Université de Montréal

Annuaire général

Études de 2e et 3e cycles

2009-2010

U de M

www.etudes.umontreal.ca

Université de Montréal

Annuaire général

Études de 2e et 3e cycles

2009-2010

www.etudes.umontreal.ca

Université de Montréal

Dépôt légal
3e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Université de Montréal
Registrariat
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada
H3C 3J7

Publication
Registrariat
Secteur des publications
Lynda Longpré & Suzanne Fauteux
Tél. : 514-343-6111, poste 8873
Tél. : 514-343-6111, poste 4892

Graphisme
Bergeron communication graphique

Photocomposition
RR Donnelley
Succursale Ste-Croix
Ville de Montréal, Arrondissement Saint-Laurent

Page couverture
Bureau des communications et des relations publiques
Université de Montréal

Impression
SIUM – Service d'impression de l'Université de Montréal

La forme masculine a été adoptée dans cette publication afin d'alléger le texte.

Université de Montréal

Études de deuxième et troisième cycles

Table des matières

	Section - Page
Renseignements généraux	I
Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales	RP-**1**
• Annexe A — Programmes de 2e cycle — Intitulés et sigles des diplômes	RP-**13**
• Annexe B — Programmes de 3e cycle — Intitulés et sigles des diplômes	
• Microprogrammes de 2e cycle	RP-**18**
Programmes 2009-2010	
• **Aménagement**	
Aménagement	1-**2**
Architecture	1-**6**
Design de jeux	1-**8**
Design urbain	1-**5**
Gestion urbaine pour les pays en développement	1-**10**
Montage et gestion de projets d'aménagement	1-**5**
Urbanisme	1-**9**
• **Arts et sciences**	
Administration sociale	2-**1**
Analyse criminologique	2-**7**
Anthropologie	2-**2**
Chimie	2-**4**
Commerce électronique	2-**6**
Communication	2-**71**
Communication dans les organisations en changement	2-**69**
Criminologie	2-**8**
Démographie	2-**10**
Environnement et développement durable	2-**12**
Études allemandes	2-**14**
Études allemandes dans le contexte européen	2-**15**
Études anglaises	2-**16**
Études cinématographiques	2-**18**
Études classiques	2-**19**
Études hispaniques	2-**21**
Études internationales	2-**22**
Études néo-helléniques	2-**26**
Finance mathématique et computationnelle	2-**26**
Géographie	2-**29**
Géographie appliquée en environnement	2-**28**
Géomatique et analyse spatiale	2-**28**
Histoire	2-**31**
Histoire de l'art	2-**33**
Informatique	2-**34**
Intervention criminologique	2-**8**
Linguistique	2-**37**
Littérature	2-**40**
Littérature comparée	2-**39**
Littératures de langue française	2-**41**

Mathématiques 2-**43**
Méthodologies d'analyse sociologique 2-**78**
Muséologie 2-**45**
Philosophie 2-**47**
Physique 2-**48**
Psychoéducation 2-**50**
Psychologie 2-**53**
Relations industrielles 2-**58**
Santé et sécurité du travail 2-**61**
Science politique 2-**62**
Sciences biologiques 2-**64**
Sciences de la communication 2-**68**
Sciences de l'information 2-**66**
Sciences économiques 2-**72**
Sciences humaines appliquées 2-**74**
Service social 2-**75**
Sociologie 2-**77**
Statistique 2-**79**
Statistiques sociales 2-**81**
Traduction 2-**82**

- **Droit**

Common Law nord-américaine 3-**2**
Droit 3-**5**
Droit des affaires 3-**3**
Droit des technologies de l'information 3-**4**
Droit et travail 3-**4**
Droit international 3-**5**
Droit notarial 3-**2**

- **Études supérieures et postdoctorales**

Programmes individualisés FESP-**1**

- **Kinésiologie**

Kinésiologie 4-**1**
Sciences de l'activité physique 4-**4**

- **Médecine**

Administration des services de santé 5-**3**
Analyse et évaluation des interventions en santé (AnÉIS) 5-**56**
Audiologie 5-**35**
Biochimie 5-**9**
Biochimie clinique 5-**12**
Bioéthique 5-**13**
Bio-informatique 5-**16**
Biologie moléculaire 5-**18**
Conseil génétique 5-**20**
Environnement, santé et gestion des catastrophes 5-**21**
Épidémiologie 5-**54**
Ergothérapie 5-**22**
Évaluation des technologies de la santé 5-**7**
Génie biomédical 5-**24**
Gestion de la qualité en santé 5-**8**
Gestion des services de santé 5-**54**
Gestion du système de santé 5-**8**
Microbiologie et immunologie 5-**29**
Mobilité et posture 5-**30**
Nutrition 5-**30**
Organisation des soins de santé 5-**54**
Orthophonie 5-**35**
Pathologie et biologie cellulaires 5-**36**
Petite enfance et approche interprofessionnelle 5-**39**
Pharmacologie 5-**40**
Physiologie 5-**43**
Physiothérapie 5-**45**
Promotion de la santé 5-**54**
Rééducation périnéale et pelvienne 5-**46**
Santé communautaire 5-**47**
Santé environnementale et santé au travail 5-**51**
Santé publique 5-**54**
Sciences biomédicales 5-**56**
Sciences neurologiques 5-**61**
Toxicologie et analyse du risque 5-**54**
Toxicologie et analyse du risque 5-**63**
Virologie et immunologie 5-**63**

- **Médecine — Études spécialisées**
  - Bases scientifiques de l'anesthésiologie 5-**65**
  - Échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire (ÉTO) 5-**65**
  - Formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé 5-**65**
  - Médecine d'assurance et d'expertise médicolégale 5-**67**
  - Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé 5-**67**
  - Perfusion extracorporelle 5-**67**
  - Résonance magnétique — abdomino-vasculaire 5-**68**
  - Résonance magnétique — musculosquelettique 5-**68**
  - Résonance magnétique — neuroradiologie 5-**68**
- **Médecine — Études médicales postdoctorales**
- **Liste des programmes d'études médicales postdoctorales**
- **Médecine dentaire**
  - Médecine dentaire 6-**2**
  - Sciences buccodentaires 6-**2**
  - Résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie 6-**5**
  - Résidence multidisciplinaire en médecine dentaire 6-**4**
- **Médecine vétérinaire**
  - Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (I.P.S.A.V.) 7-**5**
  - Médecine des animaux de compagnie 7-**8**
  - Médecine vétérinaire 7-**6**
  - Sciences vétérinaires 7-**4**
- **Musique**
  - Composition 8-**4**
  - Interprétation 8-**5**
  - Musique 8-**2**
  - Répertoire d'orchestre 8-**7**
- **Optométrie**
  - Intervention en déficience visuelle 9-**3**
  - Résidence en optométrie 9-**5**
  - Sciences de la vision 9-**1**
- **Pharmacie**
  - Développement du médicament 10-**5**
  - Pharmacien — maître de stage 10-**2**
  - Pratique pharmaceutique 10-**7**
  - Recherche, développement et évaluation du médicament 10-**10**
  - Sciences pharmaceutiques 10-**8**
  - Soins pharmaceutiques 10-**4**
- **Sciences de l'éducation**
  - Administration de l'éducation (formation professionnelle) 11-**3**
  - Administration des systèmes d'éducation et de formation 11-**4**
  - Approfondissement en administration de l'éducation 11-**6**
  - Didactique (formation professionnelle) 11-**6**
  - Didactique et intégration des matières 11-**6**
  - Éducation (formation professionnelle) 11-**7**
  - Éducation (maîtrise professionnelle) 11-**12**
  - Évaluation des compétences 11-**9**
  - Formation à l'enseignement postsecondaire 11-**9**
  - Gestion du changement en éducation 11-**10**
  - Insertion professionnelle en enseignement 11-**10**
  - Intégration pédagogique des TIC 11-**11**
  - Soutien à l'apprentissage 11-**11**
  - Soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers 11-**11**
  - Sciences de l'éducation (formation à la recherche) 11-**15**
- **Sciences infirmières**
  - Leadership et gestion des services infirmiers 12-**3**
  - Pratique infirmière avancée 12-**6**
  - Prévention et contrôle des infections 12-**2**
  - Sciences infirmière 12-**3**
  - Soins palliatifs — fin de vie 12-**2**
- **Théologie et sciences des religions**
  - Études bibliques 13-**8**
  - Santé, spiritualité et bioéthique 13-**10**
  - Sciences des religions 13-**2**
  - Théologie 13-**5**
  - Théologie pratique 13-**9**

Répertoire des cours 2009-2010 14-**1**

Renseignements généraux

Information à jour le 16 juin 2009

Introduction

Le contexte controversé dans lequel l'Université de Montréal voyait le jour, en 1878, ne laissait guère présager qu'elle deviendrait, avec l'École Polytechnique et HEC Montréal qui lui sont affiliées, le plus grand complexe universitaire au Québec, quelque cent ans plus tard. Elle n'était alors constituée que de trois facultés, séparées les unes des autres : la Faculté de théologie logeait au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, la Faculté de droit accueillait ses quelques étudiants au Cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dame, tandis que la Faculté de médecine, un an plus tard, ouvrait ses portes au château Ramezay.

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. En 1967, elle devient un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration.

L'Université de Montréal compte actuellement 13 facultés et de nombreux départements et écoles. Avec ses deux écoles affiliées, l'École Polytechnique et HEC Montréal, elle constitue le premier complexe universitaire au Québec et le deuxième au Canada. Elle accueille plus de 55 000 étudiants, emploie 10 000 personnes et décerne près de 10 000 diplômes à tous les cycles d'études. Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les plus grandes universités de la francophonie.

Direction générale

http://www.direction.umontreal.ca/recteur/equipe/index.html

Recteur
Luc Vinet, doctorat de 3e cycle (Université Pierre et Marie Curie, Paris VI), Ph.D (Montréal)

Vice-recteur adjoint – communications
Philippe Beauregard, M.A. (St.Andrews)

Vice-recteur exécutif
Guy Breton, M.D. (Sherbrooke)

Vice-recteur adjoint – administration
Éric Filteau, MBA (McGill)

Vice-rectrice adjointe – systèmes et technologies de l'information
Ghilaine Rocquet, M.Sc. (UQÀM)

***Provost* et vice-recteur – affaires académiques**
Jacques Frémont, LL. M. (Osgoode Hall)

Vice-recteur adjoint – affaires professorales
Luc Granger, Ph.D. (Montréal)

Vice-recteur adjoint – études
Raymond Lalande, M.D. (Montréal)

Vice-rectrice adjointe – études supérieures et postdoctorales
Louise Béliveau, Ph.D. (Montréal)

Vice-recteur adjoint – vie étudiante
Alexandre Chabot, B.Sc.(Montréal)

***Vice-provost* et vice-recteur – planification**
Pierre Simonet, O.D., Ph.D. (Waterloo)

Vice-recteur au développement et relations avec les diplômés
Donat Taddeo, Ph.D. (Stanford)

Vice-rectrice – international
Mireille Mathieu, Ph.D. (Montréal)

Vice-recteur – recherche
Joseph Hubert, Ph. D. (Montréal)

Bibliothèques
Richard Dumont, M.Sc. (Montréal)

Ombudsman
Pascale Descary, LL. B. (Montréal)

Registraire
Pierre Chenard, Ph. D. (Laval)

Secrétaire générale
Francine Verrier, LL. B. (UQÀM)

Directeurs des Écoles affiliées
École Polytechnique : Christophe Guy
HEC Montréal : Michel Patry

Doyens et directeurs d'Écoles

Faculté de l'aménagement : Giovanni De Paoli
Faculté des arts et des sciences : Gérard Boismenu
Faculté de droit : Gilles Trudeau
Faculté de l'éducation permanente : Jean-Marc Boudrias
Faculté des études supérieures et postdoctorales : Louise Béliveau
Faculté de médecine : Jean L. Rouleau
Faculté de médecine dentaire : Gilles Lavigne
Faculté de médecine vétérinaire : Jean Sirois
Faculté de musique : Jacques Boucher
Faculté de pharmacie : Pierre Moreau
Faculté des sciences de l'éducation : Michel D. Laurier
Faculté des sciences infirmières : Francine Girard
Faculté de théologie et de sciences des religions : Jean-Claude Breton
Département de kinésiologie : François Prince
École d'optométrie : Jacques Gresset
École de Santé Publique : Richard Massé

Corps universitaires

En vertu de la charte en vigueur depuis le 1er septembre 1967, l'administration générale de l'Université relève des corps universitaires suivants : le Conseil, le Comité exécutif, l'Assemblée universitaire, la Commission des études. Des statuts complètent la charte et précisent les modalités de l'administration de l'Université.

Conseil de l'Université
Le Conseil de l'Université exerce tous les droits de l'Université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement. Il se compose des membres suivants : le recteur, cinq membres nommés par l'Assemblée universitaire, deux membres nommés par les associations étudiantes accréditées, deux membres nommés par le Conseil après consultation d'un conseil représentant les diplômés de l'Université, deux membres nommés par le Modérateur des facultés ecclésiastiques après consultation de leurs conseils, huit membres nommés par le Lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, au plus quatre autres membres nommés par résolution du Conseil, adoptée par au moins les trois quarts de ses membres. Le président du Conseil, élu par ses pairs, porte le titre de chancelier de l'Université. Ce poste est actuellement occupé par Mme Louise Roy.

Comité exécutif
Le Comité exécutif assure l'exécution des décisions du Conseil et en exerce tous les pouvoirs sauf ceux que les statuts attribuent exclusivement au Conseil ou que celui-ci se réserve. Il se compose du recteur ainsi que d'au moins quatre et d'au plus huit personnes que le Conseil nomme parmi ses membres.

Assemblée universitaire
L'Assemblée universitaire énonce les principes généraux qui président à l'orientation de l'Université et à son développement; adresse au Conseil toutes recommandations concernant l'administration et le développement de l'Université et peut obtenir à cette fin tout renseignement d'ordre général concernant l'Université; fait les règlements concernant le statut des professeurs et la discipline universitaire, et en surveille l'application; exerce tous autres pouvoirs prévus par les statuts. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, le directeur des bibliothèques, au moins un professeur de chacune des facultés comptant au moins dix professeurs, élu par ceux-ci, trois membres du Conseil nommés par celui-ci, huit membres nommés par un conseil représentant les étudiants, trois membres nommés, conformément aux statuts, par un conseil représentant le personnel de l'Université, tous autres membres nommés conformément aux statuts, dont certains parmi les directeurs ou les professeurs d'institutions affiliées. L'Assemblée universitaire est présidée par le recteur.

Commission des études
La Commission des études assure la coordination de l'enseignement et est responsable de l'organisation pédagogique de l'Université. Elle exerce tous autres pouvoirs prévus par les statuts. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, au plus quatre membres nommés par l'Assemblée universitaire, les directeurs d'institutions affiliées désignés aux statuts, sur la recommandation de

l'Assemblée universitaire, tous autres membres nommés par le Conseil et dont celui-ci peut limiter les pouvoirs. La Commission des études est présidée par le recteur ou par le vice-recteur que ce premier désigne.

Coordonnées des facultés, départements, écoles et unités de recherche

Les répertoires électroniques de l'Université contiennent les coordonnées à jour des facultés, départements, écoles, unités de recherche, campus régionaux, services. Ils donnent accès à un bottin de spécialistes et permettent bien sûr d'obtenir les coordonnées du personnel et des étudiants. Sélectionner le lien Répertoires qui est offert à la majorité des pages web institutionnelles, lesquelles sont accessibles à partir de l'adresse *www.umontreal.ca*

Admission

www.futursetudiants.umontreal.ca

Tous les nouveaux étudiants, à plein temps ou à temps partiel, de même que les étudiants qui ont été absents de l'Université pendant une période de plus de douze mois, doivent remplir un formulaire de demande d'admission.

La méthode privilégiée est l'admission web, accessible à l'adresse www apparaissant sous le bandeau Admission. On peut aussi se procurer un formulaire papier au secrétariat des facultés, écoles et départements, de même qu'au Registrariat.

Les personnes qui désirent être admises comme étudiants libres (ne postulent ni certificat, ni diplôme, ni grade) n'ont pas à remplir de demande d'admission. Elles s'adressent au secrétariat des facultés, écoles et départements concernés.

Dans le cas d'une candidature en provenance de l'étranger, les démarches auprès d'une ambassade peuvent se prolonger au-delà de trois mois. Les candidats sont priés de tenir compte de ces délais de manière à respecter les dates limites d'admission.

Admission à la Faculté de l'éducation permanente
Les candidats peuvent obtenir de l'information auprès du Service d'accueil et de renseignements, Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, 3e étage, aux numéros de téléphone 514-343-6090 ou 1-800-363-8876.

Pour effectuer une demande d'admission en ligne, se rendre à l'adresse *www.fep.umontreal.ca*, cliquer sur le lien Programmes et sélectionner le programme de votre choix. À partir de cet endroit, toute l'information afférente au processus d'admission est accessible en cliquant sur le lien Demande d'admission.

Admission aux études supérieures et postdoctorales
Les candidats peuvent obtenir de l'information en consultant le site web de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à l'adresse *www.fesp.umontreal.ca*, ou en téléphonant au 514-343-6426.

Dates limites
Les dates limites d'admission varient en fonction des facultés. La Faculté de l'éducation permanente et la Faculté des études supérieures n'appliquent pas les mêmes dates limites d'admission que l'ensemble des autres facultés.

Les dates limites d'admission varient également en fonction du statut du candidat. Les sortants de collège ont jusqu'au 1er mars pour soumettre leur demande, alors que cette date limite est le 15 janvier pour les autres catégories de candidat.

De plus, il arrive que des places soient encore disponibles dans certains programmes au-delà des dates limites, auquel cas ces dates font l'objet d'une prolongation.

Enfin, les dates limites ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'une admission au trimestre d'automne, d'hiver et d'été.

Pour obtenir toute l'information à ce sujet en un seul coup d'oeil, consulter le tableau récapitulatif diffusé à l'adresse *http://www.etudes.umontreal.ca/admission/dates_limites.html*

Inscription

www.etudes.umontreal.ca/inscription

L'inscription aux cours est une démarche indépendante de la demande d'admission à un programme. Le candidat dont la demande d'admission est acceptée doit remplir les formalités d'inscription aux cours dans les délais réglementaires qui lui seront indiqués en temps utile par la faculté. Cette inscription peut être faite en ligne sur le site Études – Guichet étudiant à l'adresse web ci-dessus.

Admission et inscription aux Écoles affiliées

Le formulaire de demande d'admission est disponible auprès de ces écoles qui ont leurs propres formalités d'admission et d'inscription, de même que leurs propres séries d'annuaires pour leurs programmes d'études.

École Polytechnique
Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3A7
Tél. : 514-340-4724
www.polymtl.ca

HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7
Tél. : 514-340-6151
www.hec.ca

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants

http://www.secgen.umontreal.ca/recueil/reglements.html

I. INFRACTIONS ET SANCTIONS

Article 1 Infractions

1.1 Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :

a) toute tentative de commettre ces actes;
b) toute participation à ces actes;
c) toute incitation à commettre ces actes;
d) tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils le sont par une seule des personnes ayant participé au complot.

1.2 Constituent notamment un plagiat, copiage ou fraude :

a) la substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
b) l'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
c) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
d) l'obtention, par vol, manoeuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;
e) la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
f) la modification de résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
g) la possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document, matériel ou équipement non autorisé y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
h) le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
i) la falsification d'un document ou de toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
j) la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement.

Article 2 Sanctions

2.1 Une infraction au présent règlement peut donner lieu à une ou plusieurs des sanctions suivantes; elle est signalée par un écrit versé au dossier de l'étudiant :

a) la réprimande;

b) la reprise du travail pour lequel il y a infraction, accompagnée ou non d'une limite quant à la note pouvant être attribuée pour ce travail;

c) l'attribution de la note F pour l'examen, le travail, l'activité, le rapport de stage ou le travail dirigé en cause, accompagnée ou non du retrait du droit de reprise;

d) l'attribution de la note F pour le cours en cause, accompagnée ou non de l'obligation de reprendre le cours;

e) en outre, pour l'étudiant du deuxième ou du troisième cycle :

– la reprise de l'examen de synthèse;
– l'échec à l'examen de synthèse;
– la reprise ou la correction du mémoire ou de la thèse;
– le refus du mémoire ou de la thèse.

f) l'obligation de réussir un ou des cours additionnels comme condition de l'obtention du grade, du diplôme, du certificat ou de l'attestation;

g) la suspension d'inscription à un ou des cours d'un programme pour un minimum d'un trimestre et un maximum de trois trimestres, prenant effet à la date de la décision ou à compter de la fin du trimestre où la décision du conseil de faculté est rendue;

h) l'exclusion définitive du programme concerné;

i) la suspension d'inscription à tout cours offert à l'Université pour un minimum d'un trimestre et un maximum de trois trimestres, prenant effet à la date de la décision ou à compter de la fin du trimestre où la décision du conseil de faculté est rendue;

j) le renvoi de l'Université pour une durée de trois trimestres, incluant le trimestre au cours duquel la décision du conseil de faculté est rendue; à l'issue de la période de renvoi, l'étudiant a le droit de présenter une nouvelle demande d'admission;

k) l'exclusion de l'Université : elle prive l'étudiant ou la personne qui en est l'objet du droit d'être admis ou réadmis à un programme ou inscrit à un cours à l'Université, ou d'obtenir un grade, un diplôme, un certificat ou une attestation d'études de l'Université;

l) le retrait du grade, diplôme, certificat ou attestation d'études de l'Université.

2.2 Récidive

En cas de récidive, des sanctions plus sévères que pour une première infraction peuvent être imposées; elles doivent l'être s'il s'agit d'une infraction de même nature ou plus grave.

II. PROCÉDURE

Article 3

3.1 La personne chargée de la surveillance d'un examen qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction en salle d'examen doit dresser un constat de l'infraction et envoyer, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, au sortir de l'examen. Le doyen ou le directeur de département, selon le cas, en informe immédiatement le professeur concerné.

3.2 Le professeur ou la personne chargée de l'évaluation qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction dans une situation autre que celle mentionnée à l'article 3.1 doit :

a) suspendre l'évaluation de l'étudiant;

b) envoyer, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, dans les meilleurs délais mais au plus tard à la date de remise des résultats de l'évaluation.

3.3 Le jury qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction doit suspendre l'évaluation et envoyer immédiatement, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant.

3.4 Sur réception du rapport de la personne chargée de la surveillance d'un examen, du professeur, de la personne chargée de l'évaluation ou du jury, le doyen ou son représentant en avise l'étudiant par écrit dans les 15 jours ouvrables suivant la date de la réception du rapport et l'invite à lui présenter ses observations par écrit dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables suivant la date de l'expédition de l'avis.

3.5 Dans tous les cas où une infraction est découverte après que le professeur ou la personne chargée de l'évaluation ait corrigé un examen ou un travail ou après qu'un jury se soit prononcé, le professeur, la personne chargée de l'évaluation ou le jury envoie, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, dans les 15 jours ouvrables suivant la découverte de l'infraction. Le doyen ou son représentant en avise l'étudiant par écrit dans les 15 jours ouvrables suivant la date de la réception du rapport et l'invite à lui présenter ses observations par écrit dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables suivant la date de l'expédition de l'avis.

3.6

3.6.1 Si, au vu des observations présentées par l'étudiant, le doyen ou son représentant estime qu'il n'y a pas matière à application du présent règlement, il ferme le dossier et l'évaluation de l'étudiant se poursuit.

3.6.2 Si l'étudiant admet l'infraction, le doyen ou son représentant impose une ou plusieurs des sanctions prévues aux paragraphes ***a*** à ***f*** de l'article 2.1 ou saisit le conseil de faculté de l'affaire. Il doit cependant, à la demande de l'étudiant, saisir le conseil de faculté afin que celui-ci statue sur la sanction.

3.6.3 Si l'étudiant ne donne pas suite à l'avis qui lui a été envoyé, le doyen ou son représentant examine la situation et, le cas échéant, impose une ou plusieurs des sanctions prévues aux paragraphes ***a*** à ***f*** de l'article 2.1, ou saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.4 Dans les cas mentionnés aux paragraphes 3.6.1, 3.6.2 et 3.6.3, le doyen doit saisir le conseil de faculté à la demande du professeur ou du jury d'évaluation.

3.6.5 Le doyen ou son représentant ne peut imposer la sanction consistant à attribuer la note F lorsque celle-ci entraîne, en application du règlement pédagogique applicable, l'exclusion de l'étudiant du programme. Dans ce cas, il saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.6 Si l'étudiant n'admet pas l'infraction, le doyen ou son représentant saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.7 Le doyen ou son représentant avise immédiatement l'étudiant par écrit de la décision qu'il prend en vertu des articles 3.6.1 à 3.6.6.

3.7 Lorsqu'il est saisi par le doyen ou par son représentant, le Conseil de faculté, ou un comité formé par celui-ci parmi ses membres et comprenant un membre étudiant du conseil, procède à une enquête durant laquelle l'occasion est donnée à l'étudiant de présenter ses observations; l'étudiant peut être accompagné par une personne de son choix qui n'a pas droit de parole.

3.8 Dans les cas où le conseil de faculté, ou le comité formé par celui-ci, constate qu'une infraction a été commise, il impose une ou plusieurs des sanctions prévues à l'article 2.1. Le doyen ou son représentant avise immédiatement l'étudiant par écrit de la décision du conseil ou du comité.

3.9 Dans les trente jours ouvrables qui suivent la date de l'expédition d'un avis l'informant qu'une sanction lui a été imposée, l'étudiant doit, s'il veut faire réviser cette décision, envoyer une demande motivée à cet effet sous pli recommandé ou certifié au secrétaire général de l'Université, conformément au paragraphe ***c*** de l'article 27.13 des statuts. Il peut alors demander la suspension provisoire de l'exécution de la sanction, conformément au paragraphe ***b*** de l'article 27.13 des statuts.

3.10 À la Faculté des arts et des sciences et à la Faculté de médecine, le comité exécutif de la faculté, ou un comité formé par celui-ci parmi ses membres, exerce les attributions du conseil de faculté. Le comité exécutif ou le comité formé par celui-ci doit, selon le cas, s'adjoindre ou comprendre un membre étudiant du conseil.

3.11 Pour les étudiants inscrits dans un département ou une école rattachés au Comité exécutif de l'Université, le directeur exerce les attributions du doyen et le Comité de discipline prévu aux statuts, les attributions du conseil de faculté.

3.12 Le Comité de discipline prévu aux statuts exerce les attributions du conseil de faculté dans les cas suivants :

a) le cas qui implique des étudiants provenant de différentes facultés;

b) le cas qui implique à la fois un étudiant et un professeur ou une personne chargée de l'évaluation.

3.13 Pour l'application du présent règlement, le doyen peut désigner un représentant parmi les vice-doyens et le secrétaire de faculté.

III. DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES

Article 4 Transition

Le présent règlement s'applique aux infractions commises à compter du jour de son entrée en vigueur. La procédure qu'il prévoit s'applique également à la poursuite des infractions commises avant cette date et les sanctions qu'il prescrit sont applicables à ces mêmes infractions dans la mesure où elles sont plus douces que celles antérieurement prévues. Le présent règlement remplace le règlement nº 30.3 de 1983.

Article 5 Prescription
Le présent règlement s'applique également à l'étudiant qui a terminé ses études à l'Université depuis moins de dix ans.

Article 6 Abandon de cours
Un étudiant à qui il est reproché d'avoir commis une infraction au présent règlement dans le cadre d'un cours ne peut abandonner ce cours tant qu'une décision n'a pas été rendue. Il pourra être autorisé à abandonner sans frais le cours à l'issue de la procédure disciplinaire s'il n'est pas reconnu coupable, même si les délais prévus pour le faire sont écoulés.

Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants

http://www.secgen.umontreal.ca/recueil/reglements.html

Définition
On entend par « Membre de la communauté universitaire » : les officiers de l'Université et de ses facultés, les étudiants, les membres du personnel enseignant et les autres employés de l'Université.

Champ d'application
Le présent règlement s'applique aux étudiants et aux membres du personnel enseignant.

Dispositions

Article 1
Nul ne peut entraver ou contribuer à entraver l'exercice d'une fonction ou la tenue d'une activité universitaire, notamment les réunions des corps universitaires, des personnes ou des organismes, le fonctionnement des services ou l'administration des affaires de l'Université.

Article 2
Nul ne peut, sans justification, empêcher, entraver ou contribuer à entraver la libre circulation des personnes sur le campus, dans les immeubles de l'Université ou dans tout autre lieu sous la responsabilité de l'Université.

Article 3
Nul ne peut porter atteinte aux libertés et aux droits d'un membre de la communauté universitaire. Il est notamment interdit de :
a) faire preuve de violence ou proférer des menaces à l'égard d'un membre de la communauté universitaire ou de l'un de ses invités;
b) empêcher, sans justification, un membre de la communauté universitaire ou l'un de ses invités d'accéder au campus de l'Université ou à tout autre lieu sous la responsabilité de l'Université;
c) harceler un membre de la communauté universitaire à cause de l'un des motifs de discrimination interdits par la Charte des droits et libertés de la personne.

Article 4
Nul ne peut se conduire d'une façon harcelante, perturbatrice ou abusive de nature :
a) à porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne de même qu'à sa réputation, ou
b) à affecter de façon indue le fonctionnement académique ou administratif de l'Université ou de l'une de ses unités.

Article 5
Nul ne peut, dans le cadre d'activités de recherche, délibérément induire en erreur les membres de la communauté scientifique ou toute autre personne, ou encore tirer un avantage indu d'une situation liée à des activités de recherche.

Article 6
Nul ne peut porter atteinte aux biens de l'Université, ni sur le campus ni dans un lieu sous la responsabilité de l'Université, aux biens d'un membre de la communauté universitaire ou de l'un de ses invités. Il est notamment interdit de :
a) voler, détruire ou endommager volontairement, ou détourner à son profit un bien de l'Université ou d'un membre de la communauté universitaire;
b) obtenir de l'Université un avantage au moyen de fausses représentations, de faux documents ou de documents falsifiés;
c) tenter de commettre un des actes mentionnés aux alinéas a) et b) ci-dessus ou aider à le commettre.

Article 7
Toute personne qui enfreint le présent règlement est passible de réprimande, de suspension ou de renvoi de l'Université.

Article 8
Toute plainte relative à l'application du présent règlement est déposée auprès du recteur qui, le cas échéant, en saisit le Comité de discipline.

Par exception, toute plainte de harcèlement sexuel est d'abord déposée au Bureau d'intervention en matière de harcèlement sexuel.

Article 9
Le Comité de discipline, formé par le Comité exécutif conformément aux statuts, impose s'il y a lieu les sanctions prévues à l'article 7. Lorsqu'il est saisi d'une plainte, il doit la traiter dans le respect des règles d'équité procédurale. Il rend une décision écrite et motivée.

Article 10
Le doyen ou le directeur d'un département, dans le cas d'une faculté départementalisée, peut interdire à une personne l'accès à certains lieux ou lui interdire de participer à une ou plusieurs activités lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire que, dans les circonstances, sa présence peut entraîner un préjudice sérieux à la sécurité des personnes ou des biens.

Ces interdictions s'appliquent tant que la situation le justifie; et, si le Comité de discipline est saisi de la question, il décide de leur maintien ou de leur levée. En ce cas, le Comité de discipline doit se réunir dans les meilleurs délais.

Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme

http://www.secgen.umontreal.ca/recueil/reglements.html

Article 1
Les frais d'admission sont perçus lors du dépôt à l'Université d'un formulaire de demande d'admission ou d'une demande de changement de programme.

Article 2
Les frais d'admission à l'Université sont non remboursables et s'élèvent à quatre-vingts dollars (80 $) pour une admission par voie électronique et à cent dollars (100 $) pour une admission sur support papier. Ces frais sont de dix dollars (10 $) non remboursables, dans le cas d'un module et d'un microprogramme. Cette dernière disposition ne s'applique pas aux étudiants déjà inscrits. Les frais de changement de programme sont de quinze dollars (15 $) non remboursables. Toute demande de modification des choix de programme après la création du dossier entraîne des frais de trente dollars (30 $) non remboursables.

Article 2.1
En plus des frais exigibles en vertu de l'article 2, des frais facultaires relatifs à l'admission et au changement de programme peuvent être exigibles. Ces frais et leurs modalités de paiement sont fixés par le vice-recteur responsable de l'enseignement, sur recommandation de la faculté concernée et après consultation du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants. Les frais facultaires sont non remboursables.

Article 3
Sont exemptés du paiement des frais de changement de programme les étudiants qui étaient inscrits à l'Université au cours d'un des trois trimestres précédant la demande de changement de programme et, en vue de l'obtention d'un programme de grade, qui ajoutent un sujet majeur à un sujet mineur, un sujet mineur à un sujet majeur, un sujet mineur à un autre sujet mineur ou à deux autres mineurs, deux sujets mineurs à un troisième mineur. Dans ce présent article, les dispositions relatives au mineur s'appliquent au certificat.

Article 4
L'Université peut exempter certains étudiants du paiement des frais d'admission ou de changement de programme, notamment lors du report d'une offre d'admission ou lors du dépôt d'une demande en vue de l'inscription simultanée à deux programmes.

Règlement concernant la perception des cotisations des associations étudiantes

http://www.secgen.umontreal.ca/recueil/reglements.html

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Définitions
Dans ce Règlement, à moins que le contexte ne s'y oppose, on entend :
a) par « ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE », une association étudiante accréditée en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (L.R.Q., c. A-3.01);
b) et par « ASSOCIATION ÉTUDIANTE RECONNUE », une association étudiante reconnue par l'Université de Montréal en vertu de la politique sur la représentativité des associations étudiantes.

2. Champs d'application
L'Université de Montréal perçoit la cotisation fixée :
a) par l'association étudiante accréditée et
b) par l'association étudiante reconnue.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE

3. Fixation de la cotisation et demande de perception
L'association étudiante accréditée fixe, en conformité avec la loi, le montant de la cotisation. Elle en informe l'Université de Montréal au plus tard le 1er mars pour le trimestre d'été suivant, au plus tard le 30 juin pour le trimestre d'automne suivant et au plus tard le 20 novembre pour le trimestre d'hiver suivant; l'Université perçoit la cotisation si la demande lui est présentée dans ces délais.

4. Modalités de paiement
L'Université de Montréal verse, comme il suit, la cotisation perçue à l'association étudiante accréditée :
– au cours du premier mois du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver, une avance de 70 % des cotisations facturées, et
– à la fin du trimestre concerné, le solde des cotisations réellement perçues.

L'association étudiante accréditée doit :
a) déposer, à la Direction des Services aux étudiants, une copie de ses Règlements généraux et ses lettres d'incorporation;
b) et communiquer chaque année, à la Direction des Services aux étudiants, le nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone des membres de son comité exécutif.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE RECONNUE

5. Fixation de la cotisation et demande de perception
L'association étudiante reconnue fixe la cotisation selon les modalités suivantes :
a) par un référendum, valide si au moins 20 % de la population étudiante concernée y donne son accord, lorsque la cotisation est établie pour la première fois;
b) selon les modalités prévues par ses Règlements généraux, lorsqu'il s'agit de modifier la cotisation.

L'association étudiante reconnue informe l'Université de Montréal du montant de la cotisation, au plus tard le 1er mars pour le trimestre d'été suivant, au plus tard le 30 juin pour le trimestre d'automne suivant et au plus tard le 20 novembre pour le trimestre d'hiver suivant; l'Université perçoit la cotisation si la demande lui est présentée dans ces délais.

L'Université de Montréal verse, comme il suit, la cotisation perçue à l'association étudiante reconnue :
– au cours du premier mois du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver, une avance de 70 % des cotisations facturées, et
– à la fin du trimestre concerné, le solde des cotisations réellement perçues.

L'association étudiante reconnue doit :
a) déposer, à la Direction des Services aux étudiants, une copie de ses Règlements généraux;
b) communiquer chaque année, à la Direction des Services aux étudiants, le nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone des membres de son Comité exécutif;
c) et reconnaître, par écrit, que l'Université de Montréal n'agit qu'en tant que son mandataire et n'encourt aucune responsabilité envers tout étudiant dans l'exercice de son mandat.

DISPOSITIONS FINALES

6. Absence d'exécutif
Lorsqu'une association étudiante se trouve sans Comité exécutif dûment élu, en vertu de ses Règlements généraux, l'Université de Montréal perçoit la cotisation et la conserve. Elle cesse toutefois de percevoir la cotisation pour toute session subséquente. Dès qu'un Comité exécutif est dûment élu par les membres de l'association étudiante concernée, l'Université de Montréal verse à l'association les sommes qu'elle a conservées ainsi que les intérêts générés par ces sommes. Elle recommence alors à percevoir la cotisation. L'Université de Montréal peut soustraire jusqu'à un pour cent de la somme totale afin de couvrir les frais d'administration qu'elle a encourus.

7. Sanction
Un étudiant ne peut être inscrit à un trimestre d'automne à moins qu'il n'ait acquitté intégralement les cotisations exigibles pour tout trimestre antérieur.

8. Modification
L'Université de Montréal consulte le Conseil représentant les étudiants (CRE) afin de modifier ce Règlement.

Frais de cotisation

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous s'appliquent à toutes les facultés et sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par trimestre
Radio étudiante	2 $
www.cismfm.qc.ca	
À l'exception des étudiants des cours offerts hors campus (30 kilomètres et plus du campus), et des étudiants qui paient des frais hors campus	
FAECUM – 1er cycle	
www.faecum.qc.ca	
À l'exception des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente	
FAECUM (été 10,25$)	10,50 $
FEUQ (ne s'applique pas l'été)	2,50 $
Quartier Libre (ne s'applique pas l'été)	1,50 $
Halte-garderie	2,50 $
FAECUM – Études supérieures et postdoctorales	
www.faecum.qc.ca	
À l'exception des résidents de la Faculté de médecine	
FAECUM (été 10,25$)	10,50 $
FEUQ (ne s'applique pas l'été)	2,50 $
FAECUM-FICSUM	6,00 $
Quartier Libre	1,50 $
Halte-garderie	2,50 $

RÈGLEMENT RELATIF AUX DROITS DE SCOLARITÉ ET AUTRES FRAIS EXIGIBLES DES ÉTUDIANTS

www.fin.umontreal.ca/scolarites_joindre.htm

À jour le 13 juillet 2009

1 – Objet

1.1 Le présent règlement établit le tarif des droits de scolarité et des autres frais exigibles des étudiants de l'Université de Montréal. Il en détermine les modalités de paiement, les conséquences de non-paiement, de même que les conditions de remboursement.

2 – Champ d'application

2.1 Le présent règlement s'applique aux étudiants inscrits à des activités pédagogiques de 1er, de 2e ou de 3e cycle. À moins d'indication contraire, les personnes inscrites à titre d'auditeur sont assimilées aux étudiants aux fins du présent règlement.

3 – Tarif des droits et des frais exigibles

A – Droits de scolarité

Le tarif des droits de scolarité est établi comme suit, selon les cycles d'études :

1er cycle

3.1 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à des cours de 1er cycle sont de 65,60 $ par crédit.

Des frais supplémentaires de 8,50 $ par crédit sont exigibles des étudiants pour tout cours donné au-delà d'un rayon de 30 kilomètres du campus principal de l'Université.

2e cycle

3.2 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à un programme de 2e cycle sont de 2 952 $ pour la scolarité minimale de trois trimestres, soit 984 $ par trimestre à temps plein ou 492 $ par trimestre à demi-temps. En cas d'inscription à temps partiel ou à titre d'étudiant libre, les droits de scolarité sont de 65,60 $ par crédit. Au Diplôme d'études spécialisées (résidents) de la Faculté de médecine, cependant, les droits de scolarité sont de 1 136,85 $ par trimestre à temps plein.

3.3 Une fois la scolarité minimale complétée, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction de mémoire. Les droits de scolarité sont alors de 362 $ par trimestre. À compter du trimestre suivant le dépôt de mémoire, l'étudiant est inscrit en « évaluation-correction », statut libre de droits de scolarité.

3e cycle

3.4 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à un programme de 3e cycle sont de 5 904 $ pour la scolarité minimale de six trimestres, soit 984 $ par trimestre à temps plein ou 492 $ par trimestre à demi-temps.

3.5 Une fois la scolarité minimale complétée, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction de thèse. Les droits de scolarité sont alors de 362 $ par trimestre. À compter du trimestre suivant le dépôt de la thèse, l'étudiant est inscrit en « évaluation-correction », statut libre de droits de scolarité.

B – Frais facultaires

Des frais facultaires relatifs aux études peuvent être exigibles. Ces frais et leurs modalités de paiement sont fixés par le vice-recteur responsable de l'enseignement, sur recommandation du doyen de la faculté concernée et après consultation du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants. Les frais facultaires sont non remboursables.

C – Autres frais

En plus des frais prévus au *Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme* et des droits de scolarité et des frais facultaires prévus au présent règlement, les frais suivants sont exigibles :

Frais de service aux étudiants

3.6 Les frais de service aux étudiants pour des cours de 1er cycle sont de 8,50 $ par crédit, jusqu'à concurrence de 127,50 $ par trimestre.

Sont exclus : les cours donnés en dehors de la région métropolitaine de Montréal, telle que cette région est délimitée par Statistique Canada aux fins du recensement.

Les frais de service aux étudiants pour une inscription à un programme de 2e ou de 3e cycle à temps plein sont de 127,50 $ et sont de 63,75 $ par trimestre pour un étudiant à demi-temps.

Frais de gestion

3.7 Les frais de gestion couvrent les transactions d'inscription, de modification ainsi que tout autre traitement au dossier de l'étudiant.

Les frais de gestion pour les cours de 1er cycle sont de 7,50 $ par crédit, pour un maximum de 112,50 par trimestre.

Les frais de gestion pour une inscription à un programme de 2e ou de 3e cycle à temps plein sont de 112,50 $ par trimestre.

Frais de droits d'auteur

3.7.1 Des frais de droits d'auteur pour la confection de matériel didactique sont exigibles des étudiants. Ils sont fixés par le Comité exécutif de l'Université. À compter du 1er juin 2007, ils sont de 0,41 $ par crédit jusqu'à concurrence de 6,15 $ par trimestre. À compter du 1er juin 2008, ils sont de 0,46 $ par crédit jusqu'à concurrence de 6,90 $ par trimestre. À compter du 1er juin 2009, ils sont de 0,51 $ par crédit jusqu'à concurrence de 7,65 $ par trimestre. À compter du 1er juin 2010, ils sont de 0,55 $ par crédit jusqu'à concurrence de 8,25 $ par trimestre. À compter du 1er juin 2011, ils sont de 0,57 $ par crédit jusqu'à concurrence de 8,55 $ par trimestre.

Frais technologiques

3.7.2 Des frais pour des services technologiques sont exigibles des étudiants et constituent une cotisation automatique non obligatoire.

Pour les cours de 1er cycle ces frais sont de 8 $ par crédit.

Pour une inscription à un programme de 2e ou de 3e cycle à temps plein les frais sont de 120 $ par trimestre.

Frais de diplomation

3.8 Des frais de diplomation de 50 $ sont exigés pour les grades décernés (baccalauréats, maîtrises et doctorats). Sont donc exclus : les microprogrammes, modules, certificats, mineures et majeures ainsi que tous les diplômes d'études supérieures.

4 – Droits de scolarité des étudiants étrangers et des étudiants non–résidents du Québec

A – Étudiants étrangers

4.1 Les droits de scolarité des étudiants étrangers, à l'exclusion des résidents permanents et des étudiants qui sont accueillis en vertu d'ententes internationales agréées ou conclues par le gouvernement du Québec, sont ceux qui sont établis ou qui seront établis par le gouvernement du Québec pour cette catégorie d'étudiants.

Ces frais sont les suivants :

1er cycle

Pour les crédits de 1er cycle dont les codes inscrits dans le système GDEU (*Guide de la collecte des données sur l'effectif universitaire*, ministère de l'Éducation) correspondent aux secteurs suivants :

Médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, paramédical, sciences infirmières, pharmacie, architecture et design de l'environnement, agriculture, foresterie et géodésie, beaux-arts, cinéma et photographie, musique : 500,53 $ par crédit

Sciences humaines et sociales, géographie, éducation, éducation physique et lettres : 448,13 $ par crédit

Sciences pures, mathématiques, génie, informatique, administration et droit : 525,56 $ par crédit

2e cycle

Les droits de scolarité d'un étudiant étranger inscrit à un programme de 2e cycle sont de 20 165,80 $ pour la scolarité minimale de trois trimestres, soit 6 721,95 $ par trimestre à temps plein. Au Diplôme d'études spécialisées (résidents) de la Faculté de médecine, cependant, les droits de scolarité sont de 7 766,09 $ par trimestre à temps plein.

Les étudiants inscrits en rédaction de mémoire paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.3.

B- Étudiants canadiens non-résidents du Québec

4.2 Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont ceux établis par le gouvernement du Québec pour cette catégorie d'étudiants. Ces frais sont les suivants :

1er cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits à un programme de 1er cycle sont de 183,36 $ par crédit.

2e cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits à un programme de 2e cycle sont de 8 251,20 $ pour une scolarité minimale de trois trimestres, soit 2 750,40 $ par trimestre à temps plein ou 1 375,20 $ par trimestre à demi-temps. En cas d'inscription à temps partiel ou à titre d'étudiant libre, les droits de scolarité sont de 183,36 $ par crédit.

Les étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits en rédaction de mémoire paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.3.

3e cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont ceux prévus aux articles 3.4 et 3.5.

5 – Paiement des droits et des frais exigibles

5.1 L'étudiant est soumis aux modalités de paiement qui suivent :

5.1.1 Trimestre d'automne

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'automne doivent être acquittés au plus tard le 15 octobre.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.1.2 Trimestre d'hiver

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'hiver doivent être acquittés au plus tard le 15 février.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.1.3 Trimestre d'été

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'été doivent être acquittés au plus tard le 15 juin.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.2 Un dépôt non remboursable de 200 $ sur les droits de scolarité est exigible lors de l'acceptation d'une offre d'admission à un programme. Le vice-recteur responsable de l'enseignement détermine le ou les programmes auxquels ce dépôt s'applique, après consultation du doyen des facultés concernées et du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants.

6 – Soldes impayés

6.1 L'étudiant ne peut être inscrit à un trimestre à moins qu'il n'ait acquitté intégralement tous les droits de scolarité, les frais exigibles, et les frais d'intérêt de tout trimestre antérieur.

6.2 L'étudiant ne peut obtenir un bulletin de notes, ni recevoir un grade, un diplôme ou un certificat à moins qu'il n'ait acquitté intégralement tous les droits, les autres frais et les intérêts portés à son compte et exigibles. La décision de conférer un grade à un étudiant ne prend effet qu'au moment où ce dernier s'est conformé aux dispositions du présent règlement.

6.3 Lorsqu'un chèque est refusé par une banque ou par un autre établissement de même nature, le solde impayé, auquel s'ajoutent des frais d'administration de 20 $, doit être payé soit par mandat-poste, soit par chèque visé.

6.4 Les soldes non acquittés aux dates d'échéance portent des intérêts fixés à 10,75 %.

6.5 Lorsque l'étudiant est en défaut de fournir, dans les délais requis, les documents et renseignements demandés par le Registrariat, ce dernier peut prononcer la suspension ou l'annulation d'une inscription. Lorsqu'une telle mesure est appliquée, l'étudiant ne peut avoir accès aux divers services de l'Université. Si le défaut amène une réduction de la subvention gouvernementale, le Registrariat peut exiger de l'étudiant une majoration équivalente des droits de scolarité.

Les renseignements requis sont ceux qui sont nécessaires au traitement du dossier de l'étudiant, notamment ceux permettant la création et la validation de son code permanent au ministère de l'Éducation du Québec et ceux permettant d'établir la validité de son statut au Québec pour toute la durée du trimestre.

7 – Abandon sans frais

7.1 Abandon d'un cours sans frais

L'étudiant qui désire annuler un ou plusieurs cours avec libération de payer les droits de scolarité et autres frais exigibles, doit procéder avant la date limite indiquée dans le calendrier universitaire. À titre exceptionnel, dans le cas où l'horaire du cours ne suit pas la période habituelle, le délai prescrit est indiqué à l'horaire du cours.

7.2 Abandon d'un cours avec frais

L'étudiant qui abandonne un ou plusieurs cours après les dates indiquées au calendrier universitaire doit payer la totalité des droits de scolarité et autres frais exigibles. L'étudiant qui abandonne ses études doit se présenter ou écrire (courrier recommandé) au secrétariat de son unité et remettre sa carte d'étudiant.

8 – Remboursement

L'étudiant est soumis aux modalités de remboursement suivantes :

Le trop-perçu, s'il en est un, est imputé aux droits de scolarité du trimestre suivant. Si l'étudiant ne s'inscrit pas, il pourra réclamer le remboursement selon les critères suivants :

a) Dans le cas d'étudiants étrangers, le solde créditeur, généré par la réception d'un paiement incluant les droits de scolarité et frais exigibles d'un ou plusieurs trimestres, ne pourra être remboursé que si l'Université en reçoit l'autorisation du donneur d'ordre et de la mission diplomatique canadienne.

b) Lorsque le remboursement du solde créditeur est approuvé, les productions de chèques de remboursement sont effectuées deux fois par trimestre soit en début et en mi-trimestre.

9 – Préséance

Ce règlement a préséance sur tout autre règlement ou publication.

Règlement pédagogique de la Faculté

Le Conseil de la Faculté des études supérieures et postdoctorales édicte le Règlement suivant :

Chapitre I – Définitions

Définitions liminaires

Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

a) « conseil de faculté » : au Département de kinésiologie et à l'École d'optométrie, l'assemblée;

b) « doyen » : le doyen de la faculté responsable d'un programme ou toute personne habilitée par la règlementation de l'Université à exercer un pouvoir attribué au doyen; dans le cas du Département de kinésiologie et de l'École d'optométrie, le directeur;

c) « faculté » : la faculté dont relève le programme auquel un étudiant est inscrit; le terme inclut le Département de kinésiologie et l'École d'optométrie;

d) « faculté départementalisée » : la Faculté de l'aménagement, la Faculté des arts et des sciences, la Faculté de médecine, la Faculté de médecine dentaire, la Faculté de médecine vétérinaire et la Faculté des sciences de l'éducation;

e) « Faculté » : la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

1.1 Cycles

En plus du premier cycle, l'enseignement universitaire comporte un deuxième et un troisième cycles d'études :

a) le deuxième cycle est la deuxième étape de l'enseignement universitaire; il conduit aux grades de maîtrise, ou aux diplômes et certificats énumérés à l'article 43; il prépare à la poursuite d'études de troisième cycle ou au marché du travail;

b) le troisième cycle est la troisième étape de cet enseignement; il conduit aux grades soit de docteur, soit de *Philosophiæ doctor* énumérés à l'article 69; il peut être suivi d'études postdoctorales ou préparer au marché du travail.

1.1A Études postdoctorales

La Faculté des études supérieures et postdoctorales est responsable, avec le concours des facultés et des départements, de l'application de la Politique sur les stagiaires postdoctoraux. Le stage postdoctoral permet à la personne intéressée d'acquérir une expertise dans un domaine de recherche spécialisé ou complémentaire à sa formation. Il conduit à l'obtention d'une attestation délivrée par la Faculté sur la recommandation de l'unité académique.

1.2 Trimestres

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle comporte trois trimestres :

a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;

b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;

c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (exemples : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (exemples : la médecine dentaire, les relations industrielles, l'administration des affaires).

1.5 Plan global d'études

Le plan global d'études d'un étudiant comprend l'ensemble de ses cours, son projet de recherche, le calendrier de ses activités et les modalités de son inscription.

1.6 Programme

Le programme est un ensemble d'activités nécessaires à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat; un programme peut comporter des options.

1.7 Types de programme

Les programmes de deuxième et de troisième cycles sont des programmes portant sur une discipline, sur un champ d'études ou l'association pluridisciplinaire ou interdisciplinaire de champs d'études. À ce niveau, un champ d'études peut être constitué de l'association de deux disciplines ou plus.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle si, par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation principalement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.8 Scolarité

La scolarité est le temps requis pour compléter un programme; elle s'étend de la première inscription au programme jusqu'au moment où toutes les exigences du programme ont été satisfaites.

a) la scolarité minimale est le temps minimal exigé d'un étudiant pour compléter le programme auquel il s'est inscrit;

b) la scolarité maximale est le temps maximal alloué à un étudiant pour compléter le programme auquel il s'est inscrit.

1.9 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département, une faculté ou un programme. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou à l'autre des titres suivants :

a) à titre de cours obligatoire. Le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;

b) à titre de cours à option. Le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;

c) à titre de cours au choix. Le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Le cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

1.10 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique aux études et au travail exigés d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente quarante-cinq heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation y compris, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

a) une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou

b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou

c) trois heures par semaine consacrées à la recherche pendant un trimestre ou

d) quarante-cinq heures de stage ou une semaine régulière de travail dans le milieu de stage.

1.11 Équivalence de cours

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

1.12 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un étudiant permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.13 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.14 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption, ou lorsque des cours suivis à titre d'étudiant libre à l'Université sont reportés au programme de l'étudiant.

1.15 Ententes interuniversitaires

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », le doyen de la faculté intéressée peut permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire québécoise.

1.16 Mémoire

Le mémoire est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de deuxième cycle.

1.17 Thèse

La thèse est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de doctorat.

1.18 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après l'évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade du deuxième ou du troisième cycle.

Ainsi, les titres de maître et de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme de la maîtrise (programme de grade de deuxième cycle) et du doctorat (programme de grade du troisième cycle).

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (exemple : maître ès sciences, *philosophiæ doctor*).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (exemple : M.Sc., pour maître ès sciences; Ph.D., pour *philosophiæ doctor*).

1.19 Diplôme

Le diplôme est, le cas échéant :

a) soit le nom d'un programme d'études de cycle supérieur (exemple : diplôme d'études supérieures spécialisées);

b) soit un acte, conféré par le Conseil de l'Université, attestant l'obtention d'un grade ou d'un diplôme.

1.20 Certificat de deuxième cycle

Le certificat de deuxième cycle, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite dans un programme de certificat de deuxième cycle.

1.21 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte délivré par le secrétaire de la faculté, établissant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

1.22 Libellé

Par « libellé », on entend les termes dans lesquels sont rédigés un diplôme, un certificat ou une attestation d'études.

Les libellés des diplômes et des certificats de l'Université comportent les indications énumérées ci-dessous :

A. Libellé des diplômes de maîtrise et de doctorat

a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
c) le nom de la faculté;
d) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
g) une des expressions suivantes : « doctorat » ou « deuxième cycle »;
h) l'appellation du programme et, le cas échéant, l'option;
i) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
j) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
k) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
l) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
m) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
n) l'expression « Fait à Montréal, le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
o) la date et les signatures requises;
p) le sceau de l'Université;
q) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

B. Libellé des grades canoniques

a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université;
c) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté de théologie et de sciences des religions attestent que »;
d) le prénom et le nom du récipiendaire;
e) l'expression « a complété le programme de »;
f) une des expressions suivantes « doctorat » ou « deuxième cycle »;
g) l'expression « Nous Modérateur des facultés ecclésiastiques et nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de notre autorité, lui conférons le grade de »;
h) selon les cas, l'intitulé « docteur en théologie » ou « licencié en théologie »;
i) selon les cas, le sigle approprié « D.Th. » ou « L.Th. »;
j) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) »;
k) l'expression « avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
l) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général, de celle du doyen et du secrétaire de la Faculté de théologie et de sciences des religions et de celle du modérateur des facultés ecclésiastiques »;
m) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
n) la date et les signatures requises;
o) le sceau de l'Université;
p) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

C. Libellé des diplômes d'études supérieures spécialisées et des diplômes d'études postdoctorales

a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
c) le nom de la faculté;
d) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé le programme d'études supérieures spécialisées en » ou « a terminé le programme d'études postdoctorales en »;
g) l'appellation du programme;
h) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui délivrons ce.....;
i) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
j) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
k) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
l) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;

m) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le diplôme) »;
n) la date et les signatures requises;
o) le sceau de l'Université;
p) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

D. Libellé des diplômes d'études spécialisées et des certificats
a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
c) l'expression « Attendu l'avis du Conseil de la Faculté (le nom de la faculté concernée) attestant que »;
d) le prénom et le nom du récipiendaire;
e) selon les cas, l'expression « a terminé les études de deuxième cycle en » ou « a terminé le programme d'études spécialisées en »;
f) l'appellation du programme;
g) l'expression « Attendu la recommandation du Conseil de la faculté »;
h) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui délivrons ce »;
i) l'intitulé approprié conformément à l'article 43;
j) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
k) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
l) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le diplôme ou certificat) »;
m) la date et les signatures requises;
n) le sceau de l'Université;
o) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

E. Libellé des diplômes de maîtrise et de doctorat en théologie – études pastorales (programme offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi)
a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université;
c) le nom de la Faculté de théologie et de sciences des religions;
d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
g) une des expressions suivantes : « doctorat » ou « deuxième cycle »;
h) appellation du programme « théologie – études pastorales »;
i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi »;
j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
p) la date et les signatures requises;
q) le sceau de l'Université;
r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

F. Libellé des diplômes de maîtrise en sciences infirmières (programme offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi)
a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université;
c) le nom de la Faculté des sciences infirmières;
d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
g) l'expression: « deuxième cycle »;
h) appellation du programme « sciences infirmières »;
i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi »;
j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
p) la date et les signatures requises;
q) le sceau de l'Université;
r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

G. Libellé des diplômes de maîtrise en service social (programme offert en extension à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue)
a) le blason de l'Université;
b) le nom de l'Université;
c) le nom de la Faculté des arts et des sciences;
d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le Conseil de la Faculté atteste que »;
e) le prénom et le nom du récipiendaire;
f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
g) l'expression: « deuxième cycle »;
h) appellation du programme « service social »;
i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Abitibi-Témiscamingue »;
j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;

o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
p) la date et les signatures requises;
q) le sceau de l'Université;
r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

1.23 Cotutelle

La cotutelle est le partage par l'Université de Montréal et une autre université, de la responsabilité de la formation et de l'encadrement d'un étudiant au doctorat, notamment par la mise au point d'un programme conjoint de formation et par la nomination par chacun des établissements d'un directeur de recherche, lesquels assument ensemble la responsabilité de la direction scientifique de l'étudiant concerné, les deux directeurs ayant déjà établi une collaboration.

L'étudiant se voit décerner un diplôme par chacun des établissements partenaires. Le libellé de chaque diplôme fait mention de la collaboration de l'établissement partenaire ainsi que de la cotutelle.

L'étudiant d'un programme de doctorat désirant s'inscrire en cotutelle doit obtenir l'accord des deux universités, qui signent une convention à cet effet, laquelle prévoit son admission dans les deux établissements et les conditions spécifiques s'appliquant à son programme de formation. Cette convention doit satisfaire aux conditions prévues par la convention-cadre sur les cotutelles de thèse, dans le cas d'une cotutelle avec une université française, ou par la convention conclue par l'Université de Montréal avec une autre université.

Chapitre I.1 – Évaluation des prestations d'enseignement-cours et d'encadrement

1.24 Dans le but d'assurer la qualité de la formation offerte dans les programmes de cycles supérieurs, chaque unité doit évaluer, à partir d'informations recueillies auprès des étudiants, les prestations d'enseignement-cours et d'encadrement qui leur sont fournies.

Cette évaluation a un caractère formatif et les modalités, notamment la manière dont les résultats seront communiqués aux personnes concernées, en sont établies conformément à la réglementation de l'Université.

Chapitre II – Dispositions applicables à tous les programmes

SECTION I – Catégories d'étudiants

2. Nomenclature

La Faculté reçoit des étudiants réguliers, des étudiants libres et des étudiants visiteurs; ces trois catégories sont exclusives.

3. Étudiant régulier

L'étudiant régulier postule un certificat, un diplôme ou un grade de la Faculté.

4. Étudiant libre, auditeur

L'étudiant libre ne postule pas de grade. Après autorisation du doyen, il peut s'inscrire à certains cours. Il doit alors participer aux travaux afférents à ce cours et se présenter aux examens. Il a droit à une attestation pour les études accomplies.

Un étudiant libre ne peut s'inscrire à plus de deux cours ou à plus de huit crédits dans un même programme, sauf si le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dans le cas des étudiants internationaux, ou le doyen, dans les autres cas, s'est prononcé sur l'admissibilité du candidat.

Lorsqu'un étudiant libre veut être admis comme étudiant régulier, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen selon le cas, n'est pas tenu de lui reconnaître les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

L'auditeur est la personne qui, sans postuler de diplôme ou de certificat, s'inscrit après accord des enseignants concernés à une ou plusieurs activités pédagogiques sans devoir se soumettre à l'évaluation et n'obtient en conséquence aucun crédit pour les cours suivis.

5. Étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est celui qui est inscrit à un programme dans une autre université ou dans un autre établissement de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est accueilli par l'Université de Montréal. S'il est inscrit à un cours ou à une activité pédagogique, il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal ainsi qu'à ses autres règlements.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec, s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

SECTION II – Admission – conditions générales

6. Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

a) posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit;
b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais* et d'une autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; dans certains cas, cette connaissance peut être évaluée au moyen d'un test dont la réussite est une condition d'admissibilité;
c) satisfaire aux conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes.

7. Exigences linguistiques et autres tests d'admissibilité

Le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dans le cas des étudiants internationaux, ou le doyen, dans les autres cas, peut imposer un test de connaissance du français au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français.

Si, eu égard aux exigences du programme, le résultat à ce test est trop faible, le doyen peut refuser d'admettre le candidat, ou admettre le candidat à la condition que celui-ci obtienne un résultat satisfaisant dans une épreuve ultérieure de connaissance du français.

Le doyen peut également imposer tout autre test jugé nécessaire pour l'admissibilité à un programme. Si, eu égard aux exigences du programme, les résultats à ce test sont faibles, le doyen peut refuser d'admettre le candidat.

8. Admissibilité à titre d'étudiant libre ou à titre d'auditeur

Pour être admissible à titre d'étudiant libre ou à titre d'auditeur, un candidat doit avoir une formation qui lui permette de tirer profit des cours qu'il veut suivre.

9. Admissibilité à titre d'étudiant visiteur

Pour être admissible à titre d'étudiant visiteur, un candidat doit :

a) avoir obtenu l'autorisation du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dans le cas des étudiants internationaux, ou du doyen, dans les autres cas,
b) avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

10. Autorité compétente en matière d'admission

Le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales décide de l'admission des candidats internationaux, sur recommandation du doyen; les autres candidats sont admis par le doyen. Ni le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ni le doyen ne sont tenus d'offrir l'admission à tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales décide par ailleurs, sur recommandation du doyen, de l'admission d'un étudiant de doctorat à un cheminement en cotutelle de thèse.

SECTION III – Demande d'admission, réadmission, reconnaissance de crédits et statut étudiant plein temps / demi-temps

11. Demande d'admission et réadmission

Le candidat qui désire être admis à un programme de la Faculté doit remplir un formulaire officiel de demande d'admission et le présenter avant la date limite, accompagné des pièces requises, conformément aux instructions attachées au formulaire de demande d'admission. Toute demande présentée après la date limite peut être refusée.

L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement et dont l'inscription a été annulée peut exceptionnellement être réadmis. Il doit présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen, selon le cas, décide de la réadmission. La réadmission est faite aux conditions que détermine le doyen, qui peut imposer à cet étudiant un régime d'études particulier et, notamment, fixer des exigences particulières pour la réussite des cours du programme auquel il s'inscrit. Ce régime peut, à tous égards, être plus exigeant que le régime ordinaire.

* Dans presque toutes les disciplines universitaires, les étudiants qui ne peuvent lire facilement l'anglais s'exposent à de sérieuses difficultés dans leurs études, étant donné le nombre considérable d'ouvrages publiés dans cette langue.

12. Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours, l'exemption, le transfert. En outre, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'ententes interuniversitaires.

A. Demande de reconnaissance

Pour obtenir des équivalences d'études de même niveau que celui auquel il veut s'inscrire, le candidat doit en faire la demande avec pièces à l'appui, au moment où il présente sa demande d'admission ou au premier trimestre de son inscription. La demande d'équivalence ne sera cependant étudiée que si elle porte sur un cours ou une autre activité pédagogique suivie dix ans ou moins avant la date de la demande d'admission.

B. Bases de reconnaissance

Dans le cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme, de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée pour un cours réussi avec une note inférieure à B- ou une note équivalente au 2,7 de l'Université de Montréal ou sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

Le nombre total de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert entre deux programmes est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme dans lequel l'étudiant demande à être admis.

Pour des cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme, l'équivalence accordée ne peut pas dépasser le cinquième des crédits du programme auquel l'étudiant s'inscrit.

Le nombre total de crédits accordés par exemption et équivalence ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme sauf dans des cas très exceptionnels où il peut atteindre les 2/3 des crédits du programme.

L'exemption de trimestres ne peut être accordée que par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur la recommandation du doyen.

C. Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une équivalence, apparaît au bulletin, mais l'indication équivalence (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

Cependant, si l'équivalence vise un cours et que ce cours :

i) a été réussi à l'Université de Montréal;

ii) n'a pas servi à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme ou à l'admission à un programme;

iii) a été suivi trois ans au plus avant l'admission;

la note est transférée au bulletin de l'étudiant pour le programme auquel il est admis. Cette note entre alors dans le calcul de la moyenne du nouveau programme.

b) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une exemption, apparaît au bulletin, mais l'indication exemption (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Ententes interuniversitaires

La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de l'étudiant. Elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Les cours suivis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales sont portés au bulletin, avec la mention équivalence (EQV).

13. Statut étudiant plein temps ou demi-temps

Le candidat qui présente une demande d'admission doit indiquer s'il entend poursuivre ses études à plein temps ou à demi-temps. Dans ce dernier cas, il doit tenir compte des articles 51 (au deuxième cycle) ou 77 (au doctorat).

Les études à plein temps sont celles que l'étudiant poursuit en s'y consacrant entièrement. Dans le calcul du nombre minimal de trimestres requis pour l'obtention d'un grade, chaque trimestre auquel un candidat est inscrit à demi-temps compte pour la moitié d'un trimestre.

Le candidat peut être admis à plein temps à tout programme.

Le candidat peut être admis à demi-temps à tout programme, sauf si des exigences particulières du programme requièrent des études à plein temps.

Dans les programmes conduisant à un diplôme ou à un certificat, ou dans certains programmes désignés par le Conseil de la Faculté, le candidat peut être admis à temps partiel selon une modalité autre que celle du demi-temps. Aux fins de ces programmes, le Conseil de la Faculté peut étendre la scolarité maximale.

SECTION IV – Inscription et annulation de l'inscription

14. Première inscription, plan global d'études et restriction à l'inscription

Au moment de sa première inscription dans un programme, l'étudiant doit soumettre un plan global d'études dans lequel sont définies les modalités de réalisation de son programme. Il doit faire approuver ce plan global d'études par le doyen, après consultation du directeur de recherche, lorsque celui-ci est nommé.

L'étudiant admis doit s'inscrire au début de chaque trimestre suivant la procédure et dans les délais qui lui sont indiqués; un avis d'admission n'est pas une inscription. Il doit au préalable faire approuver son choix de cours pour le trimestre par le doyen.

L'étudiant régulier s'inscrit à un programme; l'étudiant libre ou l'étudiant visiteur s'inscrit à des cours ou à des activités.

Un étudiant ne peut pas être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade, sauf si le doyen l'y autorise.

15. Annulation d'inscription

L'étudiant qui désire annuler son inscription doit faire parvenir un avis écrit au doyen et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention abandon (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient au moins un mois avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre. Son inscription est ensuite annulée automatiquement et la mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin de notes en regard des cours non complétés.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission conformément au deuxième alinéa de l'article 11.

SECTION V – Modifications, abandon de cours et changement de programme

16. Modification du choix de cours ou de l'inscription

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours ou son inscription doit présenter une demande écrite et motivée, au plus tard quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre. Le doyen décide de la demande.

17. Modification d'option

L'étudiant qui désire modifier son option à l'intérieur du programme où il est inscrit doit présenter une demande écrite et motivée à cet effet. Le doyen décide de la demande.

18. Modification du plan global d'études

L'étudiant qui désire modifier son plan global d'études doit le faire au moment de l'inscription trimestrielle. Le nouveau plan global d'études doit être approuvé par le doyen.

19. Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire abandonner un cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen décide de la demande.

À défaut d'une telle autorisation, ce cours reste inscrit au bulletin de notes de l'étudiant et celui-ci se voit attribuer la note F à toutes les évaluations auxquelles il ne s'est pas soumis.

20. Changement de programme

L'étudiant qui désire changer de programme doit présenter une nouvelle demande d'admission.

SECTION VI – Modes d'évaluation

21. Les modes d'évaluation suivants peuvent être utilisés par un professeur : travaux, examens ou observation de la performance.

22. Évaluation par mode de travaux

L'évaluation par mode de travaux porte sur l'ensemble des travaux imposés à l'étudiant pendant la durée du cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, le rapport et l'évaluation doivent être individuels.

23. Évaluation par mode d'examens

L'évaluation par mode d'examens donne lieu à une ou à plusieurs épreuves, écrites ou orales. S'il n'y a qu'une épreuve orale, elle doit avoir lieu en présence d'un témoin désigné par le doyen.

24. Responsabilité de l'évaluation

Les modalités de l'évaluation sont déterminées par le professeur responsable du cours et approuvées par le doyen.

25. Information relative à l'évaluation

Au début de chaque cours, le professeur fournit le plan de cours et informe ses étudiants des modes d'évaluation du cours.

26. Absence à une évaluation

La note F est attribuée à l'étudiant qui :

a) étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale;

b) ne se présente pas à une séance d'évaluation par mode d'examens ou ne remet pas à la date fixée par le professeur un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours, à moins que, dans les huit jours, il ne justifie par écrit, pour un motif jugé valable, son absence ou son retard auprès du doyen.

27. Absence à un examen périodique pour un motif valable

Si l'étudiant est absent à un examen périodique pour un motif jugé valable, cet examen est exclu de l'évaluation du cours.

Par motif valable, on entend un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure ou une maladie attestée par un certificat médical.

28. Absence à un examen final pour un motif valable

En cas d'absence à un examen final pour un motif jugé valable, l'étudiant doit subir cet examen à une session spéciale dont la date est fixée par le doyen.

29. Retard à remettre un travail

En cas de retard, pour un motif jugé valable, à remettre un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours, l'étudiant doit remettre celui-ci dans le délai fixé par le doyen après consultation du professeur. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

30. Système de notation

30.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

A+ = 4,3	A = 4	A- = 3,7	correspondant à excellent
B+ = 3,3	B = 3	B- = 2,7*	correspondant à bon
C+ = 2,3	C = 2**		correspondant à passable

* note minimale de passage dans un programme

** note minimale de passage dans un cours

30.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative de l'étudiant est calculée en pondérant le résultat obtenu dans chaque cours du programme suivi par le nombre de crédits attribués à ce cours. Les crédits et les résultats des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

31. Comité d'études supérieures

Un Comité d'études supérieures doit être formé dans chaque faculté, département ou programme interdisciplinaire. Il doit être composé d'au moins trois professeurs. Le doyen doit être informé une fois l'an, à la date qu'il fixe, de la composition du comité relevant d'un département ou d'une direction de programme interdisciplinaire. À défaut, il procède lui-même à la formation du comité.

Le Comité d'études supérieures est responsable des aspects académiques des affaires étudiantes, de la qualité de l'environnement de formation et du bon déroulement des études.

Le Comité d'études supérieures effectue le suivi des étudiants selon les dispositions pertinentes du règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et s'assure que les objectifs de formation sont partagés par les membres du corps professoral et les étudiants et que la manière de les atteindre s'appuie sur des pratiques favorisant la réussite des études.

De plus, les responsabilités du Comité d'études supérieures peuvent comprendre :

– le recrutement, l'admission et l'inscription des étudiants;
– l'application des politiques locales de soutien financier aux étudiants;
– l'accueil des nouveaux étudiants et leur intégration aux milieux de formation;
– l'évaluation des étudiants.

Il fait rapport de l'évolution de ses travaux au moins une fois par an à l'Assemblée départementale ou au Conseil de faculté.

32. Seconde évaluation

32.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu du programme en conformité des articles 59 et 88, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit à une seconde évaluation.

Les modalités de seconde évaluation sont : la reprise de l'examen, la reprise du cours, la substitution de cours ou tout autre forme d'évaluation jugée adéquate.

Pour les cours constitutifs d'un programme, les modalités de seconde évaluation sont déterminées par le doyen.

A. Cours obligatoire

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise.

B. Cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise.

C. Cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours au choix, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

32.2 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées à son bulletin.

Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note qui ne peut être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

33. Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul des crédits, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

34. Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute autre participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, d'un mémoire ou d'une thèse est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

35. Note finale

Le Comité d'études supérieures examine les résultats des évaluations de l'étudiant ainsi que le rendement global de celui-ci par rapport à l'état d'avancement de ses travaux. Après consultation du professeur responsable de chaque cours et du directeur de recherche, le comité peut :

a) approuver ou établir, pour chaque cours, la note finale qui sera inscrite au bulletin de l'étudiant;

b) recommander au doyen d'autoriser l'étudiant à s'inscrire au trimestre suivant, de mettre fin à la candidature de celui-ci – selon les articles 59g) pour la maîtrise et 88i) pour le doctorat – ou de lui accorder un trimestre de probation.

L'étudiant peut demander une révision de cette décision au Comité d'appel prévu à l'article 42.

36. Réussite à un cours

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins la note C pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à C entraîne un échec à ce cours.

SECTION VII – Révision et révision exceptionnelle de l'évaluation

37. Communication des copies d'examen et révision de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables qui suivent la date la plus tardive soit de l'affichage soit de l'expédition des résultats, à la communication de ses copies d'examens et de dissertations, selon la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin. L'étudiant peut, dans les cinq jours ouvrables suivants, demander la révision de cette évaluation en adressant une demande écrite et motivée au doyen.

Si la demande est accueillie, le professeur en est immédiatement informé. Ce dernier doit réviser l'évaluation; qui peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Au plus tard trente jours après avoir reçu la demande, le professeur transmet sa décision écrite et motivée au doyen, qui en informe alors l'étudiant.

38. Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire qu'une injustice a été commise au moment de la révision de l'évaluation peut, dans les quinze jours qui suivent l'expédition des résultats de cette révision, soumettre une demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen.

La décision doit être rendue après consultation du responsable du cours. La décision de rejeter la requête est rendue par écrit avec motifs à l'appui. Lorsque la requête est accueillie, un comité de révision exceptionnelle formé de trois membres est constitué. Ce comité peut demander l'avis de toute personne qu'il juge bon de consulter et doit entendre l'étudiant, le responsable du cours, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme, s'ils en font la demande.

Le Comité de révision exceptionnelle peut maintenir l'évaluation, la diminuer ou la majorer. Sa décision est sans appel.

Le Comité de révision exceptionnelle peut aussi faire au doyen toute recommandation qu'il juge pertinente.

La décision est communiquée au doyen au plus tard quarante-cinq jours après que le comité a été saisi de la demande; le doyen en informe alors l'étudiant.

SECTION VIII – Grades

39. Équivalence d'études et durée minimale de l'inscription

Pour obtenir un grade de l'Université de Montréal, l'étudiant qui a bénéficié exceptionnellement d'équivalences pour des études accomplies dans un autre établissement doit avoir été inscrit à l'Université de Montréal durant au moins deux trimestres à temps plein ou l'équivalent, et y avoir obtenu au moins le tiers des crédits du programme auquel il a été admis.

40. Octroi et annulation de grades

Le grade est conféré par le Conseil de l'Université sur recommandation du Conseil de la faculté à l'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences du programme.

Le grade, le diplôme, le certificat ou l'attestation décerné par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est nul.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen.

SECTION IX – Dispositions particulières relatives à l'admission et à l'inscription

41. Admission et inscription basées sur des faux ou des manœuvres frauduleuses

L'admission ou l'inscription basée sur des faux ou des manœuvres frauduleuses est nulle.

42. Comité d'appel de la décision du doyen

Lorsque le doyen, sur recommandation du Comité d'études supérieures, met fin, en vertu de l'article 35, à l'inscription de l'étudiant au trimestre suivant parce que le rendement de celui-ci n'est pas jugé satisfaisant, un comité spécial du conseil de la faculté peut, après enquête au cours de laquelle il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre, confirmer ou infirmer la décision du doyen. La décision du comité est sans appel.

Chapitre III – Dispositions applicables aux programmes de 2e cycle

SECTION X – Intitulés des diplômes des programmes de deuxième cycle et sigles

43. L'Université offre des programmes conduisant aux grades et aux diplômes de deuxième cycle dont la liste paraît à l'annexe A.

SECTION XI – Conditions d'admissibilité

44. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme de deuxième cycle, le candidat doit :

a) satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites à la section II du présent règlement;

b) être titulaire d'un diplôme ou d'un grade de premier cycle de l'Université de Montréal, ou être titulaire d'un diplôme ou d'un grade de premier cycle jugé équivalent par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen, selon le cas;

c) dans le cas d'une candidature à un programme de maîtrise avec mémoire, accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche; le choix du directeur de recherche est fait conformément aux dispositions décrites à la section XIV.

45. Pour être admissible à un programme de maîtrise, le candidat doit en outre :

a) avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 pour un diplôme de premier cycle de l'Université de Montréal ou

b) avoir obtenu une moyenne jugée équivalente par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen, selon le cas, pour un diplôme de premier cycle d'une autre université ou

c) avoir complété des études équivalentes ou

d) détenir, de l'avis du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou du doyen, selon le cas, une expérience équivalente. Dans ce dernier cas, l'admission est faite aux conditions déterminées par le doyen concerné, qui peuvent prendre la forme d'un régime d'études particulier, et notamment comprendre des exigences particulières pour la réussite des cours du programme auquel le candidat s'inscrit. Ce régime peut, à tous égards, être plus exigeant que le régime ordinaire.

SECTION XIA – Microprogrammes et diplômes d'études supérieures spécialisées

45.1 Éléments constitutifs

Un microprogramme comporte normalement de douze à dix-huit crédits, alors que le diplôme d'études supérieures spécialisées en comporte trente.

Le microprogramme est composé exclusivement de cours, alors que le diplôme d'études supérieures spécialisées peut être composé de cours, de stages et de travaux dirigés faisant l'objet de rapports.

45.2 Scolarité

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre pour un microprogramme et de deux trimestres pour un diplôme d'études supérieures spécialisées.

La scolarité maximale exigée est de trois ans à compter de la première inscription pour un microprogramme, de quatre ans pour un diplôme d'études supérieures spécialisées. Dans le calcul de la scolarité, les trimestres de préparation ne sont pas comptés, mais les trimestres de suspension ou de non-inscription le sont.

Ces dispositions s'appliquent à moins que le règlement propre à un microprogramme ou à un diplôme d'études supérieures spécialisées n'y déroge.

45.3 Inscription

À moins de disposition contraire, l'inscription à temps partiel est possible dans tout microprogramme ou diplôme d'études supérieures spécialisées. L'étudiant n'est par ailleurs pas tenu de s'inscrire à chaque trimestre. L'absence d'inscription pendant quatre trimestres consécutifs met fin à la candidature. Quelles que soient cependant les modalités d'inscription choisies par l'étudiant, la durée maximale de sa scolarité demeure inchangée.

45.4 Suspension et prolongation

L'étudiant n'étant pas tenu de s'inscrire à chaque trimestre, les dispositions de l'article 49, en matière de suspension d'inscription, ne s'appliquent pas aux microprogrammes et aux diplômes d'études supérieures spécialisées.

La scolarité ne peut cependant être prolongée, à moins de circonstances exceptionnelles, auquel cas elle ne peut l'être que pour un an au plus.

45.5 Passage du microprogramme au diplôme d'études supérieures spécialisées ou du diplôme d'études supérieures spécialisées à la maîtrise

Lorsque, dans un même domaine de spécialisation, sont offerts à la fois deux des trois programmes suivants : un microprogramme, un diplôme d'études supérieures spécialisées et une maîtrise, l'étudiant inscrit à l'un peut demander d'être admis à l'autre de spécialisation plus poussée et obtenir, le cas échéant, le transfert intégral des cours déjà suivis, qui deviennent ainsi partie intégrante de sa nouvelle scolarité.

Lorsqu'un microprogramme ou un diplôme d'études supérieures spécialisées peut mener à la maîtrise, le seuil d'admissibilité applicable au changement de programme vers la maîtrise ne peut être inférieur à 3,0, conformément à l'article 45.

SECTION XII – Programmes de maîtrise

46. Éléments constitutifs d'un programme de maîtrise

Un programme de maîtrise comporte normalement quarante-cinq crédits.

Le programme peut être composé de cours, de stages et de travaux dirigés faisant l'objet de rapports, ainsi que d'un mémoire.

47. Cours imposés et modification du plan global d'études

A. Cours imposés

Le doyen peut imposer des cours à un candidat lorsque la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il demande son admission. Ces cours s'ajoutent au programme. La réussite de ces cours peut être assujettie à des exigences supérieures aux exigences usuelles.

B. Cours complémentaires et scolarité minimale normale

Dans le cas où cet ajout n'excède pas neuf crédits, les cours sont incorporés au programme de maîtrise de l'étudiant à titre de cours complémentaires; la scolarité minimale n'est alors pas prolongée.

C. Cours préparatoires et scolarité minimale prolongée

Dans le cas où cet ajout excède neuf crédits, les cours sont considérés comme des cours préparatoires; la scolarité minimale peut alors être prolongée d'un ou de deux trimestres.

D. Modification du plan global d'études

L'étudiant peut demander une modification de son plan global d'études en conformité avec l'article 18.

48. Cours hors programme

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours qui ne sont pas exigés pour son programme, ces cours paraissent à sa fiche d'inscription et à son bulletin de notes à titre de cours hors programme. Selon que l'étudiant aura choisi de se soumettre ou non à l'évaluation prévue pour ce cours, le bulletin mentionnera la note obtenue ou indiquera que le cours a été suivi sans évaluation.

L'inscription à ces cours doit être approuvée, sur avis du directeur de recherche, par le doyen, qui peut en limiter le nombre.

Les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

SECTION XIII – Scolarité de maîtrise

49. Scolarité minimale, lieu de la scolarité et inscription au programme

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres. Elle se déroule à l'Université de Montréal ou en un lieu autorisé par celle-ci.

Une fois qu'il a terminé la scolarité minimale imposée par son programme, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques de son programme, l'étudiant s'inscrit en rédaction jusqu'au dépôt de son mémoire de maîtrise, de son rapport de stage ou de son travail dirigé, après quoi il s'inscrit en évaluation-correction jusqu'à évaluation finale par le jury.

50. Exception

À la demande d'un étudiant, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 46, non seulement accorder des équivalences pour des cours ou autres activités pédagogiques ou professionnelles, mais encore réduire la scolarité. L'exemption de trimestre ne peut cependant être accordée que par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur la recommandation du doyen.

51. Scolarité maximale d'un programme de maîtrise

La scolarité maximale pour un programme de maîtrise est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

52. Suspension

L'étudiant peut demander une suspension de son inscription pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le doyen. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité.

53. Prolongation et prolongation exceptionnelle

Après consultation du directeur de recherche, le doyen peut accorder à un étudiant une prolongation d'un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme. Pour des raisons exceptionnelles, cette période peut être allongée d'au plus un an.

SECTION XIV – Directeur de recherche

54. Moment ultime pour l'acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche

Avant la fin du premier trimestre de sa scolarité, l'étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire doit s'assurer qu'un professeur affecté aux études supérieures, et dont le choix a été agréé par le doyen, accepte de le diriger dans son travail de recherche.

Pour des motifs agréés par le doyen, un trimestre de prolongation peut être accordé à l'étudiant qui n'a pas de directeur à la fin du premier trimestre de sa scolarité.

La candidature de l'étudiant prend fin si, à la fin du deuxième trimestre de sa scolarité, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger. Dans l'établissement de cette échéance, les trimestres de préparation et de suspension sont exclus.

55. Changement de directeur de recherche

Après consultation du directeur de recherche, le doyen peut, sur demande motivée de l'étudiant et si l'intérêt de ce dernier l'exige, autoriser celui-ci à changer de directeur de recherche.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger.

56. Cessation de direction de recherche

Le doyen peut, pour des raisons sérieuses, autoriser un professeur à cesser de diriger les travaux de recherche d'un étudiant.

Des mesures doivent être prises pour aider l'étudiant à trouver un nouveau directeur de recherche.

En cas de litige à la suite de l'impossibilité de trouver une solution à ce sujet, le dossier est soumis au doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, dont la décision est sans appel.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger.

57. Droit de vote du directeur et du codirecteur de recherche

Dans le cas où l'étudiant est dirigé par un directeur et un codirecteur, une seule voix est comptée au moment d'un vote par lequel les deux ont à se prononcer sur un aspect de la scolarité de l'étudiant.

SECTION XV – Modalités d'évaluation et fin de la candidature

58. Modalités d'évaluation

L'étudiant régulier doit se soumettre aux évaluations prévues pour le programme auquel il est inscrit. Le doyen en fixe la date.

59. Fin de la candidature

La candidature à la maîtrise prend fin et l'étudiant est exclu du programme dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours préparatoires, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées en vertu de l'article 47, le cas échéant;

b) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours de son programme de maîtrise proprement dit, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées selon l'article 11 ou l'article 45;

c) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours préparatoires;

d) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours de son programme de maîtrise proprement dit;

e) si l'étudiant subit un échec à l'occasion d'une seconde évaluation;

f) si l'étudiant n'a pas de directeur de recherche conformément aux dispositions décrites à la section XIV;

g) si le doyen accepte la recommandation du Comité d'études supérieures de ne pas réinscrire l'étudiant et que, dans le cas où la décision est portée en appel, celle-ci est maintenue;

h) si l'étudiant inscrit à plein temps, n'ayant pas bénéficié d'une prolongation prévue à l'article 53, n'a pas déposé son mémoire ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai maximal de six trimestres (deux ans) à compter de la date de son inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation; dans le cas d'un étudiant inscrit à demi-temps le délai maximal est de neuf trimestres (trois ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation;

i) si le mémoire de l'étudiant a fait l'objet d'une demande de corrections et que celui-ci n'a pas déposé la deuxième version dans le délai accordé;

j) si le mémoire de l'étudiant est refusé par les membres du jury à la majorité des voix;

k) si les membres du jury attribuent une note inférieure à C au rapport de stage ou au travail dirigé ou le refusent.

60. Modalités de la seconde évaluation

Les modalités de la seconde évaluation doivent être conformes aux exigences du règlement pédagogique régissant ce cours; elles sont fixées par le doyen sur recommandation du professeur responsable du cours dans lequel l'étudiant a subi cet échec.

En cas de seconde évaluation, seule la dernière note, qui ne peut cependant être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

SECTION XVI – Mémoire

61. Sujet de mémoire

A. Enregistrement du sujet

Avant la fin du deuxième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit enregistrer son sujet de mémoire au secrétariat de la faculté, du département ou du programme intéressé. Le sujet doit être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le doyen.

B. Modification du sujet

L'étudiant qui désire modifier son sujet de mémoire doit en faire la demande au doyen après avoir obtenu l'accord de son directeur de recherche.

62. Mémoire

Le mémoire de maîtrise doit démontrer que le candidat possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail.

63. Langue d'usage pour la rédaction du mémoire

Le mémoire doit être rédigé en français. Cependant, le doyen peut autoriser l'étudiant à présenter son mémoire dans une langue autre que le français en raison des études antérieures ou des objectifs du programme d'études et de recherche de celui-ci. Normalement, cette demande est présentée au moment de l'admission.

Le doyen peut aussi, au moment de l'admission obliger l'étudiant à présenter son mémoire dans une langue autre que le français, lorsqu'il estime que les études de ce dernier dans les domaines littéraire, philologique ou linguistique l'exigent.

64. Conformité aux normes de présentation

Le mémoire doit être conforme aux normes et aux directives de la Faculté des études supérieures et postdoctorales concernant la rédaction et la présentation des mémoires publiés dans la dernière édition du *Guide de présentation des mémoires et des thèses*.

65. Examen du mémoire et composition du jury

L'examen du mémoire est fait par un jury composé de trois membres, dont un président-rapporteur. Les membres du jury sont désignés par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur recommandation du doyen, à moins que, dans le cas d'une faculté départementalisée, le doyen n'ait délégué ce pouvoir au doyen de la faculté intéressée. Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Normalement, le directeur de recherche est invité à faire partie du jury, mais il ne peut en être le président. Le jury peut également convoquer l'étudiant afin de l'interroger sur son travail.

66. Rôle du jury

Le jury peut :

a) accepter le mémoire ou

b) le retourner à l'étudiant et permettre à celui-ci de le présenter à nouveau, une seule fois, après corrections, au plus tard dans les six mois qui suivent la date où la décision lui a été communiquée ou

c) le refuser.

Pour que le mémoire soit accepté ou refusé, la décision du jury prise collectivement et après délibération doit être majoritaire. Toutefois, à la demande du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou du doyen de la faculté intéressée, selon le cas, le jury peut réviser sa décision.

SECTION XVII – Stages et travaux dirigés

67. Évaluation du rapport de stage ou du travail dirigé et composition du jury

Lorsque le programme de l'étudiant comprend un stage ou un travail dirigé, le rapport de cette activité doit être présenté dans un délai maximal de trois mois après la fin de celle-ci; ce rapport est évalué par un jury d'au moins deux membres, nommés par le doyen. Le directeur du stage, du travail dirigé ou le superviseur de l'expérience-terrain peut être invité à faire partie du jury.

67.1 Délais de l'évaluation

Lorsque le programme exige de l'étudiant un rapport de stage sujet à une évaluation spécifique, celle-ci doit être versée au dossier dans les délais stipulés par le programme.

67.2 Conformité du rapport de stage et du travail dirigé

Le rapport doit être conforme aux exigences du programme quant à la rigueur de la recherche qu'il présente et démontrer, le cas échéant, que l'étudiant possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail. Les rapports de stage et de travaux dirigés doivent être conformes aux normes et aux directives élaborées par le doyen. Pour l'évaluation des stages, le jury peut, le cas échéant, tenir compte de la compétence clinique, des attitudes professionnelles, et du comportement de l'étudiant en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

67.3 Fin de la candidature

La candidature prend fin quand le jury refuse le rapport de stage ou le travail dirigé ou quand le jury attribue une note totale inférieure à C pour le stage ou le travail dirigé. La note attribuée par le jury, le cas échéant, n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.

En conformité avec les articles 36 et 59, l'évaluation attribuant à l'étudiant une note totale inférieure à C met fin à la candidature.

SECTION XVIII – Règlement propre à chaque programme

68. Des exigences particulières peuvent être fixées par le règlement propre à chaque programme.

Chapitre IV – Dispositions applicables aux programmes de doctorat

SECTION XIX – Intitulés des diplômes et sigles

69. L'Université offre des programmes conduisant aux grades de doctorat dont la liste paraît à l'annexe B.

SECTION XX – Conditions d'admissibilité

70. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme de doctorat, le candidat doit :

a) satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites à la section II du présent règlement;

b) être titulaire d'un grade équivalant à la maîtrise de l'Université de Montréal obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3, ou

attester d'une formation jugée équivalente par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen, selon le cas;

c) dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et être autorisé par le doyen à s'inscrire à un programme spécial de doctorat selon le cas;

d) présenter l'esquisse d'un projet de recherche;

e) accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche; le choix du directeur de recherche est fait conformément aux dispositions décrites à la section XXIII.

71. Passage de la maîtrise au doctorat et exemption de mémoire

Malgré l'alinéa b) de l'article 70, un candidat à la maîtrise, dont le dossier est de très bonne qualité peut être admis par le doyen à un programme de doctorat sans avoir à soumettre le mémoire requis pour l'obtention de la maîtrise.

72. Octroi du grade de maîtrise (cf. art. 70c et 71)

L'étudiant admis en vertu de l'article 70c ou l'étudiant qui s'est prévalu de l'article 71 et qui :

a) a réussi tous les cours exigés au niveau du doctorat,

b) a complété la scolarité minimale du doctorat et

c) a réussi l'examen général de synthèse

peut, sur demande au doyen, obtenir le grade de maîtrise s'il abandonne ses études de doctorat. Il doit se conformer aux modalités administratives fixées par l'Université.

Si l'étudiant n'a pas rempli l'une ou l'autre des conditions énumérées ci-dessus, le doyen peut, sur recommandation du Comité des études supérieures, imposer à l'étudiant les modalités requises pour permettre à celui-ci d'obtenir le grade de maîtrise.

SECTION XXI – Programme

73. Éléments constitutifs d'un programme de doctorat

Un programme de doctorat comporte normalement quatre-vingt-dix crédits.

74. Un programme de doctorat comporte un minimum de soixante crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme peut être composé de cours, de stages et de travaux dirigés faisant l'objet de rapports ainsi que d'une thèse.

75. Cours imposés et modification du plan global d'études

A. Cours imposés

Le doyen peut imposer des cours à un candidat lorsqu'il juge que la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il demande son admission. Ces cours s'ajoutent au programme. Le doyen peut imposer pour la réussite de ces cours des exigences particulières, supérieures aux exigences usuelles.

B. Cours complémentaires et scolarité minimale normale

Dans le cas où cet ajout n'excède pas neuf crédits, les cours sont incorporés au programme de doctorat de l'étudiant à titre de cours complémentaires; la scolarité minimale n'est alors pas prolongée.

C. Cours préparatoires et scolarité minimale prolongée

Dans le cas où cet ajout excède neuf crédits, les cours sont considérés comme des cours préparatoires; la scolarité minimale peut alors être prolongée d'un ou deux trimestres.

D. Modification du plan global d'études

L'étudiant peut demander une modification de son plan global d'études en conformité avec l'article 18.

76. Cours hors programme

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours qui ne sont pas exigés pour son programme, ces cours paraissent à sa fiche d'inscription et à son bulletin de notes à titre de cours hors programme. Le bulletin mentionnera la note obtenue ou indiquera que le cours a été suivi sans évaluation, selon que l'étudiant aura choisi de se soumettre ou non à l'évaluation.

L'inscription à ces cours doit être approuvée sur avis du directeur de recherche, par le doyen, qui peut en limiter le nombre.

SECTION XXII – Scolarité

77. Scolarité minimale, lieu de la scolarité et inscription au programme

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (deux ans); cette scolarité se fait normalement à plein temps.

Un minimum de trois trimestres à plein temps est requis, soit à l'Université de Montréal, soit en un lieu autorisé par celle-ci. Le doyen peut, pour des raisons jugées sérieuses, dispenser un étudiant de l'obligation d'effectuer un minimum de trois trimestres à plein temps.

Une fois qu'il a terminé la scolarité minimale imposée par son programme, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques, constitutifs de son programme d'études, l'étudiant s'inscrit en rédaction de thèse jusqu'au dépôt de celle-ci, après quoi il s'inscrit en évaluation-correction jusqu'à évaluation finale par le jury.

78. Exception

À la demande d'un étudiant, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 77, non seulement accorder des équivalences pour des cours, mais encore réduire la scolarité.

L'exemption de trimestre ne peut cependant être accordée que par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur recommandation du doyen.

7. Scolarité maximale d'un programme de doctorat

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de dix-huit trimestres (six ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

80. Suspension

L'étudiant peut demander une suspension de son inscription pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le doyen. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. Il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

81. Prolongation et prolongation exceptionnelle

Après consultation du directeur de recherche, le doyen peut accorder à un étudiant une prolongation d'un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme. Pour des raisons exceptionnelles, cette période peut être allongée d'au plus un an.

SECTION XXIII – Directeur de recherche

82. Acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche

A. En cours d'admission

Avant d'admettre un candidat, le doyen doit s'assurer qu'un professeur affecté aux études supérieures accepte d'être le directeur de recherche de l'étudiant.

B. Moment ultime pour l'acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche

Toutefois, pour des motifs agréés par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou par le doyen, selon le cas, le candidat peut être admis à la condition qu'avant la fin du deuxième trimestre de sa scolarité un directeur de recherche accepte de le diriger. La candidature de l'étudiant prend fin si cette condition n'est pas remplie. Dans l'établissement de cette échéance, les trimestres de préparation et de suspension sont exclus.

83. Changement de directeur de recherche

Après consultation du directeur de recherche, le doyen peut, sur demande motivée et si l'intérêt de l'étudiant l'exige, l'autoriser à changer de directeur de recherche.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger.

84. Cessation de direction de recherche

Le doyen ou l'autorité compétente peut, pour des raisons jugées sérieuses, autoriser un professeur à cesser de diriger les travaux de recherche d'un étudiant.

Dans ce cas, des mesures doivent être prises pour aider l'étudiant à trouver un nouveau directeur de recherche.

En cas de litige à la suite de l'impossibilité de trouver une solution à ce sujet, le dossier est soumis au doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales dont la décision est sans appel.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger.

85. Droit de vote du directeur et du codirecteur de recherche

Dans le cas où l'étudiant est dirigé par un directeur et un codirecteur, une seule voix est comptée au moment d'un vote par lequel les deux ont à se prononcer sur un aspect de la scolarité de l'étudiant.

SECTION XXIV – Modalités d'évaluation, examen général de synthèse et fin de la candidature

86. Modalités d'évaluation

L'étudiant régulier doit se soumettre aux évaluations prévues pour le programme auquel il est inscrit. Le doyen en fixe la date.

87. Examen général de synthèse

A. Éléments constitutifs et moment ultime de l'examen général de synthèse

L'étudiant inscrit à plein temps ou à demi-temps doit, à moins que l'examen n'ait été ajourné, avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul établissant cette échéance. Exceptionnellement, et sur demande motivée de l'étudiant avant cette échéance, le doyen peut prolonger celle-ci d'une période n'excédant pas un trimestre. L'examen de synthèse ne comporte aucune valeur en crédits.

B. Date de l'examen général de synthèse

L'examen général de synthèse se tient aux dates fixées par le doyen.

C. Composition du jury de l'examen général de synthèse

Cet examen a lieu devant un jury normalement constitué de trois membres, dont un président, nommés par le doyen.

D. Examen général de synthèse

Par l'examen général de synthèse, l'étudiant doit faire preuve d'une bonne connaissance de son champ d'études et d'une connaissance approfondie de la matière dans laquelle il se spécialise.

E. Résultat de l'examen général de synthèse ou ajournement

Le jury peut, à la majorité des voix, déclarer que l'étudiant a réussi, ou qu'il a échoué à l'ensemble de l'examen, ou encore ajourner une seule fois cet examen; en ce cas, le délai accordé par le jury ne peut dépasser six mois. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

Cependant, le jury peut, à l'unanimité des voix, déclarer que le candidat a échoué l'examen après en avoir subi, soit la partie écrite, soit la partie orale.

88. Fin de la candidature

La candidature au doctorat prend fin et l'étudiant est exclu du programme dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours préparatoires, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées en vertu de l'article 75;

b) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours de son programme de doctorat proprement dit ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées selon l'article 11 ou l'article 75;

c) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours préparatoires;

d) si l'étudiant subit un échec à l'occasion d'une seconde évaluation de ses cours préparatoires;

e) si l'étudiant subit un échec à un cours de son programme de doctorat proprement dit;

f) si l'étudiant n'a pas subi son examen général de synthèse à la fin du sixième trimestre de sa scolarité de doctorat, sauf si l'examen a été ajourné selon les modalités prévues à l'article 84;

g) si l'étudiant échoue à l'examen général de synthèse;

h) si l'étudiant n'a pas de directeur de recherche conformément aux dispositions décrites à la section XXIII;

i) si le doyen ou l'autorité compétente accepte la recommandation du Comité d'études supérieures de ne pas réinscrire l'étudiant et que, dans le cas où la décision est portée en appel, celle-ci est maintenue;

j) si l'étudiant inscrit à plein temps, n'ayant pas bénéficié d'une prolongation prévue à l'article 81, n'a pas déposé sa thèse ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai maximal de quinze trimestres (cinq ans) à compter de la date de son inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation; dans le cas d'un étudiant inscrit à demi-temps, le délai maximal est de dix-huit trimestres (six ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation;

k) si la thèse de l'étudiant a fait l'objet d'une demande de corrections et que celui-ci n'a pas déposé la deuxième version dans le délai accordé;

l) si la thèse de l'étudiant est refusée en conformité avec les articles 95 à 100;

m) si les membres du jury attribuent une note inférieure à C au rapport du stage ou au travail dirigé ou le refusent.

89. Les modalités de la seconde évaluation

Les modalités de la seconde évaluation doivent être conformes aux exigences du règlement pédagogique régissant ce cours; elles sont fixées par le doyen sur recommandation du professeur responsable du cours.

En cas de seconde évaluation, seule la dernière note, qui ne peut cependant être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

SECTION XXV – Thèse

90. Sujet de la thèse

A. Enregistrement du sujet

Avant la fin du troisième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse au secrétariat de la faculté intéressée, du département ou du programme. Le sujet doit être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le doyen.

B. Modification du sujet

L'étudiant qui désire modifier son sujet de thèse doit en faire la demande au doyen après avoir obtenu l'accord de son directeur de recherche.

91. Thèse

La thèse doit faire état de travaux de recherche qui apportent une contribution importante à l'avancement des connaissances.

92. Langue d'usage pour la rédaction de la thèse

La thèse doit être rédigée en français. Cependant, le doyen peut autoriser l'étudiant à présenter sa thèse dans une langue autre que le français en raison de ses études antérieures ou des objectifs du programme d'études et de recherche de celui-ci. Cette demande est normalement présentée au moment de l'admission.

Le doyen peut aussi, au moment de l'admission, obliger l'étudiant à présenter sa thèse dans une langue autre que le français, lorsqu'il estime que les études de ce dernier dans les domaines littéraire, philologique ou linguistique l'exigent.

93. Conformité aux normes de présentation

La thèse doit être conforme aux normes et aux directives de la Faculté des études supérieures et postdoctorales concernant la rédaction et la présentation des thèses publiées dans la dernière édition du *Guide de présentation des mémoires et des thèses*.

94. Examen de la thèse et composition du jury

L'examen de la thèse est fait par un jury composé d'un président-rapporteur et de trois membres; l'un de ces membres au moins est choisi en dehors de l'Université. Les membres du jury sont désignés par le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, sur recommandation du doyen, à moins que, dans le cas d'une faculté départementalisée, le doyen n'ait délégué ce pouvoir au doyen de la faculté. Ce pouvoir ne peut être délégué en ce qui concerne la formation des jurys de cotutelle de thèse.

Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Le directeur de recherche du candidat est invité à être membre du jury, mais il ne peut en être le président. En cas de refus ou d'incapacité, le directeur de recherche est remplacé par un autre professeur de l'Université de Montréal.

95. Soutenance; premier jury

Le jury peut :

a) accepter la thèse pour la soutenance ou

b) la retourner à l'étudiant et permettre à celui-ci de la présenter à nouveau, une seule fois, après corrections, dans le délai fixé par le jury; le délai accordé ne doit pas dépasser un an.

Cette décision du jury est prise collectivement, après délibération, à la majorité des voix.

La candidature prend fin si le premier jury, à l'unanimité, refuse la thèse avant la soutenance.

Lorsque le jury n'a pas demandé de corrections avant la soutenance, il peut le faire à la suite de la soutenance.

96. Date et modalités de la soutenance

Sur décision favorable du jury, le doyen, après vérification de la conformité de la thèse aux normes de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et, s'il y a lieu, du fait que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le doyen ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen de la faculté intéressée, selon le cas, pourvoit à son remplacement.

La soutenance est publique, à moins que selon le cas, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ou le doyen de la faculté intéressée, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

97. Décision du jury

Après la soutenance, la décision du jury doit être unanime pour que la thèse soit acceptée. Toutefois, à la demande du doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ou du doyen de la faculté intéressée, selon le cas, le jury peut réviser sa décision.

La candidature prend fin si le premier jury, à l'unanimité, refuse la thèse après la soutenance.

98. Soutenance; second jury

A. Examen de la thèse et composition du second jury

En cas de dissidence du premier jury, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ou le doyen de la faculté intéressée, selon le cas, constitue un second jury qui reprend l'examen de la thèse.

B. Décision du second jury

Normalement, le directeur de recherche ne fait pas partie du second jury. La décision de ce jury, avant ou après la soutenance, est prise à la majorité des voix et elle est sans appel. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

99. Date et modalités de la soutenance

Sur décision favorable du jury, le doyen, après vérification de la conformité de la thèse aux normes de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et, s'il y a lieu, du fait que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le doyen ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ou le doyen de la faculté intéressée, selon le cas, pourvoit à son remplacement.

La soutenance est publique, à moins que, selon le cas, le doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ou le doyen de la faculté intéressée, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

100. La candidature prend fin si le second jury, à la majorité, refuse la thèse avant ou après la soutenance.

SECTION XXVI – Stages et travaux dirigés

101. Évaluation du rapport de stage ou du travail dirigé et composition du jury

Lorsque le programme de l'étudiant comprend un stage ou un travail dirigé, le rapport de cette activité doit être présenté dans un délai maximal de trois mois après la fin de celle-ci; ce rapport est jugé par un jury d'au moins deux membres, nommés par le doyen. Le directeur du stage, du travail dirigé ou le superviseur de l'expérience-terrain peut être invité à faire partie du jury.

101.1 Délais de l'évaluation

Lorsque le programme exige de l'étudiant un rapport de stage sujet à une évaluation spécifique, celle-ci doit être versée au dossier dans les délais stipulés par le programme.

101.2 Conformité du rapport de stage ou du travail dirigé

Le rapport doit être conforme aux exigences du programme quant à la rigueur de la recherche qu'il présente et démontrer, le cas échéant, que l'étudiant possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail. Les rapports de stages et de travaux dirigés doivent être conformes aux normes et aux directives de la faculté intéressée, du département ou du programme. Pour l'évaluation des stages, le jury peut, le cas échéant, tenir compte de la compétence clinique, des attitudes professionnelles et du comportement de l'étudiant en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

101.3 Fin de la candidature

La candidature prend fin quand le jury refuse le rapport de stage ou le travail dirigé ou quand le jury attribue une note totale inférieure à C pour le stage ou le travail dirigé. La note attribuée par le jury, le cas échéant, n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.

En conformité avec les articles 36 et 88, l'évaluation attribuant à l'étudiant une note totale inférieure à C met fin à la candidature.

SECTION XXVII – Règlement propre à chaque programme

102. Des exigences particulières peuvent être fixées par le règlement propre à chaque programme.

Chapitre V – Dispositions finales

103. Frais de scolarité

Le règlement relatif aux frais de scolarité s'applique aux étudiants inscrits aux études supérieures.

104. Règlement pédagogique applicable

L'étudiant inscrit à un programme de deuxième cycle ou de doctorat est régi par les dispositions du règlement pédagogique en vigueur au moment de la première inscription qui suit son admission ou sa réadmission à un programme, sauf dans les cas où :

a) de l'avis du doyen, une modification adoptée subséquemment lui est favorable;

b) une modification qui, bien que ne comportant pas d'avantage particulier, fait l'objet d'une acceptation écrite de l'étudiant;

c) une modification est imposée par la Commission des études.

105. Octroi de grades, de diplômes et de certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la faculté, à l'étudiant inscrit à titre d'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Intitulés et sigles des diplômes

ANNEXE A – PROGRAMMES DE 2E CYCLE

MAÎTRISES

Maîtrises ès arts – M.A.

Bioéthique (M.A.)
Études allemandes (M.A.)
Études anglaises (M.A.)
Études cinématographiques (M.A.)
Études classiques (M.A.)
- Options
  - Archéologie classique
  - Histoire ancienne
  - Langues et littératures

Études hispaniques (M.A.)
Histoire (M.A.)
- Options
  - Recherche
  - Histoire au collégial

Histoire de l'art (M.A.)
Linguistique (M.A.)
Littérature comparée (M.A.)
Littératures de langue française (M.A.)
Muséologie (M.A.)
Musique (M.A.)
- Options
  - Ethnomusicologie
  - Musicologie

Philosophie (M.A.)
- Options
  - Philosophie au collégial
  - Recherche

Programme individualisé (M.A.)
Sciences de l'éducation (M.A.)
- Options
  - Administration de l'éducation
  - Andragogie
  - Didactique
  - Éducation comparée et fondements de l'éducation
  - Mesure et évaluation en éducation
  - Pédagogie universitaire des sciences médicales
  - Psychopédagogie

Sciences des religions (M.A.)
- Options
  - Anthropologie
  - Histoire
  - Philosophie
  - Sociologie

Théologie (M.A.)
- Options
  - Études bibliques
  - Études théologiques
  - Traduction de la Bible

Théologie pratique (M.A.)
- Option
  - Santé, spiritualité et bioéthique

Traduction (M.A.)
- Options
  - Recherche
  - Traduction professionnelle anglais-français

Maîtrises ès sciences – M.Sc.

Administration des services de santé (M. Sc.)
- Options
  - Analyse et évaluation du système de santé
  - Gestion de la qualité
  - Gestion du système de santé
  - Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Administration sociale – Programme individualisé (M. Sc.)
Anthropologie (M. Sc.)
Bio-informatique (M. Sc.)
Biochimie (M. Sc.)
Biologie moléculaire (M. Sc.)
- Option
  - Biologie des systèmes

Chimie (M. Sc.)
Commerce électronique (M. Sc.)
Conseil génétique – Programme individualisé (M. Sc.)
Criminologie (M. Sc.)
- Options du cheminement avec stage
  - Analyse criminologique
  - Intervention

Démographie (M. Sc.)
Ergothérapie (M. Sc.)
Études internationales (M. Sc.)
Évaluation des technologies de la santé (M. Sc.)
Finance mathématique et computationnelle (M. Sc.)
Géographie (M. Sc.)
Informatique (M. Sc.)
Kinésiologie (M. Sc.)
Mathématiques (M. Sc.)
- Options
  - Actuariat
  - Mathématiques pures
  - Mathématiques appliquées
  - Mathématiques industrielles

Médecine dentaire (M. Sc.)
- Options
  - Dentisterie pédiatrique
  - Orthodontie
  - Réhabilitation prosthodontique

Microbiologie et immunologie (M. Sc.)
Nutrition (M. Sc.)
- Options du cheminement avec travail dirigé
  - Gestion de services et de programmes
  - Nutrition clinique
  - Nutrition internationale
  - Nutrition préventive

Pathologie et biologie cellulaires (M. Sc.)
- Options
  - Biologie cellulaire
  - Biologie du cancer
  - Biopathologie cardiovasculaire
  - Cytogénétique
  - Système nerveux

Pharmacologie (M. Sc.)
- Options
  - Neuropharmacologie
  - Pharmacogénomique
  - Pharmacologie clinique
  - Pharmacologie intégrative cardiovasculaire
  - Pharmacologie moléculaire

Physiologie (M. Sc.)
- Option
  - Physiologie et biophysique moléculaires

Physiothérapie (M. Sc.)

Physique (M. Sc.)
- Options
  - Biophysique et physiologie moléculaires
  - Physique médicale

Pratique pharmaceutique (M. Sc.)
- Options
  - Pratique communautaire
  - Pratique en établissement de santé

Programme individualisé (M. Sc.)

Psychoéducation (M. Sc.)

Psychologie (M. Sc.)

Relations industrielles (M. Sc.)

Santé communautaire (M. Sc.)

Santé environnementale et santé au travail (M. Sc.)
- Options du cheminement avec travail dirigé ou avec stage
  - Analyse du risque
  - Environnement, santé et gestion des catastrophes
  - Toxicologie générale

Science politique (M. Sc.)
- Options du cheminement avec stage
  - Gouvernance et affaires publiques
  - Politique internationale et comparée

Sciences biologiques (M. Sc.)

Sciences biomédicales (M. Sc.)
- Options
  - Recherche clinique
  - Sciences psychiatriques
  - Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
  - Réadaptation
  - Musculosquelettique
  - Sciences du vieillissement

Sciences buccodentaires (M. Sc.)

Sciences de l'activité physique (M. Sc.)

Sciences de la communication (M. Sc.)
- Options
  - Communication organisationnelle
  - Communication médiatique

Sciences de la vision (M. Sc.)
- Options
  - Intervention en déficience visuelle
  - Sciences fondamentales et appliquées
  - Sciences cliniques

Sciences économiques (M. Sc.)

Sciences infirmières (M. Sc.)
- Options
  - Administration des soins infirmiers
  - Formation en soins infirmiers
  - Expertise-conseil en soins infirmiers
  - Pratique infirmière avancée

Sciences neurologiques (M. Sc.)

Sciences pharmaceutiques (M. Sc.)
- Options du cheminement avec mémoire
  - Analyse
  - Chimie médicinale
  - Médicament et santé des populations
  - Pharmacogénomique
  - Pharmacologie
  - Technologie pharmaceutique
- Option du cheminement sans mémoire
  - Développement du médicament

Sciences vétérinaires (M. Sc.)
- Options du cheminement avec mémoire
  - Biomédecine
  - Épidémiologie
  - Hygiène vétérinaire et innocuité des aliments
  - Médecine des animaux de laboratoire
  - Microbiologie
  - Pathologie
  - Pharmacologie
  - Reproduction
  - Sciences cliniques
- Option du cheminement sans mémoire
  - Pathologie et microbiologie

Service social (M. Sc.)

Sociologie (M. Sc.)

Statistique (M. Sc.)

Maîtrises ès sciences appliquées – M. Sc. A.

Aménagement (M. Sc. A.)
- Options
  - Aménagement
  - Conservation de l'environnement bâti
  - Design et complexité
  - Montage et gestion de projets d'aménagement

Design urbain – Programme individualisé (M. Sc. A.)

Génie biomédical (M. Sc. A.)

Maîtrises à vocation professionnelle

Architecture (M.Arch.)

Audiologie (M.P.A.)

Éducation (M.Éd.)
- Options
  - Administration de l'éducation
  - Didactique
  - Enseignement au secondaire
  - Générale
  - Intervention éducative

Musique – composition (M.Mus.)
- Options
  - Musiques d'applications audiovisuelles
  - Musiques de création

Musique – interprétation (M.Mus.)
- Options
  - Direction d'orchestre
  - Voix et instruments

Orthophonie (M.P.O.)

Sciences de l'information (M.S.I.)
- Options de l'orientation professionnelle
  - Archivistique
  - Bibliothéconomie
  - Gestion de l'information électronique
  - Gestion stratégique de l'information
- Option de l'orientation recherche
  - Recherche
- Orientation internationale en gestion des institutions documentaires

Urbanisme (M.Urb.)
- Options
  - Habitat et stratégies foncières et financières
  - Formes urbaines et aménagements urbains
  - Services urbains
  - Développement urbain durable et environnement
  - Gestion urbaine pour les pays en développement

Autres maîtrises

Droit (LL.M.)
- Options
  - *Common Law* nord-américaine
  - Droit des affaires

Droit des technologies de l'information
Droit international
Fiscalité
Notariat
Recherche

Licence en théologie (L.Th.)

DIPLÔMES DE 2E CYCLE

Diplômes complémentaires

Études allemandes dans le contexte européen
Gestion du système de santé
Options
Évaluation
Santé et société
Pratique infirmière avancée
Options
Cardiologie
Néphrologie
Soins de première ligne
Recherche, développement et évaluation du médicament (ReDEM)
Diplôme de droit notarial (D.D.N.)

Diplôme d'études spécialisées (D.É.S.)

Médecine

Anatomo-pathologie (D.É.S.)
Anesthésiologie (D.É.S.)
Biochimie médicale (D.É.S.)
Cardiologie (D.É.S.)
Cardiologie chez l'enfant (D.É.S.)
Chirurgie
Chirurgie cardiaque (D.É.S.)
Chirurgie générale (D.É.S.)
Chirurgie générale pédiatrique (D.É.S.)
Chirurgie orthopédique (D.É.S.)
Chirurgie plastique (D.É.S.)
Chirurgie thoracique (D.É.S.)
Chirurgie vasculaire (D.É.S.)
Dermatologie (D.É.S.)
Endocrinologie et métabolisme (D.É.S.)
Endocrinologie et métabolisme chez l'enfant (D.É.S.)
Endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité (D.É.S.)
Formation de cliniciens chercheurs (D.É.S.)
Gastroentérologie (D.É.S.)
Gastroentérologie chez l'enfant (D.É.S.)
Génétique médicale (D.É.S.)
Gériatrie (D.É.S.)
Greffe de cellules hématopoïétiques (D.É.S.)
Hématologie (D.É.S.)
Hématologie/oncologie pédiatriques (D.É.S.)
Immunologie clinique et allergie (D.É.S.)
Immunologie clinique et allergie chez l'enfant (D.É.S.)
Maladies infectieuses chez l'enfant (D.É.S.)
Médecine (D.É.S.)
Médecine d'urgence (D.É.S.)
Médecine d'urgence pédiatrique (D.É.S.)
Médecine de l'adolescence (D.É.S.)
Médecine de soins intensifs (D.É.S.)
Médecine de soins intensifs chez l'enfant (D.É.S.)
Médecine familiale (D.É.S.)
Médecine familiale et d'urgence (D.É.S.)
Médecine interne (D.É.S.)
Médecine maternelle et fœtale (D.É.S.)
Médecine néonatale et périnatale (D.É.S.)
Médecine nucléaire (D.É.S.)
Médecine palliative (D.É.S.)
Médecine physique et réadaptation (D.É.S.)
Microbiologie médicale et infectiologie (D.É.S.)
Néphrologie (D.É.S.)
Néphrologie chez l'enfant (D.É.S.)
Neurochirurgie (D.É.S.)
Neurologie (D.É.S.)
Neurologie chez l'enfant (D.É.S.)
Neuropathologie (D.É.S.)
Neuroradiologie (D.É.S.)
Obstétrique-gynécologie (D.É.S.)
Oncologie gynécologique (D.É.S.)
Oncologie médicale (D.É.S.)
Oncologie radiologique (D.É.S.)
Ophtalmologie (D.É.S.)
Otorhinolaryngologie (D.É.S.)
Pédiatrie du développement (D.É.S.)
Pédiatrie générale (D.É.S.)
Pharmacologie clinique (D.É.S.)
Pneumologie (D.É.S.)
Pneumologie chez l'enfant (D.É.S.)
Psychiatrie (D.É.S.)
Radiologie diagnostique (D.É.S.)
Radiologie pédiatrique (D.É.S.)
Rhumatologie (D.É.S.)
Santé communautaire (D.É.S.)
Urologie (D.É.S.)

Médecine vétérinaire

Médecine vétérinaire (D.É.S.)
Options
Biomédecine vétérinaire
Diagnostic en laboratoire
Pathologie vétérinaire
Sciences cliniques vétérinaires

Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.)

Administration de l'éducation (D.É.S.S.)
Administration des systèmes d'éducation et de formation (D.É.S.S.)
Administration des services de santé (D.É.S.S.)
Option
Utilisation da la recherche en gestion de la santé
Administration sociale (D.É.S.S.)
Bioéthique (D.É.S.S.)
***C**ommon Law* nord-américaine (D.É.S.S.)
Design de jeux (D.É.S.S.)
Développement du médicament (D.É.S.S.)
Options
Chimie et fabrication
Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie
Recherche clinique
Réglementation des médicaments
Droit des affaires (D.É.S.S.)

Droit international (D.É.S.S.)
Éducation (D.É.S.S.)
Options
Didactique
Générale
Intervention éducative
Environnement et développement durable (D.É.S.S.)
Options
Biogéochimie environnementale
Gestion de l'eau
Gestion de la biodiversité
Enjeux sociaux et gouvernance
Environnement, santé et gestion des catastrophes (D.É.S.S.)
Études internationales (D.É.S.S.)
Finance mathématique et computationnelle (D.É.S.S.)
Génie biomédical (D.É.S.S.)
Géographie appliquée en environnement (D.É.S.S.)
Gestion urbaine pour les pays en développement (D.É.S.S.)
Options
Environnement urbain
Habitat urbain
Interprétation (D.É.S.S.)
Intervention en déficience visuelle (D.É.S.S.)
Intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité (D.É.S.S.)
Intervention en déficience visuelle – réadaptation (D.É.S.S.)
Kinésiologie (D.É.S.S.)
Mathématiques de l'ingénieur
Médecine d'assurance et d'expertise médicolégale (D.É.S.S.)
Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé (D.É.S.S.)
Montage et gestion de projets d'aménagement (D.É.S.S.)
Nutrition (D.É.S.S.)
Perfusion extracorporelle (D.É.S.S.)
Petite enfance et approche interprofessionnelle (D.É.S.S.)
Pharmacien – maître de stage (D.É.S.S.)
Prévention et contrôle des infections (D.É.S.S.)
Relations industrielles (D.É.S.S.)
Répertoire d'orchestre (D.É.S.S.)
Répertoire d'orchestre 2 (D.É.S.S.)
Santé communautaire (D.É.S.S.)
Santé et sécurité du travail (D.É.S.S.)
Santé, spiritualité et bioéthique (D.É.S.S.)
Sciences infirmières (D.É.S.S.)
Soins pharmaceutiques (D.É.S.S.)
Toxicologie et analyse du risque (D.É.S.S.)
Options
Analyse du risque
Toxicologie générale
Traduction (D.É.S.S.)

CERTIFICATS DE 2E CYCLE

Certificats d'internat et de résidence

Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (I.P.S.A.V.)
Options du Département de sciences cliniques
Médecine des animaux de compagnie
Médecine bovine
Médecine équine
Médecine porcine
Médecine zoologique
Thériogénologie
Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie
Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire
Certificat de résidence en optométrie

ANNEXE B – PROGRAMMES DE 3E CYCLE

Philosophiæ Doctor – Ph. D.

Aménagement (Ph. D.)
Anthropologie (Ph. D.)
Biochimie (Ph. D.)
Bio-informatique (Ph. D.)
Biologie moléculaire (Ph. D.)
Option
Biologie des systèmes
Chimie (Ph. D.)
Communication (Ph. D.)
Criminologie (Ph. D.)
Démographie (Ph. D.)
Études anglaises (Ph. D.)
Études cinématographiques (Ph. D.)
Génie biomédical (Ph. D.)
Géographie (Ph. D.)
Histoire (Ph. D.)
Histoire de l'art (Ph. D.)
Informatique (Ph. D.)
Linguistique (Ph. D.)
Options
Linguistique
Neuropsychologie
Littérature (Ph. D.)
Options
Études littéraires et intermédiales
Littérature allemande
Littérature comparée et générale
Littérature hispanique
Théorie et épistémologie de la littérature
Littératures de langue française (Ph. D.)
Mathématiques (Ph. D.)
Options
Mathématiques pures
Mathématiques appliquées
Mathématiques de l'ingénieur
Microbiologie et immunologie (Ph. D.)
Musique (Ph. D.)
Options
Ethnomusicologie
Musicologie
Nutrition (Ph. D.)
Pathologie et biologie cellulaires (Ph. D.)
Options
Biologie cellulaire
Biologie du cancer
Biopathologie cardiovasculaire
Cytogénétique
Système nerveux
Pharmacologie (Ph. D.)
Options
Neuropharmacologie
Pharmacogénomique
Pharmacologie clinique
Pharmacologie intégrative cardiovasculaire
Pharmacologie moléculaire
Philosophie (Ph. D.)

Physiologie (Ph. D.)
- Option
  - Physiologie et biophysique moléculaires

Physique (Ph. D.)
- Option
  - Biophysique et physiologie moléculaires

Programme individualisé (Ph. D.)

Psychoéducation (Ph. D.)

Psychologie (Ph. D.)
- Option
  - Sciences cognitive et neuropsychologique

Psychologie – recherche et intervention (Ph. D.)
- Options
  - Neuropsychologie clinique
  - Psychologie clinique
  - Psychologie du travail et des organisations

Relations industrielles (Ph. D.)

Santé publique (Ph. D.)
- Options
  - Épidémiologie
  - Gestion des services de santé
  - Organisation des soins de santé
  - Promotion de la santé
  - Toxicologie de l'environnement

Science politique (Ph. D.)

Sciences biologiques (Ph. D.)

Sciences biomédicales (Ph. D.)
- Options
  - Audiologie ou orthophonie
  - Bioéthique
  - Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
  - Musculosquelettique
  - Neuropsychologie
  - Réadaptation
  - Sciences psychiatriques
  - Sciences du vieillissement

Sciences de l'activité physique (Ph. D.)

Sciences de l'éducation (Ph. D.)
- Options
  - Administration de l'éducation
  - Andragogie
  - Didactique
  - Éducation comparée et fondements de l'éducation
  - Mesure et évaluation en éducation
  - Psychopédagogie

Sciences de l'information (Ph. D.)

Sciences des religions (Ph. D.)

Sciences économiques (Ph. D.)

Sciences humaines appliquées (Ph. D.)
- Option
  - Bioéthique

Sciences infirmières (Ph. D.)
- Options
  - Administration des services infirmiers
  - Générale

Sciences neurologiques (Ph. D.)
- Option
  - Neuropsychologie

Sciences pharmaceutiques (Ph. D.)
- Options
  - Analyse
  - Chimie médicinale
  - Médicament et santé des populations
  - Pharmacologie
  - Technologie pharmaceutique

Sciences vétérinaires (Ph. D.)
- Options
  - Épidémiologie
  - Microbiologie
  - Pathologie
  - Pharmacologie
  - Reproduction

Service social (Ph. D.)

Sociologie (Ph. D.)

Statistique (Ph. D.)

Théologie (Ph. D.)

Théologie – études bibliques (Ph. D.)

Théologie pratique (Ph. D.)

Traduction (Ph. D.)

Virologie et immunologie (Ph. D.)

Doctorats de 3e cycle

Droit (LL.D.)

Musique – composition (D. Mus.)

Musique – interprétation (D. Mus.)
- Options
  - Direction d'orchestre
  - Voix et instruments

Psychologie (D. Psy.)
- Option
  - Psychologie clinique

Théologie (D. Th.)

Diplômes de 3e cycle

Diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé (AnÉIS)

Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique (D.É.P.A.)

Diplôme d'études postdoctorales en biochimie clinique (D.É.P.D.)

Microprogrammes de 2e cycle

Arts et sciences

Administration sociale
Analyse criminologique
Communication dans les organisations en changement
Études internationales
Géomatique et analyse spatiale
Intervention criminologique
Méthodologies d'analyse sociologique
Psychoéducation
Statistiques sociales

Droit

Common Law nord-américaine
Droit des affaires
Droit des technologies de l'information
Droit et travail
Droit international

Kinésiologie

Kinésiologie

Médecine

Administration des services de santé
Bases scientifiques de l'anesthésiologie
Bioéthique
Conseil génétique
Échocardiographie transœphagienne péri-opératoire (ÉTO)
Formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
Gestion de la qualité en santé
Médecine d'assurance et d'expertise médicolégale (en langue anglaise)
Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
Mobilité et posture
Nutrition
Petite enfance et approche interprofessionnelle
Rééducation périnéale et pelvienne
Résonance magnétique – abdomino-vasculaire
Résonance magnétique – musculosquelettique
Résonance magnétique – neuroradiologie
Santé communautaire
Santé environnementale et santé au travail
Santé publique

Médecine vétérinaire

Médecine des animaux de compagnie

Pharmacie

Pharmacien – maître de stage
Soins pharmaceutiques

Sciences de l'éducation

Administration de l'éducation
Administration des systèmes d'éducation et de formation
Approfondissement en administration de l'éducation
Didactique
Didactique et intégration des matières
Éducation
Évaluation des compétences
Formation à l'enseignement postsecondaire
Gestion du changement en éducation
Insertion professionnelle en enseignement
Intégration pédagogique des TIC
Soutien à l'apprentissage
Soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers

Sciences infirmières

Leadership et gestion des services infirmiers
Prévention et contrôle des infections
Soins palliatifs et fin de vie

Théologie et sciences des religions

Santé, spiritualité et bioéthique
Sciences des religions
Théologie
Théologie pratique

Aménagement

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts à la Faculté de l'aménagement : deux maîtrises ès sciences appliquées (M.Sc.A.), un Philosophiæ Doctor (Ph.D.), deux maîtrises à vocation professionnelle (M.Arch., M.Urb.) et trois diplômes d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.) : l'un en montage et gestion de projets d'aménagement, un second en gestion urbaine pour les pays en développement (D.É.S.S.) et un troisième en design de jeux (D.É.S.S.). Des frais s'appliqueront à certains cours ou séminaires nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques.

Information à jour le 1er juillet 2009

Programmes facultaires

M.Sc.A. (aménagement) 2-005-1-1

Options :

- Aménagement
- Conservation de l'environnement bâti
- Design et complexité
- Montage et gestion de projets d'aménagement

Ph.D. (aménagement) 3-005-1-0

M.Sc. A., maîtrise individualisée (design urbain) 2-960-1-1

D.É.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement) 2-005-1-2

Faculté de l'aménagement

Pour information : Secrétariat des études supérieures, tél : 514-343-2044

Responsable de la M.Sc.A. et du Ph.D. : Tiiu Vaikla-Poldma, vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche, tél. : 514-343-6111, poste 5077

Pour information : Secrétariat des études supérieures, tél : 514-343-2044

Responsable de l'option Aménagement: Tiiu Vaikla-Poldma, tél. : 514-343-6111, poste 5077

Responsable de l'option Conservation de l'environnement bâti: Claudine Déom, tél. : 514-343-6091

Responsable de l'option Montage et gestion de projets d'aménagement : Clément Demers, tél. : 514-343-6835

Responsable de l'option Design et complexité: Philippe Gauthier, tél. : 514-343-6138

Responsable de la M.Sc.A., Maîtrise individualisée (design urbain) : Alan Knight, tél. : 514-343-7696

Membres du Comité des études de la M.Sc.A. et du Ph.D.

Diane Bisson
Robert Kasisi
Michel Guenet
Irena Latek
Tiiu Vaikla-Poldma, présidente

Personnel enseignant *

ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Directrice : Anne Cormier

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

Georges Adamczyk, B. Sp. design 3D (UQÀM), M. Sc. A. aménagement (Montréal)
Denis Bilodeau, B. Arch. (Laval), M. Sc. A. aménagement (Montréal), M. of arts (Columbia), Ph. D. architecture (Delft)
Christina Cameron, B.A. (Toronto), M.A. (Providence), Ph. D. histoire de l'art et de l'architecture (Laval), titulaire de la chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
Jean-Pierre Chupin, Arch. DPLG (Nantes), Dipl. Arch. 2 (Portsmouth), M. Arch. History and Theory (McGill), Ph. D. aménagement (Montréal), en congé du 1er janvier au 30 juin 2010
Clément Demers, B. Arch. (Montréal), M. Sc. gestion de projet (UQÀM)
Giovanni De Paoli, M. Sc. A. aménagement (Montréal), Dottore in architettura (Torino), Ph. D. aménagement (Montréal), doyen
Irena Latek, M. Arch. (Varsovie), en congé du 1er janvier au 30 juin 2010
Jacques Lachapelle, B. Arch. (Montréal), M. Sc. A. aménagement (Montréal), Ph. D. histoire (Laval)
Roger Bruno Richard, B. Arch. (Laval), M. Arch. (Berkeley)

Professeurs agrégés

Pierre Boyer-Mercier, B. Arch. (Montréal)
Anne Cormier, B. Sc. Arch. (McGill), B. Arch. (McGill), C.E.A.A. architecture urbaine (Paris-Villemin)
Manon Guité, B. Arch. (Montréal), M. Urb. (Montréal), vice-doyenne aux affaires académiques
Alan J. Knight, Dipl. Arch. (Londres)
Daniel Pearl, B. Sc. Arch. (McGill), B. Arch. (McGill), en congé du 1er juin au 30 novembre 2009
Alessandra Ponte, Dipl. Arch. (Venise), Dottore in architettura (Venise)
Temy Tidafi, Dipl. d'État en arch. (Alger), M. Sc. A. aménagement (Montréal), Ph. D. aménagement (Montréal)

Professeurs adjoints

Manon Asselin, B. Sc. Arch. (McGill), B. Arch. (McGill), M. Arch. History and Theory (McGill)
Claudine Déom, B. Sc. urbanisme (UQÀM), M.A. histoire de l'art (UQÀM), Ph. D. histoire de l'art (UQÀM)
Gonzalo Lizarralde, Arch. (Bogota), M. Arch. (McGill), Ph. D. aménagement (Montréal)
Nicholas Roquet, B.A. (McGill), B. Arch. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal)

Professeurs associés

Pierre Boudon, Licence es Lettres (Sorbonne), Doctorat (Nanterre), Doctorat d'état (Paris III)
Dinu Bumbaru, B. Arch (Montréal), M.A. (York, UK)
Dan S. Hanganu, B. Arch. (Bucarest)
Phyllis Lambert, M. S. Arch. (Illinois Institute of Technology, Chicago), Dr.h.c.Eng. (Technical University of Nova Scotia), Dr.h.c. (Montréal), D. Litt. (McGill), LL. D. (Concordia), LL. D. (Bishop)
Bernard Gilles Lefebvre, B. Arch. (McGill), M. Arch. (McGill), Maîtrise en sc. de l'administration (UQÀM)
Romedi Passini, E.T.H. (Zurich), Ph. D. (Penn. State)
Jean-François Rotgé, Arch. DPLG (Paris), M. Sc. A. aménagement (Montréal), Ph. D. aménagement (Montréal)

Professeurs émérites

Colin H. Davidson
Jean-Claude Marsan
Claude Parisel

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Directeur : John MacLeod

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Gérald Domon, B. Sc. biologie (Montréal), M. Urb. (Montréal), Ph. D. aménagement (Montréal)
Peter Jacobs, M. Arch. (Harvard), M.L.A. (Harvard)
Philippe Poullaouec-Gonidec, D.N.B.A. (Brest), M. Sc. A. aménagement (Montréal), titulaire de la chaire en paysage et environnement et de la chaire UNESCO paysage et environnement, en congé de janvier à juin 2010

Professeurs agrégés
Robert Kasisi, M. Sc. sciences de l'environnement (UQÀM), Ph. D. aménagement (Montréal)
John MacLeod, B.E.S. (Manitoba), M.L.A. (Manitoba)
Bernard St-Denis, B.A.P. (Montréal), M. Sc. A. aménagement (Montréal)
Nicole Valois, B.A.P. (Montréal), C.E.A. (Paris-La Villette), D.É.A. (Paris-La Villette)

Professeure adjointe
Danielle Dagenais, B. Sc. Agr. (McGill), M. Sc. A. (Polytechnique), Ph. D. aménagement (Montréal)

Chercheur adjoint
Sylvain Paquette, B. Sc. biologie (UQÀM), M. Sc. A. aménagement (Montréal), Ph. D. aménagement (Montréal)

ÉCOLE DE DESIGN INDUSTRIEL

Directeur : Philippe Lalande

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Luc Courchesne, B.D. (Nova Scotia College of Art and Design, Halifax), M.S.V.S. (Massachusetts Institute of Technology), en congé du 1er juin 2009 au 31 mai 2010
Jacqueline Vischer, B.A. psychologie (U.C. Berkeley), Diploma in Psychology (Univ. of Wales), Ph. D. architecture (U.C. Berkeley), jusqu'au 30 juin 2009

Professeurs agrégés
Diane Bisson, B. Sc. anthropologie (Montréal), M. Sc. anthropologie (Montréal), M.A. muséologie (Montréal), Ph. D. histoire du design (Royal College of Art, Londres)
Pierre De Coninck, DUT Génie mécanique (I.U.T. Valenciennes), Ing. génie mécanique (Univ. Technologie de Compiègne), M. Sc. A. aménagement (Montréal), Ph. D. aménagement (Montréal), Postdoctorat développement durable (Sherbrooke)
Tomás Dorta, Architecture (U.C.V., Caracas), M. Sc. A. aménagement (Montréal), Ph. D. aménagement (Montréal)
Philippe Lalande, Maîtrise en design (Royal College of Art, Londres), Diplôme en D.I. (Ontario College of Art, Toronto)
Sylvain Plouffe, B.D.I. (Montréal), M. Sc. A. aménagement (Montréal)
Denyse Roy, Maîtrise en muséologie (UQÀM), Maîtrise en histoire de l'art (Concordia), B.D.I. (Montréal)
Jean Therrien, B. Sc. design (UQÀM), M. Sc. A. aménagement (Montréal)
Tiiu Vaikla-Poldma, B.I.D. Interior Design (Ryerson University), M.A. Education (McGill), Ph. D. Doctor of Philosophy (McGill), vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche

Professeurs adjoints
Rabah Bousbaci, Diplôme en architecture (EPAU, Alger), C.E.A.A. (Versailles; Paris-Villemin), M. Architecture (Laval), Ph. D. aménagement (Montréal)
Philippe Gauthier, B.D.I. (Montréal), M. Sc. A. aménagement (Montréal), D.É.A. sociologie (Toulouse), Doctorat de sociologie (EHESS, Paris)
Tatjana Leblanc, diplôme en architecture (Berlin), Maîtrise en design industriel (KHB, Berlin), M.A. design industriel (Ohio State University)
Anne Marchand, M. Sc. A. aménagement (Montréal), Ph. D. (Calgary)
Richard Martel, B. Arch. (Laval) B.Sp. design environnement (UQÀM), Maîtrise en administration publique (ÉNAP)

Professeurs associés
Michel Dallaire, D.É.S. en arts industriels (École supérieure des arts industriels, Stockholm)
Carmello Di Bartolo, Diplôme designer industriel (Instituto Europeo di Design, Milan)
Franco Lodato, B.D.I. (Institute of Technology, Caracas), M. Sc. in Bionics (Instituto Europeo di Design, Milan)
Luc Mayrand, B.D.I. (Montréal), Art Centre College of Design (Los Angeles)
Alain Moureaux, Diplôme en architecture d'intérieur (Institut St-Luc, Belgique)

INSTITUT D'URBANISME

Directeur : Gérard Beaudet

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Gérard Beaudet, B.Arch. (Montréal), M. Urb. (Montréal), en congé de janvier à juin 2010
François Charbonneau, B. Sp. L. esthétique-histoire de l'art (UQÀM), M. Urb. (Montréal), Ph. D. aménagement (Montréal)
Jacques Fisette, B.A.A. (Sherbrooke), M. Urb. (Montréal), Ph. D. aménagement (Montréal), Dipl. I.C.T. (Ottawa)
Michel Gariépy, B.Ing. (McGill), M. Urb. (Montréal), Ph. D. Planning Studies (University of London, Londres)
Marie Lessard, B. Arch. (Montréal), M. Phil. Town Planning (London)
Paul Lewis, B.A. spéc. en géographie (Ottawa), Maîtrise en planification (Ottawa), Ph. D. aménagement (Montréal), en congé du 1er juin 2009 au 31 mai 2010
Marie-Odile Trépanier, LL. L. (Montréal), M. Urb. (Montréal)

Professeurs agrégés
Daniel Gill, B. Sc. géographie (UQÀM), M.ATDR (Laval)
Michel Guenet, B.A. géographie (Laval), M.A. géographie (Laval), Ph. D. géographie (Laval)
Isabelle Thomas-Maret, M.A. géographie et aménagement de l'espace (Sorbonne), Ph. D. géographie et aménagement de l'espace (Sorbonne)

Professeure adjointe
Sandra Breux, B. Sc. politique (Lille), M. Sc. A. politique (Laval), Ph. D. géographie (Laval)

Programme 2-005-1-1

M.Sc.A. (aménagement)

OBJECTIFS

Option Aménagement

Le programme vise à former des chercheurs et à encourager le développement de la multidisciplinarité, en proposant des problématiques inhérentes aux domaines de l'aménagement, qui touchent les dimensions sociales, culturelles et physiques

Option Conservation de l'environnement bâti

Ce programme vise à comprendre les enjeux et approches relatifs au patrimoine bâti et à développer les habiletés nécessaires pour assurer sa sauvegarde et sa mise en valeur.

Ce programme multidisciplinaire s'adresse aux étudiants et aux professionnels de différentes formations liées à la conservation du patrimoine telles que l'architecture, l'histoire, l'urbanisme, la géographie et l'histoire de l'art. Il permet de bonifier la formation et l'expérience des candidats afin d'en faire des professionnels polyvalents, mettant à contribution leur expertise en conservation dans les projets d'aménagement, qu'ils soient à l'échelle du bâtiment, d'un site ou d'un secteur.

Option Montage et gestion de projets d'aménagement

Le contenu des cours du programme proposé a comme objectif premier de fournir, à tous les futurs gestionnaires de projets, les connaissances nécessaires en vue de monter et de gérer un projet d'aménagement dans les limites du budget, le respect de la qualité et des délais en vue de la satisfaction du client avec le produit fourni et avec les services professionnels rendus.

Option Design et complexité

Ce programme a pour double objectif de former les candidats aux conditions, méthodes et exigences de la recherche scientifique, et de compléter leur expertise professionnelle. C'est la méthode préconisée, celle de « recherche–projet » qui est garante de l'atteinte de ce double objectif, dans la mesure où, d'une part, elle implique la rédaction d'un mémoire (objectif scientifique) et, d'autre part, grâce aux cours obligatoires à teneur principalement épistémologique et méthodologique, elle assure une préparation à l'intervention en situations complexes dans un contexte international (objectif professionnel). L'acquisition de ce surcroît de responsabilité professionnelle caractérise les designers éclairés qu'appelle notre condition actuelle et future.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc.A. (aménagement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et posdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu aux études de 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4.3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais
- pour l'option Design et complexité, présenter un portfolio attestant la qualité de sa compétence professionnelle
- pour l'option Montage et gestion de projets d'aménagement, avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après son premier diplôme universitaire à moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception.

Le titulaire d'un D.É.S.S. (gestion de projets d'ingénierie et d'aménagement) doit accompagner la demande d'admission d'une demande d'équivalence pour les cours suivis dans le cadre du D.É.S.S.

2. Scolarité

La scolarité maximale de l'option Montage et gestion de projets d'aménagement est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

3. Transfert du D.É.S.S. (montage et gestion de projets)

Après avoir réussi de 21 à 27 crédits du D.É.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement), un candidat peut être admissible à la M.Sc.A. (aménagement), option Montage et gestion de projets d'aménagement. Une recommandation du directeur du programme sera alors nécessaire. Une demande d'équivalences pour les cours suivis au D.É.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat.

4. Programme

Option Aménagement

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit :

- un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle
- 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Conservation de l'environnement bâti

– Cheminement avec mémoire

Le programme comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit :

- un minimum de 24 crédits de cours de 2e cycle dont 18 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix
- 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

– Cheminement avec travail dirigé

Le programme comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit :

- 36 crédits de cours, dont au moins 30 crédits de 2e cycle, dont 18 crédits de cours obligatoires, 9 à 15 crédits à option, 3 à 9 crédits au choix
- 9 crédits pour le travail dirigé.

Option Montage et gestion de projets d'aménagement

Le programme de maîtrise sans mémoire comporte :

- un minimum de 39 crédits de cours répartis comme suit : 15 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option, de 3 à 6 crédits de cours au choix; au moins 33 de ces crédits doivent être de 2e cycle
- 6 crédits de travail dirigé ou de stage professionnel.

Option Design et complexité

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte :

- un minimum de 18 crédits de cours de 2e cycle soit 12 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours au choix
- 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Option Aménagement

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

AME 6500 Fondements théoriques de l'aménagement, 3cr.
AME 6501 Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
AME 6502 Les méthodologies de la recherche 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

En accord avec son directeur, l'étudiant choisit deux cours en fonction du contenu de son projet de recherche.

Cours facultaires

AME 6420 Séminaire de lectures dirigées I, 3 cr.
AME 6421 Séminaire de lectures dirigées II, 3 cr.

Cours en design

AME 6503 Recherche en design : enjeux et méthodes, 3 cr.
AME 6816 Problématiques en design contemporain, 3 cr.
AME 6817 Théories du projet, 3 cr.

Cours en architecture de paysage

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.
AME 6144 Concept du paysage, 3 cr.

Cours en architecture

AME 6047 Industrialisation du bâtiment, 3 cr.
AME 6101 Travail dirigé 1, 3 cr.
AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment, 3 cr.
AME 6310 Pratique professionnelle en conservation, 3 cr.
AME 6311 Méthodologie d'évaluation d'un site, 3 cr.
AME 6410 Atelier de recherche I, 3 cr.
AME 6411 Atelier de recherche II, 3 cr.
AME 6412 Cadres de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6605 Méthodologie de la modélisation, 3 cr.
ARC 6863 Laboratoire spécialisé en CAO, 3 cr.
ARC 6883 Formes architecturales et urbaines, 3 cr.

Cours en urbanisme

URB 6281 Théories, pratiques de la planification, 3 cr.
URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr.
URB 6752 Courants contemporains en urbanisme, 3 cr.
URB 6772 Éval. environnementale/planif. de projet, 3 cr.
URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

Bloc C – Choix (6 cr.)

À choisir dans le répertoire de la maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Bloc D – Recherche et mémoire (24 cr.)

AME 6810 Définition du sujet de recherche, 3 cr.
AME 6811 Définition de la méthode de la rech., 3 cr.
AME 6812 Cueillette des données, 3 cr.

AME 6813 Plan de rédaction de mémoire, 3 cr.
AME 6814 Mémoire, 12 cr.

Option Conservation de l'environnement bâti

– Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
AME 6310 Pratique professionnelle en conservation, 3 cr.
AME 6311 Méthodologie d'évaluation d'un site, 3 cr.
AME 6412 Cadres de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6431 Mise en valeur des ensembles urbains, 3 cr.
AME 6502 Les méthodologies de la recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

AME 6080 Stage en conservation, 6 cr.
AME 6144 Concept du paysage 3 cr.
AME 6232 Recherches actuelles en conservation, 3 cr.
AME 6234 L'architecture canadienne avant 1940, 3 cr.
AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages, 3 cr.
AME 6334 Conservation : pierre et maçonneries, 3 cr.
AME 6335 Conservation de l'enveloppe du bâtiment, 3 cr.
AME 6433 Questions de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6501 Pratiques des disciplines en aménagement, 3 cr.
URB 6286 Histoire de l'urbanisme, 3 cr.
URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

À choisir dans le répertoire de la maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Bloc D – Recherche et mémoire (21 cr.)

AME 6810 Définition du sujet de recherche, 3 cr.
AME 6812 Cueillette des données, 3 cr.
AME 6813 Plan de rédaction de mémoire, 3 cr.
AME 6814 Mémoire, 12 cr.

– Cheminement avec travail dirigé

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
AME 6310 Pratique professionnelle en conservation, 3 cr.
AME 6311 Méthodologie d'évaluation d'un site, 3 cr.
AME 6412 Cadres de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6431 Mise en valeur des ensembles urbains, 3 cr.
AME 6502 Les méthodologies de la recherche, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Travail dirigé (9 cr.)

AME 6101 Travail dirigé I, 3 cr.
AME 6102 Travail dirigé 2, 3 cr.
AME 6103 Travail dirigé 3, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

AME 6080 Stage en conservation, 6 cr.
AME 6144 Concept du paysage 3 cr.
AME 6232 Recherches actuelles en conservation, 3 cr.
AME 6234 L'architecture canadienne avant 1940, 3cr.
AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages, 3 cr.
AME 6334 Conservation : pierre et maçonneries, 3 cr.
AME 6335 Conservation de l'enveloppe du bâtiment, 3 cr.
AME 6433 Questions de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6501 Pratiques des disciplines en aménagement, 3 cr.
URB 6286 Histoire de l'urbanisme, 3 cr.
URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.

Bloc D – Choix (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

À choisir dans le répertoire de la maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Option Montage et gestion de projets d'aménagement

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
AME 6070 Montage juridique et financier de projet, 3 cr.
AME 6501 Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
HEC 6101 La direction et le leadership des proj., 3 cr.
4-435-9-4 Le management : les milieux et la prat., 3 cr.

Bloc B – Option (18 à 21 cr.)

L'étudiant doit avoir complété 9 crédits du bloc A avant d'entreprendre le bloc B.

Bloc B_1 – Orientation – Maîtrise d'ouvrage

HEC 6108 Systèmes d'information en gestion, 3 cr.
HEC 6110 Méthodes et pratiques de négociation, 3 cr.
URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

B_2 – Orientation – Maîtrise d'œuvre

AME 6045 Analyse de valeur et gestion de qualité, 3 cr.
AME 6046 Planification et contrôle des ressources, 3 cr.
AME 6047 Gestion de l'industrialisation, 3 cr.
HEC 6109 Gestion – approvisionnements, logistique, 3 cr.
URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

À choisir dans le répertoire de la maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Bloc D – Travail dirigé ou stage (6 cr.)

AME 6905 Stage professionnel, 6 cr.
AME 6911 Cellule de travail dirigé, 6 cr.

Option Design et complexité

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

AME 6501 Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
ou
AME 6816 Problématiques en design contemporain, 3 cr.
AME 6503 Recherche en design : enjeux et méthodes, 3 cr.
AME 6815 Design et complexité, 3 cr.
AME 6817 Théories du projet, 3 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

À choisir, avec l'accord obligatoire du directeur de recherche, parmi les cours universitaires disponibles, pour compléter les aspects de la recherche propres à un contenu particulier.

Bloc C– Recherche et mémoire (27 cr.)

AME 6616 Recherche, 3 cr.
AME 6617 Recherche, 3 cr.
AME 6618 Recherche, 3 cr.
AME 6619 Recherche, 3 cr.
AME 6620 Recherche-projet, 3 cr.
AME 6621 Recherche-projet, 3 cr.
AME 6622 Recherche-projet, 3 cr.
AME 6623 Mémoire, 6 cr.

Programme 3-005-1-0

Ph.D. (aménagement)

OBJECTIFS

L'objectif du programme est de développer l'expertise et les habiletés de recherche des étudiants dans les disciplines de l'aménagement, soit l'architecture, le design, l'architecture de paysage et l'urbanisme dans une optique multidisciplinaire.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (aménagement), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et posdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu aux études de 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4.3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

2. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 12 crédits de cours, dont 9 crédits obligatoires du niveau des études supérieures et 3 crédits au choix
– 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Séminaires obligatoires (9 cr.)

AME 7301 Séminaire de doctorat I, 3 cr.
AME 7302 Séminaire de doctorat II, 3 cr.
AME 7303 Séminaire de doctorat III, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Le cours au choix peut être suivi dans l'un ou l'autre des programmes de maîtrise de la Faculté de l'aménagement ou à l'intérieur d'autres programmes de l'Université.

Programme 2-960-1-1

M.Sc.A., maîtrise individualisée (design urbain)

OBJECTIFS

Le but du programme est de former des spécialistes du design urbain aptes à intervenir dans des milieux urbains ciblés par des projets de requalification ou de revitalisation, à concevoir de nouveaux espaces urbains, tant au centre qu'en périphérie, à concevoir des ambiances urbaines et des lieux publics aux appropriations multiples. Ces compétences ont trait principalement à l'analyse de la forme urbaine, à la composition urbaine, à l'évaluation et à la gestion des projets, au travail en équipe multidisciplinaire. Elles s'appuieront sur une connaissance des processus de formation des ensembles urbains, vus dans une perspective historique et systémique. À la faveur d'une approche interdisciplinaire, l'accent est mis sur le développement d'une capacité d'analyse des ensembles urbains en vue de la formulation de diagnostics clairs, de même que sur l'élaboration de projets novateurs et sur leur suivi.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la M.Sc.A., maîtrise individualisée (design urbain), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'étude considéré
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– démontrer une expérience en design urbain, par la soumission d'un portfolio
– soumettre deux lettres de recommandation, une lettre de motivation et un curriculum vitae (les pièces doivent être présentées en format papier et être acheminées directement à la Faculté de l'aménagement).

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalents plein temps.

3. Programme

Le programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

– 18 crédits d'ateliers et de séminaires spécialisés
– 12 crédits de cours portant sur la composition urbaine et sur les enjeux, le contexte et les processus
– 15 crédits alloués à la réalisation d'un travail dirigé terminal.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire – Ateliers et séminaires (18 cr.)

Diagnostic et cadre conceptuel du projet

AME 6413 Atelier en design urbain 1, 6 cr.
AME 6114 Composition paysagère contemporaine, 3 cr.

Élaboration et mise en forme du projet

AME 6415 Atelier en design urbain 2, 6 cr.
AME 6416 Séminaire en design urbain 2, 3 cr.

Bloc B – Composition urbaine (min. 3 cr.)

ARC 6883 Formes architecturales et urbaines, 3 cr.
ARC 6754 Formation de l'espace urbain, 3 cr.

Bloc C – Enjeux, contexte et processus (min. 3 cr.)

AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
URB 6286 Histoire de l'urbanisme, 3 cr.
URB 6752 Courants contemporains en urbanisme, 3 cr.
URB 6772 Éval. environnementale/planif. de projet, 3 cr.

Bloc D – Activités dirigées (min. 3 cr.)

AME 6915 Travail dirigé, 3 cr.

Programme 2-005-1-2

D.É.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement)

OBJECTIFS

L'acquisition de connaissances et de savoir-faire permet au futur gestionnaire de projets d'aménagement de posséder les informations nécessaires pour bien fonder ses interventions, qu'il s'agisse de connaissances provenant de l'application des sciences de base ou des sciences de l'action. La formation se traduit par une excellente connaissance des techniques de montage et de gestion de projets d'aménagement, d'une part, et, par une compréhension du contexte global au sein duquel opère le gestionnaire de projets, d'autre part.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S (montage et gestion de projets d'aménagement), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après son premier diplôme universitaire, à moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception.

2. Scolarité

Dans le cas d'une inscription à temps plein, la scolarité est d'un minimum de deux trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat.

La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert à la maîtrise

Après avoir réussi de 21 à 27 crédits du D.É.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement) avec une moyenne d'au moins 3.0, un candidat peut être admissible à la M.Sc.A. (aménagement), option Montage et gestion de projets d'aménagement. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. Une demande d'équivalences pour les cours suivis au D.É.S.S. doit accompagner la demande d'admission du candidat.

4. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits dont 15 crédits de cours obligatoires, de 9 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix; 24 de ces crédits doivent être du niveau des études supérieures.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
AME 6070 Montage juridique et financier de projet, 3 cr.
AME 6501 Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
HEC 6101 La direction et le leadership des proj., 3 cr.
4-435-9-4 Le management : les milieux et la prat., 3 cr.

Bloc B – Option (9 à 15 cr.)

L'étudiant doit avoir complété 9 crédits du bloc A avant d'entreprendre le bloc B.

Bloc B_1 – Orientation – Maîtrise d'ouvrage

HEC 6108 Systèmes d'information en gestion, 3 cr.
HEC 6110 Méthodes et pratiques de négociation, 3 cr.
URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

Bloc B_2 – Orientation – Maîtrise d'œuvre

AME 6045 Analyse de valeur et gestion de qualité, 3 cr.
AME 6046 Planification et contrôle des ressources, 3 cr.
AME 6047 Gestion de l'industrialisation, 3 cr.
HEC 6109 Gestion – approvisionnements, logistique, 3 cr.
URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Architecture

Maîtrise en architecture (M. Arch.) 2-010-1-0

École d'architecture, Faculté de l'aménagement

Responsable du programme : Anne Cormier, tél. : 514-343-7287

Membres du Comité des études supérieures

Georges Adamczyk
Denis Bilodeau
Jean-Pierre Chupin
Anne Cormier, présidente
Irena Latek
Alessandra Ponte

Directrice : Anne Cormier

PERSONNEL ENSEIGNANT

Voir sous Aménagement, Personnel enseignant, École d'architecture

OBJECTIFS

Ce programme comporte les six orientations suivantes : Design architectural, Conservation de l'environnement bâti, Montage et gestion de projets, Conception et modélisation assistées par ordinateur, Architecture urbaine, Systèmes constructifs. Il mène au stage et aux examens de l'Ordre des architectes du Québec.

Le programme professionnel de Maîtrise en architecture qui suit le programme préprofessionnel de B. Sc. (architecture ou design architectural) est dûment accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture et, en vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et l'accord de libre-échange avec les États-Unis, ses diplômés ont accès au marché de l'Amérique du Nord.

« Au Canada, toutes les associations provinciales recommandent, comme préalable au permis d'exercice, l'obtention d'un grade universitaire conféré par un programme professionnel accrédité. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture, accorde l'accréditation à deux niveaux de grades universitaires : le Baccalauréat en architecture et la Maîtrise en architecture. Un programme peut se voir octroyer un terme d'accréditation de cinq, trois ou deux ans, selon son degré de conformité aux normes de formation établies. Les programmes de Maîtrise peuvent être composés d'un grade préprofessionnel de 1er ycle et d'un grade professionnel de 2e cycle, lesquels, lorsque acquis successivement, constituent une formation professionnelle accréditée. Toutefois, pris isolément, le grade préprofessionnel n'est pas reconnu comme un grade accrédité. »

Design architectural

Cette orientation pousse plus loin la démarche architecturale classique. Celle-ci est proposée comme un temps de recherche et de réflexion sur la génération des idées plutôt que sur la stricte composition. Elle est ouverte à des thématiques contemporaines, disciplinaires ou transversales. Cette orientation vise à permettre aux futurs architectes de se donner une démarche conceptuelle fondée sur la rigueur de la recherche en architecture et sur la capacité à développer une attitude réflexive dans leur pratique du projet.

Conservation de l'environnement bâti

Reliée à l'option Conservation de l'environnement bâti de la M.Sc.A. (aménagement), cette orientation cherche principalement à former les futurs architectes en fonction de ce marché en expansion qu'est la restauration, la rénovation et le recyclage des bâtiments selon une approche axée sur la culture des sociétés. Cette approche vise à assurer l'intégrité de la mise en valeur dans l'environnement bâti des éléments architecturaux et des significations culturelles léguées par les générations précédentes tout en sauvegardant les énergies et les ressources.

Montage et gestion de projets d'aménagement

Reliée à l'option Montage et gestion de projets d'aménagement de la M.Sc.A. (aménagement), cette orientation vise à familiariser l'étudiant avec les stratégies et les moyens à mettre en oeuvre lors du montage et de la gestion de projets d'architecture.

Il s'agit de permettre à l'étudiant d'élargir sa vision du rôle de l'architecte et d'accéder à de nouvelles pratiques touchant les décisions qui affectent la nature et la qualité des bâtiments tout en optimisant l'utilisation des ressources.

Conception et modélisation assistées par ordinateur

Reliée à l'option Conception, modélisation et fabrication assistée par ordinateur de la M.Sc.A. (aménagement), cette orientation s'adresse aux étudiants qui veulent acquérir une connaissance approfondie de la nature et des possibilités des outils informatiques de la CAO et une capacité à développer des méthodes de travail professionnel plus productives. Elle vise donc l'assimilation des concepts algorithmiques préalables à l'utilisation courante des logiciels commerciaux et la compréhension de l'apport de l'informatique dans les tâches concernant la conception de l'environnement bâti.

Architecture urbaine

L'orientation en architecture urbaine s'adresse aux étudiants qui veulent approfondir la conception des édifices basée sur l'étude des ensembles urbains. Elle permet de développer une approche et des méthodes qui sont générées par le rapport de l'édifice projeté avec la ville qui le reçoit en tenant compte de la transformation de celle-ci. Fondée sur les travaux de création et de recherche en architecture urbaine développés à l'École d'architecture, cette orientation ouvre aux étudiants la possibilité de faire du projet architectural un projet d'intervention rationnel et critique pour l'aménagement de la ville contemporaine.

Systèmes constructifs

L'orientation en systèmes constructifs propose une approche innovante et intégrée de l'architecture en vue de la rendre accessible au plus grand nombre, par des technologies de reproduction mettant à contribution soit l'industrialisation, soit les ressources locales traditionnelles dans une perspective de développement durable. Issue des travaux de recherche de l'École d'architecture et appuyée par un réseau de ressources locales et internationales, cette approche permet aux étudiants de se donner des moyens et des méthodes pour travailler avec les intervenants de la construction en vue de maîtriser les procédés autant que les produits destinés à la réalisation de bâtiments performants.

Les six orientations reflètent les nouvelles formes de pratique en demande sur le marché et correspondent aux expertises présentes à l'École d'architecture et à la Faculté de l'aménagement.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Maîtrise en architecture, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat préprofessionnel en architecture, B.Sc. (design architectural) ou l'équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

L'admission est conditionnée par les résultats académiques obtenus et la qualité des travaux d'architecture présentés dans un portfolio qui doit être joint à la demande du candidat. Les mêmes règles s'appliquent au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une discipline du design et pour lequel un cheminement spécifique est prévu. Pour les détails sur les consignes à suivre pour préparer le portfolio, veuillez consulter le site web de l'École d'architecture, www.arc.umontreal.ca

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres équivalent plein temps. Les deux premiers trimestres doivent être suivis à temps plein.

3. Conditions particulières

Tout étudiant inscrit devra se doter d'un microordinateur portatif configuré selon les exigences de l'École d'architecture.

4. Programme

Le programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

– 36 crédits d'atelier et de cours obligatoires
– 9 crédits de cours à option dans une des orientations offertes lesquelles reflètent les nouvelles formes de pratique en demande sur le marché et correspondent aux expertises présentes à l'École d'architecture et à la Faculté de l'aménagement.

Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat en design de l'environnement, des cours préparatoires seront exigés en fonction des équivalences et des exemptions accordées par rapport au B.Sc. (design architectural).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire – Ateliers d'architecture (12 cr.)

ARC 6812 Atelier d'architecture avancé, 6 cr.
ARC 6814 Projet final, 6 cr.

Bloc B – Obligatoire – Théories (3 cr.)

ARC 6822 Analyse de l'architecture contemporaine, 3 cr.

Bloc C – Obligatoire – Pratiques (15 cr.)

ARC 6832 Sécurité du bâtiment, 3 cr.
ARC 6833 Pratique et gestion stratégique, 3 cr.
ARC 6834 Financement et gestion des coûts, 3 cr.
ARC 6842 Stratégies structurales, 3 cr.
ARC 6844 Détails et intégration, 3 cr.

Bloc D – Obligatoire – Atelier spécialisé (6 cr.)

ARC 6813 Atelier d'architecture spécialisé, 6 cr.

Bloc E – Option – Orientations (9 cr.)

L'étudiant doit choisir l'une des six orientations offertes et prendre les trois cours de 3 crédits qui les composent.

Bloc E_1 – Design architectural

ARC 6853 Précédents et conception architecturale, 3 cr.
ARC 6854 Études avancées en architecture, 3 cr.
ARC 6863 Laboratoire spécialisé en CAO, 3 cr.

Bloc E_2 – Conservation de l'environnement bâti

AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
AME 6311 Méthodologie d'évaluation d'un site, 3 cr.
AME 6412 Cadres de gestion en conservation, 3 cr.

Bloc E_3 – Montage et gestion de projets

AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
AME 6045 Analyse de valeur et gestion de qualité, 3 cr.
AME 6046 Planification et contrôle des ressources, 3 cr.

Bloc E_4 – Conception et modélisation assistées par ordinateur

AME 6602 Acquisition de données spatiales, 3 cr.
AME 6603 Théorie de la modélisation volumique, 3 cr.
ARC 6863 Laboratoire spécialisé en CAO, 3 cr.

Bloc E_5 – Architecture urbaine

AME 6144 Concept du paysage, 3 cr.
ARC 6883 Formes architecturales et urbaines, 3 cr.
URB 6287 Cadres juridiques de l'urbanisme, 3 cr.

Bloc E_6 – Systèmes constructifs

AME 6045 Analyse de valeur et gestion de qualité, 3 cr.
AME 6047 Gestion de l'industrialisation, 3 cr.
AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment, 3 cr.

Design

D.É.S.S. (design de jeux) 2-015-1-3

École de design industriel, Faculté de l'aménagement

Pour renseignements: philippe.lemay@umontreal.ca

Membres du Comité des études supérieures

Pierre De Coninck
Louis Martin Guay
Bernard Perron
Philippe Lemay

Directeur : Luc Courchesne

Personnel enseignant

Voir sous Aménagement, Personnel enseignant, École de design industriel

Objectifs

Le programme de design de jeux a pour objectif général de former des designers de jeux, professionnels et responsables, capables d'élaborer des concepts novateurs et pertinents, en fonction des diverses contraintes imposées. Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis des compétences déterminantes pour la maîtrise du processus de design de jeux, en s'appuyant sur une solide connaissance des éléments liés à sa conception et à sa gestion. Il comprendra les aspects expérientiels, interactifs et narratifs des jeux, et pourra s'intégrer efficacement dans des équipes de développement multidisciplinaires.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (design de jeux), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle, dans l'un des domaines suivants : design (industriel, d'intérieur, graphique), architecture, urbanisme ou architecture de paysage; informatique, génie, communication, études cinématographiques ou tout autre domaine pertinent
– faire preuve d'une maîtrise suffisante du français et une bonne connaissance de l'anglais
– soumettre une lettre de motivation personnelle, un curriculum vitae, deux lettres de références et, le cas échéant, un portfolio contenant des exemples de création de jeux ou de production multimédia, présentés sur support électronique (CD/DVD).

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans, à compter de l'inscription initiale.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits, dont 24 crédits de cours obligatoires et 6 de cours à option.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (24 cr.)

AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
DEJ 6000 Concepts fondamentaux des jeux, 3 cr.
DEJ 6001 Atelier de design de jeux 1, 3 cr.
DEJ 6002 Atelier de design de jeux 2, 6 cr.
DEJ 6003 Jeux, expériences et interactions, 3 cr.
DEJ 6004 Narration et jeux vidéo, 3 cr.
DIN 6000 Design et approches systémiques, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

AME 6112 Significations culturelles des paysages, 3 cr.
AME 6151 Relations personne-environnement, 3 cr.
AME 6605 Méthodologie de la modélisation, 3 cr.
AME 6816 Problématiques en design contemporain, 3 cr.
AME 6817 Théories du projet, 3 cr.
ARC 6883 Formes architecturales et urbaines, 3 cr.
CIN 6011 Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive, 3 cr.
CIN 6050 Scénarisation, technologies et création, 3 cr.
COM 2571 Interfaces et scénarisation, 3 cr.
COM 6310 Les médias et leurs usagers, 3 cr.
COM 6538 Communication, design et esthétique, 3 cr.
DEJ 6007 Prototypage en jeux vidéo, 3 cr.
IFT 6330 Intelligence artificielle : introduction, 4 cr.
IFT 6840 Infographie 2D, 3 cr.
IFT 6843 Infographie 3D, 3 cr.
IFT 6845 Animation par ordinateur, 3 cr.
PHI 1255 Introduction à la philosophie de l'art, 3 cr.
PHI 3255 Esthétique contemporaine, 3 cr.
URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6753 Méthodes de design urbain, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

DEJ 6005 Stage, 3 cr.

Urbanisme

M.Urb. (urbanisme) 2-025-1-0

Options :

Habitat et straté gies foncières et financières
Formes urbaines et aménagement urbain
Services urbains
Développement urbain durable et environnement
Gestion urbaine pour les pays en développement

D.É.S.S. (gestion urbaine pour les pays en développement 2-026-1-0

Institut d'urbanisme, Faculté de l'aménagement

Pour renseignements : tél. : 514-343-5699

Membres du Comité des études supérieures

Gérard Beaudet
Jacques Fisette
Marie-Odile Trépanier

Directeur : Gérard Beaudet

Personnel enseignant

Voir sous Aménagement, Personnel enseignant, Institut d'urbanisme

Programme 2-025-1-0

M.Urb. (urbanisme)

OBJECTIFS

L'urbanisme est un domaine de synthèse interdisciplinaire appliquée au territoire et à l'urbain. Programme professionnel donnant accès à l'Ordre des urbanistes du Québec, la M.Urb. est accréditée par l'*American Institute of Certified Planners.* Elle est reconnue par l'Institut canadien des urbanistes et par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (francophonie).

Tout en préparant à la pratique professionnelle, la M.Urb. permet une formation plus poussée et une ouverture à de nouveaux champs d'analyse et de pratique. Le programme aborde les thèmes de l'habitat et des stratégies foncières et financières, des formes urbaines et de l'aménagement urbain, des services urbains, du développement urbain durable et de l'environnement, ainsi que de la gestion urbaine pour les pays en développement.

Il poursuit plusieurs objectifs : **1)** offrir aux bacheliers en urbanisme de parfaire leur formation par des cours approfondis et par un élargissement de leurs connaissances; **2)** permettre aux étudiants provenant d'autres disciplines d'acquérir les connaissances et les méthodes essentielles à l'urbanisme, ainsi que d'appliquer leur savoir et leur savoir-faire aux enjeux urbains; **3)** développer la capacité de concevoir et de mettre en œuvre un projet de recherche ou d'intervention en urbanisme, par la rédaction d'un mémoire ou d'un travail dirigé.

DESTINATAIRES

La M.Urb. est ouverte à des étudiants provenant de formations variées dans les disciplines de l'aménagement et du territoire, mais aussi des sciences humaines et naturelles.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la M. Urb., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en urbanisme, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Programme

Le programme est de 45 crédits répartis selon l'un des cheminements suivants :

– Cheminement avec mémoire

La modalité avec mémoire comporte :

- un minimum de 24 crédits de cours de 2e cycle (6 crédits d'atelier obligatoire, 3 crédits de séminaire obligatoire sur les méthodes de recherche en urbanisme, 15 crédits de cours à option ou au choix),
- 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

– Cheminement avec travail de recherche dirigé

La modalité avec travail de recherche dirigé comporte :

- un minimum de 36 crédits de cours dont 33 de 2e cycle (6 crédits d'atelier obligatoire, 3 crédits de séminaire obligatoire sur les méthodes de recherche en urbanisme et 27 crédits de cours ou d'activités individuelles à option ou au choix),
- 9 crédits de recherche et de rédaction d'un rapport.

L'étudiant peut suivre un cheminement libre ou s'inscrire à une option parmi les 5 blocs thématiques (blocs B). Le diplôme fera mention de l'option si l'étudiant a suivi au moins 6 crédits dans les cours de ce thème et s'il effectue son mémoire ou son travail de recherche dirigé sur un sujet relié à ce thème.

ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES

L'étudiant n'ayant pas de baccalauréat en urbanisme pourrait devoir suivre jusqu'à 15 crédits d'activités préparatoires supplémentaires, fondamentales dans le domaine de l'urbanisme, après évaluation de sa formation antérieure par la direction de l'Institut.

URB 6011 Atelier d'intégration, 3 cr.
URB 6280 Théorie de la planification et urbanisme, 3 cr.
URB 6284 Développement économique urbain, 3 cr.
URB 6287 Cadres juridiques de l'urbanisme, 3 cr.
URB 6288 Gestion du territoire et géomatique, 3 cr.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Activités obligatoires – (9 cr.)

URB 6020 Atelier d'intervention, 6 cr.
URB 6730 Méthodes de recherche en urbanisme, 3 cr.

Bloc B – Cours à option thématiques

- Modalité avec mémoire

– Cheminement libre (min. 9 cr.; max. 15 cr. choisis dans au moins trois des cinq blocs)

– Cheminement avec option (min 12 cr.; max. 15cr. dont 6 crédits dans le bloc correspondant à l'option choisie et 6 cr. dans au moins deux des autres blocs)

- Modalité avec travail de recherche dirigé

– Cheminement libre (min. 15 cr.; max. 27 cr. dont au moins 3 cr. dans chacun des cinq blocs)

– Cheminement avec option (min 18 cr.; max. 27 cr. dont 6 crédits dans l'option choisie et au moins 3 cr. dans chacun des 4 autres blocs thématiques)

Bloc B_1 – Habitat et stratégies foncières et financières

AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr.
URB 6851 Développement communautaire et urbanisme, 3 cr.

Bloc B_2 – Formes urbaines et aménagement urbain

AME 6431 Mise en valeur des ensembles urbains, 3 cr.
URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6753 Méthodes et pratiques de design urbain, 3 cr.
URB 6754 Formation de l'espace urbain, 3 cr.
URB 6853 Analyse spatiale et géomatique, 3 cr.

Bloc B_3 – Services urbains

URB 6761 Gestion des services urbains, 3 cr.
URB 6762 Planification des infrastructures, 3 cr.
URB 6767 Urbanisme, mobilité et accessibilité, 3 cr.

Bloc B_4 – Développement urbain durable et environnement

URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.
URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.
URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.
URB 6774 Aménagement, risques et enjeux urbains, 3 cr.

Bloc B_5–Gestion urbaine pour les pays en développement

URB 6850 Urbanisme dans les PED, 3 cr.
URB 6857 Financement international de l'habitat, 3 cr.
URB 6859 Séminaire : gestion urbaine et PED, 3 cr.

Bloc C – Activités individuelles à option (max. 6 cr.)

(Réservé à la modalité avec travail de recherche dirigé)

URB 6670 Travail individuel de recherche, 3 cr.
URB 6671 Stage en milieu professionnel, 3 cr.
URB 6672 Activité spéciale, 3 cr.

Bloc D –Cours au choix (max. 6 cr.)

(sauf pour la modalité avec mémoire, cheminement avec option, max. 3 cr.)

Cours choisis dans le répertoire de la M.Urb., dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou dans ceux d'autres universités montréalaises, avec l'approbation de la direction de l'Institut.

Bloc E – Recherche

– Cheminement avec mémoire (21 cr.)

URB 6646 Projet de recherche, 3 cr.
URB 6648 Stratégie de recherche, 6 cr.
URB 6653 Recherche et rédaction du mémoire, 12 cr.

– Cheminement avec travail de recherche dirigé (9 cr.)

URB 6656 Projet de recherche, 3 cr.
URB 6658 Travail dirigé 1: stratégie de recherche, 3 cr.
URB 6660 Travail dirigé 2 : rédaction, 3 cr.

Programme 2-026-1-0

D.É.S.S. (gestion urbaine pour les pays en développement)

Objectifs

Le D.É.S.S. vise à réunir des étudiants des pays développés et des pays en développement, qu'ils soient dans une trajectoire de formation spécialisée ou dans une trajectoire de réorientation de leur expertise professionnelle.

Option Habitat urbain

Cerner et solutionner les problèmes d'habitat complexe des collectivités locales, intervenir dans les filières formelles et informelles d'accès au logement abordable pour les populations pauvres, et rendre plus opérationnelle l'expertise professionnelle dans la gestion stratégique des programmes d'habitat urbain (construction, réhabilitation), administrés par les niveaux local et communautaire.

Option Environnement urbain

Diagnostiquer les principaux problèmes de gestion d'environnements urbains durables (évaluation environnementale, bilan, analyse de risques...) et consolider l'expertise professionnelle dans la gestion locale stratégique de l'environnement, favorisant le partenariat et le développement des secteurs informels, communautaires et associatifs dans l'offre de services urbains.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (gestion urbaine pour les pays en développement), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en urbanisme, ou d'un diplôme jugé équivalent ou détenir un diplôme de deuxième cycle dans une discipline appropriée
– avoir obtenu, dans ses études antérieures, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert à la M.Urb.

Un candidat peut être admis à la M. Urb. pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. (gestion urbaine pour les pays en développement). Une recommandation du Comité de gestion du programme sera alors nécessaire.

Une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.É.S.S., mais non pour les crédits de travaux dirigés, devra accompagner la demande d'admission du candidat.

4. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 24 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 12 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Le choix des cours doit être sanctionné par le Comité de gestion du programme
– 6 crédits attribués à un travail dirigé.

Il se compose des options Habitat urbain et Environnement urbain.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

URB 6850 Urbanisme dans les PED, 3 cr.
URB 6859 Séminaire : gestion urbaine et PED, 3 cr.

Bloc B – Laboratoire obligatoire (6 cr.)

URB 6031 Atelier III – Pays en développement, 6 cr.

Bloc C – Option (9 cr.)

Option Habitat urbain

Bloc C – Option (9 cr.)

URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr.
URB 6762 Planification des infrastructures, 3 cr.
URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.
MCG 6000 Housing Seminar I, 3 cr.

OU

Option Environnement urbain

Bloc C – Option (9 cr.)

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.
URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.
URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.
URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.

L'étudiant choisit un 3e cours parmi les cours des deux options.

Bloc D – Choix (3 cr.)

L'étudiant doit suivre un cours de 3 crédits pertinent au domaine d'études dans un établissement universitaire montréalais.

Bloc E – Travail dirigé (6 cr.)

URB 6652 Travail dirigé de fin d'études, 6 cr.

Arts et sciences

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Arts et sciences : neuf microprogrammes de 2e cycle, huit diplômes d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.), un diplôme complémentaire, douze maîtrises ès arts (M.A.), vingt-deux maîtrises ès sciences (M. Sc.), une maîtrise à vocation professionnelle (M.S.I.), vingt-neuf Philosophiæ Doctor (Ph. D.) et un doctorat (D. Psy.).

Information à jour le 1er juillet 2009

Administration sociale

Microprogramme de 2e cycle	**2-259-6-0**
D.É.S.S.	**2-259-1-1**
M. Sc. individualisée	**2-960-1-5**

École de service social

Information pour le microprogramme et le D.É.S.S. : 514-343-6606
Information pour la M.Sc. : 514-343-6605
Responsable des programmes : Claude Larivière, tél. : 514-343-7224

Membres du Comité des études supérieures

Sarah Dufour, École de psychoéducation
Claude Larivière, École de service social
André Savoie, Département de psychologie

Directrice : Dominique Damant

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Claire Chamberland, M.A. (UQÀM), Ph. D. psychologie (UQÀM)
Dominique Damant, Ph. D. service social (Laval), postdoctorat psychologie communautaire (UQÀM)
Pauline Morissette, M. Sc. service social (Montréal), Ph. D. santé communautaire (Montréal), en congé

Professeurs agrégés

Céline Bellot, maîtrise droit privé (Aix-Marseille), Ph. D. criminologie (Montréal), postdoctorat sociologie (UQÀM)
Oscar Firbank, doctorat en sociologie (Paris)
Sonia Gauthier, M. Sc. service social, Ph. D. sociologie (UQÀM)
Marie Lacroix, M.S.W. (Carleton), Ph. D. service social (McGill)
Claude Larivière, M. Sc. service social (Montréal), M.A.P. (ÉNAP-Québec), Ph. D. sociologie (Montréal)
Lyse Montminy, Ph. D. service social (Laval)
Jacques Moreau, Ph. D. psychologie (UQÀM)
Guylaine Racine, M.A. service social (Montréal), Ph. D. sciences humaines appliquées (Montréal)
Gilbert Renaud, M. Sc. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)
Lourdes Rodriguez Del Barrio, M.A. intervention sociale, Ph. D. sociologie (UQÀM)
Pierre Joseph Ulysse, M. Sc. sociologie (Montréal), maîtrise intervention sociale, Ph. D. sociologie (UQÀM)

Professeurs adjoints

Christian Jetté, Ph. D. sociologie (UQÀM)
Marie-Andrée Poirier, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph. D. service social (Laval)
Annie Pullen Sansfaçon, MPhil, Ph. D. (De Montfort University)

Professeurs associés

Denyse Côté, M.A. sciences politiques (Ottawa), Ph. D. sociologie (Paris)
Lionel Groulx, M. Sc. service social (Montréal), Ph. D. sociologie (Paris)
Anna Kruzynski, M.A. psychologie (McGill), Ph. D. travail social (McGill)
Chantal Lavergne, Ph. D. criminologie (Montréal)
Frédéric Lesemann, M.A. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)
Claire Malo, Ph. D. psychologie (UQÀM)
Ricardo Zuniga, Ph. D. psychologie sociale (Harvard)

Chercheurs invités

Myriam Dubé, M. Sc. psychologie (Montréal)
Germain Dulac, M.A. sociologie (UQÀM); Ph. D. sociologie (UQÀM)
Jacqueline Oxman-Martinez, Maîtrise sociologie (Université catholique de Santiago); Ph. D. sociologie (Montréal)
Marie-Laurence Poirel, M. Sc. sciences politiques (Laval), Ph. D. sciences politiques (Paris)

Professeurs émérites

Jean Panet-Raymond
Gilles Rondeau

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-259-6-0

Microprogramme de 2e cycle (administration sociale)

Objectifs

Le microprogramme permet aux étudiants de développer des habiletés essentielles à la gestion d'équipes de travail ou de services sociosanitaires, pénaux ou communautaires dans le contexte actuel.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en administration sociale, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– posséder une expérience de travail jugée pertinente d'au moins deux années.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de deux années à compter de l'inscription initiale.

3. Statut étudiant

Le candidat peut s'inscrire à temps plein, à demi-temps ou à temps partiel.

4. Programme

Le microprogramme en administration sociale est constitué de 15 crédits de cours obligatoires.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

APC 6000 Gestion des organisations, 3 cr.
APC 6002 Planification et concertation, 3 cr.
APC 6008 Gestion des ressources humaines, 3 cr.
APC 6009 Habiletés de gestion, 3 cr.
APC 6011 Organisations : gestion du changement, 3 cr.

Programme 2-259-1-1

D.É.S.S. (administration sociale)

Objectifs

Favoriser l'acquisition et l'approfondissement de connaissances pertinentes à l'exercice de la gestion et au développement des organisations dans certains secteurs spécifiques de services : sociaux, communautaires, pénaux, correctionnels, de réadaptation, d'hébergement et de santé.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (administration sociale), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– posséder une expérience de travail jugée pertinente d'au moins deux années.

2. Scolarité

La scolarité du programme est de deux trimestres, équivalent temps plein. Le candidat doit cependant avoir complété les 30 crédits requis pour l'obtention du diplôme dans un délai ne dépassant pas quatre années à compter de son inscription initiale.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont au moins 27 crédits de 2e cycle.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

APC 6000 Gestion des organisations, 3 cr.*
APC 6002 Planification et concertation, 3 cr.*
APC 6008 Gestion des ressources humaines, 3 cr.*
APC 6009 Habiletés de gestion, 3 cr.*
APC 6011 Organisations : gestion du changement, 3 cr.*

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

APC 6004 Gestion des conflits, 3 cr.
APC 6010 Gestion des équipes de travail, 3 cr.
APC 6014 Stage supervisé en gestion, 6 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

SOL 6444 Sociologie des organisations, 3 cr.

ou tout autre cours approuvé par le coordonnateur de programme.

* Cours communs au microprogramme et au D.É.S.S.

Programme 2-960-1-5

M. Sc. maîtrise individualisée (administration sociale)

Objectifs

La maîtrise individualisée en administration sociale vise à développer des compétences pour gérer des équipes multidisciplinaires de professionnels travaillant dans des organismes du réseau de la santé, des services sociaux, communautaire et correctionnel.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. individualisée (administration sociales), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du D.É.S.S. en administration sociale
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3
– démontrer l'acquisition d'une expérience pertinente
– présenter un projet d'études qui sera évalué par le comité de gestion académique.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de deux années à compter de la première inscription.

3. Programme

Le programme de la M. Sc. individualisée en administration sociale comporte 45 crédits dont 30 qui auront déjà été obtenus par l'étudiant au cours du D.É.S.S. en administration sociale.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

APC 6000 Gestion des organisations, 3 cr.
APC 6002 Planification et concertation, 3 cr.
APC 6008 Gestion des ressources humaines, 3 cr.
APC 6009 Habiletés de gestion, 3 cr.
APC 6011 Organisations : gestion du changement, 3 cr.
APC 6015 Séminaire en administration sociale, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

APC 6004 Gestion des conflits, 3 cr.
APC 6010 Gestion des équipes de travail, 3 cr.
APC 6014 Stage supervisé en gestion, 6 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

SOL 6444 Sociologie des organisations, 3 cr.

Tout cours approuvé par le responsable du programme

Bloc D – Travail dirigé (12 cr.)

APC 6016 Travail dirigé, 12 cr.

Anthropologie

M. Sc. **2-050-1-0**
Ph. D. **3-050-1-0**

Département d'anthropologie

Responsable des programmes : Louise I. Paradis 514-343-6111 poste 51710
Secrétariat : 514-343-6909

Membres du Comité des études supérieures

Bernard Bernier
Michelle Drapeau
John Leavitt
Louise I. Paradis, présidente

Directrice : Pierrette Thibault

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Bernard Bernier, Ph. D. (Cornell)
Gilles Bibeau, Ph. D. (Laval), MSRC
Ariane Burke, Ph. D. (New York)
Bernard Chapais, Ph. D. (Cambridge)
Claude Chapdelaine, Ph. D. (Montréal)
Guy Lanoue, Ph. D. (Toronto)
John Leavitt, Ph. D. (Chicago)
Deirdre Meintel, Ph. D. (Brown University)
Maria Rosaria Pandolfi, doctorat (E.H.E.S.S., Paris)
Louise I. Paradis, Ph. D. (Yale)
Daniel Pérusse, Ph. D. (Montréal)
Pierrette Thibault, Ph. D. (Montréal)
Paul Tolstoy, Ph. D. (Columbia), doctorat ès lettres (Paris)
Kevin Tuite, Ph. D. (Chicago)
Michel Verdon, Ph. D. (Cambridge)

Professeurs agrégés
Marie-Pierre Bousquet, Ph. D. (Laval et Paris X-Nanterre)
Adrian Burke, Ph. D. (SUNY, Albanie)
Robert Crépeau, Ph. D. (Montréal)
Michelle Drapeau, Ph. D. (Missouri-Columbia)
Nathalie Fernando, Ph. D. (Paris IV)
Brad Loewen, Ph. D. (Laval)
Bob White, Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints
Karine Bates, Ph. D. (McGill)
Jorge Pantaleon, doctorat (Federal do Rio do Janeiro)
Isabelle Ribot, Ph. D. (Cambridge)

Chercheure adjointe
Sylvie Fortin, Ph. D. (Montréal)

Professeure associée
Françoise-Romaine Ouellette, Ph. D. (Montréal)

Chercheurs invités
William De Gaston, doctorat (E.H.E.S.S., Paris)
Jacques Leroux, Ph. D. (Montréal)
Élisabeth Papineau, Ph. D. (Montréal)
Célia Rojas Viger, Ph. D. (Montréal)
Hendrik Van Gijseghem, Ph. D. (UCSB, Californie)

Professeur émérite
Pierre Beaucage

Programme 2-050-1-0

M. Sc. (anthropologie)

Objectifs

Le programme de maîtrise en anthropologie vise à préparer l'étudiant à la recherche, à l'enseignement et prépare son implication dans des milieux de travail divers (ONG, CLSC, musées, les agences de coopération internationale, certains ministères gouvernementaux). La formation se fait dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie préhistorique, anthropologie biologique et ethnolinguistique.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (anthropologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (anthropologie) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en anthropologie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours (un minimum de 12 crédits de cours de 2e cycle dont 9 crédits de cours en anthropologie)
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

Trois séminaires ANT de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Ethnologie

ANT 6005 La construction théorique du social, 3 cr.
ANT 6020 Séminaire : l'imaginaire, 3 cr.
ANT 6030 Séminaire: changement social et culturel, 3 cr.
ANT 6037 Migration, famille et ethnicité, 3 cr.
ANT 6038 Étude de la religion et modernité, 3 cr.
ANT 6046 Domination et mouvements indiens, 3 cr.
ANT 6053 Étude psychoculturelle de la marginalité, 3 cr.
ANT 6054 Anthropologie médicale 2, 3 cr.
ANT 6056 Cultures et santé mentale, 3 cr.
ANT 6100 Séminaire d'ethnologie, 3 cr.
ANT 6114 Sém. le structuralisme de Lévi-Strauss, 3 cr.
ANT 6117 Globalisation, culture et identités, 3 cr.
ANT 6118 Anthropologie de l'espace, 3 cr.
ANT 6120 Violences contemporaines, 3 cr.
ANT 6123 Imaginaire autochtone américain, 3 cr.
ANT 6124 Anthropologie du patrimoine, 3 cr.
ANT 6125 Idéologies, mémoires et histoires, 3 cr.
ANT 6131 Ethnohistoire amérindienne, 3 cr.
ANT 6135 Musique, monde, mondialisation, 3 cr.
ANT 6145 Anthropologie du public, 3 cr.
ANT 6815 Corps, pouvoirs et résistance, 3 cr.

Archéologie

ANT 6200 Séminaire d'archéologie, 3 cr.
ANT 6213 Les sociétés complexes préétatiques, 3 cr.
ANT 6220 Les sociétés de chasseurs-cueilleurs, 3 cr.
ANT 6232 Les grandes civilisations préhistoriques, 3 cr.
ANT 6235 Archéologie du navire, 3 cr.
ANT 6245 Archéologie des matériaux, 3 cr.
ANT 6258 Méthode en histoire culturelle, 3 cr.
ANT 6264 Tendances actuelles en archéologie, 3 cr.
ANT 6268 Les grands problèmes archéologiques, 3 cr.
ANT 6880Z Archéologie du Nord-Est américain I, 3 cr.
ANT 6881 Mésoamérique ancienne, 3 cr.
ANT 6882 Archéologie du Nord-Est américain II, 3 cr.

Anthropologie biologique
ANT 6400 Séminaire de bioanthropologie, 3 cr.
ANT 6455 Biogénétique du comportement humain, 3 cr.
ANT 6456 Anthropologie, biologie et comportement, 3 cr.
ANT 6463 Paléoanthropologie, 3 cr.

Ethnolinguistique
ANT 6600 Séminaire d'ethnolinguistique, 3 cr.
ANT 6611 Dynamique sociolinguistique, 3 cr.
ANT 6626 Mythe et poétique, 3 cr.
ANT 6635 Langage de femmes, langage d'hommes, 3 cr.

Anthropologie
ANT 6461 L'approche quantitative en anthropologie, 3 cr.
ANT 6700 Problèmes actuels en anthropologie, 3 cr.
ANT 6802 Travaux pratiques, 3 cr.
ANT 6806 Pratique de terrain, 3 cr.
ANT 6810 Séminaire d'anthropologie, 27 cr.

Bloc B – Choix (max. 6 cr.)
Cours du 1er cycle ou séminaire à l'extérieur du Département d'anthropologie.

Bloc C – Recherche et mémoire (30 cr.)
ANT 6910 Séminaire de rédaction de mémoire, 3 cr.
ANT 6915 Mémoire, 27 cr.

Programme 3-050-1-0

Ph. D. (anthropologie)

Objectifs

Le programme de doctorat en anthropologie vise à former des chercheurs et des enseignants dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie préhistorique, anthropologie biologique et ethnolinguistique. Certains axes de recherche sont en ce moment privilégiés : l'anthropologie du développement, les relations ethniques, l'anthropologie médicale, l'archéologie du Nord-est américain et du Mexique, la primatologie, langue et société, l'Amérique latine et l'Asie.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (anthropologie), le candidat doit :
- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalant à la maîtrise de l'Université de Montréal
- voir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante d'une autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte :
- 6 crédits obligatoires de cours de doctorat
- 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse
- des cours selon les besoins du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)
ANT 7800 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Entrevues tutoriales (max. 3 cr.)
ANT 7100 Tutorat, ethnologie, 3 cr.
ANT 7300 Tutorat, archéologie, 3 cr.
ANT 7500 Tutorat, bio-anthropologie, 3 cr.
ANT 7700 Tutorat, ethnolinguistique, 3 cr.
Cours choisi selon le sujet de thèse.

Bloc C – Recherche et thèse (84 cr.)
ANT 7915 Thèse, 84 cr.

Chimie

M. Sc. **2-060-1-0**
Ph. D. **3-060-1-0**

Département de chimie

Responsable des programmes : André L. Beauchamp, tél. : 514-343-6446
Secrétariat : 514-343-7601

Membres du Comité des études supérieures
André L. Beauchamp
Shawn Collins
Matthias Ernzerhof
Michel Lafleur
Joelle Pelletier
Karen Waldron

Directeur : Robert Emery Prud'homme

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
C. Géraldine Bazuin, Ph. D. (McGill)
André L. Beauchamp, Ph. D. (Montréal)
André B. Charette, Ph. D. (Rochester)
Marius D'Amboise, Ph. D. (McGill)
Garry Hanan, Ph. D. (Louis-Pasteur)
Stephen Hanessian, Ph. D. (Ohio State), MSRC
Joseph Hubert, Ph. D. (Montréal), vice-recteur à la recherche
Jeffrey Wayne Keillor, Ph. D. (Alberta)
Michel Lafleur, Ph. D. (Laval)
William Lubell, Ph. D. (California, Berkeley)
Robert Emery Prud'homme, Ph. D. (Massachusetts)
Christian Reber, Ph. D. (Berne)
Pierre Thibault, Ph. D. (Montréal)
Françoise M. Winnik, Ph. D. (Toronto), détachée à demi-temps de la Faculté de pharmacie
James D. Wuest, Ph. D. (Harvard)
Davit Zargarian, Ph. D. (Ottawa)
Julian Zhu, Ph. D. (McGill)

Chercheur titulaire
Yvan Guindon, Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Antonella Badia, Ph. D. (McGill)
Matthias Ernzerhof, Ph. D. (Bonn)
Richard Giasson, Ph. D. (Montréal)
Suzanne Giasson, Ph. D. (Western Ontario), rattachée à demi-temps à la Faculté de pharmacie
Hélène Lebel, Ph. D. (Montréal)
Richard Martel, Ph. D. (Laval)
Joëlle Pelletier, Ph. D. (McGill)
Sébastien Sauvé, Ph. D. (McGill)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

William Skene, Ph. D. (Ottawa)
Karen C. Waldron, Ph. D. (Alberta)
Kevin James Wilkinson, Ph. D. (INRS)

Professeurs adjoints
Shawn Collins, Ph. D. (Ottawa)
Radu Ion Iftimie, Ph. D. (Toronto)
MacNeil Dean, Ph. D. (Dalhousie)
Jean-François Masson, Ph. D. (Arizona State)
Christian Pellerin, Ph. D. (Laval)
Dominic Rochefort, Ph. D. (Montréal)
Frank Schaper, Ph. D. (Konstanz)
Andreea Schmitzer, Ph. D. (Paul-Sabatier)

Professeurs associés
Michel Bertrand, Ph. D. (Montréal)
Gilles Durocher, Ph. D. (Montréal)
Robert Lortie, Ph. D. (Montréal)

Chercheurs invités
Béatrice Garcia-Renaud, Ph. D. (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Michel Gauthier, Ph. D. (Montréal)
Isabelle Pelletier, Ph. D. (Laval)

Professeurs émérites
François Brisse
Denis Gravel
Jean-Claude Richer

Programme 2-060-1-0

M. Sc. (chimie)

Objectifs

La maîtrise avec mémoire est une initiation à la recherche dans un domaine particulier de la chimie. Elle comprend des cours avancés et une composante importante en recherche. L'apprentissage du chercheur (planification, réalisation et interprétation d'expériences, amélioration des connaissances scientifiques et développement de qualités critiques.) se concrétise par la rédaction et la présentation d'un mémoire.

La maîtrise sans mémoire fait une place plus grande aux cours avancés. Elle s'adresse aux étudiants déjà engagés sur le marché du travail ou désirant s'y préparer de façon plus immédiate. Elle ne permet généralement pas de poursuivre au doctorat.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (chimie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.Sc. (chimie) ou d'un B.Sc. avec majeure en chimie ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Statut étudiant

La partie recherche du programme avec mémoire doit être réalisée à temps plein.

3. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte :

– 9 crédits de cours (de 6 à 9 crédits choisis dans la banque de cours de 2e cycle en chimie et de 0 à 3 crédits choisis parmi les cours de la 3e année du Baccalauréat en chimie)
– 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le choix de cours doit être approuvé par le directeur du Département.

Cheminement sans mémoire

Le programme de la maîtrise sans mémoire comporte :

– 21 crédits de cours, (de 15 à 21 crédits choisis dans la banque de cours de 2e cycle en chimie et de 0 à 6 crédits choisis parmi les cours de la 3e année du Baccalauréat en chimie)
– 21 crédits de stage (CHM 6930)
– 3 crédits attribués à des travaux dirigés (CHM 6935).

Le choix de cours doit être approuvé par le directeur du Département.

Programme 3-060-1-0

Ph. D. (chimie)

Objectifs

Le doctorat a pour but de former des chercheurs scientifiques de haut niveau. L'étudiant, qui a déjà des compétences en recherche, doit réaliser un projet dans un domaine bien spécifique de la chimie. À cette fin, il met à profit ses connaissances, en acquiert de nouvelles et fournit un important effort de réflexion. De plus, c'est par le biais de ce projet que l'étudiant pourra développer sa créativité et révéler son originalité.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en chimie (Ph. D.), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise en chimie avec mémoire de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais; faire preuve également d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte :

– un séminaire obligatoire de 3 crédits
– un minimum de 3 crédits de cours du niveau des études supérieures
– 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le candidat pourra en outre prendre d'autres cours, selon ses besoins.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)
CHM 6601 Séminaires de section, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)
Parmi les cours d'études supérieures du Département de chimie.

Bloc C – Recherche et thèse (84 cr.)

Commerce électronique

M. Sc. 2-177-1-0

Faculté de droit, Département d'informatique et de recherche opérationnelle et HEC Montréal

Cette formation interdisciplinaire est offerte selon les objectifs et les critères établis par le programme cadre de maîtrise ad hoc dont s'est dotée l'Université de Montréal. À ce titre, elle constitue donc un cheminement spécifique de formation.

Pour information : Irmgard Klucaric, tél. : 514-343-6111, poste 3488, courriel : i.klucaric@umontreal.ca

Membres du Comité des études supérieures

Esma Aïmeur, Département d'informatique et de recherche opérationnelle
Vincent Gautrais, Faculté de droit
Jacques Robert, HEC Montréal

Objectifs

Prendre conscience, par une réflexion multidisciplinaire, des phénomènes qui modifient à l'heure actuelle le paysage local et international du commerce, et de la forme que peuvent prendre à notre époque les rapports et les échanges commerciaux basés sur les technologies de l'information et des communications. Se situer et s'orienter intellectuellement face aux nouveaux développements dans ce domaine. Approfondir les notions et les concepts nécessaires au développement d'un esprit critique (analyse et synthèse) qui permettra d'œuvrer efficacement dans le domaine du commerce électronique. Acquérir une compétence multidisciplinaire en commerce électronique et l'utiliser dans le cadre de la recherche et du travail.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (commerce électronique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en informatique, en droit ou en sciences de la gestion, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale. Les deux premiers trimestres doivent être suivis à temps plein.

3. Équipement informatique

Tout étudiant inscrit doit se doter d'un microordinateur portatif.

4. Programme

Le programme de la maîtrise comporte un minimum de 45 crédits, dont 19 crédits de cours obligatoires, 18 crédits de cours à option et 8 crédits attribués à un travail dirigé. Les blocs doivent être suivis dans l'ordre.

Structure du programme

Bloc A – Ateliers de transition (min. 6 cr.)

DRT 6936 Atelier en droit, 3 cr.
4-472-02 Atelier en gestion : le management dans la société d'information, 3 cr.
IFT 6800 Atelier en informatique, 4 cr.

Bloc B – Tronc commun obligatoire (13 cr.)

CEL 6001 Introduction au commerce électronique, 3 cr.
DRT 6903A Droit et commerce électronique, 3 cr.
4-870-00 Économie numérique, 3 cr.
IFT 6801 Technologies du commerce électronique, 4 cr.

Bloc C – Option – Spécialisation (12 cr.)

Au moins 8 crédits doivent être pris dans l'un des trois axes.

Axe Technologie

IFT 6055 Protocoles de communication, 4 cr.
IFT 6180 Cryptologie : théorie et applications, 4 cr.
IFT 6243 Concepts de bases de données avancées, 4 cr.
IFT 6255 Recherche d'information, 4 cr.
IFT 6261 Traitement des connaissances, 4 cr.
IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6271 Sécurité informatique, 4 cr.
IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
IFT 6580 Sujets en optimisation, 4 cr.
IFT 6802 Commerce élect.: systèmes, architectures, 4 cr.
IFT 6803 Génie logiciel du commerce électronique, 4 cr.
IFT 6804 La technologie multimédia, 4 cr.
IFT 6805 Recherche opérationnelle en e-commerce, 4 cr.

Axe Droit

DRT 6830C Droit international public avancé, 3 cr.
DRT 6832 Mondialisation et souveraineté, 3 cr.
DRT 6870A Propriété intellectuelle, 3 cr.
DRT 6902 Droit du cyberespace, 3 cr.
DRT 6909 Prévention et gestion des différends, 3 cr.
DRT 6923 Technologies de l'information et droit, 3 cr.
DRT 6926 Vie privée et environn. électroniques, 3 cr.
DRT 6929AàJ Droit des techn. de l'information avancé, 3 cr.
DRT 6965O Droit des affaires avancé, 3 cr.

Axe Gestion

4-016-00 Intelligence d'affaires, 3 cr.
4-170-00 Marketing électronique, 3 cr.
4-467-00 Stratégie et e-business, 3 cr.
4-501-95 Gestion des approvisionnements et de la logistique 3 cr.
4-702-04 Analyse et conception de système d'information, 3 cr.
4-723-04 Technologie de l'information et réingénierie des processus d'affaire, 3 cr.
4-798-00 Séminaire en commerce électronique
4-970-02 Gestion du risque, contrôle & sécurité du commerce électronique

Bloc D – Synthèse et travail dirigé (14 cr.)

CEL 6002 Atelier synthèse – commerce élecronique, 6 cr.
CEL 6003 Travail dirigé en commerce électronique, 8 cr.

Communication

Ph. D. (communication) 3-225-1-0

Pour tout renseignement relatif à ce programme, voir Sciences de la communication.

Criminologie

Microprogramme de 2e cycle (analyse criminologique) 2-065-6-2

Microprogramme de 2e cycle (intervention criminologique) 2-065-6-0

M. Sc. 2-065-1-0

Options du cheminement avec stage:
Analyse criminologique
Intervention

Ph. D. 3-065-1-0

École de criminologie

Responsable du programme de maîtrise : Marie-Marthe Cousineau, tél. : 514-343-7322
Responsable du programme de doctorat : Carlo Morselli, tél. : 514-343-5676 ou 514-343-2116

Membres du Comité d'études de la M. Sc.

Jean-Luc Bacher
Dianne Casoni
Marie-Marthe Cousineau
Jo-Anne Wemmers

Membres du Comité d'études du Ph. D.

Marie-Marthe Cousineau
Carlo Morselli
Jean Proulx
Jean Trépanier
Jo-Anne Wemmers

Directeur : Jean Proulx

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Serge Brochu, Ph. D. psychologie (Montréal)
Jean-Paul Brodeur, M.A. philosophie (Montréal), M. Sc. criminologie (Montréal), Ph. D. philosophie (Paris), MSRC, directeur du C.I.C.C.
Dianne Casoni, D. Ps. psychologie (Montréal)
Marie-Marthe Cousineau, M. Sc. criminologie (Montréal), Ph. D. sociologie (UQÀM)
Maurice Cusson, Ph. D. criminologie (Montréal)
Mylène Jaccoud, Ph. D. criminologie (Montréal), en congé
Marc Ouimet, M. Sc. criminologie (Montréal), Ph. D. Criminal Justice (Rutgers, NJ)
Jean Poupart, Ph. D. sociologie (McGill)
Jean Proulx, Ph. D. psychologie (Montréal), en congé
Pierre Tremblay, M.A. philosophie (Montréal), Ph. D. criminologie (Montréal)
Jean Trépanier, licence en droit (Laval), M. Sc. criminologie (Montréal), Ph. D. criminologie (London School of Economics, Londres)

Professeurs agrégés

Benoit Dupont, doctorat science politique (Toulouse)
Denis Lafortune, Ph. D. psychologie (Montréal)
Carlo Morselli, Ph. D. criminologie (Montréal)
Marion Vacheret, Ph. D. criminologie (Montréal)
Jo-Anne Wemmers, Ph. D. criminologie (Leiden)

Professeurs adjoints

Étienne Blais, Ph. D. criminologie (Montréal)
Franca Cortoni, Ph. D. psychologie (Kingston)
Louis-Georges Cournoyer, Ph. D. psychologie (Montréal)
Jean-Pierre Guay, Ph. D. criminologie (Montréal)
Stéphane Guay, Ph. D. psychologie (Laval)
Stéphane Leman-Langlois, M. Sc. criminologie (Montréal), Ph. D. criminologie (Toronto)

Professeurs émérites

Marie-Andrée Bertrand, officier de l'Ordre National du Québec
Denis Szabo, membre de la Société Royale du Canada

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-065-6-2

Microprogramme de 2e cycle (analyse criminologique)

Objectifs

Le microprogramme de 2e cycle en analyse criminologique vise deux objectifs : un premier objectif de formation continue s'adressant en priorité aux personnes sur le marché du travail qui possèdent un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie (ou dans une discipline connexe) et qui éprouvent le besoin d'une formation plus poussée en analyse criminologique; et un deuxième objectif de coopération internationale s'adressant aux étudiants d'autres pays désireux de suivre des cours reliés à l'analyse criminologique qui ne sont pas offerts chez eux.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en analyse criminologique, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie ou dans une discipline connexe
– posséder deux années de pratique professionnelle dans un domaine relié à la criminologie
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Transfert à la M. Sc.

Les cours complétés dans le cadre du microprogramme de 2e cycle en analyse criminologique seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la M. Sc. en criminologie. Pour accéder à la M. Sc., l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme de 2e cycle. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la M. Sc.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Programme

Le programme court de 2e cycle en analyse criminologique comporte 12 crédits dont 3 crédits obligatoires, 9 crédits à option).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

CRI 6006 Théories de la réaction sociale, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6221 L'analyse criminologique, 3 cr.
CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.
CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
CRI 6235 Analyse d'impact en sécurité publique, 3 cr.
CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Programme 2-065-6-0

Microprogramme de 2e cycle (intervention criminologique)

OBJECTIFS

Le microprogramme de 2e cycle en intervention criminologique vise deux objectifs : un premier objectif de formation continue s'adressant en priorité aux intervenants sur le marché du travail qui possèdent un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie (ou dans une discipline connexe) et qui éprouvent le besoin d'une formation plus poussée en intervention; et un deuxième objectif de coopération internationale s'adressant aux étudiants d'autres pays désireux de suivre des cours reliés à l'intervention criminologique qui ne sont pas offerts chez eux.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en intervention criminologique, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie ou dans une discipline connexe
– posséder deux années de pratique professionnelle dans un domaine relié à la criminologie
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Transfert à la M. Sc.

Les cours suivis dans le cadre du microprogramme seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la M. Sc. en criminologie. Pour accéder à la (M. Sc.), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme. L'étudiant devra alors suivre des cours supplémentaires pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la M. Sc.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre. La scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Programme

Le microprogramme comporte 12 crédits dont 3 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

CRI 6007 Théories de la délinquance, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.
CRI 6235 Analyse d'impact en sécurité publique, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

CRI 6221 L'analyse criminologique, 3 cr.
CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Programme 2-065-1-0

M. Sc. (criminologie)

OBJECTIFS

Cheminement avec stage

Les objectifs de la maîtrise avec stage sont : assurer une continuité optimale entre le B.Sc., qui est un programme professionnel, et la M. Sc.; répondre plus adéquatement aux besoins des étudiants intéressés davantage par la formation professionnelle que par la recherche; accroître la compétence des candidats en termes de pratique professionnelle.

Cheminement avec mémoire

Le programme de maîtrise avec mémoire en criminologie vise à offrir aux étudiants un ensemble cohérent et équilibré de cours et de séminaires couvrant les principaux secteurs de la criminologie ainsi qu'une formation avancée dans un ou plusieurs des secteurs suivants : recherche, théorie, intervention clinique, politique pénale, analyse.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (criminologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (criminologie), ou d'un diplôme jugé équivalent, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

Pour entamer la scolarité de maîtrise proprement dite, l'étudiant devra réussir sa maîtrise préparatoire avec une moyenne de 3,2.

2. Transfert d'un microprogramme à la M. Sc.

Les cours suivis dans le cadre d'un microprogramme en criminologie seront crédités à la M. Sc. (criminologie)

3. Scolarité

– Cheminement avec stage : la scolarité minimale est de quatre trimestres.
– Cheminement avec mémoire : la scolarité minimale est de trois trimestres.

4. Programme

Cheminement avec stage

Le programme de maîtrise avec stage comporte :

– 15 crédits de cours à option
– 30 crédits attribués au stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Cheminement avec mémoire

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte :

– 15 crédits de cours à option
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec stage

OPTION INTERVENTION

Bloc A – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

CRI 6001 Méthodologie qualitative en criminologie, 3 cr.
CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino, 3 cr.
CRI 6003 Recherches cliniques et évaluatives, 3 cr.

Bloc B – Théories (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

CRI 6006 Théories de la réaction sociale, 3 cr.
CRI 6007 Théories de la délinquance, 3 cr.
CRI 6008 Théories en intervention criminologique, 3 cr.

Bloc C – Concentration (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 3 cr.)

CRI 6221 Résolution de problème en criminologie, 3 cr.
CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
CRI 6229 Crime organisé, 3 cr.
CRI 6231 Criminologie et ethnicité, 3 cr.
CRI 6232 La justice réparatrice, 3 cr.
CRI 6233 Terrorisme et antiterrorisme, 3 cr.
CRI 6234 Nouvelles technologies et crimes, 3 cr.
CRI 6235 Analyse d'impact en sécurité publique, 3 cr.
CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Bloc E – Stage et rapport de stage (30 cr.)

CRI 6156 Stage préparatoire en intervention, 6 cr.

Offert uniquement aux étudiants n'ayant pas fait leur baccalauréat en criminologie.

CRI 6166 Encadrement de stage en intervention, 3 cr.
CRI 6176 Stage en intervention, 9 cr.
CRI 6186 Rapport de stage en intervention, 18 cr.

OPTION ANALYSE CRIMINOLOGIQUE

Bloc A – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

CRI 6001 Méthodologie qualitative en criminologie, 3 cr.
CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino, 3 cr.
CRI 6003 Recherches cliniques et évaluatives, 3 cr.

Bloc B – Théories (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

CRI 6006 Théories de la réaction sociale, 3 cr.
CRI 6007 Théories de la délinquance, 3 cr.
CRI 6008 Théories en intervention criminologique, 3 cr.

Bloc C – Concentration (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6221 Résolution de problème en criminologie, 3 cr.
CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
CRI 6229 Crime organisé, 3 cr.
CRI 6231 Criminologie et ethnicité, 3 cr.
CRI 6232 La justice réparatrice, 3 cr.
CRI 6233 Terrorisme et antiterrorisme, 3 cr.
CRI 6234 Nouvelles technologies et crimes, 3 cr.
CRI 6235 Analyse d'impact en sécurité publique, 3 cr.
CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 3 cr.)

CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.

CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.

Bloc E – Stage et rapport de stage (30 cr.)

CRI 6205 Encadrement de stage en analyse, 3 cr.
CRI 6206 Stage en analyse criminologique, 9 cr.
CRI 6207 Rapport de stage en analyse crimino., 18 cr.

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

CRI 6001 Méthodologie qualitative en criminologie, 3 cr.
CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino, 3 cr.
CRI 6003 Recherches cliniques et évaluatives, 3 cr.

Bloc B – Théories (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

CRI 6006 Théories de la réaction sociale, 3 cr.
CRI 6007 Théories de la délinquance, 3 cr.
CRI 6008 Théories en intervention criminologique, 3 cr.

Bloc C – Option Intervention (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.

Bloc D – Option Analyse (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6221 Résolution de problème en criminologie, 3 cr.
CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
CRI 6229 Crime organisé, 3 cr.
CRI 6231 Criminologie et ethnicité, 3 cr.
CRI 6232 La justice réparatrice, 3 cr.
CRI 6233 Terrorisme et antiterrorisme, 3 cr.
CRI 6234 Nouvelles technologies et crimes, 3 cr.
CRI 6235 Analyse d'impact en sécurité publique, 3 cr.
CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Bloc E – Option (max. 3 cr.)

Bloc F – Recherche et mémoire (30 cr.)

CRI 6905 Projet de mémoire, 3 cr.
CRI 6910 Recherche, 6 cr.
CRI 6950 Mémoire, 21 cr.

Programme 3-065-1-0

Ph. D. (criminologie)

Objectifs

L'objectif de ce programme est de former des spécialistes dans un des domaines de la criminologie ainsi que des chercheurs autonomes.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (criminologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire de la M. Sc. (criminologie) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 9 crédits de cours (6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours au choix du niveau des études supérieures)
– 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

CRI 7420 Séminaire général de doctorat, 3 cr.
CRI 7430 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Un cours du niveau des études supérieures.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

CRI 7910 Recherche, 15 cr.
CRI 7940 Thèse, 66 cr.

Démographie

M. Sc. 2-070-1-0
Ph. D. 3-070-1-0

Département de démographie

Responsable du programme de M. Sc. : Thomas LeGrand, tél. : 514-343-7262
Responsable du programme de Ph. D. : Norbert Robitaille, tél. : 514-343-5981
Secrétariat : 514-343-6111, poste 1971

Membres du Comité des études supérieures

Robert Bourbeau
Solène Lardoux
Thomas LeGrand
Norbert Robitaille

Directeur : Robert Bourbeau

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Robert Bourbeau, Ph. D. démographie (Montréal)
Barthélemy Kuate Defo, Ph. D. sociologie-démographie (Wisconsin-Madison)
Thomas K. LeGrand, Ph. D. sciences économiques (Michigan)

Professeurs agrégés
Lisa Y. Dillon, Ph. D. histoire (Minnesota)
Norbert Robitaille, doctorat en démographie (Paris)

Professeures adjointes
Simona Bignami, Ph. D. démographie (Pennsylvania)
Solène Lardoux, Ph. D. démographie (Pennsylvania)

Chercheur agrégé
Bertrand Desjardins, doctorat en démographie (Lyon 2)

Professeurs associés
Jean-François Kobiané, doctorat en démographie (Louvain)
Céline Le Bourdais, Ph. D. sociologie (Brown)
Richard Marcoux, Ph. D. démographie (Montréal)
Long Mo, Ph. D. démographie (Montréal)
Jean-Marie Robine, D.É.S.S. Économie – expert démographe, Institut des sciences politiques (Paris I)
Leroy D. Stone, Ph. D. sociologie (Pennsylvania)
Marc Termote, doctorat en droit (Louvain)

Professeurs émérites
Hubert Charbonneau
Jacques Henripin
Évelyne Lapierre-Adamcyk
Jacques Légaré

Programme 2-070-1-0

M. Sc. (démographie)

Objectifs

Le programme de maîtrise en démographie vise à former des démographes professionnels et à initier l'étudiant à la recherche. Le mémoire est l'occasion pour l'étudiant de se mesurer à l'ensemble des problèmes que pose la pratique de la recherche démographique.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (démographie), le candidat doit

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire où la démographie est l'une des deux disciplines, ou d'un baccalauréat avec mineure en démographie ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études de démographie, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte :

- 21 crédits de cours
- 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Pour les étudiants qui n'ont pas fait de démographie au 1er cycle, au moins 12 crédits de cours préparatoires sont exigés.

Cours préparatoires

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)
DMO 2200 Collecte : source des informations, 3 cr.
DMO 2311 Analyse longitudinale, 3 cr.
DMO 2312 Analyse transversale, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
DMO 2330 Techniques auxiliaires, 3 cr.
DMO 2700 Histoire de la population, 3 cr.
SOL 2020 Statistique sociale avancée, 3 cr.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Fondements méthodologiques (6 cr.)
DMO 6200 Méthodes de recherche et enjeux sociaux, 3 cr.
DMO 6371 Méthodes statistiques en démographie, 3 cr.

Bloc B – Option – Phénomènes démographiques (min. 6 cr.; max. 9 cr.)
DMO 6500 Fécondité et famille, 3 cr.
DMO 6501 Migration, 3 cr.
DMO 6502 Mortalité, santé et vieillissement, 3 cr.

Bloc C – Option – Méthodes avancées (min. 3 cr.; max. 9 cr.)
DMO 6305 Analyse démographique avancée, 3 cr.
DMO 6320 Démographie appliquée et perspectives, 3 cr.
DMO 6405 Modèles de risque et de durée, 3 cr.
STS 6015 Analyse longitudinale des stat. sociales, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)
DMO 6311 Initiation à la recherche, 3 cr.
DMO 6330 Méthodes de la démographie historique, 3 cr.
DMO 6411 Séminaire thématique en démographie, 3 cr.
DMO 6430 Population et développement, 3 cr.
DMO 6800 Doctrines et politiques de population, 3 cr.
DMO 6820 Méthodes multi-niveaux et multi-états, 3 cr.
STS 6010 Stat. sociales et politiques publiques, 3 cr.

Bloc E – Choix (max. 6 cr.)
Tout cours de niveau des études supérieures

Bloc F – Mémoire (24 cr.)

Programme 3-070-1-0

Ph. D. (démographie)

Objectifs

L'étude des problèmes de population fait appel à des connaissances et à des méthodes d'analyse fort diverses. Il est loisible à chaque étudiant de doctorat de concentrer ses efforts dans le domaine particulier qui correspond à ses goûts, à ses aptitudes ou à sa formation préalable. Cela ne va cependant pas sans une bonne connaissance des phénomènes fondamentaux et des méthodes d'analyse propres à la démographie.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (démographie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

– être titulaire d'une maîtrise en démographie ou l'équivalent
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– avoir un excellent dossier académique et des aptitudes à la recherche
– déposer, avec la demande d'admission, l'esquisse d'un projet de recherche.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois à temps plein.

3. Examen de synthèse

Le candidat doit réussir un examen portant sur son domaine de spécialisation et sur la discipline en général. L'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'examen général de synthèse est évalué par un jury composé de trois personnes dont le directeur de thèse du candidat, nommées par le directeur du département.

L'évaluation sera effectuée selon la notation « succès » ou « échec ».

4. Projet de thèse

Le candidat doit présenter son projet de thèse à un jury composé des trois professeurs responsables de l'évaluation de l'examen général de synthèse. Si ces derniers le jugent à propos, l'étudiant peut être conduit, après la réussite de l'examen général à améliorer la présentation de son projet et à soumettre une nouvelle version au cours des semaines qui suivent.

5. Programme

Le programme de doctorat est élaboré par un comité formé du directeur de recherche, du responsable du programme de doctorat et du directeur du Département ou son représentant. Le programme comporte

– 9 crédits de cours
– 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse
– des cours complémentaires et des cours de préparation, le cas échéant.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

DMO 7005 Séminaire de thèse, 3 cr.
DMO 7010 Séminaire de synthèse, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Tout cours du niveau des études supérieures.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

DMO 7011 Recherche 1, 9 cr.
DMO 7012 Recherche 2, 12 cr.
DMO 7013 Thèse, 60 cr.

Environnement et développement durable

D.É.S.S. **2-023-1-1**

Options :
Biogéochimie environnementale
Gestion de l'eau
Gestion de la biodiversité
Enjeux sociaux et gouvernance

Département de géographie

Responsable du programme : Claude André, tél. : 514-343-8051

Membres du Comité des études supérieures

Marc Amyot
Frédéric Bouchard
Anne Bruneau
Kevin Wilkinson

Objectifs

Ce programme propose un équilibre entre une formation interdisciplinaire générale en environnement et développement durable et une formation spécialisée dans une des quatre options : biogéochimie environnementale, gestion de l'eau, gestion de la biodiversité, enjeux sociaux et gouvernance. Il vise à former des spécialistes en environnement et développement durable, capables de travailler dans l'interdisciplinarité, qui seront en mesure :

– d'analyser un problème, élaborer et mettre en œuvre des plans d'intervention qui intègrent les dimensions écologique et sociale qui soient adaptés à leur contexte d'application
– de communiquer efficacement tant avec les spécialistes d'autres disciplines qu'avec les communautés locales et les décideurs
– de porter un regard critique sur diverses approches disciplinaires et interdisciplinaires dans le domaine tout en reconnaissant l'apport et les limites de chacune à la construction du savoir.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (environnement et développement durable), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3, ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et d'une connaissance suffisante de l'anglais.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans.

3. Programme

Le programme de D.É.S.S. comporte un minimum de 30 crédits* répartis comme suit :

– un tronc commun composé d'un minimum de 12 crédits (9 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option) et d'un maximum de 19 crédits.
– une des quatre options pour un minimum de 12 crédits (3 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option) et d'un maximum de 18 crédits.

* Pour les étudiants qui optent pour le cours BIO 6077 de 4 crédits, le programme comporte 31 crédits.

Structure du programme

Tronc commun (min. 12 cr.; max. 19 cr.)

Bloc A – Obligatoire – Fondements (9 cr.)

EDD 6010 Développement durable : enjeux , 3 cr.
EDD 6015 Dynamique des systèmes socio-écologiques, 3 cr.
EDD 6020 Atelier interdisciplinaire, 3 cr.

Bloc B – Option – Environnement (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ENV 6000 Modélisation et environnement, 3 cr.
ENV 6002 Les impacts environnementaux, 3 cr.
ENV 6003 La protection de l'environnement, 3 cr.

Bloc C – Option – Méthodes et outils (max. 4 cr.)

BIO 6077 Analyse quantitative des données, 4 cr.
COM 6205 Méthode d'étude des messages et images, 3 cr.
COM 6275 Méthodes d'enquête en communication, 3 cr.
DMO 6200 Méthodes de recherche et enjeux sociaux, 3 cr.
DMO 6371 Méthodes statistiques en démographie, 3 cr.

DMO 6405 Modèles de risque et durée, 3 cr.
GEO 6343 La télédétection et l'environnement, 3 cr.
GML 6402A Géostatistique, 3 cr.
PLU 6016 Méthodes quantitatives, 3 cr.
SOL 6210 Analyse quantitative avancée, 3 cr.
SOL 6448 Méthodes de sondage, 3 cr.
STS 6015 Analyse longitudinale des stat. sociales, 3 cr.

BIOGÉOCHIMIE ENVIRONNEMENTALE (MIN. 12 CR.; MAX. 18 CR.)

Bloc D – Obligatoire (3 cr.)

EDD 6030 Biogéochimie, 3 cr.

Bloc E – Option – Spécialisation (min. 6 cr.; max.15 cr.)

EDD 6035 Contaminants et décontamination, 3 cr.
ou
CIV 6216A Restauration des sols contaminés, 3 cr.

BIO 6850 Limnologie avancée, 3 cr.
CHM 6810 Chimie de l'environnement avancée, 3 cr.
GEO 6041 Terrain avancé en environnement, 3 cr.
GEO 6130 Environnement atmosphérique, 3 cr.
GEO 6141 Environnement physique des rivières, 3 cr.
GEO 6142 Biogéochimie environnementale, 3 cr.
GEO 6152 Laboratoire de pédologie, 3 cr.
GML 6108 Hydrogéologie chimique, 3 cr.
GML 8201 Techniques géophysiques de proche surface, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

Ou, en accord avec le comité du programme, tout autre cours pertinent, y compris ceux des écoles affiliées.

Bloc F – Option – Complément de formation (max. 6 cr.)

BIO 3721 Écologie microbienne, 3 cr.
BIO 3831 Océanographie, 3 cr.
BIO 3839 Limnologie, 3 cr.
BIO 3893 Écotoxicologie, 3 cr.
CHM 3103 Chimie analytique environnementale, 3 cr.
CHM 3601 Chimie de l'environnement, 3 cr.
CHM 3602 Chimie, pollution et toxicologie, 3 cr.
GEO 2152 Hydrologie, 3 cr.
GEO 3152 Changements climatiques, 3 cr.
GEO 3162 Bassins versants, 3 cr.
GLQ 2601 Hydrogéologie appliquée, 3 cr.

Bloc G – Option – Travail dirigé (max. 6 cr.)

EDD 6025 Travail dirigé, 6 cr.

GESTION DE L'EAU (MIN. 12 CR.; MAX. 18 CR.)

Bloc D – Obligatoire (3 cr.)

EDD 6040 Gestion de l'eau : concepts et enjeux, 3 cr.

Bloc E – Option – Spécialisation (min. 6 cr.; max. 15 cr.)

BIO 6850 Limnologie avancée, 3 cr.
BIO 6860 Enjeux en biodiversité aquatique, 3 cr.
BIO 6870 Écologie des milieux humides, 3 cr.
CHM 6810 Chimie de l'environnement avancée, 3 cr.
CIV 6206 Épuration biologique des eaux usées, 3 cr.
CIV 6218 Traitements physico-chimiques des eaux, 3 cr.
GEO 6141 Environnement physique des rivières, 3 cr.
GEO 6142 Biogéochimie environnementale, 3 cr.
GEO 6286 Évaluation environnementale, 3 cr.
GEO 6321 Travaux pratiques en géomatique, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6343 La télédétection et l'environnement, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.
GLM 6112 Environnement minier et restauration de sites, 3 cr.
MSN 6144 Communication et catastrophes environ., 3 cr.
PHI 6575 Problèmes en éthique internationale, 3 cr.
POL 6206 La prise de décision, 3 cr.
POL 6509 Évaluation des politiques publiques, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

Ou, en accord avec le comité du programme, tout autre cours pertinent, y compris ceux des écoles affiliées.

Bloc F – Option – Complément de formation (max. 6 cr.)

BIO 2476 Ichtyologie, 3 cr.
BIO 3831 Océanographie, 3 cr.
BIO 3839 Limnologie, 3 cr.
BIO 3843 Stage de limnologie, 3 cr.
BIO 3893 Écotoxicologie, 3 cr.
CHM 3601 Chimie de l'environnement, 3 cr.
CHM 3602 Chimie, pollution et toxicologie, 3 cr.
ECN 3910 Économie de l'environnement, 3 cr.
GEO 2152 Hydrologie, 3 cr.
GEO 3162 Bassins versants, 3 cr.
POL 2170 Politiques environnementales comparées, 3 cr.
POL 3010 Les relations Nord-Sud, 3 cr.
POL 3326 Évaluation de politiques publiques, 3 cr.
SOL 2200 Sociologie de l'environnement, 3 cr.

Bloc G – Option – Travail dirigé (max. 6 cr.)

EDD 6025 Travail dirigé, 6 cr.

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ (MIN. 12 CR.; MAX. 18 CR.)

Bloc D – Obligatoire (3 cr.)

EDD 6050 Gestion de la biodiversité, 3 cr.

Bloc E – Option – Spécialisation (min. 6 cr.; max. 15 cr.)

BIO 6245 Analyse phylogénétique, 3 cr.
BIO 6720 Écologie du paysage, 3 cr.
BIO 6865 Biodiversité : importance, menaces, solutions, 3 cr.
BIO 6875 Principe de lutte biologique, 3 cr.
BIO 6970 Écologie des milieux humides, 3 cr.
GEO 6144 Perspective millénaire sur la végétation, 3 cr.
GEO 6321 Travaux pratiques en géomatique, 3 cr.
GEO 6331 Théorie et pratique de la modélisation, 3 cr.
GEO 6341 Étude des systèmes complexes, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6343 La télédétection et l'environnement, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.
GEO 6810 Géographie culturelle des plantes, 3 cr.
GEO 6815 Cultures, sociétés et biodiversité, 3 cr.
MSL 6515 Collections de sciences naturelles, 3 cr.
PHI 6321 Philosophie de la biologie, 3 cr.
PHI 6575 Problèmes en éthique internationale, 3 cr.
POL 6206 La prise de décision, 3 cr.
POL 6509 L'évaluation des politiques publiques, 3 cr.

Ou, en accord avec le comité du programme, tout autre cours pertinent, y compris ceux des écoles affiliées.

Bloc F – Option – Complément de formation (max. 6 cr.)

BIO 2150 Protistologie, 3 cr.
BIO 2306 Floristique du Québec, 3 cr.
BIO 2350 Mycologie, 3 cr.
BIO 2386 Taxonomie des plantes vasculaires, 3 cr.
BIO 2431 Invertébrés sauf insectes, 3 cr.
BIO 2440 Entomologie, 3 cr.
BIO 2476 Ichtyologie, 3 cr.

BIO 2478 Herpétologie, 3 cr.
BIO 2480 Ornithologie, 3 cr.
BIO 2490 Mammalogie, 3 cr.
GEO 2122 Climatologie, 3 cr.
GEO 2132 Géomorphologie, 3 cr.
GEO 2142 Pédologie, 3 cr.
GEO 2152 Hydrologie, 3 cr.
POL 3010 Les relations Nord-Sud, 3 cr.
POL 3326 Évaluation de politiques publiques, 3 cr.

Bloc G – Option – Travail dirigé (max. 6 cr.)
EDD 6025 Travail dirigé, 6 cr.

ENJEUX SOCIAUX ET GOUVERNANCE (MIN. 12 CR.; MAX. 18 CR.)

Bloc D – Obligatoire (3 cr.)
EDD 6060 Enjeux sociaux et gouvernance, 3 cr.

Bloc E – Option – Spécialisation (min. 6 cr.; max. 15 cr.)
ANT 6030 Séminaire : changement social et culturel, 3 cr.
ANT 6118 Anthropologie de l'espace, 3 cr.
ANT 6126 Culture et inégalités sociales, 3 cr.
CIV 6214 Risques naturels et mesures d'urgence, 3 cr.
COM 6331 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs, 3 cr.
COM 6365 Communication internationale, 3 cr.
COM 6963 Mondialisation et organisations, 3 cr.
DMO 6430 Population et développement, 3 cr.
DMO 6501 Migration, 3 cr.
GEO 6282 Problèmes géographiques du développement, 3 cr.
GEO 6286 Évaluation environnementale, 3 cr.
GEO 6288 Dynamisme et mosaïque métropolitaine, 3 cr.
GEO 6295 Territoires et développement durable, 3 cr.
GEO 6321 Travaux pratiques en géomatique, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.
INT 6040 Gouvernance et mondialisation, 3 cr.
PHI 6321 Philosophie de la biologie, 3 cr.
PHI 6575 Problèmes en éthique internationale, 3 cr.
POL 6112 Politique de l'intégration européenne, 3 cr.
POL 6418 Relations transnationales et mondialisation, 3 cr.
POL 6509 Évaluation des politiques publiques, 3 cr.
POL 6511 Politiques de l'énergie et environnement, 3 cr.
POL 6512 Villes et politiques publiques, 3 cr.
SOL 6312 Sociologie et développement, 3 cr.
SOL 6510 Classes sociales et mouvements sociaux, 3 cr.
SOL 6930 Villes et métropolisation, 3 cr.

Ou, en accord avec le comité du programme, tout autre cours pertinent, y compris ceux des écoles affiliées, dont ceux du programme de D.É.S.S (gestion et développement durable) de HEC Montréal.

Bloc F – Option – Complément de formation (max. 6 cr.)
ANT 2030 Écologie culturelle, 3 cr.
COM 3155 Pouvoir et communication, 3 cr.
DMO 3100 Démographie du Tiers-Monde, 3 cr.
ECN 3910 Économie de l'environnement, 3 cr.
GEO 3212 Régions métropolitaines, 3 cr.
GEO 3252 Genre et développement international, 3 cr.
POL 2170 Politiques environnementales comparées, 3 cr.
POL 3010 Les relations Nord-Sud, 3 cr.
POL 3326 Évaluation de politiques publiques, 3 cr.
PSY 2075 Psychologie de l'environnement, 3 cr.
SOL 2200 Sociologie de l'environnement, 3 cr.

Bloc G – Option – Travail dirigé (max. 6 cr.)
EDD 6025 Travail dirigé, 6 cr.

Études allemandes

M.A. 2-085-1-0

Ph. D. (littérature) – option Littérature allemande 3-137-1-0

Département de littératures et de langues modernes

Responsable des programmes : Nikola von Merveldt, tél. 514-343-5905

Membres du Comité des études supérieures
Jürgen Heizmann
Manuel Meune
Monique Moser-Verrey
Nikola von Merveldt
Till van Rahden

Directrice : Monique Moser-Verrey

Personnel enseignant*

Professeure titulaire
Monique Moser-Verrey, Dr. Phil. I (Zurich)

Professeurs agrégés
Jürgen Heizmann, Ph. D. (Montréal) – responsable de la Section d'études allemandes et du programme de 1er cycle
Manuel Meune, Ph. D. (Strasbourg 2), M.A. (Paris X), agrégation, D.É.A. (Paris)
Till van Rahden, Ph. D. (Bielefeld Universität), M.A. (Johns Hopkins) – titulaire de la Chaire de recherche en études allemandes et européennes du CCEAE

Professeure adjointe
Nikola von Merveldt, Ph. D. (Ludwig-Maximilians Universität), M.A. (Cambridge) – responsable des études supérieures

Professeure émérite
Karin R. Gürttler

Programme 2-085-1-0

M.A. (études allemandes)

OBJECTIFS

La Maîtrise en études allemandes initie l'étudiant à la recherche et est une condition nécessaire à l'admission au doctorat en littérature (option Littérature allemande). Elle prépare aussi à une activité professionnelle dans l'enseignement collégial, dans les organismes gouvernementaux, ainsi que dans les institutions et entreprises publiques et privées. La M.A. offre une formation complète dans l'une des orientations du programme :

Orientation Littérature et médias allemands

Formation de base par des séminaires et spécialisation par un mémoire dans le domaine de la littérature et des médias allemands.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Orientation Civilisation et histoire des pays germanophones

Formation de base par des séminaires et spécialisation par un mémoire dans le domaine de la culture et de l'histoire des pays germanophones. Aspects artistiques, politiques, sociaux, économiques et sociolinguistiques. Il est possible de choisir un sujet interdisciplinaire avec le consentement du conseiller pédagogique et du responsable de la discipline concernée.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études allemandes), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeure en études allemandes ou attester d'une formation équivalente. Les candidats provenant d'une discipline connexe ou n'ayant obtenu dans leur B.A. qu'une mineure en études allemandes pourront être admis à condition de compléter leur formation par des cours de 1er cycle ne dépassant pas 24 crédits
- avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent dans ses études allemandes antérieures, voire dans les cours complémentaires exigés
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- avoir réussi un minimum de 12 crédits de cours de langue allemande ou attester d'une connaissance jugée équivalente. Le Comité de gestion académique peut imposer à l'étudiant des cours supplémentaires s'il le juge nécessaire.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte :

- 3 crédits obligatoires
- un minimum de 15 crédits de cours de 2e cycle. L'étudiant doit suivre 5 séminaires (15 cr.) de niveau 6000, avec un minimum de 3 séminaires (9 cr.) de sigle ALL 6XXX dont au moins 2 séminaires (6 cr.) doivent relever du bloc B de l'orientation choisie
- 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Orientation Littérature et médias allemands

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ALL 6011 Théorie et méthodologie, 3 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

ALL 6211 Littérature I, 3 cr.
ALL 6222 Littérature II, 3 cr.
ALL 6231 Littérature et médias I, 3 cr.
ALL 6242 Littérature et médias II, 3 cr.
ALL 6250 Littérature contemporaine, 3 cr.
ALL 6271 Sujet de langue ou de littérature I, 3 cr.
ALL 6272 Sujet de langue ou de littérature II, 3 cr.
ALL 6502 Séminaire pour professeurs invités, 3 cr.

L'étudiant peut suivre un maximum de 2 séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe, notamment EAE, LCO, LNG.

Bloc C – Option (max. 6 cr.)

– Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL 6405 Lectures guidées (all. langue étrangère), 3 cr.
ALL 6415 L'allemand langue étrangère I, 3 cr.
ALL 6425 L'allemand langue étrangère II, 3 cr.
ALL 6435 Stage d'enseignement, 3 cr.

Bloc D – Recherche et mémoire (27 cr.)

ALL 6510 Mémoire, 27 cr.

Orientation Civilisation et histoire des pays germanophones

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ALL 6011 Théorie et méthodologie, 3 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

ALL 6311 Civilisation des pays germanophones I
ALL 6322 Civilisation des pays germanophones II
ALL 6331 Civilisation des pays germanophones III
ALL 6332 Civilisation des pays germanophones IV
ALL 6502 Séminaire pour professeurs invités, 3 cr.

L'étudiant peut suivre un maximum de 2 séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe, notamment EAE, HST, LNG, POL.

Bloc C – Option (max. 6 cr.)

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL 6405 Lectures guidées (all. langue étrangère), 3 cr.
ALL 6415 L'allemand langue étrangère I, 3 cr.
ALL 6425 L'allemand langue étrangère II, 3 cr.
ALL 6435 Stage d'enseignement, 3 cr.

Bloc D – Recherche et mémoire (27 cr.)

ALL 6510 Mémoire, 27 cr.

Programme 3-137-1-0

Ph. D. (littérature) – option Littérature allemande

Voir sous Littératures.

Études allemandes dans le contexte européen

Diplôme complémentaire **2-088-1-5**

Centre canadien d'études allemandes et européennes

Responsable du programme : Philippe Despoix, directeur du CCEAE
Pour information : Brigitte Boulay, tél. : 514-343-6763

Membres du Comité des études supérieures

Thomas Beschorner, École de relations industrielles
Philippe Despoix, Département de littérature comparée
Till van Rahden, Dép. de littérature et langues modernes
Barbara Thériault, Département de sociologie

OBJECTIFS

Le programme vise à favoriser, dans un contexte interdisciplinaire, le développement de compétences complémentaires aux plans académique, politique, administratif, commercial, journalistique ou culturel.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être admis à la maîtrise ou au doctorat dans une discipline académique jugée pertinente eu égard aux objectifs du Diplôme complémentaire
- avoir son directeur ou codirecteur de recherche parmi les professeurs membres ou associés du Centre canadien d'études allemandes et européennes

– avoir inscrit un sujet de thèse ou de mémoire pertinent aux études allemandes dans le contexte européen
– soumettre, avec l'appui de son directeur de recherche (et codirecteur, le cas échéant) et du directeur du programme régulier, un projet d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du Diplôme complémentaire
– démontrer une connaissance suffisante de la langue allemande (minimum 12 crédits de cours de langue allemande ou connaissances jugées équivalentes). Si le Comité de gestion académique juge insuffisantes les connaissances en allemand de l'étudiant, il pourra lui imposer l'inscription à des cours supplémentaires en langue allemande.

L'admission sera recommandée par le Comité de gestion académique du programme.

2. Statut étudiant

L'inscription au programme se fait normalement à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. L'étudiant complétera le programme pendant ses études de maîtrise ou de doctorat.

4. Conditions d'obtention du Diplôme complémentaire

Pour obtenir le Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, le candidat doit :
– avoir satisfait à toutes les exigences de la maîtrise ou du doctorat
– avoir rempli toutes les exigences du programme du Diplôme complémentaire.

5. Programme

Le programme comporte 15 crédits ainsi répartis :
– 6 crédits obligatoires – incluant la participation aux activités d'animation
– 9 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

EAE 6000 Activités d'animation, 0 cr.
EAE 6004 Séminaire de recherche, 3 cr.
EAE 6041A L'Allemagne dans le contexte européen 1, 3 cr.
ou
EAE 6041B L'Allemagne dans le contexte européen 2, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

EAE 6001 Stage, 9 cr.
EAE 6002 Travail dirigé, 9 cr.

Études anglaises

M.A. 2-135-1-0
Ph. D. 3-135-1-0

Département d'études anglaises

Responsable des programmes : Lianne Moyes, tél. : 514 343 2218

Membres du Comité des études supérieures

Joyce Boro
Caroline Brown (automne)
Heike Harting (automne)
Tunji Osinubi (hiver)

Directeur : Robert Schwartzwald

Personnel enseignant*

Professeur titulaire
Robert Schwartzwald, M.A. (Toronto), Ph. D. (Laval)

Professeurs agrégés
Joyce L. Boro, Ph. D. (Oxford)
Michael Eberle-Sinatra, M.A. (Université d'Orléans), Ph. D. (Oxford)
Andrew John Miller, M.A. (Queen's), Ph. D. (Duke)
Lianne Moyes, Ph. D. (York)
Irving Wolfe, M.A. (McGill), Ph. D. (Bristol)

Professeurs adjoints
Caroline Brown, Ph. D. in Comparative Literature (Stanford)
Heike Harting, M.A. (F.U. Berlin), Ph. D. (Victoria)
Taiwo Adetunji Osinubi, M.A. (Johannes Gutenberg Universität), Ph. D. (British Columbia)

Responsable de formation professionnelle
Gail Scott, écrivaine

Responsable des cours de langue
Sorel Friedman, Ph. D. (McGill)

Professeur émérite
Patrick J. Mahony

Programme 2-135-1-0

M.A. (études anglaises)

OBJECTIFS

La maîtrise a comme objectif d'initier l'étudiant à la recherche et de perfectionner les enseignants du niveau secondaire. Elle est un préalable normal aux études de doctorat.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études anglaises), le candidat doit :
– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé (études anglaises) ou d'un B.A. avec majeure en études anglaises, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais et du français.

2. Programme

Maîtrise avec mémoire

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte :
– 3 crédits de cours obligatoire
– 12 crédits de cours de 2e cycle
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Maîtrise sans mémoire

Le programme de la maîtrise sans mémoire comporte
– 3 crédits de cours obligatoire
– 21 crédits de cours de 2e cycle
– 21 crédits attribués à un travail dirigé.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ANG 6032 Modern Literary Theory, 3 cr.

Les étudiants qui ont suivi ce cours à la maîtrise le remplacent par un autre cours.

Bloc B – Option

– Avec mémoire (12 cr.)

– Avec travail dirigé (21 cr.)

Cours ANG de niveau 6000 de 3 crédits chacun ou tout autre cours de niveau 6000 choisi avec l'approbation du responsable de programme. Le cours ANG 6405 est imposé à tout étudiant dont la connaissance de la littérature canadienne est jugée insuffisante

Théorie littéraire

ANG 6092 Readings in Contemporary Theory, 3 cr.
ANG 6605 Problems in Narrative Theory, 3 cr.

Littérature britannique

ANG 6110 British Literature before 1642, 3 cr.
ANG 6141 British Romantic Literature, 3 cr.
ANG 6150 Victorian Literature, 3 cr.
ANG 6210 Shakespeare, 3 cr.
ANG 6220 The English Drama, Beginnings to 1642, 3 cr.
ANG 6636 Early 20th-Century British Literature, 3 cr.
ANG 6638 Later 20th-Century British Literature, 3 cr.

Autres littératures anglophones

ANG 6165 Studies in Modernism, 3 cr.
ANG 6170 19th-Century American Literature, 3 cr.
ANG 6184 Early 20th-Century American Literature, 3 cr.
ANG 6185 Later 20th-Century American Literature, 3 cr.
ANG 6190 English-Canadian Literature, 3 cr.
ANG 6405 Canadian Literature, French and English , 3 cr.
ANG 6650 Post-colonial Literatures in English, 3 cr.
ANG 6660 Literatures and Globalization, 3 cr.
ANG 6670 Constructions of Cultural Space, 3 cr.

Genres littéraires

ANG 6157 Studies in Popular Literature, 3 cr.
ANG 6500 Studies in Drama, 3 cr.
ANG 6530 Studies in Genre, 3 cr.
ANG 6740 From Text to Hypertext, 3 cr.

Identités sexuelles dans la littérature anglophone

ANG 6700 Sexuality and Representation, 3 cr.
ANG 6720 Women's Writing, 3 cr.
ANG 6730 Contemporary Gay and Lesbian Literature, 3 cr.
PLU 6052 Représentations des identités sexuelles, 3 cr.

Séminaires de lectures dirigées

ANG 6090 Directed Reading I, 3 cr.
ANG 6091 Directed Reading II, 3 cr.

Séminaires de professeurs invités

ANG 6895 Séminaire d'échange, prof. invité 1, 3 cr.
ANG 6896 Séminaire d'échange, prof. invité 2, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (30 cr.)

ANG 6915 Projet de mémoire, 3 cr.
ANG 6925 Mémoire, 27 cr.

Bloc D – Travail dirigé (21 cr.)

ANG 6930 Travail dirigé, 21 cr.

Programme 3-135-1-0

Ph. D. (études anglaises)

OBJECTIFS

Les objectifs de ce programme sont de former des chercheurs autonomes, de former des professeurs destinés à l'enseignement supérieur et de perfectionner les enseignants des cégeps.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (études anglaises), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire de la M.A. (études anglaises) ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une excellente connaissance de l'anglais, d'une connaissance suffisante du français et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte :

– 3 crédits de cours obligatoire
– un minimum de 12 crédits de cours de 2e cycle choisis dans le bloc B de la M.A. (études anglaises)
– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme d'études est établi en consultation avec le Comité des études supérieures.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ANG 6032 Modern Literary Theory, 3 cr.

Les étudiants qui ont suivi ce cours à la maîtrise le remplacent par un autre cours.

Bloc B – Option (12 cr.)

Cours ANG de niveau 6000 de 3 crédits chacun ou tout autre cours de niveau 6000 choisi avec l'approbation du responsable de programme. Le cours ANG 6405 sera imposé à tout étudiant dont la connaissance de la littérature canadienne est jugée insuffisante.

Théorie littéraire

ANG 6092 Readings in Contemporary Theory, 3 cr.
ANG 6605 Problems in Narrative Theory, 3 cr.

Littérature britannique

ANG 6110 British Literature before 1642, 3 cr.
ANG 6141 British Romantic Literature, 3 cr.
ANG 6150 Victorian Literature, 3 cr.
ANG 6210 Shakespeare, 3 cr.
ANG 6220 The English Drama, Beginnings to 1642, 3 cr.
ANG 6636 Early 20th-Century British Literature, 3 cr.
ANG 6638 Later 20th-Century British Literature, 3 cr.

Autres littératures anglophones

ANG 6165 Studies in Modernism, 3 cr.
ANG 6170 19th-Century American Literature, 3 cr.
ANG 6184 Early 20th-Century American Literature, 3 cr.
ANG 6185 Later 20th-Century American Literature, 3 cr.
ANG 6190 English-Canadian Literature, 3 cr.

ANG 6405 Canadian Literature, French and English, 3 cr.
ANG 6650 Post-colonial Literatures in English, 3 cr.
ANG 6660 Literatures and Globalization, 3 cr.
ANG 6670 Constructions of Cultural Space, 3 cr.

Genres littéraires
ANG 6157 Studies in Popular Literature, 3 cr.
ANG 6500 Studies in Drama, 3 cr.
ANG 6530 Studies in Genre, 3 cr.
ANG 6740 From Text to Hypertext, 3 cr.

Identités sexuelles dans la littérature anglaise
ANG 6700 Sexuality and Representation, 3 cr.
ANG 6720 Women's Writing, 3 cr.
ANG 6730 Contemporary Gay and Lesbian Literature, 3 cr.
PLU 6052 Représentations des identités sexuelles, 3 cr.

Séminaires de lectures dirigées
ANG 6090 Directed Reading I, 3 cr.
ANG 6091 Directed Reading II, 3 cr.

Séminaires de professeurs invités
ANG 6895 Séminaire d'échange-prof. invité 1, 3 cr.
ANG 6896 Séminaire d'échange-prof. invité 2, 3 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (75 cr.)
ANG 7000 Développement professionnel, 3 cr.
ANG 7920 Projet de thèse, 3 cr.
ANG 7921 Dissertation Seminar, 3 cr.
ANG 7922 Rapport d'étape, 1 cr.
ANG 7925 Thèse, 65 cr.

Études cinématographiques

M.A. 2-171-1-0
Ph. D. 3-171-1-0

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Pour une information détaillée sur les programmes, voir le site du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques : http://www.histart.umontreal.ca

Responsable des programmes : Olivier Asselin, tél. : 514-343-6111, poste 5343, o.asselin@umontreal.ca

Membres du Comité des études supérieures
Olivier Asselin
Christine Bernier
André Gaudreault

Directrice : Christine Bernier

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Luis de Moura Sobral, doctorat en archéologie et histoire de l'art (Louvain)
Nicole Dubreuil, M.A. (Montréal), doctorat en esthétique (Paris X-Nanterre)
André Gaudreault, doctorat (Sorbonne Nouvelle, Paris III)
Peter Krausz, Académie des Beaux-arts (Bucarest)
Johanne Lamoureux, M.A. (Montréal), doctorat en histoire et théorie de l'art (E.H.E.S.S., Paris)
Silvestra Mariniello, Ph. D. littérature comparée (Minnesota)
Todd Porterfield, Ph. D. histoire de l'art (Boston)
Isabelle Raynauld, Doctorat en littérature comparée, sémiologie du texte et de l'image (Paris VII)

Professeurs agrégés
Olivier Asselin, Doctorat en philosophie (McGill), doctorat en littérature comparée (Paris VIII)
Christine Bernier, Ph. D. littérature comparée (Montréal)
Serge Cardinal, M.A. cinéma (Montréal), Ph. D. sémiologie (UQÀM)
Michèle Garneau, Ph. D. littérature comparée (Montréal)
Chantal Hardy, M.A. histoire de l'art (Montréal), Ph. D. histoire de l'art, civilisation médiévale (Poitiers)
Bernard Perron, M.A. (Sorbonne Nouvelle, Paris III), Ph. D. littérature comparée et générale (Montréal)
Louise Vigneault, M.A. histoire de l'art (Montréal), Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints
Élise Dubuc, Ph. D. anthropologie (Montréal)
Marion Froger, Doctorat en littérature et cinéma (Montréal)
André Habib, Ph. D. littérature et cinéma (Montréal)
Germain Lacasse, Ph. D. littérature comparée (Montréal)
Édouard Mills-Affif, Ph. D. histoire et communication (Université Paris I)
Suzanne Paquet, Doctorat en histoire de l'art (Montréal)
Lorenzo Pericolo, Ph. D. histoire de l'art (École pratique des Hautes Études, Paris)

Responsables de formation professionnelle
Serge Fortin, B.A. musique (Montréal)
Bruno Philip, B.A. film production (Concordia)

Professeur associé
Pierre Véronneau, Ph. D. histoire (UQÀM)

Professeurs invités
Christophe Gauthier, Ph. D. littérature comparée (Montréal)
Denis Héroux, Licence ès Lettres, D.É.S. (Montréal)
Jean-Marc Larrue, Ph. D. études françaises (Montréal)

Chercheure invitée
Hélène Legendre de Koninck, doctorat en histoire et civilisations (E.H.E.S.S., Paris)

Professeur émérite
François-Marc Gagnon

Programme 2-171-1-0

M.A. (études cinématographiques)

Objectifs

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de la critique, de l'analyse, de la théorie et de la création dans le champ du cinéma.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études cinématographiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé (études cinématographiques), d'un B.A. avec majeure en études cinématographiques, d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français, de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte :

– un minimum de 12 crédits de cours (3 crédits de cours obligatoire, de 6 à 9 crédits de cours à option de sigles CIN ou PLU et de 0 à 3 crédits de cours au choix)
– 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

CIN 6003 Intro. aux études avancées en cinéma, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

CIN 6005 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
CIN 6011 Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive, 3 cr.
CIN 6013 La médiation audiovisuelle, 3 cr.
CIN 6015 Cinéma et philosophie, 3 cr.
CIN 6017 Problématique du cinéma documentaire, 3 cr.
CIN 6021 Recherches sur le cinéma québécois, 3 cr.
CIN 6030 La critique cinématographique, 3 cr.
CIN 6035 Approche spécifique d'une recherche, 3 cr.
CIN 6046 Questions de narration, 3 cr.
CIN 6047 Histoire du cinéma : problèmes, méthodes, 3 cr.
CIN 6050 Scénarisation, technologies et création, 3 cr.
CIN 6051 Socialité du cinéma, 3 cr.
CIN 6052 Le cinéma élargi, 3 cr.
CIN 7006 Sém. conjoint avec la Sorbonne-Nouvelle, 3 cr.
PLU 6034 Littérature, cinéma et médias, 3 cr.
PLU 6042 Problématiques de l'intermédialité, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Bloc D – Recherche et mémoire (33 cr.)

CIN 6900 Recherche, 3 cr.
CIN 6910 Recherche, 15 cr.
CIN 6920 Mémoire, 15 cr.

Programme 3-171-1-0

Ph. D. (études cinématographiques)

Objectifs

Le programme de Ph. D. (études cinématographiques) a pour principal objectif de former des spécialistes de haut niveau dans le champ des études cinématographiques. Les spécialistes ainsi formés pourront contribuer à la recherche scientifique, à la conservation et à la diffusion du patrimoine cinématographique, à l'enseignement collégial et universitaire, au journalisme spécialisé et à la critique cinématographique.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (études cinématographiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M.A. (études cinématographiques), d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– déposer un résumé de projet de recherche, de 750 à 1000 mots (de 3 à 5 pages), approuvé par le directeur de thèse pressenti.

2. Examen de synthèse

L'étudiant inscrit à temps plein ou à demi-temps doit subir un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale, au plus tard avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

L'examen porte sur une liste de lecture méthodologique et théorique approuvée à l'avance par le jury, et sur le projet détaillé fourni par l'étudiant, lequel projet doit inclure une bibliographie liée aux paramètres généraux du projet de thèse.

3. Programme

Le programme comporte 90 crédits, dont :

– 15 crédits de cours (6 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.)
– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

CIN 7000 Séminaire doctoral, 3 cr.
CIN 7001 Atelier de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

CIN 6005 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
CIN 6011 Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive, 3 cr.
CIN 6013 La médiation audiovisuelle, 3 cr.
CIN 6015 Cinéma et philosophie, 3 cr.
CIN 6017 Problématique du cinéma documentaire, 3 cr.
CIN 6021 Recherches sur le cinéma québécois, 3 cr.
CIN 6030 La critique cinématographique, 3 cr.
CIN 6035 Approche spécifique d'une recherche, 3 cr.
CIN 6046 Questions de narration, 3 cr.
CIN 6047 Histoire du cinéma : problèmes, méthodes, 3 cr.
CIN 6050 Scénarisation, technologies et création, 3 cr.
CIN 6051 Socialité du cinéma, 3 cr.
CIN 6052 Le cinéma élargi, 3 cr.
CIN 7006 Sém. conjoint avec la Sorbonne-Nouvelle, 3 cr.
PLU 6034 Littérature, cinéma et médias, 3 cr.
PLU 6042 Problématiques de l'intermédialité, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Bloc D – Recherche et thèse (75 cr.)

CIN 7003 Forum doctoral, 3 cr.
CIN 7004 Thèse, 72 cr.

Études classiques

M.A. **2-095-1-0**

Options :
Archéologie classique
Histoire ancienne
Langues et littératures

Département d'études classiques et médiévales

Responsable du programme de la M.A. (études classiques) : Benjamin Victor, tél. : 514-343-6486

Membres du Comité des études supérieures

Pierre Bonnechere
Vayos Liapis
Benjamin Victor

Directeur : Pierre Bonnechere

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Pierre Bonnechere, Doctorat en histoire ancienne (Louvain-la-Neuve), professeur au Département d'histoire, directeur du C.E.C.
Jacques Y. Perreault, Doctorat de 3e cycle en archéologie (Paris), professeur au Département d'histoire

Professeurs agrégés
Vayos Liapis, Ph. D. en études classiques (Glasgow), professeur au Département de philosophie
Benjamin Victor, Ph. D. en études classiques (Michigan), professeur au Département des littératures de langue française

Professeur adjoint
Christian Raschle, Ph. D. en langue et littérature latines (Fribourg en Suisse), professeur au Département d'histoire

Professeur invité
Vincent J. Rosivach, Ph.D

Programme 2-095-1-0

M.A. (études classiques)

Objectifs

L'objectif du programme est d'initier l'étudiant à la recherche et de l'amener à acquérir des connaissances lui permettant de poser et de résoudre un problème de recherche.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la M.A. (études classiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeure en études classiques, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente, selon l'option choisie
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais et, éventuellement, d'une autre langue jugée nécessaire à sa recherche
– pour les options Archéologie classique et Histoire ancienne : avoir réussi des cours totalisant un minimum de 15 crédits en grec ancien (dont les cours GRC 1111, 1121) ou en latin (dont les cours LAT 1111, 1121)
– pour l'option Langues et littératures : avoir réussi des cours totalisant un minimum de 24 crédits en grec ancien (dont les cours GRC 1111, 1121, 2011) ou en latin (dont les cours LAT 1111, 1121, 2011).

2. Programme

Options Archéologie classique et Histoire ancienne

Le programme comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours à option
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le choix de cours est établi en consultation avec le Comité des études supérieures.

Option Langues et littératures

Le programme comporte :

– 6 crédits de cours obligatoires
– 9 crédits de cours à option
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le choix de cours est établi en consultation avec le Comité des études supérieures.

Structure du programme

Option Archéologie classique

Bloc A – Option (15 cr.)

– Archéologie classique (min. 6 cr.; max. 9 cr.)
HGL 6700 Aspects d'archéologie classique 1, 3 cr.
HGL 6800 Aspects d'archéologie classique 2, 3 cr.
HGL 6810 Stage pratique en archéologie, 3 cr.

– Histoire ancienne (max. 6 cr.)
HGL 6400 Mythe et épopée à Rome, 3 cr.
HST 6510 Historiographie – Antiquité, 3 cr.
HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6615 Histoire et civilisation romaines, 3 cr.

– Langues et littératures (max. 6 cr.)
GRC 6020 La rhétorique en Grèce ancienne, 3 cr.
GRC 6025 Origines de la fiction en Grèce ancienne, 3 cr.
GRC 6050A-F Aspects de la littérature grecque, 3 cr.
LAT 6030 Littérature latine : les grandes époques, 3 cr.
LAT 6040 La littérature latine inconnue, 3 cr.
LAT 6050A-F Aspects de la littérature latine, 3 cr.

– Philosophie (max. 6 cr.)
PHI 6205 Histoire de la philosophie, 3 cr.
PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine, 3 cr.
PHI 6225 Méthodologie de philosophie ancienne, 3 cr.
PHI 6235 Philosophie grecque classique, 3 cr.

– Lectures dirigées (min. 3 cr.; max. 9 cr.)
HGL 6050 Lectures dirigées en Antiquité, 3 cr.
HGL 6060 Lectures dirigées en Antiquité 2, 3 cr.
GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1, 3 cr.
GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2, 3 cr.
LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1, 3 cr.
LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2, 3 cr.

– Cours d'auteurs (max. 6 cr.)
GRC 2021 Grec avancé (A), 3 cr.
GRC 2031 Grec avancé (B), 3 cr.
LAT 2021 Latin avancé (A), 3 cr.
LAT 2031 Latin avancé (B), 3 cr.

Bloc B – Recherche et mémoire (30 cr.)
HGL 6460 Mémoire, 30 cr.

Option Histoire ancienne

Bloc A – Option (15 cr.)

– Histoire ancienne (min. 6 cr.; max. 12 cr.)
HGL 6400 Mythe et épopée à Rome, 3 cr.
HST 6510 Historiographie – Antiquité, 3 cr.
HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6615 Histoire et civilisation romaines, 3 cr.

– Archéologie classique (max. 6 cr.)
HGL 6700 Aspects d'archéologie classique 1, 3 cr.
HGL 6800 Aspects d'archéologie classique 2, 3 cr.
HGL 6810 Stage pratique en archéologie, 3 cr.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

– Langues et littératures (max. 6 cr.)
GRC 6020 La rhétorique en Grèce ancienne, 3 cr.
GRC 6025 Origines de la fiction en Grèce ancienne, 3 cr.
GRC 6050A-F Aspects de la littérature grecque, 3 cr.
LAT 6030 Littérature latine : les grandes époques, 3 cr.
LAT 6040 La littérature latine inconnue, 3 cr.
LAT 6050A-F Aspects de la littérature latine, 3 cr.
– Philosophie (max. 6 cr.)
PHI 6205 Histoire de la philosophie, 3 cr.
PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine, 3 cr.
PHI 6225 Méthodologie de philosophie ancienne, 3 cr.
PHI 6235 Philosophie grecque classique, 3 cr.
– Lectures dirigées (min. 3 cr.; max. 9 cr.)
HGL 6050 Lectures dirigées en Antiquité, 3 cr.
HGL 6060 Lectures dirigées en Antiquité 2, 3 cr.
GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1, 3 cr.
GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2, 3 cr.
LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1, 3 cr.
LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2, 3 cr.
– Cours d'auteurs (max. 6 cr.)
GRC 2021 Grec avancé (A), 3 cr.
GRC 2031 Grec avancé (B), 3 cr.
LAT 2021 Latin avancé (A), 3 cr.
LAT 2031 Latin avancé (B), 3 cr.

Bloc B – Recherche et mémoire (30 cr.)
HGL 6460 Mémoire, 30 cr.

Option Langues et littératures

Bloc A – Obligatoire (6 cr. choisis selon la spécialité)
GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1, 3 cr.
GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2, 3 cr.
ou
LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1, 3 cr.
LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)
– Langues et littératures (min. 3 cr.; max. 9 cr.)
GRC 6020 La rhétorique en Grèce ancienne, 3 cr.
GRC 6025 Origines de la fiction en Grèce ancienne, 3 cr.
GRC 6050A-F Aspects de la littérature grecque, 3 cr.
LAT 6030 Littérature latine : les grandes époques, 3 cr.
LAT 6040 La littérature latine inconnue, 3 cr.
LAT 6050A-F Aspects de la littérature latine, 3 cr.
– Histoire ancienne (max. 6 cr.)
HGL 6400 Mythe et épopée à Rome, 3 cr.
HST 6510 Historiographie – Antiquité, 3 cr.
HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6615 Histoire et civilisation romaines, 3 cr.
– Archéologie classique (max. 6 cr.)
HGL 6700 Aspects d'archéologie classique 1, 3 cr.
HGL 6800 Aspects d'archéologie classique 2, 3 cr.
HGL 6810 Stage pratique en archéologie, 3 cr.
– Philosophie (max. 6 cr.)
PHI 6205 Histoire de la philosophie, 3 cr.
PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine, 3 cr.
PHI 6225 Méthodologie de philosophie ancienne, 3 cr.
PHI 6235 Philosophie grecque classique, 3 cr.
– Lectures dirigées (max. 6 cr.)
HGL 6050 Lectures dirigées en Antiquité, 3 cr.
HGL 6060 Lectures dirigées en Antiquité 2, 3 cr.
GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1, 3 cr.
GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2, 3 cr.
LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1, 3 cr.
LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2, 3 cr.
– Auteurs (max. 6 cr.)
GRC 2021 Grec avancé (A), 3 cr.
GRC 2031 Grec avancé (B), 3 cr.
LAT 2021 Latin avancé (A), 3 cr.
LAT 2031 Latin avancé (B), 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (30 cr.)
HGL 6460 Mémoire, 30 cr.

Études hispaniques

M.A. 2-105-1-0

Ph. D. (littérature) option Littérature hispanique 3-137-1-0

Département de littératures et de langues modernes

Responsable des programmes : Javier Rubiera, tél. : 514-343-5892
Secrétariat : 514-343-6222

Membres du Comité des études supérieures – Études hispaniques
James Cisneros
Juan Carlos Godenzzi
Monique Moser-Verrey
Enrique Pato-Maldonado
Catherine Poupeney Hart
Javier Rubiera

Directrice : Monique Moser-Verrey

Personnel enseignant*

Professeure titulaire
Monique Moser-Verrey, Dr. Phil. I (Zurich)

Professeurs agrégés
Juan Carlos Godenzzi, Ph. D. (Paris IV), licence (Lima) – responsable du Certificat de traduction troisième langue espagnol-français, français-espagnol
Catherine Poupeney Hart, Ph. D. (Montréal), agrégation (Paris IV)
Javier Rubiera, Ph. D. (Oviedo) – responsable des études supérieures

Professeurs adjoints
James Cisneros, Ph. D. (Montréal), M.A. (Simon Fraser) – responsable de la Section d'études hispaniques
Enrique Pato Maldonado, Ph. D. (Universidad Autónoma de Madrid) – responsable de la coordination avec le CRE et la DELCÉ

Professeures associées
Rosa Asenjo, Ph. D. (Valladodid)
Monique Sarfati-Arnaud, Ph. D. (Paris X-Nanterre)

Professeurs émérites
Maryse Bertrand De Muñoz
Karin R. Gürttler
Alfredo Hermenegildo

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-105-1-0

M.A. (études hispaniques)

Objectifs

Cheminement avec mémoire

Le programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances générales et de se spécialiser dans un domaine de la littérature espagnole et hispano-américaine ou de voir d'autres aspects des études hispaniques, tels que la linguistique, la philologie, et l'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère.

Cheminement sans mémoire

Le cheminement sans mémoire s'adresse aux candidats qui s'orientent vers des professions autres que l'enseignement supérieur et la recherche : l'enseignement au niveau collégial, les services dans les organismes publics ou non gouvernementaux. Cependant, le cheminement sans mémoire n'exclut pas la possibilité de se diriger vers un 3e cycle.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études hispaniques), le candidat doit

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeure en études hispaniques ou attester d'une formation jugée équivalente. Dans les deux derniers cas, des cours complémentaires pourront être requis dans le cadre de la scolarité de maîtrise
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français.

2. Programme

Le programme de maîtrise du cheminement avec mémoire comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours de 2e cycle dont un séminaire de recherche obligatoire, des cours à option et des cours au choix
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire,

Le programme de maîtrise du cheminement sans mémoire comporte :

– un minimum de 24 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits de cours au choix,
– 21 crédits de travaux dirigés.

Structure du programme

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ESP 6941 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

De trois à quatre cours ESP de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Philologie hispanique

ESP 6011 Le monde sépharade, 3 cr.
ESP 6050 Philologie de textes espagnols, 3 cr.

Littérature espagnole classique et moderne

ESP 6070 Littérature du Siècle d'Or I, 3 cr.
ESP 6080 Littérature du Siècle d'Or I, 3 cr.
ESP 6090 Littérature hispanique contemporaine, 3 cr.

Littérature hispano-américaine

ESP 6125 Discours colonial hispano-américain I, 3 cr.
ESP 6135 Discours colonial hispano-américain II, 3 cr.
ESP 6145 Lit. hispano-américaine contemporaine 1, 3 cr.
ESP 6155 Lit. hispano-américaine contemporaine 2, 3 cr.
ESP 6165 Lit. hispano-américaine contemporaine 3, 3 cr.
ESP 6170 Langue, culture et société andine, 3 cr.
ESP 6180 Parcours interculturels, 3 cr.

Formes et méthodologie littéraires

ESP 6300 L'acquisition pratique de l'espagnol I, 3 cr.
ESP 6880 Spécificité des littératures hispaniques, 3 cr.

Séminaires à sujets ouverts

ESP 6510 Lectures dirigées I, 3 cr.
ESP 6520 Lectures dirigées II, 3 cr.
ESP 6530 Séminaire I, 3 cr.
ESP 6540 Séminaire II, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Sujet à l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

ESP 6450 Mémoire, 30 cr.

Cheminement sans mémoire

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ESP 6941 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (18 cr.)

Six cours ESP de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Sujet à l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département.

Bloc D – Activités dirigées (21 cr.)

ESP 6460 Travaux dirigés, 21 cr.

Programme 3-137-1-0

Ph. D. (littérature) – option Littérature hispanique

Voir sous Littératures.

Études internationales

Microprogramme de 2e cycle	**2-072-6-0**
D.É.S.S.	**2-072-1-1**
M. Sc.	**2-072-1-0**

La gestion de ces programmes est assurée par un comité. Graciela Ducatenzeiler, professeur titulaire au Département de science politique, en est responsable.

Tél. : 514-343-7877
Courriel : mscetudesint@umontreal.ca
Site web : http://www.cerium.ca/eidc

Membres du Comité des études supérieures

Amaryll Chanady, Département de littérature comparée
François Crépeau, Faculté de droit
Nicole Dubreuil, vice-doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales

Programme 2-072-6-0

Microprogramme de 2e cycle (études internationales)

OBJECTIFS

Ce microprogramme, à structure très souple, permet à l'étudiant d'aborder certaines des grandes problématiques internationales actuelles ou encore de les appliquer à une aire géographique particulière. Il peut constituer la première étape d'une spécialisation qui mènera l'étudiant au D.É.S.S., puis à la maîtrise. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (études internationales), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français, de l'anglais, et d'une autre langue moderne
- soumettre trois lettres de recommandation, un curriculum vitae et une lettre de motivation de 250 mots.

1.2 Connaissances préalables requises

Le candidat doit posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles. Il doit avoir réussi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires :

DRT 2100 Droit international public général, 3 cr.
FAS 1000 Introduction à l'interculturel, 3 cr.
2-086-07 Environnement économique international, 3 cr.
HST 1042 L'Europe contemporaine, 3 cr.
POL 1600 Relations internationales, 3 cr.

2. Transfert au D.É.S.S. ou à la M. Sc.

Pour un transfert au D.É.S.S. ou à la M. Sc. l'étudiant doit obtenir une moyenne d'au moins 3,2 à la fin de la scolarité du microprogramme

3. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Programme

Le microprogramme de 2e cycle en études internationales comporte 15 crédits du niveau des études supérieures.

L'étudiant sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

INT 6010 Historique du système-monde, 3 cr.
INT 6020 Économie politique internationale, 3 cr.
INT 6030 Culture, diversité et globalisation, 3 cr.
INT 6040 Gouvernance et mondialisation, 3 cr.
INT 6050 Aspects juridiques internationaux, 3 cr.

Bloc B – Option – Problématiques internationales (max. 12 cr.)

Cours choisis parmi les cours suivants ou tous autres cours approuvés par le responsable du programme.

Bloc B_1 – Relations internationales (max. 12 cr.)

DRT 6830AàC Droit international public avancé, 3 cr.
DRT 6860AàC Droit pénal avancé, 3 cr.
POL 6008 Synthèse : idées politiques, 3 cr.
POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr
POL 6104 Organisations internationales, 3 cr.
POL 6415 Synthèse : Politique comparée, 3 cr

Bloc B_2 – Développement et économie internationale (max. 12 cr.)

AME 6233 Système international de la conservation, 3 cr.
DRT 6805AàC Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6825A-B Droit du commerce international, 3 cr.
DRT 6900 Relations économiques internationales, 3 cr.
DRT 6903 Droit du commerce électronique 1, 3 cr.
DRT 6910 Transactions commerc. internationales 1, 3 cr.
DRT 6945 Entreprise et droit de l'environnement, 3 cr.
DRT 6950 Droit international privé avancé, 3 cr
DRT 6965AàJ Droit des affaires avancé, 3 cr.
ECN 6423 Macroéconomie du développement, 3 cr.
ECN 6428 Microéconomie du développement, 3 cr.
ECN 6473 Commerce international, 3 cr.
ECN 6478 Finance internationale, 3 cr.
GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr
GEO 6289 Problèmes de croissance urbaine, 3 cr.
GEO 6292 Géographie comparée du développement, 3 cr.
POL 6111 Développement et régimes internationaux, 3 cr.
POL 6130 Économie politique internationale, 3 cr.
REI 6606 La réorganisation du travail, 3 cr.
REI 6611 Aspects internationaux des R. I., 3 cr.
SOL 6312 Sociologie du développement, 3 cr.
SOL 6313 L'État et l'économie, 3 cr.
URB 6031 Atelier III – Pays en développement, 3 cr.
6-021-96 Analyse : firme multinationale, 3 cr.
6-089-00 Marchés internationaux des capitaux : mondialisation et transformation, 3 cr.
6-152-81 Gestion des transferts internationaux des technologies, 3 cr.
6-801-85 Séminaire d'économie internationale, 3 cr.

Bloc B_3 – Santé internationale (max. 12 cr.)

ANT 6054 Anthropologie médicale 2, 3 cr.
ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6021 Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 1 cr.
BIE 6000 Bioéthique : origine, sens, pratiques, 3 cr.
BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
DRT 6882AàJ Droit, biotechnologie et société, 3 cr.
HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
MSO 6040 Analyse comparative – systèmes de santé, 3 cr.
PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
SOL 6651 Sociologie de la santé, 3 cr.

Bloc B_4 – Systèmes socioculturels, espace et population, éducation (max. 12 cr.)

ANT 6037 Migration, famille et ethnicité, 3 cr.
ANT 6046 Domination et mouvements indiens, 3 cr.
ANT 6117 Globalisation, culture et identités, 3 cr.
COM 6175 Médias et société, 3 cr.

COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
COM 6355 Communication interculturelle, 3 cr.
COM 6365 Communication internationale, 3 cr.
DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
DRT 6830AàC Droit international public avancé, 3 cr.
DRT 6907 Droit international des télécoms, 3 cr.
DRT 6929AàJ Droit des techn. de l'information avancé, 3 cr.
ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
ETA 6300 L'éducation comparée, 3 cr.
ETA 6312 Systèmes d'éducation étrangers 3 cr.
ETA 6904 Théories et modèles éducatifs, 3 cr.
ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
GEO 6284 Géographie culturelle, 3 cr.
HST 6692 Sciences dans le contexte international, 3 cr.
LCO 6111 Théories du genre (Gender), 3 cr.
LCO 6447 Modernités comparées, 3 cr.
PLU 6022 Ethnicité et société, 3 cr.
PLU 6039 Musique, monde et mondialisation, 3 cr.
PLU 6040 Éducation / Const. des rapports ethniques, 3 cr.
PSY 6093 Psychologie interculturelle, 3 cr.
PSY 6606 Psychologie et pluralisme ethnoculturel, 3 cr.
SOL 6510 Classes sociales et mouvements sociaux, 3 cr.
SOL 6658 Sociétés et vieillissement, 3 cr.
SOL 6830 Idéologie : approches psychosociologiques, 3 cr.
SOL 6915 Relations ethniques, 3 cr.
TRA 6004 Traduction et société, 3 cr.

Bloc C – Option – Aires régionales (max. 12 cr.)

Bloc C_1 – Asie (max. 12 cr.)

ETA 6315 Séminaire sur l'éducation en Chine, 3 cr.
HST 6680 Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
LCO 6112 Orientalismes/Occidentalismes, 3 cr.
PHI 6290 Philosophie orientale, 3 cr.
PLU 6032 Asie de l'Est / Enjeux et place du Canada, 3 cr.
PLU 6057 Chine contemporaine : défis et enjeux, 3 cr.

Bloc C_2 – Amérique Latine et Amérique du Nord (max. 12 cr.)

HST 6550 Historiographie – Amériques, 3 cr.
HST 6651 Immigration et ethnicité aux États-Unis , 3 cr.
HST 6655 L'Amérique latine et les États-Unis, 3 cr.
POL 6307 La représentation au Canada, 3 cr.
POL 6308 Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.
POL 6403 Le système politique américain, 3 cr.
POL 6405 L'Amérique latine, 3 cr.
SOL 6043 La sociologie aux États-Unis, 3 cr.

Bloc C_3 – Europe (max. 12 cr.)

ANT 6125 Idéologies, mémoires et histoires, 3 cr.
HST 6530 Historiographie – Europe moderne, 3 cr.
HST 6540 Historiographie – Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6641 Hist. économique de la Grande-Bretagne, 3 cr.
HST 6645 La France dans le monde depuis 1789, 3 cr.
HST 6646 L'Allemagne dans l'Europe contemporaine, 3 cr.
POL 6112 L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.
POL 6404 Systèmes politiques de la CEI, 3 cr.

Programme 2-072-1-1

D.É.S.S. (études internationales)

OBJECTIFS

L'objectif du D.É.S.S. (études internationales) est de développer chez l'étudiant une connaissance générale des rapports et des échanges internationaux, de même qu'une compréhension adéquate des actions, des événements et des situations relevant de ce contexte global. Le module de base permet à l'étudiant de couvrir un ensemble large de thématiques à caractère international. L'étudiant peut ensuite approfondir une problématique donnée ou appliquer ses connaissances à une région particulière. Le programme s'inscrit à la fois dans une perspective de spécialisation académique et de formation continue.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (études internationales), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ou, le cas échéant, avoir réussi le microprogramme en études internationales avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise et d'une autre langue moderne
– soumettre trois lettres de recommandation, un curriculum vitae et une lettre de motivation de 250 mots.

1.2 Connaissances préalables requises

Le candidat doit posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles. Il doit avoir réussi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires :

DRT 2100 Droit international public général, 3 cr.
FAS 1000 Introduction à l'interculturel, 3 cr.
2-086-07 Environnement économique international, 3 cr.
HST 1042 L'Europe contemporaine, 3 cr.
POL 1600 Relations internationales, 3 cr.

De plus, le candidat devra avoir complété de 3 à 6 crédits universitaires d'apprentissage d'une langue moderne autre que le français ou l'anglais, ou l'équivalent.

2. Transfert à la M. Sc.

Les crédits accumulés au D.É.S.S. peuvent être reconnus pour un transfert à la M. Sc., en autant que les exigences du programme de D.É.S.S. sont satisfaites et que la moyenne de l'étudiant est d'au moins 3,2.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalent temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Programme

Le programme de D.É.S.S. en études internationales comporte 30 crédits du niveau des études supérieures.

L'étudiant sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

INT 6010 Historique du système-monde, 3 cr.
INT 6020 Économie politique internationale, 3 cr.
INT 6030 Culture, diversité et globalisation, 3 cr.
INT 6040 Gouvernance et mondialisation, 3 cr.
INT 6050 Aspects juridiques internationaux, 3 cr.

Bloc B – Option – Problématiques internationales (9 à 21 cr. dans une concentration)

Voir Bloc B – Problématiques internationales, dans le microprogramme ci-dessus.

Bloc C – Option – Aires régionales (max. 12 cr. dans une aire régionale)

Voir Bloc C – Aires régionales, dans le microprogramme ci-dessus.

Programme 2-072-1-0

M. Sc. (études internationales)

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en études internationales vise à développer chez l'étudiant une compétence internationale plus poussée. L'accent est mis, à la faveur d'une approche interdisciplinaire, sur l'acquisition de capacités d'analyse et de synthèse qui permettent de comprendre la dynamique complexe des rapports et des échanges internationaux. La modalité avec mémoire initie l'étudiant à la recherche, en lui apprenant à manipuler les méthodes, les concepts et les habiletés discursives qui servent à la production et à la diffusion du savoir. La modalité avec travail dirigé ou stage vise à développer chez l'étudiant une compétence complémentaire à sa formation de base ou un renforcement de cette dernière. Il lui permet de diversifier son expertise et ses champs d'intervention et le familiarise avec le transfert de connaissances.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (études internationales), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou encore d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne générale d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ou, le cas échéant, avoir réussi le microprogramme ou le D.É.S.S. en études internationales avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise, et posséder une bonne connaissance d'une autre langue moderne qu'il devra perfectionner au cours de ses études
- soumettre trois lettres de recommandation, un curriculum vitae et une lettre de motivation de 250 mots.

1.2 Connaissances préalables requises

Le candidat doit posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles. Il doit avoir réussi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires

DRT 2100 Droit international public général, 3 0cr.
FAS 1000 Introduction à l'interculturel, 3 cr.
2-086-07 Environnement économique international, 3 cr.
HST 1042 L'Europe contemporaine, 3 cr.
POL 1600 Relations internationales, 3 cr.

2. Transfert du microprogramme ou du D.É.S.S.

L'étudiant qui a conservé une moyenne d'au moins 3,2 dans les cours du microprogramme ou du D.É.S.S. peut demander un transfert à la maîtrise. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de maîtrise sont satisfaites.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent temps plein.

4. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme du cheminement avec mémoire comporte :

- 15 crédits de cours du niveau des études supérieures
- 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec stage

Le programme du cheminement avec stage comporte :

- 18 crédits de cours du niveau des études supérieures
- 27 crédits attribués à un stage et à la rédaction d'un essai de stage.

L'étudiant sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun

– Cheminement avec mémoire (min. 6 cr.; max. 12 cr.)
– Cheminement avec stage (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

INT 6010 Historique du système-monde, 3 cr.
INT 6020 Économie politique internationale, 3 cr.
INT 6030 Culture, diversité et globalisation, 3 cr.
INT 6040 Gouvernance et mondialisation, 3 cr.
INT 6050 Aspects juridiques internationaux, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie

– Cheminement avec mémoire seulement (3 cr.)

INT 6100 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc C – Option – Problématiques internationales

– Cheminement avec mémoire (max. 6 cr.)
– Cheminement avec stage (max. 9 cr.)

Cours choisis parmi les cours suivants ou tous autres cours approuvés par le responsable du programme.

Bloc C_1 – Politique et économie internationales

DMO 6430 Population et développement, 3 cr.
DRT 6805AàC Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6830AàC Droit international public avancé, 3 cr.
DRT 6900 Relations économiques internationales, 3 cr.
DRT 6907 Droit international des télécoms, 3 cr.
DRT 6910 Transactions commerciales internationales, 3 cr.
DRT 6950 Droit international privé avancé, 3 cr.
ECN 6423 Macroéconomie du développement, 3 cr.
ECN 6428 Microéconomie du développement, 3 cr.
ECN 6473 Commerce international, 3 cr.
ECN 6478 Finance internationale, 3 cr.
GEO 6289 Problèmes de croissance urbaine, 3 cr.
GEO 6292 Géographie comparée du développement, 3 cr.
POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr.
POL 6116 Les guerres civiles, 3 cr.
POL 6415 Synthèse : politique comparée, 3 cr.
POL 6417 Systèmes politiques africains, 3 cr.

SOL 6312 Sociologie du développement, 3 cr.
SOL 6313 L'État et l'économie, 3 cr.
Cours HEC
6-089-00 Marchés internationaux des capitaux : mondialisation et transformation, 3 cr.
6-801-85 Séminaire d'économie internationale, 3 cr.
6-810-97 Développement et institutions économiques, 3 cr.

Bloc C_2 – Enjeux sociaux et culturels

ANT 6037 Migration, famille et ethnicité, 3 cr.
ANT 6046 Domination et mouvements indiens, 3 cr.
ANT 6054 Anthropologie médicale 2, 3 cr.
ANT 6117 Globalisation, culture et identités, 3 cr.
ANT 6120 Lieux et temps : les mondes contemporains, 3 cr.
ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6021 Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 3 cr.
BIE 6000 Bioéthique : origine, sens, pratiques, 3 cr.
COM 6175 Médias et société, 3 cr.
COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
COM 6365 Communication internationale, 3 cr.
COM 6375 Politiques de communication, 3 cr.
COM 6963 Mondialisation et organisations, 3 cr.
ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
ETA 6300 L'éducation comparée, 3 cr.
GEO 6284 Environnements culturels, 3 cr.
GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr.
HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
HST 6692 Sciences dans le contexte international, 3 cr.
MSO 6070 Santé internationale, 3 cr.
PHI 6575 Problèmes en éthique internationale, 3 cr.
PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
PLU 6022 Ethnicité et société, 3 cr.
PLU 6039 Musique, monde et mondialisation, 3 cr.
PLU 6040 Éducation / const. des rapports ethniques, 3 cr.
PSY 6093 Psychologie interculturelle, 3 cr.
SOL 6510 Classes sociales et mouvements sociaux, 3 cr.
SOL 6654 Sociologie des politiques sociales, 3 cr.
SOL 6915 Relations ethniques, 3 cr.
SOL 6930 Ville et métropolisation, 3 cr.
SRL 6130 Islam et modernité, 3 cr.
SRL 6201 Religion et spiritualité nouvelle, 3 cr.
SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.
TRA 6004 Traduction et société, 3 cr.
URB 6850 Urbanisme dans les PED, 3 cr.
URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

Bloc D – Option – Aires régionales

– Cheminement avec mémoire (max. 6 cr.)
– Cheminement avec stage (max. 9 cr.)

Bloc D_1 – Asie

HST 6680 Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
LCO 6112 Orientalismes/Occidentalismes, 3 cr.
PHI 6290 Philosophie orientale, 3 cr.
PLU 6032 Asie de l'Est / Enjeux et place du Canada, 3 cr.
PLU 6057 Chine contemporaine : défis et enjeux, 3 cr.

Bloc D_2 – Amériques

HST 6550 Historiographie – Amériques, 3 cr.
POL 6308 Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.
POL 6403 Le système politique américain, 3 cr.
POL 6405 L'Amérique latine, 3 cr.

Bloc D_3 – Europe

ANT 6125 Idéologies, mémoires et histoires, 3 cr.
HST 6530 Historiographie – Europe moderne, 3 cr.
HST 6540 Historiographie – Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6645 La France dans le monde depuis 1789, 3 cr.
HST 6646 L'Allemagne dans l'Europe contemporaine, 3 cr.
PHI 6621 Problèmes de philosophie européenne, 3 cr.
POL 6112 L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.
POL 6404 Systèmes politiques de la CEI, 3 cr.

Bloc E – Mémoire et stage

– Cheminement avec mémoire
INT 6600 Projet de recherche, 6 cr.
INT 6700 Mémoire, 24 cr.
– Cheminement avec stage
INT 6800 Stage, 15 cr.
INT 6850 Essai de stage, 12 cr.

Études néo-helléniques

Département de littératures et de langues modernes

Responsable des séminaires en études néo-helléniques : Jacques Bouchard, professeur titulaire, Doctorat ès lettres (Thessalonique), (grec moderne)
Renseignements : 514-343-6512

Finance mathématique et computationnelle

D.É.S.S. 2-239-1-0
M. Sc. 2-239-1-1

Départements d'informatique et de recherche opérationnelle, de mathématiques et de statistique et de sciences économiques

Responsable des programmes : Yoshua Bengio, Pour information : 514-343-6111, poste 3488

Membres du Comité des études supérieures

Yoshua Bengio, Département d'informatique et de recherche opérationnelle
Louis Doray, Département de mathématiques et de statistique
Michel Poitevin, Département de sciences économiques

Personnel enseignant

Les programmes de maîtrise et de D.É.S.S. sont offerts conjointement par le Département de mathématiques et de statistique, le Département de sciences économiques et le Département d'informatique et de recherche opérationnelle. Les professeurs des départements cités en rubrique participent à l'enseignement des programmes en finance mathématique et computationnelle.

Programme 2-239-1-0

D.É.S.S. (finance mathématique et computationnelle)

OBJECTIFS

Ce programme vise à faire connaître la théorie financière et les méthodes mathématiques, statistiques et informatiques appliquées à la finance. Les titulaires de ce diplôme pourront s'intégrer à des institutions financières, caisses de retraite, services financiers des entreprises, entreprises publiques et gouvernements qui ont besoin d'analystes en finance quantitative.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (finance mathématique et computationnelle), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un des diplômes suivants : B. Sc. spécialisé en mathématiques, B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique, en Mathématiques et Économie, B. Sc. comportant une majeure en mathématiques ou encore attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre trimestres pour un étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour un étudiant inscrit à temps partiel.

3. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits répartis comme suit :

– 16 crédits de cours obligatoires
– 14 crédits de cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (16 cr.)

ECN 6573 Économie financière, 3 cr.
ECN 6578 Économétrie des marchés financiers, 3 cr.
IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
MAT 6717 Probabilités, 3 cr.
MAT 6798 Calcul stochastique, 3 cr.

Bloc B – Option (14 cr.)

Bloc B_1 – Option (3 cr.)

ACT 6230 Finance mathématique 2, 3 cr.
MAT 6240 Évaluation des produits dérivés, 3 cr.

Bloc B_2 – Option (3 cr.)

ECN 6238 Macroéconométrie, 3 cr.
STT 6615 Séries chronologiques univariées, 3 cr.

Bloc B_3 – Option (min. 8 cr.)

ECN 6878 Choix d'investissement, 3 cr.
IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6521 Programmation dynamique, 4 cr.
MAT 6470 Calcul scientifique, 3 cr.

Programme 2-239-1-1

M. Sc. (finance mathématique et computationnelle)

OBJECTIFS

Ce programme vise à donner une solide connaissance de la théorie financière ainsi que des méthodes mathématiques, statistiques et informatiques appliquées à la finance. Le but est de former des spécialistes capables d'utiliser des outils financiers quantitatifs pour répondre aux besoins des institutions financières, caisses de retraite, services financiers des entreprises, entreprises publiques et gouvernements.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (finances mathématiques et computationnelles), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un des diplômes suivants : B. Sc. spécialisé en mathématiques, B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique, en Mathématiques et Économie, B. Sc. avec majeure en mathématiques ou encore attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres.

3. Programme

Le programme comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit :

– 30 crédits de cours obligatoires
– 6 crédits de cours à option
– 9 crédits attribués à un rapport de stage effectué en entreprise ou à un rapport de travail dirigé effectué sous la supervision d'un professeur d'université ou d'un chercheur d'un centre de recherche.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (30 cr.)

ECN 6573 Économie financière, 3 cr.
ECN 6578 Économétrie des marchés financiers, 3 cr.
ECN 6878 Choix d'investissement, 3 cr.
IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6521 Programmation dynamique, 4 cr.
IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
MAT 6470 Calcul scientifique, 3 cr.
MAT 6717 Probabilités, 3 cr.
MAT 6798 Calcul stochastique, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Bloc B_1 – Option (3 cr.)

ACT 6230 Finance mathématique 2, 3 cr.
MAT 6240 Évaluation des produits dérivés, 3 cr.

Bloc B_2 – Option (3 cr.)

ECN 6238 Macroéconométrie, 3 cr.
STT 6615 Séries chronologiques univariées, 3 cr.

Bloc C – Option (9 cr.)

FMC 6000 Stage, 9 cr.
FMC 6100 Travail dirigé, 9 cr.

Géographie

Microprogramme de 2e cycle (géomatique et analyse spatiale) 2-157-6-0

D.É.S.S. (géographie appliquée en environnement) 2-155-1-3

M. Sc. 2-155-1-1

Ph. D. 3-155-1-0

Département de géographie

Responsable des programmes : Lael Parrott, tél. : 514-343-8032
Secrétariat : 514-343-8049

Membres du Comité des études supérieures

Pierre André, président
François Courchesne
Pierre J.H. Richard

Directeur : François Courchesne

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Christopher R. Bryant, Ph. D. (London)
François Cavayas, Ph. D. (Laval)
William Coffey, Ph. D. (Western Ontario)
Claude Comtois, Ph. D. (Hong Kong)
Paul Comtois, Ph. D. (Laval)
François Courchesne, Ph. D. (McGill)
Rodolphe De Koninck, Ph. D. (Singapour)
Pierre Gangloff, doctorat de 3e cycle (Strasbourg)
James T. Gray, Ph. D. (McGill)
Claude Marois, Ph. D. (Laval)
Pierre J.H. Richard, doctorat d'État (Montpellier)
André G. Roy, Ph. D. (State University of New York à Buffalo)
Bhawan Singh, Ph. D. (McGill), en congé

Professeurs agrégés
Pierre André, Ph. D. (Montréal)
Lael Parrott, Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints
Jeffrey A. Cardille, Ph. D. (Wisconsin)
Thora Martina Herrmann, D.É.A. (Paris), D. Phil. (Oxford)
Patricia M. Martin, Ph. D. (Colorado)

Responsable de formation professionnelle
Jean Daoust, M.A. (Sherbrooke)

Professeurs associés
Pascale Biron, Ph. D. (Montréal)
Scott Isard, Ph. D. (Indiana)
Robert Pampalon, Ph. D. (Laval)
Brian Slack, Ph. D. (McGill)

Chercheurs invités
Sébastien Caquard, Ph. D. (Jean-Monnet de Saint-Étienne, Lyon)
Jean Michaud, Ph. D. (Montréal)

Professeur émérite
Claude Manzagol

Professeurs honoris causa
1937 – Raoul Blanchard (Grenoble)
1975 – Benoît Brouillette (École des hautes études commerciales, Montréal)
1988 – Pierre George (Institut d'études politiques de Paris)
1997 – Louis-Edmond Hamelin (Laval)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-157-6-0

Microprogramme de 2e cycle (géomatique et analyse spatiale)

Objectifs

Le microprogramme en géomatique et analyse spatiale permet à l'étudiant de parfaire ses connaissances ou d'en acquérir de nouvelles dans un domaine précis et fortement appliqué.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (géomatique et analyse spatiale), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat ou équivalent) en géographie ou dans un domaine connexe
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– faire preuve d'une connaissance suffisante de l'informatique ou des méthodes quantitatives.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de un trimestre. La scolarité maximale est de deux ans.

3. Transfert au D.É.S.S.

L'étudiant admis au microprogramme pourra être admis directement au programme de D.É.S.S. (géographie appliquée en environnement) après avoir complété un minimum de 12 crédits.

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours dont 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme

Bloc A – Option (max. 3 cr.)
GEO 6321 Travaux pratiques en géomatique, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)
GEO 2512 Systèmes d'information géographique, 3 cr.
GEO 2522 Télédétection numérique, 3 cr.
GEO 3532 Modélisation, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)
GEO 6331 Théorie et pratique de la modélisation, 3 cr.
GEO 6333 Télédétection – physique et mathé, 3 cr.
GEO 6341 Étude des systèmes complexes, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6343 La télédétection et l'environnement, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.

Bloc D – Ouverture multidisciplinaire (3 cr.)
L'étudiant choisit au minimum 3 crédits parmi les cours de niveau 6000 du département ou d'autres départements ou d'autres universités. Ces crédits sont choisis dans l'une des disciplines où l'analyse spatiale permet une nouvelle perspective d'interprétation et dans laquelle l'étudiant aimerait appliquer ses connaissances nouvellement acquises.

Programme 2-155-1-3

D.É.S.S. (géographie appliquée en environnement)

OBJECTIFS

Le D.É.S.S. (géographie appliquée en environnement) vise à permettre à un étudiant de s'adapter aux réalités changeantes du marché du travail en poursuivant un programme court dont la formule se veut extrêmement flexible car elle est essentiellement basée sur des travaux de terrain et des études de cas.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (géographie appliquée en environnement), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat ou équivalent) en géographie ou dans un domaine connexe
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– faire preuve d'une bonne connaissance de l'informatique ou des méthodes quantitatives.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de quatre ans.

3. Transfert à la M. Sc.

L'étudiant admis au D.É.S.S. (géographie appliquée en environnement) pourra être admis directement au programme de formation pratique de la M. Sc. (géographie), sans mémoire, après avoir complété un minimum de 18 crédits.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours soit :

– 12 crédits de cours obligatoires
– 15 crédits de cours à option
– 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

GEO 6042 Études de cas, 12 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

– Travaux de terrain et de laboratoire (max. 6 cr.)

GEO 6041 Terrain avancé en environnement, 3 cr.
GEO 6152 Laboratoire de pédologie, 3 cr.
GEO 6153 Stage d'étude de la pollinisation, 3 cr.
GEO 6154 Stage d'analyse pollinique, 3 cr.
GEO 6155 Terrain en environnement atmosphérique, 3 cr.

– Techniques géographiques (max. 12 cr.)

GEO 6149 Sujet spécial en géomatique, 3 cr.
GEO 6331 Théorie et pratique de la modélisation, 3 cr.
GEO 6333 Télédétection – physique et mathé., 3 cr.
GEO 6341 Étude des systèmes complexes, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6343 La télédétection et l'environnement, 3 cr.
GEO 6351 Techniques quantitatives avancées, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.

– Environnement physique (max. 12 cr.)

GEO 6141 Environnement physique des rivières
GEO 6142 Biogéochimie environnementale, 3 cr.
GEO 6143 Géo-mycologie, 3 cr.
GEO 6144 Perspective millénaire sur la végétation, 3 cr.
GEO 6145 Changements globaux atmosphériques, 3 cr.
GEO 6146 Géomorphologie et quaternaire, 3 cr.
GEO 6156 Environnements arctiques-alpins, 3 cr.

– Environnement humain (max. 12 cr.)

GEO 6147 Sujet spécial en géographie humaine, 3 cr.
GEO 6281 Économie spatiale métropolitaine, 3 cr.
GEO 6282 Problèmes géographiques du développement, 3 cr.
GEO 6283 Systèmes de transports, 3 cr.
GEO 6284 Environnements culturels, 3 cr.
GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr.
GEO 6286 Évaluation environnementale, 3 cr.
GEO 6287 Espaces urbains et faits sociaux, 3 cr.
GEO 6288 Dynamisme et mosaïque métropolitaine, 3 cr.
GEO 6289 Problèmes de croissance urbaine, 3 cr.
GEO 6294 Amérique latine et mondialisation, 3 cr.
GEO 6295 Territoires et développement durable, 3 cr.
GEO 6296 Territoires, genre et rapport de pouvoir, 3 cr.
GEO 6298 Analyse des problèmes de population, 3 cr.
GEO 6815 Cultures, sociétés et biodiversité, 3 cr.
GEO 6897 Écosystèmes globaux et santé, 3 cr.

Bloc C – Ouverture multidisciplinaire (min. 3 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 3 crédits parmi les cours de niveau 6000 du Département ou d'autres départements ou d'autres universités.

Programme 2-155-1-1

M. Sc. (géographie)

OBJECTIFS

La maîtrise de recherche avec mémoire vise une formation axée sur la recherche et la spécialisation dans un champ spécifique.

La maîtrise de formation pratique sans mémoire vise une formation orientée vers les besoins du marché de travail.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (géographie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (géographie) ou d'un B. Sc. avec majeure ou mineure en géographie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et d'une connaissance suffisante de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.
– Pour la maîtrise de recherche, le candidat doit avoir réussi le cours GEO 3562 Initiation à la démarche scientifique ou un cours équivalent d'initiation à la recherche offert par un autre département. Si ce n'est pas le cas, il devra réussir l'un de ces cours lors de sa 1re année de scolarité, en sus de la scolarité minimale exigée.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit, selon le type de maîtrise :

Maîtrise de recherche avec mémoire

Ce cheminement comporte :

– 12 crédits de cours (3 crédits de cours obligatoires et un minimum de 9 crédits de cours à option)
– 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction du mémoire.

Maîtrise de formation pratique sans mémoire

Ce cheminement comporte :

– un minimum de 30 crédits de cours (12 crédits de cours obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix)
– 15 crédits attribués à un travail dirigé ou à un stage.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Maîtrise de recherche

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

GEO 6011 Évolutions des idées en géographie

Bloc B – Option (min. 9 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 9 crédits parmi les cours de niveau 6000 du Département (minimum 6 crédits) ou d'autres départements ou les cours de niveau équivalent d'autres universités. Le choix de cours est sujet à l'approbation du comité des études supérieures du Département.

Bloc C – Recherche et mémoire (33 cr.)

GEO 6000 Mémoire, 24 cr.
GEO 6001 Rédaction d'un projet de recherche, 6 cr.
GEO 6012 Recherche, 3 cr.

Maîtrise de formation pratique

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

GEO 6042 Études de cas, 12 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

– Travaux de terrain et de laboratoire (max. 6 cr.)
GEO 6041 Terrain avancé en environnement, 3 cr.
GEO 6152 Laboratoire de pédologie, 3 cr.
GEO 6154 Stage d'analyse pollinique, 3 cr.
GEO 6155 Terrain en environnement atmosphérique, 3 cr.

– Techniques géographiques (max. 12 cr.)
GEO 6149 Sujet spécial en géomatique, 3 cr.
GEO 6333 Télédétection – physique et mathé., 3 cr.
GEO 6341 Étude des systèmes complexes, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6343 La télédétection et l'environnement, 3 cr.
GEO 6351 Techniques quantitatives avancées, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.

– Environnement physique (max. 12 cr.)
GEO 6130 Environnement atmosphérique, 3 cr.
GEO 6135 Géotechnique et processus géomorpholo., 3 cr.
GEO 6141 Environnement physique des rivières
GEO 6142 Biogéochimie environnementale, 3 cr.
GEO 6143 Géo-mycologie, 3 cr.
GEO 6144 Perspective millénaire sur la végétation, 3 cr.
GEO 6145 Changements globaux atmosphériques, 3 cr.
GEO 6148 Sujet spécial en géographie physique, 3 cr.
GEO 6156 Environnements arctiques-alpins, 3 cr.
GEO 6810 Géographie culturelle des plantes, 3 cr.

– Environnement humain (max. 12 cr.)
GEO 6147 Sujet spécial en géographie humaine, 3 cr.
GEO 6281 Économie spatiale métropolitaine, 3 cr.
GEO 6282 Problèmes géographiques du développement, 3 cr.
GEO 6283 Systèmes de transport, 3 cr.
GEO 6284 Environnements culturels, 3 cr.
GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr.
GEO 6286 Évaluation environnementale, 3 cr.
GEO 6288 Dynamisme et mosaïque métropolitaine, 3 cr.
GEO 6294 Amérique latine et mondialisation, 3 cr.
GEO 6295 Territoires et développement durable, 3 cr.
GEO 6296 Territoires, genre et rapport de pouvoir, 3 cr.
GEO 6298 Analyse des problèmes de population, 3 cr.
GEO 6815 Cultures, sociétés et biodiversité, 3 cr.
GEO 6897 Écosystèmes globaux et santé, 3 cr.

Bloc C – Ouverture multidisciplinaire (3 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 3 crédits parmi les cours de niveau 6000 du Département ou d'autres départements ou d'autres universités.

Bloc D – Stage/Travail dirigé (max. 15 cr.)

GEO 6022 Stage de formation pratique, 15 cr.
GEO 6999 Travail dirigé, 15 cr.

Programme 3-155-1-0

Ph. D. (géographie)

OBJECTIFS

Le programme vise à former des chercheurs autonomes. Il se propose de rendre l'étudiant apte à formuler, exécuter et défendre un programme de recherche faisant progresser la connaissance dans le champ d'études.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (géographie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent, ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches, une connaissance jugée suffisante dans le domaine des mathématiques ou de l'informatique peut remplacer cette dernière exigence.

2. Programme

Le programme comporte :

– 9 crédits de cours
– 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (9 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 9 crédits parmi les cours de niveau 6000 du Département ou d'autres départements ou des cours de même niveau d'autres universités.

Bloc B – Recherche et thèse (81 cr.)

GEO 7002 Recherche, 6 cr.
GEO 7005 Thèse, 75 cr.

Histoire

M.A. **2-165-1-0**

Options :
Recherche
Histoire au collégial

Ph. D. **3-165-1-0**

Département d'histoire

Responsable des programmes : Olivier Hubert, tél. : 514-343-7108

Membres du Comité des études supérieures

Pietro Boglioni
Christian Dessureault
Ollivier Hubert
Laurence Monnais

Directeur : Michael J. Carley

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Denyse Baillargeon, Ph. D. (Montréal)
Pietro Boglioni, D. Th. (Rome)
Pierre Bonnechere, doctorat en histoire ancienne (Louvain-la-Neuve), directeur du Centre d'études classiques
Michael J. Carley, Ph. D. (Queen's)
Michèle Dagenais, Ph. D. (UQÀM)
Dominique Deslandres, M.A. (McGill), Ph. D. (Montréal)
Michael Huberman, Ph. D. économie (Toronto)
Othmar Keel, M. Sc. philosophie (McGill), M. Sc. psychologie générale (Paris VII), diplôme de 3e cycle en psychologie clinique (Paris VII), Ph. D. histoire des sciences (McGill)
Paul Létourneau, M.A. science politique (UQÀM), D.É.A. (Strasbourg), doctorat de 3e cycle (Strasbourg)
Serge Lusignan, Ph. D. (Montréal), MSRC
David Ownby, Ph. D. (Harvard), directeur du Centre d'études de l'Asie de l'Est
Jacques Y. Perreault, doctorat de 3e cycle en archéologie (Paris)
Yakov Rabkin, Ph. D. histoire des sciences et des techniques (Moscou)
Bruno Ramirez, Ph. D. (Toronto)
Jacques Rouillard, Ph. D. (Ottawa), responsable du programme en études québécoises

Professeurs agrégés

Susan Dalton, Ph. D. (Montréal)
Christian Dessureault, Ph. D. (Montréal)
Ollivier Hubert, Ph. D. (Laval), D.É.A. (Paris I)
Laurence Monnais, doctorat (Paris VII)
Samir Saul, doctorat d'État (Paris)
Pierre Trépanier, Ph. D. (Ottawa)
Thomas Wien, Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints

Carl Bouchard, Ph. D. (Montréal)
François Furstenberg, Ph. D. (Johns Hopkins), en congé
Cynthia Milton, Ph. D. (Wisconsin-Madison), en congé
Christian Rudolf Raschle, Dr. ès lettres (Suisse)

Professeurs associés

Ingo Kolboom, doctorat en histoire (Berlin)
Joseph-Claude Poulin, doctorat de 3e cycle (Aix-Marseille), D.É.S. (Poitiers)
Jacques Ruelland, M.A. philosophie, Ph. D. (Montréal)
Jean-Pierre Wallot, Ph. D. (Montréal), O.C., MSRC, membre de l'Académie canadienne-française, archiviste fédéral du Canada

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-165-1-0

M.A. (histoire)

Objectifs

Option Recherche

L'objectif est de procurer à l'étudiant des connaissances plus approfondies en histoire et de l'initier à la recherche. Par son mémoire, l'étudiant doit faire la preuve qu'il maîtrise son sujet de recherche.

Option Histoire au collégial

Les objectifs sont d'acquérir les compétences et d'approfondir les connaissances de la littérature scientifique dans les champs pertinents à l'enseignement collégial. Cette solide formation disciplinaire permet à l'étudiant qui le désire de poursuivre éventuellement des études de doctorat en histoire, en tenant compte toutefois des exigences spécifiques à certains champs de la discipline historique.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (histoire), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé (histoire) ou d'un B.A. avec majeure ou mineure en histoire, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais. La connaissance d'une autre langue est exigée selon les particularités du programme de recherche du candidat.

2. Programme

Option Recherche

L'option comporte :

– un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 9 crédits de cours à option, et 3 crédits de cours au choix
– 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire dont 3 crédits pour un séminaire de mémoire et 30 crédits pour le mémoire final.

À la fin de la scolarité de 12 crédits, la présentation publique et le dépôt du projet de mémoire constituent des conditions essentielles pour s'inscrire à l'étape subséquente de la recherche.

Option Histoire au collégial

L'option comporte

- un minimum de 21 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 9 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option
- 24 crédits attribués à la préparation et à la rédaction d'un mémoire court.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Option Recherche

Bloc A – Option – Thématiques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETM 6015 Paléographie, 3 cr.
HST 6030 Séminaire pour étudiants-visiteurs I, 1 cr.
HST 6031 Séminaire pour étudiants-visiteurs II, 1 cr.
HST 6032 Séminaire pour étudiants-visiteurs III, 1 cr.
HST 6600 Recherches dirigées, 3 cr.
HST 6605 Histoire socioculturelle du XIXe siècle, 3 cr.
HST 6607 Histoire et archéologie, 3 cr.
HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6615 Histoire et civilisation romaines, 3 cr.
HST 6620 Économie et société au Moyen Âge, 3 cr.
HST 6623 Religions et cultures au Moyen Âge, 3 cr.
HST 6630 Histoire socioreligieuse comparée, 3 cr.
HST 6634 La culture européenne au XVIIIe siècle, 3 cr.
HST 6641 Hist. économique de la Grande-Bretagne, 3 cr.
HST 6645 La France dans le monde depuis 1789, 3 cr.
HST 6646 L'Allemagne dans l'Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6651 Immigration et ethnicité aux États-Unis, 3 cr.
HST 6655 L'Amérique latine, 3 cr.
HST 6660 Les sociétés canadiennes avant 1840, 3 cr.
HST 6670 Femmes et familles au Canada depuis 1850, 3 cr.
HST 6675 Histoire sociale du Québec, 3 cr.
HST 6676 Histoire intellectuelle du Québec, 3 cr.
HST 6680 Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
HST 6681 L'Indochine française, XIXe-XXe siècles, 3 cr.
HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
HST 6700 Histoire et relations internationales, 3 cr.
HST 6950 Séminaire, professeur invité, 3 cr.

Bloc B – Historiographie et méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

HST 6010 La pratique de l'histoire, 3 cr.
HST 6015 L'histoire aujourd'hui, 3 cr.
HST 6519 Antiquité : sources et méthodes, 3 cr.
HST 6529 Moyen Âge : sources et méthodes, 3 cr.
HST 6530 Historiographie – Europe moderne, 3 cr.
HST 6540 Historiographie – Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6550 Historiographie – Amériques, 3 cr.
HST 6560 Historiographie – Canada préindustriel, 3 cr.
HST 6570 Historiographie – Canada depuis 1850, 3 cr.
HST 6580 Histoires modernes de l'Asie de l'Est, 3 cr.
HST 6692 La dimension internationale des sciences, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Choisi parmi les cours des blocs A et B, ou dans un autre programme, ou dans une autre université avec l'approbation du conseiller pédagogique.

Bloc D – Recherche et mémoire (33 cr.)

HST 6022 Projet de recherche, 3r.
HST 6850 Mémoire, 30 cr.

Option Histoire au collégial

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

HST 6911 Histoire au collégial, 6 cr.
PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3 cr.

Bloc B – Option – Thématiques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETM 6015 Paléographie, 3 cr.
HST 6600 Recherches dirigées, 3 cr.
HST 6605 Histoire socioculturelle du XIXe siècle, 3 cr.
HST 6607 Histoire et archéologie, 3 cr.
HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6615 Histoire et civilisation romaines, 3 cr.
HST 6620 Économie et société au Moyen Âge, 3 cr.
HST 6623 Religions et cultures au Moyen Âge, 3 cr.
HST 6630 Histoire socioreligieuse comparée, 3 cr.
HST 6634 La culture européenne au XVIIIe siècle, 3 cr.
HST 6641 Hist. économique de la Grande-Bretagne, 3 cr.
HST 6645 La France dans le monde depuis 1789, 3 cr.
HST 6646 L'Allemagne dans l'Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6651 Immigration et ethnicité aux États-Unis, 3 cr.
HST 6655 L'Amérique latine, 3 cr.
HST 6660 Les sociétés canadiennes avant 1840, 3 cr.
HST 6670 Femmes et familles au Canada depuis 1850, 3 cr.
HST 6675 Histoire sociale du Québec, 3 cr.
HST 6676 Histoire intellectuelle du Québec, 3 cr.
HST 6680 Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
HST 6681 L'Indochine française, XIXe-XXe siècles, 3 cr.
HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
HST 6700 Histoire et relations internationales, 3 cr.
HST 6950 Séminaire, professeur invité, 3 cr.

Bloc C – Historiographie et méthodologie (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

HST 6010 La pratique de l'histoire, 3 cr.
HST 6015 L'histoire aujourd'hui, 3 cr.
HST 6519 Antiquité : sources et méthodes, 3 cr.
HST 6529 Moyen Âge : sources et méthodes, 3 cr.
HST 6530 Historiographie – Europe moderne, 3 cr.
HST 6540 Historiographie – Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6550 Historiographie – Amériques, 3 cr.
HST 6560 Historiographie – Canada préindustriel, 3 cr.
HST 6570 Historiographie – Canada depuis 1850, 3 cr.
HST 6580 Histoires modernes de l'Asie de l'Est, 3 cr.
HST 6692 La dimension internationale des sciences, 3 cr.

Bloc D –Mémoire court (33 cr.)

HST 6912 Projet de mémoire court, 6r.
HST 6913 Mémoire court, 18 cr.

Programme 3-165-1-0

Ph. D. (histoire)

OBJECTIFS

Le programme de Ph. D. (histoire) est l'achèvement d'une formation et la 1re étape d'une carrière d'historien. La préparation de la thèse en constitue le principal élément. Contribution originale à l'avancement des connaissances, elle permet à l'étudiant de mener une recherche plus autonome et de démontrer sa maîtrise du métier d'historien.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Ph. D. (histoire), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise en histoire ou de son équivalent
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 12 crédits de cours obligatoires
– 78 crédits alloués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

HST 7000 Théories et méthodes en histoire, 3 cr.
HST 7010 Lectures dirigées 1, 3 cr.
HST 7015 Lectures dirigées 2, 3 cr.
HST 7020 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (78 cr.)

HST 7130 Recherche, 5 cr.
HST 7135 Recherche, 30 cr.
HST 7145 Thèse, 43 cr.

Histoire de l'art

M.A. 2-170-1-0
Ph. D. 3-170-1-0

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Pour une information détaillée sur les programmes, voir le site du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques : http://www.histart.umontreal.ca
Responsable des programmes : Johanne Lamoureux, tél. : 514-343-5713, Johanne.lamoureux.2@umontreal.ca

Membres du Comité des études supérieures

Christine Bernier
Nicole Dubreuil
Johanne Lamoureux

Directrice : Christine Bernier

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Luis de Moura Sobral, doctorat en archéologie et histoire de l'art (Louvain)
Nicole Dubreuil, M.A. (Montréal), doctorat en esthétique (Paris X-Nanterre)
André Gaudreault, doctorat (Sorbonne Nouvelle, Paris III)
Peter Krausz, Académie des Beaux-arts (Bucarest)
Johanne Lamoureux, M.A. (Montréal), doctorat en histoire et théorie de l'art (E.H.E.S.S., Paris)
Silvestra Mariniello, Ph. D. littérature comparée (Minnesota)
Todd Porterfield, Ph. D. histoire de l'art (Boston)
Isabelle Raynauld, Doctorat en littérature comparée, sémiologie du texte et de l'image (Paris VII)

Professeurs agrégés

Olivier Asselin, Doctorat en philosophie (McGill), doctorat en littérature comparée (Paris VIII)
Christine Bernier, Ph. D. littérature comparée (Montréal)
Serge Cardinal, M.A. cinéma (Montréal), Ph. D. sémiologie (UQÀM)
Michèle Garneau, Ph. D. littérature comparée (Montréal)
Chantal Hardy, M.A. histoire de l'art (Montréal), Ph. D. histoire de l'art, civilisation médiévale (Poitiers)
Bernard Perron, M.A. (Sorbonne Nouvelle, Paris III), Ph. D. littérature comparée et générale (Montréal)
Louise Vigneault, M.A. histoire de l'art (Montréal), Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints

Élise Dubuc, Ph. D. anthropologie (Montréal)
Marion Froger, Doctorat en littérature et cinéma (Montréal)
André Habib, Ph. D. littérature et cinéma (Montréal)
Germain Lacasse, Ph. D. littérature comparée (Montréal)
Édouard Mills-Affif, Ph. D. histoire et communication (Université Paris I)
Suzanne Paquet, Doctorat en histoire de l'art (Montréal)
Lorenzo Pericolo, Ph. D. histoire de l'art (École pratique des Hautes Études, Paris)

Responsables de formation professionnelle

Serge Fortin, B.A. musique (Montréal)
Bruno Philip, B.A. film production (Concordia)

Professeur associé

Pierre Véronneau, Ph. D. histoire (UQÀM)

Professeurs invités

Christophe Gauthier, Ph. D. littérature comparée (Montréal)
Denis Héroux, Licence ès Lettres, D.É.S. (Montréal)
Jean-Marc Larrue, Ph. D. études françaises (Montréal)

Chercheure invitée

Hélène Legendre de Koninck, doctorat en histoire et civilisations (E.H.E.S.S., Paris)

Professeur émérite

François-Marc Gagnon

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-170-1-0

M.A. (histoire de l'art)

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances et la réflexion et contribuer au développement de la recherche en histoire de l'art (périodes allant du Moyen Âge jusqu'à nos jours, en Europe et dans les Amériques), préparer les étudiants pour les études de 3e cycle ou pour le marché du travail (enseignement, recherche, critique d'art, animation culturelle, musées, galeries, etc.).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (histoire de l'art), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé (histoire de l'art) ou d'un baccalauréat avec majeure en histoire de l'art, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que le candidat ne fasse valoir une expérience pertinente
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et d'une connaissance suffisante de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

2. Programme

Le programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

– un minimum de 12 crédits de cours dont 3 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option de 2e cycle dont un minimum de 6 crédits en histoire de l'art
– 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

HAR 6001 Séminaire de mémoire, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

HAR 6006 Architecture moderne : histoire, théorie, 3 cr.
HAR 6015 Basse-Antiquité et Moyen Âge, 3 cr.
HAR 6026 Renaissance et maniérisme italiens, 3 cr.
HAR 6046 Le modernisme dans l'art, 3 cr.
HAR 6048 Art actuel, 3 cr.
HAR 6055 Histoire de l'art et sciences humaines, 3 cr.
HAR 6072 L'art au Québec et au Canada, 3 cr.
HAR 6080 Muséologie et histoire de l'art, 3 cr.
HAR 6082 Les institutions artistiques, 3 cr.
HAR 6092 Théories de l'art, XIXe et XXe siècles, 3 cr.
HAR 6125 La peinture XVe – XVIIIe siècles, 3 cr.
HAR 6140 Peinture baroque, 3 cr.
HAR 6245 Architecture : Renaissance et Baroque, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Cours choisi dans la banque de cours de 2e cycle de l'université ou d'une autre université. Exceptionnellement et avec autorisation, un cours de 1er cycle.

Bloc D – Recherche (33 cr.)

HAR 6900 Recherche, 3 cr.
HAR 6910 Recherche, 15 cr.
HAR 6920 Mémoire, 15 cr.

Programme 3-170-1-0

Ph. D. (histoire de l'art)

Le programme de Ph. D. (histoire de l'art) est offert conjointement par les universités Concordia, Laval, de Montréal et du Québec à Montréal. Les candidats admis à ce programme à l'Université de Montréal sont soumis au Règlement pédagogique propre au programme de la Faculté des études supérieures et postdoctorales relatif au doctorat. Un Comité de thèse, composé de trois professeurs, assiste le directeur de recherche et sa fonction est d'évaluer le projet de recherche de l'étudiant et d'intervenir lors de l'examen général de synthèse.

Objectifs

Ce programme vise à développer les aptitudes des étudiants à la recherche avancée en histoire de l'art, par un niveau plus élevé de connaissance de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche; à permettre le développement et l'approfondissement des connaissances par la formation de chercheurs au niveau doctoral; à former les étudiants à l'interdisciplinarité épistémologique et méthodologique; à préparer des spécialistes qui pourront occuper des positions de leadership dans les musées, les centres d'exposition, les galeries d'art, le journalisme et la critique d'art et l'enseignement de l'histoire de l'art.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (histoire de l'art), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire de la M.A. (histoire de l'art) ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– déposer l'esquisse d'un projet de recherche avec sa demande d'admission.

La sélection des étudiants se fait en fonction des critères de chaque université ainsi qu'en fonction des critères définis par l'entente universitaire, soit un excellent dossier académique et des aptitudes à la recherche.

2. Projet de recherche

Cette activité, orientée par le sujet de thèse de l'étudiant, est dirigée par le directeur de recherche. Elle a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le Comité de thèse du sujet de recherche. Avant la fin du 2e trimestre de scolarité ou au terme du séminaire HAR 7000, l'étudiant doit déposer un projet détaillé comprenant un calendrier des étapes de rédaction.

3. Examen général de synthèse

Avant la fin du 5e trimestre de scolarité, l'étudiant doit subir un examen écrit et oral qui est évalué par un jury composé de deux membres de son Comité de thèse, dont le directeur de recherche, et d'un autre professeur du programme.

L'examen écrit et oral porte sur une liste de lecture méthodologique et théorique approuvée à l'avance par le Comité de thèse ainsi que sur le projet détaillé fourni par l'étudiant, et incluant une bibliographie liée aux paramètres généraux de son projet de thèse.

4. Programme

Le programme comporte 90 crédits répartis comme suit :

– 15 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 9 crédits de cours obligatoires, 3 à 6 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix
– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

HAR 7000 Problématiques de l'histoire de l'art, 6 cr.
HAR 7007 Forum doctoral, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

HAR 7001 Périodes et territoires, 3 cr.
HAR 7002 Questions thématiques, 3 cr.
HAR 7003 Genres, disciplines, styles artistiques, 3 cr.
HAR 7004 Études formelles et sémantiques, 3 cr.
HAR 7005 Problématisation du contexte artistique, 3 cr.
HAR 7006 Écrits sur l'art, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Bloc D – Recherche et thèse (75 cr.)

HAR 7200 Projet de recherche, 6 cr.
HAR 7300 Thèse, 69 cr.

Informatique

M. Sc. 2-175-1-0
Ph. D. 3-175-1-0

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Responsable des programmes : Houari Sahraoui, tél. : 514-343-5746

Membres du Comité des études supérieures

Fabian Bastin
Philippe Langlais
Jian-Yun Nie
Houari Sahraoui

Directeur : Jean Meunier

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
El Mostapha Aboulhamid, Ph. D. (Montréal)
Esma Aïmeur, doctorat (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Yoshua Bengio, Ph. D. (McGill)
Gilles Brassard, Ph. D. (Cornell)
Marc Feeley, Ph. D. (Brandeis),
Jacques A. Ferland, Ph. D. (Stanford)
Claude Frasson, doctorat de 3e cycle (Nice), doctorat d'État (Nice)
Michel Gendreau, Ph. D. (Montréal)
Bernard Gendron, Ph. D. (Montréal)
Geña Hahn, Ph. D. (McMaster), doctorat d'État (Paris-Sud)
Pierre L'Écuyer, Ph. D. (Montréal)
Guy Lapalme, Ph. D. (Montréal)
François Major, Ph. D. (Montréal)
Patrice Marcotte, Ph. D. (Montréal)
Pierre McKenzie, Ph. D. (Toronto)
Jean Meunier, Ph. D. (Montréal)
Jian-Yun Nie, doctorat (Grenoble)
Jean-Yves Potvin, Ph. D. (Montréal)
Pierre Poulin, Ph. D. (British Columbia)
Houari Sahraoui, doctorat (Pierre et Marie Curie, Paris VI), responsable des programmes des 2e et 3e cycles
Neil Stewart, Ph. D. (Toronto)

Professeurs agrégés
Michel Boyer, Ph. D. (Montréal)
Miklos Csürös, Ph. D. (Yale)
Douglas Eck, Ph. D. (Indiana)
Nadia El-Mabrouk, doctorat (Paris VII), responsable des programmes de 1er cycle
Yann-Gaël Guéhéneuc, doctorat (Nantes)
Abdelhakim Hafid, Ph. D. (Montréal)
Sylvie Hamel, Ph. D. (UQÀM)
Philippe Langlais, doctorat (Avignon)
Max Mignotte, Ph. D. (Brest)
Victor Ostromoukhov, Ph. D. (Lausanne)
Sébastien Roy, Ph. D. (Montréal)
Louis Salvail, Ph. D. (Montréal)
Alain Tapp, Ph. D. (Montréal)
Julie Vachon, doctorat (Lausanne)

Professeurs adjoints
Fabian Bastin, doctorat (FUNDP, Namur)
Stefan Monnier, Ph. D. (Yale)
Pascal Vincent, Ph. D. (Montréal)

Professeurs associés
Eduard Cerny, Ph. D. (McGill)
Teodor Gabriel Crainic, Ph. D. (Montréal)
Jean-Pierre David, doctorat (Louvain)
Brigitte Jaumard, Ph. D. (Paris VI)
Balázs Kégl, Ph. D. (Concordia)
Rudolf K. Keller, Ph. D. (Zurich)
Peter Kropf, Ph. D. (Berne)
Sang Nguyen, Ph. D. (Montréal)
Roger Nkambou, Ph. D. (Montréal)
Jean-Marc Rousseau, Ph. D. (M.I.T.)
Behcet Sarikaya, Ph. D. (McGill)
Petko Valtchev, doctorat (Grenoble)
Jean Vaucher, Ph. D. (Manchester)
Stefan Wolf, Ph. D. (Zürich)

Chercheurs invités
France Laliberté, Ph. D. (Laval)
Sébastien Lemieux, Ph. D. (Montréal)

Professeurs émérites
Gregor V. Bochmann
Michael Florian
Pierre Robert
Jacques St-Pierre

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Prorgamme 2-175-1-0

M. Sc. (informatique)

Objectifs

Les études au niveau de la maîtrise visent une spécialisation dans un domaine de l'informatique au moyen de cours avancés. Elles ont également pour but d'initier l'étudiant à la recherche par l'exploration d'un sujet limité et la rédaction d'un mémoire. Il est également possible d'effectuer un stage en entreprise à condition qu'un professeur accepte d'agir comme répondant; un rapport de stage doit alors être produit.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (informatique), le candidat doit cumulativement :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (informatique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français attestée au besoin, sur demande, par la réussite du test TFI (test de français international) avec une note d'au moins 605/990
– avoir déjà réussi un minimum de 40 crédits de cours universitaires (ou l'équivalent) en informatique et en mathématiques, incluant des cours de calcul, d'algèbre linéaire, de probabilités et statistique, de structures de données et d'algorithmique; le Département peut, dans le cas contraire, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

2. Programme

Le programme de la maîtrise (avec mémoire ou avec stage) comporte :

Orientation Informatique

– un minimum de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures choisi dans les blocs A, B et C
– 30 crédits attribués soit à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, soit à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Orientation Recherche opérationnelle

– 0 à 8 crédits des blocs A et B, 8 à 16 crédits du bloc C
– 30 crédits attribués soit à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, soit à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

Structure du programme

Bloc A – Élargissement des connaissances en informatique

IFT 6310 Génie logiciel, 4 cr.
IFT 6320 Téléinformatique, 4 cr.
IFT 6330 Intelligence artificielle : introduction, 4 cr.
IFT 6350 Infographie, 4 cr.
IFT 6370 Informatique théorique, 4 cr.
IFT 6380 Architecture d'ordinateurs contemporains, 4 cr.
IFT 6390 Fondements de l'apprentissage machine, 4 cr.

Bloc B – Spécialisation en informatique

BIN 6002 Principes d'analyse génomique, 3 cr.
BIN 6003 Architecture des polymères biologiques, 3 cr.

IFT 6010 Intelligence artificielle, 4 cr.
IFT 6042 Synthèse d'images, 4 cr.
IFT 6046 Animation par ordinateur, 4 cr.
IFT 6053 Sujets avancés en téléinformatique, 4 cr.
IFT 6055 Protocoles de communication, 4 cr.
IFT 6065 Traitement parallèle, 4 cr.
IFT 6080 Sujets en exploitation des ordinateurs, 4 cr.
IFT 6095 Sujets en infographie, 4 cr.
IFT 6100 Sujets en théorie des systèmes, 4 cr.
IFT 6112 Modélisation de solides, 4 cr.
IFT 6121 Complexité du calcul, 4 cr.
IFT 6141 Reconnaissance des formes, 4 cr.
IFT 6145 Vision tridimensionnelle, 4 cr.
IFT 6150 Traitements d'images, 4 cr.
IFT 6155 Informatique quantique, 4 cr.
IFT 6160 Algorithmique, 4 cr.
IFT 6170 Théorie des codes correcteurs, 4 cr.
IFT 6172 Sémantique des langages de programmation, 4 cr.
IFT 6180 Cryptologie : théorie et applications, 4 cr.
IFT 6195 Sujets en informatique quantique, 4 cr.
IFT 6221 Synthèse des systèmes numériques, 4 cr.
IFT 6222 Spécification et vérification formelle, 4 cr.
IFT 6223 Systèmes reconfigurables, 4 cr.
IFT 6232 Compilation, 4 cr.
IFT 6243 Concepts de bases de données avancées, 4 cr.
IFT 6251 Sujets en génie logiciel, 4 cr.
IFT 6255 Recherche d'information, 4 cr.
IFT 6261 Traitement des connaissances, 4 cr.
IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6267 Apprentissage automatique et musique, 4 cr.
IFT 6271 Sécurité informatique, 4 cr.
IFT 6275 Télématique, 4 cr.
IFT 6281 Gestion de documents, 4 cr.
IFT 6291 Bio-informatique génomique, 4 cr.
IFT 6292 Bio-informatique moléculaire, 4 cr.
IFT 6299 Sujets en bio-informatique, 4 cr.
IFT 6410 Sujets en analyse numérique, 4 cr.
IFT 6801 Technologie du commerce électronique, 4 cr.
IFT 6802 Commerce élect.: systèmes, architectures, 4 cr.
IFT 6803 Génie logiciel du commerce électronique, 4 cr.
IFT 6804 La technologie multimédia, 4 cr.
IFT 6805 Recherche opérationnelle en e-commerce, 4 cr.
PLU 6009 Intelligence artificielle, 3 cr.

Bloc C – Spécialisation en recherche opérationnelle

IFT 6131 Optimisation combinatoire, 4 cr.
IFT 6504 Programmation mathématique, 4 cr.
IFT 6512 Programmation stochastique, 4 cr.
IFT 6521 Programmation dynamique, 4 cr.
IFT 6542 Flots dans les réseaux, 4 cr.
IFT 6551 Programmation en nombres entiers, 4 cr.
IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
IFT 6575 Méthodes de recherche opérationnelle, 4 cr.
IFT 6580 Sujets en optimisation, 4 cr.
IFT 6590 Réseaux à coûts non linéaires, 4 cr.
IFT 6611 Processus stochastiques en R.O., 4 cr.
IFT 6680 Étude de cas en recherche opérationnelle, 2 cr.
IFT 6751 Métaheuristiques en optimisation, 4 cr.
IFT 6805 Recherche opérationnelle en e-commerce, 4 cr.
PLU 6000 Les transports, 3 cr.
PLU 6011 La sécurité routière, 3 cr.

Séminaires

IFT 6090 Séminaire en exploitation d'ordinateurs
IFT 6190 Séminaire d'informatique théorique
IFT 6290 Séminaire linguistique computationnelle
IFT 6490 Séminaire d'analyse numérique appliquée
IFT 6690 Séminaire de recherche opérationnelle

Bloc D – Mémoire ou stage (30 cr.)

IFT 6900 Mémoire, 30 cr.
IFT 6915 Stage, 30 cr.

Programme 3-175-1-0

Ph. D. (informatique)

OBJECTIFS

Les études au niveau du doctorat visent à intégrer l'étudiant dans le domaine de la recherche. Elles reposent essentiellement sur la rédaction d'une thèse faisant avancer la science informatique. Avant de débuter la recherche proprement dite, le candidat doit passer un examen de connaissances générales et présenter son sujet de thèse devant un jury départemental.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (informatique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. (informatique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et un minimum de 6 à 8 crédits de cours du niveau des études supérieures, selon les besoins du candidat.

3. Examen général de synthèse

L'examen de synthèse comprend deux parties.

– La première partie (connaissances générales) est un examen écrit portant sur des domaines déterminés, offert deux fois par an sous la responsabilité d'un jury départemental. Pour réussir, les candidats doivent obtenir un minimum de C dans trois de ces domaines et une moyenne globale de B sur les trois. Selon la spécialisation choisie par les étudiants, ces domaines sont soit fixés d'avance, soit choisis au moment de l'examen. En cas d'ajournement, l'examen complet ne pourra être repris qu'une seule fois.
– La seconde partie consiste en une présentation du sujet de recherche. Cette partie est orale, mais doit obligatoirement être accompagnée d'un document écrit décrivant la problématique du sujet, et contenant une bibliographie sérieuse, ainsi que les axes de recherche prévus.

Linguistique

M.A. **2-180-1-0**

Ph. D. **3-180-1-0**

Options :
Linguistique
Neuropsychologie

Département de linguistique et de traduction

Responsable des études : Christine Tellier tél. 514-343-6111 poste 32489
Pour renseignements : 514-343-2061

Membres du Comité des études supérieures

Gonia Jarema-Arvanitakis
Christine Tellier
Mireille Tremblay

Directrice : Mireille Tremblay

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Gonia Jarema-Arvanitakis, Ph. D. linguistique (Montréal)
Jean-Yves Morin, Ph. D. (McGill)
Richard Patry, Ph. D. linguistique (Montréal)
Alain Polguère, M.A. linguistique (Paris X), D.É.A. linguistique (Clermont II), Ph. D. linguistique (Montréal)
Rajendra Singh, Ph. D. (Brown University)
Brigitte Stemmer, M.D. (Essen), Ph. D. linguistique appliquée (Bochum)

Professeurs agrégés
Victor Boucher, Ph. D. linguistique (Laval)
Louise Dagenais, Ph. D. linguistique (Montréal)
Marthe Faribault, M.A. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Paris IV-Sorbonne)
Christine Tellier, Ph. D. linguistique (McGill)
Mireille Tremblay, Ph. D. linguistique (McGill)
Daniel Valois, Ph. D. linguistique (UCLA)

Professeurs émérites
André Clas
Jean-Claude Gémar
Élisabeth Schulze-Busacker
Étienne Tiffou

Programme 2-180-1-0

M.A. (linguistique)

Objectifs

Option Linguistique

Le programme de maîtrise en linguistique vise à initier l'étudiant à la recherche scientifique et à approfondir ses connaissances dans un des domaines de la linguistique.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (linguistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.A. spécialisé (linguistique) ou d'un B.A. avec majeure ou mineure en linguistique, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et selon le domaine de la spécialisation, la connaissance d'une 3e langue peut être exigée
- fournir deux lettres de recommandation.

2. Programme

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte

- un minimum de 12 crédits de cours de niveau 6000
- 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Option Linguistique

Bloc A – Option (12 cr.)

Quatre cours de sigle LNG parmi la liste qui suit ou des cours de linguistique de trois crédits de niveau 6000 de sigle ALL ou ESP.

LNG 6000 Séminaire de linguistique théorique, 3 cr.
LNG 6005 Lexicologie et théories sémantiques, 3 cr.
LNG 6010 Séminaire pour professeur invité, 3 cr.
LNG 6030 Pathologie du langage, 3 cr.
LNG 6040 Lexicologie, 3 cr.
LNG 6080 Sém. de linguist. française synchronique, 3 cr.
LNG 6090 Sém. de linguist. française diachronique, 3 cr.
LNG 6100 Linguistique et philosophie du langage, 3 cr.
LNG 6105 Acquisition du langage, 3 cr.
LNG 6200 Linguistique informatique, 3 cr.
LNG 6210 Traduction automatique, 3 cr.
LNG 6300 Séminaire de phonétique expérimentale, 3 cr.
LNG 6350 Morphologie, 3 cr.
LNG 6360 Séminaire de phonologie, 3 cr.
LNG 6370 Sociolinguistique, 3 cr.
LNG 6400 Séminaire de linguistique et pédagogie, 3 cr.
LNG 6505 Philologie du français au Québec, 3 cr.
LNG 6510 Philologie française, 3 cr.
LNG 6515 Analyse du discours en linguistique, 3 cr.
LNG 6570 Neuro et psycholinguistique, 3 cr.
LNG 6580 Méthodes de recherche en neurosciences, 3 cr.
LNG 6590 Neurosciences de la communication, 3 cr.
LNG 6610 Philologie romane, 3 cr.
LNG 6765 Syntaxe, 3 cr.

Bloc B – Recherche et mémoire (33 cr.)

LNG 6959 Recherche et mémoire, 33 cr.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 3-180-1-0

Ph. D. (linguistique)

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en linguistique vise à former des chercheurs autonomes. Par sa thèse, l'étudiant doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans un domaine spécialisé de la linguistique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (linguistique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme équivalent dans une discipline reconnue ou être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en linguistique (B.A. ou l'équivalent), avoir complété la scolarité minimale du programme de la maîtrise et avoir satisfait aux exigences de l'article 71 du Règlement de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
- pour toute demande provenant de l'extérieur de l'Université de Montréal, fournir deux lettres de recommandation.

2. Programme

Option Linguistique

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option Neuropsychologie

Le programme comporte ude 12 crédits de cours obligatoires et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il pourrait comporter aussi des cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

OPTION LINGUISTIQUE

Bloc A – Option (12 cr.)

LNG 6000 Séminaire de linguistique théorique, 3 cr.
LNG 6005 Lexicologie et théories sémantiques, 3 cr.
LNG 6010 Séminaire pour professeur invité, 3 cr.
LNG 6030 Pathologie du langage, 3 cr.
LNG 6040 Lexicologie, 3 cr.
LNG 6080 Sém. de linguist. française synchronique, 3 cr.
LNG 6090 Sém. de linguist. française diachronique, 3 cr.
LNG 6100 Linguistique et philosophie du langage, 3 cr.
LNG 6105 Acquisition du langage, 3 cr.
LNG 6200 Linguistique informatique, 3 cr.
LNG 6210 Traduction automatique, 3 cr.
LNG 6300 Séminaire de phonétique expérimentale, 3 cr.
LNG 6350 Morphologie, 3 cr.
LNG 6360 Séminaire de phonologie, 3 cr.
LNG 6370 Sociolinguistique, 3 cr.
LNG 6400 Séminaire de linguistique et pédagogie, 3 cr.
LNG 6505 Philologie du français au Québec, 3 cr.
LNG 6510 Philologie française, 3 cr.
LNG 6515 Analyse du discours en linguistique, 3 cr.
LNG 6570 Neuro et psycholinguistique, 3 cr.
LNG 6580 Méthodes de recherche en neurosciences, 3 cr.
LNG 6590 Neurosciences de la communication, 3 cr.
LNG 6610 Philologie romane, 3 cr.
LNG 6765 Syntaxe, 3 cr.
LNG 7016 Morphologie computationnelle, 3 cr.
LNG 7017 Syntaxe computationnelle, 3 cr.
LNG 7018 Sémantique computationnelle, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (78 cr.)

LNG 7200 Thèse, 78 cr.

OPTION NEUROPSYCHOLOGIE

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

LNG 6030 Pathologie du langage, 3 cr.
NRL 6051 Neuroembryologie systémique, 3 cr.
PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsycho., 3 cr.
PSY 6413 Neuropsychopathologie I, 3 cr.

Si l'étudiant a déjà suivi un cours du bloc obligatoire à la maîtrise, ce cours peut être remplacé par un cours du bloc à option ou tout autre cours jugé approprié.

Bloc B – Option

Choisis parmi les cours ou séminaires des programmes touchés par le protocole d'entente en neuropsychologie, soit le Ph. D. (linguistique) et le Ph. D. (psychologie).

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

LNG 7200 Thèse, 78 cr.

Littérature

M.A. (littérature comparée) 2-140-1-0

Ph. D. 3-137-1-0

Options :
- Littérature comparée et générale
- Théorie et épistémologie de la littérature
- Littérature allemande
- Littérature hispanique
- Études littéraires et intermédiales

Département de littérature comparée

Les options Littérature allemande et Littérature hispanique sont offertes conjointement avec le Département de littératures et de langues modernes.
Responsable des études supérieures : Livia Monnet, tél. : 514-343-6340

Membres du Comité des études supérieures

Terry Cochran
Philippe Despoix
Jean-Claude Guédon
Livia Monnet

Membres du Comité des études supérieures – Ph. D. option Études hispaniques

James Cisneros
Juan Carlos Godenzzi
Monique Moser-Verrey
Enrique Pato-Maldonado
Catherine Poupeney Hart
Monique Sarfati-Arnaud
Javier Rubiera

Membres du Comité des études supérieures – Ph. D. option Études allemandes

Jürgen Heizmann
Manuel Meune

Monique Moser-Verrey
Till van Rahden
Nikola von Merveldt

Directeur : Terry Cochran

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Amaryll Chanady, Ph. D. (Université d'Alberta)
Terry Cochran, Ph. D. (Minnesota)
Philippe Despoix, Ph. D. (École des Hautes Études, Paris), thèse d'État (F.U., Berlin)
Jean-Claude Guédon, Ph. D. (Wisconsin-Madison)
Wladimir Krysinski, doctorat de l'Université (Strasbourg), MSRC, en congé
Tonglin Lu, M.A. (Montréal), Ph. D. (Princeton)
Livia Monnet, Ph. D. (Vienne)

Professeurs agrégés
Jacques Cardinal, Ph. D. (Montréal)
Najat Rahman, Ph. D. (Wisconsin–Madison), en congé du 1er janvier au 31 mai 2010
Éric Savoy, Ph. D. (Queen's), en congé

Professeur adjoint
Julian Vigo, M.A. (New York), Ph. D. (City University of New York)

Professeur émérite
Antonio Gomez-Moriana

Pour le personnel enseignant des options Littérature allemande et Littérature hispanique du Ph. D. (littérature), voir les rubriques Études allemandes et Études hispaniques.

Prorgamme 2-140-1-0

M.A. (littérature comparée)

Objectifs

Ce programme a pour objectifs d'initier l'étudiant aux études littéraires avancées en littérature comparée et de lui permettre d'acquérir, par la réalisation d'un mémoire, une compétence de recherche dans ce champ.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (littérature comparée), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé, d'un B.A. bidisciplinaire en littérature comparée et études cinématographiques, en littérature comparée et philosophie, en littérature comparée et études anglaises ou d'un B.A. avec majeure ou mineure en littérature comparée, en littératures de langue française, en études anglaises ou en études anciennes et modernes, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance approfondie de deux langues et de deux littératures.

2. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 18 crédits de cours de 2e cycle dont 3 crédits de cours obligatoires, 12 à 15 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

L'étudiant doit acquérir la connaissance d'une 3e langue, si cela s'avère nécessaire

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)
LCO 6000 Études littéraires avancées, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 12 cr.; max. 15 cr.)

Traditions / résonances

– Groupe1
LCO 6355 Théories du roman, 3 cr.
LCO 6360 Penseurs du comparatisme, 3 cr.
LCO 6458 Théories du théâtre, 3 cr.

– Groupe 2
LCO 6447 Modernités comparées, 3 cr.
LCO 6690 Littératures médiévales, 3 cr.

– Groupe 3
LCO 6320 Littératures arabes comparées, 3 cr.
LCO 6330 Littératures des Amériques, 3 cr.
LCO 6340 Productions autochtones, 3 cr.
LCO 6350 Littératures européennes comparées, 3 cr.
LCO 6555 Littératures canadiennes comparées, 3 cr.

Méthodologies
LCO 6004 Poétique
LCO 6012 Herméneutique littéraire, 3 cr.
LCO 6111 Théories du genre (gender) , 3 cr.

Savoirs et médias
LCO 6019 Psychanalyse et littérature, 3 cr.
LCO 6100 Épistémologie de la littérature, 3 cr.
LCO 6312 Problèmes de la représentation, 3 cr.
LCO 6467 Littérature et philosophie, 3 cr.
LCO 6469 Littératures et savoirs, 3 cr.
LCO 6546 Littérature et médias, 3 cr.

Culture
LCO 6112 Orientalismes/Occidentalismes, 3 cr.
LCO 6210 Culture et mondialisation, 3 cr.
LCO 6220 Littérature et ethnographie, 3 cr.

Séminaires de recherche
LCO 6530 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
LCO 6540 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6800 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6810 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6820 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6830 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6840 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6870 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6920 Séminaire collectif de recherche, 3 cr.

Lectures dirigées (max. 3 cr.)
LCO 6640Z Lectures dirigées, 3 cr.
LCO 6610 Lectures dirigées, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)
Sujet à l'approbation du responsable du 2e et 3e cycles ou du directeur du Département.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

LCO 6 910 Mémoire, 30 cr.

Prorgamme 3-137-1-0

Ph. D. (littérature)

Ce programme est offert conjointement avec le Département de littérature comparée.

Objectifs

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance dans l'une des cinq options du Ph. D. (littérature), l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (littérature), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir obtenu, au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

et

Options Littérature comparée et générale et Théorie et épistémologie de la littérature

– être titulaire d'une M.A. dans un domaine des études littéraires
– faire preuve d'une connaissance suffisante d'au moins trois langues, dont le français et l'anglais, et de deux littératures. Dans certains cas, la connaissance d'une 4e langue peut être exigée.

Option Littérature allemande

– être titulaire d'une M.A. (études allemandes) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
– faire preuve d'une excellente connaissance de l'allemand et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une 4e langue peut être exigée.

Option Littérature hispanique

– être titulaire de la M.A. (études hispaniques) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente
– faire preuve d'une excellente connaissance de l'espagnol et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une 4e langue peut être exigée.

Option Études littéraires et intermédiales

– être titulaire d'un diplôme de 2e cycle (en études cinématographiques, études littéraires, études des médias ou tout autre domaine jugé équivalent)
– faire preuve d'une connaissance suffisante d'au moins trois langues, dont le français et l'anglais, et d'une littérature.

2. Programme

Options Littérature comparée et générale et Théorie et épistémologie de la littérature

Le programme comporte :

–

un minimum de 15 crédits de cours dont 6 crédits obligatoires et 9 crédits de cours à option

– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option Études littéraires et intermédiales

Le programme comporte :

–

un minimum de 18 crédits de cours dont 9 crédits obligatoires et 9 crédits de cours à option

– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le directeur de thèse peut relever du Département de littérature comparée ou à l'un des départements impliqués dans l'option, soit Études anglaises, Littératures et langues modernes, Littératures de langue française, Histoire de l'art et études cinématographiques, Communication.

Options Littérature allemande et Littérature hispanique

Le programme comporte :

–

un minimum de 18 crédits de cours dont 3 crédits obligatoires (LCO 6000 Études littéraires comparées) et 15 crédits de cours à option parmi les cours d'études allemandes ou d'études hispaniques de niveau 6000

– 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Structure du programme

Options Littérature comparée et générale et Théorie et épistémologie de la littérature

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

LCO 6000 Études littéraires comparées, 3 cr.
LCO 7610 Forum doctoral, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Traditions / résonances

– Groupe1

LCO 6355 Théories du roman, 3 cr.
LCO 6360 Penseurs du comparatisme, 3 cr.
LCO 6458 Théories du théâtre, 3 cr.

– Groupe 2

LCO 6447 Modernités comparées, 3 cr.
LCO 6690 Littératures médiévales, 3 cr.

– Groupe 3

LCO 6320 Littératures arabes comparées, 3 cr.
LCO 6330 Littératures des Amériques, 3 cr.
LCO 6340 Productions autochtones, 3 cr.
LCO 6350 Littératures européennes comparées, 3 cr.
LCO 6555 Littératures canadiennes comparées, 3 cr.

Méthodologies

LCO 6004 Poétique, 3 cr.
LCO 6012 Herméneutique littéraire, 3 cr.
LCO 6111 Théories du genre (gender) , 3 cr.

Savoirs et médias

LCO 6019 Psychanalyse et littérature, 3 cr.
LCO 6100 Épistémologie de la littérature, 3 cr.
LCO 6312 Problèmes de la représentation, 3 cr.
LCO 6467 Littérature et philosophie, 3 cr.
LCO 6469 Littératures et savoirs, 3 cr.
LCO 6546 Littérature et médias, 3 cr.

Culture

LCO 6112 Orientalismes/Occidentalismes, 3 cr.
LCO 6210 Culture et mondialisation, 3 cr.
LCO 6220 Littérature et ethnographie, 3 cr.

Séminaires de recherche

LCO 6530 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
LCO 6540 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6800 Séminaire de recherche, 3 cr.

LCO 6810 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6820 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6830 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6840 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6870 Séminaire de recherche, 3 cr.
LCO 6920 Séminaire collectif de recherche, 3 cr.

Lectures dirigées (max. 3 cr.)

LCO 6610 Lectures dirigées, 3 cr.
LCO 6640Z Lectures dirigées, 3 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (75 cr.)

Pour l'option Littérature comparée et générale

LIT 7071 Thèse, 75 cr.

Pour l'option Théorie et épistémologie de la littérature

LIT 7073 Thèse, 75 cr.

Option Études littéraires et intermédiales

Bloc A – Cours obligatoires (9 cr.)

LCO 6000 Études littéraires comparées, 3 cr.
LCO 7610 Forum doctoral, 3 cr.
PLU 6042 Problématiques de l'intermédialité, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Traditions textuelles

ANG 6530 Studies in Genre, 3 cr.
ESP 6090 Littérature hispanique contemporaine, 3 cr.
ESP 6145 Littérature hispano-américaine 1, 3 cr.
ESP 6165 Littérature hispano-américaine 3, 3 cr.
FRA 6343 Écrits des femmes, 3 cr.
FRA 6350 Théâtre français, 3 cr.
FRA 6351 Littérature contemporaine, 3 cr.
FRA 6481 Enjeux de la différence sexuelle, 3 cr.
LCO 6100 Épistémologie de la littérature, 3 cr.
LCO 6320 Littératures arabes comparées, 3 cr.
LCO 6501 Littérature japonaise et comparée, 3 cr.
LCO 6525 Littérature chinoise et comparée, 3 cr.
LCO 6555 Littératures canadiennes comparées, 3 cr.
LCO 6680 Antiquités comparées

Savoirs et médias

ALL 6231 Littérature et médias 1, 3 cr.
ALL 6242 Littérature et médias 2, 3 cr.
ANG 6740 From Text To Hypertext, 3 cr.
CIN 6011 Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive, 3 cr.
CIN 6013 La médiation audiovisuelle, 3 cr.
CIN 6046 Questions de narration, 3 cr.
CIN 6047 Histoire du cinéma : problèmes, méthodes
CIN 6050 Scénarisation, technologies et création, 3 cr.
COM 6205 Méthode d'étude des messages et images, 3 cr.
COM 6331 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs, 3 cr.
FRA 6503 La littérature et les autres arts, 3 cr.
HAR 6080 Histoire de l'art et muséologie, 3 cr.
HAR 6082 Les institutions artistiques, 3 cr.
LCO 6220 Littérature et ethnographie, 3 cr.
LCO 6363 Texte et espace virtuels, 3 cr.
LCO 6469 Littérature et savoirs, 3 cr.
LCO 6546 Littérature et médias, 3 cr.

Théories de la représentation

ANG 6700 Sexuality and Representation, 3 cr.
FRA 6146 Littérature et philosophie, 3 cr.
HAR 6048 Art actuel, 3 cr.
HAR 6055 Histoire de l'art et sciences humaines, 3 cr.
LCO 6003 Esthétiques comparées, 3 cr.
LCO 6312 Problèmes de la représentation, 3 cr.

Approches pluridisciplinaires et méthodologiques

EAE 6004 Séminaire de méthode interdisciplinaire, 3 cr.
LCO 6610 Lectures dirigées, 3 cr.
PLU 6034 Littérature, cinéma et médias, 3 cr.
PLU 6052 Représentation des identités sexuelles, 3 cr.

ou, en accord avec le comité des études supérieures, tout autre séminaire pertinent.

Bloc C – Recherche et thèse (72 cr.)

LIT 7077 Thèse, 72 cr.

Littératures de langue française

M.A. 2-145-1-5
Ph. D. 3-145-1-5

Département des littératures de langue française

Responsable des programmes : Jean-Philippe Beaulieu, tél. : 514-343-6559

Membres du Comité des études supérieures

Jean-Philippe Beaulieu
Francis Gingras
Martine-Emmanuelle Lapointe
Catherine Mavrikakis
Andrea Oberhuber
Pierre Popovic

Directeur : Benoît Melançon

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Jean-Philippe Beaulieu, M.A. (Waterloo), Ph. D. (Ottawa)
Lucie Bourassa, M.A. (UQTR), Ph. D. (Montréal)
Micheline Cambron, Ph. D. (Montréal), en congé
Guy Laflèche, M.A. (Strasbourg), doctorat de 3e cycle (Paris)
Jean Larose, M.A. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Paris)
Catherine Mavrikakis, Ph. D. (Montréal)
Éric Méchoulan, Ph. D. littérature comparée (Montréal), doctorat en lettres modernes (Paris III)
Benoît Melançon, Ph. D. (Montréal)
Ginette Michaud, Ph. D. (Montréal)
Élisabeth Nardout-Lafarge, M.A. (Limoges), Ph. D. (McGill)
Christiane Ndiaye, M.A. (Bordeaux), Ph. D. (Montréal)
Pierre Nepveu, M.A. (Montpellier), Ph. D. (Montréal)
Michel Pierssens, D.E.S. (Tours), doctorat de 3e cycle (Aix-Marseille)
Pierre Popovic, Licence en philologie romane (Liège), Ph. D. (Montréal)
Josias Semujanga, Ph. D. (Laval)
Antoine Soare, Ph. D. (McGill)
Stéphane Vachon, doctorat ès lettres modernes (Paris VIII)

Professeurs agrégés

Jean-François Cottier, doctorat en Lettres (Paris IV)
Gilbert David, Ph. D. (Montréal)
Ugo Dionne, M.A. (Montréal), doctorat en langue et littérature françaises (Paris III), en congé
Gilles Dupuis, M.A. (Ottawa), Ph. D. en littérature comparée (Montréal)
Francis Gingras, doctorat de l'Université (Montpellier)
Marie-Pascale Huglo, Ph. D. (Montréal)
Andrea Oberhuber, Ph. D. philologie romane (Innsbruck)
Benjamin Victor, Ph. D. études classiques (Michigan)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Professeurs adjoints
Jeanne Bovet, M.A. (Laval), Ph. D. (Montréal)
Martine-Emmanuelle Lapointe, Ph. D. (Montréal)
Karim Larose, Ph. D. (Montréal)

Professeurs associés
Nicole Deschamps, doctorat de l'Université (Paris)
Bruno Roy, Ph. D. (Montréal)

Professeurs émérites
Bernard Beugnot
Jacques Brault
Lise Gauvin
Laurent Mailhot
Gilles Marcotte
Robert Melançon

Prorgamme 2-145-1-5

M.A. (littératures de langue française)

Objectifs

Le programme M.A (littératures de langue française) a pour premier objectif l'acquisition d'une culture littéraire générale permettant aux étudiants une saisie globale des oeuvres principales de la littérature française et de la littérature québécoise ainsi qu'un bon aperçu des autres littératures francophones. Le second objectif est d'équiper les étudiants des outils théoriques et critiques actuels susceptibles de servir une réflexion personnelle sur ces littératures. Le mémoire de maîtrise, d'une centaine de pages, permet d'apprécier les acquis des étudiants sur ces deux plans.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (littératures de langue française), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé (littératures de langue française) ou d'un B.A. avec majeure en littératures de langue française, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise. La connaissance d'une autre langue sera exigée selon les particularités du programme de recherche du candidat.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, incluant 3 crédits d'activités de lectures dirigées ou de formation à la lecture.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

FRA 6022 Séminaire collectif de maîtrise, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Quatre séminaires FRA de niveau 6000 de 3 crédits chacun ou tout autre séminaire que le Département juge indispensable à la formation de l'étudiant.

FRA 6141 Sémiotique narrative, 3 cr.
FRA 6143 Littérature et savoirs, 3 cr.
FRA 6144 Littérature française du Moyen Âge, 3 cr.
FRA 6144A Littérature française du Moyen Âge, 3 cr.
FRA 6145 Littérature française du XVIIe siècle, 3 cr.
FRA 6145A Littérature française du XVIIe siècle, 3 cr.
FRA 6146 Littérature et philosophie, 3 cr.
FRA 6160 Questions d'histoire de la littérature, 3 cr.
FRA 6161 Questions d'archives littéraires, 3 cr.
FRA 6191 Travaux dirigés pour étudiants visiteurs, 3 cr.
FRA 6193 Séminaire interuniversitaire 1, 3 cr.
FRA 6194 Séminaire interunuversitaire 2, 3 cr.
FRA 6195 Séminaire interuniversitaire 3, 3 cr.
FRA 6260 Littérature québécoise du XXe siècle, 3 cr.
FRA 6260A Littérature québécoise du XXe siècle, 3 cr.
FRA 6261 Littérature québécoise du XIXe siècle, 3 cr.
FRA 6261A Littérature québécoise du XIXe siècle, 3 cr.
FRA 6262 Littérature et culture québécoises, 3 cr.
FRA 6262A Littérature et culture québécoises, 3 cr.
FRA 6263 Enjeux de l'identitaire, 3 cr.
FRA 6264 Théâtre québécois, 3 cr.
FRA 6342 Littérature française du XIXe siècle, 3 cr.
FRA 6342A Littérature française du XIXe siècle, 3 cr.
FRA 6343 Écrits des femmes, 3 cr.
FRA 6347 Littérature française du XVIIIe siècle, 3 cr.
FRA 6347A Littérature française du XVIIIe siècle, 3 cr.
FRA 6348 Littérature française du XVIe siècle, 3 cr.
FRA 6348A Littérature française du XVIe siècle, 3 cr.
FRA 6349 Littérature française du XXe siècle, 3 cr.
FRA 6349A Littérature française du XXe siècle, 3 cr.
FRA 6350 Théâtre français, 3 cr.
FRA 6351 Littérature contemporaine, 3 cr.
FRA 6420 Littératures francophones, 3 cr.
FRA 6420A Littératures francophones, 3 cr.
FRA 6421 Enjeux d'histoire littéraire francophone, 3 cr.
FRA 6443 Sociocritique, 3 cr.
FRA 6444 Théorie littéraire, 3 cr.
FRA 6480 Rhétorique, 3 cr.
FRA 6481 Enjeux de la différence sexuelle, 3 cr.
FRA 6482 La poétique des écrivains, 3 cr.
FRA 6484 Poétique, 3 cr.
FRA 6486 Esthétique, 3 cr.
FRA 6501 Création littéraire, 3 cr.
FRA 6503 La littérature et les autres arts, 3 cr.
FRA 6504 Traduction, adaptation, réécriture, 3 cr.
FRA 6610 Former des lecteurs, 3 cr.
FRA 6620 Relire et enseigner, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (30 cr.)

FRA 6916 Projet de mémoire, 3 cr.
FRA 6926 Rapport d'activités, 3 cr.
FRA 6936 Mémoire, 24 cr.

Programme 3-145-1-5

Ph. D. (littératures de langue française)

Objectifs

Le programme de Ph. D. (littératures de langue française) vise à former des chercheurs capables d'apporter des connaissances nouvelles dans l'un des secteurs de spécialisation de la discipline (histoire littéraire, théorie de la littérature, poétique, génétique textuelle). La littérature française, la littérature québécoise, les littératures

francophones font partie des domaines couverts par le programme de séminaires, ainsi que les principales questions théoriques et méthodologiques. La thèse constitue la pièce maîtresse de la formation et doit pouvoir déboucher sur un essai publiable.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (littératures de langue française), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M.A. (littératures de langue française) ou l'équivalent ou faire la preuve d'une formation adéquate
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue nécessaire à la réalisation de son projet de thèse

2. Programme

Le programme comporte :

- un minimum de 15 crédits de cours dont 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option
- 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

FRA 7001 Séminaire collectif de doctorat, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Quatre séminaires FRA de niveau 6000 de 3 crédits chacun ou tout autre séminaire que le Département juge indispensable à la formation de l'étudiant.

FRA 6141 Sémiotique narrative, 3 cr.
FRA 6143 Littérature et savoirs, 3 cr.
FRA 6144 Littérature française du Moyen Âge, 3 cr.
FRA 6144A Littérature française du Moyen Âge, 3 cr.
FRA 6145 Littérature française du XVIIe siècle, 3 cr.
FRA 6145A Littérature française du XVIIe siècle, 3 cr.
FRA 6146 Littérature et philosophie, 3 cr.
FRA 6160 Questions d'histoire de la littérature, 3 cr.
FRA 6161 Questions d'archives littéraires, 3 cr.
FRA 6191 Travaux dirigés pour étudiants visiteurs, 3 cr.
FRA 6193 Séminaire interuniversitaire 1, 3 cr.
FRA 6194 Séminaire interuniversitaire 2, 3 cr.
FRA 6195 Séminaire interuniversitaire 3, 3 cr.
FRA 6260 Littérature québécoise du XXe siècle, 3 cr.
FRA 6260A Littérature québécoise du XXe siècle, 3 cr.
FRA 6261 Littérature québécoise du XIXe siècle, 3 cr.
FRA 6261A Littérature québécoise du XIXe siècle, 3 cr.
FRA 6262 Littérature et culture québécoises, 3 cr.
FRA 6262A Littérature et culture québécoises, 3 cr.
FRA 6263 Enjeux de l'identitaire, 3 cr.
FRA 6264 Théâtre québécois, 3 cr.
FRA 6342 Littérature française du XIXe siècle, 3 cr.
FRA 6342A Littérature française du XIXe siècle, 3 cr.
FRA 6343 Écrits des femmes, 3 cr.
FRA 6347 Littérature française du XVIIIe siècle, 3 cr.
FRA 6347A Littérature française du XVIIIe siècle, 3 cr.
FRA 6348 Littérature française du XVIe siècle, 3 cr.
FRA 6348A Littérature française du XVIe siècle, 3 cr.
FRA 6349 Littérature française du XXe siècle, 3 cr.
FRA 6349A Littérature française du XXe siècle, 3 cr.
FRA 6350 Théâtre français, 3 cr.
FRA 6351 Littérature contemporaine, 3 cr.
FRA 6420 Littératures francophones, 3 cr.
FRA 6420A Littératures francophones, 3 cr.
FRA 6421 Enjeux d'histoire littéraire francophone, 3 cr.
FRA 6443 Sociocritique, 3 cr.
FRA 6444 Théorie littéraire, 3 cr.
FRA 6480 Rhétorique, 3 cr.
FRA 6481 Enjeux de la différence sexuelle, 3 cr.
FRA 6482 La poétique des écrivains, 3 cr.
FRA 6484 Poétique, 3 cr.
FRA 6486 Esthétique, 3 cr.
FRA 6501 Création littéraire, 3 cr.
FRA 6503 La littérature et les autres arts, 3 cr.
FRA 6504 Traduction, adaptation, réécriture, 3 cr.
FRA 6610 Former des lecteurs, 3 cr.
FRA 6620 Relire et enseigner, 3 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (75 cr.)

FRA 7003 Recherche, 3 cr.
FRA 7915 Projet de thèse, 2 cr.
FRA 7925 Rapport d'étape, 4 cr.
FRA 7931 Séminaire collectif de conférences, 0 cr.
FRA 7936 Thèse, 66 cr.

Mathématiques

M. Sc. **2-190-1-0**

Options :
- Actuariat
- Mathématiques pures
- Mathématiques appliquées
- Mathématiques industrielles

Ph. D. **3-190-1-0**

Options :
- Mathématiques pures
- Mathématiques appliquées
- Mathématiques de l'ingénieur

Département de mathématiques et de statistique

Responsable des programmes : Anne Bourlioux, tél. : 514-343-5621

Membres du Comité des études supérieures

Anne Bourlioux
Octavian Cornea
Manuel Morales

Directrice : Véronique Hussin

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Jean-François Angers, Ph. D. (Purdue)
Paul Arminjon, Ph. D. (Montréal)
Jacques Bélair, Ph. D. (Cornell)
Khalid Benabdallah, Ph. D. (Wayne State)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Martin Bilodeau, Ph. D. (Toronto)
Anne Bourlioux, Ph. D. (Princeton)
Octavian Cornea, Ph. D. (Rochester), en congé
Michel Delfour, Ph. D. (Case Western Reserve)
Marlène Frigon, Ph. D. (Montréal)
André Giroux, Ph. D. (Montréal)
Andrew Granville, Ph. D. (Queen's, Kingston)
Véronique Hussin, Ph. D. (Liège), en congé
François Lalonde, doctorat d'État (Paris)
Christian Léger, Ph. D. (Stanford)
Yves Lepage, Ph. D. (Montréal)
Sabin Lessard, Ph. D. (Montréal)
Robert Gwyn Owens, Ph. D. (Wales)
Jiri Patera, Ph. D. (Prague)
François Perron, Ph. D. (Montréal)
Qazi Ibadur Rahman, Ph. D. (Londres)
Ivo G. Rosenberg, Ph. D. (J.E. Purkyne, Brno), en congé
Christiane Rousseau, Ph. D. (Montréal)
Yvan Saint-Aubin, Ph. D. (Montréal)
Pavel Winternitz, Ph. D. (Joint Inst. Dubna)

Professeurs agrégés
Abraham Broer, Ph. D. (R.U. Utrecht)
Louis Doray, Ph. D. (Waterloo)
Pierre Duchesne, Ph. D. (Montréal)
Richard Duncan, Ph. D. (San Diego)
Alejandro Murua, Ph. D. (Brown), en congé
Iosif Polterovitch, Ph. D. (Weizmann)

Professeurs adjoints
Dana Louigi Addario Berry, Ph. D. (McGill)
Mylène Bédard, Ph. D. (Toronto)
Charles Dugas, Ph. D. (Montréal)
David Haziza, Ph. D. (Carleton)
Manuel Morales, Ph. D. (Concordia)

Professeurs associés
Robert Brunet, Ph. D. (Londres)
Richard Fournier, Ph. D. (Montréal)
Paul M. Gauthier, Ph. D. (Wayne State)
Michel Grundland, Ph. D. (Varsovie)
Anatole Joffe, Ph. D. (Cornell)
Roch Roy, Ph. D. (Montréal)
Gert Sabidussi, Ph. D. (Vienne)
Dana Schlomiuk, Ph. D. (McGill)

Professeurs émérites
Robert Cléroux
Serge Dubuc
Andrzej Granas
Constance Van Eeden

Programme 2-190-1-0

M. Sc. (mathématiques)

OBJECTIFS

Option Actuariat

Compléter la formation en mathématiques actuarielles du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat ou d'une carrière de mathématicien dans les compagnies d'assurance ou les bureaux d'actuaires.

Option Mathématiques pures

Compléter la formation en mathématiques fondamentales du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat dans le domaine ou dans des domaines connexes ou d'une carrière dans l'enseignement collégial, ou éventuellement de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Mathématiques appliquées

Compléter la formation en mathématiques appliquées du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat dans la discipline ou dans les domaines d'application tels le génie, l'informatique, les sciences économiques, ou éventuellement d'une carrière de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Mathématiques industrielles

Compléter la formation en mathématiques appliquées du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'une carrière de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (mathématiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, en Mathématiques et Informatique ou en Mathématiques et Physique, ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que le candidat ne soit admis en vertu d'une expérience subséquente à l'obtention du baccalauréat.
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte :

– un minimum de 18 crédits de cours dont au moins 12 crédits du niveau des études supérieures, au moins 12 crédits de sigle MAT ou STT
– 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire (MAT 6906).

Cheminement sans mémoire

Le programme de la maîtrise sans mémoire comporte :

– un minimum de 24 crédits de cours dont au moins 15 crédits du niveau des études supérieures, au moins 15 crédits de sigle MAT ou STT
– 21 crédits attribués à un stage (MAT 6908).

Quel que soit le cheminement,

– le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en mathématiques
– jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires peuvent être imposés à l'étudiant, soit pour parfaire ses connaissances de base en mathématiques, statistique ou informatique, soit pour l'initier à un domaine d'application particulier.

Le Département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, au séminaire des étudiants de 2e et 3e cycles de mathématiques.

Option Actuariat

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans chacun des trois domaines suivants : actuariat, probabilités, statistique.

Option Mathématiques pures

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans chacun des trois domaines suivants : algèbre, analyse, topologie et géométrie.

Option Mathématiques appliquées

Tous les cours sont des cours à option mais doivent comprendre au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans au moins trois des sept domaines suivants : algèbre, analyse, analyse numérique, optimisation, équations différentielles, probabilités, domaine d'application (hors département).

Option Mathématiques industrielles

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 3 crédits de cours dans chacun des quatre domaines suivants : analyse numérique et optimisation, équations différentielles, modélisation, probabilités et statistique. L'option comprend un stage industriel obligatoire de 21 crédits.

Programme 3-190-1-0

Ph. D. (mathématiques)

Objectifs

Option Mathématiques pures

Former des chercheurs chevronnés dans les principaux axes de recherche du Département en mathématiques : algèbre, analyse, géométrie, combinatoire, logique, en vue d'une carrière de professeur d'université ou de cégep ou de chercheur dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option Mathématiques appliquées

Former des chercheurs chevronnés dans les principaux axes de recherche du Département en mathématiques appliquées : probabilités, physique mathématique, biomathématique, équations différentielles, optimisation, analyse numérique. Ces derniers pourront occuper des postes dans le milieu universitaire, l'industrie ou les entreprises gouvernementales.

Option Mathématiques de l'ingénieur

Former des spécialistes dans l'étude de problèmes mathématiques complexes pertinents au domaine de l'ingénierie. La formation est acquise par un ensemble de cours et un programme de recherche substantiel structuré à partir de problèmes réels. Le candidat est appelé à effectuer une démarche de modélisation et à procéder à la création et à la validation d'outils appropriés.

Cette option est offerte conjointement avec l'École Polytechnique et administrée par cette dernière.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (mathématiques), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (mathématiques), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Examen général de synthèse

Épreuve écrite

Cette épreuve a lieu normalement avant la fin du 2e trimestre de scolarité et au plus tard avant la fin du 4e trimestre de scolarité. Elle est composée et corrigée par un comité nommé par le directeur. Deux séances par an, aux trimestres d'automne et d'hiver, auront lieu à une date fixée par la direction. Le jury de l'étudiant peut déclarer à l'unanimité des voix que l'étudiant a échoué à l'épreuve écrite ou demander à la majorité des voix un ajournement pour permettre une reprise de l'épreuve écrite et une seule à la prochaine séance.

Mathématiques pures

Épreuve écrite constituée de trois examens communs portant sur les connaissances dans les trois domaines suivants : algèbre, analyse, topologie et géométrie.

Mathématiques appliquées

Épreuve écrite constituée de trois examens communs portant sur les connaissances dans trois des cinq domaines suivants : algèbre, analyse, analyse numérique et optimisation, équations différentielles, probabilités. Sur approbation du Comité des études supérieures en mathématiques, l'étudiant peut substituer à un seul de ces examens écrits, un examen écrit dans sa discipline d'application. Dans ce cas, le jury de l'étudiant devra obligatoirement inclure un expert de la discipline d'application provenant d'un programme d'études supérieures autre que celui de son directeur de recherche. De plus, si aucun examen approprié n'existe dans ce programme, le jury sera responsable de la rédaction et de la correction de l'examen.

Épreuve orale

Cette épreuve porte sur le projet de recherche et a lieu au plus tard avant la fin du sixième trimestre de scolarité. Elle doit obligatoirement être accompagnée d'un document écrit décrivant la problématique du sujet et contenant une bibliographie sérieuse. Après approbation du document par le jury, la direction fixe la date de l'oral.

Le jury se prononce à la majorité des voix sur la réussite à l'ensemble de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.

3. Programme

Le programme comporte :

- un minimum de 15 crédits de cours, tous du niveau des études supérieures
- 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Options Mathématiques pures et Mathématiques appliquées

Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en mathématique.

Le Département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, aux séminaires des étudiants de 2e et 3e cycles de mathématiques.

Option Mathématiques pures

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 12 crédits de cours de sigle MAT. Les exigences de la maîtrise en mathématiques pures doivent être remplies.

Option Mathématiques appliquées

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 12 crédits de cours de sigle MAT ou, le cas échéant, 9 crédits de cours de sigle MAT et 3 crédits de cours dans la discipline d'application. Les exigences de la maîtrise en mathématiques appliquées doivent être remplies.

Option Mathématiques de l'ingénieur

Tous les cours sont au choix parmi les répertoires des cours des études supérieures du Département de mathématiques et génie industriel de l'École Polytechnique et dans celui d'études supérieures de l'Université de Montréal, en particulier ceux du Département de mathématiques et de statistique et du Département d'informatique et de recherche opérationnelle.

Muséologie

M.A. 2-131-1-0

Programme administré conjointement par la Faculté des arts et des sciences (Université de Montréal) et par la Faculté des arts (Université du Québec à Montréal).
Responsables du programme :
Élise Dubuc, Université de Montréal, tél. : 514-343-7351
Yves Bergeron, Université du Québec à Montréal, tél. : 514-987-8506

Pour renseignements à l'Université de Montréal : secrétariat, pavillon Lionel-Groulx, bureau C-5050, tél. : 514-343-7351

Membres du Comité des études supérieures

Pierre André, Département de géographie
André Delisle, directeur général, Musée du Château Ramesay
Jane Jenson, vice-doyenne, Faculté des arts et des sciences
Élise Dubuc, Département d'histoire de l'art
Colette Dufresne-Tassé, Département de psychopédagogie et d'andragogie
Johanne Lamoureux, Département d'histoire de l'art
Louise I. Paradis, Département d'anthropologie
Denyse Roy, École de design industriel

Personnel enseignant

Professeurs ayant œuvré en muséologie susceptibles de collaborer au programme :

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Pierre André, Département de géographie
Luc Courchesne, École de design industriel
Luis de Moura Sobral, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
Yves Deschamps, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
Gilles Deschatelets, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Nicole Dubreuil, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
Élise Dubuc, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
Colette Dufresne-Tassé, Département de psychopédagogie et d'andragogie
Jean-Claude Guédon, Département de littérature comparée
Johanne Lamoureux, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
Louise Marchand, Département de psychopédagogie et d'andragogie
Jean-Claude Muller, Département d'anthropologie
Louise I. Paradis, Département d'anthropologie
Paul Tolstoy, Département d'anthropologie
Jean Trudel, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Michel Allard, Département des sciences de l'éducation
Yves Bergeron, Département d'histoire de l'art
Paul Carle, Département des communications
Robert Derome, Département d'histoire de l'art
Louise Dussault-Letocha, Département d'histoire de l'art
Raymonde Gauthier, Département d'histoire de l'art
Laurier Lacroix, Département d'histoire de l'art
Michel Lessard, Département d'histoire de l'art
Pierre Mayrand, Département d'histoire de l'art
Anick Meunier, Département d'éducation et pédagogie
Raymond Montpetit, Département d'histoire de l'art
Charles Perraton, Département des communications
Geneviève Racette, Département des sciences de l'éducation
Yves Robillard, Département d'histoire de l'art
Bernard Schiele, Département des communications

OBJECTIFS

Assurer une formation professionnelle de 2e cycle aux personnes qui interviennent dans le domaine muséologique. Cette maîtrise se veut un lieu de mise à jour, de réflexion et de renouvellement des pratiques professionnelles et de la recherche muséologique qui a pour but de répondre au mieux aux besoins de la société. L'organisation de la formation favorise des liens étroits entre le milieu universitaire et le milieu des musées.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A (muséologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de quatre trimestres.

3. Programme

Le programme de maîtrise comprend un minimum de 45 crédits répartis comme suit :

– 12 crédits de cours obligatoires (6 suivis dans chaque université)
– 9 crédits de cours à option (6 suivis à l'université d'attache et 3 dans l'autre)
– 3 crédits de cours de 2e cycle constituant un enrichissement de la formation antérieure du candidat ou, exceptionnellement, un cours de 1er cycle dans un champ d'études connexe
– 9 crédits de stage
– 9 crédits de travaux dirigés
– 3 crédits attribués à un séminaire de synthèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

MSL 6101 Histoire et fonctions des musées, 3 cr.
MSL 6102 Collections et conservation, 3 cr.
MSL 6103 Organisation et gestion des musées, 3 cr.
MSL 6104 Exposition, interprétation et diffusion, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

MSL 6501 Musée et techniques de communication, 3 cr.
MSL 6502 Interprétation des objets muséaux, 3 cr.
MSL 6503 Ethnomuséologie, 3 cr.
MSL 6504 Les nouvelles muséologies, 3 cr.
MSL 6505 Techniques de conservation, 3 cr.
MSL 6506 Muséologie : sciences et techniques, 3 cr.
MSL 6507 Le musée et l'éducation des adultes, 3 cr.
MSL 6508 Interprétation et lieux historiques, 3 cr.
MSL 6509 Muséologie et histoire de l'art, 3 cr.
MSL 6510 L'art contemporain et le musée, 3 cr.
MSL 6511 Aménagement des espaces muséaux, 3 cr.
MSL 6512 Musées régionaux et tourisme culturel, 3 cr.
MSL 6514 Conservation du patrimoine industriel, 3 cr.
MSL 6515 Collections de sciences naturelles, 3 cr.
MSL 6516 Musée : pratiques du discours historique, 3 cr.
MSL 6517 Inventaire et traitement des données, 3 cr.
MSL 6520 Les programmes scolaires et les musées, 3 cr.
MSL 6521 Muséologie et archéologie, 3 cr.
MSL 6522 Séminaire thématique, 3 cr.
MSL 6523 Problèmes contemporains, 3 cr.

Bloc C – Séminaire disciplinaire (3 cr.)

Cours de 2e cycle dans le domaine de formation antérieur du candidat, choisi dans l'université d'attache ou, exceptionnellement, un cours de 1er cycle dans un champ d'études connexe.

Bloc D – Séminaire de synthèse (3 cr.)

MSL 6800 Séminaire de synthèse, 3 cr.

Bloc E – Stage (9 cr.)

MSL 6600 Stages et rapport de stage, 9 cr.

Bloc F – Travaux dirigés (9 cr.)

MSL 6700 Travaux dirigés, 9 cr.

Philosophie

M.A. **2-195-1-0**

Options :
Recherche
Philosophie au collégial

Ph. D. **3-195-1-0**

Département de philosophie

Responsable des programmes : Frédéric Bouchard, tél. 514-343-6848

Membres du Comité des études supérieures

Bettina Bergo
Frédéric Bouchard
Daniel Dumouchel
Claude Piché
Christine Tappolet

Directeur : Daniel Dumouchel

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Richard Bodéüs, agrégation de l'E.S.S. (Belgique), doctorat en philosophie et lettres (Liège), MSRC
Louis-André Dorion, M.A. (Montréal), D.Ph. (Paris I)
François Duchesneau, agrégation de philosophie (Université de France), doctorat 3e cycle, doctorat d'État ès lettres (Paris I), MSRC
Daniel Dumouchel, M.A. (Montréal), D.Ph. (Paris IV)
Yvon Gauthier, M.A. (Montréal), Ph. D. (Heidelberg)
Jean Grondin, M.A. (Montréal), Ph. D. (Tübingen), MSRC
Daniel Laurier, M.A. (UQÀM), D.Ph. (Aix-Marseille I)
François Lepage, D.Ph. logique (Paris V)
Jean-Pierre Marquis, Ph. D. (McGill)
Claude Piché, M.A. (Montréal), Ph. D. (Heidelberg)
Michel Seymour, M.A. (UQÀM), Ph. D. (UQTR)
Christine Tappolet, M.Phil. (Londres), D.Ph. (Genève), chaire de recherche du Canada en éthique et métaéthique
Daniel Weinstock, M.A. (McGill), D.Ph. (Oxford), chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique

Professeurs agrégés

Bettina Bergo, Ph. D. (Boston)
Ryoa Chung, Ph. D. (Montréal)
Anna Ghiglione, M.A. langues et littératures orientales-chinois (Venise), D.Ph. études de l'Extrême-Orient (Paris VII)
Vayos Liapis, Ph. D. études classiques (Glasgow)
Iain Macdonald, M.A. (Wales), Ph. D. (Essex)
Christian Nadeau, M.A. (UQÀM), D.Ph. (Paris X)

Professeurs adjoints

Frédéric Bouchard, M.A. (Montréal), Ph. D. (Duke)
Peter Dietsch, Lic. économie (Saint-Gall), Ph. D. philosophie (London School of Economics)
David Piché, Ph. D. (Laval), doctorat en philosophie (E.P.H.E., Paris)

Professeur associé

Maurice Lagueux, L.Ph. (Montréal), M.A. sciences économiques (McGill), doctorat en philosophie (Paris)

Professeurs émérites

Vianney Décarie
Paul Lacoste
Charles Le Blanc

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-195-1-0

M.A. (philosophie)

Objectifs

Les objectifs du programme sont de quatre ordres : approfondir certains aspects de la formation générale acquise au 1er cycle; permettre à l'étudiant possédant une solide formation de 1er cycle d'acquérir une compétence plus spécifique sur une question donnée et de montrer qu'il en maîtrise les différentes dimensions; donner à l'étudiant une formation suffisamment solide pour lui permettre d'enseigner la philosophie au collégial; préparer l'étudiant à des études de doctorat.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (philosophie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B.A. spécialisé (philosophie) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en philosophie ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Option Recherche

Le programme comporte :

– soit un minimum de 15 crédits de cours et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire long (80 pages sur un sujet qui peut être général)
– soit 21 crédits de cours dont 6 crédits de lectures dirigées en relation avec le mémoire et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire (50 pages sur un sujet précis).

Option Philosophie au collégial

Le programme comporte :

– un minimum de 21 crédits de cours dont 6 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option
– 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire.

Structure du programme

Option Recherche

– Mémoire long

Bloc A – Option (15 cr.)

Cinq cours ou séminaires PHI de niveau 6000

Bloc B – Recherche et mémoire (30 cr.)

PHI 6915 Recherche, 6 cr.
PHI 6925 Recherche, 12 cr.
PHI 6935 Mémoire, 12 cr.

– Mémoire court

Bloc A – Option (15 cr.)

Cinq cours ou séminaires PHI de niveau 6000

Bloc B – Lectures dirigées (6 cr.)

PHI 6025 Lectures dirigées 1, 3 cr.
PHI 6030 Lectures dirigées 2, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (24 cr.)

PHI 6945 Recherche, 6 cr.
PHI 6955 Recherche, 9 cr.
PHI 6960 Mémoire, 9 cr.

OPTION PHILOSOPHIE AU COLLÉGIAL

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PHI 6415 La philosophie au collège, 6 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

4 cours ou séminaires PHI de niveau 6000
PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (24 cr.)

PHI 6945 Recherche, 6 cr.
PHI 6955 Recherche, 9 cr.
PHI 6960 Mémoire, 9 cr.

Programme 3-195-1-0

Ph. D. (philosophie)

OBJECTIFS

Les objectifs du programme sont de cinq ordres : permettre à l'étudiant de parfaire sa formation académique; démontrer que l'étudiant est capable de produire une oeuvre apportant une contribution originale à la discipline; donner une formation permettant d'enseigner la philosophie au niveau universitaire; former des consultants professionnels dans des domaines stratégiques (éthique, politique, communication); former des chercheurs de haut niveau.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (philosophie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. A. (philosophie), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte :

- un minimum de 15 crédits de cours d'études supérieures
- 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (15 cr.)

Cinq cours ou séminaires PHI de niveau 6000

Bloc B – Recherche et thèse (80 cr.)

PHI 7940 Recherche, 10 cr.
PHI 7945 Recherche, 20 cr.
PHI 7950 Recherche, 20 cr.
PHI 7955 Thèse, 30 cr.

Physique

M. Sc. **2-200-1-0**

Options
Biophysique et physiologie moléculaires
Physique médicale

Ph. D. **3-200-1-0**

Option
Biophysique et physiologie moléculaires

Département de physique

Responsable des programmes: Joëlle Margot : 514-343-6635
Gestion académique : Jean-Pierre Lefebvre : 514-343-6111, poste 3168
Renseignements : physique@umontreal.ca
Secrétariat : 514-343-6667

Membres du Comité des études supérieures

Pierre Bastien
Gilles Beaudoin
Andrea Bianchi
Claude Leroy
Richard Mackenzie
Daniel Nadeau

Directeur : Yves Lépine

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Pierre Bastien, Ph. D. (Western Ontario), en congé
Pierre Bergeron, Ph. D. (Montréal)
Claude Carignan, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Australian Nat. Un.)
Paul Charbonneau, Ph. D. (Montréal)
Gilles Fontaine, Ph. D. (Rochester)
Louis-André Hamel, Ph. D. (Montréal)
Jean-Yves Lapointe, Ph. D. (Montréal)
Richard Leonelli, M. Sc. (Simon Fraser), Ph. D. (Montréal)
Yves Lépine, Ph. D. (Montréal), responsable du spécialisé bidisciplinaire en Physique et Informatique et du spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Physique
Claude Leroy, doctorat en sciences (Louvain), MSRC, directeur du Groupe de physique des particules (GPP)
Laurent J. Lewis, M. Sc. (Ottawa), Ph. D. (McGill), vice-doyen F.A.S.
David London, Ph. D. (Chicago)
Joëlle Margot, doctorat de 3e cycle (Paris), doctorat en sciences (Paris)
Michel Moisan, M. Sc. (Montréal), D. Sc. (Paris)
Daniel Nadeau, Ph. D. (Caltech)
Manu Paranjape, M. Sc. (Alberta), Ph. D. (M.I.T.)
Sjoerd Roorda, Ph. D. (Utrecht)
Nicole St-Louis, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (University College London)
Paul Taras, Ph. D. (Toronto)
Alain Vincent, doctorat (Toulouse)
Luc Vinet, Ph. D. (Montréal), recteur
François Wesemael, Ph. D. (Rochester)
Viktor Zacek, Ph. D. (Technical University, Munich)

Professeurs agrégés

Michel Côté, Ph. D. (Berkeley)
René Doyon, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Imperial College London)
Richard MacKenzie, Ph. D. (Santa Barbara)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Normand Mousseau, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Michigan State University)
François Schiettekatte, Ph. D. (INRS)

Professeurs adjoints
Andrea Bianchi, Ph. D. (Zurich)
Rikard Blunck, Dr. rer. nat. (Christian-Albrechts Universität, Allemagne)
Carlos Silva, Ph. D. (Minnesota)
Luc Stafford, Ph. D. (Montréal)

Professeurs associés
Georges Azuelos, Ph. D. (McGill)
Gilles Beaudoin, Ph. D. (Montréal)
Jean-François Carrier, Ph. D. (Laval)
Robert W. Cochrane, Ph. D. (Toronto)
Gilles Couture, Ph. D. (UBC)
Serge Demers, Ph. D. (Toronto)
Philippe Després, M. Sc. (Laval), Ph. D. (Montréal)
Chandré Dharma-Wardana, Ph. D. (Cambridge)
Jean Dupuis, Ph. D. (Montréal)
Bernard Goulard, doctorat de 3e cycle, physique nucléaire (Grenoble), Ph. D. (Pennsylvanie)
Frédéric Lacroix, Ph. D. (McGill)
Michael Pearson, Ph. D. (McMaster)
Stanislav Pospisil, M. Sc. (Czech Technical University), Ph. D. (Charles University)
Helenka Przysiezniak, Ph. D. (Montréal)
Hubert Reeves, Ph. D. (Cornell)
Jacques Vanier, Ph. D. (McGill)
Ubi Wichoski, Ph. D. (São Paulo)

Chercheurs invités
Subhash Gujrathi, M. Sc. (Sardar Patel University), Ph. D. (Calcutta)
Alain Houdayer, Ph. D. (McGill)
Mohammad Vahid Takook, Ph. D. (Université Paris 6)

Professeurs émérites
Alain Caillé
Pierre Depommier
Raynald Laprade
Georges Michaud
Anthony F.J. Moffat
René Racine
Carolyne Van Vliet

Programme 2-200-1-0

M. Sc. (physique)

Objectifs

L'objectif du programme est de compléter les connaissances de base du candidat et de l'initier à la recherche dans sa discipline. L'étudiant qui vise une carrière de chercheur poursuit habituellement au doctorat. L'étudiant qui a complété sa maîtrise est bien formé pour l'enseignement au niveau collégial ou encore pour s'intégrer à une équipe de recherche.

Maîtrise sans option

Cette maîtrise est offerte aux étudiants désirant se perfectionner dans l'une des spécialisations offertes par les professeurs du département.

Option Biophysique et physiologie moléculaires

Cette option est offerte conjointement par les départements de physique et de physiologie aux étudiants cherchant à étudier l'aspect physique des phénomènes biologiques fondamentaux en particulier dans le domaine des membranes biologiques et des protéines membranaires.

Option Physique médicale

Cette option vise à mieux préparer les physiciens à oeuvrer dans les hôpitaux, les établissements du réseau de la santé et dans l'industrie associée à cette activité.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (physique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (physique), ou d'un baccalauréat avec majeure en physique, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Programme

Maîtrise sans option

– Avec mémoire

Le programme comporte un minimum de 9 crédits de cours, dont au moins 6 du niveau des études supérieures et 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

– Sans mémoire

Le programme comporte un minimum de 21 crédits de cours, dont au moins 15 du niveau des études supérieures et 24 crédits attribués à un stage ou à des travaux dirigés.

Dans les deux cas, le choix de cours est laissé à la discrétion du directeur de recherche, parmi les cours offerts au Département de physique (cours à option) et à d'autres départements (cours au choix).

Option Biophysique et physiologie moléculaires

L'option est offerte selon le cheminement avec mémoire. Elle comporte :

– un minimum de 9 crédits de cours, dont au moins 6 du niveau des études supérieures
– 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Physique médicale

L'option est offerte selon le cheminement avec stage. Elle comporte :

– un minimum de 21 crédits de cours, dont au moins 18 du niveau des études supérieures
– 24 crédits attribués à un stage ou à des travaux dirigés.

Structure du programme

Option Biophysique et physiologie moléculaires

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.
ou
PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Parmi les cours de 1er cycle et des cycles supérieurs offerts au Département de physique et aux autres départements de sciences fondamentales.

Bloc C – Complémentaire (max. 3 cr.)

BCM 1531 Introduction à la biochimie, 3 cr.
BIO 1101 Biologie moléculaire, 3 cr.
BIO 1153 Biologie cellulaire, 3 cr.
CHM 2995 Physicochimie générale 2, 3 cr.
PHY 2900 Biophysique, 3 cr.

Bloc D – Recherche et mémoire (36 cr.)

PHY 6010 Mémoire, 36 cr.

Option Physique médicale

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.
IFT 6150 Traitements d'images, 4 cr.
MMD 1085 Radio-anatomie, 3 cr.
PHY 6292 Séminaire de physique médicale, 0 cr.
PHY 6639 Physique : rayonnement en milieu médical, 3 cr.
PHY 6911 Dosimétrie en radio-oncologie, 4 cr.
PHY 6914 Radiobiologie et radioprotection, 4 cr.

Bloc B – Stage (24 cr.)

PHY 6955 Stage de recherche en physique médicale, 24 cr.

Programme 3-200-1-0

Ph. D. (physique)

Objectifs

L'objectif du programme est de former l'étudiant pour qu'il soit capable de mener de façon autonome un projet de recherche de pointe dans sa discipline. On doit apprendre à l'étudiant à maîtriser un nouveau sujet, à maintenir ses connaissances à jour et à développer ses propres projets de recherche. L'étudiant qui a complété son doctorat devrait être en mesure d'agir de façon autonome au sein d'une équipe et éventuellement de mener ses propres sujets de recherche.

Option Biophysique et physiologie moléculaires

Cette option est offerte conjointement par les départements de physique et de physiologie aux étudiants cherchant à étudier l'aspect physique des phénomènes biologiques fondamentaux, en particulier dans le domaine des membranes biologiques et des protéines membranaires.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (physique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. (physique) ou l'équivalent
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Doctorat sans option

Le programme comporte :

– un minimum de 9 crédits de cours du niveau des études supérieures
– 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option Biophysique et physiologie moléculaires

Le programme comporte :

– un minimum de 11 crédits de cours, dont au moins 8 du niveau des études supérieures
– 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse
– pour les candidats qui n'auraient pas suivi une option Biophysique ou l'équivalent au baccalauréat, 9 crédits de cours complémentaires, à moins qu'ils n'aient été réussis au 2e cycle.

Structure du programme

Option Biophysique et physiologie moléculaires

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)

PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.
ou
PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.
et
PSL 6061 Biophysique, physiologie moléculaires 1, 1 cr.
PSL 6062 Biophysique, physiologie moléculaires 2, 1 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Parmi les cours de 1er cycle et des cycles supérieurs offerts au Département de physique et des autres départements de sciences fondamentales.

Bloc C – Recherche et thèse (79 cr.)

PHY 7005 Thèse, 79 cr.

Cours complémentaires (max. 9 cr.)

BCM 1531 Introduction à la biochimie, 3 cr.
BIO 1101 Biologie moléculaire, 3 cr.
BIO 1153 Biologie cellulaire, 3 cr.
CHM 2995 Physicochimie générale 2, 3 cr.
PHY 2900 Biophysique, 3 cr.

Psychoéducation

Microprogramme de 2e cycle	**2-210-6-0**
M. Sc.	**2-210-1-1**
Ph. D.	**3-210-1-0**

École de psychoéducation

Responsable du programme : Lyse Turgeon
Secrétariat : 514-343-6111, poste 2540

Membres du Comité des études supérieures

Stéphane Cantin
Jean-Sébastien Fallu
Serge Larivée
Lyse Turgeon

Directeur : Sophie Parent

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Serge Larivée, M.Psed. (Montréal), doctorat en psychologie (Lausanne)
Sylvie Normandeau, M. Sc. psychoéducation (Montréal), Ph. D. psychologie (UQÀM)
Linda S. Pagani, M.A. psychologie de l'éducation et counseling (McGill), Ph. D. psychologie de l'éducation et counseling (McGill)
Sophie Parent, M. Sc. psychoéducation (Montréal), Ph. D. psychologie (UQÀM)
Frank Vitaro, M.A. psychologie (UQÀM), Ph. D. psychologie (Montréal)

Professeurs agrégés

Paul Gendreau, Ph. D. psychologie (North Carolina)
Jacques C. Grégoire, M. Pséd. (Montréal), Ph. D. psychologie de l'éducation (Michigan)
Michel Janosz, M. Sc. psychoéducation (Montréal), Ph. D. sciences humaines appliquées (Montréal)
Lyse Turgeon, Ph. D. psychologie (Laval)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Professeurs adjoints
Isabelle Archambault, Ph. D. psychologie (Montréal)
Stéphane Cantin, M. Sc. psychoéducation (Montréal), Ph. D. psychologie (Laval)
Sarah Dufour, Ph. D. psychologie (UQÀM)
Jean-Sébastien Fallu, Ph. D. psychologie (Montréal)
Julien Morizot, Ph. D. psychologie (Montréal)
Daniel Paquette, Ph. D. anthropologie (Montréal)

Professeurs émérites
Gilles Gendreau
Marc Le Blanc

Programme 2-210-6-0

Microprogramme de 2e cycle (psychoéducation)

Objectifs

Le microprogramme offre l'opportunité à des professionnels de la psychoéducation d'approfondir et d'élargir leurs connaissances dans le champ de la psychoéducation. Plus spécifiquement, l'objectif de ce microprogramme est de permettre un approfondissement des connaissances sur l'ontogenèse des difficultés d'adaptation, et sur les modèles et les programmes de prévention et de réadaptation auprès des clientèles à risque et en difficulté d'adaptation psychosociale. L'étudiant qui réussit tous les cours du programme reçoit une attestation d'études.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (psychoéducation), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales ;
– être titulaire d'un B. Sc. (psychoéducation) ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– être intervenant et fournir une preuve d'emploi.

2. Transfert à la M. Sc.

Un candidat peut être admis à la M. Sc. (psychoéducation) pendant ou à la fin du microprogramme.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours, dont 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme

Bloc A – Option – Problématique (6 cr.)

PSE 6123 Séminaire de recherche, 3 cr.
PSE 6245 Milieux et mésadaptation sociale, 3 cr.
PSE 6253 Cognition et mésadaptation psychosociale, 3 cr.
PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
PSE 6306 Désordres affectifs à l'enfance, 3 cr.
PSE 6307 Mésadaptation sociale à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.

Bloc B – Option – Concepts et méthodologies d'intervention (6 cr.)

PSE 6112 Séminaire sur l'organisation des milieux, 3 cr.
PSE 6121 Étude de la relation psychoéducative, 3 cr.
PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
PSE 6134 Intervention à l'âge scolaire, 3 cr.
PSE 6135 Théorie de l'attachement – app. cliniques, 3 cr.
PSE 6172 Diagnostic et étude de cas, 3 cr.
PSE 6244 Cheminement de carrière des intervenants, 3 cr.
PSE 6362 Intervention à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6373 Gestion des services pour inadaptés, 3 cr.
PSE 6574 Observation et intervention, 3 cr.
PSE 6583 Évaluation: intervention professionnelle, 3 cr.
PSE 6599 Évaluation psychoéducative, 1 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Les cours des blocs A ou B ou un cours suivi dans un autre département avec l'approbation du responsable du programme.

Programme 2-210-1-1

M. Sc. (psychoéducation)

Objectifs

Le programme offre un ensemble cohérent et équilibré de cours et séminaires permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques en ce qui concerne le développement de l'inadaptation psychosociale, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation d'interventions auprès des populations à risque.

Trois profils de formation sont possibles : maîtrise avec mémoire, pour une formation à la recherche en psychoéducation, maîtrise avec stages, pour une formation à la pratique professionnelle en psychoéducation, et maîtrise avec mémoire et stages.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (psychoéducation), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. (psychoéducation), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.
– le cas échéant, réussir la maîtrise préparatoire avec une moyenne d'au moins 3,2 dans l'ensemble des cours et une note d'au moins B pour chaque cours préparatoire.

2. Scolarité

Dans le cas du programme de maîtrise avec stages en intervention ou du programme de maîtrise avec mémoire et stages, la scolarité minimale est de quatre trimestres. Dans le cas du programme de maîtrise avec mémoire, la scolarité minimale est de trois trimestres.

3. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours (3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option), dont au moins 12 de 2e cycle
– 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec stages en intervention

Le programme comporte :

– un minimum de 24 crédits de cours (9 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option), dont au moins 21 de 2e cycle
– 12 crédits de stage
– 9 crédits attribués à la rédaction d'un rapport d'analyse d'intervention.

Cheminement avec mémoire et stages

Le programme comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours de 2e cycle dont 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option
– 12 crédits de stage
– 18 crédits pour les activités de recherche et de mémoire.

Propédeutique

Pour le titulaire d'un baccalauréat dans un domaine autre que la psychoéducation, le programme peut comporter entre 21 et 30 crédits de propédeutique, selon la formation antérieure dont le stage de pratique spécialisée PSE 6515 de 6 crédits.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PSE 6562 Méthodes de recherche en psychoéducation, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

PSE 6573 Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
PSE 6575 Méthodologie de la recherche évaluative, 3 cr.

Bloc C – Option – Problématiques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

PSE 6123 Séminaire de recherche, 3 cr.
PSE 6245 Famille, scolarisation et mésadaptation, 3 cr.
PSE 6253 Cognition et mésadaptation psychosociale, 3 cr.
PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
PSE 6307 Mésadaptation sociale à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.

Bloc D – Option – Concepts et méthodologies d'intervention (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

PSE 6112 Séminaire sur l'organisation des milieux, 3 cr.
PSE 6121 Étude de la relation psychoéducative, 3 cr.
PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
PSE 6134 Intervention à l'âge scolaire, 3 cr.
PSE 6135 Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
PSE 6172 Diagnostic et étude de cas, 3 cr.
PSE 6244 Cheminement de carrière des intervenants, 3 cr.
PSE 6306 Intervention et troubles intériorisés, 3 cr.
PSE 6362 Intervention à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6373 Gestion des services pour inadaptés, 3 cr.
PSE 6574 Observation et intervention, 3 cr.
PSE 6583 Sém. sur l'intervention professionnelle, 3 cr.
PSE 7310 Prévention et inadaptation psychosociale, 3 cr.

Sur recommandation du responsable du programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc E – Recherche et mémoire (30 cr.)

PSE 6621 Mémoire, 30 cr.

Cheminement avec stages

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

PSE 6153 Intervention et évaluation 1, 3 cr.
PSE 6154 Intervention et évaluation 2, 3 cr.
PSE 6576 Éthique, intervention en psychoéducation, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

PSE 6573 Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
PSE 6575 Méthodologie de la recherche évaluative, 3 cr.

Bloc C – Option – Problématiques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

PSE 6123 Séminaire de recherche, 3 cr.
PSE 6245 Famille, scolarisation et mésadaptation, 3 cr.
PSE 6253 Cognition et mésadaptation psychosociale, 3 cr.
PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
PSE 6307 Mésadaptation sociale à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.

Bloc D – Option – Concepts et méthodologies d'intervention (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

PSE 6112 Séminaire sur l'organisation des milieux, 3 cr.
PSE 6121 Étude de la relation psychoéducative, 3 cr.
PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
PSE 6134 Intervention à l'âge scolaire, 3 cr.
PSE 6135 Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
PSE 6172 Diagnostic et étude de cas, 3 cr.
PSE 6244 Cheminement de carrière des intervenants, 3 cr.
PSE 6306 Intervention et troubles intériorisés, 3 cr.
PSE 6362 Intervention à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6373 Gestion des services pour inadaptés, 3 cr.
PSE 6574 Observation et intervention, 3 cr.
PSE 6583 Sém. sur l'intervention professionnelle, 3 cr.
PSE 7310 Prévention et inadaptation psychosociale, 3 cr.

Sur recommandation du responsable du programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc E – Stages (12 cr.)

PSE 6605 Stage 1, 6 cr.
PSE 6606 Stage 2, 6 cr.

Bloc F – Rapport d'analyse d'intervention (9 cr.)

PSE 6607 Rapport d'analyse d'intervention, 9 cr.

Cheminement avec mémoire et stages

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PSE 6562 Méthodes de recherche en psychoéducation, 3 cr.
PSE 6576 Éthique, intervention en psychoéducation, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (3 cr.)

PSE 6573 Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
PSE 6575 Méthodologie de la recherche évaluative, 3 cr.

Bloc C – Option – Concepts et méthodologies d'intervention (6 cr.)

PSE 6112 Séminaire sur l'organisation des milieux, 3 cr.
PSE 6121 Étude de la relation psychoéducative, 3 cr.
PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
PSE 6134 Intervention à l'âge scolaire, 3 cr.
PSE 6135 Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
PSE 6172 Diagnostic et étude de cas, 3 cr.
PSE 6244 Cheminement de carrière des intervenants, 3 cr.
PSE 6306 Intervention et troubles intériorisés, 3 cr.
PSE 6362 Intervention à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6373 Gestion des services pour inadaptés, 3 cr.
PSE 6574 Observation et intervention, 3 cr.
PSE 6583 Sém. sur l'intervention professionnelle, 3 cr.
PSE 7310 Prévention et inadaptation psychosociale, 3 cr.

Sur recommandation du responsable du programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc D – Stages (12 cr.)

PSE 6605 Stage 1, 6 cr.
PSE 6608 Stage 2, 6 cr.

Bloc E – Recherche et mémoire (18 cr.)

PSE 6622 Mémoire, 18 cr.

Programme 3-210-1-0

Ph. D. (psychoéducation)

OBJECTIFS

Le doctorat en psychoéducation vise la formation de chercheurs de haut calibre dans deux champs d'expertise complémentaires, soit la compréhension du développement des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents selon une perspective multidimensionnelle et intégrative (psychopathologie développementale); et le développement, l'évaluation et la dissémination de stratégies d'intervention préventive et curative susceptibles d'enrayer l'apparition ou l'aggravation de ces problèmes et de favoriser un développement harmonieux des enfants et des adolescents à risque ou en difficulté (sciences de l'intervention/diffusion). Son objectif consiste à former des spécialistes qui contribueront à la recherche scientifique, à l'enseignement collégial ou universitaire, au processus de formation et de structuration des milieux d'intervention, aux processus de prise de décision en matière de politiques sociales ou d'interventions cliniques qui touchent les enfants et les adolescents dans divers milieux de vie.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (psychoéducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (psychoéducation), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

Pour les étudiants inscrits à temps plein, la scolarité minimale est de six trimestres et la scolarité maximale est de quinze trimestres (cinq ans). Pour les étudiants inscrits à demi-temps, la scolarité maximale est de dix-huit trimestres (six ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PSE 7302 Dév. et inadaptation : concepts, méthodes 1, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

Concepts de base en psychoédcation

PSE 6123 Séminaire de recherche, 3 cr.
PSE 6135 Théorie de l'attachement – app. cliniques, 3 cr.
PSE 6245 Famille, scolarisation et mésadaptation, 3 cr.
PSE 6253 Cognition et mésadaptation psychosociale, 3 cr.
PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
PSE 6306 Intervention et troubles intériorisés, 3 cr.
PSE 6307 Mésadaptation sociale à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.
PSY 6606 Psychologie et pluralisme ethnoculturel, 3 cr.
SOL 6690 Approches sociologiques des toxicomanies, 3 cr.

Bloc C – Option (6 cr.)

Méthodologies de recherche

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.
PSE 6573 Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
PSE 7320 Analyse de données longitudinales, 3 cr.

Bloc D – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

Psychopathologie développementale et en science de l'intervention

PSE 7301 Critique des théories de l'inadaptation, 3 cr.
PSE 7310 Prévention et inadaptation psychosociale, 3 cr.
PSE 7311 Dév. de programmes en psychoéducation 1, 3 cr.
PSE 7312 Dév. de programmes en psychoéducation 2, 3 cr.
PSE 7313 Dév. et inadaptation : concepts, méthodes 2, 3 cr.
PSE 7314 Recherche, pratiques et politiques, 3 cr.
PSE 7701 Interactions biologie-individu-milieu, 3 cr.

Bloc E – Internat de recherche (12 cr.)

PSE 7340 Internat en centre de recherche, 12 cr.

Bloc F – Recherche et thèse (60 cr.)

PSE 7800 Examen de synthèse, 0 cr.
PSE 7900 Thèse, 60 cr.

Psychologie

M. Sc. **2-220-1-3**

Ph. D. **3-220-1-0**

Option :
Sciences cognitive et neuropsychologique

Ph. D. (psychologie – recherche et intervention) **3-220-1-2**

Options :
Neuropsychologie clinique
Psychologie clinique
Psychologie du travail et des organisations

Doctorat (D.Psy.) **3-220-1-3**

Option :
Psychologie clinique

Département de psychologie

Secrétariat des études supérieures, tél. : 514-343-6489

Membres du Comité des études supérieures de la M. Sc. et du Ph. D. (psychologie)

Denis Cousineau
Michèle Robert
Antonio Zadra

Membres du Comité des études supérieures du Ph. D. (psychologie – recherche et intervention)

Jean-Pierre Blondin
Marc-André Bouchard
Luc Brunet
Michelle McKerrall

Directeur : Serge Larochelle

Adjointe au directeur, études supérieures : Julie Carrier
Adjointe au directeur, études de 1er cycle : Michèle Robert

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Martin Arguin, Ph. D. (Montréal)
Sylvie Belleville, Ph. D. (McGill)
Jacques Bergeron, Ph. D. (Montréal)
Marc-André Bouchard, Ph. D. (Montréal)
Luc Brunet, Ph. D. (Montréal)
Judith Comeau, Ph. D. (Montréal), directrice des programmes facultaires
Mireille Cyr, Ph. D. (Montréal)
Julien Doyon, Ph. D. (McGill)
Andrée Fortin, Ph. D. (Montréal)
Robert Haccoun, Ph. D. (Ohio)
Pierre Jolicoeur, Ph. D. (Harvard)
Serge Larochelle, Ph. D. (U.C.S.D., Californie)
Jean-Claude Lasry, Ph. D. (Montréal)
Maryse Lassonde, Ph. D. (Stanford)
Franco Lepore, Ph. D. (Montréal)
Mireille Mathieu, Ph. D. (Montréal)
Louise Nadeau, Ph. D. (UQÀM)
Isabelle Peretz, doctorat en psychologie (Bruxelles)
Michèle Robert, doctorat de 3e cycle (Université de Paris)
Michel Sabourin, Ph. D. (Montréal)
André Savoie, Ph. D. (Montréal)
Dominique Scarfone, M.D. (Montréal), F.R.C.P. psychiatrie
Ariel Stravynski, Ph. D. (Londres)
Richard E. Tremblay, Ph. D. (Londres)
John Wright, Ph. D. (Wisconsin)

Professeurs agrégés
Marie Achille, Ph. D. (Colombie-Britannique)
Huguette Bégin, Ph. D. (Montréal)
Sophie Bergeron, Ph. D. (McGill)
Annie Bernier, Ph. D. (Laval)
Jean-Pierre Blondin, Ph. D. (Montréal), vice-doyen F.A.S.
Julie Carrier, Ph. D. (Montréal)
Denis Cousineau, Ph. D. (Montréal)
Francine Cyr, Ph. D. (Montréal)
Christopher M. Earls, Ph. D. (Kingston)
Frédéric Gosselin, Ph. D. (Glasgow)
Serge Lecours, Ph. D. (Montréal)
Joanne-Lucine Rouleau, Ph. D. (Laval)
Catherine Ruth Solomon-Scherzer, Ph. D. (Montréal)
Antonio Zadra, Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints
Jean-Sébastien Boudrias, Ph. D. (Montréal)
François Chiocchio, Ph. D. (Montréal)
Christian Dagenais, Ph. D. (UQÀM)
Isabelle Daigneault, Ph. D. (Montréal)
Roxane De La Sablonnière, Ph. D. (Ottawa)
Jean Gagnon, Ph. D. (Montréal)
Sven Joubert, Ph. D. (Montréal)
Mireille Joussemet, Ph. D. (McGill)
Tania Lecomte, Ph. D. (Montréal)
Geneviève Mageau, Ph. D. (UQÀM)
Michelle McKerral, Ph. D. (Montréal)
Dominique Meilleur, Ph. D. (Montréal)
Marc Schoenwiesner, Ph. D. (Leipzig)

Chercheur agrégé
Hugo Théorêt, Ph. D. (Montréal)

Chercheures adjointes
Lise Bergeron, Ph. D. (Montréal)
Nicole Caza, Ph. D. (Montréal)

Professeurs associés
Pascal Belin, Doctorat (Paris)
Alain Brunet, Ph. D. (Montréal)
John Connolly, Ph. D. (London)
Gilbert Desmarais, Ph. D. (Montréal)
Lise Filion, Ph. D. (Laval)
Ruth Gruber, Ph. D. (Tel-Aviv)
Jean-Paul Guillemot, Ph. D. (Montréal)
Suzanne King, Ph. D. (Virginia Polytechnique Institute)
Michel Landry, Ph. D. (Montréal)
Zeev Rosberger, Ph. D. (Concordia)
Elisabet Service, Ph. D. (Helsinki)
Michael Sullivan, Ph. D. (Concordia)
Bernard Tétreau, M.A. (Montréal), M.A. et Ph. D. (Columbia)
Paul Veilleux, Ph. D. (Montréal)

Professeure invitée
Sandra Trehub, Ph. D. (McGill)

Professeurs émérites
David Bélanger
Gabrielle Clerk
Thérèse Gouin-Décarie
Luc Granger
Margaret C. Kiely
Vaïra Vikis-Freibergs
Stéphanie Zuperko-Dudek

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-220-1-3

M. Sc. (psychologie)

Objectifs

Permettre à l'étudiant de se tailler un programme sur mesure visant l'acquisition d'habiletés de recherche dans un secteur de son choix en psychologie.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (psychologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. (spécialisé ou avec majeure) en psychologie, ou d'un diplôme préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits, comprenant un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures et 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Option (3 cr.)
PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)
À choisir dans le répertoire de cours du Département de psychologie.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Bloc D – Recherche et mémoire (33 cr.)

Programme 3-220-1-0

Ph. D. (psychologie)

OBJECTIFS

Option Sciences cognitive et neuropsychologique

Permettre à l'étudiant de se tailler un programme sur mesure visant l'acquisition d'habiletés de recherche de haut niveau dans le domaine de la neuropsychologie expérimentale.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (psychologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. en psychologie, ou d'un diplôme de 2e cycle préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres.

3. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit passer un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

5. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 21 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 6 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix
– 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement général

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PSY 6924 Psychologie : questions épistémologiques, 3 cr.

et l'un des cours suivants :

PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsycho., 3 cr.
PSY 6026 Méthodologie avancée en psychologie, 3 cr.
PSY 6918 La conception d'une thèse en psychologie, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

À choisir dans le répertoire des cours du Département.

Bloc C – Choix (6 cr.)

Bloc D – Recherche et thèse (69 cr.)

PSY 7962 Recherche, 9 cr.
PSY 7963 Thèse, 60 cr.

OPTION SCIENCES COGNITIVE ET NEUROPSYCHOLOGIQUE

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsycho., 3 cr.
PSY 6407 Séminaire en psy. cognitive et neuropsy., 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

À choisir dans le répertoire des cours du Département de psychologie.

Bloc C – Choix (6 cr.)

Bloc D – Recherche et thèse (69 cr.)

PSY 7962 Recherche, 9 cr.
PSY 7963 Thèse, 60 cr.

Programme 3-220-1-2

Ph. D. (psychologie – recherche et intervention)

OBJECTIFS

Le programme de Ph. D. (psychologie – recherche/intervention) donne accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de l'exercice de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Ce programme s'adresse aux étudiants qui désirent acquérir une solide formation double, à la recherche et à la pratique professionnelle, tant au plan de l'évaluation que de l'intervention. Il permet à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans chacune de ses trois options : neuropsychologie clinique, psychologie clinique, psychologie du travail et des organisations.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier Ph. D. (psychologie – recherche et intervention), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. (spécialisé ou avec majeure) en psychologie
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de dix trimestres.

3. Thèse

L'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

5. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme responsable de chaque option et du directeur de recherche, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi, projet accepté, stages obligatoires complétés avec succès, état suffisant d'avancement de la thèse selon le comité de programme.

6. Programme

Options Neuropsychologie clinique et Psychologie du travail et des organisations

Les programmes comportent :

– un minimum de 39 crédits de cours du niveau des études supérieures
– 48 crédits de stage et d'internat
– 63 crédits attribués à la recherche.

Option Psychologie clinique

Le programme comporte :

– un minimum de 34 crédits de cours du niveau des études supérieures
– 60 crédits de stage et d'internat
– 63 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Dans ce programme, un crédit de stage ou d'internat équivaut pour l'étudiant à 3 heures/semaine pendant 15 semaines.

STRUCTURE DU PROGRAMME

OPTION NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE

Bloc A – Obligatoire (24 cr.)

L'un des trois cours suivants :

PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.

et

NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.
PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsycho., 3 cr.
PSY 6407 Séminaire en psy. cognitive et neuropsy. , 3 cr.
PSY 6411 Neuropsychologie-méthodes d'intervention, 3 cr.
PSY 6413 Neuropsychopathologie I, 3 cr.
PSY 7414 Évaluation neuropsychologique, 3 cr.
PSY 7903 Organisation professionnelle et éthique, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Stages et internats (48 cr.)

PSY 7485 Stage en neuropsychologie clinique 1, 4,5 cr.
PSY 7486 Stage en neuropsychologie clinique 2, 4,5 cr.
PSY 7495 Internat neuropsycho. clinique 1, 18 cr.
PSY 7496 Internat neuropsycho. clinique 2, 18 cr.
PSY 7948 Stage : relation, 3 cr.

Bloc C – Option (6 cr.)

Cours à choisir dans le répertoire de cours du Département, à la condition que ce cours porte sur la personnalité, l'évaluation ou le diagnostic psychologique.

Bloc D – Choix (9 cr.)

Cours à choisir dans la banque de cours du Département ou de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Bloc E – Recherche et thèse (63 cr.)

PSY 7923 Recherche, 9 cr.
PSY 7926 Thèse, 54 cr.

OPTION PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PSY 6716 Consulter en milieu de travail, 3 cr.
PSY 7903 Organisation professionnelle et éthique, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

PSY 6712 Évaluer la performance au travail, 3 cr.
PSY 6717 Diagnostiquer l'organisation, 3 cr.
PSY 6799 Favoriser la santé au travail, 3 cr.
PSY 7719 Évaluer le personnel, 3 cr.

Bloc C – Option (9 cr.)

PSY 6732 Développer le personnel, 3 cr.
PSY 6733 Gestion psychologique des conflits, 3 cr.
PSY 6734 Développer l'organisation, 3 cr.
PSY 6792 (Ré)organiser le travail, 3 cr.
PSY 6793 Sélection du personnel, 3 cr.
PSY 7798 Arrimer carrière et phases de vie, 3 cr.

Bloc D – Option (6 cr.)

PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.
PSY 6803 Psychométrie avancée, 3 cr.

Bloc E – Obligatoire – Stages et internats (48 cr.)

PSY 7779 Stage en psychologie trav./org. 1, 3 cr.
PSY 7787 Stage en psychologie trav./org. 2, 6 cr.
PSY 7796 Internat en psychologie trav./org. I, 18 cr.
PSY 7797 Internat en psychologie trav./org. II, 18 cr.
PSY 7948 Stage: relation, 3 cr.

Bloc F – Option (6 cr.)

Cours à choisir dans le répertoire de cours du Département en fonction des besoins de formation de l'étudiant.

Bloc G – Choix (6 cr.)

Cours à choisir dans la banque de cours du Département ou de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Bloc H – Recherche et thèse (63 cr.)

PSY 7923 Recherche, 9 cr.
PSY 7926 Thèse, 54 cr.

OPTION PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Bloc A – Obligatoire (7 cr.)

PSY 7907 Fondements empiriques de l'intervention, 3 cr.
PSY 7423 Psychopharmacologie clinique 1, 1 cr.
PSY 7903 Organisation professionnelle et éthique, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Stages et internats (60 cr.)

PSY 7948 Stage : relation, 3 cr.
PSY 7949 Stage: évaluation, 6 cr.
PSY 7952 Stage: intervention clinique 1, 6 cr.
PSY 7953 Stage: intervention clinique 2, 6 cr.
PSY 7954 Practicum supervision et consultation, 3 cr.
PSY 7956 Internat clinique, 36 cr.

Bloc C – Obligatoire – Psychopathologie et évaluation (9 cr.)

L'étudiant choisit les cours du profil enfants/adolescents (Axe 1) ou du profil adultes (Axe 2).

Axe 1 : Évaluation enfants – adolescents

PSY 7236 Psychopathologie: enfants et adolescents, 3 cr.
PSY 7905 Évaluation: enfants et adolescents 1, 3 cr.
PSY 7915 Évaluation: enfants et adolescents 2, 3 cr.

Axe 2 : Évaluation adultes

PSY 7229 Psychopathologie adulte, 3 cr.
PSY 7906 Évaluation: adultes, 3 cr.
PSY 7916 Évaluation des adultes par les tests, 3 cr.

Bloc D – Option – Intervention (6 cr.)

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants :

PSY 6127 Thérapie cognito-comportementale, 3 cr.
PSY 6228 Théorie du cadre psychanalytique, 3 cr.
PSY 6276 Transfert contre-trans. psychothérapie, 3 cr.
PSY 6675 Intervention enfants/adolescents, 3 cr.
PSY 6678 Modèles d'interventions brèves, 3 cr.
PSY 6926 Pratiques psychanalytiques, 3 cr.
PSY 6946 Traumatisme et intervention, 3 cr.

et un cours parmi les suivants :

PSY 6253 Interventions familiales, 3 cr.
PSY 6263 Psychologie communautaire, 3 cr.
PSY 6552 Intervention de couple, 3 cr.
PSY 6679 Intervention de groupe, 3 cr.
PSY 6937 Intervention: troubles mentaux graves, 3 cr.

Bloc E – Option – Méthodologie (6 cr.)

L'étudiant choisit le cours :

PSY 7919 Méthodes de recherche en psycho clinique, 3 cr.

Et un cours parmi les suivants :

PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.
PSY 6775 Évaluation des programmes d'intervention, 3 cr.

Bloc F – Choix (6 cr.)

Cours à choisir dans la banque de cours du Département, en fonction des besoins de formation de l'étudiant.

Bloc G – Recherche et thèse (63 cr.)

PSY 7923 Recherche, 9 cr.
PSY 7926 Thèse, 54 cr.

Programme 3-220-1-3

Doctorat en psychologie (D.Psy.)

Ce programme peut donner accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Le programme ne comprend qu'une option : psychologie clinique.

Objectifs

Ce programme s'adresse aux étudiants qui se destinent à la pratique professionnelle de la psychologie clinique. Il vise à former des psychologues capables de développer une pratique professionnelle compétente et responsable de la psychologie clinique, dans ses volets d'évaluation, d'intervention, de consultation et de supervision, en intégrant continuellement, dans les limites de leur expertise, les développements les plus récents de l'avancement des connaissances en psychologie scientifique. Les principes d'intégration de la théorie et de la recherche à la pratique sont fondamentaux.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.Psy., le candidat doit:

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire être titulaire d'un baccalauréat en psychologie (spécialisé ou avec majeure en psychologie)
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Une moyenne de 3,7 ou l'équivalent n'assure pas l'admission.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de 10 trimestres.

3. Accès à l'internat

Le comité des études supérieures, sur recommandation du comité de programme, du responsable de programme et du directeur de l'essai, autorise ou non l'étudiant à compléter son internat sur la base du dossier académique et des évaluations annuelles exigées par les organismes d'agrément du programme. L'autorisation est basée sur le fait que chacune des exigences suivantes a été remplie : scolarité complétée avec succès; examen général de synthèse réussi; projet d'essai doctoral accepté; stages obligatoires complétés avec succès; essai doctoral d'intégration déposé.

4. Essai doctoral d'intégration

Le projet de l'essai doctoral d'intégration devra être soumis pour le début du 4e trimestre de scolarité. Le sujet doit être approuvé par le directeur de l'essai de l'étudiant et par le directeur du Département. L'essai doit être complété et déposé avant la fin du 9e trimestre de scolarité et avant le début de l'internat.

5. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 46 crédits de cours du niveau des études supérieures
– 60 crédits de stage et d'internat (un crédit de stage ou d'internat équivaut pour l'étudiant à 3 heures/semaine pendant 15 semaines)
– 24 crédits attribués à la rédaction d'un essai doctoral d'intégration.

Structure du programme

Option Psychologie clinique

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)

PSY 7423 Psychopharmacologie clinique 1, 1 cr.
PSY 7424 Psychopharmacologie clinique 2, 3 cr.
PSY 7903 Organisation professionnelle et éthique, 3 cr.
PSY 7907 Fondements empiriques de l'intervention, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Stages et internats (60 cr.)

PSY 7948 Stage : relation, 3 cr.
PSY 7949 Stage : évaluation, 6 cr.
PSY 7952 Stage : intervention clinique 1, 6 cr.
PSY 7953 Stage : intervention clinique 2, 6 cr.
PSY 7954 Practicum supervision et consultation, 3 cr.
PSY 7956 Internat clinique, 36 cr.

Bloc C – Obligatoire – Psychopathologie et évaluation (9 cr.)

L'étudiant choisit les cours du profil enfants/adolescents (Axe 1) ou du profil adultes (Axe 2).

Axe 1 : Évaluation enfants – adolescents

PSY 7236 Psychopathologie: enfants et adolescents, 3 cr.
PSY 7905 Évaluation: enfants et adolescents 1, 3 cr.
PSY 7915 Évaluation: enfants et adolescents 2, 3 cr.

Axe 2 : Évaluation adultes

PSY 7229 Psychopathologie adulte, 3 cr.
PSY 7906 Évaluation: adultes, 3 cr.
PSY 7916 Évaluation des adultes par les tests, 3 cr.

Bloc D – Option – Intervention (6 cr.)

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants :

PSY 6127 Thérapie cognito-comportementale, 3 cr.
PSY 6228 Théorie du cadre psychanalytique, 3 cr.
PSY 6276 Transfert contre-trans. psychothérapie, 3 cr.
PSY 6675 Intervention enfants/adolescents, 3 cr.
PSY 6678 Modèles d'interventions brèves, 3 cr.
PSY 6926 Pratiques psychanalytiques, 3 cr.
PSY 6946 Traumatisme et intervention, 3 cr.

et un cours parmi les suivants :

PSY 6253 Interventions familiales, 3 cr.
PSY 6263 Psychologie communautaire, 3 cr.
PSY 6552 Intervention de couple, 3 cr.
PSY 6679 Intervention de groupe, 3 cr.
PSY 6937 Intervention: troubles mentaux graves, 3 cr.

Bloc E – Option – Méthodologie (6 cr.)

PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.
PSY 6775 Évaluation des programmes d'intervention, 3 cr.
PSY 7919 Méthodes de recherche en psycho. clinique, 3 cr.
PSY 7990 Analyse critique en psychologie clinique, 3 cr.

Bloc F – Choix – Stage et cours (15 cr.)

Un des deux stages suivants :

PSY 7950 Stage avancé d'évaluation-enfants, 3 cr.
PSY 7951 Stage avancé d'évaluation-adultes, 3 cr.

Et 12 crédits à choisir dans la banque de cours du Département, en fonction des besoins de formation de l'étudiant.

Bloc G – Essai doctoral d'intégration (24 cr.)

PSY 7991 Acceptation du projet d'essai doctoral, 12 cr.
PSY 7992 Acceptation de l'essai doctoral, 12 cr.

Relations industrielles

D.É.S.S.	**2-230-1-2**
M. Sc.	**2-230-1-0**
Ph. D.	**3-230-1-0**

École de relations industrielles

Responsable du programme de D.É.S.S. et de M. Sc. : Marcel Simard, tél. : 514-343-2484
Responsable du programme de Ph. D. : Tania Saba, tél. : 514-343-5992

Membres du Comité des études supérieures

Reynald Bourque
Tania Saba
Marcel Simard
Guylaine Vallée

Directrice : Tania Saba

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Reynald Bourque, doctorat, économie et sociologie du travail (Aix-Marseille II)
Jean Charest, M. Sc. économique (UQÀM), Ph. D. relations industrielles (Laval)
Marie-Thérèse Chicha, Ph. D. économie (McGill)
Jean-Michel Cousineau, M. Sc. économique (Montréal), en congé
Michel Coutu, L.L.M. droit (Montréal), L.L.D. (Laval)
Pierre Durand, M. Sc. (Laval), M.B.A. (Sherbrooke), Ph. D. épidémiologie (McGill)
Victor Haines, Ph. D. relations industrielles (Montréal)
Gregor Murray, Ph. D. relations industrielles (Warwick)
Stéphane Renaud, M. Sc. relations industrielles (Montréal), Ph. D. relations industrielles (Toronto)
Tania Saba, Ph. D. relations industrielles (Montréal)
Marcel Simard, Ph. D. sociologie (Montréal)
Guylaine Vallée, M.A. relations industrielles (Laval), doctorat en droit social (Jean Moulin, Lyon III)

Professeurs agrégés

Adnane Belout, M. Sc. gestion de projets (UQÀM), Ph. D. relations industrielles (Montréal)
Jean-Guy Bergeron, M.A. relations industrielles (Montréal), Ph. D. relations industrielles (Toronto)
Patrice Jalette, Ph. D. relations industrielles (Montréal)
Vincent Rousseau, Ph. D. psychologie (Montréal)
Diane Veilleux, M.A. relations industrielles (Laval), LL.D. (Laval)

Professeurs adjoints

Philippe Barré, Ph. D. sciences du travail (U. Louvain)
Brahim Boudarbat, Ph. D. sciences économiques (Montréal)
Mélanie Laroche, Ph. D. relations industrielles (Laval)
Alain Marchand, Ph. D. sociologie (Montréal)

Professeur émérite

Louis-Marie Tremblay

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-230-1-2

D.É.S.S. (relations industrielles)

Objectifs

Le programme vise à offrir une base solide de formation dans les grands champs des relations industrielles : gestion des ressources humaines, relations collectives de travail et politiques gouvernementales. Il permet aux professionnels en exercice de développer une spécialisation plus poussée sur certains aspects des relations industrielles. Ce programme peut également marquer la première étape d'un cheminement vers la maîtrise en relations industrielles.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (relations industrielles), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en relations industrielles, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– avoir au moins deux ans d'expérience de travail pertinente au domaine des relations industrielles.

Les admissions se font aux sessions d'automne et d'hiver.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale, incluant les trimestres de suspension.

3. Programme

Le programme comporte un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle (12 crédits de cours obligatoires et de 9 à 12 crédits de cours à option), un maximum de 3 crédits de cours REI 3000, et 6 crédits attribués à un travail dirigé de recherche.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

REI 6600T Théories et modélisation, 3 cr.
REI 6613T Stratégies des ressources humaines, 3 cr.
REI 6616 Stratégies en relations du travail, 3 cr.
REI 6617 L'État et les enjeux contemporains en RI, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

DRI 6110 Nouvelles formes d'emploi, 3 cr.
DRI 6120 Rapports collectifs du travail, 3 cr.
DRI 6125 Chartes des droits et travail, 3 cr.
REI 6170 Stratégies en santé-sécurité du travail, 3 cr.
REI 6300 Séminaire sur la négociation collective, 3 cr.
REI 6604 Formation et perfectionnement, 3 cr.
REI 6605 Syndicalisme et représ. des salariés, 3 cr.
REI 6606 La réorganisation du travail, 3 cr.
REI 6607 Stratégies des acteurs/ marché du travail, 3 cr.
REI 6608 La gestion du changement, 3 cr.
REI 6609 Développements récents en administration, 3 cr.
REI 6610 Rémunération, équité et performance, 3 cr.
REI 6611 Aspects internationaux des R.I., 3 cr.
REI 6612 Gestion des employés en difficulté, 3 cr.
REI 6614 Équité en emploi et équité salariale, 3 cr.
REI 6615 Problèmes contemporains en R.I., 3 cr.
REI 6618 Planification et gestion de la relève, 3 cr.
REI 6619 Méthodes de résolution des conflits, 3 cr.
REI 6620 Évaluation de politique/programme en RI, 3 cr.
REI 6625 Évaluation de la GRH, 3 cr.
SST 6100 Sciences sociales et SST, 3 cr.
SST 6400 Gestion stratégique de la prévention, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

Cours de niveau REI 3000.

Bloc D – Travail dirigé (6 cr.)

REI 6623 Travail dirigé 1, 6 cr.

Programme 2-230-1-0

M. Sc. (relations industrielles)

OBJECTIFS

L'objectif du programme est de permettre à l'étudiant de développer une capacité d'analyse de situations et problèmes en relations industrielles et ce d'une manière multidimensionnelle, c'est-à-dire qui intègre la diversité des aspects juridico-institutionnel, économique, sociologique, psychologique, administratif et autres.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (relations industrielles), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (relations industrielles), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– pour le cheminement avec travaux dirigés, avoir au moins deux ans d'expérience de travail pertinente au domaine des relations industrielles.

2. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours de 2e cycle (6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option)
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

L'étudiant titulaire d'un grade de 1er cycle dans une autre discipline que les relations industrielles doit suivre une année préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 30 crédits incluant 9 crédits de stage en entreprise.

Cheminement avec travaux dirigés

Le programme comporte deux étapes :

– la première comporte un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle, un maximum de 3 crédits de cours REI 3000 (12 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option), et 6 crédits attribués à un travail dirigé de recherche. Cette étape peut être terminale et donner droit à un D.É.S.S. en relations industrielles
– la seconde comporte 9 crédits de cours de 2e cycle (9 crédits de cours à option) et 6 crédits attribués à un travail dirigé de recherche.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec mémoire

– Maîtrise préparatoire

REI 3630 Stages et laboratoires 1, 3 cr.
REI 3670 Stages et laboratoires 2, 6 cr.
REI 6700 Relations du travail, 6 cr.
REI 6701 Gestion des ressources humaines, 6 cr.
REI 6702 Politiques publiques et emploi, 3 cr.
REI 6703 Aspects juridiques des R.I., 3 cr.

Et 3 crédits de cours à option de niveau 3000 du programme de baccalauréat.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

REI 6600 Théories et modélisation, 3 cr.
REI 6601 Méthodologie et analyse de données, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

DRI 6110 Nouvelles formes d'emploi, 3 cr.
DRI 6120 Rapports collectifs du travail, 3 cr.
DRI 6125 Chartes des droits et travail, 3 cr.
REI 6170 Stratégie en santé-sécurité du travail, 3 cr.
REI 6300 Séminaire sur la négociation collective, 3 cr.
REI 6604 Formation et perfectionnement, 3 cr.
REI 6605 Syndicalisme et représ. des salariés, 3 cr.
REI 6606 La réorganisation du travail, 3 cr.
REI 6607 Stratégies des acteurs/marché du travail, 3 cr.
REI 6608 La gestion du changement, 3 cr.
REI 6609 Développements récents en administration, 3 cr.
REI 6610 Rémunération, équité et performance, 3 cr.
REI 6611 Aspects internationaux des R.I., 3 cr.
REI 6612 Gestion des employés en difficulté, 3 cr.
REI 6613 Stratégies des ressources humaines, 3 cr.
REI 6614 Équité en emploi et équité salariale, 3 cr.
REI 6615 Problèmes contemporains en R.I., 3 cr.
REI 6618 Planification et gestion de la relève, 3 cr.
REI 6619 Méthodes de résolution des conflits, 3 cr.
REI 6620 Évaluation de politique/programme en RI, 3 cr.

REI 6625 Évaluation de la GRH, 3 cr.
SST 6100 Sciences sociales et SST, 3 cr.
SST 6400 Gestion stratégique de la prévention, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (30 cr.)

Cheminement avec travaux dirigés

– Étape 1 (30 cr.)

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

REI 6600T Théories et modélisation, 3 cr.
REI 6613T Stratégies des ressources humaines, 3 cr.
REI 6616 Stratégies en relations du travail, 3 cr.
REI 6617 L'État et les enjeux contemporains en RI, 3 cr.

Bloc B – Option – 2e cycle (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

DRI 6110 Nouvelles formes d'emploi, 3 cr.
DRI 6120 Rapports collectifs du travail, 3 cr.
DRI 6125 Chartes des droits et travail, 3 cr.
REI 6170 Stratégie en santé-sécurité du travail, 3 cr.
REI 6300 Séminaire sur la négociation collective, 3 cr.
REI 6604 Formation et perfectionnement, 3 cr.
REI 6605 Syndicalisme et représ. des salariés, 3 cr.
REI 6606 La réorganisation du travail, 3 cr.
REI 6607 Stratégies des acteurs/marché du travail, 3 cr.
REI 6608 La gestion du changement, 3 cr.
REI 6609 Développements récents en administration, 3 cr.
REI 6610 Rémunération, équité et performance, 3 cr.
REI 6611 Aspects internationaux des R.I., 3 cr.
REI 6612 Gestion des employés en difficulté, 3 cr.
REI 6614 Équité en emploi et équité salariale, 3 cr.
REI 6615 Problèmes contemporains en R.I., 3 cr.
REI 6618 Planification et gestion de la relève, 3 cr.
REI 6619 Méthodes de résolution des conflits, 3 cr.
REI 6620 Évaluation de politique/programme en RI, 3 cr.
REI 6625 Évaluation de la GRH, 3 cr.
SST 6100 Sciences sociales et SST, 3 cr.
SST 6400 Gestion stratégique de la prévention, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

Cours REI de niveau 3000.

Bloc D – Travail dirigé (6 cr.)

REI 6623 Travail dirigé 1, 6 cr.

– Étape 2 (15 cr.)

Bloc A – Option (9 cr.)

Trois cours choisis parmi la liste du bloc B de l'étape 1.

Bloc B – Travail dirigé (6 cr.)

REI 6624 Travail dirigé 2, 6 cr.

Programme 3-230-1-0

Ph. D. (relations industrielles)

Objectifs

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau de connaissance remarquable et une compréhension approfondie du domaine des relations industrielles, ainsi que d'établir sans équivoque ses aptitudes à la recherche avancée. Ce programme, même s'il peut ouvrir d'autres voies, prépare normalement le candidat à l'enseignement supérieur et à une carrière de recherche.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant au programme régulier de Ph. D. (relations industrielles), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. (relations industrielles) ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Accès direct au Ph. D.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (relations industrielles), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. en relations industrielles ou dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,6 sur 4,3 ou l'équivalent. Cependant, sur recommandation du directeur de département, le doyen peut conclure que par son expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle, le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3e cycle
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais ainsi que de toute autre langue nécessaire à la poursuite de ses recherches
– fournir deux lettres de recommandation.

Les pouvoirs conférés au doyen par le présent article sont exercés après recommandation du directeur du programme.

2. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 7e trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

3. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 15 crédits de séminaires dont 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option
– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme Accès direct comporte aussi des cours complémentaires, selon les besoins du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Théorie et méthodologie en relations industrielles (6 cr.)

REI 7200 Théories des relations industrielles, 3 cr.
REI 7510 Méthodes de recherche en R.I., 3 cr.

L'étudiant choisit deux cours de l'un des blocs B, C ou D (concentration majeure) et un cours d'un autre de ces blocs (concentration mineure).

Bloc B – Gestion administrative et ressources humaines (max. 6)

REI 7100 Dynamique de l'organisation, 3 cr.
REI 7110 Théories en G.R.H., 3 cr.
REI 7156 Rôle et activités de la fonction R.H., 3 cr.
REI 7199 Développements récents en G.R.H., 3 cr.

Bloc C – Relations du travail et syndicalisme (max. 6 cr.)

REI 7225 Syndicalisme et relations du travail, 3 cr.
REI 7299 Développements récents en rel. travail, 3 cr.
REI 7300 Théories de la négociation collective, 3 cr.
REI 7400 Aspects juridiques des R.I., 3 cr.
REI 7450 Aspects internationaux des R.I., 3 cr.

Bloc D – Politiques gouvernementales et marché du travail (max. 6 cr.)

REI 7220 Rôle de l'État dans les R.I., 3 cr.
REI 7360 Travail, diversité et pol. publiques, 3 cr.
REI 7399 Développements récents en pol. publiques, 3 cr.

Bloc E – Recherche et thèse

REI 7906 Séminaire de thèse*,6 cr.
REI 7917 Recherche, 14 cr.
REI 7925 Thèse, 55 cr.

*L'étudiant ne peut s'y inscrire avant d'avoir réussi l'examen général de synthèse.

Santé et sécurité du travail

D.É.S.S. 2-402-1-0

Ce programme est offert par la Faculté des arts et des sciences avec la collaboration des facultés, départements et écoles de l'Université de Montréal : École de relations industrielles; Faculté de droit; Faculté de médecine : École d'orthophonie et d'audiologie, Département de santé environnementale et santé au travail; Faculté des sciences infirmières; Faculté de l'éducation permanente; HEC Montréal.

La gestion du programme est assurée par un comité. Pierre Durand, professeur titulaire de l'École de relations industrielles, est responsable du programme. On peut le joindre au numéro de téléphone suivant : 514-343-7605.

Pour renseignements : tél. : 514-343-7315

Membres du Comité de gestion du programme

Gaétan Carrier, Faculté de médecine
Jean-François Chanlat, HEC Montréal
Sylvie Normandeau, Faculté des arts et des sciences
Jean-Marc Robert, École Polytechnique
Marcel Simard, responsable du programme
Deux représentants étudiants

Objectifs

Ce programme vise, entre autres : à former des professionnels généralistes capables d'intégrer les divers aspects de la santé et de la sécurité du travail aux philosophies et pratiques de gestion des entreprises et à l'organisation technique et humaine du travail; à permettre une intégration optimale des diverses composantes disciplinaires inhérentes à la santé et à la sécurité du travail; à développer l'habileté à interagir avec des cadres ou à assumer des fonctions de gestion dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (santé et sécurité du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou l'équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- posséder, de préférence, une expérience sur le marché du travail.

Les admissions se font aux sessions d'automne et d'hiver.

Consulter le site www.eri.umontreal.ca/cycles_2_3/index.html pour accéder à un document devant être rempli par le candidat.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours et de séminaires, dont au moins 24 sont de 2e cycle. Ils se répartissent comme suit : 18 crédits de cours obligatoires, 6 à 12 crédits de cours à option et 0 à 6 crédits de cours au choix de 1er cycle.

Cours préparatoires

À l'intention des étudiants dont la préparation est jugée insuffisante.

Bloc 1

SST 1087 Sécurité du travail, 3 cr.

Bloc 2

REI 3261 SST et approche ergonomique, 3 cr.
REI 3265 Gestion de la SST, 3 cr.
SST 3052 Gestion intégrée de la SST, 3 cr.

Bloc 3

DRT 3604 Dr. de la santé et de la séc. au trav., 3 cr.
SST 1042 Droit de la SST, 2 cr.
SST 1045 Loi et SST, 3 cr.

Bloc 4

SST 1050 Physiologie du travail et ergonomie, 3 cr.
SST 2000 Hygiène du travail, 3 cr.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

SST 6000 Séminaire d'intégration, 1 cr.
SST 6100 Sciences sociales et SST, 3 cr.
SST 6200 Problém. des maladies professionnelles, 3 cr.
SST 6300 Droit et gestion de la réparation, 3 cr.
SST 6400 Gestion stratégique de la prévention, 3 cr.
SST 6450 Gestion financière de la SST, 3 cr.
SST 6500 Projet d'intervention, 2 cr.

Le cours SST 6500 sera suivi après les cours à option.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

L'étudiant choisit un minimum de 3 crédits en ergonomie et un maximum de 6 crédits par bloc.

Bloc B_1 – Sciences de la gestion

CIV 6214 Gestion de catastrophe et environnement, 3 cr.
HEC 6499 Crises et organisations (6-420-93), 3 cr.
REI 6170 Séminaire en santé-sécurité du travail, 3 cr.
REI 6175 Psychodynamique du travail, 3 cr.

Bloc B_2 – Santé au travail

MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.
MSN 6111 Hygiène industrielle 1, 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.

Bloc B_3 – Ergonomie

ERN 6001 Conception de postes de travail, 3 cr.
ERN 6004 Ergonomie et sécurité, 3 cr.
ERN 6006 Interfaces humains-ordinateurs, 3 cr.

ERN 6007 Ergonomie cognitive, 3 cr.
IND 6204 Techniques d'organisation industrielle, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Science politique

M. Sc. **2-245-1-0**

Options du cheminement avec stage :
Gouvernance et affaires publiques
Politique internationale et comparée

Ph. D. **3-245-1-0**

Département de science politique

Responsable des programmes : Mamoudou Gazibo, tél. : 514-343-6563
Secrétariat : 514-343-7453

Membres du Comité des études supérieures

Martial Foucault
Patrick Fournier
Mamoudou Gazibo

Directeur : Philippe Faucher

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
André-J. Bélanger, M.A. (McGill), Ph. D. (Laval)
André Blais, Ph. D. (York)
Gérard Boismenu, M. Sc. (Montréal), doctorat de 3e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris), doyen de la F.A.S.
Graciela Ducatenzeiler, M.A. (Buenos Aires), doctorat de 3e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris)
Diane Éthier, M.A. (UQÀM), doctorat (Paris VIII)
Philippe Faucher, M.A. (McGill), doctorat de 3e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris)
Michel Fortmann, Ph. D. (Montréal)
Jane Jenson, Ph. D. (Rochester), vice-doyenne à la F.A.S.
Pierre Martin, Ph. D. (Northwestern)
Laurence McFalls, Ph. D. (Harvard)
Denis Monière, M.A. (Ottawa), doctorat de 3e cycle (Paris I)
Richard Nadeau, M.A. sciences économiques (Montréal), Ph. D. (Montréal)
Alain Noël, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Denver)
Jean-Philippe Thérien, M. Sc. (Montréal), doctorat (E.H.E.S.S., Paris)

Professeurs agrégés
Charles Blattberg, M.A. (McGill), Ph. D. (Oxford)
Robert Dalpé, Ph. D. (Montréal)
Luc Duhamel, M.A. (Montréal), doctorat (Paris)
Patrick Fournier, Ph. D. (Colombie-Britannique)
Mamoudou Gazibo, Ph. D (Bordeaux II)
Éric Montpetit, M.A. (Laval), Ph. D. (McMaster)
Denis Saint-Martin, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Carleton)
Marie-Joëlle Zahar, Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints
Laurence Bherer, Ph. D. (Bordeaux)
Dominique Caouette, Ph. D. government (Cornell)
Zhiming Chen, Ph. D. philosophy (Yale)
Pascale Dufour, Ph. D. (Montréal)
Martial Foucault, M.A. (Université de Bourgogne), Ph. D. (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Éléonore Lépinard, M.A. (IEP, Paris), doctorat (E.H.E.S.S., Paris)
Frédéric Mérand, Ph. D. sociologie (Berkeley)
Christine Rothmayr Allison, Ph. D. (Zurich)
Augustin, Simard, M.A. (Laval), doctorat (E.H.E.S.S., Paris)

Professeurs émérites
James Iain Gow
Panayotis Soldatos

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-245-1-0

M. Sc. (science politique)

Objectifs généraux

Le programme a pour objectifs l'acquisition intégrée des modèles d'explication et la capacité d'en faire un usage rigoureux dans la discipline. Au point de vue méthodologique, il vise la capacité de réaliser une observation systématique à partir de modes reconnus : la description, la discussion de concepts, la vérification d'une hypothèse simple et l'usage autonome des instruments acquis au 1er cycle. Il correspond au premier stade de l'apprentissage de l'étude sur le terrain. L'objectif des deux options du cheminement avec stage est de donner aux étudiants une formation orientée vers le marché du travail, c'est-à-dire vers l'acquisition de compétences valorisées en situation d'emploi.

L'option Politique internationale et comparée vise une formation en science politique, orientée vers l'acquisition d'habiletés concrètes qui préparent à l'exercice d'une fonction dans les domaines des relations internationales et des métiers du développement.

L'option Gouvernance et affaires publiques vise une formation en science politique et en administration publique, orientée vers le développement de capacités d'intervention, d'analyse politique et de gestion dans les organisations des secteurs public, privé et communautaire.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (science politique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (science politique) ou d'un baccalauréat avec majeure en science politique, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le candidat qui est titulaire d'un baccalauréat avec mineure en science politique peut se voir imposer des cours préparatoires.

2. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures dont un séminaire obligatoire, de 9 à 12 crédits de cours et séminaires à option dont 3 crédits de séminaire de synthèse et un maximum de 3 crédits de cours au choix
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec travail dirigé

Le programme comporte un minimum de :

– 18 crédits de cours du niveau des études supérieures dont un séminaire obligatoire, de 12 à 15 crédits de cours et séminaires à option dont 3 crédits de séminaire de synthèse et un maximum de 3 crédits de cours au choix
– 24 crédits attribués à un travail dirigé faisant l'objet d'un rapport et 3 crédits de recherche.

Dans le cas d'une admission au trimestre d'automne, le projet de mémoire ou de travail dirigé doit être complété avant la fin du 2e trimestre. Dans le cas d'une admission

au trimestre d'hiver, le projet de recherche doit être complété avant la fin du 3e trimestre.

Cheminement avec stage

Le programme comporte :

– 24 crédits attribués à un stage et à la rédaction d'un rapport
– un minimum de 21 crédits du niveau des études supérieures répartis ainsi :

Option Politique internationale et comparée

– 9 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix

Option Gouvernance et affaires publiques

– 9 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

POL 6001 Séminaire de méthodologie, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

Bloc B_1 – Option – Séminaires de synthèse (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

POL 6008 Synthèse : idées politiques, 3 cr.
POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr.
POL 6308 Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.
POL 6415 Synthèse : politique comparée, 3 cr.
POL 6502 Synthèse:administration et pol.publiques, 3 cr.
POL 6601 Synthèse : forces et comportements, 3 cr.

Bloc B_2 – Option – Cours et séminaires (max. 9 cr.)

Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

POL 6965 Recherche, 3 cr.
POL 6995 Mémoire, 27 cr.

Cheminement avec travail dirigé

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

POL 6001 Séminaire de méthodologie, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 12 cr.; max. 15 cr.)

Bloc B_1 – Option – Séminaires de synthèse (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

POL 6008 Synthèse : idées politiques, 3 cr.
POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr.
POL 6308 Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.
POL 6415 Synthèse : politique comparée, 3 cr.
POL 6502 Synthèse:administration et pol.publiques, 3 cr.
POL 6601 Synthèse : forces et comportements, 3 cr.

Bloc B_2 – Option – Cours et séminaires (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Bloc D – Recherche et travail dirigé (27 cr.)

POL 6006 Travail dirigé, 24 cr.
POL 6965 Recherche, 3 cr.

Cheminement avec stage

OPTION POLITIQUE INTERNATIONALE ET COMPARÉE

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr.
POL 6415 Synthèse : politique comparée, 3 cr.
POL 6509 L'évaluation des politiques publiques, 3 cr.

Bloc B – Option – Relations internationales et politique comparée (6 cr.)

POL 6104 Organisations internationales, 3 cr.
POL 6105 Les études stratégiques I, 3 cr.
POL 6111 Développement et régimes internationaux, 3 cr.
POL 6112 Politique de l'intégration européenne, 3 cr.
POL 6130 Économie politique internationale, 3 cr.
POL 6403 Le système politique américain, 3 cr.
POL 6404 Systèmes politiques de la CEI, 3 cr.
POL 6405 L'Amérique latine, 3 cr.
POL 6412 Développement et institutions politiques, 3 cr.
POL 6416 État et société en Europe, 3 cr.
POL 6630 Politique comparée : enjeu actuel, 3 cr.
POL 6640 Relations internationales : enjeu actuel, 3 cr.

Bloc C – Option – Droit et économie (3 cr.)

DRT 6350 Droit international, 3 cr.
ECN 6423 Macroéconomie du développement, 3 cr.
ECN 6473 Commerce international, 3 cr.
ECN 6478 Finance internationale, 3 cr.
INT 6040 Gouvernance et mondialisation, 3 cr.

Bloc D – Option (3 cr.)

POL 6205 Analyse des organisations, 3 cr.
POL 6206 La prise de décision, 3 cr.
POL 6209 Gestion de projets, 3 cr.

Bloc E – Stage et rapport (24 cr.)

POL 6211 Stage, 18 cr.
POL 6212 Rapport de stage, 6 cr.

OPTION GOUVERNANCE ET AFFAIRES PUBLIQUES

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

POL 6209 Gestion de projets, 3 cr.
POL 6502 Synthèse : administration et pol. publiques, 3 cr.
POL 6509 L'évaluation des politiques publiques, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

POL 6205 Analyse des organisations, 3 cr.
POL 6206 La prise de décision, 3 cr.
POL 6207 Contrôle politique de l'administration, 3 cr.
POL 6512 Villes et politiques publiques, 3 cr.
POL 6620 Politiques publiques : enjeu actuel, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

Parmi tous les cours d'études supérieures offerts au Département de science politique.

Bloc D – Option – Relations industrielles ou communication (3 cr.)

COM 6500 Théories de la com. organisationnelle, 3 cr.
COM 6961 Communication et stratégie de changement, 3 cr.
COM 6963 Mondialisation et organisations, 3 cr.
REI 6608 La gestion du changement, 3 cr.
REI 6609 Développements récents en administration, 3 cr.
REI 6613 Stratégies des ressources humaines, 3 cr.
REI 6615 Problèmes contemporains en RI, 3 cr.

Bloc E – Stage (24 cr.)

POL 6211 Stage, 18 cr.
POL 6212 Rapport de stage, 6 cr.

Programme 3-245-1-0

Ph. D. (science politique)

OBJECTIFS

Le programme vise à donner aux étudiants la capacité et l'autonomie scientifiques nécessaires afin de choisir un cadre d'analyse, d'en maîtriser les fondements, la valeur heuristique, les instruments de vérification qu'il propose et leurs limites et, sur cette base, de s'assurer de la faisabilité de leur projet de recherche. En outre, le programme vise à donner aux étudiants la maîtrise des aspects méthodologiques indispensables à la réalisation de leur projet de recherche, notamment l'élaboration de la problématique, de l'état de la question et de l'hypothèse, ainsi que les techniques d'administration de la preuve.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (science politique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. (science politique), ou d'un diplôme le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 18 crédits de cours du niveau des études supérieures (6 crédits pour les deux séminaires obligatoires, 9 à 12 crédits de cours et séminaires, dont 6 crédits de séminaire de synthèse et un maximum de 3 crédits de cours au choix).
– 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

Le sujet de recherche doit être enregistré avant la fin du 3e trimestre et le projet de recherche doit être soutenu avant la fin du 6e trimestre.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

POL 7005 Séminaire général, 3 cr.
POL 7045 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

Bloc B_1 – Option – Séminaires de synthèse (6 cr.)

POL 6008 Synthèse : idées politiques, 3 cr.
POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr.
POL 6308 Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.
POL 6415 Synthèse : politique comparée, 3 cr.
POL 6502 Synthèse : administration et pol.publiques, 3 cr.
POL 6601 Synthèse : forces et comportements, 3 cr.

Bloc B_2 – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Bloc D – Recherche et thèse (72 cr.)

POL 7065 Projet de recherche, 7 cr.
POL 7070 Thèse, 65 cr.

Sciences biologiques

M. Sc. 2-235-1-0
Ph. D. 3-235-1-0

Département de sciences biologiques

Responsable des programmes : François-Joseph Lapointe, tél. : 514-343-7999

Membres du Comité des études supérieures

Frédérique Dubois
François-Joseph Lapointe
Jean-François Pflieger
Jean Rivoal

Directeur : Bernadette Pinel-Alloul

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Michel Anctil, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Santa Barbara)
Daniel Boisclair, Ph. D. (McGill)
André Bernard Bouchard, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Cornell)
Jacques Brodeur, Ph. D. (Laval)
Luc Brouillet, Ph. D. (Waterloo)
Anne Bruneau, M. Sc. (Connecticut), Ph. D. (Cornell)
Thérèse Cabana, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Ohio State)
Mario Cappadocia, D. Sc. (Rome), D. Sc. (Louvain)
Richard Carignan, Ph. D. (McGill)
Antonella Cattaneo, D. Sc. (Pavie)
François-Joseph Lapointe, Ph. D. (Montréal)
Pierre Legendre, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Colorado)
Daniel Philippe Matton, Ph. D. (Montréal)
Stéphane Molotchnikoff, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Buffalo)
David Morse, Ph. D. (McGill)
Bernadette Pinel-Alloul, Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Marc Amyot, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (York)
Annie Angers, M. Sc. (Laval), Ph. D. (Montréal)
Bernard Angers, M. Sc. (UQÀC), Ph. D. (UQÀM)
Jacques Brisson, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (San Diego)
Anja Geitmann, M. Sc. (Konstanz), Ph. D. (Siena)
Jean Rivoal, Ph. D. (Bordeaux II), en congé

Professeurs adjoints

Nadia Aubin-Horth, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Laval)
Christopher Cameron, Ph. D. (Alberta)
Frédérique Dubois, Ph. D. (Lyon I)
Mohamed Hijri, Ph. D. (Bourgogne)
Roxane Maranger, Ph. D. (UQÀM)
Jean-François Pflieger, Ph. D. (Montréal)

Responsable de formation professionnelle

Jocelyn Forget, Ph. D. (Montréal)

Professeurs associés

Denis Barabé, M. Sc. (Montréal)
Alain Cogliastro, Ph. D. (Montréal)
Alain Cuerrier, Ph. D. (Montréal)
Yolande Dalpé, M. Sc. (Montréal), D. Sc. (Paul Sabatier)
Christiane Hudon, Ph. D. (Laval)
Pierre Lachapelle, Ph. D. (Montréal)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

André Martel, M. Sc. (UQÀC), Ph. D. (Alberta)
Marc Mazerolle, M. Sc. (Dalhousie), Ph. D. (Laval)
Chantal Milleret, Ph. D. (Paris VI)
Stéphanie Pellerin, Ph. D. (Laval)
Hargurdeep S. Saini, M. Sc. (Punjab), Ph. D. (Adélaïde)
Marc St-Arnaud, Ph. D. (Montréal)

Chercheur invité
Michel Labrecque, M. Sc. (Montréal)

Professeurs émérites
Jean-Marie Demers
Raymond McNeil

Programme 2-235-1-0

M. Sc. (sciences biologiques)

Objectifs

L'objectif principal de la formation à la maîtrise est d'amener les candidats à maîtriser toutes les phases de la méthodologie scientifique dans un champ des sciences biologiques. Sous la supervision d'un directeur de recherche, le candidat doit apprendre à repérer la littérature pertinente, à observer, à poser un problème bien défini, à formuler une hypothèse, à effectuer une expérimentation ou une collecte de données appropriées, à analyser les résultats et à en tirer la signification et à rédiger un document scientifique rapportant ses résultats. La maîtrise de recherche constitue le plus souvent une étape vers les études de 3e cycle.

La maîtrise vise en outre à préparer les candidats au marché du travail en leur donnant les outils et connaissances appropriés dans les domaines théoriques et pratiques de leur sujet de spécialisation. On s'attendra du diplômé à ce qu'il puisse conduire de la recherche et du développement avec un certain encadrement. Il devra s'exprimer convenablement à l'oral et à l'écrit. Autant que possible, la recherche réalisée à la maîtrise devrait mener à la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée avec comité de lecture.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (sciences biologiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en biologie ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte :

– un minimum de 9 crédits de cours (un minimum de 6 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 au minimum dans les cours offerts par le Département de sciences biologiques). Les autres cours du programme sont au choix.
– 36 crédits attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Cours de synthèse

BIO 6157 Biochimie et bio moléculaire des plantes, 3 cr.
BIO 6250 Évolution moléculaire, 3 cr.
BIO 6605 Neurobiologie avancée, 3 cr.
BIO 6720 Écologie du paysage, 3 cr.
BIO 6850 Limnologie avancée, 3 cr.
BIO 6875 Principe de lutte biologique, 3 cr.
BIO 6960 Enjeux en biodiversité aquatique, 3 cr.
BIO 6965 Biodiversité : rôle, menaces, solutions, 3 cr.
BIO 6970 Écologie des milieux humides, 3 cr.

Bloc B – Séminaires thématiques

BIO 6025 Séminaires en écologie, 3 cr.
BIO 6026 Séminaires en neurobiologie, 3 cr.
BIO 6027 Séminaires en systématique et évolution, 3 cr.
BIO 6028 Séminaires en biologie végétale, 3 cr.

Bloc C – Cours méthodologiques

BIO 6020 Microscopie, 3 cr.
BIO 6077 Analyse quantitative des données, 4 cr.
BIO 6245 Analyse phylogénétique, 4 cr.

Bloc D – Cours spécialisés

BIO 6005 Progrès récents en biologie, 1 cr.
BIO 6007 Problèmes actuels en biologie, 2 cr.
BIO 6008 Sujets spéciaux en biologie, 3 cr.
BIO 6009 Lectures dirigées en biologie, 3 cr.
BIO 6011 Stage de recherche en biologie, 3 cr.

Bloc E – Cours connexes

AME 6232 Recherches actuelles en conservation, 3 cr.
BIN 6002 Principes d'analyse génomique, 3 cr.
ENV 6002 Les impacts environnementaux, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.
MSL 6515 Collections de sciences naturelles, 3 cr.
NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr.
NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

Programme 3-235-1-0

Ph. D. (sciences biologiques)

Objectifs

L'objectif principal du Ph. D. est la formation d'un scientifique autonome. À partir d'un projet de recherche défini en collaboration avec un directeur de recherche, l'étudiant-chercheur au doctorat démontrera sa capacité à développer des connaissances originales dans un champ du savoir et acquerra graduellement le plein contrôle sur la démarche scientifique à suivre pour atteindre les objectifs du projet.

La recherche effectuée doit représenter une contribution scientifique significative, originale et de qualité et générer des publications scientifiques dans des revues spécialisées avec comité de lecture. Le diplômé devra définir et conduire lui-même de nouveaux projets de recherche originaux. Il devra également être capable de présenter, de défendre ses idées et d'entreprendre une carrière en recherche de pointe dans les milieux universitaires ou gouvernementaux ou industriels.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (sciences biologiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales

– être titulaire d'une M. Sc. (sciences biologiques) ou d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

1.1 Accès direct au doctorat en sciences biologiques

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (sciences biologiques), le candidat doit :
– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en biologie ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 4,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3e cycle
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– fournir deux lettres de recommandation.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de 15 trimestres (5 ans) pour un étudiant inscrit à temps plein, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du directeur du Département.

3. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité, (7e trimestre pour l'accès direct) les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée de six mois. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

4. Programme

Le programme comporte :
– un minimum de 6 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 au minimum parmi les cours offerts par le Département de sciences biologiques
– 84 crédits attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'une thèse.

Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

Programme Accès direct

Le programme Accès direct comporte :
– un minimum de 15 crédits de cours dont un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 au minimum offerts par le Département de sciences biologiques
– 75 crédits attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Cours de synthèse

BIO 6157 Biochimie et bio moléculaire des plantes, 3 cr.
BIO 6250 Évolution moléculaire, 3 cr.
BIO 6605 Neurobiologie avancée, 3 cr.
BIO 6720 Écologie du paysage, 3 cr.
BIO 6850 Limnologie avancée, 3 cr.
BIO 6875 Principe de lutte biologique, 3 cr.
BIO 6960 Enjeux en biodiversité aquatique, 3 cr.
BIO 6965 Biodiversité : rôle, menaces, solutions, 3 cr.
BIO 6970 Écologie des milieux humides, 3 cr.

Bloc B – Séminaires thématiques

BIO 6025 Séminaires en écologie, 3 cr.
BIO 6026 Séminaires en neurobiologie, 3 cr.
BIO 6027 Séminaires en systématique et évolution, 3 cr.
BIO 6028 Séminaires en biologie végétale, 3 cr.

Bloc C – Cours méthodologiques

BIO 6020 Microscopie, 3 cr.
BIO 6077 Analyse quantitative des données, 4 cr.
BIO 6245 Analyse phylogénétique, 4 cr.

Bloc D – Cours spécialisés

BIO 6005 Progrès récents en biologie, 1 cr.
BIO 6007 Problèmes actuels en biologie, 2 cr.
BIO 6008 Sujets spéciaux en biologie, 3 cr.
BIO 6009 Lectures dirigées en biologie, 3 cr.
BIO 6011 Stage de recherche en biologie, 3 cr.

Bloc E – Cours connexes

AME 6232 Recherches actuelles en conservation, 3 cr.
BIN 6002 Principes d'analyse génomique, 3 cr.
ENV 6002 Les impacts environnementaux, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.
MSL 6515 Collections de sciences naturelles, 3 cr.
NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr.
NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

Sciences de l'information

Maîtrise (M.S.I.) **2-055-1-2**

– Orientation professionnelle
Options :
Archivistique
Bibliothéconomie
Gestion de l'information électronique
Gestion stratégique de l'information

– Orientation recherche
Option :
Recherche

– Orientation internationale en gestion des institutions documentaires

Ph. D. **3-055-1-0**

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Responsable des programmes : Jean-Michel Salaün, tél. : 514-343-7400

Membres du Comité des études supérieures
Clément Arsenault
Christine Dufour
Jacques Grimard
Michèle Hudon
Éric Leroux, président
Jean-Michel Salaün

Directeur : Jean-Michel Salaün

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Jean-Michel Salaün, D.E.A., Doct. information et communication, Doctorat d'État sciences de l'information (Grenoble)
Réjean Savard, M. Bibl. (Montréal), Ph. D. (Toronto), en congé
James Turner, M.L.I.S. (McGill), Ph. D. (Toronto)

Professeurs agrégés
Clément Arsenault, Ph. D. (Toronto)
Pierrette Bergeron, M.B.S.I. (Montréal), Ph. D. (Syracuse)
Lyne Da Sylva, Ph. D. linguistique (Montréal), en congé
Michèle Hudon, M. Bibl. (Montréal), Ph. D. (Toronto)
Éric Leroux, Ph. D. histoire, M.B.S.I. (Montréal)
Yves Marcoux, Ph. D. informatique (Montréal)

Professeurs adjoints
Christine Dufour, Ph. D. (Montréal)
Dominic Forest, Ph. D. informatique cognitive (UQÀM)
Audrey Laplante, Ph. D. (McGill), en congé
Yvon Lemay, Ph. D. histoire de l'art (Laval)
Sabine Mas, Ph. D. (Montréal)
Dominique Maurel, M.A. littérature québécoise (Laval), Ph. D. (Montréal)

Professeurs associés
Louise Gagnon-Arguin, Ph. D. histoire (Laval)
Marcel Lajeunesse, B. Bibl. (Montréal), Ph. D. histoire (Ottawa)

Programme 2-055-1-2

Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.)

OBJECTIFS

Tronc commun

Permettre l'acquisition des connaissances et une compréhension d'ensemble des disciplines et des professions reliées à la gestion de l'information, de même que les interrelations existant entre ces disciplines et professions.

Orientation recherche

Préparer à la recherche théorique ou appliquée dans le domaine des sciences de l'information.

Orientation professionnelle

Former des professionnels de l'information capables d'identifier, d'acquérir, de conserver, d'organiser, de gérer et de diffuser toute forme d'information consignée pour le bénéfice des clientèles de tous les types de milieux documentaires.

Orientation internationale en gestion des institutions documentaires

Former les étudiants à la gestion de structures documentaires de grande importance et leur donner une expérience internationale.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de de l'anglais
– posséder de bonnes connaissances de base en informatique.

2. Scolarité

La scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de quatre trimestres, dans le cas d'une inscription à temps plein. L'inscription initiale se fait au trimestre d'automne.

3. Programme

Orientation recherche

L'orientation comporte un minimum de 51 crédits de cours dont un minimum de 45 crédits du niveau des études supérieures, répartis comme suit :

- 18 crédits obligatoires
- 12 crédits de cours à option ou 6 crédits de cours à option et 6 crédits de stage
- 21 de mémoire.

Orientation professionnelle

L'orientation comporte un minimum de 51 crédits de cours dont un minimum de 45 crédits du niveau des études supérieures, répartis comme suit :

- 18 crédits obligatoires
- 21 à 27 crédits de cours à option
- 0 à 6 crédits de cours au choix
- 6 crédits de stage.

Orientation internationale en gestion des institutions documentaires

L'orientation comporte un minimum de 51 crédits de cours (ou équivalents ECTS) répartis comme suit :

- 18 crédits obligatoires réalisés à l'EBSI
- 6 crédits de cours à option
- 21 crédits réalisés en .échange à la Haute École en Gestion de Genève
- 6 crédits de stage.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Tronc commun

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

SCI 6051 Introductions aux sc. de l'information, 3 cr.
SCI 6052 Information documentaire numérique, 3 cr.
SCI 6055 Traitement et analyse documentaires 2, 3 cr.
SCI 6057 Sources et recherche d'information, 3 cr.
SCI 6058 Intro. à la gestion de services d'info., 3 cr.
SCI 6060 Méth. de recherche sc. de l'information, 3 cr.

Orientation recherche

Bloc B – Option (12 cr.)

Choisis dans la banque de cours SCI du niveau des études supérieures (sauf SCI 6850 et SCI 6916)

– soit 4 cours (12 cr.)
– soit 2 cours (6 cr.) et le stage SCI 6865 (6 cr.).

Bloc C– Recherche et mémoire (21 cr.)

SCI 6925 Mémoire, 21 cr.

Orientation professionnelle

Bloc B – Obligatoire

SCI 6865 Stage, 6 cr.

Bloc C – Option (min. 21 cr.; max. 27 cr.)

Choisis dans la banque de cours de sigle SCI du niveau des études supérieures.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Bloc D – Choix (max. 6 cr.)

Choisis dans la banque de cours de l'Université de Montréal ou d'une autre université, avec l'approbation du conseiller pédagogique.

Orientation internationale en gestion des institutions documentaires

Bloc B –Obligatoire (6 cr.)

SCI 6995 Stage, 6 cr.

Stage réalisé en Suisse et supervisé par l'équipe de HEG-ID

Bloc C – Option (21 cr.)

Les cours sont ceux proposés en seconde année du *Master of Science* en information documentaire de la Haute école de gestion de Genève, filière information documentaire (HEG-ID), soit onze cours répartis en quatre modules :

Bloc D – Option (6 cr.)

Choisis dans la banque de cours de sigle SCI du niveau des études supérieures.

Programme 3-055-1-0

Ph. D. (sciences de l'information)

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (sciences de l'information), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information ou l'équivalent
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- démontrer une aptitude à la recherche.

Au candidat titulaire d'une maîtrise dans un domaine autre que la bibliothéconomie, les sciences de l'information et l'archivistique, des cours du programme de maîtrise en sciences de l'information pourraient être imposés.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois consécutifs de résidence.

3. Programme

Le programme de doctorat comporte

- un minimum de 18 crédits de cours dont 9 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix
- 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

BLT 7000 Séminaire en sciences de l'information, 3 cr.
BLT 7005 Méthodes de recherche – qualitatives, 3 cr.
BLT 7006 Méthodes de recherche – quantitatives, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Les deux cours de l'axe 1 ou de l'axe 2, ce qui contribue à déterminer le contexte de sa recherche en vue de la rédaction de sa thèse.

Axe 1 : Transfert de l'information

BLT 7010 Séminaire transfert de l'information 1, 3 cr.
BLT 7011 Séminaire transfert de l'information 2, 3 cr.

Axe 2 : Systèmes et ressources d'information

BLT 7012 Séminaire systèmes-ressources d'info. 1, 3 cr.
BLT 7013 Séminaire systèmes-ressources d'info. 2, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Cours choisi dans l'axe non retenu ou cours de la maîtrise professionnelle en sciences de l'information ou tout autre cours approuvé par le directeur de recherche ou par le conseiller pédagogique.

Bloc D – Recherche et thèse (72 cr.)

BLT 7020 Proposition de recherche, 9 cr.
BLT 7050 Thèse, 63 cr.

Sciences de la communication

Microprogramme de 2e cycle (communication dans les organisations en changement) 2-225-6-0

M. Sc. 2-225-1-0

Options :
Communication organisationnelle
Communication médiatique

Ph. D. (communication) 3-225-1-0

Département de communication

Secrétariat : 514-343-6039
Responsable du microprogramme de 2e cycle : Nicole Giroux, tél. : 514-343-7717
Responsable de la maîtrise : Micheline Frenette, tél. : 514-343-2056
Responsable du doctorat à l'Université de Montréal : Brian Massumi, tél. : 514-343-6858
Co-responsable du doctorat à l'Université de Montréal : Daniel Robichaud, tél. : 514-343-7303
Le programme de doctorat est offert conjointement par les départements de communication des universités Concordia, de Montréal et du Québec à Montréal.
Responsable du programme à l'Université Concordia : Chantal Nadeau
Responsable du programme à l'UQÀM : Catherine Saouter

Membres du Comité des études supérieures

Milton Campos
Aude Dufresne
Lorna Heaton, présidente
Micheline Frenette

Directeur: François Cooren

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

André H. Caron, M. Sc. (Boston), Ed. D. (Harvard)
François Cooren, Ph. D. (Montréal)
Aude Dufresne, Ph. D. (Montréal)
Luc Giroux, Ph. D. (Montréal), vice-doyen F.A.S.
André A. Lafrance, M. Éd. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Paris VIII)
Claude Martin, M. Sc. (Montréal), doctorat de 3e cycle (Aix-Marseille II)
Brian Massumi, Ph. D. (Yale)

Professeurs agrégés

Thierry Bardini, Ing. Agro. (Montpellier), Ph. D. (Paris X-Nanterre)
Milton Campos, Psy. D. (São Paulo)
Micheline Frenette, M. Sc. (Montréal), Ed. D. (Harvard)
Nicole Giroux, M.A. (HEC, Montréal), Ph. D. (UQÀM)
Line Grenier, Ph. D. (Montréal)
Carole Groleau, Ph. D. (Concordia)
Lorna Heaton, Ph. D. (Montréal)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Dominique Meunier, Ph. D. (Montréal)
Daniel Robichaud, Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints
Chantal Benoit-Barné, Ph. D. (Colorado)
Boris Brummans, Ph. D. (Texas)
Julianne Pidduck, Ph. D. (Concordia)

Professeur émérite
James R. Taylor

Programme 2-225-6-0

Microprogramme de 2e cycle (communication dans les organisations en changement)

Objectifs

L'objectif du microprogramme est d'aborder avec les étudiants des problématiques de l'heure dans le domaine de la communication organisationnelle. Un thème a été ciblé de manière à offrir une formation intégrée : la communication dans les organisations en changement.

Destinataires

Ce programme court de niveau 2e cycle s'adresse à des personnes ayant une formation universitaire préalable dans le domaine de la communication organisationnelle ou qui œuvrent dans ce domaine de pratique et souhaitent offrir une formation continue.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à la communication organisationnelle
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
– posséder une expérience de travail pertinente en communication dans les organisations.

Suite à l'évaluation des dossiers de candidature, des cours préparatoires pourraient être requis afin de s'assurer que les connaissances préalables en communication organisationnelle soient adéquates.

2. Statut étudiant

Le programme est offert à temps partiel seulement.

3. Scolarité

La scolarité minimale est équivalente à un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans.

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours de 2e cycle, dont 3 crédits obligatoires attribués à un séminaire d'intégration qui ne pourra être suivi qu'après avoir complété les 12 autres crédits de cours à option.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

COM 6964 Séminaire d'intégration, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

COM 6505 Pratiques de travail en changement, 3 cr.
COM 6915 Gest. des conflits dans les organisations, 3 cr.
COM 6960 Technologies, design et chgt continu, 3 cr.
COM 6961 Communication et stratégie de changement, 3 cr.
COM 6962 Pratiques de direction en communication, 3 cr.
COM 6963 Mondialisation et organisations, 3 cr.
COM 6965 Problématiques discursives en comm. org., 3 cr.

Programme 2-225-1-0

M. Sc. (sciences de la communication)

Objectifs

La M. Sc. (sciences de la communication) vise à offrir aux étudiants une formation théorique et méthodologique qui leur permettra d'analyser, de planifier et d'évaluer les phénomènes communicationnels contemporains et leurs enjeux. Conçu pour s'arrimer à des études de 1er cycle, le programme est nettement orienté vers la recherche fondamentale et appliquée. Il demeure néanmoins sensible aux préoccupations et aux exigences de la pratique professionnelle en communication à laquelle se destine une partie du corps étudiant.

Option Communication organisationnelle

L'objectif de cette option est de fournir les outils conceptuels et méthodologiques pour l'étude de la communication interpersonnelle, de groupe, des organisations médiatisées et institutionnelles. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que la communication dans différents types d'organisations (finalité, mode de propriété, design) et divers environnements en changement.

Option Communication médiatique

L'objectif de cette option est de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des objets, des technologies et des processus constitutifs de la communication médiatique (médias de masse et multimédia) d'un point de vue social, culturel, psychologique et institutionnel. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que l'informatique personnelle, l'interaction individu-machine, les industries culturelles, les impacts des nouvelles technologies, les interfaces ainsi que la production et la réception des contenus médiatiques.

Cheminement libre

L'étudiant peut également poursuivre un cheminement libre. Cette option permet de combiner les outils théoriques et analytiques pour l'étude des médias et les outils conceptuels et méthodologiques de la communication interpersonnelle et organisationnelle.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences de la communication), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un B.Sc. spécialisé en commnication ou d'un baccalauréat avec majeure en communication, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

L'étudiant ayant complété au moins 12 des 15 crédits du microprogramme en communication dans les organisations en changement peut être admis à la maîtrise selon les modalités définies par le Département. Le directeur du programme fixera le plan d'étude de l'étudiant (cours, équivalence, exemption).

L'étudiant ayant un baccalauréat avec une mineure (30 crédits) en communication ou qui est titulaire d'un baccalauréat sans formation en communication peut être admis, selon les modalités définies par le Département, mais devra suivre au plus 12 crédits de cours préparatoires en communication.

2. Statut étudiant

L'inscription aux deux premiers trimestres doit être à temps plein.

3. Programme

Maîtrise avec mémoire

Le programme comporte :

– un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle soit 6 crédits de cours obligatoires du tronc commun, 6 crédits de cours à option restreinte, 6 à 9 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix
– 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Maîtrise avec travail dirigé

Le programme comporte :

– un minimum de 30 crédits de cours de 2e cycle soit 6 crédits de cours obligatoires du tronc commun, 6 crédits de cours à option restreinte, 15 à 18 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.
– 15 crédits attribués à la réalisation et à la rédaction d'un travail dirigé.

Options

L'étudiant peut s'inscrire dans une option (son diplôme en portera alors la mention) ou poursuivre un cheminement libre. Les options sont : la communication médiatique et la communication organisationnelle.

Quel que soit son choix, l'étudiant doit suivre les séminaires du tronc commun, un séminaire de méthodologie et un séminaire théorique de l'option.

Est considéré dans une option, l'étudiant qui a suivi le cours théorique obligatoire de celle-ci et 6 crédits (cheminement avec mémoire), ou 12 crédits (cheminement avec travaux dirigés) de cours à option du bloc correspondant. Normalement, l'étudiant doit rédiger un mémoire ou effectuer un travail dirigé sur une thématique appropriée à cette option.

L'étudiant en cheminement libre peut choisir ses séminaires à option (9 crédits pour la modalité avec mémoire et 15 crédits pour la modalité avec travail dirigé) dans n'importe quel bloc.

L'étudiant pourra modifier son choix (option ou cheminement libre) en cours de scolarité. Un changement d'option ou une inscription dans une option sera possible à la condition de suivre le cours théorique correspondant à l'option choisie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun obligatoire (6 cr.)

COM 6020 Théories générales de la communication, 3 cr.
COM 6815 Séminaire d'encadrement, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

COM 6205 Méthode d'études des messages et images, 3 cr.
COM 6275 Méthodes d'enquête en communication, 3 cr.
COM 6285 Méthodes d'études sur le terrain, 3 cr.

Bloc C – Séminaires d'option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

COM 6500 Théories de la com. organisationnelle, 3 cr.
COM 6501 Théories de la communication médiatique, 3 cr.

Bloc D – Option – Communication organisationnelle

– Option Communication organisationnelle
– avec mémoire (min. 6 cr.; max. 9 cr.)
– avec travail dirigé (min. 12 cr.; max. 18 cr.)
– Option Communication médiatique
– avec mémoire (max. 3 cr.)
– avec travail dirigé (max. 6 cr.)
– Cheminement libre
– avec mémoire (max. 9 cr.)
– avec travail dirigé (max. 15 cr.)

COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
COM 6505 Pratiques de travail en changement, 3 cr.
COM 6525 Stratégies discursives en organisation, 3 cr.
COM 6840 Séminaire thématique A, 3 cr.
COM 6915 Gest. des conflits dans les organisations, 3 cr.
COM 6960 Technologies, design et chgt continu, 3 cr.
COM 6961 Communication et stratégie de changement, 3 cr.
COM 6962 Pratiques de direction en communication, 3 cr.
COM 6963 Mondialisation et organisations, 3 cr.
COM 6965 Problématiques discursives en com. org., 3 cr.

Bloc E – Option – Communication médiatique

– Option Communication organisationnelle
– avec mémoire (max. 3 cr.)
– avec travail dirigé (min. 12 cr.; max. 18 cr.)
– Option Communication médiatique
– avec mémoire (min. 6 cr.; max. 9 cr.)
– avec travail dirigé (max. 6 cr.)
– Cheminement libre
– avec mémoire (max. 9 cr.)
– avec travail dirigé (max. 15 cr.)

COM 6174 Histoire médiatique, 3 cr.
COM 6175 Médias et société, 3 cr.
COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
COM 6310 Les médias et leurs usagers, 3 cr.
COM 6420 Médias et technologies nouvelles, 3 cr.
COM 6450 Interaction des jeunes avec les médias, 3 cr.
COM 6475 Ergonomie cognitive en communication, 3 cr.
COM 6535 Interaction humain -ordinateu, 3 cr.
COM 6536 Atelier de communication informatisée, 3 cr.
COM 6537 Statistiques de la culture et des comm., 3 cr.
COM 6538 Communication, design et esthétique, 3 cr.
COM 6539 Communautés virtuelles et connaissances, 3 cr.
COM 6585 Communication, médias et médiation, 3 cr.
COM 6841 Séminaire thématique B, 3 cr.

Bloc F – Option – Séminaires transversaux

– Option Communication organisationnelle
– avec mémoire (max. 3 cr.)
– avec travail dirigé (max. 6 cr.)
– Option Communication médiatique
– avec mémoire (max. 3 cr.)
– avec travail dirigé (max. 6 cr.)
– Cheminement libre
– avec mémoire (max. 9 cr.)
– avec travail dirigé (max. 15 cr.)

COM 6331 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs, 3 cr.
COM 6335 Communication et espace public, 3 cr.
COM 6355 Communication interculturelle, 3 cr.
COM 6365 Communication internationale, 3 cr.
COM 6375 Politiques de communication, 3 cr.
COM 6376 Communication dans les petits groupes, 3 cr.

Bloc G – Recherche et mémoire/Travaux dirigés

COM 6006 Mémoire, 24 cr.
ou
COM 6007 Travail dirigé, 15 cr.

Bloc H – Choix (max. 3 cr.)

Programme 3-225-1-0

Ph. D. (communication)

Programme conjoint Université de Montréal, Université du Québec à Montréal et Concordia University.

OBJECTIFS

Ce programme bilingue a pour objectifs d'offrir une formation approfondie aux futurs chercheurs et enseignants en communication au Québec; de stimuler des initiatives de recherche dans les secteurs de pointe, en ce qui a trait en particulier aux technologies d'information et de communication tout en tenant compte de leur dimension humaine et sociale; de favoriser la collaboration entre chercheurs de diverses disciplines pour l'étude des phénomènes de communication; de développer chez les étudiants une perspective multidisciplinaire à l'égard des phénomènes de communication.

Six domaines de recherche sont privilégiés : TIC et société; études médiatiques et *cultural studies*; théories et analyses des discours; communication organisationnelle et réseaux de communication; communication internationale et développement; création, design et pratiques médiatiques.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (communication), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (communication) ou faire preuve d'une formation équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- avoir un excellent dossier académique et des aptitudes à la recherche
- déposer, avec sa demande d'admission, l'esquisse d'un projet de recherche.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois consécutifs de résidence.

3. Examen de synthèse

L'étudiant doit réussir un examen portant sur la bibliographie pertinente à son sujet de recherche devant un jury composé de trois professeurs, dont le directeur de thèse de l'étudiant. Après approbation de sa bibliographie, il devra répondre à la partie écrite de son examen dans un délai maximum d'un mois. L'étudiant devra ensuite défendre oralement son texte devant les membres du jury.

L'étudiant devra avoir réussi cet examen de synthèse avant d'être autorisé à déposer sont projet de thèse. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « succès » ou « échec ».

4. Thèse

Le candidat doit compléter sa thèse dans un délai de cinq ans à compter de la date de son inscription initiale. Ce délai peut être prolongé d'un an avec permission du directeur de recherche et du comité doctoral interuniversitaire.

Directeur de recherche

Le choix du directeur de thèse doit être effectué au moment de l'admission. Dans des cas exceptionnels, le choix du directeur de recherche pourra être effectué avant la fin du 2e trimestre de la scolarité. Un conseiller pédagogique sera alors nommé au moment de l'admission.

Projet de thèse

Avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit déposer un projet de thèse.

Ce projet fera l'objet d'une évaluation de la part d'un jury composé de trois professeurs affectés au programme (dont le directeur de thèse de l'étudiant), provenant normalement d'au moins deux des universités participantes. L'étudiant devra de plus défendre oralement son projet devant le jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique, de même que la faisabilité de la recherche proposée. Le projet peut être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, l'échec met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est reconnue qu'une fois le projet de thèse accepté. L'évaluation sera effectuée suivant la notation « succès » ou « échec ».

Évaluation de la thèse

La composition du jury est déterminée en fonction des normes de l'université où est inscrit le candidat. La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modification, ou refusée.

Elle devra de plus faire l'objet d'une soutenance publique.

5. Programme

Le programme comporte un minimum de 90 crédits répartis comme suit :

- 21 crédits constitués de cours ou de séminaires
- 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Les 21 crédits de cours et de séminaires sont ainsi répartis :

1re année

- le séminaire d'intégration de 3 crédits du bloc A
- trois séminaires de 3 crédits à choisir dans le bloc B.

2e année

- un séminaire de 3 crédits à choisir dans le bloc B
- le forum doctoral de 6 crédits.

Tous les séminaires de 3 crédits sont donnés par un professeur et offerts aux étudiants des trois universités partenaires.

Dans tous les cas, le choix des séminaires doit être approuvé par le responsable des études de 3e cycle qui s'assure, par divers moyens (analyse du dossier, imposition de certains cours au besoin), que l'étudiant bénéficie d'une formation méthodologique suffisante.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

COM 7100 Séminaire d'intégration, 3 cr.

Bloc B – Séminaires spécialisés (12 cr.)

TIC et société

COM 7110 Technologies de communication et société, 3 cr.
COM 7111 Industries culturelles, 3 cr.
COM 7113 Politiques de communication, 3 cr.
COM 7118 Usages des TIC, 3 cr.
COM 7119 Communication, démocratie et pouvoir, 3 cr.

Études médiatiques et *cultural studies*

COM 7112 Réception des médias, 3 cr.
COM 7171 Historiographie, médias et culture, 3 cr.
COM 7173 Théories culturelles en communication, 3 cr.
COM 7174 Culture populaire, 3 cr.
COM 7176 Les médias alternatifs, 3 cr.

Théories et analyse des discours

COM 7121 Communication et performance, 3 cr.
COM 7123 Discours et représentation, 3 cr.
COM 7124 Analyse du discours social, 3 cr.
COM 7127 Stratégies et styles de communication, 3 cr.
COM 7128 Discours et représentation, 3 cr.
COM 7129 Discours du corps, 3 cr.

Communication organisationnelle et réseaux de communication

COM 7130 Organisation et réseaux de communication, 3 cr.
COM 7131 Culture organisationnelle, 3 cr.
COM 7134 Comm. et changement dans les org., 3 cr.
COM 7137 Communication organisationnelle: théorie, 3 cr.
COM 7138 Interactions, discours et organisations, 3 cr.
COM 7139 Technologie et organisation, 3 cr.

Communication internationale et développement
COM 7140 Communication et développement, 3 cr.
COM 7144 Mondialisation des communications, 3 cr.
COM 7147 Identités et échanges culturels, 3 cr.
COM 7148 Communication, conflits et paix, 3 cr.

Création, design et pratiques médiatiques
COM 7161 Technologie médiatique et pratique, 3 cr.
COM 7162 Interaction humain-ordinateur, 3 cr.
COM 7163 Épistémologie et création médiatique, 3 cr.

Cours à contenu variable
COM 7191 Séminaire avancé en communication 1, 3 cr.
COM 7192 Séminaire avancé en communication 2, 3 cr.
COM 7193 Séminaire avancé de communication 3, 3 cr.
COM 7194 Séminaire avancé en communication 4, 3 cr.
COM 7195 Séminaire avancé en communication 5, 3 cr.
COM 7196 Séminaire avancé en communication 6, 3 cr.
COM 7197 Séminaire avancé en communication 7, 3 cr.
COM 7198 Séminaire avancé en communication 8, 3 cr.
COM 7199 Atelier de recherche, 3 cr.

Méthodologie
COM 7151 Séminaire avancé de méthodologie 1, 3 cr.
COM 7152 Séminaire avancé de méthodologie 2, 3 cr.
COM 7153 Séminaire avancé de méthodologie 3, 3 cr.
COM 7154 Séminaire avancé de méthodologie 4, 3 cr.

Bloc C – Forum doctoral (6 cr.)
COM 7250 Forum doctoral, 6 cr.

Bloc D – Recherche et thèse (69 cr.)
COM 7275 Projet de thèse, 6 cr.
COM 7501 Thèse, 63 cr.

Sciences économiques

M. Sc. **2-240-1-0**
Ph. D. **3-240-1-0**

Département de sciences économiques

Courriel : sceco-information@umontreal.ca
Site Web : http://www.sceco.umontreal.ca
Secrétariat des études supérieures : tél. : 514-343-7213

Membres du Comité des études supérieures de la M. Sc.
Lars Ehlers
Marc Henry
Francisco Ruge-Murcia
François Vaillancourt

Membres du Comité des études supérieures du Ph. D.
Rui Castro
Gérard Gaudet
Michel Poitevin

Directeur : Michel Poitevin

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Walter Bossert, Ph. D. (Karlsruhe), en congé
Emanuela Cardia, Ph. D. (Berkeley)
Gérard Gaudet, Ph. D. (Pennsylvania)
Abraham J. Hollander, Ph. D. (Minnesota)
Fernand Martin, Ph. D. (McGill)
Michel Poitevin, Ph. D. (UBC)
Francisco J. Ruge, Ph. D. (Virginia)
Yves Sprumont, Ph. D. (Virginia Polytechnic Institute and State University)
François Vaillancourt, Ph. D. (Queen's)

Professeurs agrégés
Massimiliano Amarante, Ph. D. (MIT)
Marine Carrasco, Ph. D. (Toulouse)
Rui Castro, Ph. D. (Rochester)
Lars H. Ehlers, Ph. D. (Maastricht)
Silvia Gonçalves, Ph. D. (San Diego)
Marc Henry, Ph. D. (London School of Economics)
Benoit Perron, Ph. D. (Yale)

Professeurs adjoints
Sidartha Gordon, Ph. D. (Northwestern)
Baris Kaymak, Ph. D. (Rochester)
William J. McCausland, Ph. D. (Minnesota)
Lyndon Moore, Ph. D. (Northwestern)
Onur Özgür, Ph. D. (New York)
Alessandro Riboni, Ph. D. (Rochester)

Professeurs associés
Olivier Armantier, Ph. D. (Pittsburgh)
Marcel Boyer, Ph. D. (Carnegie Mellon), MSRC
René Garcia, Ph. D. (Princeton)
Claude Montmarquette, Ph. D. (Chicago)

Professeurs émérites
Jean-Marie Dufour
Robert Lacroix
Claude Montmarquette
André Raynauld
Rodrigue Tremblay

Programme 2-240-1-0

M. Sc. (sciences économiques)

Objectifs

L'objectif est de former des spécialistes capables d'analyser les réalités économiques et d'appliquer cette analyse pour répondre aux besoins des gouvernements, des entreprises publiques, des institutions financières et des entreprises industrielles et commerciales.

Cheminement avec mémoire

La modalité initie l'étudiant à la recherche en sciences économiques par des cours avancés, mais principalement par la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec rapport de recherche

La modalité fait une place plus grande aux cours avancés et prépare à la pratique professionnelle.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (sciences économiques), le candidat doit:

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (sciences économiques) ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en sciences économiques ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres.

3. Programme

Le programme comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit, selon le type de maîtrise choisi.

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte 15 crédits de cours, 3 crédits d'atelier et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec rapport de recherche

Le programme comporte 21 crédits de cours, 3 crédits d'atelier, 21 crédits attribués à des travaux dirigés donnant lieu à un rapport de recherche écrit.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.
ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.
ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Cheminement avec mémoire

Bloc B – Option (3 cr.)

Un atelier choisi dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc C – Choix (6 cr.)

Cours de niveau 6000 du Département, d'autres départements ou d'autres universités sur des sujets connexes à l'économie et choisis avec l'approbation du conseiller pédagogique. Un cours de niveau 3000 peut être crédité.

Bloc D – Mémoire (27 cr.)

Cheminement avec rapport de recherche

Bloc B – Option (3 cr.)

Un atelier choisi dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc C – Choix (12 cr.)

Cours de niveau 6000 du Département, d'autres départements ou d'autres universités sur des sujets connexes à l'économie et choisis avec l'approbation du conseiller pédagogique. Un cours de niveau 3000 peut être crédité.

Bloc D – Rapport de recherche (21 cr.)

Programme 3-240-1-0

Ph. D. (sciences économiques)

OBJECTIFS

L'objectif du Ph. D. est de former des diplômés capables de réaliser de la recherche de grande qualité dans les secteurs universitaire, privé ou public. Nos étudiants bénéficient d'une excellente formation dans les domaines fondamentaux de la théorie microéconomique, de la théorie macroéconomique, des méthodes quantitatives et de l'économétrie théorique et appliquée. Le Département leur assure de plus une spécialisation dans deux domaines spécifiques de la science économique leur permettant de contribuer à l'avancement des connaissances dans ces domaines. Une attention particulière est accordée à la méthodologie de la recherche et à la réalisation d'articles scientifiques.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (sciences économiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. (sciences économiques) ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Statut étudiant

L'étudiant doit s'inscrire à temps plein les six premiers trimestres (2 ans) Lorsqu'il a réussi les examens de synthèse et de spécialisation, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction pour un maximum de neuf trimestres (3 ans).

3. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres (2 ans) à temps plein à l'Université de Montréal (ou en un lieu autorisé par celle-ci). La scolarité maximale est de quinze trimestres (5 ans) à temps plein.

4. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits de cours, tous du niveau des études supérieures, et 60 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (24 cr.)

ECN 7040 Microéconomie A, 3 cr.
ECN 7045 Microéconomie B, 3 cr.
ECN 7050 Macroéconomie A, 3 cr.
ECN 7055 Macroéconomie B, 3 cr.
ECN 7060 Probabilités pour économistes, 3 cr.
ECN 7065 Éléments de théorie économétrique, 3 cr.
ECN 7070 Méthodes quantitatives A, 3 cr.
ECN 7075 Méthodes quantitatives B, 3 cr.
ECN 7095 Séminaire de doctorat, 0 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

ECN 7049A Microéconomie avancée,3 cr.
ECN 7049B Microéconomie avancée, 3 cr.
ECN 7049C Microéconomie avancée, 3 cr.
ECN 7059A Macroéconomie avancée, 3 cr.
ECN 7059B Macroéconomie avancée, 3 cr.
ECN 7059C Macroéconomie avancée, 3 cr.
ECN 7069A Économétrie avancée, 3 cr.

ECN 7069B Économétrie avancée, 3 cr.
ECN 7069C Économétrie avancée, 3 cr.
ECN 7428A Économie du développement, 3 cr.
ECN 7428B Économie du développement, 3 cr.
ECN 7473A Économie internationale, 3 cr.
ECN 7473B Économie internationale, 3 cr.
ECN 7523A Économie du travail, 3 cr.
ECN 7523B Économie du travail, 3 cr.
ECN 7573A Économie financière, 3 cr.
ECN 7573B Économie financière, 3 cr.
ECN 7623A Organisation industrielle, 3 cr.
ECN 7623B Organisation industrielle, 3 cr.
ECN 7823A Économie publique, 3 cr.
ECN 7823B Économie publique, 3 cr.
ECN 7900A Lectures dirigées sur sujets spéciaux, 3 cr.
ECN 7900B Lectures dirigées sur sujets spéciaux, 3 cr.
ECN 7923A Sujets spéciaux, 3 cr.
ECN 7923B Sujets spéciaux, 3 cr.

Bloc C Recherche et thèse (60 cr.)

ECN 7005 Thèse, 60 cr.

Sciences humaines appliquées

Ph. D. **3-241-1-0**

Option
Bioéthique

Multifacultaire

Directrice : Violaine Lemay
Pour renseignements : secrétariat, pavillon Lionel-Groulx, bureau C-5050, tél. : 343-7165

Membres du Comité de gestion du programme
Gérard Boismenu, Département de science politique
Claire Chamberland, École de service social
Nicole Dubreuil, vice-doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales
Béatrice Godard, Département de bioéthique
Jane Jenson, vice-doyenne, Faculté des arts et sciences
Sophie Parent, École de psychoéducation
Jean Poupart, École de criminologie
Norbert Robitaille, Département de démographie
André Savoie, Département de psychologie
Laurent Simon, HEC Montréal
Barbara Thériault, Département de sociologie

Représentants des équipes de recherche
Catherine Garnier, Groupe d'étude sur l'interdisciplinarité et les représentations sociales
Pierre Noreau, Centre de recherche en droit public

Membres du Comité des études supérieures
Gilles Bibeau, Département d'anthropologie
Marianne Kempeneers, Département de sociologie
Violaine Lemay, Faculté de droit et SHA
Claude Lessard, Département d'administration et fondements de l'éducation
Jean Poupart, École de criminologie
Pierre-Joseph Ulysse, École de service social

Programme 3-241-1-0

Ph. D. (sciences humaines appliquées)

Objectifs

Ce programme de doctorat interdisciplinaire vise à former des personnes qui souhaitent intégrer les apports de plus d'une discipline et en appliquer les connaissances à la compréhension des phénomènes humains et sociaux.

Le programme est associé en priorité à neuf départements et écoles de la Faculté des arts et des sciences : anthropologie, criminologie, démographie, psychoéducation, psychologie, science politique, sciences économiques, service social et sociologie.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (sciences humaines appliquées), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou attester d'une formation jugée équivalente
– posséder une formation ou une expérience de recherche adéquate
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– pour l'option Bioéthique, avoir complété 21 crédits du D.É.S.S. en bioéthique (un maximum de 9 de ces 21 crédits peuvent être suivis à titre de crédits complémentaires dans le programme de Ph. D.).

2. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours obligatoires de niveau des études supérieures
– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Structure du programme

Option générale

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

SHA 7015 Épistémologie: sc. humaines appliquées, 3 cr.
SHA 7040 Méthodologies de la recherche appliquée, 3 cr.
SHA 7055 Séminaire sur l'interdisciplinarité, 3 cr.
SHA 7065 Séminaire sur l'intervention, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (78 cr.)

À suivre après avoir complété l'examen de synthèse.

SHA 7100 Séminaire de thèse, 3 cr.
SHA 7060 Thèse, 75 cr.

Option Bioéthique

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

À suivre au cours des trois premiers trimestres suivant l'inscription au programme.

BIE 6500 Épistémologie de la bioéthique, 3 cr.
SHA 7015 Épistémologie: sc. humaines appliquées, 3 cr.
SHA 7040 Méthodologies de la recherche appliquée, 3 cr.
SHA 7055 Séminaire sur l'interdisciplinarité, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (78 cr.)

À suivre après avoir complété l'examen de synthèse.

BIE 6700 Séminaire de thèse, 3 cr.
SHA 7060 Thèse, 75 cr.

Service social

M. Sc. **2-250-1-0**
Ph. D. **3-250-1-0**

École de service social

Secrétariat: 514-343-6605

Membres du Comité des études supérieures

Claire Chamberland
Dominique Damant
Lourdes Rodriguez Del Barrio

Directrice : Dominique Damant

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires
Claire Chamberland, M.A. (UQÀM), Ph. D. psychologie (UQÀM)
Dominique Damant, Ph. D. service social (Laval), postdoctorat psychologie communautaire (UQÀM)
Pauline Morissette, M. Sc. service social (Montréal), Ph. D. santé communautaire (Montréal), en congé

Professeurs agrégés
Céline Bellot, maîtrise droit privé (Aix-Marseille), Ph. D. criminologie (Montréal), postdoctorat sociologie (UQÀM)
Oscar Firbank, doctorat en sociologie (Paris)
Sonia Gauthier, M. Sc. service social, Ph. D. sociologie (UQÀM)
Marie Lacroix, M.S.W. (Carleton), Ph. D. service social (McGill)
Claude Larivière, M. Sc. service social (Montréal), M.A.P. (ÉNAP-Québec), Ph. D. sociologie (Montréal)
Lyse Montminy, Ph. D. service social (Laval)
Jacques Moreau, Ph. D. psychologie (UQÀM)
Guylaine Racine, M.A. service social (Montréal), Ph. D. sciences humaines appliquées (Montréal)
Gilbert Renaud, M. Sc. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)
Lourdes Rodriguez Del Barrio, M.A. intervention sociale, Ph. D. sociologie (UQÀM)
Pierre Joseph Ulysse, M. Sc. sociologie (Montréal), maîtrise intervention sociale, Ph. D. sociologie (UQÀM)

Professeurs adjoints
Christian Jetté, Ph. D. sociologie (UQÀM)
Marie-Andrée Poirier, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph. D. service social (Laval)
Annie Pullen Sansfaçon, MPhil, Ph. D. (De Montfort University)

Professeurs associés
Denyse Côté, M.A. sciences politiques (Ottawa), Ph. D. sociologie (Paris)
Lionel Groulx, M. Sc. service social (Montréal), Ph. D. sociologie (Paris)
Anna Kruzynski, M.A. psychologie (McGill), Ph. D. travail social (McGill)
Chantal Lavergne, Ph. D. criminologie (Montréal)
Frédéric Lesemann, M.A. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)
Claire Malo, Ph. D. psychologie (UQÀM)
Ricardo Zuniga, Ph. D. psychologie sociale (Harvard)

Chercheurs invités
Myriam Dubé, M. Sc. psychologie (Montréal)
Germain Dulac, M.A. sociologie (UQÀM); Ph. D. sociologie (UQÀM)
Jacqueline Oxman-Martinez, Maîtrise sociologie (Université catholique de Santiago); Ph. D. sociologie (Montréal)
Marie-Laurence Poirel, M. Sc. sciences politiques (Laval), Ph. D. sciences politiques (Paris)

Professeurs émérites
Jean Panet-Raymond
Gilles Rondeau

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-250-1-0

M. Sc. (service social)

Ce programme est également offert en extension à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Objectifs

Le programme de M. Sc. (service social) est orienté vers le développement d'une réflexion critique à propos des fondements théoriques et philosophiques du service social, des principes et des méthodes de pratique, ainsi que des conditions institutionnelles de cette pratique. Il permet également l'acquisition d'habiletés techniques et analytiques particulières à une approche ou à un champ spécifique du travail social au moyen d'un stage sur le terrain.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (service social), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

et

– soit être titulaire d'un B. Sc. (service social) ou attester d'une formation jugée équivalente et avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– soit être titulaire d'un B. Sc. (service social) avec une moyenne inférieure à 3,0 et avoir complété 21 crédits de 2e cycle (exemple D.É.S.S.) avec une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
– soit avoir réussi l'année préparatoire avec une moyenne de 3,0 sur 4.3

Admission à l'année préparatoire

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'année préparatoire à la M. Sc. (service social), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

et

– soit être titulaire d'un B. Sc. dans une discipline connexe et avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– soit être titulaire d'un B. Sc. dans une discipline connexe avec une moyenne inférieure à 3,0 et avoir complété 21 crédits de 2e cycle (exemple D.É.S.S.) avec une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent

2. Programmes

Année préparatoire

L'année préparatoire comporte un maximum de 30 crédits incluant 12 crédits de stage.

Maîtrise avec mémoire

Le programme comporte :

– un minimum de 18 crédits de cours de 2e cycle dont 6 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option
– 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Maîtrise avec stage

Le programme comporte :

– un minimum de 24 crédits de cours de 2e cycle, dont 6 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option
– 9 crédits de stage professionnel

– 9 crédits attribués à la rédaction d'un essai critique
– 3 crédits de séminaire de stage.

ANNÉE PRÉPARATOIRE

Cours obligatoires

SVS 1121 Pratique du travail social : évolution, 3 cr.
SVS 1182 Connaissance du milieu, 3 cr.
SVS 1621 Analyse des politiques sociales, 3 cr.

Selon la formation initiale

SVS 1362 Individu, développement, contexte social, 3 cr.
ou
SVS 1363 Problèmes sociaux, 3 cr.

Séminaires

SVS 6004 Méthodologie de l'intervention 1, 3 cr.
SVS 6005 Méthodologie de l'intervention 2, 3 cr.

Stage

SVS 6007 Stage (année préparatoire)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Cours obligatoires (6 cr.)

Fondements théoriques

SVS 6501 Fondements théoriques de la recherche, 3 cr.
SVS 6502 Fondements théoriques du service social, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Méthodes de recherche

CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino, 3 cr.
SVS 6503 Méthodes de recherche qualitative, 3 cr.
SVS 6512 Recherche-action, 3 cr.
SVS 6520 Méthodes de recherche évaluative, 3 cr.

Bloc C – Option

Champs de pratique et intervention

– Cheminement avec mémoire (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
– Cheminement avec stage (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

SVS 6095 Interventions féministes, 3 cr.
SVS 6161 Médiation familiale, 4 cr.
SVS 6414 Vieillissement et intervention, 3 cr.
SVS 6415 Enjeux et protection de l'enfance, 3 cr.
SVS 6424 Communautés et intervention, 3 cr.
SVS 6425 Travail social international, 3 cr.
SVS 6435 Santé mentale et intervention, 3 cr.
SVS 6445 Familles en difficulté et intervention, 3 cr.
SVS 6460 Toxicomanies et travail social, 3 cr.
SVS 6473 Violence conjugale et intervention, 3 cr.
SVS 6525A Sujets spéciaux, 3 cr.
SVS 6525B Sujets spéciaux, 3 cr.
SVS 6765 Intervention ethnoculturelle, 3 cr.

Bloc D – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Perspectives sociales et organisationnelles

SVS 6045 Lien social et société contemporaine, 3 cr.
SVS 6355 Politiques sociales, 3 cr.
SVS 6405 Prévention en service social, 3 cr.
SVS 6455 Éthique et dynamique sociétale, 3 cr.
SVS 6465 Problèmes sociaux et enjeux sociaux, 3 cr.
SVS 6475 Analyse organisationnelle, 3 cr.

Bloc E – Mémoire ou stage

Bloc E_1 – Mémoire (27 cr.)

SVS 6944 Séminaire de recherche (mémoire) , 3 cr.
SVS 6945 Mémoire, 24 cr.

Bloc E_2 – Stage (21 cr.)

SVS 6933 Stage de pratique spécialisée, 9 cr.
SVS 6934 Séminaire de stage, 3 cr.
SVS 6935 Essai critique de stage, 9 cr.

Programme 3-250-1-0

Ph. D. (service social)

Programme offert et administré conjointement par l'École de service social de l'Université de Montréal et le McGill School of Social Work.

La gestion du programme est assurée par un comité.
Le secrétariat du programme est situé à l'École de service social, bureau C-7126, du Pavillon Lionel-Groulx, tél. 514-343-6605.

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme conjoint est de former des spécialistes de haut niveau en service social capables de réfléchir et d'analyser les principales sources des connaissances théoriques et pratiques sur lesquelles se basent la pratique et la recherche. Le programme est conçu comme une formation à la recherche qui permettra aux travailleurs sociaux professionnels d'entreprendre et de mener des travaux scientifiques contribuant au développement de nouvelles connaissances en travail social en tenant compte de la dimension pratique.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Les deux universités comptent environ une trentaine de professeurs qualifiés pour enseigner et diriger les travaux au niveau doctoral.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

L'étudiant est soumis au Règlement pédagogique de l'université à laquelle il est inscrit.

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (service social), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise en service social (M.S.W. ou M. Sc. service social) ou d'un baccalauréat en service social (B.S.W. ou B.Sc. service social) ou exceptionnellement d'une maîtrise dans une discipline connexe pertinente obtenue dans un programme reconnu. Dans ces deux derniers cas, une formation préparatoire devrait normalement être exigée.
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– démontrer suffisamment d'habileté en français et en anglais pour être en mesure de comprendre les enseignements et les discussions en classe dans les deux langues et effectuer les lectures nécessaires. Cette habileté sera mesurée par le Test Laval pour les langues secondes, sections compréhension orale et écrite ou par le Test of English as Foreign Language (TOEFL)
– présenter l'esquisse d'un projet de recherche et être accepté par un professeur de l'École qui peut le diriger dans la préparation de sa thèse.

La qualité du dossier académique, l'expérience de la pratique et, s'il y a lieu, les publications constituent, parmi d'autres, des critères d'admissibilité.

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit normalement à temps plein. Un minimum de trois trimestres à temps plein est requis, soit à l'Université de Montréal, soit en un lieu autorisé par celle-ci. Le doyen peut, pour des raisons qu'il juge sérieuses, dispenser un étudiant de l'obligation d'effectuer un minimum de trois trimestres à temps plein.

3. Inscription et équivalences

L'étudiant s'inscrit à son programme trimestriellement ou annuellement jusqu'à la réception, par la Faculté, du rapport final du jury d'évaluation et, s'il y a lieu, des exemplaires corrigés de la thèse.

À la requête d'un étudiant et sur recommandation du directeur de l'École, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 73 du Règlement de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, mais en conformité avec l'article 39, non seulement accorder des équivalences pour des cours, mais encore réduire la scolarité.

4. Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (2 ans).

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de 15 trimestres (5 ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de 18 trimestres (6 ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

L'étudiant peut suspendre sa scolarité pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le directeur de l'École ou par le doyen. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. Il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de recherche, le doyen ou le directeur de l'École peut accorder à un étudiant une prolongation de un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme.

5. Examen de synthèse

L'étudiant inscrit à temps plein ou à demi-temps doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité.

L'étudiant doit avoir réussi l'examen de synthèse pour pouvoir s'inscrire au séminaire de thèse.

6. Programme

Le programme comporte un minimum de 90 crédits répartis comme suit : 15 crédits de cours et 75 crédits attribués à la fois à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

SVS 7000 Évolution de la pensée et des théories, 3 cr.

SVS 7001 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Bloc B_1 – Option (3 cr.)

SVS 7002 Séminaire : les pratiques d'intervention, 3 cr.

SVS 7003 Séminaire sur les politiques sociales, 3 cr.

Bloc B_2 – Option (3 cr.)

SVS 7004 Méthodologie : recherche quantitative, 3 cr.

SVS 7005 Méthodologie de la recherche qualitative, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

SVS 7006 Tutorat, 3 cr.

ou

un cours choisi parmi les cours de M. Sc. offerts dans les écoles de service social

ou

un cours de M. Sc. ou Ph. D. offert dans une discipline connexe.

Le cours au choix doit être pertinent au sujet de thèse de l'étudiant et il doit être autorisé par le comité conjoint du programme.

Bloc D – Thèse (75 cr.)

SVS 7910 Thèse, 75 cr.

Sociologie

Microprogramme de 2e cycle (méthodologies d'analyse sociologique)	**2-255-6-0**
M. Sc.	**2-255-1-0**
Ph. D.	**3-255-1-0**

Département de sociologie

Responsable des études : Anne Calvès, tél. : 514-343-7310
Technicienne à la gestion des dossiers étudiants: 514-343-6111, poste 3770

Membres du Comité des études supérieures

Sirma Bilge
Anne E. Calvès, présidente
Claire Durand
Barbara Thériault

Directrice : Andrée Demers

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Paul Bernard, M.A. (Montréal), Ph. D. sociologie (Harvard)
Andrée Demers, M. Sc. sociologie (Montréal), doctorat de 3e cycle, économie des ressources humaines (Aix-en-Provence)
Claire Durand, Ph. D. psychologie (Montréal)
Marcel Fournier, M.A. (Montréal), doctorat en sociologie (Paris), MSRC
Mona Josée Gagnon, M.A. relations industrielles (Montréal), Ph. D. sociologie (Montréal)
Jacques Hamel, Ph. D. en sociologie (Montréal)
Pierre Hamel, Ph. D. aménagement (Montréal)
Camille Legendre, M.A. (Laval), Ph. D. sociologie (Michigan State)
Christopher McAll, Ph. D. histoire-études celtiques (Oxford), directeur du CREMIS
Jean Renaud, M. Sc. science politique, Ph. D. sociologie (Montréal)
Marc Renaud, M.A. (Montréal), Ph. D. sociologie (Wisconsin, Madison)
Guy Rocher, M.A. (Laval), Ph. D. sociologie (Harvard), MSRC, détaché au CRDP
Deena White, M.A. sociologie (Concordia), Ph. D. sociologie (Montréal)

Professeurs agrégés

Valérie Amiraux, M. Sc. histoire (Paris IV, Sorbonne), Ph. D. science politique (Institut d'études politiques, Paris)
Anne Emmanuèle Calves, Ph. D. sociologie rurale (Pennsylvania State University)
Marianne Kempeneers, Ph. D. démographie (Montréal)
Paul Sabourin, Ph. D. sociologie (Montréal)
Barbara Thériault, Ph. D. sociologie (Erfurt)

Professeurs adjoints

Sirma Bilge, Ph. D. études du monde anglophone (Sorbonne Nouvelle, Paris III)
Éric Lacourse, Ph. D. psychologie (Montréal)
Céline Lafontaine, Ph. D. sociologie (Paris I, Panthéon Sorbonne et Montréal)
Stéphane Moulin, ENS Lettres et sciences humaines (Lyon), Ph. D. (Aix Marseille II)

Chercheur adjoint

Normand Carpentier, Ph. D. sociologie (Montréal), Institut universitaire de gériatrie

Professeurs associés

Évelyne Baillergeau, Ph. D. sociologie urbaine (Université Grenoble 2), CSSS Jeanne Mance
Marie-Josée Legault, Ph. D. (Montréal), Télé-Université du Québec
Arnaud Sales, Doctorat d'État en sociologie (Paris VII, Denis Diderot)
Jean-Guy Vaillancourt, Ph. D. sociologie (Berkeley)

Chercheures invitées

Marguerite Cognet, Ph. D. sociologie (Paris VII – Denis Diderot)
Hélène David, doctorat de 3e cycle en sociologie (École Pratique des Hautes Études, Sorbonne)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Professeurs émérites
Danielle Juteau
Louis Maheu
Robert Sévigny

Programme 2-255-6-0

Microprogramme de 2e cycle (méthodologies d'analyse sociologique)

Objectifs

Le microprogramme vise à répondre aux besoins des professionnels des sciences sociales, en ce qui a trait à la formation et à la mise à jour en méthodes de recherche quantitative ou qualitative, particulièrement pour ce qui est des développements récents de méthodes, procédures et logiciels. Le programme peut aussi intéresser des étudiants ayant récemment terminé leurs études de 1er cycle qui voudraient se spécialiser en méthodologie, en vue de faire carrière comme agent de recherche.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme de 2e cycle (méthodologies d'analyse sociologique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans une discipline des sciences sociales comprenant une formation de base en méthodologie de recherche ou attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Exceptionnellement, un dossier peut être considéré sur présentation de travaux récents du candidat ou sur démonstration d'une expérience professionnelle pertinente.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Passage à la maîtrise

L'étudiant peut passer du microprogramme à la maîtrise en complétant sa scolarité, de manière à ce qu'il ait suivi deux séminaires thématiques ou théoriques en sociologie. Pour être admissible à ce passage, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne d'au moins 3,5 dans son microprogramme et il doit remplir les autres conditions d'admissibilité à la M. Sc. (sociologie). Une propédeutique peut être requise pour les étudiants ayant un baccalauréat dans une autre discipline que la sociologie.

4. Programme

Les étudiants du programme peuvent se spécialiser en méthodologie quantitative, ou qualitative, ou combiner les deux types de méthodologie. Certains séminaires spécifiques ont par ailleurs recours aux deux types de méthodologie.

Le programme comporte 15 crédits de cycles supérieurs dont 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Douze de ces crédits sont des cours de méthodologie.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

SOL 6210 Analyse quantitative avancée, 3 cr.
SOL 6211 Analyse longitudinale de trajectoires, 3 cr.
SOL 6212 Analyse du discours, 3 cr.
SOL 6214 Analyse des données institutionnelles, 3 cr.
SOL 6220 Sociologie mathématique, 3 cr.
SOL 6447 Épistémologie et méthodol. qualitative, 3 cr.
SOL 6448 Méthodes de sondage, 3 cr.
SOL 6449 Analyse des réseaux sociaux, 3 cr.
SOL 6500 Études de cas, 3 cr.

Bloc B – Choix – Cours complémentaire en sociologie (max. 3 cr.)

Cours choisi parmi les séminaires théoriques et thématiques offerts par le Département de sociologie.

Bloc C – Choix – Cours complémentaire en méthodologie (max. 3 cr.)

Cours choisi parmi les séminaires de méthodologie et analyse de la banque de cours de l'Université de Montréal.

Programme 2-255-1-0

M. Sc. (sociologie)

Objectifs

La M. Sc. (Sociologie) vise à offrir aux étudiants une formation spécialisée menant à la réalisation d'une recherche qui constitue la première étape de l'insertion dans une carrière professionnelle. Les champs de recherche comprennent, entre autres : travail, organisations, syndicalisme, professions; relations ethniques, immigration et racisme; santé et société; économie, développement et environnement; État et politiques sociales; mouvements sociaux; sociologie urbaine; culture et communication; famille et société, statistiques sociales et méthodologie quantitative; méthodologie qualitative; théorie sociologique.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sociologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé en sociologie, ou d'un baccalauréat avec majeure en sociologie, ou d'un baccalauréat bidisciplinaire comprenant la sociologie ou attester d'une formation jugée équivalente. Le titulaire d'un baccalauréat avec mineure en sociologie ou d'un baccalauréat sans formation en sociologie peut être admis conditionnellement à la réussite d'une propédeutique définie par le Comité des études supérieures sur examen de son dossier et de son profil
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, le Département peut toutefois tenir compte de la progression de l'étudiant au cours de ses études
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Les admissions sont autorisées aux trimestres d'automne et d'hiver.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte :

– 18 crédits de cours dont 3 crédits de cours obligatoires dans le bloc A (Projet de mémoire), au moins 6 crédits dans le bloc B (Option) et 3 crédits dans le bloc C (Séminaire de méthodologie). Les autres six crédits peuvent être pris dans les blocs B, C, D ou E, au choix de l'étudiant.
– 27 crédits attribués au mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Projet de mémoire

SOL 6941 Séminaire de projet de mémoire, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

Choisis parmi les séminaires théoriques et thématiques de cycles supérieurs offerts par le Département de sociologie.

Bloc C – Séminaires de méthodologie (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

SOL 6210 Analyse quantitative avancée, 3 cr.
SOL 6211 Analyse longitudinale de trajectoires, 3 cr.
SOL 6212 Analyse du discours, 3 cr.
SOL 6214 Analyse des données institutionnelles, 3 cr.
SOL 6220 Sociologie mathématique, 3 cr.
SOL 6447 Épistémologie et méthodol. qualitative, 3 cr.
SOL 6448 * Méthodes de sondage, 3 cr.
SOL 6449 * Analyse des réseaux sociaux, 3 cr.
SOL 6500 * Études de cas, 3 cr.
SOL 6947 Religion et modernité classique, 3 cr.

* L'étudiant qui a déjà suivi un cours équivalent au 1er cycle ne peut s'y inscrire.

Bloc D – Ateliers et stages (max. 6 cr.)

SOL 6009 Stages dans le milieu 2, 6 cr.
SOL 6013 Module de travail dirigé, 3 cr.
SOL 6019 Stages dans le milieu 1, 3 cr.
SOL 6021 Atelier de recherche 1, 3 cr.
SOL 6022 Atelier de recherche 2, 6 cr.

Bloc E – Choix (max. 3 cr.)

Cours choisi parmi les séminaires de cycles supérieurs de la banque de cours de l'Université de Montréal ou, le cas échéant, d'une autre institution universitaire.

Bloc F – Mémoire (27 cr.)

SOL 6906 Mémoire, 27 cr.

Programme 3-255-1-0

Ph. D. (sociologie)

Objectifs

Le Ph. D. (Sociologie) est organisé autour de la thèse de doctorat. Les activités du programme visent à fournir aux étudiants les moyens d'y travailler. La 1re année du programme est consacrée à l'acquisition de connaissances spécialisées liées au champ de recherche choisi. La 2e année est quant à elle consacrée à l'élaboration du projet de thèse.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (Sociologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 2e cycle en sociologie ou attester d'une formation jugée équivalente. Le titulaire d'un diplôme de 2e cycle dans une autre discipline que la sociologie est admissible conditionnellement à la réussite d'une propédeutique imposée par le Comité des études supérieures sur examen de son dossier et de son profil
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent; le Département peut toutefois tenir compte de la progression de l'étudiant au cours de ses études
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

L'admission se fait généralement au trimestre d'automne. Le candidat peut être admis exceptionnellement au trimestre d'hiver, entre autres lorsqu'il doit compléter une propédeutique avant de commencer le programme régulier.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours dont 9 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Dix crédits de recherche sont attribués au projet de thèse et 70 crédits à la thèse elle-même.

La 1re année, qui doit être suivie à temps plein, est consacrée au séminaire général de doctorat et à l'examen général de synthèse dont la réussite est obligatoire pour poursuivre la scolarité. La 2e année est consacrée au séminaire de thèse qui mène à la soutenance du projet de thèse. Les étudiants doivent également suivre deux séminaires, un à option et un au choix, durant leur scolarité.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

SOL 7010 Séminaire général, 6 cr.
SOL 7020 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Choisis parmi les séminaires théoriques et thématiques de cycles supérieurs offerts par le Département de sociologie

ou

SOL 7040 Travaux dirigés, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Choisis parmi les séminaires de cycles supérieurs de la banque de cours de l'Université de Montréal ou, le cas échéant, d'une autre institution universitaire.

Bloc D – Recherche et rédaction (80 cr.)

SOL 7050 Projet de thèse, 10 cr.
SOL 7060 Thèse, 70 cr.

Statistique

M. Sc. **2-194-1-0**
Ph. D. **3-194-1-0**

Département de mathématiques et de statistique

Responsables des programmes : Alejandro Murua, tél. 514-343-6987

Membres du Comité des études supérieures

David Haziza
Alejandro Murua
François Perron

Directrice : Véronique Hussin

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Jean-François Angers, Ph. D. (Purdue)
Paul Arminjon, Ph. D. (Montréal)
Jacques Bélair, Ph. D. (Cornell)
Khalid Benabdallah, Ph. D. (Wayne State)
Martin Bilodeau, Ph. D. (Toronto)
Anne Bourlioux, Ph. D. (Princeton)
Octavian Cornea, Ph. D. (Rochester), en congé
Michel Delfour, Ph. D. (Case Western Reserve)
Marlène Frigon, Ph. D. (Montréal)
André Giroux, Ph. D. (Montréal)
Andrew Granville, Ph. D. (Queen's, Kingston)
Véronique Hussin, Ph. D. (Liège), en congé
François Lalonde, doctorat d'État (Paris)
Christian Léger, Ph. D. (Stanford)
Yves Lepage, Ph. D. (Montréal)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Sabin Lessard, Ph. D. (Montréal)
Robert Gwyn Owens, Ph. D. (Wales)
Jiri Patera, Ph. D. (Prague)
François Perron, Ph. D. (Montréal)
Qazi Ibadur Rahman, Ph. D. (Londres)
Ivo G. Rosenberg, Ph. D. (J.E. Purkyne, Brno), en congé
Christiane Rousseau, Ph. D. (Montréal)
Yvan Saint-Aubin, Ph. D. (Montréal)
Pavel Winternitz, Ph. D. (Joint Inst. Dubna)

Professeurs agrégés
Abraham Broer, Ph. D. (R.U. Utrecht)
Louis Doray, Ph. D. (Waterloo)
Pierre Duchesne, Ph. D. (Montréal)
Richard Duncan, Ph. D. (San Diego)
Alejandro Murua, Ph. D. (Brown), en congé
Iosif Polterovitch, Ph. D. (Weizmann)

Professeurs adjoints
Dana Louigi Addario Berry, Ph. D. (McGill)
Mylène Bédard, Ph. D. (Toronto)
Charles Dugas, Ph. D. (Montréal)
David Haziza, Ph. D. (Carleton)
Manuel Morales, Ph. D. (Concordia)

Professeurs associés
Robert Brunet, Ph. D. (Londres)
Richard Fournier, Ph. D. (Montréal)
Paul M. Gauthier, Ph. D. (Wayne State)
Michel Grundland, Ph. D. (Varsovie)
Anatole Joffe, Ph. D. (Cornell)
Roch Roy, Ph. D. (Montréal)
Gert Sabidussi, Ph. D. (Vienne)
Dana Schlomiuk, Ph. D. (McGill)

Professeurs émérites
Robert Cléroux
Serge Dubuc
Andrzej Granas
Constance Van Eeden

Programme 2-194-1-0

M. Sc. (statistique)

Objectifs

Compléter la formation en statistique du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études supérieures dans la discipline ou d'une carrière de statisticien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (statistique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un B. Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, en Mathématiques et Informatique ou en Mathématiques et Physique, ou d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques, ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que le candidat ne soit admis en vertu d'une expérience subséquente à l'obtention du baccalauréat
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

La préparation mathématique minimale à l'admission devra inclure un trimestre d'algèbre linéaire, deux trimestres de calcul et d'analyse, un trimestre de probabilité, un trimestre de statistique et un trimestre d'informatique. En outre, le Département peut, à l'admission, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

2. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte :

– un minimum de 18 crédits de cours de sigle STT, dont au moins 12 du niveau des études supérieures
– 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec stage ou travaux dirigés

Le programme de la maîtrise comporte :

– un minimum de 24 crédits de cours de sigle STT, dont au moins 18 du niveau des études supérieures
– 21 crédits attribués à un stage ou à des travaux dirigés.

Quel que soit le cheminement, le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique.

Structure du programme

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)
STT 6530 Consultation statistique 1, 1.5 cr.
STT 6531 Consultation statistique 2, 1.5 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)
Cinq cours de sigle STT de 3 crédits chacun dont au moins trois du niveau des études supérieures.

Bloc C – Mémoire (27 cr.)
STT 6901 Mémoire, 27 cr.

Cheminement avec stage ou travaux dirigés

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)
STT 6530 Consultation statistique 1, 1.5 cr.
STT 6531 Consultation statistique 2, 1.5 cr.

Bloc B – Option (21 cr.)
Sept cours de sigle STT de 3 crédits chacun dont au moins cinq du niveau des études supérieures.

Bloc C – Travaux dirigés ou stage (21 cr.)
STT 6905 Travaux dirigés et rapport, 21 cr.
ou
STT 6910 Stage et rapport, 21 cr.

Programme 3-194-1-0

Ph. D. (statistique)

Objectifs

Le programme vise à former des chercheurs en statistique mathématique ou appliquée en vue d'une carrière dans les milieux universitaire, industriel, médical ou gouvernemental. Il permet à l'étudiant d'acquérir la méthodologie de pointe utilisée dans les différents domaines de la statistique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (statistique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. (statistique), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais et d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours (9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option), tous du niveau des études supérieures, au moins 12 crédits de sigle STT
– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

STT 6100 Méthodes avancées d'inférence, 3 cr.
STT 6530 Consultation statistique 1, 1.5 cr.
STT 6531 Consultation statistique 2, 1.5 cr.
MAT 6717 Probabilités, 3 cr.

Les cours STT 6530 et STT 6531 sont remplacés par un autre cours s'ils ont été suivis à la maîtrise.

Bloc B – Option (6 cr.)

Deux cours de sigle STT de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Bloc C – Recherche et thèse (75 cr.)

STT 7902 Thèse, 75 cr.

Statistiques sociales

Microprogramme de 2e cycle 2-194-6-0

Département de démographie et Département de sociologie
Responsable du microprogramme en statistiques sociales : Stéphane Moulin, tél. : 514-343-7120
Techniciennes à la gestion des dossiers étudiants :
Démographie : 514-343-6111, poste 1971
Sociologie : 514-343-6111, poste 3770

Membres du Comité de programme

Simona Bignami, démographie
Claire Durand, sociologie
Thomas Legrand, démographie
Stéphane Moulin, sociologie, président (responsable du programme)

PERSONNEL ENSEIGNANT

Consulter la liste du personnel enseignant du Département de démographie et du Département de sociologie.

Programme 2-194-6-0

Microprogramme de 2e cycle (statistiques sociales)

OBJECTIFS

Le programme vise à renforcer les connaissances de base en statistiques sociales. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (statistiques sociales), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline pertinente ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Statut étudiant

Le programme est offert à temps partiel.

4. Programme

Le microprogramme comporte 6 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option en méthodes quantitatives et 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Cours obligatoires (6 cr.)

Statistiques sociales

STS 6010 Stat. sociales et politiques publiques, 3 cr.
STS 6015 Analyse longitudinale des stat. Sociales, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

BIO 6077 Analyse quantitative des données, 4 cr.
COM 6275 Méthodes d'enquête en communication, 3 cr.
CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino, 3 cr.
CRI 6008 Théories en intervention criminologique, 3 cr.
DMO 6201 Fondements de l'analyse démographique 1, 3 cr.
DMO 6301 Fondements de l'analyse démographique 2, 3 cr.
DMO 6350 Analyse des statistiques imparfaites, 3 cr.
DMO 6371 Méthodes statistiques en démographie, 3 cr.
DMO 6405 Modèles de risque et durée, 3 cr.
DMO 6820 Méthodes multiniveaux et multi-états, 3 cr.
ECN 7070 Méthodes quantitatives A, 3 cr.
ECN 7075 Méthodes quantitatives B, 3 cr.
ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6526 Méthodes quant. et prédiction en éduc. , 3 cr.
MSO 6140 Analyse multidimensionnelle confirmative, 3 cr.
MSO 6141 Analyse multidimensionnelle exploratoire, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.
MSO 6069 Régression logistique/analyse de survie, 3 cr.
PLU 6016 Méthodes quantitatives, 3 cr.

PSE 6573 Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
SOL 6210 Analyse quantitative avancée, 3 cr.
SOL 6211 Analyse longitudinale de trajectoires, 3 cr.
SOL 6214 Analyse des données institutionnelles, 3 cr.
SOL 6220 Sociologie mathématique, 3 cr.
STS 6010 Stat. sociales et politiques publiques, 3 cr.
STS 6015 Analyse longitudinale des stat. sociales, 3 cr.
STT 6005 Théorie de l'échantillonnage, 3 cr.
STT 6100 Méthodes avancées d'inférence, 3 cr.
STT 6410 Analyse de la variance, 3 cr.
STT 6415 Régression, 3 cr.
STT 6515 Analyse de données multivariées, 3 cr.
STT 6615 Séries chronologiques univariées, 3 cr.
STT 6971 Méthodes de biostatistique, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

STS 6020 Séminaire de projet, 3 cr.

(Travail pratique de 3 crédits ou un cours choisi parmi les séminaires offerts par les divers départements de l'Université de Montréal ou d'une autre université. Il ne s'agit pas nécessairement d'un cours de méthodologie. Le cours doit être pertinent à la formation de l'étudiant et doit être approuvé par le responsable du microprogramme.)

Traduction

D.É.S.S. **2-185-1-2**

M.A. **2-185-1-1**

Options :
Recherche
Traduction professionnelle anglais-français

Ph. D. **3-185-1-0**

Département de linguistique et de traduction

Pour renseignements : Gilles Bélanger, tél. : 514-343-6111 poste 28847

Membres du Comité des études supérieures

Georges Bastin
Gilles bélanger
Marie-Claude L'Homme

Directrice : Mireille Tremblay

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Monique C. Cormier, doctorat en interprétation et en traduction (Sorbonne Nouvelle, Paris III), vice-doyenne F.A.S.
Jeanne Dancette, licences d'anglais et d'allemand (Grenoble), diplôme de sciences politiques (Grenoble), CAPES sciences économiques et sociales (Paris), M.A. traduction, Ph. D. linguistique, orientation traduction (Montréal)
Marie-Claude L'Homme, doctorat en linguistique (Laval)
Alexis Nuselovici Nouss, doctorat en littérature française (Sorbonne)

Professeurs agrégés

Georges Bastin, doctorat en sciences de la traduction et de l'interprétation (Sorbonne Nouvelle, Paris III)
Gilles Bélanger, Ph. D. (Sherbrooke)
Hélène Buzelin, M.A. anglais moderne (Royaume-Uni), Ph. D. traduction (McGill)
Patrick Drouin, M.A. (Laval), Ph. D. linguistique (Montréal)
Judith Lavoie, Ph. D. traduction (McGill)
Jacques Lethuillier, certificat de 3e cycle en physique supérieure (Caen)
Sylvie Vandaele, M.A. traduction (Montréal), diplôme d'État de doctorat en pharmacie (Marseille), D. Sc. pharmacologie moléculaire (Nice)

Responsable de formation professionnelle

Nycole Bélanger, M.A. traduction (Montréal)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-185-1-2

D.É.S.S. (traduction)

Objectifs

Offrir un programme autonome de 2e cycle préparant les étudiants à des études à la maîtrise en traduction, en vue d'une carrière professionnelle.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (traduction), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat ou l'équivalent)
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une excellente connaissance du français et de l'anglais à l'écrit.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres (2 ans) à partir de l'inscription initiale du candidat.

3. Évaluation

L'évaluation porte sur les éléments inclus dans les objectifs, notamment :

– l'acquisition des connaissances
– le développement d'habiletés
– l'intégration des savoirs.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits dont 21 du niveau des études supérieures répartis comme suit :

– 18 crédits de cours obligatoires
– 12 crédits de cours à option.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

TRA 2000 Outils informatiques des langagiers, 3 cr.
TRA 6601 Difficultés du français contemporain, 3 cr.
TRA 6602 Rédaction générale et professionnelle, 3 cr.
TRA 6603 Documentation et terminologie, 3 cr.
TRA 6604 Introduction à la traduction, 3 cr.
TRA 6605 Courants théoriques en traduction, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Bloc B_1 – Option – Langues spécialisées (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

TRA 2210 Langues scientifique et technique, 3 cr.
TRA 2220 Langues commerciale et économique, 3 cr.
TRA 2250 Langues juridique et administrative, 3 cr.
TRA 3265 Langues médicale et pharmacologique, 3 cr.

Bloc B_2 – Option – Traduction spécialisée (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

TRA 6606 Traduction scientifique et technique, 3 cr.
TRA 6607 Traduction commerciale et économique, 3 cr.
TRA 6608 Traduction juridique et administrative, 3 cr.
TRA 6609 Traduction médico-pharmacologique, 3 cr.
TRA 6610 Traduction littéraire, 3 cr.

Bloc B_3 – Cours recommandés (max. 6 cr.)

TRA 2115 Histoire de la traduction, 3 cr.
TRA 3590 Traduction cinématographique, 3 cr.
TRA 3610 Révision de textes, 3 cr.

Programme 2-185-1-1

M.A. (traduction)

Objectifs

La maîtrise avec mémoire vise une formation en traduction davantage orientée vers l'enseignement ou la recherche. La maîtrise avec travail dirigé facultatif vise l'exercice professionnel de la traduction.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la M.A. (traduction), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– faire preuve d'une excellente connaissance du français et de l'anglais
– être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en traduction, d'un baccalauréat avec majeure en traduction, ou d'un D.É.S.S. en traduction
– avoir obtenu au 1er cycle ou au D.É.S.S. une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

2. Programme

Le programme comporte 45 crédits dont au moins 39 sont du niveau des études supérieures et comprend deux options.

Le candidat qui n'a pas une connaissance suffisante d'une 3e langue vivante, soit l'équivalent de 9 crédits de cours de 1er cycle, devra y suppléer en suivant des cours de langue. Ces cours s'ajoutent au programme.

Option Recherche

Le programme comporte :

– 18 crédits de cours, dont 6 obligatoires et 12 à option
– 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme comporte au plus 6 crédits de cours de 1er cycle.

Option Traduction professionnelle anglais-français

Le programme comporte :

– 9 crédits de cours obligatoires
– de 21 à 36 crédits de cours à option
– 0 à 15 crédits de formation pratique (travail dirigé).

Le programme comporte au plus 6 crédits de cours de 1er cycle.

Structure du programme

Option Recherche

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

TRA 6001 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
TRA 6002 Épistémologie, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Bloc B_1 – Séminaires spécialisés (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

TRA 6003 Théories de la traduction, 3 cr.
TRA 6004 Traduction et société, 3 cr.
TRA 6005 Processus de traduction et didactique, 3 cr.
TRA 6007 Langues de spécialité, 3 cr.
TRA 6008 Traductique, 3 cr.
TRA 6011 Approche contemporaine en terminologie, 3 cr.

Bloc B_2 – Cours généraux (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la M.A. en traduction, des cours de niveau 2000 ou 3000 du B.A. en traduction, des cours de 1er ou 2e cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son mémoire, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français ou de l'anglais et des cours de 3e langue.

Le conseiller pédagogique ou le directeur du Département, sur avis du Comité des études supérieures, peut imposer jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires à l'étudiant ayant une formation jugée insuffisante en traduction.

Bloc C – Recherche et mémoire (27 cr.)

TRA 6930 Mémoire, 27 cr.

Option Traduction professionnelle anglais-français

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

TRA 6101 Rédaction et révision avancées, 3 cr.
TRA 6117 Terminologie appliquée, 3 cr.
TRA 6804 Acquisition de connaissances thématiques, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 21 cr.; max. 36 cr.)

Bloc B_1 – Option – Traduction spécialisée (min. 9 cr.; max. 24 cr.)

TRA 6104 Traduction scientifique, 3 cr.
TRA 6105 Traduction technique, 3 cr.
TRA 6106 Traduction commerciale, 3 cr.
TRA 6107 Traduction économique, 3 cr.
TRA 6109 Traduction juridique, 3 cr.
TRA 6111 Traduction administrative, 3 cr.
TRA 6112 Traduction informatique, 3 cr.
TRA 6115 Traduction littéraire et comparée, 3 cr.
TRA 6118 Traduction biomédicale, 3 cr.
TRA 6119 Traduction pharmaceutique, 3 cr.
TRA 6515 Projet en milieu professionnel, 6 cr.

Le cours TRA 6515 est réservé aux étudiants n'ayant pas d'expérience de la traduction en milieu de travail.

Bloc B_2 – Cours généraux (12 cr.)

Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la M.A. en traduction, des cours de niveau 2000 ou 3000 du B.A. en traduction, des cours de 1er ou 2e cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son travail dirigé, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français ou de l'anglais et des cours de 3e langue.

Le conseiller pédagogique ou le directeur du Département, sur avis du Comité des études supérieures, peut imposer jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires à l'étudiant ayant une formation jugée insuffisante en traduction.

Bloc C – Formation pratique (max. 15 cr.)

TRA 6935 Travail dirigé, 15 cr.

Programme 3-185-1-0

Ph. D. (traduction)

OBJECTIFS

Le Ph. D. (traduction) vise à former des chercheurs et enseignants en traductologie (par exemple en histoire, théorie, pédagogie, lettres et sciences humaines, sciences et techniques, traductique, études comparatives) ou en terminologie (par exemple en histoire, théorie, pédagogie, langues de spécialité, terminotique, aménagement linguistique, lexicographie et terminographie).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (traduction), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postocdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise en traduction ou d'un diplôme équivalent dans une discipline connexe ou bien être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en traduction (B.A., Baccalauréat avec majeure ou l'équivalent), avoir terminé la scolarité minimale du programme de la maîtrise et avoir satisfait aux exigences de l'article 71 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une excellente connaissance du français et de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
– présenter un projet de recherche de 3 à 5 pages.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 90 crédits dont 6 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Séminaires obligatoires (6 cr.)

TRA 7100 Lectures dirigées en traduction, 3 cr.
TRA 7200 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

À déterminer en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant et de ses besoins de formation. Le choix des séminaires devra être approuvé par le directeur de recherche et par le directeur du département.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

TRA 7500 Thèse, 78 cr.

Droit

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Droit : une maîtrise (LL. M.), un doctorat (LL. D.), trois diplômes d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.), un diplôme de droit notarial (D.D.N.) et cinq microprogrammes de 2e cycle.

Information à jour le 1er juillet 2009

Droit

Diplôme de droit notarial (D.D.N.)	**2-330-1-0**
Microprogramme (*Common Law* nord-américaine)	**2-325-6-2**
D.É.S.S. (*Common Law* nord-américaine)	**2-325-1-5**
Microprogramme de 2e cycle (droit des affaires)	**2-327-6-0**
D.É.S.S. (droit des affaires)	**2-327-1-0**
Microprogramme de 2e cycle (droit des technologies de l'information)	**2-325-6-0**
Microprogramme de 2e cycle (droit et travail) *	**2-325-6-3**
Microprogramme de 2e cycle (droit international)	**2-326-6-0**
D.É.S.S. (droit international)	**2-326-1-1**
Maîtrise en droit (LL. M.)	
Options :	
Common Law nord-américaine	**2-325-1-0**
Droit des affaires	**2-325-1-0**
Droit des technologies de l'information	**2-325-1-0**
Droit international	**2-325-1-0**
Fiscalité	**2-325-1-3**
Notariat	**2-330-1-1**
Recherche	**2-325-1-0**
Doctorat en droit (LL. D.)	**3-325-1-0**

Directeur des programmes de D.É.S.S., LL. M. avec travail dirigé : Guy Lefebvre, tél. : 514-343-6125

Directeur des programmes de LL. M. avec mémoire et LL. D. : Jean-François Gaudreault-Desbiens, tél. : 514-343-7441

Directrice du programme de maîtrise, option Notariat :Sylvie Berthold, tél. : 514 343-6111 #51471

Directrice du programme de maîtrise, option Fiscalité : Diane Bruneau, tél. : 514-343-5703

Directeur du programme de maîtrise en commerce électronique : Vincent Gautrais, tél. : 514-343-7534

Personnel enseignant* *

Professeurs titulaires

Karim Benyekhlef, LL. D. (Montréal)
Anne-Marie Boisvert, LL. M. (Harvard)
Jean-Maurice Brisson, LL. M. (Montréal)
Diane Bruneau, M. Fisc. (Sherbrooke), D.D.N. (Montréal)
François Chevrette, D.É.S. (Paris)
Patrice Deslauriers, D.É.A. (Paris), LL. M. (Montréal)
Hélène Dumont, LL. M. (Montréal), LL. M. (Berkeley)
Jacques Frémont, LL. M. (Osgoode Hall), rectorat – *Provost* et vice-recteur – Affaires académiques
Jean-François Gaudreault-DesBiens, LL. M. (Laval), LL. D. (Ottawa), titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les identités juridiques et culturelles nord-américaines et comparées
Ysolde Gendreau, LL. M. (McGill), doctorat en droit (Paris II)
Gérald Goldstein, maîtrise en droit, D.É.S.S. (Paris I), LL. M., D.C.L. (McGill)
Matthew P. Harrington, B. Th. (McGill), J.D. (Boston.), LL. M., S.J.D. (Pennsylvania)
Jean Hétu, LL. M. (Harvard)
Diane Labrèche, LL. M. (Osgoode Hall)
Pierre-Claude Lafond, LL. L. (Montréal), LL. D. (Montpellier 1)
Jean Leclair, LL. M. (Montréal)
Brigitte Lefebvre, D.D.N., LL. M. (Montréal), Ph. D. (Paris II), titulaire de la Chaire du notariat
Guy Lefebvre, LL. M. (Montréal), LL. M. (Londres)
Thérèse Leroux, B.Sc. biologie (Sherbrooke), Ph. D. biochimie (Laval), LL. B. (Sherbrooke)
Didier Lluelles, D.É.S. (Paris), MRSC
Patrick A. Molinari, LL. M. (Montréal), MSRC
Michel Morin, M. Sc. économie (UQÀM), LL. B. (Montréal)
Nanette Neuwahl, LL. M. (Leyde), doctorat en droit (Institut Universitaire Européen)
Pierre Noreau, M. Sc. (Montréal), doctorat (Institut d'études politiques, Paris)
Danielle Pinard, LL. M. (Londres)
Daniel Poulin, LL. M., M. Sc. informatique (Montréal), titulaire de la Chaire LexUM en informatique juridique
Guy Rocher, M.A. en sociologie (Laval), Ph. D. en sociologie (Harvard), MSRC, détaché du Département de sociologie
Louise Rolland, LL. M. (Montréal)
Stéphane Rousseau, LL. M. (Laval), S.J.D. (Toronto), titulaire de la Chaire en droit des affaires et du commerce international
Jeffrey Talpis, LL. D. (Montréal)
Luc B. Tremblay, LL. M. (UBC), D. Phil. (Oxford)
Gilles Trudeau, doctorat (Harvard)
Pierre Trudel, LL. M. (Montréal)
Daniel Turp, LL. M. (Montréal), D.É.A. (Paris II), Dipl. Intl. Law (Cantab.), doctorat d'État (Paris II) – en congé
Louise Viau, LL. M. (Montréal)
José Woehrling, LL. M. (Montréal)

Professeurs agrégés

Stéphane Beaulac, LL. M., Ph. D. (Cambridge)
Élise Charpentier D.S.U., D.É.A. (Paris II), D.C.L. (McGill)
Emmanuel Sibidi Darankoum, D.É.A., D.D.C. (Strasbourg), D.E.C.L. (Moncton)
Isabelle Duplessis, LL. M., LL. D. (Montréal)
Vincent Gautrais, LL. M., LL. D. (Montréal), titulaire de la Chaire en droit de la sécurité et des affaires électroniques
France Houle, LL. M. (Queen's), LL. D. (Montréal)
Suzanne Lalonde, Ph. D. (Cambridge)
Ghislain Massé, LL. M. (Montréal)
Benoît Moore, LL. M. (Montréal), D.É.A. en droit privé (Paris I), titulaire de la Chaire Jean-Louis-Baudouin en droit civil
Hugues Parent, LL. M. (Laval), LL. D. (Montréal)
Louise Hélène Richard, LL. M. (Sherbrooke) – détachée à la Faculté des arts et des sciences
Alain Roy, LL. M. (Montréal), LL. D. (Laval)
Pauline Roy, LL. D. (Montréal)
Hélène Trudeau, D.É.A. (Bordeaux I)

Professeures adjointes

Renée-Claude Drouin, LL. M. (Laval), D.Phil. (Cambridge)
Geneviève Dufour, LL. L. (Montréal)
Marie Annik Grégoire, LL. B., LL. M. (Montréal), D.C.L. (McGill)
Konstantia Koutouki, LL. M. (Ottawa), LL. D. (Montréal)
Violaine Lemay, LL. M. (Laval), LL. D. (Montréal)

Chercheure agrégée

Denise Avard, M.A. (Ottawa), Ph. D. (Cambridge)

Professeurs associés

Jean-Louis Baudouin, doctorat en droit (Paris), MSRC
Pierre Béliveau, LL. M. (Montréal)
Christine Gagnon, D.D.N., LL. M. (Laval), LL. D. (Montréal)
Claude Laberge, M.D. (Laval), Ph. D. (Baltimore)

* Programme conjoint avec l'École des relations industrielles.

** Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Professeurs émérites
Albert Bohémier, Pierre Ciotola, Roger Comtois, Pierre-André Côté, Andrée Lajoie, Ejan Mackaay, Pierre Martineau, Jacques-Yvan Morin, Yves Ouellette, Gilles Pépin, Jean Pineau, Adrian Popovici

Programme 2-330-1-0

D.D.N. (droit notarial)

Objectifs

Le bachelier en droit qui se dirige vers la profession de notaire doit s'inscrire au programme du Diplôme de droit notarial. Ce diplôme donne accès au stage de la Chambre des notaires.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Diplôme de droit notarial, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité est de deux trimestres consécutifs à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser un candidat à s'inscrire à demi-temps. La scolarité maximale est de six trimestres.

3. Seuils de passage

Pour obtenir le Diplôme de droit notarial, l'étudiant doit obtenir une moyenne cumulative de 2,0 pour l'ensemble des cours. La note minimale de passage dans un cours est de D.

4. Programme

Le programme comporte 36 crédits de cours obligatoires.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (36 cr.)

DRT 6302 Principes de rédaction et d'interp., 3 cr.
DRT 6305 Droit des personnes inaptes, 2 cr.
DRT 6310 Droit de la publicité, 3 cr.
DRT 6315 Rapports (pécuniaires) familiaux, 2 cr.
DRT 6320 Mutations de propriété, 3 cr.
DRT 6325 La propriété, 3 cr.
DRT 6330 Aspects fiscaux de la pratique, 3 cr.
DRT 6335 Contrats et crédits de garanties, 3 cr.
DRT 6340 Droit des sociétés, 3 cr.
DRT 6345 Décès et transmission des biens, 3 cr.
DRT 6350 Droit transnational, 2 cr.
DRT 6355 Examen des titres, 3 cr.
DRT 6360 Droit administratif de la propriété, 2 cr.
DRT 6366 Prévention et gestion des différends, 1 cr.

Programme 2-325-6-2

Microprogramme de 2e cycle (*Common Law* nord-américaine)

Objectifs

Ce microprogramme comporte les objectifs suivants :

– transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions et de l'histoire des systèmes de *Common Law* canadien et américain, de façon à favoriser une comparaison efficace avec les institutions de droit civil
– permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit comparé anglo-canadien et américain dans les grands domaines du droit (contrats, propriété, responsabilité, famille, procédure civile, etc.)
– développer une approche et un regard critiques sur le droit québécois, canadien et américain
– apprendre aux étudiants à résoudre des problèmes à l'aide de catégories juridiques de systèmes différents, leur permettant ainsi d'apporter des solutions originales à des problèmes complexes.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (*Common Law* nord-américaine), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent (une formation de base en droit civil et en *Common Law* constitue un facteur important pour juger de l'équivalence)
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale. Sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Programme

Le programme comporte un total de 17 crédits (2 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option).

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

DRT 6565 Fondements et méthodes de la Common Law, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 15 cr.)

DRT 6566 Contrats (Contracts), 3 cr.
DRT 6567 Responsabilité civile (Torts), 3 cr.
DRT 6568 Biens immobiliers (Real Property), 3 cr.
DRT 6569 Procédure civile, 3 cr.
DRT 6570 Droit des obligations-Problèmes choisis, 3 cr.
DRT 6571 Droit des biens – Éléments commerciaux, 3 cr.
DRT 6572 « Remedies » en droit public et privé, 3 cr.
DRT 6573 Fiducies et successions (Trusts-Estates), 3 cr.

Programme 2-325-1-5

D.É.S.S. (*Common Law* nord-américaine)

OBJECTIFS

- transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions et de l'histoire des systèmes de *Common Law* canadien et américain, de façon à favoriser une comparaison efficace avec les institutions de droit civil
- permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit comparé anglo-canadien et américain dans les grands domaines du droit (contrats, propriété, responsabilité, famille, procédure civile, etc.)
- permettre aux étudiants de développer une approche et un regard critiques sur le droit québécois, canadien et américain
- apprendre aux étudiants à résoudre des problèmes à l'aide de catégories juridiques de systèmes différents, leur permettant ainsi d'apporter des solutions originales à des problèmes complexes
- donner aux étudiants titulaires d'un baccalauréat reconnu par le Barreau du Québec une formation qui leur permette, s'ils le désirent, d'avoir accès aux ordres professionnels des autres provinces canadiennes ou de pays étrangers.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (*Common Law* nord-américaine), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent (une formation de base en droit civil et en *Common Law* constitue un facteur important pour juger de l'équivalence)
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.É.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Programme

Le programme comprend un total de 32 crédits de cours dont 26 crédits de cours obligatoires et 6 crédits à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (26 cr.)

DRT 6565 Fondements et méthodes de la *Common Law*, 2 cr.
DRT 6566 Contrats (Contracts), 3 cr.
DRT 6567 Responsabilité civile (Torts), 3 cr.
DRT 6568 Biens immobiliers (Real Property), 3 cr.
DRT 6569 Procédure civile, 3 cr.
DRT 6570 Droit des obligations – Problèmes choisis, 3 cr.
DRT 6571 Droit des biens – Éléments commerciaux, 3 cr.
DRT 6572 «Remedies» en droit public et privé, 3 cr.
DRT 6573 Fiducies et successions (Trusts-Estates), 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DRT 6576 Droit constitutionnel américain, 3 cr.
DRT 6579 Éléments de droit latino-américain, 3 cr.
DRT 6580 Droit des intégrations économiques, 3 cr.
DRT 6581AàJ *Common Law* avancée, 3 cr.
DRT 6582AàJ Droit américain avancé, 3 cr.
DRT 6900 Relations économiques internationales, 3 cr.

Bloc C – Option – Cours connexes (max. 3 cr.)

Cours choisi parmi les cours d'études supérieures à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Programme 2-327-6-0

Microprogramme de 2e cycle (droit des affaires)

OBJECTIFS

Le microprogramme vise à répondre aux attentes et aux besoins des juristes québécois et étrangers dans le contexte de la globalisation des marchés. L'accent est donc mis sur les relations économiques internationales.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (droit des affaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

2. Transfert au D.É.S.S. ou à la maîtrise

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.É.S.S. (droit des affaires) ou à la Maîtrise en droit, option Droit des affaires, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de l'un ou l'autre de ces programmes. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale.

4. Programme

Le programme comprend un total de 15 crédits de cours répartis comme suit :

- un minimum de trois cours (9 cr.) et un maximum de quatre cours (12 cr.) choisis parmi les cours à option en Droit des affaires du programme de maîtrise
- un cours (3 cr.) choisi parmi les cours à option connexes en Droit des affaires
- un maximum de un cours (3 cr.) du programme du Baccalauréat en droit choisi avec l'accord du doyen.

Programme 2-327-1-0

D.É.S.S. (droit des affaires)

OBJECTIFS

Le D.É.S.S. vise à répondre aux attentes et aux besoins des juristes québécois et étrangers dans le contexte de la globalisation des marchés. L'accent est donc mis sur les relations économiques internationales.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (droit des affaires), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.É.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits répartis comme suit :

– un minimum de six cours (18 cr.) et un maximum de huit cours (24 cr.) choisis parmi les cours à option en Droit des affaires du programme de maîtrise
– deux cours (6 cr.) choisis parmi les cours à option connexes en Droit des affaires
– un maximum de deux cours (6 cr.) du programme du Baccalauréat en droit choisis avec l'accord du doyen.

Programme 2-325-6-0

Microprogramme de 2e cycle (droit des technologies de l'information)

OBJECTIFS

Grâce à l'expertise développée par le Centre de recherche en droit public (CRDP), le microprogramme se situe à la fine pointe du développement dans ce champ d'investigation théorique et pratique hautement pertinent et directement branché sur une réalité contemporaine en pleine effervescence. Il est soutenu par les activités de recherche et de rayonnement de la Chaire L. R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique et de la Chaire en droit des affaires et de la sécurité électronique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (droit des technologies de l'information), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale.

3. Transfert à la maîtrise

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la Maîtrise en droit, option Droit des technologies de l'information, à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de la Maîtrise. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

4. Programme

Le programme comprend un total de 15 crédits de cours répartis comme suit :

– un minimum de trois cours (9 cr.) et un maximum de quatre cours (12 cr.) choisis parmi les cours à option en Droit des technologies de l'information du programme de maîtrise
– un cours (3 cr.) choisi parmi les cours au choix en Droit des technologies de l'information
– un maximum de un cours (3 cr.) du programme du Baccalauréat en droit choisi avec l'accord du doyen ou de son représentant.

Programme 2-325-6-3

Microprogramme de 2e cycle (droit et travail)

OBJECTIFS

Le droit du travail est pour plusieurs spécialistes des relations industrielles œuvrant en milieu syndical, patronal ou gouvernemental un important domaine de pratique professionnelle L'École de relations industrielles et la Faculté de droit ont uni leurs efforts afin d'offrir à ces praticiens un programme de formation continue axée sur les nouveaux développements en droit du travail.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (droit et travail), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un baccalauréat en relations industrielles ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise
– avoir fait un cours de 3 crédits en droit du travail au 1er cycle ou l'équivalent.

2. Transfert à la M. Sc. (relations industrielles) ou à la LL. M.

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la LL. M. – option recherche, à la condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme.

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la M. Sc. (relations industrielles), à condition de satisfaire aux exigences d'admissibilité de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme, selon les conditions applicables à l'option choisie (avec mémoire ou avec travaux dirigés).

3. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

4. Programme

Le programme comprend un total de 15 crédits de cours.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

DRI	6106	Modèles du droit du travail québécois, 3 cr.
DRI	6110	Nouvelles formes d'emploi, 3 cr.
DRI	6115	La protection de l'emploi, 3 cr.
DRI	6120	Rapports collectifs du travail, 3 cr.

DRI 6125 Chartes des droits et travail, 3 cr.
DRI 6130 Droit international du travail, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours connexes (max. 6 cr.)

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par la Faculté de droit ou l'École de relations industrielles.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Cours choisis dans d'autres programmes de 2e cycle avec l'approbation des responsables du programme.

Programme 2-326-6-0

Microprogramme de 2e cycle (droit international)

Objectifs

Le microprogramme (droit international) permet d'acquérir une formation de pointe aussi bien en droit international public qu'en droit transnational, selon les intérêts des personnes qui s'y inscrivent.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (droit international), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours répartis comme suit :

– un minimum de trois cours (9 cr.) et un maximum de cinq cours (15 cr.) choisis parmi les cours à option en droit transnational ou en droit international public du programme de maîtrise
– un maximum de un cours (3 cr.) choisi parmi les cours des autres programmes de 2e cycle de la Faculté de droit ou, avec l'accord du doyen, d'un autre programme de 2e cycle
– un maximum de un cours (3 cr.) du programme du Baccalauréat en droit choisi avec l'accord du doyen.

Programme 2-326-1-1

D.É.S.S. (droit international)

Objectifs

Le D.É.S.S. (droit international) permet d'acquérir une formation de pointe aussi bien en droit international public qu'en droit transnational, selon les intérêts des personnes qui s'y inscrivent.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (droit international), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en droit ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.É.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours répartis comme suit :

– un minimum de six cours (18 cr.) et un maximum de dix cours (30 cr.) choisis parmi les cours à option en droit transnational ou en droit international public du programme de maîtrise
– un maximum de deux cours (6 cr.) choisis parmi les cours des autres programmes de 2e cycle de la Faculté de droit ou, avec l'accord du doyen, d'un autre programme de 2e cycle
– un maximum de deux cours (6 cr.) du programme du Baccalauréat en droit choisis avec l'accord du doyen.

Programme 2-325-1-0

Maîtrise en droit (LL. M.)

Objectifs

Le programme de recherche poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1er cycle; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et mettre en œuvre un projet de recherche d'envergure moyenne dans un domaine précis.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Nature du programme

La maîtrise en droit compte les options suivantes :

– *Common Law* nord-américaine
– Droit des affaires
– Droit des technologies de l'information
– Droit international
– Fiscalité, voir Programme 2-325-1-3
– Notariat, voir Programme 2-330-1-1
– Recherche

2. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la LL. M., le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité propres à la Maîtrise et aux conditions particulières propres à l'option choisie.

Conditions générales

À moins d'indication autre dans les conditions propres à l'option :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir obtenu, au 1er cycle ou au D.É.S.S. une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

Option *Common Law* nord-américaine

– être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent

ou

– être titulaire du D.É.S.S. (*Common Law* nord-américaine) de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et avoir déposé sa demande d'admission au plus tard dans les dix ans suivant son admission au D.É.S.S.

Option Droit des affaires

– être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent

ou

– être titulaire du D.É.S.S. (droit des affaires) de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et avoir déposé sa demande d'admission au plus tard dans les dix ans suivant son admission au D.É.S.S.

Option Droit des technologies de l'information

– être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent

ou

– être titulaire du D.É.S.S. (droit des technologies de l'information) de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et avoir déposé sa demande d'admission au plus tard dans les dix ans suivant son admission au D.É.S.S.

Option Droit international

– être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent

ou

– être titulaire du D.É.S.S. (droit international) de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et avoir déposé sa demande d'admission au plus tard dans les dix ans suivant son admission au D.É.S.S.

Option Recherche

– être titulaire du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent.

3. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

4. Transfert d'un D.É.S.S. à la LL. M.

Les cours complétés dans le cadre d'un D.É.S.S. sont crédités à l'option équivalente de la LL. M.

5. Scolarité

Option *Common Law* nord-américaine

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux trimestres à temps plein ou de quatre trimestres à demi-temps.

Option Droit des affaires

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps.

Option Droit des technologies de l'information

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps.

Option Droit international

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps.

Option Recherche

La scolarité minimale est de trois trimestres consécutifs à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps.

6. Programme

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2e cycle qui sont offerts et leur caractère obligatoire ou optionnel. Chacune des options comporte 45 crédits répartis ainsi :

Option *Common Law* nord-américaine

– 32 crédits faisant partie du D.É.S.S. (*Common Law* nord-américaine)
– 13 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé.

Option Droit des affaires

Cheminement avec mémoire :

un minimum de 15 crédits de cours de 2e cycle
30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire

Cheminement avec travail dirigé :

un minimum de 30 crédits de cours de 2e cycle
15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 cr.
DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadien, 3 cr.

Option Droit des technologies de l'information

– un minimum de 15 crédits dont au moins 12 crédits de 2e cycle
– 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 cr.

Option Droit international

Cheminement avec mémoire :

un minimum de 15 crédits de cours de 2e cycle
30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire

Cheminement avec travail dirigé :

un minimum de 30 crédits de cours, dont au moins 24 crédits de 2e cycle
15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 cr.

Option Recherche

– un minimum de 15 crédits de cours, dont au moins 9 crédits de cours de 2e cycle
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Option *Common Law* nord-américaine

Bloc A – Cours généraux (max. 6 cr.)

DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
DRT 6505 Travaux dirigés, 6 cr.
DRT 6510 Lectures dirigées, 3 cr.
DRT 6515 Stage de recherche, 3 cr.
DRT 6535 Théorie générale du droit, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (26 cr.)

DRT 6565 Fondements et méthodes de la *Common Law*, 2 cr.
DRT 6566 Contrats (*Contracts*), 3 cr.
DRT 6567 Responsabilité civile (*Torts*), 3 cr.

DRT 6568 Biens immobiliers (*Real Property*), 3 cr.
DRT 6569 Procédure civile, 3 cr.
DRT 6570 Droit des obligations-Problèmes choisis, 3 cr.
DRT 6571 Droit des biens – Éléments commerciaux, 3 cr.
DRT 6572 *Remedies* en droit public et privé, 3 cr.
DRT 6573 Fiducies et successions (*Trusts-Estates*), 3 cr.

Bloc C – Option (max. 6 cr.)

DRT 6576 Droit constitutionnel américain, 3 cr.
DRT 6579 Éléments de droit latino-américain, 3 cr.
DRT 6580 Droit des intégrations économiques, 3 cr.
DRT 6581AàJ *Common Law* avancée, 3 cr.
DRT 6582AàJ Droit américain avancé, 3 cr.
DRT 6900 Relations économiques internationales, 3 cr.

Bloc D – Option – Cours connexes (max. 3 cr.)

Cours offerts dans les autres programmes d'études supérieures à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Bloc E – Travail dirigé (13 cr.)

DRT 6596 Travail dirigé, 13 cr.

Option Droit des affaires

Bloc A – Méthodologie du droit (max. 6 cr.)

DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
DRT 6505 Travaux dirigés, 6 cr.
DRT 6510 Lectures dirigées, 3 cr.
DRT 6515 Stage de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option

– Cheminement avec mémoire (min. 9 cr.; max. 15 cr.)
– Cheminement avec travail dirigé (min. 24 cr.; max. 30 cr.)

Bloc B_1 – Option – Cours en Droit des affaires

– Cheminement avec mémoire :
un minimum de deux cours et un maximum de quatre cours (un cours peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit)
– Cheminement avec travail dirigé :
un minimum de six cours et un maximum de huit cours (deux cours peuvent être choisis dans le programme du Baccalauréat en droit).

DRI 6110 Nouvelles formes d'emploi, 3 cr.
DRI 6115 La protection de l'emploi, 3 cr.
DRI 6120 Rapports collectifs du travail, 3 cr.
DRT 6579 Éléments de droit latino-américain, 3 cr.
DRT 6805AetB Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6825AetB Droit du commerce international avancé, 3 cr.
DRT 6826A-J Harmonisation et unification du droit, 3 cr.
DRT 6827 Litiges internationaux, 3 cr.
DRT 6828 Arbitrage commercial international, 3 cr.
DRT 6829 Droit et intégration écon. régionale, 3 cr.
DRT 6870AàC Propriété intellectuelle, 3 cr.
DRT 6871 Droit de l'intégration européenne, 3 cr.
DRT 6872 Droit européen des relations étrangères, 3 cr.
DRT 6873 Droit européen des affaires. 3 cr.
DRT 6900 Relations économiques internationales, 3 cr.
DRT 6903 Droit du commerce électronique 1, 3 cr.
DRT 6905 Contrat commercial:élaboration-rédaction, 3 cr.
DRT 6909 Prévention et gestion des différends, 3 cr.
DRT 6910 Transactions commerc. internationales 1, 3 cr.
DRT 6912 Transactions commerc. internationales 2, 3 cr.
DRT 6913 Droit – protection données personnelles, 3 cr.
DRT 6914 Droit de l'accès aux documents publics, 3 cr.
DRT 6915 La faillite de l'entreprise, 3 cr.
DRT 6920 Financement de l'entreprise, 3 cr.
DRT 6925 Contrats commerciaux, 3 cr.
DRT 6926 Vie privée et environnements. électroniques, 3 cr.
DRT 6929A-O Droit des techn. de l'information avancé, 3 cr.
DRT 6930 Régie d'entreprise: compagnies publiques, 3 cr.
DRT 6935 Droit des sûretés avancé, 3 cr.
DRT 6940 Le contrat de transport, 3 cr.
DRT 6945 Entreprise et droit de l'environnement, 3 cr.
DRT 6950 Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6955 Droit des valeurs mobilières, 3 cr.
DRT 6960 Droit de la construction, 3 cr.
DRT 6965AàO Droit des affaires avancé, 3 cr.
DRT 6966 Droit des affaires comparé, 3 cr.

Avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit ou dans une discipline connexe.

Bloc B_2 – Choix

– Cheminement avec mémoire (1 cours)
– Cheminement avec travail dirigé (2 cours)

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle en droit, ou parmi les cours suivants :

– HEC Montréal

4-230-94 Finance, 3 cr.
4-435-94 Le management : les milieux et la pratique, 3 cr.
4-930-94 Comptabilité de management et son utilisation, 3 cr.
4-935-95 Information comptable-fondement, analyse, 3 cr.

– Relations industrielles

REI 6700 Relations du travail, 6 cr.
REI 6701 Gestion des ressources humaines, 6 cr.
REI 6702 Politiques publiques et emploi, 3 cr.

– Science politique

POL 6112 L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.
POL 6130 Économie politique internationale, 3 cr.
POL 6502 Synthèse:administration et pol.publiques, 3 cr.
POL 6511 Politiques de l'énergie et environnement, 3 cr.

– Sciences économiques

ECN 6473 Commerce international, 3 cr.
ECN 6478 Finance internationale, 3 cr.
ECN 6573 Économie financière, 3 cr.
ECN 6578 Économétrie des marchés financiers, 3 cr.
ECN 6823 Économie publique (taxation), 3 cr.
ECN 6828 Économie publique (dépenses), 3 cr.

Bloc C – Travail dirigé ou mémoire

DRT 6995 Travail dirigé, 15 cr.
ou
DRT 6999 Mémoire, 30 cr.

Option Droit des technologies de l'information

Bloc A – Méthodologie du droit (max. 6 cr.)

DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
DRT 6505 Travaux dirigés, 6 cr.
DRT 6510 Lectures dirigées, 3 cr.
DRT 6515 Stage de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

Bloc B_1 – Option – Droit des technologies de l'information

L'étudiant doit suivre un minimum de deux cours et un maximum de quatre cours, dont un peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit, avec l'accord du doyen ou de son représentant.

DRI 6110 Nouvelles formes d'emploi, 3 cr.
DRT 6832 Mondialisation étatique, 3 cr.
DRT 6870AàC Propriété intellectuelle, 3 cr.

DRT 6878 Protection des info. et soins de santé, 3 cr.
DRT 6902 Droit du cyberespace, 3 cr.
DRT 6903 Droit du commerce électronique 1, 3 cr.
DRT 6906 Droit de l'audiovisuel, 3 cr.
DRT 6907 Droit international des télécoms, 3 cr.
DRT 6909 Prévention et gestion des différends, 3 cr.
DRT 6913 Droit – protection données personnelles, 3 cr.
DRT 6914 Droit de l'accès aux documents publics, 3 cr.
DRT 6916AàJ Droit de l'accès à l'information avancé, 3 cr.
DRT 6923 Technologies de l'information et droit 1, 3 cr.
DRT 6924 Technologies de l'information et droit 2, 3 cr.
DRT 6926 Vie privée et environnements. électroniques, 3 cr.
DRT 6929AàO Droit des techn. de l'information avancé, 3 cr.
DRT 6965AàO Droit des affaires avancé, 3 cr.

Avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit ou dans une discipline connexe.

Bloc B_2 – Option – Cours connexes

Un cours parmi les autres cours de 2e cycle en droit ou parmi les cours suivants :

– HEC Montréal

4-230-94 Finance, 3 cr.
4-435-94 Le management : les milieux et la pratique, 3 cr.
4-705-96 Systèmes d'information en gestion, 3 cr.
4-930-94 Comptabilité de management et son utilisation, 3 cr.
4-935-95 Information comptable et analyse, 3 cr.

– Philosophie

PHI 6515 Fondements historiques de l'éthique, 3 cr.
PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.
PHI 6555 Philosophie politique I, 3 cr.

– Relations industrielles

REI 6700 Relations du travail, 6 cr.
REI 6701 Gestion des ressources humaines, 6 cr.
REI 6702 Politiques publiques et emploi, 3 cr.

– Science politique

POL 6112 L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.
POL 6130 Économie politique internationale, 3 cr.
POL 6502 Synthèse: administration et pol. publiques, 3 cr.
POL 6511 Politiques de l'énergie et environnement, 3 cr.

– Sciences économiques

ECN 6473 Commerce international, 3 cr.
ECN 6478 Finance internationale, 3 cr.
ECN 6573 Économie financière, 3 cr.
ECN 6578 Économétrie des marchés financiers, 3 cr.
ECN 6823 Économie publique (taxation), 3 cr.
ECN 6828 Économie publique (dépenses), 3 cr.
SOL 6861 Culture et société de l'information, 3 cr.

Bloc C – Travail dirigé ou mémoire

DRT 6995 Travail dirigé, 15 cr.
ou
DRT 6999 Mémoire, 30 cr.

Option Droit international

Bloc A – Cours généraux (max. 9 cr.)

DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
DRT 6505 Travaux dirigés, 6 cr.
DRT 6510 Lectures dirigées, 3 cr.
DRT 6515 Stage de recherche, 3 cr.
DRT 6535 Théorie générale du droit, 3 cr.

Bloc B – Option – Droit transnational

– Cheminement avec mémoire :

un minimum de deux cours et un maximum de quatre cours (un cours peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit).

– Cheminement sans mémoire :

un minimum de six cours et un maximum de huit cours (deux cours peuvent être choisis dans le programme du Baccalauréat en droit).

DRT 6579 Éléments de droit latino-américain, 3 cr.
DRT 6805AàC Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6825AetB Droit du commerce international avancé, 3 cr.
DRT 6826AàJ Harmonisation et unification du droit, 3 cr.
DRT 6827 Litiges internationaux, 3 cr.
DRT 6828 Arbitrage commercial international, 3 cr.
DRT 6873 Droit européen des affaires, 3 cr.
DRT 6910 Transactions commerc. internationales 1, 3 cr.
DRT 6912 Transactions commerc. internationales 2, 3 cr.
DRT 6950 Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6966 Droit des affaires comparé, 3 cr.

Avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit ou dans une discipline connexe.

Bloc C – Option – Droit international public

– Cheminement avec mémoire :

un minimum de deux cours et un maximum de quatre cours (un cours peut être choisi dans le programme du Baccalauréat en droit);

– Cheminement sans mémoire :

un minimum de six cours et un maximum de huit cours (deux cours peuvent être choisis dans le programme du Baccalauréat en droit).

DRI 6130 Droit international du travail, 3 cr.
DRT 6829 Droit et intégration écon. régionale, 3 cr.
DRT 6830A-C Droit international public avancé, 3 cr.
DRT 6831 Histoire et théories du droit intern., 3 cr.
DRT 6832 Mondialisation et souveraineté, 3 cr.
DRT 6833 Droit internationat. et constitutionnalisme, 3 cr.
DRT 6834 Institutions internationales, 3 cr.
DRT 6849 Droit int. des droits de la personne, 3 cr.
DRT 6851 Droit internat. : réfugiés et migrations, 3 cr.
DRT 6852 Droit international des minorités, 3 cr.
DRT 6853 Droit pénal international, 3 cr.
DRT 6854 Droit des conflits armés, 3 cr.
DRT 6855 Le territoire étatique, 3 cr.
DRT 6861 Droit international de l'environnement, 3 cr.
DRT 6862 Droit international biodiversité, 3 cr.
DRT 6863 Droit social international, 3 cr.
DRT 6871 Droit de l'intégration européenne, 3 cr.
DRT 6872 Droit européen des relations étrangères, 3 cr.
DRT 6900 Relations économiques internationales, 3 cr.
DRT 6907 Droit international des télécoms, 3 cr.

Avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit ou dans une discipline connexe.

Bloc D – Option – Cours connexes

L'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise avec mémoire et au maximum deux cours au choix dans celui de la maîtrise avec travail dirigé, choisis parmi les cours de 2e cycle en droit, ou, avec l'accord du vice-décanat aux études supérieures, d'un autre programme de 2e cycle.

Bloc E – Travail dirigé ou mémoire

DRT 6995 Travail dirigé, 15 cr.
ou
DRT 6999 Mémoire, 30 cr.

Option Recherche

Bloc A – Méthodologie du droit (max. 15 cr.)

DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
DRT 6505 Travaux dirigés, 6 cr.
DRT 6510 Lectures dirigées, 3 cr.
DRT 6515 Stage de recherche, 3 cr.

Bloc B – Théories du droit (max. 15 cr.)

DRT 6520 Histoire du droit, 3 cr.
DRT 6525 Philosophie du droit, 3 cr.
DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
DRT 6535 Théorie générale du droit, 3 cr.
DRT 6560 Analyse économique du droit, 3 cr.

Bloc C – Cours thématiques (max. 15 cr.)

DRT 6800AàJ Droit civil avancé, 3 cr.
DRT 6805AàC Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6810AetB Procédure civile avancée, 3 cr.
DRT 6815AetB Droit fiscal avancé, 3 cr.
DRT 6820AàE Droit commercial avancé, 3 cr.
DRT 6825AetB Droit du commerce international avancé, 3 cr.
DRT 6830AàC Droit international public avancé, 3 cr.
DRT 6835AetB Droit du travail avancé, 3 cr.
DRT 6840AetB Sécurité du revenu, 3 cr.
DRT 6845AàE Droit constitutionnel avancé, 3 cr.
DRT 6850AàC Droits de la personne, 3 cr.
DRT 6855AàC Droit administratif avancé, 3 cr.
DRT 6859AàJ Droit comparé avancé, 3 cr.
DRT 6860AàC Droit pénal avancé, 3 cr.
DRT 6870AàC Propriété intellectuelle, 3 cr.
DRT 6880AetB Séminaire de professeurs invités, 3 cr.
DRT 6882AàJ Droit des biotechnologies avancé, 3 cr.

Avec l'approbation du doyen, tout autre cours d'études supérieures en droit ou dans une discipline connexe.

Bloc D – Mémoire (30 cr.)

DRT 6899 Mémoire de maîtrise, 30 cr.

Programme 2-325-1-3

Maîtrise en droit – option Fiscalité (LL. M.)

Programme offert conjointement avec HEC Montréal

Objectifs

L'option Fiscalité, est destinée aux praticiens spécialisés dans le domaine de la fiscalité et vise à offrir une formation de haut calibre, à développer le sens critique, à permettre une spécialisation accrue, ainsi qu'à conférer un haut degré d'autonomie professionnelle. Les clientèles visées sont les diplômés en droit ou en sciences comptables qui, avec ou sans expérience de travail, désirent faire de la fiscalité leur domaine principal d'activité.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la LL. M. – option Fiscalité, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du D.É.S.S. (fiscalité) de l'École HEC Montréal ou attester d'une scolarité équivalente (une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.É.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat)
– avoir obtenu au D.É.S.S. une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

3. Scolarité

La scolarité maximale est de quatre ans à compter du trimestre d'admission au D.É.S.S. (fiscalité).

4. Programme

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2e cycle qui sont offerts et leur caractère obligatoire ou optionnel. L'option comporte 45 crédits répartis ainsi :

– 27 crédits de cours obligatoires (faisant partie du programme de D.É.S.S. en fiscalité)
– 12 crédits de cours à option de 2e cycle
– 6 crédits pour un travail dirigé.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (27 cr.)

DRT 6210 Droit et fiscalité, 3 cr.
DRT 6215 Droit fiscal administratif, 3 cr.
DRT 6220 Planification successorale, 3 cr.
4-908-92 Fiscalité et décisions, 3 cr.
4-910-98 Méthodologie de recherche – droit fiscal, 3 cr.
4-911-92 Politique fiscale, 3 cr.
4-913-92 Principes fiscaux I, 3 cr.
4-914-92 Principes fiscaux II, 3 cr.
4-915-92 Principes fiscaux III, 3 cr.
4-935-95 Information comptable-fondement, analyse, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 12 cr.)

DRT 6225 Droit fiscal immobilier, 3 cr.
DRT 6230 Litige fiscal, 3 cr.
DRT 6240 Stage de pratique exclusive en fiscalité, 3 cr.
4-917-92 Taxes à la consommation, 3 cr.
4-925-98 Fiscalité américaine, 3 cr.
4-926-98 Planification fiscale-cadres supérieurs, 3 cr.

Ou trois ou six crédits dans un autre programme de 2e cycle de HEC Montréal ou de la Faculté de droit, sur approbation préalable des personnes responsables du programme.

Bloc C – Travail dirigé (6 cr.)

DRT 6250 Travail dirigé, 6 cr.

Programme 2-330-1-1

Maîtrise en droit – option Notariat (LL. M.)

Objectifs

L'option Notariat vise à offrir aux étudiants une formation pertinente et complète, qui rencontre les exigences de la profession notariale contemporaine, la possibilité de se doter d'une formation juridique poussée ou spécialisée dans différents secteurs du

droit, la possibilité de s'ouvrir à de nouveaux champs de formation et de spécialisation.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la LL. M. – option Notariat, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du Diplôme de droit notarial de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent et présenter sa demande d'admission dans les dix ans suivant son admission au D.D.N.
– avoir obtenu au D.D.N. une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux trimestres à temps plein ou de quatre trimestres à demi-temps.

3. Programme

Le doyen approuve le plan d'études qui a été établi par l'étudiant et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2e cycle qui seront offerts et leur caractère obligatoire ou optionnel. L'option comporte 45 crédits répartis ainsi : 36 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option de 2e cycle en droit, 3 crédits de travail dirigé.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (36 cr.)

DRT 6302 Principes de rédaction et d'interp., 3 cr.
DRT 6305 Droit des personnes inaptes, 2 cr.
DRT 6310 Droit de la publicité, 3 cr.
DRT 6315 Rapports (pécuniaires) familiaux, 2 cr.
DRT 6320 Mutations de propriété, 3 cr.
DRT 6325 La propriété, 3 cr.
DRT 6330 Aspects fiscaux de la pratique, 3 cr.
DRT 6335 Contrats et crédits de garanties, 3 cr.
DRT 6340 Droit des sociétés, 3 cr.
DRT 6345 Décès et transmission des biens, 3 cr.
DRT 6350 Droit transnational, 2 cr.
DRT 6355 Examen des titres, 3 cr.
DRT 6360 Droit administratif de la propriété, 2 cr.
DRT 6366 Prévention et gestion des différends, 1 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

DRT 6367AàC Droit notarial avancé, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 6 cr.)

6 crédits choisis parmi les cours de 2e cycle offerts par la Faculté de droit, sur approbation du doyen.

Bloc D – Travail dirigé (3 cr.)

DRT 6372 Travail dirigé, 3 cr.

Programme 3-325-1-0

Doctorat en droit (LL. D.)

OBJECTIFS

Le doctorat en droit offre une formation en recherche juridique. Par l'exigence de la rédaction de la thèse, il vise à développer l'aptitude à concevoir et à mettre en œuvre un projet de recherche d'envergure qui apporte une contribution originale au développement de la discipline juridique. Il a aussi pour objectif de développer l'aptitude de l'étudiant à exposer de façon claire, ordonnée et convaincante les résultats de sa recherche.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au LL.D, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire de la LL.M de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise
– fournir deux lettres de recommandation, dont l'une de son directeur de mémoire
– présenter l'esquisse d'un projet de recherche et accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche.

2. Examen de synthèse

L'étudiant doit subir un examen de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale avant la fin de son quatrième trimestre de scolarité, excluant les trimestres de préparation et de suspension. Toutefois, pour des motifs exceptionnels, le doyen peut lui accorder une prolongation d'un trimestre, si une demande motivée est présentée à cette fin avant l'échéance. Les articles 87B, C et D ainsi que les articles 88Fet G du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales s'appliquent à cet examen de synthèse.

3. Programme

Le programme comporte 90 crédits : 9 crédits de cours, dont 6 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

DRT 7001 Séminaire général de doctorat, 3 cr.
DRT 7002 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

DRT 7003AàJ Sémin. de théo. et méthod. juridiques, 1 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

DRT 7009 Élab. d'une problématique de recherche, 6 cr.
DRT 7010 Élaboration du projet de thèse, 6 cr.
DRT 7011 Thèse, 69 cr.

Cours complémentaire

Les étudiants ayant suivi leur formation juridique entièrement à l'étranger doivent suivre :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 cr.

Études supérieures

Sous cette rubrique, sont présentés les programmes individualisés associés à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP). Sont aussi répertoriés les séminaires d'intégration interdisciplinaire de sigle PLU.

Programmes individualisés de maîtrise et de doctorat

M.A.	**2-960-1-0**
M. Sc.	**2-960-1-5**
M. Sc. A.	**2-960-1-1**
Ph. D.	**3-960-1-0**

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Objectifs des programmes de maîtrise

Les programmes individualisés de maîtrise sont destinés à répondre à des besoins ou à des objectifs de formation pluridisciplinaires, lorsqu'il y a absence de programmes existants appropriés. Trois types d'objectifs spécifiques sont poursuivis :

1. Répondre aux besoins de candidats qui identifient une voie de formation liée à un plan de carrière bien défini ou à des objectifs d'enrichissement d'une culture personnelle.

2. Répondre aux besoins communs de groupes de candidats (provenant par exemple d'entreprises, d'associations ou d'organismes) qui définissent un cheminement de formation correspondant au développement de qualifications précises.

3. Permettre d'élaborer un cheminement académique menant à l'obtention d'une maîtrise dans certaines disciplines.

Objectifs du programme de doctorat

Les programmes individualisés de doctorat sont destinés aux candidats qui ont un dossier académique de très haute qualité. Ils doivent favoriser l'interdisciplinarité ou la pluridisciplinarité et ne pas faire double emploi avec des programmes existants.

Règlement propre aux programmes de maîtrise

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à un programme individualisé de maîtrise, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études considéré, ou faire preuve d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un projet d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du programme individualisé. L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

2. Programme

Le programme comporte 45 crédits, excluant les cours complémentaires qui pourraient être requis. Deux cheminements sont normalement offerts :

– La maîtrise avec mémoire comprenant de 12 à 21 crédits de cours et de 24 à 33 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.
– La maîtrise avec travail dirigé ou avec stage comprenant de 30 à 36 crédits de cours et de 9 à 15 crédits consacrés à un travail dirigé ou à un stage.

3. Attribution du diplôme

L'évaluation du mémoire, du travail dirigé ou du stage est faite conformément au règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Le diplôme décerné porte l'inscription « Maîtrise individualisée » dans le domaine interdisciplinaire ou pluridisciplinaire choisi.

Règlement propre au programme de doctorat

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à un programme individualisé de doctorat, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études qu'il envisage, ou d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un programme d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du programme individualisé. L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

2. Programme

Le programme comporte 90 crédits, excluant les cours complémentaires qui pourraient être requis. Deux cheminements sont normalement offerts :

– le doctorat comprenant de 10 à 15 crédits de cours et de 75 à 80 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'une thèse
– le doctorat avec stage comprenant de 10 à 18 crédits de cours, de 9 à 12 crédits de stage et de 60 à 71 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Attribution du diplôme

L'évaluation de la thèse est faite conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Le diplôme décerné porte l'inscription « Doctorat individualisé » dans le domaine interdisciplinaire ou pluridisciplinaire choisi.

Séminaires pluridisciplinaires

Séminaires pluridisciplinaires offerts par la Faculté des études supérieures et postdoctorales aux étudiants de 2e et de 3e cycles inscrits à divers programmes.

PLU 6000	Les transports
PLU 6008	Aspects sociaux de la santé
PLU 6009	Intelligence artificielle
PLU 6011	La sécurité routière
PLU 6016	Méthodes quantitatives
PLU 6022	Ethnicité et société
PLU 6032	Asie de l'Est/Enjeux et place du Canada
PLU 6034	Littérature, cinéma et médias
PLU 6035	La pratique de l'enseignement supérieur
PLU 6036	Intégration européenne/mutations, défis
PLU 6039	Musique, monde et mondialisation
PLU 6040	Éducation/Const. des rapports ethniques
PLU 6042	Problématiques de l'intermédialité
PLU 6043	Spiritualité et santé
PLU 6044	Formation en expérimentation animale
PLU 6044A	Analyse longitudinale 1
PLU 6044B	Analyse longitudinale 2
PLU 6044C	Analyse longitudinale 3
PLU 6046A	Éthique de la recherche : introduction

PLU 6046B Sujets humains en recherche
PLU 6046C Problématiques/Éthique de la recherche
PLU 6047 Santé et justice sociale
PLU 6048 Connaissances et changements en santé
PLU 6049 Troubles de la mobilité et de la posture
PLU 6050 Panels et évaluation des politiques
PLU 6051 Enjeux : soins cliniques, première ligne
PLU 6052 Représentations des identités sexuelles
PLU 6053 Penser l'histoire culturelle du Québec
PLU 6054 Communication scientifique écrite 1
PLU 6055 Communication scientifique orale 1
PLU 6056 Travail scientifique en équipe
PLU 6057 Chine contemporaine : défis et enjeux
PLU 6058 Rechercher et exploiter la documentation
PLU 6059 Dynamiques des sociétés africaines

Le séminaire PLU 6046A – Éthique de la recherche : introduction est un séminaire entièrement en ligne avec forums de discussion et tutorat qui aborde les exigences éthiques s'appliquant à toute recherche avec des êtres humains. Il peut être suivi à partir de chez soi et son démo est accessible à l'adresse suivante www.coursenligne.umontreal.ca en utilisant le code d'accès 3436046 et le mot de passe <VISITEUR>.

Kinésiologie

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Kinésiologie : un microprogramme, un D.É.S.S. et une maîtrise ès sciences (M. Sc.) (kinésiologie), une maîtrise ès sciences (M. Sc.) et un Philosophiæ Doctor (Ph. D.) (Sciences de l'activité physique).

Information à jour le 1er juillet 2009

Kinésiologie

Microprogramme de 2e cycle (kinésiologie)	**2-352-6-0**
D.É.S.S. (kinésiologie)	**2-352-1-1**
M. Sc. (kinésiologie)	**2-352-1-0**

Sciences de l'activité physique

M. Sc. (sciences de l'activité physique)	**2-350-1-0**
Ph. D. (sciences de l'activité physique)	**3-350-1-0**

Responsable du microprogramme, du D.É.S.S. et de la M. Sc. (kinésiologie) : Suzanne Laberge, Département de kinésiologie, tél. : 514-343-7934

Responsable des programmes de M. Sc. et de Ph. D. (Sciences de l'activité physique) : Luc Proteau, tél. : 514-343-2039

Information sur les programmes : Francine Normandeau, Département de kinésiologie, tél. : 514-343-6152

Membres du Comité des études supérieures

Raynald Bergeron
Suzanne Laberge
François Prince
Luc Proteau

Personnel enseignant*

Directeur : François Prince

Directrice adjointe : **Suzanne Laberge**

Directeur adjoint : **Luc Proteau**

Professeurs titulaires

Paul Allard, Ph. D. génie mécanique (Montréal)
Louise Béliveau, Ph. D. (Montréal)
Marie-France Daniel, Ph. D. éducation (UQÀM)
Suzanne Laberge, Ph. D. anthropologie (Montréal)
Jean-Marc Lavoie, Ph. D. (Wisconsin)
François Prince, Ph. D. (Montréal)
Luc Proteau, Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Raynald Bergeron, Ph. D. (Montréal)
Yan Burelle, Ph. D. (Montréal)
Wayne R. Halliwell, Ph. D. (Florida State)
Sophie Laforest, Ph. D. épidémiologie et biostatistique (McGill)
Julie Messier, Ph. D. physiologie (Montréal)

Professeurs adjoints

Mickael Begon Ph.D. Bio-mécanique et bio-ingénierie (Poitiers)
Daniel Curnier Ph.D. Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Paul Sabatier)
Dave Ellemberg, Ph. D. (Montréal)

Professeurs associés

Laurent Bosquet, Ph. D. sciences et techniques des activités physiques et sportives (Poitiers) et sciences de l'activité physique (Montréal)
Bruno Cormery, Ph. D. (Aix-Marseille II)
Georges Dalleau, Ph.D. Biologie de l'Exercice Musculaire (Claude Bernard – Lyon I)
Mathieu Gayda, Ph. D. (de Picardie Jules Verne)
Claude Lajoie, Ph. D. (Montréal)
Julie Lavoie, Ph. D. (Montréal)
Suzanne Leclerc, M.D. (Laval)
Luc Léger, Ph. D. (Alberta)
André Plamondon, Ph. D. (Montréal)
Guy Thibault, Ph. D. (Montréal)

Professeurs invités

François Lecot, M. Sc. (Montréal)
Guylaine Messier, M. Sc. nutrition (Montréal)
Alexandre Paré, M. Sc. (Laval)

Programme 2-352-6-0

Microprogramme (kinésiologie)

Objectifs

L'objectif général visé par ce programme est d'améliorer chez les étudiants les connaissances et habiletés nécessaires pour formuler, actualiser, encadrer, animer ou évaluer un programme d'activités physiques dans un but de promotion de la santé, de prévention primaire ou secondaire, ou de performance. Les milieux dans lesquels les diplômés pourront évoluer varieront en fonction de leur cheminement académique mais pourront inclure les milieux scolaire, communautaire, sportif ou de la santé. Par rapport au baccalauréat en kinésiologie ou en éducation physique et santé, ce programme représente une spécialisation.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs thèmes seront abordés dont : l'éducation à la santé, la promotion de l'activité physique, les effets de la pratique d'activités physiques sur la santé, la prescription d'activités physiques chez des clientèles spécifiques, etc.

Le programme se veut souple et propose essentiellement des cours à option, de façon à permettre aux étudiants de se tailler une formation sur mesure, en fonction de leurs objectifs de carrière.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle en kinésiologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de B. Sc. en kinésiologie, en éducation physique ou en éducation à la santé, d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent ou d'un diplôme jugé équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français parlé et écrit, et d'une connaissance suffisante de l'anglais écrit
- sur demande, se présenter à une entrevue.

Une expérience de travail dans un domaine pertinent est un atout.

2. Scolarité

La scolarité minimale du Microprogramme est de un trimestre à plein temps. La scolarité maximale est de six trimestres.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

3. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

4. Transfert au D.É.S.S. ou à la M. Sc. (kinésiologie)

L'étudiant peut être admissible au D.É.S.S. ou à la M. Sc. (kinésiologie) et faire reconnaître les crédits réalisés dans le cadre de ce programme.

5. Programme

Le programme comprend 15 crédits de cours dont :

– 3 crédits de cours obligatoires
– 12 crédits de cours à option.

Après examen du dossier, certains cours préparatoires pourraient être exigés selon la formation initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

KIN 6500 Activité physique et santé, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

ETA 6031 Pratique professionnelle et recherche, 3 cr.
KIN 6505 Activité physique et dynamiques sociales, 3 cr.
KIN 6510 Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
KIN 6515 Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
KIN 6520 Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.
KIN 6530 Exercices et prob. musculosquelettiques, 3 cr.
KIN 6825 Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.
KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain, 3 cr.
KIN 6832 Apprentissage du mouvement humain, 3 cr.
KIN 6842 Physiologie de l'exercice, 3 cr.
KIN 6843 Exercice et métabolisme, 3 cr.
KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort, 3 cr.
KIN 6848 Promotion de l'act. phys. et de la santé, 3 cr.
KIN 6866 Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.
MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
MSO 6130 Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.
MSO 6131 Stratégies en promotion de la santé, 3 cr.
MSO 6134 Comportement individuel/santé publique, 3 cr.
PPA 6224 Pédagogie et intégration des TIC, 3 cr.
PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire, 3 cr.

Programme 2-352-1-1

D.É.S.S. (kinésiologie)

OBJECTIFS

L'objectif général visé par ce programme est de former des diplômés possédant les connaissances et habiletés nécessaires pour formuler, actualiser, encadrer, animer ou évaluer un programme d'activités physiques dans un but de promotion de la santé, de prévention primaire ou secondaire, ou de performance. Les milieux dans lesquels les diplômés pourront évoluer varieront en fonction de leur cheminement académique mais pourront inclure les milieux scolaire, communautaire, sportif ou de la santé. Par rapport au baccalauréat en kinésiologie ou en éducation physique et santé, ce programme représente une spécialisation.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs thèmes seront abordés dont : l'éducation à la santé, la promotion de l'activité physique, les effets de la pratique d'activités physiques sur la santé, la prescription d'activités physiques chez des clientèles spécifiques, etc.

Le programme se veut très souple et propose plusieurs cours à option, de même qu'un cours au choix, de façon à permettre aux étudiants de se tailler une formation sur mesure, en fonction de leurs objectifs de carrière.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. en kinésiologie, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de B. Sc. en kinésiologie, en éducation physique ou en éducation à la santé, d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français parlé et écrit, et d'une connaissance suffisante de l'anglais écrit
– sur demande, se présenter à une entrevue.

Une expérience de travail dans un domaine pertinent est un atout.

2. Scolarité

La scolarité minimale du D.É.S.S. en kinésiologie est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans), à compter de l'inscription initiale.

3. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

4. Transfert à la M. Sc. (kinésiologie)

L'étudiant peut être admissible à la M. Sc. (kinésiologie) et faire reconnaître les crédits réalisés dans le cadre de ce programme.

5. Programme

Le programme comprend 30 crédits de cours dont :

– 3 crédits de cours obligatoires
– 24 crédits de cours à option
– 3 crédits de cours au choix.

L'étudiant peut s'inscrire à un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle approuvés par le directeur du programme.

Après examen du dossier, certains cours préparatoires pourraient être exigés selon la formation initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

KIN 6500 Activité physique et santé, 3 cr.

Bloc B – Option (24 cr.)

ETA 6031 Pratique professionnelle et recherche, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.
KIN 6505 Activité physique et dynamiques sociales, 3 cr.
KIN 6510 Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
KIN 6515 Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
KIN 6520 Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.
KIN 6530 Exercices et prob. musculosquelettiques, 3 cr.
KIN 6800 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
KIN 6825 Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.
KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain, 3 cr.
KIN 6832 Apprentissage du mouvement humain, 3 cr.
KIN 6842 Physiologie de l'exercice, 3 cr.
KIN 6843 Exercice et métabolisme, 3 cr.
KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort, 3 cr.

KIN 6848 Promotion de l'act. phys. et de la santé, 3 cr.
KIN 6866 Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.
MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
MSO 6130 Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.
MSO 6131 Stratégies en promotion de la santé, 3 cr.
MSO 6134 Comportement individuel/santé publique, 3 cr.
PHL 1952 Principes généraux de pharmacologie, 3 cr.
PPA 6224 Pédagogie et intégration des TIC, 3 cr.
PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire, 3 cr.
PSY 2115 Psychopathologie : introduction, 3cr.
PSY 6106 Contributions psychologiques à la santé, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Programme 2-352-1-0

M. Sc. (kinésiologie)

OBJECTIFS

L'objectif général visé par ce programme est de former des diplômés capables de formuler, d'actualiser, d'encadrer, d'animer et d'évaluer un programme d'activités physiques dans un but de promotion de la santé, de prévention primaire ou secondaire, ou de performance. De plus, ces diplômés devront avoir une capacité de réflexion et un regard critique par rapport à leur pratique. Les milieux dans lesquels les diplômés pourront évoluer varieront en fonction de leur cheminement académique mais pourront inclure les milieux scolaire, communautaire, sportif ou de la santé. Par rapport au baccalauréat en kinésiologie ou en éducation physique et santé, ce programme représente une spécialisation. Par rapport au programme de D.É.S.S., il ajoute un volet important de mise en application, par des stages et des travaux dirigés.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs thèmes seront abordés dont : l'éducation à la santé, la promotion de l'activité physique, les effets de la pratique d'activités physiques sur la santé, la prescription d'activités physiques auprès des clientèles spécifiques, etc.

Le programme se veut très souple et propose plusieurs cours à option, ainsi que la possibilité de prendre jusqu'à deux cours au choix, de façon à permettre aux étudiants de se tailler une formation sur mesure, en fonction de leurs objectifs de carrière.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (kinésiologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de B. Sc. en kinésiologie, en éducation physique ou en éducation à la santé, d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français parlé et écrit, et d'une connaissance suffisante de l'anglais écrit
- sur demande, se présenter à une entrevue.

Une expérience de travail dans un domaine pertinent est un atout.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent plein temps.

3. Transfert du D.É.S.S. à la M. Sc.

L'étudiant peut être admissible à la M. Sc. (kinésiologie) et faire reconnaître les crédits réalisés dans le cadre de ce programme.

4. Programme

Le programme de M. Sc. (kinésiologie) comprend 45 crédits de cours dont :

- 3 crédits de cours obligatoires
- 18 à 36 crédits de cours à option
- 6 à 18 crédits de cours de formation pratique
- 0 à 6 crédits de cours au choix.

L'étudiant peut s'inscrire à un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle approuvés par le directeur du programme.

Après examen du dossier, certains cours préparatoires pourraient être exigés selon la formation initiale du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

KIN 6500 Activité physique et santé, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 18 cr.; max. 36 cr.)

ETA 6031 Pratique professionnelle et recherche, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.
KIN 6505 Activité physique et dynamiques sociales, 3 cr.
KIN 6510 Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
KIN 6515 Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
KIN 6520 Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.
KIN 6530 Exercices et prob. musculosquelettiques, 3 cr.
KIN 6800 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
KIN 6805 Séminaire de lectures dirigées, 3 cr.
KIN 6808 Projets spéciaux, 3 cr.
KIN 6825 Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.
KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain, 3 cr.
KIN 6832 Apprentissage du mouvement humain, 3 cr.
KIN 6842 Physiologie de l'exercice, 3 cr.
KIN 6843 Exercice et métabolisme, 3 cr.
KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort, 3 cr.
KIN 6848 Promotion de l'act. phys. et de la santé, 3 cr.
KIN 6866 Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.
MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
MSO 6130 Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.
MSO 6131 Stratégies en promotion de la santé, 3 cr.
MSO 6134 Comportement individuel/santé publique, 3 cr.
PHL 1952 Principes généraux de pharmacologie, 3 cr.
PPA 6224 Pédagogie et intégration des TIC, 3 cr.
PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire, 3 cr.
PSY 2115 Psychopathologie : introduction, 3 cr.
PSY 6106 Contribution psychologiques à la santé, 3 cr.

Bloc C – Formation pratique (min. 6 cr.; max. 18 cr.)

KIN 6811 Stage en kinésiologie, 3 cr.
KIN 6812 Stage en kinésiologie, 6 cr.
KIN 6813 Stage en kinésiologie, 9 cr.
KIN 6814 Travail dirigé, 3 cr.
KIN 6815 Travail dirigé, 6 cr.
KIN 6816 Travail dirigé, 9 cr.

Bloc D – Choix (max. 6 cr.)

Programme 2-350-1-0

M. Sc. (sciences de l'activité physique)

OBJECTIFS

Programme axé sur la formation de chercheurs; maîtrise des méthodes de recherches et de la connaissance propres aux champs d'intérêt du personnel enseignant : apprentissage moteur, biomécanique, évaluation, histoire, pédagogie, physiologie, psychologie, sociologie.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (sciences de l'activité physique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat ès sciences (éducation physique ou kinésiologie) ou de l'équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres en résidence à l'Université.

3. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 11 crédits de cours, dont 2 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option
– 34 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

KIN 6810 Séminaire de recherche en kinésiologie 1, 1 cr.
KIN 6820 Séminaire de recherche en kinésiologie 2, 1 cr.

Bloc B – Option (max. 9 cr.)

KIN 6500 Activité physique et santé, 3 cr.
KIN 6505 Activité physique et dynamiques sociales, 3 cr.
KIN 6510 Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
KIN 6515 Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
KIN 6520 Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.
KIN 6800 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
KIN 6805 Séminaire de lectures dirigées, 3 cr.
KIN 6808 Projets spéciaux, 3 cr.
KIN 6825 Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.
KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain, 3 cr.
KIN 6832 Apprentissage du mouvement humain, 3 cr.
KIN 6839 Cinétique et cinématique du mouvement, 3 cr.
KIN 6842 Physiologie de l'exercice, 3 cr.
KIN 6843 Exercice et métabolisme, 3 cr.
KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort, 3 cr.
KIN 6866 Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.

Ou tout autre cours approuvé par le directeur du programme.

Bloc C – Recherche et mémoire (34 cr.)

KIN 6416 Mémoire, 34 cr.

Programme 3-350-1-0

Ph. D. (sciences de l'activité physique)

OBJECTIFS

Programme axé sur la formation de chercheurs; maîtrise des méthodes de recherches et de la connaissance propres aux champs d'intérêt du personnel enseignant : apprentissage moteur, biomécanique, évaluation, histoire, pédagogie, physiologie, psychologie, sociologie.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (sciences de l'activité physique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou de l'équivalent
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres en résidence à l'Université.

3. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 8 crédits de cours, dont 2 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option
– 82 crédits attribués à la recherche et à la rédaction de la thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

KIN 7810 Séminaire de recherche en kinésiologie 1, 1 cr.
KIN 7820 Séminaire de recherche en kinésiologie 2, 1 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

KIN 6500 Activité physique et santé, 3 cr.
KIN 6505 Activité physique et dynamiques sociales, 3 cr.
KIN 6510 Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
KIN 6515 Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
KIN 6520 Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.
KIN 6800 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
KIN 6805 Séminaire de lectures dirigées, 3 cr.
KIN 6808 Projets spéciaux, 3 cr.
KIN 6825 Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.
KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain, 3 cr.
KIN 6832 Apprentissage du mouvement humain, 3 cr.
KIN 6839 Cinétique et cinématique du mouvement, 3 cr.
KIN 6842 Physiologie de l'exercice, 3 cr.
KIN 6843 Exercice et métabolisme, 3 cr.
KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort, 3 cr.
KIN 6866 Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.

Ou tout autre cours approuvé par le directeur du programme.

Bloc C – Recherche et thèse (82 cr.)

KIN 7416 Thèse, 82 cr.

Médecine

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Médecine : 17 microprogrammes de 2e cycle, deux diplômes complémentaires, 11 diplômes d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.), un diplôme d'études professionnelles approfondies, une maîtrise ès arts (M.A.), une maîtrise ès sciences appliquées (M. Sc.A.), 17 maîtrises ès sciences (M. Sc.), deux maîtrises à vocation professionnelle (M.P.O., M.P.A.), 13 Philosophiæ Doctor (Ph. D.), un Diplôme d'études postdoctorales (D.É.P.D.) et les 21 programmes du Diplôme d'études spécialisées (D.É.S.).

Information à jour le 1er juillet 2009

Médecine/recherche

Responsable du programme Médecine/recherche : André Ferron
Secrétariat : tél. : 514-343-6111-1-0933

Objectifs

Permettre aux étudiants de suivre concurremment la formation médicale et une formation en recherche aux études supérieures et d'obtenir, au terme du programme, à la fois le doctorat en médecine (M.D.) ou un Diplôme d'études spécialisées dans une spécialité médicale et une maîtrise ou un Ph. D. Les associations de programmes permises sont les suivantes : M.D. – M. Sc., M.D. – Ph. D., D.É.S. – M. Sc., D.É.S. – Ph. D.

Programme Médecine recherche M. D. – M. Sc.

Le programme M.D.-M. Sc. constitue une occasion pour l'étudiant du Doctorat en médecine de s'initier à la recherche et d'ajouter cette dimension à sa formation. Dans le cas où la formation de maîtrise éveille chez l'étudiant un intérêt encore plus marqué pour la recherche, il lui est possible de passer directement au Ph. D.

La recherche dans le domaine de la santé englobe également des disciplines comme l'économie, la gestion, les sciences sociales, les sciences du comportement et de l'information, dans la mesure où elles s'appliquent à la santé et à la maladie.

Programme D.É.S – M. Sc.

Le programme prépare à une carrière de clinicien-chercheur.

Destinataires

Les étudiants inscrits au programme de doctorat en médecine (M.D.) ou à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) admis à un programme d'études supérieures de l'université de Montréal.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme Médecine-recherche, le candidat doit :

– être inscrit dans un programme de formation médicale – Doctorat en médecine ou Diplômes d'études spécialisées dans une spécialité médicale

Et pour le candidat inscrit au Doctorat en médecine :

– déposer une demande d'admission à l'automne de la 1re année
– être titulaire d'un baccalauréat ou avoir complété un minimum de 80 crédits universitaires – année préparatoire et 1re année de médecine
– avoir l'approbation du directeur du programme et du responsable Médecine-Recherche.

Les candidatures sont évaluées sur une base individuelle et le dossier doit être jugé acceptable par la Faculté de médecine (bons résultats scolaires, lettre de recommandation du futur directeur de recherche, participation à des stages en recherche, etc.).

2. Programme

M. D. – M. Sc.

Les cours de scolarité à la maîtrise sont suivis durant les trimestres d'automne et d'hiver des 1re et 2e année de médecine. Toutes les périodes de cours optionnels dans le programme M.D. sont mises à profit pour compléter la formation de M. Sc.

Une année de suspension des études de médecine est requise pour effectuer le projet de recherche. La suspension est située le plus souvent à la fin de la 2e année du doctorat en médecine, avant l'externat.

À la fin de l'année de suspension des études médicales, l'étudiant est en mesure de soumettre son mémoire. Dans certains cas, il est possible d'obtenir l'autorisation de la Faculté pour que la rédaction du mémoire s'effectue durant un stage à option de l'externat.

D.É.S. – M. Sc.

La direction du programme de résidence assure la liaison avec le responsable du programme MD-Recherche, donne son approbation au programme individualisé et en surveille le déroulement.

La formation en recherche peut être suivie à différents moments durant la résidence. Il est préférable que les trois trimestres d'inscription à la maîtrise soient consécutifs. Au cours de la formation en recherche, les activités cliniques sont permises, mais la majorité du temps (au moins 80 %) doit être consacrée à la recherche.

M.D. – Ph. D.

La formation de doctorat exige deux ou trois années consécutives entièrement consacrées à la recherche, selon un agenda à déterminer sur une base individuelle pour tous les étudiants.

La suspension des études a généralement lieu entre les années précliniques et l'externat, mais, exceptionnellement, peut se situer après la première année préclinique.

D.É.S. – Ph. D.

La formation de doctorat exige deux ou trois années consécutives entièrement consacrées à la recherche, selon un agenda à déterminer sur une base individuelle pour tous les étudiants.

La suspension des études peut se placer à différents moments du programme de D.É.S., après entente avec les directeurs de programmes (études supérieures, M.D.-Recherche et D.É.S.) et les vice-doyens concernés.

Financement

M. D. – M. Sc. ou D.É.S. – M. Sc.

Les étudiants inscrits à la maîtrise peuvent bénéficier d'une bourse dans le cadre du programme COPSE (Comité organisateur pour les stages d'été).

Une bourse est offerte à un étudiant du programme M.D.-M. Sc. par le Fonds de la Recherche en Santé du Québec (FRSQ), pour laquelle il est avantageux que les demandes soient présentées avant la mi-décembre.

M.D. – Ph. D. ou D.É.S. – Ph. D.

Durant les années entièrement consacrées à la recherche, les étudiants au Ph. D. du programme Médecine-Recherche peuvent bénéficier d'un soutien financier. Celui-ci est du même ordre que les bourses des principaux organismes subventionnaires (I.R.S.C., F.R.S.Q.). Pour y être admissibles, les candidats doivent cependant faire la preuve qu'ils ont déposé des demandes auprès de ces organismes.

Une entente de financement peut être convenue impliquant le directeur de recherche, les directeurs de programme, un Centre ou Groupe de recherche. Les demandes peuvent être soumises en tout temps et sont considérées au cas par cas.

Un soutien partiel peut être accordé après la période de temps plein en recherche, dans la mesure où l'essentiel de la recherche de doctorat est complété et qu'une certaine activité de recherche est maintenue jusqu'à l'attribution du doctorat.

Accès direct aux programmes de Ph. D. de la Faculté de médecine

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

1. Conditions d'admissibilité

Pour être directement admissible à titre d'étudiant régulier à l'un des programmes de Ph. D., le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admission au programme de 2e cycle ou, en l'absence d'un programme de 2e cycle, au programme de 3e cycle du champ d'études envisagé
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne de 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent agréé par le doyen, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3e cycle
– fournir deux lettres de recommandation.

2. Scolarité

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à temps plein, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du doyen, sur recommandation du Comité du programme.

3. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, le délai accordé au candidat ne peut dépasser six mois.

4. Programme

Le programme de Ph. D. comprend 90 crédits dont :

– un minimum de 6 crédits et un maximum de 30 crédits de cours de 2e ou de 3e cycle
– un minimum de 60 crédits attribué à la recherche et la rédaction de la thèse.

Des crédits de cours complémentaires peuvent être ajoutés selon les besoins du candidat. La recherche doit se faire en résidence pendant au moins trois ans, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Administration de la santé

Microprogramme de 2e cycle (administration des services de santé) 2-770-6-0

D.É.S.S. (administration des services de santé) 2-770-1-3
Option :
Utilisation de la recherche en gestion de la santé

M. Sc. (administration des services de santé) 2-770-1-1
Options :
Gestion du système de santé
Analyse et évaluation du système de santé
Gestion de la qualité (QUÉOPS-*i*)
Utilisation de la recherche en gestion de la santé

M. Sc. (évaluation des technologies de la santé) 2-770-1-5

Microprogramme de 2e cycle (gestion de la qualité en santé) 2-770-6-1

Diplôme complémentaire (gestion du système de santé) 2-770-1-6
Options :
Évaluation
Santé et société

Département d'administration de la santé*

Responsable des programmes de M. Sc., D.É.S.S. et du microprogramme (administration des services de santé) : Lise Lamothe
Responsable de l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé du D.É.S.S. et de la M. Sc. : Jean-Louis Denis
Responsable de l'option Gestion de la qualité de la M. Sc. : Marie-Pascale Pomey
Responsable du programme de la M. Sc. (évaluation des technologies de la santé) : Mira Johri / Pascale Lehoux
Information sur le programme : Nicole Roberge, tél. : 514-343-7990

Membres du Comité des programmes de 2e cycle

Renaldo Battista; François Béland; Régis Blais; Pierre Boyle; Astrid Brousselle; François Champagne; Brigitte Côté; Ghislaine Cleret de Langavant; André-Pierre Contandriopoulos; Nicole Dedobbeleer; Jean-Louis Denis; Guillaume Deschênes, représentant étudiant; Claude Desjardins; Marie-Hélène Desrosiers; Lambert Farand; Marie-Josée Fleury; Mira Johri; François Lagarde; Paul Lamarche; Lise Lamothe, responsable des programmes et directrice par intérim; Nicole Leduc; Pascale Lehoux; Anne Lemay; Marc Lemire; Georges L'Espérance; Marie-Pascale Pomey Charo Rodriguez; Nicole Roberge, technicienne gestion des dossiers étudiants; Louise Rousseau; Claude Sicotte.

Personnel enseignant**

Directrice intérimaire et professeure agrégée
Lise Lamothe, M.B.A. (HÉC, Montréal), Ph.D. (McGill)

Professeurs titulaires
Renaldo Battista, M.D. (Montréal), M.P.H., Ph.D. (Harvard)
François Béland, B.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Régis Blais, M.Ps. (Montréal), Ph.D. (UQÀM)
Pierre Boyle, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (McGill)
François Champagne, M.H.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
André-Pierre Contandriopoulos, Ph.D. (Montréal)
Nicole Dedobbeleer, M.A. (Montréal), L.Sc. (Louvain), D.Sc. (Baltimore)
Jean-Louis Denis, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Paul Lamarche, M.A.H. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
Nicole Leduc, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Pascale Lehoux, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Claude Sicotte, M.A.S., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Lambert Farand, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Mira Johri, Ph.D. (McGill), M.P.H. (Yale)
Marie-Pascale Pomey, M.D. (Paris VI), M.Sc. (Paris V), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Brigitte Côté, M.Sc. santé communautaire (McGill), M.Sc. internationale ULYSSES, M.D. (Montréal)
Anne Lemay, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Georges L'espérance, M.D. (Nancy I), M.Sc. (Montréal)
Louise Rousseau, B.Pharm. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Astrid Brousselle, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Damien Contandriopoulos, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

* Outre les programmes énumérés ci-dessus, le Département d'administration de la santé collabore à l'option Santé de la M. Sc. (administration des affaires) offerte par HEC Montréal ainsi qu'aux programmes présentés sous le bandeau Santé publique de cet annuaire.

** Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Chargés d'enseignement de clinique
Khiem-Thien Dao, M.A. (Montréal), M.B.A. (HÉC, Montréal)
Claude Desjardins, M.Sc. (Montréal)
Marie-Hélène Desrosiers, B.Sc. inf. (Montréal), M.Sc. (HÉC, Montréal)

Responsables de formation professionnelle
Daniel Adam, M.A.S. (Montréal)
Caroline Barbir, M.Sc., B.Sc. (Montréal)
Luce Beauregard, M.A.P. (ÉNAP), M.Sc. psychologie (Montréal)
Yves Benoit, M.Sc., B.Sc. (Montréal)
Luc Boileau, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. administration des services de santé (Montréal)
Pierre Bourget, Certificat en gestion du personnel (UQAT), B.Sc. sciences comptables (UQAT), D.É.S gestion des organisations de santé et services sociaux (UQAT)
Robert Busilacchi, B.Sc. sc. sociales (Ottawa), M.A.P. (ÉNAP)
Carole Deschambault, M.Sc, sciences infirmières (Montréal)
Richard Deschamps, B.Sc., M.Sc. travail social (UQÀM), M.A.P. option management (ÉNAP)
Claude Desjardins, M.A.H. (Montréal)
Yves Desjardins, Ph.D. santé publique (Montréal), M.Sc. administration (Sherbrooke)
Marie-Hélène Desrosiers, M.B.A., option marketing (HÉC)
Danielle Dubois, M.Sc. (Montréal)
France Dumont, B.A.A., M.Sc. administration de la santé (Montréal)
Irène Giannetti, M.Sc. administration de la santé (Montréal), Bachelor of Commerce (McGill)
Richard Grignon, M.Sc. sociologie (Montréal), M.A.P. (ÉNAP)
Najia Hachimi-Idrissi, M.Sc. administration de la santé (Montréal)
Linda Hubert, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Laval)
Arvind K. Joshi, M.D. (Dublin), M.B.A. (Montréal)
Lorraine Lebel, M.Sc. administration de la santé (Montréal)
Anne Lemay, Ph.D. santé communautaire, M.Sc. sciences économiques (Montréal)
André Lemieux, Licence en droit (Montréal), Diplôme en sc. administratives (HÉC)
David Levine, M.Sc. administration (Montréal), M.Sc. philosophie en génie biomédical (Londres)
Marie-France Noël, M.Sc. santé publique, M.Sc. éducation (Montréal)
Christian Pépin, B.Sc. physiothérapie (Montréal), Diplôme sc. biologiques (Montréal), D.É.S. gestion (HÉC)
André O. Rodier, MHA (Ottawa), B.Adm. (Ottawa)
Marie-France Simard, B.Sc. ergothérapie (Montréal), M.Sc. administration des services de santé (Montréal)
Sylvie Veilleux, B.Sc. diététique (Laval), M.B.A., LL.M. en droit de la santé (Sherbrooke)

Professeurs associés
Howard Bergman, M.D. (McGill)
Luc Boileau, M.D. (Sherbrooke), LMCC, CSPQ, M.Sc. administration de la santé (Montréal)
Ghislaine Cleret de Langavant, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Pierre Dagenais, M.D. (Montréal), LMCC, CSPQ, FRCPC, M.Sc. sciences clin. (Sherbrooke), M.Sc. éval., gest. des technologies de la santé (Montréal), Ph.D. bio. cellulaire (Sherbrooke)
François-Pierre Dussault, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Marie-Josée Fleury, B.A., M.A., Ph.D. (Montréal)
Pierre-Gerlier Forest, B.A., M.A. science politique (Laval), Ph.D. histoire et sociopolitiques des sciences (Montréal)
François Lagarde, B.Sc. (UQÀM), M.A. (McGill)
Ann Langley-Laporte, B.A. (Oxford), M.A. (Lancaster), Ph.D. (HÉC, Montréal)
Éric Latimer, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Pennsylvania)
Jean Rochon, B.A., LL.L. (Montréal), M.D. (Laval), M.P.H., Dr P.H. (Harvard)
Rosario Charo Rodriguez, M.D., M.Sc., M.P.H. (Alicante, Espagne), Ph.D. (Montréal)
Denis-Richard Roy, M.B.A. (Ottawa), CSPQ, FRCP (McGill), M.D. (Ottawa)
Franco Sassi, Ph.D. Philosophy (London)
Nassera Touati, Ph.D. Gestion (France)

Programme 2-770-6-0

Microprogramme de 2e cycle (administration des services de santé)

OBJECTIFS

Ce microprogramme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une introduction au fonctionnement des systèmes de santé et au management spécifique à ce domaine.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
- avoir une connaissance de l'anglais écrit
- sur demande du Comité d'admission, se présenter pour une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

3. Transfert au D.É.S.S. ou à la M. Sc.

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,0 peut être admis au D.É.S.S. ou à la M. Sc. (administration des services de santé). Une recommandation du responsable des programmes de 2e cycle est alors nécessaire. L'étudiant pourra faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme pour le D.É.S.S. ou pour la maîtrise.

4. Programme

Le programme comprend au moins 15 crédits de cours de 2e cycle, dont un bloc de base de 6 crédits de cours obligatoires et un 2e bloc de 9 crédits de cours à option.

Le programme peut être offert selon deux cheminements : cours de trois crédits sur le campus ou cours de un crédit en milieu de travail au sein de cohortes fermées.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
ou
ASA 6101 Cadre pour l'analyse du système de santé, 1 cr.
ASA 6103 Ressources, organisation, régulation, 1 cr.
ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 1 cr.

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ou
ASA 6714A Management des organisat. professionnelles I, 1 cr.
ASA 6714B Management des organisat. professionnelles II, 1 cr.
ASA 6714C Management des organisat. professionnelles III, 1 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6021 Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.
ASA 6132 Marketing social, 3 cr.

ASA 6133A Analyse de cas 1, 1 cr.
ASA 6133B Analyse de cas 2, 1 cr.
ASA 6134A Résolution de problèmes 1, 1 cr.
ASA 6134B Résolution de problèmes 2, 1 cr.
ASA 6134C Résolution de problèmes 3, 1 cr.
ASA 6145 Processus de planification budgétaire, 1 cr.
ASA 6151A Gestion des ressources humaines 1, 1 cr.
ASA 6151B Gestion des ressources humaines 2, 1 cr.
ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
ASA 6163 Gestion des systèmes d'information, 1 cr.
ASA 6164 Gestion de l'utilisation des services, 1 cr.
ASA 6173 Application en gestion de la production, 1 cr.
ASA 6174 Implantation des systèmes d'information, 1 cr.
ASA 6703 Économie de la santé, 3 cr.
ASA 6709 Lectures dirigées, 3 cr.
ASA 6710 Aspects juridiques, 3 cr.
ASA 6713 Modélisation des systèmes de santé, 3 cr.
ASA 6715 Le changement et sa gestion, 1 cr.
ASA 6716A Leadership et direction 1, 1 cr.
ASA 6716 B Leadership et direction 2, 1 cr.

Programme 2-770-1-3

D.É.S.S. (administration des services de santé)

Objectifs

Ce programme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une solide formation de base en administration de la santé. Il est offert prioritairement à des professionnels de la santé qui veulent développer une compréhension des systèmes de santé, de l'environnement de ces systèmes et des organisations qui les constituent.

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Le programme Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES) développe la capacité et le leadership, afin d'optimiser l'utilisation des données issues de la recherche dans la gestion des organismes de santé au Canada. Le D.É.S.S. est destiné aux étudiants désirant acquérir une base solide pour devenir des agents du changement à l'intérieur de leurs organismes et du système de santé en favorisant la prise de décisions informée par les données probantes *Evidence-Based Management*.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (administration des services de santé), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
– avoir une connaissance de l'anglais écrit
– sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
– une expérience de travail est un atout.

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Ce programme s'adresse exclusivement aux participants du programme FORCES sous responsabilité de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé.

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau supérieur dans un des trois secteurs professionnels : infirmières gestionnaires, médecins gestionnaires et autres cadres supérieurs exerçant dans la santé
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
– avoir une connaissance de l'anglais écrit.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

3.1 Transfert à la M. Sc.

Un candidat peut être admis à la M. Sc. (administration des services de santé) pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du responsable des programmes de 2e cycle est alors nécessaire.

3.2 Transfert à l'option de la M. Sc.

Un candidat de l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé, peut être admis à l'option du même nom de la M. Sc. Le transfert de programme peut se faire pendant la scolarité et cela, avant d'entreprendre les deux séminaires complémentaires de 6 crédits exclusifs au D.É.S.S. Une recommandation du responsable du programme est alors nécessaire.

4. Programme

Le programme comporte un tronc commun de 24 crédits et 6 crédits de cours à option.

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Le programme comporte 30 crédits de cours obligatoires.

Structure du programme

Bloc A – Tronc commun (24 cr.)

Bloc A_1 – Analyse des systèmes sociosanitaires (9 cr.)

ASA 6178 Méthodes d'évaluation, 3 cr.
ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
ASA 6702 Analyse du système de santé 2, 3 cr.

Bloc A_2 – Administration des services de santé (6 cr.)

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6705 Théorie et pratique de la stratégie, 3 cr.

Bloc A_3 – Outils quantitatifs de décision (3 cr.)

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

Bloc A_4 – Grilles d'analyse de l'adm. des services de santé (max. 6 cr.)

ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6021 Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
ASA 6703 Économie de la santé, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

Les étudiants de l'option Gestion des services sociosanitaires pour les personnes âgées dépendantes choisissent parmi les cours du bloc Organisation des soins et services de santé pour les personnes âgées.

Bloc B_1 – Analyse et gestion des services sociosanitaires

ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.
ASA 6709 Lectures dirigées, 3 cr.
ASA 6710 Aspects juridiques, 3 cr.

SOL 6444 Sociologie des organisations, 3 cr.
SOL 6654 Sociologie des politiques sociales, 3 cr.

Bloc B_2 – Outils et méthodes

ASA 6132 Marketing social, 3 cr.
ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6711 Pratique de la consultation, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Bloc B_3 – Perspectives internationales et comparaison de syst. de santé

ANT 6054 Anthropologie médicale 2, 3 cr.
ASA 6712 Consultation dans l'axe Nord-Sud, 3 cr.
ASA 6713 Modélisation des systèmes de santé, 3 cr.
MSO 6070 Santé internationale, 3 cr.

Bloc B_4 – Organisation des soins et services de santé pour les personnes âgées dépendantes

ASA 6301 La fragilité des personnes âgées, 1 cr.
ASA 6302 Évolution vers des systèmes intégrés, 1 cr.
ASA 6303 Prise en charge institutionnelle, 1 cr.
ASA 6304 Services dans la communauté, 1 cr.
ASA 6305 Outils d'évaluation, 1 cr.
ASA 6306 Évaluation des systèmes intégrés, 2 cr.

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Bloc A – Obligatoire –- Programme FORCES (18 cr.)

– Module 1 : Promouvoir l'utilisation de la recherche en administration dans les organismes de la santé

ASA 6901 Gestion informée par données probantes, 3 cr.

– Module 2 : Démystifier l'univers de la recherche

ASA 6902 Démystifier l'univers de la recherche, 3 cr.

– Module 3 : Passer maître dans l'utilisation des données probantes de la recherche dans les organismes de services de santé

ASA 6903 Leadership, utilisation de la recherche, 3 cr.

– Module 4 : Utiliser les données probantes de la recherche pour créer et gérer le changement

ASA 6904 Recherche et gestion du changement, 3 cr.

– Module 5 : Maintenir le changement dans le contexte organisationnel

ASA 6905 Gérer la pérennité des changements, 3 cr.

– Module 6 : Séminaire de synthèse, développement d'une communauté de pratique et présentation des projets d'intervention

ASA 6906 Apprentissage et communauté de pratique, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (12 cr.)

Deux séminaires de 6 crédits chacun répartis sur 2 trimestres à faire simultanément aux modules de formation.

ASA 6908 Séminaire en analyse de cas, 6 cr.
ASA 6909 Séminaire en résolutions de problèmes, 6 cr.

Programme 2-770-1-1

M. Sc. (administration des services de santé)

OBJECTIFS

Options Gestion du syst. de santé (avec stage) et Analyse et évaluation du syst. de santé (avec mémoire)

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme gestionnaires, conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3e cycle.

Option Gestion de la qualité (QUÉOPS-*i*)

Cette option offre une formation de 2e cycle aux responsables et futurs responsables de démarche qualité et sécurité dans le domaine de la santé. Se rendre à l'adresse www.medsp.umontreal.ca/queopsi/

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Le programme Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES) développe la capacité et le leadership afin d'optimiser l'utilisation des données issues de la recherche dans la gestion des organismes de santé au Canada. Il donne aux gestionnaires des services de santé canadiens les compétences nécessaires pour mieux utiliser la recherche dans leur travail afin d'améliorer la prise de décision dans le système de santé. À l'issue de cette formation, les étudiants deviendront des leaders importants du changement à l'intérieur de leurs organismes et du système de santé en favorisant la prise de décisions informée par les données probantes (*Evidence-Based Management*).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, à la M. Sc. (administration des services de santé), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– avoir suivi un cours de biostatistique dans les cinq dernières années. En l'absence de ce cours, l'étudiant devra s'inscrire à un cours de 3 crédits complémentaires au début de sa formation
– avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
– avoir une connaissance de l'anglais écrit
– sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
– une expérience de travail est un atout.

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Ce programme s'adresse exclusivement aux participants du programme FORCES sous la responsabilité de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (www.chsrf.ca/forces/).

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, à l'option Utilisation de la recherche en gestion de la santé, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau supérieur dans trois secteurs professionnels : infirmières gestionnaires, médecins gestionnaires ou autres cadres supérieurs exerçant dans la santé
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– avoir une connaissance de l'anglais écrit.

2. Programme

Le programme est constitué de quatre options comportant chacune 45 crédits.

Option Analyse et évaluation du système de santé

L'option avec mémoire comporte :

– 24 crédits de cours (15 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option)
– 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Gestion du système de santé

L'option comporte un préalable d'admission de 3 crédits hors programme en biostatistique ou l'équivalent, 39 crédits de cours communs, 6 crédits accordés soit à un stage et séminaire d'intégration, soit à la réalisation et à la rédaction d'un travail dirigé.

Neuf crédits (3 obligatoires et 6 à option) de l'une des deux options du Diplôme complémentaire en gestion du système de santé doivent être complétés en même temps que le programme de maîtrise.

Option Gestion de la qualité (QUÉOPS-*i*)

L'option comporte 27 crédits de cours, 18 crédits accordés à la réalisation et la rédaction d'un travail dirigé.

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

L'option comporte 45 crédits obligatoires dont 30 crédits de cours et 15 crédits accordés à la réalisation d'un projet d'intervention.

Le choix des cours à option s'effectue en collaboration avec le directeur de recherche de l'étudiant. L'étudiant peut choisir d'autres cours avec l'autorisation du responsable des programmes de 2e cycle.

Le choix d'une option dans le Diplôme complémentaire s'effectue en collaboration avec le tuteur de l'étudiant, au plus tard au 2e trimestre d'inscription à la maîtrise. L'étudiant inscrit dans l'option Gestion du système de santé est automatiquement admis au Diplôme complémentaire en gestion du système de santé de 9 crédits.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Option Analyse et évaluation du système de santé

Bloc A – Tronc commun (15 cr.)

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
ASA 6704 Introduction à la recherche qualitative, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Bloc B_1 – Analyse et gestion des services sociosanitaires (max. 6 cr.)

ASA 6021 Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.
ASA 6132 Marketing social, 3 cr.
ASA 6703 Économie de la santé, 3 cr.
ASA 6705 Théorie et pratique de la stratégie, 3 cr.
ASA 6709 Lecture dirigées, 3 cr.
ASA 6710 Aspects juridiques, 3 cr.
SOL 6444 Sociologie des organisations, 3 cr.
SOL 6654 Sociologie des politiques sociales, 3 cr.

Bloc B_2 – Santé et société (max. 6 cr.)

ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
GEO 6287 Espaces urbains et faits sociaux, 3 cr.
PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.

Bloc B_3 – Organisation des soins et des services de santé pour personnes âgées (max. 6 cr.)

ASA 6717 Systèmes intégrés pour personnes âgées, 3 cr.
ASA 6718 Organisation des services aux aînés, 3 cr.
VSS 6001 Qu'est-ce que vieillir ? 3 cr.

Bloc B_4 – Outils et méthodes (3 cr.)

ASA 6175 Mét hodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6178 Méthodes d'évaluation, 3 cr.
ASA 6711 Pratique de la consultation, 3 cr.
ASA 6732 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.
GEO 6897 Écosystèmes globaux et santé, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.
MSO 6063AetB Méthodes spécifiques en biostatistique I, 1 cr.
MSO 6064AetB Sujets spécifiques en biostatistique II, 1 cr.
MSO 6065 Traitement de données, 3 cr.
MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.
MSO 6068AàC Sujets spécifiques en biostatistique III, 1 cr.
MSO 6140 Analyse multidimensionnelle confirmative, 3 cr.
MSO 6141 Analyse multidimensionnelle exploratoire, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.
PLU 6048 Connaissances et changements en santé, 3 cr.

Bloc B_5 – Perspectives internationales et comparaison de syst. de santé (max. 6 cr.)

ANT 6054 Anthropologie médicale 2, 3 cr.
ASA 6712 Consultation dans l'axe Nord-Sud, 3 cr.
ASA 6713 Modélisation des systèmes de santé, 3 cr.
MSO 6070 Santé internationale, 3 cr.
PLU 6047 Santé et justice sociale, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (21 cr.)

ASA 6729 Mémoire de recherche, 21 cr.

Option Gestion du système de santé

Bloc A – Obligatoire (39 cr.)

Analyse du système de santé

ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
ASA 6702 Analyse du système de santé 2, 3 cr.
ASA 6703 Économie de la santé, 3 cr.
ASA 6710 Aspects juridiques, 3 cr.

Gestion du système de santé

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.
ASA 6132 Marketing social, 3 cr.
ASA 6152 Gestion des ressources humaines en santé, 3 cr.
ASA 6705 Théorie et pratique de la stratégie, 3 cr.
ASA 6708 Technologie de l'information en santé, 3 cr.
ASA 6724 Comptabilité et gestion financière, 3 cr.
ASA 6731 Rech. opérationnelle et gestion qualité, 3 cr.
HEC 6021 Habiletés de direction, 3 cr.

Bloc B – Stage ou travail dirigé (6 cr.)

ASA 6037 Séminaire d'intégration, 3 cr.
ASA 6730 Stage, 3 cr.
ou
ASA 6733 Travail dirigé, 6 cr.

Option Gestion de la qualité

Bloc A – Qualité et évaluation dans les syst. de santé (6 cr.)

ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 1 cr.
ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
ASA 6402 Gestion de la qualité des soins, 3 cr.
ASA 6405 Éthique et allocation des ressources, 1 cr.

Bloc B – Outils et méthodes en qualité (5 cr.)

ASA 6134A Résolution de problèmes 1, 1 cr.
ASA 6134B Résolution de problèmes 2, 1 cr.
ASA 6134C Résolution de problèmes 3, 1 cr.
ASA 6162 Gestion de la production des services, 1 cr.
ASA 6173 Applications en gestion de la production, 1 cr.

Bloc C – Gestion de la qualité dans les établissements de santé (8 cr.)

ASA 6176 Outils de gestion du sociosanitaire, 3 cr.
ASA 6603 Amélioration continue de la qualité, 4 cr.

ASA 6605 Gestion des risques en établ. de santé, 1 cr.

Bloc D – Développement organisationnel dans les établissements de santé (8 cr.)

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6601 Système de santé : gestion du changement, 1 cr.
ASA 6602 Accréditation des organismes de santé, 1 cr.

Bloc E – Activités d'intégration (18 cr.)

ASA 6607 Qualité en action, 3 cr.
ASA 6707 Travail dirigé, 15 cr.

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Bloc A – Obligatoire –- Programme FORCES (18 cr.)

– Module 1 : Promouvoir l'utilisation de la recherche en administration dans les organismes de la santé

ASA 6901 Gestion informée par données probantes, 3 cr.

– Module 2 : Démystifier l'univers de la recherche

ASA 6902 Démystifier l'univers de la recherche, 3 cr.

– Module 3 : Passer maître dans l'utilisation des données probantes de la recherche dans les organismes de services de santé

ASA 6903 Leadership, utilisation de la recherche, 3 cr.

– Module 4 : Utiliser les données probantes de la recherche pour créer et gérer le changement

ASA 6904 Recherche et gestion du changement, 3 cr.

– Module 5 : Maintenir le changement dans le contexte organisationnel

ASA 6905 Gérer la pérennité des changements, 3 cr.

– Module 6 : Séminaire de synthèse, développement d'une communauté de pratique et présentation des projets d'intervention

ASA 6906 Apprentissage et communauté de pratique, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (12 cr.)

ASA 6002 Planification des interventions en santé, 3 cr.
ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.
ASA 6132 Marketing social, 3 cr.
ASA 6178 Méthodes d'évaluation, 3 cr.
ASA 6709 Lectures dirigées, 3 cr.

Un autre cours peut être fait avec l'autorisation du responsable de programme.

Bloc C – Intervention en utilisation de la recherche en gestion de la santé

ASA 6907 Projet d'intervention, 15 cr.

Programme 2-770-1-5

M. Sc. (évaluation des technologies de la santé)

Ce programme est offert en collaboration avec, l'Université d'Ottawa, l'Université de Barcelone et l'Université catholique de Rome. Cette formation interdisciplinaire est offerte selon les objectifs et les critères établis par le programme cadre de maîtrise ad hoc dont s'est dotée l'Université de Montréal. À ce titre, elle constitue donc un cheminement spécifique de formation.

Objectifs

Les objectifs pédagogiques sont :

– de savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
– d'être en mesure de contribuer significativement à l'évaluation d'une technologie ou d'une politique d'acquisition, de remboursement ou de diffusion fondée sur l'évaluation des technologies de la santé
– d'acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.

Destinataires

Le programme s'adresse à des personnes occupant déjà des fonctions cliniques ou administratives, principalement dans les milieux hospitalier, communautaire, gouvernemental et industriel.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance des langues française et anglaise, écrites et parlées
– avoir une expérience de travail pertinente
– sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

3. Programme

Le programme comporte 45 crédits et est offert selon deux profils :

– Profil Producteur d'évaluation : 21 crédits de cours et de 24 crédits attribués à un mémoire
– Profil Utilisateur de résultats d'évaluation : 30 crédits de cours et 15 crédits attribués à un stage ou à un projet d'analyse et intervention.

Structure du programme

Profil Producteur d'évaluation

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
DRT 6882A Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (24 cr.)

ASA 6706 Mémoire de recherche, 24 cr.

Profil Utilisateur de résultats d'évaluation

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.

Bloc B – Option (24 cr.)

Bloc B_1 (15 cr.)

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.

ASA 6701 Analyse du système de santé, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
DRT 6882A Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Bloc B_2 (9 cr.)

ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6405 Éthique et allocation des ressources, 1 cr.
ASA 6709 Lectures dirigées, 3 cr.
ASA 6710 Aspects juridiques, 3 cr.
DRT 6882B Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
MSO 6009 Méta-analyse dans le domaine de la santé, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.
SOL 6570 Sociologie des professions, 3 cr.
SOL 6651 Sociologie de la santé, 3 cr.

Bloc C – Activités d'intégration (15 cr.)

ASA 6200 Stage, 15 cr.
ou
ASA 6707 Travail dirigé, 15 cr.

Programme 2-770-6-1

Microprogramme de 2e cycle (gestion de la qualité en santé)

Objectifs

L'obligation, pour les établissements de santé du Québec, de disposer d'un commissaire aux plaintes et à la qualité a mené à la création d'une formation courte en gestion de la qualité en santé.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (gestion de la qualité en santé), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent
– se soumettre à un test d'aptitudes aux études supérieures en gestion selon les modalités prévues par le Département
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise écrites et parlées
– sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
– une expérience de travail est un atout.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps partiel. La scolarité maximale de la scolarité est de deux ans, à partir de la date de l'inscription initiale.

3. Transfert à la M. Sc.

Tous les cours du microprogramme sont transférables dans l'option Gestion de la qualité de la M. Sc.(administration des services de santé).

4. Programme

Le microprogramme comporte 14 crédits de cours de 2e cycle obligatoires. La formation est constituée d'un enseignement effectué en cours (présentiel de 20 jours) et à distance (pré et post-présentiel de 4 semaines chacun).

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (14 cr.)

ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 1 cr.
ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6402 Gestion de la qualité des soins, 3 cr.
ASA 6405 Éthique et allocation des ressources, 1 cr.
ASA 6601 Système de santé : gestion du changement, 1 cr.
ASA 6602 Accréditation des organismes de santé, 1 cr.

Programme 2-770-1-6

Diplôme complémentaire (gestion du système de santé)

Objectifs

Ce programme vise à rencontrer les exigences de l'accréditation du programme en administration des services de santé et, de plus, à élargir le contenu de la formation professionnelle offerte dans l'option Gestion du système de santé de 45 crédits, par un diplôme complémentaire de 9 crédits, obligatoire pour les étudiants de cette option.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au diplôme complémentaire (gestion du système de santé), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être déjà admis à l'option Gestion du système de santé de la M. Sc. (administration des services de santé)
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français écrit et parlé, de l'anglais écrit
– sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
– une expérience de travail est un atout.

Le candidat s'inscrit au Diplôme complémentaire en gestion du système de santé à la session d'hiver, après avoir été admis au programme 2-770-1-1 à la session d'automne

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

3. Programme

Le Diplôme complémentaire en gestion du système de santé est obligatoire à l'option Gestion du système de santé de la M. Sc. (administration des services de santé). Le Diplôme totalise 9 crédits dont 3 crédits obligatoires et 6 crédits choisis dans une des deux options suivantes : Évaluation et Santé et société.

Le choix de l'option et des cours s'effectue en collaboration avec le tuteur de l'étudiant. L'étudiant peut choisir d'autres cours à option avec l'autorisation du responsable de programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire – Tronc commun (3 cr.)

ASA 6725 Initiation à la recherche scientifique, 3 cr.

Option Évaluation

Bloc B – Option (6 cr.)

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6178 Méthodes d'évaluation, 3 cr.
ASA 6704 Introduction à la recherche qualitative, 3 cr.
ASA 6732 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.
PLU 6048 Connaissances et changements en santé, 3 cr.

Option Santé et société

Bloc C – Option (6 cr.)

ASA 6002 Planification des interventions en santé, 3 cr.
ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6717 Systèmes intégrés pour personnes âgées, 3 cr.
PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
PLU 6047 Santé et justice sociale, 3 cr.

Audiologie

Maîtrise professionnelle (M.P.A.) 2-751-1-0

Voir sous le bandeau Orthophonie et audiologie.

Biochimie

M. Sc. 2-465-1-0
Ph. D. 3-465-1-0
D.É.P.D. (biochimie clinique) 3-465-1-1

Département de biochimie

Responsable des programmes de M. Sc. et de Ph. D. : Luc DesGroseillers, tél. : 514-343-5802
Responsable du programme de D.É.P.D. : Roger Sanfaçon tél. : 514-252-3586
Secrétariat : 514-343-6374

Membres du Comité de la M. Sc. et du Ph. D.

Léa Brakier-Gingras
Luc DesGroseillers, président
Nathalie Grandvaux
Franz Bernd Lang
Pascale Legault
Stephen Michnick
Alain Moreau

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire
Christian Baron, Ph.D. (Ludwig-Maximilians-University, Munich)

Professeurs titulaires
Muriel Aubry, Ph.D. (Montréal)
Guy Boileau, Ph.D. (Montréal)
Michel Bouvier, Ph.D. (Montréal)
Normand Brisson, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Gertraud Burger, doctorat d'État (I.M.V., Munich)
Philippe Crine, Ph.D. (Montréal)
Luc DesGroseillers, Ph.D. (Montréal)
Franz Bernd Lang, Doctorat en sc. naturelles (Munich)
Pascale Legault, Ph.D. (Colorado)
Sylvie Mader, M.Sc., D.É.A. microbiologie (Pierre et Marie Curie, Paris VI), Doctorat (Louis Pasteur, Strasbourg)
Stephen Michnick, Ph.D. (Toronto)
James Gerard Omichinsky, Ph.D. (Seattle)
Hervé Philippe, Ph.D. (Paris)
Martine Raymond, Ph.D. (McGill)
Luis Alberto Rokeach, D.Sc. (Bruxelles)
Jurgen Sygusch, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique
Edgard Delvin, Ph.D. (Montréal)
Bernard Vinet, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs titulaires
Benoit Coulombe, Ph.D. (Montréal)
Jacques Drouin, D.Sc. (Laval)

Professeurs agrégés
Tony Antakly, Doctorat d'Université, D.Sc. (Paris VI)
Serguei Chteinberg, M.Sc. (Leningrad), Ph.D. (Moscou)
Alain Moreau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés
Jacques Archambault, PH.D. (Toronto)
Pascal Chartrand, Ph.D. (Montréal)
Gerardo Ferbeyre, M.D. (La Havane), Ph.D. (Montréal)
Nikolaus Heveker, Ph.D. (Humboldt)

Professeurs adjoints
Nathalie Grandvaux, Ph.D. (Grenoble)
Nicolas Lartillot, Ph.D. (Paris XI)

Professeurs adjoints de clinique
Jean-Pierre Émond, Ph.D. (Laval)
Roger Sanfaçon, D.Sc. (Laval)

Chercheurs adjoints
Mounib Elchebly, M.D. (Damas), Doctorat (Claude Bernard, Lyon)
Raphael Gottardo, Ph.D. (Seattle)

Chargés d'enseignement de clinique
Pierre Allard, PhD. (Montréal)
François Lessard, M.D. (Laval)

Attachée de recherche
Barbara Karska-Wysocki, Ph.D. (Université de Varsovie)

Professeurs associés
Yves Durocher, Ph.D. (Montréal)
Olivier Lichtarge, Ph.D. (Stanford, USA)
Denis Riendeau, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)

Professeur émérite
Léa Brakier-Gingras

Programme 2-465-1-0

M. Sc. (biochimie)

OBJECTIFS

Cheminement avec mémoire

Ce cheminement permet aux titulaires d'un diplôme de 1er cycle en biochimie ou dans un domaine connexe d'approfondir leurs connaissances théoriques en biochimie et

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

en biologie moléculaire et de participer à la recherche scientifique dans ces mêmes domaines (préparation d'un mémoire).

Cheminement avec stage

Le cheminement de la M. Sc. avec stage vise l'acquisition d'une formation multidisciplinaire, tant au niveau des techniques modernes en biochimie qu'à celui de la dimension économique des activités scientifiques.

Ce cheminement de spécialisation avancée permet de former des travailleurs prêts à faire leur entrée sur le marché du travail, grâce à l'expérience acquise lors du stage obligatoire.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (biochimie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du diplôme de baccalauréat ès sciences (B. Sc.) en biochimie ou dans une option appropriée, ou de docteur en médecine (M.D.), ou bien d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Pour l'étudiant en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le Règlement pédagogique du programme Médecine-Recherche.

Le nombre total d'inscriptions dans le programme M. Sc. avec stage est fonction de la quantité de stages disponibles. Le programme avec stage est offert seulement au trimestre d'automne. La date limite pour l'admission au programme avec stage est le 1er février, le 1er mai, si des places sont disponibles. Le comité d'admission des études supérieures sera chargé d'évaluer les dossiers d'inscription afin de prioriser les candidats à admettre.

2. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme minimum comprend, selon l'option choisie, 6 ou 7 crédits de cours obligatoires, 3 cours ou 4 crédits de cours à option et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. La participation au cours de séminaire est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant. L'étudiant peut s'inscrire au cheminement libre ou à l'une des 4 options Génétique moléculaire, Biologie structurale, Génomique humaine ou Biochimie in silico. La mention de l'option paraîtra sur le diplôme.

Cheminement avec stage

Le programme minimum comprend 21 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 18 crédits de formation pratique incluant 12 crédits attribués à un stage.

Au moins un trimestre doit être accompli en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine. Le comité des études supérieures du Département de biochimie approuve les lieux des stages en industrie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec mémoire

Option Génétique moléculaire

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BCM 6051 Séminaire de recherche I, 1 cr.
et
BCM 6023 Régulation de l'expression génique, 3 cr.
BCM 6024 L'ARN dans la biochimie fonctionnelle, 2 cr.
ou
SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

Bloc B – Choix (4 cr.)

Cours des études supérieures choisis de préférence dans la liste ci-dessous ou dans la liste de cours offerts par le Département de biochimie. Tout autre cours jugé pertinent pour le projet de recherche de l'étudiant pourra être accepté après approbation par le Comité des études supérieures du Département.

BCM 6071 Signalisation du cycle cellulaire, 2 cr.
BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.
BCM 6215 Génomique des populations humaines, 3 cr.
BCM 6220 Interactions macromoléculaires, 2 cr.

Bloc C – Mémoire (35 cr.)

BCM 6905 Mémoire, 35 cr.

Option Biologie structurale

Bloc A – Obligatoire (7 cr.)

BCM 6051 Séminaire de recherche I, 1 cr.
BCM 6062 Protéines et acides nucléiques I, 3 cr.
BCM 6200 Structures des macromolécules biologiques, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Voir bloc B, option Génétique moléculaire.

Bloc C – Mémoire (35 cr.)

BCM 9605 Mémoire, 35 cr.

Option Génomique humaine

Bloc A – Obligatoire (7 cr.)

BCM 6051 Séminaires de recherche I, 1 cr.
BCM 6210 Génomique humaine fonctionnelle, 3 cr.
MSO 6018 Introduction à l'épidémiologie génétique, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Voir bloc B, option Génétique moléculaire.

Bloc C – Mémoire (35 cr.)

BCM 6905 Mémoire, 35 cr.

Option Biochimie in silico

Bloc A – Obligatoire (7 cr.)

BCM 6010 Bio-informatique appliquée, 3 cr.
BCM 6051 Séminaire de recherche I, 1 cr.
BIN 6002 Principes d'analyse génomique, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Voir bloc B, option Génétique moléculaire.

Bloc C – Mémoire (35 cr.)

BCM 6905 Mémoire, 35 cr.

Cheminement libre

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

BCM 6051 Séminaires de recherche I, 1 cr.

Bloc B_1 – Option concentration (min 5 cr., max 6 cr.)

Cours choisis dans la liste suivante :

BCM 6010 Bio-informatique appliquée, 3 cr.
BCM 6023 Régulation de l'expression génique, 3 cr.
BCM 6024 L'ARN dans la biochimie fonctionnelle, 2 cr.
BCM 6062 Protéines et acides nucléiques, 3 cr.
BCM 6200 Structure des macromolécules biologiques, 3 cr.
BCM 6210 Génomique humaine fonctionnelle, 3 cr.
BIN 6002 Principes d'analyse génomique, 3 cr.
MSO 6018 Introduction à l'épidémiologie génétique, 3 cr.

Bloc B_2 – Option spécialisation (min 3 cr., max 4 cr.)

Voir bloc B, option Génétique moléculaire.

Bloc C – Mémoire (35 cr.)

BCM 6905 Mémoire, 35 cr.

Cheminement avec stage

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

Formation en biochimie

BCM 6010 Bioinformatique appliquée, 3 cr.
BCM 6012 Études de cas en biochimie, 3 cr.
BCM 6062 Protéines et acides nucléiques 1, 3 cr.
SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

Formation en gestion (7 cr.)

4-422-01 Création d'entreprise, 3 cr.
4-435-94 Management : les milieux et la pratique, 3 cr.
70-900-00 Propédeutique en comptabilité, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Cours choisis parmi les cours ci-dessous ou suivant le projet de recherche ou de stage de l'étudiant. Le choix étant sujet à l'approbation du Comité des études supérieures du Département.

BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
DRT 6882A Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
ENV 6000 Modélisation et environnement, 3 cr.
MCB 6012 Microbiologie fondamentale, 3 cr.
MCB 6081 Introduction au clonage génique, 3 cr.
PHL 6011 Pharmacodynamie, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.

Bloc C – Formation pratique (18 cr.)

Ces cours ne sont pas contributoires à la note moyenne du programme. Ainsi, ces cours de formation pratique ne pourront être suivis que si tous les cours théoriques du programme ont été réussis et si l'étudiant a maintenu une moyenne globale d'au moins 2.7 dans le programme.

BCM 6013 Techniques en instrumentation, 6 cr.
BCM 6915 Stage, 12 cr.

Programme 3-465-1-0

Ph. D. (biochimie)

Objectifs

Ce programme constitue un apprentissage à la recherche scientifique en biochimie et biologie moléculaire. Chaque étudiant est encadré par un professeur ou chercheur chevronné qui l'accueille dans son laboratoire et le guide dans son projet de recherche. Au terme de ses travaux, qui durent habituellement entre deux et cinq ans, le diplômé peut entrer directement sur le marché du travail ou poursuivre sa formation pendant un stage postdoctoral en vue d'accéder ultérieurement à un poste de recherche.

Règlement pédagogique propre au programme

Voir aussi les dispositions réglementaires relatives à l'Accès direct aux programmes de Ph. D. de la Faculté de médecine.

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (biochimie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– fournir deux lettres de recommandation et un curriculum vitæ.

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

– être titulaire d'une M. Sc. (biochimie) ou dans une discipline appropriée, ou attester d'une formation jugé équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,4 sur 4,3. La moyenne exigée pour un passage accéléré au Ph. D., à la fin du 3e trimestre de scolarité, est de 3,7 sur 4,3.

Accès direct au Ph. D.

– être titulaire d'un B. Sc. (biochimie) ou dans une discipline appropriée, ou d'un M.D., ou bien d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3
– avoir une expérience en recherche.

2. Programme

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

La participation aux cours de séminaire est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.

Accès de la M. Sc. au Ph. D

Le programme comporte deux crédits de cours obligatoires et 88 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours additionnels selon les besoins du candidat.

Accès direct du B. Sc. au Ph. D.

Le programme comporte douze crédits de cours obligatoires (les deux crédits de cours obligatoires de doctorat et les 10 crédits prévus dans le programme régulier de maîtrise) et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours additionnels selon les besoins du candidat.

Structure du programme

Accès de la M. Sc. au Ph. D

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

BCM 6052 Séminaire de recherche II, 1 cr.
BCM 6053 Séminaire de recherche III, 1 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (88 cr.)

BCM 7910 Thèse, 88 cr.

Accès direct du B. Sc. au Ph. D.

Bloc A – Obligatoire (8 cr.)

BCM 6051 Séminaire de recherche I, 1 cr.
BCM 6052 Séminaire de recherche II, 1 cr.
BCM 6053 Séminaire de recherche III, 1 cr.
et

BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.
BCM 6024 Régulation de l'expression génétique II, 2 cr.
ou
SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

Bloc B – Option (4 cr.)

Cours choisis dans le répertoire des cours de biochimie ou d'autres disciplines suivant le projet de recherche, le choix étant sujet à l'approbation du Comité des études supérieures du Département.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

BCM 7905 Thèse, 78 cr.

Programme 3-465-1-1

D.É.P.D. (biochimie clinique)

Objectifs

Préparer des Ph. D. (biochimie) à l'exercice de la biochimie clinique en milieu hospitalier. Les principaux objectifs sont : d'acquérir des connaissances élargies en physiopathologie; d'apprendre à gérer un département, un service ou un secteur de biochimie au point de vue administratif (finances et ressources humaines) et analytique (choix des tests, des techniques et de l'instrumentation; contrôle de la qualité); de collaborer avec les médecins à l'interprétation des résultats et à l'utilisation rationnelle des tests de laboratoire; de participer à des activités de recherche et de développement méthodologique; de participer à des activités de recherche clinique ou fondamentale selon la vocation de l'établissement; d'assurer la formation continue du personnel technique de laboratoire et d'aider à la formation des médecins et des autres professionnels de la santé.

Règlement pédagogique propre au programme

Catégories d'étudiants

Article 1

Les candidats admis au programme de diplôme d'études postdoctorales (D.É.P.D.) en biochimie clinique doivent être inscrits à plein temps.

Conditions d'admissibilité

Article 2

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études postdoctorales (D.É.P.D.) en biochimie clinique, le candidat doit :

a) Posséder une connaissance suffisante de la langue française. Un test de connaissance du français peut être imposé. Par ailleurs, les étudiants qui ne peuvent facilement lire l'anglais s'exposent à de sérieuses difficultés dans leurs études, étant donné le nombre considérable de livres, d'articles de référence et de manuels techniques publiés dans cette langue.

b) Être titulaire, depuis moins de 5 ans, d'un doctorat (Ph. D.) en biochimie décerné par une université québécoise, ou l'équivalent. Le candidat qui est titulaire d'un diplôme de Ph. D. en biochimie, ou l'équivalent, depuis plus de 5 ans, devra fournir une description détaillée du programme suivi. Une formation postdoctorale pertinente pourra être prise en compte dans l'étude du dossier.

c) Être inscrit à l'Ordre des chimistes du Québec, puisqu'il sera appelé à poser des actes professionnels dans le cadre de sa formation. Tout candidat qui n'est pas membre de l'Ordre des chimistes du Québec pourra se voir imposer la réussite aux examens d'admission de l'Ordre avant d'être admis au programme.

Article 3

Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante pourra se voir imposer une année d'études préparatoires avant d'être admis au programme.

Demande d'admission

Article 4

a) Toute demande d'admission au programme doit être faite, avant la date limite, en utilisant le formulaire officiel de l'Université de Montréal. La demande doit être accompagnée de toutes les pièces requises.

b) Le fait de satisfaire aux conditions d'admissibilité ne garantit pas nécessairement l'admission.

c) Le candidat qui désire obtenir une équivalence pour une formation de même niveau dans une autre institution reconnue doit en faire la demande avec pièces à l'appui au moment où il présente sa demande d'admission.

Article 5

a) Tout candidat doit fournir la preuve qu'un biochimiste clinicien, membre de l'Ordre des chimistes du Québec, a accepté de diriger le stage de formation requis par le programme. Ce stage doit être effectué dans un laboratoire d'un centre hospitalier universitaire ou affilié.

b) La direction du programme se réserve le droit de désigner le centre hospitalier et le directeur de stage du candidat.

Article 6

L'admission au programme du Diplôme d'études postdoctorales en biochimie clinique ne devient définitive qu'après son acceptation par les autorités administratives du centre hospitalier auquel le candidat est recommandé par le Département de biochimie de l'Université et l'obtention d'une carte de stage de spécialisation de l'Ordre des chimistes du Québec.

Inscription

Article 7

a) Le candidat qui a reçu une offre d'admission doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription à l'Université. Il doit également se réinscrire à chaque trimestre pour la durée de sa candidature.

b) L'inscription ou la réinscription n'est complétée que lorsque les frais de scolarité sont acquittés selon les modalités prévues par l'Université.

Programme, choix de cours et stage

Article 8

Le programme comprend 24 crédits de cours, dont 12 crédits obligatoires et 12 crédits à option, et 45 crédits attribués au stage. Au moins 6 crédits de cours à option doivent être du niveau des études supérieures. Le stage ne peut se faire qu'à temps plein et sa durée est de un an.

Scolarité

Article 9

La scolarité maximale à temps plein est de deux ans.

Équivalence

Article 10

a) La direction du programme peut, pour des motifs valables, permettre à un étudiant de passer jusqu'à une année de sa scolarité dans une autre institution que celle identifiée au moment de l'inscription initiale. La demande doit être faite selon les règles établies par la Faculté des études supérieures.

b) Sur recommandation de la direction du programme, la Faculté des études supérieures peut accorder une équivalence maximale d'un an pour une formation acquise dans une autre université.

Évaluation

Article 11

a) Pour être autorisé à poursuivre, le candidat doit recevoir la mention « réussi » dans chacune des évaluations du stage auquel il est inscrit. Il doit obtenir une note d'au moins C dans ses cours, et conserver une moyenne générale de 3,0 pour l'ensemble des cours de son programme.

b) Un échec dans plus de six crédits de cours de son programme, ou deux échecs consécutifs dans une même cours, sont éliminatoires.

Article 12

L'organisation des examens relève de la direction du programme, sous l'autorité du doyen de la Faculté de médecine.

Article 13

Tout candidat qui ne se présente pas à un examen se voit attribuer la note F (échec), à moins qu'il n'ait fourni une justification sérieuse, auquel cas il peut être autorisé à subir un examen spécial.

Article 14

En cas d'échec à un ou des examens, l'étudiant a droit de reprise aux dates indiquées par la direction du programme. Lors de la reprise d'un examen, la note attribuée ne tient pas compte du résultat obtenu aux examens périodiques et ne peut en aucun cas dépasser C.

Article 15

Les cas d'échec dans plus de 6 crédits de cours, les cas d'échec à la reprise d'un examen et les cas de rapport d'appréciation de stage défavorable avec recommandation d'annulation d'inscription sont soumis au comité d'admission-évaluation du programme. Sur recommandation de ce comité, la direction du programme peut recommander à la Faculté des études supérieures de soumettre le candidat à une épreuve complémentaire, de lui faire reprendre une portion du stage ou d'annuler son inscription.

Article 16

Le plagiat et la participation au plagiat entraînent l'attribution de la note F. La Faculté des études supérieures peut imposer les sanctions prévues, allant jusqu'à l'exclusion du programme, conformément au Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

Article 17

a) Tout étudiant qui s'absente doit en informer son directeur de stage et le chef du département ou service de biochimie de l'institution où il effectue son stage. S'il s'absente pour plus d'une semaine, il doit en outre en informer le directeur du programme par écrit et lui en donner les raisons, il doit également adresser copie de cette lettre au directeur du Département de biochimie de l'Université et à l'Ordre des chimistes du Québec.

b) Dans le cas d'absences répétées et prolongées, le doyen de la Faculté peut, après consultation du comité d'admission-évaluation, exiger la prolongation ou la reprise du stage.

Éthique et déontologie

Article 18

a) Les cas de manquement grave aux règles d'éthique et de déontologie de l'Ordre des chimistes du Québec et du centre hospitalier dans lequel l'étudiant est affecté, sont soumis au comité d'admission-évaluation du programme et peuvent entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

b) Le candidat doit se soumettre aux règlements des stages du centre hospitalier et de l'Ordre des chimistes du Québec.

c) La Faculté peut informer l'Ordre des chimistes de tout manquement à l'éthique ou à la déontologie ou de toute faute disciplinaire.

Diplôme

Article 19

Le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté des études supérieures, après avis favorable du Conseil de la Faculté de médecine, décerne le diplôme d'études postdoctorales aux candidats qui ont satisfait à toutes les exigences du diplôme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les cours théoriques totalisent 24 crédits, dont au moins 18 du niveau des cycles supérieurs.

Le cours BCM 3562 est exigé comme préalable aux cours du D.É.P.D.

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

BCM 6041 Biochimie clinique complémentaire, 2 cr.
BCM 6151 Protéines des liquides biologiques, 2 cr.
BCM 6160 Biochimie clinique I, 3 cr.
BCM 6170 Biochimie clinique II, 2 cr.
BCM 6180 Biochimie clinique : aspects analytiques, 3 cr.

Bloc B – Stage (45 cr.)

BCM 7003 Stage, 45 cr.

Ce stage est de un an au total à plein temps. Il doit être réalisé dans un laboratoire d'accueil en milieu hospitalier universitaire ou affilié. Il est dédié à l'apprentissage pratique de tous les aspects de la biochimie clinique, sous la direction du directeur de stage, spécialiste en biochimie clinique.

Bloc C – Option (12 cr.)

Au moins 6 crédits doivent être du niveau des études supérieures.

CHM 6140 Spectrométrie de masse, 3 cr.
GBM 6112 Services de santé et hospitaliers, 3 cr.
MCB 6034 Immunologie médicale, 3 cr.
NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines, 3 cr.
NUT 6639 Nutrition et maladie I, 3 cr.
NUT 6641 Nutrition et maladie II, 3 cr.
PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.
PHL 6060 Pathologie et thérapeutique, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
SMC 6011 Néphrologie : physiologie rénale, 3 cr.
SMC 6023 Endocrinologie, 3 cr.
TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie, 3 cr.

Bioéthique

Microprogramme de 2e cycle	**2-495-6-0**
D.É.S.S.	**2-495-1-0**
M.A.	**2-495-1-1**

Ces programmes, offerts par la Faculté de médecine, sont administrés par un comité de gestion composé de représentants des unités académiques suivantes : Faculté de droit, Faculté de médecine, Faculté de pharmacie, Faculté de sciences infirmières, Faculté de théologie et de sciences des religions, Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences.

Ces programmes s'adressent principalement aux professionnels de la santé (chercheurs en laboratoire, infirmières, médecins, pharmaciens, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) et aux professionnels des sciences humaines (anthropologues, économistes, juristes, philosophes, sociologues, spécialistes des sciences de l'éducation, théologiens, etc.) oeuvrant dans le domaine de la santé ou simplement désireux de mieux comprendre les enjeux de ce secteur de la vie.

Ces programmes sont sous la direction de Béatrice Godard, professeure agrégée, tél. 514-343-6832. Pour information, contacter la technicienne en gestion des dossiers étudiants, Maryse Tremblay, tél. 514-343-6139.

Personnel enseignant

Des professeurs des Faculté de droit, de médecine, de pharmacie, de sciences infirmières et de théologie et sciences des religions ainsi que des professeurs du Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences participent à l'enseignement dans les programmes.

Programme 2-495-6-0

Microprogramme de 2e cycle (bioéthique)

OBJECTIFS

Le microprogramme vise à développer des compétences dans le domaine particulier de la bioéthique.

RÈGLEMENT PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (bioéthique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– présenter un court texte exposant la nature de sa pratique et expliquant la problématique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de cinq trimestres à compter de la première inscription.

3. Transfert au D.É.S.S.

Les personnes qui ont complété le microprogramme de 2e cycle avec une moyenne d'au mmoins 3,0 sont admissibles au D.É.S.S. (bioéthique). Tous les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans le programme de D.É.S.S.

4. Programme

Le microprogramme comporte 3 crédits de cours obligatoire, 6 crédits de cours spécialisés à option et 6 crédits de cours au choix en bioéthique. Trois options de spécialisation sont offertes:

– Éthique clinique
– Éthique de la recherche
– Éthique des politiques de santé

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

BIE 6000 Bioéthique : origines, sens et pratiques, 3 cr.

Bloc B – Option - La prise de décision (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6006 Éthique des politiques de santé, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
BIE 6007 Introduction à la neuroéthique, 3 cr.
BIE 6016 Bioéthique et santé publique, 3 cr.

Programme 2-495-1-0

D.É.S.S. (bioéthique)

OBJECTIFS

Approfondir la réflexion sur les enjeux éthiques de la pratique et de la recherche dans le domaine de la santé et offrir un complément de formation en vue d'améliorer la qualité du travail des professionnels et de former des citoyens plus avertis. Contribuer à redéfinir la problématique de la déontologie professionnelle dans le monde de la santé. Contribuer à préparer des personnes-ressources en éthique pour le secteur de la santé.

Plus spécifiquement, identifier les problèmes éthiques soulevés par la révolution biomédicale dans un monde pluraliste et pluriéthique. Analyser ces problèmes éthiques avec une approche globale et interdisciplinaire. Appliquer un processus de résolution de dilemme éthique. S'impliquer dans un groupe de travail qui a pour tâches d'identifier et d'analyser des problèmes et de prendre des décisions à leur égard.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (bioéthique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– présenter un court texte exposant la nature de sa pratique et explicitant la problématique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours dont au moins 24 du niveau des études supérieures. Ces crédits sont répartis comme suit : 9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Trois options de spécialisation sont offertes en fonction de l'intérêt de l'étudiant :

– Éthique clinique
– Éthique de la recherche
– Éthique des politiques de santé

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

BIE 6000 Bioéthique : origine, sens et pratiques, 3 cr.
BIE 6009 Séminaire d'intégration, 6 cr.

Bloc B – La prise de décision – Option (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6006 Éthique des politiques de santé, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Practicum spécialisé – Option (3 cr.)

BIE 6013 Practicum en éthique clinique, 3 cr.
BIE 6014 Practicum en éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6015 Practicum en éthique / politiques de santé, 3 cr.

Bloc D – Option – Cours thématiques (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
BIE 6007 Introduction à la neuroéthique, 3 cr.
BIE 6016 Bioéthique et santé publique, 3 cr.

Bloc E – Option (6 cr.)

L'étudiant prend deux cours dans les secteurs qui ne sont pas de sa discipline d'origine mais qui sont pertinents à son projet d'études. Ces choix sont soumis à l'approbation du directeur du programme.

ANT 3055 Anthropologie des problèmes médicaux, 3 cr.
ASA 1000 Évolution et enjeux du système de santé, 3 cr.
DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
DRT 6882C Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
HST 2521 Histoire de la médecine et de la santé, 3 cr.
HST 3591 Médecine, santé et société en Europe, 3 cr.

HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
MMD 1126 Notions générales de médecine, 3 cr.
PHI 1400 Problèmes en éthique, 3 cr.
PHI 2405 Théories éthiques modernes, 3 cr.
PHI 2430 La philosophie pratique de Kant, 3 cr.
PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.
PHI 6540 Éthique et philosophie sociale, 3 cr.
PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
SRL 2040 Pluralisme religieux et milieux de santé, 3 cr.
THL 6520 Questions de théologie morale, 3 cr.

Programme 2-495-1-1

M.A. (bioéthique)

OBJECTIFS

Former des personnes ressources ayant une solide formation théorique et pratique en bioéthique. Plus spécifiquement, assurer une réflexion théorique et pratique structurée sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision dans le domaine de la clinique, de la recherche et des politiques de santé. Favoriser une réflexion critique sur la déontologie et l'éthique professionnelle dans le monde de la santé et contribuer au renouvellement de ces disciplines.

Cheminement avec travail dirigé

Le cheminement vise à former des personnes aptes à jouer un rôle pratique et central en matière d'éthique dans leur milieu de travail.

Cheminement avec mémoire

Le cheminement vise à privilégier le développement de la capacité de recherche sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision et à offrir une formation préparant à poursuivre des études doctorales en bioéthique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (bioéthique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent. Une attention spéciale est accordée aux candidats qui ont une expérience dans le monde de la santé (en pratique hospitalière ou en recherche) et à ceux qui sont intéressés à travailler dans ce milieu
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– présenter un court texte exposant les motifs de sa demande d'admission, la nature de sa pratique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique
– s'il y a lieu, se présenter à une entrevue
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Toutes les candidatures seront évaluées par un jury nommé par le directeur du programme.

2. Transfert à la M.A.

Pour être admissible à la M.A., un étudiant du D.É.S.S. (bioéthique) doit obtenir une moyenne de 3,3 dans ses cours du D.É.S.S. Une recommandation d'un comité de trois professeurs est nécessaire.

3. Programme

Le programme comporte 45 crédits de cours dont au moins 39 crédits doivent être du niveau des études supérieures.

Cheminement avec travail dirigé

Le programme comprend un minimum de 30 crédits de cours (9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix) et 15 crédits attribués à la rédaction du travail dirigé.

Cheminement avec mémoire

Le programme comprend un minimum de 21 crédits de cours (9 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix). et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Trois champs de spécialisation sont offerts en fonction de l'intérêt de l'étudiant :

– Éthique clinique
– Éthique de la recherche
– Éthique des politiques de santé

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

BIE 6000 Bioéthique : origine, sens et pratiques, 3 cr.
BIE 6104 Méthodes de recherche en bioéthique, 3 cr.
BIE 6106 Séminaire de maîtrise, 3 cr.

Bloc B – La prise de décision – Option

– Cheminement avec travail dirigé (min. 3 cr.; max. 9 cr.)
– Cheminement avec mémoire (3 cr.)

BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6006 Éthique des politiques de santé, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Practicum spécialisé – Option (3 cr.)

BIE 6013 Practicum en éthique clinique, 3 cr.
BIE 6014 Practicum en éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6015 Practicum en éthique / politiques de santé, 3 cr.

Bloc D– Cours thématiques– Option

– Cheminement avec travail dirigé seulement (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
BIE 6007 Introduction à la neuroéthique, 3 cr.
BIE 6016 Bioéthique et santé publique, 3 cr.

Bloc E – Option (6 cr.)

L'étudiant prend deux cours dans les secteurs qui ne sont pas de sa discipline d'origine mais qui sont pertinents à son projet d'études. Ces choix sont soumis à l'approbation du directeur du programme.

ANT 3055 Anthropologie des problèmes médicaux, 3 cr.
ASA 1000 Évolution et enjeux du système de santé, 3 cr.
DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
DRT 6882C Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
HST 2521 Histoire de la médecine et de la santé, 3 cr.
HST 3591 Médecine, santé et société en Europe, 3 cr.
HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
MMD 1126 Notions générales de médecine, 3 cr.
PHI 1400 Problèmes en éthique, 3 cr.
PHI 2405 Théories éthiques modernes, 3 cr.
PHI 2430 La philosophie pratique de Kant, 3 cr.
PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.
PHI 6540 Éthique et philosophie sociale, 3 cr.
PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.

SRL 2040 Pluralisme religieux et milieux de santé, 3 cr.
SRL 2060 Thanatologie, 3 cr.
THL 6510 Théologie morale, 3 cr.
THL 6520 Questions de théologie morale, 3 cr.

Bloc F – Travail dirigé ou Recherche et mémoire

BIE 6135 Travail dirigé, 15 cr.
ou
BIE 6131 Mémoire, 24 cr.

Bio-informatique

M. Sc. 2-468-1-0
Ph. D. 3-468-1-0

Cette formation interdisciplinaire est offerte selon les objectifs et les critères établis par les programmes cadre de maîtrise et de doctorat ad hoc dont s'est dotée l'Université de Montréal. À ce titre, elle constitue donc un cheminement spécifique de formation.

Programmes offerts par la Faculté de médecine avec le concours de la Faculté des arts et des sciences
Responsables des programmes : Gertraud Burger, tél. : 514-343-7936, François Major, tél. : 514-343-6752
Pour information : Élaine Meunier, tél. : 514-343-6111, poste 5192

Membres du Comité des études supérieures

Gertraud Burger, biochimie, présidente
Mathieu Courcelles, bio-informatique, représentant étudiant
Miklos Csuros, DIRO
Sylvie Hamel, DIRO
Nicolas Lartillot, biochimie, observateur
Sabin Lessard, mathématiques, en congé
Alexandro Murua, mathématiques, 1er janvier au 30 juin 2009
Hervé Philippe, Biochimie

Personnel enseignant

Des professeurs du Département de biochimie de la Faculté de médecine et des départements d'informatique et de mathématiques et statistique de la Faculté des arts et des sciences participent à l'enseignement.

Programme 2-468-1-0

M. Sc. (bio-informatique)

Objectifs

Le développement récent et rapide de la génomique et de la protéomique a mis en évidence l'importance cruciale de développer de nouvelles approches et méthodes analytiques pour explorer la quantité massive de données biologiques générées Ce développement a donc suscité une collaboration de plus en plus étroite entre les spécialistes des sciences de la vie et ceux de l'informatique. Autant pour répondre aux besoins des secteurs pharmaceutiques ou biotechnologiques qu'à ceux du milieu académique, il est devenu essentiel de former des spécialistes capables d'intégrer les connaissances issues des biosciences et de l'informatique.

Les études au niveau de la maîtrise visent une spécialisation dans un domaine de la bio-informatique au moyen de cours avancés. Elles ont également pour but l'apprentissage de conduire une recherche indépendante et de rédiger un mémoire.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (bio-informatique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat dans un programme comportant des composantes informatiques, mathématiques ou biologiques solides, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

Au moins deux trimestres consécutifs doivent être réalisés à temps plein, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par les instances appropriées.

3. Programme

Le programme comprend 45 crédits.

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires (incluant 2 crédits d'atelier de recherche), de 6 à 10 crédits de cours d'intégration à option, de 2 à 6 crédits de cours de spécialisation à option, de 0 à 4 crédits de cours au choix et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec stage

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires (incluant 2 crédits d'atelier de recherche), de 6 à 16 crédits de cours d'intégration à option, de 4 à 14 crédits de cours de spécialisation à option, de 0 à 8 crédits de cours au choix et 22 crédits attribués au stage et à la rédaction du rapport.

Un candidat ne possédant pas une formation suffisante en bio-informatique devra réussir un choix de cours approprié parmi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires. Le choix de cours devra être approuvé par le directeur du programme de Bio-informatique.

Cours propédeutiques

Bloc A – (min. 24 cr.; max. 28 cr.)

Informatique et mathématiques

IFT 1015 Programmation 1, 3 cr.
IFT 1065 Structures discrètes en informatique, 3 cr.
IFT 6810 Structures de données et algorithmes, 4 cr.
IFT 6821 Algorithmique appliquée, 4 cr.
MAT 1400 Calcul 1, 4 cr.
MAT 1978 Probabilités et statistique, 4 cr.

IFT 6821 à suivre avant ou en même temps que les cours réguliers de maîtrise.

Biosciences

BCM 1501 Origine biochimique de la vie, 3 cr.
BCM 1503 Acides nucléiques et génétique 1, 3 cr.
BCM 1521 Travaux pratiques de biochimie 1, 2 cr.
BCM 2003 Application d'outils bio-informatiques, 3 cr.
BCM 2504 Enzymologie, 2 cr.
BIO 1155 Biologie cellulaire, 3 cr.
CHM 1301 Chimie organique 1, 3 cr.

Intégration

BIN 3002 Intégration biosciences/informatique 2, 4 cr.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.
BIN 6004 Conférences, biosciences et informatique, 0 cr.
BIN 6005 Atelier de recherche, 1 cr.

Bloc B – Option – Intégration

– Cheminement avec mémoire (min. 6 cr.; max. 10 cr.)
– Cheminement avec stage (min. 6 cr.; max. 16 cr.)

BIN 6000 Algorithmes en bio-informatique génomique, 4 cr.
BIN 6001 Algorithmes : bio-informatique moléculaire, 4 cr.
BIN 6002 Principes d'analyse génomique, 3 cr.
BIN 6003 Architecture des polymères biologiques, 3 cr.
BIN 6009 Inférence bayésienne en bio-informatique, 3 cr.
IFT 6299 Sujets en bio-informatique, 4 cr.
BCM 6215 Génomique des populations humaines, 3 cr.

Bloc C – Option – Spécialisation

– Cheminement avec mémoire (min. 2 cr.; max. 6 cr.)
– Cheminement avec stage (min. 4 cr.; max. 14 cr.)

Bloc C_1 – Orientation Biosciences

BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.
BCM 6024 Régulation de l'expression génétique II, 2 cr.
BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.
BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.
BCM 6200 Structure des macromolécules biologiques, 3 cr.
BCM 6210 Génomique humaine fonctionnelle, 3 cr.
BIO 6077 Analyse quantitative des données, 4 cr.
BIO 6245 Analyse phylogénétique, 4 cr.
CHM 6330 Chimie bio-organique, 3 cr.
CHM 6361 Modélisation moléculaire et stéréochimie, 3 cr.
GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.
GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.
MSO 6018 Introduction à l'épidémiologie génétique, 3 cr.
NRL 6084 Neurosciences computationnelles, 3 cr.
PHL 6078 Pharmacogénomique, 3 cr.
PHY 6940 Biophysique, 3 cr.

Bloc C_2 – Orientation Informatique

IFT 6042 Synthèse d'images, 4 cr.
IFT 6150 Traitements d'images, 4 cr.
IFT 6255 Recherche d'information, 4 cr.
IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6330 Intelligence artificielle, 4 cr.
IFT 6390 Fondements de l'apprentissage machine, 4 cr.
MAT 6460 Génétique mathématique, 3 cr.
STT 3520 Statistique appliquée et logiciels, 3 cr.

Bloc D – Choix

– Cheminement avec mémoire (max. 4 cr.)
– Cheminement avec stage (max. 8 cr.)

Cours choisis dans le répertoire des cours en biochimie, informatique, mathématique, ou d'autres disciplines suivant le projet de recherche ou sujets de stage de l'étudiant.

Bloc E – Recherche et mémoire ou Stage

BIN 6008 Projet de recherche avec mémoire, 30 cr.
ou
BIN 6007 Stage avec rapport, 22 cr.

Programme 3-468-1-0

Ph. D. (bio-informatique)

OBJECTIFS

Le développement récent et rapide de la génomique et de la protéomique a mis en évidence l'importance cruciale de développer de nouvelles approches et méthodes analytiques pour explorer la quantité massive de données biologiques générées. Ce développement a donc suscité une collaboration de plus en plus étroite entre les spécialistes des sciences de la vie et ceux de l'informatique. Autant pour répondre aux besoins des secteurs pharmaceutiques ou biotechnologiques qu'à ceux du milieu académique, il est devenu essentiel de former des spécialistes capables d'intégrer les connaissances issues des biosciences et de l'informatique. Les études au niveau du doctorat visent l'intégration de l'étudiant dans le domaine de la recherche actuelle. Elles reposent essentiellement sur la rédaction d'une thèse faisant avancer la science bio-informatique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (bio-informatique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. en bio-informatique ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être réalisés à temps plein, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agrée par les instances appropriées.

3. Programme

Le programme comprend 6 crédits de cours obligatoires et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Un étudiant n'ayant pas suivi le cours PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction doit le réussir.

La participation aux conférences est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire – Intégration (6 cr.)

BIN 7004 Conférences : biosciences et informatique, 0 cr.
BIN 7005 Atelier de recherche 2, 3 cr.
BIN 7006 Atelier de recherche 3, 3 cr.

Bloc B – Recherche (84 cr.)

BIN 7000 Thèse, 84 cr.

Biologie moléculaire

M. Sc. **2-466-1-0**
Option :
Biologie des systèmes

Ph. D. **3-466-1-0**
Option :
Biologie des systèmes

Multifacultaire

Programmes multidisciplinaires offerts par la Faculté de médecine avec la collaboration de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté de médecine vétérinaire. Un comité en assure la gestion. Les membres sont nommés après consultation auprès des facultés intéressées.

Responsable des programmes : Trang Hoang
Pour information : Vivianne Jodoin, tél. : 514-343-6111, poste 0916

Membres du Comité des études supérieures

Muriel Aubry, Département de biochimie
Richard Bertrand, Département de médecine
Trang Hoang, Département de pharmacologie, présidente
Martine Raymond, Département de biochimie
Jean-François Côté, Département de médecine

Personnel enseignant

Professeurs accrédités aux programmes de biologie moléculaire : information auprès des facultés ci-nommées.

Programme 2-466-1-0

M. Sc. (biologie moléculaire)

Objectifs

Option générale

Ce programme fournit au candidat une solide formation dans le domaine de la recherche et permet l'apprentissage des méthodes et techniques de base qui sont à la fine pointe de l'étude des macromolécules biologiques. Il vise les champs suivants : génétique moléculaire, régulation de l'activité génétique, cancérologie moléculaire, chimie des macromolécules, virologie, biotechnologie.

Option Biologie des systèmes

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir les concepts et la pratique de la biologie des systèmes, basée sur des technologies à haut débit telles que la génomique et la protéomique. Cette formation les prépare à relever le défi d'opérer à l'interface de plusieurs disciplines complémentaires afin d'étudier des questions complexes associées aux maladies multigéniques.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (biologie moléculaire), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise

Pour l'étudiant en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le règlement pédagogique du programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Option générale

Comprend un minimum de 10 crédits de cours du niveau des études supérieures, dont 9 obligatoires et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Biologie des systèmes

Comprend 15 crédits de cours dont 12 obligatoires et 30 crédits attribués à un stage de recherche.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté des études supérieures selon les recommandations de la direction des programmes.

Structure du programme

Option générale

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.
BIM 6035 Séminaire de recherche 1, 1 cr.

BIM 6025 Biologie moléculaire et cellulaire, 5 cr.
ou
BCM 6023 Régulation de l'expression génétique 1, 3 cr.
BCM 6024 Régulation de l'expression génétique 2, 2 cr.

Bloc B – Option

Choisir au moins un cours dans la liste ci-dessous pour obtenir le minimum de 10 crédits requis par le programme.

BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.
BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.
BIM 6020 Sujets d'actualité en oncologie molécul,3 cr.
PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.

Si la préparation de l'étudiant est jugée insuffisante, il pourra se voir imposer des cours complémentaires.

Bloc C – Recherche et mémoire (35 cr.)

BIM 6015 Mémoire, 35 cr.

Option Biologie des systèmes

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

BIM 6035 Séminaire de recherche 1, 1 cr.
BIM 6064 Biologie des systèmes et cancer 1, 6 cr.
BIM 6065 Biologie des systèmes et cancer 2, 3 cr.
BIM 6070 Pratique de la recherche, 2 cr.

Si la préparation de l'étudiant est jugée insuffisante, il pourra se voir imposer des cours complémentaires.

Bloc B – Cours à option (3 cr.)

BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.
BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.
BIM 6020 Sujets d'actualité en oncologie molécul., 3 cr.

Bloc C – Stage de recherche (30 cr.)

BIM 6075A Stage avec rapport 1, 15 cr.
BIM 6075B Stage avec rapport 2, 15 cr.

Programme 3-466-1-0

Ph. D. (biologie moléculaire)

OBJECTIFS

Option générale

Ce programme fournit au candidat une solide formation dans le domaine de la recherche et permet l'apprentissage des méthodes et techniques de base qui sont à la fine pointe de l'étude des macromolécules biologiques. Ils visent les champs suivants : génétique moléculaire, régulation de l'activité génétique, cancérologie moléculaire, chimie des macromolécules, virologie, biotechnologie.

Option Biologie des systèmes

Ce programme permet aux étudiants d'acquérir les concepts et la pratique de la biologie des systèmes, basée sur des technologies à haut débit telles que la génomique et la protéomique,. Cette formation les prépare à relever le défi d'opérer à l'interface de plusieurs disciplines complémentaires afin d'étudier des questions complexes associées aux maladies multigéniques.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (biologie moléculaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- faire preuve d'une bonne connaissance du français
- faire preuve d'une connaissance satisfaisante de l'anglais avant d'être promu en 2e année d'études
- faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
- fournir deux lettres de recommandation et un curriculum vitae.

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

- être titulaire d'une M. Sc. (biologie moléculaire) ou l'équivalent
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent.

Des cours préparatoires sont imposés à l''étudiant qui a obtenu sa maîtrise dans une autre discipline ou dans une autre université.

Accès direct au Ph. D.

- être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,7 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 3e cycle.

Les pouvoirs conférés au doyen par le présent article sont exercés après recommandation du directeur du programme.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à temps plein, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du Comité d'études supérieures du programme.

3. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du 6e trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

4. Programme

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

Option générale

L'option comprend deux crédits de cours obligatoires et 88 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option Biologie des systèmes

Comprend trois crédits de cours obligatoires et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Accès direct du B. Sc. au Ph. D.

L'option comprend un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le programme peut comporter des cours additionnels selon le besoin du candidat.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté des études supérieures.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

Option générale

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

BIM 7015 Séminaire de recherche 2, 1 cr.
BIM 7020 Lectures en biologie moléculaire, 1 cr.

Pour l'étudiant qui a obtenu sa maîtrise dans une autre discipline ou dans une autre université :

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.
ou
BIM 6025 Biologie moléculaire et cellulaire, 5 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (88 cr.)

BIM 7025 Recherche et thèse, 88 cr.

Option Biologie des systèmes

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

BIM 7015 Séminaire de recherche 2, 1 cr.
BIM 7021 Conférences en biologie du cancer, 2 cr.

Pour l'étudiant qui a obtenu sa maîtrise dans une autre discipline ou dans une autre université :

BIM 6064 Biologie des systèmes et cancer 1, 6 cr.
BIM 6065 Biologie des systèmes et cancer 2, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (87 cr.)

BIM 7046 Recherche et thèse, 87 cr.

Accès direct du B. Sc. au Ph. D.

Bloc A – Obligatoire (11 cr.)

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.
BIM 6035 Séminaire de recherche 1, 1 cr.
BIM 7015 Séminaire de recherche 2, 1 cr.
BIM 7020 Lectures en biologie moléculaire, 1 cr.

BIM 6025 Biologie moléculaire et cellulaire, 5 cr.
ou
BCM 6023 Régulation de l'expression génétique 1, 3 cr.
BCM 6024 Régulation de l'expression génétique 2, 2 cr.

Bloc B – Option

Choisir au moins un cours de la liste ci-dessous pour obtenir le minimum de 12 crédits requis par le programme.

BCM 6062 Protéines et acides nucléiques 1, 3 cr.
BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.
BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.
BIM 6020 Sujets d'actualité en oncologie moléc., 3 cr.
PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.
ou tout autre cours jugé adéquat par la direction des programmes.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

BIM 7040 Recherche et thèse, 78 cr.

Conseil génétique

Microprogramme de 2e cycle 2-534-6-0
M. Sc. individualisée 2-960-1-5

Programmes offerts par la Faculté de médecine, avec le concours de la Faculté des arts et des sciences, de la Faculté de droit, de la Faculté de médecine et de la Faculté des sciences infirmières.

Responsable des programmes : Sonia Nizard, tél. : 514-345-4931 poste 4024
Secrétariat : Ginette Simon, tél. : 514-345-4931, poste 4284
TGDE : Marie-Ève Gervais, tél. : 514-343-6111, poste 4568

Membres du Comité des études supérieures

Annie Clermont Lalonde, conseillère génétique Département de pédiatrie
Valérie Désilets, Département de pédiatrie
Béatrice Godard, Programmes de bioéthique
Josette Noël, Faculté de médecine
Andrea Richter, Département de pédiatrie
Frédérique Tihy, Département de pédiatrie

Programme 2-534-6-0

Microprogramme de 2e cycle (conseil génétique)

Objectifs

Le microprogramme vise à fournir, dans un cadre multidisciplinaire et dans une perspective de formation continue, les connaissances de base en conseil génétique. Il peut soit constituer la première étape d'une spécialisation menant à la maîtrise ou offrir au candidat en milieu de travail une occasion de se familiariser avec les concepts et les problématiques de base en conseil génétique.

Le microprogramme ne mène pas à la reconnaissance professionnelle de conseiller en génétique.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (conseil génétique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé ou sciences biologiques, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2.7 sur 4.3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- posséder des connaissances préalables adéquates en biologie, biochimie, embryologie, épidémiologie et biostatistiques. Au besoin des cours complémentaires seront exigés.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de neuf trimestres à compter de l'inscription initiale. L'offre de cours s'échelonne sur deux trimestres.

3. Transfert à la M.Sc.

L'étudiant qui a conservé une moyenne de 3,0 dans les cours du microprogramme peut demander une admission à la M. Sc. individualisée (conseil génétique). Les crédits accumulés seront reconnus, en autant que les exigences du programme de M. Sc. soient satisfaites. La réussite du microprogramme ne garantit pas l'admission à la maîtrise.

4. Programme

Le microprogramme comprend 15 crédits de cours du niveau des études supérieures.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

CGE 6001 Principes de génétique médicale, 3 cr.
CGE 6002 Aspects éthiques/juridiques de la génét., 3 cr.
CGE 6003 Aspects psychologiques du conseil génét., 3 cr.
CGE 6004 Génét. des pop. et épidémio. génét., 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Biochimie
BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.
BCM 6100 Biologie du développement, 3 cr.

Bioéthique
BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Droit
DRT 6882A Droit des biotechnologies avancé, 3 cr.
DRT 6882C Droit des biotechnologies avancé, 3 cr.
DRT 6882E Droit des biotechnologies avancé, 3 cr.

Médecine sociale et préventive
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6005 Séminaire en santé communautaire, 3 cr.
MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6062 Méthodes d'échantillonnage, 3 cr.
MSO 6063AàC Méthodes spécifiques en biostatistique I, 1 cr.
MSO 6064AàC Sujets spécifiques en biostatistique II, 1 cr.
MSO 6071 Gestion de projets de santé I, 3 cr.
MSO 6072 Administration et santé communautaire, 3 cr.
MSO 6073 Gestion de la santé communautaire, 3 cr.
MSO 6074 Gestion de projets de santé II, 3 cr.

Pathologie et biologie cellulaire
PBC 6300 Cytogénétique médicale, 3 cr.

Philosophie
PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.
PHI 6540 3 Éthique et philosophie sociale, 3 cr.

Psychologie
PSY 6093 Psychologie interculturelle, 3 cr.
PSY 6106 Contributions psychologiques à la santé, 3 cr.
PSY 6107 Gestion du stress, 3 cr.
PSY 6552 Intervention de couple, 3 cr.

Sciences cliniques
SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.
SMC 6061 Génétique médicale, 3 cr.

Sciences infirmières

SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.
SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
SOI 6127 Approche communautaire, 3 cr.
SOI 6121 Approche systémique familiale, 3 cr.

Programme 2-960-1-5

M. Sc. individualisée (conseil génétique)

Objectifs

Le programme vise à former des spécialistes du conseil génétique et à développer chez l'étudiant les habiletés d'analyse et de synthèse lui permettant d'étudier, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité, les questions liées au conseil génétique. Les stages cliniques sont destinés à développer des compétences relatives à l'application des connaissances théoriques dans tous les milieux où il aura éventuellement à œuvrer. Le cheminement avec mémoire oriente l'étudiant vers la pratique de la recherche.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise individualisée en conseil génétique, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de grade de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé ou des sciences biologiques, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– posséder des connaissances préalables adéquates en biologie, biochimie, embryologie, épidémiologie et biostatistiques ; au besoin des cours complémentaires seront exigés
– sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue et fournir des lettres de référence.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

3. Programme

Le programme comprend un minimum de 45 crédits. Le candidat doit choisir entre trois cheminements de formation :

– maîtrise centrée sur une formation au transfert des connaissances en milieu de travail, comprenant 15 crédits de cours et 30 crédits de stages et d'ateliers
– maîtrise centrée sur la formation à la recherche, comprenant 15 crédits de cours et 30 crédits de recherche et mémoire
– maîtrise centrée sur la formation en spécialisation avancée, comprenant 30 crédits de cours et 15 crédits de travail dirigé.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

CGE 6001 Principes de génétique médicale, 3 cr.
CGE 6002 Aspects éthiques/juridiques de la génét., 3 cr.
CGE 6003 Aspects psychologiques du conseil génét., 3 cr.
CGE 6004 Génét. des pop. et épidémio. génét., 3 cr.

Bloc B – Option

– Cheminement avec stages et ateliers (3 cr.)
– Cheminement avec mémoire (3 cr.)
– Cheminement avec travail dirigé (18 cr.)

Se référer à la liste de cours à option du bloc B du microprogramme. Le choix des cours doit être approuvé par le responsable du programme qui veille à ce que l'étudiant ait une formation interdisciplinaire bien équilibrée.

Bloc C – Activités dirigées

– Cheminement avec stages et ateliers (30 cr.)

CGE 6009 Atelier en conseil génétique 1, 3 cr.
CGE 6010 Atelier en conseil génétique 2, 3 cr.
CGE 6020 Stage en milieu pédiatrique, 5 cr.
CGE 6021 Stage en milieu adulte, 5 cr.
CGE 6022 Stage en diagnostic prénatal, 5 cr.
CGE 6023 Stage en laboratoires diagnostiques, 5 cr.
CGE 6024 Stage en conseil génétique, 4 cr.

Durant toute la durée des stages, les études sont à plein temps.

– Cheminement avec mémoire (30 cr.)

CGE 6008 Mémoire, 30 cr.

– Cheminement avec travail dirigé (15 cr.)

CGE 6006 Travail dirigé, 15 cr.

Environnement, santé et gestion des catastrophes

D.É.S.S. 2-410-1-2

Le programme est offert avec la collaboration de professeurs provenant des facultés, départements et écoles de l'Université de Montréal : Faculté des arts et des sciences, Faculté de médecine, Faculté de l'aménagement, École Polytechnique et HEC Montréal. Différents experts du milieu du travail y participent.
Pour information, tél. : 514-343-6134, télécopieur : 514-343-2200

Membres du Comité des études supérieures

Joseph Zayed, directeur du programme
Kannan Krishnan
Robert Tardif
Adolf Vyskocil

Objectifs

Réaligner l'expertise des spécialistes de l'environnement de façon à leur permettre d'intervenir dans le milieu à partir des objectifs spécifiques suivants : comprendre la complexité de la réalité environnementale, être capables de réagir en situation d'urgence, développer des aptitudes en matière d'élaboration de moyens de contrôles; évaluer et doser les impacts environnementaux; être aptes à travailler au sein d'équipes interdisciplinaires et à promouvoir la recherche.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise

Une expérience de travail pertinente dans le domaine de l'environnement est un atout.

2. Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours du niveau du 2e cycle. Ils se répartissent comme suit : 21 crédits obligatoires, y compris les 6 crédits d'étude de cas, et 9 crédits à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

ENV 6002 Les impacts environnementaux, 3 cr.
ENV 6003 La protection de l'environnement, 3 cr.
ENV 6010 Étude de cas, 6 cr.
HEC 6111 Dévelop., politiques environ. et gestion, 3 cr.
MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.
MSN 6148 Catastrophes, urgences et santé, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 9 cr.)

Cours choisis autour des axes suivants :

Santé publique

MSN 6111 Hygiène industrielle I, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

Gestion des catastrophes

CIV 6214 Gestion de catastrophe et environnement, 3 cr.
ENV 6005 Catastrophes et aspects juridiques, 3 cr.
ENV 6006 gestion des menaces biologiques, 3 cr.
IND 6126 Analyse et gestion des risques technologiques majeurs, 3 cr.
MSN 6021 Gestion des risques et santé environn., 3 cr.
MSN 6144 Communication et catastrophes environ., 3 cr.

Aménagement, écologie et environnement

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.
ENV 6000 Modélisation et environnement, 3 cr.
URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.
URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.

Épidémiologie

Ph. D. (santé publique) 3-481-1-1

Responsable de l'option Jack Siemiatycki, tél. : 514-343-2035 ou 514-890-8166

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph. D. (santé publique).

Ergothérapie

M. Sc. 2-740-1-0

La direction du programme est assurée par Julie Gosselin, tél. : 514-343-2196
Pour information : Johanne Lahaie, tél. : 514-343-2189

Membres du Comité des études supérieures

Julie Gosselin
Annie Rochette
Pierre-Yves Thériault

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire
Daniel Bourbonnais, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Directrice du programme
Julie Gosselin, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Coordonnatrice de l'enseignement clinique par intérim
Sylvie Scurti, B. Sc. (Montréal)

Professeurs titulaires
A. Bertrand Arsenault, Ph. D. (Burnaby), Ph. D. (Waterloo)
C. Elaine Chapman, M. Sc. (Western Ontario), D.Sc. (Fribourg)
Robert Forget, Ph. D. (Montréal)
Rhoda Weiss-Lambrou, M. Sc. (Boston)

Professeurs agrégés
Louise Demers, Ph. D. (Montréal)
Debbie Ehrmann-Feldman, Ph. D. (McGill)
Julie Gosselin, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Sylvie Nadeau, Ph. D. (Montréal)
Jacqueline Rousseau, Ph. D. (Montréal)
Bonnie Swaine, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Micheline Saint-Jean, M. Sc. (Montréal)
Marie Vanier, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Professeur adjoints
Chantale Dumoulin, Ph. D. (Montréal)
Johanne Filiatrault, Ph. D. (Montréal)
Johanne Higgins, Ph. D. (McGill)
Lise Poissant, Ph. D. (Montréal)
Annie Rochette, Ph. D. (Sherbrooke)
Catherine Briand, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Dany Gagnon, Ph. D. (Montréal)
Cyril Duclos, Ph. D. (Aix-Marseille, Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Ginette Aubin, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (Montréal)
Patricia-Anne Beausoleil, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (Montréal)
Rachel Brosseau, B. Sc., M. Sc. (Montréal)
Marie-France Jobin, B. Sc., (Montréal), M.B.A. (HÉC, Montréal)
Pierre Fortier, B. Sc. (Laval), M. Sc. (UQÀM)
Lucie Hébert, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Montréal)
Ghislaine Lavoie, M. Sc. (Montréal)
Anne-Marie Léonard, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (Montréal)
Myrlande Martin, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (Montréal)
Ingrid Ménard-Laplante, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (McGill)
Manon Pilon, M. Sc. (Montréal)
France Piotte, M. Sc. (Montréal)
Guylaine Roy, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (Montréal)
Gisèle Talbot, M. Sc. (Montréal)
Pierre-Yves Therriault, Ph. D. (Montréal)

Professeur invité
Mathieu Carignan B. Sc., M. Sc. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
Héloise Allard, B. Sc. (Montréal)
Ginette Aubin, B. Sc. (Montréal)
Denise Auger, B. Sc. (Montréal), B.F.A., M.A. (Concordia)
Ilmar Belarbi, B. Sc. (Laval)
Julie Blouin, B. Sc. (Montréal)
Mélanie Brisson, B. Sc. (Laval)
Bernardita Caceres, B. Sc. (Montréal)
Paola Campana, B. Sc. (Montréal)
Lise Côté, B. Sc. (Laval), Certificat gestion des ressources humaines (HÉC)
Julie Coulombe, B. Sc. (Montréal)
Marie-Josée Cordeau, B. Sc. (McGill)
Mario De Almeida, B. Sc. (Montréal)
Maria De Notariis, B. Sc. (McGill)
Susan Desroches, B. Sc. (Montréal)
Sophie Desrochers, B. Sc. (Montréal)
Julie Desrosiers, B. Sc., certificats en santé et gériatrie (Montréal)
Nathalie Doucet, B. Sc. (Montréal)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Michel Dufresne, B. Sc. (Montréal)
Lucie Farmer, B. Sc. (McGill)
Barbara Fillion, B. Sc. (Montréal)
Monique Frenette, B. Sc. (Montréal)
Annick Gaumond B. Sc. (Laval)
Josée Gauthier, M. Sc. (Montréal)
Monique Granger, B. Sc. (Montréal)
Barbara Hamelin, B. Sc. (Montréal)
Chantal Hamelin, B. Sc. (Montréal)
Lionel Hugonnier, B. Sc. (Laval)
André Jauron, B. Sc. (Montréal)
Marie-France Jobin, B. Sc. (Montréal)
Christiane Jolicoeur, B. Sc. (Montréal)
Marie Jutras, B. Sc. (Montréal)
Lina Kachouh, B. Sc. (Montréal)
Christine Kaegi, B. Sc. (McGill)
Christiane Lacoursière, B. Sc. (Montréal)
Hélène Landry, B. Sc. (McGill)
Francois Laplante, B. Sc. (Montréal)
Chantal Lapointe, B. Sc. (Montréal)
Carolle Lavallée, B. Sc. (Montréal)
Lucie Lavallée, B. Sc. (Montréal)
Marie-Hélène Lavergne, B. Sc. (Montréal)
Marie-Claude Lemonde, B. Sc. (McGill)
Hélène Lemyre, B. Sc., M. Sc. (Montréal)
Denis Lévesque, B. Sc. (Laval)
Cristina Machuca, B. Sc. (Chili)
Elisa Macri, B. Sc. (McGill)
Célyn Marchand, B. Sc. (Montréal)
Isabelle Ménard B. Sc. (Montréal)
Catherine Millette, B. Sc. (Montréal)
Diane Santerre, B. Sc. (Montréal)
Monique Sauvé, B. Sc. (Montréal)
Sylvain Saint-Amour, B. Sc. (Montréal)
Geneviève Saint-Germain, B. Sc. (Montréal)
Marie-Ève Thériault, B. Sc. (Montréal)
Marie-Christine Thibodeau, B. Sc. (McGill)
Lucie Tremblay, B. Sc. (Laval)
Kristell Vario, B. Sc. (Montréal), Diplôme ergothérapie (Brest-France)

Professeurs associés
Frédérique Courtois, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Francine Ferland, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (McGill)
Isabelle Gagnon, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Erika Gisel, M. Sc., Ph. D. (Philadelphia)
Céline Mercier, M. Sc. (Laval), Doctorat de 3e cycle (Louis-Pasteur, Strasbourg)
André Plamondon, M. Sc. (Laval), Ph. D. (Montréal)
Jacques Rhéaume, Ph. D. (Montréal)

Professeures émérites
Francine Ferland
Andrée Forget

Programme 2-470-1-0

M. Sc. (ergothérapie)

Objectifs

Ce programme s'inscrit dans un programme intégré de formation baccalauréat-maîtrise. Les objectifs relatifs à la maîtrise professionnelle en ergothérapie visent l'approfondissement et l'intégration des connaissances, la poursuite du développement d'attitudes et de compétences reliées aux exigences de la pratique et aux responsabilités professionnelles actuelles et futures. Dans cette perspective, l'étudiant aura à approfondir les théories et concepts sous-jacents à la pratique de l'ergothérapie; analyser les problématiques rencontrées en ergothérapie d'une manière multidimensionnelle, c'est-à-dire en considérant la complexité de l'interaction entre la personne, ses activités et son environnement; appliquer les concepts d'efficience, d'efficacité et de coût-bénéfice à l'évaluation et l'intervention ergothérapique; développer les habiletés d'analyse critique pour permettre la pratique fondée sur les données probantes; analyser les enjeux éthiques reliés à la pratique de l'ergothérapie et; acquérir des compétences de niveau avancé dans un ou plusieurs domaines spécifiques de l'ergothérapie.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour l'admission d'automne 2008 et 2009

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (ergothérapie), le candidat doit :

– avoir complété 90 crédits du programme de B. Sc. en ergothérapie 1-740-10, version 14
– avoir obtenu au minimum la moyenne de 3,0 à l'Université de Montréal (ou une moyenne équivalente)
– posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise
– une bonne connaissance des statistiques est essentielle; un cours d'appoint peut être exigé comme préalable à l'admission si jugé nécessaire par le comité d'admission.

À compter de l'automne 2010

Le titulaire du B. Sc. S. (ergothérapie) décerné par l'Université de Montréal est automatiquement admis à la composante M. Sc. (ergothérapie) du programme intégré en ergothérapie s'il satisfait aux conditions suivantes :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir obtenu au Baccalauréat une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– s'inscrire aux cours de la Maîtrise au trimestre d'automne suivant la réussite du Baccalauréat ou avoir été autorisé par le doyen ou l'autorité compétente à reporter son inscription à l'année suivante.

Le titulaire du Baccalauréat qui ne satisfait pas aux conditions précitées peut être admis sur recommandation d'un comité d'admission. Il doit alors soumettre une demande d'admission accompagnée d'une lettre de motivation. Une entrevue peut également être exigée.

Un nombre limité de candidats peuvent s'ajouter au contingent de l'Université après étude de leur dossier.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de l'ergothérapie. L'École peut imposer des cours préparatoires
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres.

3. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

4. Évaluation

L'évaluation portera sur l'atteinte des objectifs du programme, notamment l'acquisition de connaissances et l'intégration des savoirs organisés dans une pensée cohérente. Plusieurs modes d'évaluation peuvent être utilisés par un professeur : dissertation, compte-rendu de lecture, présentation, examen oral, examen écrit, etc. L'évaluation se fait en conformité avec le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

5. Mode de gestion

Le programme de maîtrise est dirigé par un directeur de programme nommé par le directeur de l'École pour une période de deux ans. Il est assisté par un comité d'admission et un comité des études.

6. Le programme

Le programme comporte 45 crédits : 12 crédits obligatoires, 18 crédits à option, 7 crédits de formation clinique avancée et 8 crédits attribués à un travail dirigé ou à un projet d'intervention.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.
ERT 6000 Recherche et démarche clinique, 3 cr.
ERT 6001 Notions avancées d'ergothérapie, 3 cr.
REA 6007 Évaluation en réadaptation, 3 cr.

Bloc B – Option (département) (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

ERT 6002 Santé communautaire et ergothérapie, 3 cr.
ERT 6003 Incapacités et lésions cérébrales, 3 cr.
ERT 6004 Ergothérapie avancée en gérontologie, 3 cr.
ERT 6005 Ergoth. auprès de l'enfant en difficulté, 3 cr.
ERT 6006 Ergoth. et accident vasculaire cérébral, 3 cr.
ERT 6007 Mod. cognitivo-comportemental et ergoth., 3 cr.
ERT 6008 Ergothérapie, enfant et jeu, 3 cr.
ERT 6009 Ergothérapie et psychothérapie, 3 cr.
ERT 6010 Ergothérapie/réadaptation psychosociale, 3 cr.
ERT 6011 Affections du membre supérieur/ergoth. , 3 cr.
ERT 6012 Ergothérapie et ergonomie, 3 cr.
ERT 6013 Ergothérapie en santé mentale infantile, 3 cr.
ERT 6014 Séminaire thématique en ergothérapie, 3 cr.
ERT 6015 Environnement universel et personnalisé, 3 cr.
ERT 6021 Ergothérapie et gestion, 3 cr.
PHT 6012 Gestion de la douleur chronique, 3 cr.
REA 6002 Théories sensorimotrices en réadaptation, 3 cr.
REA 6004 Recherches en réadaptation, 3 cr.

Bloc C – Option (hors département) (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

ANT 6053 Étude psychoculturelle de la marginalité, 3 cr.
ANT 6056 Cultures et santé mentale, 3 cr.
ANT 6155 Anthropologie, société, santé, 3 cr.
ASA 6002 Planification des interventions en santé, 3 cr.
ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6132 Marketing social, 3 cr.
ASA 6704 Introduction à la recherche qualitative, 3 cr.
ASA 6705 Théorie et pratique de la stratégie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
GBM 6145 Intro. à l'ingénierie de la réadaptation, 3 cr.
6-401-97 Leadership et analyse de cas, 3 cr.
IDV 6003 Fondements en orientation et mobilité, 3 cr.
IDV 6009 Déficience visuelle et vie journalière, 2 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6026 Évaluation de la qualité des soins, 4 cr.
MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.
MSO 6047 Périnatalité en santé communautaire, 3 cr.
MSO 6048 Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6080 Santé mentale, 3 cr.
MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
MSO 6131 Stratégies en promotion de la santé, 3 cr.
PEF 6002 Probl. dévelop./jeunes enfants, famille, 3 cr.
PEF 6003 Éval. interdisciplinaire : jeune enfant, 3 cr.
PEF 6005 Prévention et intervention, 3 cr.
PEF 6006 Gestion de cas et interdisciplinarité, 3 cr.
PLU 6022 Ethnicité et société, 3 cr.
PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
PLU 6047 Santé et justice sociale, 3 cr.
PLU 6048 Connaissances et changements en santé, 3 cr.
PSE 6135 Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
PSY 6092 Le jeu : son rôle dans le développement, 3 cr.
PSY 6228 Théorie du cadre psychanalytique, 3 cr.
PSY 6322 Identité sociale et personnelle, 3 cr.
PSY 6408 Sensation et motricité : bases nerveuses, 3 cr.
PSY 6412 Neuropsychologie de la mémoire, 3 cr.
PSY 6416 Perception. Théories et recherches, 3 cr.
PSY 6423 Neuropsychologie cognitive humaine, 3 cr.
PSY 6607 Évaluation neuropsy. : enfant/adolescent, 3 cr.
SOL 6535 Sociologie de la pauvreté, 3 cr.
SOL 6541 Inégalités sociales et parcours de vie, 3 cr.
SOL 6650 Santé et bien-être, 3 cr.
SOL 6651 Sociologie de la santé, 3 cr.
SOL 6654 Sociologie des politiques sociales, 3 cr.
SOL 6657 Famille et société, 3 cr.
SOL 6658 Sociétés et vieillissement, 3 cr.
SOL 6690 Approches sociologiques des toxicomanies, 3 cr.
SVS 6424 Pratiques d'action communautaire, 3 cr.
VSS 6002 La personne vieillissante, 3 cr.
VSS 6003 Pers. vieillissantes/Aspects soc. santé, 3 cr.

Bloc D – Obligatoire (8 cr.)

Bloc D_1 (8 cr.)

ERT 6016 Séminaire de travail dirigé, 2 cr.
ERT 6018 Travail dirigé, 6 cr.

Ou

Bloc D_2 (8 cr.)

ERT 6017 Séminaire de projet d'intervention, 2 cr.
ERT 6019 Projet d'intervention, 6 cr.

Bloc E – Obligatoire (7 cr.)

ERT 6020 Formation clinique avancée, 7 cr.

Génie biomédical

D.É.S.S.	**2-535-1-1**
M. Sc.A.	**2-535-1-0**
Ph. D.	**3-535-1-0**

Ces programmes interdisciplinaires sont offerts conjointement par la Faculté de médecine et l'École Polytechnique de Montréal avec le concours de la Faculté des arts et des sciences. La gestion du programme est assurée par un comité de gestion.

Responsable des programmes : Aimé-Robert LeBlanc
Courriel : leblanc@igb.umontreal.ca
Renseignements : 514-343-6357
Site web : www.igb.umontreal.ca

Personnel enseignant *

Professeurs accrédités aux programmes de génie biomédical : information auprès des facultés et école ci-nommées.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Programme 2-535-1-1

D.É.S.S. (génie biomédical)

OBJECTIFS

Ce programme permet à l'étudiant d'acquérir une formation en génie biomédical dans plusieurs axes de spécialisation (biomatériaux et génie tissulaire, biomécanique, électrophysiologie, génie clinique, ingénierie de la réadaptation, instrumentation et imagerie biomédicale, sciences de l'information en santé). Ce programme offre en outre de nouvelles possibilités de formation continue pour les travailleurs de la santé en cours d'emploi ou en réorientation.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (génie biomédical), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences, en sciences appliquées ou en ingénierie, ou d'un doctorat en médecine (M.D.), en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou en médecine dentaire (D.M.D.)
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

3. Programme

Le D.É.S.S. comporte 30 crédits de cours, dont au moins 21 crédits doivent être du niveau des études supérieures. Les 30 crédits se répartissent comme suit : un crédit de cours obligatoire, de 14 à 29 crédits de cours à option en génie biomédical et un maximum de 15 crédits au choix approuvé par le directeur d'études de l'étudiant.

Un cours de sciences fondamentales du domaine biologique ou médical (physiologie, biochimie, anatomie, biologie cellulaire, pathologie…) peut être exigé par le directeur d'études ou de recherche, selon la formation antérieure du candidat. Ce cours doit recevoir l'accord du responsable académique des études supérieures (RAÉS) du programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

GBM 6125 Bases du génie biomédical, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 14 cr.; max. 29 cr.)

GBM 1610 Biochimie pour ingénieur, 3 cr.
GBM 3000 Physiologie, systèmes et technologies, 3 cr.
GBM 6101 Oscillations et rythmes, 3 cr.
GBM 6102 Modélisation biomédicale, 3 cr.
GBM 6103 Traitement de données, images et signaux, 4 cr.
GBM 6105 Principes de bioélectricité, 3 cr.
GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.
GBM 6107 Principes d'instrumentation biomédicale, 4 cr.
GBM 6112 Services de santé et hospitaliers, 3 cr.
GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.
GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.
GBM 6155 Biocompatibilité et sc. des biomatériaux, 3 cr.
MEC 6314 Techniques de modélisation en biomécanique, 3 cr.
GCH 6312 Phénomènes d'échanges en génie tissulaire et en biotechnologie, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 15 cr.)

Cours compatibles avec le génie biomédical. Le candidat doit choisir des cours aux contenus variés. Les cours choisis sont sujets à l'approbation du directeur de programme.

Programme 2-535-1-0

M. Sc.A. (génie biomédical)

OBJECTIFS

Le programme a pour but l'approfondissement des connaissances technologiques et scientifiques en génie biomédical.

Profil avec mémoire

Ce profil favorise le développement de la composante scientifique de la formation et constitue une initiation à la recherche. Elle est la voie habituelle pour poursuivre des études au Ph. D. en génie biomédical.

Profil avec projet et possibilité de stage

Ce profil favorise l'acquisition d'une formation spécialisée en vue de la pratique professionnelle.

AXES DE SPÉCIALISATION

Biomécanique (maîtrise avec ou sans mémoire)

Études et modélisation biomécanique du système cardiovasculaire, du système musculosquelettique et du corps humain, analyse des mouvements

Électrophysiologie (maîtrise avec mémoire)

Réservé aux étudiants ayant une formation antérieure en sciences pures ou appliquées. Études expérimentales et cliniques. Modélisation des phénomènes bioélectriques, cardiaques et musculaires.

Génie tissulaire et biomatériaux (maîtrise avec mémoire)

Développement et caractérisation des tissus biologiques, des biomatériaux, des polymères, greffes d'implants, implantation des cellules, libération contrôlée des médicaments et de composés.

Ingénierie de la réadaptation (maîtrise avec ou sans mémoire)

Études expérimentales et cliniques en réadaptation, conception d'orthèses, de prothèses, d'aides techniques et d'outils d'évaluation.

Instrumentation et imagerie biomédicale (maîtrise avec ou sans mémoire)

Réservé aux étudiants ayant une formation antérieure en sciences pures ou appliquées. Développement de nouvelles méthodes d'acquisition et de traitement des signaux et d'images biomédicales pour supporter la recherche, l'investigation clinique et le diagnostic, le traitement et le suivi.

Sciences de l'information en santé (maîtrise sans mémoire)

Technologies informatiques, télématiques et informationnelles, i.e. personnel de support dans les établissements de santé et dans l'industrie, personnel de développement dans les organisations et l'industrie.

Génie clinique (maîtrise sans mémoire)

Axe de spécialisation contingenté dont l'accessibilité est réservée aux ingénieurs et aux physiciens. Préférence pour le début des études au trimestre d'automne. Gestion, évaluation, sécurité concernant les technologies de la santé dans le système de santé.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc.A. (génie biomédical), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en sciences, en sciences appliquées ou en ingénierie, pertinent à l'axe de spécialisation souhaité ou d'un doctorat en médecine (M.D.), en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou en médecine dentaire (D.M.D.)
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– obtenir l'appui d'un professeur qui accepte de diriger ses travaux.

Un dossier académique admissible ne garantit pas l'accès au programme de maîtrise.

2. Programme

Profil recherche (avec mémoire)

Le programme comporte :

– 15 crédits de cours : 2 crédits obligatoires et 13 crédits de spécialisation à option. Au plus 6 crédits peuvent être de 1er cycle et au moins 8 crédits doivent être des cours de génie biomédical
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le cours MMD 6100 Carrière de chercheur en santé (3 cr.) est recommandé (hors programme). Il est suggéré qu'il soit suivi à la fin du programme.

Profil cours (sans mémoire)

Axes Génie clinique et Sciences de l'information en santé

Le programme comporte :

– un minimum de 27 crédits de cours dont un minimum de 18 du niveau des études supérieures
– 6 crédits pour un stage en milieu hospitalier ou industriel
– 12 crédits attribués à un projet faisant l'objet d'un rapport.

Autres axes de spécialisation

Le programme comporte :

– deux crédits obligatoires et de 28 à 34 crédits de spécialisation choisis en fonction de la formation antérieure de l'étudiant. Au plus 9 crédits peuvent être de 1er cycle et au moins 15 crédits doivent être des cours de génie biomédical.
– un travail dirigé de 9 ou 12 crédits et un stage de 6 crédits peuvent faire partie de la formation.

Le directeur d'études ou de recherche peut imposer un cours de sciences fondamentales du domaine biologique ou médical (physiologie, biochimie, anatomie, biologie cellulaire, pathologie…) à l'étudiant dont la formation antérieure le justifie. Ce cours est soumis à l'approbation du responsable académique des études supérieures (RAÉS) du programme de génie biomédical.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire – Commun à tous les axes (2 cr.)

GBM 6125 Bases du génie biomédical, 1 cr.
GBM 6904 Séminaire de génie biomédical, 1 cr.

Bloc B – Cours de spécialisation

Biomécanique

Profil avec mémoire (13 cr.)

Profil sans mémoire (28 à 34 cr.)

– Cours à option spécifiques à l'axe

GBM 6102 Modélisation biomédicale, 3 cr.
GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
MEC 6314 Techniques de modélisation en biomécanique, 3 cr.

– Cours au choix spécifiques à l'axe

ING 6900 Méthodes de recherche, 1 cr.
MEC 3230 Éléments finis en thermofluide, 3 cr.
MEC 3400 Éléments finis en mécanique du solide, 3 cr.
MEC 6401 Mécanique des corps déformables, 3 cr.
MTH 6201 Méthodes numériques, 3 cr.
PHS 1101A Mécanique pour ingénieur, 3 cr.
PBC 1045 Anatomie de l'appareil locomoteur, 4 cr.

ou tout autre cours pertinent approuvé par le directeur de recherche.

Électrophysiologie

Profil avec mémoire (13 cr.)

Profil sans mémoire (28 à 34 cr.)

– Cours à option spécifiques à l'axe

GBM 3000 Physiologie, systèmes et technologie, 3 cr.
GBM 6101 Oscillations et rythmes, 3 cr.
GBM 6102 Modélisation biomédicale, 3 cr.
GBM 6105 Principes de bioélectricité, 3 cr.
GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.

– Cours au choix spécifiques à l'axe

ING 6900 Méthodes de recherche, 1 cr.
MTH 6201 Méthodes numériques, 3 cr.

ou tout autre cours pertinent approuvé par le directeur de recherche.

Génie tissulaire et biomatériaux

Profil avec mémoire (13 cr.)

Profil sans mémoire (28 à 34 cr.)

– Cours à option spécifiques à l'axe

GBM 1610 Biochimie pour ingénieur, 3 cr.
GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
GBM 6155 Biocompatibilité et sc. des biomatériaux, 3 cr.
GCH 6312 Phénomènes d'échanges en gén. tiss. et en bio., 3 cr.

– Cours au choix spécifiques à l'axe

BIO 1101 Biologie moléculaire, 2 cr.
GCH 3510 Phénomènes d'échanges, 4 cr.
ING 6900 Méthodes de recherche, 1 cr.
MTR 1035C Matériaux, 2 cr.

ou tout autre cours pertinent approuvé par le directeur de recherche.

Ingénierie de la réadaptation

Profil avec mémoire (13 cr.)

Profil sans mémoire (28 à 34 cr.)

– Cours à option spécifiques à l'axe

GBM 6114 Principes de biomécanique (3 cr.)
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux (3 cr.)

– Cours au choix spécifiques à l'axe

ING 6900 Méthodes de recherche, 1 cr.
KIN 1039 Anatomie fonctionnelle et exercice, 3 cr.
PBC 1045 Anatomie de l'appareil locomoteur, 4 cr.

ou tout autre cours pertinent approuvé par le directeur de recherche.

Instrumentation et imagerie biomédicales

Profil avec mémoire (13 cr.)

Profil sans mémoire (28 à 34 cr.)

– Cours à option spécifiques à l'axe

GBM 3000 Physiologie, systèmes et technologies, 3 cr.
GBM 6102 Modélisation biomédicale, 3 cr.
GBM 6103 Traitement de données, images et signaux, 4 cr.
GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.
GBM 6107 Principes d'instrumentation biomédicale, 4 cr.
GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.

– Cours au choix spécifiques à l'axe

IFT 6150 Traitements d'images, 4 cr.
ING 6900 Méthodes de recherche, 1 cr.
PHY 6639 Physique : rayonnement en milieu médical, 3 cr.

ou tout autre cours pertinent approuvé par le directeur de recherche.

Sciences de l'information en santé

Profil avec mémoire (13 cr.)

Profil sans mémoire (25 cr.)

– Cours à option spécifiques à l'axe

GBM 3000 Physiologie, systèmes et technologies, 3 cr.
GBM 6103 Traitement de données, images et signaux, 4 cr.
GBM 6112 Services de santé et hospitaliers, 3 cr.
GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.

– Cours au choix spécifiques à l'axe

ELE 8901 Technologies de l'information, 3 cr.
INF 3401 Réseaux téléinformatiques, 3 cr.
INF 6401A Architecture de réseaux informatiques, 3 cr.
INF 8420 Sécurité informatique, 3 cr.

ou tout autre cours pertinent approuvé par le directeur de recherche.

Génie clinique

Profil avec mémoire (13 cr.)

Profil sans mémoire (25 cr.)

– Cours obligatoires (17 cr.)

GBM 3000 Physiologie, systèmes et technologie, 3 cr.
GBM 6103 Traitement de données, images et signaux, 4 cr.
GBM 6107 Principes d'instrumentation biomédicale, 4 cr.
GBM 6112 Services de santé et hospitaliers, 3 cr.
GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.

– Cours à option

GBM 6105 Principes de bioélectricité, 3 cr.
GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.
GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.
GBM 6155 Biocompatibilité et sc. des biomatériaux, 3 cr.

– Cours au choix

ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
IND 6130 Processus et configuration de projets technologiques, 3 cr.
INF 6401 Architecture de réseaux informatiques, 3 cr.

ou tout autre cours pertinent approuvé par le directeur de recherche.

Bloc C –Projets et stages (min. 9 cr.; max. 18 cr.)

Axes Génie clinique et Sciences de l'information en santé

GBM 6113 Stage en génie biomédical, 6 cr.
GBM 6903 Projet dirigé, 12 cr.

Autres axes de spécialisation

GBM 6902 Projet de maîtrise II, 9 cr.
GBM 6903 Projet dirigé, 12 cr.

Bloc D – Recherche et mémoire

GBM 6188 Mémoire, 30 cr.

Programme 3-535-1-0

Ph. D. (génie biomédical)

OBJECTIFS

Ce programme a pour but de développer un haut niveau de connaissance, de rigueur intellectuelle, de curiosité scientifique et de créativité tant dans les activités professionnelles de pointe que dans la recherche scientifique. Le programme permet d'approfondir les connaissances sur un sujet et d'en repousser les frontières, de comprendre et d'évaluer la littérature scientifique et de développer la maîtrise de méthodes rigoureuses de raisonnement et d'expérimentation. Les activités de recherche sont axées sur l'électrocardiologie, l'instrumentation et l'imagerie biomédicale, la biomécanique, les biomatériaux, la modélisation et la simulation biomédicale.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

Voir aussi les dispositions réglementaires relatives à l'Accès direct aux programmes de Ph. D. de la Faculté de médecine.

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (génie biomédical), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– obtenir l'appui d'un professeur qui accepte de diriger ses travaux.

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

– être titulaire d'une M. Sc. (génie biomédical) ou dans une discipline appropriée, ou bien d'un diplôme ou d'une formation jugé équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3

Accès direct au Ph. D.

– être titulaire d'un baccalauréat en sciences, en sciences appliquées ou en ingénierie, pertinent à l'axe de spécialisation souhaité ou d'un doctorat en médecine (M.D.), en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou en médecine dentaire (D.M.D.).

Le doyen ne peut assurer l'admission à tous les candidats admissibles.

2. Programme

Le Ph. D. en génie biomédical comprend 3 crédits de cours obligatoires et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Une formation complémentaire de 12 crédits d'études supérieures dans le domaine du génie ou des sciences biomédicales est imposée aux étudiants admis selon le cheminement de l'accès direct au Ph. D. ou à ceux qui n'attestent pas d'une formation de cycles supérieurs en génie biomédical.

Le directeur d'études ou de recherche peut imposer un cours de sciences fondamentales du domaine biologique ou médical (physiologie, biochimie, anatomie, biologie cellulaire, pathologie…) à l'étudiant dont la formation antérieure le justifie. Ce cours est soumis à l'approbation du responsable académique des études supérieures (RAÉS) du programme de génie biomédical. Si le cours exigé est de niveau 1er cycle, il sera considéré hors programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

GBM 6125 Bases du génie biomédical, 1 cr.
GBM 7904 Séminaire de doctorat en génie biomédic., 1 cr.
ING 6900 Méthodes de recherche, 1 cr.

Le cours ING 6900 doit être suivi en début de programme. Le cours MMD 6100 Carrière de chercheur en santé, est recommandé et à suivre concurremment à la rédaction de la thèse. Le cours MMD 6005 Éthique et recherche en santé est également recommandé.

Bloc B – Recherche et thèse (87 cr.)

GBM 7025 Thèse, 87 cr.

Gestion des services de santé

Ph. D. (santé publique) 3-481-1-1

Responsable de l'option : Claude Sicotte, 343-5611

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph. D. (santé publique).

Microbiologie et immunologie

M. Sc. 2-500-1-0
Ph. D. 3-500-1-0
Ph. D. (virologie et immunologie) 3-503-1-1

Département de microbiologie et immunologie

Responsable des programmes : George Szatmari, tél. : 514-343-5767
Secrétariat : 514-343-6111-1-3129

Membres du Comité des études supérieures

Pierre Belhumeur
France Daigle
Hugo Soudeyns
Jacques Thibodeau
George Szatmari
Alexandre Orthwein président REMIC
Chantal Forest vice-présidente REMIC

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire
Pierre Belhumeur, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Professeurs titulaires
Fernando Alvarez, diplôme de Médecine (Buenos Aires)
Pierre Auger, M.D., M. Sc. (Montréal)
Jean Barbeau, Ph. D. (Laval)
Éric Cohen, Ph. D. (Montréal)
François Coutlée, M.D. (Montréal)
Louis De Repentigny, M.D., M. Sc. (Montréal)
Marc Drolet, Ph. D. (Montréal)
Patrick Hallenbeck, Ph. D. (Berkeley, California)
Françoise Le Deist, M.D. (Paris VII), Ph. D. (Paris VI)
Guy Lemay, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill)
Serge Montplaisir, M.D., M. Sc. (Montréal)
Richard Morisset, M.D., M. Sc. (Montréal)
Michel Roger, M.D., Ph. D. (Montréal)
Rafick-Pierre Sekaly, M. Sc. (Montréal), D.Sc. (Lausanne)

Professeurs titulaires de clinique
Anne-Marie Bourgault, M.D. (Sherbrooke)
Christiane Gaudreau, M.D. (Montréal)
François Lamothe, M.D., M. Sc. (Montréal)
Michel Laverdière, M.D., M. Sc. (Montréal)
Emil Toma, Docteur en médecine (Bucarest)
Jean Vincelette, M.D., M. Sc. (Montréal)

Chercheurs titulaires
Paul Jolicoeur, M.D., Ph. D. (Laval)
Yves Langelier, Ph. D. (Sherbrooke)
Tarik Möröy, Ph. D. (Allemagne)

Professeurs agrégés
Sophie Laberge, M.D. (Laval)
Hugo Soudeyns, Ph. D. (McGill)
George Szatmari, Ph. D. (McGill)
Jacques Thibodeau, M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Laval)
Cécile Tremblay, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique
Paul Bayardelle, M.D. (Strasbourg)
Claire Béliveau, M.D. (Montréal)
Jocelyn Delorme, M.D. (Montréal)
Elie Haddad, M.D. (Paris)
Louise Labrecque, M.D. (Montréal), Ph. D. (London)
Céline Laferrière, M.D. (Laval)
Claude Lemieux, M.D. (Montréal)
Denis Phaneuf, M.D., M. Sc. (Montréal)
Michel Poisson, M.D. (Montréal)
Madeleine Ravaoarinoro, M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Montréal)
Jean Robert, M.D., M. Sc. (Montréal)
Danielle Rouleau, M.D., M. Sc. (Montréal)
Pierre Saint-Antoine, M.D. (Montréal)
Karl Weiss, M.D., M. Sc. (Montréal)

Chercheurs agrégés
Ali Ahmad, D.M.V., M. Sc. agriculture (Faisalabad), Ph. D. (Cornell)
Carolina Alfieri, Ph. D. (Montréal)
Elliot Drobetsky, Ph. D. (York)

Professeure adjointe
France Daigle, Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Guy Albert, M.D. (Montréal)
Anne-Marie Demers, M.D. (Montréal)
Yves Girouard, M.D. (Montréal)
Annie-Claude Labbé, M.D. (Sherbrooke)
Pierre-Jean Laflamme, M.D. (Montréal)
Brigitte Malette, Ph. D. (Montréal)
Richard Marchand, M.D. (Montréal)
Claudine Matte, Ph. D. (Laval)
Grégoire Noël, M.D. (Mexico), M. Sc. (Montréal)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Gilbert Pichette, M.D. (Montréal)
Louise Poirier, M.D. (McGill)
Johanne Poudrier, Ph. D. (Montréal)
Fabien Rallu, Ph. D. (Pierre-et-Marie Curie, Paris VI)
Céline Rousseau, M.D. (Laval)
Lise-Anne St-Jean, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Petronela Ancuta, Ph. D. (Paris-Sud, Paris XI)
Abdellah Belmaaza, Ph. D. (Montréal)
Elias El Haddad, Ph. D. (McGill)
Idriss Djilali-Saiah, Ph. D. (Paris-Sud, Paris XI)
Martin Guimond, Ph. D. (Montréal)
Sylvie Lesage, Ph. D. (McGill)

Chargés d'enseignement de clinique
Cybèle Bergeron, M.D. (Montréal)
Claude Fortin, M.D. (Montréal)
Monique Goyette, M.D. (Montréal)
Benoit Thivierge, M.D. (Montréal)
Carlos Vega-Jacome, M.D. (U. Nationale de la Colombie), M. Sc. (Montréal)

Professeurs associés
Fabien Agenes, Ph. D. (Paris VI)
Sadjia Bekal, Ph. D. (Dijon)
Roland Brousseau, Ph. D. (Massachussets)
Luchino Cohen, (Paris-Sud, Paris XI)
Diane Fournier, Ph. D. (UQ à Québec)
Lyne Gagnon, Ph. D. (Sherbrooke)
Anne Gatignol, Ph. D. (Toulouse)
Serge Guiot, Doctorat en sciences de l'environnement (Fondation universitaire Luxembourgeoise)
Georg Hollander, M.D. (Suisse)
Bernard Massie, Ph. D. (Montréal)
Luke Masson, B. Sc. (Waterloo), Ph. D. (McGill)
Andrew Mouland, Ph. D. (McGill)
Alaka Mullick, Ph. D. (Illinois)

Professeurs émérites
José Menezes
Sorin Sonea
Fernand Turgeon

Programme 2-500-1-0

M. Sc. (microbiologie et immunologie)

Objectifs

Les objectifs généraux du programme sont d'effectuer un apprentissage de la recherche au niveau intellectuel et technique; plus spécifiquement, l'étudiant doit se familiariser avec la démarche qui consiste à bâtir une hypothèse de recherche et le cheminement pour vérifier expérimentalement l'hypothèse; il doit acquérir les habiletés techniques nécessaires à son travail expérimental, développer son sens critique et apprendre à communiquer oralement et par écrit les résultats de son travail. En outre, l'étudiant doit acquérir des connaissances approfondies dans les domaines de la microbiologie et de l'immunologie.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (microbiologie et immunologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou du baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une discipline appropriée, ou bien d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le Règlement pédagogique du programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comporte

- un minimum de 7 crédits de cours de niveau des études supérieures
- 38 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. La participation à l'unité de séminaire est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.

Au moins deux trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

MCB 6051 Séminaire de recherche I, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Parmi les cours de niveau des études supérieures du Département de microbiologie et immunologie ou d'autres départements, sujet à l'approbation du Comité des études supérieures du Département.

Bloc C – Recherche et mémoire (38 cr.)

MMD 6005R Éthique et recherche en santé, 1 cr.

MCB 6915 Mémoire, 37 cr.

Programme 3-500-1-0

Ph. D. (microbiologie et immunologie)

Objectifs

Les objectifs généraux sont de former des chercheurs autonomes dans cette discipline. L'étudiant doit produire un travail de recherche original, apprendre à présenter ses résultats de recherche à des congrès scientifiques et à les publier dans des revues avec révision par les pairs, être capable de bâtir une hypothèse de recherche originale et d'exposer le cheminement pour la vérifier expérimentalement. Il doit posséder les habiletés techniques nécessaires à une carrière de chercheur et avoir développé un excellent sens critique pour interpréter ses résultats. Au terme de sa formation, il devrait être capable, suite à une formation postdoctorale, de compétitionner pour l'obtention de subventions de recherche dans le domaine de la microbiologie et de l'immunologie.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (microbiologie et immunologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une M. Sc. (microbiologie et immunologie), ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français
- posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en 2e année d'études
- faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comprend trois crédits de cours obligatoires et un minimum de 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours additionnels selon les besoins du candidat. La participation à une des unités de séminaires du Département est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine, soit dans un laboratoire de la Faculté de médecine vétérinaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MCB 7001 Lectures dirigées en microbiologie, 1 cr.
MCB 7052 Séminaire de recherche 2, 1 cr.
MCB 7053 Séminaire de recherche 3, 1 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (87 cr.)

MCB 7902 Thèse, 87 cr.

Programme 3-503-1-1

Ph. D. (virologie et immunologie)

Voir sous le bandeau Virologie et immunologie.

Mobilité et posture

Microprogramme complémentaire 2-743-6-0

Ce programme est offert à la Faculté de médecine, conjointement avec l'École Polytechnique.
Information sur le programme : Bouziane Azeddine, tél. : 514-345-4931, poste 5057
Courriel : bouziane.azeddine@umontreal.ca
Responsable du microprogramme : Hubert Labelle, tél. : 514-345-4931, poste 5057
Courriel : hubert.labelle@recherche-ste-justine.qc.ca

Membres du Comité des études supérieures

Carl-Éric Aubin, École Polytechnique
Hubert Labelle, Faculté de médecine
Sylvie Nadeau, École de réadaptation

OBJECTIFS

Ce microprogramme s'adresse aux étudiants de génie ou des sciences de la santé qui souhaitent se doter de connaissances dans le domaine des sciences du mouvement et des troubles de la mobilité et de la posture, et plus précisément dans les axes de recherche suivants : les déformations et traumatismes musculosquelettiques, les déficits neuromusculaires ainsi que l'arthrose; parfaire les aptitudes à la recherche scientifique de calibre international dans ce même domaine.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

Le microprogramme complémentaire en mobilité et posture doit être suivi parallèlement à un programme de maîtrise ou de doctorat.

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme complémentaire (mobilité et posture), le candidat doit :

– être inscrit à un programme de maîtrise ou de doctorat pertinent au domaine de la mobilité et de la posture
– avoir inscrit un sujet de mémoire ou de thèse faisant appel à l'utilisation de savoirs multidisciplinaires
– sur demande du comité d'admission, constitué du professeur responsable du microprogramme et de deux autres professeurs, se présenter à une entrevue.

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de deux trimestres à temps partiel, soit l'équivalent d'un demi-trimestre.

3. Conditions de réussite du microprogramme

Pour obtenir la mention complémentaire, le candidat doit :

– avoir satisfait à toutes les exigences de son programme de maîtrise ou de doctorat
– avoir rempli toutes les exigences du microprogramme complémentaire.

4. Programme

Le programme comprend un minimum de 9 crédits de cours de cycles supérieurs dont 3 crédits peuvent faire partie du programme de maîtrise ou de doctorat de l'étudiant.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6600 Stage en mobilité et posture, 2 cr.
PLU 6049 Troubles de la mobilité et de la posture, 1 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie et éthique de la recherche (min. 3 cr.)

GBM 6125 Bases du génie biomédical, 1 cr.
INF 6900A Communication scientifique et technique, 1 cr.
ING 6900 Méthodes de recherche, 1 cr.
KIN 6800 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
MMD 6100 Carrière de chercheur en santé, 3 cr.
MTH 6301 Planif. et analyse stat. d'expériences, 3 cr.
PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3 cr.
PLU 6046A Éthique de la recherche – Introduction, 1 cr.
SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.
SOI 7001 Méthodes de recherche en sc. infirmières, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.)

Cours choisi parmi des cours pertinents au domaine de la mobilité et de la posture avec approbation du directeur du microprogramme.

Nutrition

Microprogramme de 2e cycle 2-320-6-0
D.É.S.S. 2-320-1-4
M. Sc. avec mémoire 2-320-1-0
M. Sc. avec travail dirigé 2-320-1-2

Options :
Gestion de services et de programmes
Nutrition préventive
Nutrition internationale
Nutrition clinique

Ph. D. 3-320-1-0

Département de nutrition

Responsable des programmes de M. Sc. et de Ph. D. : Irene Strychar
Secrétariat : 514-343-6111-1-28844

Membres du Comité des études supérieures

Christine Des Rosiers
Guylaine Ferland
Roselle Gélinas (représentante des étudiants)
Parviz Ghadirian
Nancy Presse (représentante des étudiants)
Olivier Receveur
Bryna Shatenstein
Irene Strychar

Personnel enseignant *

Directrice et professeure titulaire

Marielle Ledoux, Ph.D. (McGill)

Professeurs titulaires

Hélène Delisle, Maîtrise en droit (Grenoble), M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Christine Des Rosiers, Ph.D. (Laval)
Jean-Marie Ékoé, Ph.D. (Suisse)
Guylaine Ferland, Ph.D. (Montréal)
Dominique Garrel, M.D. (Lyon)
Victor Gavino, M.Sc. (Minnesota), Ph.D. (Ohio)
Parviz Ghadirian, M.Sc. (Nebraska), Ph.D. (Londres)
Émile Levy, Ph.D. (Jérusalem)
Marc Prentki, Doctorat en sciences (Genève)
Olivier Receveur, M.Sc., Ph.D. (Berkeley-Californie)
Irene Strychar, M.Ed. (Ottawa), Ed.D. (B.C.)

Professeures agrégées

Marie Marquis, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (UQÀM)
Bryna Shatenstein, B.Sc. (McGill), M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Chercheure agrégée

Jane Aimée Montgomery, Ph.D. (McGill)

Professeur adjoint

Rémi Rabasa-Lhoret, Ph.D. (Montpellier)

Professeure adjointe substitut

Geneviève Mailhot, Ph.D. (Montréal)

Professeur adjoint de clinique

Robert Dufour, M.D. (Montréal)

Chercheures adjointes

May Faraj, Ph.D. (McGill)
Stéphanie Fulton, Ph.D. (Concordia)

Responsables de formation clinique

Christina Blais, M.Sc. (Davis, California)
Manon Bureau, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (HÉC, Montréal)
Marguerite Desaulniers, M.Sc. (Laval)
Danielle Lepage, M.Sc. (Montréal)
France Nolin, M.Sc. (McGill)
Édith Painchaud, M.Sc. (Montréal)
Micheline Poliquin, M.Sc. (Montréal)
Louise Saint-Denis, M.Sc. (Montréal)
Annie Vallières, B.Sc. (Laval)

Professeurs associés

Blandine Comte, Ph.D. (Lyon)
Antony Karelis, Ph.D. (Montréal)
Marie-Claude Paquette, Ph.D. (Cornell)

Professeure émérite

Monique Daigneault

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Programme 2-320-6-0

Microprogramme de 2e cycle (nutrition)

Objectifs

Ce programme permet un enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels œuvrant dans le domaine de la nutrition, dans les champs de pratique reliés à la prévention et à la nutrition publique, au marketing de l'alimentation et des services et à la nutrition internationale. Il permet aussi, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (nutrition) :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente; le candidat n'ayant pas de B. Sc. en nutrition ou dont la formation en nutrition est jugée insuffisante, devra réussir les cours complémentaires de base recommandés par le comité des études supérieures du Département de nutrition lors de l'évaluation du dossier
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– présenter une lettre de motivation (une page maximum) dans laquelle le candidat explique comment ses études supérieures en nutrition s'intègrent dans le plan de carrière envisagé
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français (langue écrite et parlée) et de l'anglais (compréhension écrite).

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans.

3. Transfert au D.É.S.S. ou à la M. Sc.

L'étudiant peut être admissible au D.É.S.S. ou à la M. Sc. (nutrition) et faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme.

4. Programme

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2e cycle, dont 4 crédits de cours obligatoires et 11 crédits de cours à option.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
NUT 6650 Séminaires, 3 cr.

Bloc B – Option (11 cr.)

NUT 6026 Régulation du métabolisme intermédiaire, 3 cr.
NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines, 3 cr.
NUT 6604 Marketing des services et alimentation, 3 cr.

NUT 6605 Marketing et alimentation, 3 cr.
NUT 6606 Comportement du consommateur, 3 cr.
NUT 6607 Épidémiologie de la nutrition, 3 cr.
NUT 6608 Interaction Nutriments-Médicaments, 1 cr.
NUT 6610 Sciences et technologies des aliments, 3 cr.
NUT 6626 Problèmes contemporains de nutrition, 3 cr.
NUT 6627 Bases des besoins en macronutriments, 3 cr.
NUT 6628 Bases des besoins en micronutriments, 3 cr.
NUT 6666 Éducation et comportement, 3 cr.
NUT 6670 Nutrition internationale, 3 cr.
NUT 6671 Séminaires de nutrition publique, 3 cr.
NUT 6672 Gestion de la malnutrition grave, 1 cr.

Cours accessible aux titulaires d'un B. Sc. (nutrition)

NUT 6639 Nutrition et maladie I, 3 cr.
NUT 6641 Nutrition et maladie II, 3 cr.
NUT 6653 Enquête par sondage, 1 cr.
NUT 6654 Recherches qualitatives en nutrition, 1 cr.
NUT 6656 Analyse des données nutritionnelles, 1 cr.
NUT 6657 Anthropométrie et état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6658 Exploration de l'état nutritionnel, 1 cr.

Programme 2-320-1-4

D.É.S.S. (nutrition)

Objectifs

Ce programme permet un enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels œuvrant dans le domaine de la nutrition, dans les champs de pratique reliés à la prévention et à la nutrition publique, au marketing de l'alimentation et des services et à la nutrition internationale. Il permet, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (nutrition), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente; le candidat n'ayant pas de B. Sc. en nutrition ou dont la formation en nutrition est jugée insuffisante, devra réussir les cours complémentaires de base recommandés par le comité des études supérieures du Département de nutrition lors de l'évaluation du dossier
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– présenter une lettre de motivation (une page maximum) dans laquelle le candidat explique comment ses études supérieures en nutrition s'intègrent dans le plan de carrière envisagé
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français (langue écrite et parlée) et de l'anglais (compréhension écrite).

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de la date d'inscription.

3. Transfert à la M. Sc.

L'étudiant peut être admissible à la M. Sc. (nutrition) et faire reconnaître les crédits réalisés dans le cadre de ce programme.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours dont 13 crédits obligatoires, 14 crédits à option et 3 crédits au choix. Le programme comporte au moins 27 crédits de cours de 2e cycle.Il y a trois concentrations possibles dans ce programme : nutrition préventive et clinique, nutrition publique et internationale, marketing de l'alimentation.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (13 cr.)

ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
NUT 6626 Problèmes contemporains de nutrition, 3 cr.
ou
NUT 6670 Nutrition internationale, 3 cr.
NUT 6650 Séminaires, 3 cr.
NUT 6666 Éducation et comportement, 3 cr.

Bloc B – Option (14 cr.)

Cours communs à deux ou trois des thématiques

NUT 6607 Épidémiologie de la nutrition, 3 cr.
NUT 6610 Sciences et technologies des aliments, 3 cr.
NUT 6627 Bases des besoins en macronutriments, 3 cr.
NUT 6653 Enquête par sondage, 1 cr.
NUT 6654 Recherches qualitatives en nutrition, 1 cr.
NUT 6655 Méthodologie de recherche en nutrition, 1 cr.
NUT 6656 Analyse des données nutritionnelles, 1 cr.
NUT 6657 Anthropométrie et état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6658 Exploration de l'état nutritionnel, 1 cr.

Nutrition préventive et clinique

NUT 6026 Régulation du métabolisme intermédiaire, 3 cr.
NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines, 3 cr.
NUT 6608 Interaction Nutriments-Médicaments, 1 cr.
NUT 6628 Bases des besoins en micronutriments, 3 cr.
NUT 6639 Nutrition et maladie I, 3 cr.
NUT 6641 Nutrition et maladie II, 3 cr.

Nutrition publique et internationale

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6070 Santé internationale, 3 cr.
MSO 6071 Gestion de projets de santé I, 3 cr.
NUT 6670 Nutrition internationale, 3 cr.
NUT 6671 Séminaires de nutrition publique, 3 cr.
NUT 6672 Gestion de la malnutrition grave, 1 cr.

Marketing de l'alimentation

NUT 6604 Marketing des services et alimentation, 3 cr.
NUT 6605 Marketing et alimentation, 3 cr.
NUT 6606 Comportement du consommateur, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Le choix est fait à partir des cours offerts au Département de nutrition et dans d'autres départements ou facultés de l'Université.

Programme 2-320-1-0

M. Sc. (nutrition) – maîtrise avec mémoire

OBJECTIFS

Le programme s'adresse aux titulaires d'un B. Sc. (nutrition) ou d'un B. Sc. spécialisé en sciences biologiques, biochimie, physiologie, etc. qui désirent approfondir leurs connaissances en nutrition et s'initier à la recherche scientifique. Il est destiné tout spécialement à ceux qui envisagent une carrière en enseignement ou en recherche.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (nutrition), maîtrise avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente; le candidat n'ayant pas de B. Sc. en nutrition ou dont la formation en nutrition est jugée insuffisante, devra réussir les cours complémentaires de base recommandés par le comité des études supérieures du Département de nutrition lors de l'évaluation du dossier
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- présenter une lettre de motivation (2 pages maximum) dans laquelle le candidat explique comment ses études supérieures en nutrition s'intègrent dans le plan de carrière envisagé
- présenter deux lettres de recommandation
- présenter une lettre d'un professeur qui accepte de diriger le travail de M. Sc.
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français (langue écrite et parlée) et de l'anglais (compréhension écrite).

Dans le cas des candidats qui sont étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le Règlement pédagogique propre au programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures (4 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option choisis parmi les cours offerts par le Département de nutrition et 2 crédits de cours au choix), et 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Au moins deux trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
NUT 6650 Séminaires, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Le choix est fait parmi les cours du Département de nutrition.

Bloc C – Choix (2 cr.)

Bloc D – Recherche et mémoire (33 cr.)

NUT 6926 Mémoire, 33 cr.

Programme 2-320-1-2

M. Sc. (nutrition) – maîtrise avec travail dirigé

OBJECTIFS

Le programme permet au bachelier en nutrition ou en diététique d'accroître sa compétence professionnelle et ainsi de contribuer plus efficacement à améliorer l'état nutritionnel de la population. Le programme offre au candidat la responsabilité de développer une expertise particulière dans l'un ou l'autre des principaux champs d'action de la diététique soit : nutrition clinique; nutrition internationale; nutrition préventive; gestion de services et de programmes.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (nutrition), maîtrise avec travail dirigé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente; le candidat n'ayant pas de B. Sc. en nutrition ou dont la formation en nutrition est jugée insuffisante, devra réussir les cours complémentaires de base recommandés par le comité des études supérieures du Département de nutrition lors de l'évaluation du dossier
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- présenter une lettre de motivation (2 pages maximum) dans laquelle le candidat explique comment ses études supérieures en nutrition s'intègrent dans le plan de carrière envisagé
- présenter deux lettres de recommandation
- présenter une lettre d'un professeur qui accepte de diriger le travail de M. Sc.
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français (langue écrite et parlée) et de l'anglais (compréhension écrite).

2. Programme

Le programme minimum comporte :

- 33 crédits de cours, dont au moins 27 du niveau des études supérieures
- 12 crédits attribués à un travail dirigé faisant l'objet d'un rapport.

Le programme offre quatre options :

- Gestion de services et de programmes
- Nutrition préventive
- Nutrition internationale
- Nutrition clinique

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun obligatoire (10 cr.)

ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
NUT 6650 Séminaires, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.)

NUT 6626 Problèmes contemporains de nutrition, 3 cr.
NUT 6627 Bases des besoins en macronutriments, 3 cr.
NUT 6628 Bases des besoins en micronutriments, 3 cr.
NUT 6666 Éducation et comportement, 3 cr.
NUT 6670 Nutrition internationale, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.)

NUT 6653 Enquête par sondage, 1 cr.

NUT 6654 Recherches qualitatives en nutrition, 1 cr.
NUT 6655 Méthodologie de recherche en nutrition, 1 cr.
NUT 6656 Analyse des données nutritionnelles, 1 cr.
NUT 6657 Anthropométrie et état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6658 Exploration de l'état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6672 Gestion de la malnutrition grave, 1 cr.

Bloc D – Choix (14 cr.)

Le choix est fait à partir de listes propres à chaque orientation et qui sont tirées du répertoire des cours du Département de nutrition et de cours offerts dans d'autres départements ou facultés de l'Université.

Bloc E – Travail dirigé (12 cr.)

NUT 6955 Travail dirigé, 12 cr.

Le travail dirigé permet à l'étudiant d'appliquer ses connaissances à un problème de nutrition humaine et de s'initier à la recherche. Il s'effectue normalement en un trimestre et donne lieu à un rapport.

Programme 3-320-1-0

Ph. D. (nutrition)

Objectifs

Former des chercheurs dans le domaine de la nutrition humaine. L'Université oriente ses recherches vers les relations entre la nutrition et la santé. : aspects nutritionnels, métaboliques et hormonaux de l'obésité, de l'anorexie nerveuse et du diabète; métabolisme des lipides et des corps cétoniques; rôle des lipides dans les hyperlipidémies et l'arthérosclérose; effets de la nutrition et du vieillissement sur la fonction hépatique; facteurs impliqués dans la cholestase; rôle des nutriments dans l'alimentation parentérale; nutrition et cancer; épidémiologie de l'état nutritionnel dans des populations à risque au Canada ou dans les pays en voie de développement; étude des facteurs nutritionnels reliés à l'obésité, au diabète, aux cancers; nutrition du sportif; éducation en matière de nutrition.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (nutrition), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente; le candidat n'ayant pas de B. Sc. en nutrition ou dont la formation en nutrition est jugée insuffisante, devra réussir les cours complémentaires de base recommandés par le comité des études supérieures du Département de nutrition lors de l'évaluation du dossier
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- présenter une lettre de motivation (2 pages maximum) dans laquelle le candidat explique comment ses études supérieures en nutrition s'intègrent dans le plan de carrière envisagé
- présenter deux lettres de recommandation
- présenter une lettre d'un professeur qui accepte de diriger le travail de Ph. D.
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français (langue écrite et parlée) et de l'anglais (compréhension écrite).

2. Programme

Le programme comprend 6 crédits de cours obligatoires et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le programme de chaque candidat est établi en fonction de sa préparation antérieure et de l'orientation de ses recherches. Tout candidat qui n'aura pas suivi le cours MMD 6005 ou son équivalent devra l'ajouter à son programme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

NUT 7050 Séminaires en nutrition, 3 cr.
NUT 7051 Séminaires de recherche, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (84 cr.)

NUT 7900 Thèse, 84 cr.

Organisation des soins de santé

Ph. D. (santé publique) 3-481-1-1

Responsable de l'option : Régis Blais, tél. : 514-343-5907

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph. D. (santé publique).

Orthophonie et audiologie

Maîtrise professionnelle en audiologie (M.P.A.) 2-751-1-0
Maîtrise professionnelle en orthophonie (M.P.O.) 2-752-1-0

École d'orthophonie et d'audiologie

Responsable M.P.A. : Tony Leroux, tél. 514-343-2499
Responsable M.P.O. : Ana Inès Ansaldo, 514-340-3540

Membres du Comité des études supérieures

Renée Béland
Sylvie Hébert
David McFarland

Personnel enseignant *

Directrice et professeure titulaire

Louise Getty, M.A. (Montréal)

Professeurs titulaires

Renée Béland, M.A. (Laval), D.É.A. (Grenoble), Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Gagné, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Washington)
Yves Joanette, Ph.D. (Montréal)
Guylaine Le Dorze, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
David McFarland, M.A. (California), Ph.D. (Purdue)
Michel Picard, Ph.D. (Illinois)
Bernadette Ska, D.Ps. (Louvain)

Professeurs agrégés

Claire Croteau, Ph.D. (Montréal)
Julie Fortier Blanc, M.Sc. (Syracuse), Ph.D. (McGill)
Sylvie Hébert, Ph.D., (Montréal)
Benoit Jutras, Ph.D. (Montréal)
Tony Leroux, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Carleton)
Nicole Normandin, M.O.A. (Montréal), Ph.D. (Virginie)
Ann Sutton, M.A. (Toronto), M.Sc. (Boston), Ph.D. (McGill)
Natacha Trudeau, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Ana Inés Ansaldo, Ph.D. (Montréal)
Phaedra Royle, Ph.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique

Isabelle Billard, M.O.A. (Montréal)
Louise Boulanger, M.O.A. (Montréal)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Paul-André Gallant, M.P.O. (Montréal)
Guy Philippe Légaré, M.O.A. (Montréal)
Sylvie Martin, M.O.A. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Céline Giroux, M.O.A. (Montréal)
Anne-Marie Hurteau, M.O.A. (Montréal)
Geneviève Lemieux, M.O.A. (Montréal)

Professeure émérite

Louise Coderre

Programme 2-751-1-0

M.P.A. (audiologie) – maîtrise professionnelle

OBJECTIFS

Les objectifs généraux de ce programme sont de permettre :

– l'acquisition des connaissances et des habiletés d'intervention auprès des nouveaux-nés, des enfants d'âge préscolaire et scolaire, des adolescents, des adultes et des personnes âgées ayant des déficiences, des incapacités ou vivant des situations de handicap nécessitant des services d'audiologie
– une connaissance des approches scientifiques utilisées en audiologie pour analyser d'un point de vue critique les recherches scientifiques effectuées en ce domaine.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.P.A., le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du B. Sc. (audiologie) de l'École d'orthophonie et d'audiologie, ou d'un diplôme en audiologie jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

Le programme est de 45 crédits et comprend deux cheminements :

Avec travail dirigé

Neuf crédits sont accordés à la réalisation d'un travail dirigé, 21 crédits sont des cours et stages obligatoires et 15 crédits sont des cours à option de 2e cycle.

Avec rapport de stage

Trois crédits sont accordés à la réalisation d'un rapport de stage, 21 des crédits sont des cours et stages obligatoires et 21 des crédits sont des cours à option de 2e cycle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun obligatoire (21 cr.)

AUD 6010 Stage en audiologie 1, 2 cr.
AUD 6011 Stage en audiologie 2, 2 cr.
AUD 6012 Stage en audiologie 3, 8 cr.
AUD 6020 Séminaire d'intégration 1, 1 cr.
AUD 6021 Séminaire d'intégration 2, 1 cr.
AUD 6022 Séminaire d'intégration 3, 1 cr.
AUD 6030 Méthodes de recherche en audiologie, 3 cr.
ORA 6001 Counseling en orthophonie et audiologie, 3 cr.

Bloc B – Cheminement avec travail dirigé

AUD 6700 Travail dirigé en audiologie, 9 cr.

Bloc C – Cheminement avec rapport de stage

AUD 6032 Rapport de stage en audiologie, 3 cr.

Bloc D – Option

Cheminement avec travail dirigé (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

Cheminement avec rapport de stage (min. 6 cr.; max. 15 cr.)

AUD 6638 Bruit et audition, 3 cr.
ORA 6627 Processus de planification de programme, 3 cr.
ORA 6653 Réadaptation de la personne adulte/aînée, 3 cr.
ORA 6670 Enfant déficient auditif et réadaptation, 3 cr.
ORT 6671 Méthodes de communication non orale, 3 cr.

Ou tout autre cours dans une discipline connexe à l'audiologie sur approbation du comité des études supérieures pour un maximum de 3 crédits, exceptionnellement 1er cycle.

Bloc E – Option

Cheminement avec travail dirigé (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

Cheminement avec stage (min. 6 cr.; max. 15 cr.)

AUD 6817 Stage de recherche en audiologie, 3 cr.
AUD 6839 Problèmes contemporains en audiologie, 3 cr
AUD 6852 Séminaire en audiologie, 3 cr.
ORA 6854 Évaluation des services en réadaptation, 3 cr.
ORA 6868 Lectures dirigées, 3 cr.

Ou tout autre cours dans une discipline connexe à l'audiologie sur approbation du comité des études supérieures pour un maximum de 3 crédits.

Programme 2-752-1-0

M.P.O. (orthophonie) – maîtrise professionnelle

OBJECTIFS

Permettre l'acquisition des connaissances et des habiletés d'intervention auprès des enfants d'âge préscolaire et scolaire, des adolescents, des adultes et des personnes âgées ayant des déficiences, des incapacités ou vivant des situations de handicap nécessitant des services d'orthophonie.

Développer une connaissance des approches scientifiques utilisées en orthophonie permettant d'analyser d'un point de vue critique les recherches scientifiques effectuées en ce domaine.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant à la M.P.O., le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du B. Sc. (orthophonie) de l'École d'orthophonie et d'audiologie, ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

Le programme est de 45 crédits et comprend deux cheminements :

Avec travail dirigé

Neuf crédits sont accordés à la réalisation d'un travail dirigé, 21 crédits sont des cours et stages obligatoires et 15 crédits sont des cours à option de 2e cycle.

Avec rapport de stage

Trois crédits sont accordés à la réalisation d'un rapport de stage, 21 des crédits sont des cours et stages obligatoires et 21 des crédits sont des cours à option de 2e cycle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun obligatoire (21 cr.)

ORA 6001 Counseling en orthophonie et audiologie, 3 cr.
ORT 6010 Stage en orthophonie 1, 2 cr.
ORT 6011 Stage en orthophonie 2, 2 cr.
ORT 6012 Stage en orthophonie 3, 8 cr.
ORT 6020 Séminaire d'intégration 1, 1 cr.
ORT 6021 Séminaire d'intégration 2, 1 cr.
ORT 6022 Séminaire d'intégration 3, 1 cr.
ORT 6030 Méthodes de recherche en orthophonie, 3 cr.

Bloc B – Cheminement avec travail dirigé (9 cr.)

ORT 6700 Travail dirigé en orthophonie, 9 cr.

Bloc C – Cheminement avec rapport de stage (3 cr.)

ORT 6032 Rapport de stage en orthophonie, 3 cr.

Bloc D – Option

Cheminement avec travail dirigé (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

Cheminement avec rapport de stage (min. 6 cr.; max. 15 cr.)

ORA 6627 Processus de planification de programme, 3 cr.
ORA 6653 Réadaptation de la personne adulte/aînée, 3 cr.
ORA 6670 Enfant déficient auditif et réadaptation, 3 cr.
ORT 6626 Troubles acquis du langage, 3 cr.
ORT 6628 Orthophonie auprès de l'enfant, 3 cr.
ORT 6629 Orthophonie en milieu scolaire, 3 cr.
ORT 6655 Troubles de la parole, 3 cr.
ORT 6660 Intervention clinique, 3 cr.
ORT 6671 Méthodes de communication non orale, 3 cr.

Ou tout autre cours dans une discipline connexe à l'orthophonie sur approbation du comité des études supérieures pour un maximum de 3 crédits, exceptionnellement de 1er cycle.

Bloc E – Option

Cheminement avec travail dirigé (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

Cheminement avec rapport de stage (min. 6 cr.; max. 15 cr.)

ORA 6854 Évaluation des services en réadaptation, 3 cr.
ORA 6868 Lectures dirigées, 3 cr.
ORT 6817 Stage de recherche en orthophonie, 3 cr.
ORT 6856 Séminaire en orthophonie, 3 cr.
ORT 6857 L'efficacité des interventions, 3 cr.
ORT 6858 Dyslexie développementale et acquise, 3 cr.
ORT 6860 Séminaire thématique, 3 cr.
ORT 6871 Compréhension et production du langage, 3 cr.
ORT 6872 Problèmes contemporains en orthophonie, 3 cr.
ORT 6873 Séminaire en neuropsychologie du langage, 3 cr.

Ou tout autre cours dans une discipline connexe à l'orthophonie bles sur approbation du comité des études supérieures pour un maximum de 3 crédits.

Pathologie et biologie cellulaires

M. Sc. **2-512-1-0**

Options :
- Biologie cellulaire
- Biologie du cancer
- Biopathologie cardiovasculaire
- Cytogénétique
- Système nerveux

Ph. D. **3-512-1-0**

Options :
- Biologie cellulaire
- Biologie du cancer
- Biopathologie cardiovasculaire
- Cytogénétique
- Système nerveux

Département de pathologie et biologie cellulaire

Responsable des programmes : Nicole Leclerc, tél.: 514-343-5657; télécopieur : 514-343-5755

Membres du Comité des études supérieures

Michel Desjardins
Pierre Drapeau, directeur
Adriana Di Polo
Guy Doucet
Nicole Leclerc
Nicole Lemieux
Robert Lippé
Jacques Paiement
Marc-R. Pelletier

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Pierre Drapeau, Ph.D. (McGill)

Directeur adjoint, volet clinique et professeur titulaire

Luc Laurier Oligny, M.D., M.Sc. (McGill)

Professeurs titulaires

Moïse Bendayan, Ph.D. (Montréal)
Katherine Borden, Ph.D. (Yale)
Laurent Descarries, M.D. (Montréal)
Michel Desjardins, Ph.D. (Montréal)
Guy Doucet, Ph.D. (Montréal)
Janos G. Filep, M.D. (Hongrie)

Professeurs titulaires de clinique

Yves Robitaille, M.D. (Montréal)
Walter Schürch, M.D. (Berne), Doctorat en médecine (Zurich)

Professeurs agrégés

Jean Déziel, M.D. (Montréal)
Adriana Di Polo, B.Sc. (Venezuela), Ph.D. (California)
Louis Gaboury, M.D. (Montréal), Ph.D. (B.C.)
Dorin Lucian Ghitescu, Ph.D. (Montréal)
Victor Gisiger, Dipl. Fédéral de Médecine, M.D. (Lausanne)
Nicole Leclerc, Ph.D. (Laval)
Nicole Lemieux, Ph.D. (Montréal)
Roger Lippé, M.Sc. (McMaster), Ph.D. (B.C.)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Jacques Paiement, Ph.D. (McGill)
Marc Pelletier, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Sherbrooke)
Marc Therrien, Ph.D. (Montréal)
Alain Verreault, Ph.D. (Cambridge)
Maria Leiza Vitale, Licence et Doctorat (Buenos Aires)

Professeurs agrégés de clinique
Guy Allaire, M.D. (Montréal)
France Berthelet, M.D., M.Sc. (Montréal)
Pierre Brochu, M.D. (Montréal)
Jean Côté, M.D. (Montréal), D.C.P. (Londres)
Gilles Gariépy, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints
Damien D'Amours, Ph.D. (Angleterre)
Grégory Émery, Ph.D. (Suisse)
Jean-Christophe Fournet, M.D. (Paris)
Jean-Claude Labbé, Ph.D. (Montréal)
Julie Lessard, Ph.D. (Montréal)
Paul Maddox, Ph.D. (USA)
Natalie Patey, M.D. (Paris)
Philippe Roux, Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique
Danielle Bouffard, M.D. (Sherbrooke)
Dorothée Dal Soglio, M.Sc., M.D. (Paris)
Josée Doyon, M.D. (Montréal)
Raouf Fetni, Ph.D. (Montréal)
Isabelle Gorskà-Flipot, Ph.D. (Gdansk)
Victor Kokta, M.D. (Sherbrooke)
Andrew Mitchell, M.D. (Saskatchewan)
Hervé Sartelet, M.D., D.É.A. (France)
Anny Sauvageau, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Sébastien Carréno, M.Sc., Ph.D. (France)
Karl Fernandes, Ph.D. (B.C.)
Julien Ghislain, Ph.D. (Ontario)
Gilles Hickson, Ph.D. (Angleterre)
Amy Maddox, Ph.D. (USA)
Jodey Alexander Parker, Ph.D. (B.C.)
Saint-Amant Louis, Ph.D. (McGill)

Chargés d'enseignement de clinique
Annie Belisle, M.D. (Montréal)
André Bourgault, M.D. (Montréal)
Daniel Dion, M.D. (Sherbrooke)
José Ferreira, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
Rachid Hadjeres, M.D. (Alger)
Pascale Lanneville, M.D. (Québec)
Jean-Luc Laporte, D.É.A. (Paris VII), Dipl. d'État de docteur en médecine (Paris VI, Faculté de médecine Saint-Antoine)
Mathieu Latour, M.D. (Montréal)
Christian Lussier, M.D. (Montréal)
Caroline Meunier, M.D. (Montréal)
Serge Nolet, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Robert Perron, M.D. (Québec)
Philippe Romeo, M.D. (Montréal)
Virginie Royal, M.D. (Montréal)
Lilia Maria Sanchez, M.D. (Colombie)
Caroline Tanguay, M.D. (Montréal)

Professeurs associés
Lisa McKerracher, Ph.D. (Ontario)
Christian Néri, Ph.D. (France)

Professeurs émérites
Pierre Bois
Pierre Jean
Jean-Gilles Latour
Claude-Lise Richer
René Simard

Programme 2-512-1-0

M. Sc. (pathologie et biologie cellulaires)

OBJECTIFS

Les objectifs sont d'acquérir les connaissances et la méthodologie de pointe nécessaires à la poursuite d'activités de recherche en biologie cellulaire, biopathologie des cancers, cytogénétique, biopathologie cardiovasculaire et neuropathologie.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (pathologie et biologie cellulaires), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou du baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le Règlement pédagogique propre au programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 8 crédits de cours du niveau des études supérieures et 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme comporte les options suivantes :

– Biologie cellulaire
– Biologie du cancer
– Biopathologie cardiovasculaire
– Cytogénétique
– Système nerveux

La recherche doit se faire en résidence soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)

PBC 6051 Séminaires, 2 cr.

et, selon l'option choisie :

Biologie cellulaire

PBC 6000 Biologie cellulaire avancée, 3 cr.

Biopathologie cardiovasculaire

PBC 6041 Biopathologie cardiovasculaire, 3 cr.

Système nerveux

PBC 6061 Aspect moléculaire des neuropathologies, 3 cr.

Biologie du cancer
PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.
Cytogénétique
PBC 6300 Cytogénétique médicale, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)
BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.
BCM 6024 Régulation de l'expression génétique II, 2 cr.
BCM 6036 Techniques modernes de biochimie, 3 cr.
BCM 6061 Protéines et acides nucléiques 2, 2 cr.
BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.
BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.
BCM 6200 Structure des macromolécules biologiques, 3 cr.
BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.
MCB 6045 Virologie fondamentale, 4 cr.
MMD 6100 Carrière de chercheur en santé, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
NRL 6040 Colloques en sciences neurologiques, 2 cr.
NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.
NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr.
NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle, 3 cr.
NRL 6081 Nouveautés en sciences neurologiques I, 3 cr.
NRL 6082 Nouveautés en sciences neurologiques II, 3 cr.
NRL 6091 Impact clinique des neurosciences, 3 cr.
NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines, 3 cr.
PBC 6025 Signalisation cellulaire avancée, 3 cr.
PBC 6025A Signalisation cellulaire avancée, 1 cr.
PBC 6025B Signalisation cellulaire avancée, 1 cr.
PBC 6025C Signalisation cellulaire avancée, 1 cr.
PBC 6050 Données récentes, 0 cr.
PBC 6072 Neuroanatomie fonctionnelle, 2 cr.
PBC 6101 Microscopie électron. 1 Asp. théoriques, 2 cr.
PBC 6102 Microscopie électron. 2 Asp. pratiques, 2 cr.
PBC 6400 Médecine légale et sciences judiciaires, 3 cr.
PBC 6650 Séminaires en sciences judiciaires, 3 cr.
PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.
PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II, 3 cr.
PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.
PHL 6072 Techniques pharmacologiques II, 3 cr.
PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire, 3 cr.
SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.
SMC 6061 Génétique médicale, 3 cr.

Ou tout autre cours sur approbation du Comité des études supérieures.

Bloc C – Recherche et mémoire (37 cr.)
PBC 6910 Mémoire, 37 cr.

Programme 3-512-1-0

Ph. D. (pathologie et biologie cellulaires)

OBJECTIFS

Les objectifs sont de développer des aptitudes de recherche autonome dans les domaines de la biologie cellulaire, biologie du cancer, cytogénétique, biopathologie cardiovasculaire et neuropathologie.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

Voir aussi les dispositions réglementaires relatives à l'Accès direct aux programmes de Ph. D. de la Faculté de médecine.

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (pathologie et biologie cellulaire), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– faire preuve d'une bonne connaissance du français
– posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en 2e année d'études
– faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

– être titulaire d'une M. Sc. (pathologie et biologie cellulaires) dans l'option choisie ou attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Accès direct au Ph. D.

– être titulaire du diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou du baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent.

2. Programme

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

Le programme comporte un minimum de 3 crédits de cours du niveau des études supérieures, pertinents au domaine de formation ou de recherche, et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Au besoin, des cours complémentaires sont imposés aux candidats, selon leur formation antérieure et les exigences de leur recherche.

Accès direct au Ph. D.

Le programme comprend un minimum de 11 crédits de cours du niveau des études supérieures et 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme comporte les options suivantes :

– Biologie cellulaire
– Biologie du cancer
– Biopathologie cardiovasculaire
– Cytogénétique
– Système nerveux

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

Bloc A – Option (min. 3 cr.)
Parmi les cours de maîtrise pertinents à l'option choisie.

Bloc B – Recherche et thèse (87 cr.)
PBC 7910 Thèse, 87 cr.

Accès direct au Ph. D.

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)
Cours de maîtrise obligatoires propres à l'option choisie.

Bloc B – Option (min. 6 cr.)
Parmi les cours à option du programme de maîtrise.

Bloc C – Recherche et thèse (79 cr.)

PBC 7915 Thèse, 79 cr.

Petite enfance et approche interprofessionnelle

Microprogramme de 2e cycle 2-253-6-1

D.É.S.S. 2-253-1-1

Ces programmes sont offerts par la Faculté de médecine en collaboration avec la Faculté des arts et des sciences et la Faculté des sciences de l'éducation.

Information : Catherine Fouron 514-345-4931, poste 6789

La direction des programmes est assurée par Julie Gosselin, tél. : 514-343-2196.

Membres du Comité de gestion des programmes

François Bowen, Département de psychopédagogie et andragogie
Céline Goulet, Faculté des sciences infirmières
Guylaine Laforte, Faculté de l'éducation permanente
Christiane Montpetit, CLSC StHubert
Jacques Moreau, École de service social
Sylvie Normandeau, École de psychoéducation

Programme 2-253-6-1

Microprogramme de 2e cycle (petite enfance et approche interprofessionnelle)

Objectifs

Le microprogramme consiste en une formation intégrée basée sur les données probantes et axée sur une démarche clinique menant à la prise en charge du jeune enfant en difficulté de développement et de sa famille. Il vise donc la compréhension des meilleures pratiques en termes d'évaluation et d'intervention auprès des jeunes enfants de 0 à 6 ans dans une perspective interprofessionnelle.

Destinataires

Le programme s'adresse aux personnes qui ont une formation de 1er cycle dans un domaine ou l'autre des sciences de la santé et des sciences sociales : psychologues, physiothérapeutes/kinésithérapeutes ergothérapeutes, orthophonistes, travailleurs sociaux, psychoéducateurs, infirmiers, pédiatres, médecins généralistes.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (petite enfance et approche interprofessionnelle, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat comportant un volet lié à la petite enfance
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Selon le profil du candidat, des cours préparatoires ou une expérience de travail dans le domaine de la petite enfance peuvent être exigés.

2. Scolarité

La scolarité est de un trimestre équivalent temps plein.

3. Transfert au D.É.S.S.

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,0 peut être admis au D.É.S.S. (petite enfance et approche interprofessionnelle) pendant ou au terme du microprogramme. L'étudiant peut faire reconnaître les crédits du microprogramme pour le D.É.S.S.

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires de 2e cycle.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

PEF 6100 Activité d'orientation, 1 cr.
PEF 6101 Enfant et environnement, 3 cr.
PEF 6102 Démarche interprof. en petite enfance, 2 cr.
PEF 6103 Probl. de dév. motricité, 2 cr.
PEF 6104 Probl. de dév.: langage, comm, cognition, 2 cr.
PEF 6105 Probl. de dév.: socio-affectivité, 2 cr.
PEF 6106 Pratiques innovatrices en petite enfance, 3 cr.

Programme 2-253-1-1

D.É.S.S. (petite enfance et approche interprofessionnelle)

Objectifs

En plus de couvrir les objectifs déjà visés par le microprogramme, le D.É.S.S. amène l'étudiant à intégrer ces connaissances en petite enfance dans des applications concrètes à l'intérieur du réseau de services.

Destinataires

Le programme s'adresse aux personnes qui ont une formation de 1er cycle dans un domaine ou l'autre des sciences de la santé et des sciences sociales : psychologues, physiothérapeutes/kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, travailleurs sociaux, psychoéducateurs, infirmiers, pédiatres, médecins généralistes.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (petite enfance et approche interprofessionnelle), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat comportant un volet lié à la petite enfance
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Selon le profil du candidat, des cours préparatoires ou une expérience de travail dans le domaine de la petite enfance peuvent être exigés.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalent temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de 2e cycle : 24 crédits de cours dont 15 crédits obligatoires et 9 crédits à option, et 6 crédits pour un travail dirigé.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

PEF 6100 Activité d'orientation, 1 cr.
PEF 6101 Enfant et environnement, 3 cr.

PEF 6102 Démarche interprof. en petite enfance, 2 cr.
PEF 6103 Probl. de dév. motricité, 2 cr.
PEF 6104 Probl. de dév.: langage, comm, cognition, 2 cr.
PEF 6105 Probl. de dév.: socio-affectivité, 2 cr.
PEF 6106 Pratiques innovatrices en petite enfance, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

APC 6000 Gestion des organisations, 3 cr.
APC 6002 Planification et concertation, 3 cr.
APC 6004 Gestion des conflits, 3 cr.
APC 6008 Gestion des ressources humaines, 3 cr.
APC 6010 Gestion des équipes de travail, 3 cr.
ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
ASA 6162 Gestion de la production des services, 1 cr.
ASA 6163 Gestion des systèmes d'information, 1 cr.
ASA 6173 Applications en gestion de la production, 1 cr.
ASA 6178 Méthodes d'évaluation, 3 cr.
ASA 6181 Théorie du changement organisationnel, 2 cr.
ASA 6402 Gestion de la qualité des soins, 3 cr.
ASA 6602 Accréditation des organismes de santé, 1 cr.
ASA 6603 Amélioration continue de la qualité, 4 cr.
MSO 6047 Périnatalité en santé communautaire, 3 cr.
MSO 6048 Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.
PEF 6108 Problémat. spécifique en petite enfance, 3 cr.
PEF 6109AàC Approche spécifique en petite enfance, 1 cr.
PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
PSE 6135 Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
PSE 6245 Famille, scolarisation et mésadaptation, 3 cr.
PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.
PSY 6091 Développement cognitif et socio-affectif, 3 cr.
PSY 6092 Le jeu : son rôle dans le développement, 3 cr.
PSY 6253 Interventions familiales, 3 cr.
PSY 6329 Mauvais traitements envers les enfants, 3 cr.
PSY 6607 Évaluation neuropsy. : enfant/adolescent, 3 cr.
PSY 6925 Normalité, enfant, famille et culture, 3 cr.
SVS 6424 Communautés et intervention, 3 cr.
SVS 6470 Intervention : contexte d'autorité, 3 cr.
SVS 6765 Intervention ethnoculturelle, 3 cr.

Bloc C – Travail dirigé (6 cr.)

PEF 6107 Projet d'intégration, 6 cr.

Pharmacologie

M. Sc. **2-520-1-0**

Options :

Neuropharmacologie
Pharmacogénomique
Pharmacologie clinique
Pharmacologie intégrative cardiovasculaire
Pharmacologie moléculaire

Ph. D. **3-520-1-0**

Options :

Neuropharmacologie
Pharmacogénomique
Pharmacologie clinique
Pharmacologie intégrative cardiovasculaire
Pharmacologie moléculaire

Département de pharmacologie

Responsable des programmes : René Cardinal, tél. : 514-343-6111-1-3083

Assistante à la gestion des dossiers étudiants : Sylvie Caron, tél. : 514-343-6111-1-3051

Membres du Comité des études supérieures

René Cardinal, président
Audrey Claing
Maja Krajinovic
Sylvain Meloche
Louis-Éric Trudeau

Personnel enseignant*

Directeur et professeur titulaire

Patrick du Souich, M.D., Ph.D. (Barcelone)

Professeurs titulaires

René Cardinal, Ph.D. (McGill)
Louis Dumont, Ph.D. (Montréal)
Pierre S. Haddad, Ph.D. (Montréal)
Trang Hoang, Ph.D. (Lausanne)
Chantal Lambert, Ph.D. (Montréal)
Pierre Larochelle, M.D. (Laval), Ph.D. (McGill)
Pierre-André Lavoie, Ph.D. (McGill)
Sylvain Meloche, M.D., Ph.D. (Montréal)
Richard-L. Momparler, Ph.D. (Vermont)
Vincent Pichette, M.D., Ph.D. (Montréal)
Martin G. Sirois, Ph.D. (Sherbrooke)
Louis-Éric Trudeau, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs titulaires

André De Léan, M.D., Ph.D. (Laval)
Marielle Gascon-Barré, Ph.D. (Montréal)
Mona Nemer, Ph.D. (McGill)
Peter W. Schiller, Ph.D. (Zurich)

Professeurs agrégés

Pierre Beaulieu, M.D. (Bordeaux), Ph.D. (Montréal)
Audrey Claing, Ph.D. (Sherbrooke)
Jean-François Gauchat, Ph.D. (Genève)
Teresa Kus, M.D., Ph.D. (McGill)

Chercheurs agrégés

Maja Krajinovic, M.D., Ph.D. (Belgrade)
Guy Rousseau, Ph.D. (Montréal)
Yves Théorêt, Ph.D. (McGill)

Chercheurs adjoints

Christian Beauséjour, Ph.D. (Montréal)
Christelle Boileau, Ph.D. (Nancy)
Hélène Girouard, Ph.D. (Montréal)
Anne-Noël Samaha, Ph.D. (Ann Arbor)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Professeurs associés
J. Andrew Armour, Ph.D. (Illinois)
James Féthière, M.D., Ph.D. (Montréal)
Jean Spénard, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites
Marielle Gascon-Barré
Gabriel L. Plaa
André De Léan

Programme 2-520-1-0

M. Sc. (pharmacologie)

OBJECTIFS

Les objectifs généraux sont d'initier les étudiants à la recherche pharmacologique et de leur donner une formation de base dans cette discipline. La formation consiste à acquérir les connaissances générales de la pharmacologie à apprendre à mener à terme un projet de recherche.

Option Neuropharmacologie

La neuropharmacologie s'intéresse aux actions des drogues et des substances utiles au traitement de troubles neurologiques ou psychiatriques tant au niveau des neurones qu'à celui du comportement animal ou humain.

Option Pharmacogénomique

La pharmacogénomique étudie les variations interindividuelles des réponses aux médicaments en fonction de polymorphismes génétiques et de biomarqueurs et vise à identifier de nouvelles cibles pharmacologiques et substances biologiquement actives en vue d'un traitement individualisé des malades.

Option Pharmacologie clinique

La pharmacologie clinique étudie la pharmacodynamie et la pharmacocinétique des médicaments chez des humains.

Option Pharmacologie intégrative cardiovasculaire

La pharmacologie intégrative cardiovasculaire s'intéresse, aux interactions entre les substances pharmacologiques, le système cardiovasculaire et le système nerveux autonome tant au niveau de l'organe qu'à celui de l'organisme complet.

Option Pharmacologie moléculaire

La pharmacologie moléculaire s'intéresse aux récepteurs et voies de signalisation impliqués dans l'action des substances pharmacologiques aux niveaux moléculaire et cellulaire.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (pharmacologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- posséder une formation adéquate dans les techniques de laboratoire de base en sciences biomédicales.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le Règlement pédagogique propre au programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme peut être réalisé en cheminement libre ou dans le cadre de l'une des cinq options.

Cheminement libre

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 36 crédits consacrés au mémoire.

Option Neuropharmacologie

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 36 crédits consacrés au mémoire.

Option Pharmacogénomique

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 36 crédits consacrés au mémoire.

Option Pharmacologie clinique

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires, 2 blocs de 3 crédits de cours à option et 36 crédits consacrés au mémoire

Option Pharmacologie intégrative cardiovasculaire

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 36 crédits consacrés au mémoire.

Option Pharmacologie moléculaire

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 36 crédits consacrés au mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement libre

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PHL 6051 Séminaires de pharmacologie, 2 cr.
PHL 6052 Séminaire des étudiants, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

PHL 6011 Pharmacodynamie, 3 cr.
PHL 6020 Techniques pharmacologiques I, 1 cr.
PHL 6025 Principes de l'expérimentation animale, 1 cr.
PHL 6031 Neuropharmacologie, 3 cr.
PHL 6035 Pharmacologie de la douleur, 3 cr.
PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.
PHL 6060 Pathologie et thérapeutique, 3 cr.
PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II, 3 cr.
PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.
PHL 6072 Techniques pharmacologiques II, 3 cr.
PHL 6075 Pharmacologie clinique, 3 cr.
PHL 6076 Pharmacologie spécialisée-néphrologie, 3 cr.
PHL 6077 Pharmacologie spécialisée-cardiologie, 3 cr.
PHL 6078 Pharmacogénomique, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.
PHL 6090 Genèse et réglementation des médicaments, 2 cr.
PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
PHL 6093 Immunopharmacologie, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (36 cr.)

PHL 6902 Mémoire, 36 cr.

Option Neuropharmacologie

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PHL 6031 Neuropharmacologie, 3 cr.
PHL 6051 Séminaires de pharmacologie, 2 cr.
PHL 6052 Séminaire des étudiants, 1 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

PHL 6011 Pharmacodynamie, 3 cr.
PHL 6035 Pharmacologie de la douleur, 3 cr.
PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.
PHL 6078 Pharmacogénomique, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.
NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3, cr.
PST 6100 Thèmes de recherche en psychiatrie, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (36 cr.)

PHL 6902 Mémoire, 36 cr.

Option Pharmacogénomique

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PHL 6051 Séminaires de pharmacologie, 2 cr.
PHL 6052 Séminaire des étudiants, 1 cr.
PHL 6078 Pharmacogénomique, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

BCM 6010 Bio-informatique appliquée, 3 cr.
BIN 6002 Principes d'analyse génomique, 3 cr.
PGM 6001 Pharmacogénomique clinique, 3 cr.
PHL 6011 Pharmacodynamie, 3 cr.
PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (36 cr.)

PHL 6902 Mémoire, 36 cr.

Option Pharmacologie clinique

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PHL 6051 Séminaires de pharmacologie, 2 cr.
PHL 6052 Séminaire des étudiants, 1 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

PHL 6060 Pathologie et thérapeutique, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

PHL 6035 Pharmacologie de la douleur, 3 cr.
PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II, 3 cr.
PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.
PHL 6076 Pharmacologie spécialisée-néphrologie, 3 cr.
PHL 6077 Pharmacologie spécialisée-cardiologie, 3 cr.
PHL 6090 Genèse et réglementation des médicaments, 2 cr.
PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.
SMC 6018 Physiologie de la reproduction, 2 cr.
SMC 6023 Endocrinologie, 3 cr.

Bloc D – Recherche et mémoire (36 cr.)

PHL 6902 Mémoire, 36 cr.

Option Pharmacologie intégrative cardiovasculaire

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PHL 6051 Séminaires de pharmacologie, 2 cr.
PHL 6052 Séminaire des étudiants, 1 cr.
PHL 6971 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

PHL 6011 Pharmacodynamie, 3 cr.
PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.
PHL 6060 Pathologie et thérapeutique, 3 cr.
PHL 6078 Pharmacogénomique, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (36 cr.)

PHL 6902 Mémoire, 36 cr.

Option Pharmacologie moléculaire

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PHL 6051 Séminaires de pharmacologie, 2 cr.
PHL 6052 Séminaire des étudiants, 1 cr.
PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.
PHL 6078 Pharmacogénomique, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PHL 6093 Immunopharmacologie, 3 cr.
PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (36 cr.)

PHL 6902 Mémoire, 36 cr.

Programme 3-520-1-0

Ph. D. (pharmacologie)

OBJECTIFS

Les objectifs généraux sont de former des chercheurs autonomes ayant une excellente connaissance de la discipline et des divers domaines connexes. Ces chercheurs devraient être capables de poursuivre une carrière dans un milieu académique, industriel ou gouvernemental. La formation de ces chercheurs consiste à acquérir des connaissances approfondies de la pharmacologie et des sciences connexes; à être capable de formuler une hypothèse de recherche originale et d'exposer le cheminement pour la vérifier expérimentalement; à exécuter un travail de recherche original; à présenter ses résultats de recherche à des congrès scientifiques et à les publier dans des revues de haut calibre.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (pharmacologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. (pharmacologie) dans l'option choisie s'il y a lieu ou posséder une formation équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français
– posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en 2e année d'études et anglaise
– faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 90 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

Le programme peut être réalisé en cheminement libre ou dans le cadre de l'une des cinq options suivantes : Neuropharmacologie, Pharmacogénomique, Pharmacologie clinique, Pharmacologie intégrative cardiovasculaire, Pharmacologie moléculaire.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement libre ou Options

Bloc A – Recherche et thèse (90 cr.)

PHL 7900 Thèse, 90 cr.

Physiologie

M. Sc. **2-525-1-0**

Option :

Physiologie et biophysique moléculaires

Ph. D. **3-525-1-0**

Option :

Physiologie et biophysique moléculaires

Département de physiologie

Responsable des programmes : Réjean Couture, tél. : 514-343-7060 ou 514-343-3330

Membres du Comité des études supérieures

Angelino Calderone
Réjean Couture, président
Pierrette Gaudreau
Josette Noël
Lucie Parent
Jenny Pena Dias, représentante étudiante
Allan Smith, directeur

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Allan M. Smith, Ph.D. (McGill)

Professeurs titulaires

Madhu Anand-Srivastava, M.Sc. (Delhi), Ph.D. (Manitoba)
Alfred Berteloot, Ing. (Lyon), Ph.D. (Sherbrooke)
Jacques Billette, M.D., Ph.D. (Montréal)
Angelo Calderone, Ph.D. (Montréal)
Vincent Castellucci, Ph.D. (Washington)
Réjean Couture, Ph.D. (Sherbrooke)
Trevor Bernard Drew, Ph.D. (Bristol)
Anatol G. Feldman, Ph.D., D.Sc. (Moscou)
Jean-Pierre Gossard, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
John Francis Kalaska, Ph.D. (Toronto)
Jean-Claude Lacaille, Ph.D. (Memorial)
Michel Lavallée, Ph.D. (Montréal)
Aimé-Robert LeBlanc, Ing., D.Sc.A. (Poly, Montréal)
Dominic Maestracci, Ing. (Lyon), Ph.D. (Sherbrooke)
Christiane Malo, Ph.D. (Sherbrooke)
Pierre-A. Mathieu, Ing., D.Sc.A. (Poly, Montréal)
Lucie Parent, M.Sc (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Serge Rossignol, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Rémy Sauvé, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (New York)
Richard Robitaille, Ph.D. (Laval)
Jean-Louis Schwartz, IEG. (Grenoble), M.Sc.A., Ph.D. (Ottawa)
Alain Vinet, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

André Ferron, Ph.D. (Montréal)
Josette Noël, Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Raynauld, Ph.D. (Johns Hopkins)

Professeur adjoint

Richard Hoge, Ph.D. (McGill)

Chercheurs adjoints

Jannic Boehm, Ph.D. (Wuerzburg)
Paul Cisek, Ph.D. (Boston)
Philippe Comtois, Ing. (Poly, Montréal), Ph.D. (Montréal)
Andrea Green, Ph.D. (McGill)

Professeurs associés

Richard Béliveau, Ph.D. (Laval)
Réjean Dubuc, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
James Percy Lund, B.D.S. (Adelaïde), Ph.D. (Western Ontario)
Wayne S. Sossin, Ph.D. (Stanford)

Professeurs émérites

Michel Bergeron
Jacques de Champlain
Yves Lamarre
Fernand A. Roberge

Programme 2-525-1-0

M. Sc. (physiologie)

OBJECTIFS

Le programme vise l'acquisition d'une formation de base dans cette discipline et l'initiation des étudiants à la recherche dans l'un ou l'autre des champs d'étude de la physiologie : physiologie cellulaire et transport membranaire, physiologie des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, rénal, digestif et endocrinien. Au cours de leur formation, les étudiants acquièrent les connaissances générales de la physiologie et des connaissances approfondies dans le domaine de leur spécialisation, menent à terme un projet de recherche, et développent leur capacité de communication orale et écrite. Au terme de leur formation, ces étudiants peuvent poursuivre des études au doctorat, travailler comme assistant de recherche au sein d'une équipe, enseigner la physiologie au collégial.

Option Physiologie et biophysique moléculaires

L'option fournit aux étudiants les données de base et les ressources nécessaires pour développer leurs talents créatifs à l'intérieur d'un projet de recherche à la fine pointe des connaissances actuelles, en ce qui a trait tant à la structure et au rôle des membranes biologiques qu'à la structure et à la fonction des différentes protéines membranaires en conditions normales et physiopathologiques.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (physiologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

ès sciences (B. Sc.) dans une discipline appropriée, ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-MD, voir aussi le Règlement pédagogique propre au programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 7 crédits de cours de niveau supérieur et 38 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Il peut être suivi en Cheminement libre ou selon l'option Physiologie et biophysique moléculaires.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement libre

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

PSL 6051 Séminaire de maîtrise, 1 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

À choisir parmi les cours disponibles du département ou tout autre cours jugé pertinent.

Bloc C – Recherche et mémoire (38 cr.)

PSL 6901 Mémoire, 38 cr.

Option Physiologie et biophysique moléculaires

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

PSL 6051 Séminaire de maîtrise, 1 cr.

et

PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.

ou

PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Choisis parmi la liste des cours disponibles en physiologie ou provenant d'autres départements des sciences fondamentales selon la pertinence par rapport au projet de recherche.

Bloc C – Mémoire (38 cr.)

PSL 6901 Mémoire, 38 cr.

Programme 3-525-1-0

Ph. D. (physiologie)

OBJECTIFS

Le programme forme des chercheurs autonomes capables de mener des recherches originales et d'apporter une contribution significative dans l'un ou l'autre des champs d'étude de la physiologie : physiologie cellulaire et transport membranaire, physiologie des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, rénal, digestif et endocrinien. Au cours de leur formation, les étudiants acquièrent des connaissances approfondies dans leur domaine de spécialisation et dans des domaines connexes, réalisent un travail de recherche original, et développent des habiletés de communication orale et écrite. Au terme de leur formation, ces candidats peuvent poursuivre une carrière en recherche et en enseignement.

Option Physiologie et biophysique moléculaires

L'option fournit aux étudiants les connaissances approfondies et les ressources nécessaires pour développer leurs talents créatifs à l'intérieur d'un projet de recherche à la fine pointe des connaissances actuelles, en ce qui a trait tant à la structure et au rôle des membranes biologiques qu'à la structure et à la fonction des différentes protéines membranaires en conditions normales et physiopathologiques.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (physiologie), le candidat doit :
– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3.3 sur 4.3ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français
– posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en 2e année d'études et anglaise
– faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Cheminement libre

Le programme comporte un minimum de 8 crédits de cours et 82 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut aussi comporter d'autres cours selon les besoins du candidat.

Option Physiologie et biophysique moléculaires

Le programme comprend un minimum de 11 crédits de cours dont 8 au moins du niveau des études supérieures et 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Option Cheminement libre

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PSL 6052 Séminaires de doctorat, 1 cr.

PSL 6053 Séminaires de doctorat, 1 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Parmi la liste des cours disponibles en physiologie ou tout autre cours jugé pertinent à la formation du candidat.

Bloc C – Recherche et thèse (82 cr.)

PSL 7902 Thèse, 82 cr.

Option Physiologie et biophysique moléculaires

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)

PSL 6061 Biophysique, physiologie moléculaires 1, 1 cr.

PSL 6062 Biophysique, physiologie moléculaires 2, 1 cr.

PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.

ou

PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Parmi la liste des cours disponibles en physiologie ou provenant d'autres départements des sciences fondamentales selon la pertinence par rapport au projet de recherche.

Bloc C – Recherche et thèse (79 cr.)

PSL 7903 Thèse, 79 cr.

Physiothérapie

Microprogramme de 2e cycle (rééducation périnéale et pelvienne) 2-746-6-0

M. Sc. (physiothérapie) 2-745-1-0

École de réadaptation

Responsable du programme par intérim : Denis Gravel, tél. : 514-343-5934

Membres du Comité des études supérieures

Chantal Besner
Chantale Dumoulin
Denis Gravel, président par intérim

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Daniel Bourbonnais, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Directeur du programme de physiothérapie et professeur titulaire

Robert Forget, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Montréal)

Coordonnatrice de l'enseignement clinique (physiothérapie) et adjointe académique

Chantal Besner, B.Sc., Cert. géront. (Montréal), M.A.P. (ENAP)

Agente de développement (physiothérapie)

Laura Galiana, B.Sc. (Laval et McGill), M.Sc. (McGill)

Professeurs titulaires

A. Bertrand Arsenault, Ph.D. (Burnaby), Ph.D. (Waterloo)
C. Elaine Chapman, M.Sc. (Western Ontario), D.Sc. (Fribourg)
Robert Forget, Ph.D. (Montréal)
Julie Gosselin, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Sylvie Nadeau, Ph.D. (Montréal)
Bonnie Swaine, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Rhoda Weiss-Lambrou, M.Sc. (Boston)

Professeurs agrégés

Louise Demers, Ph.D. (Montréal)
Debbie Ehrmann-Feldman, Ph.D. (McGill)
Jacqueline Rousseau, Ph.D. (Montréal)
Micheline Saint-Jean, M.Sc. (Montréal)
Marie Vanier, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeur adjoints

Chantale Dumoulin, Ph.D. (Montréal)
Johanne Filiatrault, Ph.D. (Montréal)
Johanne Higgins, Ph.D. (McGill)
Lise Poissant, Ph.D. (Montréal)
Annie Rochette, Ph.D. (Sherbrooke)
Catherine Briand, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Dany Gagnon, Ph.D. (Montréal)
Cyril Duclos, Ph.D. (Aix-Marseille, Montréal)
Pierre-Yves Therriault, Ph.D. (Montréal)
Dorothy Barthélemy, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Ginette Aubin, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Montréal)
Patricia-Anne Beausoleil, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Montréal)
Rachel Brosseau, B.Sc., M.Sc. (Montréal)
Marie-France Jobin, B.Sc., (Montréal), M.B.A. (HÉC, Montréal)
Pierre Fortier, B.Sc. (Laval), M.Sc. (UQÀM)
Lucie Hébert, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Marie-France Jobin, M.Sc. (Montréal)
Ghislaine Lavoie, M.Sc. (Montréal)
Anne-Marie Léonard, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Montréal)
Ingrid Ménard-Laplante, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Manon Pilon, M.Sc. (Montréal)
France Piotte, M.Sc. (Montréal)
Guylaine Roy, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Montréal)
Gisèle Talbot, M.Sc. (Montréal)

Professeurs invités

Mathieu Carignan B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Montréal)
Manon Parisien, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Julie Blouin, B.Sc. (Montréal)
Mélanie Brisson, B.Sc. (Laval)
Paola Campana, B.Sc. (Montréal)
Lise Côté, B.Sc. (Laval), Certificat gestion des ressources humaines (HÉC)
Julie Coulombe, B.Sc. (Montréal)
Marie-Josée Cordeau, B.Sc. (McGill)
Mario De Almeida, B.Sc. (Montréal)
Maria De Notariis, B.Sc. (McGill)
Susan Desroches, B.Sc. (Montréal)
Sophie Desrochers, B.Sc. (Montréal)
Julie Desrosiers, B.Sc. (Montréal), certificats en santé et gériatrie (Montréal)
Nathalie Doucet, B.Sc. (Montréal)
Michel Dufresne, B.Sc. (Montréal)
Lucie Farmer, B.Sc. (McGill)
Barbara Fillion, B.Sc. (Montréal)
Monique Frenette, B.Sc. (Montréal)
Annick Gaumond B.Sc. (Laval)
Josée Gauthier, M.Sc. (Montréal)
Monique Granger, B.Sc. (Montréal)
Barbara Hamelin, B.Sc. (Montréal)
Lionel Hugonnier, B.Sc. (Laval)
André Jauron, B.Sc. (Montréal)
Marie-France Jobin, B.Sc. (Montréal)
Christiane Jolicoeur, B.Sc. (Montréal)
Marie Jutras, B.Sc. (Montréal)
Lina Kachouh, B.Sc. (Montréal)
Christine Kaegi, B.Sc. (McGill)
Francois Laplante, B.Sc. (Montréal)
Chantal Lapointe, B.Sc. (Montréal)
Carolle Lavallée, B.Sc. (Montréal)
Marie-Hélène Lavergne, B.Sc. (Montréal)
Marie-Claude Lemonde, B.Sc. (McGill)
Cristina Machuca, B.Sc. (Chili)
Elisa Macri, B.Sc. (McGill)
Célyn Marchand, B.Sc. (Montréal)
Ingrid Ménard-Laplante B.Sc. (Montréal)
Catherine Millette, B.Sc. (Montréal)
Diane Santerre, B.Sc. (Montréal)
Monique Sauvé, B.Sc. (Montréal)
Sylvain Saint-Amour, B.Sc. (Montréal)
Geneviève Saint-Germain, B.Sc. (Montréal)
Marie-Christine Thibodeau, B.Sc. (McGill)
Kristell Vario, B.Sc. (Montréal), Diplôme ergothérapie (Brest-France)

Professeurs associés

Frédérique Courtois, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Élisabeth Dutil, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Montréal)
Francine Ferland, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Isabelle Gagnon, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Erika Gisel, M.Sc., Ph.D. (Philadelphia)
Céline Mercier, M.Sc. (Laval), Doctorat de 3e cycle (Louis-Pasteur, Strasbourg)
André Plamondon, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Jacques Rhéaume, Ph.D. (Montréal)

Professeures émérites

Francine Ferland
Andrée Forget

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Programme 2-746-6-0

Microprogramme de 2e cycle (rééducation périnéale et pelvienne)

OBJECTIFS

Le microprogramme de 2e cycle (rééducation périnéale et pelvienne) a pour objectif général de développer les compétences nécessaires à l'évaluation et aux traitements physiothérapeutiques des diverses problématiques périnéales et pelviennes auprès de clientèles variées. Il vise le développement d'une pratique éthique qui s'appuie sur des données probantes.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (rééducation périnéale et pelvienne), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en physiothérapie ou d'une maîtrise en physiothérapie ou d'un diplôme jugé équivalent et être membre d'un ordre professionnel de la physiothérapie au Canada.
– avoir obtenu au baccalauréat à l'Université de Montréal une moyenne minimale de 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français écrit et parlé et de l'anglais écrit.

2. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre équivalent temps plein. Le microprogramme est cependant offert à temps partiel et les sont cours offerts par modules de fins de semaines de deux à trois jours. La scolarité maximale est de 12 trimestres (4 ans). Une absence de quatre trimestres consécutifs met fin à la candidature.

2. Programme

Le microprogramme comprend 15 crédits de cours obligatoires.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

PHT 6201 RPP: Problématique urinaire féminine, 3 cr.
PHT 6202 RPP: Problématique du prolapsus pelvien, 1 cr.
PHT 6203 RPP: Problématique musculosquelettique, 3 cr.
PHT 6204 RPP: Problèmes anorectaux et masculins, 3 cr.
PHT 6205 RPP: Problématique des algies périnéales, 3 cr.
PHT 6206 RPP: Populations spécifiques, 2 cr.

Programme 2-745-1-0

M. Sc. (physiothérapie)

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour l'automne 2009

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (physiothérapie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir complété 90 crédits du programme de B. Sc. en physiothérapie 1-745-1-0 version 12
– avoir obtenu au minimum d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

À compter de l'automne 2010

Le titulaire du B. Sc. S. (physiothérapie) décerné par l'Université de Montréal est automatiquement admis à la composante M. Sc. (physiothérapie) du programme intégré en physiothérapie s'il satisfait aux conditions suivantes :

– avoir obtenu au Baccalauréat une moyenne cumulative d'au moins 3,0
– s'inscrire aux cours de la Maîtrise au trimestre d'automne suivant la réussite du Baccalauréat ou avoir été autorisé par le doyen ou l'autorité compétente à reporter son inscription à l'année suivante.

Le titulaire du Baccalauréat qui ne satisfait pas aux conditions précitées peut être admis sur recommandation d'un comité d'admission. Il doit alors soumettre une demande d'admission accompagnée d'une lettre de motivation. Une entrevue peut également être exigée.

Un nombre limité de candidats peuvent s'ajouter au contingent de l'Université après étude de leur dossier.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de la physiothérapie. L'École peut imposer des cours préparatoires
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres.

4. Programme

Le programme comporte 45 crédits du niveau des études supérieures, dont 30 crédits de cours (24 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option), 12 crédits alloués aux projets d'intervention clinique et 3 crédits alloués à un travail dirigé.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoires (9 cr.)

Mesure, méthodologie et communication scientifique

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
REA 6004 Recherches en réadaptation, 3 cr.
REA 6007 Évaluation en réadaptation, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Sciences fondamentales

MSO 6009 Méta-analyse dans le domaine de la santé, 3 cr.
REA 6002 Théories sensorimotrices en réadaptation, 3 cr.
REA 6005 Notions avancées d'électromyographie, 3 cr.
REA 6006 Électromyographie du système locomoteur, 3 cr.
REA 6008 Notions avancées de pathokinésiologie, 3 cr.

Bloc C – Obligatoires (15 cr.)

Sciences professionnelles 1

PHT 6004 Gestion, marketing et aspects légaux, 3 cr.
PHT 6005 Diagnostic en physiothérapie, 3 cr.
PHT 6006 Physio. avancée en musculosquelettique, 3 cr.
PHT 6009 Physiothérapie avancée en neurologie, 3 cr.
PHT 6011 Réadaptation cardiorespiratoire avancée, 3 cr.

Bloc D – Option (3 cr.)

Sciences professionnelles 2

PHT 6002 Physiothérapie fondée sur des preuves, 3 cr.
PHT 6003 Concepts pédagogiques en physiothérapie, 3 cr.
PHT 6008 Réadaptation posturale, 3 cr.
PHT 6012 Gestion de la douleur chronique, 3 cr.
PHT 6013 Approches physiothérapiques spécialisées, 3 cr.

Bloc E – Obligatoire (15 cr.)

Formation pratique

Projets d'intervention clinique (stage) (12 cr.)
PHT 6104 Projet d'intervention clinique 1, 6 cr.
PHT 6105 Projet d'intervention clinique 2, 6 cr.

Travail dirigé (3 cr.)
PHT 6103 Travail dirigé, 3 cr.

Promotion de la santé

Ph. D. (santé publique) 3-481-1-1

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph. D. (santé publique)

Rééducation périnéale et pelvienne

Microprogramme de 2e cycle 2-746-6-0

Voir sous le bandeau Physiothérapie

Santé communautaire

Microprogramme de 2e cycle (santé communautaire) 2-481-6-0
D.É.S.S. 2-481-1-2
M. Sc. 2-481-1-0

Département de médecine sociale et préventive

Responsable des programmes de M. Sc. et de D.É.S.S. : Marie Hatem, tél. : 514-343-6136

Secrétariat : 514-343-6139

Membres du Comité des études supérieures

Nicole Beaudet
Nicole F. Bernier
Irma Clapperton
Marie Hatem, présidente
Louise Séguin
Maria-Victoria Zunzunegui

Personnel enseignant *

Directrice et professeure agrégée

Marie-France Raynault, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)

Professeurs titulaires

Jean-Marc Brodeur, D.D.S., Ph.D. (Montréal)
Christine Colin, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
Clément Dassa, M.A. (Montréal), M.Sc. (McGill), Ph.D. (Toronto)
Pierre Fournier, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
Lise Gauvin, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Lise Goulet, M.D. (Laval), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Slim Haddad, M.D. (Tunis), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Lyon)
Jean Lambert, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
Brigitte Maheux, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), Ph.D. (Michigan)
O'Loughlin, Jennifer, M.Sc., Ph.D. (McGill)
Louise Potvin, M.A. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
Michèle Rivard, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Harvard)
Louise Séguin, M.D. (Montréal), M.P.H. (Californie)
Jack Siemiatycki, M.Sc., Ph.D. (McGill)
Maria Victoria Zunzunegui, M.Sc., Ph.D. (California)

Professeurs agrégés

Côté, Sylvana, M.Ps. (Laval)., Ph.D. (Montréal)
Mark Daniel, M.Sc. (Manitoba), Ph.D. (Colombie-Britannique)
Louise Fournier, M.Sc. (UQÀM), Ph.D. (Montréal)
Béatrice Godard, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
Marie Hatem, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Paule Lebel, M.D., M.Sc. (Montréal), CSPQ, FRCP – appartenance secondaire
Vinh-Kim Nguyen, M.D. (Montréal), M.Sc., Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints

Katherine Frohlich, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Igor Karp, M.Sc. (NY), Ph.D. (McGill)
Bryn Williams-Jones, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Colombie-Britannique)

Professeurs agrégés de clinique

Adrien Alix, M.D., M.Sc. (McGill), CSPQ, FRCPC
Alexandre Dumont, M.D., Ph.D. (Paris VI) – appartenance secondaire
Louis Jacques, M.D. (Sherbrooke), M.O.H. (Harvard), C.S.P.Q., F.R.C.P.
Richard Lessard, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), M.A. (Michigan)

Professeurs titulaires de clinique

Céline Mercier, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Louis-Pasteur)
Julio C. Soto, M.D., M.Sc. (Cayetano Heredia), Ph.D. (Montréal)

Chercheure agrégée

Denyse Gautrin, M.Sc. (Londres), Ph.D. (McGill) – appartenance secondaire

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Chercheur titulaire
Pineault, Raynald, M.D. (Laval), MAH (Montréal), Ph.D. (Michigan), CSPQ, FRCPC

Professeurs adjoints de clinique
Robert Allard, M.D., M.Sc. (McGill)
Marie-Josée Aubin, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal), M.Sc. (London) – appartenance secondaire
Mike Bénigéri, D.D.S. (Paris VII), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Angèle Bilodeau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Ingeborg Blancquaert, M.D. (Belgique), Ph.D. (McGill)
Paul Brassard, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Sylvie Cardin, M.Sc., Ph.D. (McGill)
Nicole Damestoy, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal)
Véronique Déry, M.D., M.Sc. (Sherbrooke)
Louis Drouin, M.D. (Montréal), M.P.H. (Harvard)
Aline Émond, M.Sc. (Montréal)
Céline Farley, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Stockholm)
Andrée Gilbert, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
France Labrèche, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Johanne Laguë, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Marie-Claire Laurendeau, M.Sc., Ph.D. (UQÀM)
Jean-Frédéric Lévesque, M.D., M.Sc., Ph.D., C.S.P.Q., F.R.C.P. (Montréal)
Karen Nour, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Stéphane Perron, M.D., M.Sc. (Montréal), FRCP
Alain Poirier, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal), en congé
Paul Rivest, M.D., M.Sc. (Montréal)
Yves Robert, M.D. M.Sc. (Montréal), en congé
Yvonne Robitaille, M.A. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Denis Roy, M.D. (Laval), M.P.H. (California), M.Sc. (McGill)
Élise Roy, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Thérèse Saint-Laurent-Gagnon, M.D. (Montréal), M.Sc. (McMaster), Ph.D. (Montréal), FRCP – appartenance secondaire
Marc Steben, M.D., D.É.S.S. (Montréal)
Susan Stock, M.D., M.Sc. (McMaster)
Louise Valiquette, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheurs adjoints
Tracie Barnett, M.Sc., Ph.D. (McGill)
Nicole F. Bernier, M.Sc. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
Marie-Pierre Dubé, Ph.D. (McGill) – affiliation secondaire
Isabel Fortier, M.Sc. (UQÀM), Ph.D. (Laval)
Yan Kestens, M.Sc., Ph.D. (Laval)
Anita Koushik, M.Sc. (Queen's), Ph.D. (McGill)
Karen Leffondré, M.Sc. (Rennes), Ph.D. (Paris-Sud)
Vural Ozdemir, M.Sc., Ph.D. (Toronto)
Valéry Ridde, M.Sc., Ph.D. (Laval)
Helen Trottier, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique
Nathalie Auger, M.D. (Colombie-Britannique), M.Sc. (McGill), F.R.C.P.
Robert Bastien, M.A., Ph.D. (Montréal)
Alex Battaglini, M.Sc. (Montréal)
Nicole Beaudet, M.Sc. (Montréal)
Lucie Bédard, M.Sc. (San Diego), M.P.H. (California)
Robert Choinière, M.Sc. (Montréal)
Irma Clapperton, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Pierre Côté, M.D. (Laval)
Suzanne DeBlois, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Michèle Dupont, M.D., M.Sc. (Montréal), Cert. 2e cycle, santé comm. (Laval)
Nicolas Gilbert, M.Sc. (UQÀM), M.Sc. (Montréal)
Alexandra Irace-Cima, M.D. (Argentine), M.Sc. (Montréal)
Nicole Hébert-Croteau, M.D., Ph.D. (Montréal), M.Sc. (California)
Yun Jen, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval), CSPQ, FRCP
Marie Julien, M.A., Ph.D. (UQÀM)
Ginette Lafontaine, M.Sc. (Montréal)
Mireille Lajoie, M.D. (Sherbrooke)
Gilles Lambert, M.D. (Laval)
Marie-José Legault, M.D. (Montréal)
Paul Le Guerrier, M.D. (Montréal)
Doïna Malaï, M.D. (Roumanie), M.Sc. (Montréal)
Silvio Manfredi, M.Sc. (Sherbrooke)
Lyne Mongeau, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Carole Morrissette, M.D. (Montréal)
Pierre A. Pilon, M.D. (Montréal)
Blandine Piquet-Gauthier, M.D. (Lyon I), M.Sc. (Montréal)
Julie Poissant, Ph.D. (UQÀM)
Sylvie Provost, M.D., M.Sc. (Montréal)
Nadine Sicard, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.
Michèle Tremblay, M.D., M.Sc. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.
Michèle Tremblay, M.D. (Laval)
Sylvie Venne, M.D., M.Sc. (Montréal)

Professeurs associés
Michel Camus, M.Sc., Ph.D. (McGill) – appartenance secondaire
Norman Frohlich, M.Sc. (Rutgers), Ph.D. (Princeton)
Jeannie Haggerty, M.Sc., Ph.D. (McGill)
Joe Oppenheimer, Ph.D. (Maryland)
Joanne Otis, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Ozdemir, Vural, M.D., M.Sc., Ph.D. (Toronto)
Fred Paccaud, M.D. (Lausanne)
Gilles Paradis, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
Marie-Élise Parent, M.Sc. (Toronto), Ph.D. (Montréal)
Michel Rossignol, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (McGill)
Marie-Claude Rousseau, M.Sc., Ph.D. (McGill)
Pierre Tousignant, M.D. (Laval), M.Sc. (McGill), CSPQ, FRCP

Professeurs émérites
Georges Desrosiers
Milos Jenicek
Raynald Pineault

Programme 2-481-6-0

Microprogramme de 2e cycle (santé communautaire)

Objectifs

Au terme de sa formation, l'étudiant sera initié à des connaissances de base de la santé publique, dont certaines quantitatives, et aura acquis des connaissances complémentaires dans différents thèmes ou dans un thème en particulier.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (santé communautaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

3. Transfert au D.É.S.S.

L'étudiant qui a réussi 9 crédits de cours dans le microprogramme et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert au D.É.S.S. à la direction des programmes de 2e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

4. Programme

Le microprogramme comporte six crédits obligatoires et neuf crédits à option

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

Un des cours suivants :

MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6116 Planification et évaluation en santé, 3 cr.
MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

Un des cours suivants :

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Planification et gestion en santé communautaire

MSO 6072 Administration et santé communautaire, 3 cr.
ou
ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
MSO 6071 Gestion de projets de santé I, 3 cr.
MSO 6115 Planification de la santé, 3 cr.
MSO 6136AàC Sujets spécifiques de santé publique, 1 cr.
MSO 6137AàC Prob. contemporaines de santé publique, 1 cr.
MSO 6138AàC Enjeux de santé publique, 1 cr.

Promotion de la santé

ANT 6056 Cultures et santé mentale, 3 cr.
ASA 6132 Marketing social, 3 cr.
MSO 6047 Périnatalité en santé communautaire, 3 cr.
MSO 6048 Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.
MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
MSO 6130 Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.
MSO 6131 Stratégies en promotion de la santé, 3 cr.
MSO 6132 Séminaire en promotion de la santé, 3 cr.

Protection de la santé

MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.
MSN 6111 Hygiène industrielle I, 3 cr.
MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.
MSO 6023 Épidémiologie des infections, 3 cr.
MSO 6122 Gestion d'agressions dans une population, 3 cr.
MSO 6123 Séminaire en protection de la santé, 3 cr.

Population, santé et développement

ANT 6054 Systèmes médicaux comparés, 3 cr.
DMO 6430 Population et développement, 3 cr.
MSO 6047 Périnatalité en santé communautaire, 3 cr.
MSO 6070 Santé internationale, 3 cr.
MSO 6071 Gestion de projets de santé I, 3 cr.
NUT 6670 Nutrition internationale, 3 cr.

Santé dentaire publique

MSO 6200 Séminaire en santé dentaire publique, 3 cr.
SAB 6501 Organisation des services dentaires, 1 cr.
SAB 6504 Nutrition et santé dentaire publique, 2 cr.
SAB 6505 Épidémiologie, prévention et recherche, 3 cr.
SAB 6507 Santé dentaire des populations à risque, 3 cr.
SAB 6508 Promotion de la santé dentaire, 1 cr.

Méthodologie de la recherche

ASA 6160 Recherche opérationnelle en santé, 3 cr.
ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.
MSO 6014 Méthodes de recherche en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.
MSO 6053 L'enquête : méthodes et pratiques, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6062 Méthodes d'échantillonnage, 3 cr.
MSO 6063A-C Méthodes spécifiques en biostatistique I, 1 cr.
MSO 6064A-C Sujets spécifiques en biostatistique II, 1 cr.
MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.
MSO 6068A-C Sujets spécifiques en biostatistique III, 1 cr.
MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
MSO 6140 Analyse multidimensionnelle confirmative, 3 cr.
MSO 6141 Analyse multidimensionnelle exploratoire, 3 cr.

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Programme 2-481-1-2

D.É.S.S. (santé communautaire)

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura intégré les connaissances de base requises pour la pratique de la santé publique et pour la conception des interventions en santé publique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (santé communautaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

2. Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale.

3. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions du règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

4. Transfert à la M. Sc.

L'étudiant qui a réussi 15 crédits de cours au D.É.S.S. et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert à la M. Sc. (santé com-

munautaire) à la direction des programmes de 2e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

5. Programme

Le programme comprend au moins 30 crédits de cours, dont 27 crédits de cours de 2e cycle. Les 30 crédits sont répartis comme suit : 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option approuvés par le directeur du programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

Les cours suivants :

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.
MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6116 Planification et évaluation en santé, 3 cr.

Un cours en épidémiologie et un cours en biostatistique

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, d'administration de la santé, de santé environnementale et santé au travail, ou tout autre cours sujet à l'approbation du directeur du programme. Au moins 9 crédits de ces cours devront être du niveau du 2e cycle.

Programme 2-481-1-0

M. Sc. (santé communautaire)

OBJECTIFS

Cheminement avec mémoire

Au terme de sa formation, l'étudiant, conscient des enjeux éthiques en santé publique, sera capable :

- d'approfondir un sujet du domaine de la santé communautaire; de démontrer une capacité de conceptualisation dans la formulation d'un problème de recherche en santé communautaire
- de choisir des outils méthodologiques appropriés à un sujet de recherche relié à la santé communautaire
- de recueillir, d'analyser et d'interpréter des données en utilisant les méthodes appropriées
- de communiquer la problématique de la recherche, les méthodes et les résultats sous diverses formes : articles, affiches, communications, mémoire.

Cheminement avec stage ou travail dirigé

Au terme de sa formation, l'étudiant en collaboration avec les partenaires concernés et conscient des enjeux éthiques en santé publique sera capable :

- d'analyser l'état de santé d'une population en fonction de l'ensemble des déterminants de la santé
- d'établir des priorités en tenant compte du contexte social
- de concevoir et de développer des politiques, des programmes et des interventions pour promouvoir et protéger la santé ainsi que pour prévenir les problèmes de santé
- de contribuer à la réalisation et à l'évaluation de ces politiques, programmes et interventions
- de communiquer tout au long de ses démarches avec les milieux et les populations concernées.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (santé communautaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue une expérience de travail est un atout.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la date d'inscription initiale, excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Pour des raisons exceptionnelles, acceptées par le doyen, trois trimestres de prolongation peuvent être accordés.

3. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise.

4. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte 54 crédits : 24 crédits de cours et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec stage ou travail dirigé

Le programme de maîtrise ou travail dirigé comporte 54 crédits :

- 39 crédits de cours. Certains cours à option peuvent être exceptionnellement remplacés par des cours au choix sujets à l'approbation du directeur du programme. Un de ces cours au choix peut être de 1er cycle.
- 15 crédits attribués à un stage ou un travail dirigé, l'un et l'autre faisant l'objet d'un rapport écrit.

Après examen du dossier, certains cours préparatoires peuvent être exigés selon la formation initiale du candidat ou la durée d'arrêt des études.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (22 cr.)

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
ou
MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.

MSO 6002 Atelier de biostatistique, 1 cr.
MSO 6003 Raisonnement scientifique/santé publique, 1 cr.
MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.
MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6084 Séminaire de mémoire en santé publique, 2 cr.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
ou l'un des quatre cours suivants :
MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.
MSO 6069 Régression logistique/analyse de survie, 3 cr.
MSO 6140 Analyse multidimensionnelle confirmative, 3 cr.

MSO 6141 Analyse multidimensionnelle exploratoire, 3 cr.

MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
ou
ASA 6178 Méthodes d'évaluation, 3 cr.

Un des trois cours suivants :
MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.
MSO 6116 Planification et évaluation en santé, 3 cr.
MSO 6134 Comportement individuel/santé publique, 3 cr.

Bloc B – Option (2 cr.)

Bloc C – Mémoire (30 cr.)
MSO 6092 Mémoire, 30 cr.

Cheminement avec stage ou travail dirigé

Bloc A – Obligatoire (23 cr.)
Les cours suivants :
MSO 6002 Atelier de biostatistique, 1 cr.
MSO 6003 Raisonnement scientifique/santépublque, 1 cr.
MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6116 Planification et évaluation en santé, 3 cr.
MSO 6134 Comportement individuel/santé publique, 3 cr.
MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.
MSO 6083 Pratiques de la santé publique, 3 cr.
Un cours en épidémiologie et un cours en biostatistique :
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option (16 cr.)
Dont 3 crédits fortement recommandés en approches qualitatives :
MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
ou
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Parmi les cours à option, au moins trois crédits doivent porter sur une population, une problématique ou un contexte particulier.

Bloc C – Stage ou travail dirigé (15 cr.)
MSO 6093 Stage, 15 cr.
ou
MSO 6094 Travail dirigé, 15 cr.

Santé environnementale et santé au travail

Microprogramme de 2e cycle **2-488-6-0**

M. Sc. **2-488-1-0**

Options :
Analyse du risque
Toxicologie générale
Environnement, santé et gestion des catastrophes

Département de santé environnementale et santé au travail

Responsable des programmes : Adolf Vyskocil, tél. : 514-343-6146
Secrétariat : 514-343-6134, télécopieur : 514-343-2200
Responsable des options Analyse du risque et Toxicologie générale : Robert Tardif, tél. : 514-343-6111-1-1515
Responsable de l'option Environnement, santé et gestion des catastrophes : Joseph Zayed, tél. : 514-343-5912

Membres du Comité du microprogramme
Pierre Durand
Robert Tardif
Adolf Vyskocil
Joseph Zayed

Membres du Comité de la M. Sc.
Robert Tardif
Adolf Vyskocil
Joseph Zayed

Personnel enseignant*

Directeur et professeur agrégé
André Dufresne, M.Sc. (UQTR), Ph.D. (McGill)

Professeurs titulaires
Gaétan Carrier, M.D. (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Michel Gérin, Ph.D. (McGill)
Kannan Krishnan, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Robert Tardif, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Claude Viau, M.Sc. (Montréal), Doctorat en sciences méd. (Louvain)
Joseph Zayed, M.Ed., M.Sc.A., Ph.D. (Montréal)

Professeur agrégé
Adolf Vyskocil, Ph.D. (Prague)

Professeure adjointe
Michèle Bouchard, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique
Louis Jacques, M.D. (Sherbrooke), M.O.H. (Harvard)
Catherine Lemière, M.D. (Montréal)
Ginette Truchon, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique
Martine Baillargeon, M.D.
Yvette Bonvalot, D.É.A., Diplôme de doctorat (Paris VII)
Chantal Dion, Ph.D. (Montréal)
Claude Émond, Ph.D. (Montréal)
Louise De Guire, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval)
Monique Isler, M.D. (Montréal), D.O.H.S. (McMaster)
Louis Patry, M.D. (Montréal)
Audrey Smargiassi, Ph.D. (UQÀM)

Chargés d'enseignement de clinique
Fatiha Haouara, M.D. (Alger), D.É.S.S. (Montréal)
Lise Laplante, M.D. M.Sc. (Montréal)
Jacques Lavoie, M.Sc. (McGill)
Luc Lefebvre, M.Sc. (Montréal)
Mylène Trottier, M.D. (Montréal)

Professeurs associés
Marc Baril, Ph.D. (Montréal)
Michel Camus, Ph.D. (McGill)
Jan Deadman, Ph.D. (McGill)
Philippe Simon, Ph.D. (McGill)

Chercheurs adjoints
Maryse Bouchard, PhD (UQÀM)
Jérôme Lavoué, Ph.D. (Montréal)

Professeur émérite
Jules Brodeur

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Programme 2-488-6-0

Microprogramme de 2e cycle (santé environnementale et santé au travail)

OBJECTIFS

Le microprogramme vise l'enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans un domaine relié à la santé, à l'environnement ou à la toxicologie. Il permet, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences. Il favorise l'insertion dans les programmes de D.É.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes, en toxicologie et analyse du risque ainsi qu'à la M. Sc. en santé environnementale et santé au travail dans le respect de la structure de ces programmes.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (santé environnementale et santé au travail), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie, en physique, en génie chimique, en géologie, en géographie physique ou de tout autre diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale.

3. Transfert au D.É.S.S. ou à la M. Sc.

Les étudiants admis au microprogramme avec une moyenne de 2,7 au 1er cycle sont aussi admissibles au D.É.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes) ou en toxicologie et analyse du risque ou à la M. Sc. en santé environnementale et santé au travail avec travail dirigé ou avec stage.

Dans les autres cas, une moyenne de 2,7 au terme du microprogramme rend admissible pour le tranfert au D.É.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes) ou au D.É.S.S. (toxicologie et analyse du risque).

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours de 2e cycle. Ils se répartissent comme suit : un bloc de 6 crédits obligatoires et un bloc de 9 crédits à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.
MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires en santé environnementale et santé au travail (MSN), en environnement et prévention (ENV) ou en toxicologie et analyse du risque (TXL).

ENV 6000 Modélisation et environnement, 3 cr.
ENV 6002 Les impacts environnementaux, 3 cr.
ENV 6003 La protection de l'environnement, 3 cr.
ENV 6005 Catastrophes et aspects juridiques, 3 cr.
ENV 6006 Gestion des menaces biologiques, 3 cr.
MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.
MSN 6021 Gestion des risques en santé environn., 3 cr.
MSN 6111 Hygiène industrielle I, 3 cr.
MSN 6112 Hygiène industrielle 2, 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
MSN 6138 Incertitude et caractérisation du risque, 3 cr.
MSN 6144 Communication et catastrophes environ., 3 cr.
MSN 6146 Modèles en analyse du risque, 3 cr.
MSN 6148 Catastrophes, urgences et santé, 3 cr.
TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie, 3 cr.
TXL 6012 Toxicologie des médicaments, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.
TXL 6016 Toxicologie agro-alimentaire, 3 cr.
TXL 6030 Évaluation du risque toxique 1, 3 cr.
TXL 6031 Évaluation du risque toxique 2, 3 cr.

Programme 2-488-1-0

M. Sc. (santé environnementale et santé au travail)

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail; se familiariser avec la méthodologie scientifique; se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement; acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au à la M. Sc. (santé environnementale et santé au travail), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, de chimie, ou dans un domaine connexe, ou bien d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert à la M. Sc.

Un candidat peut être admis à la M. Sc. avec travail dirigé ou avec stage pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. (toxicologie et analyse du risque) ou du D.É.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes) ou à la fin du Microprogramme de 2e cycle (santé environnementale et santé au travail). Une moyenne de 3,0 au Microprogramme ou après 15 crédits au D.É.S.S. et une recommandation du directeur du programme sont alors exigés. Une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.É.S.S. ou au Microprogramme doit accompagner la demande d'admission.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

La scolarité maximale du programme est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de préparation ou de suspension.

Pour les candidats admis à la maîtrise avec travail dirigé ou avec stage, après avoir terminé un D.É.S.S. ou un microprogramme, la scolarité maximale est de trois ans et comprend la scolarité du Diplôme ou du Microprogramme. Il est possible, avec l'autorisation du Comité des études supérieures du programme, d'ajouter un délai additionnel de un an pour compléter le travail dirigé ou le stage.

4. Évaluation du travail dirigé et stage

Le jury du travail dirigé et du stage est composé du directeur du travail dirigé ou du responsable de stage, du codirecteur éventuel et d'un professeur rattaché au département. Les candidats doivent de plus présenter les résultats de leurs travaux dans le cadre d'un exposé verbal.

5. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte un minimum de 8 crédits de cours obligatoires du niveau des études supérieures, 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire incluant 1 crédit attribué à un cours d'éthique.

Cheminement avec travail dirigé ou avec stage

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont au moins 27 du niveau des études supérieures (de 18 à 24 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits optionnels, selon l'option choisie) et 15 crédits attribués à un travail dirigé ou à un stage faisant l'objet d'un rapport. Le choix des cours à option doit être approuvé par le directeur du programme.

Il comporte les trois options suivantes :

– Analyse du risque
– Toxicologie générale
– Environnement santé et gestion des catastrophes

STRUCTURE DU PROGRAMME

Tronc commun obligatoire (6 cr.)

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.
TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

MSN 6004 Séminaires, 2 cr.

Bloc B – Recherche et mémoire (37 cr.)

MMD 6005R Éthique et recherche en santé, 1 cr.
MSN 6200 Mémoire, 36 cr.

Cheminement avec travail dirigé ou avec stage

Travail dirigé ou stage (15 cr.)

L'étudiant doit avoir complété au moins 27 crédits du programme avant de commencer le travail dirigé ou le stage.

MSN 6900 Travail dirigé, 15 cr.
MSN 6910 Stage, 15 cr.

– Option Analyse du risque

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

MSN 6021 Gestion des risques en santé environ., 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
MSN 6138 Incertitude et caractérisation du risque, 3 cr.
MSN 6146 Modèles en analyse du risque, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Cours de 2e cycle de sigles MSN, TXL et ENV et les cours suivants :

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.
URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.
IND 6126 Analyse et gestion des risques technolog. maj., 3 cr.
IND 6411 Ergon. occupat. : aspects environnementaux, 3 cr.
CIV 6214 Gestion de catastrophe et environnement, 3 cr.

et tout autre cours de 2e cycle pris dans d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités, sujets à l'approbation du comité des études supérieures.

– Option Toxicologie générale

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.
MSN 6021 Gestion des risques en santé environn., 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
TXL 6012 Toxicologie des médicaments, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.
TXL 6016 Toxicologie agro-alimentaire, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Cours de 2e cycle de sigles MSN, TXL et ENV ainsi que les cours suivants :

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.
URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.
IND 6126 Analyse et gestion des risques technolog. maj., 3 cr.
IND 6411 Ergon. occupat. : aspects environnementaux, 3 cr.
CIV 6214 Gestion de catastrophe et environnement, 3 cr.

et tout autre cours de 2e cycle pris dans d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités, sujets à l'approbation du comité des études supérieures.

– Option Environnement, santé et gestion des catastrophes

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

ENV 6002 Les impacts environnementaux, 3 cr.
ENV 6003 La protection de l'environnement, 3 cr.
MSN 6148 Catastrophes et urgences et santé, 3 cr.
HEC 6111 Dévelop., politiques environ. et gestion, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Cours de 2e cycle de sigles MSN, TXL et ENV ainsi que les cours suivants :

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.
URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.
IND 6126 Analyse et gestion des risques technolog. maj., 3 cr.
IND 6411 Ergon. occupat. : aspects environnementaux, 3 cr.
CIV 6214 Gestion de catastrophe et environnement, 3 cr.

et tout autre cours de 2e cycle pris dans d'autres départements, facultés, écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités, sujets à l'approbation du comité des études supérieures.

Santé publique

Microprogramme de 2e cycle **2-481-6-1**

Ph. D. **3-484-1-1**

Options :

Gestion des services de santé
Épidémiologie
Organisation des soins de santé
Promotion de la santé
Toxicologie et analyse du risque

Diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé (AnÉIS) **3-770-1-0**

Département d'administration de la santé et Département de médecine sociale et préventive pour le microprogramme

Directrice par intérim du programme de Ph. D. : Nicole Leduc, tél. : 514-343-5633

Option Gestion des services de santé : Lambert Farand, tél. : 514-343-6111-1-1374

Option Épidémiologie : Maria Victoria Zunzunegui, tél. : 514-343-6086

Option Organisation des soins de santé : François Champagne, tél. : 514-343-2226

Option Promotion de la santé : Vinh-Kim Nguyen, par intérim, vinh-kim.nguyen@umontreal.ca

Option Toxicologie et analyse du risque : Kannan Krishnan, tél. : 514-343-6581

Responsable du diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé (AnÉIS) : Astrid Brousselle, tél. : 514-343-6111-1-0539

Membres du Comité d'admission et d'évaluation du Ph. D.

François Champagne, Département d'administration de la santé
Kannan Krishnan, Département de santé environnementale et santé au travail
Nicole Leduc, par intérim, Département d'administration de la santé
France Pinsonnault, par intérim, adjointe à la coordination
Vinh-Kim Nguyen, Département de médecine sociale et préventive
Lambert Farand, Département d'administration de la santé
Maria Victoria Zunzunegui, Département de médecine sociale et préventive

Membres du Comité des études supérieures du programme AnÉIS

Astrid Brousselle
François Champagne
Nicole Leduc

Personnel enseignant

Les professeurs de ces programmes proviennent du Département d'administration de la santé, du Département de médecine sociale et préventive et du Département de santé environnementale et santé au travail.

Programme 2-481-6-1

Microprogramme de 2e cycle (santé publique)

Objectifs

L'objectif visé est de former des généralistes de santé publique confrontés aux enjeux de première ligne, de les rendre capables d'utiliser les approches populationnelles pour améliorer l'état de santé et de bien-être et de réaliser des activités liées aux fonctions essentielles de santé publique. L'analyse des problèmes de santé, la planification à l'intérieur d'un continuum des services de prévention, d'évaluation et de dépistage et les stratégies de promotion de la santé font l'objet d'un traitement particulier.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de 2e cycle (santé publique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle pertinent pour la santé (diplôme menant à une profession à laquelle on confie des responsabilités de santé publique dans le code des professions incluant la kinésiologie et l'éducation physique), ou d'un diplôme jugé équivalent
– être à l'emploi d'un CSSS ou d'une organisation délivrant des services de santé publique depuis au moins une année ou posséder une expérience équivalente
– faire preuve d'une connaissance suffiasnte du français parlé et écrit et de l'anglais écrit.

2. Transfert au D.É.S.S. (santé communautaire)

Le transfert se fait selon les critères d'admission du D.É.S.S. (santé communautaire) et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

3. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

4. Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme à l'intention des praticiens de santé publique est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de six trimestres (2 ans).

5. Programme

Le programme comprend 16 crédits de cours, soit 14 crédits de cours obligatoires et 2 crédits de cours à option approuvés par le directeur du programme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (14 cr.)

MSO 6300	Introduction à la santé publique, 1 cr.
MSO 6310	Méthodes d'analyse et de synthèse, 3 cr.
MSO 6320	Surveillance de l'état de santé, 2 cr.
MSO 6330	Protection de la santé, 2 cr.
SCL 709*	Programme de santé : planification, organisation et évaluation, 3 cr.
COM 7814**	Prévention/promotion de la santé et la communication, 3 cr.

Bloc B – Option (2 cr.)

MSO 6136	Sujets spécifiques en santé publique, 1 cr.
MSO 6340	Intersectorialité-partenariat en santé, 1 cr.
MSO 6350	Communication et santé publique, 1 cr.

Programme 3-481-1-1

Ph. D. (santé publique)

Option Épidémiologie : Jack Siemiatycki, tél. : 514-343-2035 et 514-890-8166
Option Organisation des soins de santé : Régis Blais, tél. : 514-343-5907

* Cours offert par l'Université de Sherbrooke, Faculté de médecine et des sciences de la santé, département des sciences de la santé communautaire.

** Cours offert par l'Université du Québec à Montréal, Faculté de communication, département de communication sociale et publique.

Option Promotion de la santé : Louise Potvin, tél. : 514-343-6142
Option Toxicologie et analyse du risque : Kannan Krishnan, tél. : 514-343-6581
Secrétariat : 514-343-6144

OBJECTIFS

Option Gestion des services de santé

L'option s'inspire d'un large champ de connaissances sociales issues notamment des théories en organisation, de la sociologie des professions, de la sociologie des organisations ou de la psychologie industrielle. Elle utilise ces connaissances pour tenter de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la gestion des organisations dans le contexte spécifique des systèmes de santé et de services sociaux. Ainsi, la gestion s'intéresse notamment à la gouverne des organisations et des systèmes de soins, à leur gestion stratégique, à leur structuration, aux cultures organisationnelles ou aux modèles de gestion qui peuvent inclure l'amélioration continue de la qualité, la gestion par programme, la réingénierie des processus ou la régionalisation. La gestion s'intéresse aussi à l'émergence des nouvelles formes organisationnelles dont le phénomène contemporain des rapports inter-organisationnels. Au plan des méthodes, la recherche en gestion fera tout autant appel à des méthodes quantitatives que qualitatives. Ces méthodes pourront être utilisées à plusieurs niveaux d'analyse, que ce soit au niveau des acteurs individuels, des équipes de travail, des organisations ou d'ensembles d'organisations.

Option Épidémiologie

Discipline de recherche qui s'intéresse aux causes, aux facteurs de risque et aux facteurs pronostiques de la maladie chez l'humain, l'épidémiologie est à la base de la prise de décision en santé publique, et est mise à contribution dans la description des problèmes de santé et de leurs déterminants, dans la surveillance de l'état de santé des populations et dans la compréhension de l'histoire naturelle des maladies. Les domaines de la recherche épidémiologique sont multiples : l'environnement social, les marqueurs génétiques, les déterminants de nature biologique, physique et chimique liés aux habitudes de vie, au milieu de travail ou à l'environnement, les maladies infectieuses ou chroniques et l'utilisation des services de santé.

La formation en épidémiologie comprend des cours avancés de biostatistique et de méthodologie de la recherche quantitative. Le plan d'études de l'étudiant est personnalisé, en ce sens qu'il est adapté à sa formation et à son expérience antérieures et qu'il favorise l'acquisition d'une expertise de contenu par rapport au sujet de recherche choisi. De plus, le plan d'études établi pour et avec lui devra permettre à l'étudiant de développer son sens critique quant à la place de l'épidémiologie en santé publique et de s'ouvrir aux autres disciplines de recherche mises à contribution dans l'étude des problématiques de santé publique.

Option Organisation des soins de santé

Cette option s'intéresse essentiellement à l'utilisation des services de santé dans la population en se préoccupant à la fois des structures, des processus et des résultats de soins. Elle touche plus particulièrement l'étude du financement, de l'organisation, de la planification et de l'évaluation de différents niveaux d'intervention de la santé (techniques, pratiques, programmes et politiques). L'analyse du comportement des différents acteurs (patients, professionnels, gestionnaires, organisations et autres publics) y occupe aussi une place prépondérante, de même que l'analyse de la relation entre utilisation des services et état de santé et les problèmes de mesure de l'état de santé. La perspective d'analyse est fondamentalement sociale; une attention particulière est portée aux aspects sociaux, politiques et économiques.

La formation se fonde sur un principe d'immersion à la fois dans l'étude des concepts et méthodes d'analyse des systèmes de santé et dans l'étude d'une discipline connexe. Elle se fonde aussi sur le principe de triangulation, c'est-à-dire l'emploi de multiples théories, méthodes et procédures de collecte et d'analyse de données pour l'étude d'un problème.

Option Promotion de la santé

Émanant d'une pluralité de disciplines des sciences sociales et de la santé, le champ de la promotion de la santé propose un vaste agenda de recherche et d'intervention visant la prise en charge de leur santé et de ses déterminants par les individus et les communautés. Dans la poursuite de cet objectif, le mouvement de promotion de la santé reconnaît la complémentarité des approches basées sur les changements individuels avec celles qui ciblent les changements structurels. Reflet de ses fondements pluridisciplinaires, le champ de la promotion de la santé s'appuie aussi sur une diversité d'approches et de concepts et se trouve à la jonction d'un programme de recherche fondamentale et appliquée qui regroupe trois univers de question.

Un premier groupe de questions participe aux développements théoriques fondamentaux autour de trois axes qui permettent de dégager des modèles de changement autant des individus que des structures qui influencent la santé. Ces travaux touchent : **1)** les processus individuels de changement des comportements; **2)** les interactions entre les personnes et leurs milieux de vie et leur influence sur la santé; **3)** les interactions entre la santé et les environnements plus larges que constituent les communautés et le domaine des politiques publiques.

Un deuxième univers de recherche s'attache au développement des modèles et des théories de l'intervention qui permettent éventuellement aux intervenants de mieux structurer leur action en promotion de la santé. La recherche sur les interventions reconnaît généralement les différences entre les approches dites de population et les approches cliniques, de même que leur nécessaire intégration dans des approches écologiques.

Un troisième univers de recherche se définit autour de questions d'évaluation et participe autant à la recherche théorique qu'à la recherche sur les interventions. La promotion de la santé étant un champ d'étude appliquée, la recherche évaluative contribue au développement d'un corpus de connaissances générales concernant les mécanismes de changements influencés par les programmes de promotion. Elle participe aussi, d'une façon plus ponctuelle, à l'amélioration de programmes spécifiques.

Option Toxicologie et analyse du risque

Cette option s'intéresse aux impacts sur la santé humaine de la pollution chimique de notre environnement général, nourriture, air, eau et sol. Des recherches fondamentales et appliquées en toxicologie sont réalisées dans le but d'établir le lien qui existe entre l'exposition humaine à des substances toxiques et l'apparition d'effets toxiques. Les travaux réalisés portent principalement sur trois préoccupations : **1)** le développement d'outils d'évaluation de l'exposition humaine à diverses substances toxiques (méthodes d'échantillonnage de l'environnement et biomarqueurs de l'exposition interne à diverses substances toxiques); **2)** la connaissance de la relation dose-réponse de ces substances chez l'humain qui passe par l'étude de la toxicocinétique de ces substances toxiques, des mécanismes d'action aux organes cibles, des effets toxiques qu'engendrent certaines substances, de l'impact de l'exposition à des mélanges complexes et de la relation concentration-effets : **3)** les applications des résultats de ces travaux en santé au travail et en santé environnementale en s'alliant aux approches cliniques et épidémiologiques.

Les chercheurs du département de santé environnementale et santé au travail réalisent, dans des laboratoires bien équipés, des recherches fondamentales chez l'animal et l'humain sur la cinétique des substances toxiques, les effets toxiques sur le système reproducteur, les systèmes respiratoire et nerveux, la mutagénicité et le cancer. Un autre volet porte sur l'intégration des connaissances actuelles en hygiène, en toxicologie et en épidémiologie pour la réalisation d'études des risques des agents toxiques pour la santé humaine en milieu de travail et dans l'environnement en général.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
- avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

De plus, selon les antécédents du candidat et la nature de son programme, une formation complémentaire peut être requise dans une des disciplines de base ou dans le domaine des techniques quantitatives.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 9 crédits de cours et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le programme de chaque candidat est établi en fonction de sa préparation antérieure, de l'option choisie et de l'orientation de ses recherches.

Programme 3-770-1-0

Diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé (AnÉIS)

OBJECTIFS

Le programme de formation vise deux objectifs généraux : accroître la capacité de recherche en analyse et évaluation des interventions en santé et améliorer la capacité d'échange et de transfert des connaissances entre les communautés de recherche et de pratique.

DESTINATAIRES

Le programme de diplôme complémentaire peut être suivi parallèlement à un programme régulier de doctorat ou encore dans le cadre d'un stage post-doctoral. De façon exceptionnelle, le programme pourrait aussi être suivi par un candidat déjà titulaire d'un diplôme de 3e cycle et désirant acquérir une formation complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

– développer une thèse doctorale ou mener un projet de recherche dans le domaine de l'analyse et de l'évaluation des interventions en santé
– sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de 2 trimestres à temps partiel, soit l'équivalent d'un trimestre. L'étudiant doit compléter le programme pendant ses études de doctorat ou à l'intérieur de trois ans s'il est stagiaire postdoctoral.

3. Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme complémentaire en AnÉis, le candidat doit :

– avoir satisfait à toutes les exigences de son programme de doctorat s'il est inscrit à l'Université de Montréal
– avoir rempli toutes les exigences du programme complémentaire.

4. Programme

Le programme comprend 12 crédits de cours de cycles supérieurs dont 6 crédits peuvent être puisés à même la scolarité du programme de doctorat de l'étudiant.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cours préalable en éthique

PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.
ou
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
ou l'équivalent

Bloc A – Obligatoire – Évaluation, synthèse et transfert des connaissances (9 cr.)

ASA 6178 Méthodes d'évaluation, 3 cr.
PLU 6048 Connaissances et changement en santé, 3 cr.
SPU 7501 Évaluation des interventions en santé, 3 cr.
ou l'équivalent

Bloc B – Choix – Spécialisation en évaluation (min. 3 cr.)

ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6402 Gestion de la qualité des soins,
EPIB 656 Health Technology Assessment (Principles and Practices in HTA), 3 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
SOM 7000 La programmation et l'évaluation, 3 cr.

ou tout autre cours pertinent au domaine de l'analyse et de l'évaluation des interventions en santé, sur approbation du responsable du programme.

Sciences biomédicales

M. Sc. **2-484-1-0**

Options :
- Recherche clinique biomédicale
- Sciences psychiatriques
- Musculosquelettique
- Réadaptation
- Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
- Sciences du vieillissement

Ph. D. **3-484-1-0**

Options :
- Neuropsychologie
- Bioéthique
- Réadaptation
- Orthophonie ou audiologie
- Sciences psychiatriques
- Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
- Sciences du vieillissement
- Musculosquelettique

Multifacultaire

Directeur des programmes : Daniel Lajeunesse, Ph.D. (Montréal)
Secrétariat : M. Sc. : 514-343-6111, poste 4568 (lettres A à D) / 514-343-5778 (lettres E à Z)
Ph.D : 343-6111, poste 4134

Membres du Comité des études supérieures

Bruce Allen – ICM
Renée Béland – IGM
C. Elaine Chapman – Réadaptation
Marie Dumont – HSC
Daniel Lajeunesse – CHUM, N.-D.
François Madore – HSC
Alain Moreau – HSJ
Puttaswamy Manjunath – HMR
Eugénio Rasio – CHUM, N.-D.

Option Bioéthique

Béatrice Godard, Département de bioéthique

Option Sciences du vieillissement

Bernadette Ska, Institut de gériatrie

Personnel enseignant *

Les professeurs des départements suivants participent à l'enseignement des programmes de sciences biomédicales : Département de chirurgie – Département de médecine – Département d'anesthésiologie – Département d'obstétrique gynécologie – Dé-

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

partement d'ophtalmologie – Département de pédiatrie – Département de psychiatrie – Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire – École d'orthophonie et d'audiologie – École de réadaptation – Faculté de médecine dentaire – Faculté de médecine vétérinaire.

Programme 2-484-1-0

M. Sc. (sciences biomédicales)

OBJECTIFS

Les objectifs généraux sont d'initier l'étudiant à la recherche clinique ou à la recherche fondamentale dans un milieu clinique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences biomédicales), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise

et

Option générale, et option Recherche clinique

– être titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Option Sciences psychiatriques

– être titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une option appropriée et présenter une lettre d'un professeur qui accepte de diriger le travail de maîtrise.

Option musculosquelettique

– être titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une option appropriée et sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Option Réadaptation

– être titulaire d'un B. Sc. (ergothérapie ou physiothérapie) ou encore dans un domaine connexe à la réadaptation

Option Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé

– être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé ou d'un LL.B. (droit) ou attester de toute autre formation jugée équivalente

Option Sciences du vieillissement

– être titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le Règlement pédagogique propre au programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Option Générale

Le programme comprend un minimum de 10 crédits de cours du niveau des études supérieures, et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Au moins deux trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Option Réadaptation

Le programme comporte un minimum de 10 crédits de cours et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Recherche clinique biomédicale

Le programme comporte un minimum de 13 crédits de cours et 32 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. La recherche doit obligatoirement s'effectuer chez l'humain.

Option Sciences psychiatriques

Le programme comporte un minimum de 8 crédits de cours et 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé

Le programme comporte un minimum de 7 crédits de cours et 38 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Musculosquelettique

Le programme comporte un minimum de 10 crédits de cours et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Sciences du vieillissement

Le programme comprend un minimum de 13 crédits de cours de niveau supérieur, dont 1 crédit de cours obligatoire et 12 crédits de cours à option et 32 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Option Générale

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Un minimum de trois crédits de la liste suivante :

BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.
MCB 6031 Immunologie fondamentale, 3 cr.
MCB 6034 Immunologie médicale, 3 cr.
MMD 6001 Médecine moléculaire, 3 cr.
MMD 6002 Physiopathologies pulmonaires, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr.
NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle, 3 cr.
NRL 6081 Nouveautés en sciences neurologiques I, 3 cr.
PHL 6031 Neuropharmacologie, 3 cr.
PHL 6035 Pharmacologie de la douleur, 3 cr.
PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.
PHL 6075 Pharmacologie clinique, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.
PSL 6090 Mécanismes régulateurs en physiologie, 3 cr.
PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire, 3 cr.
SMC 6011 Néphrologie : physiologie rénale, 3 cr.
SMC 6015 Physiologie, physiopathologie digestives, 3 cr.

SMC 6020 Physiologie de la reproduction, 3 cr.
SMC 6023 Endocrinologie, 3 cr.
SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.
SMC 6061 Génétique médicale, 3 cr.

Six crédits de cours peuvent être choisis dans la banque de cours de la Faculté de médecine.

Bloc C – Recherche et mémoire (35 cr.)
SMC 6908 Mémoire, 35 cr.

Option Réadaptation

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
REA 6004 Recherches en réadaptation, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)
REA 6002 Théories avancées d'électromyographie, 3 cr.
REA 6005 Notions avancées d'électromyographie, 3 cr.
REA 6006 Électromyographie du système locomoteur, 3 cr.
REA 6007 Évaluation en réadaptation, 3 cr.
REA 6008 Notions avancées de pathokinésiologie, 3 cr.
REA 6009 Problématique spécifique en réadaptation, 3 cr.

Ou tout autre cours jugé pertinent, mais un minimum de 3 cr. de sigle REA

Bloc C – Recherche et mémoire (35 cr.)
SMC 6910 Mémoire, 35 cr.

Option Recherche clinique biomédicale

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.*
MSO 6015 Recherche clinique biomédicale, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.*

Bloc B – Option (3 cr.)
ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
MSO 6009 Méta-analyse dans le domaine de la santé, 3 cr.
MSO 6023 Épidémiologie des infections, 3 cr.
MSO 6026 Évaluation de la qualité des soins, 4 cr.
MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.
MSO 6053 L'enquête : méthodes et pratiques, 3 cr.
MSO 6062 Méthodes d'échantillonnage, 3 cr.
MSO 6066 Analyse des données catégorielles, 3 cr.
MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.
MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II, 3 cr.
PHL 6090 Genèse et réglementation des médicaments, 2 cr.
PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
PHM 6011 Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (32 cr.)
SMC 6901 Mémoire, 32 cr.

Option Sciences psychiatriques

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
PST 6100 Thèmes de recherche en psychiatrie, 3 cr.
PST 6120 Science et sémiologie psychiatrique, 1 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)
Cours choisi dans la banque de cours des études supérieures.

Bloc C – Recherche et mémoire (37 cr.)
SMC 6904 Mémoire, 37 cr.

Option Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

– Cours recommandés pour les résidents permanents au Canada

Médecine d'expertise
MMD 6200 Médecine d'expertise, 3 cr.
MMD 6201 Aspects pratiques de l'expertise, 3 cr.

Médecine d'assurance
MMD 6202 Médecine d'assurance, 3 cr.
MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.

– Cours recommandés pour les non résidents

Médecine d'expertise
MSO 6138A Enjeux de santé publique, 1 cr.
MMD 6209 Médecine d'expertise générale A, 3 cr.
MMD 6210 Médecine d'expertise générale B, 2 cr.

Médecine d'assurance
MSO 6138A Enjeux de santé publique, 1 cr.
MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.
MMD 6211 Médecine d'assurance générale, 2 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (38 cr.)
SMC 6915 Mémoire, 38 cr.

Le projet doit être accepté par le directeur du programme de médecine d'assurance et expertise.

Option Musculosquelettique

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
MMD 6049 Trouble de la mobilité et de la posture, 1 cr.
MMD 6600 Stage en mobilité et posture, 2 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)
Cours choisi dans la banque de cours de la Faculté e médecine et approuvé par le responsable de l'option.

Bloc C – Recherche et mémoire (35 cr.)
SMC 6920 Mémoire, 35 cr.

* Ou tout autre cours jugé équivalent.

Programme 3-484-1-0

Ph. D. (sciences biomédicales)

OBJECTIFS

Les objectifs généraux sont de former des chercheurs capables de réaliser un programme de recherche original et autonome dans un cadre multidisciplinaire comprenant de la recherche clinique, fondamentale ou épidémiologique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Ph. D. (sciences biomédicales), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français
– faire preuve d'une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en 2e année d'études.

Option générale et option Neuropsychologie

– être titulaire d'une M. Sc. (sciences biomédicales) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée

Option Bioéthique

– être titulaire d'une M. Sc. (sciences biomédicales) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
– compléter 21 crédits de cours de bioétique, dont un minimum de 12 crédits dans le cadre d'une inscription au D.É.S.S. (bioéthique). En vertu de l'article 80 du Règlement de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, 9 de ces 21 crédits préalables exigés peuvent être suivis à titre de cours complémentaires durant la scolarité du Ph. D. Sur recommandation du directeur du programme et après autorisation du doyen, l'étudiant peut s'inscrire simultanément au Ph. D. et au D.É.S.S. (bioéthique) pour la poursuite des cours préalables

Option Réadaptation

– être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent à la réadaptation

Option Orthophonie ou audiologie

– être titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme jugé équivalent dans un domaine pertinent à l'orthophonie ou à l'audiologie

Option Sciences psychiatriques

– être titulaire d'une M. Sc. (sciences biomédicale)s ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
– soumettre une lettre d'un professeur qui accepte de diriger le travail de doctorat.

Option Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé

– être titulaire d'un diplôme universitaire de 2e cycle donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé ou d'un diplôme de 2e cycle en droit ou attester de toute autre formation jugée équivalente.

Option Sciences du vieillissement

– être titulaire d'une M. Sc. en sciences biomédicales ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée.
– Le candidat non titulaire d'une M. Sc. (sciences biomédicales) pourra être amené à compléter une formation complémentaire.

Option musculosquelettique

– être titulaire d'une M. Sc. dans un domaine pertinent, ou d'un diplôme jugé équivalent
– sur demande, se présenter à une entrevue.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 90 crédits. La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Sciences biomédicales (sans option)

Le programme comporte 3 crédits pour un cours obligatoire et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut comporter aussi des cours selon les besoins du candidat.

Option Bioéthique

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours, dont 6 crédits en bioéthique, 6 crédits au choix dans le domaine des sciences biomédicales, et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. La thèse est dirigée conjointement par un spécialiste en bioéthique et un spécialiste du domaine scientifique de la thèse. Le programme peut comporter aussi des cours selon les besoins du candidat.

Option Neuropsychologie

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut comporter aussi des cours selon les besoins du candidat.

Option Orthophonie ou Audiologie

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours dont 3 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix, et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut comporter aussi d'autres cours selon les besoins du candidat.

Option Réadaptation

Le programme comporte un minimum de 10 crédits de cours du niveau des études supérieures et 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option Sciences psychiatriques

Le programme comporte un minimum de 11 crédits de cours, dont 8 crédits obligatoires, 3 crédits de cours à option, et 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le programme peut comporter des cours additionnels selon les besoins du candidat.

Option Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option Sciences du vieillissement

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours dont 3 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option musculosquelettique

Le programme comporte un minimum de 10 crédits de cours dont 4 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option, 3 crédits de cours au choix et 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Option générale

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6100R Carrière de chercheur en santé, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse – (87 cr.)

SMC 7910 Thèse, 87 cr.

Option Bioéthique

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BIE 6500 Épistémologie de la bioéthique, 3 cr.
BIE 6700 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Cours au choix (6 cr.)

Cours d'études supérieures dans le domaine des sciences biomédicales.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

SMC 7010 Thèse, 78 cr.

Option Neuropsychologie

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

LNG 6030 Pathologie du langage, 3 cr.
NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.
PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsy., 3 cr.
PSY 6413 Neuropsychopathologie I, 3 cr.

Un cours déjà suivi à la M. Sc. peut être remplacé par un cours du bloc à option ou tout autre cours jugé approprié. Le cours NRL 6051 est préalable aux cours LNG 6030 et PSY 6413.

Bloc B – Option

Tout autre cours ou séminaires des programmes inscrits au protocole d'entente en neuropsychologie.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

SMC 7905 Thèse, 78 cr.

Option Orthophonie ou Audiologie

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
ORA 7010 Séminaire de doctorat 1, 1 cr.
ORA 7020 Séminaire de doctorat 2, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

AUD 6030 Méthodes de recherche en audiologie, 3 cr.
AUD 6817 Stage de recherche en audiologie, 3 cr.
AUD 6839 Problèmes contemporains en audiologie, 3 cr.
AUD 6852 Séminaire en audiologie, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
ORT 6030 Méthodes de recherche en orthophonie, 3 cr.
ORT 6817 Séminaire de recherche en orthophonie, 3 cr.
ORT 6856 Séminaire en orthophonie, 3 cr.
ORT 6872 Problèmes contemporains en orthophonie, 3 cr.
ORT 6873 Séminaire en neuropsychologie du langage, 3 cr.
PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
PSY 6022 Métho en psy cognitive et en neuropsycho., 3 cr.

Ou tout autre cours jugé pertinent pour la formation du candidat.

Bloc C – Choix (3 cr.)

À choisir parmi la liste de cours disponibles ou tout autre cours jugé pertinent à la formation du candidat.

Bloc D – Recherche et thèse (78 cr.)

SMC 7030 Thèse, 78 cr.

Option Réadaptation

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

REA 6004 Recherches en réadaptation, 3 cr.
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

Si l'étudiant a réussi ces cours durant les cinq années précédant son admission au programme, il n'est pas tenu de les reprendre. Dans ce cas, une équivalence est accordée.

Bloc B – Option (6 cr.)

Au moins 3 crédits doivent être pris dans la liste de cours suivante ou tout autre cours d'études supérieures pertinent à la formation du candidat.

REA 6002 Théories sensorimotrices en réadaptation, 3 cr.
REA 6005 Notions avancées d'électromyographie, 3 cr.
REA 6006 Électromyographie du système locomoteur, 3 cr.
REA 6007 Évaluation en réadaptation, 3 cr.
REA 6008 Notions avancées de pathokinésiologie, 3 cr.
REA 6009 Problématique spécifique en réadaptation, 3 cr.
REA 7000 Critique d'approches en réadaptation, 3 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (80 cr.)

SMC 7011 Thèse, 80 cr.

Option Sciences psychiatriques

Bloc A – Obligatoire (8 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
PST 6100 Thèmes de recherche en psychiatrie, 3 cr.
PST 6120 Sciences et sémiologie psychiatrique, 1 cr.
PST 7000 Séminaire de thèse, 3 cr.

Un cours déjà suivi à la M. Sc. peut être remplacé par un cours du bloc à option ou tout autre cours jugé approprié.

Bloc B – Option (3 cr.)

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6026 Évaluation de la qualité des soins, 4 cr.
MSO 6048 Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.
MSO 6053 L'enquête : méthodes et pratiques, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6080 Santé mentale, 3 cr.
NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.
NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr.
NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle, 3 cr.
NRL 6091 Impact clinique des neurosciences, 3 cr.
PHL 6031 Neuropharmacologie, 3 cr.
PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.
PST 6200 Le sommeil, la chronobio. et les rêves, 3 cr.
PST 6400 Séminaire de neuropsychopharmacologie, 3 cr.
PSY 6422 Psychopharmacologie clinique, 3 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (79 cr.)

SMC 7911 Thèse, 79 cr.

Option Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Cours choisis dans la liste ci-dessous ou tout autre cours du niveau des cycles supérieurs jugés pertinents à la formation du candidat et approuvés par le directeur de la recherche et le responsable de l'option.

– Cours recommandés pour les résidents permanents au Canada

Les étudiants qui ont suivi l'option Expertise de la M. Sc. (sciences biomédicales) doivent suivre les cours MMD 6206-6207. Les étudiants ayant suivi l'option Assurance doivent compléter 6 crédits de cours à option, approuvés par le directeur de la recherche et du programme.

Médecine d'expertise

MMD 6200 Médecine d'expertise, 3 cr.
MMD 6201 Aspects pratiques de l'expertise, 3 cr.
MMD 6206 Médecine d'expertise avancée : partie A, 3 cr.

MMD 6207 Médecine d'expertise avancée : partie B, 3 cr.

Médecine d'assurance

MMD 6202 Médecine d'assurance, 3 cr.

MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.

– Cours recommandés pour les non résidents au Canada

Les étudiants qui ont suivi ont suivi l'option Expertise de la M. Sc. (sciences biomédicales) doivent suivre les cours MMD 6212-6213. Les étudiants ayant suivi l'option Assurance doivent compléter 6 crédits de cours à option, approuvés par le directeur de la recherche et du programme.

Médecine d'expertise

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

MMD 6209 Médecine d'expertise générale A, 3 cr.

MMD 6210 Médecine d'expertise générale B, 2 cr.

MMD 6212 Méd. d'expertise complexe générale, 3 cr.

MMD 6213 Form. en médecine légale générale, 2 cr.

Médecine d'assurance

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.

MMD 6211 Médecine d'assurance générale, 2 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

SMC 7020 Thèse, 78 cr.

Option Sciences du vieillissement

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 7000 Séminaire de doctorat, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

MSO 6014 Méthodes de recherche en épidémiologie, 3 cr.

MSO 6016 Méthodologie des études longitudinales, 3 cr.

NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.

NRL 6081 Nouveautés en sciences neurologiques 1, 3 cr.

NRL 6082 Nouveautés en sciences neurologiques 2, 3 cr.

NRL 6091 Impact clinique des neurosciences, 3 cr.

ORT 6873 Séminaire en neuropsychologie du langage, 3 cr.

PSY 6022 Métho. en psy.cognitive et neuropsycho, 3 cr.

PSY 6407 Séminaire en psy. cognitive et neuropsy, 3 cr.

PSY 6413 Neuropsychopathologie 1, 3 cr.

PSY 6415 Neuropsychologie de la sénescence, 3 cr.

RAD 6005 Introduction à l'IRMF, 3 cr.

VSS 6002 La personne vieillissante, 3 cr.

ou tout autre cours jugé approprié. Si l'étudiant a déjà suivi un de ces cours à la maîtrise, un autre cours du bloc de cours à option devra être suivi. Il est fortement recommandé que le cours NRL 6051 précède les cours RAD 6005 et PSY 6413.

Bloc C – Recherche et thèse

SMC 7025 Thèse, 78 cr.

Option Musculosquelettique

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

SMC 7015 Séminaire de thèse, 3 cr.

Si l'étudiant a réussi le cours MMD 6005 dans les cinq années précédant son admission au programme, il n'est pas tenu de le reprendre. Dans ce cas, une équivalence est accordée.

Bloc B – Option (3 cr.)

GBM 6214 Biomécanique avancée, 3 cr.

KIN 6515 Équilibre postural et locomotion, 3 cr.

KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain, 3 cr.

KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort, 3 cr.

MMD 6049 Trouble de la mobilité et de la posture, 1 cr.

MMD 6600 Stage en mobilité et posture, 2 cr.

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.

REA 6002 Théories sensorimotrices en réadaptation, 3 cr.

REA 6005 Notions avancées d'électromyographie, 3 cr.

REA 6008 Notions avancées de pathokinésiologie, 3 cr.

STT 6971 Méthodes de biostatistique, 3 cr.

Ou tout autre cours des cycles supérieurs jugé pertinent pour la formation du candidat et approuvé par le responsable de l'option.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Cours choisi dans la banque de cours de cycles supérieurs de l'Université de Montréal et approuvé par le responsable de l'option.

Bloc D – Thèse (80 cr.)

SMC 7035 Thèse, 80 cr.

Sciences neurologiques

M. Sc. **2-530-1-0**

Ph. D. **3-530-1-0**

Option :

Neuropsychologie

Département de physiologie

Responsable des programmes : John Kalaska, tél. : 514-343-6349

Membres du Comité des études supérieures

Noémie Bérubé-Carrière, étudiante, Département de physiologie
Adriana Di Polo, Département de pahtologie et biologie cellulaire
Trevor Drew, Département de physiologie
Jean-Pierre Gossard, Département de physiologie
John Kalaska, Département de physiologie
Pierre Rainville, Département de stomatologie
Allan Smith, Département de physiologie

Personnel enseignant*

Voir le corps professoral des programmes du Département de physiologie.

Programme 2-530-1-0

M. Sc. (sciences neurologiques)

OBJECTIFS

Ce programme fondé sur l'acquisition de connaissances de base et la réalisation d'un travail de recherche initie l'étudiant à l'un ou l'autre des champs d'étude scientifique du système nerveux : neurobiologie cellulaire et moléculaire, neuroanatomie, neurochimie, neurophysiologie, neuropharmacologie, neuroendocrinologie et neuropsychologie.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences neurologiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de doctorat en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent.
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le Règlement pédagogique propre au programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 10 crédits de cours du niveau des études supérieures et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Choix (10 cr.)

À choisir parmi la liste des cours ci-dessous ou tout autre cours jugé pertinent à la formation du candidat.

NRL 6040 Colloques en sciences neurologiques, 4 cr.
NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.
NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr.
NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle, 3 cr.
PBC 6061 Aspect moléculaire des neuropathologies, 3 cr.

Bloc B – Recherche et mémoire (35 cr.)

NRL 6906 Mémoire, 35 cr.

Programme 3-530-1-0

Ph. D. (sciences neurologiques)

OBJECTIFS

Ce programme vise l'acquisition de connaissances approfondies et la réalisation d'un travail de recherche original dans l'un ou l'autre des champs d'étude scientifique du système nerveux. Il prépare essentiellement à la carrière de chercheur, d'enseignant et de praticien dans les domaines suivants : neurobiologie cellulaire et moléculaire, neuroanatomie, neurochimie, neurophysiologie, neuropharmacologie, neuroendocrinologie et neuropsychologie.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Ph. D. en sciences neurologiques, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une M. Sc. (sciences neurologiques) ou d'un diplôme équivalent dans la discipline appropriée
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français
– faire preuve d'une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en 2e année d'études.

2. Programme

Sans option

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours de niveau des études supérieures et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut aussi comporter d'autres cours selon les besoins du candidat.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Option Neuropsychologie

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut comporter aussi des cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Sans option

Bloc A – Choix (6 cr.)

Parmi la liste des cours ci-dessous ou tout autre cours jugé pertinent à la formation du candidat.

NRL 6081 Nouveautés en sciences neurologiques I, 3 cr.
NRL 6082 Nouveautés en sciences neurologiques II, 3 cr.
NRL 6083 Neurophysiologie cellulaire, moléculaire, 3 cr.
NRL 6084 Neurosciences computationnelles, 3 cr.
NRL 6091 Impact clinique des neurosciences, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (84 cr.)

NRL 7904 Thèse, 84 cr.

Option Neuropsychologie

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

LNG 6030 Pathologie du langage, 3 cr.
NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.
PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsy., 3 cr.
PSY 6413 Neuropsychopathologie I, 3 cr.

Un cours suivi à la M. Sc. peut être remplacé par un cours du bloc à option ou tout autre cours jugé approprié. Le cours NRL 6051 est préalable aux cours LNG 6030 et PSY 6413.

Bloc B – Option

Tous les cours ou séminaires des programmes inscrits au protocole d'entente en neuropsychologie.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

NRL 7905 Thèse, 78 cr.

Toxicologie et analyse du risque

Ph. D. (santé publique) 3-481-1-1

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph. D. (santé publique).

Toxicologie et analyse du risque

D.É.S.S. **2-486-1-2**

Options :
Analyse du risque
Toxicologie générale

Multifacultaire

Ce programme est sous la direction de Robert Tardif, assisté d'un comité du programme. Outre le directeur, le comité du programme se compose de Bernadette Pinel-Alloul et de France Varin.

Pour information, tél. : 514-343-6134; télécopieur : 514-343-2200

Personnel enseignant

Le personnel enseignant de ce programme est constitué de professeurs de la Faculté de médecine, de la Faculté de pharmacie, de la Faculté de médecine vétérinaire et de la Faculté des arts et des sciences.

Objectifs

Les objectifs généraux du programme sont de former des scientifiques possédant une connaissance des principes et de la méthodologie propres à la toxicologie générale et à l'analyse du risque et qui seront capables de reconnaître les problèmes causés par l'exposition à des agents chimiques, d'évaluer les propriétés toxiques de ces agents, de caractériser le risque toxicologique et d'intervenir de façon utile dans la solution des problèmes toxicologiques.

Destinataires

Ce programme de D.É.S.S. s'adresse à des candidats possédant déjà une formation dans un champ d'activités spécialisées en sciences de la santé humaine ou animale, en sciences biomédicales ou en sciences naturelles (chimie, par exemple), ou en voie d'acquérir une formation spécialisée.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (toxicologie et analyse du risque), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle, soit en sciences biologiques, en chimie, dans l'une des disciplines des sciences de la santé, soit dans toute autre discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir amorcé un cheminement de carrière dans un domaine de pratique professionnelle ou de recherche relié à la toxicologie
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Selon ses antécédents et son expérience antérieure, le candidat peut être appelé à suivre un programme de formation complémentaire.

2. Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

3. Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions de ce règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne.

Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours : 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option dont un maximum de 3 crédits du niveau du 1er cycle. Le choix des cours à option dépend de la formation antérieure de l'étudiant et doit être sanctionné par le comité pédagogique.

Il comporte les options suivantes :

– Analyse du risque
– Toxicologie générale

Structure du programme

Option Analyse du risque

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

MSN 6021 Gestion des risques en santé environn., 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
MSN 6138 Incertitude et caractérisation du risque, 3 cr.
MSN 6146 Modèles en analyse du risque, 3 cr.
TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie, 3 cr.
TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires des facultés et départements participants.

Option Toxicologie générale

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie, 3 cr.
TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.
TXL 6012 Toxicologie des médicaments, 3 cr.
TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.
TXL 6016 Toxicologie agro-alimentaire, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires des facultés et départements participants.

VSS 6008 Travail dirigé, 15 cr.

Virologie et immunologie

Ph. D. **3-503-1-1**

Département de microbiologie et immunologie, et Faculté de médecine vétérinaire

Le programme de doctorat est offert conjointement avec l'Institut Armand-Frappier
Responsable du programme : George Szatmari, tél. : 514-343-5767
Secrétariat : 514-343-6111-1-3129

Objectifs

Les objectifs généraux sont de former des chercheurs autonomes dans cette discipline. L'étudiant doit produire un travail de recherche original, apprendre à présenter ses résultats de recherche à des congrès scientifiques et à les publier dans des revues avec révision par les pairs, être capable de bâtir une hypothèse de recherche originale et d'exposer le cheminement pour la vérifier expérimentalement. Il doit posséder les habiletés techniques nécessaires à une carrière de chercheur et avoir développé un excellent sens critique pour interpréter ses résultats. Au terme de sa formation, l'étudiant devrait être capable, suite à une formation postdoctorale, de compétitionner pour l'obtention de subventions de recherche dans le domaine de la virologie et immunologie.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

Voir aussi les dispositions réglementaires relatives à l'Accès direct aux programmes de Ph. D. de la Faculté de médecine.

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (virologie et immunologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Pour l'accès de la M. Sc. au Ph. D.

– être titulaire d'une M. Sc. (virologie, microbiologie et immunologie, ou en immunologie) ou attester d'une formation jugée équivalente dans les domaines de la virologie ou de l'immunologie
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

Pour l'accès direct au Ph. D.

– être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B. Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent

2. Programme

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. La participation à l'unité de séminaire est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant. Le programme comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

Accès direct au Ph. D.

Le programme comprend un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. La participation à l'unité de séminaire est obligatoire à partir de la 2e année de la formation de l'étudiant. Le programme comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

La recherche doit se faire en résidence, soit à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine, soit dans un laboratoire de la Faculté de médecine vétérinaire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Accès de la M. Sc. au Ph. D.

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MCB 7052 Séminaire de recherche 2, 1 cr.
MCB 7053 Séminaire de recherche 3, 1 cr.
MCB 7001 Lectures dirigées en microbiologie, 1 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (87 cr.)

VIR 7904 Thèse, 87 cr.

Accès direct au Ph. D.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

MCB 6040 Virologie et techniques virologiques, 3 cr.
MCB 7052 Séminaire de recherche 2, 1 cr.
MCB 7053 Séminaire de recherche 3, 1 cr.
MCB 7001 Lectures dirigées en microbiologie, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.)

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.
MCB 6044 Virologie expérimentale, 1 cr.
PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.
SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

Selon les besoins de l'étudiant, le cours à option peut être choisi dans un autre répertoire de cours.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

VIR 7905 Thèse, 78 cr.

Études spécialisées

Microprogramme de 2e cycle (bases scientifiques de l'anesthésiologie) 2-460-6-0

Microprogramme de 2e cycle (échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire – ÉTO) 2-457-6-0

Microprogramme de 2e cycle (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) 2-452-6-2

Microprogramme de 2e cycle (médecine d'assurance et d'expertise médicolégale) (en langue anglaise) 2-452-6-3

Microprogramme de 2e cycle (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) 2-452-6-1

D.É.S.S. (médecine d'assurance et d'expertise médicolégale (en langue anglaise) 2-452-1-1

D.É.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) 2-452-1-0

D.É.S.S. (perfusion extracorporelle)

Microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – abdomino-vasculaire) 2-547-6-0

Microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – musculosquelettique) 2-547-6-1

Microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – neuroradiologie) 2-547-6-2

Secteur des études médicales postdoctorales

Responsable du secteur : Guy Lalonde, vice-doyen, Faculté de médecine
Responsable du microprogramme (bases scientifiques de l'anesthésiologie) : François Girard, tél. : 514-890-8000, poste 26876
Pour information : Johanne Godin, tél. : 514-343-6466
Responsable du microprogramme (échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire – ÉTO) : André Denault, tél. : 514-376-3330, poste 3732
Pour information : Johanne Godin, tél. : 514-343-6466
Responsable du microprogramme (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé), du microprogramme et du D.É.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) : François Sestier, tél. : 514-343-7606
Responsable du D.É.S.S. (perfusion extracorporelle) : Louis Perrault, tél. : 514-376-3330, poste 3471. Courriel : louis.perrault@icm-mhi.org
Responsable du microprogramme (résonance magnétique – abdomino-vasculaire) : Pascale Audet, tél. : 514-890-8150
Pour information : France Leblanc, tél. : 514-343-5855
Responsable du microprogramme (résonance magnétique – musculosquelettique) : Étienne Cardinal, tél. : 514-890-8350
Pour information : France Leblanc, tél. : 514-343-5855

Responsable du microprogramme (résonance magnétique – neuroradiologie) : Manon Bélair, tél. : 514-890-8250
Pour information : France Leblanc, tél. : 514-343-5855

Programme 2-460-6-0

Microprogramme de 2e cycle (bases scientifiques de l'anesthésiologie)

Objectifs

Ce programme vise à donner aux résidents en anesthésiologie, aux anesthésiologistes et aux étudiants des cycles supérieurs intéressés à l'anesthésie, des notions fondamentales dans les domaines suivants : les bases scientifiques qui sous-tendent la pratique de l'anesthésiologie; la physiologie des systèmes cardiovasculaire, pulmonaire et nerveux appliqués à l'anesthésie; les principes des méthodes de monitorage utilisées pour la surveillance des patients; la pharmacologie des agents anesthésiques et des médicaments utilisés couramment en anesthésiologie; les problèmes reliés aux transfusions; les complications spécifiques reliées à l'anesthésie; les problèmes éthiques rencontrés dans la pratique de l'anesthésiologie.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à ce programme, l'étudiant doit :

– soit être médecin en formation spécialisée en anesthésiologie ou médecin titulaire d'un diplôme de spécialité en anesthésiologie ou médecin en formation spécialisée dans un domaine connexe à l'anesthésiologie (urgence, soins intensifs, etc.)
– soit être inscrit à la M. Sc. ou au Ph. D. dans un domaine connexe à l'anesthésiologie
– soit être stagiaire postdoctoral en anesthésiologie ou dans un domaine connexe.

2. Scolarité

L'ensemble du programme se donne sur un cycle de trois ans, aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été. Les cours sont donnés de façon séquentielle. L'étudiant peut entamer le cycle avec n'importe quel cours. Normalement, un seul cours est donné à la fois.

3. Programme

Le microprogramme comporte huit cours, dont la durée est de 180 heures (12 crédits). Un seul cours est donné à la fois, à raison de trois heures toutes les deux semaines. Il y a un examen comportant des questions à choix de réponses ou à court développement L'enseignement est de type magistral, mais avec forte interaction de la part des 20 à 25 participants. Des vignettes cliniques sont abordées et discutées. Chaque professeur suggère les lectures recommandées qui se rapportent à son cours.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

MMD 6510 Pharmacologie appliquée à l'anesthésie, 2 cr.
MMD 6511 Anesthésie pour chirurgie majeure, 2 cr.
MMD 6512 Anesthésie et système cardiovasculaire, 2 cr.
MMD 6513 Anesthésie et système nerveux, 2 cr.
MMD 6514 Éthique en anesthésiologie, 1 cr.
MMD 6515 Anesthésie et système respiratoire, 1 cr.
MMD 6516 Équipement d'anesthésie et monitorage, 1 cr.
MMD 6517 Complications reliées à l'anesthésie, 1 cr.

Programme 2-457-6-0

Microprogramme de 2e cycle (échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire – ÉTO)

Objectifs

Ce microprogramme s'adresse aux anesthésiologistes en pratique ont ou prévoient avoir accès à l'ÉTO péri-opératoire. Le but du programme est d'offrir une structure organisationnelle aux anesthésiologistes, qui désirent parfaire leurs connaissances en ÉTO, une formation au terme de laquelle ils pourront :

– utiliser l'ÉTO comme outil de monitoring péri-opératoire
– produire un rapport de l'examen enregistré
– réussir l'examen de l'ABE en ÉTO péri-opératoire.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (échographie transœsophagienne péri-opératoire – ÉTO) le candidat doit :

– être titulaire d'un diplôme en médecine spécialisée ou être médecin en formation en anesthésiologie
– être membre en règle du Collège des médecins du Québec
– être détenteur d'un permis d'exercice de la médecine du Collège des médecins du Québec.

2. Scolarité

Le programme s'échelonne sur une période d'une année incluant les 12 semaines de stage dans un centre en ÉTO péri-opératoire.

3. Programme

Le microprogramme comporte 17 crédits de cours obligatoires. Le bloc A représente 45 heures de notions fondamentales et le bloc B, 640 heures (12 semaines) de stage et de travaux pratiques.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6500 Principes de l'échocard. transœsoph., 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (14 cr.)

MMD 6501 Échocard transœsoph. péri-opératoire, 14 cr.

Programme 2-452-6-2

Microprogramme de 2e cycle (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

Objectifs

Le but du microprogramme est d'assurer aux professionnels de la santé qui désirent faire de l'expertise médicale, une formation qui leur permettra d'accomplir cette tâche médicolégale dans les meilleures conditions.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé), le candidat doit :

– soit être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire, ou inscrit à un programme de résidence d'une faculté de médecine
– soit être un professionnel de la santé titulaire d'un diplôme de 1er cycle
– soit attester d'une formation jugée appropriée par le directeur du programme.

2. Scolarité

L'enseignement du microprogramme peut s'échelonner sur trois ans à temps partiel et sera donné chaque année à l'automne; l'ensemble des quatre blocs peut être suivi à distance par les étudiants.

3. Programme

– Le cheminement en médecine d'expertise générale comporte 7 crédits obligatoires et 3 crédits à option
– Le cheminement en médecine d'assurance générale comporte 7 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun – Obligatoire (7 cr.)

MMD 6209 Médecine d'expertise générale A, 3 cr.
MMD 6210 Médecine d'expertise générale B, 2 cr.
MMD 6213 Form. en médecine légale générale, 2 cr.

Cheminement en médecine d'expertise générale

Bloc B – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6212 Méd. d'expertise complexe générale, 3 cr.

Cheminement en médecine d'assurance générale

Bloc B – Obligatoire (5 cr.)

MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.
MMD 6211 Médecine d'assurance générale, 2 cr.

Programme 2-452-6-3

Microprogramme de 2e cycle (médecine d'assurance et d'expertise médicolégale) (en langue anglaise)

OBJECTIFS

L'objectif principal du microprogramme est d'offrir aux professionnels de la santé une formation qui leur permettra d'améliorer leurs connaissances et habiletés dans le domaine médicolégal.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (médecine d'assurance et d'expertise médicolégale), le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé ou être titulaire du LL.B. (droit) ou attester d'une formation jugée équivalente.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de deux ans.

3. Programme

Le programme comporte 12 crédits de 2e cycle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

MMD 6220 Médecine d'ass., expertise médicolégale, 3 cr.
MMD 6221 Aspects légaux, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

MMD 6222 Médecine d'assurance, 3 cr.
MMD 6223 Sélections et réclamations, 3 cr.

Bloc C – Option (6 cr.)

MMD 6224 Expertise médicolégale avancée, partie 1, 3 cr.
MMD 6225 Expertise médicolégale avancée, partie 2, 3 cr.

On trouvera la description complète des cours en anglais à l'adresse www.mae.umontreal.ca/anglo/prog_anglo_en.htm

Programme 2-452-6-1

Microprogramme de 2e cycle (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

OBJECTIFS

Offrir aux médecins experts et médecins-conseils des compagnies d'assurance une formation en médecine d'assurance et d'expertise, de même qu'une connaissance plus approfondie du droit s'appliquant à leur champ de pratique, afin de leur permettre de produire des expertises indépendantes et bien fondées.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé), le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé ou attester d'une formation universitaire jugée appropriée

2. Scolarité

La scolarité maximale est de trois ans à temps partiel.

3. Transfert au D.É.S.S.

L'étudiant ayant réussi son microprogramme peut être admissible au D.É.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) et faire reconnaître les 17 crédits obtenus dans le cadre du microprogramme.

4. Programme

Le programme comporte 17 crédits de cours de 2e cycle, dont 11 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (11 cr.)

MMD 6200 Médecine d'expertise, 3 cr.
MMD 6201 Aspects pratiques de l'expertise, 3 cr.
MMD 6204 Droit, médecine d'assurance, d'expertise, 3 cr.
MMD 6205 Formation pratique en médecine légale, 2 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

L'un des blocs suivants :

Bloc B_1 – Médecine d'expertise complexe

MMD 6206 Médecine d'expertise complexe – Partie A, 3 cr.
MMD 6207 Médecine d'expertise complexe – Partie B, 3 cr.

Et à titre de cours hors programmes :

MMD 6214 Médecine légale clinique, 1 cr.
MMD 6215 Accueil et suivi des enfants maltraités, 1 cr.
MMD 6216 Les victimes d'agressions sexuelles, 1 cr.

Bloc B_2 – Médecine d'assurance

MMD 6202 Médecine d'assurance, 3 cr.
MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.

Programme 2-452-1-1

D.É.S.S. (médecine d'assurance et d'expertise médicolégale)

Cours à distance offerts en ligne en anglais.

OBJECTIFS

L'objectif principal du programme est d'offrir aux professionnels de la santé une formation qui leur permettra d'améliorer leurs connaissances et habiletés dans le domaine médicolégal.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (médecine d'assurance et d'expertise médicolégale), le candidat doit :

– être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé ou du LL.B. (droit) ou attester d'une formation jugée équivalente.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de 2e cycle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (24 cr.)

MMD 6220 Médecine d'ass., expertise médicolégale, 3 cr.
MMD 6221 Aspects légaux, 3 cr.
MMD 6226 Expertise médicolégale avancée, partie 3, 3 cr.
MMD 6227 Expertise médicolégale avancée, partie 4, 2 cr.
MMD 6228 Travail dirigé, publ. d'ass. ou d'exp., 13 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

MMD 6222 Médecine d'assurance, 3 cr.
MMD 6223 Sélections et réclamations, 3 cr.
MMD 6224 Expertise médicolégale avancée, partie 1, 3 cr.
MMD 6225 Expertise médicolégale avancée, partie 2, 3 cr.

On trouvera la description complète des cours en anglais à l'adresse www.mae.umontreal.ca/anglo/prog_anglo_en.htm

Programme 2-452-1-0

D.É.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

OBJECTIFS

Le but programme est d'assurer aux professionnels de la santé qui désirent faire de l'expertise médicale, une formation qui leur permettra d'œuvrer dans le domaine médicolégale dans les meilleures conditions.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé), le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans. Le travail dirigé du D.É.S.S. peut être suivi soit à temps plein, sur une période de quatre mois, durant le semestre d'hiver ou d'automne, soit à temps partiel, pour un maximum de 12 mois.

3. Programme

Le programme comporte les 17 crédits du microprogramme de 2e cycle (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) et un travail dirigé de 13 crédits. L'étudiant doit également suivre des cours hors programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (11 cr.)

MMD 6200 Médecine d'expertise, 3 cr.
MMD 6201 Aspects pratiques de l'expertise, 3 cr.
MMD 6204 Droit, médecine d'assurance, d'expertise, 3 cr.
MMD 6205 Formation pratique en médecine légale, 2 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

MMD 6202 Médecine d'assurance, 3 cr.
MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.
MMD 6206 Médecine d'expertise avancée : partie A, 3 cr.
MMD 6207 Médecine d'expertise avancée : partie B, 3 cr.

Et à titre de cours hors programme :

MMD 6214 Médecine légale clinique, 1 cr.
MMD 6215 Accueil et suivi des enfants maltraités, 1 cr.
MMD 6216 Les victimes d'agressions sexuelles, 1 cr.

Bloc C – Obligatoire – Travail dirigé (13 cr.)

MMD 6208 Trav. dirigé de méd. d'ass. ou d'expert.

Programme 2-454-1-0

D.É.S.S. (perfusion extracorporelle)

OBJECTIFS

Le programme vise à développer les compétences pour la pratique en tant que perfusionnistes, telles qu'énoncées et définies par la Société canadienne de perfusion clinique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (perfusion extracorporelle), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sciences biomédicales avec orientation Perfusion extracorporelle ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le doyen peut, sur recommandation du directeur de programme, imposer des cours additionnels à un candidat dont la préparation ne satisfait pas aux exigences du programme. Le doyen peut imposer, pour la réussite de ces cours, des exigences supérieures aux exigences usuelles.

2. Scolarité

La scolarité est de trois trimestres.

3. Statut étudiant

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut temps plein.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits obligatoires.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

CHI 6900 Techniques de CEC pédiatrique, 9 cr.
CHI 6901 Maîtrise de pratique de CEC adulte, 15 cr.
PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.
PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire, 3 cr.

Programme 2-547-6-0

Microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – abdomino-vasculaire)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires pour l'interprétation des examens de base en résonance magnétique. Développer les habiletés techniques nécessaires au protocole des examens et pouvoir modifier les paramètres techniques afin d'obtenir des examens de qualité supérieure.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – abdomino-vasculaire), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de médecin et de radiologiste.

2. Scolarité

La scolarité minimale du stage est de trois mois. La scolarité maximale est de une année.

3. Statut étudiant

Le microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel. Dans la dernière possibilité, le microprogramme doit comprendre un minimum de 4 semaines, répétées deux fois à l'intérieur d'une année.

4. Programme

Le microprogramme comporte 15 crédits de 2e cycle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

RAD 6000 Princ. d'imagerie par résonance magnét., 1 cr.
RAD 6030 Stage d'IRM en abdomino-vasculaire, 14 cr. (3 mois)

Programme 2-547-6-1

Microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – musculosquelettique)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires pour l'interprétation des examens de base en résonance magnétique. Développer les habiletés techniques nécessaires au protocole des examens et pouvoir modifier les paramètres techniques afin d'obtenir des examens de qualité supérieure.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – musculosquelettique), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de médecin et de radiologiste.

2. Scolarité

La scolarité minimale du stage est de 3 mois. La scolarité maximale est de une année.

3. Statut étudiant

Le microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel. Dans la dernière possibilité, le microprogramme doit comprendre un minimum de 4 semaines, répétées deux fois à l'intérieur d'une année.

4. Programme

Le microprogramme comporte 15 crédits de 2e cycle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

RAD 6000 Princ. d'imagerie par résonance magnét., 1 cr.
RAD 6020 Stage d'IRM en musculosquelettique, 14 cr. (3 mois)

Programme 2-547-6-2

Microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – neuroradiologie)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires pour l'interprétation des examens de base en résonance magnétique. Développer les habiletés techniques nécessaires au protocole des examens et pouvoir modifier les paramètres techniques afin d'obtenir des examens de qualité supérieure.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (résonance magnétique – neuroradiologie), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de médecin et de radiologiste.

2. Scolarité

La scolarité minimale du stage est de trois mois. La scolarité maximale est de une année.

3. Statut étudiant

Le microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel. Dans la dernière possibilité, le microprogramme doit comprendre un minimum de quatre semaines, répétées deux fois à l'intérieur d'une année.

4. Programme

Le microprogramme comporte 15 crédits de 2e cycle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

RAD 6000 Princ. d'imagerie par résonance magnét., 1 cr.
RAD 6010 Stage d'IRM en neuroradiologie, 14 cr.

Règlement des études médicales postdoctorales

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les études médicales postdoctorales consistent en un ensemble de stages effectués dans le cadre d'un programme universitaire agréé par le Collège des médecins du Québec, le Collège des médecins de famille du Canada et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Le présent règlement a pour objet de déterminer les règles relatives aux études médicales postdoctorales à l'Université de Montréal.

ARTICLE 2 – DÉFINITIONS

À moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

2.1 Année de formation

L'année de formation comprend treize périodes de quatre semaines; elle débute le 1er juillet et se termine le 30 juin. Dans certains cas, sur décision de l'autorité compétente, la date du début de l'année de formation peut être modifiée.

2.2 Autorité compétente

Tout officier de la faculté, autre que le doyen, ou toute autre personne qui, en raison des Statuts ou d'un règlement de l'Université, est autorisé à exercer un pouvoir ou une prérogative conféré au doyen.

2.3 Conseil de la Faculté

Le Conseil de la Faculté de médecine.

2.4 Cours

Un ensemble d'activités de formation théorique ou pratique pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes.

2.5 Crédit

Une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

2.6 Département

Un département universitaire relevant de la Faculté de médecine auquel le programme concerné est rattaché

2.7 Directeur de programme

Le directeur du programme de résidence concerné.

2.8 Doyen

Le doyen de la Faculté de médecine.

2.9 Étudiant

Une personne inscrite à un programme d'études médicales postdoctorales. Il y a trois catégories d'étudiants : l'étudiant régulier, l'étudiant libre et l'étudiant visiteur.

a) l'étudiant régulier

L'étudiant régulier est l'étudiant admis à un programme et inscrit, ou pouvant s'inscrire, à un ou à des cours de ce programme. L'étudiant régulier peut aussi avoir accès à des cours hors programme. Un étudiant ne peut être à la fois régulier dans un programme et libre dans un autre programme.

b) l'étudiant libre

L'étudiant libre est l'étudiant inscrit à un ou à quelques cours; il ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade, mais il doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages. L'étudiant libre est admis pour une année ou moins, sa réadmission est exceptionnelle. L'étudiant libre est soumis à la même réglementation que l'étudiant régulier.

c) l'étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est l'étudiant admis à un programme dans une autre université ou dans un établissement de niveau universitaire et qui, en vue de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est inscrit à un ou à quelques cours à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou dans le cadre d'un programme d'échanges. L'étudiant visiteur ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade à l'Université de Montréal; il est néanmoins soumis à la réglementation de cette dernière.

2.10 Faculté

La Faculté de médecine.

2.11 Officier

Le doyen, un vice-doyen, le secrétaire de la Faculté, un directeur de département ou d'école.

2.12 Organisme d'agrément

Le Collège des médecins du Québec, le Collège des médecins de famille du Canada ou le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

2.13 Professeur

Tout professeur, chargé de cours ou toute autre personne responsable d'un cours ou d'un enseignement.

2.14 Programme

Un ensemble défini, structuré et cohérent de cours, de stages et d'autres activités de formation qui permettent l'acquisition, par les titulaires d'un diplôme de médecine, des compétences nécessaires à la pratique professionnelle, en médecine de famille ou dans une des spécialités de la médecine.

Dans le cadre du présent règlement, le terme « programme » signifie programme de formation médicale postdoctorale.

2.15 Résident

Tout étudiant inscrit dans un programme de formation médicale postdoctorale à l'Université.

2.16 Responsable de stage

Un professeur qui assure la supervision du stage clinique dans un établissement, un département ou un service.

2.17 Scolarité

Le temps normal requis pour compléter un programme.

2.18 Stage

Un cours qui se déroule dans un milieu professionnel ou dans un laboratoire de recherche sous la responsabilité académique de l'Université. La durée d'un stage peut varier de une à plusieurs périodes. Lorsqu'un stage dure plus de trois périodes, il est divisé en segments d'au plus trois périodes.

2.19 Vice-doyen

Le vice-doyen aux études médicales postdoctorales de la Faculté de médecine.

ARTICLE 3 - STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES ÉTUDES MÉDICALES POSTDOCTORALES

Le vice-doyen est responsable de l'ensemble de la conduite et de la supervision de la formation médicale postdoctorale.

3.1 Le Comité des études médicales postdoctorales

Le Comité des études médicales postdoctorales est responsable de l'élaboration et de la révision de tous les aspects de la formation médicale postdoctorale. Il a notamment pour fonctions l'établissement de politiques générales en matière d'éducation médicale postdoctorale, la mise en place et le maintien de mécanismes de liaison appropriés avec les directeurs des programmes de résidence et les milieux de formation, l'établissement de politiques de sélection, d'évaluation, de promotion et de renvoi des résidents dans tous les programmes et la supervision de leur mise en vigueur, et l'établissement de politiques permettant d'assurer une supervision appropriée des résidents. Le Comité des études médicales postdoctorales est constitué :

a) du vice-doyen, qui le préside;
b) de professeurs de la Faculté, nommés par le vice-doyen;
c) d'un résident en médecine de famille, élu ou nommé par ses pairs;
d) d'un résident d'un programme de spécialité, élu ou nommé par ses pairs;
e) d'un représentant, siégeant à titre d'observateur, du Collège des médecins du Québec.

3.2 Le Comité d'agrément des programmes

Les programmes de formation médicale postdoctorale sont soumis aux normes d'agrément du Collège des médecins du Québec, et du Collège des médecins de famille du Canada ou du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Le Comité d'agrément des programmes a pour mandat, notamment, la préparation, la tenue et le suivi des visites internes d'agrément. Il contribue aussi à la formation des directeurs de programme et des comités de programme en vue des visites d'agrément. Le vice-doyen en est membre d'office. Il est constitué :

a) d'un président, nommé par le vice-doyen après consultation du Comité des études médicales postdoctorales;
b) de professeurs de la Faculté, nommés par le vice-doyen;
c) d'un résident, élu ou nommé par ses pairs.

3.3 Le directeur de programme

Chaque programme de résidence est sous la responsabilité d'un directeur, qui en assure la gestion et la supervision.

Il est nommé par le Conseil de la Faculté, sur recommandation du directeur de département concerné et du Comité des études médicales postdoctorales.

Il rend compte au vice-doyen et au directeur de département concerné.

3.4 Le comité de programme

Pour chaque programme est institué un comité de programme qui a pour mandat de planifier, d'organiser et de superviser la formation. Le comité est constitué :

a) du directeur de programme, qui le préside;
b) de professeurs représentant chacun des principaux établissements participant au programme, nommés par le directeur de programme;
c) d'au moins un résident du programme, élu ou nommé par ses pairs.

3.5 Le comité d'admission du programme

Chaque programme comprend un comité d'admission qui a pour fonction d'établir les modalités d'admission au programme, d'étudier les demandes d'admission et d'émettre une recommandation quant à l'acceptation ou au refus de chacun des candidats, de planifier les entrevues d'admission, s'il y a lieu, et d'établir un ordre de priorité de recrutement. Le comité d'admission est constitué :

a) de professeurs de la Faculté, nommés par le directeur de programme;
b) d'au moins un représentant des résidents, élu ou nommé par ses pairs.

En l'absence d'un comité d'admission du programme, le comité de programme peut agir à sa place.

3.6 Le comité d'évaluation du programme

Chaque programme comprend un comité d'évaluation qui a pour fonction d'établir les critères et les modalités de l'évaluation et de se prononcer sur l'évaluation de chacun des résidents.

Le comité d'évaluation fait des recommandations au doyen ou à l'autorité compétente concernant la reprise d'un ou plusieurs stages, ou d'une année de formation par un résident, sa promotion ou son exclusion. Le comité d'évaluation est constitué :

a) de professeurs de la Faculté désignés par le directeur de programme;
b) d'au moins un représentant des résidents, élu ou désigné par ses pairs.

En l'absence d'un comité d'évaluation du programme, le comité de programme peut agir à sa place.

3.7 Le Comité de révision des études médicales postdoctorales

Le Comité de révision relève du doyen. Ce Comité est constitué :

a) de huit professeurs nommés par le Conseil de la Faculté, dont l'un agit comme président;
b) d'un résident en fin de formation, élu ou nommé par ses pairs.

Trois membres, dont le résident, forment le quorum du comité.

Le Conseil peut, au besoin, nommer des membres substituts, pour un mandat d'une durée équivalente à celle des membres réguliers.

Le Comité de révision étudie les demandes de révision de l'évaluation ainsi que les recommandations d'exclusion.

ARTICLE 4 – LES PROGRAMMES DE FORMATION MÉDICALE POSTDOCTORALE

4.1 Objectifs des programmes

Les programmes permettent l'acquisition, par les titulaires d'un diplôme de médecine, des compétences nécessaires à la pratique professionnelle de la médecine. Les programmes respectent les normes des organismes d'agrément de telle sorte que le résident qui complète un programme peut postuler en vue de l'obtention du certificat ou de l'attestation décerné par ces organismes.

Certains programmes permettent aussi aux détenteurs d'une attestation en médecine de famille ou d'un certificat de spécialiste de poursuivre une formation supplémentaire dans une discipline spécifique.

4.2 Responsabilités relatives aux programmes

Les programmes sont sous la responsabilité de la Faculté. Un programme peut cependant comprendre des cours qui sont sous la responsabilité d'une autre faculté que la Faculté de médecine.

Conformément aux Statuts de l'Université, le doyen dirige les études dans sa faculté et voit à l'application du présent règlement touchant les programmes et les cours de sa faculté ainsi que les programmes multifacultaires dont la responsabilité a été attribuée à sa faculté par entente inter-facultaire ou interuniversitaire.

4.3 Structure d'un programme

La formation postdoctorale consiste dans un ensemble de stages de formation en médecine de famille ou en spécialité effectués dans des milieux de formation agréés ou approuvés par le Collège des médecins du Québec, ainsi que d'autres formes de cours tels que des cours théoriques, ateliers, séminaires et autres activités d'apprentissage.

La structure d'un programme comprend la liste des cours obligatoires et à option et précise, s'il y a lieu, leur répartition selon l'année de formation.

4.4 Scolarité

Pour tout résident, la scolarité minimale est déterminée par la Faculté. La scolarité maximale, en excluant les périodes de suspension, est de :

a) deux ans, pour un programme dont la durée prévue est de un an;
b) quatre ans, pour un programme dont la durée prévue est de deux ou trois ans;
c) sept ans, pour un programme dont la durée prévue est de quatre ou cinq ans;
d) huit ans, pour un programme dont la durée prévue est de six ans;
e) neuf ans, pour un programme dont la durée prévue est de plus de six ans.

ARTICLE 5 – ADMISSION À UN PROGRAMME

L'admission est un processus au terme duquel le doyen ou l'autorité compétente accorde, à une personne ayant satisfait à certaines conditions, le droit d'être admis dans un programme.

Le fait de satisfaire aux conditions d'admissibilité ne garantit pas nécessairement l'admission.

5.1 Responsabilité de l'admission

Le doyen ou l'autorité compétente est responsable de l'admission. Le Comité d'admission du programme étudie les demandes d'admission et transmet ses recommandations au doyen ou à l'autorité compétente.

5.2 Procédure

La procédure d'admission est établie par la Faculté et est sujette aux conditions imposées par les organismes d'agrément et les décrets gouvernementaux.

Le candidat à l'admission doit présenter une demande suivant la procédure établie et fournir les documents requis dans les délais prescrits pour l'admission à un programme. Les formulaires à compléter varient selon la nature de l'admission.

La procédure d'admission applicable aux différentes catégories de candidats est présentée sur le site Internet des études médicales postdoctorales.

5.3 Conditions d'admission

a) Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

i) être titulaire d'un diplôme de médecine d'une université du Québec, du Canada ou des États-Unis, ou d'une équivalence du diplôme de médecine reconnue par le Collège des médecins du Québec, ou d'une lettre d'admissibilité du Collège des médecins du Québec;

ii) satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme choisi.

La Faculté peut exiger une preuve d'immunisation contre des maladies transmissibles, des examens de dépistage, et un examen médical par un médecin de son choix avant d'admettre un candidat. L'état de santé d'un candidat peut justifier un refus si celui-ci est incompatible avec l'atteinte des objectifs du programme ou comporte un danger pour les patients, d'autres personnes, ou pour lui-même.

b) Restrictions

Le doyen ou l'autorité compétente n'est pas tenu d'offrir l'admission à tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité. Notamment, le doyen ou l'autorité compétente peut refuser l'admission pour les motifs suivants :

i) le nombre de candidats admissibles excède la capacité d'accueil d'un programme;

ii) le rendement scolaire est insuffisant;

iii) le dossier académique est non compétitif;

iv) la formation, le diplôme ou les cours préalables requis pour l'admission datent de plus de deux ans.

c) Année de qualification

Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer une année de qualification, dans un programme d'appoint ou dans un programme connexe, à tout candidat dont la formation a été acquise en dehors du réseau collégial ou universitaire québécois afin de pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour une admission dans un programme contingenté et de favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études médicales postdoctorales.

5.4 Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit satisfaire aux conditions relatives à la connaissance et, le cas échéant, à la maîtrise de la langue française.

a) Connaissance de la langue française

Le candidat doit démontrer qu'il a la capacité de communiquer en français jugée suffisante pour suivre un programme d'études dans une institution universitaire francophone. Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer à tout candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui n'a pas antérieurement fait d'études en français de se soumettre préalablement à un test de français. Le candidat qui a échoué au test de français n'est pas autorisé à s'inscrire au programme auquel il est admis tant qu'il ne peut démontrer, en reprenant et en réussissant le test, qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre avec profit les cours du programme auquel il a été admis.

b) Cours de mise à niveau

Lorsqu'un candidat possède une maîtrise insuffisante de la langue française, le doyen ou l'autorité compétente peut lui imposer de s'inscrire, à ses frais, à des cours de mise à niveau comme condition préalable à son admission.

5.5 Connaissance de l'anglais

Dans certains programmes, la connaissance de l'anglais est indispensable et le résident peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par la Faculté.

5.6 Étude des dossiers d'admission

Dans l'évaluation du dossier d'admission, les résultats scolaires étudiés sont ceux disponibles à la date limite officielle pour le dépôt de la demande d'admission, à moins que ceux-ci ne permettent pas de porter un jugement pertinent, auquel cas des résultats postérieurs à cette date sont pris en compte.

5.7 Tests et entrevues

Le candidat qui satisfait aux conditions d'admissibilité relatives aux études antérieures et, le cas échéant, qui a été présélectionné, peut être invité à se présenter à une entrevue et à subir un ou des tests d'admission ou un examen.

a) Conditions de l'entrevue

L'entrevue est menée par au moins deux personnes désignées par le doyen ou l'autorité compétente. Le contenu de l'entrevue est établi en fonction des critères fixés par le programme.

b) Absence

Un candidat qui, pour un motif indépendant de sa volonté, ne peut se présenter à une entrevue, à un test ou à un examen auquel il est convoqué et pour lequel il a confirmé sa présence, doit en aviser la Faculté, par écrit, dans les meilleurs délais avant ou suivant le jour de l'entrevue. Si le motif est jugé valable, le candidat sera convoqué de nouveau.

5.8 Décision

Selon le cas, le vice-doyen transmet au candidat, pour chacun des programmes de formation médicale postdoctorale inscrits dans sa demande d'admission:

a) une offre d'admission définitive

Si celui-ci satisfait à toutes les conditions d'admissibilité propres au programme. L'avis d'admission précise les conditions additionnelles que le candidat doit remplir dans les délais prescrits.

b) une offre d'admission sous engagement

S'il y a présomption que le candidat aura satisfait aux conditions d'admissibilité dans les délais prescrits. L'avis d'admission précise les conditions additionnelles que le candidat doit remplir dans les délais prescrits.

c) une offre d'inscription sur une liste d'attente

Une telle offre peut être suivie d'une offre d'admission définitive ou d'une offre d'admission sous engagement si, en raison de désistements, la capacité d'accueil d'un programme n'est pas atteinte.

d) une offre d'admission conditionnelle

À titre exceptionnel, dans certains programmes, le doyen ou l'autorité compétente peut admettre un candidat qui ne satisfait pas à toutes les conditions d'admissibilité. Le doyen ou l'autorité compétente impose alors des conditions que le candidat doit remplir dans les délais prescrits.

e) un avis de refus

Un refus à un programme est sans appel, mais n'exclut pas la possibilité que le candidat soit admis à un autre programme.

5.9 Acceptation d'une offre

a) Délais de réponse

Le candidat qui reçoit une offre d'admission définitive, une offre d'admission sous engagement ou une offre d'inscription sur une liste d'attente doit faire part de son acceptation ou de son refus de l'offre dans les délais indiqués dans l'avis.

b) Délais pour satisfaire aux conditions d'une admission

Le candidat admis sous engagement doit satisfaire aux conditions de son admission dans les délais prescrits et en faire la preuve le plus tôt possible en transmettant les documents appropriés au vice-doyen.

5.10 Poste de résident

L'admission à un programme de résidence ne devient définitive qu'après son acceptation par les autorités administratives de l'établissement auquel le candidat est recommandé par la Faculté et l'obtention d'une carte de stages émise par le Collège des médecins du Québec.

La Faculté désigne l'établissement auquel le candidat sera recommandé à un poste de résident.

5.11 Désistement

Le candidat peut se désister à tout moment du processus d'admission. Il y a désistement automatique dans les cas suivants :

a) Offre d'admission à un autre programme

Le candidat a reçu une offre d'admission définitive ou une offre d'admission sous engagement à un autre programme pour lequel il avait indiqué une préférence (choix prioritaire).

b) Défaut de répondre à une offre d'admission

Le candidat omet de répondre à une offre d'admission définitive, à une offre d'admission sous engagement ou à une offre d'inscription sur une liste d'attente dans les délais prescrits. Il en est alors averti.

c) Défaut de se présenter à une entrevue, à un test ou à un examen

Le candidat ne se présente pas à une entrevue, à un test ou à un examen auquel il est convoqué, sans motif valable.

d) Défaut de satisfaire aux conditions d'admission

Le candidat ne satisfait pas aux conditions de son admission.

e) Défaut de s'inscrire

Le candidat omet de s'inscrire au programme auquel il a été admis.

5.12 Prolongation d'engagement

Exceptionnellement, le doyen ou l'autorité compétente peut prolonger d'un maximum de onze mois le délai accordé à un candidat pour satisfaire à l'engagement d'obtenir son diplôme de médecine ou de terminer un cours préalable.

5.13 Réadmission

a) Demande

Le résident qui a abandonné ses études dans un programme ou qui en a été exclu pour des raisons autres que le renvoi en vertu d'un règlement disciplinaire peut présenter une nouvelle demande. Il doit alors satisfaire aux conditions d'admissibilité en vigueur au moment du dépôt de la demande de réadmission et démontrer à la satisfaction du doyen ou de l'autorité compétente qu'il a amélioré ses possibilités de réussite.

b) Conditions à la réadmission

Pour une réadmission dans un programme contingenté, le doyen ou l'autorité compétente tient également compte du nombre de places et de la valeur comparative du dossier du candidat à la réadmission.

Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des conditions à la réadmission.

5.14 Nullité d'une admission

Est nulle l'admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

5.15 Effets d'une admission ou d'une réadmission

L'admission d'un candidat à un programme de formation médicale postdoctorale lui confère le statut d'étudiant régulier, d'étudiant libre ou d'étudiant visiteur pour la version en vigueur de ce programme, statut qu'il maintient jusqu'à la réussite, l'abandon ou l'exclusion du programme. L'étudiant doit procéder à son inscription selon les modalités et dans les délais qui lui sont indiqués.

5.16 Changement de programme

La Faculté n'a pas l'obligation d'accepter une demande de changement de programme. Lorsqu'elle accepte de le faire, elle doit prendre en considération les lois, règlements et autres actes gouvernementaux. Elle tient également compte de la valeur comparative du dossier du candidat.

Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des conditions au changement de programme.

5.17 Transfert d'université

La Faculté n'a pas l'obligation d'accepter une demande de transfert d'un résident en provenance d'une autre université. Dans l'étude d'une telle demande, elle doit prendre en considération les lois, règlements et autres actes gouvernementaux. Elle tient également compte de la valeur comparative du dossier du candidat.

Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des conditions au transfert d'université.

5.18 Formation complémentaire

La Faculté n'a pas l'obligation d'accepter une demande de formation complémentaire. Dans l'étude d'une telle demande, elle doit prendre en considération les lois, règlements et autres actes gouvernementaux. Elle tient également compte de la valeur comparative du dossier du candidat.

5.19 Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier

L'étudiant libre ne peut changer son statut pour celui d'étudiant régulier. Il peut cependant faire une demande d'admission à titre d'étudiant régulier.

ARTICLE 6 – LES COURS

Suivant les objectifs visés, le cours peut prendre diverses formes, notamment de stage clinique, de stage de recherche, de leçon magistrale, d'atelier, de séminaire, de laboratoire.

6.1 Responsabilités relatives aux cours

La Faculté est responsable des cours. Elle en définit les contenus et les modalités d'insertion dans chacun des programmes.

Les activités de formation sont sous la responsabilité des professeurs dans le respect du cadre établi par le doyen et des règlements et politiques de l'Université.

6.2 Modalité d'insertion d'un cours dans un programme

a) Cours obligatoire

Le cours obligatoire est imposé à tous les résidents inscrits à un programme ou, le cas échéant, à une orientation d'un programme.

b) Cours à option

Le cours à option est choisi par le résident parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés; l'Université se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.

c) Cours au choix

Le cours au choix est choisi par le résident dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. La Faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par le résident.

6.3 Cours hors programme

Le cours hors programme est un cours choisi par le résident dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Il ne fait cependant pas partie du programme du résident.

6.4 Autres caractéristiques des cours

a) Cours équivalent

Est dit équivalent un cours qui comporte un recoupement significatif de la matière avec un autre cours. Un seul des cours dits équivalents peut être crédité dans le programme du résident.

b) Cours préalable

Est dit préalable un cours qui doit obligatoirement avoir été suivi avant un autre.

c) Cours concomitant

Est qualifié de concomitant un cours qui doit être suivi parallèlement à un autre; ce cours peut avoir été suivi préalablement.

d) Cours de mise à niveau

Un cours imposé au candidat par le doyen ou l'autorité compétente à titre de cours préparatoire ou un cours imposé à la suite d'un résultat insatisfaisant à un test d'admission requis par la Faculté, est dit cours de mise à niveau. Sauf exception, ce cours est obligatoirement considéré hors programme.

e) Cours éliminatoire

Est dit éliminatoire un cours dont l'échec n'admet aucune reprise et, de ce fait, exclut la poursuite des études dans le programme.

6.5 Langue d'enseignement

La langue d'enseignement est le français sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, ou encore, par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité. Les ouvrages de références obligatoires sont en français, de préférence, ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux résidents dans les listes bibliographiques.

ARTICLE 7 – INSCRIPTION

Selon le contexte, on distingue l'inscription à un programme et l'inscription à un cours.

a) L'inscription à un programme réfère au statut de l'étudiant par rapport au programme auquel il a été admis.

b) L'inscription à un cours est un processus comportant deux étapes :

i) l'indication par l'étudiant de son intention de suivre un cours;

ii) l'autorisation et l'enregistrement par l'Université.

7.1 Disposition générale

Nul n'est autorisé à suivre un cours ou à se soumettre aux évaluations s'il n'est dûment inscrit au cours.

Une inscription à un cours n'est valide que pour la durée du cours.

7.2 Offre de cours

a) Liste de cours offerts

La Faculté n'est pas tenue d'offrir tous les cours de sa banque de cours à chaque trimestre, voire à chaque année de formation. De plus, la Faculté peut retirer de l'horaire un cours si, compte tenu des circonstances, il devient impossible ou déraisonnable de l'offrir.

La Faculté n'est pas tenue d'offrir une version de programme au-delà du temps normalement requis pour compléter un programme ou si, compte tenu des circonstances, il devient impossible ou déraisonnable de l'offrir.

b) Accessibilité aux cours

La Faculté indique quels cours peuvent recevoir des étudiants libres et des étudiants visiteurs, elle précise également les cours auxquels des étudiants réguliers peuvent s'inscrire à titre de cours au choix et de cours hors programme.

ARTICLE 8 – INSCRIPTION DE L'ÉTUDIANT RÉGULIER

8.1 Obligation d'inscription

Le candidat admis doit être inscrit. Pour maintenir son inscription au programme, il doit être réinscrit à chaque année, sans quoi il est réputé avoir abandonné son programme.

8.2 Autorisation

Le doyen ou l'autorité compétente entérine l'inscription de l'étudiant.

Sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, un étudiant ne peut s'inscrire à plus d'un programme à la fois.

8.3 Régimes d'inscription

Sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, l'étudiant s'inscrit à temps plein.

8.4 Prescriptions d'inscription – inscription concurrente à deux programmes

Le résident inscrit dans deux programmes concurremment doit s'inscrire aux cours en respectant les structures de chacun des programmes et les exigences propres aux cours. Il doit également tenir compte de la scolarité de chacun des programmes.

8.5 Prescriptions d'inscription – cours de mise à niveau

L'étudiant qui, en raison de résultats non satisfaisants à un test de français ou à tout autre test, doit suivre un ou des cours de mise à niveau, doit s'y inscrire dans les délais prescrits par le doyen ou l'autorité compétente et, le cas échéant, se soumettre aux prescriptions particulières d'inscription.

L'étudiant admis conditionnellement à la réussite d'un cours offert à l'Université doit s'y inscrire dans les délais prescrits par le doyen ou l'autorité compétente et, le cas échéant, se soumettre aux prescriptions particulières d'inscription.

8.6 Prescriptions d'inscription – stage

Les milieux de stage sont assignés par la Faculté. Tout lieu de stage qui ne l'est pas doit avoir reçu l'approbation préalable du doyen ou de l'autorité compétente.

8.7 Inscription à un cours hors établissement

En vertu d'ententes interuniversitaires, le doyen ou l'autorité compétente peut permettre à un étudiant régulier de s'inscrire à un ou plusieurs cours dans un autre établissement universitaire.

Le cours suivi dans le cadre de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec est considéré au même titre qu'un cours substitut.

Le cours suivi dans le cadre d'une entente interprovinciale ou internationale est considéré au même titre qu'un cours équivalent ou qu'un cours substitut, selon les termes de l'entente conclue entre l'Université et l'autre établissement.

Le maximum de cours hors établissement auxquels un étudiant peut s'inscrire est déterminé par la Faculté.

8.8 Inscription à des cours hors programme

L'étudiant régulier peut s'inscrire à des cours hors programme. La Faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant. La Faculté peut limiter le nombre de cours hors programme auxquels peut s'inscrire un résident aussi bien pendant une année de formation que dans l'ensemble de son programme.

8.9 Modification d'inscription

Le résident peut modifier son choix de cours avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours.

L'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente est requise.

Tout changement de choix de cours doit être fait dans le respect des délais d'inscription.

8.10 Abandon d'un cours

a) Demande

Le résident qui, pour un motif valable, désire abandonner un cours alors que le délai de modification de l'inscription est écoulé, doit présenter une demande écrite et motivée au plus tard avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. Le doyen ou l'autorité compétente responsable du programme auquel est inscrit le résident juge du bien-fondé de la demande.

b) Abandon autorisé

Si le doyen ou l'autorité compétente agrée la demande, la mention « abandon » est inscrite au dossier du résident. Il peut alors exiger que le résident se réinscrive au cours dans un délai qu'il prescrit.

c) Abandon non autorisé

Si la demande est refusée ou si le résident abandonne le cours sans se conformer à la procédure décrite, le cours reste inscrit au dossier et l'évaluation finale du cours porte la mention « échec ».

8.11 Abandon du programme

a) Le résident qui désire abandonner ses études doit faire parvenir un avis écrit à l'autorité compétente de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis. Au dossier du résident, la mention « abandon » est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient un mois ou plus avant la fin des cours. La mention « échec par absence » est portée au dossier du résident si l'abandon survient après ce délai.

b) Le résident qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre ou du stage en cours et la mention « échec » est inscrite au dossier en regard des cours non complétés. Son inscription est ensuite annulée automatiquement.

c) Le résident dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission.

8.12 Suspension temporaire de l'inscription à un programme et dérogation aux prescriptions d'inscription

a) Suspension de l'inscription à un programme

Le résident qui désire suspendre temporairement son inscription doit présenter une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente. Celui-ci peut permettre la suspension pour une période ne dépassant pas treize périodes. Au terme de ce délai, le résident peut reprendre sa formation sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission. Dans le cas d'un stage clinique ou de recherche, le retour s'effectue en début de période.

b) Dérogation aux prescriptions d'inscription

L'étudiant qui désire déroger aux prescriptions d'inscription doit présenter une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente avant la date limite pour une modification d'inscription.

ARTICLE 9 – INSCRIPTION DE L'ÉTUDIANT LIBRE ET DE L'ÉTUDIANT VISITEUR

9.1 Autorisation d'inscription

Le doyen ou l'autorité compétente autorise l'inscription à un programme à titre d'étudiant libre ou d'étudiant visiteur à la personne qu'il estime avoir la formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

L'étudiant visiteur inscrit en vertu de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec ou de toute autre entente interuniversitaire doit en respecter les dispositions.

9.2 Modalités d'inscription

L'étudiant s'inscrit par cours et, le cas échéant, par trimestre ou par année de formation, dans les délais indiqués par la Faculté. Celle-ci détermine le nombre de cours auxquels l'étudiant libre ou l'étudiant visiteur peut s'inscrire.

9.3 Modification d'un choix de cours

L'étudiant libre ou l'étudiant visiteur qui désire modifier son choix de cours peut le faire avant la date limite indiquée au calendrier universitaire. Le doyen ou l'autorité compétente autorise toute nouvelle inscription.

9.4 Abandon d'un cours

L'étudiant libre ou l'étudiant visiteur qui désire abandonner un cours alors que le délai de changement du choix de cours est écoulé, doit en aviser le doyen ou l'autorité compétente au plus tard avant la date limite fixée dans le calendrier universitaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. La mention « abandon » est inscrite au dossier. Si l'étudiant abandonne le cours hors délai ou s'il le fait sans se conformer à la procédure décrite, le cours reste inscrit au dossier et l'évaluation finale du cours porte la mention « échec ».

9.5 Nullité d'une inscription

Est nulle l'inscription reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

ARTICLE 10 – RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCES DE FORMATION

10.1 Généralités

Le résident n'est pas tenu de suivre un cours et de le réussir si, au jugement du doyen ou de l'autorité compétente, il a autrement atteint les objectifs du cours. Les crédits du cours lui sont alors accordés par équivalence ou exemption selon le cas. Le doyen ou l'autorité compétente peut aussi permettre à un résident de s'inscrire à un autre cours en substitution d'un cours du programme.

10.2 Équivalence de cours

a) Définition

Il y a équivalence de cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme. Le cas échéant, la Faculté peut exiger un examen pour évaluer les connaissances et les compétences avant d'accorder l'équivalence, ou n'accorder l'équivalence qu'après une période d'observation dans le programme.

b) Maximum autorisé

L'équivalence de cours, que ceux-ci aient ou non servi à l'obtention d'un grade, ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme.

c) Indication au dossier du résident

Le dossier du résident fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au dossier.

10.3 Exemption

a) Définition

Il y a exemption de cours lorsque la formation ou l'expérience d'un étudiant justifie de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme. Le cas échéant, la Faculté peut imposer un examen ou tout autre mode d'évaluation pour vérifier les connaissances et les compétences du résident avant de lui accorder l'exemption.

b) Maximum autorisé

L'exemption de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits d'un programme.

c) Indication au dossier du résident

Le dossier du résident fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au dossier, mais l'indication « exemption » tient lieu de résultat d'évaluation.

10.4 Cumul d'équivalences et d'exemptions

Le total des équivalences et exemptions ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme. Dans tous les cas, le résident doit suivre au moins le tiers de la formation du programme à l'Université, exclusion faite des cours au choix.

10.5 Transfert de cours

a) Définition

Il y a transfert lorsqu'un cours suivi à l'Université de Montréal est reporté d'un programme à un autre, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption, ou lorsque des cours suivis à titre d'étudiant libre à l'Université sont reportés au programme du résident.

b) Maximum autorisé

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé par la structure et les objectifs du programme.

La Faculté détermine le nombre de cours suivis à titre d'étudiant libre qui peuvent être transférés au programme du résident.

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

c) Indication au dossier du résident

La note du cours transféré est portée au dossier du résident.

10.6 Substitution de cours

a) Définition

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours offert à l'Université remplace un autre cours du même programme.

Le doyen ou l'autorité compétente peut aussi permettre à un résident de s'inscrire à un autre cours en substitution d'un cours du programme. Il y a nécessairement substitution de cours lorsque, compte tenu de l'offre de cours, le résident ne peut compléter les cours obligatoires de la version de programme dans laquelle il a été admis.

b) Maximum autorisé

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

c) Indication au dossier du résident

Le dossier du résident fait état de la substitution accordée. La note du cours de substitution est inscrite au dossier avec indication du cours substitué.

Aux fins d'une indication au dossier du résident, le cours suivi dans le cadre de *l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec* est considéré au même titre qu'un cours substitut. Le cours suivi dans un autre établissement en vertu d'ententes interprovinciales ou internationales peut être considéré comme un cours de substitution si l'entente entre l'Université et l'autre établissement le prévoit.

d) Procédure de reconnaissance d'équivalence de formation

i) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours, une exemption de cours ou qui entend suivre un cours en substitution à un cours de son programme doit en faire la demande par écrit au vice-doyen et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou justifier le bien-fondé de sa demande dans les délais prescrits par la Faculté responsable du programme. Le transfert de cours est automatique.

ii) Approbation

L'équivalence, l'exemption et la substitution doivent être approuvés par l'autorité compétente.

Dans le cas d'équivalence, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours; elle dépend en outre du temps écoulé depuis la réussite du cours.

Pour qu'un cours puisse faire l'objet d'une équivalence, il doit avoir été réussi avec une note conforme ou supérieure aux attentes.

10.7 Nullité d'une équivalence ou d'une exemption

Est nulle l'équivalence, ou l'exemption reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

ARTICLE 11 – ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

11.1 Généralités

Chaque programme de résidence comporte des objectifs d'apprentissage écrits qui sont communiqués aux résidents. Le processus d'évaluation est fondé sur ces objectifs.

Tout résident doit se soumettre aux évaluations des apprentissages du programme auquel il est inscrit. Le résident a la responsabilité de se familiariser avec les objectifs d'apprentissage et les règles régissant l'évaluation.

Le résident est soumis à l'évaluation de ses connaissances, de ses attitudes et de ses habiletés, ainsi qu'à l'évaluation de son comportement en milieu professionnel.

11.2 Responsabilité de l'évaluation

Les professeurs évaluent le niveau de compétence atteint pour un stage donné ou pour toute autre activité de formation. Le comité d'évaluation est responsable de la décision normative à la fin de chaque stage et du suivi de l'ensemble des évaluations.

11.3 Langue

Sauf exception justifiée par la nature du stage, les travaux et les examens sont présentés en français. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen ou l'autorité compétente, celle-ci peut autoriser un résident dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français et qui en fait la demande à présenter des travaux et des examens en anglais. Quelle que soit la langue utilisée, la qualité de la langue compte parmi les critères d'évaluation.

L'évaluation tient également compte de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, et à la profession.

11.4 Forme des évaluations

En fonction de la nature et des objectifs du cours et de l'enseignement donné, l'évaluation se fait selon une ou plusieurs des formes décrites aux paragraphes ci-dessous ou sous toute autre forme que le comité d'évaluation du programme détermine.

a) Évaluation sous forme d'observation

L'évaluation sous forme d'observation porte sur la démonstration de l'acquisition par le résident de compétences en fonction du niveau de performance attendu :

i) dans le cadre d'un cours offert sous forme de stage ou sous une autre forme, conformément aux modalités prévues dans le plan de cours ou les objectifs de stage;

ii) dans un ensemble de stages ou d'autres formes de cours, pour une période prédéfinie du cheminement dans le programme et, s'il y a lieu, dans toute autre activité de formation. L'évaluation est faite conformément aux modalités prévues aux exigences de formation additionnelles du programme; elle tient également compte des exigences des règlements et politiques universitaires ou de codes d'éthique professionnels ou facultaires.

b) Évaluation sous forme de travaux

L'évaluation sous forme de travaux porte sur les travaux imposés pendant la durée d'un ou de plusieurs cours (dissertations, travaux dirigés, exposés oraux, travaux pratiques, travaux cliniques, laboratoires, participation à un travail de groupe, participation à des activités, portfolio etc.).

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque résident doit être évalué individuellement, sauf si un objectif du cours justifie une évaluation collective.

c) Évaluation sous forme d'examens

L'évaluation sous forme d'examens (examen écrit sous surveillance, examen oral, examen pratique ou autre) porte sur une partie ou la totalité de la matière d'un ou de plusieurs cours (stage clinique ou de recherche, notes de cours, lectures, laboratoires, etc.).

Avant chaque séance d'examen, le professeur ou son représentant donne aux résidents les consignes particulières appropriées à cet examen.

11.5 Évaluation des stages

Pendant un stage, chaque professeur observe le résident dont la formation lui est confiée, afin de se faire une opinion quant à ses connaissances, attitudes et habiletés, ainsi qu'à l'atteinte des compétences associées au stage. Il fait part au résident de ses observations et de ses recommandations

a) Évaluation écrite

À la fin de chaque stage, le résident reçoit une évaluation écrite. Cette évaluation est consignée sur une fiche d'appréciation de stage clinique.

L'évaluation écrite est préparée par le responsable de stage ou par un des professeurs ayant supervisé le résident au cours de son stage ou segment de stage, et est communiquée au résident. Le cas échéant, cette évaluation est réputée refléter l'opinion de la majorité des professeurs ayant travaillé avec le résident.

Lorsqu'un stage a une durée de plus de trois périodes, une évaluation écrite est faite à la suite de segments d'au plus trois périodes ainsi qu'à la fin du stage.

Le résident doit sans délai prendre connaissance de son évaluation et la signer en indiquant s'il est en accord ou en désaccord avec celle-ci.

b) Mention au dossier

Le comité d'évaluation se prononce sur chaque évaluation de stage et accorde une mention globale de « succès », « échec » ou « inférieur aux attentes » qui sera inscrite au dossier du résident. Dans sa décision, le comité d'évaluation tient compte de la fiche d'appréciation de stage ainsi que de toute autre forme d'évaluation faite en cours de stage. La mention « échec » ou « inférieur aux attentes » constitue une évaluation de stage défavorable.

Pour obtenir la mention « succès », le résident doit avoir complété au moins les trois quarts de son stage.

c) Stage incomplet

Pour qu'un stage soit valide, le résident doit y avoir été présent pendant au moins les trois quarts de sa durée. Dans le cas contraire, le comité d'évaluation décide si ce stage doit être ultérieurement complété ou repris en entier.

11.6 Évaluation des autres formes de cours

Lorsqu'il évalue le résident, le comité d'évaluation tient également compte des évaluations relatives aux autres activités d'apprentissage (notamment les cours théoriques, ateliers, séminaires, laboratoires).

a) Attribution d'une note

Le professeur responsable de l'évaluation attribue les notes selon le système de notation qu'il a annoncé au début du cours. Toutefois, la note finale est exprimée en termes de « succès » ou « échec ».

b) Mention au dossier

Dans un délai raisonnable après une évaluation, le comité d'évaluation en examine le résultat et arrête la mention finale qui sera inscrite au dossier du résident.

11.7 Révision de l'évaluation

En cas d'échec, le résident qui s'estime lésé et est en mesure de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision peut soumettre une demande de révision, écrite et motivée, au doyen ou à l'autorité compétente, dans les dix jours ouvrables suivant la date où le résultat de l'évaluation lui a été communiqué.

a) Demande recevable

Si le doyen ou l'autorité compétente juge la demande recevable, il en saisit le Comité de révision. Le Comité de révision, après avoir donné au résident l'opportunité de se faire entendre, peut recommander au doyen ou à l'autorité compétente de maintenir la mention globale d'échec, ou la transformer en mention « inférieur aux attentes » ou « succès ». Le doyen ou l'autorité compétente informe le résident par écrit de sa décision. La décision du doyen ou de l'autorité compétente est sans appel.

b) Demande rejetée

Si le doyen ou l'autorité compétente rejette la demande de révision, il doit le faire par écrit et avec motifs à l'appui et ce, dans les 10 jours ouvrables suivant la date de réception de la demande. Ce refus est sans appel.

11.8 Défaut de se soumettre à une évaluation

a) Évaluation continue

Dans les cours où l'évaluation est continue, la mention globale « échec » est attribuée au résident lorsque, en raison d'une absence prolongée ou d'absences répétées, il s'avère impossible de l'évaluer, à moins qu'il n'ait justifié l'absence auquel cas il y a report de l'évaluation. Celui-ci doit alors combler ses absences selon les modalités et dans les délais fixés par le comité d'évaluation.

b) Évaluation sous forme d'examen

Une mention « échec » est attribuée au résident qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du directeur de programme ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 11.10.

La mention « échec » est attribuée au résident présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.

c) Évaluation sous forme de travaux

Lorsque le résident omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le comité d'évaluation peut soit fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard, ou bien attribuer une mention « échec » pour ce travail.

11.9 Évaluation différée

Si le résident est absent à une évaluation pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 11.10, le comité d'évaluation impose une évaluation différée ou remplace cette évaluation par d'autres évaluations.

11.10 Justification d'une absence à une évaluation

Le résident doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation dès qu'il constate qu'il ne pourra être présent et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou par courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable conformément aux règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Le doyen ou l'autorité compétente se réserve le droit de vérifier la véracité des pièces justificatives.

11.11 Plagiat

Le plagiat, le copiage ou la fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, est régi par le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*.

11.12 Progression dans un programme

Au fur et à mesure que progresse sa formation, le résident se voit confier des responsabilités professionnelles croissantes qui nécessitent d'avoir atteint un niveau attendu de compétence. Le résident est autorisé à progresser normalement dans le programme s'il rencontre les conditions suivantes :

a) avoir réussi tous les cours auxquels il était inscrit;

b) avoir acquis l'ensemble des compétences requises pour son niveau de formation.

Au terme de chaque stage ou segment de stage, ainsi qu'à tout autre moment que le directeur de programme ou un officier facultaire juge approprié, le comité d'évaluation évalue la progression du résident. Il peut réviser le dossier complet du résident et peut en tout temps demander à le rencontrer. Il prend alors l'une ou l'autre des décisions suivantes:

a) le résident est autorisé à poursuivre son programme;

b) le résident est autorisé à poursuivre son programme à des conditions que le comité précise;

c) le résident doit reprendre un ou plusieurs stages.

Le comité peut aussi recommander l'exclusion du résident de son programme de formation.

Avant de formuler une recommandation d'exclusion, le comité doit entendre le résident. Il rédige par la suite un rapport qui explique les motifs de sa recommandation. Il transmet sa recommandation au directeur du programme qui l'achemine au doyen, pour décision. Le doyen examine la recommandation et informe le résident par écrit, de sa décision. Si le résident est exclu, sur recommandation du comité d'évaluation, le doyen peut retirer le résident de son programme jusqu'à ce qu'il se soit prévalu, le cas échéant, de son droit de révision et qu'une décision finale ait été rendue.

11.13 Réussite dans un programme

Le résident réussit dans un programme s'il réussit à tous les cours du programme, s'il progresse adéquatement dans son programme et s'il satisfait aux autres exigences du programme.

ARTICLE 12 – REPRISE

12.1 Droit de reprise

À moins qu'il ne soit exclu de son programme conformément au présent règlement, le résident qui subit un échec à un cours a droit de reprise.

12.2 Reprise d'un stage clinique ou de recherche

Le résident qui obtient une mention « échec » pour un cours offert sous forme de stage doit le reprendre.

Le résident qui obtient une mention « inférieur aux attentes » pour un cours offert sous forme de stage peut être tenu de le reprendre.

Les conditions suivantes s'appliquent à la reprise d'un cours offert sous forme de stage de clinique ou de recherche :

a) le comité d'évaluation détermine les modalités entourant la reprise, y compris le milieu dans lequel celle-ci s'effectuera;

b) le résident doit se soumettre aux mesures d'aide jugées appropriées par le comité d'évaluation;

c) le stage de reprise doit être complété avec succès avant la promotion à l'année de formation suivante.

Le résident qui subit un échec à la reprise du stage est exclu du programme auquel il est inscrit.

12.3 Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage

Le résident qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exception des cours de rattrapage en français) doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent ou subir un examen de reprise, selon la décision du comité d'évaluation du programme. Le résident qui subit un échec à la reprise du cours, ou qui ne se présente pas à un examen de reprise, est exclu du programme auquel il est inscrit.

12.4 Reprise d'un cours à option

Le résident qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec ou subir un examen de reprise, selon la décision du comité d'évaluation du programme. Le résident qui subit un échec à la reprise du cours, ou qui ne se présente pas à un examen de reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

12.5 Reprise d'un cours au choix

Le résident qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours au choix ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours. Le résident qui subit un échec à la reprise du cours, ou qui ne se présente pas à un examen de reprise, peut être exclu du programme auquel il est inscrit.

ARTICLE 13 – EXCLUSION

13.1 Exclusion

Un résident peut être exclu du programme dans les cas suivants:

a) le résident obtient une mention « échec » à la reprise d'un stage; dans l'application de cette règle, la reprise du stage consécutive à l'attribution de la mention « inférieur aux attentes » n'est pas comptabilisée;

b) le résident obtient une mention « échec » à la reprise d'un cours obligatoire, d'un cours à option ou d'un cours au choix;

c) le résident obtient une mention « échec » à un 2e stage au cours de sa formation postdoctorale;

d) le résident obtient une mention « échec » à un 2e cours obligatoire au cours de sa formation postdoctorale;

e) l'évaluation globale du résident est jugée insatisfaisante par le comité d'évaluation;

f) la progression du résident est jugée insatisfaisante par le comité d'évaluation;

g) le résident refuse de se soumettre aux conditions entourant une reprise de stage;

h) le résident ne répond pas à une exigence spécifiée dans les dispositions réglementaires propres au programme;

i) le résident n'a pas rempli toutes les exigences du programme au terme de sa scolarité;

j) l'état de santé du résident est incompatible avec la poursuite de son programme de résidence; à cette fin, le doyen ou l'autorité compétente peut exiger au besoin que le résident se soumette à un examen médical par un médecin qu'il désigne;

k) le résident a une connaissance insuffisante du français.

13.2 Droit de révision

Le résident qui souhaite en appeler d'une décision d'exclusion doit en faire la demande par écrit au doyen dans les quinze jours ouvrables suivant le moment où cette décision lui a été communiquée. Le doyen en saisit le Comité de révision, qui entend le directeur de programme, ainsi que toute autre personne qu'il juge approprié, en présence du résident. Le Comité recommande ensuite au doyen la levée ou le maintien de l'exclusion. Le doyen informe le résident de sa décision. La décision du doyen est sans appel.

Article 14 – Règlement disciplinaire

Le *Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants* s'applique aux résidents inscrits dans un programme d'études médicales postdoctorales.

Article 15 – Absences

Tout résident qui s'absente doit en informer le responsable de l'enseignement hospitalier ou, en son absence, le chef du département ou du service hospitalier. S'il s'absente pour plus d'une semaine, il doit en outre en informer son directeur de programme par écrit et lui en donner les raisons. Il doit également adresser une copie de cette lettre au vice-doyen et au directeur de l'enseignement du milieu de formation où il est assigné.

Article 16 – Prolongation exceptionnelle

Pour des raisons exceptionnelles, et après consultation du directeur de programme, le doyen ou l'autorité compétente peut accorder à un résident qui le demande une prolongation d'au plus un an pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme.

Article 17 – Octroi de diplômes

Pour recevoir un diplôme, le résident doit :

a) avoir réussi tous ses stages;

b) avoir progressé adéquatement dans son programme;

c) avoir satisfait aux autres exigences du programme;

d) dans le cas de formation faite en partie dans une autre Université, avoir réussi à l'Université de Montréal au moins la moitié des années de formation de son programme.

Article 18 – Règlement propre à chaque programme

Des exigences particulières peuvent être fixées par le règlement propre à chaque programme.

Article 19 – Dispositions diverses

Le présent règlement régit les études médicales postdoctorales à compter de son adoption.

Il s'applique dès ce moment et pour l'avenir, à tous les résidents déjà admis ou inscrits dans un programme d'études médicales postdoctorales.

Il remplace toute version antérieure du *Règlement pédagogique des études médicales postdoctorales* et toutes les Règles de procédure internes qui y ont été rattachées.

Études médicales postdoctorales

Sous cette rubrique sont énumérés les programmes d'études médicales postdoctorales offerts par la Faculté de médecine.

Pour information : EtuMedPostDoc@umontreal.ca

Anatomo-pathologie

D.É.S. (anatomo-pathologie)	6-510-1-2
D.É.S. (neuropathologie)	6-510-1-1

Anesthésiologie

D.É.S. (anesthésiologie)	6-460-1-0

Chirurgie

D.É.S. (chirurgie cardiaque)	6-470-1-9
D.É.S. (chirurgie générale)	6-470-1-1
D.É.S. (chirurgie générale pédiatrique)	6-471-1-1
D.É.S. (chirurgie orthopédique)	6-470-1-3
D.É.S. (chirurgie plastique)	6-470-1-6
D.É.S. (chirurgie thoracique)	6-471-1-0
D.É.S. (chirurgie vasculaire)	6-470-1-8
D.É.S. (neurochirurgie)	6-470-1-2
D.É.S. (oto-rhino-laryngologie)	6-470-1-4
D.É.S. (urologie)	6-470-1-7

Cliniciens chercheurs

D.É.S. (formation cliniciens-chercheurs)	6-998-1-0

Génétique médicale

D.É.S. (génétique médicale)	6-534-1-0

Médecine

D.É.S. (médecine – tronc commun)	6-490-1-1
D.É.S. (biochimie médicale)	6-491-1-6
D.É.S. (cardiologie)	6-490-1-2
D.É.S. (dermatologie)	6-490-1-3
D.É.S. (endocrinologie et métabolisme)	6-490-1-4
D.É.S. (gastroentérologie)	6-491-1-7
D.É.S. (gériatrie)	6-491-1-0
D.É.S. (greffe de cellules hématopoïétiques)	6-490-1-9
D.É.S. (hématologie)	6-490-1-6
D.É.S. (immunologie clinique et allergie)	6-491-1-5
D.É.S. (médecine interne)	6-491-1-8
D.É.S. (médecine physique et réadaptation)	6-490-1-9
D.É.S. (néphrologie)	6-490-1-7
D.É.S. (neurologie)	6-490-1-8
D.É.S. (pneumologie)	6-491-1-1
D.É.S. (rhumatologie)	6-491-1-2
D.É.S. (oncologie médicale)	6-491-1-3
D.É.S. (pharmacologie clinique)	6-491-1-4

Médecine de soins intensifs

D.É.S. (médecine de soins intensifs)	6-998-1-1
D.É.S. (médecine de soins intensifs chez l'enfant)	6-998-1-2
D.É.S. (médecine palliative)	6-998-1-3

Médecine familiale

D.É.S. (médecine familiale)	6-483-1-0
D.É.S. (médecine d'urgence)	6-453-1-0
D.É.S. (médecine d'urgence – compétence spéciale)	6-483-1-1
D.É.S. (soins aux personnes âgées)	6-483-1-2

Microbiologie

D.É.S. (microbiologie médicale et infectiologie)	6-500-1-0

Obstétrique et gynécologie

D.É.S. (endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité)	6-505-1-1
D.É.S. (médecine maternelle et fœtale)	6-505-1-2
D.É.S. (obstétrique et gynécologie)	6-505-1-4
D.É.S. (oncologie gynécologique)	6-505-1-3

Ophtalmologie

D.É.S. (ophtalmologie)	6-475-1-0

Pédiatrie

D.É.S. (pédiatrie – tronc commun)	6-515-1-1
D.É.S. (cardiologie chez l'enfant)	6-515-1-2
D.É.S. (endocrinologie et métabolisme chez l'enfant)	6-515-1-3
D.É.S. (gastroentérologie chez l'enfant)	6-515-1-4
D.É.S. (hématologie/oncologie pédiatrique)	6-515-1-8
D.É.S. (immunologie clinique et allergie chez l'enfant)	6-516-1-5
D.É.S. (maladies infectieuses chez l'enfant)	6-516-1-3
D.É.S. (médecine néonatale et périnatale)	6-515-1-9
D.É.S. (médecine de l'adolescence)	6-516-1-7
D.É.S. (médecine d'urgence pédiatrique)	6-516-1-1
D.É.S. (néphrologie chez l'enfant)	6-515-1-5
D.É.S. (neurologie chez l'enfant)	6-515-1-6
D.É.S. (pédiatrie du développement)	6-516-1-2

D.É.S. (pédiatrie générale)	**6-516-1-6**
D.É.S. (pneumologie chez l'enfant)	**6-515-1-7**

PSYCHIATRIE

D.É.S. (psychiatrie)	**6-540-1-0**

RADIOLOGIE, RADIO-ONCOLOGIE ET MÉDECINE NUCLÉAIRE

D.É.S. (médecine nucléaire)	**6-555-1-0**
D.É.S. (neuroradiologie)	**6-545-1-1**
D.É.S. (oncologie radiologique)	**6-545-1-3**
D.É.S. (radiologie diagnostique)	**6-545-1-4**
D.É.S. (radiologie pédiatrique)	**6-545-1-2**

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

D.É.S. (médecine communautaire)	**6-481-1-0**

Médecine dentaire

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Médecine dentaire : deux maîtrises ès sciences (M. Sc.) et deux certificats.

Information à jour le 1er juillet 2009

Sciences buccodentaires

M. Sc. (sciences buccodentaires) 2-306-1-0

Médecine dentaire

M. Sc. (médecine dentaire) 2-300-1-0

Options :
- Dentisterie pédiatrique
- Orthodontie
- Réhabilitation prosthodontique

Résidence en médecine dentaire

Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire 2-303-1-0

Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie 2-303-1-1

Responsable du programme de M. Sc. (sciences buccodentaires) : Stéphane Roy tél. : 514-343-6111 poste 1780

Responsables de l'option Dentisterie pédiatrique du programme de M. Sc. (médecine dentaire) : Hélène Buithieu, tél. : 514-343-2262 et Lionel Cudzinowski, tél. : 514-343-5904

Responsable de l'option Orthodontie du programme de M. Sc. (médecine dentaire) : Claude Remise, tél. : 514-343-7133

Responsables de l'option Réhabilitation prosthodontique du programme de M. Sc. (médecine dentaire) : Pierre de Grandmont, tél. : 514-343-2268

Responsables du programme de Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire : Salam Sakkal, tél. : 514-343-7037

Responsable du programme de Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie : Benoît Lalonde, tél. : 514-343-7132

Membres du Comité des études supérieures
Hélène Buithieu
Anne Charbonneau
Pierre De Grandmont
Adel Kauzman
Pierre Rainville
Athéna Papadakis
Stéphane Roy

Personnel enseignant*

DÉPARTEMENT DE DENTISTERIE DE RESTAURATION

Directeur : Pierre Boudrias

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Pierre Boudrias, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Washington)
Daniel Fortin, D.M.D. (Montréal), M.S. (Iowa)
Claude Lamarche, D.M.D. (Montréal), M.S. (San Francisco)
André Prévost, D.D.S. (Montréal), M.S. (Iowa)
Salam Sakkal, D.M.D. (Montréal), M.S. (Chicago)

Professeurs agrégés
Hugo Ciaburo, D.M.D., M. Sc. réhabilitation prosthodontique (Montréal)
Pierre de Grandmont, D.M.D. (Montréal), Cert. prosthodontie (Toronto), M. Sc. (Montréal)
Louis De Koninck, D.M.D., M. Sc. réhabilitation prosthodontique (Montréal)
Gilles Gauthier, D.M.D. (Montréal), M.H.E. (Georgia)
Geneviève Guertin, D.M.D., Cert. résidence multidisciplinaire (Montréal), Cert. prosthodontie (Californie)
Patrice Milot, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Boston)
Richard Silbert, D.D.S. (Montréal), Cert. endodontie, M.S.D. endodontie (Boston)
Annie St-Georges, D.M.D. (Montréal), M.S. (North Carolina)

Professeur adjoint
Yves Sitbon, D.C.D., D.U.P.F., D.E.A.B.M.

Chargé d'enseignement
Elham Emami, D.D.S. (Iran), M. Sc. (Montréal)

Responsable de formation clinique
Salam Sakkal, D.M.D. (Montréal), M.S. (Chicago)

DÉPARTEMENT DE SANTÉ BUCCALE

Directeur : Daniel Kandelman

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Anne Charbonneau, D.M.D., M. Sc. (Montréal)
Monique Julien, B. Sc. (Laval), M. Sc. nut. (Montréal), M.P.H., Dr. P.H. (Johns Hopkins)
Daniel Kandelman, D.M.D. (Genève), M.P.H. (Boston)
Gilles Lavigne, D.M.D., M. Sc. (Montréal)
Claude Remise, D.D.S. (Montréal), M.S. (Indiana)
Morris Wechsler, D.D.S. (McGill), Cert. orthodontie (Montréal), F.R.C.D. (C)

Professeurs agrégés
Léonardo Abelardo, D.M.D. (Manila), Cert. pédodontie (Rochester)
Hélène Buithieu, D.M.D., Cert. pédodontie (Montréal), M.S.D. (Boston), F.R.C.D. (C)
Lionel Cudzinowski, D.D.S. (Montréal), Cert. pédodontie (Rochester), F.R.C.D. (C)
Athena Papadakis, B. Sc. (Liverpool), M. Sc. (Montréal)
Jack Turkewicz, D.D.S. (McGill), M. Sc. (Connecticut)
René Voyer, D.M.D. (Laval), M. Sc. (North Carolina)

Professeurs adjoints
Durand Robert, D.M.D. (Montréal), A.E.G.D. (Rochester), M.S. (Minnesota), Cert. parodontie (Minnesota)
Icham El-Khatib, D.M.D., Cert. résidence multidisciplinaire, M. Sc. (Montréal)

Responsable de formation clinique
Patrick Canonne, D.D.S., Cert. pédodontie (Montréal)

Professeur émérite
Jean-Paul Lussier

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

DÉPARTEMENT DE STOMATOLOGIE

Directeur : Antonio Nanci

Personnel enseignant

Professeurs titulaires
Jean Barbeau, B. Sc., M. Sc., Ph. D. (Laval)
William B. Donohue, D.D.S. (McGill), M. Sc. (Montréal), Dip. A.B.O.S., F.R.C.D. (C)
Gary Duncan, D.D.S., Ph. D. (University of North Carolina)
Arlette Kolta, B. Sc., M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Benoît Lalonde, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Washington)
Antonio Nanci, Ph. D. (McGill)
Pierre Rainville, B. Sc. biologie (UQÀM), Ph. D. psychologie (Montréal)

Professeurs agrégés
Florin Amzica, B.Sc, M. Sc. (Roumanie), Ph. D. (Laval)
Pierre Blanchet, M.D. (Montréal), Cert. (McGill), Ph. D. (Laval)
Aldo Camarda, D.D.S., M. Sc. (McGill)
Adel Kauzman, D.M.D. (Montréal), M. Sc. (Toronto)
Florina Moldovan, M.D. (Yougoslavie), Ph. D. (Paris)
Alain Moreau, B. Sc. biologie (Montréal), M. Sc. biologie (UQÀM), Ph. D. microbiologie (Montréal)
Manon Paquette, D.M.D. (Montréal), Cert. Dental Diagnostic Science, M.S. (Texas)
Stéphane Roy, B. Sc. biology (Ottawa), Ph. D. biologie (McGill)

Professeur associé
Marc Lavoie, Ph. D. (Montréal)

Chargés d'enseignement
Jean-Charles Doucet, D.M.D. (Montréal)
Nathalie Rei, D.M.D. (Montréal)

Chercheur titulaire
Charles-Edward Smith, D.D.S., Ph. D. (McGill)

Professeurs émérites
Arto Demirjian
Denis Forest
Gérard de Montigny
Christiane Mascrès
Solange Simard-Savoie

Des professeurs et chercheurs de la Faculté peuvent diriger des étudiants inscrits au programme de maîtrise et de Ph. D. en sciences biomédicales, en psychologie, en biochimie, en microbiologie et immunologie et en sciences neurologiques.

Programme 2-306-1-0

M. Sc. (sciences buccodentaires)

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (Sciences buccodentaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de doctorat de 1er cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou d'un B. Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent agréé par le doyen à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études du 2e cycle
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais
- soumettre son dossier académique avec bulletin officiel cumulatif de notes et une copie officielle du diplôme
- fournir trois lettres de recommandation
- produire une lettre explicative démontrant ses intérêts en recherche et ses objectifs de carrière
- avoir trouvé un directeur de recherche.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte :

- un minimum de 6 crédits de cours du niveau des études supérieures, dont 1 crédit de cours obligatoire et 5 crédits de cours au choix
- 39 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

ou

PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.

Bloc B – Choix (5 cr.)

Parmi la liste des cours disponibles dans la banque de cours de la Faculté, de l'Université ou tout autre cours jugé pertinent après consultation avec le responsable du programme et/ou le directeur de recherche.

Bloc C – Recherche et mémoire (39 cr.)

STO 6900 Recherche, 5 cr.
STO 6901 Recherche, 4 cr.
STO 6902 Recherche, 15 cr.
STO 6903 Mémoire, 15 cr.

Programme 2-300-1-0

M. Sc. (médecine dentaire)

OBJECTIFS

Le programme vise à former des praticiens spécialisés, prêts à aborder une carrière en clinique ou en enseignement et sensibilisés à la recherche dans le domaine de la dentisterie pédiatrique, de l'orthodontie et de la réhabilitation prosthodontique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (médecine dentaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un doctorat de 1er cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français parlé et écrit. La réussite d'un examen préalable administré par l'Université de Montréal peut être exigée. La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire pour consulter des ouvrages scientifiques
- avoir fait un minimum de une année soit comme interne dans un hôpital, soit en pratique privée, soit dans l'enseignement clinique (facultatif pour l'option Dentisterie pédiatrique)
- se présenter à une entrevue si elle est jugée nécessaire et subir des tests de dextérité si besoin est
- fournir trois lettres de recommandation tel que prévu au règlement de régie interne de la Faculté de médecine dentaire.

Toute demande d'admission doit être déposée au Service de l'admission et du recrutement avant le 1er septembre de l'année précédant l'entrée dans le programme.

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein, le temps partiel n'est pas autorisé dans le programme.

3. Scolarité

La scolarité du programme est de neuf trimestres consécutifs. Le programme est réparti sur une base de trois trimestres par année. Une période de vingt jours ouvrables de vacances est permise. Les dates de ces vacances sont déterminées par le Département. Le côté clinique du programme ne permet pas de suspension de scolarité de manière prolongée. Si un candidat doit suspendre sa scolarité, l'entraînement clinique doit être repris à zéro pour permettre d'acquérir l'ensemble des connaissances cliniques indispensables à la maîtrise de son art.

4. Examens

Le candidat à la maîtrise en médecine dentaire doit passer des examens à tous les cours auxquels il est inscrit en conservant C dans chaque matière. Dans les évaluations périodiques des cours cliniques, un échec dans plus de deux cours cliniques ou deux échecs consécutifs sont éliminatoires. Un échec dans plus de deux matières ou deux échecs consécutifs dans la même matière sont éliminatoires. La note accordée à l'examen de reprise ne peut être supérieure à C.

La moyenne est calculée sur la note obtenue après la reprise.

5. Inscription

Tout candidat admis à la maîtrise, option Dentisterie pédiatrique doit compléter son inscription avant le 1er juillet.

6. Salaire

L'étudiant ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent, et ayant un permis d'exercice de l'Ordre des Dentistes du Québec, est éligible au salaire accordé aux résidents à partir du 4e trimestre du programme de maîtrise, option Dentisterie pédiatrique seulement.

7. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le diplôme de M. Sc. (médecine dentaire), option Dentisterie pédiatrique, option Orthodontie ou option Réhabilitation prosthodontique.

8. Programme

L'option Dentisterie pédiatrique comporte 124 crédits de cours dont 115 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

L'option Réhabilitation prosthodontique comporte 128 crédits obligatoires.

L'option Orthodontie comporte 128 crédits de cours obligatoires.

Parmi les crédits des trois options, 30 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le mémoire est soit du type conventionnel, soit par article, et doit se conformer aux lignes directrices pour les maîtrises à orientation clinique de la Faculté de médecine dentaire. Il doit être soumis, au plus tard, à la fin du huitième trimestre.

STRUCTURE DU PROGRAMME

OPTION DENTISTERIE PÉDIATRIQUE

Bloc A – Obligatoire (38 cr., dont 10 cr. de recherche)

ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
DER 6033 Matériaux dentaires 1, 1 cr.
DER 6034 Matériaux dentaires 2, 1 cr.
DER 6120 Bioéthique et dentisterie légale, 1 cr.
SAB 6062 Céphalométrie, 2 cr.
SAB 6071 Techniques avancées, 2 cr.
SAB 6307 Orthodontie interceptive, 2 cr.
SAB 6325 Croissance et développement, 4 cr.
SAB 6334 Sédation et anesthésie générale, 1 cr.
SAB 6344 Travaux bibliographiques, 1 cr.
SAB 6401 Appareils myofonctionnels, 1 cr.
SAB 6405 Évaluation : littérature scientifique, 2 cr.
SAB 6604 Séminaires de recherche en méd. dentaire, 1 cr.
SAB 6616 Projet de recherche, 10 cr.
STO 6041 Pharmacologie buccodentaire avancée, 1 cr.
STO 6300 Pathologie buccale avancée, 2 cr.
STO 6303 Anatomie de la tête et du cou, 1 cr.
STO 6304 Génétique médicale, 1 cr.
STO 6312 Microbiologie buccodentaire avancée, 1 cr.

Bloc B – Obligatoire (49,5 cr., dont 10 cr. de recherche)

DER 6074 Endodontie pédiatrique avancée clinique, 1,5 cr.
DER 6075 Endodontie pédiatrique avancée théorique, 2 cr.
DER 6230 Multidisciplinarité et traitement, 1 cr.
PDT 4952 Introduction à la pédiatrie, 3 cr.
PDT 4954 Pédiatrie clinique 1, 1 cr.
SAB 6065 Fentes palatines et labiales, 1 cr.
SAB 6069 Orthophonie, 1 cr.
SAB 6100 Préclinique orthodontique-pédiatrique, 1 cr.
SAB 6101 Diagnostic orthodontique-pédiatrique, 2 cr.
SAB 6102 Biomécanique orthodontique pédiatrique, 2 cr.
SAB 6290 Orthodontie pédiatrique, 1 cr.
SAB 6300 Dentisterie préventive, 2 cr.
SAB 6311 Photographie et dentisterie, 1 cr.
SAB 6314 Analyse de cas 1, 1 cr.
SAB 6340 Dentisterie pédiatrique 1, 3 cr.
SAB 6341 Cliniques et tournées dirigées 1, 10 cr.
SAB 6345 Urgence dentaire pédiatrique, 5 cr.
SAB 6613 Recherche, 10 cr.
STO 6310 Chirurgie pédiatrique, 1 cr.

Bloc C – Obligatoire (27,5 cr. dont 10 cr. de mémoire)

PDT 4956 Pédiatrie clinique 2, 1 cr.
SAB 6317 Analyse de cas 2, 1 cr.
SAB 6342 Dentisterie pédiatrique 2, 2 cr.
SAB 6343 Cliniques et tournées dirigées 2, 13,5 cr.
SAB 6614 Mémoire, 10 cr.

Bloc D – Option (9 cr.)

Bloc D_1 – Méthodologie (3 cr.)

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6048 Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6065 Traitement de données, 3 cr.

Bloc D_2 – Lié au sujet de la maîtrise (3 cr.)

DER 6130 Expertises, 1 cr.
DER 6195 Dentisterie esthétique, 2 cr.
SAB 6338 Notions théoriques des douleurs, 1 cr.
SAB 6504 Nutrition et santé dentaire publique, 2 cr.
SAB 6505 Épidémiologie, prévention et recherche, 3 cr.
SAB 6507 Santé dentaire des populations à risque, 3 cr.
SAB 6508 Promotion de la santé dentaire, 1 cr.
STO 6000 Imagerie cranio-faciale, 1 cr.
STO 6306 Le tissu osseux, 1 cr.
STO 6307 Physiologie neuromusculaire, 2 cr.

Bloc D_3 – Choix (3 cr.)

Un cours choisi dans la banque de cours de l'Université.

OPTION RÉHABILITATION PROSTHODONTIQUE

DER 6033 Matériaux dentaires 1, 1 cr.
DER 6034 Matériaux dentaires 2, 1 cr.
DER 6102 Préclinique de prosthodontie, 5 cr.
DER 6114 Séminaires de prosthodontie 1, 3 cr.
DER 6120 Bioéthique et dentisterie légale, 1 cr.

DER 6130 Expertises, 1 cr.
DER 6140 Cliniques de prosthodontie dirigées 1, 12 cr.
DER 6150 Implantologie, 2 cr.
DER 6170 Prothèse partielle amovible, 2 cr.
DER 6182 Prothèse totale, 1 cr.
DER 6195 Dentisterie esthétique, 2 cr.
DER 6200 Séminaires : présentation de cas, 3 cr.
DER 6212 Séminaire de prosthodontie 2, 3 cr.
DER 6214 Séminaire de prosthodontie 3, 3 cr.
DER 6222 Initiation à la dentisterie factuelle, 1 cr.
DER 6230 Multidisciplinarité et traitement, 1 cr.
DER 6242 Clinique de prosthodontie dirigée 2, 15 cr.
DER 6272 Principes d'occlusion, 2 cr.
DER 6280 Prothèse partielle fixée, 2 cr.
DER 6292 Prothèse maxillo-faciale, 2 cr.
DER 6342 Clinique de prosthodontie dirigée 3, 15 cr.
DER 6800 Recherche et présentation de mémoire, 30 cr.
SAB 6000 Thérapie préprothétique 1, 1 cr.
SAB 6065 Fentes palatines et labiales, 1 cr.
SAB 6069 Orthophonie, 1 cr.
SAB 6311 Photographie et dentisterie, 1 cr.
SAB 6337 Clinique de douleurs, 1 cr.
SAB 6338 Notions théoriques des douleurs, 1 cr.
SAB 6405 Évaluation : littérature scientifique, 2 cr.
SAB 6604 Séminaires de recherche, 1 cr.
STO 6000 Imagerie cranio-faciale, 1 cr.
STO 6011 Gérodontologie, 1 cr.
STO 6015 Thérapie préprothétique 2, 1 cr.
STO 6041 Pharmacologie buccodentaire avancée, 1 cr.
STO 6300 Pathologie buccale avancée, 2 cr.
STO 6303 Anatomie de la tête et du cou, 1 cr.
STO 6304 Génétique médicale, 1 cr.
STO 6306 Le tissu osseux, 1 cr.
STO 6307 Physiologie neuromusculaire, 2 cr.

Option Orthodontie

Bloc 1re année – Obligatoire (46 cr.)

SAB 6062 Céphalométrie, 2 cr.
SAB 6065 Fentes palatines et labiales, 1 cr.
SAB 6165 Séminaires d'orthodontie 1, 2 cr.
SAB 6307 Orthodontie interceptive, 2 cr.
SAB 6311 Photographie et dentisterie, 1 cr.
SAB 6321 Enseignement de la technique edgewise, 2 cr.
SAB 6325 Croissance et développement, 4 cr.
SAB 6329 Laboratoire d'orthodontie clinique, 3 cr.
SAB 6330 Cliniques d'orthodontie 1, 12 cr.
SAB 6365 Diagnostic et plan de traitement 1, 2 cr.
SAB 6367 Biomécanique dentaire 1, 3 cr.
SAB 6368 Biomécanique dentaire 2, 4 cr.
SAB 6369 Diagnostic et plan de traitement 2, 2 cr.
SAB 6401 Appareils myofonctionnels, 1 cr.
SAB 6403 Principes d'orthodontie clinique, 1 cr.
SAB 6405 Évaluation : littérature scientifique, 2 cr.
SAB 6610 Méthodologie de la recherche, 1 cr.

Bloc 2e année – Obligatoire (32 cr.)

DER 6033 Matériaux dentaires 1, 1 cr.
DER 6034 Matériaux dentaires 2, 1 cr.
SAB 6040 L'équilibrage d'occlusion, 1 cr.
SAB 6064 Contention orthodontique, 1 cr.
SAB 6069 Orthophonie, 1 cr.
SAB 6166 Séminaires d'orthodontie 2, 2 cr.
SAB 6308 Séminaires de techniques orthodontiques, 3 cr.
SAB 6332 Cliniques d'orthodontie 2, 12 cr.
SAB 6336 Orthodontie préparatoire à la chirurgie, 4 cr.
SAB 6337 Clinique de douleurs, 1 cr.
SAB 6338 Notions théoriques des douleurs, 1 cr.
SAB 6604 Séminaires de recherche en méd. dentaire, 1 cr.
STO 6306 Le tissu osseux, 1 cr.
STO 6307 Physiologie neuromusculaire, 2 cr.

Bloc 3e année – Obligatoire (50 cr.)

SAB 6327 Séminaires d'orthodontie 3, 2 cr.
SAB 6333 Cliniques d'orthodontie 3, 9 cr.
SAB 6339 Implications multidisc. en orthodontie, 1 cr.
SAB 6404 Administration pratique, 1 cr.
SAB 6601 Recension des écrits, 1 cr.
SAB 6603 Analyses de cas traités, 2 cr.
SAB 6611 Projet de recherche et rédaction de mémoire, 30 cr.
STO 6300 Pathologie buccale avancée, 2 cr.
STO 6303 Anatomie de la tête et du cou, 1 cr.
STO 6304 Génétique médicale, 1 cr.

Programme 2-303-1-0

Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire

Objectifs

Le programme de résidence multidisciplinaire vise l'acquisition des connaissances, des attitudes et du comportement nécessaires à un professionnel destiné à dispenser des soins à un groupe de patients atteints d'un handicap physique ou mental, temporaire ou permanent, et à des personnes âgées.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Le dossier scolaire du candidat doit établir que par ses études antérieures, il est apte à poursuivre avantageusement des études avancées
– posséder un permis d'exercice émis par l'Ordre des dentistes du Québec
– posséder une connaissance suffisante du français.

Toute demande d'admission doit être déposée au Service de l'admission et du recrutement avant le 1er octobre. Les candidats sont informés en décembre de la décision prise en ce qui concerne leur demande. Le programme commence le 1er juillet suivant.

2. Inscription

Comme le programme du Certificat débute avant l'ouverture officielle des cours, la date d'inscription établie par la Faculté de médecine dentaire sera portée à la connaissance du candidat au moment de son admission.

3. Statut de l'étudiant

L'étudiant ne peut s'inscrire à temps partiel au programme du Certificat.

4. Scolarité

La scolarité est de 12 mois consécutifs. En résidence, le contrat comprend quatre semaines de vacances.

5. Examens

Le candidat au Certificat de résidence multidisciplinaire doit obtenir la note C à chaque cours. Un échec dans plus de deux cours ou deux échecs consécutifs dans le même cours sont éliminatoires. La moyenne est calculée sur la note obtenue après la reprise. La note accordée après reprise ne peut être supérieure à C.

6. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire. Le diplôme est décerné sans mention de distinction.

7. Programme

Le programme comprend 39 crédits obligatoires dont 12 crédits de cours et 27 crédits de stages. L'étudiant fait approuver par son directeur de programme le choix des options à l'intérieur des cours proposés. Le directeur est responsable de l'orientation.

L'étudiant est soumis aux normes du centre hospitalier dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et le centre hospitalier.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire – (12 cr.)

SRS 6001 Sciences fondamentales et connexes 1, 2 cr.
SRS 6002 Sciences fondamentales 2, 1 cr.
SRS 6003 Sciences médicales 1, 2 cr.
SRS 6004 Sciences médicales 2, 2 cr.
SRS 6005 Sciences dentaires 1, 2 cr.
SRS 6006 Sciences dentaires 2, 3 cr.

Bloc B – Stages (27 cr.)

SRS 6007 Stages en médecine 1, 4 cr.
SRS 6008 Stages en médecine 2, 4 cr.
SRS 6009 Stages en médecine dentaire, 19 cr.

Programme 2-303-1-1

Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie

OBJECTIFS

Le programme de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie offre une année de résidence spécialisée au terme de laquelle les cliniciens seront en mesure de traiter les patients médicalement compromis (ex. : séropositifs, greffés d'organes, traités en chimiothérapie) ou atteints de maladies dégénératives ou immuno-dermatologiques (ex. : ostéo-arthrite, syndrome de Sjögren et de xérostomie, lichen plan, pemphigus ou herpès de muqueuses buccales).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admission générales de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du doctorat de 1er cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Le dossier scolaire du candidat doit établir que par ses études antérieures il est apte à poursuivre avantageusement des études avancées
- avoir complété une année de certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire ou l'équivalent
- posséder un permis d'exercice émis par l'Ordre des dentistes du Québec
- avoir une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

Toute demande d'admission doit être déposée au Service de l'admission et du recrutement avant le 1er octobre. Les candidats sont informés en décembre de la décision prise en ce qui concerne leur demande. Le programme commence soit le 1er janvier soit le 1er juillet suivant.

2. Inscription

Comme le programme du Certificat débute avant le début officiel des cours, la date d'inscription établie par la Faculté de médecine dentaire sera portée à la connaissance du candidat au moment de son admission.

3. Statut de l'étudiant

Les études se font à temps plein.

4. Scolarité

Le programme de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie est de 12 mois consécutifs. Une période de quatre semaines de vacances est permise.

5. Examens

Le candidat au Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie doit conserver la note C dans chaque cours. Un échec dans plus de deux cours ou deux échecs consécutifs dans le même cours sont éliminatoires. La moyenne est calculée sur la note obtenue après la reprise. La note accordée après reprise ne peut être supérieure à C.

6. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie. Ce certificat ne conduit pas à la reconnaissance au titre de spécialiste décerné par la corporation professionnelle.

7. Programme

Le programme comprend 39 crédits dont 30 crédits de stages obligatoires et 9 crédits de cours à option. L'étudiant fait approuver par son directeur de programme le choix des options à l'intérieur des cours proposés. Le directeur est responsable de l'orientation.

L'étudiant est soumis aux normes du centre hospitalier dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et le centre hospitalier.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire – Stages (30 cr.)

SRS 6010 Stages en médecine 3, 15 cr.
SRS 6011 Stages approfondis en médecine dentaire, 15 cr.

Bloc B – Option (max. 9 cr.)

DER 6120 Bioéthique et dentisterie légale, 1 cr.
DER 6130 Expertises, 1 cr.
PHL 6035 Pharmacologie de la douleur, 3 cr.
SAB 6311 Photographie et dentisterie, 1 cr.
SAB 6337 Clinique de douleurs, 1 cr.
SAB 6338 Notions théoriques des douleurs, 1 cr.
SAB 6405 Évaluation : littérature scientifique, 2 cr.
STO 6000 Imagerie cranio-faciale, 1 cr.
STO 6020 Histologie et embryologie dentaire, 1 cr.
STO 6041 Pharmacologie buccodentaire avancée, 1 cr.
STO 6300 Pathologie buccale avancée, 2 cr.
STO 6303 Anatomie de la tête et du cou, 1 cr.
STO 6304 Génétique médicale, 1 cr.
STO 6307 Physiologie neuromusculaire, 2 cr.
STO 6312 Microbiologie buccodentaire avancée, 1 cr.

Médecine vétérinaire

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Médecine vétérinaire : une maîtrise ès sciences (M. Sc.), un Philosophiæ Doctor (Ph. D.), un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.), un certificat (I.P.S.A.V.) ainsi qu'un microprogramme en médecine des animaux de compagnie.

La Faculté de médecine vétérinaire participe également au programme de Ph. D. (virologie et immunologie) offert conjointement par la Faculté de médecine et l'Institut Armand-Frappier.

En outre, la Faculté de médecine vétérinaire collabore au Diplôme en toxicologie ainsi qu'aux programmes de M. Sc. et de Ph. D. en biologie moléculaire, avec le concours de la Faculté de médecine et de la Faculté des arts et des sciences.

Des professeurs de la Faculté peuvent diriger des étudiants inscrits aux programmes de Ph. D. offerts par la Faculté de médecine, notamment le Ph. D. (sciences biomédicales) et le Ph. D. (microbiologie et immunologie).

Information à jour le 1er juillet 2009

Programmes de formation en recherche

M. Sc. (sciences vétérinaires)

Options de la modalité avec mémoire : **2-581-1-0**
- Biomédecine
- Épidémiologie
- Hygiène vétérinaire et innocuité des aliments
- Médecine des animaux de laboratoire
- Microbiologie
- Pathologie
- Pharmacologie
- Reproduction
- Sciences cliniques

Option de la modalité sans mémoire : **2-581-1-1**
- Pathologie et microbiologie

Ph. D. (sciences vétérinaires) **3-581-1-0**

Options :
- Épidémiologie
- Microbiologie
- Pathologie
- Pharmacologie
- Reproduction

Programmes de formation professionnelle

Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (I.P.S.A.V.) **2-590-1-1**

Options du Département de sciences cliniques :
- Médecine des animaux de compagnie
- Médecine bovine
- Médecine équine
- Médecine porcine
- Médecine zoologique
- Thériogénologie

Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.)

Option Biomédecine vétérinaire **2-594-1-0**

Concentration :
- Médecine des animaux de laboratoire

Option Diagnostic en laboratoire **2-597-1-0**

Concentrations :
- Microbiologie vétérinaire
- Pathologie clinique

Option Pathologie vétérinaire **2-596-1-0**

Option Sciences cliniques vétérinaires **2-590-1-2**

Concentrations :
- Anesthésiologie
- Chirurgie (grands ou petits animaux)
- Dermatologie
- Imagerie médicale
- Médecine de population animale (bovins laitiers)
- Médecine interne (grands ou petits animaux)
- Médecine zoologique
- Neurologie
- Thériogénologie
- Urgentologie et soins intensifs

– Comportement animal **2-590-1-3**

Microprogramme de 2e cycle (médecine des animaux de compagnie) **2-580-6-0**

Le Comité des études supérieures de la Faculté de médecine vétérinaire assure la gestion des programmes.

Renseignements : 514-345-8521

– Programmes de formation en recherche : poste 8520

– Programmes de formation professionnelle : poste 8224

Membres du Comité des études supérieures

Diane Blais
Christiane Girard
Mario Jacques, président
Jacques Lussier
Sylvain Quessy
André Vrins

Personnel enseignant*

DÉPARTEMENT DE BIOMÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Directeur : Jacques Lussier

Professeurs titulaires

Paul D. Carrière, D.M.V. (Montréal), M. Sc. pathologie (Guelph), Ph. D. pathobiologie (McGill)

Michèle Y. Doucet, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), D.V.Sc. médecine interne (Guelph), Dipl. A.C.V.I.M., Dipl. A.C.V.C.P.

Vincent Girard, B. Sc. Agriculture, M. Sc. Agriculture, Ph. D. agriculture (Zürich)

Alan K. Goff, B. Sc. physiologie, Ph. D. endocrinologie (Sheffield)

Normand Larivière, D.M.V., M. Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph. D. médecine expérimentale (McGill)

Jacques G. Lussier, B. Sc. biochimie, D.M.V. (Montréal), M. Sc. physiologie de la reproduction (Sherbrooke), Ph. D. endocrinologie et physiologie animales (Saskatchewan)

Bruce D. Murphy, B. Sc. zoologie, M. Sc. physiologie (Colorado), Ph. D. physiologie de la reproduction (Saskatchewan)

Christopher A. Price, B. Sc. sciences animales (Nottingham), Ph. D. physiologie animale (Édimbourg)

David W. Silversides, B. Sc. biochimie, D.M.V., Ph. D. physiologie et endocrinologie moléculaire (Saskatchewan)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Jean Sirois, D.M.V., M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Ph. D. physiologie de la reproduction (Cornell)
Lawrence C. Smith, D.M.V. (São Paulo), M. Sc. sciences animales, Ph. D. physiologie animale (Édimbourg)

Professeurs agrégés
André Blouin, D.M.V., M. Sc. pharmacologie, Ph. D. pharmacologie (Montréal)
Jérôme del Castillo, D.M.V., M. Sc. sciences cliniques vétérinaires, Ph. D. sciences pharmaceutiques (Montréal)
Christine Théorêt, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. chirurgie des grands animaux, M. Sc. chirurgie vétérinaire, Ph. D. chirurgie vétérinaire (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.S.
Éric Troncy, D. V. (Lyon), M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Ph. D. sciences biomédicales (Montréal), D.U. pharmacologie (Louis-Pasteur, Strasbourg)
Pascal Vachon, B. Sc. kinésiologie (Waterloo), M. Sc. kinanthropologie (Sherbrooke), Ph. D. sciences neurologiques, D.M.V. (Montréal), Dipl. A.C.L.A.M.

Professeurs adjoints
Derek Boerboom, B. Sc. biochimie, M. Sc. biochimie (McGill), Ph. D. biologie moléculaire, D.M.V. (Montréal)
Younès Chorfi, D.M.V. (Rabat – Maroc), M. Sc. sciences vétérinaires, option pathologie (Montréal)

Professeurs associés
Patrick Blondin, B. Sc. biologie (Sherbrooke), M. Sc. physiologie endocrinologie (Laval), Ph. D. sciences animales (Laval)
Luigi Faucitano, B. Sc. production animale, Ph. D. sciences animales (Bologne)

DÉPARTEMENT DE PATHOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

Directeur : Sylvain Quessy

Professeurs titulaires
Denise Bélanger, D.M.V. (Montréal), M.P.V.M., Ph. D. épidémiologie (Californie)
Michel Bigras-Poulin, B. Sc. informatique, D.M.V. (Montréal), M. Sc. épidémiologie, Ph. D. épidémiologie (Guelph)
Michel Desnoyers, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire (Montréal), M.V.Sc. pathologie vétérinaire (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.P.
Monique Doré, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph. D. pathologie vétérinaire (Cornell), Dipl. A.C.V.P.
Richard Drolet, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Cert. Rés. pathologie (Minnesota), Dipl. A.C.V.P.
J. Daniel Dubreuil, B. Sc. microbiologie (McGill), M. Sc. microbiologie et immunologie, Ph. D. microbiologie et immunologie (Montréal)
John M. Fairbrother, B.V. Sc. (Sidney), Ph. D. microbiologie vétérinaire (Cornell), Certificat de spécialiste en microbiologie vétérinaire (CVMA)
Christiane Girard, D.M.V., M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Dipl. A.C.V.P.
Marcelo Gottschalk, D.M.V. (Buenos Aires), Ph. D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Josée Harel, B. Sc. sciences biologiques, M. Sc. microbiologie et immunologie (Montréal), Ph. D. microbiologie (McGill)
Mario Jacques, B. Sc. sciences biologiques, M. Sc. microbiologie et immunologie, Ph. D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Daniel Martineau, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph. D. pathologie (Cornell), Dipl. A.C.V.P.
Serge Messier, D.M.V., M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph. D. microbiologie (Iowa State), Dipl. A.C.V.M.
Khyali R. Mittal, B.V.Sc., M.V.Sc. microbiologie vétérinaire (Agar), Ph. D. microbiologie et immunologie (Guelph)
Michel Morin, D.M.V. (Montréal), Ph. D. pathologie (Missouri), Dipl. A.C.V.P.
Sylvain Quessy, D.M.V., M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph. D. microbiologie et immunologie (Montréal)
Daniel T. Scholl, B. S. sciences vétérinaires, D.M.V., M.P.V.P. épidémiologie (Californie), Ph. D. épidémiologie (Utrecht)
Amer N. Silim, D.M.V. (Brno), M. Sc. microbiologie, Ph. D. virologie (Guelph)

Professeurs agrégés
Béatrice Doizé, D.M.V. (Liège), M. Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph. D. anatomie (McGill)
Pierre Hélie, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Dipl. A.C.V.P.
Michaël Mourez, Ing. chimie organique et biomédecine (Palaiseau), Ing. Agro. biochimie et biomédecine (Paris-Grignon), D. Sc. bactériologie fondamentale (Paris XI)
Alain Villeneuve, B. Sc. sciences biologiques, D.M.V., M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph. D. microbiologie et immunologie, D.É.S.S. toxicologie (Montréal)

Professeurs adjoints
Marie Archambault, D.M.V., M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph. D. microbiologie et immunologie (Montréal), Dipl. A.C.V.M.
Christian Bédard, B. Sc. biologie (Laval), M. Sc. biologie (Waterloo), D.M.V., M. Sc. sciences vétérinaires en pathologie, D.É.S. diagnostic en laboratoire en pathologie clinique (Montréal), Dipl. A.C.V.P.
Carl A. Gagnon, D.M.V. (Montréal), Ph. D. virologie et immunologie (INRS – Institut Armand-Frappier)
Malcolm Gains, D.M.V., D.V.Sc. (Guelph), Ph. D. neurosciences (McGill), Dipl. A.C.V.P.

Chercheurs adjoints
Ann Letellier, B. Sc. biologie (Sherbrooke), M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph. D. microbiologie et immunologie, (Montréal)
Mariela A. Segura, B. Sc. microbiologie (Cordoba), Ph. D. microbiologie et immunologie (Montréal)

Attachée de recherche
Sylvette Laurent Lewandowski, B. Sc. biochimie, M. Sc. microbiologie, Ph. D. biochimie (Sherbrooke)

Professeurs associés
Jacques Galipeau, M.D. (Montréal)
Rebecca Guy, B. Sc. agriculture (McGill), M. Sc. parasitologie (McGill), Ph. D. immunoparasitologie (Alberta)
Alain Houde, B. Sc. biochimie, B. Sc. microbiologie (Laval), M. Sc. microbiologie, Ph. D. microbiologie (Sherbrooke)
Martin Lessard, B. Sc. bio-agronomie, M. Sc. sciences animales, Ph. D. nutrition et immunologie (Laval)
Yvan L'homme, B. Sc. biologie (Concordia), Ph. D. biologie moléculaire (McGill)
Michèle Marcotte, B. Sc. A. génie chimique (Laval), M. Sc. génie alimentaire (Alberta), D. Sc. sciences des aliments (McGill)
Pascal Michel, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), M.P.V.M. (Californie), Ph. D. épidémiologie (Guelph)
Nicholas H. Ogden, B.V.Sc. (Liverpool), Cert. conservation de la nature (Newcastle), Ph. D. zoologie (Oxford)
Yves Robinson, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal)
Linda Saucier, B. Sc. A. sciences et technologie des aliments, M. Sc. sciences et technologie des aliments (Laval), Ph. D. microbiologie (Alberta)
Carole Simard, D.M.V. (Montréal), M. Sc. virologie (Institut Armand-Frappier-Université du Québec), Ph. D. biologie moléculaire (Montréal)

Cliniciens
André D. Dallaire, D.M.V., M. Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Dipl. A.C.V.P.
Andrée Lafaille, D.M.V. (Montréal)
Benoit Rannou, D.M.V. (Nantes)

Cliniciens associés
Sonia Chénier, D.M.V., D.É.S. pathologie vétérinaire (Montréal)
Isabelle Lanthier, D.M.V., D.É.S. pathologie vétérinaire (Montréal)
Doris Sylvestre, D.M.V., M. Sc. hygiène du travail et de l'environnement, I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire (Montréal)

Professeur invité
Daniel Perron, D.M.V., D.M.V.P. (Montréal), M. Sc. agroalimentaire (Laval)

Professeurs émérites
André Lagacé
Réal Lallier
Serge Larivière
Raymond S. Roy

DÉPARTEMENT DE SCIENCES CLINIQUES

Directrice : Diane Blais

Professeurs titulaires

Diane Blais, D.M.V. (Montréal), Cert. Rés. anesthésiologie (Cornell)
Émile Bouchard, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), Cert. Rés. médecine de population, M.P.V.M. (Californie)
Martine Boulianne, D.M.V. (Montréal), Ph. D. pathologie aviaire (Guelph), Dipl. A.C.P.V.
Michel Carrier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Cert. Rés. ophtalmologie (Floride), Dipl. A.C.V.O.
Sophie Cuvelliez, D.M.V. (Liège), I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), M. Sc. sciences vétérinaires, Cert. Rés. anesthésiologie vétérinaire (Wisconsin), Dipl. A.C.V.A., Dipl. E.C.V.A.
Sylvie D'Allaire, D.M.V., M. Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph. D. (Minnesota)
Luc DesCôteaux, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine, M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Dipl. A.B.V.P.
André Desrochers, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), M. Sc. chirurgie des grands animaux (Kansas), Dipl. A.C.V.S.
Pascal Dubreuil, D.M.V. (Montréal), M. Sc. physiologie digestive, Ph. D. endocrinologie (Sherbrooke)
Gilles Fecteau, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), Cert. Rés. médecine des animaux de consommation (Californie), Dipl. A.C.V.I.M.
Denis Harvey, D.M.V., M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Doctorat technologie de l'enseignement (Laval)
Daniel Jean, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine, M. Sc. sciences cliniques vétérinaires, D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en médecine interne des grands animaux (Montréal), Ph. D. sciences de la vie (Paris XII), Dipl. A.C.V.I.M.
Sheila Laverty, M.V.B. et M.R.C.V.S. (Dublin), Cert. Rés. chirurgie équine (Californie), Dipl. A.C.V.S. et E.C.V.S.
Jean-Pierre Lavoie, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des grands animaux (Californie), Dipl. A.C.V.I.M.
Marcel Marcoux, D.M.V., M. Sc. V. sciences cliniques vétérinaires (Montréal)
Manon Paradis, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des petits animaux, M. Sc. V. reproduction des petits animaux (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.D.
Joane Parent, D.M.V. (Montréal), M. Sc. V. médecine interne (Saskatchewan) Dipl. A.C.V.I.M. neurologie
Yves Rossier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des grands animaux (Pennsylvanie), Dipl. A.C.V.I.M.
Denis Vaillancourt, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. sciences cliniques vétérinaires (Saskatchewan), Cert. Rés. thériogénologie, M. Sc. thériogénologie (Missouri), Dipl. A.C.T.
Jean-Pierre Vaillancourt, D.M.V., M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Ph. D. (Minnesota)
André Vrins, D.M.V. (Liège), I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne (Californie)

Professeurs agrégés

Marc-André d'Anjou, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), Rés. imagerie vétérinaire (Tufts), Dipl. A.C.V.R.
Marilyn Dunn, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), M.V.Sc. médecine interne des petits animaux (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.I.M.
Diane Frank, D.M.V. (Montréal), Rés. comportement animal (Cornell), Dipl. A.C.V.B.
Stéphane Lair, D.M.V., I.P.S.A.V. pathologie aviaire, D.É.S. pathologie vétérinaire (Montréal), D.V. Sc. médecine et pathologie des animaux de zoo (Guelph), Dipl. A.C.Z.M.
Thérèse Lanthier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), D.V. Sc. chirurgie des petits animaux (Guelph)
Réjean C. Lefebvre, D.M.V., I.P.S.A.V. obstétrique et reproduction (Montréal), Ph. D. physiologie de la reproduction (Cornell), Dipl. A.C.T.
Bertrand Lussier, D.M.V., M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), D.É.S. chirurgie des petits animaux (Cornell), Dipl. A.C.V.S.

Professeurs adjoints

Kate Alexander, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. médecine interne et chirurgie des grands animaux (Guelph), M. Sc. imagerie médicale vétérinaire, Rés. imagerie vétérinaire (Ohio State), Dipl. A.C.V.R.
Marie-Claude Bélanger, D.M.V., D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en médecine interne des petits animaux, M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M.
Marie-Claude Blais, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine et chirurgie des petits animaux (Montréal), Fellowship médecine de transfusion (Pennsylvania), Rés. médecine interne des animaux de compagnie (Tufts), Dipl. A.C.V.I.M.
Laurent Blond, D.M.V. (Toulouse), I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, M. Sc. sciences cliniques (Montréal), Rés. imagerie médicale (North Carolina), Dipl. A.C.V.R.
Christian Bolliger, D.V. (Zürich), Internat chirurgie des animaux de compagnie, Rés. chirurgie des animaux de compagnie (Michigan), Dipl. A.C.V.S. et E.C.V.S.
Sébastien Buczinski, D.V. (Alfort), D.É.S. en sciences cliniques vétérinaires en médecine interne des grands animaux (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M. médecine interne des grands animaux
Alexander de Oliveira El Warrak, D.M.V. (Rio de Janeiro), M. Sc. chirurgie vétérinaire (Santa Maria), Ph. D. chirurgie vétérinaire (Zürich), Rés. chirurgie des petits animaux (Illinois)
David Francoz, D.V. (Nantes), D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en médecine interne des grands animaux, M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M. médecine interne des grands animaux
Sophie Morisset, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), M. Sc. pharmacologie (Sherbrooke), Doctorat sciences cliniques (Colorado), Dipl. A.C.V.S.
Marie-Ève Nadeau, D.M.V. (Montréal), Cert. Rés. médecine et chirurgie des petits animaux, Rés. oncologie (Illinois), Dipl. A.C.V.I.M.
Sylvain Nichols, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), Rés. chirurgie et médecine des animaux de consommation (Kansas)
Jean-Philippe Roy, D.M.V., M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)

Professeure invitée

Martine Denicourt, D.M.V. (Montréal), M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal)

Professeurs associés

Paul Baillargeon, D.M.V., M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Ludovic Bouré, M.V. (Toulouse), I.P.S.A.V. médecine et chirurgie équines (Montréal), M. Sc. sciences vétérinaires (Montréal), D.É.S. chirurgie équine (Montréal), Dipl. E.C.V.S. et A.C.V.S.
Soren Boysen, D.M.V. (Saskatoon), I.P.S.A.V. médecine et chirurgie des petits animaux (AVC Prince Édouard), D.É.S. soins continus et médecine d'urgence (Tufts)
Jean Durocher, D.M.V. (Montréal), M. Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal)
Francine Goulet, B. Sc. chimie, M. Sc. médecine expérimentale, Ph. D. médecine expérimentale, Ph. D. physiothérapie (Laval)
Louis M. Huneault, D.M.V., D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en chirurgie des petits animaux, M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Olivier Lepage, D.M.V. (Liège), I.P.S.A.V. médecine équine, M. Sc. sciences cliniques vétérinaires, D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en chirurgie des grands animaux (Montréal), Dipl. E.C.V.S.
Marie-Josée Limoges, D.M.V. (Montréal), M. Sc. sciences vétérinaires (Saskatoon)
Lena N. Measures, B. Sc. zoologie, M. Sc. zoologie, Ph. D. zoologie (Guelph)
Philippe Pibarot, D.V. (Lyon), I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, M. Sc. sciences cliniques vétérinaires, Ph. D. sciences biomédicales (Montréal)

Cliniciens

Marie Babkine, D.M.V. (Alfort), D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en chirurgie des grands animaux (Montréal), Dipl. E.C.B.H.M.
Mauricio Badillo, M.V. (Bogotá), D.M.V. (Montréal)
Anne-Marie Bélanger, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal)
Marcel Brodeur, D.M.V., M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Geneviève Bussières, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine, M. Sc. sciences vétérinaires en biomédecine (Montréal)
Lisa Carioto, D.M.V., D.V.Sc. (Guelph), Dipl. A.C.V.I.M.
Isabelle Caron, D.M.V. (Montréal) Internat en animaux de compagnie (Centre vétérinaire D.M.V., Montréal), Rés. médecine interne des animaux de compagnie (Guelph), Dipl. A.C.V.I.M.
Christophe Céleste, D.E.F.V. (Nantes), I.P.S.A.V. médecine équine, D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en chirurgie des grands animaux (Montréal), Dipl. E.C.V.S., Dipl. A.C.V.S.
Nadège Chailleux, D.E.F.V. (Toulouse), I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en chirurgie des petits animaux, M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal)
Fabien Collard, D.V. (Toulouse), Internat médecine des petits animaux (Toulouse), Résidence en chirurgie (Lyon)
Myriam De Carufel, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)

Elizabeth Doré, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. en médecine interne, chirurgie bovine et médecine de population bovine (Montréal), Résidence en médecine interne des grands animaux et animaux de consommation (Davis), Dipl. A.C.V.I.M. médecine interne des grands animaux
Guy Fitzgerald, D.M.V., M. Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal)
Vincent Gauthier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des animaux (Montréal)
Marie-Sophie Gilbert, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal)
Catherine Gilson, D.M.V. (Liège), Internat en médecine interne des petits animaux (Liège), Résidence en reproduction animale (Lyon)
Josiane Houle, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Jean-Jacques Kona-Boun, D.M.V., D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en anesthésiologie, M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques (Montréal), Dipl. A.C.V.A.
Isabelle Langlois, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. médecine et chirurgie des petits animaux (Saskatoon), Rés. médecine et chirurgie des oiseaux et animaux exotiques (Tennessee), Dipl. A.B.V.P.
Marie Le Cornec, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Suzie Lemay, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Susana Maria Moutinho Neves Macieira, D.M.V. (Liège), I.P.S.A.V. médecine équine, D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en médecine interne des grands animaux (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M. médecine interne des grands animaux
Véronique Martin-Bouyer, D.M.V., Internat en petits animaux (Liège), Rés. anesthésiologie (Gand)
Ignacio Raggio, D.M.V. (La Plata), M. Sc. sciences animales (Laval), I.P.S.A.V. médecine équine, D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en thériogénologie (Montréal)
Frédéric Sauvé, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, M. Sc. sciences vétérinaires en sciences cliniques, D.É.S. sciences cliniques vétérinaires en dermatologie (Montréal), Dipl. A.C.V.D.
Matthew Tedstone, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Charlotte Thorneloe, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
Maria Vanore, D.M.V. (Naples), Spéc. ophtalmologie, Rés. ophtalmologie (Alfort); Chirurgie expérimentale et microchirurgie, Exploration visuelle (Paris VII), Dipl. E.C.V.O.
Manon Veillette, D.M.V. (Montréal)

Responsables de formation clinique
Pascale Benoist, D.M.V., M. Sc. sciences vétérinaires en biomédecine (Montréal)
Geneviève Lessard, D.M.V. (Montréal)

Programmes de formation en recherche

Programme 2-581-1-0

M. Sc. (sciences vétérinaires)

Objectifs

Programme d'initiation à la recherche visant à développer chez les étudiants la capacité : d'élaborer une hypothèse scientifique vérifiable; d'élaborer un protocole scientifique permettant de vérifier une hypothèse; d'analyser les résultats de travaux de recherche et d'en faire ressortir leur pertinence; de rédiger une publication scientifique ou de présenter oralement les résultats de travaux scientifiques; d'utiliser les principales techniques ou méthodologies de recherche de la discipline choisie.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences vétérinaires), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire (D.M.V.), ou d'un baccalauréat ès sciences, ou d'un diplôme jugé équivalent; cependant, seul le titulaire du D.M.V. est admissible à l'option Médecine des animaux de laboratoire.

Le droit de pratique de la médecine vétérinaire au Québec pourra être exigé selon le projet de recherche.

Pour les étudiants n'ayant pas suivi le programme de D.M.V., une scolarité complémentaire pourra être imposée à l'admission.

2. Programme

1. Cheminement avec mémoire 2-581-1-0

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 45 crédits répartis ainsi :

– pour l'ensemble des options excluant Pharmacologie : 9 crédits de cours de 2e cycle, dont 3 crédits de cours obligatoire, 3 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix ;
– pour l'option Pharmacologie : 9 crédits de cours de 2e cycle, 6 crédits de cours obligatoires, 0 à 3 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix;
– 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Un maximum de 14 crédits, incluant les cours hors programme, est autorisé.

Les options suivantes sont offertes pour la modalité avec mémoire :

Biomédecine
Épidémiologie
Hygiène vétérinaire et innocuité des aliments
Médecine des animaux de laboratoire
Microbiologie
Pathologie
Pharmacologie
Reproduction
Sciences cliniques

Le programme avec mémoire comporte également un cheminement sans option.

2. Cheminement sans mémoire 2-581-1-1

Le programme de maîtrise sans mémoire comporte 45 crédits répartis ainsi :

– de 28 à 30 crédits de cours de 2e cycle à option
– de 15 à 17 crédits attribués à des travaux dirigés faisant l'objet de rapport.

Une option est offerte pour la modalité sans mémoire : Pathologie et microbiologie.

Structure du programme

– Cheminement avec mémoire 2-581-1-0

Ensemble des options excluant Pharmacologie

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMV 6675Z Séminaires de recherche, 2 cr.
MMV 6689 Propédeutique en recherche biomédicale, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.)

Choisis dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté (sigles MEV, MMV, PAA et PTM).

Bloc C – Choix (min. 3 cr.)

Choisis dans la banque de cours de 2e cycle de l'Université.

Bloc D – Recherche et mémoire (36 cr.)

Option Pharmacologie

Bloc A – Option

MMV 6675Z Séminaires de recherche, 2 cr.
MMV 6689 Communication scientifique vétérinaire, 1 cr.
PTM 6601 Statistiques appliquées vétérinaires, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

MMV 6619 Toxicologie agroalimentaire, 3 cr.
MMV 6688 Principes de toxicologie, 3 cr.
PAA 6616 Problèmes en sciences biomédicales 1, 1 cr.

PAA 6620 Travaux en pharmacologie vétérinaire, 1 cr.
PAA 6630 Neuropharmacologie et neurophysiologie, 2 cr.
PAA 6640 Analyse pharmacocinétique, 3 cr.
PTM 6677 Ateliers de recherche, 1 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Tout cours jugé pertinent par le Directeur de recherche.

Bloc D – Recherche et mémoire (36 cr.)

MMV 6691 Recherche, 3 cr.
MMV 6692 Recherche, 3 cr.
MMV 6693 Recherche, 3 cr.
MMV 6694 Recherche, 3 cr.
MMV 6695 Recherche, 3 cr.
MMV 6696 Recherche, 3 cr.
MMV 6697 Recherche, 3 cr.
MMV 6698 Recherche, 3 cr.
MMV 6699 Mémoire, 12 cr.

– Cheminement sans mémoire 2-581-1-1

Bloc A – Option (min. 28 cr.; max. 30 cr.)

Bloc B – Travaux dirigés (min. 15 cr.; max. 17 cr.)

Programme 3-581-1-0

Ph. D. (sciences vétérinaires)

Objectifs

Le programme de doctorat permet à l'étudiant de développer sa capacité : d'élaborer une hypothèse scientifique; d'élaborer un protocole scientifique pour vérifier une hypothèse; d'analyser les résultats de travaux de recherche et d'en faire ressortir la pertinence; de rédiger une publication scientifique ou de présenter oralement les résultats de travaux scientifiques; d'utiliser les principales techniques ou méthodologies de recherche de la discipline choisie. À cette fin, l'étudiant doit acquérir une solide formation de base dans la discipline choisie, participer à des exercices d'analyses de travaux de recherche, effectuer des travaux de recherche d'un niveau élevé, présenter des conférences et préparer des articles scientifiques.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (sciences vétérinaires), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 2e cycle dans un domaine des sciences biologiques ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

2. Scolarité

L'étudiant doit présenter les résultats de ses travaux de recherche sous forme de thèse, dans un délai maximum de 15 trimestres (cinq ans) à compter de l'inscription initiale, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. Le délai peut être prolongé de trois trimestres (un an).

3. Programme

Le programme comporte :

– 4 crédits de cours obligatoires
– 86 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Il peut aussi comporter des cours complémentaires selon les besoins du candidat.

Le programme est offert avec six options :

Épidémiologie
Microbiologie
Pathologie
Pharmacologie
Reproduction

Le programme comporte également un cheminement sans option.

Les travaux de recherche sont réalisés en résidence à la Faculté de médecine vétérinaire ou dans un laboratoire de recherche agréé par le Comité des études supérieures de la Faculté. Dans ce dernier cas, le candidat doit effectuer un minimum de trois trimestres en résidence à la Faculté de médecine vétérinaire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

MMV 7000 Ateliers de recherche, 2 cr.
MMV 7001 Séminaires de recherche, 2 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (86 cr.)

Programmes de formation professionnelle

Programme 2-590-1-1

Certificat (I.P.S.A.V.)

Objectifs

Ce programme de formation professionnelle court vise à développer chez les étudiants la capacité d'identifier et de solutionner des problèmes médicaux; l'aptitude à la communication orale et écrite; la capacité d'utiliser les outils informatiques; la capacité à repérer l'information requise pour identifier et solutionner des problèmes; le sens de l'organisation.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (I.P.S.A.V.), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité est de trois trimestres en résidence à l'Université.

3. Évaluation et sanction

La Faculté impose des évaluations pour chacun des cours et elle tient compte des évaluations de chaque stage aux cliniques ou aux laboratoires de l'hôpital d'enseignement. Pour réussir, l'étudiant doit obtenir au minimum la note C dans chacun des cours et des stages.

L'étudiant qui n'obtient pas une évaluation satisfaisante pour un cours ou un stage doit le reprendre selon les modalités fixées par la Faculté de médecine vétérinaire.

Le candidat qui a satisfait aux exigences du programme reçoit de l'Université de Montréal un Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires, avec mention de l'option choisie.

4. Programme

Le programme de chacune des options comporte :

– 5 crédits de cours obligatoires de 2e cycle
– 40 crédits de stage.

Les options sont les suivantes :

Médecine des animaux de compagnie
Médecine bovine
Médecine équine
Médecine porcine
Médecine zoologique
Thériogénologie

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)

MMV 6401A Atelier de sciences cliniques, 1 cr.
MMV 6401B Atelier de sciences cliniques, 1 cr.
MMV 6474 Séminaires de sciences cliniques, 3 cr.

Bloc B – Option – Stages (40 cr.)

Option Médecine des animaux de compagnie

MEV 6404AàH Stage : médecine interne ac., 2 cr.
MEV 6404J-K Stage : médecine interne ac., 2 cr.
MEV 6407AàH Stage : chirurgie ac., 2 cr.
MEV 6407J-K Stage : chirurgie ac., 2 cr.
MEV 6408AàF Stage : reproduction ac., 2 cr.
MEV 6411A-B Stage : ophtalmologie ac., 2 cr.
MEV 6412A-B Stage : imagerie médicale ac., 2 cr.
MEV 6413A-B Stage : anesthésie ac., 2 cr.
MEV 6419A-B Stage : dermatologie ac., 2 cr.
MEV 6422A-B Stage : oncologie ac., 2 cr.
MEV 6424A-B Stage : neurologie ac., 2 cr.
MEV 6451AàF Stage : pratique générale ac., 2 cr.
MEV 6452AàF Stage : urgento. et soins intensifs ac.1, 2 cr.
MEV 6453AàF Stage : urgento. et soins intensifs ac.2, 2 cr.
MEV 6454AàF Stage : pratiques privées ac., 2 cr.

Option Médecine bovine

MEV 6400AàH Stage : médecine interne bov., 2 cr.
MEV 6400J-K Stage : médecine interne bov., 2 cr.
MEV 6401AàH Stage : chirurgie bov., 2 cr.
MEV 6401J-K Stage : chirurgie bov., 2 cr.
MEV 6402AàH Stage : reproduction bov. 1, 2 cr.
MEV 6409AàH Stage : obstétrique bov., 2 cr.
MEV 6409JàQ Stage : obstétrique bov., 2 cr.
MEV 6421AàF Stage : médecine de population bov., 2 cr.
MEV 6455AàC Stage : investigations spécialisées bov., 2 cr.
MEV 6456AàF Stage : ambulatoire bov., 2 cr.
PTM 6451AàF Stage : laboratoire médical, 2 cr.

Option Médecine équine

MEV 6403AàH Stage : médecine interne éq., 2 cr.
MEV 6403JetK Stage : médecine interne éq., 2 cr.
MEV 6404AàH Stage : chirurgie éq., 2 cr.
MEV 6404J-K Stage : chirurgie éq., 2 cr.
MEV 6405AàH Stage : reproduction éq., 2 cr.
MEV 6414AetB Stage : anesthésio. soins intensifs éq., 2 cr.
MEV 6420AàF Stage : médecine sportive éq., 2 cr.
MEV 6457AàF Stage : ambulatoire éq., 2 cr.
MEV 6458AàF Stage : imagerie éq., 2 cr.
MEV 6459AàF Stage : externe en pratique éq.

Option : médecine porcine

MMV 6462AàH Stage : médecine et chirurgie porcines, 2 cr.
MMV 6462J-K Stage : médecine et chirurgie porcines, 2 cr.
MMV 6463AàH Stage : production porcine, 2 cr.
MMV 6463J-K Stage : production porcine, 2 cr.
PTM 6461AàH Stage : pathologie porcine, 2 cr.
PTM 6461J-K Stage : pathologie porcine, 2 cr.

Option Thériogénologie

MEV 6402AàH Stage : reproduction bov. 1, 2 cr.
MEV 6405AàH Stage : reproduction éq., 2 cr.
MEV 6408AàH Stage : reproduction ac., 2 cr.
MEV 6409AàH Stage : obstétrique bov., 2 cr.
MEV 6409JàQ Stage : obstétrique bov., 2 cr.
MEV 6415AàH Stage : reproduction bov. 2, 2 cr.
PTM 6452AàF Stage : microbiologie, 2 cr.

D.É.S. (médecine vétérinaire)

Options :

Biomédecine vétérinaire	**2-594-1-0**
Diagnostic en laboratoire	**2-597-1-0**
Pathologie vétérinaire	**2-596-1-0**
Sciences cliniques vétérinaires	**2-590-1-2**
Sciences cliniques vétérinaires	**2-590-1-3**

OBJECTIFS

Le programme permet aux étudiants de développer la capacité d'identifier et de solutionner des problèmes médicaux complexes par l'utilisation d'une technologie de pointe dans une spécialité reconnue; l'aptitude à encadrer et à servir d'appui à ses collègues de première ligne; l'aptitude à la communication orale et écrite et la capacité de rédiger des articles scientifiques; la capacité d'utiliser les outils informatiques et à repérer l'information requise pour identifier et solutionner les problèmes; le sens de l'organisation; l'habileté à travailler en équipe. Ce programme de formation professionnelle long peut conduire à la certification par les organismes professionnels reconnus.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S. (médecine vétérinaire), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire (D.M.V.), ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir un permis de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec
– faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française; un test de connaissance peut être imposé
– pour l'option Sciences cliniques vétérinaires, avoir complété l'internat (I.P.S.A.V.) ou attester d'une expérience pratique équivalente.

2. Scolarité

La scolarité est de neuf trimestres (trois ans) en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Évaluation

L'évaluation est effectuée en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (section VI, articles 21 à 36).

L'évaluation de chaque stage clinique est effectuée selon les règles de procédures internes de la Faculté.

En cas d'échec à un ou à plusieurs examens, l'étudiant a droit de reprise aux dates indiquées par le doyen de la Faculté.

Les cas d'échec à la moitié ou plus des examens d'une année universitaire, les cas d'échec à la reprise d'un examen et les cas de rapport d'appréciation défavorable d'un stage sont soumis au Comité des études supérieures de la Faculté. Sur recommandation de ce Comité, la Faculté peut exiger une épreuve complémentaire ou la reprise d'un ou de plusieurs examens ou stages, elle peut même décider d'annuler l'inscription de l'étudiant ou de lui refuser toute inscription ultérieure au programme de D.É.S.

Tout étudiant qui s'absente doit en informer le responsable du stage. Dans le cas d'absences répétées et prolongées, le doyen peut, après consultation du Comité des études supérieures, exiger la prolongation ou la reprise d'un stage.

4. Révision et révision exceptionnelle de l'évaluation

La vérification et la révision de l'évaluation sont effectuées en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (section VII, articles 37 et 38).

5. Diplôme

Le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, décerne le Diplôme d'études spécialisées aux étudiants qui ont satisfait à toutes les exigences du programme et qui ont obtenu une moyenne générale d'au moins 2,7.

6. Programme

Le programme comporte 108 crédits du niveau des études supérieures. Il comprend des cours, des stages et des activités de recherche.

Le programme est offert en quatre options :

Option Biomédecine vétérinaire

L'option comprend la concentration Médecine des animaux de laboratoire. Elle est constituée de 6 crédits de cours obligatoires, de 12 crédits de cours à option, de 6 crédits de cours au choix, de 57 crédits de stages à option, de 15 crédits de travaux dirigés et de 12 crédits attribués à la recherche.

Option Diagnostic en laboratoire

L'option regroupe les concentrations :

Microbiologie vétérinaire

Pathologie clinique.

Elle est constituée de 6 crédits de cours obligatoires, de 15 crédits de cours à option, de 3 crédits de cours au choix, de 60 crédits de stages à option, de 12 crédits de stages au choix et de 12 crédits attribués à la recherche

Option Pathologie vétérinaire

L'option est constituée de 6 crédits de cours obligatoires, de 15 crédits de cours à option, de 9 crédits de cours au choix, de 54 crédits de stages à option, de 12 crédits de stages au choix et de 12 crédits attribués à la recherche

Option Sciences cliniques vétérinaires 2-590-1-2

L'option regroupe les concentrations :

Anesthésiologie

Chirurgie – grands ou petits animaux

Dermatologie

Imagerie médicale

Médecine de population animale – bovins laitiers

Médecine interne – grands ou petits animaux

Médecine zoologique

Neurologie

Thériogénologie

Urgentologie et soins intensifs

Elle est constituée de 6 crédits de cours obligatoires, de 6 crédits de cours à option, de 6 crédits de cours au choix, de 60 crédits de stages à option, de 18 crédits de stages au choix et de 12 crédits attribués à la recherche.

Option Sciences cliniques vétérinaires 2-590-1-3

L'option est offerte dans la concentration :

Comportement animal

Elle est constituée de 6 crédits de cours obligatoires, de 15 crédits de cours à option, de 9 crédits de cours au choix, de 54 crédits de stages à option, de 12 crédits de stages au choix et de 12 crédits attribués à la recherche.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Commun à toutes les options (6 cr.)

MMV 6682 Séminaires d'études spécialisées, 3 cr.

MMV 6685 Techniques : laboratoire et diagnostic, 3 cr.

Option Biomédecine vétérinaire

Bloc B – Option – Cours (12 cr.)

Choisis dans la liste de cours de 2e cycle de la Faculté.

Bloc C – Choix – Cours (6 cr.)

Bloc D – Option – Stages (57 cr.)

Choisis dans la liste de stages de 2e cycle de la Faculté.

Bloc E – Travaux dirigés (15 cr.)

Choisis dans la liste d'ateliers de formation de 2e cycle de la Faculté.

Bloc F – Recherche clinique (12 cr.)

Option Diagnostic en laboratoire

Bloc B – Option – Cours (15 cr.)

Choisis dans la liste de cours de 2e cycle de la Faculté.

Bloc C – Choix – Cours (3 cr.)

Bloc D – Recherche clinique (12 cr.)

Bloc E – Option – Stages (60 cr.)

Choisis dans la liste de stages de 2e cycle de la Faculté.

Bloc F – Choix – Stages (12 cr.)

Choisis dans la liste de stages de 2e cycle de la Faculté.

Option Pathologie vétérinaire

Bloc B – Option – Cours (15 cr.)

Choisis dans la liste de cours de 2e cycle de la Faculté.

Bloc C – Choix – Cours (9 cr.)

Bloc D – Recherche clinique (12 cr.)

Bloc E – Option – Stages (54 cr.)

Choisis dans la liste de stages de 2e cycle de la Faculté.

Bloc F – Choix – Stages (12 cr.)

Option Sciences cliniques vétérinaires

Bloc B – Option – Cours (6 cr.)

Choisis dans la liste de cours de 2e cycle de la Faculté.

Bloc C – Choix – Cours (6 cr.)

Bloc D – Recherche clinique (12 cr.)

Choisis dans la liste de cours de 2e cycle de la Faculté.

Bloc E – Option – Stages (60 cr.)

Choisis dans la liste de stages de 2e cycle de la Faculté.

Bloc F – Choix – Stages (18 cr.)

Programme 2-580-6-0

Microprogramme de 2e cycle (médecine des animaux de compagnie)

OBJECTIFS

Le microprogramme vise à approfondir les connaissances médicales des médecins vétérinaires qui recherchent une formation structurée. Ces derniers seront en mesure de traduire leurs apprentissages par des pratiques améliorées et de poursuivre, par la suite, la mise à jour régulière de leurs connaissances de façon autonome.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (médecine des animaux de compagnie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en médecine vétérinaire décerné par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent en médecine vétérinaire
– avoir un permis d'exercice de la médecine vétérinaire de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec ou avoir les qualifications d'admissibilité à ce permis
– faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite.

2. Statut étudiant

Ce programme est offert à temps partiel seulement.

3. Scolarité

La scolarité maximale est de 9 trimestres à compter de l'inscription initiale; sur permission du doyen, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée de une année.

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours dont 7 crédits obligatoires.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (7 cr.)

MMV 6551A Animaux de compagnie: médecine interne 1, 3 cr.
MMV 6551B Animaux de compagnie: médecine interne 2, 3 cr.
MMV 6507 Pharmacologie clinique 1, 1 cr.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

MMV 5001AàH Séminaires de formation clinique, 1 cr.
MMV 5002AàH Ateliers de formation clinique, 1 cr.
MMV 5003AàH Activités dirigées, 1 cr.
MMV 5004AàE Formation continue : séminaires, 1 cr.
MMV 5005AàE Formation continue : ateliers, 1 cr.
MMV 5006AàE Formation continue: activités dirigées, 1 cr.
MMV 5007AàE Formation continue : lectures dirigées, 1 cr.

Bloc C – Cours à option (min. 5 cr.; max. 8 cr.)

MMV 6500A Dermatologie 1 : introduction, 1 cr.
MMV 6500B Dermatologie 2 : dermatoses, 1 cr.
MMV 6500C Dermatologie 3 : maladies; traitements, 1 cr.
MMV 6501A Imagerie médicale 1, 1 cr.
MMV 6501B Imagerie médicale 2, 1 cr.
MMV 6501C Imagerie médicale 3, 1 cr.
MMV 6503A Oiseaux familiers: médecine, chirurgie 1, 2 cr.
MMV 6503B Oiseaux familiers: médecine, chirurgie 2, 1 cr.
MMV 6504 Animaux de compagnie : thériogénologie 1, 1 cr.
MMV 6505 Troubles du comportement félin, 1 cr.
MMV 6506 Troubles du comportement canin, 1 cr.
MMV 6508 Pharmacologie clinique 2, 1 cr.
MMV 6509 Animaux de compagnie : urgentologie, 1 cr.
MMV 6510A-Z Ateliers de formation pratique, 1 cr.
MMV 6511 Petits mammifères de compagnie, 1 cr.
MMV 6512 Herpétologie, aquariophilie vétérinaire, 1 cr.
MMV 6513 Animaux de compagnie : radiologie 1, 1 cr.
MMV 6514 Échocardiographie, 1 cr.
MMV 6522 Zoonoses parasitaires : petits animaux, 2 cr.
MMV 6523 Animaux de compagnie : parasitoses, 1 cr.

Musique

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Musique : une maîtrise ès arts (M.A.), deux maîtrises à vocation professionnelle (M.Mus.), trois diplômes d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.), un Philosophiæ Doctor (Ph.D.) et deux doctorats (D.Mus.).

Information à jour le 15 juillet 2009

Musique

M.A. (musique)	**2-600-1-1**
Options :	
Musicologie	
Ethnomusicologie	
Ph.D. (musique)	**3-600-1-2**
Options :	
Musicologie	
Ethnomusicologie	
M.Mus. (composition)	**2-610-1-1**
Options :	
Musiques d'applications audiovisuelles	
Musiques de création	
D. Mus. (composition)	**3-610-1-1**
M.Mus. (interprétation)	**2-605-1-1**
Options :	
Voix et instruments	
Direction d'orchestre	
D. Mus. (interprétation)	**3-605-1-1**
Options :	
Voix et instruments	
Direction d'orchestre	
D.É.S.S. (interprétation)	**2-605-1-2**
D.É.S.S. (répertoire d'orchestre)	**2-606-1-0**
D.É.S.S. (répertoire d'orchestre 2)	**2-606-1-1**

Pour information : Secrétariat des études supérieures, tél. : 514-343-7998

Membres du Comité des études supérieures

Sylvain Caron
LiseDaoust/Mark Pedrotti
Christiane Laflamme
Hugues Leclair

Personnel enseignant*

Professeurs titulaires

Alan Belkin, M.A. théorie et analyse (McGill), D. M. A. composition (The Juilliard School, New York)
Lise Daoust, 1er prix de flûte (Conservatoire national de France à Orléans)
Monique Desroches, Ph. D. musicologie (Montréal), Postdoctorat en ethnomusicologie (London et Aix-Marseille)
Marc Durand, M. Mus. piano (Montréal), Master of Music piano (Temple University, Philadelphie)
José Evangelista, L. Sc. composition (Valence), M. Mus. composition (Montréal), D. Mus. composition (McGill)
Marcelle Guertin, M.A. musicologie (Montréal), Ph. D. musicologie (Laval)
Marie-Thérèse Lefebvre, Ph. D. musicologie (Montréal)
Robert Leroux, B. Mus. percussion (Montréal)
Michel Longtin, D. Mus. composition (Montréal)
Jean-Jacques Nattiez, licence ès lettres, licence en linguistique (Aix-en-Provence), M.A. lettres modernes (Aix-en-Provence), doctorat en sémiologie musicale (Paris VIII)
Isabelle Panneton, 1er prix de composition, d'analyse musicale, de fugue, d'harmonie et de contrepoint (Conservatoire de musique de la Province de Québec)
Jean Piché, M.A. communication (Simon Fraser University, Vancouver)
Réjean Poirier, 1er prix d'orgue (Conservatoire de musique de la Province de Québec), 1er prix (Concours international d'orgue de Bruges)
Jean-François Rivest, Post-Graduate Diploma – violin (The Juilliard School, New York)
Philip Tagg, Ph. D. musicologie (Göteborg, Suède)
Lorraine Vaillancourt, Diplôme d'Études Supérieures III Musique, option piano (Conservatoire de musique de la Province de Québec), chef d'orchestre

Professeurs agrégés

Luce Beaudet, L. Mus. (Montréal)
Paolo Bellomia, Postdoctorat direction d'orchestre (Carleton, Ottawa), D. Mus. interprétation (Montréal)
Sylvain Caron, D. Mus. orgue (Montréal)
François De Médicis, M.A. musicologie (Montréal), Ph. D. musicologie (McGill)
Reno De Stefano, Ph. D. musicologie, option jazz (Montréal)
Albert Devito, 1er prix de trombone (Conservatoire de musique de la Province de Québec)
Michel Duchesneau, Ph. D. musicologie (Laval)
Denis Gougeon, M. Mus. composition (Montréal)
Rosemarie Landry, B. Mus. chant (Montréal), B. Mus. piano (Montréal), L. Mus. chant (Laval), diplôme de perfectionnement (Toronto)
Vladimir Landsman, Diplôme de dernier cycle (Conservatoire de Moscou), 1er prix de violon (Concours international de Montréal)
Peter McCutcheon, B. Mus. (Montréal), 1er prix de guitare (Conservatoire national supérieur de musique de Paris)
André Moisan, clarinette basse et saxophone solo à l'OSM
Robert Normandeau, D. Mus. composition (Montréal)
Mark Pedrotti, Diplôme en performance d'opéra (Toronto)
Raymond Perrin, 1er prix d'orgue (Conservatoire de musique de la Province de Québec)
Johanne Perron, 1er prix de violoncelle et 1er prix de musique de chambre (Conservatoire de musique du Québec), Master of Music (Yale University)
Richard Provençal, batteur, musicien de jazz et de musique populaire spécialisé en travail de studio et de télévision
Claude Richard, Artist Diploma (Cleveland) 1er prix de violon (Conservatoire de musique de la Province de Québec)
Pierre Rolland, B. Mus. hautbois (New England Conservatory of Music, Boston)
Jean Saulnier, D. Mus. piano (Montréal)
Jean-Eudes Vaillancourt, 1er prix de piano (Conservatoire de musique de la Province de Québec)

Professeurs adjoints

Marie-Alexis Colin, Diplôme de docteur de musique (Université de Tours)
Nathalie Fernando, Diplôme de docteur [histoire de la musique et musicologie] (Sorbonne, Paris IV)
Maneli Pirzadeh, D. Mus. piano (Montréal)
Jutta Puchhammer, M. Mus. alto (Eastman School of Music, Rochester, New York)
Paul Stewart, B. Mus. piano (McGill)
Caroline Traube, Ph. D. Music Technology (McGill)
Robin Wheeler, Diplôme de perfectionnement accompagnement piano (Toronto)

Professeurs associés

Mireille Barrière, Ph. D. histoire (Laval)
Carmelle Bégin, D. Mus. histoire et langues (Montréal)
Frank Dobbins, D. Phil. (Oxford University)
Ghyslaine Guertin, Ph. D. philosophie (sémiologie-musique) (Montréal)
Bruce Haynes, Ph. D. musicologie (Montréal)
Sylvia L'Écuyer, Ph. D. musicologie (Montréal)
Zach Settel, D. Mus. composition (Montréal)
Sabina Teller-Ratner, Ph. D. musicologie (U. of Michigan)

Professeurs invités

Sylveline Bourion, Ph. D. musicologie (Montréal)
Jimmy Brière, D. Mus. piano (Montréal)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

François-Hugues Leclair, D. Mus. composition (Montréal)
Michael Meraw, M. Mus. (McGill)
Pierre-Daniel Rheault, B. Mus. (McGill)

Ensembles en résidence
Giri Kedaton (Gamelan balinais)
Le Nouvel Ensemble Moderne (NEM)

Professeures émérites
Maryvonne Kendergi
Natalie Pepin

Personnel enseignant, 2008-2009, par cours

Instruments

Alto : Jutta Puchhammer, Eleonora Turovsky, Neal Gripp
Basse électrique et acoustique : Michel Donato, Denis Labrosse, Jean-François Martel, Frédéric Alarie
Basson : Martin Mangrum
Batterie : Paul Brochu, Gilbert Fradette
Chant : Gail Desmarais, France Dion, Rosemarie Landry, Suzie LeBlanc, Michael Meraw, Yolande Parent, Mark Pedrotti, Adrienne Savoie, Catherine Sévigny
Chant jazz : Lana Carbonneau, Vincent Morel
Clarinette : Martin Carpentier, André Moisan, Jean-François Normand
Clarinette jazz : Simon Stone
Clavecin : Réjean Poirier, Catherine Todorovski, Luc Beauséjour
Connaissance du clavier : Raymond Perrin
Contrebasse : Marc Denis, Éric Chappell, Jacques Beaudoin
Contrebasse jazz : Michel Donato, Jean-François Martel
Cor : Jean Gaudreault, Paul Marcotte
Flûte à bec : Francis Colpron
Flûte traversière : Denis Bluteau, Lise Daoust
Guitare : Peter McCutcheon, Bruno Perron
Guitare jazz : Nick Di Tomaso, Michael A. Gauthier
Guitare baroque : Sylvain Bergeron
Harpe : Christiane Gendron
Hautbois : Lise Beauchamp, Pierre-Vincent Plante
Luth : Sylvain Bergeron
Orgue : Réjean Poirier, Catherine Todorovski
Percussion : Julien Grégoire, Robert Leroux, Andrei Malachenko
Piano : Dang Thai Son, Marc Durand, Christian Parent, Maneli Pirzadeh, Jean Saulnier, Paul Stewart, Jimmy Brière, Daniel Moran
Piano jazz : Luc Beaugrand, Pierre Leduc
Saxophone : Jean-Marc Bouchard, Jean-François Guay
Saxophone jazz : Dany Roy, Simon Stone
Trombone : Albert Devito
Trombone jazz : Muhammad Abdul Al-Khabyyr, Jean-Nicolas Trottier
Trompette : Jean-Louis Chatel
Trompette jazz : Ron Di Lauro
Tuba : Yan Sallafranque
Viole de gambe : Margaret Little
Violon : Vladimir Landsman, Claude Richard, Anne Robert, Eleonora Turovsky
Violon jazz : Mireille Proulx, Tommy Gauthier
Violoncelle : Johanne Perron, Yuli Turovsky

Ateliers et ensembles

Atelier d'accompagnement : Jean-Eudes Vaillancourt
Atelier d'accompagnement vocal jazz : Vincent Morel
Atelier d'improvisation : Jean-Marc Bouchard
Atelier d'opéra : Robin Wheeler
Atelier de musique baroque : Luc Beauséjour
Atelier de musique contemporaine : Lorraine Vaillancourt
Atelier de percussion : Robert Leroux, Julien Grégoire
Choeur d'opéra : Robin Wheeler, Raymond Perrin
Chorale : Raymond Perrin
Chorale jazz : Vincent Morel
Combo : Luc Beaugrand, Ron Di Lauro, Michel Donato, Michael A. Gauthier, Pierre Leduc, Vincent Morel, Richard Provençal, Dany Roy, Simon Stone
Ensemble claviers : Jean-Eudes Vaillancourt
Ensemble cuivres : Albert Devito
Ensemble guitares : Peter McCutcheon
Ensemble jazz (Big Band) : Ron Di Lauro
Ensemble musique de chambre : Peter McCutcheon, Johanne Perron, Jutta Puchhammer, Jean-Eudes Vaillancourt
Ensemble vocal jazz : Vincent Morel
Gamelan : Gabriel Evangelista, Éric Vandal
Orchestre : Jean-François Rivest
Quatuor à cordes : Johanne Perron, Jutta Puchhammer

Sigle des cours d'instrument (MUI)

Programmes de 2e cycle

L'inscription à un cours d'instrument se fait au trimestre, avec un sigle et un numéro de quatre chiffres suivi d'une lettre.

Le premier chiffre indique le niveau du cours.

6 = 2e cycle

Les 2e et 3e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'instrument (la liste des codes figure dans la section Répertoire des cours).

Le 4e chiffre correspond au nombre alloué de crédits.

Les lettres indiquent respectivement les trimestres d'inscription (A et B pour les programmes de D.É.S.S. et A, B et C pour le programme de maîtrise).

Programmes de 3e cycle

L'inscription à un cours d'instrument se fait annuellement, avec un sigle et un numéro de quatre chiffres.

Le 1er chiffre indique le niveau du cours.

7 = 3e cycle

Les 2e et 3e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'instrument (la liste des codes figure dans la section Répertoire des cours).

Le 4e chiffre (1 ou 2) indique l'année d'inscription.

Sigle des cours d'atelier et d'ensemble (MUE)

Participation à diverses formations instrumentales ou vocales de la Faculté de musique : ces formations sont précisées chaque année selon les besoins et les possibilités. Au moment de s'inscrire, l'étudiant complète lui-même le sigle MUE en y ajoutant un numéro de 4 chiffres et en tenant compte de ce qui suit :

Le 1er chiffre indique le cycle.

Les 2e et 3e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'atelier ou l'ensemble choisi (la liste des codes figure dans la section Répertoire des cours).

Le 4e chiffre indique le ou les trimestres d'inscription autorisés (de 1 à 5) pour cet atelier ou cet ensemble.

Programme 2-600-1-1

M.A. (musique)

Objectifs

Maîtrise avec mémoire

Acquérir une méthodologie de recherche; acquérir des connaissances sur les grands courants musicologiques ou ethnomusicologiques. Se familiariser avec les outils de recherche et la documentation spécialisée. Développer l'esprit critique, le sens de la synthèse et des habiletés de communication orale et écrite. Réaliser une première recherche en tenant compte des développements les plus récents de la musicologie ou de l'ethnomusicologie.

Maîtrise sans mémoire

Acquérir une méthodologie de travail adaptée à la discipline. Actualiser ses connaissances musicales. Développer le sens critique et des habiletés de communication orale et écrite.

DESTINATAIRES

Maîtrise avec mémoire

Ce programme s'adresse aux candidats qui possèdent une formation musicale adéquate et qui souhaitent développer des habiletés de chercheurs dans l'un des domaines de la discipline.

Maîtrise sans mémoire

Ce programme s'adresse aux candidats qui possèdent une formation musicale adéquate et cherchent à actualiser leurs connaissances par un retour aux études ou une réorientation de carrière; il s'adresse aussi aux candidats qui souhaitent poursuivre une carrière dans les domaines connexes sans pour autant envisager de poursuivre des études doctorales.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (musique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un B.Mus., option Musicologie, ou d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- pour le programme avec mémoire, soumettre la description de son projet ou du champ de recherche dans lequel le candidat souhaite se spécialiser (cinq pages).

2. Programme

Maîtrise avec mémoire

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte :

- un minimum de 15 crédits de cours de 2e cycle comprenant 3 crédits de séminaire de recherche
- 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Maîtrise sans mémoire

Le programme de maîtrise sans mémoire comporte :

- un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle, comprenant 3 crédits de séminaire de recherche
- 24 crédits attribués à deux travaux et lectures dirigés de 12 crédits chacun.

Le programme comporte les options Musicologie et Ethnomusicologie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

1. Programme avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MUL 6216 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc C – Mémoire (30 cr.)

MUL 6960 Mémoire, 30 cr.

2. Programme sans mémoire

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MUL 6216 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (18 cr.)

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc C – Travaux dirigés (24 cr.)

MUL 6949 Travaux et lectures dirigés 1, 12 cr.

MUL 6950 Travaux et lectures dirigés 2, 12 cr.

Programme 3-600-1-2

Ph.D. (musique)

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances des grands courants de la musicologie ou de l'ethnomusicologie. Acquérir une autonomie dans le travail de la recherche. Maîtriser des habiletés de communication orale et écrite. Réaliser une recherche originale sur l'un des multiples aspects de la discipline et contribuer ainsi aux débats actuels.

DESTINATAIRES

Ce programme s'adresse aux candidats qui souhaitent se spécialiser dans l'un des volets de la musicologie ou de l'ethnomusicologie et qui sont actifs dans la vie musicale ou qui s'intéressent à un groupe culturel particulier.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (musique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 2e cycle en musique (ethnomusicologie ou musicologie), ou d'un diplôme de 2e cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de l'anglais
- soumettre un projet de recherche d'environ cinq pages : présentation du sujet et mise en contexte dans le domaine; bibliographie sélective
- remettre une copie de son mémoire de maîtrise ou deux travaux dirigés
- pour l'option Musicologie, se présenter à une entrevue pour y exposer son projet, en défendre l'originalité et la méthodologie; le comité vérifie les connaissances générales du candidat en histoire, analyse et répertoire
- pour l'option Ethnomusicologie, se présenter à une entrevue pour y exposer son projet; le comité vérifie les connaissances générales du candidat en ethnomusicologie ainsi que les raisons et intérêts qui motivent le choix du sujet et de la discipline.

2. Programme

Le programme comporte :

- un minimum de 12 crédits de cours de cycle supérieur comprenant entre 3 et 6 crédits de séminaire de recherche
- 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme comporte les options Musicologie et Ethnomusicologie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

MUL 7217 Recherche en histoire et analyse, 3 cr.

MUL 7218 Recherche en ethnomusicologie, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

MUL 7960 Thèse, 78 cr.

Programme 2-610-1-1

M.Mus. (composition)

Objectifs

Option Musiques de film et multimédia

Acquérir des connaissances liées aux musiques pour le film et le multimédia (cinéma, vidéo, musique de scène, etc.) et développer l'autonomie du candidat dans diverses techniques de composition, tout en approfondissant divers styles et des habiletés d'analyse liées au contexte. Réaliser la musique pour une production audiovisuelle en musique instrumentale, mixte ou électroacoustique. Développer le sens critique et celui de la communication écrite et orale.

Option Musiques de création

Acquérir des connaissances plus spécifiques à la création et développer l'autonomie du candidat dans diverses techniques de composition tout en approfondissant un langage personnel et des habiletés d'analyse. Réaliser une création en musique instrumentale, mixte ou électroacoustique. Développer le sens critique et celui de la communication écrite et orale.

Destinataires

Option Musiques de film et multimédia

Ce programme s'adresse aux candidats qui possèdent une excellente compétence des techniques de composition et qui souhaitent maîtriser les outils adaptés au domaine de l'audiovisuel.

Option Musiques de création

Ce programme s'adresse aux candidats qui possèdent une bonne compétence des techniques de composition et qui souhaitent maîtriser les outils adaptés à leur choix esthétique.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Mus. (composition), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en composition instrumentale, en composition mixte, en composition électroacoustique ou en écriture, ou être titulaire d'un diplôme de 3e cycle du Conservatoire en composition ou attester de toute autre formation jugée équivalente par le doyen
- avoir obtenu, dans ses études antérieures, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français; une capacité de lecture de l'anglais est fortement recommandée
- soumettre un projet (environ cinq pages) et déposer deux œuvres (partition et enregistrement). Pour l'option Musiques de film et multimédia, l'une des deux œuvres soumises devra être une musique d'application (image et son, sur DVD)
- avoir complété les cours MUS 1127 Création de maquette audio/MIDI et MUS 1128 Édition musicale assistée par ordinateur ou attester de toute autre formation jugée équivalente par le doyen. Le candidat qui n'aurait pas complété ces cours pourra les suivre à titre de cours complémentaires

Et pour l'option musiques de film et multimédia

- avoir des connaissances théoriques et pratiques dans les domaines suivants :
  - le répertoire musical des musiques cinématographiques
  - les outils de production audiovisuelle
  - l'enregistrement en studio
- pour le candidat provenant de l'électroacoustique, avoir des notions de composition instrumentale
- pour le candidat provenant de l'écriture, avoir suivi des cours de composition.

Un candidat ayant un bon dossier mais n'ayant pas ces préalables demeure admissible au programme, où il devra toutefois compléter des cours complémentaires.

2. Programme

Option Musiques de film et multimédia

Le programme comporte :

- 27 crédits de cours de 2e cycle, dont 15 crédits de composition et 12 crédits de cours ou séminaires
- 18 crédits attribués à trois travaux dirigés accompagnés d'une analyse succincte et d'un enregistrement sonore de ces œuvres.

Option Musiques de création

Le programme comporte :

- un minimum de 27 crédits de cours de 2e cycle, dont 15 crédits de composition et 12 crédits de cours ou séminaires
- 18 crédits attribués à une composition finale d'envergure, ou à deux œuvres équivalentes, accompagnées d'une analyse succincte et d'un enregistrement sonore d'une exécution ou d'une simulation par ordinateur de ces œuvres.

Structure du programme

Option Musiques de film et multimédia

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

MCT 6501 Composition 1, 5 cr.
MCT 6502 Composition 2, 5 cr.
MCT 6503 Composition 3, 5 cr.

Bloc B – Option –Théorie et pratique (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

MTE 6320A Écriture en musiques d'applications A, 3 cr.
MTE 6320B Écriture en musiques d'applications B, 3 cr.
MTE 6320C Écriture en musiques d'applications C, 3 cr.
MUS 6320A Conception sonore en audiovisuel A, 3 cr.
MUS 6320B Conception sonore en audiovisuel B, 3 cr.
MUS 6320C Conception sonore en audiovisuel C, 3 cr.
MUL 6320A Étude des musiques d'applications A, 3 cr.
MUL 6320B Étude des musiques d'applications B, 3 cr.
MUL 6320C Étude des musiques d'applications C, 3 cr.

Bloc C – Option – Musique et cinéma (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de cours ou séminaires offerts au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques et à la Faculté de musique (sigles CIN, MIN, MTE, MUL, MUS).

Bloc D – Travaux dirigés (18 cr.)

MUS 6271 Travail dirigé 1, 6 cr.
MUS 6272 Travail dirigé 2, 6 cr.
MUS 6273 Travail dirigé 3, 6 cr.

Option Musiques de création

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

MCT 6401 Composition 1, 5 cr.
MCT 6402 Composition 2, 5 cr.
MCT 6403 Composition 3, 5 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de séminaires, cours d'écriture ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc C – Composition finale (18 cr.)

MCT 6960 Composition finale, 18 cr.

Programme 3-610-1-1

D.Mus. (composition)

Objectifs

Favoriser l'acquisition d'une autonomie professionnelle en développant une perspective originale sur le geste créateur par la composition d'œuvres d'envergure et par le biais d'une recherche théorique approfondie. Contribuer de façon significative à la réflexion esthétique s'y rattachant.

Destinataires

Ce programme de création s'adresse aux candidats qui possèdent une excellente maîtrise des techniques de composition, ont écrit plusieurs pièces et s'orientent vers l'exercice d'une activité artistique ou d'enseignement.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.Mus. (composition), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en composition ou d'un Prix du Conservatoire ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen
- avoir obtenu, dans ses études antérieures, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- soumettre un projet et déposer deux œuvres (partition et enregistrement)
- pour l'option Composition instrumentale, se présenter à une entrevue comportant une discussion sur le projet et une vérification des connaissances en histoire, en analyse, en écriture, et du répertoire liées au projet de composition. Vérification de la maîtrise des technologies MIDI
- pour l'option Composition électroacoustique, se présenter à une entrevue comportant une discussion sur le projet et une vérification des connaissances en histoire, en analyse et du répertoire dans le domaine électroacoustique. Vérification de la maîtrise des technologies pertinentes.

2. Programme

Le programme comporte :

- un minimum de 6 crédits de cours ou séminaires du niveau des études supérieures
- 18 crédits de tutorat
- 12 crédits pour une première composition
- 54 crédits attribués à la recherche et à des compositions originales accompagnées d'une analyse et d'un enregistrement sonore d'une exécution ou d'une simulation par ordinateur de ces œuvres.

Structure du programme

Bloc A – Option (6 cr.)

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Obligatoire – Tutorat (18 cr.)

MCT 7130 Tutorat, 9 cr.

MCT 7131 Tutorat, 9 cr.

Bloc C – Compositions finales (66 cr.)

MCT 7958 Composition 1, 12 cr.

MCT 7960 Recherche et compositions finales, 54 cr.

Ce bloc comprend également une conférence ou un concert non évalué.

Programme 2-605-1-1

M.Mus. (interprétation)

Objectifs

Option Voix et instruments

Acquérir la maîtrise de son instrument dans un choix d'œuvres de concert où le candidat peut développer son autonomie et sa propre personnalité artistique par l'acquisition de connaissances touchant les différents paramètres du processus de recherche-création (connaissances théoriques, compréhension, techniques d'exécution). Par son volet théorique, ouvrir la porte aux études doctorales.

Option Direction d'orchestre

Acquérir la maîtrise de la direction d'orchestre dans un répertoire d'œuvres (allant de Bach à Stravinsky et Bartók) où le candidat peut développer son autonomie et sa personnalité artistique par l'acquisition de connaissances touchant les différents paramètres du processus de recherche-création (connaissances théoriques, compréhension, techniques d'exécution). Par son volet théorique, ouvrir la porte aux études doctorales.

Destinataires

Option Voix et instruments

Ce programme s'adresse aux interprètes qui souhaitent acquérir une excellente maîtrise de leur instrument dans une perspective de carrière de musicien professionnel.

Option Direction d'orchestre

Ce programme s'adresse aux interprètes qui souhaitent acquérir une excellente maîtrise de la direction orchestrale dans une perspective de carrière de chef d'orchestre.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Mus. (interprétation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, dans ses études antérieures, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais

Option Voix et instruments

- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans la discipline ou être titulaire d'un diplôme de 3e cycle du Conservatoire ou
- attester d'une formation académique jugée équivalente par le doyen
- se présenter à une audition

Option Direction d'orchestre

- être titulaire d'un baccalauréat en musique ou l'équivalent
- maîtriser le jeu d'un instrument
- posséder un dossier étoffé dans les disciplines d'écriture
- démontrer des aptitudes pour la communication
- faire preuve d'une expérience pratique en direction (chorale ou orchestrale).

2. Programme

Option voix et instruments

Le programme comporte :

- un minimum de 27 crédits de cours de 2e cycle dont 15 crédits d'instrument, 9 crédits de cours ou séminaires et 3 crédits de musique d'ensemble
- 6 crédits pour un récital de 1re année
- 12 crédits pour un récital final

Option Direction d'orchestre

Le programme comporte :

- un minimum de 30 crédits de cours de 2e cycle dont 27 crédits de cours spécialisés obligatoires et 3 crédits de cours ou séminaires à option
- 5 crédits pour un récital de 1re année
- 10 crédits pour un récital final

Structure du programme

Option Voix et instruments

Bloc A – Option (9 cr.)

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Option – Cours spécialisés (18 cr.)

Bloc B_1 – Instrument (15 cr.)

MUI 6..5A Instrument principal I, 5 cr.
MUI 6..5B Instrument principal II, 5 cr.
MUI 6..5C Instrument principal III, 5 cr.

Bloc B_2 – Musique d'ensemble (3 cr.)

MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.
MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.
MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.

La participation aux grands ensembles est obligatoire si demandée par le doyen.

Bloc C – Récitals (18 cr.)

MIN 6959 Récital de première année, 6 cr.
MIN 6960 Récital final, 12 cr.

Option Direction d'orchestre

Bloc A – Obligatoire (27 cr.)

MIN 6372A Étude de la partition 1, 2 cr.
MIN 6372B Étude de la partition 2, 2 cr.
MIN 6372C Étude de la partition 3, 2 cr.
MIN 6382A Technique de direction 1, 2 cr.
MIN 6382B Technique de direction 2, 2 cr.
MIN 6382C Technique de direction 3, 2 cr.
MIN 6383A Outils de direction 1, 3 cr.
MIN 6383B Outils de direction 2, 3 cr.
MIN 6383C Outils de direction 3, 3 cr.
MUI 6382A Atelier de direction 1, 2 cr.
MUI 6382B Atelier de direction 2, 2 cr.
MUI 6382C Atelier de direction 3, 2 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Cours de 3 crédits choisi parmi un ensemble de cours et de séminaires offerts chaque année.

Bloc C – Récitals (15 cr.)

MIN 6969 Récital de première année, 5 cr.
MIN 6970 Récital final, 10 cr.

Programme 3-605-1-1

D.Mus. (interprétation)

Objectifs

Option Voix et instruments

Ce programme de formation professionnelle vise à favoriser l'autonomie de l'étudiant dans la recherche d'un jeu instrumental personnel à travers un répertoire de haut niveau. Par son volet académique, ce programme lui offre la possibilité de faire des liens entre les aspects théoriques et pratiques de la musique et d'approfondir des habiletés écrites et orales.

Option Direction d'orchestre

Ce programme de formation professionnelle vise à favoriser l'autonomie de l'étudiant dans la recherche d'une approche musicale personnelle dans un répertoire allant de Richard Strauss à aujourd'hui. Ce programme lui offre la possibilité de faire des liens entre les aspects théoriques et pratiques de la musique et d'approfondir des habiletés écrites et orales.

Destinataires

Option Voix et instruments

Ce programme s'adresse à des interprètes exceptionnellement doués qui souhaitent, outre travailler auprès d'un maître, réaliser, dans le cadre de leurs études, une recherche originale reliée aux diverses problématiques de l'interprétation.

Option Direction d'orchestre

Ce programme s'adresse à des musiciens exceptionnellement doués qui souhaitent développer leur plein potentiel comme chefs d'orchestre.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.Mus. (interprétation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- soumettre un projet de recherche en interprétation lié à un répertoire spécifique
- se présenter à une audition instrumentale (45 minutes). Le programme de l'audition, accompagné de commentaires écrits, doit être remis un mois avant l'audition
- se présenter à une entrevue (30 minutes) au cours de laquelle le comité vérifie les connaissances en analyse et en histoire à partir du répertoire présenté ainsi que la connaissance du répertoire
- pour l'option Voix et instruments, être titulaire d'un diplôme de maîtrise en interprétation ou d'un Prix du Conservatoire ou attester d'autre formation académique jugée équivalente par le doyen
- pour l'option Direction d'orchestre, être titulaire d'une maîtrise en musique (direction d'orchestre) ou l'équivalent. Le candidat devra posséder d'excellentes aptitudes à la communication et une expérience appréciable en direction.

2. Programme

Option Voix et instruments

Le programme comporte :

- un minimum de 12 crédits de cours ou de séminaires du niveau des études supérieures
- 18 crédits de tutorat
- 60 crédits attribués à la recherche et à des récitals finals se répartissant comme suit : 12 crédits pour un récital de 1re année, 12 crédits pour un récital de 2e année et 36 crédits pour la présentation d'un récital final.

Option Direction d'orchestre

Le programme comporte :

- 27 crédits de cours obligatoires (incluant 9 crédits de tutorat)
- 3 crédits à option de cours ou séminaires du niveau des études supérieures
- 60 crédits attribués à la recherche et aux récitals se répartissant comme suit : 12 crédits pour un récital de 1re année, 12 crédits pour un récital de 2e année et 36 crédits pour le récital final.

STRUCTURE DU PROGRAMME

OPTION VOIX ET INSTRUMENTS

Bloc A – Option (12 cr.)

Cours de 3 crédits chacun choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Obligatoire – Tutorat (18 cr.)

MUI 7..1 Tutorat 1, 9 cr.
MUI 7..2 Tutorat 2, 9 cr.

Bloc C – Récital final (60 cr.)

MIN 7958 Récital I, 12 cr.
MIN 7959 Récital II, 12 cr.
MIN 7960 Récital final, 36 cr.

Ce bloc comprend également deux récitals non évalués.

OPTION DIRECTION D'ORCHESTRE

Bloc A – Obligatoire (27 cr.)

MIN 7372A Étude de la partition 1, 2 cr.
MIN 7372B Étude de la partition 2, 2 cr.
MIN 7382A Technique de direction 1, 2 cr.
MIN 7382B Technique de direction 2, 2 cr.
MIN 7383A Outils de direction 1, 3 cr.
MIN 7383B Outils de direction 2, 3 cr.
MUI 7381 Tutorat, 9 cr.
MUI 7382A Atelier de direction 1, 2 cr.
MUI 7382B Atelier de direction 2, 2 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Cours de 3 crédits choisi parmi un ensemble de cours et séminaires offerts chaque année.

Bloc C – Récital final (60 cr.)

MIN 7968 Récital I, 12 cr.
MIN 7969 Récital II, 12 cr.
MIN 7970 Récital final, 36 cr.

Programme 2-605-1-2

D.É.S.S. (interprétation)

OBJECTIFS

Ce diplôme de courte durée permet au candidat de perfectionner ses acquis professionnels propres à son instrument.

DESTINATAIRES

Ce programme s'adresse aux musiciens qui ont acquis une excellente maîtrise de leur instrument et qui s'orientent vers une carrière d'interprète professionnel.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (interprétation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans la discipline ou de 3e cycle du Conservatoire ou attester d'une formation académique jugée équivalente
- avoir obtenu dans ses études antérieures une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- se présenter à une audition, des exigences instrumentales de haut niveau sont requises.

2. Scolarité

La scolarité minimale à temps plein est de deux trimestres. La scolarité maximale est de trois trimestres à compter de l'inscription initiale de l'étudiant.

3. Programme

Le programme comporte :

- un minimum de 11 crédits de cours de 2e cycle (dont 6 crédits d'instrument, 3 crédits de cours à option, 2 crédits de musique d'ensemble)
- 7 crédits pour un premier récital
- 12 crédits pour un récital final.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (3 cr.)

Cours de 3 crédits choisi parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Option – Cours spécialisés (8 cr.)

Bloc B_1 – Instrument (6 cr.)

MUI 6..3A Tutorat 1, 3 cr.
MUI 6..3B Tutorat 2, 3 cr.

Bloc B_2 – Musique d'ensemble (2 cr.)

MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.
MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.

La participation aux grands ensembles est obligatoire si demandée par le doyen.

Bloc C – Récitals (19 cr.)

MIN 6799 Récital I, 7 cr.
MIN 6800 Récital, 12 cr.

Programme 2-606-1-0

D.É.S.S. (répertoire d'orchestre)

OBJECTIFS

Ce diplôme de courte durée permet au candidat de perfectionner ses acquis professionnels dans le répertoire d'orchestre propre à son instrument en vue de se préparer aux auditions d'orchestre.

DESTINATAIRES

Ce programme s'adresse aux interprètes qui ont acquis une excellente maîtrise de leur instrument et qui s'orientent vers une carrière de musicien d'orchestre.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (répertoire d'orchestre), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans la discipline ou de 3e cycle du Conservatoire ou attester d'une formation académique jugée équivalente
- avoir obtenu dans ses études antérieures une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- se présenter à une audition permettant de vérifier la connaissance pratique du répertoire d'orchestre propre à l'instrument.

2. Statut étudiant

Les études se font à temps plein seulement.

3. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat. La scolarité maximale est de trois trimestres.

4. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits répartis comme suit :

– 6 crédits sous forme de tutorat
– 2 crédits d'atelier d'interprétation
– 22 crédits attribués sur la base de trois évaluations périodiques d'audition (5 crédits) et d'une audition finale (7 crédits).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

MIN 6445 Atelier d'interprétation 1, 1 cr.
MIN 6446 Atelier d'interprétation 2, 1 cr.

Bloc B – Tutorat (6 cr.)

MUI 6..3A Tutorat 1, 3 cr.
MUI 6..3B Tutorat 2, 3 cr.

La participation aux grands ensembles est obligatoire si demandée par le doyen.

Bloc C – Auditions (22 cr.)

MIN 6541 Audition 1, 5 cr.
MIN 6542 Audition 2, 5 cr.
MIN 6543 Audition 3, 5 cr.
MIN 6545 Audition 4, 7 cr.

Programme 2-606-1-1

D.É.S.S. (répertoire d'orchestre 2)

OBJECTIFS

Ce diplôme de courte durée permet au candidat de perfectionner ses acquis professionnels dans le répertoire d'orchestre propre à son instrument en vue de se préparer aux auditions d'orchestre.

DESTINATAIRES

Ce programme s'adresse aux interprètes qui ont acquis une excellente maîtrise de leur instrument et qui s'orientent vers une carrière de musicien d'orchestre.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (répertoire d'orchestre 2), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle dans la discipline ou de 3e cycle du Conservatoire ou attester d'une formation académique jugée équivalente
– avoir obtenu dans ses études antérieures une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– se présenter à une audition pour vérifier la connaissance pratique du répertoire d'orchestre propre à l'instrument.

2. Statut étudiant

Les études se font à temps plein seulement.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat. La scolarité maximale est de trois trimestres.

4. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits répartis comme suit :

– 6 crédits sous forme de tutorat
– 2 crédits d'atelier d'interprétation
– 22 crédits attribués sur la base de trois évaluations périodiques d'audition (5 crédits) et d'une audition finale (7 crédits).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

MIN 6447 Atelier d'interprétation 1, 1 cr.
MIN 6448 Atelier d'interprétation 2, 1 cr.

Bloc B – Tutorat (6 cr.)

MUI 6..3A Tutorat 1, 3 cr.
MUI 6..3B Tutorat 2, 3 cr.

La participation aux grands ensembles est obligatoire si demandée par le doyen.

Bloc C – Auditions (22 cr.)

MIN 6546 Audition 1, 5 cr.
MIN 6547 Audition 2, 5 cr.
MIN 6548 Audition 3, 5 cr.
MIN 6549 Audition 4, 7 cr.

Optométrie

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Optométrie : une maîtrise ès sciences (M. Sc.), un certificat de résidence et un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.).

Information à jour le 1er juillet 2009

Sciences de la vision

M. Sc. (sciences de la vision)	**2-656-1-0**
D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle)	**2-658-1-1**
Certificat de résidence en optométrie	**2-655-1-2**

École d'optométrie

Responsable des programmes en sciences de la vision : Christian Casanova
Responsable du programme de D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle et intervention en orientation et mobilité) : Julie-Anne Couturier
Responsable du certificat de résidence en optométrie et de l'option Sciences cliniques : Jacques Gresset
Technicienne en gestion des dossiers étudiants : tél. : 514-343-6325

Membres du Comité des études supérieures

Jean-François Bouchard
Christian Casanova
Julie-Anne Couturier
Sébastien Desgent
Claude Giasson
Jacques Gresset, président
Olga Overbury

Personnel enseignant*

Directeur : Jacques Gresset

Professeurs titulaires
Christian Casanova, Ph.D. (Montréal)
Jocelyn Faubert, Ph.D. (Concordia)
Claude Giasson, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (University of California, Berkeley)
Jacques Gresset, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Hélène Kergoat, L.Sc.O. (Montréal), M.Sc., Ph.D. (Waterloo)
John V. Lovasik, B.Sc. (McGill), O.D., M.Sc., Ph.D. (Waterloo), en congé)
Maurice Ptito, D.M. (Danemark), Ph.D. (Montréal)
Pierre Simonet, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Waterloo)

Professeurs agrégés
Etty Bitton, B.Sc. (McGill), O.D. (Waterloo), M.Sc. (Montréal)
Jean-François Bouchard, B.Pharm., Ph.D. (Montréal)
Julie-Anne Couturier, B.Sc.Ed. (Sherbrooke), M.A. (Western Michigan), M.Sc. (Pennsylvania College of Optometry)
Danielle de Guise, O.D., M.Sc. (Montréal)
Vasile Diaconu, M.Sc. (Bucarest), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Pierre Forcier, O.D., M.Sc. (Montréal)
Benoît Frenette, M.Sc. (UQÀM), O.D. (Montréal)
Langis Michaud, O.D., M.Sc. (Montréal)
Olga Overbury, B.A. (Montréal), Ph.D. (Concordia)
Nadia-Marie Quesnel, O.D., M.Sc. (Montréal)
Elvire Vaucher, D.É.A., Doctorat en neurosciences (Pierre et Marie Curie, Paris VI)

Professeurs adjoints
Caroline Faucher, O.D., M.Sc. (Montréal)
Julie-Andrée Marinier, O.D., M.Sc. (Montréal)
Judith Renaud, O.D. (Montréal), Residency Primary Care Optometry (Pennsylvania College of Optometry), M.Sc. (Montréal)

Professeurs invités
Julie Brûlé, O.D., M.Sc. (Montréal)
Marie-Ève Corbeil, O.D. (Montréal)
Nicolas Fontaine, O.D. (Montréal)

Professeurs associés
Denis Boire, B.Sc.biologiques, Ph.D. (Montréal)
Kenneth Knoblauch, B.A. (Philadelphie), Ph.D. (Brown)
Pierre Lachapelle, Ph.D. (Montréal)
Agathe Ratelle, B.Sc. (Montréal), M.A. (Western Michigan)
François Vital-Durand, Doctorat de 3e cycle, D.Sc. (Claude Bernard, Lyon)

Services cliniques
Chef des services cliniques : N.
Clinique d'aniseïconie : Dr Nicolas Fontaine
Clinique de basse-vision : Dre Julie-Andrée Marinier
Clinique d'électrodiagnostic : Dr John V. Lovasik
Clinique d'ergonomie visuelle : Dr Benoit Frenette
Clinique d'optométrie pédiatrique : N.
Clinique générale : Dre Julie-Andrée Marinier
Clinique de gériatrie : Dre Hélène Kergoat
Clinique de lentilles cornéennes : Dr Langis Michaud
Clinique de santé oculaire : Dr Pierre Forcier
Clinique de services optiques : N.
Clinique de vision binoculaire et orthoptique : Dre Danielle de Guise

Stages externes
Directrice des stages externes : Dre Etty Bitton

Programme 2-656-1-0

M. Sc. (sciences de la vision)

Objectifs

Option Sciences fondamentales et appliquées

Cette option vise, par la réalisation d'un travail de recherche, à former des candidats désirant poursuivre une carrière dans les sciences de la vision à un niveau fondamental ou appliqué.

Option Sciences cliniques

Cette option vise à former des praticiens spécialisés aptes par leurs connaissances approfondies à favoriser l'évolution de l'aspect clinique des sciences de la vision et à favoriser la recherche clinique.

Option Intervention en déficience visuelle

Cette option vise à former des praticiens intervenant auprès de personnes atteintes de déficiences visuelles et à favoriser la recherche appliquée à ce domaine d'intervention.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la M. Sc. (sciences de la vision), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un doctorat en optométrie (O.D.), ou d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4, 3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

2. Programme

Le programme comprend 45 crédits. Il comporte trois options :

Option Sciences fondamentales et appliquées

Le programme comporte :

- 9 crédits de cours dont 3 crédits de cours obligatoires, 1 crédit de cours à option, un minimum de 5 crédits de cours au choix du niveau des études supérieures
- 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option Sciences cliniques

Le programme comporte trois modules non séquentiels.

- Le module de Formation spécialisée comprend 12 crédits, soit 3 cours à option de 3 crédits chacun dans une des concentrations cliniques ainsi qu'un cours au choix de 3 crédits.
- Le module de Stages cliniques est constitué de 18 crédits répartis entre 2 stages de 6 crédits chacun dans la concentration clinique choisie, un stage de 3 crédits en première ligne de soins et un séminaire clinique de 3 crédits.
- Le module Recherche et interventions cliniques en sciences de la vision comprend 2 crédits de cours obligatoires, 8 crédits répartis comme suit : de 0 à 5 crédits de cours à option, de 0 à 8 crédits de stages de recherche, de 0 à 3 crédits de cours au choix et 5 crédits obligatoires de travail de recherche dirigé.

Option Intervention en déficience visuelle

Le programme comporte trois modules :

- Le module Formation générale est constitué de deux cours de 3 crédits et de deux cours de 2 crédits.
- Le module Formation spécialisée est constitué de deux concentrations comportant chacune un minimum de 20 crédits de formation spécialisée auxquels s'ajoutent cinq crédits de travail de recherche dirigé.
- Concentration Orientation et mobilité
  comprend 12 crédits de cours obligatoires, de 12 à 20 crédits de cours à option, de 0 à 3 crédits de cours au choix, de 0 à 8 crédits de stages de recherche et 8 crédits de stages d'intervention.
- Concentration Réadaptation en déficience visuelle
  comprend 12 crédits de cours obligatoires, de 14 à 22 crédits de cours à option, de 0 à 3 crédits de cours au choix, de 0 à 8 crédits de stages de recherche et 6 crédits de stages d'intervention.
- Le module Recherche et intervention cliniques en sciences de la vision comporte 15 crédits, soit 2 crédits de cours obligatoires, 8 crédits répartis comme suit : de 0 à 5 crédits de cours à option, de 0 à 8 crédits de stage de recherche, de 0 à 3 crédits de cours au choix et 5 crédits obligatoires de travail de recherche dirigé.

Le choix de cours doit être approuvé par le Comité des études supérieures.

Structure du programme

Option Sciences fondamentales et appliquées

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

SCV 6001 Séminaire de recherche, 1 cr.
SCV 6002 Conférences en sciences de la vision, 2 cr.

Bloc B – Option (min. 1 cr.)

PLU 6044 Formation en expérimentation animale, 1 cr.
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.

Bloc C – Choix (min. 5 cr.)

Choix à effectuer dans la banque de cours des études supérieures de l'Université de Montréal, sur approbation du directeur de recherche.

Bloc D – Recherche et mémoire (36 cr.)

SCV 6900 Recherche, 3 cr.
SCV 6901 Recherche, 3 cr.
SCV 6902 Recherche, 12 cr.
SCV 6903 Recherche, 6 cr.
SCV 6904 Mémoire, 12 cr.

Option Sciences cliniques

Module Formation spécialisée

Bloc A – Option (9 cr.)

L'étudiant choisit un minimum de 9 crédits associés à l'une des quatre concentrations données.

Bloc A_1 – Optométrie pédiatrique et orthoptique

OPM 6001 Les fonctions visuelles du jeune enfant, 3 cr.
OPM 6002 Déséquilibres oculo-moteurs de l'enfant, 3 cr.
OPM 6003 Amblyopie, 3 cr.

Bloc A_2 – Physiologie cornéenne et lentilles cornéennes

OPM 6004 Lentilles cornéennes – Cas spéciaux, 3 cr.
OPM 6005 Chirurgies réfractives – Aspects cliniques, 3 cr.
SCV 6013 Physiologie et métabolisme de la cornée, 3 cr.

Bloc A_3 – Réadaptation du handicap visuel

IDV 6017 Déficience visuelle: aspect psychosocial, 3 cr.
OPM 6006 Handicap visuel – Approche multidiscipl., 3 cr.
OPM 6007 Intervention en basse vision, 3 cr.

Bloc A_4 – Santé oculaire

OPM 6008 Pharmacologie oculaire, 3 cr.
OPM 6009 Santé oculaire 1, 3 cr.
OPM 6010 Santé oculaire 2, 3 cr.

Bloc B – Choix (min. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le coordonnateur de l'option.

Module Stages cliniques

Bloc A – Stages et séminaires cliniques obligatoires (12 cr.)

L'étudiant doit effectuer 2 stages cliniques dans la concentration qu'il a choisie.

OPM 6011A Stage – Optométrie pédiatrique 1, 6 cr.
OPM 6011B Stage – Optométrie pédiatrique 2, 6 cr.
OPM 6012A Stage – Réadaptation du handicap visuel 1, 6 cr.
OPM 6012B Stage – Réadaptation du handicap visuel 2, 6 cr.
OPM 6013A Stage – Lentilles cornéennes 1, 6 cr.
OPM 6013B Stage – Lentilles cornéennes 2, 6 cr.
OPM 6014A Stage – Santé oculaire 1, 6 cr.
OPM 6014B Stage – Santé oculaire 2, 6 cr.

Bloc B – Obligatoire (6 cr.)

OPM 6015 Séminaires cliniques, 3 cr.
OPM 6016A Stage – Première ligne de soins 1, 3 cr.

Module Recherche et interventions cliniques en sciences de la vision

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

SCV 6001 Séminaire de recherche, 1 cr.
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
ou
PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.

L'étudiant doit compléter au minimum 8 crédits parmi les cours des blocs B, C, D.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
ou
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
ou
ETA 6512 L'analyses des données qualitatives, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ce cours doit être approuvé par le coordonnateur de l'option.

Bloc D – Stages de recherche (max. 8 cr.)

SCV 6005 Practicum de recherche, 2 cr.
SCV 6006A Stage de recherche 1, 3 cr.
SCV 6006B Stage de recherche 2, 3 cr.

Bloc E – Travail dirigé de recherche (5 cr.)

SCV 6012 Travail dirigé de recherche, 5 cr.

Option Intervention en déficience visuelle

Module Formation générale pour l'intervention en déficience visuelle

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)

IDV 6005 Séminaire multidisciplinaire, 2 cr.
IDV 6017 Déficience visuelle : aspect psychosocial, 3 cr.
IDV 6020 Fonction visuelle : ses atteintes, 3 cr.
IDV 6021 Réseau de services – déficience visuelle, 2 cr.

L'étudiant doit suivre un minimum de 20 crédits dans l'une des deux concentrations ci-dessous.

Module Formation spécialisée

Bloc A – Obligatoire (min. 20 cr.; max. 23 cr.)

– Concentration Orientation et mobilité

IDV 6003 Fondements en orientation et mobilité, 3 cr.
IDV 6004 Stratégies d'intervention : O et M, 3 cr.
IDV 6006 Simulations et techniques de déplacement, 4 cr.
IDV 6007A Stages en orientation et mobilité 1, 2 cr.
IDV 6007B Stages en orientation et mobilité 2, 6 cr.
IDV 6016 Basse vision et déplacements, 3 cr.
KIN 6870 Kinésiologie et intégration sensorielle, 2 cr.

– Concentration Réadaptation en déficience visuelle

IDV 6008 Croissance, développement et adaptation, 3 cr.
IDV 6009 Déficience visuelle et vie journalière, 2 cr.
IDV 6010 Communication 1, aides conventionnelles, 2 cr.
IDV 6011 Communication 2, informatique, 3 cr.
IDV 6012 Brl 1, Introduction et braille intégral, 2 cr.
IDV 6013 Brl 2, Pédagogie et braille abrégé, 2 cr.
IDV 6014 Stratégies en basse vision, 3 cr.
IDV 6015 Stage réadaptation déficience visuelle, 6 cr.

Module Recherche et intervention cliniques en sciences de la vision

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

SCV 6001 Séminaire de recherche, 1 cr
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
ou
PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.

L'étudiant doit compléter au minimum 8 crédits parmi les cours des blocs B, C, D.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
ou
MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
ou
ETA 6512 L'analyses des données qualitatives, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ce cours doit être approuvé par le coordonnateur de l'option.

Bloc D – Stages de recherche (max. 8 cr.)

SCV 6005 Practicum de recherche, 2 cr.
SCV 6006A Stage de recherche 1, 3 cr.
SCV 6006B Stage de recherche 2, 3 cr.

Bloc E – Travail dirigé de recherche (5 cr.)

SCV 6012 Travail dirigé de recherche, 5 cr.

Programme 2-658-1-1

D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle)

Objectifs

Ce programme vise à former des praticiens intervenant auprès de personnes atteintes de déficience visuelle en vue de faire acquérir à ces dernières les capacités de se déplacer et de s'orienter de manière autonome.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Transfert à la M. Sc.

Un candidat peut être admis à la M. Sc. (sciences de la vision), option Intervention en déficience visuelle, pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité minimale est de deux trimestres ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps complet. La scolarité maximale est de quatre ans pour un étudiant inscrit à temps partiel.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours obligatoires de niveau 2e cycle. Il est constitué des modules et concentration suivants :

– Le module Formation générale est constitué de deux cours de 3 crédits et de deux cours de 2 crédits.
– Le module Formation spécialisée – concentration Orientation et mobilité est constitué d'un maximum de 8 crédits de cours et de 12 crédits de formation pratique.
– Le module Formation spécialisée – concentration Réadaptation en déficience visuelle est constitué d'un maximum de 14 crédits de cours et 6 crédits de stage de formation pratique.

Structure du programme

Module Formation générale

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)

IDV 6005 Séminaire multidisciplinaire, 2 cr.
IDV 6017 Déficience visuelle : aspect psychosocial, 3 cr.
IDV 6020 Fonction visuelle : ses atteintes, 3 cr.
IDV 6021 Réseau de services – déficience visuelle, 2 cr.

Module Formation spécialisée

– Concentration Orientation et mobilité

Bloc A – Obligatoire (max. 20 cr.)

IDV 6003 Fondements en orientation et mobilité, 3 cr.
IDV 6004 Stratégies d'intervention : O et M, 3 cr.
IDV 6006 Simulations et techniques de déplacement, 4 cr.
IDV 6007A Stages en orientation et mobilité 1, 2 cr.
IDV 6007B Stages en orientation et mobilité 2, 6 cr.
IDV 6016 Basse vision et déplacements, 3 cr.
KIN 6870 Kinésiologie et intégration sensorielle, 2 cr.

Module Formation spécialisée

– Concentration Réadaptation en déficience visuelle

Bloc A – Obligatoire (max. 20 cr.)

IDV 6008 Croissance, développement et adaptation, 3 cr.
IDV 6009 Déficience visuelle et vie journalière, 2 cr.
IDV 6010 Communication 1, aides conventionnelles, 2 cr.
IDV 6011 Communication 2, informatique, 3 cr.
IDV 6012 Brl 1 : Introduction et braille intégral, 2 cr.
IDV 6013 Brl 2 : Pédagogie et braille abrégé, 2 cr.
IDV 6014 Stratégies en basse vision, 3 cr.
IDV 6015 Stage réadaptation déficience visuelle, 6 cr.

Programme 2-658-1-2

D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité)

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Transfert

a) À la M.Sc. : Le candidat peut être admis à la M. Sc. (sciences de la vision), option Intervention en déficience visuelle, pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.

b) Du D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité) au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – réadaptation) : Le candidat peut être admis au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – réadaptation) pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Cependant, le candidat ne pourra obtenir que six crédits d'équivalence dans le module de formation générale et devra suivre quatre crédits de cours de substitution pour compléter ce module s'il désire diplômer aux deux programmes.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité minimale est de deux trimestres ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps complet. Le statut d'étudiant à demi-temps ou à temps partiel est exceptionnel. Dans ce cas, la scolarité maximale est de quatre ans.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours obligatoires de niveau 2e cycle. Il est constitué des modules suivants :

– Le module Formation générale est constitué de deux cours de 3 crédits et de deux cours de 2 crédits destinés à donner une formation générale sur l'intervention en déficience visuelle.
– Le module Formation spécialisée – concentration Réadaptation en déficience visuelle est constitué d'un maximum de 14 crédits de cours et de 6 crédits de stage de formation pratique destinés à acquérir les capacités en vue d'une intervention professionnelle dans le domaine de la réadaptation en déficience visuelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Module Formation générale

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)

IDV 6005 Séminaire multidisciplinaire, 2 cr.
IDV 6017 Déficience visuelle : aspect psychosocial, 3 cr.
IDV 6020 Fonction visuelle : ses atteintes, 3 cr.
IDV 6021 Réseau de services – déficience visuelle, 2 cr.

Module Formation spécialisée

Bloc A – Obligatoire (max. 20 cr.)

IDV 6003 Fondements en orientation et mobilité, 3 cr.
IDV 6004 Stratégies d'intervention, 3 cr.
IDV 6006 Simulations et techniques de déplacement, 4 cr.
IDV 6007A Stages en orientation et mobilité 1, 2 cr.
IDV 6007B Stages en orientation et mobilité 2, 6 cr.
IDV 6016 Basse vision et déplacements, 3 cr.
KIN 6870 Kinésiologie et intégration sensorielle, 2 cr.

Programme 2-658-1-3

D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – réadaptation)

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – réadaptation), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Transfert

a) À la M.Sc. : Le candidat peut être admis à la M. Sc. (sciences de la vision), option Intervention en déficience visuelle, pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.

b) Du D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – réadaptation) au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité) : Le candidat peut être admis au D.É.S.S. (intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité) pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Cependant, le candidat ne pourra obtenir que six crédits d'équivalence dans le module de formation générale et devra suivre quatre crédits de cours de substitution pour compléter ce module s'il désire diplômer aux deux programmes.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité minimale est de deux trimestres ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps complet. Le statut

d'étudiant à demi-temps ou à temps partiel est exceptionnel. Dans ce cas, la scolarité maximale est de quatre ans.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours obligatoires de niveau 2e cycle. Il est constitué des modules suivants :

– Le module Formation générale est constitué de deux cours de 3 crédits et de deux cours de 2 crédits destinés à donner une formation générale sur l'intervention en déficience visuelle.
– Le module Formation spécialisée – concentration Réadaptation en déficience visuelle est constitué d'un maximum de 14 crédits de cours et de 6 crédits de stage de formation pratique destinés à acquérir les capacités en vue d'une intervention professionnelle dans le domaine de la réadaptation en déficience visuelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Module Formation générale

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)

IDV 6005 Séminaire multidisciplinaire, 2 cr.
IDV 6017 Déficience visuelle : aspect psychosocial, 3 cr.
IDV 6020 Fonction visuelle : ses atteintes, 3 cr.
IDV 6021 Réseau de services – déficience visuelle, 2 cr.

Module Formation spécialisée

Bloc A – Obligatoire (max. 20 cr.)

IDV 6008 Croissance, développement et adaptation, 3 cr.
IDV 6009 Déficience visuelle et vie journalière, 2 cr.
IDV 6010 Communication 1, aides conventionnelles, 2 cr.
IDV 6011 Communication 2, informatique, 3 cr.
IDV 6012 Brl 1, introduction et braille général, 2 cr.
IDV 6013 Brl 2, pédagogie et braille abrégé, 2 cr.
IDV 6014 Stratégies en basse vision, 3 cr.
IDV 6015 Stage réadaptation déficience visuelle, 6 cr.

Programme 2-655-1-2

Certificat de résidence en optométrie

OBJECTIFS

Le programme de résidence a pour objectif l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes propres à un professionnel démontrant une expertise reconnue dans un des champs de la pratique optométrique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Certificat de résidence en optométrie, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du doctorat en optométrie de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Son dossier scolaire doit établir qu'il est apte à poursuivre avantageusement des études avancées
– posséder un permis d'exercice général émis par l'Ordre des optométristes du Québec ainsi que le permis l'habilitant à utiliser les médicaments à des fins diagnostiques et thérapeutiques
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Statut étudiant

L'étudiant ne peut pas s'inscrire à temps partiel au programme du Certificat.

3. Scolarité

Le programme commence au trimestre d'été. Il est d'une durée de 12 mois consécutifs. En résidence, l'étudiant dispose de 4 semaines de vacances prises pendant des périodes déterminées avec l'accord du responsable du programme.

4. Normes de l'établissement d'accueil

L'étudiant est soumis aux normes de l'établissement d'accueil dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et cet établissement.

5. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les conditions du programme obtient le Certificat de résidence en optométrie. Le diplôme est décerné sans mention de distinction.

6. Programme

Le programme comprend 39 crédits répartis comme suit :

– 3 crédits de séminaire obligatoire
– 9 crédits de cours propres à la concentration choisie
– 9 crédits de stage obligatoires
– 18 crédits de stage propres à la concentration choisie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Cours obligatoire (3 cr.)

OPM 6015 Séminaires cliniques, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Le résident doit choisir 9 crédits associés à l'une des quatre concentrations ci-dessous.

Bloc B_1 – Concentration Optométrie pédiatrique et orthoptique

OPM 6001 Les fonctions visuelles du jeune enfant, 3 cr.
OPM 6002 Déséquilibres oculo-moteurs de l'enfant, 3 cr.
OPM 6003 Amblyopie, 3 cr.

Bloc B_2 – Concentration Physiologie cornéenne et lentilles cornéennes

OPM 6004 Lentilles cornéennes – cas spéciaux, 3 cr.
OPM 6005 Chirurgies réfractives – aspects cliniques, 3 cr.
SCV 6013 Physiologie et métabolisme de la cornée, 3 cr.

Bloc B_3 – Concentration Réadaptation du handicap visuel

IDV 6017 Déficience visuelle: aspect psychosocial, 3 cr.
OPM 6006 Handicap visuel – approche multidiscipl., 3 cr.
OPM 6007 Intervention en basse vision, 3 cr.

Bloc B_4 – Concentration Santé oculaire

OPM 6008 Pharmacologie oculaire, 3 cr.
OPM 6009 Santé oculaire 1, 3 cr.
OPM 6010 Santé oculaire 2, 3 cr.

Bloc C – Stages obligatoires (9 cr.)

OPM 6016A Stage – Première ligne de soins 1, 3 cr.
OPM 6016B Stage – Première ligne de soins 2, 3 cr.
OPM 6016C Stage – Première ligne de soins 3, 3 cr.

Bloc D – Stages à option (18 cr.)

Le résident doit effectuer 3 stages cliniques de 6 crédits chacun dans la concentration qu'il a choisie.

OPM 6011A Stage – Optométrie pédiatrique 1, 6 cr.
OPM 6011B Stage – Optométrie pédiatrique 2, 6 cr.
OPM 6011C Stage – Optométrie pédiatrique 3, 6 cr.
OPM 6012A Stage – Réadaptation du handicap visuel 1, 6 cr.
OPM 6012B Stage – Réadaptation du handicap visuel 2, 6 cr.
OPM 6012C Stage – Réadaptation du handicap visuel 3, 6 cr.
OPM 6013A Stage – Lentilles cornéennes 1, 6 cr.

OPM 6013B Stage – Lentilles cornéennes 2, 6 cr.
OPM 6013C Stage – Lentilles cornéennes 3, 6 cr.
OPM 6014A Stage – Santé oculaire 1, 6 cr.
OPM 6014B Stage – Santé oculaire 2, 6 cr.
OPM 6014C Stage – Santé oculaire 3, 6 cr.

Pharmacie

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Pharmacie : deux microprogrammes de 2e cycle, pharmacien-maître de stage et soins pharmaceutiques; trois diplômes d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.), pharmacien-maître de stage, soins pharmaceutiques et développement du médicament; une maîtrise ès sciences en pratique pharmaceutique, une maîtrise ès sciences et un Philosophiæ Doctor (Ph. D.) en sciences pharmaceutiques.

Programmes de perfectionnement professionnel

Microprogramme de 2e cycle (pharmacien – maître de stage) 2-675-6-2

D.É.S.S. (pharmacien – maître de stage) 2-675-1-4

Microprogramme de 2e cycle (soins pharmaceutiques) 2-675-6-0

D.É.S.S. (soins pharmaceutiques) 2-675-1-2

Programmes de formation professionnelle

D.É.S.S. (développement du médicament) 2-670-1-0

Options :
- Chimie et fabrication
- Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie
- Recherche clinique
- Réglementation des médicaments

M. Sc. (pratique pharmaceutique) 2-675-1-0

Options :
- Pratique communautaire
- Pratique en établissement de santé

M. Sc. (sciences pharmaceutiques) 2-700-1-0

Option :
- Développement du médicament

Diplôme complémentaire en recherche, développement et évaluation du médicament (ReDEM) 3-670-1-1

Programmes de formation en recherche

M. Sc. (sciences pharmaceutiques) 2-700-1-0

Options :
- Analyse
- Chimie médicinale
- Médicament et santé des populations
- Pharmacogénomique
- Pharmacologie
- Technologie pharmaceutique

Ph. D. (sciences pharmaceutiques) 3-700-1-0

Options :
- Analyse
- Chimie médicinale
- Médicament et santé des populations
- Pharmacologie
- Technologie pharmaceutique

Co-responsable des programmes de perfectionnement professionnel : Jean-François Guévin, tél. : 514-343-6055

Responsable du programme de D.É.S.S. (développement du médicament) et de la M. Sc. (sciences pharmaceutiques), option Développement du médicament : Robert-Georges Paradis, tél. : 514-343-6111, poste 3867

Responsable de la M. Sc. (pratique pharmaceutique), Marc Perreault, tél. : 514-343-6111 #3788

Option Pratique communautaire : Céline Léveillé-Imbeault, tél. : 514-343-6111, poste 0548

Option Pratique en établissement de santé : Nathalie Turgeon, tél. : 514-343-6111, poste 3624

Responsable des autres options de la M.Sc. et du Ph.D. : Daniel Lamontagne, tél. : 514-343-6467

Membres des Comités des études supérieures et de la recherche

Lucie Blais
Daniel Lamontagne, président
Huy Ong
Marc Servant
David Williamson

Personnel enseignant

Professeurs titulaires

Suzanne Bisaillon, Ph. D., LL.B. (Montréal)
Jean-Louis Brazier, Doctorat d'État en Sci. Pharm. (Lyon)
Louis Cartilier, D. Sc. Pharm. (Bruxelles)
Johanne Collin, Ph. D. (UQÀM)
Patrice Hildgen, Ph. D. (Montréal)
Daniel Lamontagne, Ph. D. (Montréal)
Claudine Laurier, Ph. D. (Montréal)
Jean-Christophe Leroux, D. Sc. Pharm. (Genève)
Claude Mailhot, Pharm. D. (Utah)
Sylvie Marleau, Ph. D. (Montréal)
Pierre Moreau, Ph. D. (Montréal)
Huy Ong, Ph. D. (Montréal)
Chantal Pharand, Pharm. D. (Pennsylvanie)
Jacques Turgeon, Ph. D. (Laval)
France Varin, Ph. D. (Montréal)
Brian White-Guay, M.D. (Laval)
Françoise Winnik, Ph. D. (Toronto)

Professeurs agrégés

Anick Bérard, Ph. D. (McGill)
Lucie Blais, Ph. D. (McGill)
Céline Fiset, Ph .D. (Laval)
Suzanne Giasson, Ph. D. (France et Western Ontario)
Jean Lachaine, Ph. D. (Montréal)
Lyne Lalonde, Ph. D. (McGill)
Daniel Lévesque, Ph. D. (Laval)
Yola Moride, Ph. D. (McGill)
Fahima Nekka, Ph. D. (Montréal)
Sylvie Perreault, Ph. D. (Montréal)
Marc Servant, Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Simon DeDenus, M. Sc. (Montréal)
Line Labbé, Ph. D. (Laval)
Grégoire Leclair, Ph. D. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique

Jean-François Bussières, M. Sc. (Laval), M. B. A. (McGill)
Louise Mallet, Pharm. D. (Boston)

Professeurs agrégés de clinique

Marie-France Beauchesne, Pharm. D. (Colombie-Britannique)
Ema Ferreira, Pharm. D. (Colombie-Britannique)
Diane Lamarre, M. Sc. (Montréal)
Marc Perreault, Pharm. D. (State University of New York)
Daniel Jia G. Thirion, Pharm. D. (Wayne State)
Marie-Claude Vanier, M. Sc. (Laval)
David Williamson, M. Sc. (Montréal)

Professeures adjointes de clinique
Annie Lavoie, M. Sc. (Montréal)
Nancy Sheehan, M. Sc. (Laval)

Responsables de formation professionnelle
David Bensemana, Ph. D. (Montréal)
Céline Bouvet, Ph. D. (Montréal)
Geneviève Cholette, B. Pharm. (Montréal)
Tania Choquette, B. Pharm. (Montréal)
Marie Dubois, D. P. H. (Montréal)
Jean-Marc Forest, M. Sc. (Montréal)
Louise Fortier, M. Sc. (McGill)
Pascale Gervais, M. Sc. (Montréal)
Jean-François Guévin, B. Pharm. (Montréal), M. B. A. (Sherbrooke)
Danielle Lachance, Ph. D. (Montréal)
Céline Léveillé-Imbeault, M. Sc. (Montréal)
Véronique Magnan, B. Pharm. (Laval)
Nathalie Nadaira M. Sc. (Montréal)
Christine O'Doherty, LL.M. (UQÀM)
Karine Patry, B. Pharm. (Montréal)
Sabine Tremblay B. Pharm (Laval) (Montréal)
Nathalie Turgeon, B. Pharm. (Laval)

Professeurs associés
Sophie-Dorothée Clas, Ph. D. (McGill)
Julie Ducharme, Ph. D. (Montréal)
Murray Ducharme, Pharm. D. (Détroit)
Mallé Jurima-Romet, Ph. D. (Toronto)
Salmaan Kanji, Pharm. D. (Wayne State)
Martin Latterich, Ph. D. (Durham)
Maxime Ranger, Ph. D. (Laval)
Roch Thibert, Ph. D. (Montréal)

Professeurs invités
Michelle Savoie, Ph. D. (Montréal)
François-Xavier Lacasse, Ph. D. (Montréal)

Professeurs émérites
Albert Adam
Robert Goyer
Rashad Tawashi

Programme 2-675-6-2

Microprogramme de 2e cycle (pharmacien-maître de stage)

Objectifs

Le microprogramme de 2e cycle (pharmacien – maître de stage) prépare le pharmacien à superviser un étudiant pendant son stage, à acquérir des habiletés dans l'évaluation et l'encadrement d'un étudiant et lui permet de maintenir à jour ses connaissances en pharmacothérapie appliquées à la pratique professionnelle.

Destinataires

Ce programme s'adresse à des pharmaciens impliqués dans la prestation directe de soins pharmaceutiques qui désirent superviser des étudiants dans le cadre de stages. Le candidat pourra choisir une formation sur mesure, en fonction de son expertise en encadrement.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (pharmacien-maître de stage), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en pharmacie
- posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la pharmacie
- avoir un permis d'exercice de la pharmacie au Canada ou être en voie de l'obtenir
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Statut étudiant

Ce microprogramme est un programme offert à temps partiel.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité maximale est de trois ans.

4. Transfert au D.É.S.S.

Un étudiant admis au microprogramme de 2e cycle (pharmacien-maître de stage) peut être admis directement au programme de D.É.S.S. au terme de 12 crédits de ce microprogramme.

5. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours, dont 4 crédits de cours obligatoires et 11 crédits de cours à option. Pour plusieurs des cours, les travaux nécessitent que l'étudiant ait accès à un milieu de pratique.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

PHM 6600 Appliquer les soins pharmaceutiques, 1 cr.
PHM 6601 Évaluation des apprentissages en stage, 1 cr.
PHM 6602 Communication en pharmacie 1, 1 cr.
PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie, 1 cr.

Bloc B – Option (11 cr.)

Bloc B_1 – Pédagogie en pharmacie (min. 2 cr.)

PHM 6606 Accompagner un stagiaire en pharmacie, 1 cr.
PHM 6630 Supervision en pharmacie 1, 1 cr.
PHM 6631 Supervision en pharmacie 2, 1 cr.
PHM 6632 Supervision en pharmacie 3, 1 cr.
PHM 6633 Supervision en pharmacie 4, 1 cr.
PHM 6634 Supervision en pharmacie 5, 1 cr.
PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie, 1 cr.
PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques, 1 cr.

Bloc B_2 – Mise à jour

PHM 6150 Organisation des milieux de pratique, 1 cr.
PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires, 3 cr.
PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant, 3 cr.
PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques, 3 cr.
PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.
PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses, 1 cr.
PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique, 2 cr.
PHM 6510 Pharmacie : loi et système de soins, 3 cr.
PHM 6512 Prod. stériles en pharm. communautaire, 1 cr.
PHM 6603 Communication en pharmacie 2, 1 cr.
PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1, 1 cr.
PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2, 1 cr.
PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3, 1 cr.
PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1, 1 cr.
PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2, 1 cr.
PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication, 1 cr.
PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie, 1 cr.
PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie, 1 cr.

PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie, 1 cr.
PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie, 1 cr.
PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie, 1 cr.
PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie, 1 cr.
PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie, 1 cr.
PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central, 1 cr.
PHM 6627 Soins pharm. comm. à domicile/inst. méd., 1 cr.
PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1, 1 cr.
PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2, 1 cr.
PHM 6638 Soins pharm. comm. cardiologie, 1 cr.
PHM 6639 Soins pharm. comm. hémato. et coagulation, 1 cr.
PHM 6640 Soins pharm. comm. diabète, 1 cr.
PHM 6641 Soins pharm. comm. ophtalmologie, 1 cr.
PHM 6642 Soins pharm. comm. pneumologie, 1 cr.
PHM 6643 Soins pharm. comm. oncologie, 1 cr.
PHM 6644 Soins pharm. comm. soins palliatifs, 1 cr.

Programme 2-675-1-4

D.É.S.S. (pharmacien-maître de stage)

Objectifs

Le D.É.S.S. (pharmacien-maître de stage) offre l'opportunité à des pharmaciens d'approfondir leurs connaissances en supervision de stage et d'améliorer leurs habiletés dans l'évaluation et l'encadrement d'un étudiant, tout en maintenant à jour leurs connaissances en pharmacothérapie appliquées à la pratique professionnelle. À la fin de ce programme, le pharmacien connaît mieux les mesures d'évaluation permettant de prévoir l'impact de ses interventions.

Destinataires

Ce programme s'adresse à des pharmaciens impliqués dans la prestation directe de soins pharmaceutiques qui désirent superviser des étudiants dans le cadre de stages. Le candidat pourra choisir une formation sur mesure, en fonction de son expertise en encadrement.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (pharmacien-maître de stage), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en pharmacie
- posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la pharmacie
- avoir un permis d'exercice de la pharmacie au Canada ou être en voie de l'obtenir
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Statut étudiant

Ce D.É.S.S. est un programme offert à temps partiel.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité maximale est de cinq ans.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont 8 crédits de cours obligatoires et 22 crédits de cours à option. Pour plusieurs des cours, les travaux nécessitent que l'étudiant ait accès à un milieu de pratique.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (8 cr.)

PHM 6600 Appliquer les soins pharmaceutiques, 1 cr.
PHM 6601 Évaluation des apprentissages en stage, 1 cr.
PHM 6602 Communication en pharmacie 1, 1 cr.
PHM 6607 Intro. à la recherche en pharmacie, 2 cr.
PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie, 1 cr,
PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques, 1 cr.
PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie, 1 cr.

Bloc B – Option (22 cr.)

Bloc B_1 – Pédagogie en pharmacie (min. 2 cr.)

PHM 6606 Accompagner un stagiaire en pharmacie, 1 cr.
PHM 6630 Supervision en pharmacie 1, 1 cr.
PHM 6631 Supervision en pharmacie 2, 1 cr.
PHM 6632 Supervision en pharmacie 3, 1 cr.
PHM 6633 Supervision en pharmacie 4, 1 cr.
PHM 6634 Supervision en pharmacie 5, 1 cr.

Bloc B_2 – Mise à jour (min. 4 cr.)

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.
PHM 6150 Organisation des milieux de pratique, 1 cr.
PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires, 3 cr.
PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant, 3 cr.
PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques, 3 cr.
PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.
PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses, 1 cr.
PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique, 2 cr.
PHM 6510 Pharmacie : loi et système de soins, 3 cr.
PHM 6512 Prod. stériles en pharm. communautaire, 1 cr.
PHM 6603 Communication en pharmacie 2, 1 cr.
PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1, 1 cr.
PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2, 1 cr.
PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3, 1 cr.
PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1, 1 cr.
PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2, 1 cr.
PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication, 1 cr.
PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie, 1 cr.
PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie, 1 cr.
PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie, 1 cr.
PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie, 1 cr.
PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie, 1 cr.
PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie, 1 cr.
PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie, 1 cr.
PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central, 1 cr.
PHM 6627 Soins pharm. comm. à domicile/inst. méd., 1 cr.
PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1, 1 cr.
PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2, 1 cr.
PHM 6638 Soins pharm. comm. cardiologie, 1 cr.
PHM 6639 Soins pharm. comm. hémato. et coagulation, 1 cr.

PHM 6640 Soins pharm. comm. diabète, 1 cr.
PHM 6641 Soins pharm. comm. ophtalmologie, 1 cr.
PHM 6642 Soins pharm. comm. pneumologie, 1 cr.
PHM 6643 Soins pharm. comm. oncologie, 1 cr.
PHM 6644 Soins pharm. comm. soins palliatifs, 1 cr.

Bloc C – Intégration des connaissances (min. 3 cr.)

PHM 6608 Séminaire, 3 cr.
ou
PHM 6609 Travail dirigé, 6 cr.

Programme 2-675-6-0

Microprogramme de 2e cycle (soins pharmaceutiques)

Objectifs

Le microprogramme de 2e cycle (soins pharmaceutiques) offre l'opportunité à des pharmaciens d'approfondir leurs connaissances en pharmacothérapie et de développer les habiletés requises pour l'application des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

Destinataires

Ce programme s'adresse principalement à des pharmaciens du milieu communautaire, mais aussi à des pharmaciens désireux de réorienter leur carrière vers la pratique des soins pharmaceutiques.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (soins pharmaceutiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en pharmacie
– posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la pharmacie
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Statut étudiant

Ce microprogramme est un programme offert à temps partiel.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité maximale est de trois ans.

4. Transfert au D.É.S.S.

Un étudiant admis au microprogramme de 2e cycle en soins pharmaceutiques peut être admis directement au programme de D.É.S.S. au terme de 10 crédits de ce microprogramme.

5. Programme

Le programme comporte 12 crédits de cours, dont 2 crédits de cours obligatoires et 10 crédits de cours à option. Pour plusieurs des cours, les travaux nécessitent que l'étudiant ait accès à un milieu de pratique.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1, 1 cr.
PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2, 1 cr.

Bloc B – Option (10 cr.)

Bloc B_1 – Mise à jour en pharmacothérapie (min. 6 cr.)

PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3, 1 cr.
PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1, 1 cr.
PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2, 1 cr.
PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication, 1 cr.
PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie, 1 cr.
PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie, 1 cr.
PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie, 1 cr.
PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie, 1 cr.
PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie, 1 cr.
PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie, 1 cr.
PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie, 1 cr.
PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central, 1 cr.
PHM 6627 Soins pharm. comm. à domicile/inst.méd., 1 cr.
PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1, 1 cr.
PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2, 1 cr.
PHM 6638 Soins pharm. comm. cardiologie, 1 cr.
PHM 6639 Soins pharm. comm. hémato. et coagulation, 1 cr.
PHM 6640 Soins pharm. comm. diabète, 1 cr.
PHM 6641 Soins pharm. comm. ophtalmologie, 1 cr.
PHM 6642 Soins pharm. comm. pneumologie, 1 cr.
PHM 6643 Soins pharm. comm. oncologie, 1 cr.
PHM 6644 Soins pharm. comm. soins palliatifs, 1 cr.

Bloc B_2 – Autres problématiques (min. 1 cr.)

PHM 6150 Organisation des milieux de pratique, 1 cr.
PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires, 3 cr.
PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant, 3 cr.
PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques, 3 cr.
PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.
PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses, 1 cr.
PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique, 2 cr.
PHM 6510 Pharmacie : loi et système de soins, 3 cr.
PHM 6512 Prod. stériles en pharm. communautaire, 1 cr.
PHM 6513 Le pharmacien humanitaire, 3 cr.
PHM 6600 Appliquer les soins pharmaceutiques, 1 cr.
PHM 6602 Communication en pharmacie 1, 1 cr.
PHM 6603 Communication en pharmacie 2, 1 cr.
PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie, 1 cr.
PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques, 1 cr.
PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie, 1 cr.

Programme 2-675-1-2

D.É.S.S. (soins pharmaceutiques)

Objectifs

Le D.É.S.S. (soins pharmaceutiques) offre l'opportunité à des pharmaciens d'approfondir et d'intégrer leurs connaissances en pharmacothérapie, de développer les habiletés requises pour l'application des soins pharmaceutiques en milieu communautaire et de mieux connaître les mesures permettant de suivre les résultats des interventions pharmaceutiques sur la santé des malades.

DESTINATAIRES

Ce programme s'adresse principalement à des pharmaciens du milieu communautaire, mais aussi à des pharmaciens désireux de réorienter leur carrière vers la pratique des soins pharmaceutiques.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (soins pharmaceutiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en pharmacie
– posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la pharmacie
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

2. Statut étudiant

Ce D.É.S.S. est un programme offert à temps partiel.

3. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité maximale est de cinq ans.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont 7 crédits de cours obligatoires et 23 crédits de cours à option. Pour plusieurs des cours, les travaux nécessitent que l'étudiant ait accès à un milieu de pratique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (7 cr.)

PHM 6607 Intro. à la recherche en pharmacie, 2 cr.
PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1, 1 cr.
PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2, 1 cr.
PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie, 1 cr.
PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques, 1 cr.
PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie, 1 cr.

Bloc B – Option (23 cr.)

Bloc B_1 – Mise à jour en pharmacothérapie (min. 6 cr.)

PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3, 1 cr.
PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1, 1 cr.
PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2, 1 cr.
PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication, 1 cr.
PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie, 1 cr.
PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie, 1 cr.
PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie, 1 cr.
PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie, 1 cr.
PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie, 1 cr.
PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie, 1 cr.
PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie, 1 cr.
PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central, 1 cr.
PHM 6627 Soins pharm. comm. à domicile/inst.méd., 1 cr.
PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1, 1 cr.
PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2, 1 cr.
PHM 6638 Soins pharm. comm. cardiologie, 1 cr.
PHM 6639 Soins pharm. comm. hémato. et coagulation, 1 cr.
PHM 6640 Soins pharm. comm. diabète, 1 cr.
PHM 6641 Soins pharm. comm. ophtalmologie, 1 cr.
PHM 6642 Soins pharm. comm. pneumologie, 1 cr.
PHM 6643 Soins pharm. comm. oncologie, 1 cr.
PHM 6644 Soins pharm. comm. soins palliatifs, 1 cr.

Bloc B_2 – Autres problématiques (min. 3 cr.)

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.
PHM 6150 Organisation des milieux de pratique, 1 cr.
PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires, 3 cr.
PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant, 3 cr.
PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques, 3 cr.
PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.
PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses, 1 cr.
PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique, 2 cr.
PHM 6510 Pharmacie : loi et système de soins, 3 cr.
PHM 6512 Prod. stériles en pharmacie communautaire, 1 cr.
PHM 6513 Le pharmacien humanitaire, 3 cr.
PHM 6600 Appliquer les soins pharmaceutiques, 1 cr.
PHM 6602 Communication en pharmacie 1, 1 cr.
PHM 6603 Communication en pharmacie 2, 1 cr.

Bloc C – Intégration des connaissances (min. 3 cr.)

PHM 6608 Séminaire, 3 cr.
ou
PHM 6609 Travail dirigé, 6 cr.

Programme 2-670-1-0

D.É.S.S. (développement du médicament)

OBJECTIFS

Le D.É.S.S. (développement du médicament) est un programme de spécialisation et de perfectionnement qui offre à ses diplômés une formation qualifiante pour travailler dans le domaine du médicament, que ce soit dans le secteur biopharmaceutique, gouvernemental ou autre.

Au terme du programme, les diplômés sauront identifier les exigences scientifiques et gouvernementales spécifiques aux diverses étapes du développement du médicament. Ils comprendront les problèmes et les difficultés inhérents à chacune d'elles et leurs implications, ainsi que les façons de les surmonter. Ils auront intégré les connaissances acquises et les traduiront en compétences opérationnelles dans leur travail.

Option Chimie et fabrication

L'étudiant de cette option connaît et maîtrise la réglementation canadienne et internationale concernant la chimie et la fabrication d'une nouvelle entité thérapeutique. Il intègre les notions de chimie, de physicochimie, d'analyse et de technologie pharmaceutiques pour la compréhension de ces exigences réglementaires. Il développe et déploie les compétences nécessaires à la constitution d'un dossier de chimie et de fabrication pour une nouvelle entité thérapeutique.

Option Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie

L'étudiant de cette option s'initie à l'analyse épidémiologique et économique des effets du médicament et de son utilisation. Il connaît et maîtrise les méthodologies permettant d'évaluer les risques et les bénéfices des médicaments dans les conditions naturelles d'utilisation, de même qu'il connaît et maîtrise les méthodes de base utilisées pour les évaluations économiques. Il se sensibilise aux politiques de santé publique relatives à l'utilisation des médicaments et en connaît la portée et les limites.

Option Recherche clinique

L'étudiant de cette option s'initie à l'approche méthodologique particulière à l'essai clinique d'un médicament en phase d'investigation clinique et maîtrise cette méthodologie. Il est capable de définir les objectifs d'une étude en fonction de la phase clinique et d'évaluer son impact sur la planification générale. Il sait identifier et appliquer rigoureusement les divers éléments qui composent un protocole clinique et les démarches à entreprendre lors de l'amorce, de la conduite et de l'analyse d'une étude clinique.

Option Réglementation des médicaments

L'étudiant de cette option connaît les exigences scientifiques et réglementaires, ainsi que leurs interrelations en matière :

– de qualité, d'innocuité et d'efficacité d'un nouveau médicament
– d'autorisation d'études cliniques (CTA) ou de leur mise en marché (NDS)
– de constitution des dossiers CTA et NDS et de leur évaluation par les autorités gouvernementales
– de commercialisation et de son suivi.

En outre, l'étudiant est en mesure d'appliquer rigoureusement ces réglementations.

Destinataires

Ce programme s'adresse prioritairement à des candidats qui désirent œuvrer dans le domaine du développement du médicament ou qui occupent déjà un poste cadre ou professionnel relié au développement du médicament en milieux académique, gouvernemental, hospitalier ou industriel, et qui veulent se spécialiser dans un secteur particulier : clinique, galénique et analytique, pharmacoéconomique et épidémiologique, ou réglementaire.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant de ce programme est constitué de professeurs de la Faculté de pharmacie, avec la collaboration d'autres professeurs ou d'experts des milieux académique, gouvernemental, hospitalier ou industriel, familiers avec le développement du médicament.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. (développement du médicament) le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle ou l'équivalent en pharmacie ou dans un domaine pertinent au médicament et à l'option choisie
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une maîtrise suffisante du français et de l'anglais
– posséder des connaissances préalables adéquates en biostatistique, pharmacocinétique, pharmacologie et toxicologie du médicament. À défaut, il devra les ajouter à son programme à titre de cours préparatoires
– joindre à sa demande d'admission un curriculum vitae à jour, ainsi qu'une lettre de motivation.

Les candidats présélectionnés sur la base de la qualité du dossier académique seront invités à se soumettre à une entrevue.

Dans le cas de candidats résidant à l'étranger au moment du processus de sélection, la Faculté se réserve le droit de procéder à une entrevue téléphonique.

2. Scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la scolarité minimale est de deux trimestres ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps complet. La scolarité maximale est de quatre ans pour un étudiant inscrit à temps partiel.

3. Capacité d'accueil et admission unique

La capacité d'accueil dans ce programme est de 75 étudiants par année et le programme n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne de chaque année.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont au moins 24 du niveau des études supérieures. Ces crédits sont répartis comme suit :

– 18 crédits de cours obligatoires
– 9 à 12 crédits de cours à option
– 0 à 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme

Cours préparatoires au programme

Le candidat devra posséder des connaissances préalables adéquates en biostatistique, phamacocinétique, pharmacologie et toxicologie du médicament. Il devra avoir réussi un choix de cours approprié parmi les suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis. Un de ces cours pourra être considéré comme cours au choix (maximum 3 crédits) :

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
PHL 1952 Principes généraux de pharmacologie, 3 cr.
ou
PHM 2953 Pharmacologie générale, 3 cr.
PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
TXL 6012 Toxicologie des médicaments, 3 cr.

L'inscription à ces cours préparatoires est régie par la Direction du programme, en lien avec les unités concernées.

Option Chimie et fabrication

Responsable : François-Xavier Lacasse

Cours préparatoires

Le candidat doit posséder des connaissances préalables adéquates en chimie analytique et en physico-chimie. Il doit avoir suivi un choix de cours appropriés parmi les cours suivants, ou leur équivalent ou les ajouter à son programme.

CHM 1101 Chimie analytique 1, 3 cr.
CHM 1401 Chimie physique 1, 3 cr.
CHM 2102 Chimie analytique 2, 3 cr.

L'inscription à ces cours est régie par la direction du programme, en lien avec les unités concernées.

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

PHM 6007 Biodisponibilité et bioéquivalence, 3 cr.
PHM 6010 Développement du médicament, 3 cr.
PHM 6015 Médicament : réglementation canadienne, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6153 L'équipe-projet en dév. du méd., 2 cr.
PHM 6154 Planification en dév. du méd., 1 cr.
PHM 6155 Projet de fin d'études, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

PHM 6029 Médicament : chimie et fabrication, 3 cr.
PHM 6038 Aspects industriels des formes pharm., 3 cr.
PHM 6084 Bonnes pratiques de fabrication, 2 cr.
PHM 6086 Applications en pharmacie industrielle, 1 cr.
PHM 7016 Analyse des médicaments, 3 cr.
PHM 7036 Pharmacotechnie, 3 cr.
PHM 7039 Conservation des formes pharmaceutiques, 2 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

PHM 6011 Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6020 Travail dirigé individuel, 3 cr.
PHM 6028 Médicament et société, 3 cr.
PHM 6156 Atelier thématique, 1 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Option Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie

Responsable : Michelle Savoie

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

PHM 6010 Développement du médicament, 3 cr.
PHM 6011 Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6015 Médicament : réglementation canadienne, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6153 L'équipe-projet en dév. du méd., 2 cr.
PHM 6154 Planification en dév. du méd., 1 cr.
PHM 6155 Projet de fin d'études, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
PHM 6008 Applications pharmacoépidémiologiques, 1 cr.
PHM 6009 Applications pharmacoéconomiques, 1 cr.
PHM 6014 Évaluation critique de l'essai clinique, 1 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6028 Médicament et société, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

PHM 6020 Travail dirigé individuel, 3 cr.
PHM 6156 Atelier thématique, 1 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Option Recherche clinique

Responsable : Louise Fortier

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

PHM 6010 Développement du médicament, 3 cr.
PHM 6011 Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6015 Médicament : réglementation canadienne, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6153 L'équipe-projet en dév. du méd., 2 cr.
PHM 6154 Planification en dév. du méd., 1 cr.
PHM 6155 Projet de fin d'études, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
PHM 6007 Biodisponibilité et bioéquivalence, 3 cr.
PHM 6012 Applications cliniques, 1 cr.
PHM 6013 Problème clinique, 1 cr.
PHM 6014 Évaluation critique de l'essai clinique, 1 cr.
PHM 6016 Applications réglementaires, 1 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
DRT 6882A Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
PHM 6005 Stages d'initiation, 3 cr.
PHM 6020 Travail dirigé individuel, 3 cr.
PHM 6028 Médicament et société, 3 cr.
PHM 6156 Atelier thématique, 1 cr.
PHM 6157 Intro. à la réglem. internat., 1 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Option réglementation des médicaments

Responsable : Danielle Lachance

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

PHM 6010 Développement du médicament, 3 cr.
PHM 6011 Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6015 Médicament : réglementation canadienne, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6153 L'équipe-projet en dév. du méd., 2 cr.
PHM 6154 Planification en dév. du méd., 1 cr.
PHM 6155 Projet de fin d'études, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

DRT 6882A Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
PHM 6007 Biodisponibilité et bioéquivalence, 3 cr.
PHM 6014 Évaluation critique de l'essai clinique, 1 cr.
PHM 6016 Applications réglementaires, 1 cr.
PHM 6017 Problème réglementaire, 1 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6157 Intro. à la réglem. internat., 1 cr.

Bloc C – Option (max.; 3 cr.)

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
PHM 6020 Travail dirigé individuel, 3 cr.
PHM 6028 Médicament et société, 3 cr.
PHM 6156 Atelier thématique, 1 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Programme 2-675-1-0

M. Sc. (pratique pharmaceutique)

Objectifs

Les objectifs généraux du programme sont de permettre au pharmacien d'acquérir et d'appliquer de nouvelles connaissances, ainsi que de favoriser le développement de son leadership et de sa créativité, afin qu'il puisse répondre de façon optimale et proactive aux besoins de la société en matière de soins pharmaceutiques.

Règlement pédagogique propre au programme

Le candidat qui postule à la maîtrise ès sciences (pratique pharmaceutique) doit poursuivre son programme à la Faculté de pharmacie et dans les milieux de pratique agréés par la Faculté.

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Sc. (pratique pharmaceutique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un grade de 1er cycle en pharmacie ou d'un diplôme jugé équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– avoir réussi les cours PHM 2420 et PHM 4810
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

La sélection des candidats tient compte de l'excellence du dossier académique, du curriculum vitae et de l'entrevue.

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit au programme à temps plein.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de 67 semaines consécutives.

4. Programme

Le programme comporte 60 crédits dont :

– 18 crédits de cours
– 1 crédit d'ateliers
– 34 crédits d'enseignement clinique
– 7 crédits attribués à un travail dirigé en pratique pharmaceutique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

OPTION PRATIQUE COMMUNAUTAIRE

Cette option du programme s'adresse aux candidats qui s'orientent vers une carrière de pharmacien en milieu communautaire.

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

PHM 6101 Pathophysiologie et pharmacothérapie, 7 cr.
PHM 6102 Pharmacocinétique clinique, 2 cr.
PHM 6105 Recherche en pratique pharmaceutique, 6 cr.
PHM 6152 Gestion pharmaceutique en officine, 3 cr.

Bloc B – Ateliers (1 cr.)

PHM 6111 Ateliers en pratique pharmaceutique, 1 cr.

Bloc C – Enseignement clinique (34 cr.)

Les exigences particulières aux enseignements cliniques sont décrites dans le Guide de l'étudiant édité chaque année par la Faculté de pharmacie.

PHM 6120 Ens. clin. 1 : Centre d'information (4 semaines), 4 cr.
PHM 6142 Ens. clin. 2 : Patients ambulatoires (4 semaines), 3 cr.
PHM 6143 Ens. clin. 3 : Patients ambulatoires (8 semaines), 7 cr.
PHM 6144 Ens. clin. 4 : Patients ambulatoires (8 semaines), 7 cr.
PHM 6145 Ens. clin. 5 : Patients ambulatoires (8 semaines), 7 cr.
PHM 6147 Ens. clin. 6 : Patients hospitalisés (4 semaines), 3 cr.
PHM 6148 Ens. Clin. 7 : Patients hospitalisés (4 semaines), 3 cr.

Bloc D – Travail dirigé (7 cr.)

PHM 6125 Travail dirigé, 7 cr.

OPTION PRATIQUE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Cette option du programme s'adresse aux candidats qui s'orientent vers une carrière de pharmacien en établissement de santé.

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

PHM 6101 Pathophysiologie et pharmacothérapie, 7 cr.
PHM 6102 Pharmacocinétique clinique, 2 cr.
PHM 6105 Recherche en pratique pharmaceutique, 6 cr.
PHM 6151 Gestion pharmaceutique en établissement, 3 cr.

Bloc B – Ateliers (1 cr.)

PHM 6111 Ateliers en pratique pharmaceutique, 1 cr.

Bloc C – Enseignement clinique (34 cr.)

Les exigences particulières aux enseignements cliniques sont décrites dans le Guide de l'étudiant édité chaque année par la Faculté de pharmacie.

PHM 6120 Ens. clin. 1 : Centre d'information (4 semaines), 4 cr.
PHM 6132 Ens. clin. 2 : Patients hospitalisés (4 semaines), 3 cr.
PHM 6133 Ens. clin. 3 : Patients hospitalisés (8 semaines), 7 cr.
PHM 6134 Ens. clin. 4 : Patients hospitalisés (8 semaines), 7 cr.
PHM 6135 Ens. clin. 5 : Patients hospitalisés (8 semaines), 7 cr.
PHM 6137 Ens. clin. 6 : Patients ambulatoires (4 semaines), 3 cr.
PHM 6138 Ens. clin. 7 : Patients ambulatoires (4 semaines), 3 cr.

Bloc D – Travail dirigé (7 cr.)

PHM 6125 Travail dirigé, 7 cr.

Programme 2-700-1-0

M. Sc. (sciences pharmaceutiques)

OBJECTIFS

Cheminement avec mémoire

La maîtrise avec mémoire est une initiation à la recherche. La formation au niveau de la M. Sc. (sciences pharmaceutiques) comprend des cours avancés et une composante prédominante en recherche expérimentale (planification, réalisation et interprétation), qui se concrétise par la rédaction et la présentation d'un mémoire.

OPTION ANALYSE

Initier l'étudiant au développement des méthodologies analytiques pour la quantification des médicaments et des substances bioactives.

OPTION CHIMIE MÉDICINALE

Initier l'étudiant au développement de nouveaux agents thérapeutiques.

OPTION MÉDICAMENT ET SANTÉ DES POPULATIONS

Initier l'étudiant à la recherche de type évaluatif portant sur l'utilisation des médicaments.

OPTION PHARMACOGÉNOMIQUE

Initier l'étudiant à la recherche en pharmacogénomique.

OPTION PHARMACOLOGIE

Initier l'étudiant à la recherche en pharmacologie fondamentale ou clinique.

OPTION TECHNOLOGIE PHARMACEUTIQUE

Initier l'étudiant au développement de nouvelles formes pharmaceutiques.

Cheminement avec stage ou avec travail dirigé

OPTION DÉVELOPPEMENT DU MÉDICAMENT

L'objectif du programme est de former des spécialistes capables de contribuer à la conduite et à l'évaluation d'études scientifiques ou d'activités liées au développement d'un médicament ou de son suivi, que ce soit en milieu industriel, hospitalo-universitaire ou gouvernemental.

– Concentration Chimie et fabrication

Analyser de façon critique et appliquer les approches méthodologiques particulières à la synthèse du médicament, le développement de la forme pharmaceutique, sa fabrication et son conditionnement. Définir les objectifs d'une étude en fonction du processus de développement de la forme pharmaceutique. Savoir développer une stratégie de développement galénique en tenant compte de son impact sur l'ensemble du développement du médicament. Participer à la rédaction des études de développement et à leur gestion. Analyser et intégrer les résultats des diverses études scientifiques pertinentes au domaine.

– Concentration Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie

Initier les étudiants à l'analyse économique et épidémiologique des effets du médicament et de son utilisation. Connaître les méthodologies permettant d'évaluer les risques et les avantages des médicaments dans les conditions réelles d'utilisation. Discuter des politiques de santé publique relatives à l'utilisation des médicaments.

– Concentration Recherche clinique

Analyser de façon critique les particularités des approches méthodologiques propres à l'essai clinique d'un médicament en phase d'investigation clinique. Définir les objectifs d'une étude en fonction de la phase clinique. Savoir évaluer la portée d'une étude et son impact sur la stratégie de développement clinique. Participer à la rédaction de protocoles cliniques et à la gestion d'études cliniques. Analyser et intégrer les résultats de diverses études en recherche pharmaceutique.

– Concentration Réglementation des médicaments

Intégrer les connaissances multidisciplinaires acquises et exercer un regard critique dans l'application des exigences scientifiques et réglementaires correspondant à chaque étape de la recherche pharmaceutique lors de la soumission des dossiers IND et NDS d'un nouveau médicament aux autorités gouvernementales, de la commercialisation et du suivi.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Cheminement avec mémoire

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise avec mémoire, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du B.Pharm., du Pharm.D. ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Cheminement avec stage ou travail dirigé

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise avec stage ou travail dirigé, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir complété la scolarité du D.É.S.S. en développement du médicament (une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.É.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat)
– avoir obtenu, au D.É.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

– Volet avec stage

Pour le volet avec stage, chaque candidature sera évaluée par un comité de sélection établi par la Faculté. Le stage est réservé au candidat ne possédant pas d'expérience dans le milieu de stage choisi. La capacité d'accueil dans ce volet est de 20 places.

– Volet avec travail dirigé

Le volet avec travail dirigé est réservé au candidat œuvrant déjà dans un milieu de pratique. Le sujet proposé pour le travail dirigé devra être approuvé par un comité d'évaluation établi par la Faculté.

Tous les candidats admissibles ne seront pas nécessairement admis.

2. Scolarité

Cheminement avec mémoire

La scolarité minimale du programme avec mémoire est de trois trimestres à temps plein.

Cheminement avec stage ou travail dirigé

À compter de l'inscription à la maîtrise, la scolarité minimale du programme avec stage est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de 2 trimestres.

À compter de l'inscription à la maîtrise, la scolarité minimale du programme avec travail dirigé est de deux trimestres à demi-temps, ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre trimestres.

3. Programme

Cheminement avec mémoire

Les options Analyse, Chimie médicale, Médicament et santé des populations, Pharmacologie, Technologie pharmaceutique comportent :

– un minimum de 8 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 2 crédits obligatoires
– 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

L'option Pharmacogénomique comporte :

– un minimum de 9 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 6 crédits de cours obligatoires
– 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec stage ou travail dirigé

Le programme comporte :

– 30 crédits de cours provenant du programme de D.É.S.S. en développement du médicament
– 15 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec mémoire

OPTION ANALYSE

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

PHM 7016 Analyse des médicaments, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

OPTION CHIMIE MÉDICINALE

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

PHM 7005 Principes physiques en chimie médicinale, 2 cr.
PHM 7006 Progrès récents en chimie médicinale, 2 cr.
PHM 7010 Étude des produits naturels, 2 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

OPTION MÉDICAMENT ET SANTÉ DES POPULATIONS

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

PHM 6028 Médicament et société, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.
PHM 6050 Séminaire : utilisation du médicament, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

OPTION PHARMACOGÉNOMIQUE

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PHL 6078 Pharmacogénomique, 3 cr.
PHM 6052 Séminaires de pharmacogénomique, 1 cr.
PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

BCM 6010 Bioinformatique appliquée, 3 cr.
BIN 6002 Principes d'analyse génomique, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PHM 7040 Pharmacocinétique, 3 cr.
PHM 7065 Thérapies cardiovasculaires de l'avenir, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Option Pharmacologie

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

PHM 6033 Molécules d'adhérence cellulaire, 2 cr.
PHM 6034 Cytokines et facteurs de croissance, 3 cr.
PHM 6085 Récepteurs des agents pharmacologiques, 3 cr.
PHM 7040 Pharmacocinétique, 3 cr.
PHM 7065 Thérapies cardiovasculaires de l'avenir, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Option Technologie pharmaceutique

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques I, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

PHM 6035 Technologie pharmaceutique expérimentale, 4 cr.
PHM 6036 Caractérisation des matériaux pharm., 2 cr.
PHM 6037 Radiopharmacie : aspects pharmaceutiques, 3 cr.
PHM 6043 Le ciblage des médicaments, 3 cr.
PHM 7036 Pharmacotechnie, 3 cr.
PHM 7039 Conservation des formes pharmaceutiques, 2 cr.
PHM 7046 Chimie de surface des syst. pharm., 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Cheminement avec stage ou travail dirigé

Option Développement du médicament

– Concentration Chimie et fabrication

Coordonnateur : François-Xavier Lacasse

Bloc A – (30 cr.)

Programme du D.É.S.S. (développement du médicament), option Chimie et fabrication

Bloc B – Stage ou travail dirigé (15 cr.)

PHM 6041 Stage, 15 cr.
PHM 6042 Travail dirigé, 15 cr.

– Concentration Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie

Coordonnatrice : Michelle Savoie

Bloc A – (30 cr.)

Programme du D.É.S.S., (développement du médicament), option Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie

Bloc B – Stage ou travail dirigé (15 cr.)

PHM 6041 Stage, 15 cr.
PHM 6042 Travail dirigé, 15 cr.

– Concentration Recherche clinique

Coordonnatrice : Louise Fortier

Bloc A – (30 cr.)

Programme du D.É.S.S. (développement du médicament), option Recherche clinique

Bloc B – Stage ou travail dirigé (15 cr.)

PHM 6041 Stage, 15 cr.
PHM 6042 Travail dirigé, 15 cr.

– Concentration Réglementation des médicaments

Coordonnatrice : Danielle Lachance

Bloc A – (30 cr.)

Programme du D.É.S.S. (développement du médicament), option Réglementation des médicaments

Bloc B – Stage ou travail dirigé (15 cr.)

PHM 6041 Stage, 15 cr.
PHM 6042 Travail dirigé, 15 cr.

Programme 3-700-1-0

Ph. D. (sciences pharmaceutiques)

Objectifs

L'objectif du doctorat est de former des chercheurs autonomes par l'acquisition des connaissances appropriées et par la réalisation d'un travail de recherche original dans l'une ou l'autre des options du programme des sciences pharmaceutiques. Il prépare les chercheurs à une carrière académique, industrielle ou gouvernementale.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (sciences pharmaceutiques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire du diplôme de Maîtrise en sciences pharmaceutiques avec mémoire, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français, de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours du niveau des études supérieures et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme est offert avec les options suivantes :

- Analyse
- Chimie médicinale
- Médicament et santé des populations
- Pharmacologie
- Technologie pharmaceutique.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PHM 7090 Séminaire de sciences pharmaceutiques 2, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Le choix de ce cours se fait en accord avec le directeur de recherche, pour la préparation de l'examen général de synthèse.

Bloc C – Activités de recherche et thèse (84 cr.)

PHM 7091 Recherche, 12 cr.
PHM 7094 Thèse, 27 cr.
PHM 7095 Recherche, 45 cr.

Programme 3-670-1-1

Diplôme complémentaire en recherche, développement et évaluation du médicament (ReDEM)

Destinataires

Le programme de Diplôme complémentaire en recherche, développement et évaluation du médicament (ReDEM) peut être suivi parallèlement à un programme régulier de doctorat ou encore dans le cadre d'un stage postdoctoral. De façon exceptionnelle, le programme pourrait aussi être suivi par un candidat déjà détenteur d'un diplôme de 3e cycle et désirant acquérir une formation complémentaire en ReDEM.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme complémentaire en recherche, développement et évaluation du médicament le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être déjà admis à un programme de Ph. D. dans un domaine pertinent à la ReDEM, ou mener un programme de recherche dans un domaine pertinent à la ReDEM s'il est stagiaire postdoctoral
- avoir l'autorisation écrite du superviseur d'études aux cycles supérieurs ou postdoctorales
- faire preuve d'une maîtrise suffisante du français et d'une bonne connaissance de l'anglais
- soumettre un curriculum vitae à jour ainsi qu'une lettre de motivation
- sur demande du Comité de programme, se présenter à une entrevue.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à plein temps ou l'équivalent. L'étudiant complète son programme concurremment à ses études de Ph. D., ou à l'intérieur de trois ans s'il est stagiaire postdoctoral.

3. Conditions d'obtention du Diplôme complémentaire

Pour obtenir le Diplôme complémentaire en ReDEM, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences du Ph. D. dans son unité d'appartenance s'il est inscrit à l'Université de Montréal
- avoir rempli toutes les exigences du programme de Diplôme complémentaire.

4. Comité de programme

Le Comité de programme est composé d'au moins deux professeurs membres possédant une expertise dans un domaine relié au développement, à l'évaluation ou à l'utilisation du médicament. Les responsabilités du Comité incluent :

- l'admission et le suivi des dossiers des étudiants
- la validation des activités pédagogiques admissibles, en s'assurant de la complémentarité de la formation offerte par le Diplôme complémentaire avec celle du programme de Ph. D.

5. Programme

Le programme comporte 12 crédits dont 5 crédits de cours obligatoires et 7 crédits de cours à option. Les cours à option (Bloc B) doivent provenir d'un domaine autre que celui de la thèse ou de la recherche du candidat. Le choix des cours à option doit être approuvé par le Comité de programme. Ce dernier peut approuver un cours à option qui n'est pas sur la liste s'il juge que ce cours rencontre les objectifs du programme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun – Obligatoire (5 cr.)

PHM 7001 Continuum de la découverte du médicament, 3 cr.
PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.
PHM 6154 Planification en dév. du méd. , 1 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 5 cr.)

– Identification/validation des cibles thérapeutiques, pharmacocinétique

BCM 6010 Bio-informatique appliquée, 3 cr.
BCM 6200 Structure des macromolécules biologiques, 3 cr.
PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.
PGM 6001 Pharmacogénomique clinique, 3 cr.
PHL 6011 Pharmacodynamie, 3 cr.
PHL 6031 Neuropharmacologie, 3 cr.
PHL 6035 Pharmacologie de la douleur, 3 cr.
PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.
PHL 6060 Pathologie et thérapeutique, 3 cr.
PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PHL 6093 Immunopharmacologie

– Découverte des molécules thérapeutiques et technologies pharmaceutiques

PHM 6007 Biodisponibilité et bioéquivalence, 3 cr.
PHM 6029 Médicament : chimie et fabrication, 3 cr.
PHM 6038 Aspects industriels des formes pharm., 3 cr.
PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 3 cr.
PHM 7040 Pharmacocinétique, 3 cr.

– Recherche clinique et épidémiologie

PLU 6046B Sujets humains en recherche, 1cr.
PHL 6078 Pharmacogénomique, 3 cr.
PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
PHM 6011 Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6012C Applications cliniques, 1 cr.
PHM 6014 Évaluation critique de l'essai clinique, 1 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.

– Aspects économiques des médicaments

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoéconomie, 3 cr.
70-900-00 Propédeutique en comptabilité, 1 cr.
4-435-94 Le management: les milieux et la pratique, 3 cr.

– Affaires et législation

DRT 6874 Droit pharmaceutique, 3 cr.
DRT 6881 Droit, éthique et génétique humaine, 3 cr.
DRT 6893 Protection de la santé publique, 3 cr.
PHM 6028 Médicament et société, 3 cr.

– Développement professionnel

BIM 6070 Pratique de la recherche, 2 cr.
PHM 6156 Atelier thématique, 2 cr.

Bloc C – Conférences (min. 2 cr.; max. 4 cr.)

PHM 7002A Découverte du médicament: enjeux actuels, 2 cr.
PHM 7002B Découverte du médicament: enjeux actuels, 2 cr.

Sciences de l'éducation

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Sciences de l'éducation : 13 microprogrammes de 2e cycle, 3 diplômes d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.), une maîtrise ès arts (M.A.) qui comporte 7 options. Une maîtrise à vocation professionnelle (M.Éd.) qui comporte 5 options. Un Philosophiæ Doctor (Ph. D.) qui comporte 6 options.

Information à jour le 15 juillet 2009

Formation professionnelle en éducation

Microprogramme de 2e cycle (administration de l'éducation)	**2-801-6-0**
D.É.S.S. (administration de l'éducation)	**2-801-1-2**
Microprogramme de 2e cycle (administration des systèmes d'éducation et de formation)	**2-801-6-1**
D.É.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation)	**2-801-1-3**
Microprogramme (approfondissement en administration de l'éducation	**2-801-6-4**
Microprogramme de 2e cycle (didactique)	**2-811-6-1**
Microprogramme de 2e cycle (didactique et intégration des matières)	**2-811-6-0**
Microprogramme de 2e cycle (éducation)	**2-812-6-0**
D.É.S.S. (éducation)	
Options :	
Générale	**2-812-1-2**
Didactique	**2-811-1-2**
Intervention éducative	**2-823-1-2**
Microprogramme de 2e cycle (évaluation des compétences)	**2-801-6-2**
Microprogramme de 2e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire)	**2-832-6-0**
Microprogramme de 2e cycle (gestion du changement en éducation)	**2-801-6-3**
Microprogramme de 2e cycle (insertion professionnelle en enseignement)	**2-823-6-1**
Microprogramme de 2e cycle (intégration pédagogique des TIC)	**2-823-6-0**
Microprogramme de 2e cycle (soutien à l'apprentissage)	**2-823-6-2**
Microprogramme de 2e cycle (soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers)	**2-823-6-3**
Maîtrise en éducation (M.Éd.)	
Options :	
Administration de l'éducation	**2-801-1-4**
Didactique	**2-811-1-1**
Enseignement au secondaire	**2-811-1-3**
Générale	**2-812-1-3**
Intervention éducative	**2-823-1-1**

Formation à la recherche en éducation

M.A. (sciences de l'éducation)	
Options :	
Administration de l'éducation	**2-801-1-0**
Andragogie	**2-805-1-0**
Didactique	**2-811-1-0**
Éducation comparée et fondements de l'éducation	**2-817-1-0**
Mesure et évaluation en éducation	**2-850-1-0**
Pédagogie universitaire des sciences médicales	**2-814-1-0**
Psychopédagogie	**2-813-1-0**
Ph. D. (sciences de l'éducation)	
Options :	
Administration de l'éducation	**3-801-1-0**
Andragogie	**3-805-1-0**
Didactique	**3-811-1-0**
Éducation comparée et fondements de l'éducation	**3-817-1-0**
Mesure et évaluation en éducation	**3-850-1-0**
Psychopédagogie	**3-813-1-0**

Membres du Comité des études supérieures

– Département d'administration et fondements de l'éducation
  Marc-André Deniger
  Micheline-Joann Durand
  Pierre Lapointe
  Jean-Guy Blais
  Jean-Marie Van der Maren
– Département de didactique
  Marc-André Ethier
  Pierre Nonnon
  Louise Poirier
  Marcel Thouin
– Département de psychopédagogie et d'andragogie
  France Beauregard
  Mario Cantin
  Roch Chouinard
  Nadia Desbiens
  Manon Théorêt

Personnel enseignant*

DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION

Directeur : Jean-Marie Van der Maren

Professeurs titulaires

Jean-Guy Blais, M. Sc. mathématiques (stat.) (Montréal), Ph. D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)
Guy Bourgeault, L.Ph. (Montréal), D.Th. (Rome)
Manuel Crespo, M.A. sciences religieuses (Montréal), Ph. D. sociologie (McGill)
Marc-André Deniger, Ph. D. sociologie (Montréal)
Philippe Dupuis, Ph. D. Educational Administration (Alberta)

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Michel D. Laurier, M.A. linguistique appliquée (Ottawa), Ph. D. Education (Toronto)
Claude Lessard, M.A. sociologie (Montréal), Ph. D. Educational Theory (Toronto)
Marie Mc Andrew, Ph. D. sciences de l'éducation (éduc. comp.) (Montréal)
Jean-Pierre Proulx, Ph. D. théologie (Montréal)
Maurice Tardif, M.A. philosophie (Montréal), Ph. D. fondements de l'éducation (Montréal), détaché, recteur HEP, Bejune (Suisse)
Jean-Marie Van der Maren, Licence en pédagogie (Louvain), Doctorat en psychologie (Louvain)

Professeurs agrégés
Jean Archambault, Ph. D. éducation (Montréal)
Pierre Bordeleau, M.A. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal), Doctorat de 3e cycle en psychologie (Strasbourg)
Serge Racine, Ph. D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)

Professeurs adjoints
Martial Dembélé, Ph. D. éducation (Michigan State University)
Hugette Drouin, Ph. D. éducation (Montréal)
Micheline-Johanne Durand, Ph. D. éducation (UQÀM)
Roseline Garon, Ph. D. psychologie (Montréal)
Pierre Lapointe, Ph. D. psychologie (UQÀM)
Jake Murdoch, Ph. D. éducation (Bourgogne)
Frédéric Yvon, M.A. philosophie (Paris X), Ph. D. (CNAM, France)

Professeurs invités
Gabriel Boileau
Richard Boudreault
Ginette Casavant

Professeur émérite
Harold Stolovitch

DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE

Directrice : Louise Poirier

Professeurs titulaires
Françoise Armand, Maîtrise de français langue étrangère (Aix-Marseille), Ph. D. didactique (Montréal)
Jean-Pierre Charland, Ph. D. histoire (Laval), Ph. D. didactique (Laval)
Monique Noël-Gaudreault, Maîtrise en lettres françaises (Sorbonne), Ph. D. littérature québécoise (Laval)
Pierre Nonnon, M.A. psychologie (UQÀM), Ph. D. technologie de l'éducation (Laval)
Régine Pierre, Ph. D. psychologie (Montréal)
Louise Poirier, M.A. psychologie (UQÀM), Ph. D. éducation (UQÀM)
Marcel Thouin, Ph. D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)

Professeurs agrégés
Marc-André Éthier, M.A. histoire (Montréal), Ph. D. sciences de l'éducation (Montréal)
Patricia Lamarre, M.A. didactique (UBC), Ph. D. sociologie de l'éducation (UBC)
Réal Larose, Ph. D. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal)
Pascale Lefrançois, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph. D. didactique (Montréal)
Isabelle Montesinos-Gelet, Maîtrise de psychologie, D.E.A., Doctorat en psychologie (Lyon)
Jean Portugais, Doctorat en sciences de l'éducation (Genève)
Ewa Puchalska, Doctorat en didactique des mathématiques (Varsovie)
Sophie René de Cotret, Maîtrise en mathématiques (enseignement) (UQÀM), Doctorat en didactique des mathématiques (Grenoble I)
Philippe R. Richard, Maîtrise en sciences de l'éducation, Ph. D. didactique (UAB, Espagne)
Jesús Vázquez-Abad, Ph. D. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal)

Professeurs adjoints
Ahlem Ammar, M.A. arts (Concordia), Ph. D. philosophie (McGill)
Marie-Claude Boivin, M.A. linguistique (UQÀM), Ph. D. linguistique (M.I.T.)
France Caron, M. Sc. A. mathématiques appliquées (Poly, Montréal), Ph. D. didactique (Montréal)
Daniel Daigle, M.A. linguistique (UQÀM), Ph. D. didactique (Montréal)
Anne-Marie Émond, Maîtrise en arts plastiques (UQÀM), Doctorat Art Ed (Concordia)
Alejandro Gonzalez-Martin, Ph. D. mathématiques (La Laguna)
Manon Hébert, M.A. éducation (Montréal), Ph. D. éducation (Montréal)

Professeure associée
Gisèle Lemoyne, Ph. D. psychologie (Montréal)

Professeurs émérites
Jacques Bergeron
Pierre Dagenais
Alison d'Anglejan

Professeure invitée
Mireille Estivalès

DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET D'ANDRAGOGIE

Directrice : Manon Théorêt

Professeurs titulaires
François Bowen, Ph. D. psychologie (UQÀM)
Roch Chouinard, Ph. D. psychologie (UQÀM)
Colette Dufresne-Tassé, Ph. D. psychologie (Montréal), Doctorat de 3e cycle en sociologie (Paris)
Jean Gaudreau, D.Ps. (Montréal)
Thierry Karsenti, M.Éd. didactique des langues (McGill), M.A. sciences de l'éducation (UQÀM), Ph. D. sciences de l'éducation (UQÀM)
Jacques Langevin, M.A. sciences de l'éducation (ortho.) (Montréal), Doctorat en psychologie (Paris-Vincennes)
Claudie Solar, Ph. D. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal)
Jacques Viens, M.S. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal), Ph. D. Education (Toronto)

Professeurs agrégés
Sylvie Cartier, M.Éd. éducation spécialisée (Sherbrooke), Ph. D. sciences de l'éducation (psychopédagogie) (Montréal)
Estelle Chamberland, Ph. D. sciences de l'éducation (ortho.) (Montréal)
Nadia Desbiens, Ph. D. psychopédagogie (Laval)
Colette Gervais, Ph. D. sciences de l'éducation (didactique) (Montréal)
Mohamed Hrimech, Ph. D. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal)
Fasal Kanouté, Ph. D. psychopédagogie (Montréal)
Francisco A. Loiola, M. Sc. éducation (Ceará, Brésil), Ph. D. psychopédagogie (Laval)
Jrène Rahm, Ph. D. Education (Colorado)
Sylvie Rocque, Ph. D. éducation (UQÀM)
Manon Théorêt, Ph. D. psychologie (UQÀM)

Professeurs adjoints
Robert David, B.Éd. (Sherbrooke), M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph. D. psychopédagogie (Laval)
Cecilia Maria Ferreira-Borges, Maîtrise en sciences de l'éducation (Brésil), Ph. D. sciences humaines, Éducation (Brésil)
Serge J. Larrivée, Ph. D. éducation (UQÀM)
Nathalie Trépanier, Ph. D. sciences de l'éducation (Montréal)

Professeures associées
Johanne Bédard, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), D. en pédagogie (Fribourg)
Marie-Françoise Legendre, Ph. D. psychopédagogie (Laval)

Professeurs invités
Richard Angeloro
Michel Lepage
Carole Séguin
Gérald Sigouin

Professeure émérite
Huguette Caglar

Formation professionnelle en éducation

Programme 2-801-6-0

Microprogramme de 2e cycle (administration de l'éducation)

OBJECTIFS

Ce microprogramme vise à offrir au personnel de l'éducation une ouverture à une formation de 2e cycle en gestion de l'éducation de façon à le préparer à œuvrer dans ce domaine tout en favorisant la poursuite des études vers l'obtention d'un D.É.S.S. ou d'une maîtrise.

DESTINATAIRES

Le programme vise à rejoindre la clientèle du programme PIDEC (Programme d'initiation à la direction d'école).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (administration de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en administration de l'éducation
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert au D.É.S.S. (administration de l'éducation) ou à l'option Administration de l'éducation de la M.Éd.

Pour transférer du microprogramme au D.É.S.S., l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 au microprogramme. Pour transférer du D.É.S.S. à la M. Éd., l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent au D.É.S.S.

Les cours réussis au microprogramme de 2e cycle (administration de l'éducation) peuvent être transférés au D.É.S.S. ou à l'option Administration de l'éducation de la M.Éd.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Programme

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ETA 6900 Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr.
ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.
ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
ETA 6105 Efficacité, équité et qualité en éduc., 3 cr.
ETA 6120 Analyse des politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6160 École et société, 3 cr.
ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique, 3 cr.
ETA 6901 L'enseignant, le système éduc. québécois, 3 cr.
ETA 6904 Théories et modèles éducatifs, 3 cr.
ETA 6906 Théories des organisations d'éducation, 3 cr.
ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éduc., 3 cr.
ETA 6915 Financement de l'éducation, 3 cr.
ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6925 Leadership et animation, 3 cr.
ETA 6932 L'établissement et son environnement, 3 cr.
ETA 6934 Enjeux des systèmes d'éducation, 3 cr.
ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.
ETA 6959 Analyse d'expériences administratives 1, 3 cr.
ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.
ETA 6962 Stage en administration de l'éducation 1, 3 cr.
ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.
ETA 6965 Adm. de l'éducation et législations 2, 3 cr.
ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.
ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.
ETA 6972 Gestion des conflits en éducation, 3 cr.
ETA 6977 Gestion informatisée en éducation, 3 cr.
ETA 6978 Gestion de l'environnement éducatif, 3 cr.
ETA 6979 Pol. d'encadrement, services adaptés, 3 cr.
ETA 6980 Gestion des activités éducatives, 3 cr.
ETA 6981 Savoirs institutionnels 1, 3 cr.
ETA 6982 Gestion des inf. et de la communication, 3 cr.
ETA 6983 Savoirs institutionnels 2, 3 cr.
ETA 6984 Gestion des ressources mat. et fin., 3 cr.
ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.
ETA 6992 L'aide au dév. prof. en adm. de l'éduc., 3 cr.
ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation, 3 cr.
ETA 6997 Sem. thématique en administration 1, 3 cr.
ETA 6998 Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

Programme 2-801-1-2

D.É.S.S. (administration de l'éducation)

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation professionnelle de 2e cycle en administration de l'éducation sont :

- de développer chez l'étudiant l'aptitude à gérer efficacement, soit à titre de dirigeant, soit à un autre titre, des organismes d'éducation
- de socialiser l'étudiant à la culture de l'administration publique et notamment à celle des organismes d'éducation
- d'aider l'étudiant à prendre conscience des différents facteurs qui influencent son comportement comme administrateur
- d'aider l'étudiant à se former une conception dynamique de l'administration en éducation et à acquérir les habiletés nécessaires à l'administration des organismes d'éducation.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (administration de l'éducation), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières à l'administration de l'éducation ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du Diplôme est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de la date de l'inscription initiale. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur de Département, le doyen peut accorder une prolongation d'un an au maximum.

3. Transfert

Les cours réussis au D.É.S.S. peuvent être transférés à l'option Administration de l'éducation de la M.A. ou de la M.Éd. ou au microprogramme (administration de l'éducation).

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de 2e cycle, incluant 3 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de stage ou de pratique, 3 crédits d'activités d'intégration (à la fin du D.É.S.S.) et 21 crédits de cours à option.

Les étudiants qui n'occupent pas une fonction de direction suivent les cours ETA 6962 et ETA 6959; les étudiants qui occupent une fonction de direction suivent les cours ETA 6961 et ETA 6966. Tous les étudiants commencent le programme par les blocs A et B; ils terminent le programme par le bloc C.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ETA 6900 Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.
ETA 6962 Stage en administration de l'éducation 1, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

ETA 6959 Analyse d'expériences administratives 1, 3 cr.
ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

Bloc D – Option (21 cr.)

ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr.
ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.
ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
ETA 6105 Efficacité, équité et qualité en éduc., 3 cr.
ETA 6120 Analyse des politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6160 École et société, 3 cr.
ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique, 3 cr.
ETA 6901 L'enseignant, le système éduc. québécois, 3 cr.
ETA 6904 Théories et modèles éducatifs, 3 cr.
ETA 6906 Théories des organisations d'éducation, 3 cr.
ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éduc., 3 cr.
ETA 6915 Financement de l'éducation, 3 cr.
ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éduc., 3 cr.
ETA 6925 Leadership et animation, 3 cr.
ETA 6932 L'établissement et son environnement, 3 cr.
ETA 6934 Enjeux des systèmes d'éducation, 3 cr.
ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.
ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.
ETA 6965 Adm. de l'éducation et législations 2, 3 cr.
ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.
ETA 6972 Gestion des conflits en éducation, 3 cr.
ETA 6977 Gestion informatisée en éducation, 3 cr.
ETA 6978 Gestion de l'environnement éducatif, 3 cr.
ETA 6979 Pol. d'encadrement, services adaptés, 3 cr.
ETA 6980 Gestion des activités éducatives, 3 cr.
ETA 6981 Savoirs institutionnels 1, 3 cr.
ETA 6982 Gestion des inf. et de la communication, 3 cr.
ETA 6983 Savoirs institutionnels 2, 3 cr.
ETA 6984 Gestion des ressources mat. et fin., 3 cr.
ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.
ETA 6992 L'aide au dév. prof. en adm. de l'éduc., 3 cr.
ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation, 3 cr.
ETA 6997 Sem. thématique en administration 1, 3 cr.
ETA 6998 Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

Programme 2-801-6-1

Microprogramme de 2e cycle (administration des systèmes d'éducation et de formation)

Ce programme est offert uniquement en cohorte après ententes avec les organismes d'éducation.

OBJECTIFS

Ce microprogramme vise à offrir aux cadres des commissions scolaires, aux analystes des divers services et aux cadres des cégeps, une formation adaptée aux problèmes de gestion et au niveau d'interventions caractéristiques de ces fonctions. Ce programme peut également s'adresser à des cadres en fonction ou à de futurs cadres des systèmes d'éducation d'autres pays (Afrique, Amérique du sud).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (administration des systèmes d'éducation et de formation), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en administration des systèmes d'éducation et de formation
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours de 2e cycle, dont 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ETA 6906 Théories des organisations d'éducation, 3 cr.
ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

ETA 6070 Projet éduc, et éval. de l'établissement, 3 cr.
ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
ETA 6105 Efficacité, équité et qualité en éduc, 3 cr.
ETA 6120 Analyse des politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6160 École et société, 3 cr.
ETA 6312 Systèmes d'éducation étrangers, 3 cr.
ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique, 3 cr.
ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éduc., 3 cr.
ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6925 Leadership et animation, 3 cr.
ETA 6934 Enjeux des systèmes d'éducation, 3 cr.
ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.
ETA 6956 Adm. de l'ens. collégial et universitaire, 3 cr.
ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.
ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.
ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.
ETA 6997 Sém. thématique en administration 1, 3 cr.
ETA 6998 Sém. thématique en administration 2, 3 cr.

Programme 2-801-1-3

D.É.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation)

Ce programme est offert uniquement en cohorte à la suite d'ententes avec les organismes d'éducation.

OBJECTIFS

Offrir aux cadres des commissions scolaires, aux analystes des divers services et aux cadres des cégeps, une formation adaptée aux problèmes de gestion et au niveau d'interventions caractéristiques de ces fonctions. Ce programme peut également s'adresser à des cadres en fonction ou à de futurs cadres des systèmes d'éducation d'autres pays (Afrique, Amérique du sud).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières à l'administration des systèmes d'éducation et de formation ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalent temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours de 2e cycle, dont 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option.

Cheminement dans le programme

Les étudiants occupant une fonction de cadre suivent les cours ETA 6961 et ETA 6964 des blocs B et C. Les étudiants n'occupant pas une fonction de cadre suivent les cours ETA 6981 et ETA 6996 des mêmes blocs. Les étudiants terminent obligatoirement le programme par le cours ETA 6966 (activité d'intégration).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ETA 6906 Théories des organisations d'éducation. 3 cr.
ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.
ETA 6981 Savoirs institutionnels 1, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.
ETA 6996 Comportement org. en milieu éducation, 3 cr.

Bloc D – Option (18 cr.)

ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.
ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
ETA 6105 Efficacité, équité et qualité en éduc, 3 cr.
ETA 6120 Analyse des politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6160 École et société, 3 cr.
ETA 6312 Systèmes d'éducation étrangers, 3 cr.
ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique, 3 cr.
ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éduc., 3 cr.
ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6925 Leadership et animation, 3 cr.
ETA 6934 Enjeux des systèmes d'éducation, 3 cr.
ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.
ETA 6956 Adm. de l'ens. collégial et universitaire, 3 cr.
ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.
ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.
ETA 6997 Sem. thématique en administration 1, 3 cr.
ETA 6998 Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

Programme 2-801-6-4

Microprogramme de 2e cycle (approfondissement en administration de l'éducation)

OBJECTIFS

Le microprogramme de 2e cycle (approfondissement en administration de l'éducation) s'adresse aux étudiants qui ont terminé un D.É.S.S. et souhaitent poursuivre leurs études pour obtenir une M.Éd. (administration de l'éducation).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (approfondissement en administration de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir complété au moins un D.É.S.S. (administration de l'éducation), ou un D.É.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation)
- avoir obtenu, au D.É.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La durée maximale est de sept trimestres.

3. Programme

Le programme comporte 15 crédits de 2e cycle répartis de la manière suivante : de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6907 Séminaire d'essai professionnel, 6 cr.

ETA 6999 Séminaire de projet professionnel, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle du Département d'administration et fondements de l'éducation.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-811-6-1

Microprogramme de 2e cycle (didactique)

OBJECTIFS

Offrir une formation continue par petits blocs aux enseignants et aux conseillers pédagogiques, compte tenu des exigences de leur profession.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (didactique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle en didactique
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours à option et au plus 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (3 cr.)

DID 6290 Séminaire d'intégration en didactique 1, 3 cr.

DID 6295 Séminaire d'intégration en didactique 2, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures du Département de didactique.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures de l'Université de Montréal, sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique.

Programme 2-811-6-0

Microprogramme de 2e cycle (didactique et intégration des matières)

L'admission à ce programme est faite par cohorte.

OBJECTIFS

Répondre aux besoins en formation des enseignants et des conseillers pédagogiques dans le domaine de l'intégration des matières et le développement, chez les élèves, de compétences transversales.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (didactique et intégration des matières), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle en didactique
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comporte 15 crédits dont 6 crédits obligatoires et 9 crédits de cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (3 cr.)

DID 6290 Séminaire d'intégration en didactique 1, 3 cr.
DID 6295 Séminaire d'intégration en didactique 2, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (6 cr.)

DID 6070 Enseignement des matières scolaires, 3 cr.
DID 6075 Labo. d'analyse et conception didactique, 3 cr. dont 1 cr. de travaux pratiques – labo

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures du Département de didactique.

Bloc D – Option (max. 3 cr.)

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation, sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique.

Programme 2-812-6-0

Microprogramme de 2e cycle (éducation)

OBJECTIFS

Ce microprogramme vise à offrir au personnel de l'éducation une ouverture aux études supérieures à l'intérieur d'une formation courte, à cibler des problématiques pour lesquelles la formation continue est requise dans le contexte de la réforme en éducation et à le préparer à l'implantation de la politique ministérielle sur la formation continue du personnel scolaire.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite d'études de 2e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert au D.É.S.S (éducation), option générale

L'étudiant admis au microprogramme avec une moyenne d'au moins 3,0 au 1er cycle est aussi admissible au D.É.S.S. ou à la M.Éd. Dans les autres cas, une moyenne de 3,0 au terme du microprogramme rend admissible pour le passage au D.É.S.S.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Programme

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

DID 6052 Planification de la formation, 1 cr.
DID 6053 Résolution de problèmes en éducation, 1 cr.
DID 6054 Synthèse et intégration, 1 cr.
ou
ETA 6052 Planification de la formation, 1 cr.
ETA 6053 Résolution de problèmes en éducation, 1 cr.
ETA 6054 Synthèse et intégration, 1 cr.
ou
PPA 6052 Planification de la formation, 1 cr.
PPA 6053 Résolution de problèmes en éducation, 1 cr.
PPA 6054 Synthèse et intégration, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

Cours choisis parmi les cours de 2e cycle des blocs à option du D.É.S.S., option générale en autant qu'ils ciblent le thème du microprogramme.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Le cours au choix peut être pris soit pendant le microprogramme, soit pendant le D.É.S.S. Un seul cours au choix (3 cr.) sur 30 crédits.

Programme 2-812-1-2

D.É.S.S. (éducation), option générale

OBJECTIFS

Ce programme poursuit les mêmes objectifs de formation continue que la maîtrise en éducation. Le D.É.S.S. vise une mise à jour des connaissances, une prise de recul par rapport à la pratique. Il permet, plus spécifiquement : de comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui; d'examiner les rapports entre l'école et les problématiques sociales en évolution; de réfléchir à son développement professionnel; de développer de nouvelles habiletés liées à l'enseignement, à l'apprentissage et à la formation.

Le D.É.S.S. en éducation permet de répondre aux besoins particuliers de l'étudiant dans les domaines : administration de l'éducation, andragogie, didactique, éducation comparée et fondements de l'éducation, mesure et évaluation en éducation, orthopédagogie, psychopédagogie, technologie éducationnelle et ingénierie de la formation.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (éducation), option générale, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Un candidat peut être admis à la maîtrise en éducation pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

4. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits de cours, dont au minimum 27 du niveau des études supérieures. Les crédits se répartissent ainsi : 3 crédits de cours obligatoires, 24 à 27 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

EDU 6010 Intégration des apprentissages 1, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 24 cr.; max. 27 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation en respectant un maximum de 12 crédits par domaine.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Programme 2-811-1-2

D.É.S.S. (éducation), option Didactique

OBJECTIFS

Ce programme poursuit les mêmes objectifs de formation continue que la maîtrise en éducation. Le D.É.S.S. vise une mise à jour des connaissances, une prise de recul par rapport à la pratique. Il permet, plus spécifiquement : de comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui; d'examiner les rapports entre l'école et les problématiques sociales en évolution; de réfléchir à son développement professionnel; de développer de nouvelles habiletés liées à l'enseignement, à l'apprentissage et à la formation.

Le D.É.S.S. en éducation permet de répondre aux besoins particuliers de l'étudiant dans les domaines : administration de l'éducation, andragogie, didactique, éducation comparée et fondements de l'éducation, mesure et évaluation en éducation, orthopédagogie, psychopédagogie, technologie éducationnelle et ingénierie de la formation.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (éducation), option Didactique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- selon le profil, être titulaire du diplôme de 1er cycle sous-mentionné ou attester d'une formation équivalente :
  - profil enseignement primaire, un baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire
  - profil enseignement secondaire, un baccalauréat en enseignement au secondaire
  - profil collégial, un baccalauréat disciplinaire
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Un candidat peut être admis à la maîtrise en éducation pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits dont un minimum de 27 crédits à option et un maximum de 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

EDU 6290 Séminaire d'intégration en didactique 1, 3 cr.

EDU 6295 Séminaire d'intégration en didactique 2, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 15 cr.; max. 27 cr.)

À choisir dans la banque de cours des études supérieures du Département de didactique.

Bloc C – Option (max. 12 cr.)

À choisir dans la banque de cours des études supérieures de l'Université de Montréal sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 1er ou de 2e cycle de l'Université de Montréal sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique.

Programme 2-823-1-2

D.É.S.S. (éducation), option Intervention éducative

OBJECTIFS

Le D.É.S.S. (éducation), option Intervention éducative s'adresse aux étudiants qui ne désirent pas compléter une maîtrise mais qui souhaitent néanmoins approfondir leurs savoirs psychopédagogiques, orthopédagogiques et andragogiques. Il s'inscrit dans la perspective de la politique ministérielle de la formation continue mise de l'avant pour le personnel de l'éducation.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (éducation), option Intervention éducative, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert

Un candidat peut être admis à la maîtrise en éducation pendant ou à la fin de la scolarité du D.É.S.S. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits, dont un minimum de 27 crédits de 2e cycle. Il comprend 6 crédits obligatoires, de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PPA 6001 Séminaire développement professionnel 1, 2 cr.
PPA 6006 Séminaire développement professionnel 2, 1 cr.
PPA 6008 Résolution de problèmes en contexte édu., 3 cr.

Bloc B – Formation fondamentale – Option (min. 15 cr.; max. 24 cr.)

Cours choisis dans les 3 champs d'étude du Département de psychopédagogie et d'andragogie :

A. Profil formation des adultes
B. Profil orthopédagogie
C. Profil psychopédagogie

Bloc C – Formation complémentaire en éducation – Option (max. 6 cr.)

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Cours libres. Élargissement culturel de 1er ou de 2e cycle. Les cours de base en informatique et les cours de langue sont exclus.

Programme 2-801-6-2

Microprogramme de 2e cycle (évaluation des compétences)

OBJECTIFS

L'objectif de ce programme vise à offrir une formation courte aux enseignants et aux conseillers pédagogiques qui souhaitent acquérir des habiletés pour effectuer l'évaluation des compétences, sans pour autant devenir des spécialistes de l'évaluation.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (évaluation des compétences), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en évaluation des compétences
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert à la M. A. (mesure et évaluation en éducation)

Pour transférer du microprogramme à l'option Mesure et évaluation de la M. A., l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au microprogramme.

Les cours réussis au microprogramme peuvent être transférés à la M.A.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de 3 ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours de 2e cycle, dont 6 crédits de cours obligatoires, 6 à 9 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ETA 6065 Évaluation et compétences, 3 cr.
ETA 6521 Analyse d'expériences en évaluation, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

ETA 6538 TIC et évaluation, 3 cr.
ETA 6541 Instruments pour l'évaluation, 3 cr.
ETA 6568 Aspects éthiques de l'évaluation, 3 cr.
PPA 6228 Psychopéd. et dévelop. de compétences, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-832-6-0

Microprogramme de 2e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire)

OBJECTIFS

Le microprogramme de 2e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire) a pour objectifs de sensibiliser les étudiants à la pédagogie de l'enseignement postsecondaire (didactique de sa discipline, théories de l'apprentissage, méthodes d'enseignement, évaluation, encadrement); assurer les bases d'une formation initiale à l'enseignement postsecondaire; instrumenter les professeurs dans leurs fonctions d'enseignement.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours de 2e cycle dont 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

DID 6075 Labo. d'analyse et conception didactique, 3 cr
DID 6085 Planification de l'enseignement, 3 cr
ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr
ETA 6065 Évaluation et compétences, 3 cr
PPA 6015 Méthodes d'enseignement et TIC, 3 cr
PPA 6075 Processus d'apprentissage en ens. sup. , 3 cr

Bloc C – Option (3 cr.)

EDU 6646 Stage pratique en enseignement, 3 cr.
EDU 6656 Internat d'expérience pédagogique, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

Cours à prendre dans la banque des cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-801-6-3

Microprogramme de 2e cycle (gestion du changement en éducation)

Objectifs

Offrir aux personnels cadres et de direction des établissements scolaires une formation complémentaire axée sur les problèmes reliés à l'implantation de réformes et à la gestion du changement.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (gestion du changement en éducation), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en changement en éducation
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La durée maximale est de 3 ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours de 2e cycle, dont 6 crédits de cours obligatoires, 6 à 9 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr.
ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.
ETA 6904 Théories et modèles éducatifs, 3 cr.
ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.
ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.
ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.
ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Programme 2-823-6-1

Microprogramme de 2e cycle (insertion professionnelle en enseignement)

Ce programme est offert à des cohortes hors campus.

Objectifs

Répondre aux demandes du milieu en matière de soutien à l'insertion professionnelle, compte tenu du pourcentage important des nouveaux enseignants (25 à 33%) qui quittent la profession dans les cinq premières années de pratique.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (insertion professionnelle en enseignement), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
  –pour le profil Enseignants, être titulaire d'un diplôme de 1er cycle en enseignement
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
– pour le profil Enseignants, se situer dans un contexte d'insertion professionnelle dans la profession enseignante
– pour le profil Mentors, être un enseignant ou un professionnel de l'éducation expérimenté.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comprend 15 crédits de cours de 2e cycle. Le profil Enseignants comporte 15 crédits de cours obligatoires, soit les blocs A et B. Le profil Mentors comporte 15 crédits de cours obligatoires, soit les blocs A et C.

Structure du programme

Bloc A – Tronc commun obligatoire (4 cr.)

PPA 6062 Résolution de problèmes en contexte d'IP, 3 cr.
PPA 6066 Synthèse des apprentissages en IP, 1 cr.

Bloc B – Obligatoire – Profil Enseignants (11 cr.)

PPA 6061 Entraide en insertion professionnelle, 3 cr.
PPA 6063 Projet de développement professionnel, 2 cr.
PPA 6064 Mise en œuvre d'un projet de dév. prof., 3 cr.
PPA 6065 Construction du réseau professionnel, 3 cr.

Bloc C – Obligatoire – Profil Mentors (11 cr.)

PPA 6081 Accompagnement en insertion prof., 3 cr,
PPA 6082 Création de situations d'apprentissage, 2 cr.

PPA 6083 Accompagnement d'un projet de dév. prof., 3 cr.
PPA 6084 La communauté d'apprentissage, 3 cr.

Programme 2-823-6-0

Microprogramme de 2e cycle (intégration pédagogique des TIC)

Ce programme est offert à des cohortes hors campus.

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont de permettre aux enseignants et aux formateurs de préciser leurs besoins en matière de technologie et de se rencontrer en vue de créer un réseautage. Le programme vise l'amélioration de la pratique par l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication. Il favorise en outre la poursuite des études vers l'obtention d'un D.É.S.S. en éducation ou d'une maîtrise en éducation.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (intégration pédagogique des TIC), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2e cycle en intégration pédagogique des TIC
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comprend un total de 15 crédits de cours obligatoires de 2e cycle.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

PPA 6005 Séminaire: développement professionnel 1, 1 cr.
PPA 6006 Séminaire: développement professionnel 2, 1 cr.
PPA 6007 Séminaire: développement professionnel 3, 1 cr.
PPA 6224 Pédagogie et intégration des TIC, 3 cr.
PPA 6226 Recherches, tendances en technopédagogie, 3 cr.
PPA 6256 Analyse de pratiques pédagogiques, 3 cr.
PPA 6609 Formation à distance: planif/encadrement, 3 cr.

Programme 2-823-6-2

Microprogramme de 2e cycle (soutien à l'apprentissage)

Ce programme est offert à des cohortes hors campus.

Objectifs

Le microprogramme vise le développement professionnel des enseignants qui ont à soutenir les élèves dans leurs apprentissages. Il propose une démarche de perfectionnement fondée sur les connaissances scientifiques au regard du processus d'apprentissage des élèves dans des activités scolaires. Les mesures de soutien portent sur la motivation des élèves, de même que sur leurs stratégies d'apprentissage et d'autorégulation, notamment en contexte d'apprentissage par la lecture. Il cible les intervenants du primaire et du secondaire, de tous domaines d'apprentissage (ex. : univers social, sciences et technologie), du régulier et de l'adaptation scolaire, ainsi que ceux en milieux défavorisés.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (soutien à l'apprentissage), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comprend 15 crédits de cours de 2e cycle obligatoires.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

PPA 6232 Projet de dévelop. professionnel en SA, 2 cr.
PPA 6233 Projet d'intervention en SA, 3 cr.
PPA 6234 Synthèse des apprentissages en SA, 1 cr.
PPA 6403 Question spécifique en orthopédagogie, 3 cr.
PPA 6415 Soutien à l'apprentissage à l'école, 3 cr.
PPA 6416 Étude des difficultés d'apprentissage, 3 cr.

Programme 2-823-6-3

Microprogramme de 2e cycle (soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers)

Ce programme est offert à des cohortes hors campus.

Objectifs

Le microprogramme vise le développement professionnel du personnel scolaire qui doit soutenir les élèves dans leur transition de l'école primaire à l'école secondaire. Le microprogramme propose une démarche de perfectionnement fondée sur les connaissances scientifiques au regard de l'adolescence, de la transition scolaire et des besoins particuliers de certains élèves.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (soutien à la transition scolaire des élèves ayant des besoins particuliers), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comprend 15 crédits de cours de 2e cycle obligatoires.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

DID	6908	Continuité et transition scolaire, 3 cr.
PPA	6681	Projet d'intervention en SATS* , 2 cr.
PPA	6682	Dév. professionnel en SATS, 1 cr.
PPA	6683	Adolescence et besoins particuliers, 3 cr.
PPA	6684	Intervention éducative et transition, 3 cr.
PPA	6686	Bilan du projet d'intervention en SATS, 2 cr.
PPA	6687	Synthèse des apprentissages, 1 cr.

Programme 2-801-1-4

M. Éd., option Administration de l'éducation

OBJECTIFS

D'une manière globale, cette option vise à développer la compétence à gérer des organismes d'éducation ou à agir comme cadre de service dans ce genre d'organisme. D'une manière plus spécifique, elle s'adresse aux personnes qui, ayant obtenu un D.É.S.S. correspondant aux exigences ministérielles minimales pour exercer une fonction de direction ou de cadre, veulent se perfectionner dans la perspective d'un développement de carrière.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE À L'OPTION

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Éd., option Administration de l'éducation, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– avoir complété le D.É.S.S. (administration de l'éducation) ou le D.É.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation)
– avoir obtenu, au D.É.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

L'option comporte 45 crédits dont 30 crédits réussis obtenus au cours du D.É.S.S. (administration de l'éducation) ou du D.É.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation). Les 15 crédits complémentaires sont ceux qui composent un des microprogrammes d'approfondissement en administration de l'éducation (2-801-6-4) ou d'insertion à la fonction de direction (2-801-6-5).

Programme 2-811-1-1

M. Éd., option Didactique

OBJECTIFS

Cette option permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de développer ses habiletés dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage du français, des mathématiques, des sciences, des sciences humaines, des langues secondes et étrangères et des arts, au primaire, au secondaire et au collégial ainsi que dans le domaine des difficultés d'apprentissage de ces différentes matières.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admis à titre d'étudiant régulier à la M.Éd., option Didactique, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine où il veut poursuivre ses études
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à temps plein, de neuf trimestres (trois ans) pour une personne inscrite à demi-temps et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Programme

Le programme comprend 45 crédits, dont un minimum de 39 crédits de 2e cycle (6 crédits d'activités d'intégration ou de travail dirigé et un minimum de 15 crédits en didactique), ainsi qu'un maximum de 6 crédits de cours au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (6 cr.)

DID	6038	Travail dirigé en éducation, 6 cr.
DID	6290	Séminaire d'intégration en didactique 1, 3 cr.
DID	6295	Séminaire d'intégration en didactique 2, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 15 cr.; max. 39 cr.)

À choisir dans la banque de cours des études supérieures du Département de didactique.

Bloc C – Option (max. 24 cr.)

À choisir dans la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation.

Bloc D – Choix (max. 6 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 1er et de 2e cycles de l'Université de Montréal.

* SATS : Soutien à la transition scolaire.

Programme 2-811-1-3

M. Éd. (éducation), option Enseignement au secondaire

OBJECTIFS

Le programme s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat dans une discipline enseignée au secondaire qui sont à l'emploi d'une commission scolaire ou d'une institution privée d'enseignement en vertu de l'article 46 du Règlement sur les autorisations d'enseigner* en vigueur depuis le 29 juin 2006. Elle propose une formation pratique intégrée à une formation en didactique et en psychopédagogie qui favorise une insertion professionnelle réussie, une adaptation des habiletés à l'exercice réel de la profession, l'adaptation des savoirs pertinents au contexte de l'enseignement et une préparation aux multiples exigences du rôle d'enseignant vis-à-vis des élèves, des parents et des communautés. Le programme comporte trois profils :

– enseignement du français au secondaire
– enseignement des mathématiques au secondaire
– enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Le programme mène à l'octroi d'une autorisation légale d'enseigner.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant à la Maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– détenir un diplôme de 1er cycle dans une discipline pertinente pour la matière à enseigner et y avoir maintenu une moyenne minimale de 3,0 sur 4,3 ou équivalent
– détenir un lien d'emploi avec une commission scolaire ou un établissement d'enseignement secondaire privé (être sur la liste de remplacement, avoir un contrat de suppléance...) permettant de faire la demande d'une autorisation provisoire d'enseigner. Cette demande d'autorisation provisoire doit obligatoirement être obtenue pendant les 12 premiers crédits de la maîtrise
– tout candidat admis doit se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université. En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, un ou des cours de mise à niveau.

D'autres conditions spécifiques à certains des profils sont également définies :

Enseignement du français langue d'enseignement au secondaire

– le candidat doit posséder un baccalauréat de 1er cycle en linguistique ou littérature française. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en linguistique ou en littérature pourra toutefois être considérée.

Enseignement de la mathématique au secondaire

– le candidat doit posséder un Baccalauréat en mathématique. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en mathématique pourra toutefois être considérée.

2. Condition de poursuite des études

Pour s'inscrire à la Pratique supervisée 2, l'étudiant devra avoir réussi le test de français écrit reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de 4 trimestres équivalents temps plein pour le programme de 60 crédits.

4. Programme

La Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire, comprend trois profils :

– enseignement des sciences et des technologies
– enseignement de la mathématique
– enseignement du français, langue d'enseignement.

Développé grâce à la collaboration des universités de Montréal et du Québec à Montréal, ce projet de maîtrise professionnelle comporte 45 crédits dont 39 de 2e cycle.

Pour accéder à la recommandation au brevet d'enseignement, les étudiants doivent compléter 15 crédits supplémentaires de pratique supervisée et de travaux d'intégration.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Tronc commun obligatoire (24 cr.)

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
ETA 6065 Évaluation et compétences, 3 cr.
ETA 6160 École et société, 3 cr.
ETA 6901 L'enseignant, le système éduc. québécois, 3 cr.
PPA 6245 Modèles d'enseignement, 3 cr.
PPA 6265 Sciences cognitives et psychopédagogie, 3 cr.
PPA 6416 Étude des difficultés d'apprentissage, 3 cr.
PPA 6419 Problèmes de comportement à l'école, 3 cr.

Bloc B – Didactique (12 cr.)

Didactique des sciences et des technologies (12 cr.)

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DID 6867 Didactique des sciences, 3 cr.
DID 6868 Le laboratoire en did. des sciences, 3 cr.

À L'UQÀM

DID 8540 Didactique de l'intégration de l'enseignement des sciences et de la technologie au secondaire, 3 cr.
DID 8543 Enseignement et apprentissage par projets en sciences et technologies, 3 cr.

Didactique de la mathématique (12 cr.)

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DID 6540 Nombre et raisonnement proportionnel, 3 cr.
DID 6571 Didactique de l'algèbre au secondaire, 3 cr.
DID 6573 Didactique de la géométrie au secondaire, 3 cr.
DID 6754 Didactique des mathématiques et TIC, 3 cr.
DID 6759 Did. des math. : thèmes spécifiques, 3 cr.

Didactique du français langue d'enseignement (12 cr.)

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DID 6201 Didactique du français et grammaire, 3 cr.
DID 6211 Didactique de la lecture, 3 cr.
DID 6214 Didactique de l'oral, 3 cr.
DID 6216 Didactique de l'écriture, 3 cr.

Bloc C – Complément disciplinaire (9 cr.)

Didactique des sciences et des technologies (9 cr.)

Sur approbation du responsable de programme et en accord avec le règlement pédagogique, possibilité pour l'étudiant de choisir un maximum de 6 crédits de cours de 1er cycle dans une matière lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale. Les 3 autres crédits doivent provenir d'une banque de cours de 2e cycle.

* www.mels.gouv.qc.ca/lancement/RegAutorisationEnseigner/RegAutorisationEnseigner_f.pdf

Didactique de la mathématique (9 cr.)

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DID 2280 Erreurs et obstacles d'apprent. en maths, 3 cr.

ou

DID 6746 Contraintes en enseignement des math. , 3 cr.

Sur approbation du responsable de programme et en accord avec le règlement pédagogique, possibilité pour l'étudiant de choisir un maximum de 6 crédits supplémentaires de cours de 1er cycle dans une matière lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale.

Didactique du français langue d'enseignement (9 cr.)

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DID 6525 Grammaire avancée pour ens. du français, 3 cr.

Sur approbation du responsable de programme et en accord avec le règlement pédagogique, possibilité pour l'étudiant de choisir un maximum de 6 crédits supplémentaires de cours de 1er cycle dans une matière lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale.

Bloc D – Pratiques supervisées (15 cr.)

Pour étudiant du brevet

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DID 6502 Pratique supervisée – ens. et didactique,6 cr.

EDU 6010 Intégration des apprentissages 1, 3 cr.

PPA 6501 Pratique supervisée – Gestion de classe, 6 cr.

Programme 2-812-1-3

M. Éd., option générale

OBJECTIFS

Cette option de la maîtrise professionnelle entend répondre à la mission d'enseignement de l'Université de Montréal en donnant aux étudiants une formation qui les conduise à la fine pointe des connaissances scientifiques et des pratiques professionnelles en éducation; permettre de mieux comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui, de réaliser des projets qui ont une signification dans leur milieu et d'approfondir leurs compétences professionnelles; permettre de se constituer un programme d'études qui réponde à des besoins particuliers en puisant dans des cours et des programmes de domaines aussi variés que : administration de l'éducation et des systèmes en éducation, gestion du changement en éducation, didactique, didactique et intégration des matières, intégration pédagogique des technologies, évaluation des compétences, enseignement postsecondaire, insertion professionnelle en enseignement, etc. Ce programme permet donc de se donner une formation universitaire de 2e cycle en éducation caractérisée par une grande souplesse afin de répondre le mieux possible aux besoins de la clientèle.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant à la M. Éd., option générale, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir complété au moins deux microprogrammes ou un D.É.S.S. offerts par la Faculté des sciences de l'éducation
- avoir obtenu, pour chacun des programmes de 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à temps plein, de neuf trimestres (trois ans) pour une personne inscrite à demi-temps et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Condition d'obtention du diplôme

Une moyenne d'au moins 3,0 pour l'ensemble de ces 45 crédits de cours et d'activités est requise pour obtenir le grade de maîtrise en éducation, option générale.

4. Programme

Le programme comporte 45 crédits dont 30 crédits obtenus au cours d'un D.É.S.S. ou au cours de microprogrammes. Les 45 crédits réalisés doivent comprendre 6 crédits de cours ou d'activités d'intégration des apprentissages ou 6 crédits jugés équivalents après l'examen de l'activité pour en vérifier la conformité avec les objectifs des cours qu'elles remplaceront.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

EDU 6010 Intégration des apprentissages 1, 3 cr.

EDU 6015 Intégration des apprentissages 2, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 30 cr.; max. 39 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2e cycle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Bloc C – Choix (max. 9 cr.)

Programme 2-823-1-1

M. Éd., option Intervention éducative

OBJECTIFS

Cette option permet à l'étudiant de contextualiser sa formation en fonction des orientations suivantes : professionnalisation et formation continue, réforme du système éducatif et compétence professionnelle, centration sur le projet de la personne en formation continue. Elle vise également à rendre l'étudiant apte à analyser sa pratique professionnelle avec sens critique, à résoudre efficacement des problèmes contextualisés issus de situations pédagogiques et éducatives réelles, à intervenir de manière adaptée aux besoins des jeunes ou des adultes, à faire preuve d'autonomie et d'initiative dans sa pratique professionnelle et à prendre en charge sa formation continue.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.Éd., option Intervention éducative, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise ne démontre des aptitudes particulières
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à plein temps, de neuf trimestres (trois ans) pour une personne inscrite à demi-temps et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Programme

L'option Intervention éducative de la M.Éd. comporte 45 crédits, dont un minimum de 42 crédits de 2e cycle. Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, 33 crédits de cours à option et un maximum de 6 crédits au choix.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PPA 6001 Séminaire développement professionnel 1, 2 cr.
PPA 6006 Séminaire: développement professionnel 2, 1 cr.
PPA 6008 Résolution de problèmes en contexte édu., 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 15 cr.)

PPA 6003 Séminaire d'intégration : bilan, 3 cr.
PPA 6004 Séminaire d'accompagnement au TD, 3 cr.
PPA 6010 Programme de lecture, 3 cr.
PPA 6030 Travail dirigé en éducation, 9 cr.

Bloc C – Option (min. 21 cr.; max. 27 cr.)

Formation fondamentale

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures du Département de psychopédagogie et d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

Formation complémentaire en éducation

Cours choisis dans la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation.

Bloc E – Option (max. 6 cr.)

Cours libres

Élargissement culturel de 1er ou de 2e cycle. Les cours de base en informatique et les cours de langue sont exclus. Maximum de un cours de 1er cycle.

Formation à la recherche en éducation

Programme 2-801-1-0

M.A. (sciences de l'éducation), option Administration de l'éducation

OBJECTIFS

La M.A., option Administration de l'éducation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. D'un côté, elle vise à initier le candidat à la recherche en administration de l'éducation. À cet égard, le programme constitue une voie privilégiée d'accès au doctorat. Le programme vise aussi à développer chez le candidat la compétence à gérer un organisme d'éducation ou à agir comme conseiller dans ce type d'organisme. Selon cet objectif, il se présente comme un parcours de formation par la recherche.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE À L'OPTION

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. A. (sciences de l'éducation), option Administration de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ou des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Transfert aux autres programmes de 2e cycle en administration de l'éducation

Les cours réussis à la M.A., option Administration de l'éducation, peuvent être transférés à la M.Éd., au D.É.S.S. ou au microprogramme en administration de l'éducation.

3. Programme

Le programme de l'option comporte 45 crédits dont un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle (9 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option) et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ETA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.
ETA 6900 Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.
ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

À choisir dans la banque de cours des programmes de 2e cycle en administration de l'éducation.

Bloc E – Recherche et mémoire (24 cr.)

ETA 6991 Projet de recherche, 12 cr.
ETA 6993 Mémoire de maîtrise, 12 cr.

Programme 2-805-1-0

M.A. (sciences de l'éducation), option Andragogie

OBJECTIFS

Les andragogues œuvrent au sein d'institutions et d'organismes variés. Ils s'intéressent aussi bien à l'éducation formelle qu'informelle et aux activités associatives. Certains travaillent dans les industries, les entreprises publiques ou les banques, où ils s'occupent entre autres des activités de formation pour le personnel. D'autres sont à l'emploi de centres culturels, de bibliothèques, d'organismes de sport et de loisirs. Les andragogues exercent aussi leurs fonctions dans le domaine de la santé : ils prennent en charge, par exemple, les cours prénataux. Ils occupent des postes dans les prisons, les forces armées, les mass médias, les organismes religieux, les agences de développement communautaire ou les organismes de coopération internationale. Les groupes populaires et les associations volontaires de toutes sortes, groupes de femmes, groupes du troisième âge, associations de bénévoles, syndicats, font aussi appel à eux.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE À L'OPTION

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (sciences de l'éducation), option Andragogie le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

Le programme de l'option comporte un minimum de 15 crédits de cours, dont 3 crédits de cours obligatoire et 12 crédits de cours à option de 2e cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PPA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

À choisir dans la banque de cours des programmes de 2e cycle en psychopédagogie et andragogie.

Bloc E – Recherche et mémoire (30 cr.)

PPA 6690 Recherche, 15 cr.
PPA 6695 Mémoire, 15 cr.

Programme 2-811-1-0

M.A. (sciences de l'éducation), option Didactique

OBJECTIFS

La M.A., option Didactique vise à former des chercheurs dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des différentes matières scolaires : français, mathématiques, sciences, sciences humaines, langues secondes et étrangères, arts, ainsi que dans le domaine des difficultés d'apprentissage reliées à l'une ou l'autre matière.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE À L'OPTION

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation) – option Didactique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours, dont 3 crédits de cours obligatoire et un minimum de 12 crédits de cours à option de 2e cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

DID 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

À choisir dans la banque de cours des programmes de 2e cycle en didactique.

Bloc E – Recherche et mémoire (30 cr.)

DID 6090 Recherche, 15 cr.
DID 6095 Mémoire, 15 cr.

Programme 2-817-1-0

M.A. (sciences de l'éducation), option Éducation comparée et fondements de l'éducation

OBJECTIFS

La M.A., option Éducation comparée et fondements de l'éducation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. Tout en se voulant une initiation à la recherche en éducation, elle vise à doter le candidat d'une formation complémentaire en éducation par l'étude des différents problèmes d'éducation et de leurs enjeux ainsi que par l'analyse des politiques en éducation sous l'angle des différents fondements de l'éducation et à l'aide de comparaisons entre les différents systèmes d'éducation.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE À L'OPTION

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), option Éducation comparée et fondements de l'éducation, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

Le programme comporte 45 crédits, dont un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle, 12 crédits attribués au projet de recherche et 12 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire. Le programme d'études du candidat est établi en fonction de ses études antérieures et de son orientation. Il comporte un cours obligatoire et des cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ETA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

ETA 6010 Programme de lectures individuelles, 3 cr.
ETA 6101 Séminaire thématique 1, 3 cr.
ETA 6102 Séminaire thématique 2, 3 cr.
ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
ETA 6105 Efficacité, équité et qualité en éduc., 3 cr.

ETA 6120 Analyse des politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.
Ou tout autre cours de la M.Éd. (option générale) ou du D.É.S.S. (option générale).

Bloc E – recherche et mémoire (24 cr.)
ETA 6191 Projet de recherche, 12 cr.
ETA 6993 Mémoire de maîtrise, 12 cr.

Programme 2-850-1-0

M.A. (sciences de l'éducation), option Mesure et évaluation en éducation

Objectifs

La M.A., option Mesure et évaluation en éducation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. À cet égard, elle constitue une voie d'accès privilégiée au doctorat. Le programme vise aussi à perfectionner le candidat dans le domaine de la mesure et de l'évaluation pour, éventuellement, agir comme conseiller. Le programme s'intéresse tout autant à l'évaluation des apprentissages qu'à celle de l'enseignement, des programmes et des établissements.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), option Mesure et évaluation en éducation, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

Le programme comporte 45 crédits dont un minimum de 21 crédits de cours de 2e cycle (3 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option) et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)
ETA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)
Les étudiants doivent avoir suivi le cours ETA 6065 avant de suivre les cours ETA 6541 et 6521
ETA 6010 Programme de lectures individuelles, 3 cr.
ETA 6031 Pratique professionnelle et recherche, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr.
ETA 6065 Évaluation et compétences, 3 cr.
ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.
ETA 6521 Analyse d'expériences en évaluation, 3 cr.
ETA 6538 TIC et évaluation, 3 cr.
ETA 6541 Instruments pour l'évaluation, 3 cr.
ETA 6551 Méthodologie de la mesure en évaluation, 3 cr.
ETA 6581 Évaluation de l'enseignement, 3 cr.
PPA 6228 Psychopéd. et dévelop. de compétences, 3 cr.

Bloc E – Recherche et mémoire (24 cr.)
ETA 6591 Projet de recherche, 12 cr.
ETA 6593 Mémoire de maîtrise, 12 cr.

Programme 2-814-1-0

M.A. (sciences de l'éducation), option Pédagogie universitaire des sciences médicales

L'option est offerte en collaboration avec la Faculté de médecine.

Objectifs

L'option Pédagogie universitaire des sciences médicales vise spécifiquement à former des professionnels qui auront les habiletés nécessaires pour planifier, réaliser et publier un projet de recherche en éducation dans leur milieu de pratique, tout en étant capables de justifier chacun des choix méthodologiques effectués.

Destinataires

L'option s'adresse principalement aux personnes qui possèdent une expérience d'enseignement en sciences médicales.

Règlement pédagogique propre à l'option

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (sciences de l'éducation), option Pédagogie universitaire des sciences médicales, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation ou en sciences médicales, ou attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– avoir une expérience d'enseignement postsecondaire des sciences médicales
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

Le programme comporte 45 crédits répartis comme suit : 15 crédits de cours de 2e cycle, 15 crédits attribués au projet de recherche et 15 crédits à la rédaction du mémoire.

Cheminement proposé

Les étudiants devraient, dans un premier temps, suivre le cours MMD 6300 et un cours du Bloc B.

Le cours MMD 6301 sera pris en fin de formation après que les étudiants aient acquis les outils nécessaires et défini leur projet de mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)
MMD 6300 Apprentissage en ens. en sc. de la santé, 3 cr.
MMD 6301 Sem. de rech./éduc. des sc. médicales, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)
DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6009 Recherche en ETA : concepts fondamentaux, 3 cr.

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (3 cr.)

MMD 6303 Lecture dirigée : éduc./sc. de la santé, 3 cr.

ou tout cours de la Faculté des sciences de l'éducation ou de la Faculté de médecine, avec l'accord du directeur de programme.

Bloc E – Recherche et mémoire (30 cr.)

EDU 6090 Recherche, 15 cr.
EDU 6095 Mémoire, 15 cr.

Programme 2-813-1-0

M.A. (sciences de l'éducation), option Psychopédagogie

Objectifs

Principalement axé sur la recherche, ce programme constitue la voie normale d'accès au Ph. D. Cette maîtrise permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances plus approfondies sur l'apprenant et sur l'enseignant et sur toutes les formes d'action qui améliorent l'intervention éducative.

Règlement pédagogique propre à l'option

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), option Psychopédagogie, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de 1er cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours, dont 3 crédits de cours obligatoire et un minimum de 12 crédits de cours à option de 2e cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PPA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

De la banque de cours des programmes de 2e cycle en psychopédagogie et andragogie.

Bloc E – Recherche et mémoire (30 cr.)

PPA 6290 Recherche, 15 cr.
PPA 6295 Mémoire, 15 cr.

Ph. D. (sciences de l'éducation)

Administration de l'éducation	**3-801-1-0**
Andragogie	**3-805-1-0**
Didactique	**3-811-1-0**
Éducation comparée et fondements de l'éducation	**3-817-1-0**
Mesure et évaluation en éducation	**3-850-1-0**
Psychopédagogie	**3-813-1-0**

Objectifs

Option Administration de l'éducation

L'option vise trois objectifs : une connaissance approfondie du champ d'études qu'est l'administration de l'éducation; une spécialisation dans l'un des domaines de l'administration de l'éducation; une compétence reconnue en recherche scientifique dans le domaine de l'administration de l'éducation.

Option Andragogie

L'objectif premier de l'option est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. L'andragogie est un domaine de connaissance et de pratique sociale dont l'objet spécifique est la relation d'aide éducative à l'apprentissage, entendu comme un changement délibérément recherché par les adultes. Plus concrètement, l'andragogie s'intéresse à toutes les questions théoriques et pratiques qui touchent l'éducation des adultes.

Option Didactique

L'objectif premier de l'option est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. La didactique s'intéresse à l'enseignement et à l'apprentissage des matières scolaires. C'est un champ de savoirs, de savoir-faire et de recherches qui comporte en particulier : les buts, les contenus et les conditions de l'enseignement de chacune de ces matières; l'élaboration et l'amélioration des méthodes et des moyens pratiques d'enseignement appropriés; l'étude des problèmes propres à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages; l'élaboration des méthodes d'enseignement propres aux clientèles ayant des problèmes d'apprentissage spécifiques.

Option Éducation comparée et fondements de l'éducation

L'objectif premier de l'option est de permettre au candidat de parfaire sa formation à titre de chercheur et de contribuer au développement de ce domaine de connaissances. Le programme porte sur l'étude des différents problèmes d'éducation et de leurs enjeux ainsi que sur l'analyse des politiques en éducation sous l'angle des différents fondements de l'éducation et à l'aide de comparaisons entre les différents systèmes d'éducation.

Option Mesure et évaluation en éducation

L'objectif premier de l'option est de permettre aux candidats de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. Le programme s'intéresse tout autant à l'évaluation des apprentissages qu'a celle de l'enseignement des programmes et des établissements.

Option Psychopédagogie

L'objectif premier de l'option est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheurs et de contribuer au développement de cette discipline. Le champ d'études de la psychopédagogie est constitué d'ensembles validés de concepts, de connaissances et de modèles qui aident à mieux comprendre la personne en situation d'apprentissage ainsi que l'éducateur qui intervient auprès de qui veut apprendre. On étudie également les modèles généraux d'enseignement et d'apprentissage qui commandent des stratégies éducatives spécifiques.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de Ph. D. (sciences de l'éducation), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un grade équivalent à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du directeur de département
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du département, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent, 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent pour les options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation ainsi que Mesure et évaluation
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise ainsi que de toute autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; le candidat peut être appelé à se soumettre à un test de connaissance de cette langue
- présenter l'esquisse d'un projet de recherche
- accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche
- pour l'option Andragogie, avoir une expérience professionnelle en éducation des adultes d'au moins deux ans ou l'équivalent (1 200 heures). Cette expérience doit être attestée et décrite.

2. Programme

Options Andragogie, Didactique et Psychopédagogie

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours à option de 2e cycle ou de doctorat et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme d'études du candidat est établi en fonction de ses études antérieures et de son orientation.

Options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation et Mesure et évaluation en éducation

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours obligatoires de 3e cycle, 30 crédits accordés au projet de recherche et 45 crédits accordés à la rédaction et à la soutenance de la thèse. Les cours ETA 7001 et 7002 sont préalables à l'examen général de doctorat (ETA 7100, ETA7500 ou ETA7900) et au séminaire de recherche (ETA 7000).

Des cours préparatoires (10 crédits et plus) ou complémentaires (9 crédits ou moins) peuvent être ajoutés en fonction du projet de l'étudiant et de ses études antérieures. Ces cours sont :

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

et, le cas échéant, tout autre cours choisi dans la banque des cours relevant des options Éducation comparée et fondements de l'éducation, Mesure et évaluation ou Administration de l'éducation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Options Administration de l'éducation, Éducation comparée et fondements de l'éducation et Mesure et évaluation en éducation

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

ETA 7000 Séminaire de recherche, 6 cr.
ETA 7001 Séminaire commun de doctorat 1, 3 cr.
ETA 7002 Séminaire commun de doctorat 2, 3 cr.
ETA 7XXX* Examen général de doctorat, 0 cr.
PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3cr.

*ETA 7900 pour l'option Administration de l'éducation, ETA 7500 pour l'option Mesure et évaluation en éducation ou ETA 7100 pour l'option Éducation comparée et fondements de l'éducation

Bloc B – Recherche et thèse (75 cr.)

Option Administration de l'éducation

ETA 7991 Projet de recherche, 30 cr.
ETA 7995 Thèse, 45 cr.

Option Mesure et évaluation

ETA 7591 Projet de recherche, 30 cr.
ETA 7595 Thèse, 45 cr.

Option Éducation comparée et fondements de l'éducation

ETA 7191 Projet de recherche, 30 cr.
ETA 7195 Thèse, 45 cr.

Sciences infirmières

Sous cette rubrique, figurent les programmes d'études supérieures offerts en Sciences infirmières : trois microprogrammes, deux diplômes d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.), une maîtrise ès sciences (M. Sc.), un diplôme complémentaire et un Philosophiæ Doctor (Ph. D.).

Information à jour le 15 juillet 2009

Sciences infirmières

Microprogramme de 2e cycle (prévention et contrôle des infections) 2-630-6-1

Microprogramme de 2e cycle (soins palliatifs – fin de vie) 2-630-6-2

Microprogramme de 2e cycle (leadership et gestion des services infirmiers) 2-630-6-3

D.É.S.S. (prévention et contrôle des infections) 2-630-1-3

D.É.S.S. (sciences infirmières) 2-630-1-2

M. Sc. (sciences infirmières) 2-630-1-1

Options :
- Administration des services infirmiers
- Formation en soins infirmiers
- Expertise-conseil en soins infirmiers
- Pratique infirmière avancée

Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée 2-630-1-8

Options :
- Cardiologie
- Néphrologie
- Soins de 1re ligne

Ph. D. (sciences infirmières) 3-630-1-0

Options :
- Générale
- Administration des services infirmiers

Responsable des programmes de 2e et 3e cycles en sciences infirmières : Chantal Cara
Renseignements : 514-343-6111-1-6437

Membres du Comité des études supérieures
Francine Girard, doyenne
Chantal Cara, vice-doyenne à la recherche et aux études supérieures
Chantal Caux
Carl-Ardy Dubois
Francine Ducharme
Caroline Larue
Suzanne Pinel

Personnel enseignant*

Professeures titulaires
Claire Chapados, M. Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph. D. éducation (Laval)
Francine Ducharme, M. Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph. D. (McGill)
Fabie Duhamel, M.N., Ph. D. Educational Psychology-Counseling (Calgary)
Louise Gagnon, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sciences cliniques (Montréal)
Céline Goulet, M.A. (Sherbrooke), Ph. D. Health Sciences (Toronto)
Francine Gratton, M. Nurs. (Montréal), Ph. D. sociologie (UQÀM)
Jacinthe Pepin, M. Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph. D. Nursing (Rochester, N.Y.)
Lucie Richard, M. psychologie (Laval), Ph. D. santé communautaire (Montréal)
Bilkis Vissandjée, M. Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph. D. Public Health (Michigan)

Professeurs agrégés
Marie Alderson, Ph. D. sc. infirmières (Montréal)
Jean-Pierre Bonin, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. santé publique (Montréal)
Louise Bouchard, M. Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph. D. (New York University)
Chantal Cara, M. Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph. D. Nursing (Colorado)
Sylvie Cossette, Ph. D. sc. infirmières (McGill)
José Côté, M. Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph. D. (McGill)
Danielle D'Amour, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. santé publique (Montréal)
Carl-Ardy Dubois, M. Sc. administration de la santé, Ph. D. santé publique (Montréal)
Sylvie Gendron, Ph. D. santé publique (Montréal)
Johanne Goudreau, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. santé publique (Montréal)
Francine Girard, M. Nurs., Ph. D. Nurs. (Calgary)
Hélène Lefebvre, M. Éd., Ph. D. éducation (Montréal)
Annette Leibing, Ph. D. anthropologie médicale (Hambourg)
Sylvie Le May, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sciences cliniques (Montréal)

Professeurs adjoints
Marilyn Aita, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)
Chantal Caux, M. A. didactique (Laval), Ph. D. santé publique (Montréal)
Sylvie Dubois, MBA, M. Éd. (Montréal), Ph. D. sc. infirmières (cand.), (McGill)
France Dupuis, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sc. infirmières (Montréal)
Caroline Larue, M. Sc., Ph. D. sc. de l'éducation (Montréal)
Alain Legault, M.A. gérontologie (Sherbrooke), Ph. D. sc. infirmières (Montréal)
Sylvie Noiseux, Ph. D. sc. infirmières (Montréal)

Chargées d'enseignement
Anne Bourbonnais, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)
Isabelle Brault, M. Sc. administration de la santé, Ph. D. santé publique (cand.), (Montréal)
Marjolaine Héon, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)
Marie-Josée Levert, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. (cand.) (Montréal)
Géraldine Martorella, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)
Pilar Ramirez Garcia, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sc. infirmières (cand.), (Montréal)

Professeures invitées
Nicole Beaudet, M. Sc. santé communautaire (Montréal)
Annie Bisaillon, M. Sc. sc. infirmières (Montréal)
Amélie Blanchet Garneau, M. Sc. santé communautaire (Laval)
Louise Boyer, M. Éd. andragogie (Montréal)
Louise-Andrée Brien, M. Sc. sc. infirmières (Montréal)
Louise Francoeur, M. Sc. sc. infirmières (Montréal)
Sonia Heppell, M. Sc. sc. infirmières option praticienne spécialisée en cardiologie (Montréal)
Anne-Marie Martinez, M. Sc. sc. infirmières (Montréal)
Sophie Pomerleau, M. Sc. santé communautaire (Montréal)
Lucie Surprenant, M. Éd. (Montréal)
Jacinthe Thibault, M. Sc. sc. infirmières (Montréal)

Professeures associées
Sean Clarke, M. Sc. sc. infirmières, Ph. D. sc. infirmières (McGill)
Ariella Lang, M. Sc. sc. infirmières (McGill), Ph. D. sc. infirmières (Montréal)
Cécile Michaud, M. Sc. communication, Ph. D. sc. infirmières (Montréal)
Michel Perreault, Ph. D. sociologie (Montréal)
Mary Reidy, Ph. D. éducation (UQÀM)
Jocelyne Saint-Arnaud, Ph. D. philosophie (Montréal)

Professeures émérites
Evelyn Adam, Fabienne Fortin, Suzanne Kérouac, Louise Lévesque, Diane Pelchat, Nicole Ricard, Marie-Élisabeth Taggart, Marie-France Thibaudeau

Objectifs généraux des programmes de 2e cycle

Acquérir de nouvelles connaissances et développer des habiletés d'intervention en sciences infirmières; accroître la capacité d'analyse et de synthèse en vue d'un renouvellement des pratiques de soins; développer une réflexion critique sur la pratique infirmière dans le contexte des transformations du système de santé.

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Programme 2-630-6-1

Microprogramme de 2e cycle (prévention et contrôle des infections)

OBJECTIFS

Ce microprogramme vise à offrir aux infirmières une expertise en prévention et contrôle des infections liée aux soins en secteur hospitalier ou dans la communauté.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme (prévention et contrôle des infections), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre des études supérieures en sciences infirmières
- avoir une expérience clinique d'une durée minimale de deux années (équivalent temps plein)
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité de lire l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert au D.É.S.S. ou à la M.Sc.

Un candidat peut être admis au D.É.S.S. ou à la maîtrise pendant ou après la scolarité du microprogramme. Le candidat devra suivre les cours obligatoires à la maîtrise s'il ne les a pas faits. Seule l'option Expertise-conseil en soins infirmiers permet la reconnaissance de l'ensemble des cours suivis dans le microprogramme.

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires dont 12 en sciences infirmières et 3 en microbiologie. Le cours MCB 6214 est préalable à l'ensemble des cours en prévention des infections.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

MCB	6214	Microbiologie clinique, 3 cr.
SOI	6177	Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.
SOI	6215	Concepts en prévention des infections, 3 cr.
SOI	6216	Environnement et prév. des infections, 3 cr.
SOI	6217	Stratégies en prévention des infections, 3 cr.

Programme 2-630-6-2

Microprogramme de 2e cycle (soins palliatifs – fin de vie)

OBJECTIFS

Ce programme vise le développement de compétences à prodiguer des soins palliatifs de qualité selon une approche interdisciplinaire axée sur les besoins bio-psycho-sociaux des personnes en fin de vie ainsi que sur les besoins de leurs proches.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (soins palliatifs – fin de vie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline de la santé ou l'équivalent ou
- être titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine et avoir une expérience pertinente dans les différents secteurs de la santé, d'une durée minimale de deux années (équivalent temps plein), acquise dans les cinq dernières années
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou une mention équivalente, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité à lire l'anglais.

2. Transfert à la M. Sc.

Un candidat titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières peut être admis à la maitrise pendant ou après la scolarité du microprogramme. Certains cours réalisés dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnus dans le programme de maîtrise.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres à compter de l'inscription initiale.

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Cours obligatoires (15 cr.)

BIE	6004	Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
PAL	6109	Soins en fin de vie, 3 cr.
PAL	6110	Soulagement des symptômes en fin de vie, 3 cr.
PAL	6111	Approche multidimensionnelle du deuil, 3 cr.
PAL	6112	Partenariat dans les soins en fin de vie, 3 cr.

Programme 2-630-6-3

Microprogramme de 2e cycle (leadership et gestion des services infirmiers)

OBJECTIFS

Ce programme vise à développer un leadership dans la gestion de services infirmiers marqués par de nombreux défis reliés à la qualité des soins, à la sécurité des patients et à la qualité des environnements de soins pour le personnel en place. Il vise le développement de pratiques novatrices liées à l'organisation des services infirmiers, à la gestion des ressources infirmières et à la gestion des environnements de soins.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (leadership et gestions des services infirmiers), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou d'un baccalauréat dans une autre discipline et occuper un poste de gestionnaire de services infirmiers
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 ou une mention équivalente, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières
– faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité à lire l'anglais.

2. Transfert à la M. Sc.

Un candidat titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières peut être admis à la maitrise pendant ou après la scolarité du microprogramme (leadership et gestion des services infirmiers), sous réserve du respect des conditions d'admissibilité à la M. Sc. Certains cours réalisés dans le cadre du microprogramme peuvent être reconnus dans le programme de maîtrise selon l'option choisie.

3. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de neuf trimestres à compter de l'inscription initiale.

4. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Cours obligatoires (15 cr.)

ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
SOI 6177 Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.
SOI 6900 Organisation des services infirmiers, 3 cr.
SOI 6910 Ressources humaines infirmières, 3 cr.
SOI 6920 Transfert de connaissances : intégration, 3 cr.

Programme 2-630-1-3

D.É.S.S. (prévention et contrôle des infections)

OBJECTIFS

Le programme vise le développement de compétences en prévention et en contrôle des infections, dans un contexte hospitalier et communautaire. Le programme vise aussi le développement d'une pratique novatrice basée sur l'utilisation des données probantes et de la recherche dans le domaine.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (prévention et contrôle des infections), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières; ou avoir complété des cours du microprogramme (prévention et contrôle des infections), avec une moyenne d'au moins 3,0 ou l'équivalent
– avoir une expérience clinique en soins infirmiers, d'une durée minimale de deux années (équivalent temps plein), acquise dans les cinq dernières années
– faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité de lire l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert à la M. Sc. (sciences infirmières)

Un candidat peut être admis à la maîtrise pendant la scolarité du D.É.S.S. Le candidat devra prendre les cours obligatoires à la maîtrise s'il ne les a pas faits.

Le titulaire du D.É.S.S. (prévention et contrôle des infections) poursuivant ses études à la maîtrise peut faire reconnaître des cours suivis dans le cadre de ce D.É.S.S. Pour ce qui est de la M. Sc. (sciences infirmières) – option Expertise-conseil en soins infirmiers avec stage, l'ensemble des cours du D.É.S.S. est reconnu.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits obligatoires dont 24 en sciences infirmières, 3 en microbiologie et 3 en épidémiologie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire – Cours généraux (6 cr.)

MCB 6214 Microbiologie clinique, 3 cr.
MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Cours spécialisés (12 cr.)

SOI 6177 Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.
SOI 6215 Concepts en prévention des infections, 3 cr.
SOI 6216 Environnement et prév. des infections, 3 cr.
SOI 6217 Stratégies en prévention des infections, 3 cr.

Bloc C – Obligatoire – Intervention dans le milieu (12 cr.)

SOI 6218 Sém. discipline inf. et prév. infections, 3 cr.
SOI 6219 Intervention inf. en prév. infections, 9 cr.

Programme 2-630-1-2

D.É.S.S. (sciences infirmières)

OBJECTIFS

Le programme vise la mise à jour et l'approfondissement de connaissances en sciences infirmières et dans des domaines connexes.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.É.S.S. (sciences infirmières), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières
– faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et d'une capacité de lire l'anglais.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Transfert à la M. Sc. (sciences infirmières)

Un candidat peut être admis à la maîtrise pendant la scolarité du D.É.S.S. Le candidat devra prendre les cours obligatoires à la maîtrise s'il ne les a pas faits.

L'étudiant doit faire sa demande de transfert à la M. Sc. (sciences infirmières) avant d'avoir accumulé 12 crédits pour le cheminement avec mémoire, ou 18 crédits pour le cheminement avec stage ou travail dirigé. Cette modalité de transfert est requise car l'étudiant doit identifier le plus rapidement possible l'orientation de son projet de maîtrise avant de terminer sa scolarité. Lors de la demande de transfert, l'étudiant doit avoir été accepté par un directeur de recherche, de stage ou de travail dirigé.

4. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours dont un minimum de 24 crédits du niveau des études supérieures et un maximum de 6 crédits de 1er cycle en sciences infirmières. Ces cours de 1er cycle sont choisis en fonction de la formation antérieure et de l'expérience du candidat.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

SOI 6100 Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.
SOI 6177 Développ. prog. et gestion de projets, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 21 cr.)

Parmi les cours du programme de la M. Sc. (sciences infirmières).

SOI 6121 Approche systémique familiale, 3 cr.
SOI 6127 Approche communautaire, 3 cr.
SOI 6128 Intervention en santé communautaire, 3 cr.
SOI 6139 Thèmes spéciaux en soins infirmières, 3 cr. *
SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
SOI 6161 Probl. et interv. inf. en périnatalité, 6 cr.
SOI 6162 Probl. et interv. inf. : enfant/adolescent, 6 cr.
SOI 6163 Probl. et interventions chez l'adulte, 6 cr.
SOI 6165 Probl. et interventions en psychiatrie, 6 cr.
SOI 6167 Probl. et interv. à la personne âgée, 6 cr.
SOI 6168 Interv. supervisée auprès de la famille, 6 cr.
SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.
SOI 6230 Amélioration de la qualité des soins, 3 cr. *

Bloc C – Choix (max. 12 cr.)

Cours d'études supérieures dans un domaine jugé pertinent.

* Dans certains domaines spécialisés (néonatologie, pédiatrie, oncologie, etc.) le préfixe du sigle peut changer selon le degré de responsabilité des Facultés des sciences infirmières et de médecine.

Programme 2-630-1-1

M. Sc. (sciences infirmières)

OBJECTIFS

Le programme vise à préparer des infirmières expertes capables de contribuer au développement des sciences infirmières et d'assumer un leadership professionnel pour l'amélioration continue de la qualité des soins et des services de santé dans une variété de milieux de pratique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences infirmières), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent
– avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières
– faire preuve d'une connaissance suffisante du français oral et écrit; la maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit. Elle est attestée par l'atteinte du seuil fixé à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté
– démontrer sa capacité à lire l'anglais
– pour l'option Pratique infirmière avancée, avoir une expérience clinique en soins infirmiers, d'une durée minimale de deux années (équivalent temps plein), acquise dans les cinq dernières années et pertinente au domaine de spécialisation.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension et de préparation.

3. Programme

Le programme comporte 45 crédits et comprend quatre options :

– Pratique infirmière avancée
– Expertise-conseil en soins infirmiers
– Formation en soins infirmiers
– Administration des services infirmiers

OPTION PRATIQUE INFIRMIÈRE AVANCÉE

L'option est offerte selon le cheminement avec stage et comporte 23 crédits de cours obligatoires et 22 crédits de stage. Le développement de la compétence professionnelle est complété par l'obtention d'un diplôme complémentaire de 19 à 28 crédits, obtenu concurremment au programme de maîtrise et correspondant au domaine de spécialité de pratique infirmière avancée. Le diplôme de maîtrise sera émis seulement lorsque l'étudiant aura satisfait aux exigences du programme de diplôme complémentaire.

OPTIONS EXPERTISE-CONSEIL EN SOINS INFIRMIERS, FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET ADMINISTRATION DES SERVICES INFIRMIERS

Ces options sont offertes selon les cheminements avec mémoire, avec stage ou avec travail dirigé.

– Cheminement avec mémoire

Les trois options comportent chacune :

– 21 crédits de cours soit 9 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours généraux à option, 9 crédits de cours spécialisés à option
– 24 crédits pour le mémoire.

– Cheminement avec stage ou travail dirigé

L'option Expertise comporte :

– 30 crédits dont 9 crédits de cours obligatoires, 3 à 9 crédits de cours généraux à option, 9 à 15 crédits de cours spécialisés à option et 0 à 3 crédits de cours au choix
– 15 crédits de stage ou travail dirigé.

Les options Formation en soins infirmiers et Administration des soins infirmiers comportent chacune :

– 30 crédits dont 9 crédits du tronc commun de cours obligatoires, 3 à 9 crédits de cours généraux à option, 9 à 12 crédits de cours spécialisés à option et 0 à 3 crédits de cours au choix
– 15 crédits de stage ou de travail dirigé.

Au moment de l'inscription, un conseiller pédagogique prépare, avec l'étudiant, un programme de cours s'étalant sur toute la durée des études, en tenant compte du profil académique, du choix d'option et de toute autre information pertinente.

STRUCTURE DU PROGRAMME

OPTION PRATIQUE INFIRMIÈRE AVANCÉE

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

SOI 6100 Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
SOI 6102 Recherche et pratique infirmière, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Cours spécialisés (17 cr.)

SOI 6168 Interv. supervisée auprès de la famille, 6 cr.
SOI 6173 Rôles de l'inf. en pratique avancée, 3 cr.
SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.
SOI 6500 Évaluation clinique avancée, 5 cr.

Bloc C – Stages (22 cr.)

SOI 6415 Séminaire de stage : inf. praticienne, 3 cr.
SOM 6417 Stage de pratique infirmière avancée, 19 cr.

Le programme de diplôme complémentaire (19 à 28 cr.) doit être complété concurremment au programme de maîtrise.

OPTION EXPERTISE-CONSEIL EN SOINS INFIRMIERS

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

SOI 6100 Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.

MSO 6060 Concept de base en biostatistique, 3 cr.
ou
STT 6971 Méthodes de biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours généraux

– Cheminement avec mémoire (3 cr.)
– Cheminement avec stage ou travail dirigé (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

SOI 6121 Approche systémique familiale, 3 cr.
SOI 6127* Approche communautaire, 3 cr.
SOI 6128* Intervention en santé communautaire, 3 cr.
SOI 6139 Thèmes spéciaux en soins infirmiers, 3 cr.
SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
SOI 6171 Approches de recherche qualitative, 3 cr.
SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.
SOI 6230 Amélioration de la qualité des soins, 3 cr.

ou tout autre cours SOI jugé approprié par la direction du programme.

* Exceptionnellement, ces cours pourraient être considérés comme cours spécialisés à option.

Bloc C – Option – Cours spécialisés

– Cheminement avec mémoire (9 cr.)
– Cheminement avec stage ou travail dirigé (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

MCB 6214 Microbiologie clinique, 3 cr.
SOI 6161 Probl. et interv. inf. en périnatalité, 6 cr.
SOI 6162 Probl. et interv. inf. : enfant/adolescent., 6 cr.
SOI 6163 Probl. et interventions chez l'adulte, 6 cr.
SOI 6165 Probl. et interventions en psychiatrie, 6 cr.
SOI 6167 Probl. et interv. à la personne âgée, 6 cr.
SOI 6168 Interv. supervisée auprès de la famille, 6 cr.
SOI 6173* Rôles de l'inf. en pratique avancée, 3 cr.
SOI 6177* Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.
SOI 6215 Concepts en prévention des infections, 3 cr.
SOI 6216 Environnement et prév. des infections, 3 cr.
SOI 6217 Stratégies en prévention des infections, 3 cr.

* Le cours SOI 6177 est obligatoire pour le cheminement avec stage ou travail dirigé. Le cours SOI 6173 ou SOI 6177 est obligatoire pour le cheminement avec mémoire.

Bloc D – Choix

Un maximum de 3 crédits pour le cheminement avec stage ou travail dirigé.

Bloc E – Mémoire ou stage ou travail dirigé

– Cheminement avec mémoire (24 cr.)

SOI 6141 Recherche (séminaire de mémoire), 3 cr.
SOI 6143 Mémoire, 18 cr.
SOI 6156 Recherche (projet de mémoire), 3 cr.

– Cheminement avec stage (15 cr.)

SOI 6144 Sém. stage: exper. cons. soins infirm., 3 cr.
SOI 6157 Stage de pratique spécialisée, 12 cr.
SOI 6218* Sém. discipline inf. et prév. infections, 3 cr.
SOI 6219* Intervention inf. en prév. infections, 9 cr.
SOI 6231* Pratique réflexive et perspectives, 3 cr.

* Ces cours sont réservés aux titulaires du D.É.S.S. (prévention et contrôle des infections).

– Cheminement avec travail dirigé (15 cr.)

SOI 6265 Travail dirigé, 15 cr.

OPTION FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Bloc A – Tronc commun (9 cr.)

SOI 6100 Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.

MSO 6060 Concept de base en biostatistique, 3 cr.
ou
STT 6971 Méthodes de biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours généraux

– Cheminement avec mémoire (3 cr.)
– Cheminement avec stage ou travail dirigé (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

SOI 6121 Approche systémique familiale, 3 cr.
SOI 6127 Approche communautaire, 3 cr.
SOI 6128 Intervention en santé communautaire, 3 cr.
SOI 6139 Thèmes spéciaux en soins infirmiers, 3 cr.
SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
SOI 6171 Approches de recherche qualitative, 3 cr.
SOI 6173 Rôles de l'inf. en pratique avancée, 3 cr.
SOI 6177 Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.
SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.
SOI 6230 Amélioration de la qualité des soins, 3 cr.

ou tout autre cours SOI jugé approprié par la direction du programme.

Bloc C – Option – Cours spécialisés

– Cheminement avec mémoire (9 cr.)
– Cheminement avec stage ou travail dirigé (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

ETA 6065 Évaluation et compétences, 3 cr.
PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3 cr.
PPA 6015 Méthodes d'enseignement et TIC, 3 cr.
PPA 6075 Processus d'apprentissage en ens. sup., 3 cr.
SOI 6031 Enseignement clinique en soins inf., 3 cr.

ou tout autre cours en éducation jugé approprié par la direction du programme.

Bloc D – Choix

Un maximum de 3 crédits pour le cheminement avec stage ou travail dirigé.

Bloc E – Mémoire ou stage ou travail dirigé

– Cheminement avec mémoire (24 cr.)

SOI 6141 Séminaire de mémoire, 3 cr.
SOI 6156 Recherche (projet de mémoire), 3 cr.
SOI 6143 Mémoire, 18 cr.

– Cheminement avec stage (15 cr.)

SOI 6190 Séminaire d'intégration en enseignement, 3 cr.
SOI 6301 Stage spécialisé en enseignement, 12 cr.

– Cheminement avec travail dirigé (15 cr.)

SOI 6265 Travail dirigé, 15 cr.

Option administration des services infirmiers

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

SOI 6100 Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.
MSO 6060 Concept de base en biostatistique, 3 cr.
ou
STT 6971 Méthodes de biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours généraux

– Cheminement avec mémoire (3 cr.)
– Cheminement avec stage ou travail dirigé (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

SOI 6121 Approche systémique familiale, 3 cr.
SOI 6127 Approche communautaire, 3 cr.
SOI 6128 Intervention en santé communautaire, 3 cr.
SOI 6139 Thèmes spéciaux en soins infirmiers, 3 cr.
SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
SOI 6171 Approches de recherche qualitative, 3 cr.
SOI 6173 Rôles de l'inf. en pratique avancée, 3 cr.
SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.

ou tout autre cours SOI jugé approprié par la direction du programme.

Bloc C – Option – Cours spécialisés

– Cheminement avec mémoire (9 cr.)
– Cheminement avec stage ou travail dirigé (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.
ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
ASA 6702 Analyse du système de santé 2, 3 cr.
PLU 6048 Connaissances et changements en santé, 3 cr.
SOI 6177 Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.
SOI 6230 Amélioration de la qualité des soins, 3 cr.
SOI 6900 Organisation des services infirmiers, 3 cr.
SOI 6910 Ressources humaines infirmières, 3 cr.

ou tout autre cours en administration jugé approprié par la direction du programme.

Bloc D – Choix

Un maximum de 3 crédits pour le cheminement avec stage ou travail dirigé.

Bloc E – Mémoire ou stage ou travail dirigé

– Cheminement avec mémoire (24 cr.)

SOI 6141 Séminaire de mémoire, 3 cr.
SOI 6143 Mémoire, 18 cr.
SOI 6156 Recherche (projet de mémoire), 3 cr.

– Cheminement avec stage (15 cr.)

SOI 6190 Sémin. d'intégration en administration, 3 cr.
SOI 6301 Stage spécial. en admin. des serv. inf., 12 cr.

– Cheminement avec travail dirigé (15 cr.)

SOI 6265 Travail dirigé, 15 cr.

Programme 2-630-1-8

Diplôme complémentaire (pratique infirmière avancée)

Objectifs

Acquérir des connaissances et des habiletés complémentaires à celles acquises dans le cadre du programme de la M. Sc. (sciences infirmières), option Pratique infirmière avancée, dans le but d'obtenir une formation approfondie en sciences biomédicales dans l'option choisie : Cardiologie, Néphrologie, Soins de 1re ligne.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au Diplôme complémentaire (pratique infirmière avancée), le candidat doit

– être admis à la M. Sc. (sciences infirmières), option Pratique infirmière avancée
– avoir une expérience clinique en soins infirmiers, d'une durée minimale de deux années (équivalent temps complet, 3 360 heures), acquise dans les cinq dernières années et pertinente au domaine de spécialisation.

Le Comité des études supérieures de la Faculté des sciences infirmières ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

2. Scolarité

La scolarité minimale des options Cardiologie et Néphrologie est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité de l'option Soins de 1re ligne est de deux trimestres équivalent temps plein. L'étudiant complétera son programme concurremment à ses études de maîtrise.

3. Conditions d'obtention du diplôme complémentaire

Pour obtenir le diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée, le candidat doit :

– avoir satisfait à toutes les exigences de la M. Sc. (sciences infirmières), option Pratique infirmière avancée
– avoir rempli toutes les exigences du programme de Diplôme complémentaire.

4. Programme

Le programme comporte 3 options : Cardiologie, Néphrologie, et Soins de 1re ligne.

– L'option Cardiologie comporte 20 crédits (17 crédits de cours spécialisés et 3 crédits de stage).
– L'option Néphrologie comporte 19 crédits (17 crédits de cours spécialisés et 2 crédits de stage).
– L'option Soins de 1re ligne comporte 28 crédits (25 crédits de cours spécialisés et 3crédits de stage). Tous les cours sont obligatoires.

Structure du programme

Tronc commun

Bloc A – Obligatoire (8 cr.)

PHL 6075 Pharmacologie clinique, 3 cr.
PAT 66577* Pathophysiologie et mesures diagnostiques, 5 cr.

* cours de l'Université Laval

Option Cardiologie

Bloc B – Obligatoire – Cours spécialisés (9 cr.)

MMD 6410B Physiopathologie avancée-cardiologie, 6 cr.
PHL 6077 Pharmacologie spécialisée-cardiologie, 3 cr.

Bloc C – Stage spécialisé (3 cr.)

SOM 6428 Stage pratique inf. avancée –cardiologie, 3 cr.

Option Néphrologie

Bloc B – Obligatoire – Cours spécialisés (9 cr.)

MMD 6410A Physiopathologie avancée-néphrologie, 6 cr.
PHL 6076 Pharmacologie spécialisée-néphrologie, 3 cr.

Bloc C – Stage spécialisé (2cr.)

SOM 6427 Stage pratique inf. avancée-néphrologie, 2 cr.

Option soins de 1re ligne

Bloc B – Obligatoire – Cours spécialisés (17 cr.)

MMD 6410C Physiopathologie avancée-1re ligne, 6 cr.
PHL 6079 Pharmacologie spécialisée-1re ligne, 6 cr.
SIN 64780* Éducation pour la santé : recherche et intervention, 3 cr.
SOI 6504 Évaluation clinique avancée-1re ligne, 2 cr.
* cours de l'Université Laval

Bloc C – Stage spécialisé (3 cr.)

SOM 6429 Stage pratique inf. avancée-1re ligne, 3 cr.

Programme 3-630-1-0

Ph. D. (sciences infirmières)

Le programme de doctorat est offert et administré conjointement par la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et l'École de Nursing de l'Université McGill. Les deux universités disposent en commun d'environ trente professeurs qualifiés pour enseigner et diriger les travaux au niveau doctoral. Les étudiants sont soumis au règlement pédagogique de l'université à laquelle ils sont inscrits.

Objectifs

Option générale

Habiliter l'étudiant à contribuer, par la recherche et le développement de la théorie, à l'avancement des connaissances en sciences infirmières et à l'accomplissement d'un rôle de leadership dans la profession et le système des soins de santé.

Option Administration des services infirmiers

Habiliter l'étudiant à contribuer, par la recherche appliquée, à l'avancement et au transfert des connaissances sur la prévention. Le rendre apte à solutionner des problémes liées aux services de soins, et à définir l'orientation des politiques de santé.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme conjoint de Ph. D. (sciences infirmières), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières, avec une préparation en recherche ou l'équivalent
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- posséder le droit d'exercice de la profession au Canada ou avoir la préparation qui permette d'obtenir ce droit d'exercice, si nécessaire
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

2. Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres (deux ans) à temps plein.

3. Programme

L'option générale comporte :

- un minimum de 15 crédits de cours de cycle supérieur, dont 9 crédits de cours obligatoires, 0 à 6 crédits de cours à option et 0 à 6 crédits de cours au choix
- 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

L'option Administration des services infirmiers comporte :

- un minimum de 18 crédits de cours, dont 9 crédits de cours obligatoires, 6 à 9 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix
- 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option générale

Bloc A – Séminaires obligatoires (9 cr.)

SOI 7000 Théorie en sciences infirmières, 3 cr.
SOI 7001 Méthodes de recherche en sc. infirmières, 3 cr.
SOI 7003 Séminaire avancé en sciences infirmières, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

SOM 7000 La programmation et l'évaluation, 3 cr.

Les cours à option doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc D – Recherche et thèse (75 cr.)

SOI 7020 Thèse, 75 cr.

Option administration des services infirmiers

Bloc A – Séminaires obligatoires (9 cr.)

SOI 7000 Théorie en sciences infirmières, 3 cr.
SOI 7001 Méthodes de recherche en sc. infirmières, 3 cr.
SOI 7003 Séminaire avancé en sciences infirmières, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

NUR 2720* Nursing worksforce: Planning & management, 3 cr.
PLU 6048 Connaissances et changements en santé, 3 cr.
SOI 6900 Organisation des services infirmiers, 3 cr.
ULA 9229A** Politiques et administration des services inf., 3 cr.
* cours de l'Université McGill
** cours de l'Université Laval

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc D – Recherche et thèse (72 cr.)

SOI 7025 Thèse, 72 cr.

Théologie et sciences des religions

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Théologie et sciences des religions : quatre microprogrammes, un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.É.S.S.), une licence (L.Th.) – (grade canonique), un doctorat (D.Th.) – (grade canonique), trois maîtrises ès arts (M.A.) et quatre Philosophiæ Doctor (Ph. D.).

Information à jour le 1er juillet 2009

Sciences des religions

Microprogramme de 2e cycle (sciences des religions) 2-905-6-1

M.A. (sciences des religions) 2-905-1-1
Options :
- Anthropologie
- Histoire
- Philosophie
- Sociologie

Ph. D. (sciences des religions) 3-905-1-1

Théologie

Microprogramme de 2e cycle (théologie) 2-885-6-1

M.A. (théologie) 2-885-1-0
Options :
- Études bibliques
- Études théologiques
- Traduction de la Bible

Ph. D. (théologie) 3-885-1-0

Licence en théologie (L.Th.) 2-885-1-1

Doctorat en théologie (D.Th.) 3-885-1-1

Théologie – études bibliques

Ph. D. (études bibliques) 3-890-1-0

Théologie pratique

Microprogramme de 2e cycle (santé, spiritualité et bioéthique) 2-895-6-1

D.É.S.S. (santé, spiritualité et bioéthique) 2-885-1-3

Microprogramme de 2e cycle (théologie pratique) 2-885-6-2

M.A. (théologie pratique) 2-885-1-2
Option
- Santé, spiritualité et bioéthique

Ph. D. (théologie pratique) 3-885-1-2

Responsable des programmes : Alain Gignac, tél. : 514-343-6840 ou 514-343-7080

Membres du Comité des études supérieures
- Olivier Bauer
- Jean-Claude Breton
- Robert David
- Alain Gignac
- Jean-François Roussel

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires
Jean-Marc Charron, M.Th., Ph. D. théologie – études pastorales (Montréal)
Jean Duhaime, M.Th., M. Sc. sociologie (Montréal), E.D.E.B.A.F. (Jérusalem)
Solange Lefebvre, D.E.S. musique (Conservatoire du Québec), Ph. D. théologie (Montréal), D.E.A. anthropologie sociale et ethnologie (Paris)
Odette Mainville, Ph. D. théologie – études bibliques (Montréal)
Jean-Guy Nadeau, M.A. philosophie (Ottawa), Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés
Michel Beaudin, Ph. D. théologie (Montréal)
Jean-Claude Breton, B.Ph., M.Th. (Ottawa), Ph. D. (Montréal)
Patrice Brodeur, M.A. études islamiques (McGill), M.A. et Ph. D. études religieuses (Harvard)
Denise Couture, Ph. D. théologie (Montréal)
Robert David, Ph. D. théologie – études bibliques (Montréal)
Jean-Marc Gauthier, B.A. philosophie, M.A. théologie (Ottawa), Ph. D. théologie (Montréal)
Alain Gignac, D.S.E.B. études bibliques, D.E.A. histoire des religions et anthropologie religieuse (Paris), Ph. D. théologie – études bibliques (Montréal)
Béatrice Godard, Licence sociologie (Nantes), M.A. sociologie (Ottawa), Ph. D. sociologie (Montréal)
Pierre Létourneau, M.A. théologie (Laval), Lic. Écriture Sainte (Rome), Ph. D. théologie (Laval)
Jean-François Roussel, Ph. D. théologie (Montréal)
Guy-Robert St-Arnaud, M.A. théologie (UQTR), D.Th. (Strasbourg), D.E.A. psychanalyse (Paris)

Professeur adjoint
Olivier Bauer, Licence en théologie (Université de Neufchâtel, Suisse), Doctorat en théologie (Université de Lausanne, Suisse)

Responsables de formation professionnelle
Annie Laporte, M.Ed. enseignement secondaire et collégial (Montréal), M.A. théologie (Sherbrooke)
Phyllis Smyth, Ph. D. études bibliques (University of St-Andrews, Écosse)

Professeurs associés
Pamela Bright, B.A. histoire (Queensland), Ph. D. patristique (Notre-Dame)
Henri Derroitte, Doctorat (Université Catholique de Louvain, Belgique)
Anne Fortin, Maîtrise en théologie (Laval), Doctorat en sciences théologiques (Institut Catholique de Paris), Doctorat en histoire des religions et anthropologie religieuse (Sorbonne)
Charles Kannengiesser, Doctorat ès sciences religieuses (Université de Strasbourg), Doctorat de théologie (Institut Catholique de Paris), Doctorat d'État ès Lettres et Sciences humaines, (Sorbonne)

Professeur invité
Hubert Doucet, L.Th. (Ottawa), Doctorat en sciences religieuses (Strasbourg)

Professeurs émérites
Richard Bergeron
Guy Couturier
Guy Durand
Jacques Grand'Maison

* Sont habilités à œuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Sciences des religions

Programme 2-905-6-1

Microprogramme de 2e cycle (sciences des religions)

Objectifs

Se familiariser avec des perspectives interdisciplinaires sur le fait religieux et ses manifestations. Explorer diverses dimensions de ce phénomène dans les sociétés anciennes ou modernes et leurs rapports avec les autres composantes de la culture. Vérifier son intérêt et ses aptitudes à poursuivre des recherches avancées dans ce domaine.

Destinataires

Ce microprogramme répond aux besoins d'une formation d'appoint ou d'un ressourcement pour les personnes qui souhaitent approfondir leur connaissance du fait religieux, dans sa diversité, pour des raisons culturelles, personnelles ou professionnelles. Il s'adresse particulièrement aux personnes intervenant dans des milieux où existe une diversité religieuse ayant des incidences sur leur pratique (intervenants sociaux, éducateurs, professionnels des milieux de la santé, etc.).

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme de 2e cycle en sciences des religions, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat universitaire comportant une formation équivalant à un certificat en sciences des religions ou l'équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite de études de 2e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Statut étudiant

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel.

3. Scolarité

À compter de l'inscription initiale du candidat, la scolarité maximale du microprogramme est de trois ans.

4. Transfert à la M.A.

Les personnes qui ont complété le microprogramme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sont admissibles à la M.A. en sciences des religions. Les cours de cycle supérieur du microprogramme sont intégrés dans ce programme s'ils en font partie. L'étudiant qui passe à la maîtrise doit compléter les 18 crédits de cours et les 27 crédits de recherche du programme.

5. Programme

Ce microprogramme comporte :

- 9 à 12 crédits de cours à option
- 0 à 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme

Bloc A – Option – Théorie et problématique générale (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

SRL 6120 Théorie de la religion 1, 3 cr.
SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.

Bloc B – Option – Problématiques particulières (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

SRL 6110 Phénoménologie de la religion, 3 cr.
SRL 6130 Islam et modernité, 3 cr.
SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6201 Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
SRL 6202 Psychanalyse, identité et religion, 3 cr.
SRL 6204 Sciences des religions (t.d.), 3 cr.
SRL 6205 Sectes et nouveaux mouvements religieux, 3 cr.
SRL 6210 Religion, politique et droit, 3 cr.
SRL 6220 Éducation et religion, 3 cr.
SRL 6230 Traumatismes, croyances et spiritualités, 3 cr.
SRL 6240 Femmes et religions, 3 cr.
SRL 6250 Identités, pouvoirs et dialogues, 3 cr.
SRL 6301 Textes religieux du Proche-Orient ancien, 3 cr.
SRL 6400 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
SRL 6401 Questions spéciales, 3 cr.
SRL 6402 Lectures dirigées en sc. des religions, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Les cours suivants ou tout autre cours approuvé par le responsable du programme.

ANT 2020 Anthropologie de la religion, 3 cr.
PHI 1860 Introduction à la philosophie médiévale, 3 cr.
SRL 1000 Introduction au phénomène religieux, 3 cr.
SRL 1010 Les sciences des religions, 3 cr.
SRL 1050 Approches psychiques des croyances, 3 cr.

Programme 2-905-1-1

M.A. (sciences des religions)

Objectifs

Cheminement avec mémoire

La M.A. (sciences des religions) avec mémoire a pour objectifs l'étude de la question religieuse, l'apprentissage des méthodes de recherche en sciences des religions et le développement de compétences nécessaires pour entreprendre une recherche dans le domaine de l'analyse et de l'interprétation des phénomènes religieux.

Le titulaire de la M.A. (sciences des religions) avec mémoire est admissible aux programmes de 3e cycle en sciences des religions, en théologie ou, selon l'option choisie, en anthropologie, en histoire, en philosophie ou en sociologie dans la mesure il satisfait aux autres conditions d'admissibilité de ces programmes.

Cheminement avec stages et essai

La M.A. (sciences des religions) avec stages et essai vise à former des intervenants efficaces, responsables, à l'écoute de leur milieu, capables d'animer le dialogue ou la médiation. Dans la perspective des sciences humaines appliquées, elle développe des habiletés professionnelles d'analyse, d'interprétation et d'intervention pour une gestion respectueuse de la diversité religieuse.

Le cheminement avec stages et essai est un programme professionnel de 2e cycle final. Normalement, il ne conduit pas à des études de Ph. D.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences des religions), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat avec mineure ou l'équivalent en sciences des religions ou en théologie ou, le cas échéant, dans la discipline de l'option choisie parmi les quatre disciplines suivantes : anthropologie, histoire, philosophie ou sociologie
– avoir obtenu au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise et de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. En excluant les trimestres de suspension, la scolarité maximale est de six trimestres à plein temps et de neuf trimestres à demi-temps.

3. Directeur de recherche et jury

Pour la M.A. avec mémoire, options anthropologie, histoire, philosophie ou sociologie, le directeur de recherche est choisi en fonction du champ d'intérêt et de l'approche disciplinaire. Le directeur ou le codirecteur de recherche doit être un professeur du département de l'option choisie. Le jury de mémoire est composé d'au moins un membre œuvrant en sciences des religions à la Faculté de théologie et de sciences des religions et d'un membre du département de la discipline choisie.

4. Grade

Le cas échéant, l'option choisie est mentionnée sur le diplôme.

5. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme comporte 45 crédits répartis comme suit :

– 15 crédits de cours dont 6 crédits obligatoires et de 6 à 9 crédits à option et de 0 à 3 au choix
– 30 crédits de recherche, dont 20 pour le mémoire.

Le programme est offert avec ou sans option. Les options sont Anthropologie, Histoire, Philosophie et Sociologie. L'option choisie est indiquée sur le diplôme.

Cheminement avec stages et essai

Le programme comporte :

– 21 crédits de cours dont 6 crédits obligatoires
– 24 crédits reliés au stage.

Selon la formation préalable de l'étudiant, des cours complémentaires peuvent être exigés (entre autres : animation, relation d'aide et praxéologie).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

SRL 6120 Théorie de la religion, 3 cr.
SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant de la M. A. sans option choisit six crédits du bloc B_1, l'étudiant de la M.A. avec option choisit 9 crédits de l'un des blocs B_2 à B_5.

Bloc B_1 – M.A. sans option (6 cr.)

SRL 6110 Phénoménologie de la religion, 3 cr.
SRL 6130 Islam et modernité, 3 cr.
SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6201 Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
SRL 6202 Psychanalyse, identité et religion, 3 cr.
SRL 6205 Sectes et nouveaux mouvements religieux, 3 cr.
SRL 6210 Religion, politique et droit, 3 cr.
SRL 6220 Éducation et religion, 3 cr.
SRL 6230 Traumatismes, croyances et spiritualités, 3 cr.
SRL 6240 Femmes et religions, 3 cr.
SRL 6250 Identités, pouvoirs et dialogues, 3 cr.
SRL 6301 Textes religieux du Proche-Orient ancien, 3 cr.
SRL 6305 Géopolitique des religions*, 3 cr.
SRL 6310 Histoire des religions*, 3 cr.
SRL 6315 Religion et économie*, 3 cr.
SRL 6320 Religion, droit et justice*, 3 cr.
SRL 6325 Médiation interculturelle et religieuse*, 3 cr.
SRL 6330 Religion, art et patrimoine*, 3 cr.
SRL 6400 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
SRL 6401 Questions spéciales, 3 cr.
SRL 6402 Lectures dirigées en sc. des religions, 3 cr.

*Offerts à l'Institut catholique de la Méditerranée (Marseille) seulement

Bloc B_2 – Option Anthropologie (9 cr.)

ANT 6020 Séminaire : l'imaginaire, 3 cr.
ANT 6038 Étude de la religion et modernité, 3 cr.
ANT 6054 Anthropologie médicale 2, 3 cr.
ANT 6114 Sém. le structuralisme de Lévi-Strauss, 3 cr.
ANT 6626 Mythe et poétique, 3 cr.

Bloc B_3 – Option Histoire (9 cr.)

HGL 6400 Mythe et épopée à Rome, 3 cr.
HST 6010 Sciences et pratiques historiques, 3 cr.
HST 6605 Histoire socioculturelle du XIXe siècle, 3 cr.
HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6630 Histoire socioreligieuse comparée, 3 cr.
HST 6676 Histoire intellectuelle du Québec, 3 cr.
HST 6680 Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
HST 6692 Sciences dans le contexte international, 3 cr.

Bloc B_4 – Option Philosophie (9 cr.)

PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine, 3 cr.
PHI 6240 Philosophie médiévale, 3 cr.
PHI 6260 Philosophie moderne, 3 cr.
PHI 6515 Fondements historiques de l'éthique, 3 cr.
PHI 6605 Ontologie et herméneutique, 3 cr.
PHI 6670 Philosophie de la religion, 3 cr.

Bloc B_5 – Option Sociologie (9 cr.)

SOL 6014 Fondements théoriques I, 3 cr.
SOL 6043 La sociologie aux États-Unis, 3 cr.
SOL 6210 Analyse quantitative avancée, 3 cr.
SOL 6212 Analyse du discours, 3 cr.
SOL 6510 Classes sociales et mouvements sociaux, 3 cr.
SOL 6654 Sociologie des politiques sociales, 3 cr.
SOL 6915 Relations ethniques, 3 cr.
SOL 6945 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
SOL 6946 Séminaire de professeur invité, 3 cr.

Bloc C – Au choix (max. 3 cr.)

Cours de niveau 6000 à prendre dans la banque de cours de la Faculté, ou dans la banque de cours des options Anthropologie, Histoire, Philosophie ou Sociologie, ou tout autre cours avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

SRL 6815 Recherche 1, 3 cr.

SRL 6820 Recherche 2, 3 cr.
SRL 6825 Projet de mémoire, 4 cr.
SRL 6840 Mémoire, 20 cr.

Cheminement avec stages et essai

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

– Fondement

SRL 6120 Théorie de la religion, 3 cr.
SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

– Perspectives théoriques

SRL 6110 Phénoménologie de la religion, 3 cr.
SRL 6130 Islam et modernité, 3 cr.
SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6202 Psychanalyse, identité et religion, 3 cr.
SRL 6305 Géopolitique des religions*, 3 cr.
SRL 6310 Histoire des religions*, 3 cr.
SRL 6315 Religion et économie*, 3 cr.
SRL 6400 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
SRL 6401 Questions spéciales, 3 cr.
SRL 6402 Lectures dirigées en sc. des religions, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

– Sciences des religions appliquées

PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
SRL 6201 Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
SRL 6205 Sectes et nouveaux mouvements religieux, 3 cr.
SRL 6210 Religion, politique et droit, 3 cr.
SRL 6220 Éducation et religion, 3 cr.
SRL 6230 Traumatismes, croyances et spiritualités, 3 cr.
SRL 6240 Femmes et religions, 3 cr.
SRL 6250 Identités, pouvoirs et dialogues, 3 cr.
SRL 6320 Religion, droit et justice*, 3 cr.
SRL 6325 Médiation interculturelle et religieuse*, 3 cr.
SRL 6330 Religion, art et patrimoine*, 3 cr.

*Offerts à l'Institut catholique de la Méditerranée (Marseille) seulement

Bloc D – Au choix (max. 6 cr.)

À choisir dans la banque de cours de niveau 6000 de la Faculté, ou hors faculté avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc E – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

SRL 6601 Stage SR 1 (exploration), 6 cr.
SRL 6602 Stage SR 2 (intégration), 6 cr.
SRL 6650 Rapport de stages, 6 cr.
SRL 6660 Essai, 6 cr.

Programme 3-905-1-1

Ph. D. (sciences des religions)

Objectifs

Les objectifs du programme de Ph. D. (sciences des religions) sont de produire des œuvres originales qui contribuent à l'avancement des connaissances dans la discipline; de former des chercheurs capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaire, privé ou public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (sciences des religions), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une maîtrise en sciences des religions ou en théologie ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise et de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte :

– un minimum de 9 crédits de cours du programme d'études supérieures dont 3 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option
– 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

SRL 7400 Théorie de la religion 2, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

SRL 6110 Phénoménologie de la religion, 3 cr.
SRL 6120 Théorie de la religion 1, 3 cr.
SRL 6130 Islam et modernité, 3 cr.
SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6201 Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
SRL 6202 Psychanalyse et processus identitaires, 3 cr.
SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.
SRL 6204 Sciences des religions (t.d.), 3 cr.
SRL 6205 Sectes et nouveaux mouvements religieux, 3 cr.
SRL 6210 Religion, politique et droit, 3 cr.
SRL 6220 Éducation et religion, 3 cr.
SRL 6230 Traumatismes, croyances et spiritualités, 3 cr.
SRL 6240 Femmes et religions, 3 cr.
SRL 6250 Identités, pouvoirs et dialogues, 3 cr.
SRL 6301 Textes religieux du Proche-Orient ancien, 3 cr.
SRL 6400 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
SRL 6401 Questions spéciales, 3 cr.
SRL 6402 Lectures dirigées en sc. des religions, 3 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

SRL 7110 Séminaire de recherche 1, 3 cr.
SRL 7120 Séminaire de recherche 2, 3 cr.
SRL 7130 Projet de thèse, 14 cr.
SRL 7200 Thèse, 61 cr.

Théologie

Programme 2-885-6-1

Microprogramme de 2e cycle (théologie)

Objectifs

Acquérir une formation d'appoint ou une formation continue, de niveau de 2e cycle, en études bibliques ou en études théologiques. Approfondir des questions actuelles dans ces secteurs d'étude pour des raisons culturelles, personnelles ou professionnelles. Vérifier son intérêt et ses aptitudes à poursuivre à la maîtrise dans le domaine.

Destinataires

Ce microprogramme en théologie est destiné aux personnes qui veulent se donner un perfectionnement d'appoint de 2e cycle en théologie; recherchent une formation générale dans ce domaine, par intérêt personnel ou pour répondre à des exigences professionnelles; souhaitent vérifier leurs capacités ou mettre à jour leurs connaissances avant de poursuivre dans un programme de maîtrise.

Le microprogramme s'adresse également à des groupes à qui on peut offrir un parcours profilé correspondant à des besoins de formation d'appoint d'une cohorte particulière.

Règlement pédagogique propre au microprogramme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme de 2e cycle en théologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou d'un baccalauréat avec majeure ou avec mineure en théologie ou en sciences religieuses, ou l'équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite d'études de 2e cycle
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

2. Statut étudiant

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité maximale du microprogramme est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Transfert à la maîtrise

L'étudiant ayant une moyenne cumulative d'au moins 3,0 au microprogramme peut être admis à la maîtrise en théologie. À l'option Études bibliques, il doit respecter l'exigence d'admission de connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalant à 6 crédits de 1er cycle. Les cours du microprogramme sont intégrés au programme de maîtrise ou de licence, dans la mesure où ils en respectent les exigences.

5. Programme

Le microprogramme comporte :

- de 9 à 12 crédits de cours à option
- de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Au moins 9 de ces crédits doivent être du niveau des études supérieures.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

À choisir parmi les cours de sigle THB (études bibliques) ou THL (études théologiques) de 2e cycle, avec l'approbation du responsable du microprogramme.

Bloc B – Choix (max. 3 cr.)

L'étudiant qui prévoit faire un transfert à la M.A. aurait intérêt à faire son choix de cours à partir de la structure du programme de la maîtrise.

Programme 2-885-1-0

M.A. (théologie)

Objectifs

La M. A. en théologie a pour objectifs d'acquérir les connaissances pertinentes à un secteur de spécialisation dans le champ de la théologie; de s'initier à un travail méthodologique qui réponde aux exigences des études de 2e cycle; de s'inscrire dans une problématique de recherche actuelle; de développer des compétences, en vue d'une recherche autonome sur des questions théologiques contemporaines ou historiques.

Les étudiants inscrits à la maîtrise en théologie choisissent parmi les trois options suivantes :

Option Études bibliques

L'option Études bibliques vise l'acquisition des habiletés nécessaires à l'analyse méthodique de la Bible et à son interprétation. Elle est offerte aux personnes désirant se doter d'outils théoriques et méthodologiques pour développer une compétence en recherche dans le domaine biblique.

Option Études théologiques

L'option Études théologiques favorise l'articulation d'une réflexion et d'un discours théologiques au cœur de l'expérience humaine actuelle, d'une part, et une appropriation, une relecture et une évaluation aussi bien des références fondatrices de la tradition chrétienne que des interprétations qui en ont été faites à travers les âges et les cultures, d'autre part.

Option Traduction de la Bible

L'option Traduction de la Bible entend former des personnes qui, au terme de leurs études, seront aptes à traduire les textes bibliques de l'Ancien ou du Nouveau Testament et pourront ainsi œuvrer comme traducteurs au sein des diverses Sociétés bibliques à travers le monde.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la M.A. (théologie), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente (à défaut de quoi s'ajoute une propédeutique en théologie)
- avoir obtenu, au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
- en outre, pour les options Études bibliques ou Traduction de la Bible, le candidat doit posséder une connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalent à 6 crédits de 1er cycle (à défaut d'une telle connaissance, un cours de 6 crédits d'hébreu ou de grec biblique s'ajoute à la scolarité comme cours complémentaire).

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. La scolarité maximale est de six trimestres à plein temps et de neuf trimestres à demi-temps.

3. Programme

Cheminement avec mémoire

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours de 2e cycle : 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option pour l'option Études bibliques ; 3 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix pour l'option Études théologiques
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement sans mémoire

Le programme de la maîtrise sans mémoire – option Traduction de la Bible comprend 45 crédits :

– 9 crédits de cours obligatoires
– 21 crédits de cours à option
– 15 crédits de production pratique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

OPTION ÉTUDES BIBLIQUES

Bloc A – Obligatoire – Herméneutique (3 cr.)

THL 6100 Interprétation théologique et biblique, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6110 Méthode historico-critique, 3 cr.
THB 6120 Méthodes synchroniques, 3 cr.

Bloc C – Option – Langues (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6130 Hébreu biblique avancé, 3 cr.
THB 6140 Grec biblique avancé, 3 cr.

Bloc D – Option – Cours et séminaires (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6210 Dieu dans l'expérience d'Israël, 3 cr.
THB 6220 Jugement et espérance chez les prophètes, 3 cr.
THB 6230 Voies spirituelles : psaumes et sagesse, 3 cr.
THB 6310 Regards bibliques sur Jésus, Christ, 3 cr.
THB 6320 Identité et agir chrétiens chez Paul, 3 cr.
THB 6330 La théologie de Jean, 3 cr.
THB 6410 Théologies bibliques, 3 cr.
THB 6420 Littérature juive en marge de la Bible, 3 cr.
THB 6430 La Bible questionnée par l'archéologie, 3 cr.
THB 6460 Lectures dirigées en exégèse biblique, 3 cr.
THB 6520 Questions spéciales, 3 cr.
THB 6550 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
THL 6480 Nag Hammadi et la gnose, 3 cr.
THP 6304 Bible et éducation de la foi, 3 cr.

Bloc E – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans les banques de cours de 2e cycle d'études théologiques, de sciences des religions ou de théologie pratique; ou un cours hors Faculté approuvé par le responsable de programme.

Bloc F – Recherche et mémoire (30 cr.)

THL 6815 Recherche 1, 3 cr.
THB 6820 Recherche 2, 3 cr.
THB 6825 Projet de mémoire, 4 cr.
THB 6840 Mémoire, 20 cr.

OPTION ÉTUDES THÉOLOGIQUES

Bloc A – Obligatoire – Herméneutique (3 cr.)

THL 6100 Interprétation théologique et biblique, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours et séminaires (6 cr.)

THL 6160 Dieu en question, 3 cr.
THL 6170 Figures de Jésus et messianismes, 3 cr.
THL 6180 Église et sacrements, 3 cr.
THL 6260 Histoire et théologie de la spiritualité, 3 cr.
THL 6270 Anthropologie et singularité chrétienne, 3 cr.
THL 6280 Questions d'éthique théologique, 3 cr.
THL 6360 Mondialisation, Églises et théologie, 3 cr.
THL 6370 L'inconscient dans la praxis théologique, 3 cr.
THL 6380 Théologies et dialogue interreligieux, 3 cr.
THL 6390 La violence comme défi au christianisme, 3 cr.
THL 6470 Théologies et éthiques contextuelles, 3 cr.
THL 6480 Nag Hammadi et la gnose, 3 cr.
THL 6550 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
THL 6560 Théologie systématique 1, 3 cr.
THL 6570 Théologie systématique 2, 3 cr.
THL 6590 Lectures dirigées, 3 cr.

Bloc C – Choix (6 cr.)

À choisir dans les banques de cours de 2e cycle d'études bibliques, de sciences des religions ou de théologie pratique, ou un cours hors Faculté approuvé par le responsable de programme.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

THL 6815 Recherche 1, 3 cr.
THL 6820 Recherche 2, 3 cr.
THL 6825 Projet de mémoire, 4 cr.
THL 6840 Mémoire, 20 cr.

OPTION TRADUCTION DE LA BIBLE

Bloc A – Obligatoire – Théories de la traduction (9 cr.)

THB 6600 Traduction biblique, hier et aujourd'hui, 3 cr.
THL 6100 Interprétation théologique et biblique, 3 cr.
TRA 6605 Courants théoriques en traduction, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodes exégétiques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6110 Méthode historico-critique, 3 cr.
THB 6120 Méthodes synchroniques, 3 cr.

Bloc C – Option – Langues anciennes (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6130 Hébreu biblique avancé, 3 cr.
THB 6140 Grec biblique avancé, 3 cr.

Bloc D – Option – Sciences humaines (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

– Traduction (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

TRA 2000 Outils informatiques des langagiers, 3 cr.
TRA 2115 Histoire de la traduction, 3 cr.
TRA 3150 Problématiques de la traduction, 3 cr.
TRA 6003 Théories de la traduction, 3 cr.
TRA 6004 Traduction et société, 3 cr.
TRA 6610 Traduction littéraire, 3 cr.

– Anthropologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ANT 6020 Séminaire : l'imaginaire, 3 cr.
ANT 6600 Séminaire d'ethnolinguistique, 3 cr.
ANT 6611 Dynamique sociolinguistique, 3 cr.
ANT 6626 Mythe et poétique, 3 cr.
ANT 6635 Langage de femmes, langage d'hommes, 3 cr.

Bloc E – Option – Séminaires thématiques en études bibliques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6210 Dieu dans l'expérience d'Israël, 3 cr.
THB 6220 Jugement et espérance chez les prophètes, 3 cr.
THB 6230 Voies spirituelles : psaumes et sagesse, 3 cr.
THB 6310 Regards bibliques sur Jésus, Christ, 3 cr.
THB 6320 Identité et agir chrétiens chez Paul, 3 cr.

THB 6330 La théologie de Jean, 3 cr.
THB 6410 Théologies bibliques, 3 cr.
THB 6420 Littérature juive en marge de la Bible, 3 cr.
THB 6460 Lectures dirigées en exégèse biblique, 3 cr.
THB 6520 Questions spéciales, 3 cr.
THB 6550 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
THP 6304 Bible et éducation de la foi, 3 cr.

Bloc F – Option – Théorie et pratique en traduction biblique

THB 6610 Traduction du Premier (Ancien) Testament, 3 cr.
THB 6620 Traduction du Second (Nouveau) Testament, 3 cr.

Bloc G – Recherche et mémoire court (15 cr.)

THB 6835 Essai en traduction biblique, 15 cr.

Programme 3-885-1-0

Ph. D. (théologie)

Objectifs

Les objectifs du programme de Ph. D. (théologie) sont de faire produire des œuvres originales qui apportent une contribution à la discipline; de former des chercheurs de haut niveau; de donner une formation pouvant conduire à enseigner la théologie à un niveau universitaire; de former des spécialistes qui pourront agir à titre d'intervenants ou de consultants.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Ph. D. (théologie), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire de la M. A. (théologie) ou de la licence en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Scolarité

La scolarité est de six trimestres, soit trois trimestres consécutifs à plein temps (résidence) et trois autres trimestres à plein temps ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (plein temps) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

3. Programme

Le programme du Ph. D. (théologie) comporte :

– un minimum de 9 crédits de cours du programme d'études supérieures dont 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix
– 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

La personne qui n'a pas fait ses études de 2e cycle à la Faculté doit s'inscrire au cours THL6000 en plus des 9 crédits de cours du programme de Ph.D.

Structure du programme

Bloc A – Option (6 cr.)

THL 7001 Élaboration d'une synthèse théologique, 3 cr.

Un cours à choisir parmi les cours de sigle THL de 2e cycle.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Cours choisi parmi les cours de 2e ou de 3e cycle en études bibliques, études théologiques, théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

THL 7110 Séminaire de recherche 1, 3 cr.
THL 7111 Recherche, 3 cr.
THL 7120 Séminaire de recherche 2, 3 cr.
THL 7140 Projet de thèse, 12 cr.
THL 7240 Thèse, 60 cr.

Programme 2-885-1-1

Licence en théologie (L.Th.)

Objectifs

La licence en théologie est un programme canonique dont l'administration et la ratification relèvent ultimement des autorités ecclésiastiques. Ce programme poursuit essentiellement les mêmes objectifs que la M.A. en théologie. Il s'adresse, par contre, à une clientèle spécifique, en particulier aux personnes désirant poursuivre des études supérieures dans une institution canonique qui exige un tel grade ou se préparant à y dispenser un enseignement.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la licence en théologie, l'étudiant doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec majeure en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
– si l'étudiant choisit la spécialisation Études bibliques, posséder une connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalant à 6 crédits de 1er cycle. À défaut d'une telle connaissance, un cours de 6 crédits d'hébreu ou de grec biblique s'ajoute à la scolarité comme cours complémentaire.

2. Scolarité

– La scolarité minimale est de six trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de douze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps.
– La scolarité maximale est de neuf trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de quinze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

3. Inscription

L'étudiant peut s'inscrire à la fois au grade civil de la M.A. et au grade canonique de licence (L.Th.). Il doit alors remplir les exigences des deux programmes. Il obtient le grade de M.A. après l'acceptation du mémoire de maîtrise et la licence après l'acceptation du projet de fin d'étude ou du projet de recherche doctorale si l'étudiant poursuit au 3e cycle. Dans ce cas, lorsque l'étudiant a obtenu le grade de M.A., il peut s'inscrire en première année de Ph. D. tout en complétant les cours propres au grade canonique.

4. Programme

La licence canonique est un programme de 60 crédits qui comporte :

– un minimum de 24 crédits de cours dont 18 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix

– 36 crédits attribués à la recherche dont la rédaction d'un mémoire (30 crédits) et d'un projet de synthèse théologique (6 crédits).

S'il est inscrit à la fois au grade civil et au grade canonique, l'étudiant qui a complété les blocs A, B et C, reçoit le grade civil de M.A. et peut être admis au Ph. D. tout en poursuivant les activités de la licence des blocs D, E et F.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (12 cr.)

À choisir parmi les cours de 2e cycle, avec l'approbation du responsable du programme.

Bloc B – Choix (3 cr.)

À choisir parmi les cours de 2e cycle en études bibliques, en études théologiques, en théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc C – Obligatoire – Recherche et mémoire (30 cr.)

THL 6815 Recherche 1, 3 cr.
THL 6820 Recherche 2, 3 cr.
THL 6825 Projet de mémoire, 4 cr.
THL 6840 Mémoire, 20 cr.

Bloc D – Option propre au grade canonique (6 cr.)

À choisir parmi les cours de 2e ou de 3e cycle, avec l'approbation de la personne responsable du programme.

Bloc E – Choix propre au grade canonique (3 cr.)

À choisir parmi les cours de 2e ou de 3e cycle en études bibliques, en études théologiques, en théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc F – Obligatoire – Recherche propre au grade canonique (6 cr.)

THL 7110 Séminaire de doctorat 1, 3 cr.
THL 7111 Recherche, 3 cr.

Programme 3-885-1-1

Doctorat en théologie (D.Th.)

OBJECTIFS

Le doctorat en théologie est un programme canonique dont l'administration et la ratification relèvent ultimement des autorités ecclésiastiques. Ce programme poursuit essentiellement les mêmes objectifs que le Ph. D. en théologie. Il s'adresse, par contre, à une clientèle spécifique, en particulier aux personnes désirant dispenser un enseignement dans le cadre d'une institution canonique qui exige un tel grade ou se préparant à y dispenser un enseignement.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en théologie, le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'une licence en théologie de la Faculté de théologie et des sciences des religions ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Scolarité

La scolarité est de trois trimestres à plein temps ou de six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de douze trimestres (plein temps) ou de quinze trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

3. Condition d'obtention du grade

Le grade de docteur en théologie n'est décerné que lorsque la thèse est publiée en tout ou en partie.

4. Programme

Le programme de doctorat comporte 75 crédits de recherche. L'étudiant peut s'inscrire pour obtenir à la fois le grade civil de Ph. D. et le grade canonique de D.Th. Il doit remplir les exigences des deux programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Recherche et thèse (75 cr.)

THL 7110 Séminaire de recherche 1, 3 cr.
THL 7140 Projet de thèse, 12 cr.
THL 7240 Thèse, 60 cr.

Théologie – études bibliques

Programme 3-890-1-0

Ph. D. (études bibliques)

OBJECTIFS

Les objectifs du programme de Ph. D. (études bibliques) sont de former des spécialistes en exégèse biblique qui maîtrisent différentes méthodes d'exégèse; de faire produire des œuvres originales dans l'application des méthodes exégétiques à un problème particulier qui contribuent à l'avancement des connaissances dans la discipline; de former des chercheurs de haut niveau; de donner une formation permettant d'enseigner l'exégèse biblique à un niveau universitaire; de former des spécialistes qui pourront agir à titre d'intervenants ou de consultants.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph. D. (études bibliques), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire de la M.A. en théologie, option Études bibliques de la Faculté ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– démontrer une connaissance des méthodes d'exégèse historico-critique ou synchroniques, à défaut de quoi on pourra exiger que l'étudiant suive le cours THB 6110 Méthode historico-critique ou THB 6120 Méthodes synchroniques, comme cours complémentaire au programme
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
– faire preuve, en particulier, d'une connaissance approfondie de l'hébreu ou du grec biblique, à défaut de quoi on pourra exiger que l'étudiant suive le cours THB 6130 Hébreu biblique avancé ou THB 6140 Grec biblique avancé, comme cours complémentaire au programme.

2. Scolarité

La scolarité est de six trimestres, soit trois trimestres consécutifs à plein temps (résidence) et trois autres trimestres à plein temps ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (plein temps) ou de dix-huit

trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

3. Programme

Le programme de Ph. D. (études bibliques) comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours du programme d'études supérieures dont 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix
– 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (6 cr.)

THB 7001 Séminaire d'exégèse biblique, 3 cr.

Un cours à choisir parmi les cours de sigle THB de 2e cycle.

Bloc B – Option – Méthodologie (3 cr.)

THB 6110 Méthode historico-critique, 3 cr.
THB 6120 Méthodes synchroniques, 3 cr.

Bloc C – Option – Langues (3 cr.)

THB 6130 Hébreu biblique avancé, 3 cr.
THB 6140 Grec biblique avancé, 3 cr.

Bloc D – Choix (3 cr.)

À choisir parmi les cours de 2e ou de 3e cycle en études bibliques, en études théologiques, en théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc E – Recherche et thèse (75 cr.)

THB 7110 Séminaire de recherche 1, 3 cr.
THB 7111 Recherche, 3 cr.
THB 7120 Séminaire de recherche 2, 3 cr.
THB 7130 Projet de thèse, 6 cr.
THB 7240 Thèse, 60 cr.

Théologie pratique

Programme 2-895-6-1

Microprogramme de 2e cycle (santé, spiritualité et bioéthique)

OBJECTIFS

Se doter d'une formation d'appoint de 2e cycle dans le secteur de l'animation pastorale en milieux de santé. Explorer les questions bioéthiques et théologiques reliées aux milieux de santé. Développer des compétences et des habiletés pour l'accompagnement spirituel des malades.

La formation de ce microprogramme est reconnue par l'Association des intervenants et intervenantes en soins spirituels du Québec (AIISSQ).

DESTINATAIRES

Ce microprogramme répond aux besoins d'une formation d'appoint ou d'un ressourcement pour les personnes qui détiennent déjà une formation universitaire de 1er cycle et qui interviennent dans le secteur de la santé, comme professionnels de la santé ou à un autre titre, en pastorale ou dans l'accompagnement spirituel des malades; qui s'intéressent à une intégration de la spiritualité et de la bioéthique dans leur travail comme infirmière, travailleur social ou autres professionnels de la santé; qui veulent vérifier leur intérêt ou leur aptitude pour une formation de niveau de maîtrise dans le secteur.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle (santé, spiritualité et bioéthique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en théologie, ou attester d'une formation équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite des études de 2e cycle
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise
– intervenir de façon régulière en milieux de santé ou avoir une expérience d'accompagnement des malades.

2. Statut étudiant

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité maximale du microprogramme est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Transfert à la maîtrise

L'étudiant ayant une moyenne cumulative de 3,0 au microprogramme peut être admis à la M.A. en théologie pratique, option Santé, spiritualité et bioéthique et il peut être admis à la M.A. en bioéthique, s'il remplit les autres exigences d'admissibilité du programme visé. Les cours du microprogramme sont intégrés à son programme de maîtrise dans la mesure où ils en respectent les exigences.

5. Programme

Ce microprogramme totalise 12 crédits de cours à option.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option – Santé, religion et spiritualité (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.
THL 6260 Histoire et théologie de la spiritualité, 3 cr.
THL 6280 Questions d'éthique théologique, 3 cr.
THP 6203 Pastorale et milieux de santé, 3 cr.
THP 6206 Pratiques sacramentelles, foi et culture, 3 cr.
THP 6301 La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6303 Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.

Bloc B – Option – Bioéthique (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

BIE 6000 Bioéthique : origines, sens, pratiques, 3 cr.
BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Option – Habiletés d'intervention (max. 3 cr.)

THP 6400 Séminaire d'études de cas, 3 cr.
THP 6403 Accompagnement spirituel, 3 cr.

Programme 2-885-1-3

D.É.S.S. (santé, spiritualité et bioéthique)

OBJECTIFS

Le D.É.S.S. (santé, spiritualité et bioéthique) a pour objectif de former des intervenants dans le secteur de l'intervention en soins spirituels (ou en pastorale) en milieux de santé. La formation pratique en milieu hospitalier est conforme aux normes de l'Association des intervenants et intervenantes en soins spirituels du Québec (AIISSQ).

Les objectifs spécifiques du programme sont d'apprendre à maîtriser des outils d'évaluation des besoins spirituels; de développer des habiletés de consultation éthique et bioéthique en milieu de santé; de connaître des concepts anthropologiques liés à la quête spirituelle ainsi que les liens entre culture et religion; d'apprendre à problématiser la théologie qui sous-tend et inspire une fonction d'animation ou un ministère; d'acquérir une connaissance de l'approche systémique dans l'intervention auprès des familles.

DESTINATAIRES

Le D.É.S.S. (santé, spiritualité et bioéthique) s'adresse à l'étudiant qui voudrait occuper un poste d'intervenant en soins spirituels (ou d'animateur de pastorale) dans un milieu de santé.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.É.S.S. en santé, spiritualité et bioéthique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou en sciences des religions, ou attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite des études au programme de D.É.S.S.
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise
- après entrevue, avoir été accepté au stage en milieu de santé.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres temps plein. Toutefois, pour ceux qui choisissent de suivre deux stages, on peut prévoir de s'inscrire à deux trimestres demi-temps et à un trimestre temps plein.

3. Transfert à la maîtrise

L'étudiant ayant complété le D.É.S.S. avec une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 peut être admis à la M.A. en théologie pratique option Santé, spiritualité et bioéthique.

L'étudiant peut aussi être admis à la M.A. en bioéthique, s'il remplit les autres exigences d'admissibilité du programme visé.

4. Programme

Ce programme d'études supérieures de 30 crédits comporte :

- soit 6 crédits de cours et 24 crédits de stage
- soit 18 crédits de cours et 12 crédits de stage.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Santé, religion et spiritualité (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.
THL 6260 Histoire et théologie de la spiritualité, 3 cr.
THL 6280 Questions d'éthique théologique, 3 cr.
THP 6206 Pratiques sacramentelles, foi et culture, 3 cr.
THP 6301 La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6303 Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.

Bloc B – Bioéthique (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

BIE 6000 Bioéthique : origines, sens, pratiques, 3 cr.
BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Stages cliniques (min. 12 cr.; max. 24 cr.)

THP 6610 Stage clinique en milieu de santé 1, 12 cr.
THP 6610I Stage clinique en milieu de santé 1, 12 cr.
THP 6620 Stage clinique en milieu de santé 2, 12 cr.
THP 6620I Stage clinique en milieu de santé 2, 12 cr.

Programme 2-885-6-2

Microprogramme de 2e cycle (théologie pratique)

OBJECTIFS

Acquérir une formation d'appoint ou une formation continue, de niveau de 2e cycle, dans le secteur de la théologie pratique. Approfondir des questions actuelles dans ce secteur d'étude pour des raisons culturelles, personnelles ou professionnelles. Vérifier son intérêt et ses aptitudes à poursuivre à la maîtrise dans le domaine.

DESTINATAIRES

Ce microprogramme est destiné aux personnes qui veulent se donner un perfectionnement d'appoint de 2e cycle en théologie pratique; recherchent une formation générale dans ce secteur, par intérêt personnel ou pour répondre à des exigences professionnelles; souhaitent vérifier leurs capacités ou mettre à jour leurs connaissances avant de poursuivre dans un programme de maîtrise.

Le microprogramme peut être offert, avec un parcours approprié, à des groupes ayant des besoins de formation spécifique.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU MICROPROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2e cycle en théologie pratique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou d'un baccalauréat avec majeure ou avec mineure en théologie ou en sciences religieuses, ou l'équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite des études de 2e cycle
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise.

2. Statut étudiant

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel.

3. Scolarité

La scolarité maximale du microprogramme est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Transfert à la maîtrise

L'étudiant ayant une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 au microprogramme peut être admis à la maîtrise en théologie pratique. Les cours du microprogramme sont intégrés au programme de maîtrise, dans la mesure où ils en respectent les exigences.

5. Programme

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours, dont :

– de 9 à 12 crédits de cours à option
– de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Au moins 9 de ces crédits doivent être du niveau des études supérieures.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

À choisir parmi les cours de sigle THP (théologie pratique) au 2e cycle, avec l'approbation du responsable du microprogramme.

Bloc B – Choix (max. 3 cr.)

L'étudiant qui prévoit faire un passage à la M.A. en théologie pratique aurait intérêt à faire son choix de cours à partir de la structure du programme da la maîtrise.

Programme 2-885-1-2

M.A. (théologie pratique)

La M.A. (théologie pratique) est également offerte en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi.

OBJECTIFS

Cheminement avec mémoire

La M.A. avec mémoire vise à développer une habileté d'articulation critique de la théorie et de la pratique dans une perspective praxéologique et théologique, normalement à partir de pratiques concrètes, et à développer des compétences d'observation, d'analyse, d'interprétation théologique, d'évaluation et d'élaboration de pratiques pertinentes et responsables.

La M.A. avec mémoire rend admissible aux doctorats en théologie et en études bibliques dans la mesure où les autres conditions d'admission sont remplies.

Cheminement avec stage

La M.A. avec stages vise à former des intervenants efficaces, critiques, responsables et à l'écoute de leur milieu; à développer, chez l'intervenant, une conscience critique de son agir. Dans une perspective praxéologique, théologique ou biblique, elle vise à développer des habiletés d'analyse, d'interprétation théologique et d'intervention dans des pratiques pertinentes et responsables. Ce cheminement ne conduit pas à des études de doctorat.

Option Santé, spiritualité et bioéthique

L'option Santé, spiritualité et bioéthique a pour objectif de former des intervenants dans le secteur des soins spirituels en milieu de santé; elle habilite aussi les candidats à exercer le rôle de coordonnateur d'une équipe d'intervenants; elle initie à la recherche en spiritualité et santé. La formation pratique en milieu de santé est conforme aux normes de l'Association des intervenants et intervenantes en soins spirituels du Québec (AIISQ). L'option permet d'accéder au doctorat en théologie.

DESTINATAIRES

L'option Santé, spiritualité et bioéthique s'adresse à l'étudiant qui voudrait :

– occuper un poste comme intervenant en soins spirituels ou animateur de pastorale dans un établissement de santé;
– occuper un poste comme responsable (chef de service) de la pastorale dans un établissement de santé.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE PROPRE AU PROGRAMME

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (théologie pratique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou en sciences des religions, ou d'un baccalauréat avec majeure ou mineure en théologie ou en sciences des religions, ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 1er cycle ou au microprogramme de 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite des études au programme de maîtrise
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches
– en outre, pour l'option Santé, spiritualité et bioéthique, après entrevue, être accepté au stage clinique en milieu de santé.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à temps plein et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein et de neuf trimestres à demi-temps.

3. Programme

Cheminement avec mémoire

Ce cheminement comporte :

– un minimum de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 6 crédits de cours obligatoires, de 3 à 6 crédits de cours à option et de 3 à 6 crédits de cours au choix
– 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Cheminement avec stages

Ce cheminement comporte :

– un minimum de 21 crédits de cours, dont 9 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 3 à 9 crédits de cours au choix dont 3 crédits peuvent être pris au 1er cycle
– 24 crédits de stage.

OPTION SANTÉ, SPIRITUALITÉ ET BIOÉTHIQUE, AVEC STAGE ET ESSAI

L'option comporte :

– 3 crédits de cours obligatoire, 6 ou 18 crédits de cours à option, 12 ou 24 crédits de stages, un essai de 12 crédits.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cheminement avec mémoire

Bloc A – Obligatoire – Méthodologie (6 cr.)

THP 6110 Observation et analyse en praxéologie, 3 cr.
THP 6111 Herméneutique théologique de l'action, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours et séminaires (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THP 6112 La communication en pastorale, 3 cr.
THP 6200 Jeunes, rapp. de génération, spiritual., 3 cr.
THP 6201 Communauté, service et ministères, 3 cr.
THP 6202 Pastorale de communautés culturelles, 3 cr.
THP 6203 Pastorale et milieux de santé, 3 cr.
THP 6204 Enjeux socio-politiques et pastorale, 3 cr.
THP 6205 Christianisme et transmission, 3 cr.
THP 6206 Pratiques sacramentelles, foi et culture, 3 cr.
THP 6207 Pratiques catachétiques, 3 cr.

THP 6301 La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6302 Pastorale et abus sexuels, 3 cr.
THP 6303 Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.
THP 6304 Bible et éducation de la foi, 3 cr.
THP 6305 Pastorale et enjeux éthiques, 3 cr.
THP 6400 Séminaire d'études de cas, 3 cr.
THP 6402 Animation de groupe en pastorale, 3 cr.
THP 6403 Accompagnement spirituel, 3 cr.
THP 6501 Théologie pratique 1, 3 cr.
THP 6502 Théologie pratique 2, 3 cr.
THP 6504 Lectures dirigées, 3 cr.
THP 6550 Séminaire de professeur invité, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

À choisir dans les banques de cours d'études bibliques, études théologiques, sciences des religions ou théologie pratique, ou hors Faculté avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

THP 6815 Recherche 1, 3 cr.
THP 6820 Recherche 2, 3 cr.
THP 6825 Projet de mémoire, 4 cr.
THP 6840 Mémoire, 20 cr.

Cheminement avec stages

Bloc A – Obligatoire – Méthodologie (9 cr.)

THP 6110 Observation et analyse en praxéologie, 3 cr.
THP 6111 Herméneutique théologique de l'action, 3 cr.
THP 6400 Séminaire d'études de cas, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours et séminaires (min. 3 cr. ; max. 9 cr.)

THP 6112 La communication en pastorale, 3 cr.
THP 6200 Jeunes, rapp. de génération, spiritual., 3 cr.
THP 6201 Communauté, service et ministères, 3 cr.
THP 6202 Pastorale de communautés culturelles, 3 cr.
THP 6203 Pastorale et milieux de santé, 3 cr.
THP 6204 Enjeux socio-politiques et pastorale, 3 cr.
THP 6205 Christianisme et transmission, 3 cr.
THP 6206 Pratiques sacramentelles, foi et culture, 3 cr.
THP 6207 Pratiques catachétiques, 3 cr.
THP 6301 La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6302 Pastorale et abus sexuels, 3 cr.
THP 6303 Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.
THP 6304 Bible et éducation de la foi, 3 cr.
THP 6305 Pastorale et enjeux éthiques, 3 cr.
THP 6402 Animation de groupe en pastorale, 3 cr.
THP 6403 Accompagnement spirituel, 3 cr.
THP 6501 Théologie pratique 1, 3 cr.
THP 6502 Théologie pratique 2, 3 cr.
THP 6504 Lectures dirigées, 3 cr.
THP 6550 Séminaire de professeur invité, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

À choisir dans les banques de cours d'études bibliques, études théologiques, sciences des religions ou théologie pratique, ou hors Faculté avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc D – Stages et rapports de stages (24 cr.)

THP 6601 Stage 1, 6 cr.
THP 6602 Stage 2, 6 cr.
THP 6650 Rapport de stages, 12 cr.

Option Santé, spiritualité et bioéthique

Bloc A – Santé, religion et spiritualité (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.
THL 6260 Histoire et théologie de la spiritualité, 3 cr.
THL 6280 Questions d'éthique théologique, 3 cr.
THP 6206 Pratiques sacramentelles, foi et culture, 3 cr.
THP 6301 La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6303 Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.

Bloc B – Option – Bioéthique (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

BIE 6000 Bioéthique : origines, sens, pratiques, 3 cr.
BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Stages cliniques (min. 12 cr.; max. 24 cr.)

THP 6610 Stage clinique en milieu de santé 1, 12 cr.
THP 6610I Stage clinique en milieu de santé 1, 12 cr.
THP 6620 Stage clinique en milieu de santé 2, 12 cr.
THP 6620I Stage clinique en milieu de santé 2 12 cr.

Bloc D – Obligatoire – Intégration (3 cr.)

THP 6203 Soins spirituels et milieux de santé, 3 cr.

Bloc E – Obligatoire – Essai (12 cr.)

THP 6831 Essai, 12 cr.

Programme 3-885-1-2

Ph. D. (théologie pratique)

Le Ph. D.. (théologie pratique) est également offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Objectifs

Les objectifs du programme de Ph. D. (théologie pratique) sont de former des chercheurs autonomes et polyvalents, spécialisés dans l'analyse et l'interprétation des pratiques dans une perspective praxéologique, socioculturelle et théologique; de faire produire des œuvres originales qui contribuent à l'avancement des connaissances dans la discipline; de donner une formation pouvant conduire à enseigner la théologie à un niveau universitaire; de former des spécialistes qui pourront agir à titre d'intervenants ou de consultants.

Règlement pédagogique propre au programme

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Ph. D. (théologie pratique), le candidat doit :

– satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
– être titulaire de la M.A. (théologie pratique) de la Faculté ou attester d'une formation jugée équivalente
– avoir obtenu, au 2e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
– faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Scolarité

La scolarité est de trois trimestres consécutifs à temps plein (résidence) et de trois autres trimestres à temps plein ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un

délai maximum de quinze trimestres (temps plein) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

3. Programme

Le programme du Ph. D. (théologie pratique) comporte :

– un minimum de 9 crédits de cours du programme d'études supérieures dont 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix
– 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Cours préalables

Les étudiants inscrits au Ph. D. en théologie pratique doivent obligatoirement suivre les deux cours de praxéologie, s'ils ne l'ont pas déjà fait à la maîtrise :

THP 6110 Observation et analyse en praxéologie, 3 cr.

THP 6111 Herméneutique théologique de l'action, 3 cr.

Bloc A – Option (6 cr.)

THP 7001 Questions de théologie pratique, 3 cr.

Un cours à choisir parmi les cours de sigle THP de 2e cycle.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Cours à choisir parmi les cours de 2e ou de 3e cycle en études bibliques, études théologiques, théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

THP 7110 Séminaire de recherche 1, 3 cr.

THP 7111 Recherche, 3 cr.

THP 7120 Séminaire de recherche 2, 3 cr.

THP 7140 Projet de thèse, 12 cr.

THP 7240 Thèse, 60 cr.

Répertoire des cours 2009-2010

À jour le 1er juin 2009

ACT - Actuariat

ACT 6230 Finance mathématique **3 cr.**
Structures à terme, processus stochastiques, modèles et produits dérivés de taux d'intérêt, immunisation et appariement, produits dérivés de crédit, titres adossés à des créances hypothécaires, volatilité.

ACT 6280 Actuariat: sujets spéciaux **3 cr.**

ALL - Études allemandes

ALL 6011 Théorie et méthodologie **3 cr.**
Perfectionnement des outils théoriques et méthodologiques (lectures obligatoires); définition de la problématique de recherche et d'un plan de travail; techniques de présentation de travaux scientifiques (écrits et oraux).

ALL 6200 Lectures guidées (littérature) **3 cr.**
Choix de textes littéraires et/ou critiques en relation avec le sujet de mémoire ou de thèse, établi avec le consentement du directeur de recherche. Un autre séminaire ALL62xx est prérequis ou corequis.

ALL 6211 Littérature I **3 cr.**
Jürgen Heizmann
Étude d'une oeuvre ou d'un domaine de la littérature allemande, notamment dans une perspective historique. Séminaire cyclique alternant avec ALL6222.

ALL 6222 Littérature II **3 cr.**
Jürgen Heizmann
Étude d'une oeuvre ou d'un domaine de la littérature allemande, notamment dans une perspective thématique (culturelle, esthétique, sociale). Séminaire cyclique alternant avec ALL6211.

ALL 6231 Littérature et médias I **3 cr.**
Aspects de la communication littéraire, problèmes théoriques.

ALL 6242 Littérature et médias II **3 cr.**
Nikola Von Merveldt
Aspects de la communication littéraire, problèmes pratiques.

ALL 6250 Littérature contemporaine **3 cr.**
Étude d'un sujet ou d'une oeuvre de littérature allemande depuis 1945.

ALL 6271 Sujet de langue ou de littérature I **3 cr.**
Études d'un sujet d'histoire ou de structure de la langue allemande, notamment dans les documents de type littéraire.

ALL 6272 Sujet de langue ou de littérature II **3 cr.**
Nikola Von Merveldt
Études d'un sujet d'histoire ou de structure de la langue allemande, notamment dans une perspective pédagogique.

ALL 6300 Lectures guidées (civilisation) **3 cr.**
Choix de textes (documents ou études) en relation avec le sujet de mémoire ou de thèse, établi avec le consentement du directeur de recherche. Un autre séminaire ALL63xx est prérequis ou corequis.

ALL 6311 Civilisation des pays germanophones I **3 cr.**
Manuel Meune
Faits et problèmes des pays de langue allemande, notamment dans une perspective sociale et politique.

ALL 6322 Civilisation des pays germanophones II **3 cr.**
Faits et problèmes des pays de langue allemande, notamment dans une perspective culturelle.

ALL 6331 Civilisation des pays germanophones III **3 cr.**
Till Van Rahden
Faits et problèmes des pays de langue allemande, notamment dans une perspective historique.

ALL 6332 Civilisation des pays germanophones IV **3 cr.**
Manuel Meune
Faits et problèmes des pays de langue allemande, notamment dans une perspective linguistique.

ALL 6405 Lectures guidées (all. langue étrangère) **3 cr.**
Choix de textes de linguistique allemande ou enseignement de l'allemand établi avec le consentement du directeur de recherche. Un autre séminaire ALL 64XX est préalable ou corequis.

ALL 6415 L'Allemand langue étrangère I **3 cr.**
L'enseignement de l'allemand comme langue étrangère : mise en pratique.

ALL 6425 L'Allemand langue étrangère II **3 cr.**
L'enseignement de l'allemand comme langue étrangère : aspects théoriques.

ALL 6435 Stage d'enseignement **3 cr.**
Stage d'une durée minimale de 4 semaines dans une institution d'enseignement appropriée (universités et cégeps partenaires, Institut Goethe, etc.), selon les places disponibles et sous réserve d'approbation par le Comité des études supérieures. Préalable(s) : ALL 6415 ou ALL 6425.

ALL 6502 Séminaire pour professeurs invités **3 cr.**

AME - Aménagement

AME 6043 Planification et élaboration des projets **3 cr.**
Colin H. Davidson
Définition et nature des projets et leurs phases. Processus de planification : méthodologie générale, contexte décisionnel. Élaboration de l'objet, production et évaluation des variantes, analyses de praticabilité.

AME 6045 Analyse de valeur et gestion de qualité **3 cr.**
Notion de qualité; identification du niveau de qualité approprié. Outils et méthodes d'analyse et de gestion; évaluation du rapport avantages/coûts; gestion des budgets.

AME 6046 Planification et contrôle des ressources **3 cr.**
Importance de planifier l'utilisation rationnelle des ressources humaines et matérielles; nivellement des ressources; contrôle des temps (outils et méthodes) et conséquences potentielles des délais et des accélérations.

AME 6047 Industrialisation du bâtiment **3 cr.**
Roger Bruno Richard
Principes fondamentaux et stratégies applicables au bâtiment. Organisation générique, degrés d'industrialisation, procédés, individualisation et jointements. Survol des systèmes constructifs et visites d'usines.

AME 6063 Interventions paysagères I **3 cr.**
Travail pratique d'analyse d'un site urbain ou rural évaluant les qualités esthétiques,les composantes biophysiques et culturelles, les facteurs économiques préalables à une intervention paysagère (design ou gestion).

AME 6064 Interventions paysagères II **3 cr.**
Travail pratique d'élaboration d'un projet de design sur le site préalablement analysé (AME 6063) avec mise en forme d'une structure de gestion paysagère. Préalable(s) : AME 6063.

AME 6067 Travail dirigé en paysage **6 cr.**
Rédaction de la recherche personnelle dont le rapport final est jugé selon les règles internes à la M.Sc.A. et conformément aux règles de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Préalable(s) : AME 6065 et AME 6066.

AME 6070 Montage juridique et financier de projet **3 cr.**
Clément Demers
Principes légaux et organisationnels applicables au montage des projets d'aménagement; opportunités et contraintes financières, partage des risques; critères de faisabilité des projets. Études de cas.

AME 6080 Stage en conservation **6 cr.**
Stage dans la pratique portant directement sur un ou des projets de restauration, rénovation ou recyclage ou sur une recherche appliquée sur la mise en valeur d'un bâtiment ou ensemble patrimonial.

AME 6101 Travail dirigé 1 **3 cr.**

AME 6102 Travail dirigé 2 **3 cr.**

AME 6103 Travail dirigé 3 **3 cr.**

AME 6112 Significations culturelles des paysages **3 cr.**
Perception des paysages pour des populations locales. Théories, méthodes, techniques d'enquêtes qualitatives. Paysages ruraux et urbains marqués par l'aménagement. Intégration des valeurs paysagères locales.

AME 6113 Écologie du paysage **3 cr.**
Gérald Domon
Positionnement de l'écologie du paysage par rapport à l'écologie. Le paysage et la conservation des ressources. Analyse des cadres théoriques et méthodologiques. Examen des travaux actuels et potentiels.

AME 6114 Composition paysagère contemporaine **3 cr.**
Composition en tant que signe et langage. Décodage à partir de l'analyse de documents écrits et visuels produits par les concepteurs et issus des courants de pensées actuels.

AME 6144 Concept du paysage **3 cr.**
Encadrement des recherches des étudiants par l'examen critique et l'approfondissement du rôle du paysage dans la problématique du développement.

AME 6151 Relations personne-environnement **3 cr.**
Jacqueline C. Vischer
Vue d'ensemble critique du champ d'études personne-environnement. Écoles de pensée et approches prédominantes. Pertinence par rapport à la définition et à la résolution de problèmes d'aménagement.

AME 6210 Histoire des théories de la conservation **3 cr.**
Susan Bronson
Évolution des concepts de patrimoine et de conservation du milieu bâti et naturel. Terminologie. Conventions, déclarations et chartes. Choix d'une intervention appropriée. Enjeux actuels en conservation.

AME 6232 Recherches actuelles en conservation **3 cr.**
La conservation dans une perspective évolutive : points de vue anthropologiques, sociologiques, économiques, géographiques, environnementaux, etc. Aperçu des préoccupations, des perspectives, des programmes et des projets de recherche.

AME 6234 L'architecture canadienne avant 1940 **3 cr.**
Évolution des typologies, des styles, des techniques de construction. « Patterns » urbain et rural. Caractères de l'architecture canadienne. Survivance et transmission de modèles. Culture matérielle. Architecture du paysage.

AME 6238 Utilisation des végétaux **3 cr.**
Le végétal dans le paysage. L'information reliée au design du végétal. Étude de projets réalisés sur la base de nouvelles technologies de l'information.

AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment **3 cr.**
Roger Bruno Richard
Analyse de technologies usinées au niveau production et assemblage, avec emphase sur les détails d'interface. Extrapolation d'innovations dans le domaine du bâtiment. Visites d'usines.

AME 6310 Pratique professionnelle en conservation **3 cr.**
Jean-Claude Marsan
Théories, pratiques, projets, mises en oeuvre. Enjeux contemporains en conservation et implications. Conservation, culture et communication. Formation professionnelle, éthique et responsabilité.

AME 6311 Méthodologie d'évaluation d'un site **3 cr.**
Susan Bronson
Organisation de la recherche : documentation et compilation des données. Inventaire du site, synthèse historique, évaluation patrimoniale et diagnostic. Constitution d'un dossier. Collaboration interdisciplinaire.

AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages **3 cr.**
Processus de conservation appliqué aux édifices et typologies de bâtiments et d'ouvrages. Systèmes et techniques de construction. Adaptation aux standards contemporains de sécurité, d'accès et de conservation de l'énergie.

AME 6334 Conservation : matériaux et assemblages **3 cr.**
Cours intensif. Composition et propriétés des matériaux. Utilisations dans le bâtiment et les ouvrages. Analyse des détériorations. Réparation, protection et remplacement. Reproduction.

AME 6335 Conservation de l'enveloppe du bâtiment **3 cr.**
Types, styleset propriétés. Diagnostic, analyse des détériorations et stratégies d'intervention. Protection, réparation et remplacement.

AME 6410 Atelier de recherche I **3 cr.**
Initiative ou poursuite de recherche par un groupe d'étudiants avec l'aide d'un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'aménagement. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogiques, etc.

AME 6411 Atelier de recherche II **3 cr.**
Initiative ou poursuite de recherche par un groupe d'étudiants avec l'aide d'un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'aménagement. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogiques, etc.

AME 6412 Cadres de gestion en conservation **3 cr.**
Susan Bronson
Juridiction internationale, nationale, provinciale, régionale et locale. Politiques, programmes, stratégies, moyens et mécanismes. Les moyens institutionnels, légaux, économiques, financiers et éducatifs en conservation.

AME 6413 Atelier en design urbain 1 **6 cr.**

AME 6414 Séminaire en design urbain 1 **3 cr.**

AME 6415 Atelier en design urbain 2 **6 cr.**

AME 6416 Séminaire en design urbain 2 **3 cr.**

AME 6420 Séminaire de lectures dirigées I **3 cr.**
Recherche bibliographique dirigée dans un domaine d'aménagement particulier.

AME 6421 Séminaire de lectures dirigées II **3 cr.**
Recherche bibliographique dirigée dans un domaine d'aménagement particulier.

AME 6431 Mise en valeur des ensembles urbains **3 cr.**
Gérard Beaudet
Patrimoine urbain : monument historique, tissu urbain et morphologie. Problèmes, conditions politiques, culturelles et économiques de mise en valeur. Stratégies foncières et financières. Programmes, éducation et apports disciplinaires.

AME 6433 Questions de gestion en conservation **3 cr.**
Jean-Claude Marsan
Séminaire visant une étude approfondie sur des questions de gestion en conservation.

AME 6500 Fondements théoriques de l'aménagement **3 cr.**
Débats théoriques dans les disciplines de l'aménagement. Théories, épistémologies du savoir et intervention sur l'environnement bâti. Concepts, théories et débats relatifs aux milieux de vie, cadres bâtis et paysages.

AME 6501 Pratiques des disciplines en aménagement **3 cr.**
Évolution et spécificité des pratiques professionnelles. Intentions des acteurs et problèmes techniques, éthiques, esthétiques et politiques reliées à l'intervention en architecture, en design, en urbanisme et en architecture de paysage.

AME 6502 Les méthodologies de la recherche **3 cr.**
Colin H. Davidson
Fondements épistémologiques, éthiques et techniques des méthodologies de la recherche des disciplines de l'aménagement. Approches qualitatives et quantitatives. Élaboration, fiabilité et validité d'une démarche de recherche.

AME 6503 Recherche en design : enjeux et méthodes **3 cr.**
Alain Findeli
Les principes épistémologiques et méthodologiques de la recherche scientifique vus sous l'angle de la culture du projet. Étude comparative des protocoles de recherche en design. La recherche-projet.

AME 6520 Atelier **6 cr.**
Élaboration d'une stratégie d'intervention environnementale dans un contexte pluridisciplinaire complexe, sur un territoire, pour proposer des actions d'intervention aménagiste sur l'environnement. Obligatoire.

AME 6530 Environnement et aménagement **3 cr.**
Séminaire de recherche introduisant aux grands domaines d'interventions aménagistes en environnement et supportant le développement de problématiques particulières par les participants pour leur travail individuel. Obligatoire.

AME 6540 Travail individuel **3 cr.**
Travail individuel encadré et dirigé portant sur une stratégie d'intervention aménagiste en environnement, et faisant l'objet d'un rapport final évalué par au moins deux professeurs de la Faculté.

AME 6601 Morphologie spatiale **3 cr.**
Étude des formes spatiales d'un point de vue historique, mathématique et informatique. Présentation des différentes méthodologies de construction de scènes volumiques. Introduction à la géométrie constructive des mondes réels et virtuels.

AME 6602 Acquisition de données spatiales **3 cr.**
Relevé morphologique. Relevé topométrique et photogrammétrique. Projections et symboles. Normes de description architecturales; normes d'échange et transfert des données.

AME 6603 Théorie de la modélisation volumique **3 cr.**
Manon Guité
Illustration des diverses formes de représentation informatique et techniques de manipulation par l'analyse de divers logiciels typiques. Expérimentation et analyse critique de ces logiciels.

AME 6604 Programmation volumique **3 cr.**
Présentation des différents courants de programmation des scènes volumiques. Étude de cas; la programmation fonctionnelle. Description procédurale de l'environnement géométrique. Introduction aux outils géométriques de programmation.

AME 6605 Méthodologie de la modélisation **3 cr.**
Temy Tidafi
Approches théoriques à la modélisation. Modélisation déclarative, modélisation des systèmes complexes. Modélisation orientée objets. Systèmes de règles. Représentation des contraintes. Représentation des données qualitatives. Intégration du temps.

AME 6815 Design et complexité **3 cr.**
Pierre De Coninck
Notions d'épistémologie. Introduction à la théorie des systèmes dynamiques. La complexité, ses définitions, ses manifestations. Modélisation qualitative et intervention en situation complexe.

AME 6816 Problématiques en design contemporain **3 cr.**
Diane Bisson
Étude critique des principaux modèles théoriques et idéologiques postfonctionnalistes. Problématiques contemporaines en design : nouvelles technologies, écodesign, dimension internationale, etc.

AME 6817 Théories du projet **3 cr.**
Rabah Bousbaci
Examen des divers modèles théoriques du processus de design dans une perspective génétique. Application au design de méthodes d'analyse, d'évaluation et de modélisation récentes : approches multicritères, analyse fonctionnelle, scénarios...

AME 6818 Atelier de recherche - projet **3 cr.**
Philippe Gauthier
Mise en oeuvre, modélisation et validation, dans une situation de projet, des modèles théoriques étudiés au cours AME 6817. Préalable(s) : AME 6817 Le cours AME 6817 peut avoir été suivi avant ou être suivi pendant le cours AME 6818. Concomitant(s) : AME 6817.

AME 6905 Stage professionnel **6 cr.**
Stage dans la pratique publique ou privée portant sur la gestion ou le design en aménagement.

AME 6911 Cellule de travail dirigé **6 cr.**
Rédaction de la recherche personnelle dont le rapport final est jugé selon les règles internes à la M.Sc.A. et conformément aux règlements de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

AME 6912 Recherches dirigées I **3 cr.**
Sous la direction du tuteur, réalisation de recherches complémentaires au projet d'étude.

AME 6913 Recherches dirigées II **3 cr.**
Sous la direction du tuteur, réalisation de recherches complémentaires au projet d'étude. Préalable(s) : AME 6912.

AME 6914 Recherches dirigées III **3 cr.**
Sous la direction du tuteur, réalisation de recherches complémentaires au projet d'étude. Préalable(s) : AME 6912 et AME 6913.

AME 6915 Travail dirigé **15 cr.**

AME 7301 Séminaire de doctorat I **3 cr.**
Jean-Pierre Chupin
Séminaire sur les aspects théoriques et pratiques de l'aménagement. Évolution des principales problématiques de l'espace et de l'intervention en aménagement.

AME 7302 Séminaire de doctorat II **3 cr.**
Tiiu Vaikla-Poldma
Séminaire sur les aspects méthodologiques de l'aménagement. Retour sur les grands thèmes de la recherche scientifique dans les sciences sociales. Analyse de questions méthodologiques concrètes à partir de diverses recherches en aménagement.

AME 7303 Séminaire de doctorat III **3 cr.**
Jacqueline C. Vischer
Étude des démarches ou stratégies de recherche en aménagement à partir des analyses effectuées par les étudiants à l'intérieur de leur projet de thèse. Préalable(s) : AME 7301 et AME 7302.

ANG - Études anglaises

ANG 6032 Modern Literary Theory **3 cr.**
Lianne Moyes
Problématique de la représentation comme encadrement hégémonique, qui autorise ou qui restreint les significations dans les arts, les classes sociales, la culture, l'éducation, l'économie, l'histoire, etc.

ANG 6090 Directed Reading I **3 cr.**

ANG 6091 Directed Reading II **3 cr.**

ANG 6092 Readings in Contemporary Theory **3 cr.**
Textes théoriques contemporains sur les points de convergence et de supplémentarité entre la force politique et la forme rhétorique.

ANG 6110 British Literature before 1642 **3 cr.**
Études des textes de poésie ou en prose de la littérature anglaise avant 1642. Analyse de textes littéraires dans leur contexte historique.

ANG 6141 British Romantic Literature **3 cr.**

ANG 6150 Victorian Literature **3 cr.**

ANG 6157 Studies in Popular Literature **3 cr.**

ANG 6165 Studies in Modernism **3 cr.**
Étude de la relation entre les oeuvres des écrivains modernistes du 20e siècle et les développements dans les arts, les sciences, la philosophie, la culture et la société.

ANG 6170 19th-Century American Literature **3 cr.**

ANG 6184 Early 20th-Century American Literature **3 cr.**

ANG 6185 Later 20th-Century American Literature **3 cr.**

ANG 6190 English-Canadian Literature **3 cr.**

ANG 6210 Shakespeare **3 cr.**

ANG 6220 The English Drama, Beginnings to 1642 **3 cr.**

ANG 6405 Canadian Literature, French and English **3 cr.**

Cours obligatoire pour tout étudiant de maîtrise ou de doctorat dont la connaissance de la littérature canadienne est jugée insuffisante.

ANG 6500 Studies in Drama **3 cr.**

ANG 6530 Studies in Genre **3 cr.**

Étude approfondie d'un genre particulier tel que : le poème confessionnel, l'épopée, le roman postmoderne.

ANG 6605 Problems in Narrative Theory **3 cr.**

ANG 6636 Early 20th-Century British Literature **3 cr.**

Le modernisme et la réaction contre la civilisation victorienne. Expérimentation formelle : roman lyrique, essai, « stream of consciousness » et poésie nouvelle.

ANG 6638 Later 20th-Century British Literature **3 cr.**

ANG 6650 Post-colonial Literatures in English **3 cr.**

Analyse de diverses oeuvres littéraires produites dans les ex-colonies, comme l'Australie, l'Inde et la Jamaïque. Problèmes de canonicité, de relations entre le centre et la périphérie, et de décolonisation.

ANG 6660 Literatures and Globalization **3 cr.**

Analyse de la représentation de la mondialisation dans les littératures de langue anglaise. Études des concepts de diaspora d'autonomie culturelle et de la représentation des nouvelles guerres.

ANG 6670 Constructions of Cultural Space **3 cr.**

Analyse des constructions de l'espace culturel et national dans des textes anglophones. Examen de l'espace littéraire en résultant; étude des changements de conception de l'espace mondial, indigène, ethnique et urbain.

ANG 6700 Sexuality and Representation **3 cr.**

L'invention des catégories homosexuelles et hétérosexuelles et la surveillance des normes du masculin et du féminin, à travers les textes culturels.

ANG 6720 Women's Writing **3 cr.**

Études des écritures de femmes après 1900.

ANG 6730 Contemporary Gay and Lesbian Literature **3 cr.**

Séminaire consacré à la littérature homosexuelle des années 1950 à nos jours sous toutes ses formes : théâtre, roman et poésie. Les questions d'identité et de représentation y sont abordées.

ANG 6740 From Text to Hypertext **3 cr.**

Ce séminaire est consacré aux questions de la matérialité du texte et de la culture textuelle à travers les âges.

ANG 6895 Séminaire d'échange-prof. invité 1 **3 cr.**

ANG 6896 Séminaire d'échange-prof. invité 2 **3 cr.**

ANG 7000 Développement professionnel **3 cr.**

Constitution d'un dossier d'un ou de plusieurs rapports sur les activités scientifiques de développement professionnel auxquelles l'étudiant aura participé. Évalué et crédité par le CES.

ANG 7920 Projet de thèse **3 cr.**

ANG 7921 Dissertation seminar **3 cr.**

Ce cours permet aux étudiants de présenter leurs recherches, d'en discuter et, surtout, d'avancer dans la rédaction de leur thèse.

ANG 7922 Rapport d'étape **1 cr.**

L'étudiant qui a déjà complété le Séminaire de rédaction doit s'y représenter une fois l'année suivante afin de faire un rapport sur la progression de ses recherches et d'en discuter avec ses pairs.

ANG 7925 Thèse **65 cr.**

ANT - Anthropologie

ANT 6005 La construction théorique du social **3 cr.**

Étude des modes par lesquels l'ethnographie du social est construite; analyse critique de divers langages ethnographiques et leurs limites pour rendre compte de l'ethnographie du social.

ANT 6020 Séminaire : l'imaginaire **3 cr.**

Robert Crépeau

Étude de la fonction symbolique en anthropologie. Premières formulations et contributions récentes. L'enquête ethnographique et l'analyse ethnologique en tant que productions symboliques.

ANT 6030 Séminaire: changement social et culturel **3 cr.**

Bernard Bernier

Analyse des théories et concepts. Définition d'une approche anthropologique (globale, dynamique et comparative) du changement social. Comparaison Japon - Occident. Étude de cas.

ANT 6037 Migration, famille et ethnicité **3 cr.**

Deirdre Meintel

Étude du processus migratoire. Analyse des rapports familiaux dans la migration. Étude des identités ethniques et des rapports interethniques dans une optique comparative et transculturelle.

ANT 6038 Étude de la religion et modernité **3 cr.**

Deirdre Meintel

Étude des mouvements et tendances religieuses associés à la modernité dans divers contextes culturels : fondamentalisme, intégrisme, religions évangéliques, sécularisation et individualisation des parcours religieux.

ANT 6046 Domination et mouvements indiens **3 cr.**

Étude des mouvements indiens historiques et contemporains : contextes sociaux et culturels, fondements idéologiques, formes organisationnelles de l'identité autochtone. Exemples empruntés à l'Amérique latine et au Canada/Québec.

ANT 6053 Étude psychoculturelle de la marginalité **3 cr.**

Étude comparative de diverses formes de marginalité dans les sociétés humaines (déviants, clochards, délinquants, etc.). Apports théoriques et appliqués de l'anthropologie contemporaine.

ANT 6054 Anthropologie médicale 2 **3 cr.**

Gilles Bibeau

Étude comparée de systèmes africains, asiatiques et latino-américains. Caractéristiques formelles, structurelles et dynamiques. Leur évolution. Discussion des implications du pluralisme des systèmes médicaux dans chacun des contextes.

ANT 6055 Anthropologie médicale 1 **3 cr.**

Gilles Bibeau

Séminaire centré sur l'analyse critique des tendances actuelles en anthropologie médicale. Discussion de l'application des théories et concepts de l'anthropologie médicale à l'espace des services de santé dans les milieux occidentaux contemporains.

ANT 6056 Cultures et santé mentale **3 cr.**

Gilles Bibeau

Rôle des facteurs sociaux et culturels dans la genèse, la forme et l'évolution de problèmes psychiatriques. Application à un problème particulier. Modèles théoriques et principes méthodologiques. Étude de cas.

ANT 6100 Séminaire d'ethnologie **3 cr.**

ANT 6114 Sém. le structuralisme de Lévi-Strauss **3 cr.**

Ce séminaire abordera quelques aspects de l'oeuvre de Claude Lévi-Strauss. Les aspects choisis le seront selon les intérêts des étudiants. On décidera de ces aspects lors d'une réunion préliminaire.

ANT 6117 Globalisation, culture et identités **3 cr.**
Deirdre Meintel
Effets de la globalisation sur les cultures et les identités. Déterritorialisation de la culture. Transnationalité, diaspora, mémoire sociale. Effets de la globalisation sur l'anthropologie, ses concepts et ses méthodes.

ANT 6118 Anthropologie de l'espace **3 cr.**
Marie-Pierre Bousquet
Les espaces et la société. Territoire, environnement et savoir. Orientation topographique. Cartographie mentale, déplacement. Changement spatial, espaces virtuels, patrimoniaux (paysage, tourisme). Exemples autochtones.

ANT 6120 Violences contemporaines **3 cr.**
Maria Rosaria Pandolfi
Réflexion sur les conditions qui génèrent les violences contemporaines. Lecture critique de textes fondateurs reliés aux développements et aux pratiques de l'anthropologie contemporaine.

ANT 6123 Imaginaire autochtone américain **3 cr.**
Chaque année, dans le cadre d'une recherche à long terme, un aspect particulier des imaginaires autochtones des Amériques est exposé et discuté : thème, logique narrative, transformations structurales, etc.

ANT 6124 Anthropologie du patrimoine **3 cr.**
Marie-Pierre Bousquet
Patrimoine oral, transmission culturelle, statut de l'objet et protection. Musée, conservation, interprétation, valorisation. Revendication, propriété, rapatriement et aspects politico-juridiques. Exemples autochtones.

ANT 6125 Idéologies, mémoires et histoires **3 cr.**
Guy Lanoue
Étude des représentations idéologiques dans les sociétés amérindiennes et les sociétés de l'Europe méridionale; l'évocation historique, organisationnelle et quotidienne dans la définition du groupe.

ANT 6126 Culture et inégalités sociales **3 cr.**
Jorge Pantaleon
Modèles d'exclusion sociale. Regards ethnographiques sur les situations et les représentations de la pauvreté. La culture comme objet d'intervention contre les inégalités sociales. Positionnements des anthropologues.

ANT 6131 Ethnohistoire amérindienne **3 cr.**
Dans le cadre d'une recherche à long terme sur les contacts autochtones - allochtones dans la vallée du Saint-Laurent, le séminaire privilégie chaque année un aspect particulier.

ANT 6145 Anthropologie du public **3 cr.**
Bob White
Histoire du concept « public » ; rôle des intellectuels dans la société ; école de Francfort ; institutions et industries culturelles ; culture populaire ; culture publique ; théories de la culture ; « public scholarship ».

ANT 6150 Théories de la rencontre **3 cr.**
Survol des théories de la rencontre dans un contexte interculturel, approches philosophiques et anthropologiques, analyse du terrain ethnographique, aspects éthiques et méthodologiques de l'intersubjectivité.

ANT 6155 Anthropologie, société, santé **3 cr.**
Sylvie Fortin
Approche anthropologique de l'espace clinique comme espace social. Dimensions biomédicales, sociales, culturelles, religieuses et éthiques des situations cliniques en contexte pluraliste. Migration, ethnicité, culture, santé.

ANT 6200 Séminaire d'archéologie **3 cr.**

ANT 6213 Les sociétés complexes préétatiques **3 cr.**
Claude Chapdelaine
Étude de la complexification des organisations sociales à partir des systèmes tribaux jusqu'aux chefferies.

ANT 6220 Les sociétés de chasseurs-cueilleurs **3 cr.**
Ariane Burke
Synthèse des connaissances anthropologiques et ethnoarchéologiques sur les sociétés de chasseurs-cueilleurs; l'utilisation des données ethnologiques dans l'interprétation archéologique.

ANT 6230 Archéologie du paysage **3 cr.**
Ariane Burke
L'archéologie du paysage rend compte de l'importance des interactions entre les humains et leur environnement. La perception de l'environnement, son rôle dans la construction du paysage et dans la construction sociale seront des thèmes explorés.

ANT 6232 Les grandes civilisations préhistoriques **3 cr.**
Séminaire dans lequel on pourra traiter des faits et des problèmes concernant les origines et les processus des sociétés urbaines et complexes dans l'Ancien monde.

ANT 6235 Archéologie du navire **3 cr.**
Brad Loewen
Connaissances apportées par des sites d'épave, de l'Âge de bronze à l'époque moderne. Thèmes abordés : le pouvoir et le sacré; les techniques, échanges et espaces maritimes, et la construction du savoir architectural depuis la Renaissance.

ANT 6245 Archéologie des matériaux **3 cr.**
Brad Loewen
À partir de l'étude d'objets en bois, verre, terre cuite, métal, textile, pierre, cuir, os, etc., ce séminaire développera des capacités analytiques et approfondira l'intérêt conceptuel des matériaux fréquemment rencontrés en archéologie historique.

ANT 6258 Méthode en histoire culturelle **3 cr.**
Paul Tolstoy
Examen de cas concrets, mettant en jeu des données tant archéologiques qu'ethnographiques, dans le but d'en faire ressortir des principes applicables à l'étude des liens intra- et interculturels.

ANT 6264 Tendances actuelles en archéologie **3 cr.**
Brad Loewen
Cours cyclique sur des thèmes variés de la discipline archéologique : histoire des idées, la formation du discours archéologique, les Vikings, etc.

ANT 6268 Les grands problèmes archéologiques **3 cr.**
Exposé et interprétation des données et critique des hypothèses sur divers thèmes.

ANT 6400 Séminaire de bioanthropologie **3 cr.**
Isabelle Ribot

ANT 6455 Biogénétique du comportement humain **3 cr.**
Daniel Pérusse
Étude de modèles théoriques de la génétique du comportement humain et analyse des données par ordinateur. Préalable(s) : ANT 3440 ou permission du professeur.

ANT 6456 Anthropologie, biologie et comportement **3 cr.**
Bernard Chapais
Analyse des points de jonction entre l'anthropologie, la primatologie et la biologie évolutive du comportement : parenté, organisation sociale, relations entre les sexes, culture. Interdisciplinarité dans l'étude des rapports sociaux humains.

ANT 6461 L'approche quantitative en anthropologie **3 cr.**
Application à l'anthropologie et interprétation des résultats de méthodes multivariées telles l'analyse de variance multiple, les analyses factorielles et discriminantes, etc. Choix des méthodes discutées selon les intérêts des participants.

ANT 6463 Paléoanthropologie **3 cr.**
Michelle Drapeau
Étude approfondie de questions portant sur l'évolution morphologique de l'humain et autres primates.

ANT 6600 Séminaire d'ethnolinguistique **3 cr.**
Kevin J. Tuite
Présentation des travaux d'étudiants et de chercheurs.

ANT 6611 Dynamique sociolinguistique **3 cr.**
Pierrette Thibault
Transformation des communautés linguistiques et de leurs pratiques langagières. Ce thème est abordé sous divers angles : changements en cours dans des communautés homogènes, effets des contacts, différenciation sociolinguistique.

ANT 6626 Mythe et poétique **3 cr.**
John Leavitt
L'art verbal dans ses différentes manifestations culturelles. Rôle du texte dans la pratique ethnographique et dans l'analyse. La performance orale et ses rapports avec d'autres modalités expressives. Poésie, mythe et rite.

ANT 6635 Langage de femmes, langage d'hommes **3 cr.**
Kevin J. Tuite
Incorporation des différences de sexe et de genre dans les langues. Différenciation sexuelle dans les comportements linguistiques (variables phonétiques; stratégies de la conversation; aspects non verbaux; (capital symbolique).

ANT 6700 Problèmes actuels en anthropologie **3 cr.**
Ce séminaire offre aux étudiants de deuxième et de troisième cycles la possibilité d'explorer les champs de recherche privilégiés par un stagiaire postdoctoral qui séjourne au Département.

ANT 6802 Travaux pratiques **3 cr.**
Pratique et théorie de la recherche dans l'une des principales aires culturelles. L'étudiant participe à des travaux dirigés en laboratoire ou sur le terrain, et ce, sous la direction d'un professeur.

ANT 6806 Pratique de terrain **3 cr.**
L'étudiant n'a droit qu'à un stage, et ce, dans une sous-discipline donnée. Ce stage vise à la pratique des techniques d'investigation et d'analyse. Un stage s'effectue sous la direction d'un professeur.

ANT 6810 Séminaire d'anthropologie **3 cr.**

ANT 6815 Corps, pouvoirs et résistance **3 cr.**
Maria Rosaria Pandolfi
Le séminaire se propose d'étudier en profondeur les rapports entre les corps individuels et les corps sociaux et de cerner, à l'aide de certaines catégories clés, le passage de l'anthropologie classique aux théories poststructuralistes.

ANT 6880Z Archéologie du Nord-Est américain I **3 cr.**
Claude Chapdelaine
Aperçu des données disponibles sur l'archéologie de l'est canadien et leur intégration dans le cadre des séquences et des problèmes de l'est du continent nord-américain. Cours cyclique.

ANT 6881 Mésoamérique ancienne **3 cr.**
Louise Paradis
Études critique de thèmes de l'archéologie mésoaméricaine à la lumière des diverses interprétations de données récentes.

ANT 6882 Archéologie du Nord-Est américain II **3 cr.**
Adrian Burke
Cours portant sur l'interprétation des données archéologiques du Nord-Est américain dans une perspective transrégionale. Cours cyclique.

ANT 6910 Séminaire de rédaction de mémoire **3 cr.**
Bernard Bernier et Bernard Chapais
Par le biais d'entrevues en tutorat et d'exposés oraux structurés, le séminaire vise à aider chacun des étudiants à définir précisément sa problématique et à établir un plan d'analyse concret et opérationnel.

ANT 7100 Tutorat, ethnologie **3 cr.**

ANT 7300 Tutorat, archéologie **3 cr.**

ANT 7500 Tutorat, bio-anthropologie **3 cr.**

ANT 7700 Tutorat, ethnolinguistique **3 cr.**

ANT 7800 Séminaire de recherche **3 cr.**
Gilles Bibeau
Approche critique des tendances récentes (théorie, méthodologie et thématique) en anthropologie. Séminaire orienté vers la préparation de l'examen de synthèse. Formule pédagogique interactive. Participation de plusieurs professeurs.

APC - Administration sociale

APC 6000 Gestion des organisations **3 cr.**
Étude des principes fondamentaux qui guident les gestionnaires dans l'exercice de leur rôle et analyse des interactions multiples qui influencent l'exercice de ce rôle.

APC 6002 Planification et concertation **3 cr.**
Analyse comparative des principales méthodes mises au point pour déterminer l'opportunité de développer de nouveaux services et pour assurer leur implantation dans des conditions optimales.

APC 6004 Gestion des conflits **3 cr.**
Analyse des situations de conflits, des facteurs sous-jacents et des stratégies de résolution axées sur le développement des organisations.

APC 6008 Gestion des ressources humaines **3 cr.**
Étude des fonctions de planification, recrutement, sélection, assignation, mutation, supervision, rémunération, évaluation et formation des ressources humaines selon les particularités du secteur social.

APC 6009 Habiletés de gestion **3 cr.**
Claude Larivière
Principaux styles de gestion et leur impact, approfondissement des capacités d'analyse et de diagnostic et sensibilisation à l'importance de l'équilibre personnel et du soutien au personnel.

APC 6010 Gestion des équipes de travail **3 cr.**
Fournir aux gestionnaires des équipes une vision structurée de leurs rôles et leur donner l'occasion de développer la maîtrise de ceux-ci.

APC 6010A Gestion des équipes multidisciplinaires **1 cr.**
Permettre l'acquisition des habiletés propres à la gestion des équipes multidisciplinaires. Distinction entre multidisciplinarité et interdisciplinarité.

APC 6010B Gestion des équipes semi-autonomes **1 cr.**
Permettre l'acquisition des habiletés propres à l'encadrement des équipes semi-autonomes. Examen de la dynamique équipiers/gestionnaire.

APC 6010C Mobilisation des équipes de travail **1 cr.**
Permettre l'acquisition d'habiletés facilitant la mobilisation du personnel. Développer la connaissance des modèles de coaching des membres d'une équipe.

APC 6011 Organisations : gestion du changement **3 cr.**
Développer une connaissance des types de changement et des processus de celui-ci dans un contexte organisationnel.

APC 6014 Stage supervisé en gestion **6 cr.**
Ce stage optionnel vise à permettre l'expérimentation de tâches de gestion par les étudiants qui proposeront un contrat de stage à un superviseur expérimenté.

APC 6015 Séminaire en administration sociale **3 cr.**
Approfondissement des connaissances sur la fonction de gestion du social : enjeux, questions éthiques, expériences. Accompagnement dans la démarche de production d'un travail dirigé.

APC 6016 Travail dirigé **12 cr.**

ARC - Architecture

ARC 6812 Atelier d'architecture avancé **6 cr.**
Le projet d'architecture comme pratique permettant d'expérimenter des méthodes de conception propres à résoudre les problèmes posés par l'occupation et la transformation des espaces construits dans la société contemporaine.

ARC 6813 Atelier d'architecture spécialisé **6 cr.**
Projet-synthèse, lieu d'application des connaissances théoriques de l'orientation et de préparation du thème choisi par l'étudiant pour son projet final. Préalable(s) : ARC 6812.

ARC 6814 Projet final **6 cr.**
Projet de composition architecturale portant sur une problématique qui sert de résumé d'études et de prospection face à l'évolution de la profession. Préalable(s) : ARC 6813. Concomitant(s) : ARC 6844.

ARC 6822 Analyse de l'architecture contemporaine **3 cr.**
Étude des théories et de l'évolution de l'architecture contemporaine visant à élargir les connaissances et les pratiques applicables à la planification et à la conception des lieux bâtis.

ARC 6832 Sécurité du bâtiment **3 cr.**
Connaissances des critères, des normes, des règlements et des codes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens. Approche par objectifs de la sécurité.

ARC 6833 Pratique et gestion stratégique **3 cr.**

Lois professionnelles et règlements. Organisation de la firme et préparation des documents contractuels. Initiation et développement du concept architectural. Influences du client et des autres intervenants.

ARC 6834 Financement et gestion des coûts **3 cr.**

Le développement immobilier, montages financiers. Relation entre budget et design. Stratégies de planification et de gestion des coûts par l'architecte. Estimation des coûts de construction.

ARC 6842 Stratégies structurales **3 cr.**

Application pratique des principes de base de la résistance des matériaux combinée aux méthodes usuelles de construction par des exemples concrets de calculs élémentaires de structure simple. Différentes stratégies structurales, planes ou spatiales.

ARC 6844 Détails et intégration **3 cr.**

Relation entre les détails et la tectonique du projet. Revue des conditions d'interface entre les sous-systèmes du bâtiment. Définition des enjeux techniques du Projet final de l'étudiant. Concomitant(s) : ARC 6814.

ARC 6853 Précédents et conception architecturale **3 cr.**

Rôle et signification des précédents dans le travail de conception en architecture. Revue des travaux effectués dans les domaines de l'histoire et de la théorie de l'architecture, des sciences cognitives et de l'intelligence artificielle.

ARC 6854 Études avancées en architecture **3 cr.**

Examen approfondi d'aspects choisis de l'histoire de l'architecture ancienne et moderne : périodes, régions, thèmes et typologies remarquables.

ARC 6863 Laboratoire spécialisé en CAO **3 cr.**

Compréhension des méthodologies de CAO : exploration de différentes méthodes de génération et de présentation d'un projet informatisé.

ARC 6883 Formes architecturales et urbaines **3 cr.**

Étude de l'architecture de la ville. Cadre conceptuel de l'approche typomorphologique : lecture des formes urbaines à travers l'histoire. Examen des recherches et des réalisations contemporaines significatives de l'architecture urbaine.

ASA - Administration de la santé

ASA 6002 Planification des interventions en santé **3 cr.**

Exposé des concepts et méthodes propres à la planification des services (perspective administrative) et des programmes de santé (perspective santé communautaire). Description de cadres d'analyse et application à un projet réel de planification.

ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé **3 cr.**
Nicole Dedobbeleer

Analyse sociologique du fonctionnement des organisations; évolution historique des théories des organisations. Les modèles : théorie classique, bureaucratie, relations humaines, analyse institutionnelle et stratégique. Les déterminants sociaux.

ASA 6021 Aspects politiques des services de santé **3 cr.**

Ce cours a pour but d'introduire les étudiants au vocabulaire, aux concepts, aux grandes thématiques de la recherche politique, de manière à favoriser l'utilisation critique de ces instruments dans l'analyse des programmes et des services de santé.

ASA 6037 Séminaire d'intégration **3 cr.**
Lambert Farand et Marie-Pascale Pomey

Analyse de thématiques actuelles dans le domaine de la gestion des services de santé avec une attention particulière aux problématiques de gestion favorisant une intégration des connaissances dans les différents domaines fonctionnels de la gestion.

ASA 6101 Cadre pour l'analyse du système de santé **1 cr.**
André-Pierre Contandriopoulos

Un cadre conceptuel pour décrire, analyser et comprendre le fonctionnement dynamique du système de santé est proposé. Il permet d'identifier les acteurs et les rôles des valeurs.

ASA 6103 Ressources, organisation, régulation **1 cr.**
André-Pierre Contandriopoulos

Présentation des trois niveaux d'analyse du système de soins (structure, processus, résultats) et des concepts de productivité, accessibilité et emploi d'une ressource. Analyse des processus de régulation du système de soins. Obligatoire.

ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires **1 cr.**
André-Pierre Contandriopoulos

Présentation des enjeux associés à l'appréciation de la performance des systèmes de santé et à leur transformation.

ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies **3 cr.**
Pascale Lehoux

Présentation des concepts, connaissances et outils qui permettent de saisir la complexité sociopolitique des technologies de la santé et d'analyser de manière exhaustive une technologie particulière. Obligatoire.

ASA 6120 Fondements du management **3 cr.**
François Champagne, Damien Contandriopoulos et Claude Sicotte

La pratique de la gestion. Le métier de gestionnaire, l'analyse des organisations et la spécificité de la gestion dans le secteur public.

ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire **3 cr.**
Lise Lamothe

Schèmes conceptuels des grandes fonctions de la gestion. Utilité des différentes approches pour la résolution d'enjeux de gestion. Obligatoire.

ASA 6132 Marketing social **3 cr.**
François Lagarde

Application des techniques du marketing au domaine de la santé; identification des populations-cibles, conception des produits, mise en marché, outils d'aide à la promotion de la santé et à la prévention.

ASA 6133A Analyse de cas 1 **1 cr.**

Prise de décision découlant de l'analyse de situations complexes de gestion des établissements de santé. Discussion des facteurs déterminants d'une décision; accent sur les habiletés face à la résolution de problèmes de gestion.

ASA 6133B Analyse de cas 2 **1 cr.**

Prise de décision découlant de l'analyse de situations complexes de gestion des établissements de santé. Discussion des facteurs déterminants d'une décision; accent sur les habiletés face à la résolution de problèmes de gestion.

ASA 6134A Résolution de problèmes 1 **1 cr.**

Analyse et discussion de problèmes particuliers à la gestion des services de santé. Des problèmes de nature éthique, politique, juridique, administrative peuvent être abordés.

ASA 6134B Résolution de problèmes 2 **1 cr.**

Analyse et discussion de problèmes particuliers à la gestion des services de santé. Des problèmes de nature éthique, politique, juridique, administrative peuvent être abordés.

ASA 6134C Résolution de problèmes 3 **1 cr.**

Analyse et discussion de problèmes particuliers à la gestion des services de santé. Des problèmes de nature éthique, politique, juridique, administrative peuvent être abordés.

ASA 6143 Information et analyse de la performance **1 cr.**

Études des divers outils d'analyse de performance disponibles dans le réseau de la santé. Obligatoire.

ASA 6145 Processus de planification budgétaire **1 cr.**

Revue des quatre techniques budgétaires. Gestion du budget et consolidation. Planification budgétaire à la Régie régionale. Obligatoire.

ASA 6151A Gestion des ressources humaines 1 **1 cr.**

Analyse des problèmes que peut poser la gestion des ressources humaines dans les établissements de santé et, en particulier, la gestion des professionnels.

ASA 6151B Gestion des ressources humaines 2 **1 cr.**

Analyse des problèmes que peut poser la gestion des ressources humaines dans les établissements de santé et, en particulier, la gestion des professionnels.

ASA 6152 Gestion des ressources humaines en santé **3 cr.**
Régis Blais

Analyse des enjeux et des problèmes propres à la gestion des ressources humaines, et en particulier la gestion des professionnels, dans les établissements de santé, responsabilités et compétences des gestionnaires.

ASA 6160 Recherche opérationnelle en santé **3 cr.**

Introduction aux méthodes de la recherche opérationnelle telles qu'appliquées dans le secteur de la santé. Emphase mise sur l'aide à la décision. Sont abordées à la fois méthodes déterministes et probabilistes. Obligatoire. Préalable(s) : un cours de base en statistiques réussi dans les 5 dernières années.

ASA 6161 Évaluation normative **1 cr.**

Présentation des approches normatives à l'évaluation des interventions. Obligatoire.

ASA 6162 Gestion de la production des services **1 cr.**

Ce cours porte sur la production spécifique aux services de santé et couvre les notions de performance organisationnelle, d'amélioration continue de la qualité et de gestion des processus dans le domaine sociosanitaire. Obligatoire.

ASA 6163 Gestion des systèmes d'information **1 cr.**
Claude Sicotte

Le but de ce cours est de développer chez l'étudiant un ensemble de connaissances et d'habiletés lui permettant de participer activement et efficacement à la gestion des systèmes d'information sociosanitaire. Obligatoire.

ASA 6164 Gestion de l'utilisation des services **1 cr.**
Régis Blais

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant à différentes approches de gestion de l'utilisation des services de santé, la cible de ces approches pouvant être le professionnel, l'établissement ou le bénéficiaire de services.

ASA 6173 Applications en gestion de la production **1 cr.**

Ce cours permet d'appliquer les concepts et méthodes de gestion de la production spécifiques aux services de santé au moyen d'études de cas et par l'analyse de situations réelles.

ASA 6174 Implantation des systèmes d'information **1 cr.**
Claude Sicotte

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant de développer des connaissances et des habiletés le rendant apte à participer activement et efficacement à l'implantation de systèmes informatisés sociosanitaires.

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique **3 cr.**
Mira Johri, Jean Lachaine et collaborateurs

Méthodes et limites des différents types d'analyse économique (coût-efficacité, coût-utilité, coût-avantage), préparation d'un projet d'évaluation économique.

ASA 6176 Outils de gestion du sociosanitaire **3 cr.**

Les principaux outils de gestion propres aux services de santé : fondements théoriques et aspects méthodologiques. Exercices pratiques. Obligatoire.

ASA 6177 Méthodologie de la recherche **3 cr.**
Nicole Leduc

Introduction aux notions fondamentales de la recherche scientifique et à leur application au domaine des services de santé notamment en évaluation des programmes. L'étudiant devra préparer et présenter un protocole de recherche.

ASA 6178 Méthodes d'évaluation **3 cr.**
François Champagne

Tour d'horizon de l'évaluation et de la recherche évaluative des organisations et interventions de santé. Étudiants initiés à la recherche sociale ou épidémiologique et prévoyant être impliqués dans la pratique de l'évaluation.

ASA 6181 Théorie du changement organisationnel **2 cr.**

Acquérir un modèle conceptuel du changement organisationnel intégrant une variété de perspectives théoriques. Appliquer ces différentes perspectives théoriques dans le cadre d'une étude de cas.

ASA 6185 Outils et méthodes de gestion **4.5 cr.**
Lambert Farand, Anne Lemay et Claude Sicotte

Le cours portera en particulier sur les outils de la gestion opérationnelle, la gestion des processus, la gestion de la qualité, les systèmes d'information et la performance.

ASA 6200 Stage **15 cr.**

Activité d'apprentissage de quatre mois dans une organisation sociosanitaire précédée de séances de préparation et accompagnée de rencontres mensuelles, complétée par un séminaire d'intégration qui se termine par un colloque. Rapport de stage exigé.

ASA 6305 Outils d'évaluation **1 cr.**

Présentation de différents outils d'évaluation des personnes âgées : ISAR (dépistage), SMAF (autonomie fonctionnelle), divers instruments d'évaluation de l'état cognitif.

ASA 6402 Gestion de la qualité des soins **3 cr.**
Marie-Pascale Pomey

Les courants de pensée et différentes approches en assurance, évaluation et gestion de la qualité seront étudiés. Les perspectives des principaux acteurs du système de santé seront abordées.

ASA 6405 Éthique et allocation des ressources **1 cr.**
André-Pierre Contandriopoulos

Le cours vise la prise de conscience de l'importance des enjeux liés à la transformation du système de santé pour intervenir de façon active dans les processus en cours.

ASA 6601 Système de santé : gestion du changement **1 cr.**
Jean-Louis Denis

Concepts et outils d'analyse pour la compréhension de la transformation et l'adaptation des organisations du système de santé aux changements. Éléments à considérer pour bien gérer un changement organisationnel. Obligatoire.

ASA 6602 Accréditation des organismes de santé **1 cr.**
Marie-Pascale Pomey

Description des caractéristiques et des principales étapes du processus d'accréditation selon différents modèles. Historique de l'implantation de l'accréditation au Québec et en France. Obligatoire.

ASA 6603 Amélioration continue de la qualité **4 cr.**

Les enjeux socio-économiques et les concepts fondamentaux de la qualité, la démarche d'amélioration de la qualité et son développement dans ses différents aspects stratégiques, organisationnels, techniques et culturels. Obligatoire.

ASA 6604 Projet d'intégration en gestion qualité **4 cr.**

Application des concepts, méthodes et outils de la qualité. Identification d'une problématique, revue de littérature, recensement d'expériences existantes et mise en oeuvre opérationnelle dans une structure de soins. Obligatoire.

ASA 6605 Gestion des risques en établ. de santé **1 cr.**

Seront abordés les risques proprement dits et une gestion combinée du risque de la qualité et de l'environnement dans une approche centrée sur les processus. Obligatoire.

ASA 6606 Management par les processus **1 cr.**

Appropriation de concepts et méthodes de management par les processus dans les organisations en général et en établissement de santé en particulier. Obligatoire.

ASA 6607 Qualité en action **3 cr.**

Mise en pratique dans le contexte professionnel de l'étudiant des outils et méthodes de gestion de la qualité vus au cours de la formation.

ASA 6701 Analyse du système de santé 1 **3 cr.**
Régis Blais et André-Pierre Contandriopoulos

Analyse du fonctionnement du système de soins; définition des logiques sur lesquelles se fondent les dispositifs de régulation du système; la production et l'utilisation des services et leurs déterminants.

ASA 6702 Analyse du système de santé 2 **3 cr.**
Paul Lamarche

Les états de santé et leurs déterminants; introduction aux disciplines pertinentes; compréhension et analyse des enjeux des transformations des systèmes de santé. Obligatoire dans les orientations Systèmes et politiques de santé et Évaluation des interventions et des services de santé. Préalable(s) : ASA 6701.

ASA 6703 Économie de la santé **3 cr.**
Anne Lemay

Analyse des spécificités de la santé et des services de santé en tant que biens économiques et implication de ces spécificités dans l'élaboration des politiques de santé. (obligatoire dans l'orientation « Systèmes et politiques de santé »).

ASA 6704 Introduction à la recherche qualitative **3 cr.**
Pascale Lehoux

Revue des principales approches qualitatives utilisées en administration et évaluation des services et interventions de santé. Cours à option pour la maîtrise avec mémoire et cours obligatoire pour la maîtrise avec travail dirigé.

ASA 6705 Théorie et pratique de la stratégie **3 cr.**
Lise Lamothe

Analyse du contenu et processus de formation des stratégies organisationnelles. Exposé des concepts et méthodes propres à la planification des services et programmes de santé. Obligatoire pour l'orientation Gestion, stratégie et planification.

ASA 6707 Travail dirigé **15 cr.**

Intégration des savoirs théoriques et pratiques acquis en cours de formation en les appliquant à la réalisation d'un mandat de consultation auprès d'une organisation sociosanitaire.

ASA 6708 Technologies de l'information en santé **3 cr.**
Claude Sicotte

ASA 6709 Lectures dirigées **3 cr.**

Cours permettant d'approfondir un domaine de l'analyse, de l'évaluation ou de la gestion ou une question méthodologique spécifique par l'analyse de la littérature pertinente et la présentation de deux essais.

ASA 6710 Aspects juridiques **3 cr.**

Cours permettant d'approfondir un domaine de l'analyse, de l'évaluation ou de la gestion ou une question méthodologique spécifique par l'analyse de la littérature pertinente et la présentation d'un essai ou d'un article. (optionnel) Cours cyclique.

ASA 6711 Pratique de la consultation **3 cr.**

Cours permettant d'approfondir un domaine de l'analyse, de l'évaluation ou de la gestion ou une question méthodologique spécifique par l'analyse de la littérature pertinente et la présentation d'un essai ou d'un article. (optionnel) Cours cyclique.

ASA 6712 Consultation dans l'axe Nord-Sud **3 cr.**

Fournir aux étudiants intéressés à oeuvrer en consultation internationale dans l'axe Nord-Sud les connaissances et les habiletés spécifiques au processus de consultation.

ASA 6713 Modélisation des systèmes de santé **3 cr.**

L'objectif général de ce cours est de décrire et analyser les éléments de convergence et de divergence entre les différents systèmes de santé nationaux en utilisant une perspective sociohistorique. (optionnel)

ASA 6714A Management/organisat. professionnelles 1 **1 cr.**

Fondements du management. Analyse de la structure organisationnelle des organisations professionnelles. Spécificité de la gestion en contexte professionnel.

ASA 6714B Management/organisat. professionnelles 2 **1 cr.**

Fondements du management. Analyse de la structure organisationnelle des organisations professionnelles. Spécificité de la gestion en contexte professionnel.

ASA 6714C Management/organisat. professionnelles 3 **1 cr.**

Fondements du management. Analyse de la structure organisationnelle des organisations professionnelles. Spécificité de la gestion en contexte professionnel.

ASA 6715 Le changement et sa gestion **1 cr.**

ASA 6716A Leadership et direction 1 **1 cr.**

Revue des habiletés en gestion au plan de la direction et du leadership.

ASA 6716B Leadership et direction 2 **1 cr.**

Revue des habiletés en gestion au plan de la direction et du leadership.

ASA 6717 Systèmes intégrés pour personnes âgées **3 cr.**
François Béland et collaborateurs

Ce cours vise à introduire les gestionnaires et les professionnels des services de santé aux notions de coordination des soins, de système intégré pour personnes âgées vulnérables et leur évaluation.

ASA 6718 Organisation des services aux aînés **3 cr.**

Ce cours traite de la prise en charge institutionnelle des personnes âgées, des services qui leur sont offerts dans la communauté et des outils d'évaluation.

ASA 6719 Clinique et organisation des services **3 cr.**

L'objectif général de ce cours est de permettre aux étudiants d'acquérir une compréhension des dynamiques professionnelles qui prévalent à l'organisation des services cliniques dans une organisation de santé.

ASA 6720 Réforme des pratiques de gestion **3 cr.**

Fournir aux étudiants concepts et modèles permettant d'approfondir certains des enjeux inhérents à la transformation des systèmes de santé afin de mieux comprendre les liens entre leur transformation et les pratiques de gestion dans ce secteur.

ASA 6723 Analyse du système de santé 3 **1.5 cr.**

Le cours portera sur la planification des interventions, l'apport de l'épidémiologie en analyse des systèmes de santé et l'analyse comparée des systèmes de santé au Canada et au niveau international.

ASA 6724 Comptabilité et gestion financière **3 cr.**

Introduction aux fondements théoriques et outils de la comptabilité.Plan et pratiques comptables du ministère de la Santé et des Services sociaux et des agences régionales. Principes et processus de budgétisation et de financement des établissements.

ASA 6725 Initiation à la recherche scientifique **3 cr.**
Nicole Leduc

Accroître la compréhension de la démarche scientifique et développer la capacité d'analyse. Familiarisation avec les approches et devis de recherche, les enjeux de collecte, d'analyse des données et d'interprétation des résultats.

ASA 6726 TI en santé : conception et modélisation **3 cr.**
Claude Sicotte

Introduction à la modélisation des systèmes d'information administratifs et cliniques nécessaire à la gestion et au fonctionnement des organisations et des réseaux de santé. Fondements théoriques et aspects pratiques.

ASA 6727 Réingénierie des processus de soins **3 cr.**
Claude Sicotte

Rôle et impact des technologies de l'information conçues comme des infrastructures supportant la production des soins. Apprentissage de la méthode de réingénierie des processus selon une perspective analytique et pratique.

ASA 6728 Implantation des TI en santé **3 cr.**
Claude Sicotte

Analyse du contenu et de la mise en pratique de stratégies d'implantation adaptées aux professionnels de la santé. Apprentissage d'un modèle d'implantation fondé sur la gestion du risque et mesure de l'impact des TI en santé.

ASA 6729 Mémoire de recherche **21 cr.**

ASA 6730 Stage **3 cr.**

Activité d'apprentissage de quatre mois dans une organisation sociosanitaire précédée de séances de préparation et accompagnée de rencontres mensuelles.

ASA 6731 Rech. opérationnelle et gestion qualité **3 cr.**
Lambert Farand

ASA 6732 Évaluation des technologies de la santé **3 cr.**
Brigitte Côté

Le cours initiera les étudiants à l'évaluation et à la gestion des technologies en santé. Le cours explorera la pertinence de l'ETS, les concepts, méthodes et outils de ce domaine intégrateur d'application des sciences de la santé.

ASA 6733 Travail dirigé **6 cr.**

Intégration des savoirs théoriques et pratiques acquis en cours de formation en les appliquant à la réalisation d'un mandat de consultation auprès d'une organisation sociosanitaire.

ASA 6901 Gestion informée par données probantes **3 cr.**

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux stratégies favorables à une utilisation accrue des résultats de recherche clans la prise de décision.

ASA 6902 Démystifier l'univers de la recherche **3 cr.**

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de découvrir l'univers de la recherche et en quoi elle se distingue de l'univers des responsables politiques, des gestionnaires et des politiciens. Préalable(s) : ASA 6901.

ASA 6903 Leadership, utilisation de la recherche **3 cr.**

L'objectif de ce cours est d'améliorer la capacité des dirigeants à développer leur leadership par une utilisation appropriée de la recherche, et ce afin de favoriser la mise en oeuvre de changements souhaitables. Préalable(s) : ASA 6902.

ASA 6904 Recherche et gestion du changement **3 cr.**

Le cours fournira des outils et des stratégies informées par la recherche susceptibles de favoriser un changement et des facteurs propices à la mise en place d'une culture de décision sensible à l'utilisation de la recherche. Préalable(s) : ASA 6903.

ASA 6905 Gérer la pérennité des changements **3 cr.**

Le cours se penchera sur les conditions qui favorisent une capacité de soutenir à long terme les changements et d'assurer l'atteinte de meilleurs résultats. Préalable(s) : ASA 6904.

ASA 6906 Apprentissage et communauté de pratique **3 cr.**

Ce séminaire vise l'approfondissement et l'intégration des connaissances sur l'utilisation de la recherche en gestion de la santé par la mise en oeuvre d'une communauté de pratique. Préalable(s) : ASA 6905.

ASA 6907 Projet d'intervention **15 cr.**

Permettre aux étudiants d'intégrer les savoirs théoriques et pratiques acquis en utilisation de la recherche en gestion de santé en les appliquant à la réalisation d'une stratégie de changement prioritaire dans son organisme.

ASA 6908 Séminaire en analyse de cas **6 cr.**

Analyse du contexte dans lequel s'inscrit le changement et comment il affectera l'applicabilité des résultats de recherche pour la conception et l'ébauche de la mise en oeuvre du changement.

ASA 6909 Séminaire en résolutions de problèmes **6 cr.**

Présentation et discussion des changements introduits dans une organisation et des enjeux sur le plan de la pérennité et de l'utilisation de la recherche. Préalable(s) : ASA 6908.

AUD - Audiologie

AUD 6010 Stage en audiologie 1 **2 cr.**

Intervention auprès du bénéficiaire et de son milieu en s'associant aux activités professionnelles multidisciplinaires dans les milieux scolaires et les établissements de la santé. 14 jours. Préalable(s) : ORA3346, Troisième stage en audiologie

AUD 6011 Stage en audiologie 2 **2 cr.**

Intervention auprès du bénéficiaire et de son milieu en s'associant aux activités professionnelles multidisciplinaires dans les milieux scolaires et les établissements de la santé. 14 jours. Préalable(s) : AUD6010

AUD 6012 Stage en audiologie 3 **8 cr.**

Approfondissement de la formation clinique par la prise en charge des interventions et la participation aux activités professionnelles. Acquisition de compétences relatives à une clientèle donnée ou à un domaine particulier. Préalable(s) : AUD6011

AUD 6020 Séminaire d'intégration 1 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés acquises et selon ses expériences cliniques, l'étudiant fera des liens entre les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir faire et le savoir être.

AUD 6021 Séminaire d'intégration 2 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés acquises et selon ses expériences cliniques, l'étudiant fera des liens entre les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir faire et le savoir être.

AUD 6022 Séminaire d'intégration 3 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés déjà acquises et à l'occasion de ses expériences cliniques, l'étudiant approfondira les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir faire et le savoir être.

AUD 6030 Méthodes de recherche en audiologie **3 cr.**

Étude, analyse critique et évaluation des méthodes de recherche en orthophonie et en audiologie.

AUD 6032 Rapport de stage en audiologie **3 cr.**

Rédaction d'un document témoignant d'une réflexion critique sur une dimension centrale de la pratique professionnelle en audiologie ressortant directement du stage en audiologie 3.

AUD 6638 Bruit et audition **3 cr.**

Sensibilisation au vécu des personnes et des groupes exposés au bruit. Inventaire des ressources scientifiques, techniques, professionnelles, administratives et légales pour la solution de problèmes de bruit.

AUD 6691 Audiologie en milieu scolaire **3 cr.**

Étude approfondie des particularités de l'intervention audiologique en contexte scolaire : clientèle scolaire nécessitant des services audiologiques, types et modèles d'intervention en milieu scolaire.

AUD 6700 Travail dirigé en audiologie **9 cr.**

AUD 6817 Stage de recherche en audiologie **3 cr.**

Sous la supervision d'un membre du corps professoral affecté à la Faculté des études supérieures, ce stage permet d'acquérir une expérience pratique des principes élémentaires de la démarche scientifique en audiologie.

AUD 6839 Problèmes contemporains en audiologie **3 cr.**

Approfondissement de thèmes ou analyse d'approches nouvelles en audiologie. Les thèmes sont précisés chaque année.

AUD 6852 Séminaire en audiologie **3 cr.**

Synthèse des connaissances et habiletés requises pour l'intervention audiologique dans un contexte multidisciplinaire. Réflexion sur le développement de modèles adaptés d'intervention audiologique pour la population d'enfants et d'adultes.

BCM - Biochimie

BCM 6010 Bio-informatique appliquée **3 cr.**

Franz Bernd Lang et collaborateurs

Introduction à l'informatique, interprétation des données séquentielles, prédiction des amorces pour le séquençage, découverte de gènes, annotation, alignements multiples, etc.

BCM 6012 Études de cas en biochimie **3 cr.**

Alain Moreau et collaborateurs

Travaux dirigés dans des sujets d'appoint en biochimie tels que : production et purification des protéines, ingénierie des protéines, organismes transgéniques et application des modèles dans les processus biologiques. Cours théoriques uniquement.

BCM 6013 Techniques en instrumentation **6 cr.**

Guy Boileau et Jurgen Sygusch

Travaux pratiques ayant pour objectif d'initier les étudiants à des techniques modernes en production et purification des protéines, criblage à haut débit, imagerie, techniques physiques d'étude des structures protéiques, génomique, protéomique.

BCM 6023 Régulation de l'expression génique **3 cr.**

Jacques Drouin et collaborateurs

Analyse des mécanismes impliqués dans le contrôle de l'expression génétique au niveau transcriptionnel : structure de la chromatine, réplication et réparation de l'ADN, recombinaison, transcription, maturation et stabilité des ARNm.

BCM 6024 L'ARN dans la biochimie fonctionnelle **2 cr.**

Gerardo Ferbeyre et collaborateurs

Contrôle de la synthèse protéique chez les procaryotes et les eucaryotes; rôle des interactions ARN-protéines; relation entre la signalisation intracellulaire et la synthèse protéique.

BCM 6036 Techniques modernes de biochimie **3 cr.**

Franz Bernd Lang et collaborateurs

Ce cours de laboratoire, organisé sous forme d'une école d'été, est composé de plusieurs modules, chacun ayant pour thème une technologie de pointe. L'étudiant choisit un seul de ces modules.

BCM 6041 Biochimie clinique complémentaire **2 cr.**

Raymond Lepage et collaborateurs

Investigation biochimique des désordres endocriniens et des cancers. Aspects biochimiques de la grossesse et des maladies innées du métabolisme. Diagnostic des anémies et des hémoglobinopathies. Hémochromatose. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.

BCM 6051 Séminaire de recherche I **1 cr.**

Pascal Chartrand et Martine Raymond

Présentation par l'étudiant de son projet de recherche : la littérature scientifique pertinente, la problématique et les méthodes envisagées pour le travail de recherche. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.

BCM 6052 Séminaire de recherche II **1 cr.**

Pascal Chartrand et Martine Raymond

Présentation par l'étudiant du plan, objectifs, résultats préliminaires et suite prévue du travail de recherche. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.

BCM 6053 Séminaire de recherche III **1 cr.**

Pascal Chartrand et Martine Raymond

Présentation et interprétation par l'étudiant des résultats obtenus et suite prévue du travail de recherche pour l'obtention du grade. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.

BCM 6061 Protéines et acides nucléiques 2 **2 cr.**
Serguei Chteinberg et collaborateurs
Conformation macromoléculaire. Interactions non-covalentes et stabilité en solution. Repliement. Prédiction de structures tridimensionnelles. Interactions protéine-protéine, protéine-ligand et protéine-acide nucléique.

BCM 6062 Protéines et acides nucléiques 1 **3 cr.**
Serguei Chteinberg et collaborateurs
Conformation macromoléculaire. Interactions non covalentes et stabilité en solution. Repliement. Prédiction de structures tridimensionnelles. Interactions protéine-protéine, protéine-ligand et protéine-acide nucléique.

BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire **2 cr.**
Stephen Michnick et collaborateurs
Cycle cellulaire chez la levure et les eucaryotes supérieurs. Apoptose et mort cellulaire. Signalisation et cycle cellulaire. Intégration des voies de signalisation. Interactions protéines-protéines dans la signalisation.

BCM 6100 Biologie du développement **2 cr.**
Muriel Aubry et collaborateurs
Mécanismes moléculaires gouvernant le développement des eucaryotes supérieurs : détermination, établissement des axes embryonnaires, différenciation, contrôle de l'expression des gènes. Aspects moléculaires du développement du système nerveux.

BCM 6151 Protéines des liquides biologiques **2 cr.**
Roger Sanfaçon et collaborateurs
Principes généraux et détails pratiques des techniques courantes d'analyse des protéines en laboratoire clinique. Structure et fonction des principales protéines plasmatiques. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.

BCM 6160 Biochimie clinique I **3 cr.**
Collaborateurs
Investigation biochimique des fonctions cardiaque, respiratoire et rénale. Oxygénation, équilibre acido-basique et perturbations métaboliques. Diabète, métabolisme phospho-calcique et lipidique. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.

BCM 6170 Biochimie clinique II **2 cr.**
Collaborateurs
Investigation biochimique des fonctions gastrique, pancréatique, intestinale et hépatique. Marqueurs nutritionnels et vitamines. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.

BCM 6180 Biochimie clinique : aspects analytiques **3 cr.**
Bernard Vinet et collaborateurs
Méthodes analytiques, automatisation, contrôle de qualité des résultats. Information et organisation du travail. Pertinence des tests biochimiques. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.

BCM 6200 Structure des macromolécules biologiques **3 cr.**
Jurgen Sygusch et collaborateurs
Détermination de structures macromoléculaires par diffraction des rayons-X et par résonance magnétique nucléaire. Modélisation moléculaire. Cours conjoint avec l'Université McGill (Biochem 507-604A). Cours offert aux deux ans.

BCM 6915 Stage **12 cr.**
Jurgen Sygusch
Le stage sera effectué dans un laboratoire académique ou en milieu industriel (ou dans tout autre milieu approuvé par le Département). En laboratoire académique, l'étudiant participera à un projet de recherche. En milieu industriel, l'étudiant mettra en application les notions et pratiques enseignées.

BCM 7003 Stage **45 cr.**
Stage minimal d'un an sous supervision en laboratoire hospitalier. Initiation aux techniques et à l'instrumentation. Contrôle de qualité, gestion, interprétation des résultats, garde professionnelle.

BIE - Bioéthique

BIE 6000 Bioéthique : origines, sens, pratiques **3 cr.**
Développement historique et institutionnel. Définitions et conceptions. Le raisonnement moral en bioéthique et la diversité des interprétations. L'interdisciplinarité et les approches méthodologiques. Tendances nationales et internationales.

BIE 6001 Bioéthique et début de la vie **3 cr.**
Concepts de base. Contexte légal. Approche bioéthique. Thèmes particuliers : nouvelles technologies de procréation, conseil génétique, manipulation génétique, avortement, stérilisation.

BIE 6002 Bioéthique, santé et société **3 cr.**
Bryn Williams-Jones
Responsabilités individuelles et collectives. Santé publique. Aspects culturels et sociaux. Stigmatisation. Allocation de ressources. Santé internationale. Thèmes : greffes d'organes, suicide, vieillissement, génétique.

BIE 6003 Éthique de la recherche **3 cr.**
Béatrice Godard
Protection des sujets humains. Développement. Textes régulateurs. Nature de la prise de décision. Rôle et responsabilité des comités d'éthique de la recherche. Tendances actuelles et défis rencontrés. Protection des animaux.

BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort **3 cr.**
Contexte historique et sociologique. Cadre légal. Aspects psychologiques. Thèmes particuliers : contrôle de la douleur, acharnement thérapeutique, refus de traitement, euthanasie, aide au suicide, réanimation. Sens de la souffrance.

BIE 6006 Éthique des politiques de santé **3 cr.**
Bryn Williams-Jones
Nature et fondements de l'éthique dans les polit. de santé. La prise de décision. Acteurs, contexte, processus, enjeux de la prise de décision éthi. Questions débattues. Courants de pensée en éthi. des polit. de santé. Rôle des instances éthiques.

BIE 6007 Introduction à la neuroéthique **3 cr.**
Éric Racine
Nature et fondements de la neuroéthique. Évolution des neurosciences et conséquences sur la santé et la société; sur l'allocation des ressources; l'amélioration des performances cognitives, l'émergence des neurotechnologies, la rel. esprit-cerveau.

BIE 6008 Éthique clinique **3 cr.**
Nature et fondements de l'éthique clinique. La prise de décision en éthique clinique. Les acteurs et les processus de la prise de décision. Les courants de pensée. La consultation en éthique clinique. Le rôle des comités d'éthique clinique.

BIE 6009 Séminaire d'intégration **6 cr.**
Béatrice Godard
Activité consistant à faire le point sur l'ensemble des apprentissages réalisés au cours du programme en lien avec le travail professionnel de l'étudiant.

BIE 6012 Practicum en bioéthique **3 cr.**
Se familiariser avec les questions éthiques émergeant dans les milieux clinique, de recherche ou d'élaboration des politiques de santé. Observation en milieu de pratique. Intégration pratique / connaissances théoriques.

BIE 6016 Bioéthique et santé publique **3 cr.**
Bryn Williams-Jones
Implications socio-éthiques liées aux politiques et pratiques; analyse des principes et valeurs sous-jacentes; communication des risques, coercition, stigmatisation, incertitude scientifique; promotion de la santé dans les communautés multiethniques.

BIE 6104 Méthodes de recherche en bioéthique **3 cr.**
Béatrice Godard
Présupposés épistémologiques et contexte de la recherche en bioéthique. Types de recherche : théorique et empirique, quantitative et qualitative. Outils méthodologiques. Diverses étapes d'une recherche en bioéthique.

BIE 6106 Séminaire de maîtrise **3 cr.**
Bryn Williams-Jones
Préparation du travail de recherche : délimitation du projet, identification, le cas échéant, du lieu de stage, élaboration de la bibliographie et de la méthodologie requises.

BIE 6135 Travail dirigé **15 cr.**

BIE 6500 Épistémologie de la bioéthique **3 cr.**
Bryn Williams-Jones
Spécificité de la bioéthique : interdisciplinarité et transdisciplinarité. Pluralité des points de vues : auteurs, courants, pays. Critères de validation du savoir bioéthique.

BIE 6700 Séminaire de thèse **3 cr.**

Exposés des participants sur leur projet de thèse : rapport sur l'avancement de leur travail, difficultés rencontrées, etc.; confrontation de leur projet de thèse aux vues des autres participants; réflexions épistémologiques et méthodologiques.

BIM - Biologie moléculaire

BIM 6020 Sujets d'actualité en oncologie molécul. **3 cr.**
Damien D'Amours, Alain Verreault et collaborateurs

Régulation moléculaire du développement des cancers : cellules souches, aspects moléculaires. Le cours inclut des conférences hebdomadaires suivies de discussions avec les conférenciers et de rédaction de rapports.

BIM 6025 Biologie moléculaire et cellulaire **5 cr.**
Jacques Drouin

Compréhension des mécanismes moléculaires de base ainsi que des structures cellulaires. Analyse moléculaire de systèmes complexes (immunologie, neurobiologie, biologie du développement).

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité **3 cr.**
Richard Bertrand et Jean-Philippe Gratton

Ce cours est divisé en quatre parties, chacune portant sur un sujet d'actualité différent. Les cours sont donnés par des experts qui font une présentation poussée de leur sujet. Les sujets changent chaque année. Obligatoire à la maîtrise.

BIM 6035 Séminaire de recherche 1 **1 cr.**

Apprendre à l'étudiant à faire la synthèse de ses travaux de recherche, à présenter oralement et à discuter de son projet. L'étudiant est tenu de participer aux présentations des autres étudiants.

BIM 6045 Biologie cellulaire intégrative **3 cr.**

Présentation des fondements contemporains de la biologie cellulaire et moléculaire. Énergie, information génétique, signalisation, processus intracellulaires et transmembranaires, cycle cellulaire.

BIM 6055 Méthodes de modélisation **3 cr.**

Présentation des méthodes contemporaines de modélisation des systèmes biologiques. Représentations mathématiques et outils informatiques. Systèmes dynamiques et processus stochastiques.

BIM 6060 Biologie cellulaire **3 cr.**

Cours sur le fonctionnement cellulaire adapté aux besoins des étudiants qui ont une formation de base en sciences physico-mathématiques.

BIM 6064 Biologie des systèmes et cancer 1 **6 cr.**
Sylvie Mader et collaborateurs

Formation théorique et pratique sur la recherche de pointe en cancer et immunologie; modèles biologiques, approches intégratives de la biologie des systèmes et outils bioinformatiques.

BIM 6065 Biologie des systèmes et cancer 2 **3 cr.**
Sylvie Mader et collaborateurs

Formation pratique sur la recherche de pointe en cancer et immunologie; outils bioinformatiques. Stages de laboratoire et dans les plateformes technologiques.

BIM 6070 Pratique de la recherche **2 cr.**
Michel Bouvier et Timothy L. Reudelhuber

Formation sur la pratique de la recherche, la conception et l'analyse des expériences, l'éthique de la recherche ainsi que la communication orale et écrite.

BIM 6075A Stage avec rapport 1 **15 cr.**

Conduite d'un projet de recherche sous supervision.

BIM 6075B Stage avec rapport 2 **15 cr.**

Conduite d'un projet de recherche sous supervision.

BIM 7015 Séminaire de recherche 2 **1 cr.**

Apprendre à l'étudiant à faire la synthèse de ses travaux de recherche, à présenter oralement et à discuter de son projet. L'étudiant est tenu de participer aux présentations des autres étudiants.

BIM 7020 Lectures en biologie moléculaire **1 cr.**
Yves Langelier et collaborateurs

Le professeur responsable indique aux étudiants un nombre de publications à lire. Ces publications seront présentées par les étudiants et discutées par l'ensemble du groupe avec la participation des professeurs. Obligatoire au doctorat.

BIM 7021 Conférence en biologie du cancer **2 cr.**

Participation à 15 conférences dans le cadre d'une série de séminaires hebdomadaires, congrès, symposiums dont le contenu est approuvé par les coordonnateurs.

BIN - Bio-informatique

BIN 6000 Algorithmes en bio-informatiq. génomique **4 cr.**
Nadia El-Mabrouk

Comparaison et alignement des séquences biologiques. Structures secondaires des acides ribonucléiques. Recherche de motifs. Assemblage de fragments d'ADN, cartographie physique. Ordre des gènes.

BIN 6001 Algorithmes:bio-informatique moléculaire **4 cr.**
François Major

Structure 3D des protéines et ARN. Modèles et optimisation de l'énergie potentielle, moléculaire. Espace et recherche de conformations, modélisation comparative et de novo.

BIN 6002 Principes d'analyse génomique **3 cr.**
Franz Bernd Lang

Identification (gènes protéiques et d'ARNs structuraux introns) par comparaison de séquences et recherche de motifs. Alignements multiples et code génétique. Assemblage et annotation de séquence génomique.

BIN 6003 Architecture des polymères biologiques **3 cr.**
Serguei Chteinberg

Conformation macromoléculaire. Analyse de structures tridimensionnelles.

BIN 6004 Conférences, biosciences et informatique **cr.**
Gertraud Burger

Chaque trimestre, participation à 10 conférences de chercheurs invités (pour un total de 30 conférences). Chaque trimestre, cinq conférences dans les départements des sciences biologiques et biomédicales, cinq dans les départements d'informatique et mathématique ou le centre de recherches mathématiques.

BIN 6005 Atelier de recherche 1 **2 cr.**
Sylvie Hamel et Hervé Philippe

Présentation orale et écrite par l'étudiant du plan, objectifs, résultats, interprétation des résultats et suite prévue de son travail de recherche ou de stage. Participation aux séminaires des autres étudiants.

BIN 6007 Stages avec rapport **22 cr.**
Gertraud Burger

Le stage sera effectué au sein d'une équipe de professionnels oeuvrant dans un laboratoire académique, hospitalier, gouvernemental ou en milieu industriel (ou dans tout autre milieu approuvé par le responsable) L'étudiant participera à un projet de recherche où il mettra en application les notions et pratiques enseignées.

BIN 6009 Inférence Bayésienne en bio-informatique **3 cr.**

Introduction aux notions des probabilités et de l'inférence Bayésienne, et à leurs applications en bio-informatique. Programmation de modèles stochastiques et d'algorithmes de Monte-Carlo.

BIN 7000 Thèse **84 cr.**

BIN 7004 Conférences: biosciences et informatique **cr.**
Gertraud Burger

Participation à 30 conférences de chercheurs invités, également réparties dans les départements de biosciences et d'informatique ou de mathématiques.

BIN 7005 Atelier de recherche 2 **3 cr.**
Sylvie Hamel et Hervé Philippe

Présentation orale et écrite par l'étudiant du plan, des objectifs, des résultats, de l'interprétation des résultats et de la suite prévue de son travail de recherche ou de stage. Participation aux séminaires des autres étudiants.

BIN 7006 Atelier de recherche 3 **3 cr.**
Sylvie Hamel et Hervé Philippe
Présentation orale et écrite par l'étudiant du plan, des objectifs, des résultats, de l'interprétation des résultats et de la suite prévue de son travail de recherche ou de stage. Participation aux séminaires des autres étudiants.

BIO - Biologie (sciences biologiques)

BIO 6005 Progrès récents en biologie **1 cr.**
Le directeur du Département
Cours assignable à des professeurs visiteurs lorsque leurs domaines de recherches présentent un intérêt pour les étudiants et professeurs du Département.

BIO 6007 Problèmes actuels en biologie **2 cr.**
Le directeur du Département
Cours assignable à des professeurs visiteurs ou à des chercheurs boursiers lorsque leur domaine de recherches présente un intérêt pour les étudiants et les professeurs du Département.

BIO 6008 Sujets spéciaux en biologie **3 cr.**
Le directeur du Département
Cours confié à des professeurs ou des chercheurs invités pour dispenser une série d'exposés dans un secteur de la biologie qui présente un intérêt particulier pour les étudiants et les professeurs du Département.

BIO 6009 Lectures dirigées en biologie **3 cr.**
Le directeur du Département
Analyse de textes choisis par l'étudiant, sous la supervision d'un professeur, suivi de la production d'un rapport.

BIO 6011 Stage de recherche en biologie **3 cr.**
Le directeur du Département
Stage de recherche effectué dans un laboratoire universitaire (autre que l'Université de Montréal) ou dans l'entreprise privée, suivi de la production d'un rapport.

BIO 6020 Microscopie **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Anja Geitmann
Théorie et principes de microscopie; techniques de préparation des spécimens.

BIO 6025 Séminaires en écologie **3 cr.**

BIO 6026 Séminaires en neurobiologie **3 cr.**

BIO 6027 Séminaires en systématique et évolution **3 cr.**
Christopher Cameron
Cours cyclique.

BIO 6028 Séminaires en biologie végétale **3 cr.**
Daniel Philippe Matton, David Morse et Jean Rivoal

BIO 6077 Analyse quantitative des données **4 cr.**
Pierre Legendre
Apprentissage de méthodes d'analyse quantitative de données biologiques, y compris les données spatiales et temporelles. Travaux pratiques; analyse des données de recherche des étudiants. Connaissances requises : biostatistique.

BIO 6157 Biochimie et bio moléculaire des plantes **3 cr.**
Daniel Philippe Matton, David Morse et Jean Rivoal
Vue d'ensemble de la biochimie végétale et de sa régulation aux niveaux métabolique et génétique. Principes biophysiques et biochimiques de la croissance. Développements récents en biologie moléculaire végétale.

BIO 6245 Analyse phylogénétique **4 cr.**
Anne Bruneau et François-Joseph Lapointe
Théorie et pratique de la systématique : reconstruction, validation et utilisation de phylogénies en biographie, écologie, conservation, et classification. Cours théoriques et travaux pratiques sur ordinateurs. Cours cyclique, offert l'automne, années impaires. Cours cyclique.

BIO 6250 Évolution moléculaire **3 cr.**
Bernard Angers
Mécanismes et principes d'évolution moléculaire. Développements récents en génétique des populations, génomique, protéomique et analyse phylogénétique. Cours cyclique, offert l'automne, années paires. Cours cyclique.

BIO 6605 Neurobiologie avancée **3 cr.**
Thérèse Cabana et Stéphane Molotchnikoff
Revues des progrès récents et des concepts courants en neurobiologie cellulaire et moléculaire, en neurogenèse, en analyse de système et en neuroendocrinologie.

BIO 6720 Écologie du paysage **3 cr.**
Étude des courants historiques en écologie du paysage, visites de terrain et de laboratoire, revue des concepts de base tels que la fragmentation ou l'impact de l'homme, études de cas à partir de la littérature.

BIO 6850 Limnologie avancée **3 cr.**
Richard Carignan et Bernadette Pinel-Alloul
Synthèse critique sur des domaines de pointe en limnologie. Approches expérimentales, empiriques, comparatives et pluridisciplinaires. Études de terrain et/ou de laboratoire à la Station de biologie des Laurentides. Cours cyclique.

BIO 6875 Principes de lutte biologique **3 cr.**
La lutte biologique comme alternative privilégiée aux pesticides de synthèse : fondements théoriques et approches méthodologiques, diversité des agents de lutte, législation, études de cas.

BIO 6960 Enjeux en biodiversité aquatique **3 cr.**
Rôle dans le fonctionnement des écosystèmes; biogéographie; biodiversité taxonomique vs fonctionnelle; biodiversité des réseaux trophiques; gestion et conservation de la biodiversité.

BIO 6965 Biodiversité: rôle, menaces, solutions **3 cr.**
Importance de la biodiversité pour les services écologiques et les ressources. Changements climatiques, destruction des habitats, invasion d'espèces. Conservation dans un contexte de développement durable.

BIO 6970 Écologie des milieux humides **3 cr.**
Types de milieux humides et fonctions écologiques, hydrologie et cycles des éléments, processus physiques et chimiques, interactions trophiques, conservation, restauration et aménagement, gestion et aspects légaux.

BLT - Bibliothéconomie (sciences de l'information)

BLT 7000 Séminaire en sciences de l'information **3 cr.**
Suzanne Bertrand-Gastaldy
Séminaire sur les aspects théoriques et pratiques des sciences de l'information. Évolution des principales problématiques de recherche en sciences de l'information.

BLT 7005 Méthodes de recherche - Qualitatives **3 cr.**
Pierrette Bergeron
À partir d'études et résultats de recherche fondamentale et appliquée en sciences de l'information, analyse et évaluation des principales méthodes de recherche qualitatives.

BLT 7006 Méthodes de recherche - Quantitatives **3 cr.**
À partir d'études et résultats de recherche fondamentale et appliquée en sciences de l'information, analyse et évaluation des principales méthodes de recherche quantitatives.

BLT 7010 Séminaire transfert de l'information 1 **3 cr.**
Analyse et synthèse des concepts fondamentaux et des techniques propres à la création, à l'acquisition, à la présentation, au traitement et à l'analyse de l'information.

BLT 7011 Séminaire transfert de l'information 2 **3 cr.**
Analyse et synthèse des concepts fondamentaux et des techniques propres à la communication, à l'évaluation et à la conservation de l'information. Algorithmes de recherche. Mesure et évaluation de l'efficacité au repérage.

BLT 7012 Séminaire systèmes-ressources d'info. 1 **3 cr.**
Théories et méthodes en gestion des services d'information. Systèmes et politiques d'information dans l'organisation.

BLT 7013 Séminaire systèmes-ressources d'info. 2 **3 cr.**

Étude critique des aspects administratifs, économiques, sociaux, politiques, culturels et patrimoniaux de l'information, aux niveaux national et international.

CEL - Commerce électronique

CEL 6001 Introduction au commerce électronique **3 cr.**

Enjeux. Gestion : modèles d'affaires, facteurs de succès, etc. Droit : protection du cyber-consommateur, propriété intellectuelle, fraude, signatures et contrats électroniques. Technologie : choix technologiques, normes ouvertes, cryptographie, etc.

CEL 6002 Atelier synthèse - commerce électronique **6 cr.**

Cet atelier sera offert en collaboration avec tous les partenaires du programme. Il est basé sur une approche problèmes, le travail en équipe et le « team teaching » multidisciplinaire. Des professeurs de tous les partenaires ainsi que des experts externes seront impliqués dans l'organisation de cet atelier.

CEL 6003 Travail dirigé en commerce électronique **8 cr.**

Un projet de recherche avec rapport consiste en un stage en entreprise ou un travail de recherche ou de développement dans le cadre d'un projet de recherche supervisé par un professeur. Le projet de recherche d'un étudiant devra être préalablement autorisé par les codirecteurs du programme.

CGE - Conseil génétique

CGE 6001 Principes de génétique médicale **3 cr.**

Andrea Richter

Ce cours permet aux étudiants d'apprécier les différentes dimensions de la génétique médicale : principes fondamentaux de la génétique, applications à la pratique clinique et la prévention, interprétation de la littérature.

CGE 6002 Aspects éthiques/juridiques de la génét. **3 cr.**

Béatrice Godard

Ce cours permet aux étudiants d'être capables d'appréhender les dilemmes éthiques, légaux et sociaux pouvant se poser en conseil génétique en examinant les principaux textes régulateurs, les enjeux socio-éthiques.

CGE 6003 Aspects psychologiques du conseil génét. **3 cr.**

Cours permettant d'améliorer ses habiletés de communication/soutien aux individus/familles et d'apprécier l'influence des facteurs culturels, spirituels et économiques sur la communication et la perception du risque génétique.

CGE 6004 Génet. des pop. et épidémio. génét. **3 cr.**

Damian Labuda

Ce cours permet aux étudiants de reconnaître et comprendre l'origine des variations génétiques dans une population; calculer un risque génétique basé sur l'analyse du pedigree; comprendre les principales méthodes d'analyse en épidémiologie génétique. Préalable(s) : CGE 6001.

CGE 6009 Atelier en conseil génétique 1 **3 cr.**

Emmanuelle Lemyre

Atelier permettant de comprendre le rôle du conseiller en génétique, de se familiariser avec les étapes de la démarche clinique et de formuler un conseil génétique approprié.

CGE 6010 Atelier en conseil génétique 2 **3 cr.**

Valérie Désilets

Fait suite aux ateliers en conseil génétique 1. Permet d'approfondir ses connaissances et ses habiletés en conseil génétique.

CGE 6020 Stage en milieu pédiatrique **5 cr.**

Stage permettant une exposition diversifiée à un large spectre de situations cliniques où un conseil génétique est requis. Le stage met l'emphase sur les conditions génétiques ou congénitales à révélation précoce.

CGE 6021 Stage en milieu adulte **5 cr.**

Stage centré sur le conseil génétique dans un contexte de prédisposition/conditions génétiques à révélation adulte, incluant la neurogénétique, l'oncogénétique, les erreurs innées du métabolisme et les maladies complexes.

CGE 6022 Stage en diagnostic prénatal **5 cr.**

Ce stage est centré sur le conseil génétique relié à l'évaluation du risque de malformations ou de maladies héréditaires chez le foetus et des options d'interventions prénatale.

CGE 6023 Stage en laboratoires diagnostiques **5 cr.**

Ce stage vise à familiariser l'étudiant avec les indications, les limites et l'interprétation des techniques diagnostiques propres à la génétique soit la cytogénétique, la génétique biochimique et la génétique moléculaire.

CGE 6024 Stage en conseil génétique **4 cr.**

Ce stage permet à l'étudiant d'approfondir un aspect particulier du conseil génétique et d'ainsi adapter sa formation à ses intérêts particuliers ou à sa carrière future.

CHI - Chirurgie

CHI 6900 Techniques de CEC pédiatrique **9 cr.**

CHI 6901 Maîtrise de pratique de CEC adulte **15 cr.**

CHM - Chimie

CHM 6110 Chapitres choisis de chimie analytique **3 cr.**

Dominic Rochefort et Karen Waldron

CHM 6140 Spectrométrie de masse **3 cr.**

Pierre Thibault

Principes de fonctionnement d'un spectromètre de masse. Analyse quantitative et détermination des poids moléculaires. Fragmentation caractéristique des diverses classes de composés. Aspect énergétique.

CHM 6160 Spectrométrie analytique **3 cr.**

Joseph Hubert

Spectrométrie atomique, spectrométrie d'émission à plasma, spectrométrie d'absorption atomique, spectrométrie à transformée de Fourier.

CHM 6170 Chromatographie avancée **3 cr.**

Marius D'Amboise

Chromatographie liquide et gazeuse. Théories modernes des processus chromatographiques. Études approfondies des mécanismes de séparation. Instrumentation moderne. Détection. Dérivation. Optimisation. Interprétation des résultats chromatographiques.

CHM 6211 Chapitres choisis de chimie inorganique **3 cr.**

Garry Hanan

CHM 6221 Chimie organométallique **3 cr.**

Davit Zargarian

Nature, structure et propriétés des composés contenant des liaisons métal - carbone. Classes de réactions de ces composés. Application à la synthèse organique, la catalyse, la chimie bio-inorganique et les procédés industriels.

CHM 6230 Méth. phys. en chimie de coordination **3 cr.**

Christian Reber

Caractérisation des composés de coordination par des méthodes spectroscopiques, magnétochimiques et électrochimiques. Principes et applications à la détermination de la géométrie moléculaire, de la structure et de la dynamique électronique.

CHM 6310 Chapitres choisis de chimie organique **3 cr.**

CHM 6315 Synthèse stéréosélective **3 cr.**

André Charette

Les méthodes modernes en synthèse stéréosélective. Applications à la synthèse des produits naturels. Analyse conformationnelle, manipulation stéréosélective des groupes fonctionnels et formation de liaisons carbone - carbone.

CHM 6320 Résonance magnétique nucléaire **3 cr.**

Principe de base. Étude de divers paramètres. Présentation et explication des principales techniques unies et multidimensionnelles. Analyse des spectres 1D et 2D. Détermination de structures. Diverses applications de la RMN.

CHM 6330 Chimie bio-organique **3 cr.**
Jeffrey Keillor
Importance de la chiralité dans la vie. Facteurs responsables de la spécificité enzymatique. Le design de modèles d'enzymes. Le rôle des ions métalliques. Modèles biomoléculaires des coenzymes et importance médicinale des substrats suicide.

CHM 6340 Mécanismes de réactions **3 cr.**
Richard Giasson
Concepts mécanistiques de base : contrôles cinétique et thermodynamique, postulat d'Hammond, principe de Curtin-Hammet, théorie des orbitales moléculaires et règles de Woodward-Hoffmann-Fukuki, trajectoires d'attaques. Applications.

CHM 6351 Chimie des composés organiques cycliques **3 cr.**
Shawn Collins et Hélène Lebel
Synthèse des composés cycliques et polycycliques. Analyse conformationnelle. Méthodologies modernes de synthèse donnant accès aux carbocycles. Catalyseurs cycliques dans la préparation des composés cycliques.

CHM 6361 Modélisation moléculaire et stéréochimie **3 cr.**
Aspects divers de la stéréochimie et son importance en chimie médicinale et bio-organique. Initiation à la chimie assistée par ordinateur : modélisation moléculaire et stratégie de synthèse.

CHM 6365 Chimie supramoléculaire **3 cr.**
Andreea-Ruxandra Schmitzer et James D. Wuest
Concepts de base en chimie supramoléculaire. Interactions non-covalentes. Systèmes auto-assemblés. Génie cristallin. Chimie dynamique. Machines et dispositifs supramoléculaires. Aspects biologiques.

CHM 6381 Synthèse organique **3 cr.**
Yvan Guindon et Stephen Hanessian
Méthodologie et stratégie en synthèse de molécules organiques d'intérêts divers. Synthèse de composés alicycliques, de terpènes, de stéroïdes, d'alcaloïdes, d'antibiotiques et autres.

CHM 6411 Chapitres choisis de chimie physique **3 cr.**

CHM 6432 Physico-chimie des nanostructures **3 cr.**
Richard Martel et Françoise Winnik
Propriétés chimiques et physiques des nanostructures et des semi-conducteurs organiques. Le cours traite des méthodes de caractérisation, du confinement quantique et des propriétés optiques et électriques.

CHM 6450 Analyse structurale par diffraction X **3 cr.**
Frank Schaper
Principes de base. Détermination du groupe spatial. Problème des phases, méthodes directes et de Patterson. Affinement et validation de structure. Utilisation des logiciels SHELXTL et PLATON. Problèmes structuraux.

CHM 6460 Surfaces molles et couches minces **3 cr.**
Antonella Badia et Suzanne Giasson
Concepts de base de la physico-chimie des interfaces et surfaces molles. Adsorption de molécules amphiphiles aux interfaces. Monocouches et multicouches. Modification des propriétés de surfaces. Membranes biologiques.

CHM 6470 Chap. choisis de chimie des polymères **3 cr.**

CHM 6472 Physico-chimie des polymères **3 cr.**
Concepts de base. Cristallisation. Cristaux liquides. Surfaces/interfaces. Statistiques de chaînes. Polymères en solution. Polymérisations vivantes/contrôlées. Chaque année, trois de ces méthodes seront au programme.

CHM 6475 Caractérisation structurale de matériaux **3 cr.**
Robert Prud'homme
Concepts de base. Analyses thermiques, spectroscopiques et mécaniques. Microscopies et méthodes de diffraction. Détermination des masses molaires. Chaque année, trois de ces méthodes seront au programme.

CHM 6485 Chapitres choisis de chimie théorique **3 cr.**

CHM 6491 Chimie quantique **3 cr.**
Les méthodes de calcul de structure électronique.

CHM 6550 Projet de recherche 1 **3 cr.**
En collaboration
Travaux de recherche avancés dans un laboratoire du département de chimie dans le cadre d'un programme d'échange.

CHM 6551 Projet de recherche 2 **3 cr.**
En collaboration
Travaux de recherche avancés dans un laboratoire du département de chimie dans le cadre d'un programme d'échange.

CHM 6552 Projet de recherche 3 **6 cr.**
Travaux de recherche avancés dans un laboratoire du département de chimie dans le cadre d'un programme d'échange.

CHM 6601 Séminaires de section **3 cr.**

CHM 6810 Chimie environnementale avancée **3 cr.**
Concepts avancés de chimie de l'environnement, analyse d'échantillons environnementaux, détermination de la spécialisation chimique, analyse des contaminants organiques, biodisponibilité, contaminants émergents.

CIN - Cinéma (études cinématographiques)

CIN 6003 Intro. aux études avancées en cinéma **3 cr.**
Germain Lacasse
Séminaire méthodologique d'introduction visant à assister l'étudiant dans l'élaboration de son projet de recherche. Délimitation du sujet et de la problématique; identification des sources et méthodes.

CIN 6005 Séminaire de professeur invité **3 cr.**
Ce séminaire permet à un professeur invité de développer un enseignement sur un thème dont le sujet sera déterminé chaque année.

CIN 6011 Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive **3 cr.**
Bernard Perron
Étude comparative du cinéma, du jeu vidéo et de la fiction interactive en général. Analyse des relations qu'entretiennent ces arts. Réflexion sur la spécificité du jeu et de la fiction interactive. Cours cyclique.

CIN 6013 La médiation audiovisuelle **3 cr.**
Michèle Garneau
Étude des médias dans une perspective non instrumentale. Analyse de la médiation comme lieu de croisement des dynamiques actualisées par les différentes technologies (l'écriture, la voix, le cinéma, la vidéo ou les nouvelles technologies).

CIN 6015 Cinéma et philosophie **3 cr.**
Serge Cardinal
Ce séminaire se consacre à la rencontre de deux pratiques, celle consistant à inventer des concepts (philosophie) et celle consistant à fabriquer des blocs de mouvement / durée (le cinéma).

CIN 6017 Problématique du cinéma documentaire **3 cr.**
Réflexion, à partir d'études de cas, sur les genres et les styles du cinéma documentaire.

CIN 6021 Recherches sur le cinéma québécois **3 cr.**
Germain Lacasse
Étude d'un problème spécifique du cinéma québécois et analyse détaillée d'oeuvre, par exemple, analyse d'un film représentatif du répertoire québécois.

CIN 6030 La critique cinématographique **3 cr.**
Réflexion sur le rôle et le développement de la critique de cinéma aujourd'hui : recherche sur des aspects particuliers de cette dimension critique et production de textes critiques relatifs à l'activité cinématographique. Cours cyclique.

CIN 6035 Approche spécifique d'une recherche **3 cr.**
Olivier Asselin
Ce séminaire est offert en alternance par les professeurs du secteur qui y présentent leurs recherches en cours.

CIN 6046 Questions de narration **3 cr.**
André Gaudreault et Bernard Perron
Étude des questions théoriques et critiques concernant le rapport entre narration et cinéma. Compréhension et explicitation du sens que confère le médium cinématographique à la narrativité. Cours cyclique.

CIN 6047 Histoire du cinéma : problèmes, méthodes **3 cr.**
André Gaudreault
Étude de certains problèmes dans le domaine de l'histoire du cinéma et des questions de méthode que ceux-ci supposent. Examen critique d'une période du cinéma.

CIN 6050 Scénarisation, technologies et création **3 cr.**
Isabelle Raynauld
Étude des développements des pratiques d'écriture scénaristique et cinématographique des débuts du cinéma au multimédia.

CIN 6051 Socialité du cinéma **3 cr.**
Le séminaire aborde trois grandes questions touchant la socialité du cinéma : 1) le film dans son contexte social; 2) le cinéma comme expérience imaginaire de sociabilité; 3) le cinéma comme construction du social.

CIN 7000 Séminaire doctoral **3 cr.**
Ce cours a pour but de parfaire la formation théorique et méthodologique. Étude des contributions récentes les plus importantes de la discipline. Réflexion sur les outils conceptuels, le cadre théorique et la méthodologie.

CIN 7001 Atelier de recherche **3 cr.**
Cette activité, dirigée par le directeur de recherche, a pour but de préciser le corpus et la problématique, d'approfondir les hypothèses historiques et théoriques et d'encadrer la rédaction du projet de thèse.

CIN 7002 Examen de synthèse **cr.**

CIN 7003 Forum doctoral **3 cr.**
Présentation par les étudiants de leurs travaux de recherche de thèse dans un forum rassemblant les professeurs affectés au programme et les étudiants en scolarité.

CIN 7004 Thèse **72 cr.**
Recherche et rédaction de la thèse.

CIN 7006 Sém. conjoint avec la Sorbonne-Nouvelle **3 cr.**
Ce séminaire, donné par deux professeurs de l'Université Paris 3 et deux professeurs de l'Université de Montréal, porte sur les problématiques choisies parmi des questions actuelles de la discipline.

COM - Communication (sciences de la communication)

COM 6020 Théories générales de la communication **3 cr.**
Survol et critique des principales théories contemporaines de la communication par le biais des problématiques qu'elles fondent. Positionnement épistémologique.

COM 6174 Histoire médiatique **3 cr.**
Approches en histoire. Aspects à considérer dans une histoire médiatique. Composantes d'une histoire générale des médias. Particularités des histoires sectorielles. Aperçu de la recherche québécoise et canadienne.

COM 6175 Médias et société **3 cr.**
Analyse en profondeur des théories sur le rôle, l'influence et l'appropriation des médias. Application de ces théories à des problématiques contemporaines liées à l'individu et à la société.

COM 6192 Industries culturelles **3 cr.**
Définitions et théories relatives aux industries culturelles. Développements contemporains et caractéristiques de ces industries. Analyse des performances des entreprises et des industries.

COM 6205 Méthode d'étude des messages et images **3 cr.**
Approches pluridisciplinaires pour l'analyse du sens, des images, des valeurs et des pratiques dans les processus d'échanges communicationnels. Démarches d'analyse axées sur les textes, les discours et les images.

COM 6275 Méthodes d'enquête en communication **3 cr.**
Étude des méthodes et instruments d'enquête utilisés en communication. Sensibilisation à la recherche empirique quantitative, formative et sommative selon différentes problématiques communicationnelles.

COM 6285 Méthodes d'études sur le terrain **3 cr.**
Introduction aux méthodes de recherche, d'évaluation et d'intervention utilisées sur le terrain. Sensibilisation à la recherche empirique qualitative dans divers milieux.

COM 6310 Les médias et leurs usagers **3 cr.**
Approfondissement des approches théoriques et des développements récents des théories de la réception. Examen des approches analytiques relatives aux auditoires des médias et aux pratiques culturelles.

COM 6331 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs **3 cr.**
Perspectives communicationnelles sur les théories des réponses collectives aux systèmes de pouvoir centralisés ou généralisés et sur celles concernant les pratiques de résistance et leur développement en cultures d'opposition.

COM 6335 Communication et espace public **3 cr.**
Théories de l'espace public et dimensions proprement communicationnelles de la sphère publique. Étude des enjeux entourant le débat sur le fonctionnement de la sphère publique contemporaine.

COM 6355 Communication interculturelle **3 cr.**
Étude critique des relations interculturelles et interethniques au niveau des institutions, des représentations et des discours. Rôle de la territorialité, de la langue, des médias et des codes dans les problématiques identitaires.

COM 6365 Communication internationale **3 cr.**
Nouvel ordre international de la communication. Rôle des institutions. Globalisation et enracinement culturel et politique. Perspective de développement durable. Transferts technologiques et la communication nord-sud.

COM 6375 Politiques de communication **3 cr.**
Analyse des processus d'élaboration des politiques publiques par rapport aux institutions de communication de masse et des télécommunications dans un contexte international. Étude de cas.

COM 6376 Communication dans les petits groupes **3 cr.**
Perspectives, théories et approches relatives au rôle de la communication dans les petits groupes. Formation de groupes, résolution de problèmes et prise de décision en groupe; nouvelles technologies et communication de groupe.

COM 6420 Médias et technologies nouvelles **3 cr.**
Description des principes des nouvelles technologies de communication. Analyse des dimensions psychologiques, sociales et culturelles de l'utilisation de ces technologies.

COM 6450 Interaction des jeunes avec les médias **3 cr.**
Étude du rôle des médias traditionnels et nouveaux dans le développement des jeunes. Impacts sur les plans cognitif, affectif et social. Analyse de grands dossiers de recherche : violence, sexisme, publicité, etc.

COM 6475 Ergonomie cognitive en communication **3 cr.**
Application des théories de la psychologie cognitive au développement et à l'évaluation des systèmes d'information et de communication.

COM 6500 Théories de la com. organisationnelle **3 cr.**
Présentation des approches à la communication organisationnelle de types fonctionnaliste, interprétative, processuelle, critique. Thématiques traditionnelles et problématiques actuelles. Analyse critique des recherches.

COM 6501 Théories de la communication médiatique **3 cr.**
Théories contemporaines appliquées au domaine médiatique. Positionnement épistémologique à partir de la notion de configuration médiatique et ancrage théorique sur les formes socio-historiques de la connaissance.

COM 6505 Pratiques de travail en changement **3 cr.**
Réflexion d'un point de vue communicationnel sur les pratiques de travail en contexte de changement technologique. Étude du rôle des objets et des conditions matérielles dans la circulation des savoirs supportant l'action collective.

COM 6525 Stratégies discursives en organisation **3 cr.**
Étude des diverses stratégies de communication observées en organisation : stratégies visant à modifier les connaissances, à influencer les comportements et rapports de pouvoir, à transformer les rapports sociaux.

COM 6535 Interaction humain-ordinateur **3 cr.**
Mondes virtuels, commerce électronique, formation à distance, gestion de l'information. Utilisabilité, accessibilité, intelligence et personnalisation. Principes d'analyse, de conception et d'évaluation des systèmes.

COM 6536 Atelier de communication informatisée **3 cr.**

Participation et recherche critique sur un projet de communication informatisée appliquée. Développement de compétences et d'expériences techniques et de recherche dans le développement d'un projet de communication appliquée.

COM 6537 Statistiques de la culture et des comm. **3 cr.**

Problèmes de définition du domaine. Cadres conceptuels de programmes nationaux et internationaux. Sources privées et académiques. Gestion des organisations spécialisées en statistiques de la culture et des communications.

COM 6538 Communication, design et esthétique **3 cr.**

Étude communicationnelle de l'activité de design, dans ses dimensions sociales et esthétiques, du double point de vue des éléments sociaux qui influencent le design et des facteurs d'innovation ou de création qui l'animent.

COM 6539 Communautés virtuelles et connaissances **3 cr.**

Communication en réseau et processus cognitifs. Problématiques de la construction de connaissances en réseau : changement conceptuel et apprentissage; communautés de connaissance en réseau et communication progressive.

COM 6585 Communication, médias et médiation **3 cr.**

Examen critique des articulations médias, sujets et formations sociales, du point de vue des approches communicationnelles contemporaines de la médiation et des concepts apparentés.

COM 6815 Séminaire d'encadrement **3 cr.**

Travaux, lectures et discussions centrés sur l'avancement des projets de mémoire ou de travail dirigé. Chaque étudiant ou étudiante doit s'inscrire au séminaire avec son directeur ou sa directrice de recherche.

COM 6840 Séminaire thématique A **3 cr.**

Examen approfondi d'une problématique de recherche spécifique ou d'approches théoriques particulières.

COM 6841 Séminaire thématique B **3 cr.**

Examen approfondi d'une problématique de recherche spécifique ou d'approches théoriques particulières.

COM 6910 Stage **3 cr.**

Ce stage est considéré comme hors programme. On ne peut s'y inscrire qu'à ce titre.

COM 6911 Stage **6 cr.**

Ce stage est considéré comme hors programme. On ne peut s'y inscrire qu'à ce titre.

COM 6915 Gest.des conflits dans les organisations **3 cr.**

Perspectives, théories et approches relatives à la gestion du conflit dans les organisations. Rôle de la communication dans la négociation, stratégies et tactiques de négociation, cadrage et recadrage des conflits.

COM 6960 Technologies, design et chgt continu **3 cr.**

Réflexion sur le processus de collaboration dans la conception et dans l'intégration de systèmes en organisation. Apport des technologies de collaboration à la vie et à l'apprentissage organisationnel, et aux communautés virtuelles.

COM 6961 Communication et stratégie de changement **3 cr.**

Étude du processus communicationnel d'élaboration et de mise en oeuvre d'une stratégie de changement. Documentation et analyse critique de la communication dans des situations concrètes de changement.

COM 6962 Pratiques de direction en communication **3 cr.**

Analyse des enjeux de la communication dans les entreprises. Étude de cas et de textes théoriques sur les difficultés rencontrées par les responsables des communications dans l'exercice de leurs fonctions.

COM 6963 Mondialisation et organisations **3 cr.**

Les nouveaux acteurs dans le processus de mondialisation. Analyse du discours et de l'action des multinationales, des technobergs et des nouveaux centres de pouvoir, analyse de la réaction des opposants.

COM 6964 Séminaire d'intégration **3 cr.**

Intégration des connaissances acquises et réflexion critique. Présentation d'un rapport synthèse sur une problématique de communication dans le contexte des organisations en changement.

COM 6965 Problématiques discursives en com. org. **3 cr.**

Études des dimensions discursives des processus de communication en contextes organisationnel et institutionnel. Revue des approches discursives des processus organisationnels et de leur contribution respective à l'analyse des pratiques de comm. org.

COM 7100 Séminaire d'intégration **3 cr.**

Discussion épistémologique concernant diverses approches conceptuelles de la communication.

COM 7110 Technologie de communication et société **3 cr.**

Présentation et mise en contexte des paradigmes qui animent les recherches sur les aspects sociaux et culturels des TIC. Analyse critique de leurs présupposés et fondements épistémologiques, etc.

COM 7111 Industries culturelles **3 cr.**

Processus de marchandisation et d'industrialisation dans la production, la diffusion et la consommation culturelles dans les formations sociales contemporaines.

COM 7112 Réception des médias **3 cr.**

Différentes approches théoriques et méthodologiques de recherche sur les pratiques individuelles collectives de consommation culturelle.

COM 7113 Politiques de communication **3 cr.**

Histoire et développement de l'intervention de l'État et de la régulation des médias de masse. Les politiques de communication à l'échelle nationale ou internationale.

COM 7118 Usages des TIC **3 cr.**

Usages des objets ou dispositifs techniques d'information et de communication. Action des technologies dans la société. Ex. interaction utilisateur / dispositif; coordination usager / concepteur; contexte organisationnel.

COM 7119 Communication, démocratie et pouvoir **3 cr.**

Structure communicationnelle et qualité de la démocratie dans la société moderne. Ressources discursives pour réaliser la démocratie. Rôle des médias. Culture publique.

COM 7121 Communication et performance **3 cr.**

Analyse du discours en tant que performance. Performances de la communication interpersonnelle au discours public. Approches théoriques : ethnométhodologie, analyse conversationnelle, rhétorique, performance studies.

COM 7123 Discours et représentation **3 cr.**

Discours en tant que système de représentation. La structuration des connaissances et de l'identité à travers les signes. Des approches tant cognitives et psychologiques que sociales et culturelles pourront être abordées.

COM 7124 Analyse du discours social **3 cr.**

Discours en tant que médiation du social. Les thèmes abordés pourront varier du lien pouvoir - savoir au rapport discours - institution en passant par l'organisation de la culture à travers les pratiques symboliques.

COM 7127 Stratégies et styles de communication **3 cr.**

Stratégies et styles de communication comme activité symbolique intentionnelle. La forme, la manière et les conséquences de telles pratiques. Approches de l'étude du discours et des messages médiatisés.

COM 7128 Discours et représentation **3 cr.**

Analyse du discours en tant que système de représentation. La structuration des connaissances et de l'identité à travers les signes. Approches cognitives, psychologiques, sociales et culturelles.

COM 7129 Discours du corps **3 cr.**

Le corps comme lieu de discours multiples et concurrentiels. La manière dont différents corps sont construits dans les médias. Expression et catégorisation des identités.

COM 7130 Organisation et réseaux de communication **3 cr.**

Étude et analyse des réseaux de communication selon une perspective constructiviste et en regard des deux grandes traditions de l'étude des réseaux sociaux (anthropologique et structurelle).

COM 7131 Culture organisationnelle **3 cr.**

Analyse culturelle de la vie organisationnelle. Analyse conversationnelle, ethnographie, ethnométhodologie, interactionnisme symbolique, théorie de la mise en action, sociolinguistique.

COM 7134 Comm. et changement dans les org. **3 cr.**

Approches diverses (fonctionnaliste, critique, post-moderne, constructiviste, interprétative) d'innovations ou de transformations. Changement dans les organisations culturelles, privées, publiques ou caritatives.

COM 7137 Communication organisationnelle: théorie **3 cr.**

Juxtaposition des principales approches des études organisationnelles et des façons dont celles-ci abordent les enjeux liés à la communication, comment ces diverses approches ont émergé historiquement.

COM 7138 Interactions, discours et organisations **3 cr.**

Problématisations discursives et interactionnistes de l'organisation et des collectifs, tant sous l'angle de l'action communicationnelle que sous l'angle du texte.

COM 7139 Technologie et organisation **3 cr.**

Différentes approches théoriques qui rendent compte du rapport technologie-organisation.

COM 7140 Communication et développement **3 cr.**

Paradigmes de la communication et du développement. Analyse critique des perspectives théoriques au Sud comme au Nord. Institutions et programmes canadiens et étrangers. Rôle des instances internationales. Globalisation.

COM 7144 Mondialisation des communications **3 cr.**

L'émergence d'un système de communication mondial: les flux internationaux, la circulation des produits, les enjeux de communication tels que reflétés dans les ententes et les débats internationaux, le rôle des médias, etc.

COM 7147 Identités et échanges culturels **3 cr.**

Les identités hybrides en émergence et négociées à partir des engagements interculturels et des communications transnationales du début du XXIe siècle.

COM 7148 Communication, conflits et paix **3 cr.**

Les différents modes de construction des discours de guerre, de conflit et de paix et la manière dont ces discours sont relayés par les médias de masse et autres formes de communication technologiquement médiatisée.

COM 7151 Séminaire avancé de méthodologie 1 **3 cr.**

Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.

COM 7152 Séminaire avancé de méthodologie 2 **3 cr.**

Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.

COM 7153 Séminaire avancé de méthodologie 3 **3 cr.**

Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.

COM 7154 Séminaire avancé de méthodologie 4 **3 cr.**

Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.

COM 7161 Technologie médiatique et pratique **3 cr.**

Les relations entre la théorie et la pratique dans le travail d'individus et de groupes de praticiens des médias, en fonction d'une diversité de genres et de contextes de travail.

COM 7162 Interaction humain-ordinateur **3 cr.**

Recherches sur l'interaction humain-ordinateur dans divers domaines : mondes virtuels, e-commerce, formation à distance, etc. Principes de conception et d'évaluation des interfaces en ergonomie cognitive.

COM 7163 Épistémologie et création médiatique **3 cr.**

Développement face aux médias d'une posture de poiêsis (production) et différenciation de celle-ci de la posture d'aisthèsis (réception). Multiples facettes de la création médiatique.

COM 7171 Historiographie, médias et culture **3 cr.**

Technologies de communication et médias dans une perspective comparative et historique. L'accent est mis sur les thèmes du temps, de l'espace, du lieu et du pouvoir. Enjeux historiographiques.

COM 7173 Théories culturelles en communication **3 cr.**

Les études culturelles et leur inextricable relation avec le développement du domaine de la communication. Les politiques culturelles et de la représentation. Enjeux de l'identité, la résistance, l'hégémonie et l'idéologie.

COM 7174 Culture populaire **3 cr.**

La dimension politique de la culture populaire et les défis intellectuels qu'elle représente. Aspects conceptuels et historiques de l'étude des formes que prend la culture populaire. Modes d'analyse.

COM 7176 Les médias alternatifs **3 cr.**

Pratiques de communication alternatives qui contribuent aux mouvements sociaux qui émergent des marges. Les conditions de leur efficacité et les mécanismes qui facilitent entravent leur réussite.

COM 7191 Séminaire avancé en communication 1 **3 cr.**

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7192 Séminaire avancé en communication 2 **3 cr.**

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7193 Séminaire avancé en communication 3 **3 cr.**

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7194 Séminaire avancé en communication 4 **3 cr.**

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7195 Séminaire avancé en communication 5 **3 cr.**

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7196 Séminaire avancé en communication 6 **3 cr.**

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7197 Séminaire avancé en communication 7 **3 cr.**

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7198 Séminaire avancé en communication 8 **3 cr.**

Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.

COM 7199 Atelier de recherche **3 cr.**

Supervisé par le directeur ou la directrice de thèse de l'étudiant, l'atelier de recherche a comme but de combler un besoin particulier non couvert par le programme. Il peut prendre diverses formes.

COM 7225 Examen général de doctorat **cr.**

COM 7250 Forum doctoral **6 cr.**

Travail avec deux professeur(e)s chargés de conseiller chaque étudiant et de critiquer son projet de thèse au fur et à mesure qu'il prend forme.

COM 7275 Projet de thèse **6 cr.**

COM 7501 Thèse **63 cr.**

CRI - Criminologie

CRI 6001 Méthodologie qualitative en criminologie **3 cr.**
Jean Poupart

Formation théorique et pratique à l'analyse et à l'interprétation des données d'entretiens de type qualitatif, d'observation in situ et de matériel documentaire, y inclus une initiation à leur traitement informatique.

CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino **3 cr.**
Marc Ouimet

Méthodes d'analyses statistiques intermédiaires en criminologie. Régression multiple, logistiques, polynomiale, modèles hiérarchiques, séries chronologiques. Syntaxe SPSS et techniques de manipulation de bases de données.

CRI 6003 Recherches cliniques et évaluatives **3 cr.**
Jean-Pierre Guay
Méthodologies à la base des recherches cliniques et évaluatives. Analyse critique et application des stratégies courantes : analyse factorielle et taxinomique, arbres de classification, analyses de variances, analyse de survie.

CRI 6006 Théories de la réaction sociale **3 cr.**
Jean Poupart
Présentation et analyse des différentes théories de la réaction et du contrôle social. Leur apport à la criminologie.

CRI 6007 Théories de la délinquance **3 cr.**
Maurice Cusson
Bilan critique des connaissances sur les caractéristiques, les processus et les causes de la délinquance juvénile et de la criminalité adulte.

CRI 6008 Théories en intervention criminologique **3 cr.**
Denis Lafortune
Buts et logiques de l'intervention; théorie du cadre; place de la technique; pouvoir et connaissance dans la prise de décision, inférences et théorisation de l'intervenant.

CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie **3 cr.**
Examen de différentes méthodes de traitement appliquées ou applicables aux délinquants jeunes ou adultes. Fondements théoriques des méthodes, leurs sources, leurs spécificités, leurs applications.

CRI 6110 Criminologie clinique **3 cr.**
Questions fondamentales en criminologie clinique : la personnalité du délinquant, le diagnostic criminologique et le traitement.

CRI 6112 Violences criminelles **3 cr.**
Théories des violences criminelles. Examen des méthodes d'évaluation et d'intervention reconnues auprès des individus et des groupes violents.

CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie **3 cr.**
Dianne Casoni
Analyse des contextes judiciaires où l'expertise en sciences humaines est demandée, des méthodologies d'évaluation pertinentes aux problématiques rencontrées et des habiletés professionnelles spécifiques à ce champ de pratique.

CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales **3 cr.**
Franca Cortoni
Analyse critique des méthodes d'intervention cognitivo-comportementale avec des délinquants et des criminels. Jeux de rôles; études de cas cliniques; animation de groupe et rencontres individuelles.

CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes **3 cr.**
Dianne Casoni
Formation à la pratique de l'intervention clinique auprès des personnes victimes d'actes de nature criminelle. Étude des spécificités cliniques, des enjeux thérapeutiques particuliers et des problèmes éthiques posés.

CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention **3 cr.**
Dynamiques liées à la pratique clinique en contexte institutionnel et communautaire. Analyse des enjeux professionnels associés au travail en équipe et aux conflits éthiques posés par l'intervention clinique.

CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel **3 cr.**
Analyse du processus de jugement clinique à partir de l'examen des modèles d'évaluation criminologique auprès des jeunes et des adultes. Étude des enjeux professionnels et éthiques liés à la prise de décisions cliniques.

CRI 6156 Stage préparatoire en intervention **6 cr.**
Louis-Georges Cournoyer

CRI 6166 Encadrement de stage en intervention **3 cr.**
Louis-Georges Cournoyer
Choix d'un milieu; définition du champ, du projet et du cadre théorique du stage de maîtrise; rétroaction sur les apprentissages de terrain; analyse critique des activités d'intervention et de leurs possibles retombées.

CRI 6205 Encadrement de stage en analyse **3 cr.**
Étienne Blais et Mylène Jaccoud
Choix d'un milieu; définition du champ, du projet et du cadre théorique du stage de maîtrise; Rétroaction sur les apprentissages de terrain; analyse critique des activités d'analyse et de leurs possibles retombées.

CRI 6220 Recherche évaluative qualitative **3 cr.**

CRI 6221 Résolution de problème en criminologie **3 cr.**
Marie-Marthe Cousineau
Étude systématique de problèmes criminologiques spécifiques et élaboration de plans de solutions adaptés.

CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale **3 cr.**
Réflexion critique sur le système de justice pénale. Les changements en vue. Propositions pour un modèle d'analyse et d'action.

CRI 6223 La détermination de la peine **3 cr.**
Pierre Tremblay
Étude de ce qui précède la détermination de la peine (accusation et négociation du plaidoyer), du prononcé de la sentence et de l'application des peines à la lumière des développements récents de la recherche et des réformes.

CRI 6224 Criminologie théorique I **3 cr.**
Stéphane Leman-Langlois
Problèmes actuels de la criminologie du point de vue des rapports entre la théorie et la recherche.

CRI 6224A Criminologie théorique I **3 cr.**
Marie-Marthe Cousineau
Composantes qualitatives de l'évaluation de programme. Recours aux logiciels pour l'analyse de données qualitatives.

CRI 6225 Criminologie théorique II **3 cr.**
Frédéric Lemieux
Courants et questions en criminologie contemporaine.

CRI 6226 Police et sécurité privée **3 cr.**
Stéphane Leman-Langlois
Les forces de l'ordre aussi bien publiques que privées. Mandat, organisation, fonctionnement, importance, efficacité. Le rôle du policier ou de l'agent de sécurité; le contrôle des forces de sécurité.

CRI 6227 Criminologie spéciale **3 cr.**
Pierre Tremblay
Formes nouvelles et diversité de l'activité criminelle.

CRI 6227A Criminologie spéciale **3 cr.**
Formes nouvelles et diversité de l'activité criminelle.

CRI 6228 Criminalités économiques **3 cr.**
Étienne Blais
Contributions théoriques concernant le passage à l'acte et la réaction sociale ayant enrichi le champ d'étude de la criminalité économique. Présentation de quelques formes particulières de criminalités économiques.

CRI 6229 Crime organisé **3 cr.**
Carlo Morselli
Perspectives sur le crime organisé; étude de diverses activités qui lui sont associées; analyse de cas portant sur une variété de participants au crime organisé.

CRI 6231 Criminologie et ethnicité **3 cr.**
Analyse critique des savoirs criminologiques en lien avec le concept d'ethnicité dans une perspective historique. Analyse du phénomène, des politiques et des interventions.

CRI 6232 La justice réparatrice **3 cr.**
Mylène Jaccoud
Émergence et extension de la justice réparatrice dans les secteurs sociopénal et communautaire. Identification et discussion des tendances traversant le mouvement de la justice réparatrice. Forces et limites de ce mouvement.

CRI 6233 Terrorisme et antiterrorisme **3 cr.**
L'étude du terrorisme comme reflet des questions plus fondamentales de la violence, de la politique, des réactions des citoyens, des gouvernements et des institutions face aux phénomènes dangereux.

CRI 6234 Nouvelles technologies et crimes **3 cr.**
Impacts des nouvelles technologies sur la criminalité existante et émergente, ainsi que sur la sécurité des individus et des organisations. Bilan des technologies utilisées par les institutions de contrôle social.

CRI 6530 Politiques pénales pour adultes **3 cr.**
Marion Vacheret
Analyse de l'élaboration des politiques pénales et des politiques sociales face à certaines situations problématiques à la lumière des théories sur le crime, le droit et le contrôle social.

CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs **3 cr.**
Jean Trépanier
Les politiques visant les mineurs délinquants et la réaction sociale face à certaines situations problématiques.

CRI 6532 Les drogues et la question criminelle **3 cr.**
Louis-Georges Cournoyer
Consommation de psychotropes parmi les populations judiciarisées. Relation drogue - crime. Questions légales. Principes d'intervention.

CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie **3 cr.**
Jo-Anne Wemmers
Étude du phénomène criminel vu sous l'angle des personnes qui en subissent les préjudices. Analyse des fondements des justices criminelle et civile. Intervention. Critique des politiques sociales.

CRI 6534 Criminologie théorique III **3 cr.**
L'état des débats sur certaines théories en criminologie.

CRI 6750 Fondements de la criminologie **6 cr.**
Jean Trépanier
Ce séminaire portera sur les notions de base en criminologie. Obligatoire pour tous les candidats à la M.Sc. qui ne sont pas titulaires d'un B.Sc. en criminologie ou de son équivalent.

CRI 6905 Projet de mémoire **3 cr.**
Étienne Blais et Mylène Jaccoud

CRI 7420 Séminaire général de doctorat **3 cr.**
Maurice Cusson
Le séminaire porte sur les questions fondamentales d'ordre épistémologique, méthodologique et théorique de la criminologie. Les professeurs responsables de ce séminaire peuvent demander, au moment des présentations de l'étudiant, la présence du directeur de recherche. Y sont invités les étudiants en rédaction de thèse et toute autre personne habilitée. Il a lieu au long de la deuxième année.

CRI 7430 Séminaire de thèse **3 cr.**
Pierre Tremblay
Élaboration et présentation par les étudiants de leur projet de thèse. Le séminaire vise la production du projet détaillé de la thèse.

DEJ - Design de jeux

DEJ 6000 Concepts fondamentaux des jeux **3 cr.**
Connaissance des divers métiers des jeux. Histoire des jeux. Concepts fondamentaux : le « gameplay "; le système (dynamique, relations, contexte); les règles, procédures, objectifs; les ressources les choix et conflits; la notion d'équilibre du jeu.

DEJ 6001 Atelier de design de jeux 1 **3 cr.**
Élaboration du concept de jeu; préparation du concept; prototypage; évaluation du concept; documentation du processus et du projet (" design document "). Analyse des jeux. Modification d'un jeu. Micro-projets de design de jeux.

DEJ 6002 Atelier de design de jeux 2 **6 cr.**
Notions avancées de design de jeux. Intégration des compétences dans un projet réaliste et une équipe de développement. Réalisation d'un prototype de jeu. Documentation du projet (" design document "). Dimensions éthiques de la profession.

DEJ 6003 Jeux, expériences et interactions **3 cr.**
Pertinence des concepts d'expérience et d'interaction pour le design de jeux; le plaisir; les challenges et les compétences; les émotions; les dimensions sociales (dynamiques entre personnages-joueurs); identification aux personnages.

DEJ 6004 Narration et jeux vidéo **3 cr.**
La pertinence du scénario pour la structure des jeux et l'expérience du joueur. Interactivité et narration. Linéarité vs non linéarité. Ludologie vs narratologie.

DEJ 6005 Stage **3 cr.**
Cinq semaines de travail de design de jeux dans une entreprise de développement de jeux; rédaction d'un rapport de stage.

DEJ 6006 Plan.et élab.des proj. en design de jeux **3 cr.**
Définition et nature des projets et leurs phases. Processus de planification: méthodologie générale, contexte décisionnel. Élaboration de l'objet, production et évaluation des variantes, analyses de praticabilité.

DEJ 6007 Prototypage en jeux vidéo **3 cr.**
Tour d'horizon des méthodes et techniques de prototypage en design de jeux. Approfondissement des logiciels facilitant la conception, le développement et la communication des concepts et des projets en design de jeux.

DER - Dentisterie de restauration

DER 6033 Matériaux dentaires 1 **1 cr.**
Daniel Fortin
Notions fondamentales de métallurgie pertinentes aux alliages utilisés en dentisterie pédiatrique, en réhabilitation prosthodontique et en orthodontie. Description des méthodes de recherche et revue de littérature.

DER 6034 Matériaux dentaires 2 **1 cr.**
Daniel Fortin
Notions fondamentales sur les ciments utilisés en dentisterie pédiatrique, en réhabilitation prosthodontique et en orthodontie. Description des méthodes de recherche et revue de littérature.

DER 6074 Endodontie pédiatrique avancée clinique **1.5 cr.**
Salam Sakkal
Traitement et suivi des patients de dentisterie pédiatrique vus pour problèmes endodontiques.

DER 6075 Endodontie pédiatrique avancée théorique **2 cr.**
Salam Sakkal
Options théoriques endodontiques appliquées à la dentisterie pédiatrique.

DER 6102 Préclinique de prosthodontie **5 cr.**
dont 3 cr. de travaux pratiques - labo
Gilles Gauthier et collaborateurs
Manipulation des matériaux et utilisation des techniques de laboratoire propres à la prosthodontie. Conception des différents appareils destinés au remplacement des dents naturelles.

DER 6114 Séminaire de prosthodontie 1 **3 cr.**
Pierre De Grandmont et collaborateurs
Lecture et critique des articles scientifiques des différents périodiques et livres de référence.

DER 6120 Bioéthique et dentisterie légale **1 cr.**
Revue des grands principes d'éthique et leurs applications dans le domaine dentaire notamment dans les projets de recherche impliquant des êtres humains. Revue des principales règles de droit civil et de droit professionnel. Jurisprudence.

DER 6130 Expertises **1 cr.**
Richard Taché
Rédaction des rapports d'expertise et présence en Cour ou devant le Comité de discipline.

DER 6140 Cliniques de prosthodontie dirigées 1 **12 cr.**
Richard Taché et collaborateurs
Traitement des patients en clinique de dentisterie opératoire, prothèse fixée sur dents naturelles et sur implants, prothèse amovible adjointe et totale ainsi que prothèse supportée par implants.

DER 6150 Implantologie **2 cr.**
Pierre Boudrias et Pierre De Grandmont
Historique, principes et applications des implants dentaires ostéo-intégrés. Progrès récents et recherches en cours.

DER 6170 Prothèse partielle amovible **2 cr.**
Gilles Gauthier et collaborateurs
Cours composé de 15 heures de leçons théoriques et de 45 heures de travaux de laboratoire et de bibliothèque. Visite de deux laboratoires privés.

DER 6182 Prothèse totale **1 cr.**
Richard Taché
Définir physiquement et physiologiquement le phénomène d'édentation complète. Comprendre le cheminement des techniques traditionnelles. Identifier les particularités de chaque patient pour répondre à des demandes précises.

DER 6195 Dentisterie esthétique **2 cr.**
Daniel Fortin, Annie St-Georges et collaborateurs
Étude des techniques de modifications des dents naturelles à des fins esthétiques.

DER 6200 Séminaires : présentation de cas **3 cr.**
Pierre De Grandmont et collaborateurs
Présentation de cas cliniques avec plans de traitement variés et solutions prothétiques. Ces séminaires sont animés par les étudiants avec la formule d'apprentissage par problème.

DER 6212 Séminaire de prosthodontie 2 **3 cr.**
Pierre De Grandmont et collaborateurs
Lecture et critique des articles scientifiques des différents périodiques et livres de référence, suite.

DER 6214 Séminaire de prosthodontie 3 **3 cr.**
Pierre De Grandmont et collaborateurs
Lecture et critique des articles scientifiques des différents périodiques et livres de référence, suite et fin.

DER 6222 Initiation à la dentisterie factuelle **1 cr.**
Pierre De Grandmont et collaborateurs
Séminaires sur la dentisterie factuelle. Étude des concepts d'analyse, utilisation de banque de données et d'outils de recherche pour trouver des données probantes.

DER 6230 Multidisciplinarité et traitement **1 cr.**
Pierre De Grandmont et collaborateurs
Évaluation de la santé dentaire du patient et correctifs suggérés pour une réhabilitation bucco-faciale idéale. Participation des étudiants de Prosthodontie et de Dentisterie pédiatrique.

DER 6242 Clinique de prosthodontie dirigée 2 **15 cr.**
Pierre De Grandmont et collaborateurs
Suite des travaux cliniques.

DER 6272 Principes d'occlusion **2 cr.**
Pierre De Grandmont, Gilles Gauthier et collaborateurs
Étude et compréhension de l'occlusion dentaire chez l'humain. Anatomie et physiologie du système masticatoire. Problèmes et traitements reliés à l'occlusion.

DER 6280 Prothèse partielle fixée **2 cr.**
Patrice Milot et collaborateurs
Élaboration de plans de traitement chez le patient partiellement édenté. Réhabilitation à l'aide de restaurations fixées et techniques de laboratoire.

DER 6292 Prothèse maxillo-faciale **2 cr.**
François Gagnon
Étiologie des tumeurs et des défauts congénitaux ou acquis de la tête et du cou. Principes de chirurgie maxillo-faciale, de radiothérapie et d'orthophonie. Remplacement des tissus à l'aide de prothèses.

DER 6342 Clinique de prosthodontie dirigée 3 **15 cr.**
Pierre De Grandmont et collaborateurs
Suite et fin des travaux cliniques.

DER 6800 Travail recherche présentation mémoire **30 cr.**

DID - Didactique

DID 6000 Séminaire de recherche **3 cr.**
Analyse critique des recherches poursuivies et étude des problèmes suscités par chacun des projets.

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux **3 cr.**
Analyse critique des concepts fondamentaux de la recherche en didactique. Principales théories à partir desquelles les problématiques sont construites et les résultats interprétés. Étude de recherches exemplaires.

DID 6010 Programme de lectures individuelles **3 cr.**

DID 6019 Stage I **3 cr.**
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.

DID 6020 Stage II **3 cr.**
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.

DID 6030 Travail dirigé en éducation **9 cr.**
Élaboration, réalisation et évaluation d'une intervention éducative, de matériel didactique ou d'instruments de mesure.

DID 6038 Travail dirigé en éducation **6 cr.**
Conception, réalisation et/ou évaluation d'un projet didactique.

DID 6040 Internat de recherche : éducation **3 cr.**
Stages pratiques dans les organismes de recherche en éducation ou comme assistant de recherche.

DID 6052 Planification de la formation **1 cr.**
Examen des concepts fondamentaux et des principes qui guident une pratique renouvelée dans le domaine choisi. Identification des besoins et programmation d'une formation continue adaptée.

DID 6053 Résolution de problèmes en éducation **1 cr.**
Étude du processus de résolution de problèmes contextualisés en éducation.

DID 6054 Synthèse et intégration **1 cr.**
Analyse des apprentissages et bilan critique.

DID 6060 Problèmes de recherche en didactique I **3 cr.**
Étude critique des problématiques et démarches de recherche en didactique de l'enseignement secondaire et collégial en enseignement des sciences humaines.

DID 6070 Enseignement des matières scolaires **3 cr.**
Analyses did. de situations d'ens. des matières scol.; préconceptions, épistémologies et transposition des savoirs; traitement des connaissances, compréhension, résolution de problèmes et pensée critique; interdisciplinarité.

DID 6075 Labo. d'analyse et conception didactique **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Application de modèles et de méthodes didactiques à l'analyse de problèmes d'enseignement et d'apprentissage. Conception, élaboration et évaluation de projets spécifiques au choix. Ce cours est réservé à des cohortes particulières et ne peut être offert pour la formation initiale à l'enseignement collégial.

DID 6080 Didactique et intégration des matières **3 cr.**
Problématique didactique et approches favorisant l'intégration des matières. Conception, élaboration et essai de situations didactiques mettant en jeu l'intégration des matières. Analyse de matériel didactique.

DID 6085 Planification de l'enseignement **3 cr.**
Concepts et principes didactiques. Planification des contenus à enseigner et organisation de séquences didactiques. Ce cours est réservé à des cohortes particulières et ne peut être offert pour la formation initiale à l'enseignement collégial.

DID 6104 Musée et did. des arts et sc. humaines **3 cr.**
Lecture didactique des lieux et objets d'ordre muséal relevant des arts et des sciences humaines. Modes d'utilisation du musée en éducation.

DID 6190 Did. des sc. humaines : expériences **3 cr.**
Étude de pratiques scolaires et parascolaires en sciences humaines. Axes de développement professionnel intégrant les expériences antérieures. Analyse des objectifs, méthodes d'enseignement, démarches d'apprentissage.

DID 6192 Did. des sc. humaines : thèmes **3 cr.**
Examen des courants actuels de recherche en didactique des sciences humaines. Étude approfondie de thèmes spécifiques reliés à la vie sociale et culturelle, la géographie et l'histoire ainsi qu'aux ordres d'enseignement.

DID 6201 Didactique du français et grammaire **3 cr.**
La grammaire dans la did. du français. Modèles et méthodes d'enseignement de la grammaire : syntaxe, morphologie, lexique, orthographe. Métalangage. Intégration processus d'écriture/connaissances sur la langue.

DID 6205 Didactique et littérature de jeunesse **3 cr.**

Étude de genres destinés aux jeunes. Éveil aux oeuvres littéraires. Le livre, support à l'apprentissage. Motivation et intérêt pour les livres. L'enfant et le monde dans les livres pour jeunes. Analyse, conception d'activités.

DID 6207 Didactique des textes courants **3 cr.**

Problématique de l'enseignement des textes courants. Étude des méthodes d'analyse de discours : lexicale, syntaxique, pragmatique, textuelle. Implications didactiques. Analyse automatique du discours et enseignement.

DID 6209 Didactique de la littérature **3 cr.**

Enseignement et apprentissage des aspects structuraux, esthétiques, poétiques et idéologiques du texte littéraire. Corpus d'oeuvres littéraires. Approches et contenus d'enseignement. Analyse et élaboration d'activités.

DID 6211 Didactique de la lecture **3 cr.**

Théories, modèles de lecture, de son enseignement/apprentissage. Aspects cognitifs, affectifs, esthétiques. Structures textuelles. Stratégies des élèves. Approches, contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.

DID 6213 Questions de didactique de la lecture **3 cr.**

Approfondissement théorique et pratique de questions comme : littératie, émergence de l'écrit, savoir-lire de base, compréhension, lecture stratégique. Problèmes de recherche-développement soulevés par des milieux éducatifs.

DID 6214 Didactique de l'oral **3 cr.**

Théories, modèles de la communication orale, de son enseignement/apparentissage. Développement du langage. Comportements langagiers. Situations de communication. Approches et contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.

DID 6215 Questions de didactique de l'oral **3 cr.**

Approfondissement théorique et pratique de questions comme : relations oral/écrit, code élaboré et variations linguistiques, langage et pensée. Problèmes de recherche-développement soulevés par des milieux éducatifs.

DID 6216 Didactique de l'écriture **3 cr.**

Théories et modèles de production écrite, de son enseignement/apprentissage. Intégration des connaissances sur la langue : orthographe, syntaxe, vocabulaire, textes. Contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.

DID 6217 Questions de didactique de l'écriture **3 cr.**

Approfondissement théorique et pratique de questions comme : processus d'écriture, révision, écriture et créativité, grammaire de texte, orthographe. Problèmes de recherche-développement soulevés par des milieux éducatifs.

DID 6224 Didactique du français et TIC **3 cr.**

Exploration et critique d'environnements informatiques pour la didactique du français. Didacticiels. Aides informatisés à l'écriture. Hypermédia. Mise à l'essai, évaluation de scénarios d'enseignement, d'outils informatiques.

DID 6225 Did. des langues en classe plurilingue **3 cr.**

Problématique de l'enseignement/apprentissage du français et d'autres langues en milieux plurilingues. Aspects politiques, sociaux, linguistiques, cognitifs, affectifs. Approches et contenus d'enseignement. Activités did.

DID 6226 Évaluation en didactique du français **3 cr.**

Problématique de l'évaluation des apprentissages en français. Étude des types d'évaluation. Planification de l'enseignement. Définition des objectifs à évaluer. Analyse et élaboration d'outils d'évaluation.

DID 6231 Didactique des langues secondes 1 **3 cr.**

Étude critique des théories de l'enseignement/apprentissage des langues secondes. Modèles et méthodes d'enseignement de la communication orale et écrite. Processus, stratégies, difficultés d'apprentissage de l'apprenant.

DID 6232 Did. des langues : thèmes spécifiques **3 cr.**

Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des langues secondes correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.

DID 6233 Didactique des langues secondes 2 **3 cr.**

Aspects psycholinguistiques et sociolinguistiques de l'acquisition du langage et de l'apprentissage d'une langue seconde. Prise en compte de ces aspects dans l'enseignement.

DID 6234 Recherches en didactique des langues **3 cr.**

Étude critique de documents de recherches dans le domaine des langues secondes. Interprétation des données. Retombées sur l'enseignement.

DID 6235 Didactique des langues et TIC **3 cr.**

Exploration et critique d'environnements informatiques pour la did. des langues. Didacticiels. Aides informatisées à l'écriture. Hypermedia. Internet. Mise à l'essai de scénarios d'enseignement et d'outils informatiques.

DID 6280 Did. du français : thèmes spécifiques **3 cr.**

Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique du français correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.

DID 6290 Séminaire d'intégration en didactique 1 **3 cr.**

Examen de concepts fondamentaux de pratique réflexive en didactique. Bilan critique des apprentissages réalisés en lien avec ses pratiques d'enseignement. Rapport synthèse.

DID 6295 Séminaire d'intégration en didactique 2 **3 cr.**

Analyse critique de ses pratiques d'enseignement. Intégration de modèles ou de méthodes didactiques à l'explicitation de problèmes d'enseignement ou d'apprentissage. Rapport synthèse.

DID 6341 Didactique des sciences religieuses 1 **3 cr.**

DID 6342 Didactique des sciences religieuses 2 **3 cr.**

DID 6401 Difficultés d'apprentissage du français **3 cr.**

Analyse des difficultés d'apprentissage de la langue orale, de la lecture ou de l'écriture à différentes étapes de l'apprentissage. Critique d'approches rééducatives. Adaptation de l'enseignement aux élèves en difficulté.

DID 6403 Diff. d'apprentissage des math./sciences **3 cr.**

Rapport entre anciens et nouveaux objets de savoirs en didactique des mathématiques ou des sciences à des élèves en difficulté. Prise en compte de leur biographie didactique dans la construction de situations d'enseignement.

DID 6406 Problèmes d'ens./appr. d'une matière **3 cr.**

Étude approfondie de difficultés d'enseignement et d'apprentissage de certains aspects d'une matière scolaire. Problème d'enseignement à des populations présentant des besoins particuliers. Situations didactiques adaptées.

DID 6482 Ens. de matières : outils diagnostiques **3 cr.**

Emploi des résultats d'études sur les difficultés d'apprentissage et les erreurs des élèves pour construire et analyser des situations d'enseignement. Outils diagnostiques pour élèves ayant des difficultés dans une matière.

DID 6483 Diff. d'appr. d'une matière : prévention **3 cr.**

Diagnostic des connaissances des élèves du préscolaire dans le domaine du langage et des math. Identification des élèves à risque. Interventions didactiques visant la prévention de difficultés au primaire et au secondaire.

DID 6484 Troubles spécifiques d'appr. du français **3 cr.**

État des connaissances relatives à des troubles qui affectent l'apprentissage du langage écrit. Critique d'approches didactiques développées pour des élèves ayant l'un ou l'autre trouble. Adaptation de l'enseignement.

DID 6502 Pratique supervisée - ens. et didactique **6 cr.**

Analyse des conditions favorisant l'enseignement et l'apprentissage d'une discipline au secondaire. Analyse didactique de sa pratique d'ens. de la discipline et évaluation de ses retombées.

DID 6525 Grammaire avancée pour ens. du français **3 cr.**

Fondements, principes et outils d'analyse en grammaire moderne. Étude de constructions syntaxiques complexes et développement d'un point de vue informé sur les approches grammaticales pour l'enseignement du français au sec.

DID 6540 Nombre et raisonnement proportionnel **3 cr.**

Étude épistémologique et didactique des nombres rationnels et irrationnels. Étude du raisonnement proportionnel et analyse didactique de son rôle pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques au secondaire.

DID 6571 Didactique de l'algèbre au secondaire **3 cr.**

Étude de l'apprentissage et de l'enseignement de l'algèbre et des fonctions au secondaire. Sens du symbolisme et des représentations graphiques. Passage arithmétique-algèbre. Apport et rôle de la technologie.

DID 6573 Didactique de la géométrie au secondaire **3 cr.**

Étude du développement des compétences spatiales et du raisonnement en géométrie chez les élèves. Notions de figure, de propriété, de transformation et de preuve. Utilisation de logiciels en géométrie.

DID 6610 Séminaire en éducation des adultes **3 cr.**

DID 6746 Contraintes en enseignement des math. **3 cr.**

Transposition didactique : découpage et programmation des objets de savoir, contrôle des apprentissages en mathématiques. Étude des contraintes posées par les programmes, manuels, outils d'évaluation. Temps didactique.

DID 6747 Protocoles en did. des mathématiques **3 cr.**

Connaissances, situations et représentations de concepts mathématiques. Systèmes de protocoles. Aspects méthodologiques. Étude du fonctionnement des interactions didactiques. Points de vue de l'observateur.

DID 6748 Situations didactiques en mathématiques **3 cr.**

Théorie des situations didactiques. Construction et validation de situations en arithmétique, géométrie, algèbre ou autre discipline des mathématiques : analyses préalables, a priori, a posteriori. Ingénieries didactiques.

DID 6749 Did. des mathématiques : fondements **3 cr.**

Concepts, méthodes et fondements épistémologiques de la didactique des mathématiques. Théories en didactique des mathématiques. Rapport avec d'autres disciplines. Questions actuelles dans ce domaine.

DID 6750 Robotique pédagogique en sciences/tech. **3 cr.**

Utilisation à des fins didactiques du contrôle de processus physiques par ordinateur. Application au domaine des sciences expérimentales, à l'éducation technologique, à l'initiation à l'informatique et aux sciences.

DID 6752 Did. des mathématiques : rôle du maître **3 cr.**

Étude des décisions et des choix de l'enseignant de mathématiques. Reproductibilité des situations didactiques. Épistémologie de l'enseignant. Cultures pédagogique, psychologique et didactique de celui-ci.

DID 6754 Didactique des mathématiques et TIC **3 cr.**

Typologie et objectifs des environnements informatiques d'apprentissage et d'enseignement des mathématiques. Examen de certains environnements. Construction de micro-mondes spécifiques à l'enseignement des mathématiques.

DID 6758 Modélisation et did. des mathématiques **3 cr.**

Systèmes, modèles et modélisation. Perspectives historiques. Modélisation dans l'activité mathématique et modélisation de l'activité mathématique. Mathématique et sciences.

DID 6759 Did. des math. : thèmes spécifiques **3 cr.**

Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des mathématiques correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.

DID 6760 Ens. des sciences : techniques de labo. **3 cr.**

Éléments de mécanique, d'électricité et d'électronique pour l'enseignement en labo. Mesures, contrôles continus, contrôles numériques, informatique de base au labo. Application à l'enseignement des disciplines scientifiques.

DID 6767 Didactique de l'informatique I **3 cr.**

Objectifs, thèmes et méthodes d'enseignement des sciences de l'informatique. Pratiques didactiques concernant l'acquisition de connaissances de base en sciences de l'informatique.

DID 6769 Didactique des techniques **3 cr.**

Principes d'élaboration d'une didactique pour les savoirs et le savoir-faire techniques. Stratégies de planification d'enseignement et d'évaluation en fonction de contraintes particulières. Simulation de situations pratiques.

DID 6859 Didactique des sciences de la santé **3 cr.**

Détermination d'objectifs d'apprentissage en fonction des besoins des apprenants et du contenu en sc. de la santé. Techniques et approches didactiques, modalités d'évaluation, conditions favorables au changement pédagogique.

DID 6865 Didactique des sciences de la nature **3 cr.**

Philosophie des sciences et enseignement. Pratiques et courants de recherche en enseignement des sciences. Conceptions des élèves. Démarche didactique. Analyse, élaboration, mise à l'essai d'activités. Évaluation.

DID 6867 Didactique des sciences **3 cr.**

Étude de concepts, problématiques et méthodes propres à la didactique des sciences. Les savoirs et les représentations en physique, chimie, biologie, écologie. Analyse et élaboration de situations didactiques.

DID 6868 Le laboratoire en did. des sciences **3 cr.**

Le laboratoire en tant qu'environnement d'enseignement et d'apprentissage en sciences. Analyse et élaboration d'activités didactiques.

DID 6869 Did. des sciences/technologies : thèmes **3 cr.**

Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des sciences ou des technologies correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.

DID 6870 Didactique des sciences et TIC **3 cr.**

Exploration et analyse critique d'environnements informatiques utiles à la did. des sciences. Élaboration, mise à l'essai, évaluation de situations did., exploitant les technologies de l'information et de la communication.

DID 6901 Did. des arts et création artistique **3 cr.**

Interprétation didactique des phases du processus de création artistique. Stratégies d'apprentissage et d'enseignement. Expérimentation et analyse de pratiques.

DID 6902 Didactique et pédagogie de la situation **3 cr.**

Exploration de la pédagogie de la situation dans diverses activités en arts et en sciences humaines. Mise en valeur des aspects ludiques et relationnels dans l'élaboration des stratégies d'apprentissage et d'enseignement.

DID 6903 Didactique et expression créative **3 cr.**

Exploration théorique/pratique du processus d'expression créative, notamment en arts. Lecture didactique des attitudes et aptitudes créatrices. Moyens d'expression et conditions d'utilisation dans divers contextes éducatifs.

DID 6905 Didactique des arts : expériences **3 cr.**

Analyse des différentes pratiques scolaires et parascolaires en enseignement des arts. Découverte d'axes de développement professionnel intégrant les expériences antérieures. Objectifs, méthodes et styles d'intervention.

DID 6907 Didactique des arts : thèmes spécifiques **3 cr.**

Courants de recherche en did. des arts. Étude de thèmes reliés aux arts plastiques, à l'art dramatique, à la musique, à la danse et aux ordres d'enseignement correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.

DID 7000 Examen général de doctorat **cr.**

DID 7020 Programme de lectures individuelles **3 cr.**

DID 7040 Séminaire de recherche **6 cr.**

Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.

DID 7050 Problèmes de recherche en didactique II **3 cr.**

Étude critique des problématiques et des démarches de recherche en didactique de l'enseignement secondaire et collégial.

DID 7801 Analyse du problème - cahier des charges **3 cr.**

Analyse des situations problématiques proposées et choix du problème à résoudre. Analyse contextuelle du problème retenu et élaboration du cahier des charges du projet.

DID 7802 Conception/instrumentation/planification **6 cr.**

Concepts et techniques de conception, de modélisation et de planification du projet de recherche; préparation et mise au point des instruments nécessaires à sa réalisation ainsi qu'au recueil et traitement des traces.

DID 7803 Intervention 1 et analyse **6 cr.**

Implantation du projet sur le terrain, enregistrement des traces de l'intervention, analyse des traces et réflexion pour fin d'ajustement de l'intervention.

DID 7804 Intervention 2 et évaluation **6 cr.**

Déploiement de l'intervention, enregistrement et analyse des traces de l'intervention, évaluation de l'intervention.

DID 7805 Rapport et diffusion des résultats **9 cr.**

Rédaction du rapport. Conception et rédaction d'un document de dissémination des résultats de la recherche dans le milieu professionnel du candidat.

DIN - Design industriel

DIN 6000 Design et approches systémiques **3 cr.**

Éléments de base de l'approche systémique et incidence sur la conception en design. Méthodologies du design; problématisation du prj de design. Concepts fondateurs de l'approche systémique; finalité, pertinence, modélisation, éthique. Études de cas.

DMO - Démographie

DMO 6050 Démographie en santé communautaire **3 cr.**

Présentation des méthodes d'analyse des phénomènes démographiques et des populations, ainsi que de l'utilisation des statistiques démographiques dans le domaine de la santé et de l'épidémiologie. Cours réservé aux étudiants de santé communautaire.

DMO 6060 Recherche **12 cr.**

DMO 6070 Mémoire **12 cr.**

DMO 6200 Méthodes de recherche et enjeux sociaux **3 cr.**
Solène Lardoux

Présentation des principes, concepts et méthodes utilisés en démographie. Élaboration d'une stratégie de recherche en lien avec les principaux enjeux sociaux.

DMO 6201 Fondements de l'analyse démographique 1 **3 cr.**
Robert Bourbeau

Méthodes d'analyse longitudinale, transversale, application à la mortalité, fécondité, nuptialité, ruptures d'union. Évaluation de la qualité des données. Analyse des structures de population. Renouvellement des populations.

DMO 6301 Fondements de l'analyse démographique 2 **3 cr.**

Modèle de Leslie. Populations stables. Tables démographiques complexes. Modèle de Leslie pour populations désagrégées selon la région ou le statut. Perspectives de populations multirégionales et multidimensionnelles. Préalable(s) : DMO 6201.

DMO 6305 Analyse démographique avancée **3 cr.**

Table de mortalité en continu. Le renouvellement des populations. Les populations stables et leur généralisation. Hétérogénéité et sélection. Introduction aux processus de naissance et de mort. Modèles de microsimulation. Préalable(s) : DMO 2311 et DMO 2312 ou équivalent

DMO 6311 Initiation à la recherche **3 cr.**

Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant poursuit et développe un travail de recherche entrepris dans le cadre d'un projet concret, soit au cours d'un travail d'été ou d'un travail d'auxiliaire de recherche.

DMO 6320 Démographie appliquée et perspectives **3 cr.**
Norbert Robitaille

Méthodes indirectes d'évaluation des populations et des phénomènes démographiques; principes et méthodes de projections de grands et de petits ensembles, ainsi que de sous-ensembles ayant des caractéristiques particulières. Préalable(s) : DMO 2311 ou équivalent Concomitant(s) : DMO 2312.

DMO 6330 Méthodes de la démographie historique **3 cr.**
Lisa Y. Dillon

Dépouillement, élaboration des sources diverses : procédés liés à la saisie et à l'exploitation automatique des données longitudinales et transversales; vérification des données; mesure des principaux phénomènes démographiques.

DMO 6350 Analyse des statistiques imparfaites **3 cr.**
Robert Bourbeau

Outils préliminaires : modèles de population, de mortalité et de fécondité. Types d'insuffisances qualitatives dans les recensements et les enquêtes. Redressement des données de base. Estimations à partir de données parcellaires.

DMO 6371 Méthodes statistiques en démographie **3 cr.**
Thomas Kingston Legrand

Survol des méthodes inductives en démographie : régressions moindres carrés ordinaires, doubles moindres carrés, Tobit, logit/probit. Endogénéité, pondérations, erreurs de mesure, etc. Préalable(s) : SOL 2020.

DMO 6405 Modèles de risque et durée **3 cr.**
Simona Bignami

Durée et risque. Inférence : échantillon complexe, enquêtes prospectives et rétrospectives. Modèle à risques relatifs de Cox. Censure et troncature. Modèles à risques non relatifs. Analyse de la causalité. Effets aléatoires. Préalable(s) : DMO 6371.

DMO 6411 Séminaire thématique en démographie **3 cr.**

Approfondissement d'un aspect précis des dimensions sociologiques et économiques des phénomènes de population selon l'intérêt des étudiants.

DMO 6430 Population et développement **3 cr.**
Barthelemy Kuate Defo

Liens entre population et développement. Expériences des pays en développement confrontées aux expériences historiques des pays développés.

DMO 6500 Fécondité et famille **3 cr.**
Solène Lardoux

Théories explicatives de la transition de la fécondité. Régimes de faible fécondité. Systèmes familiaux. Évolution de la conjugalité et redéfinition de la famille. Trajectoires familiales et conditions de vie des individus.

DMO 6501 Migration **3 cr.**

Intégration de la migration dans l'analyse démographique; concepts, méthodes, théories et modèles des migrations internes et internationales; causes et conséquences de la migration; politiques de migration. Préalable(s) : DMO 2311 ou équivalent Concomitant(s) : DMO 2312.

DMO 6502 Mortalité, santé et vieillissement **3 cr.**
Barthelemy Kuate Defo

Déterminants, conséquences et tendances séculaires de la mortalité et de la santé à travers le cycle de vie. Vieillissement des populations. Examen des politiques de santé publique. Préalable(s) : DMO 2311 ou équivalent Concomitant(s) : DMO 2312.

DMO 6800 Doctrines et politiques de population **3 cr.**
Lisa Y. Dillon

Doctrines démographiques. Interventions politiques et évolution de la fécondité, mortalité, santé et immigration.

DMO 6820 Méthodes multiniveaux et multi-états **3 cr.**
Barthelemy Kuate Defo

Théorie et substance des méthodes statistiques multiniveaux et multi-états pour l'analyse des données hiérarchiques ou longitudinales. Construction des fichiers, estimation des modèles et interprétation détaillée des résultats. Préalable(s) : DMO 6371 et DMO 6405.

DMO 7000 Séminaire de démographie générale **3 cr.**

DMO 7005 Séminaire de thèse **3 cr.**
Norbert Robitaille

Présentation des différentes étapes de l'élaboration d'un projet de recherche : Questions posées, état des connaissances, cadre théorique, sources de données, méthodes envisagées, résultats anticipés.

DMO 7010 Séminaire de synthèse **3 cr.**
Thomas Kingston Legrand

Examen des concepts, théories et méthodes de la démographie à travers la lecture d'ouvrages fondamentaux en vue de la préparation de l'examen de synthèse.

DMO 7011 Recherche 1 **9 cr.**

Crédits de recherche obtenus suite à l'examen de synthèse.

DMO 7012 Recherche 2 **12 cr.**

Crédits de recherche obtenus suite à l'acceptation du projet de thèse.

DMO 7013 Thèse **60 cr.**

Crédits de recherche obtenus suite à l'acceptation de la thèse.

DRI - Droit et relations industrielles

DRI 6106 Modèles du droit du travail québécois **3 cr.**

Étude du modèle québécois du droit du travail et des modèles étrangers dont il s'inspire.

DRI 6110 Nouvelles formes d'emploi **3 cr.**

Nouveaux modèles des relations de travail créés par les phénomènes d'intermédiation du travail.

DRI 6115 La protection de l'emploi **3 cr.**

Analyse critique et comparative des mesures juridiques qui tendent à assurer la sécurité d'emploi dans le nouveau contexte socio-économique.

DRI 6120 Rapports collectifs du travail **3 cr.**

Analyse critique et comparative des règles qui gouvernent les rapports collectifs de travail dans le nouveau contexte socio-économique.

DRI 6125 Chartes des droits et travail **3 cr.**

Mécanismes d'intégration des droits et libertés fondamentaux aux relations de travail.

DRI 6130 Droit international du travail **3 cr.**

Analyse critique des règles internationales applicables aux salariés et à la négociation collective; organisation et rôle de l'Organisation internationale du travail; autres sources applicables.

DRT - Droit

DRT 6106 Modèles du droit du travail québécois **3 cr.**

DRT 6126 Enseignement du droit **3 cr.**

Études des théories de l'enseignement et de l'apprentissage pertinentes à la formation juridique. Conception pédagogique. Élaboration d'un cours et du matériel pédagogique. Présentation orale d'un segment du cours et évaluation critique.

DRT 6210 Droit et fiscalité **3 cr.**

Fonctionnement du processus législatif et des règles d'interprétation des lois. Notions de droit civil et de droit des affaires, en insistant sur les successions, les régimes matrimoniaux et les formes juridiques d'entreprise. Pour les candidats sans formation suffisante en droit.

DRT 6215 Droit fiscal administratif **3 cr.**

Obligations fiscales des contribuables quant à la production des déclarations de revenus. Cotisation, opposition, perception et appel. Négociation de règlements fiscaux et grandes questions d'interprétation fiscale.

DRT 6220 Planification successorale **3 cr.**

Ce cours permet d'analyser toutes les règles d'impôt au décès et de planification successorale. Les règles concernant l'imposition des fiducies sont également traitées comme outil de planification testamentaire. Préalable(s) : 4-915-92 (HEC)

DRT 6225 Droit fiscal immobilier **3 cr.**

Fiscalité applicable aux immeubles à revenu. Modes de détention des immeubles; le bail; qualification du revenu réalisé; déductibilité des dépenses; conséquences de la disposition d'un immeuble; construction, perte ou expropriation d'un immeuble.

DRT 6230 Litige fiscal **3 cr.**

Notions théoriques concernant l'appel d'une cotisation devant les tribunaux : procédure, preuve, accès au dossier, paiement des impôts, réclamation de frais, secret professionnel, etc. Habiletés pratiques grâce à la simulation de procès.

DRT 6240 Stage de pratique exclusive en fiscalité **3 cr.**

Rédaction des opinions fiscales, élaboration des planifications fiscales, documentation utilisée et relations d'affaires entretenues par les experts en fiscalité et leurs clients.

DRT 6250 Travail dirigé **6 cr.**

Analyse de la jurisprudence relative à la législation fiscale ou des possibilités de planification fiscale associées à une situation pratique. (Sous la supervision de deux professseurs ou d'un professeur et d'un praticien en fiscalité).

DRT 6302 Principes de rédaction et d'interp. **3 cr.**

Règles de rédaction d'un acte authentique en fonction de la Loi sur le notariat. Techniques de rédaction des conventions, des opinions juridiques et des procédures non contentieuses. Règles d'interprétation des actes juridiques.

DRT 6305 Droit des personnes inaptes **2 cr.**

Tutelle au mineur. Régimes de protection des majeurs. Formalités et rédaction des procédures. Mandat d'inaptitude. Pouvoirs et obligations du mandataire, du tuteur, du curateur et du conseiller. Régime de l'administration du bien d'autrui.

DRT 6310 Droit de la publicité **3 cr.**

Fonctionnement du registre foncier et du registre des droits personnels et réels mobiliers. Domaines et effets de la publicité.

DRT 6315 Rapports (pécuniaires) familiaux **2 cr.**

Aspects juridiques concernant le patrimoine de chacun des conjoints. Choix d'un régime matrimonial. Rédaction du contrat de mariage et des conventions d'union de fait. Libéralités accordées aux membres de la famille.

DRT 6320 Mutations de propriété **3 cr.**

Transactions immobilières courantes (promesse de vente, vente, donation, échange, etc.). Lois applicables en matière de mutations immobilières. Formalités relatives à la vente d'entreprise. Vente de créances. Assurances et transfert des risques.

DRT 6325 La propriété **3 cr.**

Modalités et démembrements de la propriété. Règles applicables et rédaction des conventions : usufruit, droit d'usage, emphytéose, propriété superficiaire, copropriété, servitudes. Patrimoine d'affectation (fiducie et fondation).

DRT 6330 Aspects fiscaux de la pratique **3 cr.**

Éléments d'impôt liés à différentes transactions : vente d'immeuble, contrat de financement, transaction entre membres d'une famille, organisation et réorganisation d'une entreprise, etc. Taxes applicables aux transactions immobilières.

DRT 6335 Contrats et crédits de garanties **3 cr.**

Étude de diverses sûretés mobilières et immobilières : priorités, hypothèque conventionnelle, hypothèque légale, fiducie, etc. Mécanismes de financement et convention de prêt. Exercice des recours des créanciers. Cautionnement.

DRT 6340 Droit des sociétés **3 cr.**

Organisation et réorganisation des sociétés par actions constituées en vertu de la loi fédérale ou québécoise. Régime juridique des différentes formes de sociétés de personnes. Faillite : créancier garanti; rôle, fonctions et pouvoirs du syndic.

DRT 6345 Décès et transmission des biens **3 cr.**

Rédaction des actes juridiques relatifs à la transmission d'un patrimoine au décès. Règles de fond et de forme des testaments. Règlement des successions. Le liquidateur : devoirs, pouvoirs et responsabilités.

DRT 6350 Droit transnational **2 cr.**

Notions de droit international privé : sources et méthodes du droit international privé, règles de conflits et de juridictions, valeur des jugements étrangers.

DRT 6355 Examen des titres **3 cr.**

Examen des titres immobiliers : recherche et analyse des titres et autres documents pertinents. Registre des droits personnels et réels mobiliers : vérification des charges affectant les biens meubles.

DRT 6360 Droit administratif de la propriété **2 cr.**

Impact des lois et des règlements de l'administration publique sur le droit de la propriété : droit municipal, droit de l'environnement urbain et agricole, protection des biens culturels, expropriations, etc.

DRT 6366 Prévention et gestion des différends **1 cr.**

Rédaction préventive et conventions de règlement des conflits. Modes de gestion des différends : conciliation, négociation, médiation et arbitrage en matière civile et commerciale.

DRT 6367A à C Droit notarial avancé **3 cr.**

Problématiques de pointe en droit privé particulier pour les études notariales.

DRT 6372 Travail dirigé **3 cr.**

L'étudiant doit effectuer un travail dirigé portant sur un sujet pertinent au domaine du notariat, avec l'approbation du doyen de la Faculté de droit.

DRT 6450 Systèmes juridiques occidentaux **3 cr.**

Les divers systèmes du droit et la situation du droit britannique canadien, français et américain (histoire, sources, raisonnement, méthodes, etc.).

DRT 6451 Common Law - Éléments commerciaux **2 cr.**

Éléments commerciaux de la common law tant en droit canadien qu'américain (droit des contrats et resp. civile, défaut de sécurité du bien, resp. du manufacturier, fiducies, propriété mobilière et immobilière, etc.).

DRT 6452 Structure de l'entreprise et gouvernance **3 cr.**

Étude des principes fondamentaux et des règles gouvernant les diverses structures de l'entreprise. Fusions et acquisitions et concurrence. Règles de gouvernance des sociétés publiques.

DRT 6453 Droit des sûretés et de la faillite **3 cr.**

Étude des principes de sûretés sur les biens mobiliers et immobiliers en droit comparé. Procédure de faillite en contexte international.

DRT 6454 Propriété intellectuelle et industrielle **3 cr.**

Étude du droit comparé et des conventions internat. relatifs aux marques de commerce, aux droits d'auteur, aux dessins industriels et aux brevets. Violation des secrets commerciaux. Impacts du droit de la concurrence.

DRT 6455 Droit du commerce électronique **2 cr.**

Sources juridiques du commerce électronique, contrat électronique, consommation et publicité électronique, propriété intellectuelle, règlement des différends.

DRT 6456 Droit des valeurs mobilières **2 cr.**

Thèmes reliés à l'efficacité des marchés des valeurs mobilières, à la divulgation d'information sur les marchés primaires et secondaires et à l'intermédiation par voie de courtage.

DRT 6457 Relations économiques internationales **2 cr.**

Étude des grands principes qui régissent le système OMC et analyse des traités d'intégration économique et de leur influence sur les transactions commerciales transnationales.

DRT 6458 Droit des contrats internationaux **3 cr.**

Étude des questions juridiques suscitées par la vente de marchandises et par les contrats complexes (vente, transport, assurance, financement, construction, distribution, joint-ventures, etc.).

DRT 6459 Différends commerciaux internationaux **2 cr.**

Résolution des conflits de lois et de compétence internationale des tribunaux étatiques. Étude des modes alternatifs de règlements des litiges (négociation, médiation, arbitrage, etc.).

DRT 6460 Droit du financement international **2 cr.**

Pratiques financières sur les principaux marchés internationaux : financement par voie de dettes, de placements privés et de capital de risque.

DRT 6461 Fiscalité pour juristes d'affaires **2 cr.**

Impact de la fiscalité dans les diverses transactions d'affaires. Aspects fiscaux des techniques de financement (équité, dette, etc.). Régime fiscal des filiales étrangères. Suivi d'une transaction commerciale complexe.

DRT 6462 Mondialisation et économies émergentes **3 cr.**

Rôle des institutions internationales, dans les réformes légales et économiques, privatisation des entreprises publiques, problèmes d'endettement, investissements étrangers, enjeux liés au droit du travail et à l'environnement.

DRT 6463 Crimes économiques internationaux **2 cr.**

Blanchiment d'argent et produits de la criminalité, corruption, évasion fiscale (douanes, tarifs, taxe d'accise, impôt) criminalité financière et des valeurs mobilières, droit de la concurrence, fraudes et Internet. etc.

DRT 6464 Atelier d'intégration **2 cr.**

Intégration des connaissances acquises et réflexion critique. Élaboration et mise en oeuvre d'une stratégie d'intervention dans le cadre d'une transaction commerciale complexe (fusion-acquisition, etc.).

DRT 6465 Travail dirigé **9 cr.**

Travail permettant de démontrer une capacité de formuler un sujet, de choisir des outils méthodologiques, d'analyser et d'interpréter les données et de communiquer sa problématique, ses méthodes et ses résultats.

DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche **3 cr.**

Le phénomène du droit, la pensée juridique, les sortes de recherche juridique, la définition du droit, les sources du droit, interactions entre sources du droit et raisonnement juridique, stratégies de rédaction, communication des résultats.

DRT 6500A et B Méthodologie du droit et de la recherche **3 cr.**

Le phénomène du droit, la pensée juridique, les sortes de recherche juridique, la définition du droit, les sources du droit, interactions entre sources du droit et raisonnement juridique, stratégies de rédaction, communication des résultats.

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada **3 cr.**

Étude de spécificités canadiennes ou québécoises inconnues de juristes étrangers: fédéralisme; organisation judiciaire; common law et bijuridisme; précédent judiciaire; terminologie et recherche documentaire.

DRT 6505 Travaux dirigés **6 cr.**

Travaux de recherche réalisés sur le sujet du mémoire et supervisés par le directeur. Les travaux peuvent porter sur le cadre théorique ou sur la recherche documentaire préalable. Le nombre et la nature des travaux sont déterminés par le directeur.

DRT 6510 Lectures dirigées **3 cr.**

Participation à des rencontres individuelles ou de groupe sur des problématiques de recherche avancée en droit. Préparation de bibliographies commentées. Exposés et présentations dans le cadre des rencontres.

DRT 6515 Stage de recherche **3 cr.**

Le stage est accompli au Centre de recherche en droit public ou dans un organisme agréé. Il suppose la participation, pour un trimestre, à un groupe de recherche et peut comporter la rédaction d'un rapport de stage.

DRT 6520 Histoire du droit **3 cr.**

DRT 6525 Philosophie du droit **3 cr.**

DRT 6530 Sociologie du droit **3 cr.**

Analyse de différentes formes d'interaction entre le droit et diverses structures sociales : la culture, les valeurs et les idéologies. Le droit et le changement social : le droit, reflet et agent du changement.

DRT 6535 Théorie générale du droit **3 cr.**

La définition du droit; les sources du droit; les principes généraux du droit; le droit et le temps; le droit et l'espace; les concepts et les catégories juridiques; la distinction du fait et du droit; le raisonnement juridique.

DRT 6536 Éthique et normativités **3 cr.**

Diverses conceptions de la normativité, notamment éthique et juridique; études de problématiques particulières, par exemple les difficultés posées par les innovations technologiques.

DRT 6550 Épistémologie du droit **3 cr.**

Étude critique des principes, des postulats, des méthodes, de la connaissance du droit; les particularités de la « science juridique », le rôle du savoir juridique sur le droit; la classification des théories; l'ordre savant des juristes.

DRT 6560 Analyse économique du droit **3 cr.**

Historique; ordre spontané, ordre de contrainte; pluralité des ordres juridiques; examen analytique et historique des institutions fondamentales du droit; genèse et fonctionnement de l'État.

DRT 6565 Fondements et méthodes de la Common Law **2 cr.**

Sources et évolution de la Common Law en Angleterre. Institutions canadiennes et américaines; changements dans la structure ou le mandat des institutions. Liens entre les sources et les institutions, tant en droit anglo-canadien qu'américain. Préalable(s) : Préalable à l'ensemble des cours du D.E.S.S. en common law nord-américaine.

DRT 6566 Contrats ("Contracts") **3 cr.**

Étude du droit des contrats de Common Law, de leur formation jusqu'à leur extinction; distinctions entre les contrats de droit civil et ceux de Common Law, tant de droit anglo-canadien qu'américain. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6570 et DRT 6572.

DRT 6567 Responsabilité civile ("Torts") **3 cr.**

Étude de la responsabilité civile en droit canadien et américain. « Intentional interferences », « strict and vicarious liability », « tortious liability of public authorities ». Distinctions entre les régimes de droit civil et Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6570 et DRT 6572.

DRT 6568 Biens immobiliers ("Real Property") **3 cr.**

Droits et obligations liés à la propriété immobilière en Common Law; notions de « title » et de « proprietary interests ». « Doctrine of estates ». Distinctions entre le droit des biens immobiliers en droit civil et en Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6571 et DRT 6573.

DRT 6569 Procédure civile **3 cr.**

Étapes procédurales devant les tribunaux anglo-canadiens et américains; exécution des jugements, actions multipartites, recours collectifs, « US multidistrict transfers

in the federal courts » ; distinction entre le droit civil et la Common Law. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6570 Droit des obligations-Problèmes choisis **3 cr.**

Notions de Common Law au confluent du droit des contrats et de la responsabilité civile : défauts de sécurité du bien, responsabilité du manufacturier, réparation des préjudices; distinctions entre droit civil et Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6566 et DRT 6567.

DRT 6571 Droit des biens - Éléments commerciaux **3 cr.**

Évolution des principes relatifs aux sûretés sur les biens meubles (Personal property) en Common Law, à partir de la comparaison entre les notions clés du « Ontario Personal Property Security Act » et l'article 9 du « US Uniform Commercial Code ». Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6568.

DRT 6572 "Remedies" en droit public et privé **3 cr.**

Les « remedies » en « equity »; relation entre l'équité et la Common Law; enrichissement sans cause, « estoppel »; principes sous-jacents aux droits de restitution; moyens de défense dans les systèmes anglo-canadien et américain. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6566 et DRT 6567 et DRT 6568.

DRT 6573 Fiducies et successions (Trusts-Estates) **3 cr.**

Histoire de la fiducie comme composante de l'« equity »; étude comparative canado-américaine de la constitution, des droits et obligations des parties, de même que de la transmission des biens; distinctions avec les institutions de droit civil. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6568.

DRT 6576 Droit constitutionnel américain **3 cr.**

Structure de la Constitution américaine; nature et fonctions des constitutions des États; conception américaine des droits fondamentaux. Processus de modifications constitutionnelles et de la consécration des droits fondamentaux. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6579 Éléments de droit latino-américain **3 cr.**

Étude des systèmes de droit privé et public en vigueur dans les pays d'Amérique latine, principalement dans leurs aspects historiques, sociaux et économiques. Un accent particulier sera mis sur le droit mexicain. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6580 Droit des intégrations économiques **3 cr.**

Traités d'intégration économique (ALÉNA, UE, Mercosur); le système de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); leur influence sur les transactions commerciales internationales; droit transnational. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6581A à E Common Law avancée **3 cr.**

Problématiques de pointe en common law nord-américaine. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6582A et B Droit américain avancé **3 cr.**

Problématiques de pointe en droit américain. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6596 Travail dirigé **13 cr.**

DRT 6800A à E Droit civil avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en matière de droit des personnes et de la famille, des biens et des successions, des obligations, des sûretés, de la prescription, de la publicité des droits et de la preuve.

DRT 6805A et B Droit international privé avancé **3 cr.**

Méthodes de prévention et de résolution des litiges d'ordre privé dans les relations internationales patrimoniales civiles et commerciales : droit québécois, tendances internationales actuelles et conventions internationales.

DRT 6806 Régime des médias audiovisuels **4 cr.**

Régime international; principes fondateurs du droit de l'audiovisuel; statut de l'entreprise publique audiovisuelle; conditions d'exploitation des entreprises privées; pratique du journalisme audiovisuel.

DRT 6807 Statut des journalistes **4 cr.**

Droit professionnel de l'information; définition du journaliste; exercice de la profession; régime du contrat de travail; droits de propriété intellectuelle; accès aux informations administratives.

DRT 6808 État de droit, médias et démocratie **4 cr.**

Rôle des médias dans l'émergence et la consolidation de l'État de droit; modèles critiques sur le rôle de la presse dans le processus démocratique; rôles des imaginaires collectifs dans la construction de l'espace du débat démocratique.

DRT 6809 Justice et médias **4 cr.**

Relations ente les médias et le système judiciaire et les magistrats; relations avec la presse; diffusion des jugements. Couverture par les médias des procès; outrage au tribunal; protection des sources.

DRT 6810 Droit et accès à l'information **4 cr.**

Normes de conservation; accès du public à l'information; politiques de communication de l'information administrative; relations avec les médias et le public.

DRT 6811 Liberté de presse : expérience étrangère **4 cr.**

Critique contemporaine de modèles étrangers en matière de liberté de presse; rationalités, intervention de l'État.

DRT 6812 Travaux pratiques **4 cr.**

DRT 6813 Questions choisies en journalisme **4 cr.**

Journalisme et économie; globalisation; médias et société technologique; journalisme, médias et religion; enfants et médias; femmes et médias; consommation; tabous.

DRT 6814 Technologies et gestion de l'infor. adm. **4 cr.**

Technologies de l'information et gestion et diffusion de l'information administrative; conception de sites électroniques de diffusion et de distribution.

DRT 6815A Droit fiscal avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit fiscal : fiscalité des particuliers et des entreprises, fiscalité internationale.

DRT 6820A et B Droit commercial avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit des affaires (financement, droit immobilier, faillite, pratiques restrictives du commerce, contrats commerciaux, droit des sociétés, droit du transport, de l'activité bancaire, etc.).

DRT 6825A et B Droit du commerce international avancé **3 cr.**

Analyse juridique des relations commerciales internationales. Aspects juridiques de la libéralisation du commerce, de l'ouverture des marchés et du développement. Conventions internationales. Approches théoriques et pratiques.

DRT 6826A à I Harmonisation et unification du droit **3 cr.**

Études de divers instruments internationaux d'harmonisation et d'unification du droit privé, tels que UNIDROIT, les travaux de la CNUCI ou les conventions de La Haye.

DRT 6827 Litiges internationaux **3 cr.**

Résolution des litiges internationaux par les tribunaux ou par les mécanismes non judiciaires. Règle sur les conflits de compétence et la reconnaissance des décisions étrangères.

DRT 6828 Arbitrage commercial international **3 cr.**

Encadrement juridique de l'arbitrage international : les sources, la convention d'arbitrage, les règles de compétence, de procédure et les voies de recours.

DRT 6829 Droit et intégration écon. régionale **3 cr.**

Étude d'un ou de plusieurs accords régionaux d'intégration économique, tels que l'ALENA, le MercoSud, l'ASEAN ou l'APEC.

DRT 6830A à J Droit international public avancé **3 cr.**

Étude approfondie de problématiques de pointe en droit international public : institutions internationales, communautés européennes, droits fondamentaux, droit des minorités, droit de l'ingérence internationale, droit de la mer, etc.

DRT 6831 Histoire et théories du droit intern. **3 cr.**

Étude des grands auteurs du droit international et de l'évolution de la fonction et des fondements de ce droit; perspectives théoriques et pratiques sur la formation des États souverains et de la communauté internationale.

DRT 6832 Mondialisation et souveraineté **3 cr.**

Dimensions historiques de la souveraineté étatique; facteurs d'érosion de celle-ci (internet, commerce international, droits humains, etc.); apparition de normativités concurrentes.

DRT 6833 Droit internat. et constitutionnalisme **3 cr.**

Études des conditions d'application du droit international prévues par diverses constitutions; impact du droit international sur le contrôle de la constitutionnalité des lois et sur les décisions des tribunaux de divers pays.

DRT 6834 Institutions internationales **3 cr.**

Études des principes généraux concernant l'organisation et le fonctionnement des institutions internationales, telles que l'ONU et ses organismes spécialisés, l'OIT, l'OMC, l'OMS, UNESCO.

DRT 6835A et B Droit du travail avancé **3 cr.**

Étude analytique et critique de problématiques de pointe en droit du travail : droit du travail et droits fondamentaux; équité en emploi; nouveaux modes de gestion des rapports de travail; négociations de conventions collectives, etc.

DRT 6845A à D Droit constitutionnel avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit constitutionnel : État et structure étatique, partage des pouvoirs, centralisation et décentralisation, droit des autochtones, etc.

DRT 6849 Droit int. des droits de la personne **3 cr.**

Analyse approfondie de thématiques spécifiques du droit international, des droits de la personne, au travers des instruments, des jurisprudences nationales et internationales comparées et des divers courants doctrinaux.

DRT 6850A Droits de la personne **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en matière de droits fondamentaux et de libertés publiques.

DRT 6851 Droit internat. : réfugiés et migrations **3 cr.**

Principaux instruments internationaux concernant les réfugiés et les migrations; rôle du Haut commissariat des Nations Unies; politiques et règles nationales applicables aux migrants et aux réfugiés.

DRT 6852 Droit international des minorités **3 cr.**

Historique de la protection des minorités; définition et protection des minorités en droit international; droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

DRT 6853 Droit pénal international **3 cr.**

Aspects internationaux du droit pénal national : extraterritorialité, extradition et entraide judiciaire; les tribunaux pénaux internationaux : compétence, règles de preuve et de procédure, peines. Préalable(s) : DRT 1500 et DRT 2500 et DRT 2100.

DRT 6854 Droit des conflits armés **3 cr.**

Études des règles conventionnelles ou coutumières du droit international assurant la protection des victimes civiles et militaires en période de conflit armé.

DRT 6855 Le territoire étatique **3 cr.**

L'évolution du concept de territoire et de son interprétation en droit international; étude de ses règles de création et de protection, puis de la remise en cause de la conception traditionnelle du territoire.

DRT 6855A à C Droit administratif avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit administratif : théorie de l'État et des rapports avec le justiciable, responsabilité civile de l'administration publique, contrats administratifs, contrôle de l'administration publique, etc.

DRT 6859A à C Droit comparé avancé **3 cr.**

Comparaison entre le système juridique canadien et un système juridique étranger, quant à la structure, l'organisation législative et judiciaire, les grandes institutions, les principes fondamentaux.

DRT 6860A à C Droit pénal avancé **3 cr.**

Étude critique de problèmes de pointe en droit pénal : des conditions de la responsabilité pénale à la pénologie.

DRT 6861 Droit international de l'environnement **3 cr.**

Principe du développement durable, du pollueur-payeur et de précaution; sources et formation du droit international de l'environnement; rôle des États et des acteurs privés.

DRT 6862 Droit international biodiversité **3 cr.**

La protection de la nature : habits, espèces animales et végétales, aires protégées, encadrement du développement et du commerce pour contrer les menaces à la bio diversité (par exemple, les OGM).

DRT 6863 Droit social international **3 cr.**

Origines du droit social; l'Organisation internationale du travail face aux organisations internationales et au droit commercial international; autres conceptions du bien-être collectif (traditionnelle, humaniste).

DRT 6870A à C Propriété intellectuelle **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit de la propriété intellectuelle. Brevabilité des systèmes experts; protection des langages informatiques ; brevabilité du génome humain, etc. Droit d'auteur et NTIC.

DRT 6871 Droit de l'intégration européenne **3 cr.**

Histoire et objectifs de l'intégration européenne; institutions et processus décisionnels; spécificité du droit communautaire; mécanismes d'intégration et de solution des conflits.

DRT 6872 Droit européen des relations étrangères **3 cr.**

Étude de certains aspects des relations de l'Union européenne et des autres pays, par exemple les tarifs douaniers, l'immigration, la diplomatie, l'aide au développement.

DRT 6873 Droit européen des affaires **3 cr.**

Aspects de l'encadrement juridique des activités commerciales au sein de l'Union Européenne, tels que : droit de la concurrence, droit des sociétés commerciales, droit de la consommation.

DRT 6874 Droit pharmaceutique **3 cr.**

Règles encadrant la recherche et la mise en marché de nouveaux médicaments : appréciation du risque, analyse de toxicité, essais cliniques, suivi; formes juridiques et non juridiques de contrôle.

DRT 6876 Introduction aux biotechnologies **3 cr.**

Présentation générale des biotechnologies : transgénèse, clonage, cellules souches, identification et modification génétiques, etc.; principales questions juridiques et éthiques qui en découlent.

DRT 6877 Responsabilité professionnelle et santé **3 cr.**

La responsabilité civile dans le domaine de la santé: obligation de renseignement et de confidentialité; problèmes de preuve; déontologie professionnelle; sanctions administratives; responsabilité pénale.

DRT 6878 Protection des info. et soins de santé **3 cr.**

Le secret professionnel; la protection des informations personnelles; les dossiers médicaux; la numérisation des données; le transfert électronique ; les empreintes génétiques.

DRT 6879 Biotechnologies et gouvernance **3 cr.**

Problèmes de gouvernance posés par l'encadrement juridique du développement des biotechnologies, tels que les biobanques, la recherche et le développement de matériel médical, etc.

DRT 6880A et B Séminaire de professeurs invités **3 cr.**

Ce séminaire permet à un professeur invité de développer un enseignement sur un thème de pointe, dans le cadre du programme général de maîtrise.

DRT 6881 Droit, éthique et génétique humaine **3 cr.**

Implications éthiques et juridiques des nouvelles techniques de reproduction et de la génétique humaine, notamment quant aux droits fondamentaux, à la liberté des individus, à la responsabilité et au droit civil et pénal.

DRT 6882A et B Droit des biotechnologies avancé **3 cr.**

Problèmes liés au développement et au contrôle des biotechnologies et de certaines techniques médicales, à l'innovation pharmaceutique, à la recherche scientifique. Capacité du droit à appréhender des réalités scientifiques et sociales mouvantes.

DRT 6882C à I Droit des biotechnologies avancé **3 cr.**

Problèmes liés au développement et au contrôle des biotechnologies et de certaines techniques médicales, à l'innovation pharmaceutique, à la recherche scientifique. Capacité du droit à appréhender des réalités scientifiques et sociales mouvantes.

DRT 6882J à O Droit des biotechnologies avancé **3 cr.**

Problèmes liés au développement et au contrôle des biotechnologies et de certaines techniques médicales, à l'innovation pharmaceutique, à la recherche scientifique. Capacité du droit à appréhender des réalités scientifiques et sociales mouvantes.

DRT 6885 Cadre juridique de la rech. biomédicale **3 cr.**

Les différents milieux de recherche et le contrôle de leurs activités; le financement public et privé; la valorisation commerciale

DRT 6890 Droit et politiques de santé au Québec **3 cr.**

La mise en oeuvre juridique des politiques de santé au Québec : les régimes d'assurance étatique et privé, les structures administratives, les infrastructures, les campagnes de sensibilisation, etc.

DRT 6891 Droit et sécurité alimentaire **3 cr.**

Évaluation de l'innocuité d'un aliment nouveau; OGM, essais en milieu confiné et essais en champ; processus d'autorisation de mise en marché, étiquetage et traçabilité, relations internationales, Codex alimentarus.

DRT 6892 Droit et expérimentation animale **3 cr.**

L'encadrement juridique de l'expérimentation sur les animaux; règles du droit pénal, civil et administratif; statut des animaux.

DRT 6893 Protection de la santé publique **3 cr.**

L'encadrement normatif du système de santé publique; règles provinciales, nationales et internationales concernant les maladies infectieuses connues (tuberculose) ou nouvelles (SRAS); conflits entre droits individuels et collectifs.

DRT 6900 Relations économiques internationales **3 cr.**

Les grands principes qui régissent le système OMC (Organisation mondiale du commerce), le GATT de 1994 et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Étude de l'encadrement de l'investissement étranger, à la lumière des développements récents.

DRT 6902 Droit du cyberespace **3 cr.**

Relations entre le droit et les environnements électroniques; régulation dans l'espace virtuel; qualifications juridiques des espaces constitués par les réseaux; régulateur d'Internet et des autres réseaux d'information.

DRT 6903 Droit du commerce électronique 1 **3 cr.**

Définition et émergence électronique. Étude des divers modes de communication. Problèmes juridiques liés à l'utilisation du commerce électronique.

DRT 6903A Droit et commerce électronique **3 cr.**

Sources juridiques du commerce électronique; contrat électronique; vie privée, propriété intellectuelle; consommation sur Internet, règlement des différends en ligne, techniques de vente et publicité électronique; aspects internationaux.

DRT 6905 Contrat commercial:élaboration-rédaction **3 cr.**

Principes et techniques de rédaction des principales conventions commerciales. Règles d'interprétation des actes juridiques.

DRT 6906 Droit de l'audiovisuel **3 cr.**

Raisons de la réglementation des entreprises audiovisuelles. Organismes de régulation et de contrôle; techniques de régulation propres au secteur de l'audiovisuel; mise en oeuvre d'objectifs culturels par la régulation.

DRT 6907 Droit international des télécoms **3 cr.**

Institutions chargées de la réglementation; instruments internationaux et pratiques actuelles; statut de l'UIT, Intelsat et instances régionales; statut et fonctionnement des organismes de standardisation et de détermination des normes.

DRT 6909 Prévention et gestion des différends **3 cr.**

Théorie et technique de la médiation, de l'arbitrage et des autres méthodes de résolution des conflits; conventions internationales applicables; procédure et déroulement de la médiation et de l'arbitrage; cyberjustice et cybertribunaux.

DRT 6910 Transactions commerc. internationales 1 **3 cr.**

Les questions juridiques suscitées par la vente internationale de marchandises. Parmi les sujets abordés se trouvent ceux des contrats de vente, des modalités de paiement, du transport, de l'assurance et du règlement des litiges.

DRT 6912 Transactions commerc. internationales 2 **3 cr.**

Étude de contrats internationaux complexes, tels que : construction de grands ensembles, distribution de produits, joint-ventures, investissements, services professionnels.

DRT 6913 Droit de la prot. des données person. **3 cr.**

Normes québécoises et canadiennes concernant la protection des informations personnelles; règles de conservation et de communication; recours administratifs et judiciaires.

DRT 6914 Droit de l'accès aux documents publics **3 cr.**

Normes de conservation et d'accès du public à l'information; politiques de communication de l'information administrative; relations avec les médias et le public, recours administratifs et judiciaires.

DRT 6915 La faillite de l'entreprise **3 cr.**

Procédure de faillite, de proposition ou d'arrangement avec les créanciers, droits des créanciers, sort des contrats en cours; responsabilité des administrateurs; recours en annulation des actes antérieurs; procédure en contexte international.

DRT 6916A à J Droit de l'accès à l'information avancé **3 cr.**

Problématiques de pointe en droit de l'accès à l'information.

DRT 6920 Financement de l'entreprise **3 cr.**

Étude de concepts comptables. Les instruments de garantie des transactions commerciales. Les documents préliminaires à la convention de prêt. Les particularités du financement immobilier. La souscription d'actions.

DRT 6923 Technologies de l'information et droit 1 **3 cr.**

Ce cours vise à connaître les principales technologies de diffusion de l'information et de communication électronique et à comprendre leurs enjeux juridiques.

DRT 6924 Technologies de l'information et droit 2 **3 cr.**

Ce cours vise l'approfondissement des technologies des nouveaux environnements électroniques. L'accent sera mis sur l'étude des principales normes techniques qui régulent les interactions et les échanges. Préalable(s) : DRT 6923.

DRT 6925 Contrats commerciaux **3 cr.**

Étude des contrats de dépendance, des contrats de services, de coparticipation et d'entreprise, ainsi que des contrats plus courants comme le prêt, la vente d'entreprise, la convention d'actionnaires et le bail commercial.

DRT 6926 Vie privée et environn. électroniques **3 cr.**

Notions fondamentales relatives à la protection de la vie privée. Instruments internationaux et nationaux de protection. Techniques de réglementation et de régulation visant à assurer la protection de la vie privée.

DRT 6927 Droits fondamentaux de l'information **3 cr.**

Principes et droits fondamentaux régissant la production et la circulation de l'information; principes et valeurs limitant les droits fondamentaux; raisonnements et mécanismes d'équilibration entre les droits.

DRT 6929A à G Droit des techn. de l'information avancé **3 cr.**

Problématique de pointe en droit des technologies de l'information.

DRT 6929J à O Droit des techn. de l'information avancé **3 cr.**

Problématique de pointe en droit des technologies de l'information.

DRT 6930 Régie d'entreprise: compagnies publiques **3 cr.**

Structures de régie d'entreprise. Activisme des investisseurs institutionnels. Recours des actionnaires. Offres publiques : achat, fusions, acquisitions et restructurations. Responsabilité des compagnies. Enjeux éthiques des activités corporatives.

DRT 6935 Droit des sûretés avancé **3 cr.**

Problèmes juridiques particuliers reliés à la prise de garanties. Conséquences de l'insolvabilité du débiteur sur les garanties.

DRT 6936 Atelier en droit **3 cr.**

DRT 6940 Le contrat de transport **3 cr.**

Ce cours vise à approfondir les questions juridiques suscitées par le contrat de transport de marchandises et de passagers, et ce, en faisant appel aux règles tant nationales qu'internationales qui le gouvernent.

DRT 6945 Entreprise et droit de l'environnement **3 cr.**

La législation applicable aux différents secteurs de l'industrie. Les autorisations et permis, les formes de contrôle de l'Administration, les poursuites et les sanctions. Les répercussions de certains traités internationaux, notamment de l'ALÉNA.

DRT 6950 Droit international privé avancé **3 cr.**

Méthodes de résolution des conflits de lois et de compétence internationale des tribunaux québécois dans les contrats commerciaux internationaux. Étude des principaux contrats internationaux du point de vue du droit international privé.

DRT 6955 Droit des valeurs mobilières **3 cr.**

Thèmes contemporains reliés à l'efficience des marchés des valeurs mobilières, à la divulgation d'information par voie de prospectus ou autrement sur les marchés primaire et secondaire et à l'intermédiation par voie de courtage.

DRT 6960 Droit de la construction **3 cr.**

Montages contractuels des marchés de construction nationaux et internationaux; modalités de financement; responsabilité des parties; mécanismes de protection : assurances, lettres de crédit, cautionnements.

DRT 6965A à O Droit des affaires avancé **3 cr.**

Problématiques de pointe en droit des affaires.

DRT 6966 Droit des affaires comparé **3 cr.**

Étude de certaines règles du droit des affaires d'un État particulier, telles celles du droit des contrats, des investissements, des exportations ou la réglementation de certains secteurs.

DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadien **3 cr.**

Règles du droit des affaires inconnues des juristes étrangers: cadre constitutionnel; bijuridisme; régimes juridiques applicables aux entreprises; sûretés, faillite et insolvabilité; effets de commerce.

DRT 7001 Séminaire général de doctorat **3 cr.**

Grands courants de la pensée juridique contemporaine.

DRT 7002 Séminaire de thèse **3 cr.**

Épistémologies du droit et méthodologie de la recherche juridique.

DRT 7003A à J Sémin. de théo. et méthod. juridiques **1 cr.**

Grandes problématiques du droit : théories et méthodes.

DRT 7009 Élab. d'une problématique de recherche **6 cr.**

Revue de la littérature; détermination d'une question susceptible d'être l'objet d'un projet de recherche; formulation d'hypothèses ou de propositions; choix d'une ou de plusieurs approches pour valider celles-ci.

DRT 7010 Élaboration du projet de thèse **6 cr.**

Processus de sélection, de présentation, d'analyse ou de traitement des données; démarche à suivre pour la vérification des hypothèses ou la démonstration des propositions du projet de recherche.

EAE - Études allemandes et européennes

EAE 6000 Activités d'animation **cr.**

Participation aux activités d'animation (groupes de recherche, colloques, conférences) du Centre canadien d'études allemandes et européennes.

EAE 6001 Stage **9 cr.**

Expérience de travail dans une institution allemande complétée par un rapport avec attestation de stage ainsi qu'un compte rendu comportant une dimension analytique et critique face aux objectifs intellectuels et pratiques initiaux de l'étudiant.

EAE 6002 Travail dirigé **9 cr.**

Activité de recherche ou d'études dans une institution allemande et complétée par un rapport comportant une dimension analytique et critique face aux objectifs intellectuels et pratiques initiaux de l'étudiant.

EAE 6004 Séminaire de recherche **3 cr.**

Origines, épistémologies et critiques des disciplines scientifiques et de l'interdisciplinarité; démarches inter- et pluridisciplinaires; élaboration des projets de recherche dans une perspective pluridisciplinaire.

EAE 6041A L'Allemagne dans le contexte européen 1 **3 cr.**

Aspects sociaux et politiques de l'Allemagne : son histoire, ses institutions, son rôle politique en Europe et dans le monde. Ce cours intensif par modules se donne parallèlement à EAE 6041B dont on peut emprunter un module.

EAE 6041B L'Allemagne dans le contexte européen 2 **3 cr.**

Aspects culturels de l'Allemagne : système d'éducation, communications, institutions culturelles, philosophie, lettres et arts. Ce cours intensif par modules se donne parallèlement à EAE 6041A dont on peut emprunter un module.

ECN - Sciences économiques

ECN 6007 Mémoire **27 cr.**

Obligatoire à la maîtrise générale avec mémoire.

ECN 6008 Rapport de recherche **21 cr.**

Obligatoire à la maîtrise générale avec rapport et à la maîtrise spécialisée.

ECN 6013 Éléments de microéconomie **3 cr.**

Fondements des comportements des agents économiques et de leurs interactions. Marchés concurrentiels et théorie des jeux. Incertain et information. Équilibre. Applications économiques. Obligatoire à la maîtrise.

ECN 6053 Atelier de microéconomie **3 cr.**

Direction de travaux de recherche en atelier.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie **3 cr.**

Équilibre général dynamique avec hétérogénéité des agents : décisions de consommation, d'investissement, choix de portefeuille; cycles d'activité réels; salaires; croissance non monétaire et monétaire; politiques fiscales et monétaires. Obligatoire à la maîtrise.

ECN 6153 Atelier de macroéconomie **3 cr.**

Direction de travaux de recherche en atelier.

ECN 6233 Microéconométrie **3 cr.**

Ce cours se penche sur l'analyse des données d'enquête et des données de panel : choix discrets, variables dépendantes limitées, autosélection, choix de régime, modèles de durée et économétrie des données de panel.

ECN 6238 Macroéconométrie **3 cr.**

Techniques économétriques applicables aux séries chronologiques : théorie des processus stationnaires (ARMA), analyse spectrale et modèle avec régresseurs non stationnaires.

ECN 6253 Atelier d'économétrie **3 cr.**

Direction de travaux de recherche en atelier.

ECN 6350 Éléments d'économétrie **3 cr.**

Moindres carrés ordinaires et généralisés; théorie asymptotique, hétéroscédasticité; autocorrélation; variables retardées; multicolinéarité, variables qualitatives; tests de spécification; séries chronologiques; équations simultanées. Obligatoire à la maîtrise.

ECN 6423 Macroéconomie du développement **3 cr.**

Politique de croissances, d'ajustement structurel et de stabilisation dans les économies en développement ou en transition. Théorie, formalisation, applications et limites.

ECN 6428 Microéconomie du développement **3 cr.**

Modèles duals de croissance; migration; détermination des contrats agricoles; inégalité; coutumes sociales; indicateurs de développement.

ECN 6454 Atelier d'économie internationale **3 cr.**

Direction de travaux de recherche en atelier.

ECN 6473 Commerce international **3 cr.**

Structure des marchés et commerce international : concurrence parfaite; produits différenciés; barrières tarifaires et non tarifaires; intégration économique; croissance économique.

ECN 6478 Finance internationale **3 cr.**

Cours portant sur l'ajustement des balances de paiements, sur le fonctionnement des marchés des changes et sur les relations monétaires et financières entre les pays.

ECN 6523 Économie du travail A **3 cr.**

Fondements théoriques et évidence empirique sur le fonctionnement du marché du travail en libre concurrence : offre et demande de travail et équilibre de marché, éducation, formation de la main-d'oeuvre, distribution des revenus, etc.

ECN 6528 Économie du travail B **3 cr.**

Revue d'une partie de la littérature récente reliée à l'économie du travail. L'accent sera mis sur les institutions de marché du travail ainsi que sur les choix contractuels.

ECN 6573 Économie financière **3 cr.**

Risque, aversion pour le risque, dominance stochastique, choix de portefeuille, modèles d'évaluation des actifs financiers. Incertitude en temps continu, structure à terme des taux d'intérêt. Évaluation risque neutre, options, modèles Black-Scholes.

ECN 6578 Économétrie des marchés financiers **3 cr.**

Prévisibilité des rendements, relations de valeur actualisée, évaluation des actifs financiers, modèles d'équilibre intertemporels, estimation et tests de la structure à terme des taux, nonlinéarités des données financières, prix des titres dérivés.

ECN 6623 Organisation industrielle A **3 cr.**

Analyse de la concurrence importante, comportements stratégiques pour acquérir et préserver une dominance du marché, fusionnements, lois sur la concurrence.

ECN 6628 Organisation industrielle B **3 cr.**

Ensemble de thèmes tant théoriques qu'appliqués sur les interactions stratégiques entre agents et entre organisations (entreprises) socioéconomiques. Un accent particulier sera mis sur l'analyse stratégique en information incomplète.

ECN 6673 Économie des transports A **3 cr.**

Fonction économique des transports et objectifs d'une politique de transport. Rentabilité économique des infrastructures et programmation des investissements. Tarification. Transport, plan de développement et financement.

ECN 6753 Atelier de transport **3 cr.**

Direction de travaux de recherche en atelier.

ECN 6823 Économie publique (taxation) **3 cr.**

Étude des effets économiques des impôts et taxes levés par les gouvernements. L'accent est mis sur les effets de la taxation dans le contexte canadien et américain.

ECN 6828 Économie publique (dépenses) **3 cr.**

Coopérations, conflit et institutions publiques : décisions collectives; biens publics; clubs; bureaucratie; équilibre et efficacité du secteur public.

ECN 6853 Atelier d'économie publique **3 cr.**

Direction de travaux de recherche en atelier.

ECN 6873 Évaluation de projets **3 cr.**

Principes et techniques d'analyse avantages - coûts économiques. Projets publics, entreprises gouvernementales et environnement.

ECN 6878 Choix d'investissement **3 cr.**

Techniques d'évaluation des investissements réels en contexte stochastique. Valeur d'option et investissement réels. Règles d'investissement optimal. Investissement séquentiel. Investissement incrémental et choix de capacité. Décisions entrée-sortie.

ECN 6883 Atelier d'évaluation de projets **3 cr.**

Direction de travaux de recherche en atelier.

ECN 6923 Économie monétaire A **3 cr.**

Sujets spéciaux : 1) modèles réels; 2) demande de monnaie; 3) prévision rationnelle; 4) prix des actifs; 5) cohérence temporelle; 6) consommation; 7) inventaires; 8) limite de variance, unité et cointégration, VAR.

ECN 7040 Microéconomie A **3 cr.**

Théorie des prix et de l'allocation des ressources. Équilibre général et équilibre partiel. Efficacité de l'organisation économique. Obligatoire au doctorat.

ECN 7045 Microéconomie B **3 cr.**

Ce cours se veut une introduction à la théorie de la décision ainsi qu'aux contrats. Une bonne partie du cours sera consacrée à l'étude de la théorie des jeux et à ses applications en microéconomique. Obligatoire au doctorat.

ECN 7049A à C Microéconomie avancée **3 cr.**

Divers sujets avancés en microéconomie.

ECN 7050 Macroéconomie A **3 cr.**

Choix intertemporel optimal des agents : théorie de la consommation et de l'investissement. Introduction de la monnaie. Modèles avec horizon infini et modèles à générations imbriquées. Introduction à l'incertitude. Obligatoire au doctorat.

ECN 7055 Macroéconomie B **3 cr.**

Outils méthodologiques pour l'analyse macroéconomique. Modèles compétitifs des fluctuations économiques en économie fermée et en économie ouverte. Politiques fiscales. Économie monétaire. Cycle économique et rendement des actifs financiers. Obligatoire au doctorat.

ECN 7059A à C Macroéconomie avancée **3 cr.**

Divers sujets avancés en macroéconomie.

ECN 7060 Probabilités pour économistes **3 cr.**

Introduction à la théorie des probabilités et à la statistique : loi d'une variable aléatoire et de ses fonctions, probabilité conditionnelle et indépendance, lois de probabilités usuelles, notions de convergences, inférence statistique. Obligatoire au doctorat.

ECN 7065 Éléments de théorie économétrique **3 cr.**

Méthodes fondamentales de l'économétrie ainsi que leurs bases statistiques : généralités sur la modélisation et la décision statistique, estimation, prévision et résidus, tests, régions de confiance. Obligatoire au doctorat.

ECN 7069A à C Économétrie avancée **3 cr.**

Divers sujets avancés en économétrie.

ECN 7070 Méthodes quantitatives A **3 cr.**

Ce cours introduit quelques outils mathématiques nécessaires à la recherche avancée en économique : espaces vectoriels, espaces d'Hilbert, dualité et théorie de l'optimisation statique. Obligatoire au doctorat.

ECN 7075 Méthodes quantitatives B **3 cr.**

Ce cours complète le cours ECN 6323. Une attention particulière sera portée aux techniques mathématiques utiles pour les modèles dynamiques : opérateurs linéaires, théorèmes de points fixes et optimisation dynamique. Obligatoire au doctorat.

ECN 7095 Séminaire de doctorat **cr.**

Activités d'encadrement collectif des étudiants dans l'élaboration de leur projet de thèse.

ECN 7428A et B Économie du développement **3 cr.**

Divers sujets avancés en développement économique.

ECN 7473A et B Économie internationale **3 cr.**

Divers sujets avancés en économie internationale.

ECN 7523A et B Économie du travail **3 cr.**

Divers sujets avancés en économie du travail.

ECN 7573A et B Économie financière **3 cr.**

Divers sujets avancés en économie financière.

ECN 7623A et B Organisation industrielle **3 cr.**

Divers sujets avancés en organisation industrielle.

ECN 7823A et B Économie publique **3 cr.**

Divers sujets avancés en économie publique.

ECN 7900A et B Lectures dirigées sur sujets spéciaux **3 cr.**

ECN 7923A et B Sujets spéciaux **3 cr.**

Divers sujets avancés.

EDD - Environnement (qualité du milieu et pollution)

EDD 6010 Développement durable : enjeux **3 cr.**

Analyse critique des concepts de développement; croissance et environnement. Institutionnalisation à diverses échelles. Principes de précaution, prévention, pollueur-payeur, équité intergénérationnelle. Limites et défis. Concomitant(s) : EDD 6015.

EDD 6015 Dynamique des systèmes socio-écologiques **3 cr.**

Organisation, structure et intégration des systèmes naturels et humains à différentes échelles. Complexité, résilience, intégrité écologique, acteurs, territoire, pouvoir et conflits. Faits et valeurs dans la décision. Concomitant(s) : EDD 6010.

EDD 6020 Atelier interdisciplinaire **3 cr.**

Étude en équipes interdisciplinaires de problèmes de développement durable et d'environnement à diverses échelles spatiales. Approche par problèmes.

EDD 6025 Travail dirigé **6 cr.**

Travail individuel effectué sous la supervision d'un professeur ou chercheur de l'Université de Montréal, approuvé par le Comité de gestion du D.É.S.S. en environnement et développement durable, dans le domaine de spécialisation de l'étudiant.

EDD 6030 Biogéochimie **3 cr.**

Concepts biogéochimiques nécessaires pour comprendre les interactions entre les organismes et la terre. Cycles biogéochimiques : atmosphère, hydrosphère, lithosphère, biosphère.

EDD 6035 Contaminants et décontamination **3 cr.**

Biodisponibilité, mobilité et devenir des contaminants dans une perspective interdisciplinaire. Caractérisation des sites contaminés. Traitement de la contamination. Études de cas.

EDD 6040 Gestion de l'eau : concepts et enjeux **3 cr.**

Introduction aux aspects juridiques, administratifs et scientifiques de la gestion de l'eau, au niveau local, national et international. Notions de gestion intégrée des ressources en eau par bassins versants. Études de cas.

EDD 6050 Gestion de la biodiversité **3 cr.**

Modalités de conservation et de gestion de la biodiversité. Analyse d'outils d'intervention à diverses échelles, notamment les conventions internationales. Études de cas.

EDD 6060 Enjeux sociaux et gouvernance **3 cr.**

Analyse multi-échelle et interdisciplinaire d'enjeux sociaux : gestion des ressources, croissance démographique, consommation, métropolisation, changements climatiques. Justice, inégalité, équité, démocratie, gouvernance.

EDU - Éducation (stages)

EDU 6010 Intégration des apprentissages 1 **3 cr.**

Faire le point sur l'état des connaissances acquises. Comparaison entre les objectifs au départ et les objectifs anticipés en fin de formation. Analyse des moyens d'apprentissage développés tout au long du programme.

EDU 6015 Intégration des apprentissages 2 **3 cr.**

Faire le point sur les apprentissages réalisés tout au long du programme en lien avec une réflexion sur ses propres pratiques d'enseignement, de formation ou de gestion. Analyse critique de ses pratiques professionnelles.

EDU 6020 Travail dirigé 1: innov. péd. sc. santé **3 cr.**

Conceptualisation et développement d'une innovation pédagogique dans le domaine des sciences de la santé.

EDU 6090 Recherche **15 cr.**

EDU 6095 Mémoire **15 cr.**

EDU 6646 Stage pratique en enseignement **3 cr.**

Intervenir en situation d'enseignement en utilisant diverses approches d'apprentissage. Pour les étudiants qui n'enseignent pas encore.

EDU 6656 Internat d'expérience pédagogique **3 cr.**

Analyse de pratiques et d'essais spéciaux d'enseignement, élaboration et résolution de problèmes rencontrés. Ce stage s'adresse aux étudiants qui occupent déjà un emploi dans l'enseignement collégial et qui suivent le microprogramme 2-832-6-0 dans une perspective de perfectionnement pédagogique.

ENV - Environnement

ENV 6000 Modélisation et environnement **3 cr.**
Joseph Zayed et collaborateurs

Différents modèles stochastiques et déterministes pour l'évaluation de différentes problématiques environnementales dans un cadre d'analyse du risque sur l'écosystème et la santé humaine.

ENV 6002 Les impacts environnementaux **3 cr.**
Joseph Zayed et collaborateurs

Instrumentation nécessaire sur le plan technique pour effectuer une étude d'impact environnemental. Notions de base en socioéconomie, en écologie humaine, végétale et animale seront appliquées selon les méthodologies d'étude d'impact.

ENV 6003 La protection de l'environnement **3 cr.**
Joseph Zayed et collaborateurs

Outils de contrôle de la qualité de l'environnement. Intervenants, lois et diverses réglementations. Fonctions et limites des peines comme sanction. Sensibilisation aux problèmes de la législation et aux avenues de restructuration.

ENV 6005 Catastrophes et aspects juridiques **3 cr.**

Les différents enjeux légaux relatifs à la gestion des catastrophes et des urgences environnementales sont abordés sous l'angle de la santé et de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement.

ENV 6006 Gestion des menaces biologiques **3 cr.**

Enjeux de santé publique et gestion des menaces biol. dans la pop.; risques et éval. des conséquences; plans de prévention face à une menace; outils de gestion; organisation de sécurité civile; communication des risques.

ENV 6010 Étude de cas **6 cr.**
Joseph Zayed

ERT - Ergothérapie

ERT 6000 Recherche et démarche clinique **3 cr.**

Démarche scientifique et épistémologie de l'ergothérapique. Pratique fondée sur des données probantes. Modèles de recherche à visée clinique. Méthodes d'observation, étude du cas unique, évaluation du changement et opérationnalisation des données.

ERT 6001 Notions avancées d'ergothérapie **3 cr.**

La théorie de l'occupation. Ergothérapie et activité. Perspective écologique de l'activité humaine. Analyse critique de modèles conceptuels en ergothérapie (rendement occupationnel, occupation humaine...).

ERT 6003 Incapacités et lésions cérébrales **3 cr.**
Marie Vanier

Évaluations des incapacités consécutives à une lésion au cerveau chez l'adulte. L'approche évaluative et les profils de résultats caractéristiques à différentes pathologies seront abordés.

ERT 6004 Ergothérapie avancée en gérontologie **3 cr.**
Louise Demers

Analyse approfondie des problèmes de santé spécifiques aux personnes âgées et interventions. Problématiques particulières: syndromes démentiels, comportements dysfonctionnels et perturbateurs, inaptitude, maladies dégénératives.

ERT 6005 Ergoth. auprès de l'enfant en difficulté **3 cr.**
Julie Gosselin

Approfondissement des connaissances reliées spécifiquement à la pratique de l'ergothérapie auprès de l'enfant en difficulté de développement.

ERT 6006 Ergoth. et accident vasculaire cérébral **3 cr.**

Analyse des incapacités suite à un accident vasculaire cérébral et de leur impact sur les activités de la vie quotidienne. Approches utilisées en ergothérapie pour minimiser les incapacités e améliorer les habitudes de vie.

ERT 6007 Mod. cognitivo-comportemental et ergoth. **3 cr.**

Principes théoriques de l'approche comportementale. Application en ergothérapie: évaluation et analyse fonctionnelle; traitements spécifiques à la schizophrénie, aux maladies affectives et à l'anxiété sociale.

ERT 6008 Ergothérapie, enfant et jeu **3 cr.**
Francine Ferland

Approfondissement des connaissances sur le jeu de l'enfant normal et celui de l'enfant présentant une déficience. Utilisation du jeu en ergothérapie. Le modèle ludique et différentes clientèles infantiles. Le modèle ludique et les parents.

ERT 6009 Ergothérapie et psychothérapie **3 cr.**
Micheline St-Jean

Processus psychothérapique : exploration/construction, affect et représentations, transfert et contre-transfert. Processus de la thérapie médiatisée : expression, reflet, support à la relation, espace potentiel, support à la symbolisation.

ERT 6010 Ergothérapie/réadaptation psychosociale **3 cr.**

Étude critique des modèles de réadaptation psychosociale et de leur application dans le contexte québécois; contribution spécifique de l'ergothérapeute à la réadaptation psychosociale.

ERT 6011 Affections du membre supérieur/ergoth. **3 cr.**
Élisabeth Dutil

Analyse des incapacités et de leur impact sur les habitudes de vie (activités de la vie quotidienne, loisirs, travail). Approches utilisées pour prévenir et minimiser les incapacités et améliorer la reprise des activités de la personne.

ERT 6012 Ergothérapie et ergonomie **3 cr.**

Concepts et méthodologie en ergonomie. L'humain, la technologie et le traitement de l'information. Ergonomie appliquée à différentes clientèles, environnements et champs de pratique.

ERT 6013 Ergothérapie en santé mentale infantile **3 cr.**

Sous forme de séminaire, ce cours aborde différentes problématiques reliées à la pratique en santé mentale infantile : santé mentale des mères et impacts sur les enfants, thérapie jeu (en institution et hors institution), autisme...

ERT 6014 Séminaire thématique en ergothérapie **3 cr.**

Séminaire thématique relatif aux domaines de l'ergothérapie. Le contenu de ce séminaire tiendra compte des intérêts et de l'expérience des étudiants ainsi que l'évolution des connaissances professionnelles.

ERT 6015 Environnement universel et personnalisé **3 cr.**
Jacqueline Rousseau

Exploration des connaissances reliées au champ d'étude de la relation personne environnement et la pratique de l'ergo. Approfondissement de la compréhension de la relation personne-environnement dans divers contextes de pratique de l'ergothérapie.

ERT 6016 Séminaire de travail dirigé **2 cr.**
En collaboration

Présentation par l'étudiant de son sujet de travail dirigé dans le contexte des écrits existante de l'approche théorique proposée, de l'identification de la méthode, et ce avec l'aide des professeurs et des collègues

ERT 6017 Séminaire de projet d'intervention **2 cr.**
En collaboration

Présentation par l'étudiant de son projet d'intervention: fondements théoriques, description et objectifs, étapes de réalisation, résultats escomptés, évaluation et ce avec l'aide des professeurs et des collègues.

ERT 6018 Travail dirigé **6 cr.**
En collaboration

Travail individuel de synthèse sur un sujet de nature fondamentale ou clinique en ergothérapie. Le contenu est à préciser avec le professeur qui dirige l'étudiant.

ERT 6019 Projet d'intervention **6 cr.**
En collaboration

Élaboration, réalisation et évaluation d'un projet ergothérapique réalisé dans un milieu clinique, scolaire, communautaire ou industriel. Un rapport écrit doit être soumis.

ERT 6020 Formation clinique avancée **7 cr.**

Stage de compétence professionnelle à temps plein en milieu clinique ou communautaire agrée par le programme d'ergothérapie. Consolidation des apprentissages faisant le lien entre la théorie et la pratique. Projet de stage sur une dimension de la pratique en lien avec le stage.

ERT 6021 Ergothérapie et gestion **3 cr.**

Analyse de problématiques reliées à la gestion des organisations, programmes et services, leur impact sur la pratique de l'ergothérapie. Aspects légaux de la pratique. Leadership. Étude de cas reliés au réseau de la santé, au réseau scolaire et pratique privée.

ESP - Études hispaniques

ESP 6050 Philologie de textes espagnols **3 cr.**

Analyse d'un choix de textes pour vérifier sur l'axe diachronique les modifications imposées à un modèle textuel par les différents sociolectes. Textes : les imitations de Celestine, Lazarillo, Don Quixote, etc.

ESP 6070 Littérature du Siècle d'Or I **3 cr.**

Poésie et roman du Siècle d'Or. Littérature et société. Le texte littéraire comme lecture du fait social.

ESP 6080 Littérature du Siècle d'Or II **3 cr.**
Javier Rubiera

Les signes de la représentation. Sémiologie du texte dramatique. Le comportement scénique du théâtre classique espagnol.

ESP 6090 Littérature hispanique contemporaine **3 cr.**
James Cisneros

Étude des littératures espagnole et hispano-américaine contemporaines.

ESP 6125 Discours colonial hispano-américain I **3 cr.**

Les chroniques des Indes entre histoire et fiction (examen des textes et de leur lecture par la critique latino-américaine contemporaine).

ESP 6135 Discours colonial hispano-américain II **3 cr.**
Catherine Poupeney Hart

Analyse sémiotique du récit hispano-américain des XVIIIe et XIXe siècles.

ESP 6145 Lit. hispano-américaine contemporaine 1 **3 cr.**
Monique Sarfati Arnaud

La problématique du conte hispano-américain et les difficultés d'interprétation du genre.

ESP 6155 Lit. hispano-américaine contemporaine 2 **3 cr.**

Littérature et témoignage : l'analyse portera sur un choix de textes contemporains.

ESP 6165 Lit. hispano-américaine contemporaine 3 **3 cr.**
James Cisneros

Analyse de problématiques spécifiques à la littérature et à la culture des Caraïbes.

ESP 6170 Langues, cultures et sociétés andines **3 cr.**
Juan Carlos Godenzzi

Le séminaire familiarise les étudiants avec le monde culturel andin, au moyen de l'exploration et de l'analyse de ses langues, de ses représentations cognitives et de ses différentes expressions discursives.

ESP 6180 Parcours interculturels **3 cr.**
Juan Carlos Godenzzi

Analyse et interprétation des réalités plurilingues et multiculturelles de l'expérience hispano-américaine actuelle à l'aide du concept de l'interculturel. Considération des dimensions d'identité, de communication et de connaissance.

ESP 6210 La langue espagnole, aujourd'hui **3 cr.**

Analyse de problématiques spécifiques à la langue espagnole et ses variétés : la morphologie, la syntaxe et le lexique. Initiation aux méthodes utilisées pour l'étude de l'espagnol (outils informatiques).

ESP 6300 L'acquisition pratique de l'espagnol I **3 cr.**

Problèmes de méthodologie de l'enseignement de l'espagnol. Mise au point historique des méthodes et (ou) analyse d'une méthode en particulier.

ESP 6510 Lectures dirigées I **3 cr.**

Lecture individualisée d'un corpus délimité (entre 12 et 15 ouvrages) et établi en fonction des besoins de l'étudiant. Le cours, de type tutorial, a une fonction d'orientation.

ESP 6520 Lectures dirigées II **3 cr.**

Lecture individualisée d'un corpus délimité (entre 12 et 15 ouvrages) et établi en fonction des besoins de l'étudiant. Le cours, de type tutorial, a une fonction d'orientation.

ESP 6880 Spécificité des littératures hispaniques **3 cr.**
Catherine Poupeney Hart

Contextes et modalités d'une spécificité éventuelle des littératures hispaniques. Le contenu concret devra être défini chaque année.

ESP 6941 Séminaire de recherche **3 cr.**
Les professeurs du département

Obligatoire à la maîtrise.

ETA - Éducation : études et administration

ETA 6000 Séminaire de recherche **3 cr.**

Analyse critique de la démarche de chaque étudiant en fonction des principales étapes d'une recherche en éducation et à la lumière des exigences de toute recherche et de celles propres à chaque type.

ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux **3 cr.**

Analyse critique des concepts fondamentaux de la recherche en administration et fondements de l'éducation. Principales théories à partir desquelles les problématiques sont construites et les résultats interprétés. Étude de recherches exemplaires.

ETA 6010 Programme de lectures individuelles **3 cr.**

ETA 6019 Stage I **3 cr.**
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.

ETA 6020 Stage II **3 cr.**
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.

ETA 6030 Travail dirigé en éducation **9 cr.**
Élaboration, réalisation et évaluation d'une intervention éducative, de matériel didactique ou d'instruments de mesure.

ETA 6031 Pratique professionnelle et recherche **3 cr.**
Modèles de recherche à visée pratique : recherche-action, recherche-développement, etc. Développement de la compétence à traiter les informations d'une manière rigoureuse et avec un esprit critique.

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation **3 cr.**
Initiation aux problématiques et méthodes de recherche en éducation. Buts de la recherche en éducation, présupposés épistémologiques et concepts de base, types de recherche et outils méthodologiques.

ETA 6033 Étapes d'une recherche en éducation **3 cr.**
Études approfondies des principales étapes d'une recherche en éducation.

ETA 6034 Laboratoire de recherche **3 cr.**
Langage de la recherche, méthodes principales, instruments, étapes.

ETA 6040 Internat de recherche : éducation **3 cr.**
Stages pratiques dans les organismes de recherche en éducation ou comme assistant de recherche.

ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes **3 cr.**
Fondements des modèles curriculaires. Processus d'élaboration et d'implantation des programmes d'études. Choix des méthodes d'évaluation et des contextes décisionnels. Exemples québécois et étrangers. Applications. Ce cours est réservé à des cohortes particulières et ne peut être offert pour la formation initiale à l'enseignement collégial.

ETA 6065 Évaluation et compétences **3 cr.**
Approches en évaluation des apprentissages. Objectifs et compétences évalués. Analyse critique d'instruments (examens, travaux, projets, etc.), grilles d'évaluation et critères de correction.

ETA 6065A et B Évaluation et compétences **3 cr.**
Approches en évaluation des apprentissages. Objectifs et compétences évalués. Analyse critique d'instruments (examens, travaux, projets, etc.), grilles d'évaluation et critères de correction.

ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement **3 cr.**
Élaboration, implantation, évaluation du projet éducatif et évaluation de l'établissement. Modèles d'évaluation et dynamique organisationnelle. Expériences québécoises et étrangères.

ETA 6101 Séminaire thématique 1 **3 cr.**
Étude d'un thème central en fondements de l'éducation et éducation comparée. État des recherches sur ce thème et place de celui-ci dans le débat public.

ETA 6102 Séminaire thématique 2 **3 cr.**
Étude d'un thème central en fondements de l'éducation et éducation comparée. État des recherches sur ce thème et place de celui-ci dans le débat public.

ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui **3 cr.**
Grands courants de la pensée en éducation au XXIe siècle. Analyse des pratiques et des savoirs en éducation dans le contexte de la société actuelle et à la lumière d'études récentes. Implications et portée des débats en cours.

ETA 6105 Efficacité, équité et qualité en éduc. **3 cr.**
Concepts et mesures d'efficacité, d'équité et de qualité appliqués à l'éducation. Facteurs pouvant les améliorer au niveau des établissements, des systèmes éducatifs (québécois, canadiens et étrangers) et des politiques.

ETA 6120 Analyse des politiques en éducation **3 cr.**
Analyse de la dynamique et du contexte politiques dans lesquels s'inscrit l'évaluation des politiques en éducation. Émergence, élaboration et implantation des politiques. Politiques et idéologies éducatives.

ETA 6160 École et société **3 cr.**
Influence des inégalités sociales (revenu, genre, ethnicité) sur l'éducation: les enjeux pour les acteurs scolaires et leurs possibilités d'intervention.

ETA 6300 L'éducation comparée **3 cr.**
Domaine, origines, évolution, objectifs et méthodes de l'éducation comparée. La comparaison : objet, unités, types de recherche et réunion des données. Contribution des sciences de l'homme.

ETA 6312 Systèmes d'éducation étrangers **3 cr.**
Description et analyse critique des principaux systèmes d'éducation qu'on trouve en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Afrique.

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation **3 cr.**
La mesure, la quantification et la statistique. Description exploratoire, confirmation. Interprétation et prise de décision : diagnostic, comparaison, sélection, placement. Logiciels appropriés au traitement des données.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives **3 cr.**
Pertinence et fiabilité des données. Systématisation des modes d'analyse au plan de la condensation, des mises en relations et des interprétations explicatives, descriptives et prescriptives. Vérification et validation.

ETA 6521 Analyse d'expériences en évaluation **3 cr.**
Lieu d'intégration et de réflexion sur les quatre composantes du microprogramme. Analyse critique des processus d'évaluation. Préparation et présentation d'un plan d'évaluation. Préalable(s) : ETA 6065.

ETA 6521A et B Analyse d'expériences en évaluation **3 cr.**
Préalable(s) : ETA 6505.

ETA 6526 Méthodes quant. et prédiction en éduc. **3 cr.**
Problématique de la prédiction et de la sélection : régression simple et multiple. Batteries de test. Modélisation robuste. Modélisation à multiples niveaux. Préalable(s) : ETA 6505.

ETA 6538 TIC et évaluation **3 cr.**
TIC et construction d'un instrument. TIC, un outil d'évaluation (test sur mesure, test adaptatif). TIC et administration.

ETA 6541 Instruments pour l'évaluation **3 cr.**
Les critères intrinsèques et extrinsèques des instruments. Différents types d'instruments : fondés sur la réponse de l'apprenant (questionnaire), sur ses réalisations (portfolio), sur ses actions (observations).

ETA 6551 Méthodologie de la mesure en évaluation **3 cr.**
Nature et rôle de la mesure en éducation. Rôle de la modélisation théorique. Variables latentes. Mesure des connaissances, habiletés, aptitudes et attitudes. Échelles de mesure. Erreur de mesure. Préalable(s) : ETA 6505.

ETA 6568 Aspects éthiques de l'évaluation **3 cr.**
Fondements de l'évaluation. Problèmes éthiques : plagiat, biais, justice, équité, communication, responsabilité sociale. Instruments et processus de validation. Standards de performance et de compétences. Recours juridiques.

ETA 6581 Évaluation de l'enseignement **3 cr.**
Principales méthodes utilisées en évaluation de l'enseignement. Étude critique de certaines expériences d'évaluation. Problèmes d'application aux divers niveaux éducatifs. Préalable(s) : ETA 6032.

ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique **3 cr.**
Éthique professionnelle et formation. Transformation des pratiques professionnelles et conséquences pour l'éthique. Éthique organisationnelle.

ETA 6900 Intro. à l'administration de l'éducation **3 cr.**
Introduction à la fonction de gestion en éducation. Le processus administratif. Les rôles du gestionnaire de l'éducation.

ETA 6900A Intro. à l'administration de l'éducation **3 cr.**
Introduction à la fonction de gestion en éducation. Le processus administratif. Les rôles du gestionnaire de l'éducation.

ETA 6900B Intro. à l'administration de l'éducation **3 cr.**

ETA 6901 L'enseignant, le système éduc. québécois **3 cr.**
Étude du système éducatif du Québec, de son fonctionnement et de ses finalités à la lumière de son histoire et des contingences sociopolitiques actuelles en fonction de la profession enseignante.

ETA 6904 Théories et modèles éducatifs **3 cr.**
Étude des théories et des stratégies éducatives. Conséquences pour la structuration et la gestion des établissements. Modèles d'établissement.

ETA 6906 Théories des organisations d'éducation **3 cr.**
Étude de théories de l'administration et des organisations et applications au domaine de l'éducation.

ETA 6907 Séminaire d'essai professionnel **6 cr.**
Analyse critique de textes en vue d'une synthèse ou de son application à la compréhension de situations de gestion en administration de l'éducation; rédaction d'un rapport sous supervision.

ETA 6907A et B Séminaire d'essai professionnel **6 cr.**
Analyse critique et synthèse de textes en vue de leur application à la compréhension de situations de gestion en administration de l'éducation; rédaction d'un rapport sous supervision.

ETA 6908 Séminaire de travail dirigé **6 cr.**
Analyse critique des écrits sur une thématique de recherche en éducation et rédaction d'un rapport en présentant une synthèse.

ETA 6908A et B Travail dirigé en adm. de l'éducation **6 cr.**
Analyse critique des écrits sur une thématique de recherche en éducation et rédaction d'un rapport en présentant une synthèse.

ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éduc. **3 cr.**
Étude approfondie de la gestion du personnel en milieu d'éducation.

ETA 6915 Financement de l'éducation **3 cr.**
Investissement et consommation, rentabilité. Rôle des gouvernements : principe du financement, responsabilités des différents niveaux d'autorité.

ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éducation **3 cr.**
Modèles d'administration de l'éducation dans les régimes et les milieux sociopolitiques de différents pays.

ETA 6925 Leadership et animation **3 cr.**
Laboratoire visant le développement des habiletés de leadership et d'animation en gestion de l'éducation.

ETA 6932 L'établissement et son environnement **3 cr.**
Le contexte de l'établissement sur le plan sociologique, politique, économique et culturel. Compétence à en gérer les incidences : diversité culturelle, caractéristiques socioéconomiques, etc. Partenariats.

ETA 6934 Enjeux des systèmes d'éducation **3 cr.**
Examen des enjeux contemporains et étude de leurs impacts sur l'élaboration des politiques éducatives et sur l'administration des systèmes d'éducation.

ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation **3 cr.**
Développement de la compétence à utiliser divers modèles de prise de décision en tenant compte des facteurs institutionnels, organisationnels ou personnels qui la conditionnent. Attention à la dynamique organisationnelle.

ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation **3 cr.**
Étude des processus d'exercice du pouvoir et de l'élaboration, de l'implantation et de l'évaluation des politiques en éducation. Analyses de cas.

ETA 6940 Gestion du changement et intervention **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer divers types de changements, à gérer des organisations d'éducation visant de multiples changements ou à intervenir à titre d'agent de changement. Attention au développement organisationnel.

ETA 6940A et B Gestion du changement et intervention **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer divers types de changements, à gérer des organisations d'éducation visant de multiples changements ou à intervenir à titre d'agent de changement. Attention au développement organisationnel.

ETA 6947 Méthodes de planification **3 cr.**
Étude approfondie des modèles de macro et micro planification en éducation et en formation. Élaboration, implantation et évaluation de projets.

ETA 6956 Adm. de l'ens collégial et universitaire **3 cr.**
Étude de problèmes propres à l'administration des établissements d'enseignement collégial et universitaire et des types de réponses apportées selon différents contextes.

ETA 6959 Analyse d'expériences administratives 1 **3 cr.**
Accompagnement professionnel et intégration des théories administratives à l'explicitation de problèmes de gestion.

ETA 6959A Analyse d'expériences administratives 1 **3 cr.**
Application de théories de l'administration de l'éducation. Expérience de groupes travaillant à la solution d'un problème pratique dans un organisme d'éducation.

ETA 6959B Analyse d'expériences administratives 1 **3 cr.**

ETA 6961 Pratique professionnelle 1 **3 cr.**
Analyse réflexive sur les pratiques administratives en éducation.

ETA 6961A et B Pratique professionnelle 1 **3 cr.**

ETA 6962 Stage en administration de l'éducation 1 **3 cr.**

ETA 6962A et B Stage en administration de l'éducation 1 **3 cr.**

ETA 6964 Pratique professionnelle 2 **3 cr.**
Analyse réflexive sur les pratiques administratives en éducation.

ETA 6964A et B Pratique professionnelle 2 **3 cr.**

ETA 6965 Adm. de l'éducation et législations 2 **3 cr.**
Examen des problèmes en milieu d'éducation reliés à certaines législations et analyse de solutions administratives pertinentes.

ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2 **3 cr.**
Accompagnement professionnel; analyse de pratiques de gestion et théorisation.

ETA 6966A et B Analyse d'expériences administratives 2 **3 cr.**

ETA 6969 Gestion de projets de formation **3 cr.**
Modèles de gestion de projets de formation en milieu organisationnel. Planification, organisation, implantation et évaluation d'un projet. Travaux pratiques.

ETA 6972 Gestion des conflits en éducation **3 cr.**
Développement de la compétence à reconnaître et expliquer les divers types de conflit qui se produisent dans les organisations d'éducation et à les gérer efficacement.

ETA 6977 Gestion informatisée en éducation **3 cr.**
Examen de systèmes de gestion informatisée en éducation et en formation. Familiarisation avec au moins un système de gestion informatisée.

ETA 6978 Gestion de l'environnement éducatif **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives, notamment en ce qui a trait à l'organisation scolaire, à la vie scolaire, aux programmes et aux relations avec les parents.

ETA 6978A et B Gestion de l'environnement éducatif **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives, notamment en ce qui a trait à l'organisation scolaire, la vie scolaire, aux programmes et aux relations avec les parents.

ETA 6979 Pol. d'encadrement, services adaptés **3 cr.**
Principes, organisation et techniques d'encadrement des élèves et de gestion des différentes clientèles d'un établissement scolaire.

ETA 6979A et B Pol. d'encadrement, services adaptés **3 cr.**

ETA 6980 Gestion des activités éducatives **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives : planification, supervision et contrôle. Recherche de la qualité.

ETA 6980A Gestion des activités éducatives **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives, notamment en ce qui a trait à la supervision, au contrôle et à l'amélioration continue ou à la recherche de la qualité.

ETA 6980B Gestion des activités éducatives **3 cr.**

ETA 6981 Savoirs institutionnels 1 **3 cr.**
Examen des pratiques administratives découlant des politiques, des normes, des règlements et des procédures propres aux organisations.

ETA 6981A et B Savoirs institutionnels 1 **3 cr.**
Examen des pratiques administratives découlant des politiques, des normes, des règlements et des procédures propres aux organisations.

ETA 6982 Gestion des inf. et de la communication **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer la circulation de l'information, à mettre en oeuvre des communications efficaces au sein de l'organisation et dans les relations avec l'environnement et à utiliser les TIC à cet effet.

ETA 6983 Savoirs institutionnels 2 **3 cr.**
Examen des pratiques de gestion des activités éducatives attendues par une culture institutionnelle.

ETA 6983A et B Savoirs institutionnels 2 **3 cr.**
Examen des pratiques de gestion des activités éducatives attendues par une culture institutionnelle.

ETA 6984 Gestion des ressources mat. et fin. **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les ressources matérielles et financières d'un établissement. Familiarisation avec les approches et les politiques gouvernementales.

ETA 6986 Étude de problèmes de gestion **3 cr.**
Étude de divers problèmes de gestion vécus ou anticipés par les participants à ce cours et des solutions possibles ou apportées dans une perspective de pratique réflexive. Accent sur le processus de résolution de ces problèmes.

ETA 6986A et B Étude de problèmes de gestion **3 cr.**
Étude de divers problèmes de gestion vécus ou anticipés par les participants à ce cours et des solutions possibles ou apportées dans une perspective de pratique réflexive. Accent sur le processus de résolution de ces problèmes.

ETA 6991 Projet de recherche **12 cr.**

ETA 6992 L'aide au dév. prof. en adm. de l'éduc. **3 cr.**
Formation à la supervision des stages en administration de l'éducation et au mentorat. Le codéveloppement professionnel. Le gestionnaire comme « coach ».

ETA 6993 Mémoire de maîtrise **12 cr.**

ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation **3 cr.**
Développement de l'habileté à comprendre le comportement des individus au sein de l'org. d'éduc. et à choisir une réponse appropriée. Attention aux interactions et à l'influence de l'environnement de travail.

ETA 6996A Comportement org. en milieu d'éducation **3 cr.**
Développement de l'habileté à comprendre le comportement des individus au sein de l'org. d'éduc. et à choisir une réponse appropriée. Attention aux interactions et à l'influence de l'environnment de travail.

ETA 6996B Comportement org. en milieu d'éducation **3 cr.**

ETA 6997 Sem. thématique en administration 1 **3 cr.**
Étude de thèmes spécifiques à des problématiques de gestion en éducation.

ETA 6997A Sém. thématique en administration 1 **3 cr.**
Étude de thèmes spécifiques à des problématiques de gestion en éducation.

ETA 6997B Sem. thématique en administration 1 **3 cr.**

ETA 6998 Sem. thématique en administration 2 **3 cr.**
Étude de thèmes spécifiques à des problématiques de gestion en éducation.

ETA 6998A et B Sem. thématique en administration 2 **3 cr.**

ETA 6999 Séminaire de projet professionnel **3 cr.**
Conception, réalisation et évaluation d'un projet de gestion éducative sous supervision; rédaction d'un rapport détaillé.

ETA 6999A et B Séminaire de projet professionnel **3 cr.**
Conception, réalisation et évaluation d'un projet de gestion éducative sous supervision; rédaction d'un rapport détaillé.

ETA 7000 Séminaire de recherche **6 cr.**
Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.

ETA 7000A et B Séminaire de recherche **6 cr.**
Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.

ETA 7001 Séminaire commun de doctorat 1 **3 cr.**
Études de problématiques d'ordre théorique, méthodologique, praxéologique ou épistémologique relatives aux sciences de l'éducation et aux domaines ou champs d'études qui leur sont associés.

ETA 7001A Séminaire commun de doctorat 1 **3 cr.**
Études de problématiques d'ordre théorique, méthodologique, praxéologique ou épistémologique relatives aux sciences de l'éducation et aux domaines ou champs d'études qui leur sont associés.

ETA 7002 Séminaire commun de doctorat 2 **3 cr.**
Études de problématiques d'ordre théorique, méthodologique, praxéologique ou épistémologique relatives aux sciences de l'éducation et aux domaines ou champs d'études qui leur sont associés.

ETA 7002A Séminaire commun de doctorat 2 **3 cr.**
Études de problématiques d'ordre théorique, méthodologique, praxéologique ou épistémologique relatives aux sciences de l'éducation et aux domaines ou champs d'études qui leur sont associés.

ETA 7100 Examen général de doctorat **cr.**

ETA 7110 Programme de lectures indiv (fond) **3 cr.**

ETA 7310 Programme de lectures indiv (éduc comp) **3 cr.**

ETA 7500 Examen général de doctorat **cr.**

ETA 7510 Programme de lectures indiv (mes éval) **3 cr.**

ETA 7515 Séminaire avancé en docimologie **3 cr.**
Étude approfondie de quelques questions théoriques de mesure et d'évaluation.

ETA 7520 Théorie des tests et problèmes connexes **3 cr.**
Étude des théories statistiques relatives aux résultats des tests (scores) : exploration du modèle classique de la théorie des tests et des autres modèles.

ETA 7530 Analyse multidimensionnelle en éducation **3 cr.**
Exploration des modèles existants et de leurs explications : analyse en composantes principales, analyse factorielle, analyse scolaire multidimensionnelle.

ETA 7801 Analyse du problème - cahier des charges **3 cr.**
Analyse des situations problématiques proposées et choix du problème à résoudre. Analyse contextuelle du problème retenu et élaboration du cahier des charges du projet.

ETA 7802 Conception/instrumentation/planification **6 cr.**
Concepts et techniques de conception, de modélisation et de planification du projet de recherche; préparation et mise au point des instruments nécessaires à sa réalisation ainsi qu'au recueil et traitement des traces.

ETA 7803 Intervention 1 et analyse **6 cr.**
Implantation du projet sur le terrain, enregistrement des traces de l'intervention, analyse des traces et réflexion pour fin d'ajustement de l'intervention.

ETA 7804 Intervention 2 et évaluation **6 cr.**
Déploiement de l'intervention, enregistrement et analyse des traces de l'intervention, évaluation de l'intervention.

ETA 7805 Rapport et diffusion des résultats **9 cr.**
Rédaction du rapport. Conception et rédaction d'un document de dissémination des résultats de la recherche dans le milieu professionnel du candidat.

ETA 7910 Programme de lectures indiv (adm éduc) **3 cr.**

ETA 7915 Comportement administratif **6 cr.**
Étude approfondie de concepts d'administration.

ETA 7920 Étude des organisations **6 cr.**
Étude approfondie de l'organisation de l'éducation.

ETA 7950 Séminaire d'étude de cas et stages **6 cr.**
Application des théories d'administration.

ETA 7995 Thèse **45 cr.**

ETM - Études médiévales

ETM 6015 Paléographie **3 cr.**
a) Les principales abréviations : exercices portant d'abord sur des imprimés des XVe et XVIe siècles, puis sur des manuscrits. b) Évolution de l'écriture latine, nomenclature des différentes formes, datation.

ETM 6635 La religion populaire au Moyen Âge **3 cr.**
Pietro Boglioni
Aperçu de la recherche dans ce domaine : pluralité des notions et des approches. Dialectique des rapports entre religion populaire et religion officielle. Inventaire systématique des sources : repérage, classification, discussion critique.

ETM 6840 L'Église de France au XVe siècle **3 cr.**
Claude Sutto
Les institutions et le personnel de l'Église de France au XVe siècle. Ses rapports avec le pouvoir royal, le Concile et la papauté. Les projets de réforme et leur destinée.

FMC - Finance mathématique et computationnelle

FMC 6000 Stage **9 cr.**
Stage d'au moins 3 mois dans une entreprise privée ou publique (autre que l'Université) ou dans un centre de recherche universitaire, sous la supervision d'un professeur d'université ou d'un chercheur d'un centre de recherche et suivi d'un rapport.

FMC 6100 Travail dirigé **9 cr.**
Travail dirigé d'une durée d'au moins trois mois effectué sous la supervision d'un professeur d'université ou d'un chercheur d'un centre de recherche et suivi d'un rapport.

FRA - Français, langue et littérature

FRA 6022 Séminaire collectif de maîtrise **3 cr.**
Ginette Michaud et Élisabeth Nardout-Lafarge
Initiation à la recherche : objectifs, méthodes, instruments de travail. Les candidats définiront leur projet de mémoire dans ce séminaire. Obligatoire à la maîtrise.

FRA 6027 Séminaire pour étudiants-visiteurs I **1 cr.**
Les professeurs du département
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche. On s'inscrira à un, deux ou trois de ces séminaires compte tenu de l'ampleur du projet de recherche.

FRA 6028 Séminaire pour étudiants-visiteurs II **1 cr.**
Les professeurs du département
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche. On s'inscrira à un, deux ou trois de ces séminaires compte tenu de l'ampleur du projet de recherche.

FRA 6029 Séminaire pour étudiants-visiteurs III **1 cr.**
Les professeurs du département
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche. On s'inscrira à un, deux ou trois de ces séminaires compte tenu de l'ampleur du projet de recherche.

FRA 6141 Sémiotique narrative **3 cr.**
Guy Laflèche
Analyse critique des problèmes narratifs du point de vue historique et du point de vue méthodologique. Application à la définition et à l'analyse du nouveau roman français.

FRA 6143 Littérature et savoirs **3 cr.**
Évolution des rapports entre culture littéraire et culture scientifique aux XIXe et XXe siècles. Analyse de quelques grandes oeuvres dans une perspective épistémocritique.

FRA 6144 Littérature française du Moyen Âge **3 cr.**
Francis Gingras
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au Moyen Âge ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6144A Littérature française du Moyen-Âge **3 cr.**
Francis Gingras
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au Moyen-Âge ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6145 Littérature française du XVIIe siècle **3 cr.**
Antoine Soare
Recherche sur la littérature et la vie littéraire au XVIIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6145A Littérature française du XVIIe siècle **3 cr.**
Recherche sur la littérature et la vie littéraire au XVIIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6146 Littérature et philosophie **3 cr.**
Éric Méchoulan
Relations entre littérature, théorie de la littérature et philosophie.

FRA 6160 Questions d'histoire de la littérature **3 cr.**
Tendances théoriques, historiques et sociales qui façonnent les pratiques des historiens de la littérature.

FRA 6161 Questions d'archives littéraires **3 cr.**
Statut de l'archive en littérature. Question des sources historiques ; études génétiques, analyse des intertextes et des variantes. Problèmes d'édition critique.

FRA 6180 Édition critique **3 cr.**
Origine, techniques, développements récents. Nouvelles problématiques issues de la génétique textuelle.

FRA 6191 Travaux dirigés pour étudiants visiteurs **3 cr.**
Travaux de recherche réalisés sur le sujet du mémoire ou de la thèse et supervisés par un professeur du Département. Réservé aux étudiants visiteurs.

FRA 6193 Séminaire interuniversitaire 1 **1 cr.**
Séminaire organisé conjointement par le Département des littératures de langue française et un département appartenant à une université canadienne ou étrangère. Contenu variable.

FRA 6194 Séminaire interuniversitaire 2 **1 cr.**
Séminaire organisé conjointement par le Département des littératures de langue française et un département appartenant à une université canadienne ou étrangère. Contenu variable.

FRA 6195 Séminaire interuniversitaire 3 **1 cr.**
Séminaire organisé conjointement par le Département des littératures de langue française et un département appartenant à une université canadienne ou étrangère. Contenu variable.

FRA 6260 Littérature québécoise du XXe siècle **3 cr.**
Catherine Mavrikakis
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6260A Littérature québécoise du XXe siècle **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6261 Littérature québécoise du XIXe siècle **3 cr.**
Micheline Cambron
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XIXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6261A Littérature québécoise du XIXe siècle **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XIXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6262 Littérature et culture québécoises **3 cr.**
Karim Larose
Recherches sur la littérature et la culture québécoises ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6262A Littérature et culture québécoises **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la culture québécoises ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6263 Enjeux de l'identitaire **3 cr.**
Ginette Michaud
Le séminaire sera consacré à la question du sujet. Nous y examinerons diverses pratiques du récit de soi (biographie, autobiographie, autofiction, fiction de soi, thanatographie, autoanalyse, témoignage, etc.) qui transforment ce champ.

FRA 6264 Théâtre québécois **3 cr.**
Gilbert David
Recherches sur le théâtre, la dramaturgie et la vie théâtrale au Québec ; analyses d'œuvres choisies.

FRA 6342 Littérature française du XIXe siècle **3 cr.**
Stéphane Vachon
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XIXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6342A Littérature française du XIXe siècle **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XIXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6343 Écrits des femmes **3 cr.**
Jean-Philippe Beaulieu
Recherches sur la littérature féminine et la vie littéraire des femmes ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6347 Littérature française du XVIIIe siècle **3 cr.**
Ugo Dionne
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XVIIIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6347A Littérature française du XVIIIe siècle **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XVIIIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6348 Littérature française du XVIe siècle **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XVIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6348A Littérature française du XVIe siècle **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XVIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6349 Littérature française du XXe siècle **3 cr.**
Marie-Pascale Huglo
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6349A Littérature française du XXe siècle **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6350 Théâtre français **3 cr.**
Recherches sur le théâtre, la dramaturgie et la vie théâtrale en France ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6351 Littérature contemporaine **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire contemporaines ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6420 Littératures francophones **3 cr.**
Josias Semujanga
Recherches sur la littérature et la vie littéraire dans la francophonie ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6420A Littératures francophones **3 cr.**
Recherches sur la littérature et la vie littéraire dans la francophonie ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6421 Enjeux d'histoire littéraire francophone **3 cr.**
Tendances théoriques, historiques et sociales qui façonnent les pratiques des historiens des littératures francophones.

FRA 6443 Sociocritique **3 cr.**
Pierre Popovic
Relations du texte littéraire aux discours sociaux qui l'environnent et le nourrissent; procédures spécifiques de mise en texte le distinguent.

FRA 6444 Théorie littéraire **3 cr.**
Approches des oeuvres littéraires à partir des principales théories de la littérature et d'analyse du discours.

FRA 6480 Rhétorique **3 cr.**
Approches des oeuvres littéraires à partir de la rhétorique classique, moderne et contemporaine, des théories de l'argumentation et du discours.

FRA 6481 Enjeux de la différence sexuelle **3 cr.**
Andrea Oberhuber
Recherches sur les théories de la différence sexuelle et sur les questions que pose la littérature des femmes.

FRA 6482 La poétique des écrivains **3 cr.**
Catherine Mavrikakis
Réflexion sur la liaison entre l'écriture créatrice et sa réflexion philosophique ou théorique chez les écrivains.

FRA 6484 Poétique **3 cr.**
Approches des oeuvres littéraires à partir de la poétique classique et des poétiques contemporaines.

FRA 6485 Temporalité et littérature **3 cr.**
Les textes littéraires « produisent » une expérience particulière du temps. Une réflexion philosophique nous aidera à comprendre leurs modes de signification spécifiques.

FRA 6486 Esthétique **3 cr.**
Analyse des oeuvres littéraires à partir des questions d'esthétique classique, moderne et contemporaine. Approches de différentes théories esthétiques.

FRA 6501 Création littéraire **3 cr.**
Gilles Dupuis
Séminaire-atelier. Pratiques textuelles : théorie et critique.

FRA 6502 Création littéraire(théatre et scénario) **3 cr.**
Séminaire-atelier. Pratiques textuelles : théorie et critique.

FRA 6503 La littérature et les autres arts **3 cr.**
Recherches sur les rapports entre la littérature et les autres arts (peinture, photographie, musique, etc.) ; analyses d'oeuvres choisies.

FRA 6504 Traduction, adaptation, réécriture **3 cr.**
Recherches sur les relations entre la création littéraire et les questions soulevées par la traduction, l'adaptation et la réécriture.

FRA 6610 Former des lecteurs **3 cr.**
Jean Larose
Études de textes littéraires; élaboration d'une réflexion sur les relations entre littérature, lecture et enseignement.

FRA 6620 Relire et enseigner **3 cr.**
Les professeurs du département
Lecture de trois oeuvres canoniques de la littérature sous la direction de trois spécialistes de ces oeuvres qui les étudient à partir des travaux les plus récents et élaborent des stratégies de lecture.

FRA 6620A Relire et enseigner Verlaine **1 cr.**
Lecture d'une oeuvre canonique de Paul Verlaine sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620B Relire et enseigner Ducharme **1 cr.**
Lecture d'une oeuvre canonique de Réjean Ducharme sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620C Relire et enseigner Molière **1 cr.**
Lecture d'une oeuvre canonique de Molière sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620D Relire et enseigner Voltaire **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Voltaire sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620E Relire et enseigner Saint-Denys Garneau **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Saint-Denys Garneau sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620F Relire et enseigner Perec **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Perec sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620G Relire et enseigner Hugo **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Hugo sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620H Relire et enseigner Michel Tremblay **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Michel Tremblay sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620I Relire et enseigner Rimbaud **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Rimbaud sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620J Relire et enseigner Proust **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Proust sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620L Relire et enseigner Nelligan **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Nelligan sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620M Relire et enseigner Conan **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Conan sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620O Relire et enseigner Guèvremont **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Guèvremont sous la direction d'un spécialiste de l'auteure qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620P Relire et enseigner Gaston Miron **1 cr.**

FRA 6620Q Relire et enseigner C. de Troyes **1 cr.**

FRA 6620R Relire et enseigner Beaumarchais **1 cr.**

FRA 6620S Relire et enseigner Corneille **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Corneille sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620T Relire et enseigner Diderot **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Diderot sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 6620U Relire et enseigner Hébert **1 cr.**

Lecture d'une oeuvre canonique de Hébert sous la direction d'un spécialiste de l'auteure qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.

FRA 7001 Séminaire collectif de doctorat **3 cr.**

Benoît Melançon

Orientations de la recherche en études littéraires. Les candidats préciseront, dans le cadre de ce séminaire, la problématique de leur thèse. Obligatoire au doctorat.

FRA 7003 Recherche **3 cr.**

Les professeurs du département

Lectures individuelles choisies avec le tuteur en relation avec le projet de thèse : théorie et méthodologie. Réservé aux étudiants au doctorat.

FRA 7931 Séminaire collectif de conférences **cr.**

Les professeurs du département

Les étudiants en rédaction sont invités à présenter une conférence suivie d'une discussion animée par le responsable du séminaire et deux autres professeurs.

GBM - Génie biomédical

GBM 6101 Oscillations et rythmes **3 cr.**

Alain Vinet

Modélisation des phénomènes biologiques périodiques. Analyse de stabilité, étude de cycles limites et autres attracteurs, couplage et entraînement de fréquence. Systèmes biochimiques, membranaires, cellulaires, écologiques. Cours offert tous les deux ans / année impaire. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6102 Modélisation biomédicale **3 cr.**

Alain Vinet

Principes et objectifs. Modèles mathématiques de systèmes physiologiques. Processus de modélisation, identification, conception des modèles, estimation des paramètres, validation. Exemples d'application. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6103A Traitement d'images et signaux biomédic **4 cr.**

Rappels de traitement de signal et d'estimation. Applications au génie biomédical : détection, restauration et compression de signaux biologiques, traitement d'images médicales, reconstruction tomographique, reconnaissance de formes. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : http://www.polymtl.ca/

GBM 6105 Principes de bioélectricité **3 cr.**

Alain Vinet

Concepts de bioélectricité : transport membranaire, potentiel cellulaire et conduction. Volumes conducteurs et impédance des tissus. Transmission synaptique, biomagnétisme, électrocardiogramme, électroencéphalogramme, électromyogramme. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie **3 cr.**

Pierre A. Mathieu et collaborateurs

Méthodes d'analyse des systèmes linéaires et non linéaires : rétroaction, fonction de transfert, réponse en fréquence, linéarisation, stabilité. Applications aux principaux systèmes physiologiques. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6112 Services de santé et hospitaliers **3 cr.**

Aimé Robert Leblanc et collaborateurs

Organisation et structure du système de santé et des services hospitaliers. Approche systémique, utilisation de modèles et descriptions quantitatives. Techniques et technologies utilisées dans divers secteurs. Cours offert tous les deux ans / année impaire. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6113 Stage en génie biomédical **6 cr.**

Aimé Robert Leblanc

L'étudiant est appelé à faire un stage d'environ 15 semaines en milieu hospitalier sous la supervision d'un ingénieur biomédical expérimenté. Un rapport écrit est exigé à la fin du stage. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé **3 cr.**

Alain Vinet et collaborateurs

Évaluation de l'efficacité, des risques et des coûts. Technologies de prévention, de diagnostic, de traitement et de réadaptation. Méthodes d'évaluation. Diffusion des technologies. Rapports avec la qualité des soins. Cours offert tous les deux ans / an-

née paire. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6118 Imagerie médicale **3 cr.**
Richard Hoge et collaborateurs

Modèles de formation d'images établissant les liens physiques entre les caractéristiques des tissus et leur images observées par radiologie, médecine nucléaire, échographie, tomographie axiale, résonance magnétique nucléaire, les problèmes inverses. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : http://www.polymtl.ca/

GBM 6125 Bases du génie biomédical **1 cr.**
Pierre Savard

Analyse statistique univariée et multivariée. Évaluation des techniques d'intervention et de diagnostic : essais cliniques avec ou sans groupe contrôle, effet placebo, biais. Bioéthique : responsabilité légale, normes. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6145 Intro. à l'ingénierie de la réadaptation **3 cr.**

Terminologie; aides techniques, mobilité, posture; aspects cliniques, handicaps et déficits; biomécanique de la posture assise, de la propulsion en fauteuil roulant et du transfert, des orthèses et prothèses, outils d'évaluation; éléments de design. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : http://www.polymtl.ca/

GBM 6188 Mémoire **30 cr.**

GBM 6214 Biomécanique avancée **3 cr.**
L'Hocine Yahia

Macro à nano. Biothermodynamique des capillaires, vaisseaux lymphatiques. Microhydrodynamique, microfluidique, mécanobiologie, régénération tissulaire. Évolution biologique, optimisation du vivant. Conception bio-inspirée. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : http://www.polymtl.ca/

GBM 6901 Projet de maîtrise 1 **6 cr.**

Projet de niveau études supérieures accompli sous la direction d'un directeur de projet. Comprend la rédaction d'un rapport. Le travail est de 18 heures/semaine consacrées au projet pendant un trimestre ou l'équivalent.

GBM 6902 Projet de maîtrise 2 **9 cr.**

Projet de niveau études supérieures accompli sous la direction d'un directeur de projet. Comprend la rédaction d'un rapport. Le travail est de 27 heures/semaine consacrées au projet pendant un trimestre ou l'équivalent.

GBM 6903 Projet dirigé **12 cr.**

Sous la supervision d'un directeur de projet, travail de niveau supérieur sur un problème particulier, ainsi que la rédaction d'un rapport de projet. Cette activité implique au moins 36 heures de travail par semaine, pendant un trimestre.

GBM 6904 Séminaire de génie biomédical **1 cr.**

Exposés et discussions de sujets se rapportant aux cours et travaux de recherche de maîtrise en génie biomédical. Discussions de publications récentes. Exposés de conférenciers invités. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 6908 Stage en laboratoire 1 **3 cr.**

Stage avec projet et rapport dans le laboratoire d'un professeur (génie biomédical). Réservé aux étudiants inscrits dans un programme d'échange (ou par entente interuniversitaire) et aux étudiants inscrits à un programme sans mémoire.

GBM 6909 Stage en laboratoire 2 **6 cr.**

Stage avec projet et rapport dans le laboratoire d'un professeur (génie biomédical). Réservé aux étudiants inscrits dans un programme d'échange (ou par entente interuniversitaire) et aux étudiants inscrits à un programme sans mémoire.

GBM 6918 Projet d'études supérieures **3 cr.**

Projet et rapport de niveau études supérieures accompli sous la direction d'un professeur de génie biomédical. Le travail est de 9 heures/semaine consacrées au projet pendant un trimestre ou l'équivalent.

GBM 6929 Stage en laboratoire 3 **9 cr.**

Stage avec projet et rapport dans le laboratoire d'un professeur co-directeur de l'Université de Montréal. Réservé aux étudiants inscrits dans un programme de maîtrise dans une autre université.

GBM 6951 Cours spéciaux en génie biomédical 1 **1 cr.**

Exposés et discussions de sujets spéciaux et de données récentes en rapport avec les axes d'enseignement et de recherche de l'Institut.

GBM 6952 Cours spéciaux en génie biomédical 2 **2 cr.**

Exposés et discussions de sujets spéciaux et de données récentes en rapport avec les axes d'enseignement et de recherche de l'Institut.

GBM 6953 Cours spéciaux en génie biomédical 3 **3 cr.**

Exposés et discussions de sujets spéciaux et de données récentes en rapport avec les axes d'enseignement et de recherche de l'Institut. Cours donné à l'Université de Montréal. L'étudiant de l'École Polytechnique doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GBM 7015 Thèse **80 cr.**

GBM 7025 Thèse **87 cr.**

GBM 7904 Séminaire de doctorat en génie biomédic. **1 cr.**

Exposés et discussions de sujets se rapportant aux cours et travaux de recherche de doctorat en génie biomédical. Discussions de publications récentes. Exposés de conférenciers invités. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CRÉPUQ).

GEO - Géographie

GEO 6001 Rédaction d'un projet de recherche **6 cr.**

GEO 6011 Évolutions des idées en géographie **3 cr.**
Pierre Gangloff

Séminaire obligatoire (maîtrise) qui vise à retracer l'épistémologie de la géographie dans un cadre historique et méthodologique.

GEO 6012 Recherche **3 cr.**

GEO 6022 Stage de formation pratique **15 cr.**

GEO 6041 Terrain avancé en environnement **3 cr.**
Les professeurs

Apprentissage des stratégies d'échantillonnage, des outils techniques et des méthodologies de cueillette des données.

GEO 6042 Études de cas **12 cr.**

Application des techniques numériques d'analyse spatiale et de terrain par l'étude de cas concrets où l'expertise géographique est prédominante.

GEO 6043 Lectures dirigées **3 cr.**

Analyse de textes choisis par l'étudiant et le professeur, avec un plan déposé auprès du Comité d'études supérieures. Ces lectures et rencontres permettent d'explorer des thématiques en lien avec les intérêts de recherche des étudiants. Un compte rendu écrit est obligatoire. Les thèmes du séminaire ne doivent pas correspondre à des thèmes de cours offerts.

GEO 6130 Environnement atmosphérique **3 cr.**

Analyse de l'atmosphère comme système. Notions fondamentales de biogéochimie atmosphérique. Modélisation des flux biologiques à différentes échelles. Applications: phytopathologie, santé et invasions biologiques.

GEO 6135 Géotechnique et processus géomorpholo. **3 cr.**

Géotechnique et mécanique des sols. Gel et dégel des sols. Propriétés géotechniques et processus géomorphologiques en milieux froids. Comportement mécanique et risques naturels. Applications. Excursion. Laboratoires.

GEO 6141 Environnement physique des rivières **3 cr.**
André Roy

Problèmes méthodologiques : échelle et mesure. Analyse de réseaux. Géométrie de réseaux arborescents, efficacité et optimalité. Transport des sédiments, modèles d'écoulement. Actions humaines.

GEO 6142 Biogéochimie environnementale **3 cr.**
François Courchesne
Principes de la classification des sols. Mécanismes de formation des sols. Cycles biogéochimiques des nutriments et des métaux traces dans les écosystèmes terrestres.

GEO 6143 Géo-mycologie **3 cr.**
Paul Comtois
Étude des particules biologiques de l'atmosphère; analyse de l'aéroplancton, des moyens d'adaptation et de colonisation de la spora atmosphérique.

GEO 6144 Perspective millénaire sur la végétation **3 cr.**
Pierre J.H. Richard
Méthodologie de l'analyse pollinique. Paléoécologie quaternaire. Paléophytogéographie postglaciaire au Québec, en Amérique du Nord, en Europe. Ateliers et exposés.

GEO 6145 Changements globaux atmosphériques **3 cr.**
Bhawan Singh
Changement climatique; science, impacts, adaptations, politiques. Impacts sur le climat et l'hydrologie, les ressources en eau et l'agriculture; politiques d'adaptation.

GEO 6147 Sujet spécial en géographie humaine **3 cr.**
Les professeurs
Ce séminaire est mis à la disposition des professeurs et des stagiaires post-doctoraux afin de renseigner les étudiants au doctorat sur un domaine nouveau en recherche en géographie humaine.

GEO 6148 Sujet spécial en géographie physique **3 cr.**
Les professeurs
Ce séminaire est mis à la disposition des professeurs et des stagiaires post-doctoraux afin de renseigner les étudiants au doctorat sur un domaine nouveau en recherche en géographie physique.

GEO 6149 Sujet spécial en géomatique **3 cr.**
Les professeurs
Ce séminaire est mis à la disposition des professeurs et des stagiaires post-doctoraux afin de renseigner les étudiants au doctorat sur un domaine nouveau en recherche en techniques géographiques.

GEO 6152 Laboratoire de pédologie **3 cr.**
François Courchesne
Méthodes standard de l'étude d'un pédon, de l'échantillonnage aux analyses de labo. Il en résultera une description complète du profil accompagné des résultats des analyses pour la CEC, le pH, le contenu en métaux, en carbonate, et la minéralogie.

GEO 6154 Stage d'analyse pollinique **3 cr.**
Paul Comtois et Pierre J.H. Richard
À raison de 12h/sem; identification du pollen et des spores retrouvés dans les sédiments ou dans l'atmosphère du Québec. Lecture, traitement des échantillons, application pratique.

GEO 6155 Terrain en environnement atmosphérique **3 cr.**
Bhawan Singh
Activité pratique orientée vers la cueillette et le traitement des données climatologiques. Installation et utilisation d'instruments de mesure. Méthodologies d'échantillonnage climatologique. Travaux sur le terrain. Stage en milieu de travail ex. : Environnement Canada, Hydro-Québec.

GEO 6156 Environnements arctiques-alpins **3 cr.**
Daniel Fortier
Processus géomorphiques associés aux glaciers, phénomènes de pergélisol et de mouvements de masse, cryogéniques et nivéo-éoliens. Les effets de changements du climat, les rétroactions associées à l'exploitation de ces environnements seront traités.

GEO 6281 Économie spatiale métropolitaine **3 cr.**
William Coffey
Rôle des régions métropolitaines en tant que systèmes économiques spatiaux. Répartition spatiale d'activités économiques sur le territoire métropolitain (échelle intramétropolitaine). Rôle de pôle économique pour la région.

GEO 6282 Problèmes géographiques du développement **3 cr.**
Rodolphe De Koninck
Critiques de grands problèmes de l'évolution et du développement des sociétés et de leurs territoires.

GEO 6283 Systèmes de transports **3 cr.**
Claude Comtois
Ce cours vise à initier les étudiants aux défis de recherche en science des transports et aux principes, problèmes et méthodes d'analyse des systèmes de transport.

GEO 6284 Environnements culturels **3 cr.**
État de la recherche en géographie culturelle; accent sur les systèmes et sous-systèmes culturels. Paysages culturels, culture et territorialité, idéologie incarnée dans l'espace. Liens entre géographie culturelle et anthropologie culturelle.

GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines **3 cr.**
Christopher R. Bryant
Évolution des grandes régions métropolitaines des pays occidentaux. Zones de contact entre villes et campagnes. Évolution démographique et économique, répercussions environnementales, aménagement territorial, politique de gestion, gouvernance.

GEO 6286 Évaluation environnementale **3 cr.**
Pierre André
Processus et particularités régionales. Analyse des acteurs sociaux. Comparaison de méthodologies. Discussion de thèmes actuels : incertitude, effets cumulatifs, participation publique, mesures d'atténuation et de compensation, surveillance et suivi.

GEO 6287 Espaces urbains et faits sociaux **3 cr.**
La signification que prend l'espace dans la formation de la vie sociale : perceptions, attitudes, représentations et comportements, problématiques traditionnelles et actuelles de l'analyse urbaine. Méthodes de recherche et étude de cas.

GEO 6288 Dynamisme et mosaïque métropolitaine **3 cr.**
Claude Marois
Dynamique métropolitaine dans les pays industrialisés, dans les P.V.D. Mosaïque métropolitaine : processus récents des villes centrales, des banlieues, des espaces périurbains, ruraux. Comparaison internationales, perspective, développement durable.

GEO 6289 Problèmes de croissance urbaine **3 cr.**
Nouvelles technologies et organisation spatiale : l'économie hyper-industrielle. Localisation des activités de haute technologie. Logique spatiale du capitalisme flexible. Les milieux d'innovation et les réseaux. Dynamique actuelle du système urbain.

GEO 6294 Amérique latine et mondialisation **3 cr.**
Patricia Martin
Amérique Latine : histoire et géographie de l'impérialisme, développement et globalisation : les nouveaux défis ; mouvements sociaux contemporains ; géopolitique, développement régional, identité territoriale, espace public.

GEO 6295 Territoires et développement durable **3 cr.**
Christopher R. Bryant
Analyse de la dynamique territoriale dans le contexte du développement durable et des transformations économiques, socioculturelles, politiques et environnementales. Dynamique des acteurs locaux et régionaux.

GEO 6296 Territoires, genre et rapport de pouvoir **3 cr.**
Thora Martina Herrmann
Construction des identités de genre ; représentation culturelle ; différences sociopolitique et économique ; rapport de pouvoir, identités qui en résultent et leur intégration dans les contextes politiques.

GEO 6298 Analyse des problèmes de population **3 cr.**
Claude Marois
Binôme espace-population, processus à diverses échelles géographiques. Paysage et population : morphologie socioéconomique, socioculturelle, démogéographique. État de la question : migration, vieillissement, ethnicité, transformations sociales métro.

GEO 6321 Travaux pratiques en géomatique **3 cr.**
Jeffrey Cardille, François Cavayas et Lael Parrott
Ce cours s'adresse aux étudiants qui n'auraient pas suivi les cours de premier cycle en techniques géographiques préalables aux cycles supérieurs. Il est axé sur la connaissance pratique des outils de géomatique.

GEO 6331 Théorie et pratique de la modélisation **3 cr.**
Lael Parrott
Ce cours vise à explorer les aspects théoriques et pratiques de la modélisation des systèmes environnementaux. Préalable(s) : IFT 1810.

GEO 6333 Télédétection - physique et mathé. **3 cr.**
François Cavayas
Principes physiques qui régissent la formation des images. Technologie des capteurs et des satellites. Principes mathématiques et méthodologiques de traitement et d'analyse d'images à des fins de cartographie thématique et d'études environnementales.

GEO 6341 Étude des systèmes complexes **3 cr.**
Lael Parrott
Analyse et description de la structure et de l'organisation d'une gamme de systèmes à composantes multiples, humaines ou physiques. Étude approfondie de quelques méthodes d'analyse et de modélisation dynamique.

GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques **3 cr.**
Jeffrey Cardille
Analyse critique de la littérature scientifique couvrant les principaux thèmes théoriques, méthodologiques et d'application dans le domaine des systèmes d'information géographique et de l'analyse spatiale. Préalable(s) : GEO 2512.

GEO 6343 La télédétection et l'environnement **3 cr.**
Cours axé sur les applications de la télédétection aux études de l'eau, des roches et sédiments meubles en milieux arctique et tempéré. Les images satellites et aéroportées serviront de base à un traitement numérique sur micro-ordinateur.

GEO 6351 Techniques quantitatives avancées **3 cr.**
Les professeurs
Étude des techniques d'analyse multivariée pour différents types de variables. Les algorithmes de classification en géographie : méthode et portée de chacune. Les méthodes d'entropie et leur utilité dans certains problèmes géographiques.

GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques **3 cr.**
Jeffrey Cardille
Conception et réalisation d'un projet scientifique à l'aide de système d'information géographique et d'outils d'analyse spatiale. Préalable(s) : GEO 2512.

GEO 6810 Géographie culturelle des plantes **3 cr.**
Étude des liens société-paysage végétal. Notions fondamentales: paysage, biodiversité, taxonomie. Phytogéographie culturelle: plantes alimentaires, commerciales et médicinales. Approche méthodologique. Études de cas. Laboratoires.

GEO 6815 Cultures, sociétés et biodiversité **3 cr.**
Approche interdisciplinaire des relations société-environnement. Savoirs locaux, construction, apprentissage et transmission. Savoir, science et pouvoir. Savoirs, savoir-faire et représentations. Taxonomies et classifications populaires.

GEO 6897 Écosystèmes globaux et santé **3 cr.**
Analyse spatiale des liens entre santé humaine et environnement physique, social, sanitaire. Recherche des facteurs étiologiques à partir des modélisations cartographiques et mathématiques. Représentations par les populations des risques à la santé.

GEO 6902 Séminaire collectif de recherche **3 cr.**
François Courchesne et André Roy
Exposés sur les recherches des professeurs du Département selon un thème intégrateur. Fortement recommandé à tous les étudiants du niveau des études supérieures.

GEO 6999 Travail dirigé **15 cr.**

GEO 7002 Recherche **6 cr.**

GEO 7005 Thèse **75 cr.**

GEO 7660 Séminaire de méthodologie **3 cr.**
En collaboration
L'étudiant doit présenter l'état de ses recherches au cours de deux séminaires durant l'année.

GRC - Grec ancien

GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1 **3 cr.**
Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.

GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2 **3 cr.**
Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.

GRC 6020 La rhétorique en Grèce ancienne **3 cr.**
Lecture et analyse de passages de Platon, Isocrate et Aristote; étude du rôle et de la fonction de la rhétorique dans le début de son développement. Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.

GRC 6025 Origines de la fiction en Grèce ancienne **3 cr.**
Étude du statut de la narration dans l'épopée homérique et les formes littéraires ultérieures (avant tout l'historiographie). Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.

GRC 6050A à F Aspects de la littérature grecque **3 cr.**
Étude critique d'un aspect marquant de la littérature grecque; lecture et analyse d'un ensemble de passages représentatifs d'un certain auteur ou genre. Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien. Cours cyclique.

GRM - Grec moderne (études néo-helléniques)

GRM 6050 Littérature néo-hellénique I **3 cr.**
Jacques Bouchard
Étude d'une période de la littérature grecque moderne et analyse d'oeuvres significatives appartenant à cette période. Séminaire en grec moderne.

GRM 6060 Littérature néo-hellénique II **3 cr.**
Jacques Bouchard
Étude d'une période de la littérature grecque moderne et analyse d'oeuvres significatives appartenant à cette période. Séminaire en grec moderne.

HAR - Histoire de l'art

HAR 6001 Séminaire de mémoire **3 cr.**
Lise Lamarche
Préparation du sujet de recherche du mémoire; en définir l'originalité par rapport à la littérature existante; définir la problématique et l'approche théorique; identifier les sources et les méthodes. Obligatoire à la maîtrise.

HAR 6006 Architecture moderne : histoire, théorie **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2009-2010
Ce séminaire aborde chaque année un thème relié à l'architecture des Amériques ou de l'Europe occidentale, du milieu du XVIIIe siècle à nos jours.

HAR 6015 Basse-Antiquité et Moyen Âge **3 cr.**
Chantal Michèle Hardy
Le séminaire couvrira la période comprise entre la fin de l'Antiquité et le début de la Renaissance. Cours cyclique.

HAR 6026 Renaissance et maniérisme italiens **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2009-2010
Lorenzo Pericolo
Problèmes d'histoire, d'iconographie et de théories de l'art en Italie aux XVe et XVIe siècles. Peinture et rhétorique.

HAR 6046 Le modernisme dans l'art **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2009-2010
Nicole Dubreuil
Ce séminaire porte sur des corpus d'oeuvres et de textes appartenant à différents moments du modernisme, depuis la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'aux années soixante. Il aborde la problématique de l'autoréflexivité et de ses modalités.

HAR 6048 Art actuel **3 cr.**
Johanne Lamoureux
Ce séminaire abordera chaque année une question relative aux pratiques actuelles de l'art : interdisciplinarité, critique de la représentation, retour du politique, etc. Cours cyclique.

HAR 6055 Histoire de l'art et sciences humaines **3 cr.**
Louise Vigneault
Autour d'un thème et d'un corpus déterminés à chaque année, une élaboration théorique et proposée qui concerne l'histoire de la représentation. Cours cyclique.

HAR 6072 L'art au Québec et au Canada **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2009-2010
Louise Vigneault
Le séminaire traite en alternance des problèmes d'art canadien ancien et d'art canadien contemporain.

HAR 6080 Muséologie et histoire de l'art **3 cr.**
Christine Bernier
L'examen scientifique des objets d'art. Problèmes d'identification, d'inventaire, de classification. Le musée et la recherche. Cours cyclique.

HAR 6082 Les institutions artistiques **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2009-2010
Suzanne Paquet
Production, reproduction, circulation et diffusion des oeuvres d'art. Modes d'appropriation des biens symboliques.

HAR 6092 Théories de l'art, XIXe et XXe siècles **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2009-2010
Nicole Dubreuil
Le corpus pourra varier selon les années : théories des philosophes sur l'art, théories sous-jacentes à la critique d'art, théories dans les écrits d'artistes, ou celles qui sont au fondement de l'épistémè d'un mouvement.

HAR 6125 La peinture XVe - XVIIIe siècles **3 cr.**
Lorenzo Pericolo
Selon un corpus défini chaque année, le séminaire examine les différentes dimensions des représentations appartenant à la tradition humaniste et les méthodes de travail qu'exige leur traitement. Cours cyclique.

HAR 6140 Peinture baroque **3 cr.**
Luis de Moura Sobral
Travaux sur un groupe homogène de peintures non ou peu étudiées : la documentation, analyses stylistiques et iconographiques, le problème des modèles. Cours cyclique.

HAR 6245 Architecture : Renaissance et Baroque **3 cr.**
Cours cyclique non offert en 2009-2010
Théorie et pratique baroques, effets de perception. Les étudiants réaliseront des travaux sur un thème ou un corpus monumental déterminé chaque année.

HAR 6910 Recherche **15 cr.**

HAR 7000 Problématiques de l'histoire de l'art **6 cr.**
Analyse des bases théoriques et réflexion critique sur les questionnements actuels des diverses méthodologies appliquées à l'étude des oeuvres d'art.

HAR 7001 Périodes et territoires **3 cr.**
Problématisation d'un corpus par rapport à son inscription spatio-temporelle : découpages, articulations et périodisations (Art en Occident du Xe siècle à nos jours).

HAR 7002 Questions thématiques **3 cr.**
Constitution et traitement analytique du thème à partir d'une oeuvre ou d'un corpus plus élargi. Exemples : la sculpture publique; la représentation de la femme; l'architecture des colonies; la Renaissance.

HAR 7003 Genres, disciplines, styles artistiques **3 cr.**
Examen d'un corpus selon son appartenance aux regroupements taxinomiques de l'histoire de l'art : genre, média, pratiques. Exemples : questions spécialisées en histoire de la gravure; le statut théorique de la picturalité; sculpture et modernisme.

HAR 7004 Études formelles et sémantiques **3 cr.**
Analyse d'une oeuvre ou d'un corpus plus large selon la spécificité de leurs modes d'expression dans une production de sens : hypothèses sémiotiques et théories de l'interprétation.

HAR 7005 Problématisation du contexte artistique **3 cr.**
Étude des liens qu'entretient une production artistique avec les structures et pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles.

HAR 7006 Écrits sur l'art **3 cr.**
Analyse des diverses catégories de textes portant sur une production artistique (écrits d'artistes, de critiques, de connaisseurs, de philosophes, etc.).

HAR 7007 Forum doctoral **3 cr.**
Forum trimestriel qui rassemble professeurs et étudiants des universités impliquées.

HEC - HEC Montréal

HEC 6001 Marketing **3 cr.**
Cours HEC 4-130-94 de HEC Montréal.

HEC 6011 Compréhension et analyse inf. comptable **3 cr.**
Cours HEC 4-935-95 de HEC Montréal.

HEC 6012 Systèmes d'information **3 cr.**
Cours HEC 4-705-96 de HEC Montréal. Préalable(s) : ASA 6019 et HEC 6037.

HEC 6021 Habiletés de direction **3 cr.**
Cours HEC 4-470-94 de HEC Montréal. Obligatoire. Préalable(s) : ASA 6019.

HEC 6034 Administration, leadership et personnal. **3 cr.**
Cours HEC 4-033-93 de HEC Montréal. Préalable(s) : ASA 6019.

HEC 6039 Comportement humain au travail **3 cr.**
Cours HEC 4-400-94 de HEC Montréal. Obligatoire.

HEC 6049 Gestion opérations: entreprises services **3 cr.**
Cours HEC 6-505-93 de HEC Montréal.

HEC 6101 La direction et le leadership des proj. **3 cr.**
Cours 4-409-99 de HEC Montréal.

HEC 6108 Systèmes d'information en gestion **3 cr.**
Cours 4-705-95 de HEC Montréal.

HEC 6109 Gestion - approvisionnements, logistique **3 cr.**
Cours 4-501-95 de HEC Montréal.

HEC 6110 Méthodes et pratiques de la négociation **3 cr.**
Cours 4-043-95 de HEC Montréal.

HEC 6111 Dévelop., politiques environ. et gestion **3 cr.**
Cours 4-084-95 de HEC Montréal.

HEC 6499 Crises et organisations (6-420-93) **3 cr.**
Cours 6-420-93 de HEC Montréal.

HGL - Études classiques

HGL 6050 Lectures dirigées en Antiquité **3 cr.**
Pierre Bonnechere et Jacques Y. Perreault
Dossier de lecture sur un domaine ou un problème spécialisé de l'histoire ou de l'archéologie gréco-romaines.

HGL 6060 Lectures dirigées en Antiquité 2 **3 cr.**
Pierre Bonnechere et Jacques Y. Perreault
Dossier de lecture sur un domaine ou un problème spécialisé de l'histoire ou de l'archéologie gréco-romaines.

HGL 6400 Mythe et épopée à Rome **3 cr.**
Désacralisation et historisation des mythes. La mythologie des origines de Rome. Les trois fonctions indo-européennes dans l'annalistique et l'épopée.

HGL 6700 Aspects d'archéologie classique 1 **3 cr.**
Jacques Y. Perreault
Recherches sur certains problèmes spécifiques reliés à l'évolution de l'art et de l'architecture grecs ou romains.

HGL 6800 Aspects d'archéologie classique 2 **3 cr.**
Analyse, à partir des documents archéologiques, de différents aspects économiques de l'expansion gréco-romaine en Méditerranée à l'Âge du Fer.

HGL 6810 Stage pratique en archéologie **3 cr.**
Jacques Y. Perreault
Théorie et pratique de la recherche archéologique. L'étudiant participe à un stage sur le terrain et en laboratoire.

HST - Histoire

HST 6010 La pratique de l'histoire **3 cr.**
En collaboration
Étude des approches historiographiques et méthodologiques. Exploration des pratiques historiques par l'étude d'ouvrages marquants dans l'évolution de la discipline.

HST 6015 L'histoire aujourd'hui **3 cr.**
L'histoire est-elle une matière dangereuse ? Les polémiques autour d'interprétations historiques, de la diffusion de la recherche ou de contenus scolaires incitent à le penser. Séminaire sur la portée sociale de l'histoire.

HST 6022 Projet de recherche **3 cr.**
Acquisition des compétences de base nécessaires pour entreprendre une recherche historique autonome, encadrement dans l'élaboration du projet de mémoire.

HST 6030 Séminaire pour étudiants-visiteurs I **1 cr.**
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche.

HST 6031 Séminaire pour étudiants-visiteurs II **1 cr.**
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche.

HST 6032 Séminaire pour étudiants-visiteurs III **1 cr.**
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche.

HST 6519 Antiquité : sources et méthodes **3 cr.**
Exploration de divers types de sources utiles en histoire de l'Antiquité et examen critique de leur utilisation en recherche.

HST 6529 Moyen Âge : sources et méthodes **3 cr.**
Exploration des différents types de sources en histoire médiévale. Analyse du rapport entre les approches des historiens et leurs sources.

HST 6530 Historiographie - Europe moderne **3 cr.**
Présentation et étude des grands instruments de recherche de même que des sources imprimées et manuscrites. Présentation et étude de quelques grands thèmes historiographiques.

HST 6540 Historiographie - Europe contemporaine **3 cr.**
Étude d'interprétations récentes touchant l'histoire socioéconomique et politique de l'Europe occidentale.

HST 6550 Historiographie - Amériques **3 cr.**
Étude des ouvrages récents importants en histoire des États-Unis, portant principalement sur la période entre 1770 et 1877. Tour de quelques grands thèmes historiographiques.

HST 6560 Historiographie - Canada préindustriel **3 cr.**
Étude des débats qui animent les milieux historiens à propos de l'économie, de la reproduction sociale, du pouvoir et de la culture, ainsi que des relations Amérindiens - Européens.

HST 6570 Historiographie - Canada depuis 1850 **3 cr.**
Discussion sur les débats historiographiques récents, liés à l'écriture de l'histoire du Québec et du Canada. Réflexion sur le processus de construction de l'histoire et sur les enjeux narratifs et interprétatifs qui en découlent.

HST 6580 Histoires modernes de l'Asie de l'Est **3 cr.**
Évolution des historiographies dans les pays de l'Asie de l'Est en examinant et en confrontant les approches coloniales, nationales et postcoloniales (Chine, Japon, Viêtnam, Corée).

HST 6600 Recherches dirigées **3 cr.**
Recherche individuelle encadrée par un professeur. Séminaire réservé aux étudiants dont le directeur ne dispense pas de séminaire thématique de recherche au cours de l'année.

HST 6605 Histoire socioculturelle du XIXe siècle **3 cr.**
Séminaire de recherche portant sur le rapport entre culture, groupes sociaux et individus. Les concepts indispensables et les études historiennes les plus marquantes. Les sources de l'histoire culturelle et leur traitement.

HST 6607 Histoire et archéologie **3 cr.**
Exploration des méthodes archéologiques dans l'étude des vestiges matériels mis au jour lors de fouilles. Présentation et critique de l'usage des fouilles archéologiques en histoire.

HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines **3 cr.**
Analyse à l'aide de documents anciens de problèmes d'histoire politique et socioéconomique gréco-hellénistique, avec une attention particulière pour deux aspects négligés de la vie politique gréco-romaine, la religion et la mythologie.

HST 6615 Histoire et civilisation romaines **3 cr.**
Analyse d'événements politiques et des mécanismes socioéconomiques par la critique des documents épigraphiques, littéraires et papyrologiques et par la critique de sources archéologiques, artistiques et numismatiques.

HST 6620 Économie et société au Moyen Âge **3 cr.**
Étude critique des sources pour l'histoire économique et sociale du Moyen Âge, en particulier celles concernant les campagnes, les villes, la population, les femmes et la famille.

HST 6623 Religions et cultures au Moyen Âge **3 cr.**
Émergence de thématiques nouvelles dans la recherche récente. Pluralité des approches et des interprétations. Religion officielle, religion populaire, culture populaire : dialectique d'un rapport. Inventaire et critique des sources.

HST 6630 Histoire socioreligieuse comparée **3 cr.**
Mise en contexte et étude d'une source imprimée concernant l'histoire socioreligieuse à l'époque moderne.

HST 6634 La culture européenne au XVIIIe siècle **3 cr.**
Ce cours examine la naissance et l'évolution de l'histoire culturelle de l'Europe, surtout de la France et de l'Italie, ainsi que les concepts et les débats qui animent cette approche.

HST 6641 Hist. économique de la Grande-Bretagne **3 cr.**
Analyse de l'histoire de la Grande-Bretagne pendant et après la Révolution industrielle. Le processus d'industrialisation et ses impacts multiples sur la société. Initiation aux méthodes d'histoire quantitative.

HST 6645 La France dans le monde depuis 1789 **3 cr.**
Interactions étatiques et non étatiques entre la France et le monde extérieur depuis la Révolution. Économie et politique dans une perspective internationale. Colonialisme, postcolonialisme, impérialisme, mondialisation.

HST 6646 L'Allemagne dans l'Europe contemporaine **3 cr.**
Impact du fait allemand sur la sécurité européenne et internationale au XXe siècle. Évolution de la question allemande dans ses aspects politiques, économiques et militaires.

HST 6651 Immigration et ethnicité aux États-Unis **3 cr.**
Le rôle de l'immigration dans la formation et la transformation de la nation « états-unienne ». Analyse des processus d'insertion des immigrants dans la société et des phénomènes politiques et culturels engendrés par l'ethnicité.

HST 6655 L'Amérique latine **3 cr.**
Utilisant les concepts d'ethnicité, de race et de genre, ce cours aborde deux thèmes clés dans cette région, de l'époque coloniale jusqu'à nos jours : le pouvoir et le rapport à l'État.

HST 6660 Les sociétés canadiennes avant 1840 **3 cr.**
Initiation à plusieurs types de sources qui, successivement découvertes par les historiens du Canada d'avant 1840, reflètent et influencent l'évolution de la recherche.

HST 6670 Femmes et familles au Canada depuis 1850 **3 cr.**
Étude de questions relatives à l'histoire des femmes et de la famille au Canada et au Québec depuis l'industrialisation. Analyse de la production scientifique et travail de recherche à partir de sources manuscrites ou imprimées.

HST 6675 Histoire sociale du Québec **3 cr.**
Introduction à l'histoire des classes sociales depuis l'industrialisation du Québec au milieu du XIXe siècle. Examen des principaux travaux sur la stratification sociale.

HST 6676 Histoire intellectuelle du Québec **3 cr.**

Comment les intellectuels travaillent les notions fondamentales (liberté, égalité, Dieu, État, nation) pour élaborer des structures de pensée : traditionalisme, nationalisme, libéralisme, socialisme, démocratie, modernité.

HST 6680 Culture populaire et révolution chinoise **3 cr.**

Analyse des rapports entre la culture populaire et l'évolution historique de la Chine moderne, par le biais des mouvements rebelles et religieux des XIXe et XXe siècles. Accent historiographique et comparatif, ainsi que documentaire.

HST 6681 L'Indochine française, XIXe-XXe siècles **3 cr.**

Étude de l'histoire vietnamienne, khmère et lao durant leur colonisation par la France. Au-delà d'une analyse des structures de domination de la région, l'attention portera sur l'évolution socioculturelle.

HST 6690 Médecine, sciences et société **3 cr.**

Aspects intellectuels, culturels et sociaux des sciences biomédicales et humaines du XVIIIe au XXe siècle en Europe et au Québec. Contexte social et institutionnel. Relations entre les savoirs et les pouvoirs.

HST 6692 La dimension internationale des sciences **3 cr.**

Aspects nationaux et transnationaux de l'activité et du contenu scientifiques. Sciences, scientifiques et relations internationales.

HST 6700 Histoire et relations internationales **3 cr.**

Historiographie et analyse de sources portant sur de grands thèmes de l'histoire des relations internationales contemporaine.

HST 6911 Histoire au collégial **6 cr.**

Étude de textes correspondant aux matières enseignées au collégial dans les cours d'histoire. Activités pratiques. Informations sur l'organisation du travail en milieu collégial. S'étend sur deux trimestres.

HST 6912 Projet de mémoire court **6 cr.**

Acquisition des compétences de base pour effectuer les recherches nécessaires à la réalisation et à la rédaction du mémoire court.

HST 6913 Mémoire court **18 cr.**

HST 6950 Séminaire, professeur invité **3 cr.**

HST 7000 Théories et méthodes en histoire **3 cr.**

Collaborateurs

Ce séminaire vise à identifier et à analyser les contributions récentes les plus significatives à la méthodologie et à la théorie de la recherche historique.

HST 7010 Lectures dirigées 1 **3 cr.**

Enseignement individualisé. Programme de lectures réalisé sous la supervision d'un professeur.

HST 7015 Lectures dirigées 2 **3 cr.**

Enseignement individualisé. Programme de lectures réalisé sous la supervision d'un professeur.

HST 7020 Séminaire de thèse **3 cr.**

Ce séminaire vise à aider l'étudiant à élaborer sa problématique de thèse et à en discuter avec les professeurs et les confrères.

IDV - Déficience visuelle (intervention)

IDV 6003 Fondements en orientation et mobilité **3 cr.**

Julie-Anne Couturier

Éléments fondamentaux dans l'acquisition des habiletés de déplacement. Sens résiduels. Développement conceptuel, théorie de l'orientation. Analyse de l'environnement. Aides à la mobilité. Processus liés au vieillissement.

IDV 6004 Stratégies d'intervention : O et M **3 cr.**

Julie-Anne Couturier

Évaluation fonctionnelle et analyse des besoins de déplacement, élaboration de plans d'intervention individualisés et stratégies d'intervention pour l'ensemble de la clientèle.

IDV 6005 Séminaire multidisciplinaire **2 cr.**

Julie-Anne Couturier et collaborateurs

Analyse des problématiques associées à la déficience visuelle (maladies, déficiences physiques et (ou) intellectuelles). Modèles conceptuels d'analyse des besoins et des situations de handicap. Intervention multidisciplinaire.

IDV 6006 Simulations et techniques de déplacement **4 cr.**

Julie-Anne Couturier et collaborateurs

Simulation de déplacements avec utilisation de l'ensemble des aides à la mobilité dans des environnements intérieurs et extérieurs. Stratégies d'évaluation et d'intervention sécuritaires et propres aux environnements ciblés.

IDV 6007A Stages en orientation et mobilité 1 **2 cr.**

Expériences d'enseignement supervisés. Élaboration et mise en application de plans d'intervention individualisés auprès d'enfants, d'adultes ou d'aînés.

IDV 6007B Stages en orientation et mobilité 2 **6 cr.**

Application des connaissances et habiletés en milieu d'intervention. L'étudiant démontrera ses compétences par ses actions pédagogiques, selon les stratégies d'intervention et de relation d'aide acquises.

IDV 6008 Croissance, développement et adaptation **3 cr.**

Impact de la déficience visuelle sur le développement de l'enfant. Étude des rôles sociaux et professionnels de l'adulte. Impact du vieillissement et de la perte de vision chez la personne âgée. Stratégies d'intervention.

IDV 6009 Déficience visuelle et vie journalière **2 cr.**

Simulations des situations de vie journalière et utilisation des sens résiduels, méthodes et aides adaptées à la déficience visuelle. Stratégies d'évaluation et d'intervention dans les différents milieux de vie.

IDV 6010 Communication 1, aides conventionnelles **2 cr.**

Étude des méthodes, techniques, équipements et ressources pour la communication écrite des personnes ayant une perte de vision. Théorie de l'apprentissage. Intervention pédagogique. Enseignement à l'utilisation des aides.

IDV 6011 Communication 2, informatique **3 cr.**

Étude des méthodes, techniques, équipements, logiciels et ressources pour la communication informatique des personnes aveugles et malvoyantes. Exposés et laboratoires.

IDV 6012 Brl 1, Introduction et braille intégral **2 cr.**

Présentation du système braille. Étude de la perception tactile et apprentissage de la lecture et de l'écriture du braille intégral. Méthodes d'enseignement. Méthodes de production du braille. Exposés et laboratoire.

IDV 6013 Brl 2, Pédagogie et braille abrégé **2 cr.**

Apprentissage de la lecture et de l'écriture du braille abrégé. Didactique de l'enseignement du braille. Autres codes de notation. Exposés et laboratoires.

IDV 6014 Stratégies en basse vision **3 cr.**

Julie-Anne Couturier et collaborateurs

Impacts fonctionnels de la basse vision sur les activités de vision au près et au loin. Optique et grossissement. Facteurs environnementaux. Habiletés et stratégies visuelles et entraînement à l'utilisation des aides optiques.

IDV 6015 Stage Réadaptation déficience visuelle **6 cr.**

Application des connaissances et habiletés en milieu d'intervention. Démontrer ses compétences par son savoir, savoir faire et savoir être, selon les stratégies d'intervention et de relation d'aide acquises.

IDV 6016 Basse vision et déplacements **3 cr.**

Étude des impacts fonctionnels de la basse vision sur les déplacements. Principes optiques et de grossissement. Facteurs environnementaux. Habiletés et stratégies visuelles et entraînement à l'utilisation des aides optiques.

IDV 6017 Déficience visuelle: aspect psychosocial **3 cr.**

Jacques Gresset et Olga Overbury

Analyse des facteurs psychosociaux associés à la perte de la vision et aux incapacités visuelles. Besoins spécifiques aux situations d'intégration. Relation d'aide.

IDV 6019 Accessibilité du Web et du multimédia **3 cr.**

Déficiences visuelles, technologies d'adaptation, application et évaluation des règles d'accessibilité des contenus Web et multimédias, bénéfices de l'accessibilité et stratégies d'implantations dans les organisations.

IDV 6020 Fonction visuelle : des atteintes **3 cr.**

Fonctions visuelles. Croissance et sénescence du système oculo-visuel. Amétropies et Corrections. Anatomie et physiologie oculaire. Maladies oculaires et traitements.

IDV 6021 Réseau de services - déficience visuelle **2 cr.**

Déficience visuelle et prévalence. Historique, lois programmes et services au Québec. Cadre conceptuel du processus de production du handicap et plan de services individualisés. Approche systémique et interdisciplinarité.

IFT - Informatique

IFT 6010 Intelligence artificielle **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Représentation des connaissances. Logique classique et techniques de résolution automatique de problèmes. Raisonnement non monotone, induction, connaissances et croyances. Planification. Préalable(s) : IFT 3330 ou IFT 6330.

IFT 6042 Synthèse d'images **4 cr.**

Modélisation géométrique. Courbes et surfaces. Visibilité. Lumière et ombrage. Modèles de transparence, réflexion, réfraction. Textures. Fractales et modèles stochastiques. Antialiasing. Lancer de rayons. Phénomènes naturels.

IFT 6046 Animation par ordinateur **4 cr.**

Animation traditionnelle. Palettes électroniques. Interpolation d'images. Interpolation paramétrique. Animation algorithmique. Synchronisation d'acteurs, de caméras et de lumières. Objets articulés et humains.

IFT 6053 Sujets avancés en téléinformatique **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Techniques de transmission de données, codage, théorie de l'information. Réseaux centralisés, multiplexage de lignes, protocoles de communication. Réseaux non centralisés, contrôle du trafic, fiabilité. Préalable(s) : IFT 3320 ou IFT 6320.

IFT 6055 Protocoles de communication **4 cr.**

Conception et implantation de protocoles. Langages formels de spécification. Validation de protocoles. Tests de conformité. Considérations de performances. Applications. Préalable(s) : IFT 3320 ou IFT 6320.

IFT 6065 Traitement parallèle **4 cr.**

PRAM et processus communicants. P-complétude. Architectures à mémoires partagée ou répartie. Réseaux d'interconnexion et routage. Algorithmes de réseaux et systoliques. Langages parallèles, compilation et placement.

IFT 6080 Sujets en exploitation des ordinateurs **4 cr.**

IFT 6095 Sujets en infographie **4 cr.**

IFT 6100 Sujets en théorie des systèmes **4 cr.**

IFT 6112 Modélisation de solides **4 cr.**

Modélisation de solides pour la Conception Assistée par Ordinateur (CAO), la robotique, et la réalité virtuelle. Systèmes CAO; courbes et surfaces B-spline et NURB; simulation robotique; systèmes avec contraintes; objets non rigides.

IFT 6121 Complexité du calcul **4 cr.**

Classes de complexité fondamentales. Hiérarchie polynomiale. Complexité relativisée. Machines de Turing alternantes. Circuits booléens. Caractérisations algébriques de classes de complexité. Bornes inférieures.

IFT 6131 Optimisation combinatoire **4 cr.**

Problèmes représentatifs. Les classes P, NP et PS. Solutions partielles. Détection des cas difficiles. Solutions approchées. Estimation de l'écart entre solutions approchées et solutions optimales.

IFT 6141 Reconnaissance des formes **4 cr.**

Classification. Regroupement. Modèles paramétriques et non paramétriques. Systèmes adaptatifs. Analyse de scènes. Aperçu des applications (télédétection, médecine, automation...).

IFT 6145 Vision tridimensionnelle **4 cr.**

Concepts de vision par ordinateur. Calibrage de caméra, stéréoscopie, flux optique, mosaïques et panoramas. Méthodes de reconstruction volumétrique.

IFT 6150 Traitements d'images **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Échantillonnage. Opérations sur les images. Amélioration. Restauration. Compression. Réalisation d'un projet appliqué.

IFT 6155 Informatique quantique **4 cr.**

Calcul réversible; information quantique; non-localité; cryptographie quantique; circuits, parallélisme et interférence quantiques; algorithmes de Simon, Shor et Grover; téléportation; correction d'erreurs; implantation.

IFT 6160 Algorithmique **4 cr.**

Étude de développement systématique des algorithmes. Mise à l'oeuvre des principales techniques sur des exemples concrets.

IFT 6170 Théorie des codes correcteurs **4 cr.**

Modèles d'erreurs, codage - décodage, détection - correction. Théorème de Shannon, performances, NP-complétude du décodage. Codes aléatoires, cycliques, concaténés, géométriques, expandeurs et superconcentrateurs. Algorithme de Berlekamp. Préalable(s) : (MAT 1961 ou MAT 1640) et (MAT 1978 ou MAT 1720) et IFT 2121.

IFT 6172 Sémantique des langages de programmation **4 cr.**

Historique. Définitions de style opératoire (Vienne), dénotationnel (Scott) et déductif (Hoare, Dijkstra). Notions d'algèbre universelle, théorie des domaines, lambda-calcul typé. Illustrations pratiques. Développements récents.

IFT 6180 Cryptologie : théorie et applications **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Historique et définitions. Cryptographie et cryptanalyse. Théorie de l'information. Cryptographie conventionnelle, à clefs publiques, probabiliste et quantique. Génération pseudo et quasi aléatoire. Applications diverses.

IFT 6195 Sujets en informatique quantique **4 cr.**

IFT 6221 Synthèse des systèmes numériques **4 cr.**

Synthèse de haut niveau. Synthèse logique. Modèles d'architecture. Langages de description. Mesures de qualité. Partitionnement. Ordonnancement. Allocation de ressources. Systèmes logiciel - matériel. Méthodologie de conception.

IFT 6222 Spécification et vérification formelle **4 cr.**

Techniques de vérification formelle : méthodes de démonstration de théorèmes basées sur des automates et la logique modale. Classification basée sur la spécification, la réalisation et les méthodes de démonstration.

IFT 6223 Systèmes reconfigurables **4 cr.**

Architecture des systèmes reconfigurables (en particulier les FPGA), leur synthèse et validation. VHDL synthétisable. Conception simultanée logiciel/matériel. Transformation d'algorithmes séquentiels en circuits parallèles.

IFT 6232 Compilation **4 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Aspects de l'organisation d'un compilateur; génération et optimisation de code, récupération d'erreurs, analyse de flot de contrôle. Interprètes, performance, test et diffusion. Écriture d'un compilateur générant du code pour une machine réelle.

IFT 6243 Concepts de bases de données avancées **4 cr.**

Bases de données intelligentes. Bases de données objet. Bases de connaissances et d'images. Bases déductives. Modélisation expert - novice. Projets : applications aux systèmes tutoriels intelligents.

IFT 6251 Sujets en génie logiciel **4 cr.**

IFT 6255 Recherche d'information **4 cr.**

Principe de la recherche d'information. Sélection des documents pertinents. Modèles booléen, vectoriel, probabiliste, logique. Réalisation. Évaluation des performances. Analyses linguistiques, syntaxiques et sémantiques.

IFT 6261 Traitement des connaissances **4 cr.**

Application des techniques d'IA pour le développement de systèmes à base de connaissances. Acquisition, formalisation et stockage de connaissances. Systèmes experts. Modèles à objets. Langages et systèmes spécialisés. Préalable(s) : IFT 3330 ou IFT 6330.

IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage **4 cr.**

Algorithmes d'apprentissage pour reconnaissance des formes, prise de décisions, régression, et séries chronologiques. Théorie de l'apprentissage automatique. Réseaux de neurones. Modèles de Markov.

IFT 6267 Apprentissage automatique et musique **4 cr.**

Algorithmes d'apprentissage adaptés à la musique. Traitement des signaux et extraction des caractéristiques audio. Mesures de similitude de musique. Catégorisation de la musique. Génération de séquences musicales.

IFT 6271 Sécurité informatique **4 cr.**

Confidentialité et intégrité des données. Protection des réseaux et du commerce électronique. Clefs publiques et les tiers de confiance. Méthodes d'authentification. Coupe-feu. Gestion des mots de passe. Évaluation et gestion des risques et sécurité.

IFT 6275 Télématique **4 cr.**

Service de communications télématiques : courrier électronique, vidéotex, systèmes de conférences, etc. Accès aux banques de données à distance, répertoires. Problèmes de comptabilité, portails. Recouvrement de pannes. Sécurité.

IFT 6281 Gestion de documents **4 cr.**

Types de documents. Traitements de données textuelles : transformation, édition, compression, cryptage. Analyse syntaxique et compréhension de texte. Recherche documentaire. Indexation automatique. Hypertexte.

IFT 6291 Bio-informatique génomique **4 cr.**

Comparaison et alignement des séquences biologiques. Structures secondaires des acides ribonucléiques. Recherche de motifs. Assemblage de fragments d'ADN, cartographie physique. Ordre des gènes.

IFT 6292 Bio-informatique moléculaire **4 cr.**

Structure 3D des protéines et ARN. Modèles et optimisation de l'énergie potentielle, moléculaire. Espace et recherche de conformations, modélisation comparative et de novo.

IFT 6299 Sujets en bio-informatique **4 cr.**

IFT 6310 Génie logiciel **4 cr.**

Compléments au développement classique (interfaces usagers, maintenance). Métriques. Gestion de projets. Qualité du logiciel. Sujets avancés (modèle de maturité, méthodes formelles, réutilisation). Préalable(s) : IFT 2251.

IFT 6320 Téléinformatique **4 cr.**

Architecture des systèmes répartis. Modèle de référence OSI. Introduction aux moyens physiques de transmission de données. Protocoles de lien, de routage et de contrôle de flux. Introduction aux réseaux d'ordinateurs et à leurs protocoles.

IFT 6330 Intelligence artificielle : introduction **4 cr.**

Résolution heuristique de problèmes. Représentation des connaissances. Techniques d'inférence et de planification. Étude d'un langage approprié. Traitement de langue naturelle. Apprentissage. Systèmes experts.

IFT 6350 Infographie **4 cr.**

2D : tracé, remplissage. 3D : transformations, projections. Surfaces cachées. Illumination : modèles de réflexion. Textures : antialiassage. Modélisation : surfaces paramétriques. Animation : interpolation, cinématique, dynamique. Préalable(s) : IFT 2010.

IFT 6370 Informatique théorique **4 cr.**

Modèles du calcul. Calculabilité et décidabilité. Complexité. Hiérarchies. Complétudes. Sujets choisis. Préalable(s) : IFT 2102 ou IFT 2105.

IFT 6380 Architecture d'ordinateurs contemporains **4 cr.**

Technologie VLSI et ses conséquences. Architectures orientées vers les langages évolués. Réseaux spécialisés. Techniques d'accroissement des performances. Ordinateurs parallèles. Super-ordinateurs. Langages de description de matériel.

IFT 6390 Fondements de l'apprentissage machine **4 cr.**

Éléments de base des algorithmes d'apprentissage statistique et symbolique. Exemples d'applications en forage de données, reconnaissance des formes, régression non linéaire, et données temporelles.

IFT 6410 Sujets en analyse numérique **4 cr.**

IFT 6504 Programmation mathématique **4 cr.**

Compléments de programmation linéaire et non linéaire. Dualité. Décomposition. Optimisation non différentiable. Méthode de points intérieurs. Modèles d'équilibre.

IFT 6512 Programmation stochastique **4 cr.**

Optimisation stochastique avec recours. Programmes stochastiques linéaires à deux étapes. Formulations compactes et explicites. Méthode L-Shaped. Problèmes à plusieurs étapes et en nombres entiers. Méthodes échantillonnales.

IFT 6521 Programmation dynamique **4 cr.**

Processus de décision séquentiels déterministes et stochastiques. Horizons finis et infinis. Équations de récurrence. Algorithmes : itération des valeurs, itération des politiques, programmation linéaire, méthodes hybrides. Préalable(s) : IFT 2504 et (MAT 1720 ou MAT 1978).

IFT 6542 Flots dans les réseaux **4 cr.**

Problèmes de plus courts chemins. Flots à coût minimum, algorithmes polynomiaux, méthodes de relaxation. Multiflots à coût minimum. Flots avec multiplicateurs. Flot dynamique. Préalable(s) : IFT 2504.

IFT 6551 Programmation en nombres entiers **4 cr.**

Méthodes de troncature, génération de facettes. Méthodes d'énumération. Méthodes de décomposition. Applications : recouvrement et partition d'ensembles, localisation de dépôts, voyageur de commerce, problèmes d'horaire. Préalable(s) : IFT 3512.

IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques **4 cr.**

Modèles stochastiques à événements discrets. Modélisation des aléas. Analyse des résultats et intervalles de confiance. Réduction de la variance. Analyse de sensibilité et optimisation. Génération de valeurs aléatoires.

IFT 6575 Méthodes de recherche opérationnelle **4 cr.**

Programmation linéaire. Programmation en nombres entiers. Programmation non linéaire. Programmation dynamique. Modèles stochastiques. Simulation.

IFT 6580 Sujets en optimisation **4 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

IFT 6590 Réseaux à coûts non linéaires **4 cr.**

Modèles multiflots à coûts convexes : algorithmes. Inégalités variationnelles et modèles d'équilibre de réseau, algorithmes itératifs. Modèles de flots à coûts concaves, algorithmes d'énumération implicite. Applications. Préalable(s) : IFT 3512 et IFT 3540.

IFT 6611 Processus stochastiques en R.O. **4 cr.**

Théorie du renouvellement et processus régénératifs. Chaînes de Markov. Processus semi-markoviens. Processus de décision markoviens et semi-markoviens. Files d'attente. Loi de Little. Réseaux de Jackson. Applications.

IFT 6680 Étude de cas en recherche opérationnelle **2 cr.**

Présentation par des spécialistes de problèmes pratiques exigeant des techniques avancées. Le cours est présenté dans l'optique d'un séminaire de recherche.

IFT 6751 Métaheuristiques en optimisation **4 cr.**

Principales métaheuristiques utilisées en optimisation : recherche tabou, recuit simulé, algorithmes évolutionnaires, colonies de fourmis, réseau de neurones. Approches hybrides et parallèles. Optimisation multicritère.

IFT 6800 Atelier en informatique **4 cr.**

Programmation, architectures d'ordinateurs, bases de données et systèmes de fichiers, télécommunication et réseaux, les protocoles TCP/IP, introduction à la programmation Web, courrier électronique.

IFT 6801 Technologies du commerce électronique **4 cr.**

Modèles technologiques du commerce électronique, infrastructure Internet, serveurs Web, portails de marché, moteurs de recherches, transactions sécurisées, outils de programmation et de présentations, protocoles de négociation, agents mobiles.

IFT 6802 Commerce élect.: systèmes, architectures **4 cr.**

Architecture et systèmes distribués, modèle orienté objet de composantes logiciels, interopérabilité, systèmes de sécurité, intégration avec systèmes d'information (bases de données, systèmes de commande, logistique) et chaînes de production.

IFT 6803 Génie logiciel du commerce électronique **4 cr.**

Processus de développement : analyse des besoins, spécification, conception, validation. Maintenance, évolution. Cadres d'application, bibliothèques, composantes, standards. Concepts et outils pour la réingénierie des processus d'affaires.

IFT 6804 La technologie multimédia **4 cr.**

Services et standards multimédia, techno de réseaux pour le multimédia, qualité de service, gestion de ressources, protocoles de transport multimédia, techniques de compression, temps réel, synchronisation, applications : présentation, conversation.

IFT 6805 Recherche opérationnelle en e-commerce **4 cr.**

Éléments de programmation mathématique. Modèles et outils d'aide à la décision pour les marchés électroniques. Logistique du commerce électronique : optimisation de la distribution et des chaînes d'approvisionnement.

IFT 6810 Structures de données et algorithmes **4 cr.**

Listes, arbres, monceaux, piles, files, dictionnaires, ensembles, graphes. Tris. Fichiers directs et séquentiels. Allocation dynamique. Analyse de complexité.

IFT 6815 Architecture et systèmes d'exploitation **4 cr.**

Composantes d'un ordinateur. Jeux d'instructions. Organisation des processeurs entrées-sorties. Tâches et processus. Mémoire virtuelle. Synchronisation. Ordonnancement. Performance. Systèmes de fichiers. Protection.

IFT 6820 Langages de programmation et compilation **4 cr.**

Structures de contrôle. Types de données. Procédures. Mécanismes d'exécution. Programmations fonctionnelle, logique et parallèle. Analyse syntaxique et sémantique. Génération de code.

IFT 6821 Algorithmique appliquée **4 cr.**

Analyse d'algorithmes récursifs et itératifs, diviser pour régner. Transformations de représentation et réduction. Compromis espace-temps. Programmation dynamique. Complexité : P et NP. À suivre avant ou en même temps que les cours réguliers de maîtrise.

IFT 6825 Génie logiciel **4 cr.**

Caractéristiques et cycles de vie. Cycles de développement d'un logiciel. Introduction à l'approche objet. Analyses et spécifications. Conception et implantation. Qualité du logiciel.

IFT 6830 Systèmes d'exploitation : administration **3 cr.**

Gestion d'un centre informatique : installation, configuration, partage de ressources et de données, systèmes hétérogènes, sécurité et tolérance aux pannes. Exemples basés sur les systèmes récents tels UNIX ou Windows.

IFT 6833 Gestion de réseaux et protocoles **3 cr.**

Protocole TCP/IP : installation, configuration, mécanismes d'adressage, évaluation de performances, serveurs d'application et dépannage. Les travaux pratiques seront basés sur les systèmes récents UNIX ou Windows.

IFT 6835 Programmation système **3 cr.**

Langages des scripts. Programmation distribuée. Communication inter-processus. Services distribués. Protocoles sous-jacents aux applications distribuées. Sockets. Applications client/serveur.

IFT 6840 Infographie 2D **3 cr.**

Représentations digitales. Transformations. Morphing. Compositing. Filtres. Compression couleur.

IFT 6843 Infographie 3D **3 cr.**

Objets géométriques 3D. Transformations et projections. Visibilité. Textures. Modélisation. Courbes et surfaces.

IFT 6845 Animation par ordinateur **3 cr.**

Animation traditionnelle. Animation rigide 3D. Corps articulés. Rotoscopie. Keyframing. Cinématique inverse. Déformations libres. Synchronisation du son et de l'image.

IFT 6847 Logistique **3 cr.**

Problème du voyageur de commerce : heuristiques spécialisées. Problèmes de tournées de véhicules. Tournées sur les arcs. Tournées avec contraintes horaires. Répartition de véhicules en temps réel. Projet dirigé.

IFT 6850 Programmation orientée objets **3 cr.**

Instanciation et héritage. Modèles de langages à objets. Réflexion. Applications. Systèmes à objets répartis.

IFT 6860 Systèmes intégrés matériel-logiciel **3 cr.**

Langages de description du matériel. Architecture des systèmes. Méthodes de spécification et de conception. Réutilisation. Outils CAO. Vérification, simulation et prototypage rapide.

IFT 6865 Gestion de l'information **3 cr.**

Intégration des informations. Base de données objet. Bases de données distribuées. Architectures client/serveur. Administration des bases de données. Entrepôt de données.

IFT 6890 Stage informatique **6 cr.**

Stage dans une entreprise de haute technologie ou dans un centre de recherche universitaire. Sous la supervision d'un directeur, travail de niveau supérieur suivi d'un rapport. Cette activité implique au moins 18 heures de travail par semaine pendant un trimestre.

IFT 6891 Projet intégrateur **1 cr.**

Projet combinant des applications pratiques des structures de données et systèmes d'exploitation. Cette activité implique au moins 3 heures de travail par semaine pendant un trimestre.

IFT 6892 Projet intégrateur **1 cr.**

Projet combinant des applications pratiques des langages de programmation et génie logiciel. Cette activité implique au moins 3 heures de travail par semaine pendant un trimestre.

INT - Études internationales

INT 6010 Historique du système-monde **3 cr.**

Jacques Fisette

Ce cours présente, sous l'angle historique, la formation et le développement des grands systèmes technologiques, économiques et sociétaux, du XVe siècle à nos jours.

INT 6020 Économie politique internationale **3 cr.**

Ce cours vise à analyser et à comprendre l'impact de la circulation et de l'échange des ressources sur les sociétés et les économies inégalement développées dans un contexte de mondialisation.

INT 6030 Culture, diversité et globalisation **3 cr.**

Alexis Nuselovici Nouss

Ce cours vise à appréhender les dimensions matérielles et symboliques de la culture à l'ère de la mondialisation et à poser la question des espaces identitaires à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

INT 6040 Gouvernance et mondialisation **3 cr.**

Philippe Faucher

Ce cours vise à analyser les mécanismes de la gouvernance et à en dégager les enjeux internationaux dans le contexte de la mondialisation.

INT 6050 Aspects juridiques internationaux **3 cr.**

Daniel Turp

Notions de source et de sujet du droit international. Phénomènes juridiques sur la scène internationale contemporaine.

INT 6060 Problèmes d'actualité en études int. 1 **3 cr.**

Séminaire permettant à un professeur invité de développer un thème relié à son expertise dans le champ des études internationales.

INT 6060A à E Problèmes d'actualité en études int. 1 **3 cr.**

Séminaire permettant à un professeur invité de développer un thème relié à son expertise dans le champ des études internationales.

INT 6070 Problèmes d'actualité en études int. 2 **3 cr.**

Séminaire permettant à un professeur invité de développer un thème relié à son expertise dans le champ des études internationales.

INT 6070A à E Problèmes d'actualité en études int. 2 **3 cr.**

Séminaire permettant à un professeur invité de développer un thème relié à son expertise dans le champ des études internationales.

INT 6100 Séminaire de recherche **3 cr.**

Séminaire d'accompagnement des activités de recherche dans une perspective interdisciplinaire. Présentation des différentes méthodologies en études internationales.

INT 6850 Essai de stage **12 cr.**

Travail de nature analytique portant sur l'expérience de stage et la littérature spécialisée s'y rapportant.

KIN - Kinésiologie

KIN 6500 Activité physique et santé **3 cr.**
Sophie Laforest
Acquisition des connaissances de pointe sur les rôles de l'activité physique et de la condition physique comme déterminants de la santé dans différentes populations.

KIN 6505 Activité physique et dynamiques sociales **3 cr.**
Suzanne Laberge
Processus sociaux et rapports sociaux qui façonnent les diverses conceptions et représentations de l'activité physique et de la santé.

KIN 6510 Activité phys. conditions pathologiques **3 cr.**
Daniel Curnier
Connaissance des effets de conditions pathologiques d'origine cardiovasculaire, immunitaire, respiratoire et métabolique sur la réponse à l'exercice. Influence de l'activité physique sur la santé et la condition physique.

KIN 6515 Équilibre postural et locomotion **3 cr.**
François Prince
Familiarisation avec la terminologie propre à la biomécanique clinique; acquisition de notions fondamentales sur l'analyse de la posture et de la locomotion humaine; développement de la pensée critique.

KIN 6520 Évaluation, entraînement et prescription **3 cr.**
Compréhension des principes sous-jacents à l'évaluation et à l'entraînement des aptitudes physiques ainsi qu'à la prescription d'exercices et de bonnes habitudes de vie pour les adultes asymtomatiques.

KIN 6530 Exercices et prob. musculosquelettiques **3 cr.**
Évaluation et prescription d'exercices spécifiques pour la prévention primaire et secondaire des problèmes reliés au système musculosquelettique. Exercices de mise en forme tenant compte de ces conditions.

KIN 6800 Méthodologie de la recherche **3 cr.**
Dave Ellemberg et Sophie Laforest
Introduction aux méthodes de recherche dans le domaine de la kinésiologie. Approfondissement des concepts et méthodes nécessaires à la planification d'une étude, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats.

KIN 6805 Séminaire de lectures dirigées **3 cr.**
Exposés magistraux et recherches bibliographiques dirigés dans un domaine particulier selon les intérêts des participants.

KIN 6808 Projets spéciaux **3 cr.**
Étude critique et réalisation de travaux de recherche sur un aspect particulier des sciences de l'activité physique.

KIN 6810 Séminaire de recherche en kinésiologie 1 **1 cr.**
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants et de données récentes. Conférences, débats et lectures dirigés. Réservé aux étudiants de maîtrise ès sciences en sciences de l'activité physique.

KIN 6811 Stage en kinésiologie **3 cr.**
Stage d'application dans un milieu professionnel approuvé par le responsable du candidat. Rapport écrit et réflexion critique.

KIN 6812 Stage en kinésiologie **6 cr.**
Stage d'application dans un milieu professionnel approuvé par le responsable du candidat. Rapport écrit et réflexion critique.

KIN 6813 Stage en kinésiologie **9 cr.**
Stage d'application dans un milieu professionnel approuvé par le responsable du candidat. Rapport écrit et réflexion critique.

KIN 6814 Travail dirigé **3 cr.**
Identification et analyse critique d'une problématique spécifique et pertinente au programme d'études. Élaboration de stratégies et pistes de solution.

KIN 6815 Travail dirigé **6 cr.**
Identification et analyse critique d'une problématique spécifique et pertinentes au programme d'études. Élaboration de stratégies et pistes de solution.

KIN 6816 Travail dirigé **9 cr.**
Identification et analyse critique d'une problématique spécifique et pertinente au programme d'études. Élaboration de stratégies et pistes de solution.

KIN 6820 Séminaire de recherche en kinésiologie 2 **1 cr.**
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants et de données récentes.Conférences, débats et lectures dirigés. Participation à la journée de la recherche. Réservé aux étudiants de maîtrise ès sciences en sciences de l'activité physique.

KIN 6825 Psycho. du sport et activité physique **3 cr.**
Wayne R. Halliwell
Étude des processus cognitifs, émotionnels et comportementaux qui sous-tendent l'apprentissage et la performance en sport et en activité physique. Personnalité, anxiété, attention, motivation.

KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain **3 cr.**
Julie Messier et Luc Proteau
Étude des principales théories du contrôle du mouvement chez l'humain. Rôle de la planification centrale et des afférences chez des populations normales et pathologiques. Approche comportementale.

KIN 6832 Apprentissage du mouvement humain **3 cr.**
Julie Messier et Luc Proteau
Étude des facteurs favorisant l'acquisition, l'adaptation à de nouveaux environnements ou le ré-apprentissage d'habiletés motrices chez des populations d'âges variés, saines ou souffrant de déficits cognitifs ou moteurs.

KIN 6839 Cinétique et cinématique du mouvement **3 cr.**
Systèmes et techniques cinétiques et cinématiques en biomécanique du mouvement. Traitement de signaux. Modèles anthropométriques et application de la dynamique inverse. Laboratoires et projets expérimentaux.

KIN 6842 Physiologie de l'exercice **3 cr.**
François Péronnet
Bioénergétique de l'activité physique et adaptation à l'entraînement. Réponses cardiorespiratoires, thermorégulation et équilibre acido-basique et hydrominéral à l'exercice et à l'entraînement.

KIN 6843 Exercice et métabolisme **3 cr.**
Jean-Marc Lavoie
Travaux récents en biochimie et en endocrinologie de l'exercice. Mécanismes de contrôle à l'exercice. Thermorégulation. Aspects environnementaux et nutritionnels.

KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort **3 cr.**
Yan Burelle
Concepts récents de biochimie, biologie moléculaire et bioénergétique du muscle strié; contrôle de la contraction, plasticité du phénotype et application en physiopathologie de l'exercice. Présentation d'outils de base.

KIN 6848 Promotion de l'act. phys. et de la santé **3 cr.**
Suzanne Laberge
Approches contemporaines en promotion de la santé appliquées à l'activité physique : marketing social, approches sociale-écologique, communautaire, par milieu de vie. Élaboration d'un programme de promotion de l'activité physique.

KIN 6866 Sociologie des pratiques corporelles **3 cr.**
Suzanne Laberge
Analyse des différentes pratiques corporelles en tant que constitutives d'un champ de concurrence. Théorie de la genèse des goûts en activités physiques. Concepts d'habitus de classe et de culture somatique.

KIN 6870 Kinésiologie et intégration sensorielle **2 cr.**
Bases anatomiques, biomécaniques et neurophysiologiques du mouvement et de son contrôle. Apprentissage moteur et développement de l'enfant. Effets de l'âge, des maladies dégénératives ou des handicaps moteurs.

KIN 7416 Thèse **82 cr.**

KIN 7810 Séminaire de recherche en kinésiologie 1 **1 cr.**
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants et de données récentes. Conférences, débats et lectures dirigés. Réservé aux étudiants de doctorat en sciences de l'activité physique.

KIN 7820 Séminaire de recherche en kinésiologie 2 **1 cr.**

Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants et de données récentes.Conférences, débats et lectures dirigés. Participation à la journée de la recherche. Réservé aux étudiants de doctorat en sciences de l'activité physique.

LAT - Latin (études latines)

LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1 **3 cr.**

Préalable(s) : 15 crédits en latin.

LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2 **3 cr.**

Préalable(s) : 15 crédits en latin.

LAT 6030 Littérature latine : les grandes époques **3 cr.**

Étude de toutes les formes littéraires d'une période marquante (les débuts de la littérature latine; les dernières années de la république; le règne d'Auguste; le règne de Néron; etc.). Préalable(s) : 15 crédits en latin.

LAT 6040 La littérature latine inconnue **3 cr.**

Aspects primitifs et anonymes de la littérature latine. Études des auteurs inconnus ou oubliés. Préalable(s) : 15 crédits en latin.

LAT 6050A à F Aspects de la littérature latine **3 cr.**

Étude critique d'un aspect marquant de la littérature latine; lecture et analyse d'un ensemble de passages représentatifs d'un certain auteur ou genre. Préalable(s) : 15 crédits en latin. Cours cyclique.

LCO - Littérature comparée

LCO 6000 Études littéraires comparées **3 cr.**

Initier les étudiants à la recherche en études littéraires au niveau de la maîtrise et du doctorat. Cette initiation se fait sur quatre plans : historico-institutionnel, théorique, méthodologique et pratique.

LCO 6004 Poétique **3 cr.**

Théories et poétiques de la poésie. Prescription et description. Étude de textes fondamentaux. Crises de la poétique : oralité et écriture; pratiques littéraires et culturelles non occidentales; poésie et action.

LCO 6012 Herméneutique littéraire **3 cr.**

Histoire de l'herméneutique : lecture des grands textes. La problématique actuelle de l'herméneutique. Questions du cercle herméneutique, du sens, du texte, du sujet.

LCO 6019 Psychanalyse et littérature **3 cr.**

Réflexion sur le concept de désir en psychanalyse. Analyse de l'importance de ce concept dans le texte littéraire.

LCO 6100 Épistémologie de la littérature **3 cr.**

Études des rapports entre littérature et connaissance. L'invention et le développement du concept de littérature. Implications des théories de la fictionnalité, de la figuralité, de la référence, de l'action.

LCO 6111 Théories du genre (gender) **3 cr.**

Analyse des théories du genre sexuel dans la littérature, le cinéma, les nouveaux médias, la philosophie et les études culturelles. Études féministes, queer, gaies et lesbiennes.

LCO 6112 Orientalismes/Occidentalismes **3 cr.**

Lecture et critique de la thèse de Saïd; positions post-saïdiennes. Construction de l'Orient, constructions antagonistes de l'Occident. Études de cas : philosophie indienne, orientalisme pictural, japonisme, exotisme, etc.

LCO 6210 Culture et mondialisation **3 cr.**

Étude des liens entre la mondialisation et les productions culturelles. Idéologie, modernité, critique du capitalisme, rêve américain.

LCO 6220 Littérature et ethnographie **3 cr.**

Analyse des liens entre le discours ethnographique occidental, la littérature et le cinéma. Construction de l'autre, primitivisme, race, évolution, récit de voyage.

LCO 6312 Problèmes de la représentation **3 cr.**

Questions reliées aux théories de la représentation et à leur utilisation dans la théorisation des faits littéraires. Mimesis, imitation, expressivité, textualité, symbole, écriture, oralité, médiation, intentionnalité. Incidences de la technique.

LCO 6320 Littératures arabes comparées **3 cr.**

Analyse des littératures de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Modernité, tradition, mondialisation, occidentalisation, statut des femmes, islam, arabité, violence et démocratie.

LCO 6330 Littératures des Amériques **3 cr.**

Étude comparée des littératures des Amériques. Hybridité, métissage, interculturalité, créolité, marginalisation, constructions identitaires, mondialisation, relations Nord-Sud, violence et développement.

LCO 6340 Productions autochtones **3 cr.**

Étude de la littérature et des films autochtones dans les Amériques. Race, sexualité, ethnicité, hégémonie, mondialisation, émergence de nouveaux genres.

LCO 6350 Littératures européennes comparées **3 cr.**

Examen en profondeur d'une problématique, d'un genre ou d'un thème à travers plusieurs littératures européennes. Comparaison, influence, convergence, évolution.

LCO 6355 Théories du roman **3 cr.**

Examen critique des théories du roman et de la production romanesque dans une optique comparatiste. Constitution et différence spécifique du roman. Catégories du champ romanesque. Étude générale ou développement d'un problème particulier.

LCO 6360 Penseurs du comparatisme **3 cr.**

Analyse approfondie d'un penseur (philosophe, théoricien de la littérature, anthropologue, politologue) qui a eu une grande influence sur la littérature comparée. Examen de la réception et de l'adaptation de son oeuvre.

LCO 6447 Modernités comparées **3 cr.**

Étude de la catégorie « modernité » dans ses diverses théorisations. Valeurs et dimensions historiques de ses traits. Aspects historiques, philosophiques, culturels et esthétiques. Modernité et modernisme. Le débat contemporain sur la modernité.

LCO 6458 Théories du théâtre **3 cr.**

Examen critique des approches du théâtre et de la production théâtrale dans une optique comparatiste. Problèmes des genres, des valeurs et de l'autonomie théâtrale. Textualité, performance et mise en scène.

LCO 6467 Littérature et philosophie **3 cr.**

Réflexion sur le statut de la littérature dans le discours philosophique. Analyse de la pertinence de l'opposition écriture / pensée.

LCO 6469 Littératures et savoirs **3 cr.**

Production, prise en charge et transformation des savoirs par le discours littéraire. Savoirs et idéologie. Étude générale ou développement d'un problème en particulier, par exemple : l'utopie.

LCO 6546 Littérature et médias **3 cr.**

Théorie et étude des médias, incluant le cinéma. Implications de la transposition du modèle narratif de la littérature aux pratiques médiatiques. Technologie, instrumentalité, communication, médiation.

LCO 6555 Littératures canadiennes comparées **3 cr.**

Réflexion sur la problématique de l'identité nationale dans la littérature québécoise et canadienne.

LCO 6610 Lectures dirigées **3 cr.**

LCO 6640Z Lectures dirigées **3 cr.**

LCO 6690 Littératures médiévales **3 cr.**

Analyse de quelques oeuvres fondamentales du Moyen Âge européen qui ont marqué la tradition littéraire moderne.

LCO 6810 Séminaire de recherche **3 cr.**

LCO 6840 Séminaire de recherche **3 cr.**

LCO 6870 Séminaire de recherche **3 cr.**

LCO 6910 Mémoire **30 cr.**

LCO 7610 Forum doctoral **3 cr.**

Ce séminaire, réservé aux étudiants au doctorat, leur permet de travailler en profondeur sur la préparation et la formulation de leur sujet de thèse sous la supervision de leur directeur de recherche.

LIT - Littérature (générale)

LIT 7005 Examen général de doctorat **cr.**

LIT 7071 Thèse **75 cr.**

LIT 7073 Thèse **75 cr.**

LNG - Linguistique et philologie

LNG 6000 Séminaire de linguistique théorique **3 cr.**
Jean-Yves Morin

Épistémologie des sciences en général et des sciences du langage en particulier. Vérification empirique des théories de la compétence et des modèles de performance linguistique.

LNG 6005 Lexicologie et théories sémantiques **3 cr.**
Igor Mel'Cuk

État présent de la sémantique linguistique. Problèmes de description en sémantique lexicale et d'analyse des significations morphologiques et syntaxiques. « Sens - Texte ». Applications en lexicographie (le DEC).

LNG 6010 Séminaire pour professeur invité **3 cr.**

LNG 6030 Pathologie du langage **3 cr.**
Gonia Jarema Arvanitakis

Mise en place des éléments fondamentaux (anatomiques, physiologiques et linguistiques) nécessaires à l'étude des troubles du langage dans l'aphasie.

LNG 6040 Lexicologie **3 cr.**
Louise Dagenais

Méthodologie des études du lexique. Recherches et réalisations actuelles : corpus informatisés pour le traitement du lexique français, dictionnairique et métalexicographie (analyse critique des dictionnaires).

LNG 6080 Sém. de linguist. française synchronique **3 cr.**
Yves Charles Morin

Recherches sur les structures phonologiques, syntaxiques et sémantiques du français contemporain.

LNG 6090 Sém. de linguist. française diachronique **3 cr.**
Yves Charles Morin

Problèmes d'analyse, d'interprétation ou de reconstruction des changements phonologiques, morpho-syntaxiques ou sémantiques.

LNG 6100 Linguistique et philosophie du langage **3 cr.**

Analyse des différents courants de pensée (empirisme logique, pragmatique, etc.). Étude de quelques grands concepts en linguistique, d'un point de vue théorique et pour l'analyse des données (analycité, catégorie, réalité extralinguistique, etc.).

LNG 6105 Acquisition du langage **3 cr.**
Daniel Valois

Théories récentes de l'acquisition de la langue maternelle. Pertinence de l'aspect « apprenabilité » dans les théories grammaticales. L'approche innéiste dans le modèle chomskyen. Examen de problèmes relatifs à l'acquisition de la langue.

LNG 6200 Linguistique informatique **3 cr.**

Introduction aux problèmes, méthodes et outils du traitement informatique des textes au niveau du sens. Illustration à partir de problèmes concrets, comme l'interrogation des banques de données. Développement des habilités de programmation.

LNG 6210 Traduction automatique **3 cr.**

Problèmes techniques et outils de la traduction réalisée entièrement ou en partie par ordinateur. Approches linguistiques. État des expériences. Préalable : au moins un cours en sémantique, syntaxe ou grammaire formelle de niveau du premier cycle.

LNG 6300 Séminaire de phonétique expérimentale **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Victor Boucher

Étude de la prosodie du français en vue de la synthèse par règles. Apport de la prosodie à l'analyse linguistique. Relations de l'accentuation avec la syntaxe et de l'intonation avec la sémantique. Gestuelle stylistique et pragmatique de la voix.

LNG 6350 Morphologie **3 cr.**
Rajendra Singh

Approfondissement des connaissances de la morphologie linguistique à partir de données des langues différentes, en se basant sur le travail de recherche fait par l'étudiant.

LNG 6360 Séminaire de phonologie **3 cr.**
Rajendra Singh

Phonologie. Étude des différents courants. Élaboration des théories visant à résoudre des problèmes encore en suspens.

LNG 6370 Sociolinguistique **3 cr.**
Rajendra Singh

Examiner la relation entre la société et la langue. Problèmes généraux en sociolinguistique. Étude sociolinguistique selon différents points de vue.

LNG 6400 Séminaire de linguistique et pédagogie **3 cr.**

Recherches actuelles en didactique des langues maternelles et des langues étrangères. Points de vue linguistiques. Problèmes particuliers de l'enseignement du français.

LNG 6505 Philologie du français au Québec **3 cr.**
Marthe Faribault

Problèmes de transmission et de restitution des textes québécois anciens (XVIIe - XVIIIe siècles). Études linguistiques sur corpus (correspondances, documents notariés, dictionnaires amérindiens-français, etc.). Lectures dirigées. Préalable(s) : LNG 1126.

LNG 6510 Philologie française **3 cr.**
Elisabeth Schulze Busacker

Analyse et discussion de travaux récents, d'importance méthodologique, à propos de l'ancien et du moyen français : éditions critiques, dictionnaires et recueils spécialisés, études thématiques, rhétoriques et phraséologiques.

LNG 6515 Analyse du discours en linguistique **3 cr.**
Richard Patry

Ce séminaire consiste en l'approfondissement de questions de théorie et de méthodologie reliées aux préoccupations actuelles de l'analyse du discours en linguistique. Il est préférable d'avoir suivi l'un des cours suivants : LNG 1060, LNG 2240 ou LNG 2250, pour s'inscrire au séminaire.

LNG 6570 Neuro et psycholinguistique **3 cr.**
Gonia Jarema Arvanitakis

Initiation à la recherche expérimentale (études de cas, protocoles expérimentaux...) dans le domaine de la psycholinguistique et de la neurolinguistique.

LNG 6580 Méthodes de recherche en neurosciences **3 cr.**
Brigitte Stemmer

Étude des méthodes utilisées dans le cadre des recherches cliniques et expérimentales en neurolinguistique et en neuropragmatique. L'accent sera mis sur des techniques de neuro-imagerie (EEG/ERP, fMRI) avec des expériences pratiques au labo EEG/ERP.

LNG 6590 Neurosciences de la communication **3 cr.**
Brigitte Stemmer

Étude des théories et projet pratique en neurolinguistique et en neuropragmatique concernant les fonctions du cerveau qui sont à la base de nos capacités communicatives et leurs relations à nos capacités sociales et cognitives.

LNG 6610 Philologie romane **3 cr.**

Discussions de recherches récentes dans le secteur, par exemple à propos de l'unité du « latin vulgaire », la « fragmentation de la Romania », la différenciation lexicale des langues romanes.

LNG 6765 Syntaxe **3 cr.**
Christine Tellier
Examen critique des plus récents développements en syntaxe théorique, en particulier dans le cadre de la théorie Gouvernement-Liage. Lectures et applications à des faits de langue.

LNG 7016 Morphologie computationnelle **3 cr.**
Jean-Yves Morin
La morphologie comme problème computationnel. Segmentations. Morphologies concaténatives et non concaténatives. Interfaces (lexique, syntaxe, phonologie, sémantique). Travaux pratiques. Préalable(s) : LNG 2360.

LNG 7017 Syntaxe computationnelle **3 cr.**
Jean-Yves Morin
Grammaires logiques et logique des grammaires. Compilation. Méthodes tabulaires. Grammaires d'objets et de contraintes. Métareprésentations. Travaux pratiques. Préalable(s) : LNG 3040.

LNG 7018 Sémantique computationnelle **3 cr.**
Alain Polguère
Structures conceptuelles. Réseaux sémantiques. Sémantique lexicale. Synthèse à partir de représentations computationnelles sémantiques. Applications. Travaux pratiques. Préalable(s) : LNG 2080.

MAT - Mathématiques

MAT 6110 Équations aux dérivées partielles **3 cr.**
Distributions et transformation de Fourier, équation de la chaleur, problème de Sturm-Liouville, espaces de Sobolev, problème de Dirichlet, valeurs et fonctions propres du laplacien, équation des ondes.

MAT 6111 Mesure et intégration **3 cr.**
Espaces mesurés, intégration des fonctions mesurables, intégrale de Lebesgue, théorèmes de convergence, mesure produit, théorème de Radon-Nikodym, espaces Lp, intégration dans Rn.

MAT 6112 Analyse fonctionnelle **3 cr.**
Espaces métriques, topologiques, d'Hilbert, de Banach, théorèmes de Hahn-Banach, de Banach-Steinhaus et du graphe fermé, topologies faibles, espaces réflexifs, décomposition spectrale des opérateurs auto-adjoints compacts.

MAT 6113 Analyse fonctionnelle avancée **3 cr.**
Espaces de Sobolev. Algèbres de Banach, théorème de Gelfand. Théories spectrales d'opérateurs bornés. Opérateurs non bornés, transformée de Cayley.

MAT 6115 Équations différentielles non linéaires **3 cr.**
Existence de solutions, flot, orbites, portrait de phase. Théorie de la stabilité de Lyapunov. Variétés stables, instables, centres. Forme normale de Poincaré. Aperçu de stabilité structurelle et théorie locale des bifurcations. Bifurcation de Hopf.

MAT 6120 Éq. dérivées partielles: sujets spéciaux **3 cr.**

MAT 6131 Analyse non linéaire **3 cr.**
Degré topologique, théorèmes des points fixes, points critiques, condition de Palais-Smale, lemmes de déformation, théorèmes du col de la montagne et du point de selle, enlacement, applications aux équations différentielles.

MAT 6150 Mécanique des fluides **3 cr.**
Équations d'Euler. Rotation et tourbillon. Écoulements potentiels. Aérodynamique. Équations de Navier-Stokes. Écoulements très visqueux. Couches limites. Sujets spéciaux. Préalable(s) : MAT 1400 et MAT 1410 et MAT 2130.

MAT 6151 Méthodes numériques pour les fluides **3 cr.**
Équations d'Euler, systèmes hyperboliques, solution faible, onde simple, raréfaction, choc, contact. Unicité, condition d'entropie. Problème de Riemann. Méthodes de Roe, Osher, van Leer, volumes finis en aérodynamique.

MAT 6165 Méthodes numériques pour les EDP **3 cr.**
Équations paraboliques, différences finies. Convergence, stabilité. Méth. implicites, directions alternées, pas fractionnaires. Système hyperbolique. Onde de choc, méth. amont, de Lax-Friedrichs, Lax-Wendroff, van Leer, Godunov, Roe, volumes finis.

MAT 6179 Théorie de l'approximation **3 cr.**
Existence, unicité, caractérisation d'un meilleur approximant. Approximation uniforme, quadratique, en moyenne, rationnelle. Théorèmes de La Vallée-Poussin, Haar, Erdös-Turan, Jackson, Stone-Weierstrass, Müntz, Bernstein, Faber... Bases de Ca,b.

MAT 6183V Analyse: sujets spéciaux **3 cr.**

MAT 6240 Évaluation des produits dérivés **3 cr.**
Modèle d'évaluation en absence d'arbitrage, temps discret et temps continu. Théorèmes fondamentaux, mesures martingales, numéraires, actifs contingents, marchés complets et incomplets. Applications aux produits dérivés.

MAT 6315 Analyse géométrique **3 cr.**
Éléments de la géométrie spectrale, applications harmoniques, immersions minimales, inégalités de Poincaré et Sobolev, problème de Yamabe.

MAT 6323 Variétés différentiables **3 cr.**
Variétés différentiables. Partition de l'unité. Fibré tangent, fibré co-tangent. Champ de vecteurs. Fibrés vectoriels. Formes différentiables. Théorème de Stokes. Complexe de de Rham.

MAT 6324 Topologie algébrique **3 cr.**
Homologie et co-homologie singulières, fibrations, co-fibrations, groupes d'homotopie, longue suite exacte d'une fibration; éléments de la théorie des obstructions.

MAT 6338 Topologie différentielle **3 cr.**
Variétés à bord et orientées. Degré et transversalité. Théorème de Sard. Éléments de la théorie de Morse. Cobordisme. Signature. Classes et nombres caractéristiques.

MAT 6340 Topologie et géométrie: sujets spéciaux **3 cr.**

MAT 6345 Géométrie riemannienne **3 cr.**
Métriques riemanniennes. Connexions. Courbure. Transport parallèle. Géodésiques et champs de Jacobi. Espaces symétriques.

MAT 6375 Analyse complexe : sujets spéciaux **3 cr.**

MAT 6380V Topologie : sujets speciaux **3 cr.**

MAT 6410 Mathématiques combinatoires **3 cr.**
Sujets avancés de la théorie des graphes et des hypergraphes. Introduction aux relations binaires (relations d'équivalence, ordres...) Permutations et groupes symétriques.

MAT 6435 Équations de la physique mathématique **3 cr.**
Fonctions de Greene, espaces linéaires, équations intégrales, théorie spectrale des opérateurs différentiels, distributions et généralisation des solutions, théorie du potentiel, équations d'évolution des systèmes, méthodes variationnelles.

MAT 6436 Symétries et équations différentielles **3 cr.**
Méthodes de résolution des équations différentielles ordinaires et aux dérivées partielles. Utilisation de la théorie des groupes de Lie. Théorie des solutions.

MAT 6439 Optimisation et contrôle **3 cr.**
Existence d'un extremum. Calcul et optimisation semi-différentiables. Cas convexe. Condition nécessaire d'optimalité. Applications: équations et inéquations aux dérivées partielles, contrôle linéaire-quadratique. Point selle.

MAT 6441 Analyse et optimisation de forme **3 cr.**
Géométrie différentielle. Microstructures, frontières libres. Métriques de Courant et d'Hausdorff, ensembles de Federer. Calcul différentiel sur hypersurfaces. Calcul de forme. Applications : élasticité, fluides, chaleur, images.

MAT 6450 Méthode des éléments finis **3 cr.**
Problèmes elliptiques, formulation variationnelle. Propriétés des éléments finis. Interpolation, espaces de Sobolev. Problèmes d'ordre 2, domaine polygonal. Intégration numérique. Éléments isoparamétriques. Méthodes itératives.

MAT 6460 Génétique mathématique **3 cr.**
Modèles de Wright-Fisher, de Moran. Approximations par des processus de diffusion, de coalescence. Modèles à une infinité d'allèles, de sites. Facteurs d'évolution: sélection, mutation, migration, recombinaison, apparentement.

MAT 6470 Calcul scientifique **3 cr.**
Étude des algorithmes fondamentaux en calcul scientifique. Principes théoriques; programmation et application à des problèmes pratiques; utilisation scientifique de logiciels spécialisés.

MAT 6480W Mathématiques appliquées **3 cr.**

MAT 6608 Algèbre commutative **3 cr.**

Anneaux commutatifs, idéaux premiers, rudiments de géométrie algébrique, Nullstellensatz de Hilbert, localisation, complétion, théorie de la dimension.

MAT 6609 Théorie de la représentation des groupes **3 cr.**

Représentations des groupes, algèbre d'un groupe fini, table de caractères, représentations des groupes symétriques, groupes de Lie, algèbre de Lie, représentations des groupes classiques.

MAT 6617 Théorie des nombres **3 cr.**

Nombres et entiers algébriques. Unités. Norme, trace, discriminant et ramification. Base intégrale. Corps quadratiques, cyclotomiques. Groupes de classes. Décomposition en idéaux premiers. Équations diophantiennes.

MAT 6627 La distribution des nombres premiers **3 cr.**

Distribution des nombres premiers. Fonction zêta de Riemann et fonctions-L de Dirichlet. Le théorème des nombres premiers, et de Bombieri-Vinogradov. La répartition des nombres premiers consécutifs.

MAT 6630 Courbes elliptiques et formes modulaires **3 cr.**

Groupe des points d'une courbe elliptique. Théorème de Mordell-Weil. Groupes de Selmer et de Tate-Shafarevich. Les expansions de Fourier des formes modulaires et l'idée de modularité. Applications aux équations diophantiennes.

MAT 6633 Théorie des groupes de Lie **3 cr.**

Algèbre de Lie d'un groupe de Lie. Formes de Maurer-Cartan. Théorèmes de Lie. Application exponentielle, coordonnées canoniques. Sous-groupes fermés. Sous-groupes connexes par arcs. Formes de Killing et les groupes semi-simples.

MAT 6640 Combinatoire additive **3 cr.**

Théorème de Freiman-Ruzsa, transformation de Dyson, théorèmes de Van der Waerden et de Roth-Szemeredi-Gowers. Théorème de Bourgain sur les bornes de sommes exponentielles. Théorème de Green-Tao.

MAT 6656 Géométrie algébrique **3 cr.**

Faisceaux sur le spectre premier. Schémas et préschémas. Recouvrements d'un schéma et son groupe fondamental. Applications aux courbes algébriques.

MAT 6684V et W Théorie des nombres: sujets spéciaux **3 cr.**

MAT 6717 Probabilités **3 cr.**

Espace de probabilité, variables aléatoires, indépendance, espérance mathématique, modes de convergence, lois des grands nombres, théorème de la limite centrée, espérance conditionnelle et martingales.

MAT 6798 Calcul stochastique **3 cr.**

Mouvement brownien, intégrale stochastique, formule d'Itô, équations différentielles stochastiques, théorèmes de représentation, théorème de Girsanov.

MAT 6906 Mémoire **27 cr.**

MAT 6908 Stage **21 cr.**

MCB - Microbiologie et immunologie

MCB 6011 Bactériologie expérimentale **1 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo

L'étudiant, après entente avec les responsables, pourra faire sur un sujet, l'apprentissage de techniques de base en bactériologie selon les disponibilités de personnel, de temps et d'équipement. Quelques places seulement sont disponibles. Préalable(s) : MCB 2979.

MCB 6012 Microbiologie fondamentale **3 cr.**
Patrick Hallenbeck

Ce cours vise à donner les notions les plus récentes de la microbiologie moléculaire. Métabolisme et génétique des micro-organismes : métabolisme énergétique, structure et fonction de l'ADN. Signaux métaboliques, régulation.

MCB 6015 Immunopathologie **3 cr.**
Françoise Le Deist

Ce cours vise à permettre l'acquisition de connaissances et de données récentes en physiopathologie du système immunitaire. Les modèles qui sont abordés concernent les maladies et les traitements qui impliquent le système immunitaire. Préalable(s) : MCB 2982 ou MCB 3964 ou MMD 1229.

MCB 6020 Systématique bactérienne **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Christiane Gaudreau

Taxonomie. Étude de familles bactériennes d'importance médicale. Prélèvements des échantillons. Protocole de travail des spécimens cliniques. Isolements et tests différentiels importants pour identification. Méthodes moléculaires. Biosécurité. Préalable(s) : MCB 1979 ou MMD 1130. Cours cyclique.

MCB 6031 Immunologie fondamentale **3 cr.**
Rafick Pierre Sekaly

Génétique et analyse moléculaire de la réponse immunitaire. Analyse moléculaire de la diversité des immunoglobulines. Immunophysiologie et mécanismes de régulation des cellules immunocompétentes. Tolérance et auto-immunité. Immunité naturelle. Préalable(s) : MCB 2986 ou MCB 3964 ou MMD 1229.

MCB 6033 Immunologie expérimentale **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Étude théorique et pratique des principales méthodes quantitatives utilisées pour évaluer la fonction immunitaire chez l'homme et l'animal expérimental. Quelques places seulement sont disponibles. Préalable(s) : MCB 2986 ou MCB 3963 ou MMD 1129.

MCB 6034 Immunologie médicale **3 cr.**
Serge Montplaisir, Cécile Tremblay et collaborateurs

Le système immunitaire : structure, immunogloguline, réaction Ag-Ac, lymphocytes T / B. HLA. Réactions immunopathologiques, réponse inflammatoire. Maladies auto-immunes. Déficits immunitaires. Syndromes immunoprolifératifs. Sérologie des infections. Préalable(s) : M.D. complété. Cours cyclique.

MCB 6040 Virologie et techniques virologiques **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Sujets choisis de virologie générale et comparée. Principales infections à virus. Nouvelles techniques en virologie expérimentale : applications et interprétation des résultats. Cours, séminaires et travaux pratiques. Préalable(s) : MCB 3994. Cours cyclique.

MCB 6044 Virologie expérimentale **1 cr.**

Ce cours vise à donner à l'étudiant l'opportunité d'apprendre une nouvelle technique ou approche expérimentale en recherche virologique, dans le laboratoire d'un professeur après entente mutuelle.

MCB 6045 Virologie fondamentale **4 cr.**
Éric Cohen

Ce cours vise à donner à l'étudiant les notions les plus récentes de virologie générale et moléculaire, incluant l'oncogenèse virale et l'immunovirologie, et à le préparer à présenter une analyse critique de la littérature.

MCB 6051 Séminaire de recherche I **1 cr.**

Présentation par l'étudiant de la littérature, problématique et méthodes envisagées pour le travail de recherche. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.

MCB 6068 Parasitologie médicale **3 cr.**
dont 0.2 cr. de travaux pratiques - labo
Louise Poirier, Emil Toma et Jean Vincelette

Parasites d'importance humaine : morphologie, cycle de vie, épidémio, immuno, manifestations cliniques, approche diagnostique, traitement et prévention. Santé du voyageur, hygiène dans pays en voie de développement en relation avec les parasitoses. Préalable(s) : M.D. complété. Cours cyclique.

MCB 6070 Mycologie médicale **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jocelyn Delorme

Les mycoses : morphologie, culture, nutrition et reproduction. Classification et identification des champignons pathogènes et des contaminants usuels. Épreuves de sensibilité. Préalable(s) : M.D. complété. Cours cyclique.

MCB 6081 Introduction au clonage génique **2 cr.**

Principes de base du clonage génique. Vecteurs plasmidiques et phagiques. Autres vecteurs viraux. Clonage des gènes de procaryotes et eucaryotes. Le clonage génique et la biotechnologie. Les mesures de biosécurité.

MCB 6090 Virologie médicale **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Claire Béliveau et Lise St-Jean

Les infections virales. Diagnostic clinique et de laboratoire : prélèvements, culture et autres méthodes d'identification; sérodiagnostic. Thérapeutique et prévention. Préalable(s) : M.D. complété. Cours cyclique.

MCB 6210 Microorganismes-pathogénicité, immunité **3 cr.**
Louis De Repentigny

Facteurs favorisant l'initiation de l'infection et l'envahissement par les microorganismes. Mécanismes de défense de l'hôte. Relations hôtes-parasite (bactéries, champignons et protozoaires). Préalable(s) : MCB 2986 ou MMD 1129.

MCB 6214 Microbiologie clinique **3 cr.**

Microbiologie en prévention et contrôle des infections. Caractéristiques, pouvoir pathogène et interaction des micro-organismes avec l'hôte. Sensibilité et résistance des micro-organismes aux agents chimiques et physiques.

MCB 7001 Lectures dirigées en microbiologie **1 cr.**
Guy Lemay

Lecture, critique et discussion d'articles scientifiques récents dans les domaines de la bactériologie, la mycologie, l'immunologie et la virologie. Présentation d'articles et discussions animées par différents professeurs et invités.

MCB 7052 Séminaire de recherche 2 **1 cr.**

Présentation par l'étudiant du plan, des objectifs et des résultats préliminaires, et suite prévue du travail de recheche. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.

MCB 7053 Séminaire de recherche 3 **1 cr.**

Présentation et interprétation par l'étudiant des résultats obtenus et suite prévue du travail de recherche pour l'obtention du grade. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.

MCG - Université McGill

MCG 6000 Housing seminar 1 (301-630a) **3 cr.**

Cours 301-630A de l'Université McGill.

MCT - Musique, composition

MCT 6401 Composition 1 **5 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon, Michel Longtin, Robert Normandeau et Jean Piché

Travail de création musicale au niveau supérieur. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins de l'étudiant. Programme de la maîtrise.

MCT 6402 Composition 2 **5 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon, Michel Longtin, Robert Normandeau et Jean Piché

Suite du cours MCT 6401. Programme de la maîtrise.

MCT 6403 Composition 3 **5 cr.**
Alan Belkin, Denis Gougeon, Michel Longtin, Robert Normandeau et Jean Piché

Suite du cours MCT 6402. Programme de la maîtrise.

MCT 6501 Composition 1 **5 cr.**

Travail de création musicale lié aux musiques d'applications audiovisuelles. Cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres au multimédia et aux besoins de l'étudiant.

MCT 6502 Composition 2 **5 cr.**

Travail de création musicale lié aux musiques d'applications audiovisuelles. Cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres au multimédia et aux besoins de l'étudiant.

MCT 6503 Composition 3 **5 cr.**

Travail de création musicale lié aux musiques d'applications audiovisuelles. Cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres au multimédia et aux besoins de l'étudiant.

MEV - Médecine vétérinaire

MEV 6400A à C Stage : médecine interne bov. **2 cr.**
Gilles Fecteau, David Francoz et collaborateurs

Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine interne bovine, ovine et porcine et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.

MEV 6400D Stage : médecine interne bov. **2 cr.**
Gilles Fecteau, David Francoz et collaborateurs

Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine bovine, ovine et porcine et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.

MEV 6400E à H Stage : médecine interne bov. **2 cr.**
Gilles Fecteau, David Francoz et collaborateurs

Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine interne bovine, ovine et porcine et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.

MEV 6400J et K Stage : médecine interne bov. **2 cr.**
Gilles Fecteau, David Francoz et collaborateurs

Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine interne bovine, ovine et porcine et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.

MEV 6401A à H Stage : chirurgie bov. **2 cr.**
André Desrochers, Sylvain Nichols et collaborateurs

Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez les bovins, les ovins, ainsi que les techniques spéciales.

MEV 6401J et K Stage : chirurgie bov. **2 cr.**
André Desrochers, Sylvain Nichols et collaborateurs

Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez les bovins, les ovins, ainsi que les techniques spéciales.

MEV 6402A à H Stage : reproduction bov. 1 **2 cr.**
Réjean Lefebvre et collaborateurs

Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant les examens, le diagnostic et les traitements.

MEV 6403A à H Stage : médecine interne éq. **2 cr.**
Daniel Jean, Jean-Pierre Lavoie et collaborateurs

Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine équine et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.

MEV 6403J et K Stage : médecine interne éq. **2 cr.**
Daniel Jean, Jean-Pierre Lavoie et collaborateurs

Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine équine et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.

MEV 6404A à H Stage : chirurgie éq. **2 cr.**
Sheila Laverty et collaborateurs

Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez cette espèce, ainsi que les techniques spéciales.

MEV 6404J et K Stage : chirurgie éq. **2 cr.**
Sheila Laverty et collaborateurs

Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez cette espèce, ainsi que les techniques spéciales.

MEV 6405A à H Stage : reproduction éq. **2 cr.**
Denis Vaillancourt et collaborateurs

Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant les examens, le diagnostic et les traitements.

MEV 6406A à H Stage : médecine interne ac. **2 cr.**
Marie-Claude Bélanger, Marilyn Dunn et collaborateurs

Stages cliniques axés sur l'enseignement avancé de la médecine interne des animaux de compagnie incluant une introduction à la cardiologie.

MEV 6406J et K Stage : médecine interne ac. **2 cr.**
Marie-Claude Bélanger, Marilyn Dunn et collaborateurs

Stages cliniques axés sur l'enseignement avancé de la médecine interne des animaux de compagnie incluant une introduction à la cardiologie.

MEV 6407A et B Stage : chirurgie ac. **2 cr.**
Alexander De Oliveira El Warrak, Bertrand Lussier et collaborateurs
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez ces espèces ainsi que les techniques spéciales.

MEV 6407C à H Stage : chirurgie ac. **2 cr.**
Alexander De Oliveira El Warrak, Bertrand Lussier et collaborateurs
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez cette espèce, ainsi que les techniques spéciales.

MEV 6407J et K Stage : chirurgie ac. **2 cr.**
Alexander De Oliveira El Warrak, Bertrand Lussier et collaborateurs
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez cette espèce, ainsi que les techniques spéciales.

MEV 6408A à H Stage : reproduction ac. **2 cr.**
Réjean Lefebvre et collaborateurs
Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant les examens, le diagnostic et les traitements.

MEV 6409A à H Stage : obstétrique bov. **2 cr.**
Denis Vaillancourt et collaborateurs
Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant l'examen, le diagnostic et la thérapeutique dans le cadre de la médecine préventive.

MEV 6409J à Q Stage : obstétrique bov. **2 cr.**
Denis Vaillancourt et collaborateurs
Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant l'examen, le diagnostic et la thérapeutique dans le cadre de la médecine préventive.

MEV 6411A et B Stage : ophtalmologie ac **2 cr.**
Michel Carrier et collaborateurs
Apprentissage des méthodes de diagnostic et de traitement des maladies oculaires rencontrées chez les animaux de compagnie.

MEV 6412A et B Stage : imagerie médicale ac. **2 cr.**
Kate Alexander, Laurent Blond et Marc-André D'Anjou
Connaissances plus approfondies des techniques standards et spéciales pour établir un diagnostic à l'aide de l'imagerie médicale.

MEV 6413A et B Stage : anesthésie ac. **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie et d'algologie (évaluation et traitement de la douleur adaptées aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux chez les animaux de compagnie).

MEV 6413C et D Stage : anesthésie ac. **2 cr.**
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie et d'algologie (évaluation et traitement de la douleur adaptées aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux chez les animaux de compagnie).

MEV 6414A et B Stage : anesthésio. soins intensifs éq. **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie et de soins intensifs adaptés aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux au niveau de la clinique équine.

MEV 6414C et D Stage : anesthésio. soins intensifs éq. **2 cr.**
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie et de soins intensifs adaptés aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux au niveau de la clinique équine.

MEV 6415A à H Stage : reproduction bov. 2 **2 cr.**
Réjean Lefebvre et collaborateurs
Enseignement du diagnostic et des manipulations obstétricales, de la césarienne et de la foetotomie.

MEV 6416A à F Stage : anesthésie zoo. **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie adaptée aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux des animaux de la faune, de zoo ou exotiques de compagnie.

MEV 6417 Médecine aviaire 1 **2 cr.**
Martine Boulianne
Compréhension des particularités anatomo-physiologiques des oiseaux et relation avec la pathogénie de différentes maladies aviaires. Plusieurs systèmes et leurs pathologies respectives, chez différentes espèces aviaires, seront étudiés.

MEV 6418 Médecine aviaire 2 **2 cr.**
Martine Boulianne
Intégration des notions de pathologie, de sérologie et d'épidémiologie lors de mises en situations cliniques afin de proposer des méthodes de contrôle de prévention en élevage aviaire industriel.

MEV 6419A et B Stage : dermatologie ac. **2 cr.**
Manon Paradis, Frédéric Sauvé et collaborateurs
Apprentissage des méthodes de diagnostic et de traitement des maladies cutanées rencontrées chez les animaux de compagnie.

MEV 6420A à F Stage : médecine sportive éq. **2 cr.**
Yves Rossier et collaborateurs
Techniques diagnostiques et thérapeutiques des maladies des équins associées à l'exercice. Diagnostic de boiterie, techniques d'imagerie médicale du système locomoteur du cheval et aspects thérapeutiques.

MEV 6421A à F Stage : médecine de population bov. **2 cr.**
Émile Bouchard et Luc Des Côteaux
Dans un contexte clinique, l'étudiant effectue des examens, pose des diagnostics, collecte des données, maintient et analyse des dossiers médicaux pour l'évaluation de la performance d'un troupeau.

MEV 6422A et B Stage : oncologie ac. **2 cr.**
Marie-Ève Nadeau
Stage clinique permettant l'apprentissage des techniques diagnostiques et thérapeutiques utilisées en oncologie vétérinaire visant à favoriser une bonne gestion des cas.

MEV 6424A et B Stage : neurologie ac. **2 cr.**
Joane Parent
Révision des principes de localisation des lésions neurologiques et apprentissage des méthodes diagnostiques et thérapeutiques des maladies neurologiques chez les animaux domestiques.

MEV 6447A à F Stage : médecine zoo. **2 cr.**
Guy Fitzgérald, Stéphane Lair et Isabelle Langlois
Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine des animaux de la faune, de zoo ou exotiques de compagnie et l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.

MEV 6448A à F Stage : médecine avicole **2 cr.**
Martine Boulianne et collaborateurs
Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine avicole et incluant les aspects curatifs et préventifs de la médecine avicole.

MEV 6449A à F Stage : production avicole **2 cr.**
Martine Boulianne et collaborateurs
Études appliquées de la génétique, de l'insémination artificielle, de la nutrition et de l'alimentation des oiseaux, du logement, de l'équipement des poulaillers, de la régie d'élevage et de l'hygiène.

MEV 6450A à F Stage : chirurgie zoo. **2 cr.**
Guy Fitzgérald, Stéphane Lair et Isabelle Langlois
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez les animaux de la faune, de zoo ou exotiques de compagnie, ainsi que les techniques spéciales.

MEV 6451A à F Stage : pratique générale ac. **2 cr.**
Suzie Lemay et collaborateurs
Pratique multidisciplinaire auprès des animaux de compagnie. Emphase sur la gestion des cas et sur les relations avec la clientèle. Inclut une rotation d'une semaine en dentisterie : techniques de base et spéciales.

MEV 6452A à F Stage : urgento. et soins intensifs ac.1 **2 cr.**
En collaboration
Stages cliniques de jour permettant d'approfondir les connaissances médicales et les techniques reliées au contexte des soins intensifs. Approche, diagnostic et gestion des patients admis en urgence.

MEV 6453A à F Stage : urgento. et soins intensifs ac.2 **2 cr.**
En collaboration
Stages cliniques de nuit permettant d'approfondir les connaissances médicales et les techniques reliées au contexte des soins intensifs. Approche, diagnostic et gestion des patients admis en urgence. Favorise l'autonomie.

MEV 6454A à F Stage : pratiques privées ac. **2 cr.**
Marie Le Cornec et collaborateurs
Stages qui ne font pas partie intégrante des spécialités et qui sont faits dans les cliniques privées partenaires.

MEV 6455A à C Stage : investigations spécialisées bov. **2 cr.**
Marie Babkine
Stage clinique permettant d'approfondir les connaissances et les techniques spéciales liées aux activités d'imagerie d'intervention, de chirurgie et de médecine.

MEV 6456A à F Stage : ambulatoire bov. **2 cr.**
Sébastien Buczinski et collaborateurs
Stages cliniques comprenant l'enseignement avancé des affections médicales et chirurgicales des bovins, ovins et caprins ainsi que leur diagnostic et leur traitement à la ferme.

MEV 6457A à F Stage : ambulatoire éq. **2 cr.**
Marie-Sophie Gilbert et collaborateurs
Stages cliniques axés sur la pratique multidisciplinaire de première ligne auprès des chevaux. Emphase sur la gestion des cas, adaptée au contexte de la pratique générale, et les relations avec la clientèle.

MEV 6458A à F Stage : imagerie éq. **2 cr.**
Kate Alexander, Laurent Blond et Marc-André D'Anjou
Connaissances plus approfondies des techniques diagnostiques standards et spéciales en imagerie médicale équine.

MEV 6459A à F Stage : externe en pratique éq. **2 cr.**
Christophe Céleste et collaborateurs
Stages cliniques effectués chez des praticiens au Québec. Approfondissement des connaissances médicales de première ligne et exposition aux urgences en pratique équine.

MEV 6600 Anesthésiologie 1 **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Fonctionnement des équipements utilisés en anesthésie et surveillance des patients. Facteurs anatomiques, physiologiques influençant le système nerveux. Anesthésies locales et loco-régionales. Traitement de la douleur.

MEV 6601 Anesthésiologie 2 **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Pharmacocinétique, pharmacodynamique et emphase sur les différents médicaments utilisés en anesthésiologie. Physique appliquée en anesthésiologie. Physiologie et anatomie du système respiratoire des mammifères et des oiseaux.

MEV 6602 Anesthésiologie 3 **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Physiologie et anatomie du système cardiovasculaire des mammifères et des oiseaux. L'anesthésie et les systèmes rénal, hépatique, endocrinien et reproducteur. Parturition et implications pour le nouveau-né.

MEV 6606 Neuroanatomie fonctionnelle **3 cr.**
Joane Parent
Étude approfondie de la neuroanatomie fonctionnelle chez les animaux domestiques.

MEV 6607 Neurologie 1 **3 cr.**
Joane Parent
Étude approfondie des principes de base en neurologie clinique vétérinaire, examen neurologique et localisation de la lésion.

MEV 6608 Neurologie 2 **3 cr.**
Joane Parent
Étude approfondie des maladies du système nerveux rencontrées chez les animaux domestiques.

MEV 6609 Dermatologie 1 **2 cr.**
Manon Paradis et Frédéric Sauvé
Études approfondies de la structure et fonction des téguments. Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales de base essentielles à un dermatologue vétérinaire.

MEV 6610 Dermatologie 2 **2 cr.**
Manon Paradis et Frédéric Sauvé
Dermatologie comparée. Étude des maladies cutanées rencontrées en médecine humaine avec implication vétérinaire. Permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales de base essentielles à un dermatologue vétérinaire.

MEV 6611 Dermatologie 3 **2 cr.**
Manon Paradis et Frédéric Sauvé
Étude des maladies cutanées rencontrées chez les animaux domestiques. Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales de base essentielles à un dermatologue vétérinaire.

MEV 6612 Médecine zoologique des ectothermes **1 cr.**
Stéphane Lair
Approche clinique des conditions pathologiques rencontrées chez les amphibiens et les reptiles avec une emphase particulière sur les problèmes observés chez les espèces fréquemment gardées à des fins récréatives.

MEV 6613 Médecine aquatique **2 cr.**
Stéphane Lair
Approche clinique des conditions pathologiques rencontrées chez les mammifères marins et les poissons d'aquarium.

MEV 6614A à E Stage : médecine zoologique 1 **3 cr.**
Stéphane Lair et collaborateurs
Enseignement pratique de l'approche clinique des problèmes de santé rencontrés chez les animaux exotiques et les animaux sauvages.

MEV 6615A à E Stage : médecine zoologique 2 **3 cr.**
Stéphane Lair et collaborateurs
Suite de MEV 6614.

MEV 6616A à E Stage : médecine zoologique 3 **3 cr.**
Stéphane Lair et collaborateurs
Suite de MEV 6615.

MEV 6617A Stage ; médecine zoologique 4 **3 cr.**
Stéphane Lair et collaborateurs
Suite de MEV 6616.

MEV 6617B à E Stage : médecine zoologique 4 **3 cr.**
Guy Fitzgérald, Stéphane Lair et Isabelle Langlois
Suite de MEV 6616.

MEV 6618 Médecine interne 1 **2 cr.**
Marie-Claude Blais, David Francoz et Daniel Jean
Étude de la pathophysiologie des principales maladies rencontrées chez les animaux domestiques, laquelle permettra l'acquisition de connaissances médicales spécialisées en médecine interne.

MEV 6619 Médecine interne 2 **2 cr.**
Marie-Claude Blais, David Francoz et Daniel Jean
Étude de la pathophysiologie des principales maladies rencontrées chez les animaux domestiques, laquelle permettra l'acquisition de connaissances médicales spécialisées en médecine interne.

MEV 6620 Médecine interne 3 **2 cr.**
Marie-Claude Blais, David Francoz et Daniel Jean
Étude de la pathophysiologie des principales maladies rencontrées chez les animaux domestiques, laquelle permettra l'acquisition de connaissances médicales spécialisées en médecine interne.

MEV 6623 Chirurgie spéciale : grands animaux **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Sheila Laverty et collaborateurs
Étude approfondie des problèmes chirurgicaux et des techniques chirurgicales appliquées à différents systèmes chez les grands animaux.

MEV 6624 Chirurgie spéciale : animaux de comp. 1 **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Bertrand Lussier et collaborateurs
Étude approfondie des problèmes chirurgicaux et des techniques chirurgicales appliquées à différents systèmes chez les animaux de compagnie.

MEV 6626 Causes d'infertilité chez la femelle **3 cr.**
Réjean Lefebvre et Denis Vaillancourt
Physiopathologie de l'ovulation, de la conception, de la gestation et de la parturition. Diagnostic de gestation chez les animaux. Étude de cas cliniques, séminaires et recherche bibliographique.

MEV 6628 Chirurgie spéciale **3 cr.**
Bertrand Lussier et collaborateurs
Chirurgie spéciale se rapportant aux divers systèmes chez les espèces domestiques. Théorie et pratique des techniques chirurgicales expérimentales.

MEV 6631 Chirurgie spéciale : animaux de comp. 2 **2 cr.**
Bertrand Lussier et collaborateurs
Techniques spéciales d'anesthésie adaptées aux différentes interventions chirurgicales. Soins opératoires et postopératoires. Chirurgie expérimentale orthopédique, thoracique, abdominale et cardiovasculaire.

MEV 6633 Neuropathologie **3 cr.**
Joane Parent
Étude approfondie de la pathophysiologie et des lésions pathologiques des maladies rencontrées en neurologie vétérinaire.

MEV 6634 Médecine de population et épidémiologie **2 cr.**
Émile Bouchard et collaborateurs
Chaque étudiant doit présenter l'évaluation d'articles scientifiques se rapportant à l'épidémiologie ou la médecine de population. Il doit participer à toutes les séances de ce cours. Les séances ont lieu aux deux semaines durant trois trimestres.

MEV 6635A à E Stage : reproduction des ruminants 1 **3 cr.**
Réjean Lefebvre et collaborateurs
Enseignement pratique des maladies de la reproduction incluant les examens, le diagnostic et les traitements des problèmes de reproduction et leur prévention chez les bovidés.

MEV 6636A à E Stage : reproduction des ruminants 2 **3 cr.**
Réjean Lefebvre et collaborateurs
Suite de MEV 6635.

MEV 6637A à E Stage: reproduction des monogastriques 1 **3 cr.**
Denis Vaillancourt et collaborateurs
Enseignement pratique des maladies de la reproduction incluant les examens, le diagnostic et les traitements des problèmes de reproduction et leur prévention chez les équidés.

MEV 6638A à E Stage: reproduction des monogastriques 2 **3 cr.**
Denis Vaillancourt et collaborateurs
Suite de MEV 6637.

MEV 6639A à F Stage : médecine interne 1 **3 cr.**
Marie-Claude Bélanger et collaborateurs
Enseignement pratique en médecine interne des espèces domestiques.

MEV 6640A à F Stage : médecine interne 2 **3 cr.**
Daniel Jean, Jean-Pierre Lavoie et collaborateurs
Suite de MEV 6639.

MEV 6641A à F Stage : médecine interne 3 **3 cr.**
Marie-Claude Blais, Marilyn Dunn et collaborateurs
Suite de MEV 6640.

MEV 6642A à F Stage : médecine interne 4 **3 cr.**
Gilles Fecteau, David Francoz et collaborateurs
Suite de MEV 6641

MEV 6643A à F Stage : chirurgie 1 **3 cr.**
Sheila Laverty et Bertrand Lussier
Enseignement pratique de la chirurgie chez les espèces domestiques.

MEV 6644A à F Stage : chirurgie 2 **3 cr.**
André Desrochers et Sylvain Nichols
Suite de MEV 6643.

MEV 6645A à F Stage : chirurgie 3 **3 cr.**
Christian Bolliger et Bertrand Lussier
Suite de MEV 6644.

MEV 6646A à F Stage : chirurgie 4 **3 cr.**
Alexander De Oliveira El Warrak et Sophie Morisset
Suite de MEV 6645.

MEV 6648A à E Stage : ophtalmologie **3 cr.**
Michel Carrier et collaborateurs
Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitements des maladies oculaires rencontrées chez les animaux domestiques.

MEV 6651A à E Stage : anesthésie 1 **3 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Enseignement pratique de l'anesthésie des animaux de compagnie et de la ferme.

MEV 6652A à E Stage : anesthésie 2 **3 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Suite de MEV 6651.

MEV 6653A à E Stage : anesthésie 3 **3 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Suite de MEV 6652.

MEV 6654A à E Stage : anesthésie 4 **3 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Suite de MEV 6653.

MEV 6655 Médecine zoologique aviaire **3 cr.**
Guy Fitzgérald, Stéphane Lair et Isabelle Langlois
Approche clinique des conditions pathologiques rencontrées chez les oiseaux sauvages et captifs. Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales essentielles aux soins d'oiseaux gardés en captivité.

MEV 6656 Médecine des mammifères exotiques et zoo **3 cr.**
Stéphane Lair et collaborateurs
Approche clinique des conditions pathologiques rencontrées chez les principales espèces de petits mammifères de compagnie et chez les mammifères exotiques gardés dans les zoos. Notion de gestion de la santé animale chez les animaux exotiques.

MEV 6657 Santé de la faune **1 cr.**
Stéphane Lair
Étude des principaux problèmes de santé rencontrés chez les animaux sauvages et des différentes approches utilisées en gestion de la santé de La faune nord-américaine.

MEV 6658 Soins intensifs **3 cr.**
En collaboration
Approfondissement des connaissances médicales des principaux problèmes de santé rencontrés chez les animaux domestiques sous soins intensifs.

MEV 6659A à E Stage : neurologie 1 **3 cr.**
Joane Parent
Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitement des maladies du système nerveux rencontrées chez les animaux domestiques.

MEV 6660A à E Stage : neurologie 2 **3 cr.**
Joane Parent
Suite de MEV 6659.

MEV 6661A à E Stage : neurologie 3 **3 cr.**
Joane Parent
Suite de MEV 6660.

MEV 6662A à E Stage : neurologie 4 **3 cr.**
Joane Parent
Suite de MEV 6661.

MEV 6663A à E Stage : dermatologie 1 **3 cr.**
Manon Paradis et Frédéric Sauvé
Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitements des maladies cutanées rencontrées chez les animaux domestiques.

MEV 6664A à E Stage : dermatologie 2 **3 cr.**
Manon Paradis et Frédéric Sauvé
Suite de MEV 6663.

MEV 6665A à E Stage : dermatologie 3 **3 cr.**
Manon Paradis et Frédéric Sauvé
Suite de MEV 6664.

MEV 6666A à E Stage : dermatologie 4 **3 cr.**
Manon Paradis et Frédéric Sauvé
Suite de MEV 6665.

MEV 6667A à H Stage : radiologie 1 **3 cr.**
Kate Alexander, Laurent Blond et Marc-André D'Anjou
Enseignement pratique de l'interprétation radiographique et des techniques spéciales en radiologie vétérinaire.

MEV 6668A à H Stage : radiologie 2 **3 cr.**
Kate Alexander, Laurent Blond et Marc-André D'Anjou
Suite de MEV 6667.

MEV 6669A à H Stage : échographie **3 cr.**
Kate Alexander, Laurent Blond et Marc-André D'Anjou
Enseignement pratique de l'échographie des petits animaux, des animaux exotiques et des grands animaux.

MEV 6670A à D Stage : imagerie alternative **3 cr.**
Kate Alexander, Laurent Blond et Marc-André D'Anjou
Enseignement pratique de l'interprétation radiographique et des techniques spéciales en radiologie vétérinaire.

MEV 6671A à E Stage : médecine de population 1 **3 cr.**
Luc Des Côteaux et collaborateurs
Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine de population incluant l'examen, le diagnostic, la collecte de données, le maintien et l'analyse des dossiers médicaux pour l'évaluation de la performance d'un troupeau.

MEV 6672A à E Stage : médecine de population 2 **3 cr.**
Luc Des Côteaux et collaborateurs
Suite de MEV 6671.

MEV 6673A à E Stage : médecine de population 3 **3 cr.**
Sylvie D'Allaire et collaborateurs
Suite de MEV 6672.

MEV 6674A à E Stage : analyse nutritionnelle **3 cr.**
Luc Des Côteaux et collaborateurs
Enseignement pratique portant sur l'évaluation du programme alimentaire et (ou) du profil métabolique d'un troupeau.

MEV 6675A à E Stage : analyse en santé animale **3 cr.**
Émile Bouchard, Luc Des Côteaux et collaborateurs
Élaboration d'un projet comprenant une brève revue de la littérature, l'analyse de données en santé animale et la présentation des résultats à un groupe d'intervenants spécialisés dans l'espèce concernée. Un compte rendu écrit pourra être exigé.

MEV 6676 Dermatopathologie **2 cr.**
Manon Paradis
Étude approfondie des lésions histopathologiques et des patrons réactionnels rencontrés en dermatologie vétérinaire. Permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales de base essentielles à un dermatologue vétérinaire.

MEV 6677A à E Stage : médecine sportive équine 1 **3 cr.**
Yves Rossier et collaborateurs
Enseignement pratique sur les techniques diagnostiques et thérapeutiques des maladies des équins associées à l'exercice. Cet enseignement spécialisé couvre principalement le diagnostic de boiterie, les techniques d'imagerie médicale du système locomoteur du cheval et ses aspects thérapeutiques.

MEV 6678A à E Stage : médecine sportive équine 2 **3 cr.**
Yves Rossier et collaborateurs
Suite de MEV 6677.

MEV 6679A et B Stage : échocardiographie **3 cr.**
Marie-Claude Bélanger et collaborateurs
Enseignement pratique de l'interprétation radiographique et des techniques spéciales en radiologie vétérinaire.

MEV 6680A et B Imagerie médicale **3 cr.**
Kate Alexander et Marc-André D'Anjou
Cours théoriques sur la radiologie, l'échographie et les modalités d'imagerie alternatives en médecine vétérinaire ; lecture dirigée de manuels de référence et d'articles de la littérature avec emphase sur l'imagerie médicale vétérinaire.

MEV 6681 Physique de l'imagerie médicale **3 cr.**
Kate Alexander et Marc-André D'Anjou
Cours théoriques en collaboration avec le CHUM et lecture dirigée de manuels de référence en physique de l'imagerie médicale.

MEV 6682A à D Stage : dermatopathologie **3 cr.**
Manon Paradis
Enseignement pratique des lésions histopathologiques et des patrons réactionnels rencontrés en dermatologie vétérinaire.

MEV 6683 Urgentologie **3 cr.**
En collaboration
Approfondissement des connaissances médicales des principaux problèmes de santé rencontrés dans les cas d'urgence qui peuvent compromettre la vie des animaux domestiques.

MEV 6684A à E Stage : médecine ambulatoire bovine **3 cr.**
Jean-Philippe Roy et collaborateurs
Enseignement en médecine individuelle d'urgence incluant la tenue d'un dossier adéquat, l'examen, le diagnostic, le traitement et la prophylaxie des maladies affectant les animaux de consommation à la ferme.

MEV 6686 Stage : neuroimagerie **3 cr.**
Joane Parent
Enseignement pratique des techniques spéciales en neuroimagerie et de leur interprétation chez les animaux domestiques.

MEV 6687 Stage : neuropathologie **3 cr.**
Joane Parent
Enseignement pratique des techniques électrodiagnostiques et de leur interprétation chez les animaux domestiques.

MEV 6688A à E Stage: urgentologie et soins intensifs 1 **3 cr.**
En collaboration
Enseignement pratique de l'approche clinique des problèmes de santé chez les animaux domestiques présentés en urgence avec risque de mort et/ou qui doivent rester sous soins intensifs dans un état critique.

MEV 6689A à E Stage: urgentologie et soins intensifs 2 **3 cr.**
En collaboration
Suite de MEV 6688.

MEV 6690A à E Stage: urgentologie et soins intensifs 3 **3 cr.**
En collaboration
Suite de MEV 6689.

MEV 6691A à E Stage: urgentologie et soins intensifs 4 **3 cr.**
En collaboration
Suite de MEV 6690.

MEV 6693 Médecine de population 1 **2 cr.**
Émile Bouchard et collaborateurs
Sous la forme d'ateliers dirigés, l'étudiant sera appelé à générer de l'information à partir de banques de données en santé animale ou de données de productivité et de justifier économiquement les décisions prises.

MEV 6694 Médecine de population 2 **2 cr.**
Luc Des Côteaux et collaborateurs
Présentation d'ateliers dirigés en problèmes de médecine de troupeau. Notions d'épidémiologie, outils et démarches diagnostiques, élaboration de plans d'intervention pour assurer une saine gestion animale.

MEV 6695 Médecine de population 3 **2 cr.**
Sylvie D'Allaire et collaborateurs
Sous la forme d'un travail dirigé, l'étudiant devra préparer, organiser et réaliser un atelier de formation à l'intention d'intervenants en santé animale.

MEV 6696 Médecine de population 4 **2 cr.**
En collaboration
Présentation sous la forme d'ateliers dirigés d'un cas de médecine de troupeau par un praticien. L'étudiant devra apprendre à communiquer avec le vétérinaire référant et préparer un plan d'intervention incluant les recommandations et le suivi.

MEV 6701A à F Stage: comportement animal 1 **3 cr.**
Diane Frank
Ce stage permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances des cas cliniques et traitements de troubles de comportement.

MEV 6702A Stage: comportement animal 2 **3 cr.**
Diane Frank
Suite de MEV 6701.

MEV 6702B à F Stage: comportement animal 2 **3 cr.**
Diane Frank
Suite de MEV 6701.

MEV 6703A à F Stage: comportement animal 3 **3 cr.**
Diane Frank
Suite de MEV 6702.

MEV 6704A à F Stage: comportement animal 4 **3 cr.**
Diane Frank
Suite de MEV 6703.

MIN - Musique, interprétation

MIN 6042 Continuo **3 cr.**
Réjean Poirier
Réalisation de basse continue dans le style baroque avec les divers types de formation à accompagner. Travail à partir de manuscrits d'époque et de fac-similés.

MIN 6372A Étude de la partition 1 **2 cr.**
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation.

MIN 6372B Étude de la partition 2 **2 cr.**
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation. Poursuite des objectifs de Étude de la partition 1.

MIN 6372C Étude de la partition 3 **2 cr.**
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation. Poursuite des objectifs de Étude de la partition 2.

MIN 6382A Technique de direction 1 **2 cr.**
Mise en condition physique. Étude de la gestuelle. Étude des techniques de direction des écoles américaine, européenne, scandinave et soviétique.

MIN 6382B Technique de direction 2 **2 cr.**
Mise en condition physique. Développement d'une gestuelle personnelle adaptée aux styles.

MIN 6382C Technique de direction 3 **2 cr.**
Développement d'une gestuelle personnelle adaptée aux styles, à la personnalité et à la physiologie.

MIN 6383A Outils de direction 1 **3 cr.**
Lecture dans toutes les clefs et lecture des instruments transpositeurs. Repérage d'erreurs de notes et identification de problèmes d'intonation. Étude d'instrumentation. Réduction de partitions au clavier.

MIN 6383B Outils de direction 2 **3 cr.**
Poursuite du travail entrepris dans Outils de direction 1 avec en plus lecture de plusieurs clefs simultanément et exercices de transcription.

MIN 6383C Outils de direction 3 **3 cr.**
Travail avancé de lecture, de repérage d'erreurs, d'identification de problèmes d'intonation. Étude d'instrumentation et exercices de transcription.

MIN 6445 Atelier d'interprétation 1 **1 cr.**

MIN 6446 Atelier d'interprétation 2 **1 cr.**

MIN 6447 Atelier d'interprétation 1 **1 cr.**

MIN 6448 Atelier d'interprétation 2 **1 cr.**

MIN 6541 Audition 1 **5 cr.**

MIN 6542 Audition 2 **5 cr.**

MIN 6543 Audition 3 **5 cr.**

MIN 6545 Audition 4 **7 cr.**

MIN 6546 Audition 1 **5 cr.**

MIN 6547 Audition 2 **5 cr.**

MIN 6548 Audition 3 **5 cr.**

MIN 6549 Audition 4 **7 cr.**

MIN 6641 Didactique instrumentale 1 **3 cr.**
Problématique spécifique de l'enseignement instrumental par l'étude et la mise en pratique d'approches pédagogiques, de programmes, de matériel pédagogique et didactique, de démarches d'enseignement et de modes d'évaluation.

MIN 6642 Didactique instrumentale 2 **3 cr.**
Problématique spécifique de l'enseignement instrumental par l'analyse critique de différents modèles théoriques, approches pédagogiques de la musique, de programmes, de matériel pédagogique, de démarches d'enseignement.

MIN 6941 Séminaire **3 cr.**
Mark Pedrotti et collaborateurs

MIN 6942 Séminaire **3 cr.**
Jean-François Rivest

MIN 6950 Séminaire **3 cr.**
Lorraine Vaillancourt

MIN 6951 Séminaire **3 cr.**

MIN 6952 Séminaire **3 cr.**

MIN 6953 Séminaire **3 cr.**
Réjean Poirier

MIN 6969 Récital de première année **5 cr.**

MIN 6970 Récital final **10 cr.**

MIN 7372A Étude de la partition 1 **2 cr.**
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation. Planification du temps de répétition.

MIN 7372B Étude de la partition 2 **2 cr.**
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation. Planification du temps de répétition. Programmation.

MIN 7382A Technique de direction 1 **2 cr.**
Mise en condition physique. Battues complexes. Polyrythmie. Techniques d'accompagnement de concertos, d'arias et de récitatifs.

MIN 7382B Technique de direction 2 **2 cr.**
Mise en condition physique. Battues complexes. Polyrythmie. Techniques d'accompagnement de concertos, d'arias et de récitatifs. Mouvements métronomiques.

MIN 7383A Outils de direction 1 **3 cr.**
Lecture dans toutes les clefs et avec instruments transpositeurs. Repérage d'erreurs de notes et identification des fautes d'intonation. Contrôle de l'équilibre entre les plans sonores.

MIN 7383B Outils de direction 2 **3 cr.**
Perfectionnement de la lecture dans toutes les clefs et de la lecture des instruments transpositeurs. Repérage d'erreurs de notes et des fautes d'intonation. Recherche de couleurs de son selon les styles.

MIN 7968 Récital de première année **12 cr.**

MIN 7969 Récital de deuxième année **12 cr.**

MIN 7970 Récital final **36 cr.**

MMD - Médecine (multidisciplinaire)

MMD 6001 Médecine moléculaire **3 cr.**
Yahye Merhi
Notion des récents développements méthodologiques en recherche médicale. Progrès technologiques en biologie moléculaire et cellulaire utilisés comme outils diagnostiques et/ou thérapeutiques de pathologie des principaux systèmes humains.

MMD 6002 Physiopathologies pulmonaires **3 cr.**
Emmanuelle Brochiero
Ce cours vise à définir les principes de bases en histologie, biologie et physiologie du poumon sain puis la physiopathologie cellulaire et moléculaire des principales maladies pulmonaires.

MMD 6003 Séminaire de recherche en néphrologie **1 cr.**
John S.D. Chan et Jean Éthier
Présentation de données récentes en néphrologie par des conférenciers invités. Analyse critique des données présentées et des méthodes expérimentales utilisées.

MMD 6005 Éthique et recherche en santé **1 cr.**
Les développements biomédicaux et l'éthique de la recherche; les grands textes régulateurs; le rapport éthique et technoscience; l'évaluation éthique d'un projet; l'intégrité scientifique du chercheur.

MMD 6005R Éthique et recherche en santé **1 cr.**
Les développements biomédicaux et l'éthique de la recherche; les grands textes régulateurs; le rapport éthique et technoscience; l'évaluation éthique d'un projet; l'intégrité scientifique du chercheur.

MMD 6049 Trouble de la mobilité et de la posture **1 cr.**
Lectures et discussions sur l'évaluation et le traitement des troubles de l'arthrose, des déficits neuromusculaires, des déformations musculo-squelettiques et des traumatismes des membres inférieurs.

MMD 6100 Carrière de chercheur en santé **3 cr.**
Jean-Luc Malo et collaborateurs
Habiletés variées requises par et pour la recherche contemporaine: échanges scientifiques, recherche de financement public et privé, acquisitions de droits d'auteur, brevets, relations publiques, gestion, éthique. Ce cours est contingenté.

MMD 6100R Carrière de chercheur en santé **3 cr.**
Habiletés variées requises par et pour la recherche contemporaine: échanges scientifiques, recherche de financement public et privé, acquisitions de droits d'auteur, brevets, relations publiques, gestion, éthique. Cours contingenté. S'adresse aux étudiants inscrits au doctorat. Sera idéalement suivi au moment de la rédaction du mémoire.

MMD 6200 Médecine d'expertise **3 cr.**
François Sestier
Ce cours abordera les sujets suivants : types d'expertises; aspects éthiques, consolidation et incapacité; barèmes d'évaluation; condition préexistante; lien de causalité; pronostic et recommandations thérapeutiques.

MMD 6201 Aspects pratiques de l'expertise **3 cr.**
François Sestier
Ce cours décrira le format de l'expertise pour les différentes spécialités et précisera le rôle et les pièges qui attendent le médecin expert à la Cour. Des ateliers et des stages complètent ce cours.

MMD 6202 Médecine d'assurance **3 cr.**
François Sestier
Ce cours, destiné aux médecins-conseils de compagnies d'assurance, décrira l'évaluation actuarielle du risque à courir et l'invalidité telle que perçue par différents organismes. Des ateliers compléteront ce cours.

MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations **3 cr.**
François Sestier
Ce cours décrira les principes de sélection des risques et d'analyses de réclamations par système. Un atelier et un stage dans une compagnie d'assurance compléteront ce cours.

MMD 6204 Droit, médecine d'assurance, d'expertise **3 cr.**
François Sestier
Ce cours résumera les notions de droit essentielles à la pratique de la médecine d'assurance et d'expertise : le droit des personnes, des obligations, des assurances, de la preuve ainsi que le droit administratif et social.

MMD 6205 Formation pratique en médecine légale **2 cr.**
François Sestier
Cours, ateliers et stages compléteront la formation légale du médecin expert ou médecin-conseil avec un accent particulier sur la responsabilité médicale et l'éthique médicale.

MMD 6206 Médecine d'expertise avancée : partie A **3 cr.**
François Sestier
Ce cours abordera les sujets suivants : ergonomie, poste de travail, les nouveaux barèmes d'évaluation, différence de méthodologie des organismes demandeurs dans l'évaluation du lien de causalité et des séquelles.

MMD 6207 Médecine d'expertise avancée : partie B **3 cr.**
François Sestier
Ce cours abordera les sujets suivants : toxicologie, effet des vibrations, invalidité et lésion psychologique, fatigue et douleur chronique, euthanasie, acharnement thérapeutique, recherche bibliographique.

MMD 6208 Trav. dirigé de méd. d'ass. ou d'expert. **13 cr.**
Ce travail devra traiter d'un domaine particulier de l'expertise en sciences de la santé ou de la médecine d'assurance et être de calibre à être présenté à une revue scientifique, ou à une association professionnelle.

MMD 6209 Médecine d'expertise générale A **3 cr.**
Ce cours abordera les sujets suivants : types d'expertises, aspects éthiques, consolidation et incapacité, barèmes d'évaluation, condition pré-existante, lien de causalité, pronostic et recommandations thérapeutiques.

MMD 6210 Médecine d'expertise générale B **2 cr.**
Ce cours décrira le format de l'expertise pour les différentes spécialités et précisera le rôle et les pièges qui attendent le médecin expert à la Cour.

MMD 6211 Médecine d'assurance générale **2 cr.**
Ce cours destiné aux professionnels de la santé, médecins conseils des compagnies d'assurance décrira l'évaluation actuarielle du risque couru par l'assureur et l'évaluation du degré d'invalidité.

MMD 6212 Méd. d'expertise complexe générale **3 cr.**
Ce cours aborde des problèmes d'évaluation du poste de travail, de l'aptitude au travail et l'évaluation objective du lien de causalité; le partage des coûts et l'utilisation du barème américain seront commentés.

MMD 6213 Form. en médecine légale générale **2 cr.**
Ce cours résumera les notions de droit essentielles à la pratique de la médecine d'assurance et d'expertise : droit des personnes, des obligations, des assurances, droit de la preuve ainsi que des éléments de droit administratif et social.

MMD 6214 Médecine légale clinique **1 cr.**
Ce cours sera offert aux médecins experts ou aux urgentologues afin de leur assurer une formation en médecine légale plus approfondie pour l'accueil, le suivi et l'évaluation des séquelles des victimes d'actes violents.

MMD 6215 Accueil et suivi des enfants maltraités **1 cr.**
Le cadre légal des interventions d'accueil et de suivi des enfants maltraités, rôle du médecin, abus physiques, traumas crâniens, abus sexuels, négligence d'enfants, placements hors du milieu familial.

MMD 6216 Les victimes d'agressions sexuelles **1 cr.**
Intervention de crise, trousse médico-légale, état de stress aigu, TSPT, comorbidité psychiatrique, suivi psychologique, implications judiciaires, répercussions de l'agression.

MMD 6220 Médecine d'ass., expertise médicolégale **3 cr.**

Comprendre le mandat médico-légal, témoigner à la Cour, formuler des arguments et opinions, posséder toutes les connaissances légales nécessaires. Assimiler les connaissances critiques nécessaires à tout expert. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6221 Aspects légaux **3 cr.**

Système judiciaire canadien, informations sur les règles d'éthique et confidentialité à l'évaluateur médicolégal, recommandations sur l'absentéisme, conseils témoignages à la Cour, lois régissant les compagnies d'assurance. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6222 Médecine d'assurance **3 cr.**

Se familiariser aux différents types d'assurance, tests de laboratoire, évaluation du risque d'assurabilité, usage du poids et de la tension artérielle dans l'évaluation des risques d'assurabilité. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6223 Sélections et réclamations **3 cr.**

Se familiariser avec l'évaluation du risque en sélection des risques, analyse des dossiers de réclamation en assurance invalidité, conditions médicales de chaque système, tumeurs les plus fréquemment rencontrées. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6224 Expertise médicolégale avancée, partie 1 **3 cr.**

Se familiariser avec les lois en vigueur, code civil, criminel, accès à l'information, régimes de retraite, accidents du travail, maladies professionnelles, ass. maladie, hospitalisation, éthique, responsabilité professionnelle. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6225 Expertise médicolégale avancée, partie 2 **3 cr.**

Se familiariser avec les lois en vigueur, code civil, criminel, accès à l'information, régimes de retraite, accidents du travail, maladies professionnelles, ass. maladie, hospitalisation, éthique, responsabilité professionnelle. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6226 Expertise médicolégale avancée, partie 3 **3 cr.**

Se familiariser avec les lois en vigueur, code civil, criminel, accès à l'information, régimes de retraite, accidents du travail, maladies professionnelles, ass. maladie, hospitalisation, éthique, responsabilité professionnelle. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6227 Expertise médicolégale avancée, partie 4 **2 cr.**

Se familiariser avec les lois en vigueur, code civil, criminel, accès à l'information, régimes de retraite, accidents du travail, maladies professionnelles, ass. maladie, hospitalisation, éthique, responsabilité professionnelle. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6228 Travail dirigé, publ. d'ass. ou d'exp. **13 cr.**

Ce cours permettra de rédiger un travail de calibre suffisant pour une revue scientifique. L'élaboration de recommandation susceptible d'être proposée à une association professionnelle. Cours donné en anglais pour les professionnels de la santé hors Québec.

MMD 6230 Méd. d'assurance, expertise médicolégale **3 cr.**

Comprendre le mandat médicolégal, témoigner à la Cour formuler des arguments et opinions, posséder toutes les connaissances générales de droit nécessaires. Assimiler les connaissances essentielles à tout expert.

MMD 6231 Aspects légaux **2 cr.**

Faire connaître les règles d'éthique et de confidentialité requises pour l'évaluation médicolégale. Donner des recommandations sur l'évaluation de l'absentéisme et sur le témoignage à la Cour.

MMD 6232 Médicine d'assurance **3 cr.**

Se familiariser avec les différents types d'assurance, tests de laboratoire, évaluation du risque d'assurabilité, usage du poids et de la tension artérielle dans l'évaluation des risques d'assurabilité.

MMD 6233 Sélection et réclamations **3 cr.**

Se familiariser avec l'évaluation du risque en sélection des risques, l'analyse des dossiers de réclamation en assurance invalidité, les conditions médicales de chaque système, les tumeurs les plus fréquemment rencontrées.

MMD 6234 Expertise médicolégale avancée, partie 1 **3 cr.**

Connaître les exigences d'un poste de travail. Comprendre les effets de l'alcool et des drogues sur la survenue d'accidents. Se familiariser avec l'approche de la douleur chronique. Comprendre le trouble somatoforme.

MMD 6235 Expertise médicolégale avancée, partie 2 **3 cr.**

Connaître les lois de l'accès à l'information. Connaître les problèmes légaux en fin de vie. Demeurer indépendant et fournir une opinion d'expertise pour éclairer un avocat et le décideur sur un problème de nature médicale.

MMD 6300 Apprentissage et ens. en sc. de la santé **3 cr.**
Patrice Lamoureux

Planifier une activité de formation en respectant les principes de la planification systématique des apprentissages. Application des principes pédagogiques par la conception d'une innovation pédagogique.

MMD 6301 Sém. de rech./éduc. des sc. médicales **3 cr.**
Bernard Charlin et Robert Gagnon

Analyse critique des recherches poursuivies et étude des problèmes suscités par chacun des projets.

MMD 6302 Lecture dirigée : éduc./sc. de la santé **2 cr.**

Le cours permet à l'étudiant, par un programme de lecture et l'encadrement d'un expert du domaine, d'approfondir ses connaissances dans un domaine spécifique de l'éducation des sciences de la santé.

MMD 6303 Lecture dirigée : éduc./sc. de la santé **3 cr.**

MMD 6310 Moyens d'apprentissage en sc. santé **3 cr.**

Contextualisation des moyens d'apprentissage pour le champ des sc. de la santé et la formation de professionnels. Rôle des différents acteurs dans l'enseignement clinique. Méthodes d'apprentissage en formation professionnelle.

MMD 6311 Raisonn. clinique: concepts, apprentiss **3 cr.**

Concepts issus de la recherche sur le raisonnement clinique. Méthodes d'apprentissage et modalités d'évaluation du raisonnement clinique. Application du modèle apprentissage-évaluation du raisonnement clinique.

MMD 6312 Accréditation: formations en sc. santé **3 cr.**

Enjeux et implications des approches à l'accréditation des programmes d'enseignement dans le domaine des sciences de la santé (pour niveaux formation initiale, études post-graduées, formation professionnelle continue).

MMD 6313 Professionnalisme en sc. de la santé **3 cr.**

Le professionnalisme en sc. de la santé. État des lieux: impacts des changements sociétaux; défis de l'interdisciplinarité; respect des autres; responsabilité sociale. Stratégies pour en soutenir l'apprentissage.

MMD 6325 Travail dirigé 2: innov. péd. sc. santé **3 cr.**

Analyse des conditions de mise en oeuvre d'un projet d'innovation pédagogique dans le domaine des sciences de la santé.

MMD 6410A Physiopathologie avancée - néphrologie **6 cr.**

Étude des aspects physiopathologiques reliés aux problèmes rénaux incluant les prncipes de base et les mécanismes physiopathologiques.

MMD 6410B Physiopathologie avancée - cardiologie **6 cr.**

Étude des aspects physiopathologiques reliés aux problèmes cardiaques incluant les principes de base et les mécanismes physiopathologiques liés aux pathologies cardiovasculaires.

MMD 6410C Physiopathologie avancée - 1ère ligne **6 cr.**

Étude des aspects physiopathologiques, incluant principes de base et mécanismes physiopathologiques, pour des clientèles variées dans un contexte de soins de 1re ligne. Cours pour des infirmières de pratique avancée.

MMD 6500 Principes de l'échocard transoesoph **3 cr.**

Principes de l'échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire.

MMD 6501 Échocard transoesoph péri-opératoire **14 cr.**

Échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire (applications cliniques).

MMD 6510 Pharmacologie appliquée à l'anesthésie **2 cr.**

Pharmacologie, pharmacocinétique et pharmacodynamie des médicaments utilisés en anesthésie. Anesthésiques volatils, anesthésiques intraveineux, anesthésiques locaux, bloqueurs neuromusculaires, opiacés et anti-inflammatoires.

MMD 6511 Anesthésie pour chirurgie majeure **2 cr.**

Physiologie du patient traumatisé. Algorithmes de réanimation. Coagulopathies et transfusions massives. Coagulation et anesthésie régionale. Soins anesthésiques aux donneurs et aux receveurs de greffes d'organes.

MMD 6512 Anesthésie et système cardiovasculaire **2 cr.**

Physiologie cardiaque et coronarienne. Interaction avec les agents utilisés en anesthésie. Monitorage cardiovasculaire. Évaluation du risque opératoire chez le coronarien. Pathologies valvulaires. Le greffé cardiaque.

MMD 6513 Anesthésie et système nerveux **2 cr.**

Physiologie cérébrale et effets des agents utilisés en anesthésie. Monitorage du système neveux central. Agents anesthésiques et hypertension intracrânienne, protection cérébrale et protection médullaire.

MMD 6514 Éthique en anesthésiologie **1 cr.**

Problématique du consentement éclairé pour l'anesthésie et la chirurgie. Problématique de la fin de vie.

MMD 6515 Anesthésie et système respiratoire **1 cr.**

Physiologie respiratoire et tests de fonction respiratoire. Modifications apportées par l'anesthésiologie et monitorage intra-opératoire. Pneumopathie d'inhalation. Apnée du sommeil et anesthésie.

MMD 6516 Équipement d'anesthésie et monitorage **1 cr.**

Principes de base et normes du monitorage. La machine d'anesthésie. Monitorage de la fonction neuromusculaire. Achat d'équipement.

MMD 6517 Complications reliées à l'anesthésie **1 cr.**

Maladies spécifiques à l'anesthésie et maladies pré-existantes ayant une influence sur la conduite anesthésique. Hyperthermie maligne, anaphylaxie, dystrophies, myasthénie grave. Anesthésie et dysfonction hémostatique.

MMD 6600 Stage en mobilité et posture **2 cr.**
Hubert Labelle

Programme individuel. Approfondissement du thème de recherche de maîtrise ou de doctorat par des activités dirigées et un stage transdisciplinaire en laboratoire, clinique, salle d'opération ou industrie.

MMD 6605 Situation d'urgence en médecine interne **3 cr.**

Mise à jour des notions sur les principales pathologies aiguës en médecine. Connaître les signes et symptômes de celles-ci. Discuter la physiopathologie. Planifier une investigation et initier le traitement de choix.

MMD 7000 Séminaire de doctorat **3 cr.**

Étude critique des recherches de diverses disciplines sur le vieillissement et ses effets par le biais de l'exposition à des problématiques, des méthodologies, des techniques et des présentations diversifiées.

MMV - Médecine vétérinaire (multidisciplinaire)

MMV 6401A à D Atelier de sciences cliniques **1 cr.**

MMV 6462A à H Stage : médecine et chirurgie porcines **2 cr.**
Sylvie D'Allaire et collaborateurs

Travaux en clinique externe ou interne, où le candidat prend contact avec les manifestations cliniques des différentes maladies, les facteurs favorisant leur contrôle et leur prévention, et les programmes de médecine préventive.

MMV 6462J et K Stage : médecine et chirurgie porcines **2 cr.**
Sylvie D'Allaire et collaborateurs

Travaux en clinique externe ou interne, où le candidat prend contact avec les manifestations cliniques des différentes maladies, les facteurs favorisant leur contrôle et leur prévention, et les programmes de médecine préventive.

MMV 6463A à H Stage : production porcine **2 cr.**
Sylvie D'Allaire et collaborateurs

Stages ou visites de stations spécialisées dans l'amélioration des lignées et des croisements les plus aptes à une production efficace et dans les méthodes de production.

MMV 6463J et K Stage : production porcine **2 cr.**
Sylvie D'Allaire et en collaboration

Stages ou visites de stations spécialisées dans l'amélioration des lignées et des croisements les plus aptes à une production efficace et dans les méthodes de production.

MMV 6474 Séminaires de sciences cliniques **3 cr.**

MMV 6474A Séminaires de sciences cliniques **3 cr.**

MMV 6500A Dermatologie 1 : introduction **1 cr.**
Manon Paradis

Élaboration d'une stratégie ordonnée et logique pour la résolution des problèmes dermatologiques et définition des principes thérapeutiques généraux propres à chacun.

MMV 6500B Dermatologie 2 : dermatoses **1 cr.**
Manon Paradis

Actualisation des connaissances au niveau des dermatites d'origine bactérienne, fongique, parasitaire, endocrinienne et liées à un désordre d'hypersensibilité.

MMV 6500C Dermatologie 3 : maladies; traitements **1 cr.**
Manon Paradis

Présentation des dermatozoonoses, des maladies histiocytaires; des pieds et des griffes, des dermatoses auto-immunes et à médiation immunitaire, de certains principes thérapeutiques topiques et systémiques et de sept cas simulés.

MMV 6501A Échographie médicale 1 **1 cr.**
Marc-André D'Anjou et collaborateurs

Initiation à l'échographie. Principes de fonctionnement et d'interprétation dans le bloc théorique et pratique permettant aux vétérinaires inexpérimentés de se familiariser avec l'échographie abdominale chez le chien.

MMV 6501B Échographie médicale 1 **1 cr.**
Marc-André D'Anjou et collaborateurs

Poursuite de l'initiation à l'échographie. Exploration échographique de l'abdomen plus particulièrement les glandes surrénales, le système digestif et le pancréas sous forme théorique et pratique. Préalable(s) : MMV 6501A.

MMV 6501C Échographie médicale 1 **1 cr.**
Marc-André D'Anjou et collaborateurs

Poursuite de l'initiation à l'échographie. Exploration échographique des systèmes lymphatique et vasculaire ainsi que du thorax. Intégration de la technique d'aspiration à l'aiguille fine. Préalable(s) : MMV 6501A et MMV 6501B.

MMV 6502 Animaux de la ferme : pathologie **1 cr.**
Christian Bédard et collaborateurs

Étude de 15 cas de pathologie clinique chez les grands animaux. Révision des principes d'hématologie, de biochimie clinique. Techniques de nécropsie et de prélèvements pour fin d'analyse.

MMV 6502A Neurologie canine 1 **1 cr.**
Joane Parent

Approche clinique des maladies du système nerveux périphérique (SNP) et de la moelle épinière chez e chien. La théorie sera complémentaire aux cas cliniques présentés.

MMV 6502B Neurologie canine 2 **1 cr.**
Joane Parent

Approche clinique des maladies des nerfs crâniens, du tronc cérébral et du thalamocortex chez le chien. La théorie sera complémentaire aux cas cliniques présentés.

MMV 6502C Neurologie 3 : Épilepsie can. et fél. **1 cr.**
Joane Parent

Approche clinique des crises épileptiformes chez le chien et le chat. La théorie sera complémentaire aux cas cliniques présentés.

MMV 6502D Neurologie Féline **1 cr.**
Joane Parent

Approche clinique des maladies du système nerveux félin. La théorie sera complémentaire aux cas cliniques présentés.

MMV 6503A Oiseaux familiers: médecine, chirurgie 1 **2 cr.**
En collaboration

Rappel anato-physiologique. Hébergement, alimentation, soins de routine. Maladies fréquentes et grands syndromes. Méthodes de diagnostic. Traitements de support et d'urgence. Anesthésie et procédures chirurgicales.

MMV 6503B Oiseaux familiers: médecine, chirurgie 2 **1 cr.**
En collaboration

Dans ce cours pratique, le praticien appliquera les connaissances ou techniques suivantes: manipulation thérapeutique, contention, fixation interne, anesthésie et chirurgies mineures. Préalable(s) : MMV 6503A.

MMV 6504 Animaux de compagnie : thériogénologie 1 **1 cr.**
En collaboration
Dans ce cours, les examens, procédures et tests utilisés les plus fréquemment en thériogénologie seront élaborés, démontrés puis pratiqués.

MMV 6505 Troubles du comportement félin **1 cr.**
Diane Frank
Présentation de cas cliniques permettant une discussion sur le diagnostic différentiel, le diagnostic probable, le traitement préconisé et l'évolution possible du cas. La théorie sera complémentaire aux cas cliniques présentés.

MMV 6506 Troubles du comportement canin **1 cr.**
Diane Frank
Présentation de cas cliniques permettant une discussion sur le diagnostic différentiel, le diagnostic probable, le traitement préconisé et l'évolution possible du cas. La théorie sera complémentaire aux cas cliniques présentés.

MMV 6507 Pharmacologie clinique 1 **1 cr.**
Michèle Doucet
Actualisation des connaissances concernant la pharmacocinenque. Formulation d un plan thérapeutique individualisé, reconnaissance des risques d'interactions médicamenteuses et prévention ou gestion des réactions adverses.

MMV 6508 Pharmacologie clinique 2 **1 cr.**
Actualisation des connaissances concernant les thérapies médicamenteuses chez l animal de compagnie : médicaments antimicrobiens, anti-inflammatoires, antiparasitaires et autres.

MMV 6509 Animaux de compagnie : urgentologie **1 cr.**
En collaboration
Dans ce cours, les procédures les plus fréquemment utilisées en urgence et lors d'une hospitalisation aux soins intensifs seront démontrées puis pratiquées.

MMV 6509A Animaux de compagnie : urgentologie **1 cr.**
En collaboration
Dans ce cours, les procédures utilisées les plus fréquemment en urgence et lors d'une hospitalisation aux soins intensifs seront démontrées puis pratiquées.

MMV 6510A à Z Ateliers de formation pratique **1 cr.**
En collaboration
Participation à des activités pratiques ayant pour but d'améliorer la maîtrise des techniques de pointe utilisées en médecine vétérinaire.

MMV 6511 Petits mammifères de compagnie **1 cr.**
Stéphane Lair
Actualisation des connaissances en médecine et condition de garde des furets, lapins et rongeurs de compagnie.

MMV 6512 Herpétologie, aquariophilie vétérinaire **1 cr.**
Stéphane Lair
Actualisation des connaissances en médecine et condition de garde des principales espèces de poissons, d'amphibiens et de reptiles gardées à des fins récréatives.

MMV 6513 Animaux de compagnie : radiologie 1 **1 cr.**
En collaboration
Étude de cas cliniques radiologiques félins et canins.

MMV 6514 Échocardiographie **1 cr.**
Marie-Claude Bélanger
Exploration échographique du système cardiovasculaire sous forme théorique et pratique.

MMV 6515A Algologie des animaux de compagnie 1 **1 cr.**
Éric Troncy et collaborateurs
Notions, informations et techniques essentielles à une analgésie raisonnée chez le chien et le chat lors de douleur chirurgicale, arthrosique, neurologique, cancéreuse et lors de l'euthanasie et ce dans toutes les conditions de pratique.

MMV 6515B Algologie des animaux de compagnie 2 **1 cr.**
Éric Troncy et collaborateurs
Notions, info, et techniques essentielles d'analgésie péri-opératoires (anesth. locorégionales, prémédication, perfusions à débit constant, cathéters de plaie, etc.) dans toutes les conditions de pratique en clientèle vétérinaire canine et féline.

MMV 6517 Maladies des abeilles **1 cr.**
Paramètres de l'apiculture, caractéristiques morphophysiologiques de l'abeille, comportement d'une colonie. Fonctionnement d'une exploitation apicole, inspection d'un rucher, diagnostic et contrôle des maladies des abeilles.

MMV 6521A Parasitoses des grands animaux **1 cr.**
Alain Villeneuve
Étude des principales espèces parasitaires rencontrées chez les ruminants, des techniques de diagnostic utilisées ainsi que des programmes de traitement et de prévention. Étude de cas cliniques.

MMV 6521B Zoonoses parasitaires des grands animaux **2 cr.**
Alain Villeneuve
À l'aide de cas cliniques, étude des parasitoses rencontrées chez les animaux de la ferme et susceptibles d'infecter l'homme. Approche préventive chez les animaux et l'homme.

MMV 6522 An. de compagnie: zoonoses parasitaires **2 cr.**
Alain Villeneuve
À l'aide de cas cliniques, étude de plus de 30 espèces parasitaires rencontrées en médecine des animaux de compagnie et susceptibles d'infecter l'homme. Approche préventive chez les animaux et l'homme.

MMV 6523 Animaux de compagnie : parasitoses **1 cr.**
Alain Villeneuve
À l'aide de cas cliniques, étude des principales espèces parasitaires rencontrées chez les animaux de compagnie, des techniques de diagnostic utilisées ainsi que des programmes de traitement et de prévention.

MMV 6548 Alimentation animale, production durable **3 cr.**
Vincent Girard
Données récentes sur la nutrition et l'alimentation des espèces aviaire, bovine, équine, ovine et porcine. Profils métaboliques.

MMV 6551A Animaux de compagnie: médecine interne 1 **3 cr.**
En collaboration
Présentation d'une trentaine de manifestations cliniques par problèmes pour orienter la démarche diagnostique tout en établissant un traitement symptomatique et deuxièmement des maladies infectieuses et du système digestif.

MMV 6551B Animaux de compagnie: médecine interne 2 **3 cr.**
En collaboration
Acquisition de connaissances médicales plus approfondies en médecine interne, diagnostic et options thérapeutiques. Ce cours traitera des maladies des systèmes endocriniens, cardiovasculaires, respiratoires et urinaires.

MMV 6600 Séminaire interdisciplinaire **3 cr.**
En collaboration
Étude de cas impliquant des techniques et des problèmes de salubrité en émergences pour les viandes. Analyse critique de l'impact socioéconomique des techniques de production et de transformation sur la salubrité des viandes. Obligatoire au D.E.S.S., toutes les options.

MMV 6606 Rapport - synthèse **3 cr.**
En collaboration
Sous la supervision d'un professeur, chaque étudiant ayant effectué le stage MMV 6608 ou MMV 6609 doit présenter un rapport synthèse faisant état des activités réalisées et d'une analyse critique de celles-ci. Obligatoire au D.E.S.S., toutes les options.

MMV 6607 Physiologie vétérinaire expérimentale **3 cr.**
En collaboration
Anesthésiologie. Prélèvements de liquides organiques. Ablations d'organes endocriniens. Chirurgie pour fistules gastro-intestinales (oesophagienne, gastrique, ruminale, abomasale, intestinale, salivaire, biliaire ou pancréatique).

MMV 6608 Stage : industrie des viandes **3 cr.**
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Les technologies de transformation des viandes en produits carnés, comme succession d'opérations unitaires; les principes scientifiques sous-jacents, la machinerie, les procédés et leur impact sur la qualité des produits. Obligatoire au D.E.S.S., option Technologie des viandes.

MMV 6609 Stage : science et salubrité des viandes **3 cr.**
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Participation aux activités d'un laboratoire en milieu industriel ou scientifique. Instrumentation et routine de ce laboratoire. Applications des normes sanitaires. Obligatoire au D.E.S.S., option Salubrité des viandes.

MMV 6610 Cardio-angiologie clinique vétérinaire **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo
En collaboration
Définitions des paramètres cardiovasculaires d'intérêt clinique. Instrumentation de mesure. Biochimie clinique. Sémiologie du système. Pathophysiologie des conditions cardiovasculaires chez les espèces domestiques.

MMV 6611 Problèmes en sciences biomédicales 2 **3 cr.**
En collaboration
Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec la littérature dans les sciences biomédicales choisies en rapport avec ses travaux de recherche.

MMV 6612 Analyse du risque **3 cr.**
Sylvain Quessy
Présentation des principes de base de l'analyse du risque pour la salubrité des viandes. Description des différentes démarches de l'analyse du risque microbiologique et chimique. Détermination des normes de salubrité des viandes. Obligatoire au microprogramme et au D.E.S.S., toutes les options.

MMV 6613 Hygiène, nettoyage et désinfection **3 cr.**
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Principes et problèmes liés aux aspects microbiologiques de la salubrité des viandes.

MMV 6614 Analyse en contrôle de qualité **3 cr.**
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Inventaire et analyse critique des méthodes chimiques, microbiologiques et physiques utilisées pour évaluer la qualité des pratiques et des produits dans les secteurs de la transformation des viandes.

MMV 6615 Microbiologie des viandes **3 cr.**
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Évolution de la microflore à travers les différentes étapes de la transformation des viandes. Facteurs intrinsèques et extrinsèques au contrôle de la microflore d'altération et pathogène. Obligatoire au D.E.S.S., option Salubrité des viandes.

MMV 6616 Procédés de conservation des aliments **3 cr.**
Sylvain Quessy et collaborateurs
Analyse et comparaison des particularités des divers procédés industriels de conservation des aliments, en particulier des produits carnés.

MMV 6617 Systèmes HACCP et ISO 9000 **3 cr.**
Daniel Perron et Sylvain Quessy
Définitions et principes du système pour l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques pour les divers secteurs des viandes.

MMV 6618 Transformation des viandes **3 cr.**
Daniel Perron et collaborateurs
Les technologies de transformation des viandes en produits carnés, comme successions d'opérations unitaires; les principes scientifiques sous-jacents, la machinerie, les procédés et leur impact sur la qualité des produits.

MMV 6619 Toxicologie agroalimentaire **3 cr.**
Jérôme Del Castillo
Techniques de productions animales et innocuité des viandes. Additifs alimentaires, médicaments. Réglementation pertinente au domaine.

MMV 6620 Viande : consommation et santé humaine **3 cr.**
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Les facteurs influençant la consommation de viande; considérations écologiques, économiques, éthiques; les bénéfices et les risques pour la santé humaine, associés à la consommation de viande : faits et perceptions. Obligatoire au D.E.S.S., option Technologie des viandes.

MMV 6621 Muscle et propriétés alimentaires **3 cr.**
Daniel Perron et collaborateurs
Les aspects métaboliques de la transformation du muscle en viande; influence des facteurs de production sur les caractéristiques physicochimiques et la transformation; qualité et propriétés fonctionnelles des viandes. Obligatoire au D.E.S.S., option Technologie des viandes.

MMV 6622 Biologie moléculaire alimentaire **3 cr.**
Daniel Perron et collaborateurs
L'organisation du génome; des chromosomes, des gènes; la cartographie génétique, les marqueurs et la sélection assistée; les gènes majeurs et leur impact sur la qualité des produits, la transgénèse et les animaux transgéniques.

MMV 6627 Physiopathologie tubo-ovarienne **2 cr.**
Réjean Lefebvre et collaborateurs
Hémodynamisme utéro-ovarien; troubles endocriniens, anatomiques et infectieux, en relation avec la fertilisation, la nidation et la gestation; pathologie de l'ovule et de sa migration.

MMV 6635 Causes d'infertilité chez le mâle **3 cr.**
Réjean Lefebvre et Denis Vaillancourt
Étude de problèmes concernant le gamète mâle. Aspects morphologiques et biochimiques de la production, de la maturation du spermatozoïde; interaction avec l'ovule. Exposés et discussions de recherches récentes.

MMV 6675Z Séminaires de recherche **2 cr.**
Marie-Ève Nadeau
Deux ou trois présentations formelles: 1) hypothèse de travail, revue du sujet et description du projet, 2) revue de travaux récents et 3) résultats du projet, interprétation et perspectives. Obligatoire au programme de maîtrise avec mémoire.

MMV 6677 Biochimie médicale vétérinaire **3 cr.**
Michel Desnoyers
Revue et discussion critiques des travaux sur les méthodes d'exploration biochimiques des différents syndromes pathologiques rencontrés chez les animaux domestiques.

MMV 6681 Médecine et épidémiologie porcines **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Sylvie D'Allaire et collaborateurs
Cours théoriques et pratiques sur les maladies du porc; étude des relations entre les entités anatomo-cliniques, l'épidémiologie, l'hygiène et la bioclimatologie porcines. Programmes de prévention adaptés à l'élevage intensif.

MMV 6682 Séminaires d'études spécialisées **3 cr.**
Monique Doré et Marie-Ève Nadeau
Conférences ou présentations portant sur l'analyse de cas cliniques ou de problèmes de population animale ou traitant des résultats de recherche. Obligatoire au D.É.S.

MMV 6683 Utilisation des animaux de laboratoire **2 cr.**
Sophie Cuvelliez et collaborateurs
Principes de base appliqués aux animaux d'expérimentation. Notions d'éthique et règlements. Dans le contexte de la recherche : physiologie, anesthésie, analgésie et chirurgie, zoonoses, méthodes d'euthanasie. Gestion des animaleries.

MMV 6684 Concepts en recherche vétérinaire **1 cr.**
Définitions, historique, formes et types de recherche en médecine vétérinaire. Les étapes du développement à l'exécution et analyse d'un projet de recherche.

MMV 6685 Techniques : laboratoire et diagnostic **3 cr.**
En collaboration
Étude des techniques de laboratoire propres à l'hématologie, la parasitologie, la microbiologie, l'histopathologie et la biochimie clinique. Techniques spéciales en médecine, chirurgie ou thériogénologie. Obligatoire au programme de D.É.S.

MMV 6686 Concepts de recherche et communication **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Définitions. Historique. Types de recherche. Particularités de la recherche clinique vétérinaire. Étapes d'un projet. Considérations statistiques. Diffusion des résultats. Publication scientifique. Formes de publication. Analyse d'articles.

MMV 6688 Principes de toxicologie **3 cr.**
Jérôme Del Castillo
Principes généraux de toxicologie. Méthodes analytiques de la toxicologie. Biologie des substances toxiques, protocole des études de toxicité aiguë et chronique, innocuité des aliments, détermination du pouvoir cancérigène d'un produit.

MMV 6689 Communication scientifique vétérinaire **1 cr.**
Derek Boerboom
Ce cours abordera la planification et la réalisation des communications orales et écrites de la recherche en sciences biomédicales vétérinaires, ainsi que les considérations éthiques de la communication scientifique.

MMV 7000 Ateliers de recherche **2 cr.**
En collaboration
Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant doit présenter une critique de deux articles scientifiques. Il doit de plus participer activement à toutes les séances hebdomadaires. Obligatoire au programme de doctorat.

MMV 7001 Séminaires de recherche **2 cr.**
En collaboration
Deux présentations formelles, l'une portant sur l'hypothèse de travail et la description du projet de recherche, l'autre sur une revue de travaux précis. L'assistance aux séminaires est obligatoire. Obligatoire au programme de doctorat.

MSL - Muséologie

MSL 6101 Histoire et fonctions des musées **3 cr.**
Origine et développement des musées. Philosophie, typologie et vocation. Aspects artistiques, scientifiques, sociaux et culturels. Contexte national et international. (UdeM)

MSL 6102 Collections et conservation **3 cr.**
Origine des collections et modes d'acquisition. Identification et contrôle des collections. Recherche sur les collections. Conservation préventive et restauration des objets muséaux. (UQÀM)

MSL 6103 Organisation et gestion des musées **3 cr.**
Structure administrative, gestion matérielle et financière (budget, personnel, bâtiments et terrains) des institutions muséales. Cadre juridique. Financement gouvernemental, public et privé. (UdeM)

MSL 6104 Exposition, interprétation et diffusion **3 cr.**
Les types d'exposition, leur planification et modes de présentation. La fonction interprétation et le contexte éducatif : techniques de communication avec le public. (UQÀM)

MSL 6501 Musée et techniques de communication **3 cr.**
Louise Marchand
Les techniques de communication comme moyen de diffusion des expositions et de mise en valeur des musées. Utilisation des documents audiovisuels, informatiques et écrits dans et hors de l'exposition. (UdeM)

MSL 6502 Interprétation des objets muséaux **3 cr.**
Historique des discours interprétatifs des objets muséaux. Constitution et diffusion de diverses catégories d'interprétations de l'objet muséal. Évolution des critères d'accession ou de désaccession dans les collections muséales. (UQÀM)

MSL 6503 Ethnomuséologie **3 cr.**
Louise Paradis
Collecte, documentation, intégration fonctionnelle d'objets ethnologiques. Utilisation d'objets, de textes, de données audiovisuelles dans la construction d'entités culturelles. Problèmes d'interprétation. Études de cas. (UdeM)

MSL 6504 Les nouvelles muséologies **3 cr.**
Nouvelles muséologies (écomuséologie, muséologie populaire, etc.), leur rapport à la muséologie générale. Conditions particulières de planification et de réalisation, options sociales et éducatives. Étude des théories, tendances actuelles. (UQÀM)

MSL 6505 Techniques de conservation **3 cr.**
Principes et méthodes de conservation préventive. Conditions climatiques et éclairage. Entretien des collections entreposées et exposées. Travail des organismes de conservation. (UdeM)

MSL 6506 Muséologie : sciences et techniques **3 cr.**
Impact des sciences et des techniques sur la culture contemporaine. Conservation, mise en valeur des objets témoignant de l'évolution des sciences, des techniques. Culture scientifique, vulgarisation. Technologie, vie quotidienne. (UQÀM)

MSL 6507 Le musée et l'éducation des adultes **3 cr.**
Colette Dufresne Tassé
Revue critique des théories sur l'éducation du public. Étude de l'expérience et des apprentissages des adultes dans divers types de musées. Implications pour l'élaboration des programmes et des expositions. (UdeM)

MSL 6508 Interprétation et lieux historiques **3 cr.**
Histoire et définition de la notion d'interprétation : ses caractéristiques appliquées à la muséologie des lieux historiques. Analyse de la conception, du développement et de la réalisation de différents projets récents. (UQÀM)

MSL 6509 Muséologie et histoire de l'art **3 cr.**
Johanne Lamoureux
Problèmes et moyens d'identification de l'oeuvre d'art. Historiographie des collections et du matériel d'archives. Travail scientifique nécessaire à la présentation d'une exposition et à la rédaction d'un catalogue. (UdeM)

MSL 6510 L'art contemporain et le musée **3 cr.**
Fonctions nouvelles assignées aux musées : acquisition, diffusion et interprétation d'oeuvres récentes. Problématiques de conservation muséale pour oeuvres conçues pour des espaces différents. Contraintes du lieu muséal sur la créativité artistique. (UQÀM)

MSL 6511 Aménagement des espaces muséaux **3 cr.**
Yves Deschamps
Sensibilisation aux problèmes d'aménagement. Aspects techniques et esthétiques de l'architecture interne du musée; installations fixes et mobiles. Relation de l'édifice avec la ville et le milieu environnant. Études de cas. (UdeM)

MSL 6512 Musées régionaux et tourisme culturel **3 cr.**
La place des musées en région dans le cadre des politiques de décentralisation et de régionalisation. La vocation spécifique du musée régional comme outil de développement et de tourisme culturel. Partenaires régionaux du musée et publics, etc. (UQÀM)

MSL 6514 Conservation du patrimoine industriel **3 cr.**
Définition du patrimoine industriel, typologie des bâtiments et des ensembles liés à l'histoire de l'industrialisation. Les équipements et les quartiers industriels, leur conservation, recyclage et mise en valeur. Étude de cas (États-Unis, Europe). (UQÀM)

MSL 6515 Collections de sciences naturelles **3 cr.**
Pierre André
Objectif, méthodes de constitution et de conservation de collections d'animaux, de végétaux, de minéraux à des fins d'exposition et de recherche. Études de cas dans des institutions universitaires et muséales. (UdeM)

MSL 6516 Musée : pratiques du discours historique **3 cr.**
Le musée, lieu de mise en présence du discours historique en considération du discours qui émane d'une suite d'artefacts et qu'interpelle le discours savant tenu sur l'objet. Le lieu muséal vu comme lieu critique, lieu épistémologique. (UQÀM)

MSL 6517 Inventaires et traitement des données **3 cr.**
Inventaires. Informatique documentaire et de traitement des données dans les musées, systèmes de classification et d'indexation, repérage. Accès et utilisaton des banques de données spécialisées. Études de cas. (UdeM)

MSL 6520 Les programmes scolaires et les musées **3 cr.**
Le musée partenaire de l'école : relations avec les enseignants, directeurs, cadres scolaires. Différents modèles éducatifs. Programmes scolaires des niveaux primaires, secondaires et musées. Attentes, besoins spécifiques des élèves de ces niveaux. (UQÀM)

MSL 6521 Muséologie et archéologie **3 cr.**
Présentation muséale de l'artefact. Problèmes d'interprétation, de représentation et de mise en valeur. Aspects légaux. Études de cas. (UdeM)

MSL 6522 Séminaire thématique **3 cr.**
Ce séminaire, dont le contenu est variable, fait place à une réflexion critique sur des problématiques et des thèmes importants en muséologie qui ne sont pas abordés dans les autres cours du programme. (UQÀM)

MSL 6523 Problèmes contemporains **3 cr.**
Analyse critique d'un problème de la muséologie. Implications de ce problème pour la pratique professionnelle et la recherche. (UdeM)

MSL 6600 Stages et rapport de stage **9 cr.**
Familiarisation avec les grandes fonctions du musée par un séjour de 405 heures dans un établissement muséal ou paramuséal. Encadrement par un professionnel chevronné. Rapport équivalent au travail requis pour un séminaire.

MSL 6700 Travaux dirigés **9 cr.**
Réalisation d'un projet avec supervision. Le sujet peut être fourni par une institution universitaire, un musée ou un organisme para-muséal.

MSL 6800 Séminaire de synthèse **3 cr.**

Séminaire de fin de scolarité. Travaux méthodologiques et critiques ayant pour but l'intégration des connaissances et des pratiques.

MSN - Santé environnementale et santé au travail

MSN 6004 Séminaires **2 cr.**
Michèle Bouchard

Initiation à la recherche bibliographique, à la présentation d'un exposé oral et à la rédaction d'un rapport ou article. Chaque étudiant fait deux exposés et rédige un article pour un périodique scientifique.

MSN 6018 Toxicologie industrielle **3 cr.**
Adolf Vyskocil et collaborateurs

Principes de toxicologie industrielle. Monographie d'agents toxiques. Mesures de contrôle biologiques de l'exposition aux agents chimiques industriels. Réglementation pertinente au domaine. Préalable(s) : TXL 6010.

MSN 6020 L'asthme au travail **1 cr.**

Ce cours vise à former les intervenants en santé au travail à l'évaluation d'une probabilité d'asthme au travail, à l'application des méthodes de prévention et à la planification de méthodes d'investigation et de surveillance. Approche pédagogique : cours entièrement offert en ligne sous la supervision d'un tuteur.

MSN 6021 Gestion des risques en santé environn. **3 cr.**
Suzanne M. Bisaillon et Claude Viau

Cadres de gestion des risques appliqués à la santé environnementale et à la santé au travail. Science et processus de prise de décision. Paradigme et communication des risques. Éthique et gestion des risques. Étude de cas.

MSN 6111 Hygiène industrielle 1 **3 cr.**
Michel Gérin et collaborateurs

Étude des démarches et des techniques propres à l'identification, l'évaluation et la maîtrise des principaux risques chimiques et physiques du milieu de travail.

MSN 6112 Hygiène industrielle 2 **3 cr.**
Jan Erik Deadman et collaborateurs

Conduite des enquêtes d'hygiène industrielle : enquête préliminaire, approfondie, interprétation des résultats, risques pour la santé, déterminants de l'exposition, rédaction du rapport, communication des résultats. Préalable(s) : MSN 6111 ou l'équivalent

MSN 6115 Santé et environnement I **3 cr.**
Michel Gérin et collaborateurs

Étude des facteurs chimiques, physiques et biologiques de l'environnement pouvant affecter la santé. Revue des principaux milieux tels l'air, l'eau, les aliments, les déchets, le travail ainsi que des méthodes de prévention.

MSN 6116 Santé et environnement II **3 cr.**
Michel Gérin

Préparation d'une étude portant sur un problème particulier d'influence de l'environnement sur la santé. Description du milieu, des agents agresseurs, des effets sur la santé, des méthodes d'intervention et de prévention. Préalable(s) : MSN 6115.

MSN 6136 Principes de l'analyse du risque **3 cr.**
Gaétan Carrier et collaborateurs

Présentation des principes de base de l'analyse du risque pour la santé humaine. Description des différentes étapes de la démarche de l'analyse du risque toxicologique. Détermination des normes pour des contaminants environnementaux et industriels. Préalable(s) : TXL 6010.

MSN 6138 Incertitude et caractérisation du risque **3 cr.**
Kannan Krishnan

Sources d'incertitude dans la caractérisation du risque toxicologique. Impact de l'incertitude sur l'estimation du risque et la norme d'exposition. Étude de cas : identification des sources d'incertitude, formulation de recommandations. Préalable(s) : MSN 6136.

MSN 6144 Communication et catastrophes environ. **3 cr.**
Luc Lefebvre et collaborateurs

Approches, techniques et outils en communication de risque et en mesures d'urgence; gestion et perception des risques.

MSN 6146 Modèles en analyse du risque **3 cr.**
Kannan Krishnan

Analyse de modèles permettant de décrire et de simuler des expositions à des contaminants. Prédire les profils toxicocinétiques et toxicodynamiques chez l'humain. Exercices pratiques.

MSN 6148 Catastrophes, urgences et santé **3 cr.**
Joseph Zayed et collaborateurs

Déterminants des catastrophes (dév. humain, facteurs env.) et outils de gestion; organisation de sécurité civile; aide aux sinistrés; analyse de catastrophes et apprentissages.

MSN 6200 Mémoire **36 cr.**

MSN 6300 Techniques spécialisées de laboratoire **3 cr.**

Familiarisation avec diverses méthodes et techniques dans les laboratoires pour évaluer différentes toxicités chez l'animal de laboratoire, in vivo et in vitro. Développement des protocoles expérimentaux et d'interprétations des résultats.

MSN 6900 Travail dirigé **15 cr.**

Le travail dirigé vise l'approfondissement de connaissances fondamentales en santé environnementale ou en santé au travail et à familiariser l'étudiant avec la méthode scientifique par la réalisation d'une activité de recherche.

MSN 6910 Stage **15 cr.**

Le stage vise à familiariser l'étudiant avec la pratique de la santé environnementale ou de la santé au travail en l'insérant dans un milieu professionnel actif dans ces domaines où il participera à des travaux d'équipe et réalisera un projet.

MSO - Médecine sociale et préventive

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie **3 cr.**

Le cours apprend à préparer, à exécuter et à évaluer les études épidémiologiques, le choix des priorités et les principes de l'intervention épidémiologique dans le cours de la maladie ou de la santé au sein de la communauté.

MSO 6002 Atelier de biostatistique **1 cr.**

Applications à l'aide de progiciels de procédures statistiques univariées et bivariées. Démarche d'analyse de données. Préalable(s) : Le cours préalable MSO6061 peut être suivi au même trimestre que MSO6002.

MSO 6003 Raisonnement scientifique/santé publique **1 cr.**
Jean-Marc Brodeur et Lise Gauvin

Description des différentes approches de recherche en santé communautaire et examen du raisonnement scientifique en santé publique.

MSO 6004 Séminaire en recherche clinique **1 cr.**
Isabel Fortier et François Madore

Présentation par l'étudiant de son projet de recherche. Discussion des aspects méthodologiques reliés au développement et à la réalisation d'un projet de recherche clinique.

MSO 6005 Séminaire en santé communautaire **3 cr.**

Les déterminants de la santé et les problématiques relatives à certaines populations, contextes ou thèmes. L'analyse de l'efficacité et (ou) de l'efficience d'interventions préventives spécifiques à une problématique ou à une population.

MSO 6006 Lectures dirigées en santé communautaire **3 cr.**

À l'aide d'un programme de lectures établi avec un enseignant approuvé par le directeur de programme, l'étudiant approfondira ses connaissances dans un domaine de la santé communautaire et soumettra un rapport écrit sur le thème choisi.

MSO 6009 Méta-analyse dans le domaine de la santé **3 cr.**
Jean Lambert

Analyse des problèmes de santé à travers la littérature. Évaluation et synthèse des résultats des études originales pour mieux orienter des décisions médicales, des programmes et des politiques de santé. Recommandé : MSO 6066. Préalable(s) : (MSO 6001 ou MSO 6011) et (MSO 6060 ou MSO 6061).

MSO 6011 L'analyse épidémiologique **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Maria Victoria Zunzunegui
Techniques de base, méthodologie courante et éléments d'interprétation de l'analyse épidémiologique. Introduction à l'évaluation critique de la recherche sur l'étiologie des maladies. Réflexion sur les problèmes contemporains de santé.

MSO 6012 La causalité en sciences de la santé **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Philippe
Le raisonnement scientifique et les difficultés d'approche des rapports de causalité dans les études épidémiologiques. Examen des critères de causalité, de la typologie des variables et des relations. Schémas de causalité. Corrélation écologique.

MSO 6013 Concepts en épidémiologie sociale **3 cr.**
Katherine Frohlich
Introduction aux problèmes théoriques, méthodologiques ainsi que certaines thématiques en épidémiologie sociale. Préalable(s) : Cours de base en épidémiologie (MSO6001 ou MSO6011); Cours de base en biostatistique (MSO6060 ou MSO6061)

MSO 6014 Méthodes de recherche en épidémiologie **3 cr.**
Lise Goulet
Permettre à l'étudiant d'approfondir les concepts et les méthodes épidémiologiques nécessaires à la planification d'une étude épidémiologique, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats. Préalable(s) : (MSO 6001 ou MSO 6011) et (MSO 6060 ou MSO 6061).

MSO 6015 Recherche clinique biomédicale **3 cr.**
Isabel Fortier, François Madore et collaborateurs
Devis et méthodes habituellement utilisés en recherche clinique (épidémiologie, économie de la santé et biostatistiques). Illustrations par des applications à différents champs et situations de recherche clinique biomédicale. Préalable(s) : MSO 6011 et MSO 6061.

MSO 6016 Méthodologie des études longitudinales **3 cr.**
Maria Victoria Zunzunegui
Fondements sur les devis, la conduite et les analyses des études longitudinales populationnelles. Préalable(s) : MSO6011, MSO6014, MSO6061, et MSO6067 ou MSO6069

MSO 6017 Analyse des études longitudinales **1 cr.**
Maria Victoria Zunzunegui
Introduction aux analyses des données des études longitudinales populationnelles avec les logiciels SPSS, SAS, STATA. Préalable(s) : MSO6016

MSO 6018 Introduction à l'épidémiologie génétique **3 cr.**
Marie-Pierre Dubé
Introduction à l'épidémiologie génétique et aux méthodes analytiques s'y reliant, appuyée d'exemples relevés de la littérature scientifique et de travaux pratiques portant sur analyses de liaison et d'association génétique. Préalable(s) : Cours d'introduction à l'épidémiologie, biostatistique, ou équivalent.

MSO 6019 VIH: de l'épidémiologie à l'intervention **3 cr.**
Examen critique de l'épidémiologie du VIH, des interventions de prévention et de traitement, et des impacts psychosociaux et biopolitiques de ces interventions à travers les controverses scientifiques. Préalable(s) : (MSO 6001 ou MSO 6011) et (MCB 2994 ou MMD 1230) ou équivalent.

MSO 6023 Épidémiologie des infections **3 cr.**
Julio C. Soto
Faire connaître à l'étudiant les moyens et le bien-fondé d'intervention en maladies infectieuses à l'échelle collective afin de trouver des solutions pratiques aux problèmes (prévention - contrôle - recherche étiologique ou évaluative).

MSO 6024 Épidémiologie en santé communautaire **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Application des notions de base en épidémiologie à un problème concret de santé communautaire. Analyse critique des travaux récents sur un sujet particulier et identification des lacunes dans nos connaissances actuelles. Préalable(s) : MSO 6001 ou MSO 6011.

MSO 6026 Évaluation de la qualité des soins **4 cr.**
Raynald Pineault
L'évaluation de la qualité des soins est une fonction importante dans un système de soins. Le cours vise à faire comprendre les principes et méthodes d'une telle évaluation, de même que ses conséquences pour l'utilisation des ressources et des coûts.

MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure **3 cr.**
Clément Dassa
Modèles de mesure. Fidélité et validité. Méthodes de validation d'un instrument de mesure (questionnaire, test, échelle, etc.). Considérations pratiques et applications à la recherche.

MSO 6029 Pratique épidémiologique **3 cr.**
Approfondir certains concepts et méthodes essentiels à la conduite et à l'interprétation des études épidémiologiques : devis épidémiologiques, analyse des données, contrôle de confusion et inférence causale. Préalable(s) : MSO 6001 ou (MSO 6011 et MSO 6060) ou MSO 6061.

MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique **3 cr.**
Katherine Frohlich, Marie Hatem-Asmar et Bryn Williams-Jones
Introduction à l'histoire de la santé publique, ses principaux concepts et aux défis éthiques en santé publique.

MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique **3 cr.**
Vinh-Kim Nguyen
Introduction aux concepts et méthodes des principales disciplines des sciences humaines et sociales en relation avec la santé publique.

MSO 6040 Analyse comparative - systèmes de santé **3 cr.**
Nicole Bernier
Appliquer un modèle holistique à l'analyse comparative des systèmes de santé de pays industrialisés ou en voie de développement.

MSO 6047 Périnatalité en santé communautaire **3 cr.**
Louise Séguin
Étude des besoins et problèmes de santé à la période périnatale. Analyse critique des interventions visant à répondre à ces besoins ou à prévenir ces problèmes lors de la grossesse, de l'accouchement, de la naissance et des premières semaines de vie. Préalable(s) : MSO 6001 ou MSO 6060.

MSO 6048 Santé des enfants et des adolescents **3 cr.**
Louise Séguin
Étude des besoins et des problèmes de santé des enfants et des adolescents. Analyse critique des interventions visant à répondre à ces besoins ou à prévenir ces problèmes.

MSO 6053 L'enquête : méthodes et pratiques **3 cr.**
Brigitte Maheux
Cours théorique et appliqué couvrant l'ensemble des étapes nécessaires à la réalisation d'une enquête. Les étudiants conçoivent et mènent ensemble une enquête, en analysent et en rapportent les résultats.

MSO 6058 Travail de groupe en santé communautaire **3 cr.**
Fondements théoriques du processus de communication interpersonnelle et de la dynamique d'un groupe de tâche. Développement de connaissances et d'habiletés minimales de communication et d'animation applicables à la santé communautaire.

MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé **3 cr.**
Lise Renaud
Cours à la fois théorique et pratique qui examine la démarche de planification d'un projet d'éducation à la santé. L'étudiant devra élaborer et présenter un projet d'éducation pour la santé.

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique **3 cr.**
Michèle Rivard
Statistique descriptive. Distribution normale. Échantillonnage. Estimations ponctuelle et par intervalle. Test de t et analyse de variance. Régression et corrélation. Analyse de données catégorielles. Approche interprétative à l'aide d'articles.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique **3 cr.**
Jean Lambert
Statistiques descriptives. Distributions. Échantillonnage. Estimations ponctuelle et par intervalle. Test de t et analyse de variance. Régression et corrélation. Analyse de données catégorielles. Approche opérationnelle à l'aide de problèmes.

MSO 6062 Méthodes d'échantillonnage **3 cr.**
Jean Lambert

Principaux types d'échantillons : aléatoire simple, systématique, stratifié, par grappes et en plusieurs phases. Estimation des caractéristiques populationnelles. Détermination des effectifs. Non-réponses et données manquantes. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6063A à C Méthodes spécifiques en biostatistique I **1 cr.**
Jean Lambert

Selon les besoins des étudiants, étude de l'un des sujets suivants : séries chronologiques, analyse multivariée, analyse longitudinale ou tout autre sujet jugé pertinent. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6064A à C Sujets spécifiques en biostatistique II **1 cr.**
Michèle Rivard

Selon les besoins des étudiants, étude de l'un des sujets suivants : analyse de survie, théorie de la décision clinique, procédures non paramétriques ou tout autre sujet jugé pertinent. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6065 Traitement de données **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo
Michèle Rivard

Principes et procédures de collecte, d'analyse et d'interprétation de données dans le domaine de la santé. Introduction au système TELUM et au logiciel SPSS. Applications. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires **3 cr.**
Jean Lambert

Approche unifiée de l'application des modèles linéaires à l'analyse de régression multiple, l'analyse de variance et les devis expérimentaux. Principaux tests d'hypothèses, estimation et problèmes propres à ces méthodes. Applications. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6068A à C Sujets spécifiques en biostatistique III **1 cr.**
Clément Dassa

Selon les besoins des étudiants, étude de l'un des sujets suivants : classification automatique, théorie générale de la fidélité, modèles hiérarchiques, analyse des correspondances ou tout autre sujet jugé pertinent. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6069 Régression logistique/analyse de survie **3 cr.**
Michèle Rivard

Modèle logistique, interaction, confusion. Fonction de survie, taux de risque, test du logrank, modèle de Cox. Traitement des données manquantes. Aspects théoriques et pratiques. Préalable(s) : MSO 6001 et MSO 6002 et MSO 6061.

MSO 6070 Santé internationale **3 cr.**
Pierre Fournier

Agences internationales de santé. Programmes bilatéraux et multilatéraux. Géographie. Grandes endémies. Planification de la santé.

MSO 6071 Gestion de projets de santé I **3 cr.**
Slim Haddad

Application des stratégies et techniques de gestion de projets à la santé. Contextes du Québec et des pays en développement. Facteurs humains, ordonnancement, budgétisation, contrôle, évaluation. Méthode du cadre logique, micro-informatique.

MSO 6072 Administration et santé communautaire **3 cr.**
Raynald Pineault et collaborateurs

Historique, concepts fondamentaux, fondements, techniques. Planification, organisation, direction, contrôle. Approches novatrices et santé communautaire.

MSO 6073 Gestion de la santé communautaire **3 cr.**
Pierre Fournier, Raynald Pineault et collaborateurs

Synthèse des concepts et des techniques acquis dans le cadre de l'option « Planification et gestion de la santé communautaire » vue d'opérationaliser une intervention en réponse à un problème de santé donné.

MSO 6074 Gestion de projets de santé II **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Fournier et Slim Haddad

Intégration des connaissances en gestion de projets. Applications spécifiquement reliées à la santé et développées dans des contextes d'intervention locaux ou internationaux. Préalable(s) : IFT 1800 et MSO 6071.

MSO 6080 Santé mentale **3 cr.**
Louise Fournier

Introduction générale à la santé mentale. Définition des diverses théories concernant l'étiologie, l'épidémiologie, les modes de traitement et de prévention. Analyse du système de distribution des soins psychiatriques au Québec.

MSO 6083 Pratiques de la santé publique **3 cr.**
Marie-France Raynault et collaborateurs

Ce cours couvre les principes à la base des interventions en santé communautaire et le choix des interventions prioritaires. Les problèmes majeurs de santé publique sont présentés et analysés selon ces perspectives.

MSO 6084 Séminaire de mémoire en santé publique **2 cr.**
Jean-Marc Brodeur et Lise Gauvin

Revue des thématiques de recherche en santé communautaire, identification de la problématique de recherche et formulation du protocole. Préalable(s) : MSO 6003.

MSO 6085 Santé publique et personnes âgées **3 cr.**

Analyser les facteurs démographiques, épidémiologiques, psychosociaux, politico-économiques et organisationnels à prendre en compte dans la démarche de programmation en santé publique appliquée aux personnes âgées et évaluer leur impact.

MSO 6086 La recherche qualitative en santé **3 cr.**

Concepts théoriques et pratiques requis pour l'élaboration d'un projet de recherche qualitative dans le champ de la santé publique. Principes clefs qui sous-tendent l'approche de recherche qualitative.

MSO 6093 Stage **15 cr.**

Ce stage vise à familiariser l'étudiant avec la pratique de la santé publique par sa participation dans une équipe de santé publique et la réalisation d'un projet de stage. Parmi les thèmes de stage : Prévention et promotion de la santé ; Protection de la santé ; Prévention et promotion de la santé ; Organisation des soins de santé ; Évaluation. Préalable(s) : 24 cr. de sigle MSO.

MSO 6115 Planification de la santé **3 cr.**
Raynald Pineault

Revue critique des principaux modèles et outils de planification et leur application à l'élaboration de programmes de santé et au fonctionnement des services de santé.

MSO 6116 Planification et évaluation en santé **3 cr.**
Slim Haddad

Besoins et planification. Priorisation, objectifs, stratégies d'intervention. Cadre institutionnel, organisation et prestation de service au Québec. Évaluation. Cadres normatifs, démarche, devis. Évaluation intégrée.

MSO 6122 Gestion d'agressions dans une population **3 cr.**
Yves Robert

Les aspects légaux, éthiques, administratifs, organisationnels, médiatiques, socioculturels et politiques des stratégies d'intervention lors d'une agression dans une population.

MSO 6123 Séminaire en protection de la santé **3 cr.**
Yves Robert

Différentes agressions dont la surveillance et le contrôle comportent des éléments de controverse seront discutées et les pistes de solutions applicables envisagées.

MSO 6130 Design pédagogique - éducation sanitaire **3 cr.**

Développement de cours d'éducation sanitaire par l'application du processus de design pédagogique : analyses préalables, développement, production et évaluation. Principes et conditions d'apprentissage. Sélection des médias, stratégies de formation.

MSO 6131 Stratégies en promotion de la santé **3 cr.**
Louise Potvin et collaborateurs

Étude des principales approches théoriques et pratiques liées aux interventions en promotion de la santé. Discussion et applications des principes de changement d'attitudes, de comportements et de changement social.

MSO 6132 Séminaire en promotion de la santé **3 cr.**

Ce cours vise à l'approfondissement et à l'intégration des connaissances acquises en promotion de la santé, en accordant une attention spéciale aux implications théoriques, pratiques et éthiques des résultats de recherches en promotion de la santé. Préalable(s) : MSO 6131.

MSO 6134 Comportement individuel / santé publique **3 cr.**
Lise Gauvin
Familiarisation avec les concepts et les théories principales pour comprendre les comportements de santé au niveau individuel dans une optique de santé publique.

MSO 6136 Sujets spécifiques en santé publique **1 cr.**
Étude d'une question contemporaine en santé publique.

MSO 6136A Sujets spécifiques de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Gestion de l'incertitude et prise de décision en santé publique.

MSO 6136B Sujets spécifiques de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Communication en santé publique.

MSO 6136C Sujets spécifiques de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Transfert des connaissances en santé publique.

MSO 6137A Prob. contemporaines de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Problématique de l'eau et santé publique.

MSO 6137B Prob. contemporaines de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Qualité de l'air et santé publique.

MSO 6137C Prob. contemporaines de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Prévention des maladies chroniques et des traumatismes.

MSO 6138A Enjeux de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Principes de surveillance continue de l'état de santé d'une population.

MSO 6138B Enjeux de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Urgences infectieuses en santé publique.

MSO 6138C Enjeux de santé publique **1 cr.**
Michèle Rivard et collaborateurs
Étude d'une question contemporaine de santé publique : Urgences environnementales en santé publique.

MSO 6140 Analyse multidimensionnelle confirmative **3 cr.**
Clément Dassa
Liens, causes et modélisation. Analyse factorielle confirmative. LISREL avec variables observées et latentes. Évaluation et reformulation de modèle. Considérations pratiques et applications dans le domaine de la santé.

MSO 6141 Analyse multidimensionnelle exploratoire **3 cr.**
Clément Dassa
Concepts fondamentaux, techniques et méthodes de l'analyse en composantes principales et de l'analyse factorielle. Aspects méthodologiques de la réduction dimensionnelle en contexte exploratoire. Applications.

MSO 6150 Investigation d'éclosions **3 cr.**
Développer des compétences en investigation d'éclosions dans la communauté / les milieux de soins : étapes d'investigation et principes de gestion d'une éclosion, mesures de contrôle, stratégies de communication des résultats. Préalable(s) : MSO 6001 ou MSO 6011 ou équivalent.

MSO 6160 Services à la petite enfance **3 cr.**
Ce cours porte sur l'étude de l'utilisation et de l'évaluation des impacts des services à la petite enfance comme stratégie de prévention des inégalités en santé en général et en santé mentale en particulier.

MSO 6200 Séminaire en santé dentaire publique **3 cr.**
Jean-Marc Brodeur
Synthèse des principaux problèmes de santé bucco-dentaire publique et des recherches en cours pour répondre à ces problèmes. Réflexion sur le choix des interventions en santé dentaire publique et sur leur évaluation.

MSO 6300 Introduction à la santé publique **1 cr.**
Ce cours aborde les concepts de santé et de maladies, les indicateurs de mesures et les principaux déterminants de la santé. Les courants historiques essentiels et les pratiques de santé publique y seront aussi traités.

MSO 6310 Méthodes d'analyse et de synthèse **3 cr.**
Ce cours présente des concepts, des méthodes et des outils de base, tant épidémiologiques que biostatistiques, facilitant l'étude des phénomènes de santé et l'analyse critique de l'information scientifique qui s'y rapporte.

MSO 6320 Surveillance de l'état de santé **2 cr.**
Cours habilitant les professionnels à saisir les problèmes de santé, les facteurs de risques et les déterminants influençant la santé, mesurer l'écart entre différents groupes et saisir les tendances spatiales et temporelles.

MSO 6330 Protection de la santé **2 cr.**
Ce cours permet de développer les compétences et les habilités d'intervention et de gestion dans le cadre du travail en protection de la santé sous l'angle des responsabilités locales en santé publique.

MSO 6340 Intersectorialité-partenariat en santé **1 cr.**
Ce cours aborde deux dimensions clé de l'approche populationnelle soit les collaborations intersectorielles et la participation de la population ainsi que la concertation pour le développement d'actions intégrées.

MSO 6350 Communication et santé publique **1 cr.**
Ce cours habilite les professionnels à utiliser les outils appropriés afin de se faire comprendre grâce à un langage adapté auprès des différentes clientèles et de produire l'effet escompté.

MTE - Musique, techniques d'écriture

MTE 6103 Cours-répertoire 1 : époque baroque **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6104 Cours-répertoire 2 : époque classique **3 cr.**
François De Médicis
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6105 Cours-répertoire 3 : époque romantique **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6105A à D Cours-répertoire 3 : époque romantique **3 cr.**
Pierre Rolland
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6106 Cours-répertoire 4 : époque moderne **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6106A à D Cours-répertoire 4 : époque moderne **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6107 Cours-répertoire 5 : époque baroque **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6108 Cours-répertoire 6 : époque classique **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6109 Cours-répertoire 7 : époque romantique **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6109A à D Cours-répertoire 7 : époque romantique **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6110 Cours-répertoire 8 : époque moderne **3 cr.**
Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6110A à D Cours-répertoire 8 : époque moderne **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6217 Analyse **3 cr.**
Marcelle Guertin

Sujet à déterminer chaque année.

MTE 6218 Séminaire de théorie musicale 1 **3 cr.**
Marcelle Guertin

MTE 6219 Séminaire de théorie musicale 2 **3 cr.**
François De Médicis

Sujet à déterminer.

MTE 6220 Séminaire de théorie musicale 3 **3 cr.**
Luce Beaudet

Sujet à déterminer.

MTE 6221 Séminaire de théorie musicale 4 **3 cr.**

MTE 6300 Analyse de la musique électroacoustique **3 cr.**
Robert Normandeau

Bases de grammaire et de syntaxe en analyse perceptive. Comparaison des différentes méthodes mises au point pour l'analyse électroacoustique. Analyses détaillées d'œuvres du répertoire électroacoustique. Préalable(s) : MUS 1217 ou MUS 1218.

MTE 6305 Harmonie du XXe siècle 1 **3 cr.**
Alan Belkin

Étude de l'harmonie des impressionnistes. Harmonie par quartes, par secondes, clusters et leurs mélanges.

MTE 6307 Orchestration 1 **3 cr.**

Étude de l'orchestration de style classique.

MTE 6308 Orchestration 2 **3 cr.**

Étude de l'orchestration de styles romantique et impressionniste.

MTE 6311 Fugue 1 **3 cr.**

Étude de l'exposition, du divertissement et de la préparation de la strette.

MTE 6312 Fugue 2 **3 cr.**

Composition de fugues entières pour voix ou pour instruments. Préalable(s) : MTE 6311.

MTE 6320A Écriture en musiques d'applications A **3 cr.**

Études de différents modes d'écriture employés en audiovisuel. Orchestration de studio, styles musicaux particuliers.

MTE 6320B Écriture en musiques d'applications B **3 cr.**

Études de différents modes d'écriture employés en audiovisuel. Orchestration de studio, styles musicaux particuliers.

MTE 6320C Écriture en musiques d'applications C **3 cr.**

Études de différents modes d'écriture employés en audiovisuel. Orchestration de studio, styles musicaux particuliers.

MUE - Musique, ensembles et ateliers

Participation à diverses formations instrumentales ou vocales de la Faculté de musique. Ces formations sont précisées chaque année selon les besoins et les possibilités.

Inscription obligatoire aux grands ensembles

Durant son baccalauréat, le candidat devra s'inscrire à un minimum de 4 crédits de grands ensembles choisis parmi ceux offerts dans son programme. Le comité des grands ensembles procède par voie d'assignation à l'une ou l'autre de ces formations instrumentales ou vocales, suite à des auditions tenues chaque année (sauf pour le gamelan). Exception faite pour les étudiants au programme d'interprétation instruments classiques (cordes et vents), une audition pour l'orchestre est obligatoire durant les six trimestres d'études.

Inscription au trimestre pour tout atelier ou ensemble choisi

Au moment de s'inscrire, l'étudiant complète lui-même le sigle **MUE** en y ajoutant un numéro de 4 chiffres et en tenant compte de ce qui suit : le 1er chiffre indique le cycle. Les 2e et 3e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'atelier ou l'ensemble choisi **(voir la liste des codes ci-dessous)**. Le 4e chiffre indique le ou les trimestres d'inscription autorisés (de 1 à 8) pour cet atelier ou cet ensemble.

Exemple : MUE 1443 (1 44 3) :

1 = 1er cycle – 1re, 2e ou 3e année

44 = **l'orchestre** identifié par son code (2e et 3e chiffres)

3 = 3e trimestre d'inscription à l'orchestre (4e chiffre) parmi les 8 trimestres autorisés.

Ateliers et ensembles*

	Code	Par trimestre
Atelier d'accompagnement*	10	1 cr.
Atelier d'accompagnement vocal/jazz	42	1 cr.
Atelier d'élaboration de jeux sonores	35	1 cr./A 2 cr./H
Atelier d'improvisation	49	1 cr.
Atelier d'opéra* *	41	3 cr.
Atelier de musique ancienne	14	1 cr.
Atelier de musique baroque	15	1 cr.
Atelier de musique contemporaine	16	1 cr.
Atelier de percussion	17	1 cr.
Atelier laboratoire	40	1 cr.
Chœur d'opéra**	45	1 cr.
Chœur d'opéra**	48	2 cr.
Chorale	28	1 cr.
Chorale jazz*	36	1 cr.
Combo*	46	2 cr.
Ensemble (non précisé, cas spéciaux)	26	1 cr.
Ensemble clarinettes	38	1 cr.
Ensemble claviers	19	1 cr.
Ensemble cuivres	21	1 cr.
Ensemble d'instruments à vent	25	1 cr.
Ensemble flûtes	22	1 cr.
Ensemble guitares	23	1 cr.
Ensemble jazz (Big Band)	47	2 cr.
Ensemble musique de chambre	24	1 cr.
Ensemble vocal	30	1 cr.
Ensemble vocal jazz*	39	1 cr.
Gamelan	34	1 cr.
Harmonie de concert	43	2 cr.
Orchestre	44	2 cr.
Quatuor à cordes	37	1 cr.
Quatuor de saxophones	27	1 cr.

MUI - Musique, instrument

Instrument principal (programme avec concentration instrumentale)

Étude de la technique de l'instrument et de son répertoire en vue du concert et de l'enseignement.

Instrument complémentaire (programme sans concentration instrumentale)

Étude de la technique de l'instrument et de son répertoire.

Connaissance du clavier **2 cr.**

Cours collectif destiné aux étudiants non claviéristes. Apprentissage des rudiments du clavier dans le but de contrôler les enchaînements rythmiques et harmoniques de base et de pouvoir déchiffrer une partition simple.

Cours offert sur une période de deux ou de quatre trimestres, selon les cas énumérés ci-dessous : **1)** dans le but de les sensibiliser aux implications harmoniques des pièces qu'ils travaillent, la Faculté offre une série de deux trimestres de Connaissance du clavier aux étudiants jouant d'un instrument monodique (chant inclus), sauf dans les cas où l'équivalent des cours en question aura déjà été fait; **2)** considérant que l'apprentissage d'un instrument est indispensable à la formation de tout musicien et dans le but de satisfaire aux exigences du tronc commun à cet effet, la Faculté offre une série de quatre trimestres de Connaissance du clavier aux étudiants dont le niveau de

* Les ateliers ou ensembles contingentés sont marqués d'un astérisque.

** Préalable : MIN 1096

compétence ou le champ d'intérêt ne correspond pas aux objectifs des cours d'instrument complémentaire.

Inscription au trimestre pour tout cours d'instrument

Qu'il s'agisse de l'instrument principal, de l'instrument complémentaire ou de Connaissance du clavier, toute inscription à un cours d'instrument se fait au trimestre, avec un sigle et un numéro de quatre chiffres suivi d'une lettre, identifiant successivement le niveau du cours, l'instrument choisi, les crédits alloués selon le programme de l'étudiant et le trimestre d'inscription.

Le 1er chiffre indique le niveau du cours :

1 = 1re année du 1er cycle

2 = 2e année du 1er cycle

3 = 3e année du 1er cycle

Les 2e et 3e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'instrument **(voir la liste des codes ci-dessous)**.

Le 4e chiffre correspond au nombre alloué de crédits selon les programmes.

Les lettres **A** et **B** indiquent respectivement les 1er et 2e trimestres d'inscription autorisés pour chaque année de cours d'instrument offert au baccalauréat (maximum : 3 années, soit 6 trimestres).

Exemple : MUI 3256B (3 25 6 B) :

3 = 1er cycle, 3e année

25 = **piano**

6 = 6 crédits

B = 2e trimestre

Code numérique des instruments

INSTRUMENT ANCIEN
(complémentaire **et principal)**

Flûte baroque	**02**
Flûte à bec	**03**
Hautbois baroque	**04**
Luth	**05**
Violon baroque	**07**
Viole de gambe	**08**
Guitare baroque	**09**

INSTRUMENT CLASSIQUE
(complémentaire et principal)

Alto	**10**
Basson	**12**
Chant	**13**
Clarinette	**14**
Clavecin	**15**
Connaissance du clavier	**16**
Contrebasse	**17**
Cor	**18**
Flûte traversière	**19**
Guitare	**20**
Harpe	**21**
Hautbois	**22**
Orgue	**23**
Percussion	**24**
Piano	**25**
Saxophone	**26**
Trombone	**27**
Trompette	**28**
Tuba	**29**
Violon	**30**
Violoncelle	**31**

INSTRUMENT JAZZ
(complémentaire et principal)

Basse électrique	**40**
Batterie	**41**
Chant jazz	**42**
Contrebasse jazz	**53**
Guitare jazz	**45**
Piano jazz	**46**
Saxophone jazz	**47**
Violon jazz	**49**
Trombone jazz	**52**
Trompette jazz	**48**

MUL - Musicologie

MUL 6111 Paléographie musicale 1 **3 cr.**

Graphies non alphabétiques; leur apparition dans l'histoire et leur répartition géographique. Étude sémiologique de l'interprétation des chants syllabiques et mélismatiques. Ars Antiqua : ligatures. Ars Nova : en Italie et en France. Les tablatures.

MUL 6113 Paléographie musicale 2 **3 cr.**

Histoire de la notation et interprétation des graphies musicales : depuis les premiers essais, à l'époque carolingienne, jusqu'aux développements contemporains des premiers imprimés (Verovio, Petrucci).

MUL 6115 Traditions musicales du monde **3 cr.**

MUL 6120 Sémiologie musicale 1 **3 cr.**
Jean-Jacques Nattiez

Initiation aux concepts et aux méthodes de la sémiologie musicale. La problématique linguistique. Liens avec les autres sciences humaines traitant de la musique (anthropologie, sociologie, psychologie).

MUL 6201 Séminaire de musique du Moyen Âge 1 **3 cr.**

MUL 6202 Séminaire : Renaissance 1 **3 cr.**

MUL 6203 Séminaire de musique baroque 1 **3 cr.**

MUL 6204 Séminaire de musique classique 1 **3 cr.**

MUL 6205 Séminaire de musique romantique 1 **3 cr.**

Sujet à préciser.

MUL 6206 Séminaire : musique début XXe siècle 1 **3 cr.**
François De Médicis

MUL 6208 Séminaire : musique d'avant-garde 1 **3 cr.**

MUL 6210 Séminaire de musique canadienne 1 **3 cr.**
Marie-Thérèse Lefebvre

MUL 6211 Séminaire de musique canadienne 2 **3 cr.**
Marie-Thérèse Lefebvre

MUL 6216 Séminaire de recherche **3 cr.**
Jean-Jacques Nattiez

MUL 6217 Séminaire de recherche-création **3 cr.**
Marcelle Guertin

Préparation et réalisation d'un travail de recherche lié au champ de spécialisation des étudiants au doctorat en interprétation et en composition.

MUL 6227 Séminaire, professeur invité **3 cr.**

MUL 6231 Séminaire de musique du Moyen Âge 2 **3 cr.**

MUL 6232 Séminaire : Renaissance 2 **3 cr.**
Marie-Alexis Colin

MUL 6233 Séminaire de musique baroque 2 **3 cr.**

MUL 6234 Séminaire de musique classique 2 **3 cr.**

MUL 6235 Séminaire de musique romantique 2 **3 cr.**

Sujet à préciser.

MUL 6236 Séminaire : musique début XXe siècle 2 **3 cr.**

MUL 6238 Séminaire : musique d'avant-garde 2 **3 cr.**

MUL 6246 Séminaire en esthétique musicale 1 **3 cr.**
Michel Duchesneau et collaborateurs

MUL 6248 Séminaire **3 cr.**
Philip Tagg
Sujet à déterminer.

MUL 6249 Séminaire **3 cr.**
Nathalie Fernando
Sujet à déterminer.

MUL 6250 Séminaire de musique populaire **3 cr.**
Philip Tagg

MUL 6251 Séminaire de musicologie 1 **3 cr.**
Michel Duchesneau

MUL 6252 Séminaire de musicologie 2 **3 cr.**

MUL 6305 Organologie : musique - tradition orale **3 cr.**
Monique Desroches
Description, classification et catalogage des instruments de musique de tradition orale. Procédés de fabrication, modalités d'utilisation, rôles et fonctions dans les diverses sociétés.

MUL 6307 Ethnomusicologie régionale 1 **3 cr.**
Étude des musiques de différentes ethnies sous tous leurs aspects : contexte social, formes d'exécution, structures musicales, instruments, etc.

MUL 6308 Ethnomusicologie régionale 2 **3 cr.**
Étude des musiques de différentes ethnies sous tous leurs aspects : contexte social, formes d'exécution, structures musicales, instruments, etc. Sujet à déterminer.

MUL 6314 Pratique de terrain en ethnomusicologie **3 cr.**
Sujet à déterminer.

MUL 6315 Méthodes de terrain-ethnomusicologie **3 cr.**
Monique Desroches
Introduction à la méthodologie de collecte et d'analyse de données musicales de tradition orale. Aspects pratiques des théories de l'ethnomusicologie (transcriptions, techniques audiovisuelles, enquêtes sur le terrain).

MUL 6320A Étude des musiques d'applications A **3 cr.**
Étude analytique et historique de musiques d'applications audiovisuelles dans une perspective théorique et pratique.

MUL 6320B Étude des musiques d'applications B **3 cr.**
Étude analytique et historique de musiques d'applications audiovisuelles dans une perspective théorique et pratique.

MUL 6320C Étude des musiques d'applications C **3 cr.**
Étude analytique et historique de musiques d'applications audiovisuelles dans une perspective théorique et pratique.

MUL 6416 Colloquium d'études supérieures 1 **1.5 cr.**
Caroline Traube
Présentation de conférences faites par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités en composition et/ou en musicologie.

MUL 6417 Colloquium d'études supérieures 2 **1.5 cr.**
Caroline Traube
Présentation de conférences faites par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités en composition et/ou en musicologie.

MUL 6418 Colloquium d'études supérieures 3 **1.5 cr.**
Présentation de conférences faites par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités en composition et/ou en musicologie.

MUL 6419 Colloquium d'études supérieures 4 **1.5 cr.**
Présentation de conférences faites par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités en composition et/ou en musicologie.

MUL 6516 Colloquium d'ethnomusicologie 1 **1.5 cr.**
Discussions autour d'écrits, de conférences ou de présentations faites par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités en ethnomusicologie.

MUL 6517 Colloquium d'ethnomusicologie 2 **1.5 cr.**
Discussions autour d'écrits, de conférences ou de présentations faites par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités en ethnomusicologie.

MUL 6949 Travaux et lectures dirigés 1 **12 cr.**
En collaboration
Travaux personnels dirigés touchant un domaine d'études en musicologie faisant l'objet de rapports.

MUL 6950 Travaux et lectures dirigés 2 **12 cr.**
En collaboration
Travaux personnels dirigés touchant un domaine d'études en musicologie faisant l'objet de rapports.

MUL 7216 Séminaire de recherche **3 cr.**
Jean-Jacques Nattiez

MUL 7217 Recherche en histoire et analyse **3 cr.**
Approche critique de textes sélectionnés sur l'historiographie et sur les méthodes de l'analyse musicale.

MUL 7218 Recherche en ethnomusicologie **3 cr.**
Approche critique et analytique de textes représentatifs des grands courants théoriques en ethnomusicologie.

MUL 7516 Colloquium d'ethnomusicologie 3 **1.5 cr.**
Discussions autour d'écrits, de conférences ou de présentations faites par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités en ethnomusicologie.

MUL 7517 Colloquium d'ethnomusicologie 4 **1.5 cr.**
Discussions autour d'écrits, de conférences ou de présentations faites par des étudiants, des professeurs et des conférenciers invités en ethnomusicologie.

MUS - Musique

MUS 6115 Séminaire de recherche : composition 1 **3 cr.**
Sujet à déterminer.

MUS 6116 Séminaire de recherche : composition 2 **3 cr.**

MUS 6117 Séminaire d'acoustique musicale **3 cr.**

MUS 6251 Sujets spéciaux en musique 1 **1 cr.**

MUS 6252 Sujets spéciaux en musique 2 **2 cr.**

MUS 6253 Sujets spéciaux en musique 3 **3 cr.**

MUS 6261 Sujets spéciaux en musique 4 **1 cr.**

MUS 6262 Sujets spéciaux en musique 5 **2 cr.**

MUS 6263 Sujets spéciaux en musique 6 **3 cr.**

MUS 6264 Sujets spéciaux en musique 7 **3 cr.**

MUS 6265 Sujets spéciaux en musique 8 **3 cr.**

MUS 6266 Sujets spéciaux en musique 9 **3 cr.**

MUS 6267 Sujets spéciaux en musique 10 **3 cr.**

MUS 6271 Travail dirigé 1 **6 cr.**
Composition d'une musique d'application audiovisuelle produite électroniquement (MIDI ou électroacoustique).

MUS 6272 Travail dirigé 2 **6 cr.**
Composition d une musique instrumentale d'application audiovisuelle.

MUS 6273 Travail dirigé 3 **6 cr.**
Composition d'une musique mixte (instrumentale et électronique) d'application audiovisuelle.

MUS 6320A Conception sonore en audiovisuel A **3 cr.**

Outils pour la conception de musiques de film ou de vidéo. Simulations midi de qualité professionnelle. Design sonore.

MUS 6320B Conception sonore en audiovisuel B **3 cr.**

Outils pour la conception de musiques de film ou de vidéo. Simulations midi de qualité professionnelle. Design sonore.

MUS 6320C Conception sonore en audiovisuel C **3 cr.**

Outils pour la conception de musiques de film ou de vidéo. Simulations midi de qualité professionnelle. Design sonore.

MUS 6321 Psychoacoustique musicale **3 cr.**

Caroline Traube

La psychoacoustique. Le système auditif. Perception de l'intensité, de la hauteur, des intervalles (consonance, dissonance, rugosité) et du timbre. Localisation des sons dans l'espace. Processus d'organisation auditive. Préalable(s) : MUS 1300 ou MUS 1311.

MUS 6322 Organologie et acoustique instrumentale **3 cr.**

Systèmes de classification des instruments de musique. Histoire et facture instrumentale. Acoustique et psychoacoustique des instruments et de la voix chantée. Contrôle gestuel, verbalisation et notation du timbre. Préalable(s) : MUS 1300 ou MUS 1311.

MUS 6323 Musique de création et technologies **3 cr.**

Exploration de l'utilisation des sciences et des technologies pour la conception, la réalisation et la production en concert d'oeuvres électroacoustiques, orchestres de haut-parleurs, etc. Préalable(s) : MUS 1321 ou MUS 2312.

NRL - Sciences neurologiques

NRL 6041 Colloque en sciences neurologiques **4 cr.**

John Francis Kalaska et Serge Rossignol

Mise en perspective et présentation de travaux de recherche en sciences neurologiques par des conférenciers invités. Les étudiants inscrits seront tenus d'assister à un minimum de 20 séances durant l'année universitaire.

NRL 6051 Neurosciences des systèmes **3 cr.**

Yves Joanette et collaborateurs

Étude des principaux systèmes, sensitif, moteur et végétatif, du système nerveux central. Attention particulière aux mécanismes fonctionnels d'intégration.

NRL 6060 Neurobiologie cellulaire **3 cr.**

Richard Robitaille et collaborateurs

Morphologie, physiologie et chimie biologique des éléments nerveux et développement du système nerveux.

NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle **3 cr.**

Trevor Drew, John Francis Kalaska et collaborateurs

Présentation de données de base sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes sensitif, moteur, sensoriels spécialisés, autonome; notions récentes sur le substratum biologique des fonctions mentales supérieures.

NRL 6081 Nouveautés en sciences neurologiques I **3 cr.**

Trevor Drew et John Francis Kalaska

Présentation et discussion des concepts fondamentaux sur lesquels sont basées nos connaissances actuelles de l'organisation fonctionnelle du système nerveux central et les découvertes récentes dans ce domaine.

NRL 6082 Nouveautés en sciences neurologiques II **3 cr.**

Laurent Descarries et collaborateurs

Présentation et discussion de découvertes récentes en neuroanatomie, neurochimie, neurophysiologie, neuropharmacologie et neuropsychologie. Cours bisannuel.

NRL 6083 Neurophysiologie cellulaire, moléculaire **3 cr.**

Vincent Castellucci et Jean-Claude Lacaille

Présentation et discussion des concepts fondamentaux sur lesquels sont basées les fonctions spécialisées du neurone et mise en perspective de ces concepts traditionnels avec les données récentes. Préalable(s) : NRL 6060.

NRL 6084 Neurosciences computationnelles **3 cr.**

Ce cours vise à introduire les étudiants à l'étude du cerveau par des approches computationnelles. Principalement, il traitera des modèles biophysiques des neurones individuels et des modèles des circuits neuraux.

NRL 6091 Impact clinique des neurosciences **3 cr.**

Patrick Cossette, Laurent Descarries et collaborateurs

Données de base récentes fondant le développement d'approches préventives, diagnostiques et thérapeutiques nouvelles en neurologie, psychiatrie et spécialités connexes. Cours bisannuel.

NRL 6091A et B Impact clinique des neurosciences **1 cr.**

Patrick Cossette, Laurent Descarries et collaborateurs

Données de base récentes fondant le développement d'approches préventives, diagnostiques et thérapeutiques nouvelles en neurologie, psychiatrie et spécialités connexes.

NRL 6091C Impact clinique des neurosciences **1 cr.**

Laurent Descarries, Gilles Lavigne et collaborateurs

Données de base récentes fondant le développement d'approches préventives, diagnostiques et thérapeutiques nouvelles en neurologie, psychiatrie et spécialités connexes.

NUT - Nutrition

NUT 6026 Régulation du métabolisme intermédiaire **3 cr.**

Marc Prentki et collaborateurs

Interprétation quantitative de la régulation du métabolisme des glucides, lipides et protéines et du métabolisme énergétique. Régulation hormonale. Amplification des signaux biochimiques. Paramètres rédox. Emploi d'isotopes stables.

NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines **3 cr.**

Émile Lévy et collaborateurs

Métabolisme des lipides et des lipoprotéines. Rôle des lipoprotéines dans l'intiation de l'athérosclérose. Interconversion des lipoprotéines par des enzymes régulatoires. Classes d'hyperlipidémies. Désordres primaires et secondaires.

NUT 6604 Marketing des services et alimentation **3 cr.**

Marie Marquis

Concepts de marketing de services appliqués à l'alimentation et la nutrition : caractéristiques, concept de service, personnel de contact, évaluation de services, gestion des plaintes, environnement de service, promotion, outils d'analyse.

NUT 6605 Marketing et alimentation **3 cr.**

Marie Marquis

Outils et stratégies associés au marketing mix appliqués à l'alimentation et la nutrition : études de marché, cycle de vie de produits/services, fixation de prix, avantages concurrentiels, cyberespace, segmentation, outils d'analyse, audit marketing.

NUT 6606 Comportement du consommateur **3 cr.**

Marie Marquis et collaborateurs

Présentation de concepts théoriques, de mesures et d'outils permettant l'étude du comportement du consommateur. Achat individuel et organisationnel. Application au domaine de l'alimentation.

NUT 6607 Épidémiologie de la nutrition **3 cr.**

Olivier Receveur et collaborateurs

Étude du rôle des facteurs nutritionnels dans le risque de maladies chroniques et infectieuses. Analyse critique des méthodes utilisées lors d'études au niveau des populations.

NUT 6608 Interaction Nutriments-Médicaments **1 cr.**

Étude de l'effet des médicaments sur l'absorption, le métabolisme et l'excrétion des nutriments, et de l'effet des nutriments sur l'absorption et le métabolisme des médicaments. Conditions pathologiques particulières.

NUT 6610 Sciences et technologies des aliments **3 cr.**

Victor Gavino et collaborateurs

Problèmes que posent le maintien et l'amélioration de qualité des aliments. Traitement industriel et valeur nutritive. Neutraceutiques, progrès récents.

NUT 6626 Problèmes contemporains de nutrition **3 cr.**

Marielle Ledoux et collaborateurs

État nutritionnel des populations dans les pays industrialisés. Évaluation de programmes de prévention et d'interventions au niveau local, national et international.

NUT 6627 Bases des besoins en macronutriments **3 cr.**

Bases physiologiques et biochimiques des besoins en macronutriments de l'homme. Facteurs exogènes et endogènes influençant la biodisponibilité et l'orientation métabolique des macronutriments. Critères d'évaluation des besoins nutritionnels.

NUT 6628 Bases des besoins en micronutriments **3 cr.**
Guylaine Ferland et collaborateurs

Bases physiologiques et biochimiques des besoins en micronutriments de l'homme. Facteurs exogènes et endogènes influençant la biodisponiblité et l'orientation métabolique des micronutriments. Critères d'évaluation des besoins nutritionnels.

NUT 6639 Nutrition et maladie I **3 cr.**
Olivier Receveur et collaborateurs

Relation entre les facteurs nutritionnels et la maladie. Rôle de la nutrition dans l'évolution et le traitement des maladies gastro-intestinales et hépatiques, du cancer, des polytraumatismes. Dénutrition. Alimentation entérale et parentérale.

NUT 6641 Nutrition et maladie II **3 cr.**
Jean-Marie Ekoe et collaborateurs

Relation entre la nutrition et la maladie. Obésité, anorexie nerveuse, diabète de types I et II, maladies cardiovasculaires et rénales, ostéoporose.

NUT 6650 Séminaires **3 cr.**
Guylaine Bouchard

Étude critique de travaux de recherches récents ou de sujets d'actualité en nutrition. Initiation à l'enseignement et communications scientifiques. Obligatoire à la maîtrise, au DESS et au microprogramme. Préalable(s) : 6 crédits de cours de nutrition de premier cycle ou l'équivalent.

NUT 6653 Enquête par sondage **1 cr.**
Bryna Shatenstein et collaborateurs

Étude de l'élaboration d'un questionnaire comme outil de méthode d'enquête. Révision des méthodes courantes de mesure de consommation alimentaire et de mesure de comportements, connaissances des individus dans le contexte de l'alimentation.

NUT 6654 Recherches qualitatives en nutrition **1 cr.**
Marie Marquis et collaborateurs

Présentation des fondements théoriques de la recherche qualitative. Étude des principales méthodes de collecte de données qualitatives (groupe de discussion, etc.). Présentation de méthodes de gestion et d'analyse de données qualitatives.

NUT 6655 Méthodologie de recherche en nutrition **1 cr.**
Victor Gavino et collaborateurs

Analyse des projets de recherche. Évaluation des publications scientifiques. Avantages et limites des méthodes de communication des résultats de recherche.

NUT 6656 Analyse des données nutritionnelles **1 cr.**
Marguerite Desaulniers et collaborateurs

Apprentissage de la codification, l'analyse et la saisie de données avec le logiciel SPSS. Révision des principales statistiques descriptives. Gestion des fichiers de données. Ateliers pratiques.

NUT 6657 Anthropométrie et état nutritionnel **1 cr.**
Marielle Ledoux et collaborateurs

Étude des mesures anthropométriques utilisées en recherche fondamentale/clinique et en recherche appliquée/épidémiologie. Discussion des avantages, limites et critères de sélection des méthodes. Exercices en laboratoire.

NUT 6658 Exploration de l'état nutritionnel **1 cr.**

Prévalence et morbidité de la malnutrition. Dépistage du risque nutritionnel. Modalités de l'exploration nutritionnelle.

NUT 6666 Éducation et comportement **3 cr.**
Irène Strychar

Principes théoriques de modification des habitudes alimentaires. Étude des facteurs cognitifs, psychosociaux, affectifs, culturels et autres qui affectent le comportement alimentaire. Méthodes d'intervention et fonctions de l'agent de changement.

NUT 6670 Nutrition internationale **3 cr.**
Hélène Delisle

Les problèmes alimentaires et nutritionnels des pays en développement; leur évolution et leurs causes. Les stratégies et programmes d'intervention : les priorités, les intervenants, l'évaluation des résultats.

NUT 6671 Séminaires de nutrition publique **3 cr.**
Hélène Delisle

Exposés et discussions sur des données récentes de recherche sur des thèmes tels que : sécurité alimentaire, nutrition maternelle et infantile, méthodes d'évaluation nutritionnelle, malnutrition et interventions, éducation nutritionnelle.

NUT 6672 Gestion de la malnutrition grave **1 cr.**
Hélène Delisle

Cours d'auto-apprentissage sur CD-Rom ou Internet traitant de la détection, la prise en charge et la présentation de la malnutrition grave. Le cours comporte plusieurs exercices et des études de cas.

NUT 6955 Travail dirigé **12 cr.**

Le but du travail dirigé est de permettre au candidat d'appliquer ses connaissances théoriques à un problème ou une question de nutrition appliquée identifié dans l'un ou l'autre des quatre secteurs d'activité correspondants aux orientations.

NUT 7050 Séminaires en nutrition **3 cr.**
Parviz Ghadirian, Irène Strychar et professeurs et étudiants

Étude et discussion de problèmes de nutrition relevant du domaine de spécialisation des candidats inscrits. Initiation à l'enseignement. Obligatoire au Ph.D.

NUT 7051 Séminaires de recherche **3 cr.**
Parviz Ghadirian, Irène Strychar et professeurs et étudiants

Exposés et critiques du projet de recherche du candidat : analyse critique des hypothèses, méthodes et résultats.

OPH - Ophtalmologie

OPH 6047 Santé publique ophtalmologique **3 cr.**

Examen des enjeux fondamentaux liés à la prévention de la cécité dans le monde. Étude et application de méthodes d'analyse des problèmes de santé oculaire au sein d'une population. Cours cyclique.

OPM - Optométrie

OPM 6001 Les fonctions visuelles du jeune enfant **3 cr.**

OPM 6002 Déséquilibres oculomoteurs de l'enfant **3 cr.**

Données récentes sur le traitement optique, prismatique, entraînement visuel actif et chirurgical des différents types de déséquilibres oculo-moteurs chez l'enfant. Présentations et études de cas cliniques.

OPM 6003 Amblyopie **3 cr.**
Danielle De Guise

Effets anatomiques et physiologiques du processus amblyopique sur le système visuel: données récentes. Amblyopie strique anisométropique, modèle humain et animal. Mouvements ocubres et accommodation chez l'amblyope.

OPM 6004 Lentilles cornéennes - cas spéciaux **3 cr.**

OPM 6005 Chirurgies réfractives-Aspect clinique **3 cr.**
Claude Giasson

Perspectives historiques. Principes et classification des chirurgies réfractives. Modifications optiques et biologiques suivant le type de chirurgie. Gestion clinique pré et postopératoire. Cas cliniques.

OPM 6006 Handicap visuel - Approche multidiscipl. **3 cr.**

Description du rôle des différentes disciplines cliniques et pédagogiques dans le domaine de l'adaptation et de la réadaptation en déficience visuelle. Modèles d'intervention et approche multidisciplinaire.

OPM 6007 Intervention en basse vision **3 cr.**

Développements récents en basse vision. Interventions spécifiques visant à améliorer la performance visuelle: stimulation visuelle, entraînement aux aides optiques, utilisation et modification des repères environnementaux.

OPM 6008 Pharmacothérapie oculaire **3 cr.**
Jean-François Bouchard et collaborateurs

Mode d'action, caractéristiques physico-chimiques, voies et modes d'administration des médicaments oculaires thérapeutiques. Dosage. Interactions médicamenteuses, effets indésirables et toxicité. Formulation d'une ordonnance.

OPM 6009 Santé oculaire 1 **3 cr.**
Pierre Forcier et collaborateurs
Sémiologie et diagnostic différentiel des pathologies touchant les annexes oculaires et le segment antérieur. Gestion clinique de ces conditions. Prescription et administration d'un traitement. Cas cliniques et discussions.

OPM 6010 Santé oculaire 2 **3 cr.**
Pierre Forcier et collaborateurs
Sémiologie et diagnostic des atteintes du segment postérieur de l'oeil et des voies visuelles. Pathologies oculaires associées à une maladie systémique. Gestion clinique de ces conditions. Cas cliniques et discussions.

OPM 6011A Stage - Optométrie pédiatrique 1 **6 cr.**

OPM 6011B Stage - Optométrie pédiatrique 2 **6 cr.**
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle accrue auprès d'une population infantile.

OPM 6011C Stage Optométrique 3 **6 cr.**

OPM 6012A Stage - Réadaptation handicap visuel 1 **6 cr.**
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle auprès d'une population handicapée visuelle.

OPM 6012B Stage - Réadaptation handicap visuel 2 **6 cr.**
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle approfondie auprès des personnes présentant un handicap visuel.

OPM 6012C Stage - Réadaptation handicap visuel 3 **6 cr.**
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle intensive auprès d'une population infantile.

OPM 6013A Stage - Lentilles cornéennes 1 **6 cr.**

OPM 6013B Stage - Lentilles cornéennes 2 **6 cr.**
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle soutenue auprès de cas complexes d'adaptation de lentilles cornéennes et de cas de chirurgie réfractive au niveau de la cornée.

OPM 6013C Stage - Lentilles cornéennes 3 **6 cr.**
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle intensive auprès de cas complexes d'adaptation de lentilles cornéennes et de cas de chirurgie au niveau de la cornée.

OPM 6014A Stage - Santé oculaire 1 **6 cr.**

OPM 6014B Stage - Santé oculaire 2 **6 cr.**
Stage au sein du module Santé oculaire de la Clinique universitaire de la vision.

OPM 6014C Stage - Santé oculaire 3 **6 cr.**
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle intensive au sein du module de santé oculaire de la Clinique universitaire de la vision.

OPM 6015 Séminaires cliniques **3 cr.**

OPM 6016A Stage - Première ligne de soins 1 **3 cr.**

OPM 6016B Stage - Première ligne de soins 2 **3 cr.**

OPM 6016C Stage - Première ligne de soins 3 **3 cr.**
Stage en clinique associé à une intervention professionnelle intensive au sein du module de première ligne de soins à la Clinique universitaire de la vision.

OPP - Optique physiologique (sciences de la vision)

OPP 6045A Séminaires cliniques **3 cr.**

ORA - Orthophonie - audiologie

ORA 6001 Counseling en orthophonie et audiologie **3 cr.**
Apprentissage des principes du counseling et de leurs applications aux divers stades de la relation entre spécialistes de la réadaptation et clients. Exposés, lectures, discussions, jeux de rôle, observations et exercices. Obligatoire.

ORA 6627 Processus de planification de programme **3 cr.**
Connaissance du processus de planification d'un programme, ses concepts, ses méthodes, ses stratégies. Applications au milieu hospitalier, scolaire et communautaire.

ORA 6653 Réadaptation de la personne adulte/aînée **3 cr.**
Connaissance des conséquences psychosociales, des fondements des processus d'adaptation et de réadaptation et des approches d'intervention particulières avec la personne déficiente auditive adulte ou âgée et ses proches.

ORA 6670 Enfant déficient auditif et réadaptation **3 cr.**
Analyse critique, à l'aide de cas, de différentes pratiques d'intervention auprès de l'enfant et de l'adolescent déficients auditifs. Recherches bibliographiques et intégration à la problématique du cas étudié. Élaboration d'un plan d'intervention.

ORA 6854 Évaluation des services en réadaptation **3 cr.**
Le cours apportera un regard critique sur les services de réadaptation développés pour les personnes adultes et âgées ayant une déficience auditive.

ORA 6868 Lectures dirigées **3 cr.**
À l'aide d'un programme de lectures, l'étudiant approfondira ses connaissances dans un domaine particulier des troubles de la communication humaine et soumettra un rapport écrit sur le thème choisi. Le programme de lectures doit être établi avec un enseignant et approuvé par le professeur responsable du cours.

ORA 7010 Séminaire de doctorat 1 **1 cr.**
Étude critique de recherches multidisciplinaires par le biais de l'exposition à des problématiques, des méthodologies, des techniques et des présentations diversifiées.

ORA 7020 Séminaire de doctorat 2 **1 cr.**
Approfondissement des perspectives critiques concernant les recherches multidisciplinaires par le biais de l'exposition à des problématiques, des méthodologies, des techniques et des présentations diversifiées. Préalable(s) : ORA 7010.

ORT - Orthophonie

ORT 6010 Stage en orthophonie 1 **2 cr.**
Intervention auprès du bénéficiaire et de son milieu en s'associant aux activités professionnelles multidisciplinaires dans les milieux scolaires et les établissements de la santé. 14 jours. Préalable(s) : ORA3344

ORT 6011 Stage en orthophonie 2 **2 cr.**
Intervention auprès du bénéficiaire et de son milieu en s'associant aux activités professionnelles multidisciplinaires dans les milieux scolaires et les établissements de la santé. 14 jours. Préalable(s) : ORT6010

ORT 6012 Stage en orthophonie 3 **8 cr.**
Approfondissement de la formation clinique par la prise en charge des interventions et la participation aux activités professionnelles. Acquisition de compétences relatives à une clientèle donnée ou un domaine particulier. Préalable(s) : ORT6011

ORT 6020 Séminaire d'intégration 1 **1 cr.**
À partir des connaissances et habiletés acquises et selon ses expériences cliniques, l'étudiant fera des liens entre les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Préalable(s) : ORA3550

ORT 6021 Séminaire d'intégration 2 **1 cr.**
À partir des connaissances et habiletés acquises et selon ses expériences cliniques, l'étudiant fera des liens entre les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Préalable(s) : ORT6020

ORT 6022 Séminaire d'intégration 3 **1 cr.**
À partir des connaissances et habiletés acquises, et à l'occasion de ses expériences cliniques, l'étudiant approfondira les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Préalable(s) : ORT6021

ORT 6030 Méthodes de recherche en orthophonie **3 cr.**
Étude, analyse critique et évaluation des méthodes de recherche en orthophonie et en audiologie.

ORT 6032 Rapport de stage en orthophonie **3 cr.**
Rédaction d'un document témoignant d'une réflexion critique sur une dimension centrale de la pratique professionnelle en orthophonie qui ressort directement du stage en orthophonie 3.

ORT 6626 Troubles acquis du langage **3 cr.**

Analyse critique de différentes pratiques d'évaluation et de rééducation des troubles de la communication chez l'adulte cérébrolésé. Études de cas, élaboration et expérimentation de plans d'intervention.

ORT 6628 Orthophonie auprès de l'enfant **3 cr.**

À travers la méthode des cas, étude critique des approches à l'évaluation et à la rééducation auprès de l'enfant ayant un trouble de la parole ou du langage. Accent sur les cas complexes ou rares. Préalable(s) : ORA3578, ORA3579, ORA6030

ORT 6629 Orthophonie en milieu scolaire **3 cr.**

Étude approfondie des particularités de l'intervention orthophonique en contexte scolaire : modèles d'organisation des services, relation orthophonie-pédagogie, clientèles particulières.

ORT 6655 Troubles de la parole **3 cr.**

Le séminaire porte sur les troubles de la parole chez l'enfant et chez l'adulte qu'ils soient liés au développement ou d'ordre acquis. Préalable(s) : ORA2626, ORA3560, ORA3566, ORA3557

ORT 6660 Intervention clinique **3 cr.**

Étude d'une approche d'intervention clinique employée en orthophonie auprès de personnes atteintes de troubles de la parole ou du langage. Le thème est précisé à chaque année.

ORT 6671 Méthodes de communication non orale **3 cr.**

Étude de méthodes non orales et compensatoires de communication utilisées auprès de personnes ayant des troubles de communication, de leurs fondements théoriques, ainsi que des technologies de support.

ORT 6700 Travail dirigé en orthophonie **9 cr.**

ORT 6817 Stage de recherche en orthophonie **3 cr.**

Sous la supervision d'un membre du corps professoral affecté à la Faculté des études supérieures, ce stage permet d'acquérir une expérience pratique des principes élémentaires de la démarche scientifique en orthophonie.

ORT 6856 Séminaire en orthophonie **3 cr.**

Synthèse des connaissances et habiletés requises pour l'intervention dans un contexte multidisciplinaire. Réflexion sur le développement de modèles adaptés d'intervention orthophonique pour la population d'enfants et d'adultes.

ORT 6857 L'efficacité des interventions **3 cr.**

Étude et analyse critique des moyens par lesquels les effets de l'intervention orthophonique sont démontrés. Analyse critique et synthèse de recherches portant sur les effets de l'intervention.

ORT 6858 Dyslexie développementale et acquise **3 cr.**

Étude approfondie de l'évaluation et de l'intervention en orthophonie portant sur les formes de dyslexie développementale et acquise.

ORT 6860 Séminaire thématique **3 cr.**

Étude et analyse critique de thématiques contemporaines en orthophonie. Les thèmes sont précisés à chaque année.

ORT 6871 Compréhension et production du langage **3 cr.**

Séminaire de maîtrise sur la représentation et les processus de compréhension et de production du langage. Évaluation de modèles psycholinguistiques à partir des données sur les troubles acquis ou de développement du langage. Préalable(s) : ORA1532 et ORA1533 ou ORA1534 et ORA1535 ou équivalent

ORT 6872 Problèmes contemporains en orthophonie **3 cr.**

Approfondissement de thèmes ou analyses d'approches nouvelles en orthophonie. Le thème du séminaire est précisé chaque année.

ORT 6873 Séminaire en neuropsychologie du langage **3 cr.**

Présentation et discussion d'un thème contemporain relativement à l'étude des troubles de la communication verbale d'origine neurologique. Chaque année, le thème est choisi en fonction des intérêts du responsable et des participants.

PAA - Anatomie et physiologie animales

PAA 6603 Biologie de la guérison tissulaire **3 cr.**
Christine Théorêt

Aspects morpho-physiologiques et moléculaires de la guérison tissulaire. Méthodes d'analyse de l'inflammation, de l'angiogénèse, de la fibroplasie, de la contraction et du remodelage tissulaire.

PAA 6612 Ostéo-archéologie **3 cr.**
André Bisaillon

Analyse et interprétation du matériel osseux archéologique. Les critères diagnostiques, anatomiques et zoologiques, sont détaillés; les méthodes d'interprétation archéologique, zoologique et ethnologique sont démontrées.

PAA 6613 Neuroendocrinologie de la reproduction **2 cr.**
Christopher Price et collaborateurs

Étude détaillée du rôle du système neuroendocrinien dans la reproduction, surtout chez les animaux domestiques. Anatomie de l'hypothalamus et de l'hypophyse; structure, sécrétion et action des hormones de la reproduction.

PAA 6614 Nutrition animale **3 cr.**
Vincent Girard

Discussion des nutriments portant sur leur métabolisme, rôle, nécessité nutritionnelle et interactions dans l'organisme. Discussion des méthodes d'évaluation des besoins, normes et états nutritionnels. Sujets d'intérêt actuel en nutrition.

PAA 6616 Problèmes en sciences biomédicales 1 **3 cr.**
En collaboration

Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec la littérature dans les sciences biomédicales choisies en rapport avec ses travaux de recherche.

PAA 6617 Génétique moléculaire des eucaryotes **3 cr.**
Jacques Lussier, David William Silversides et collaborateurs

Concepts de base en biologie moléculaire des eucaryotes touchant l'ADN, l'ARN et les protéines. Discussion des techniques classiques et récentes utilisées pour l'étude des acides nucléiques chez les eucaryotes.

PAA 6618 Biotechnologies de l'embryon mammalien **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Lawrence C. Smith

Développement embryonnaire des espèces domestiques et de laboratoire. Récolte et transfert embryonnaire. Maturation, fécondation et culture in vitro. Biotechnologies des manipulations embryonnaires. Cours cyclique.

PAA 6619 Biologie de la reproduction **3 cr.**
Alan Kenston Goff

Étude détaillée, principalement chez les animaux domestiques, de la physiologie de la reproduction de la femelle : gamétogénèse, folliculogénèse, fécondation, développement embryonnaire, gestation et parturition.

PAA 6620 Travaux en pharmacologie vétérinaire **1 cr.**
Michèle Doucet

Concepts avancés en pharmacologie clinique incluant la pharmacocinétique, la biopharmaceutique et le monitoring des médicaments dans les échantillons biologiques applicables en médecine vétérinaire pour les principales espèces animales. Présenté sous forme de discussions de groupe.

PAA 6621 Animaux de laboratoire 1 **3 cr.**
Pascal Vachon

Étude de la taxonomie, de la biologie, du comportement, de la nutrition de l'entretien et des maladies des souris, rats, hamsters, cochons d'Inde et lapins.

PAA 6622 Animaux de laboratoire 2 **3 cr.**
Pascal Vachon

Étude de la taxonomie, de la biologie, du comportement, de la nutrition, de l'entretien et des maladies des rongeurs, marmottes, furets et primates.

PAA 6623 Amphibiens et reptiles en recherche **1 cr.**
Pascal Vachon

Étude de la taxonomie, de la biologie, du comportement, de la nutrition, de l'entretien et des maladies des amphibiens (Xenopus) et des reptiles.

PAA 6624 Poissons en recherche **1 cr.**

Étude de la taxonomie, de la biologie, du comportement, de la nutrition de l'entretien et des maladies du poisson zèbre et des autres poissons.

PAA 6625 Utilisation des souris transgéniques **2 cr.**

David William Silversides

Développement, élevage et reproduction, génération et croisement, micro-injection, dissection et chirurgie de routine.

PAA 6626A à G Stage : animaux de laboratoire 1 **3 cr.**

Stage dans le milieu pharmaceutique ou industriel en pharmacologie et toxicologie reliées aux métabolismes du médicament dans des études précliniques GLP et non-GLP.

PAA 6627A à G Stage : animaux de laboratoire 2 **3 cr.**

Suite de PAA6626.

PAA 6628 Caprins, ovins et porcins en recherche **1 cr.**

Pierre Hélie

Étude de la taxonomie, de la biologie, du comportement, de la nutrition, de l'entretien et des maladies des chèvres, des moutons et des porcs.

PAA 6629 Techniques d'expérimentation animale **3 cr.**

Pascal Vachon

Pré-anesthésie, anesthésie, analgésie et chirurgie des animaux de laboratoire. Techniques d'évaluation des systèmes respiratoire, urinaire, digestif, reproducteur, cardiovasculaire et neurologique.

PAA 6630 Neuropharmacologie et neurophysiologie **2 cr.**

Pascal Vachon

Neuropharmacologie des neurotransmetteurs et des neuromodulateurs du système nerveux central. Physiologie des canaux ioniques et métabotropiques. Neurophysiologie de la douleur, de la sensation et de la motricité.

PAA 6640 Analyse pharmacocinétique **3 cr.**

Jérôme Del Castillo

Théorie, modélisation de l'absorption, mise à disposition et relation concentration-effet biologique des médicaments; analyse statistique des résultats d'études.

PAL - Sciences infirmières (soins infirmiers)

PAL 6109 Soins en fin de vie **3 cr.**

Rapport personnel à la mort. Signes précurseurs de fin de vie. Transition de l'intervention thérapeutique aux soins palliatifs. Approche globale d'intervention à la personne et à la famille. Communication en fin de vie.

PAL 6110 Soulagement des symptômes en fin de vie **3 cr.**

Concepts de souffrance et de douleur totale. Physiologie, évaluation et soulagement de la douleur et des symptômes. Notions de pharmacologie : médication et effets secondaires. Approches alternatives de traitement.

PAL 6111 Approche multidimensionnelle du deuil **3 cr.**

Théories du deuil : étapes et résolution. Types de deuil selon les rôles dans la famille et les causes de mortalité. Multiculturalisme et mort. Rites funéraires. Dimensions spirituelles. Éducation à la mort selon les âges.

PAL 6112 Partenariat dans les soins en fin de vie **3 cr.**

Processus décisionnel sur les soins et traitements en fin de vie. Pratique réflexive et interdisciplinaire. Partenariat équipe/patient/famille. Intégration théorie et pratique. Cours de fin de programme.

PBC - Pathologie et biologie cellulaire

PBC 6000 Biologie cellulaire avancée **3 cr.**

Dorin-Lucian Ghitescu et collaborateurs

Ultrastructure de la cellule en relation avec les principales fonctions cellulaires et les mécanismes biochimiques qui les gouvernent. L'interdépendance structure-fonction dans les compartiments et au niveau intégré de la cellule.

PBC 6025 Signalisation cellulaire avancée **3 cr.**

Nicole Leclerc

Données récentes sur les principales voies de signalisation intracellulaire. Discussions sur l'implication de ces voies dans le cancer, la polarité neuronale et dans la différenciation des cellules souches.

PBC 6025A Signalisation cellulaire avancée **1 cr.**

Nicole Leclerc

Données récentes sur les principales voies de signalisation intracellulaire. Discussions sur l'implication de ces voies dans le cancer. Module 1 - Signalisation intracellulaire

PBC 6025B Signalisation cellulaire avancée **1 cr.**

Nicole Leclerc

Données récentes sur les principales voies de signalisation intracellulaire. Discussions sur l'implication de ces voies dans la polarité neuronale. Module 2 - Polarité neuronale

PBC 6025C Signalisation cellulaire avancée **1 cr.**

Données récentes sur les principales voies de signalisation intracellulaire. Discussions sur l'implication de ces voies dans la différenciation des cellules souches. Module 3 - Biologie des cellules souches

PBC 6041 Biopathologie cardiovasculaire **3 cr.**

Dorin-Lucian Ghitescu, Yahye Merhi et collaborateurs

Après un rappel de la morphologie et des fonctions du système cardiovasculaire, ce cours traitera de la genèse des principales affections du système et des connaissances actuelles en transplantation cardiaque et en cardiologie interventioniste.

PBC 6050 Données récent. en patho. et biol. cell. **cr.**

Revue critique de la littérature récente sur divers sujets de pathologie et biologie cellulaires.

PBC 6051 Séminaires **2 cr.**

Karl J.L. Fernandes, Roger Lippé et collaborateurs

Présentations de travaux de recherche en pathologie et biologie cellulaires par des conférenciers invités. Les étudiants doivent faire deux présentations orales d'articles sur des thèmes autres que leur projet de recherche.

PBC 6061 Aspect moléculaire des neuropathologies **3 cr.**

Guy Doucet, Nicole Leclerc et collaborateurs

Acquisition de données récentes sur les bases cellulaires et moléculaires des pathologies du système nerveux. Connaissance des hypothèses actuelles sur les mécanismes responsables des différentes catégories de maladies touchant le système nerveux.

PBC 6072 Neuroanatomie fonctionnelle **2 cr.**

Yves Robitaille et collaborateurs

Présentation des éléments de base de la neuroanatomie humaine à partir de dissection de cerveaux, de planches photographiques et d'un système informatisé. Étude des principaux systèmes fonctionnels.

PBC 6085 Cancérologie **3 cr.**

Louis Gaboury et collaborateurs

Étude des caractères biologiques, morphologiques, immunologiques et biochimiques des cellules cancéreuses. Revue des hypothèses concernant la carcinogénèse. Principes de l'étude épidémiologique et du traitement médical des cancers.

PBC 6101 Microscopie électron. 1, asp. théoriques **2 cr.**

Moise Bendayan

Principes de microscopie électronique par transmission, par balayage, cryodécapage, cytochimie cellulaire et moléculaire, stéréologie.

PBC 6102 Microscopie électron. 2, asp. pratiques **2 cr.**

Moise Bendayan

Enseignement pratique au laboratoire des différentes techniques pour la préparation des tissus et leur analyse en microscopie électronique par transmission. Préalable(s) : PBC 6101.

PBC 6300 Cytogénétique médicale **3 cr.**

Nicole Lemieux et collaborateurs

Chromosomes humains : cycle cellulaire, structure de la chromatine, morphologie et méthodes d'analyse. Anomalies chromosomiques : syndromes cliniques et néoplasies, gènes impliqués. Cytogénétique moléculaire et applications médicales.

PBC 6400 Médecine légale et sciences judiciaires **3 cr.**
Anny Sauvageau
Acquisition de connaissances générales et de données récentes en médecine légale et en sciences judiciaires.

PBC 6650 Séminaire en sciences judiciaires **3 cr.**
Anny Sauvageau et collaborateurs
Présentation de travaux de recherche en sciences judiciaires par des conférenciers invités. Les étudiants doivent faire une présentation sur leur projet de recherche et une présentation sur un autre thème.

PEF - Petite enfance et famille

PEF 6100 Activité d'orientation **1 cr.**
Introduction à la pratique interprofessionnelle et aux principales composantes du réseau de services en petite enfance. Continuum et spectrum des problèmes de développement. Formation aux outils didactiques.

PEF 6101 Enfant et environnement **3 cr.**
Conditions socio-sanitaires. Environnements, culture, immigration. Facteurs de risque et protection. Croissance et développement. Promotion de la santé. Problèmes de développement et de comportement. Maladie chronique.

PEF 6102 Démarche interprof. en petite enfance **2 cr.**
Évaluation, dépistage et diagnostic. Annonce du diagnostic. Intervention précoce et évaluation de programme. Enjeux de la collaboration interprofessionnelle. Réseaux intégrés de services.

PEF 6103 Probl. de dév. motricité **2 cr.**
Développement de la motricité. Spectrum des troubles moteurs. Évaluation et prise en charge en tenant compte des conditions familiales et environnementales. Approches conventionnelles et alternatives.

PEF 6104 Probl. de dév.: langage, comm, cognition **2 cr.**
Développement du langage et des fonctions supérieures. Spectrum des troubles langagiers, cognitifs et autistiques. Évaluation et prise en charge. Approches conventionnelles et alternatives.

PEF 6105 Probl. de dév.: socio-affectivité **2 cr.**
Développement psychosocial. Spectrum des troubles des conduites. Abus, négligence et maltraitance. Évaluation et prise en charge. Approches conventionnelles et alternatives.

PEF 6106 Pratiques innovatrices en petite enfance **3 cr.**
Modèles de pratique innovateurs (pédiatrie sociale et interculturelle). Actions politiques et sociales en faveur des enfants et de leurs familles. Approches complémentaires. Partenariat famille-intervenant.

PEF 6107 Projet d'intégration **6 cr.**
Activité d'intégration sur une problématique d'intervention touchant les jeunes enfants et leur famille.

PEF 6108 Problémat. spécifique en petite enfance **3 cr.**
Analyse critique d'une problématique liée à la petite enfance en lien soit avec une population cible particulière, soit avec un modèle de pratique spécifique.

PEF 6109A à C Approche spécifique en petite enfance **1 cr.**
Étude des fondements théoriques et des modalités d'application d'une approche d'évaluation et / ou d'intervention privilégiée en petite enfance.

PGM - Pharmacogénomique

PGM 6001 Pharmacogénomique clinique **3 cr.**
État des connaissances en pharmacogénomique appliquée. Études de pathologie humaines pour comprendre l'applicabilité de la pharmacogénétique à la médecine personnalisée.

PHI - Philosophie

PHI 6010 Séminaire de philosophie **3 cr.**
Peter Dietsch

PHI 6015 Séminaire de philosophie **3 cr.**

PHI 6025 Lectures dirigées 1 **3 cr.**
Étude de textes en relation avec le mémoire.

PHI 6030 Lectures dirigées 2 **3 cr.**
Étude de textes en relation avec le mémoire.

PHI 6205 Histoire de la philosophie **3 cr.**
Louis-André Dorion
Étude de questions relatives à la possibilité d'une connaissance historique de la pensée philosophique, appliquée principalement à l'Antiquité.

PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine **3 cr.**
Louis-André Dorion
Analyse approfondie d'un texte ou d'un thème tiré du corpus philosophique hellénistique ou romain.

PHI 6225 Méthodologie de philosophie ancienne **3 cr.**
Richard Bodeüs
Discussion à partir d'exemples particuliers des méthodes mises en oeuvre dans l'étude de la philosophie ancienne.

PHI 6235 Philosophie grecque classique **3 cr.**
Richard Bodeüs
Analyse approfondie d'un texte ou d'un thème ressortissant à la philosophie grecque classique.

PHI 6240 Philosophie médiévale 1 **3 cr.**
David Piché
Étude approfondie d'un texte de philosophie médiévale et problèmes méthodologiques liés à une telle étude.

PHI 6241 Philosophie médiévale 2 **3 cr.**
David Piché
Étude appronfondie d'un texte de philosophie médiévale et problèmes méthodologiques liés à une telle étude.

PHI 6260 Philosophie moderne **3 cr.**
François Duchesneau
Modèles philosophiques et genèse de la science moderne : rationalisme et empirisme; Descartes, Leibniz; le newtonianisme.

PHI 6261 Textes de philosophie moderne **3 cr.**
Analyse approfondie d'une œuvre majeure de la philosophie du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

PHI 6262 Problèmes de philosophie moderne **3 cr.**
Daniel Dumouchel
Étude approfondie d'un thème ressortissant à la philosophie moderne.

PHI 6270 Philosophie allemande 1 **3 cr.**
Séminaire consacré à la discussion d'un thème de philosophie allemande : de Kant à la théorie critique de Habermas.

PHI 6280 Philosophie allemande 2 **3 cr.**
Claude Piché
Séminaire consacré à la discussion d'un thème de philosophie allemande : de Kant à la théorie critique de Habermas.

PHI 6291 L'Univers intellectuel chinois **3 cr.**
La quête de la connaissance dans la Chine ancienne et traditionnelle. La vision de la langue et du signe écrit. La conceptualisation, l'abstraction, l'art de raisonner. Les applications pratiques de la rationalité chinoise.

PHI 6292 Philosophie chinoise **3 cr.**
Étude de la relation entre philosophie et imaginaire dans les traditions majeures de la Chine antique et traditionnelle (taoïsme, confucianisme, bouddhisme, etc.).

PHI 6315 Philosophie de la connaissance **3 cr.**
Jean-Pierre Marquis
Étude de problématiques contemporaines de la philosophie de la connaissance.

PHI 6321 Philosophie de la biologie **3 cr.**
Frédéric Bouchard
Étude approfondie de questions épistémologiques sur la structure de la théorie de l'évolution, les méthodes de la biologie évolutive et ses disciplines connexes, et les sciences biologiques en général.

PHI 6322 Problèmes de philosophie des sciences **3 cr.**
Frédéric Bouchard
Étude de thèmes contemporains en philosophie des sciences et de leur application à des disciplines telles la philosophie de la biologie et la philosophie de la physique.

PHI 6325 Philosophie des sciences contemporaines **3 cr.**
Jean-Pierre Marquis
Étude de problèmes de philosophie des sciences contemporaines : la nature de l'explication scientifique; les liens entre les sciences formelles et les sciences naturelles; le réalisme et l'antiréalisme; l'internalisme et l'externalisme.

PHI 6330 Philosophie analytique **3 cr.**
Daniel Laurier
Thèmes traditionnels ou contemporains de la philosophie analytique : débat réalisme / antiréalisme, relativisme cognitif, explication téléologique, causalité, problèmes d'ontologie.

PHI 6335 Logique philosophique **3 cr.**
François Lepage
Étude de concepts fondamentaux comme l'inférence, la causalité, la connaissance, la vérité du point de vue des théories logiques contemporaines.

PHI 6340 Logique et philosophie contemporaine **3 cr.**
François Lepage
Application de méthodes logiques à l'étude de problèmes de philosophie contemporaine.

PHI 6346 Problèmes de métaphysique **3 cr.**
Daniel Laurier
Examen de problèmes métaphysiques traditionnels ou contemporains : représentation, distinction entre faits, normes et valeurs, nature de la vérité, relations entre langage et pensée, réalisme, dualisme psycho-physique, causalité, etc.

PHI 6350 Philosophie et histoire des sciences **3 cr.**
François Duchesneau
Problématiques contemporaines sur les thèmes : progrès et rationalité scientifiques; contexte de découverte et contexte de justification; épistémologie et histoire des sciences.

PHI 6355 Fondements des mathématiques **3 cr.**
Yvon Gauthier
Problèmes contemporains de la philosophie des mathématiques et des fondements des mathématiques.

PHI 6365 Fondements philosophiques de la physique **3 cr.**
Yvon Gauthier
Les fondements conceptuels de la physique contemporaine et philosophie de la physique.

PHI 6375 Philosophie de l'économie **3 cr.**
Maurice Lagueux
Étude de l'un ou plusieurs des aspects suivants: méthodologie, théorie du choix individuel ou social, justice sociale.

PHI 6380 Histoire de la philosophie analytique **3 cr.**
Michel Seymour
Histoire de thèmes et de doctrines spécifiques en philosophie anglo-américaine du XXe siècle.

PHI 6385 Philosophie de l'esprit **3 cr.**
Michel Seymour
Thèmes et doctrines de la philosophie de l'esprit : identité personnelle, intentionnalité, rationalité, matérialisme, fonctionnalisme et externalisme.

PHI 6415 La philosophie au collège **6 cr.**
Étude de textes correspondant aux matières enseignées au collégial dans les cours de philosophie du tronc des cours obligatoires propres et communs. Stage dans un collège (ce cours s'étend sur les trimestres d'automne et d'hiver).

PHI 6515 Fondements historiques de l'éthique **3 cr.**
Christian Nadeau
Analyse de textes et discussion au sujet des principaux débats en philosophie morale à l'époque moderne (XVIe-XIXe siècles).

PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine **3 cr.**
Christine Tappolet
Réflexions au sujet des approches contemporaines en éthique par le biais de la lecture de textes récents.

PHI 6525 Problèmes de métaéthique **3 cr.**
Christine Tappolet
Réflexions au sujet de questions fondamentales en éthique : l'objectivité des valeurs, la connaissance morale, les émotions morales, la nature de la délibération, etc.

PHI 6535 L'éthique et la philosophie analytique **3 cr.**
Daniel Marc Weinstock
Étude des principaux débats contemporains en philosophie éthique analytique, à partir de textes de philosophes tels Rawls, Parfit, Nagel, Scanlon, Williams.

PHI 6540 Éthique et philosophie sociale **3 cr.**
Wayne Norman
Théories contemporaines de l'égalité. Rapports égalité, justice, différence, liberté. Controverses héritées de la philosophie des Lumières.

PHI 6545 Éthique et politique **3 cr.**
Ryoa Chung
Réflexions au sujet de la relation à la fois inhérente et problématique entre conceptions éthiques et théories politiques à partir de thèmes et d'auteurs choisis.

PHI 6555 Philosophie politique **3 cr.**
Daniel Marc Weinstock
Histoire de la notion de liberté politique : fondements de la démocratie; liberté des Anciens et liberté des Modernes; participation des citoyens au pouvoir et autonomie vis-à-vis du pouvoir.

PHI 6556 Histoire de la philosophie politique **3 cr.**
Christian Nadeau
Analyse de textes et discussion au sujet des principaux débats en philosophie politique à l'époque moderne (XVIe-XIXe siècles).

PHI 6575 Problèmes en éthique internationale **3 cr.**
Ryoa Chung
Examen appronfondi des enjeux philosophiques de certaines problématiques dans le domaine de l'éthique des relations internationales. Analyses et discussions au sujet de textes choisis.

PHI 6576 Justice économique et sociale **3 cr.**
Comment distribuer les ressources et biens sociaux, par exemple, le revenu, l'accès à l'éducation ou aux services de santé? Examen des réponses contemporaines.

PHI 6580 Philosophie de l'histoire **3 cr.**
Examen et discussion des enjeux philosophiques de quelques débats reliés au caractère singulier de l'histoire comme objet de connaissance.

PHI 6605 Ontologie et herméneutique **3 cr.**
Jean Grondin
Étude de questions issues de la tradition métaphysique et dont l'actualité sera abordée dans une perspective herméneutique.

PHI 6621 Problèmes de philosophie européenne **3 cr.**
Iain Macdonald
Étude d'un thème ou d'une figure de la philosophie continentale du XIXe ou XXe siècle.

PHI 6625 Problèmes de philosophie allemande **3 cr.**
Iain Macdonald
Problèmes actuels de philosophie allemande centrés sur des thèmes tels que : théorie de la société, théorie de la connaissance, théorie esthétique.

PHI 6632 Philosophie et littérature **3 cr.**

Étude approfondie de thèmes développés par les philosophes français contemporains sur les rapports entre philosophie et littérature, tels Maurice Blanchot, Paul Valéry, Georges Bataille, Jacques Derrida.

PHI 6645 Philosophie continentale **3 cr.**
Jean Grondin

Étude de thèmes choisis en philosophie continentale, classique (Kant et l'idéalisme allemand) ou contemporaine (Heidegger, Gadamer, l'herméneutique, la théorie critique).

PHI 6646 Problèmes de philosophie continentale 1 **3 cr.**
Bettina Bergo

Étude d'un thème significatif de la tradition continentale tels la volonté et la force chez Schopenhauer et Nietzsche, la psychologie de Hegel, le développement de la conception de la sensibilité dans l'Idéalisme tardif.

PHI 6647 Problème de philosophie continentale 2 **3 cr.**
Bettina Bergo

Questions thématiques de la tradition continentale, de Heidegger à Lyotard : la philosophie politique auprès Hegel, l'éthique chez Heidegger et Lévinas, la philosophie du langage (Derrida, Lyotard), etc.

PHI 6655 Esthétique philosophique **3 cr.**
Daniel Dumouchel

Étude de thèmes traditionnels ou contemporains de l'esthétique philosophique.

PHL - Pharmacologie

PHL 6011 Pharmacodynamie **3 cr.**
Sylvain Meloche et collaborateurs

Bases moléculaires de la sélectivité pharmacologique. Aspects quantitatifs de l'interaction ligand-récepteur. Mécanismes moléculaires de l'action des médicaments et médiateurs. La réponse pharmacologique. Réponses anormales aux médicaments.

PHL 6020 Techniques pharmacologiques I **1 cr.**
André De Léan

Offert aux étudiants de 2e ou 3e cycle qui désirent approfondir certains aspects techniques en pharmacologie. Les étudiants auront le choix entre différentes techniques utilisées couramment dans les laboratoires du Département.

PHL 6025 Principes de l'expérimentation animale **1 cr.**
Chantal Lambert

Introduction à l'utilisation des animaux d'expérimentation. Aspects moraux et éthiques. Analgésie, anesthésies, euthanasie. Biologie et techniques de manipulation des principales espèces. Installations animalières. Santé et sécurité à l'animalerie.

PHL 6031 Neuropharmacologie **3 cr.**
Louis-Éric Trudeau

Mécanismes d'action cellulaire, moléculaire et systémique des drogues et des agents pharmacologiques agissant sur le cerveau. Héroïne, « ecstasy », canabinoïdes, antipsychotiques, antidépresseurs, etc.

PHL 6035 Pharmacologie de la douleur **3 cr.**
Pierre Beaulieu

Pharmacologie et neurobiologie de la douleur. Familles pharmacologiques, modèles animaux et évaluation de la douleur. Traitement de la douleur aiguë, neuropathique et cancéreuse. La douleur aux différentes étapes de la vie.

PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire **3 cr.**
Pierre Haddad et collaborateurs

Le cours abordera les aspects cellulaires et moléculaires de la mort cellulaire, le rôle de l'oxydoréduction, les récepteurs, enzymes et facteurs environnementaux dans la toxicité des substances thérapeutiques.

PHL 6051 Séminaires de pharmacologie **2 cr.**
Denis Deblois et Louis-Éric Trudeau

Mise en perspective, présentation et discussion de travaux de recherche en pharmacologie par des conférenciers invités. Les étudiants inscrits seront tenus d'assister à un minimum de 15 séances durant l'année universitaire. Trimestres d'automne et d'hiver.

PHL 6052 Séminaire des étudiants **1 cr.**
Chantal Lambert et Martin G. Sirois

Comment faire une présentation scientifique orale ou par affiche. Cours pratique sur les supports informatiques. Séminaire scientifique ou didactique de chaque étudiant inscrit.

PHL 6060 Pathologie et thérapeutique **3 cr.**
Patrick Du Souich

Modulation de la pharmacocinétique et de la pharmacodynamie par la pathologie des différents systèmes. Répercussions sur les recommandations thérapeutiques. Cours cyclique.

PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II **3 cr.**
Robert Elie

Analyse de variance. Comparaison orthogonale et non orthogonale. Coefficient de corrélation : données de mesures, ordinales et nominales. Droite de régression. Analyse de covariance, factorielle, par carrés latins.

PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire **3 cr.**
René Cardinal et Guy Rousseau

Modèles animaux des pathologies humaines pour l'étude des médicaments cardiovasculaires. Pharmacodynamie et cinétique de ces médicaments. Indices clinimétriques.

PHL 6072 Techniques pharmacologiques II **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
André De Léan et Martin Sirois

Études en laboratoire des méthodes utilisées pour définir l'action des médicaments sur le système nerveux central, la musculature lisse, strié et cardiaque et sur les systèmes cardiovasculaire et pulmonaire.

PHL 6075 Pharmacologie clinique **3 cr.**
Vincent Pichette

Étude des principes de pharmacologie clinique pour le traitement de divers problèmes de santé.

PHL 6076 Pharmacologie spécialisée-néphrologie **3 cr.**
Alain Bonnardeaux et Vincent Pichette

Principes de pharmacologie clinique aux infirmières de pratique avancée de néphrologie. Insuffisance rénale et ses complications. Hypertension, anémie, dyslipidémies, maladies vasculaires, hémodialyse, dialyse péritonéale et greffe rénale.

PHL 6077 Pharmacologie spécialisée-cardiologie **3 cr.**
Chantal Lambert

Principes de pharmacologie clinique aux infirmières de pratique avancée de cardiologie. Hypertension artérielle, athérosclérose et dyslipidémies, angines, infarctus, maladies artérielles et veineuses périphériques, arythmies, transplantation...

PHL 6078 Pharmacogénomique **3 cr.**
Sylvain Meloche et Martin G. Sirois

Présenter les différentes approches utilisées dans le diagnostic et le traitement de maladies basée sur l'information génomique, avec comme objectif de développer une pharmacothérapie personnalisée optimale.

PHL 6079 Pharmacologie spécialisée - 1ère ligne **6 cr.**

Principes de pharmacologie clinique pour les infirmières de prat. avancée - soins de 1re ligne. Prescription et suivi pharm. avec clientèles variées ayant des problèmes de santé courants ou des maladies chroniques stables.

PHL 6081 Métabolisme des médicaments **3 cr.**
Patrick Du Souich

L'objectif est d'exposer l'étudiant aux voies enzymatiques impliquées dans la synthèse/métabolisme de produits exogènes et endogènes, la formation de métabolites radicalaires et tératogènes et les méthodes utilisées pour étudier le métabolisme.

PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire **3 cr.**
Audrey Claing et André De Léan

Revue générale des mécanismes moléculaires d'activation des récepteurs et de l'intégration cellulaire du message pharmacologique. Classification des récepteurs. Progrès récents dans l'étude de divers groupes de récepteurs.

PHL 6090 Genèse et réglementation des médicaments **2 cr.**
Pierre Larochelle

Réglementation de la mise en marché des médicaments au Canada et dans différents autres pays. La planification des protocoles cliniques pour les principales classes de médicaments.

PHL 6092 Pharmacovigilance **3 cr.**
Louis Dumont
Étude des effets indésirables des médicaments utilisés, après commercialisation, à des fins thérapeutiques. Méthodes. Réglementation. Organisation.

PHL 6093 Immunopharmacologie **3 cr.**
Jean-François Gauchat
Concepts et champs d'application de l'immunopharmacologie. Cibles, mécanismes d'action, indications thérapeutiques et effets secondaires des médicaments dans le système immunitaire. Développement industriel de nouveaux médicaments immunomodulateurs.

PHM - Pharmacie

PHM 6005 Stages d'initiation **3 cr.**
Initiation aux activités reliées à la coordination ou à la conduite d'un essai ou d'une étude scientifique en milieu hospitalo-universitaire.

PHM 6006 Applications biostatistiques **1 cr.**
Mise à niveau des connaissances en statistiques à l'aide de problèmes axés sur le développement du Rx.

PHM 6007 Biodisponibilité et bioéquivalence **3 cr.**
Collaborateurs
Facteurs influençant la bioéquivalence des médicaments donnés par diverses voies d'administration. Protocoles cliniques, analyse quantitative et statistique des résultats en regard des normes en vigueur. Études de cas. Préalable(s) : PHM 6506D ou l'équivalent

PHM 6008 Applications pharmacoépidémiologiques **1 cr.**
Yola Moride et collaborateurs
Applications thématiques de concepts en épidémiologie du médicament.

PHM 6009 Applications pharmacoéconomiques **1 cr.**
Applications thématiques de concepts en évaluation économique du médicament.

PHM 6010 Développement du médicament **3 cr.**
Collaborateurs
Les partenaires du développement. Les sources d'un nouveau médicament. Sa formulation galénique. Son développement préclinique et clinique. Sa commercialisation. La réglementation qui régit son développement et sa mise en marché. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament).

PHM 6011 Médicament : aspects cliniques **3 cr.**
France Varin et collaborateurs
Conception de l'essai clinique : objectifs, éthique, population-cible, paramètres d'efficacité et d'innocuité du médicament. Élaboration du protocole : méthodologie et réglementation. Conduite de l'étude et normes de bonne pratique clinique. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament), sauf option « chimie-fabrication ». Préalable(s) : PHM 6010 et PHM 6019.

PHM 6012 Applications cliniques **1 cr.**
En collaboration
Approfondissement d'un thème ou actualisation des progrès accomplis dans un domaine relié à l'évaluation de l'efficacité et de l'innocuité d'une nouvelle entité thérapeutique chez l'humain.

PHM 6012A à C Applications cliniques **1 cr.**

PHM 6013 Problème clinique **1 cr.**
Collaborateurs
Étude d'un problème particulier relié à l'essai clinique d'un médicament sous investigation. Directives générales et plans stratégiques adoptés pour le développement clinique de certaines classes thérapeutiques.

PHM 6013A Problème clinique **1 cr.**
Étude d'un problème particulier relié à l'essai clinique d'un médicament sous investigation. Directives générales et plans stratégiques adoptés pour le développement clinique de certaines classes thérapeutiques.

PHM 6014 Évaluation critique de l'essai clinique **1 cr.**
Travaux dirigés portant sur l'évaluation de protocoles, de rapports ou de publications d'études précliniques et (ou) cliniques. Préalable(s) : PHM 6019. Concomitant(s) : PHM 6011.

PHM 6015 Médicament : réglementation canadienne **3 cr.**
Système de réglementation canadien. Partenaires du développement du médicament et interactions entre eux. Type de dossiers et leur évaluation. Corollaires à l'évaluation des dossiers. Perspectives d'avenir. Non offert aux étudiants du baccalauréat. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament). Préalable(s) : PHM 6010.

PHM 6016 Applications réglementaires **1 cr.**
En collaboration
Aspect particulier de la réglementation en matière de développement du médicament.

PHM 6016A et B Applications réglementaires **1 cr.**

PHM 6017 Problème réglementaire **1 cr.**
En collaboration
Étude d'un problème particulier relatif à la réglementation applicable au développement d'un médicament.

PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique **3 cr.**
En collaboration
Plans d'expérience et méthodes d'analyse statistique pour l'étude de l'efficacité et de l'innocuité de médicaments dans le cadre d'essais cliniques. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament). Préalable(s) : MSO 6060 ou l'équivalent

PHM 6020 Travail dirigé individuel **3 cr.**
En collaboration
Travail individuel sur un thème pertinent à l'option choisie.

PHM 6020C Travaux dirigés **3 cr.**

PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie **3 cr.**
Collaborateurs
Méthodes épidémiologiques de surveillance postcommercialisation pour l'évaluation des effets du médicament et de son utilisation : mesure du risque, devis, populations, contrôle des biais. Préalable(s) : MSO 6060 ou l'équivalent

PHM 6028 Médicament et société **3 cr.**
Collaborateurs
Politiques relatives au médicament et à son utilisation. Accessibilité aux médicaments. Déterminants de la prescription et de l'utilisation des médicaments. Évaluation et amélioration de l'utilisation des médicaments.

PHM 6029 Médicament : chimie et fabrication **3 cr.**
Jean-Norbert McMullen et collaborateurs
Intégration des notions de chimie, de physicochimie, d'analyse et de technologie pharmaceutique pour la constitution d'un dossier de chimie et de fabrication pour toute nouvelle entité thérapeutique. Préalable(s) : PHM 6038 ou l'équivalent

PHM 6032 Pharmacoéconomie **3 cr.**
Sylvie Perreault et collaborateurs
Étude de problèmes particuliers à l'évaluation économique des médicaments ou des services pharmaceutiques. Préalable(s) : ASA 6175.

PHM 6033 Molécules d'adhérence cellulaire **2 cr.**
Sylvie Marleau
Introduction aux molécules d'adhésion et à leur rôle fondamental dans la régulation de l'extravasation et la migration de différents types cellulaires.

PHM 6034 Cytokines et facteurs de croissance **3 cr.**
Sylvie Marleau
Introduction à une importante classe de médiateurs biologiquement actifs.

PHM 6035 Technologie pharmaceutique expérimentale **4 cr.**
Louis Cartilier, Patrice Hildgen, Jean-Christophe Leroux et Jean-Norbert McMullen
Ce laboratoire vise à donner à l'étudiant des connaissances et des habiletés techniques concernant les domaines de pointe en technologie pharmaceutique.

PHM 6036 Caractérisation des matériaux pharm. **2 cr.**
Patrice Hildgen et collaborateurs
L'objectif principal est de familiariser l'étudiant à l'approche et aux méthodes de caractérisation physico-chimique des principes actifs et des excipients.

PHM 6037 Radiopharmacie : aspects pharmaceutiques **3 cr.**
Le cours inclut des sessions théoriques ainsi que des travaux pratiques qui permettent une introduction aux radionucléides et leurs applications dans les différents aspects de la recherche pharmaceutique.

PHM 6038 Aspects industriels des formes pharm. **3 cr.**
Jean-Norbert McMullen et collaborateurs
Caractérisation des formes solides, semi-solides et liquides; procédés et équipements pour la fabrication de ces formes et leur contrôle de qualité.

PHM 6041 Stage **15 cr.**
Le stage offre une expérience pratique en milieu hospitalo-universitaire, industriel ou gouvernemental. L'évaluation porte sur des objectifs établis par la faculté et les milieux de stage. Obligatoire à la M.Sc. (sciences pharmaceutiques), option « développement du médicament ».

PHM 6042 Travail dirigé **15 cr.**
Le travail dirigé consiste à identifier un problème ou une problématique liés à la pratique, à l'analyser et à proposer des solutions ou des recommandations. Obligatoire à la M.Sc. (sciences pharmaceutiques), option «développement du médicament».

PHM 6043 Le ciblage des médicaments **3 cr.**
Jean-Christophe Leroux
Conditions permettant le ciblage des médicaments après administration orale ou parentérale. Description et caractérisation des différents vecteurs (anticorps monoclonaux, liposomes, nanoparticules, micelles, etc.).

PHM 6052 Séminaires en pharmacogénomique **1 cr.**
Discussion des travaux récents reliés aux domaines de la pharmacogénomique et pharmacogénétique. Obligatoire à la M.Sc. en sciences pharmaceutiques, option pharmacogénomique.

PHM 6084 Bonnes pratiques de fabrication **2 cr.**
Jean-Norbert McMullen et collaborateurs
Introduction aux bonnes pratiques de fabrication. Fabrication, conditionnement et contrôle : facteurs de qualité. Validation des équipements, méthodes analytiques, procédés de fabrication et de conditionnement, méthodes de nettoyage. Préalable(s) : PHM 6038 ou l'équivalent

PHM 6085 Récepteurs des agents pharmacologiques **3 cr.**
André De Léan et Huy Ong
Mécanismes d'activation des récepteurs. Mesure des récepteurs par techniques de liaison des radio-ligands et analyse des données. Caractérisation et purification des récepteurs solubilisés.

PHM 6086 Applications en pharmacie industrielle **1 cr.**
Jean-Norbert McMullen
Applications thématiques de concepts pour l'option chimie et fabrication.

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1 **2 cr.**
En collaboration
Discussion des travaux récents dans les diverses sphères d'activité de la recherche pharmaceutique. Obligatoire à la M.Sc.

PHM 6101 Pathophysiologie et pharmacothérapie **7 cr.**
Co Quan Duy Pham et Nancy Sheehan
Pathophysiologie et pharmacothérapie de maladies affectant les clientèles d'établissement de santé ou visées par le virage ambulatoire de soins de santé. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).

PHM 6102 Pharmacocinétique clinique **2 cr.**
Murray Ducharme
Approche non compartimentale et compartimentale. Pharmacocinétique linéaire et non linéaire. Métabolisme des médicaments. Pharmacocinétique de l'effet pharmacologique, de population et des stéréoisomères. Cas de malades. Outils mathématiques. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).

PHM 6105 Recherche en pratique pharmaceutique **6 cr.**
Lyne Lalonde
Types de recherche en pratique pharmaceutique (clinique, épidémiologique, évaluative, économique). Étapes : objectifs, hypothèses, devis, méthodologie, analyses statistiques. Rédaction d'un protocole. Critique d'articles publiés. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).

PHM 6111 Ateliers en pratique pharmaceutique **1 cr.**
Présentation d'une conférence scientifique avec analyse et critique d'études cliniques. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).

PHM 6120 Ens. clin. 1 : Centre d'information **4 cr.**
Ce cours a pour but de développer chez l'étudiant les habiletés nécessaires à la documentation des demandes d'information sur les médicaments, à l'évaluation d'études cliniques et à la formulation de la réponse aux diverses demandes. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique). (4 semaines)

PHM 6125 Travail dirigé **7 cr.**
Travail dirigé portant sur l'analyse d'un problème relié à la pratique ou sur l'évaluation d'une intervention en pharmacie : problématique, définition d'hypothèses, méthodologie rigoureuse, cueillette de données, analyse des résultats. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).

PHM 6132 Ens. clin. 2 : Patients hospitalisés **3 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique en établissement de santé ». (4 semaines)

PHM 6133 Ens. clin. 3 : Patients hospitalisés **7 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique en établissement de santé ». (8 semaines)

PHM 6134 Ens. clin. 4 : Patients hospitalisés **7 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique en établissement de santé ». (8 semaines)

PHM 6135 Ens. clin. 5 : Patients hospitalisés **7 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique en établissement de santé ». (8 semaines)

PHM 6137 Ens. clin. 6 : patients ambulatoires **3 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique en établissement de santé ». (4 semaines)

PHM 6138 Ens. clin. 7 : patients ambulatoires **3 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique en établissement de santé ». (4 semaines)

PHM 6142 Ens. clin. 2 : Patients ambulatoires **3 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique communautaire ». (4 semaines)

PHM 6143 Ens. clin. 3 : Patients ambulatoires **7 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique communautaire ». (8 semaines)

PHM 6144 Ens. clin. 4 : Patients ambulatoires **7 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique communautaire ». (8 semaines)

PHM 6145 Ens. clin. 5 : Patients ambulatoires **7 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique communautaire ». (8 semaines)

PHM 6147 Ens. clin. 6 : patients hospitalisés **3 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique communautaire ». (4 semaines)

PHM 6148 Ens. clin. 7 : patients hospitalisés **3 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique communautaire ». (4 semaines)

PHM 6150 Organisation des milieux de pratique **1 cr.**
Ce stage a pour but de familiariser l'étudiant aux concepts, fonctions et activités relatives à l'organisation, à la gestion et au développement des milieux de pratique.

PHM 6150D Gestion de la commercialisation **1 cr.**

PHM 6150E Gestion financière **1 cr.**

PHM 6150F Facteurs humains **1 cr.**

PHM 6151 Gestion pharmaceutique en établissement **3 cr.**
Jean-François Bussières
Notions de gestion liées à la pratique pharmaceutique sur le plan des services, des soins, de l'enseignement ou de la recherche clinique. Cas de gestion à résoudre. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique) opt. établissement.

PHM 6152 Gestion pharmaceutique en officine **3 cr.**
Notions de gestion liées à la pratique pharmaceutique sur le plan des concepts, fonctions et activités relatives au développement des milieux de pratique. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique) option "pratique communautaire". Préalable(s) : PHM 4131.

PHM 6153 L'équipe-projet en dév. du méd. **2 cr.**

L'équipe-projet en développement du médicament : fonctionnement et évolution d'une équipe multidisciplinaire. Importance de la communication. Efficacité du travail en équipe. Obligatoire au DESS (développement du médicament).

PHM 6154 Planification en dév. du méd. **1 cr.**

Développement d'un médicament : notions et concepts. Prise de décision et gestion du risque. Équipe et stratégie globale de développement. Exemples. Obligatoire au DESS (développement du médicament). Concomitant(s) : PHM 6010.

PHM 6155 Projet de fin d'études **3 cr.**

En collaboration

Synthèse et intégration. Travail d'équipe encadré. Élaboration d'un plan de développement d'une nouvelle entité thérapeutique. Obligatoire au DESS (développement du médicament). Préalable(s) : PHM 6010 et PHM 6015 et PHM 6019 et PHM 6153 et PHM 6154.

PHM 6156 Atelier thématique **1 cr.**

Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières.

PHM 6156A et B Atélier thématique **1 cr.**

Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières.

PHM 6156C à E Atelier thématique **1 cr.**

Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières.

PHM 6157 Intro. à la réglem. internat. **1 cr.**

Principaux systèmes internationaux de réglementation visant l'homologation. Développement préclinique, expérimentation chez l'humain, mise sur le marché et post-commercialisation. Politiques, exigences, structures, procédures. Préalable(s) : PHM 6010 et PHM 6015.

PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires **3 cr.**

Discussion des problèmes reliés à la pharmacothérapie du sida, des greffes, de l'insuffisance rénale, du cancer en soins palliatifs et en psychiatrie. Ateliers de résolution de cas de pratique communautaire et élaboration de plans de soins. Cours destiné à une clientèle de pharmaciens en exercice.

PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant **3 cr.**

Soins pharmaceutiques durant la grossesse, le post-partum, l'allaitement et chez le nourrisson. Discussion des problèmes reliés à la pharmacothérapie. Ateliers de cas de pratique communautaire. Élaboration de plan de soins. Cours destiné à une clientèle de pharmaciens en exercice.

PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques **3 cr.**

Étude critique des principes d'utilisation des produits de santé naturels. Naturothérapie des problèmes de santé. Étude des oligo-éléments, des extraits embryonnaires végétaux et des produits homéopathiques.

PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique **3 cr.**

Pharmacothérapie chez la personne âgée et soins pharmaceutiques gériatriques. Élaboration de plans de soins pharmaceutiques.

PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique **2 cr.**

Jean-Louis Brazier

Formes pharmaceutiques modernes et leurs répercussions sur les paramètres biopharmaceutiques. Profil pharmacocinétique dû aux variations physiologiques et pathologiques. Absorption, distribution, métabolisation, excrétion.

PHM 6507 Chronopharmacologie **3 cr.**

Rythmes biologiques, chronopharmacocinétique; rythmes et effets pharmacologiques et (ou) toxicologiques; étude de cas; conseils aux patients. Préalable(s) : PHM 2441 et PHM 3532 et PHM 3623.

PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses **1 cr.**

Jacques Turgeon

Conceptualisation des principes de métabolisme par les isoenzymes du cytochrome P450 afin de connaître, comprendre et prédire les interactions médicamenteuses cliniquement significatives.

PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique **2 cr.**

Soins pharmaceutiques pédiatriques. Pharmacothérapie et pharmacovigilance spécifiques à la pédiatrie. Analyse de cas. Préalable(s) : PHM 3541 et PHM 3642 ou l'équivalent.

PHM 6510 Pharmacie : loi et système de soins **3 cr.**

Jean-François Bussières

Système de santé et services assurés; législation et réglementation relatives au médicament, au système professionnel et à l'exercice de la pharmacie; déontologie pharmaceutique.

PHM 6511 Pharmacie : législation pharmaceutique **2 cr.**

Révision des notions relatives à l'encadrement juridique et normatif de la pratique pharmaceutique au Québec : l'organisation de la pratique professionnelle de la pharmacie, la tenue de pharmacie et la mise en marché et distribution du médicament.

PHM 6600 Appliquer les soins pharmaceutiques **1 cr.**

Perfectionnement du niveau d'application des soins pharmaceutiques dans la pratique quotidienne du pharmacien.

PHM 6601 Évaluation des apprentissages en stages **1 cr.**

Identification des composantes du processus d'évaluation. Développement d'habiletés dans un contexte de supervision de stages en pharmacie.

PHM 6601C et E Évaluation des apprentissages en stages **1 cr.**

Identification des composantes du processus d'évaluation. Développement d'habiletés dans un contexte de supervision de stages en pharmacie.

PHM 6602 Communication en pharmacie 1 **1 cr.**

Acquisition des habiletés et des techniques de base de la communication en pharmacie. Amélioration des interventions en consultation pharmaceutique. Stratégies pour éliminer les obstacles à la communication.

PHM 6602A Communication en pharmacie 1 **1 cr.**

Acquisition des habiletés et des techniques de base de la communication en pharmacie. Amélioration des interventions en consultation pharmaceutique. Stratégies pour éliminer les obstacles à la communication.

PHM 6603 Communication en pharmacie 2 **1 cr.**

Approche de type résolution de problèmes. Communication avec le patient et les intervenants de la santé. Relations interpersonnelles. Barrières personnelles. Situations problématiques. Préalable(s) : PHM 6602.

PHM 6606 Accompagner un stagiaire en pharmacie **1 cr.**

Encadrement d'un étudiant-stagiaire dans un milieu de pratique pharmaceutique. Préalable(s) : PHM 6600 et PHM 6601.

PHM 6607 Intro. à la recherche en pharmacie **2 cr.**

Lyne Lalonde

Initiation aux méthodes de recherche évaluative en pharmacie.

PHM 6608 Séminaire **3 cr.**

Problèmes actuels en pharmacothérapie ou en supervision de stagiaires. Présentation d'un séminaire.

PHM 6609 Travail dirigé **6 cr.**

Travail dirigé portant sur le développement d'un outil ou sur l'analyse critique d'un problème axé sur la réalité et impliquant un lien théorie - pratique en pharmacie.

PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1 **1 cr.**

Actualisation de notions utiles à la compréhension et à l'application des soins pharmaceutiques : organisation du travail, plans de soins et interactions médicamenteuses.

PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2 **1 cr.**

Diane Lamarre

Notions liées à l'application des soins pharmaceutiques : observance, opinion pharmaceutique, refus d'exécution, allergies médicamenteuses et principes généraux de l'emploi de médicaments durant la grossesse et l'allaitement.

PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3 **1 cr.**

Notions liées à l'application des soins pharmaceutiques : gestion des sources d'information, étude des effets indésirables selon les classes médicamenteuses et notions cliniques des clientèles pédiatrique et gériatrique.

PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1 **1 cr.**
Mises en situation pour intégrer les connaissances acquises et les aspects de communication chez des patients présentant une maladie unique, selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2 **1 cr.**
Mises en situation pour intégrer les connaissances acquises et les aspects de communication chez des patients présentant plusieurs maladies concomitantes, en perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication **1 cr.**
Diane Lamarre
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie utilisée en automédication selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies touchant la dermatologie selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système endocrinien selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système gastro-entérique selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie **1 cr.**
Mise à jour de la pharmacothérapie des problèmes gynécologiques et urologiques, ainsi que des désordres associés à la grossesse et à l'allaitement selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des infections bactériennes, virales, fongiques et parasitaires selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies de nature psychiatrique ou psychologique selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie **1 cr.**
Mise à jour de la pharmacothérapie des maladies affectant le système musculosquelettique ainsi que certaines conditions inflammatoires aiguës selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système nerveux central selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6627 Soins pharm. comm. à domicile/inst méd. **1 cr.**
Diane Lamarre
Mise à jour des connaissances sur les instruments médicaux et leur utilisation selon la perspective des soins pharmaceutiques à domicile.

PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1 **1 cr.**
Besoins en relation avec des médicaments nouveaux, de nouvelles classes de médicaments, de nouvelles technologies pharmaceutiques ou encore de nouvelles approches thérapeutiques.

PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2 **1 cr.**
Besoins en relation avec des médicaments nouveaux, de nouvelles classes de médicaments, de nouvelles technologies pharmaceutiques ou encore de nouvelles approches thérapeutiques.

PHM 6630 Supervision en pharmacie 1 **1 cr.**
Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.

PHM 6630C Supervision en pharmacie 1 **1 cr.**
Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie. Pour pharmaciens travaillant en milieu communautaire.

PHM 6630E Supervision en pharmacie 1 **1 cr.**
Équipe de professeurs
Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie. Pour pharmaciens travaillant en établissements de santé.

PHM 6631 Supervision en pharmacie 2 **1 cr.**
Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.

PHM 6632 Supervision en pharmacie 3 **1 cr.**
Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.

PHM 6633 Supervision en pharmacie 4 **1 cr.**
Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.

PHM 6634 Supervision en pharmacie 5 **1 cr.**
Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.

PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie **1 cr.**
Marie-France Beauchesne
Le pharmacien sera appelé à critiquer les sources documentaires disponibles dans sa pratique et à effectuer une recherche efficace de l'information en réponse à une question clinique.

PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques **1 cr.**
Marie-France Beauchesne
Le pharmacien sera appelé à évaluer une étude clinique afin de répondre à une question clinique complexe.

PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie **1 cr.**
Marie-France Beauchesne
Le pharmacien sera amené à intégrer une démarche de documentation de ses interventions à la présentation quotidienne des soins pharmaceutiques auprès de ses patients.

PHM 6638 Soins pharm. comm. cardiologie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système cardio-vasculaire selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6639 Soins pharm. comm. hémato et coagulation **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des problèmes hématologiques et de la coagulation selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6640 Soins pharm. comm.: diabète **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie du diabète selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6641 Soins pharm. comm. ophtalmologie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système ophtalmique selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6642 Soins pharm. comm. pneumologie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système respiratoire selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6643 Soins pharm. comm. oncologie **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des problèmes de nature cancéreuse selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6644 Soins pharm. comm. soins palliatifs **1 cr.**
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie en soins palliatifs selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

PHM 6700 Pharmacothérapie factuelle et biostat. **1 cr.**
Notions de base en biostatistique et pharmacothérapie factuelle; développement d'habiletés à interpréter, critiquer et vulgariser les résultats des essais contrôlés randomisés.

PHM 7001 Continuum de la découverte du médicament **3 cr.**
Denis Deblois et France Varin
Aspects historiques, scientifiques et socio-économiques. Identification et validation des cibles. Découverte et optimisation des molécules. Développement préclinique et clinique. Formulation. Réglementation. Mise en marché.

PHM 7002A et B Découverte du médicament: enjeux actuels **2 cr.**
Participation supervisée à des conférences. Identification et validation des cibles. Découverte et optimisation des médicaments. Technologies pharmaceutiques. Recherche préclinique et clinique. Santé publique. Législation.

PHM 7005 Principes physiques en chimie médicinale **2 cr.**
La molécule médicamenteuse vue comme entité biophysique. Constante pi de Hansch. Aspects cinétiques et thermodynamiques des interactions médicament/récepteur. Aspects quantiques de l'action des médicaments.

PHM 7006 Progrès récents en chimie médicinale **2 cr.**
Étude approfondie des domaines de pointe en chimie thérapeutique.

PHM 7010 Étude des produits naturels **2 cr.**
Étude des principales méthodes de dépistage et d'extraction des produits naturels. Étude chimique des principales molécules naturelles d'intérêt biologique. Progrès récents dans les nouveaux domaines d'investigation des substances naturelles.

PHM 7016 Analyse des médicaments **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Albert Adam, Huy Ong et collaborateurs
Étude approfondie et critique des principales méthodes d'analyse utilisées pour le contrôle des médicaments sous des formes galéniques et dans les milieux biologiques.

PHM 7036 Pharmacotechnie **3 cr.**
Jean-Norbert McMullen
Revue des développements dans les procédés pharmaceutiques industriels et des formes pharmaceutiques nouvelles.

PHM 7039 Conservation des formes pharmaceutiques **2 cr.**
Jean-Norbert McMullen
Cinétique des procédés de dégradation des médicaments dans différentes formes pharmaceutiques. Stabilité : influence de divers facteurs, moyens d'étude, de contrôles et date de péremption. Conservation : conditionnement, contenant et fermeture.

PHM 7040 Pharmacocinétique **3 cr.**
Fahima Nekka et collaborateurs
Stratégies de modélisation. Approche compartimentale, non compartimentale, de population. Pharmacocinétique linéaire, non linéaire, modèles pharmacodynamiques. Concepts pharmacogénétiques.

PHM 7046 Chimie de surface des syst. pharm. **3 cr.**
Jean-Norbert McMullen et collaborateurs
Étude des phénomènes physico-chimiques de surface ayant une influence sur l'action des médicaments et sur la stabilité des systèmes pharmaceutiques de dispersion.

PHM 7065 Thérapies cardiovasculaires de l'avenir **3 cr.**
Pierre Moreau et Marc Servant
Présentation et discussion de nouvelles classes thérapeutiques en développement ou de nouvelles cibles thérapeutiques dont le développement futur semble prometteur pour les maladies cardiovasculaires.

PHM 7090 Séminaires de sciences pharmaceutiques 2 **3 cr.**
En collaboration
Discussion des travaux récents dans les diverses sphères d'activité de la recherche pharmaceutique. Obligatoire au Ph.D.

PHT - Physiothérapie

PHT 6002 Physiothérapie fondée sur des preuves **3 cr.**
Revue de la littérature servant à documenter les principales approches thérapeutiques utilisées auprès des clientèles présentant des déficiences musculo-squelettiques et neurologiques. Appréciation de l'état d'avancement de cette littérature.

PHT 6003 Concepts pédagogiques en physiothérapie **3 cr.**
Notions de pédagogie médicale. Rôle du thérapeute comme enseignant auprès de clientèles et auprès de leurs proches. Rôle du thérapeute comme moniteur clinique et en tant qu'enseignant. Les principaux modes d'apprentissage.

PHT 6004 Gestion, marketing et aspects légaux **3 cr.**
Notions de gestion appliquées dans les milieux traditionnels de la santé et en milieu privé. Le marketing des expertises et du rôle du physiothérapeute. Les aspects légaux de la pratique dans les différents milieux.

PHT 6005 Diagnostic en physiothérapie **3 cr.**
France Piotte
Méthodes de diagnostic et de raisonnement clinique avec différentes clientèles. Notions théoriques sur le concept du raisonnement clinique et mise en pratique. Aspects de responsabilité du diagnostic en physiothérapie.

PHT 6006 Physio. avancée en musculos-quelettique **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Ghislaine Lavoie et collaborateurs
Revue de l'évaluation des complexes articulaires des qadrants upérieur et inférieur. Revue critique de ces approches utilisées auprès de clientèles présentant des déficiences neuro-musculo-squelettiques. Apprentissage de ces approches.

PHT 6008 Réadaptation posturale **3 cr.**
Fondements de la rééducation posturale. Revue critique et apprentissage des différentes approches utilisées auprès de clientèles présentant des déficiences musculo-squelettiques. Méthode d'évaluation des résultats.

PHT 6009 Physiothérapie avancée en neurologie **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Bonnie Swaine et collaborateurs
Fondements et apprentissage des principales approches utilisées auprès des clientèles présentant des déficiences neurologiques de nature centrale : hémiparétiques, traumatisés cranio-encéphaliques, parkinsoniens, blessés médullaires et autres.

PHT 6011 Réadaptation cardiorespiratoire avancée **3 cr.**
Rachel Brosseau et collaborateurs
Physiologie de l'exercice. Pathophysiologie cardiorespiratoire. Évaluation de programmes d'exercices. Calculs métaboliques. Éléments de pharmacologie. Électrocardiogramme. Mesures d'urgence et sécurité.

PHT 6012 Gestion de la douleur chronique **3 cr.**
C. Elaine Chapman et collaborateurs
Éléments de psycho et de patho-physiologie de la douleur. Pharmacologie appliquée à la douleur. Revue critique des différentes approches utilisées pour la douleur. Notions de mesure de la douleur.

PHT 6013 Approches physiothérapiques spécialisées **3 cr.**
Application physiothérapique spécialisée chez des clientèles spécifiques (obstétrique, amputé, brûlé, sportif et autres).

PHT 6103 Travail dirigé **3 cr.**
Exercice de synthèse sur un sujet de nature fondamentale ou clinique en physiothérapie.

PHT 6104 Projet d'intervention clinique 1 **6 cr.**
Activités cliniques réalisées dans un milieu clinique pour développer les compétences cliniques et professionnelles de futurs physiothérapeutes. Évaluation d'efficiences de services cliniques.

PHT 6105 Projet d'intervention clinique 2 **6 cr.**

PHY - Physique

PHY 6210 Physique stat. - systèmes en équilibre **3 cr.**
Les ensembles statistiques, classiques et quantiques. Les gaz parfaits de Fermi et de Bose. Systèmes avec interaction à deux corps. Transition de phase. Applications aux gaz réels et aux solides.

PHY 6250 Physique de la turbulence **3 cr.**
Écoulements turbulents instationnaires. Turbulence homogène, cisaillée, stratifiée. Théorie statistique. Transport turbulent. Théorie spectrale. Modélisation. Applications : Terre, atmosphère, océan.

PHY 6255 Systèmes non linéaires et chaos **3 cr.**

Stabilité linéaire. Systèmes dynamiques non linéaires intégrables. Chaos dans les systèmes hamiltoniens et dissipatifs. Bifurcations. Attracteurs étranges. Chaos quantique.

PHY 6290 Séminaire de physique **2 cr.**

Discussion de travaux récents en physique.

PHY 6292 Séminaire de physique médicale **cr.**

Présentation et discussion de travaux récents en physique médicale.

PHY 6450A Chapitres choisis physique des plasmas **3 cr.**

PHY 6450O Chapitres choisis de phys. des plasmas **3 cr.**

PHY 6460 Diagnostic des plasmas **3 cr.**

Théorie de la sonde de Langmuir. Analyseurs de vitesse. Méthodes spectroscopiques. Méthodes micro-ondes. Interférométrie. Rayonnement par les plasmas. Diagnostic par laser.

PHY 6505 Physique de la matière condensée **3 cr.**
Sjoerd Roorda et François Schiettekatte

Conduction dans les métaux : gaz d'électrons libres. Électrons dans un potentiel périodique. Transport semi-classique. Cristal harmonique et anharmonique; phonons; diffusion des neutrons. Propriétés diélectriques des isolants.

PHY 6530 Physique des surfaces **3 cr.**

Propriétés physiques, thermodynamiques et spectroscopiques des surfaces. Diffraction de surface. États électroniques et vibrationnels. Méthodes classiques et récentes, expérimentales et théoriques.

PHY 6540 Propriétés optiques de solides **3 cr.**

Constante diélectrique et relations de Kramers-Krönig. Transitions électroniques. Excitons. Absorption infrarouge. Effets Raman et Brillouin. Défauts et luminescence. Symétries. Structures quantiques.

PHY 6580O et Q Chapitres choisis de matière condensée **3 cr.**

PHY 6611A et N Chapitres choisis de phys. subatomique **3 cr.**

PHY 6638 Physique subatomique instrumentale **3 cr.**
Claude Leroy

Accélérateurs, transport de faisceau, principes de détection des particules, détecteurs de base, ensembles de détection pour hautes énergies, simulations Monte Carlo, systèmes d'acquisition de données.

PHY 6639 Physique : rayonnement en milieu médical **3 cr.**
Claude Leroy

Production et détection du rayonnement. Sources de rayonnement et détecteurs. Interaction avec la matière : électrons et positrons, photons, neutrons. Techniques de simulation.

PHY 6666 Physique des particules I **3 cr.**
Claude Leroy

Introduction aux diagrammes de Feynman. Introduction aux théories de jauge. Le modèle électrofaible de Weinberg-Salam. La chromodynamique quantique. Le modèle des partons. Les théories unifiées des interactions faibles, électromagnétiques et fortes.

PHY 6667 Physique des particules II **3 cr.**

Expériences fondamentales et formulation actuelle des théories. Symétries fondamentales et violations. Phénoménologie des interactions faibles, électromagnétiques et fortes. Unification. Méthodes expérimentales.

PHY 6668 Interactions fondamentales et particules **3 cr.**

Particules fondamentales : quarks et leptons. Interactions fondamentales : électrofaibles, fortes. Bosons de jauge et bosons de Higgs. Unification des interactions fondamentales.

PHY 6745 Matière interstellaire **3 cr.**
Nicole St-Louis

Polarisation de la lumière et transfert de rayonnement. Nébuleuses gazeuses. Processus radiatifs. Régions HII. Grains de poussière : propriétés optiques et physiques. Équilibre et dynamique du milieu interstellaire.

PHY 6760 Structure interne des étoiles **3 cr.**

Hydrostatique. Bilan d'énergie. Transfert d'énergie. Convection et radiation. Relations thermodynamiques. Nucléosynthèse. Réactions de neutrons. Ionisation. Opacité. Évolutions.

PHY 6771 Atmosphères stellaires **3 cr.**
Pierre Bergeron

Revue des concepts de transfert radiatif. Résolution de l'équation de transfert. Profils de raies d'absorption. Déviations à l'équilibre thermodynamique local. Transfert dans les raies.

PHY 6780 Instruments de l'astronomie **3 cr.**

Théorie et pratique de la construction et utilisation des instruments en astronomie. Signal et bruit, télescopes et observatoires optiques, infrarouges, radio. Instruments auxiliaires et détecteurs (caméras, photomètre).

PHY 6790 Astronomie galactique **3 cr.**

Recherches fondamentales et modernes sur la structure des systèmes stellaires galactiques. Statistiques stellaires, étoiles doubles et variables, spectroscopie stellaire, amas d'étoiles, matière interstellaire, structure galactique.

PHY 6791 Astronomie extra-galactique **3 cr.**
Claude Carignan

Classification des galaxies, le Groupe Local, morphologie et dynamique d'amas de galaxies, galaxies Seyfert, explosives, radio, quasars. Théories et observations en cosmologie.

PHY 6795A et O Chap. choisis - astronomie et astrophys. **3 cr.**

PHY 6812 Théorie des champs I **3 cr.**
Michel Côté

Théorie classique des champs. Équation de Klein-Gordon. Équation de Dirac. Quantification des champs libres. Diagrammes de Feynman. Électrodynamique quantique. Corrections radiatives.

PHY 6822 Théorie des champs II **3 cr.**

Intégrales de chemin. Renormalisation. Renormalisation et symétrie. Groupe de renormalisation. Introduction aux théories de jauge non abéliennes.

PHY 6890 Chapitres choisis de physique théorique **3 cr.**

PHY 6911 Dosimétrie en radio-oncologie **4 cr.**

Dosimétrie fondamentale et clinique. Générateurs de radiations. Chambres d'ionisation et applications cliniques. Modélisation et plans de traitement. Radiobiologie. Curiethérapie. Techniques avancées.

PHY 6914 Radiobiologie et radioprotection **4 cr.**

Interactions entre rayons ionisants et vivants. Réponse des tissus et des tumeurs. Instruments et mesures de radioprotection. Dosimétrie. Aspects pratiques.

PHY 6930O Chapitres choisis de biophysique **3 cr.**

PHY 6940 Biophysique **3 cr.**

Propriétés et fonctions des canaux ioniques dans les membranes cellulaires. Ce cours s'adresse en particulier aux étudiants en biophysique, biologie, physiologie et génie biomédical.

PHY 6955 Stage de recherche en physique médicale **24 cr.**

Stage de recherche donnant lieu à un rapport.

PLU - Pluridisciplinaire

PLU 6000 Les transports **3 cr.**

Chaque session d'études porte sur un problème spécifique, ce qui permet une mise en commun des apports de chaque discipline pertinente. Pour s'inscrire à ce séminaire, on est prié de s'adresser au Centre de recherche sur les transports, Université de Montréal.

PLU 6008 Aspects sociaux de la santé **3 cr.**
André-Pierre Contandriopoulos

Lectures et discussions intensives sur les phénomènes de santé et de maladie dans la population et sur l'évolution des modes de prise en charge. Cours cyclique.

PLU 6009 Intelligence artificielle **3 cr.**
Jean-Yves Morin
Présentation générale des domaines, des applications et des concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle : représentation des connaissances, résolution de problèmes, inférence, langage, vision, apprentissage.

PLU 6011 La sécurité routière **3 cr.**
Claire Laberge-Nadeau et collaborateurs
Les accidents de la route dans l'ensemble des accidents du transport et importance des traumatismes qu'ils occasionnent dans un contexte de santé publique. Approche globale d'analyse et d'intervention multidisciplinaires; étude des aspects connexes. (Pour s'inscrire à ce séminaire, on est prié de s'adresser au Centre de recherche sur les transports, Université de Montréal.)

PLU 6016 Méthodes quantitatives **3 cr.**
Jean Lambert
Le séminaire a pour objectif la diffusion de l'information sur les possibilités, les applications et les développements de la méthodologie quantitative dans les sciences humaines et sociales ainsi que dans les sciences de la santé et de l'éducation.

PLU 6022 Ethnicité et société **3 cr.**
En collaboration
Étude de l'ethnicité et des problèmes qui y sont reliés : migration, identité ethnique, relations ethniques et leurs liens avec d'autres rapports sociaux, de classe, de sexe et d'âge; identification des débats communs aux diverses disciplines.

PLU 6032 Asie de l'Est/Enjeux et place du Canada **3 cr.**
Claude Comtois et Charles Le Blanc
La place du Canada dans l'essor économique et technologique remarquable que connaissent les pays de l'Asie de l'Est (Chine, Corée, Vietnam) : défis et contraintes.

PLU 6034 Littérature, cinéma et médias **3 cr.**
Silvestra Mariniello
Création - transformation des genres : leur diffusion et réception; analyse des contraintes; adaptation et réécriture; importance du scénario.

PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur **3 cr.**
Francisco A. Loiola, Gerald Sigouin et en collaboration
Apprentissage et enseignement aux cycles supérieurs : données de la recherche. Principes d'apprentissage. Planification de l'enseignement : théorie et pratique. Stratégies d'apprentissage. Problèmes pédagogiques et solutions.

PLU 6036 Intégration européenne/mutations, défis **3 cr.**
Panayotis Soldatos et Jean-Pierre Thouez
L'Architecture institutionnelle de l'Union européenne. Les défis de l'élargissement. Lignes de force géographiques, démographiques, culturelles. La dynamique macroéconomique. La marche vers l'Union monétaire. Les agents économiques de l'intégration.

PLU 6039 Musique, monde et mondialisation **3 cr.**
Collaborateurs
Aspects politiques et culturels du phénomène « world music » : l'authenticité, l'économie politique, opérateurs culturels, médiation. Collaboration transnationale, différence culturelle, performance de l'identité, études de cas.

PLU 6040 Éducation/Const. des rapports ethniques **3 cr.**
Guy Bourgeault, Marie Mc Andrew, Michel Pagé et Jean-Pierre Proulx
Analyse des relations existant au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés entre la dynamique des rapports ethniques et l'évolution des systèmes de formation. Critique des débats relatifs à la fonction de l'École dans des sociétés pluriethniques.

PLU 6042 Problématiques de l'intermédialité **3 cr.**
Définition des enjeux épistémologiques du concept d'intermédialité et des méthodologies d'approches des pratiques artistiques et (ou) scientifiques de type intermédiatique. Études de cas de relations intermédiales.

PLU 6043 Spiritualité et santé **3 cr.**
Notions de spiritualité, religion, éthique... Les professionnels de la santé devant les enjeux socio-religieux actuels. Stratégies d'accompagnement pour l'intégration de la dimension spirituelle par la personne soignée.

PLU 6044 Formation en expérimentation animale **1 cr.**
Sylvie Marleau et collaborateurs
Formation pour les utilisateurs d'animaux répondant aux normes du CCPA. Éthique, réglementation et bien-être animal. Modèle animal. Soins des animaux. Anesthésie, analgésie et euthanasie. Fonctionnement du CDEA et des animaleries. Module pratique.

PLU 6044A Analyse longitudinale 1 **1 cr.**
Principes de la gestion et de l'analyse des données individuelles longitudinales. Période et événement. Fichiers non rectangulaires. Durée et troncature. Table et fonction d'extinction. Régression et analyse de la causalité.

PLU 6044B Analyse longitudinale 2 **1 cr.**
Description des séquences (appariement optimal) et des trajectoires (tables d'extinction à sorties multiples). Modèles paramétriques et semi-paramétriques.

PLU 6044C Analyse longitudinale 3 **1 cr.**
Problèmes conceptuels et méthodologiques de l'analyse longitudinale. Risques concurrents. Événements répétés. Résidus et tests de proportionnalité. Modélisation de la fonction de risque. Usage de plusieurs échelles de temps.

PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction **1 cr.**
Béatrice Godard
Les développements biomédicaux et l'éthique de la recherche ; les grands textes régulateurs ; le rapport éthique et technoscience ; l'évaluation éthique d'un projet ; l'intégrité scientifique du chercheur.

PLU 6046B Sujets humains en recherche **1 cr.**
Types de recherche faisant appel à des sujets humains : analyse de cas. Présentation des problèmes et des enjeux; examen des textes régulateurs, des pratiques et des protocoles. Préalable(s) : PLU 6046A.

PLU 6046C Problématiques/Éthique de la recherche **1 cr.**
Problématiques particulières en éthique de la recherche : analyse de cas. Présentation des problèmes et des enjeux; examen des textes régulateurs, des pratiques et des protocoles. Préalable(s) : PLU 6046A.

PLU 6047 Santé et justice sociale **3 cr.**
Slim Haddad et Mira Johri
Ce séminaire interdisciplinaire examine les principales approches philosophiques de la justice sociale et tente de relier ces approches à un champ d'application spécifique, celui des politiques publiques en santé, surtout à l'échelle internationale. Cours cyclique.

PLU 6048 Connaissances et changements en santé **3 cr.**
Jean-Louis Denis, Pascale Lehoux et collaborateurs
Rôle des connaissances tacites, scientifiques et normatives en santé; les interactions entre savoirs scientifiques et savoirs pratiques; processus de production et de transfert des connaissances. Cours cyclique.

PLU 6049 Troubles de la mobilité et de la posture **1 cr.**
Hubert Labelle
Lectures et discussions sur l'évaluation et le traitement des troubles de l'arthrose, des déficits neuromusculaires, des déformations musculo-squelettiques et des traumatismes des membres inférieurs.

PLU 6050 Panels et évaluation des politiques **1 cr.**
Estimateurs linéaires et non linéaires utilisés en présence de données de panels. Applications informatiques. Tests d'hypothèses. Problèmes conceptuels liés à l'évaluation des politiques publiques. Éléments de solution.

PLU 6051 Enjeux : soins cliniques, première ligne **3 cr.**
Cours pluridisciplinaire visant à explorer les spécificités cliniques du champ des soins de 1re ligne et les enjeux actuels de ce niveau de distribution des soins, en incluant l'expérience des professionnels qui y oeuvrent.

PLU 6052 Représentations des identités sexuelles **3 cr.**
Ce séminaire propose de réfléchir au concept d'identités sexuelles et à ses représentations dans les littératures de langues anglaise et française. Ce séminaire développe sa problématique à travers différents genres et médias.

PLU 6053 Penser l'histoire culturelle du Québec **3 cr.**
Exploration de la complexité des réseaux de sociabilité entre les champs artistiques suivants : littérature, théâtre, arts visuels, musique classique et populaire.

PLU 6054 Communication scientifique écrite 1 **1 cr.**
Recherche, caractéristiques des revues scientifiques, préparation d'un article, de tableaux et de figures; soumission à la publication, correspondance avec l'éditeur, rédaction de mémoire et de thèse.

PLU 6055 Communication scientifique orale 1 **1 cr.**

Médias de communication orale, éléments de base, formes de communication, préparation et prestation d'une présentation, communication scientifique, communication par affiches, notions de vulgarisation.

PLU 6056 Travail scientifique en équipe **1 cr.**

Développement des compétences génériques et travail en équipe. Niveaux de performance, zones dynamiques, indice d'efficacité et sources de pouvoir. Coopération, compétition et conflits entre les participants.

PLU 6057 Chine contemporaine : défis et enjeux **3 cr.**

Analyse des impacts actuels et à venir de la montée de la Chine sur l'économie régionale et internationale, l'environnement, les droits du travail, les droits humains, les flux migratoires, les relations internationales.

PLU 6058 Rechercher et exploiter la documentation **1 cr.**

Outils de recherche spécialisés ; stratégies de recherche efficaces ; profil de veille personnalisé ; logiciel bibliographique pour organiser sa documentation et faciliter la rédaction ; aspects éthiques de l'information.

PLU 6059 Dynamiques des sociétés africaines **3 cr.**

Analyse interdisciplinaire des grandes transformations économiques, politiques, sociales, culturelles, et démographiques en Afrique subsaharienne contemporaine. Réflexion critique sur les recherches de terrain.

POL - Science politique

POL 6001 Séminaire de méthodologie **3 cr.**

Présentation des principaux types d'études en science politique. Présentation des démarches associées aux différents types d'études, de leurs mérites et limites. Analyse critique de la méthodologie utilisée dans des études spécifiques.

POL 6008 Synthèse : idées politiques **3 cr.**
Charles Blattberg

Analyse des fondements et des grands axes du discours politique en Occident.

POL 6101 Synthèse : relations internationales **3 cr.**
Diane Éthier et Jean-Philippe Thérien

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude des relations internationales. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6104 Organisations internationales **3 cr.**
Jean-Philippe Thérien

Évolution de la théorie (fonctionnalisme, néo-fonctionnalisme, systémisme, marxisme, régimes internationaux). Étude de la prise de décision. Organisations internationales et fonctionnement des rapports internationaux.

POL 6105 Les études stratégiques I **3 cr.**
Michel Fortmann

Étude systématique de certains thèmes théoriques spécialisés dans le secteur des études stratégiques tels que la polémologie, l'analyse géopolitique, l'analyse comparée des politiques de défense.

POL 6111 Développement et régimes internationaux **3 cr.**

Le développement économique dans le contexte de l'internationalisation des rapports de production. La gestion de la compétitivité nationale : la construction des avantages comparés, l'appropriation technologique et l'intervention de l'État.

POL 6112 Politique de l'intégration européenne **3 cr.**
Frédéric Merand

Histoire et institutions de l'Union européenne. Approches théoriques de l'intégration européenne en science politique. Études de cas.

POL 6116 Les guerres civiles **3 cr.**
Marie-Joëlle Zahar

Sources et dynamiques des guerrres civiles : résolutions des conflits, négociations et médiation; problématique du maintien de la paix, défis de la réconciliation et de la reconstruction. Critique des théories et examen d'études de cas.

POL 6130 Économie politique internationale **3 cr.**
Martial Foucault

Dimensions politiques des relations économiques entre États industrialisés. Synthèse historique et théorique. Déterminants systémiques, sociétaux et institutionnels des politiques commerciales, financières et monétaires.

POL 6203 Administration et politiques comparées **3 cr.**

Étude comparée des processus de conception des politiques publiques et des dispositifs administratifs dans les pays occidentaux

POL 6205 Analyse des organisations **3 cr.**

Présentation critique des principales théories sur le pouvoir dans les organisations humaines. Discussion du modèle stratégique. Utilité de ce modèle pour l'étude empirique des organisations publiques ou privées.

POL 6206 La prise de décision **3 cr.**
Christine Rothmayr Allison

Théories explicatives et normatives. Acteurs, environnements, enjeux. Le processus décisionnel. La rationalité entre la créativité et le calcul. L'évaluation.

POL 6207 Contrôle politique de l'administration **3 cr.**

Administration et idéologies : administration et système politiques. Le problème de la techno-bureaucratie. Contrôle de l'administration par le conseil des ministres et par le parlement. L'ombudsman. Organes consultatifs.

POL 6208 Stage **3 cr.**

Stage avec encadrement au sein d'une organisation publique ou privée dont les activités ont un lien avec la science politique. Sélection de l'étudiant en fonction du dossier de candidature.

POL 6209 Gestion de projets **3 cr.**

Concepts, approches, méthodes et techniques de gestion de projet. Définition, planification, organisation, suivi, contrôle et fin de projet.

POL 6211 Stage **18 cr.**

Stage avec encadrement au sein d'une organisation publique ou privée dont les activités ont un lien avec la science politique.

POL 6212 Rapport de stage **6 cr.**

POL 6306 Idéologies politiques au Québec **3 cr.**
Denis Monière

Les idéologies politiques au Québec depuis Papineau et les Rouges à nos jours. Analyse critique du contenu proprement politique de ces représentations.

POL 6307 La représentation au Canada **3 cr.**
Pascale Dufour

Analyse comparée de la représentation au Canada. Examen des transformations récentes des partis, des syndicats, des mouvements sociaux, ainsi que de leur place au sein du système politique et de leurs rapports à l'État.

POL 6308 Synthèse : pol. québécoise et canadienne **3 cr.**
Alain Noël

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude de la politique québécoise et canadienne. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6403 Le système politique américain **3 cr.**
Pierre Martin

Séminaire à thèmes variables : les élections présidentielles et législatives, le fédéralisme et les relations intergouvernementales, les entités subnationales (États et collectivités locales), analyse de politiques.

POL 6404 Systèmes politiques de la CEI **3 cr.**
Luc Duhamel

Analyse de la dynamique du pouvoir dans les États issus de l'ex-URSS : partis, institutions politiques et administrations centrale, locale, gestionnaires de l'industrie, armée. Apport des théories de la transition à la compréhension de cette réalité.

POL 6405 L'Amérique latine **3 cr.**
Graciela Ducatenzeiler

Analyse des mouvements sociaux et des forces politiques, les systèmes politiques, le populisme, le corporatisme, les régimes autoritaires et la consolidation démocratique. Les enjeux du développement et les politiques économiques.

POL 6407 Régimes politiques du Tiers-Monde **3 cr.**

Analyse comparée de régimes révolutionnaires. Saisie des « révolutions en actes ». Situations antirévolutionnaires et conquêtes du pouvoir. Organisations et pratique des forces révolutionnaires et contre-révolutionnaires.

POL 6412 Développement et institutions politiques **3 cr.**
Diane Éthier

Le niveau et les modalités du développement économique déterminent-ils la nature autoritaire ou démocratique des systèmes politiques? Ce cours examine les réponses proposées par les théories de la politique comparée.

POL 6415 Synthèse : politique comparée **3 cr.**
Jane Jenson

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude de la politique comparée. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6416 État et société en Europe **3 cr.**
Laurence McFalls

Évolution de l'État moderne de la société civile et du rapport État-société. Modèles de développement occidental et oriental de l'absolutisme jusqu'à nos jours.

POL 6417 Systèmes politiques africains **3 cr.**
Mamoudou Gazibo

Société et pouvoir politique dans l'Afrique postcoloniale. Analyse des transformations induites par les processus de démocratisation des années 90. Apports et limites des théories de la transition et de la consolidation.

POL 6418 Relations transnation. et mondialisation **3 cr.**
Dominique Caouette

Étude des phénomènes transnationaux et des acteurs non étatiques dans l'analyse des relations internationales : mondialisation, mouvements sociaux, organisations non gouvernementales et réseaux altermondialistes.

POL 6502 Synthèse:administration et pol.publiques **3 cr.**
Denis St-Martin

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude de l'administration et des politiques publiques. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6506 L'État et la régulation sociale **3 cr.**
Gérard Boismenu

Place de l'État dans la régulation sociale. Formes institutionnelles étatiques mises en oeuvre dans le domaine de la politique sociale, des relations de travail et de la stabilité de l'organisation des rapports sociaux et politiques.

POL 6509 L'évaluation des politiques publiques **3 cr.**
Christine Rothmayr Allison

Rôle de l'évaluation dans l'analyse des politiques et la prise de décision. Étude critique des méthodologies les plus utilisées. Problème de la mesure des coûts et des bénéfices. Réalisation d'évaluations.

POL 6512 Villes et politiques publiques **3 cr.**
Laurence Bherer

Principales théories de la gouvernance urbaine. Les modèles de gestion des villes et des métropoles au Canada, aux États-Unis et en Europe. Processus, controverses et acteurs des politiques publiques urbaines.

POL 6601 Synthèse : forces et comportement **3 cr.**
André Blais

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude des groupes et des comportements politiques. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6602 Les élections **3 cr.**
André Blais

L'analyse du vote comme variable dépendante (ses déterminants politiques, sociologiques et économiques) et comme variable indépendante (l'impact des élections sur les politiques gouvernementales et les cycles économiques).

POL 6607 Psychologie et politique **3 cr.**
Patrick Fournier

Analyse des multiples facettes des relations entre les phénomènes du pouvoir et ceux qui ont trait aux attitudes, comportements, sentiments, mentalités aussi bien sur le plan individuel que dans leurs formulations collectives.

POL 6609 L'action collective **3 cr.**
Alain Noël

Étude théorique des facteurs qui permettent ou préviennent l'action collective. Analyse critique de l'approche des choix rationnels, des approches concurrentes et des limites de la rationalité politique.

POL 6610 Culture et politique **3 cr.**
Laurence McFalls

Exploration du rapport entre la culture et le politique. Initiation à l'anthropologie politique (Geertz, Tood) et aux théories relatives à la culture politique (Almond et Verba, Gramsci, Habermas, Bourdieu).

POL 6612 Opinion publique **3 cr.**
Richard Nadeau

Mesures et sources de l'opinion publique - information, prédispositions et perceptions. Stabilité et changement : états, cycles, revirements, polarisations et dépolarisations. Démocratie, information et rationalité.

POL 6620 Politiques publiques : enjeu actuel **3 cr.**

Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain de l'administration et des politiques publiques. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.

POL 6621 Comportements politiques : enjeu actuel **3 cr.**

Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain relié aux forces et comportements politiques. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.

POL 6622 Idées politiques : thématique spécifique **3 cr.**

Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain relié aux idées politiques. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.

POL 6623 Politiques Québec-Canada : enjeu actuel **3 cr.**

Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain de la politique québécoise ou canadienne. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.

POL 6630 Politique comparée : enjeu actuel **3 cr.**

Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain de politique comparée. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.

POL 6640 Relations internationales : enjeu actuel **3 cr.**

Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain des relations internationales. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.

POL 7005 Séminaire général **3 cr.**
André-J. Bélanger

Épistémologie puis évaluation des problématiques dominantes de la discipline.

POL 7045 Séminaire de thèse **3 cr.**
Richard Nadeau

Ce séminaire aborde les principales questions méthodologiques et techniques relatives à la rédaction d'une thèse de doctorat. Plus spécifiquement, il vise la production du projet de thèse.

PPA - Psychopédagogie et andragogie

PPA 6000 Séminaire de recherche **3 cr.**

Analyse critique des recherches poursuivies et étude des problèmes suscités par chacun des projets.

PPA 6001 Séminaire développement professionnel 1 **2 cr.**

Introduction au programme et ressources. Développement d'un plan de formation articulant dimensions académique et professionnelle. Compétences méthodologiques et technologiques.

PPA 6003 Séminaire d'intégration : bilan **3 cr.**

Intégration des connaissances acquises, des compétences développées et de la pratique professionnelle de l'étudiant. Bilan final et prospectives.

PPA 6004 Séminaire d'accompagnement au TD **3 cr.**

Analyse critique des travaux dirigés projetés. Élaboration d'une version préliminaire du travail dirigé (TD).

PPA 6005 Séminaire: développement professionnel 1 **1 cr.**

Champ d'études et projet de formation. Examen des théories et des pratiques caractérisant chacun des champs d'études. Thème général du mémoire. Plan de formation. Obligatoire.

PPA 6006 Séminaire développement professionnel 2 **1 cr.**

Bilan du parcours de formation. Synthèse et réflexion portant sur l'intégration des apprentissages réalisés. Préalable(s) : PPA 6005.

PPA 6007 Séminaire: développement professionnel 3 **1 cr.**

Bilan final. Synthèse et intégration à la fin du programme. Obligatoire. Préalable(s) : PPA 6005 et PPA 6006.

PPA 6008 Résolution de problèmes en contexte édu. **3 cr.**

Analyse d'un contexte, position d'un problème et recherche de solutions. Initiation à l'élaboration d'une problématique de recherche appliquée. Analyse et synthèse de rapports de recherche. Initiation à diverses formules de TD.

PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux **3 cr.**

Analyse critique des concepts fondamentaux de la recherche en psychopédagogie et andragogie. Principales théories à partir desquelles les problématiques sont construites et les résultats interprétés. Étude de recherches exemplaires.

PPA 6010 Programme de lecture **3 cr.**

PPA 6015 Méthodes d'enseignement et TIC **3 cr.**

Les principales méthodes d'enseignement utilisées au postsecondaire : exposé magistral, étude de cas, résolution de problèmes, enseignement en atelier, en laboratoire et en clinique, utilisation des technologies dans l'enseignement.

PPA 6019 Stage I **3 cr.**

Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.

PPA 6030 Travail dirigé en éducation **9 cr.**

Conception, réalisation et évaluation d'une intervention éducative de nature psychopédagogique, orthopédagogique ou andragogique.

PPA 6052 Planification de la formation **1 cr.**

Examen des concepts fondamentaux et des principes qui guident une pratique renouvelée dans le domaine choisi. Identification des besoins et programmation d'une formation continue adaptée.

PPA 6053 Résolution de problèmes en éducation **1 cr.**

Étude du processus de résolution de problèmes contextualisés en éducation.

PPA 6054 Synthèse et intégration **1 cr.**

Analyse des apprentissages et bilan critique.

PPA 6061 Entraide en insertion professionnelle **3 cr.**

Identification des besoins et mise en œuvre de stratégies pour obtenir un soutien personnel et professionnel face aux défis rencontrés dans l'exercice de la profession au quotidien.

PPA 6062 Résolution de problèmes en contexte d'IP **3 cr.**

Identification de situations-problèmes d'enseignement-apprenti ou de collaboration avec l'équipe-école et les autres partenaires. Élaboration de stratégies de résolution, recherche de ressources, expérimentation.

PPA 6063 Projet de développement professionnel **2 cr.**

Élaboration d'un contexte d'enseignement-apprentissage qui représente un défi professionnel. Scénarisation en lien avec le programme de formation, les apprentissages visés et le milieu.

PPA 6064 Mise en oeuvre d'un projet de dév. prof. **3 cr.**

Expérimentation d'un projet de développement en insertion professionnelle avec le soutien des ressources humaines et technologiques. Évaluation des impacts de ce projet, bilan et pistes de réinvestissement.

PPA 6065 Construction du réseau professionnel **3 cr.**

Démarche proactive d'insertion dans des activités de collaboration ou de développement professionnel au niveau de l'équipe-cycle, de l'équipe-école ou de l'ensemble de la communauté éducative.

PPA 6066 Synthèse des apprentissages en IP **1 cr.**

Analyse de son portfolio, bilan critique de l'ensemble des apprentissages, identification d'objectifs et de stratégies pour la poursuite de son projet de développement professionnel.

PPA 6075 Processus d'apprentissage en ens. sup. **3 cr.**

Problématique de l'apprentissage en contexte postsecondaire. Étude critique des relations entre les dispositifs et les pratiques pédagogiques, la motivation des étudiants, le recours aux stratégies d'apprentissage.

PPA 6081 Accompagnement en insertion prof. **3 cr.**

Identification des besoins et mise en œuvre de stratégies pour offrir un soutien personnel et professionnel aux enseignants en processus d'insertion professionnelle.

PPA 6082 Création de situations d'apprentissage **2 cr.**

Étude des caractéristiques de situations d'enseignement-apprentissage favorisant le développement de compétences. Expérimentation de stratégies de soutien à la mise en œuvre et à l'évaluation d'une situation d'apprentissage.

PPA 6083 Accompagnement d'un projet de Dév. Prof. **3 cr.**

Analyse des besoins de l'enseignant dans son projet de développement professionnel et expérimentation de stratégies de soutien à la mise en œuvre et à l'évaluation d'une situation d'apprentissage.

PPA 6084 La communauté d'apprentissage **1 cr.**

Organisation et animation d'une communauté d'apprentissage pour susciter le partage de l'expertise pédagogique et favoriser le développement des compétences professionnelles.

PPA 6207 Processus créateur en éducation **3 cr.**

Créativité, processus créateur et création. Vivre une création, de la conception à la réalisation tangible et achevée. Étapes et conditions favorisant ce processus. Création et identité professionnelle de l'éducateur.

PPA 6215 Hétérogénéité ethnoculturelle en classe **3 cr.**

Représentations à propos de l'hétérogénéité ethnoculturelle et compréhension des éléments qui la structurent. Processus de décentration dans la relation éducative. Balises psychopédagogiques de la gestion de l'hétérogénéité.

PPA 6216 Pédagogie interculturelle **3 cr.**

Enjeux et pratiques de la pédagogie interculturelle. L'enseignant et la communication interculturelle : négociation interculturelle et résolution de conflits en classe et dans la relation avec le parent.

PPA 6217 Supervision en formation des maîtres **3 cr.**

Élaboration d'un cadre en formation pratique des enseignants tenant compte de la nature des apprentissages et de leur évaluation, du mouvement de professionnalisation et du contexte de partenariat. Modèles de supervision.

PPA 6218 Psychopédagogie et réussite éducative **3 cr.**

Réussite éducative et relation éducative. Composantes de l'interaction en situation éducative. Analyse de pratiques visant à optimiser la qualité de la relation éducative. Recherches en cours.

PPA 6219 Portfolio et compétence professionnelle **3 cr.**

Élaboration d'un portfolio en tant que processus d'explicitation du cadre de référence qui structure sa compétence professionnelle. Apport d'un partenaire critique à la réflexion. Recherche en formation initiale et continue.

PPA 6221 Jeu et contextes ludiques au préscolaire **3 cr.**

Intervention éducative en contextes ludiques et appropriation du programme au préscolaire, des modèles d'apprentissage, du matériel pédagogique ainsi que des instruments de planification et d'observation.

PPA 6222 Problématique spécifique au préscolaire **3 cr.**

Identification des besoins distincts en petite enfance reliés aux réalités psychosociales et développement des stratégies d'intervention éducative auprès des groupes vulnérables en collaboration avec les réseaux publics.

PPA 6223 Motivation scolaire **3 cr.**

Approches actuelles de la motivation au primaire et au secondaire. Pratiques pédagogiques, attentes de succès des élèves et valeur accordée aux apprentissages scolaires.

PPA 6224 Pédagogie et intégration des TIC **3 cr.**

Pédagogie liée à l'intégration des TIC. Gestion des individus et des groupes, de la complexité et des ressources. Conditions d'une utilisation pratique, judicieuse et réfléchie des TIC. Projet d'intervention pratique dans le milieu.

PPA 6226 Recherches, tendances en technopédagogie **3 cr.**

Types de recherches en intégration pédagogique des TIC. Regard critique sur les méthodes et la recherche portant sur la technopédagogie. Tendances et évolution des méthodes et des thèmes de recherches en technopédagogie.

PPA 6227 Question spécifique en psychopédagogie **3 cr.**

Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en psychopédagogie.

PPA 6228 Psychopéd. et dévelop. de compétences **3 cr.**

Évolution de la notion de compétence et des approches par compétences. Pratiques pédagogiques visant le développement de compétences. Conception et application d'une intervention éducative axée sur le développement.

PPA 6229 Implication parentale et réussite scol. **3 cr.**

Implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant. Attitudes et pratiques éducatives. Rôles et attentes des parents et des enseignants. Effets sur la réussite scolaire des enfants.

PPA 6230 Pédagogie et milieux défavorisés **3 cr.**

Enseignement-apprentissage en milieu vulnérable. Mythes et réalités de ces milieux. Répertoires de solutions et analyse de leur validité. Défis personnels et sociaux. Approche collaborative et changement.

PPA 6231 Pédag. actives et pratiques novatrices **3 cr.**

Fondements théoriques des pédagogies actives et des pratiques novatrices. Exploration de différentes approches et incidences sur les pratiques enseignantes.

PPA 6232 Projet de dévelop. professionnel en SA **2 cr.**

Élaboration d'un contexte d'enseignement-apprentissage en SA qui représente un défi professionnel. Scénarisation en lien avec le programme de formation, les apprentissages visés et le milieu.

PPA 6233 Projet d'intervention en SA **3 cr.**

Planification et mise en œuvre d'un projet de soutien à l'apprentissage. Évaluation des impacts de ce projet, bilan et pistes de réinvestissement.

PPA 6234 Synthèse des apprentissages en SA **1 cr.**

Analyse du portfolio, bilan critique de l'ensemble des apprentissages en SA, identification d'objectifs et de stratégies pour la poursuite de son projet de développement professionnel.

PPA 6238 Questions de pédagogie générale **3 cr.**

Présentation d'une classification des méthodes d'enseignement utilisées aux niveaux secondaire et postsecondaire. État des recherches. Étude plus détaillée d'une méthode comme, par exemple, l'exposé.

PPA 6245 Modèles d'enseignement **3 cr.**

Étude comparative de divers modèles d'enseignement : leurs contributions respectives à la compréhension de différentes facettes de l'apprentissage et de l'enseignement. Analyse des pratiques pédagogiques issues de ces modèles.

PPA 6247 Enseigner en situation réelle **1 cr.**

Planification de l'enseignement. Habiletés de communication et interaction avec les étudiants; prestation en situation réelle; analyse et rétroaction; correction et amélioration de l'enseignement.

PPA 6248 Formation de formateurs d'ens. assoc. 1 **3 cr.**

Appropriation du rôle de formateur d'enseignants associés aux stages et lien avec la pratique de formateur.

PPA 6249 Formation de formateurs d'ens. assoc. 2 **3 cr.**

Approfondissement du rôle de formateur et mise en perspective des problématiques de formation.

PPA 6250 Histoire de vie et pratique de formation **3 cr.**

Origines, nature, fonctions de l'histoire de vie en éducation. Rédaction d'un récit de vie. Liens entre pratique éducative, choix professionnels et trajectoire personnelle. Base d'une intervention dynamique et personnalisée.

PPA 6254 Psychopédagogie et formation des maîtres **3 cr.**

Analyse critique des modèles, dispositifs et pratiques en formation des maîtres. Mise en relief de la dimension psychopédagogique et de la diversité des approches pédagogiques favorisant une formation professionnelle.

PPA 6256 Analyse de pratiques pédagogiques **3 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Analyse du travail des enseignants et formalisation du savoir d'expérience. Développement d'une posture réflexive sous-tendue par des apports théoriques et par l'analyse de la pratique professionnelle.

PPA 6258 Analyse de pratiques et rôle éducatif **3 cr.**

Modèles d'intervention dégagés à partir de la pratique à divers ordres d'enseignement. Stratégies d'analyse. Pratique réflexive et développement professionnel. Dialectique rôle - pratique. Étude de cas.

PPA 6261 Problèmes affectifs en milieu scolaire **3 cr.**

Étiologie et interactions entre les variables contextuelles et macrosociales chez les maîtres et leurs élèves. Modèles d'intervention, procédures de modification et autogestion. Conditions d'efficacité des interventions.

PPA 6265 Sciences cognitives et psychopédagogie **3 cr.**

Apport des sciences cognitives à la compréhension des processus d'apprentissage et d'enseignement.

PPA 6268 Développement de l'enfant et pédagogie **3 cr.**

Théories du développement de l'enfant et implications éducatives en contextes socioculturels variés. Lien entre les aspects du développement. Réflexions sur les facteurs qui les déterminent. Modèles d'intervention éducative.

PPA 6273 Apprendre en contexte hors scolaire **3 cr.**

La signification de l'apprentissage dans des contextes extrascolaires, parascolaires et communautaires. Le partenariat entre ces divers contextes et l'école.

PPA 6276 Gestion de classe **3 cr.**

Résolution de problèmes reliés à l'établissement, au maintien ou à la restauration dans la classe du primaire ou du secondaire, de conditions favorisant l'enseignement et l'apprentissage.

PPA 6277 Processus d'apprent. en sc. médicales **2 cr.**

Problématique de l'apprentissage en contexte postsecondaire. Étude critique des dispositifs et des pratiques pédagogiques. Relations entre les activités d'enseignement et les stratégies d'apprentissage.

PPA 6401 Analyse de la valeur pédagogique **3 cr.**

Analyse des besoins. Fonctions du procédé ou produit d'intervention. Conception d'un prototype, mises à l'essai et améliorations en fonction du cahier des charges. Évaluation de l'efficience (rapport efficacité/coûts).

PPA 6402 Intégration scolaire : aspects sociaux **3 cr.**

Présentation et analyse des pratiques liées à l'intégration scolaire des élèves en difficulté. Conditions de réussite de ces pratiques. Interventions multimodales visant l'adaptation sociale des élèves.

PPA 6403 Question spécifique en orthopédagogie **3 cr.**

Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en orthopédagogie.

PPA 6404 Intégration des services à l'école **3 cr.**

Nature de l'intégration de services et modèles d'écoles communautaires. Processus d'intervention dans un contexte de services intégrés à l'école. Rôles et place des divers agents d'éducation.

PPA 6413 École et prévention de l'inadaptation **3 cr.**

Facteurs et processus en cause dans les différents problèmes d'adaptation à l'école. Modèles de prévention. Conditions d'implantation et de réussite des programmes et des pratiques de prévention. Évaluation des pratiques.

PPA 6414 Intervention orthopédagogique **3 cr.**

Principes de base de la rééducation. Programmes et stratégies d'intervention auprès des personnes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage scolaire. Étude de l'efficience. Plans d'intervention personnalisés.

PPA 6415 Soutien à l'apprentissage à l'école **3 cr.**

Soutien à l'apprentissage en classe et en mode individuel. Interventions sur les stratégies d'apprentissage et d'autorégulation, intégration de la motivation et de ces stratégies à la pratique pédagogique.

PPA 6416 Étude des difficultés d'apprentissage **3 cr.**

Étude contextualisée des difficultés à apprendre. Relation entre les situations d'apprentissage, les stratégies, la motivation et les difficultés à apprendre des élèves du primaire et du secondaire.

PPA 6419 Problèmes de comportement à l'école **3 cr.**

Développement d'habiletés d'intervention adaptées à la présence d'enfants et d'adolescents manifestant des problèmes de comportement en classe. Évaluation des besoins et mise à l'essai d'interventions efficaces.

PPA 6420 Fonction conseil de l'orthopédagogue **3 cr.**

Connaissances et habiletés reliées à la fonction conseil de l'orthopédagogue auprès des familles, des enseignants, des conseils d'établissement, des directions d'école et des comités de préparation des plans d'intervention.

PPA 6427 Environnement et personnes HDAA **3 cr.**

Conditions de vie des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) de la petite enfance à l'âge adulte, dans leur famille, en société et dans leur milieu de travail. Interventions appropriées.

PPA 6428 Collaboration école-famille/élèves HDAA **3 cr.**

Connaissance des dynamiques et des trajectoires des familles qui comptent un enfant HDAA. Compréhension de leur impact sur la collaboration école-famille. Choix pertinents de modalités efficientes de collaboration entre l'école et la famille.

PPA 6429 Éducation et incapacités intellectuelles **3 cr.**

Caractéristiques des personnes ayant des incapacités intellectuelles. Approche écologique de leur éducation. Programme d'intervention personnalisé et adaptations pédagogiques spécifiques.

PPA 6440 Savoirs enseignants: modèles d'analyse **3 cr.**

Savoirs enseignants et professionnalisation de l'enseignement. Fondements théoriques et courants de recherche. Types de savoirs, connaissances et compétences. Apports à la formation et au développement professionnel.

PPA 6445 Raisonnement pédagogique de l'enseignant **3 cr.**

PPA 6461 Programme d'intervention personnalisé **3 cr.**

Planification, animation, gestion et évaluation d'un PIP pour un élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation. Études de cas et travaux pratiques.

PPA 6501 Pratique supervisée - Gestion de classe **6 cr.**

En lien avec la pratique, prendre en compte les dimensions de la gestion de classe pour planifier, organiser et superviser les apprentissages. Revoir ses pratiques pédagogiques à la lumière de la recherche du domaine.

PPA 6600 Question spécifique en andragogie **3 cr.**

Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en éducation des adultes et andragogie.

PPA 6605 Abandon et retour aux études **3 cr.**

Facteurs de persévérance et d'abandon scolaire. Caractéristiques des persévérants et des décrocheurs. Mesures pour améliorer les conditions d'apprentissage, favoriser la persévérance et l'insertion professionnelle.

PPA 6608 Modèles en formation à distance **3 cr.**

Institutions unimodales et bimodales, formations hybrides et multimédias, télé-apprentissage et universités ouvertes. Distinctions conceptuelles et structurelles. Gestion du télé-apprentissage et mise en oeuvre.

PPA 6609 Formation à distance: planif/encadrement **3 cr.**

Conditions de réussite en formation à distance. Expérimentation et encadrement en travail collaboratif en ligne. Réflexion théorique et pratique. Élaboration d'activités d'encadrement en ligne.

PPA 6611 Groupe et apprentissage **3 cr.**

Problématiques du groupe dans les activités éducatives : types de regroupement, définition de la tâche, utilisation du groupe pour favoriser l'apprentissage, coopération vs compétition, évaluation; stratégies d'intervention.

PPA 6612 Pédagogie et équité **3 cr.**

Analyse des pédagogies sur la base de l'appartenance sexuelle. Choix de carrière des garçons et des filles. Réussite scolaire versus réussite sociale. Instrumentation et activités de remédiation en classe.

PPA 6613 Autoformation et intervention éducative **3 cr.**

Autonomie en éducation et en formation. Défis posés par les approches autoformatrices. Compétences de l'apprenant, méthodes d'intervention, tests de mesure, rôles du facilitateur. Approches éducatives de l'autoformation.

PPA 6614 Difficultés d'apprentissage de l'adulte **3 cr.**

Identification des types et des niveaux de difficultés d'apprentissage. Contextualisation du problème : apprenant, environnement, enjeux. Facteurs d'échec, de succès. Modèles d'intervention et nouveaux défis andragogiques.

PPA 6615 Recherches et pratiques en andragogie **3 cr.**

Analyse critique de différentes recherches en éducation des adultes. Études des problématiques abordées, des approches utilisées, des sources d'information, des principaux résultats et des pratiques qui en découlent.

PPA 6620 Éducation et ressources communautaires **3 cr.**

La problématique de l'utilisation des ressources communautaires dans l'éducation et l'enseignement. Les ressources communautaires au Québec et dans le milieu local.

PPA 6626H et J Petit groupe et apprentissage adulte **3 cr.**

Critères d'utilisation du petit groupe dans différentes activités d'apprentissage; procédés de division d'un groupe en sous-groupes. Phénomènes liés à la formation de petits groupes. Retour en grand groupe.

PPA 6626K Petit groupe et apprentissage adulte **3 cr.**

Critères d'utilisation du petit groupe dans différentes activités d'apprentissage; procédés de division d'un groupe en sous-groupes. Phénomènes liés à la formation de petits groupes. Retour en grand groupe.

PPA 6627 Équipe de travail en éduc. et formation **3 cr.**

Problématique des équipes de travail : dynamique, fonctionnement, animation et participation. Applications aux équipes-écoles et au conseil d'établissement; aux groupes de travail en entreprise et milieu communautaire.

PPA 6627H et J Équipe de travail en éduc. et formation **3 cr.**

Problématique des équipes de travail : dynamique, fonctionnement, animation et participation. Applications aux équipes-écoles et au conseil d'établissement; aux groupes de travail en entreprise et milieu communautaire.

PPA 6627K Équipe de travail en éduc. et formation **3 cr.**

Problématique des équipes de travail : dynamique, fonctionnement, animation et participation. Applications aux équipes-écoles et au conseil d'établissement; aux groupes de travail en entreprise et milieu communautaire.

PPA 6630 Programmes de formation pour adultes **3 cr.**

Analyse de programmes d'études. Besoins, objectifs, contenus et méthodes de formation. Transfert et suivi. Élaboration, réalisation et évaluation d'un programme éducatif spécifique.

PPA 6645 Fonction de l'éducateur d'adultes **3 cr.**

Le travail enseignant en contexte postsecondaire. Raisonnement pédagogique et culture disciplinaire. Construction de sens et expérience de l'enseignement. Développement de l'activité de l'enseignement.

PPA 6680 Apprentissage et intervention andrago. **3 cr.**

Théories de l'apprentissage adulte. Caractéristiques propres à l'adulte et à son développement. Modèles appliqués aux différents types d'apprentissage chez l'adulte. Implications pour l'intervention.

PPA 7000 Séminaire de recherche **6 cr.**

Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.

PPA 7210 Programme de lectures indiv. (psychopéd) **3 cr.**

PPA 7400 Séminaire sur les problèmes de rééduc. **3 cr.**

Étude de ces problèmes en fonction des recherches menées par les étudiants.

PPA 7405 Séminaire sur l'inadaptation **3 cr.**

Étude des problèmes particuliers relatifs à l'éducation des différents types d'enfants inadaptés en fonction des besoins de la recherche.

PPA 7610 Programme de lectures individ. (andrag) **3 cr.**

PPA 7650 Internat en éducation des adultes 1 **3 cr.**
Stages pratiques dans les organismes d'éducation des adultes pour permettre au candidat de développer certains comportements professionnels, relier la théorie à la pratique, expérimenter les principes et évaluer les activités.

PPA 7651 Internat en éducation des adultes 2 **3 cr.**
Stages pratiques dans les organismes d'éducation des adultes pour permettre au candidat de développer certains comportements professionnels, relier la théorie à la pratique, expérimenter les principes et évaluer les activités.

PPA 7801 Analyse du problème - cahier des charges **3 cr.**
Analyse des situations problématiques proposées et choix du problème à résoudre. Analyse contextuelle du problème retenu et élaboration du cahier des charges du projet.

PPA 7802 Conception/instrumentation/planification **6 cr.**
Concepts et techniques de conception, de modélisation et de planification du projet de recherche; préparation et mise au point des instruments nécessaires à sa réalisation ainsi qu'au recueil et traitement des traces.

PPA 7803 Intervention 1 et analyse **6 cr.**
Implantation du projet sur le terrain, enregistrement des traces de l'intervention, analyse des traces et réflexion pour fin d'ajustement de l'intervention.

PPA 7804 Intervention 2 et évaluation **6 cr.**
Déploiement de l'intervention, enregistrement et analyse des traces de l'intervention, évaluation de l'intervention.

PPA 7805 Rapport et diffusion des résultats **9 cr.**
Rédaction du rapport. Conception et rédaction d'un document de dissémination des résultats de la recherche dans le milieu professionnel du candidat.

PSE - Psychoéducation

PSE 6112 Séminaire sur l'organisation des milieux **3 cr.**
Analyse des différents éléments de la structure d'ensemble de milieux d'intervention. Rôle et impact des aspects organisationnels dans le développement et la prévention de l'inadaptation psychosociale.

PSE 6121 Étude de la relation psychoéducative **3 cr.**
Problèmes reliés aux relations interindividuelles. Étude des divers aspects de la relation psychoéducative : techniques et concepts appropriés. Exercices d'application des entretiens.

PSE 6123 Séminaire de recherche **3 cr.**
Présentations et discussions de recherches récentes ou en cours ayant une incidence sur les concepts et les pratiques en psychoéducation.

PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire **3 cr.**
Perspective critique sur l'application et l'évaluation des modèles et des programmes d'intervention et de prévention développés pour les enfants à risque de 0 à 7 ans.

PSE 6134 Intervention à l'âge scolaire **3 cr.**
Perspective critique sur l'application et l'évaluation des modèles et des programmes d'intervention et de prévention développés pour les enfants à risque de 6 à 12 ans.

PSE 6135 Théorie de l'attachement - app.cliniques **3 cr.**
Contributions de la théorie de l'attachement à la compréhension de diverses psychopathologies. Évaluation des relations d'attachement. Interventions inspirées de la théorie de l'attachement auprès de jeunes familles.

PSE 6153 Intervention et évaluation 1 **3 cr.**
Études des principes et des techniques associés aux divers modèles et méthodes d'intervention et d'évaluation en psychoéducation, avec un accent particulier sur la planification. Obligatoire à la maîtrise avec stages.

PSE 6154 Intervention et évaluation 2 **3 cr.**
Approches critiques des principes, des modèles et méthodologies d'intervention et d'évaluation en psychoéducation. Étude des principes d'éthique professionnelle. Obligatoire à la maîtrise avec stages. Préalable(s) : PSE 6606.

PSE 6172 Diagnostic et étude de cas **3 cr.**
Étude approfondie et critique du processus diagnostique et de l'étude de cas appliqués dans divers milieux d'intervention en psychoéducation.

PSE 6244 Cheminement de carrière des intervenants **3 cr.**
Étude des modèles de développement de carrière. Notions de choix et de cheminement professionnels. Examen de diverses facettes de la carrière d'intervenants en mésadaptation sociale.

PSE 6245 Famille, scolarisation et mésadaptation **3 cr.**
Analyse des milieux de vie de l'enfant, notamment la famille (dysfonction familiale et transmission intergénérationnelle), l'école ou la garderie en relation avec la mésadaptation sociale.

PSE 6253 Cognition et mésadaptation psychosociale **3 cr.**
Étude du fonctionnement et du développement cognitif et sociocognitif associés aux désordres de la conduite et aux désordres affectifs à partir des approches génétique, différentielle, sociocognitive ou métacognitive.

PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance **3 cr.**
Étude des modèles explicatifs concernant les désordres de la conduite (agressivité, déficit de l'attention, rejet social) au cours de l'enfance. Épidémiologie, dépistage, évaluation.

PSE 6306 Intervention et troubles intériorisés **3 cr.**
Méthodes d'évaluation et d'intervention reliés aux troubles intériorisés chez les enfants et les adolescents : troubles anxieux, dépression, troubles alimentaires, abus, suicide, retrait social.

PSE 6307 Mésadaptation sociale à l'adolescence **3 cr.**
Étude des modèles explicatifs concernant la mésadaptation psychosociale, notamment, la délinquance, la toxicomanie, l'abandon scolaire au cours de l'adolescence. Épidémiologie, dépistage, évaluation.

PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance **3 cr.**
Problèmes d'évaluation en matière d'expériences traumatisantes; facteurs émotifs et cognitifs chez l'enfant qui les dévoile. Les problèmes reliés au traitement social et judiciaire.

PSE 6362 Intervention à l'adolescence **3 cr.**
Perspective critique sur l'application et l'évaluation des modèles et des programmes d'intervention et de prévention développés pour les adolescents à risque.

PSE 6373 Gestion des services pour inadaptés **3 cr.**
Étude et planification des services pour inadaptés. Problèmes de gestion des services pour inadaptés. Supervision professionnelle.

PSE 6515 Stage de pratique spécialisée **6 cr.**
Expérience de pratique supervisée avec contact suivi d'une clientèle en difficulté. Ce stage est réservé aux étudiants ayant complété un baccalauréat dans une discipline connexe et admis au programme de maîtrise en psychoéducation. Obligatoire pour les candidats à la M.Sc. en psychoéducation qui ne sont pas titulaires d'un B.Sc. en psychoéducation ou son équivalent.

PSE 6562 Méthodes de recherche en psychoéducation **3 cr.**
Étude et discussion des méthodes de recherche avancée dans les diverses sphères d'activités de la recherche en psychoéducation. Obligatoire à la maîtrise avec mémoire.

PSE 6573 Méthodes quantitatives - psychoéducation **3 cr.**
Méthodes de collectes, de traitement et d'interprétation des données quantitatives. Application à des problèmes pratiques en psychoéducation. Techniques statistiques multivariées. Problèmes spécifiques aux données longitudinales.

PSE 6574 Observation et intervention **3 cr.**
Application de méthodes d'observation dans la relation d'aide, dans l'évaluation de l'implantation de l'intervention et l'évaluation des effets de l'intervention.

PSE 6575 Méthodologie de la recherche évaluative **3 cr.**
Évaluation du processus d'implantation et des effets d'un programme d'intervention préventive ou curative. Protocoles de recherche à groupes ou à cas unique. Recherche épidémiologique et longitudinale.

PSE 6576 Éthique, intervention en psychoéducation **3 cr.**
Étude des problèmes d'éthique liés à l'activité professionnelle en psychoéducation. Obligatoire à la maîtrise avec stages et à la maîtrise avec stages et mémoire.

PSE 6583 Sém. sur l'intervention professionnelle **3 cr.**

Étude des contributions individuelles des intervenants en psychoéducation à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un programme d'intervention et évaluation des effets de leurs propres interventions.

PSE 6599 Évaluation psychoéducative **1 cr.**

Étude du processus d'évaluation (collecte d'information, formulation d'hypothèses cliniques, rédaction de rapport, communication) en fonction du mandat dans divers milieux d'intervention en psychoéducation.

PSE 6605 Stage 1 **6 cr.**

Formation supervisée visant la maîtrise des opérations professionnelles d'observation, d'évaluation diagnostique, de planification, d'organisation, d'animation, d'utilisation, d'évaluation et de communication. Obligatoire à la maîtrise avec stages.

PSE 6606 Stage 2 **6 cr.**

Expérimentation de méthodes d'intervention auprès de personnes en difficulté, incluant la conceptualisation et l'initiation à des instruments d'observation, de planification, d'animation et d'évaluation. Obligatoire à la maîtrise avec stages. Préalable(s) : PSE 6153.

PSE 6607 Rapport d'analyse d'intervention **9 cr.**

Obligatoire à la maîtrise avec stages.

PSE 6608 Stage 2 **6 cr.**

Formation supervisée visant la maîtrise des opérations professionnelles et l'approfondissement des habiletés de communicatin. Expérimentation d'activités de transfert de connaissances. Obligatoire à la maîtrise avec stages et mémoire.

PSE 6621 Mémoire **30 cr.**

Obligatoire à la maîtrise avec mémoire.

PSE 6622 Mémoire **18 cr.**

Obligatoire à la maîtrise avec stages et mémoire.

PSE 7301 Critique des théories de l'inadaptation **3 cr.**

Analyse historique, critique formelle de théories explicatives du développement de l'inadaptation et des approches méthodologiques utilisées pour les vérifier.

PSE 7302 Dév.et inadaptation:concepts, méthodes 1 **3 cr.**

Concepts statiques et dynamiques du dévelop.; formes quantitatives et qualitatives du changement chez les individus. Rapport entre variables et méthodes pour expliquer l'inadaptation. Méthodes statistiques pour opérationnaliser concepts et mesures.

PSE 7310 Prévention et inadaptation psychosociale **3 cr.**

Questions choisies concernant le développement de l'inadaptation psychosociale de la naissance à l'âge adulte et sa prévention aux différentes périodes du développement.

PSE 7311 Dév. de programmes en psychoéducation 1 **3 cr.**

Processus et sources d'innovation en matière de programmes de prévention et de réadaptation en psychoéducation. Interface entre modèles de développement et interventions. Conditions sociales, économiques, politiques et pragmatiques.

PSE 7312 Dév. de programmes en psychoéducation 2 **3 cr.**

Évaluation de programmes de prévention et de réadaptation en psychoéducation : efficacité, efficience, évaluation de mise en oeuvre, coût-bénéfice. Effets pervers, collatéraux. Retombées sur modèles théoriques et pratiques d'intervention.

PSE 7313 Dév. et inadaptation:concepts,méthodes 2 **3 cr.**

Séminaire d'approfondissement permettant à l'étudiant d'aborder le problème de la vérification empirique d'un problème spécifique à son champ d'études.

PSE 7314 Recherche et politiques sociales **3 cr.**

Liens entre la recherche, les pratiques cliniques et le processus de décision en matière de politiques sociales touchant aux enfants et aux adolescents. Modèles collaboratifs; principes de dissémination.

PSE 7320 Analyse de données longitudinales **3 cr.**

Analyses avancées pour tester des modèles de développement : analyses de courbe de croissance et de trajectoires; analyses par équations structurelles et de cheminement; analyses de classes latentes et de transition.

PSE 7340 Internat en centre de recherche **12 cr.**

Séjour dans un centre de recherche reconnu. Analyse de la structure organisationnelle et des travaux de recherche en cours; participation active à un projet sous la supervision d'un chercheur du centre.

PSE 7701 Interactions biologie-individu-milieu **3 cr.**

Importance des facteurs biologiques dans le développement humain. Systèmes et mécanismes neuro-physiologiques de régulation des émotions, des cognitions et des comportements. Interactions gènes X environnement.

PSL - Physiologie

PSL 6020 Structure et transport membranaires **3 cr.**

Lucie Parent et collaborateurs

Composition et structure des membranes. Équation de diffusion. Concepts biochimiques et biophysiques du transport membranaire. Méthodes d'analyse.

PSL 6021 Modèles du transport membranaire **3 cr.**

Lucie Parent et collaborateurs

Relations structure et fonction des transporteurs et canaux ioniques. Transport actif primaire et secondaire. Systèmes de transport vectoriel. Récepteurs membranaires. Régulation des électrolytes, du pH et du glucose.

PSL 6022 Stages de physiologie moléculaire **3 cr.**

Josette Noël et collaborateurs

Apprentissage de techniques de laboratoire associées à l'étude de la structure et de la fonction des protéines membranaires dans le cadre d'un projet de recherche défini. Préalable(s) : Des préalables sont exigés pour certains stages. Consulter la personne responsable avant inscription.

PSL 6051 Séminaire de maîtrise **1 cr.**

Madhu Anand-Srivastava et Rémy Sauvé

Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants du programme de physiologie. Les étudiants inscrits seront tenus de faire une présentation et d'assister à un minimum de 20 séances durant la première année du programme. Obligatoire à la maîtrise.

PSL 6052 Séminaires de doctorat **1 cr.**

Madhu Anand-Srivastava et Rémy Sauvé

Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants du programme de physiologie. Les étudiants inscrits seront tenus de faire une présentation et d'assister à un minimum de 20 séances durant la première année du programme. Obligatoire au doctorat.

PSL 6053 Séminaires de doctorat **1 cr.**

Madhu Anand-Srivastava et Rémy Sauvé

Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants du programme de physiologie. Les étudiants inscrits seront tenus de faire une présentation et d'assister à un minimum de 20 séances durant la première année du programme. Obligatoire au doctorat.

PSL 6060 Séminaires en transport membranaire **cr.**

Josette Noël et Lucie Parent

Présentation et discussion des données récentes obtenues par les chercheurs du Groupe de recherche en transport membranaire et des chercheurs invités qui travaillent dans ce domaine.

PSL 6061 Biophysique, physiologie moléculaires 1 **1 cr.**

Josette Noël et Lucie Parent

Mise en perspective, présentation et discussion de travaux de recherche par des conférenciers invités et les étudiants inscrits à l'option. Ces derniers devront assister à un minimum de 10 séances par année. Obligatoire au doctorat.

PSL 6062 Biophysique, physiologie moléculaires 2 **1 cr.**

Josette Noël et Lucie Parent

Mise en perspective, présentation et discussion de travaux de recherche par des conférenciers invités et les étudiants inscrits à l'option. Ces derniers devront assister à un minimum de 10 séances par année. Obligatoire au doctorat.

PSL 6081 Données récentes en cardiovasculaire **3 cr.**

Madhu Anand-Srivastava et Éric Thorin

Présentation et discussion des découvertes récentes concernant la physiologie du coeur et des vaisseaux et le contrôle neuro-humoral des fonctions cardiovasculaires.

PSL 6090 Mécanismes régulateurs en physiologie **3 cr.**
Réjean Couture
Étude des mécanismes d'autoasservissement tels qu'on les retrouve dans les systèmes nerveux, cardiovasculaire, endocrinien, gastro-intestinal, respiratoire et rénal.

PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire **3 cr.**
Angelo Calderone
Électrophysiologie cardiaque, contraction du myocarde, la pompe cardiaque, hémodynamique, circulation périphérique, microcirculation, régulation centrale et périphérique de la circulation.

PST - Psychiatrie

PST 6100 Thèmes de recherche en psychiatrie **3 cr.**
Sandra Boye et Graciela Pineyro Filpo
Thèmes de recherche fondamentale, clinique et épidémiologique en psychiatrie. Pharmacologie et neurophysiologie des psychopathologies des maladies dégénératives et des troubles du développement.

PST 6110 Recherche clinique en pédopsychiatrie **3 cr.**
Jean-Marc Guile et Réal Labelle
Rappel des notions de base en pédopsychiatrie. Introduction aux devis de recherche clinique et au choix des instruments. Présentation par psychopathologies de la démarche de recherche. Évaluation des psychothérapies.

PST 6120 Sciences et sémiologie psychiatrique **1 cr.**
Philippe Robaey
Approches historique, culturelle et philosophique en sémiologie psychiatrique, analyse critique des approches statistiques classiques et nouvelles méthodologies, principes de validation externe et application concrète en recherche et en clinique.

PST 6200 Le sommeil, la chronobio. et les rêves **3 cr.**
Marie Dumont et Roger Godbout
Principaux modèles et théories sur les rythmes biologiques, le sommeil et les rêves. Aspects physiologiques, comportementaux et cognitifs. Discussion sur les grands courants de recherche fondamentale, appliquée et clinique. Ce cours est offert aux deux ans, aux années paires. Cours cyclique.

PST 6400 Séminaire de neuropsychopharmacologie **3 cr.**

PST 7000 Séminaire de thèse **3 cr.**
Roger Godbout
Présentation par les étudiants de leur projet de thèse. Revue critique des travaux présentés. Ce cours est offert aux deux ans, aux années paires. Cours cyclique.

PSY - Psychologie

PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées **3 cr.**
Analyse multivariée de l'information. Régression multiple. Corrélation canonique. Analyse de variance multivariée. Analyse factorielle. Étude critique de divers plans d'expérience. Applications en recherche psychologique.

PSY 6005 Analyse des données de l'expérience **3 cr.**
Revue des principaux plans d'expérience. Utilisation rationnelle des programmathèques. Étude et discussion des problèmes d'analyse des données suscitées par les projets de recherche.

PSY 6006 Questions d'éthique de la recherche **3 cr.**
Étude des problèmes éthiques reliés aux activités de recherche auprès des animaux et des humains.

PSY 6007 Analyses corrélationnelles **3 cr.**
Logique, utilisation, interprétation et inférence de modèles corrélationnels : la régression, l'analyse par composantes principales, l'analyse discriminante et l'analyse canonique.

PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées **3 cr.**
Examen critique des principales méthodes de recherche qualitative utilisées en psychologie. Analyse de contenu, observation participante, évaluation qualitative de programme, méthode phénoménologique, etc.

PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsycho. **3 cr.**
En collaboration
Étude et discussion des méthodes de recherche spécialisées en psychologie cognitive et en neuropsychologie.

PSY 6023 Méthodes de recherche avancées **3 cr.**
En collaboration
Étude et discussion des méthodes de recherche avancée dans les diverses sphères d'activité de la recherche en psychologie tant fondementale qu'appliquée. Le contenu précis peut varier en fonction des secteurs et des années.

PSY 6026 Méthodologie avancée en psychologie **3 cr.**
Étude et discussion des méthodes de recherche avancée dans les diverses sphères d'activité de la recherche en psychologie.

PSY 6032 Séminaire de recherche I **3 cr.**
En collaboration
Étude et discussion des travaux récents dans les diverses sphères d'activité de la recherche en psychologie. Le contenu peut varier en fonction des secteurs et des titulaires.

PSY 6033 Séminaire de recherche II **3 cr.**
En collaboration
Étude et discussion des travaux récents dans les diverses sphères d'activité de la recherche en psychologie. Le contenu peut varier en fonction des secteurs et des titulaires.

PSY 6091 Développement cognitif et socio-affectif **3 cr.**
Analyse de la relation entre l'intelligence préopératoire et le développement de la personnalité selon la théorie psychodynamique pendant la période de 2 à 5 ans.

PSY 6092 Le jeu : son rôle dans le développement **3 cr.**
La période des représentations préopératoires et les stades de l'activité ludique. Étude critique de diverses théories, fonctions et formes de jeu.

PSY 6093 Psychologie interculturelle **3 cr.**
Définitions, problèmes méthodologiques. Instruments de comparaisons interculturelles. Comparaisons des divers champs : perception, intelligence, apprentissage, personnalité, attitudes et préjugés, stéréotypes sociaux.

PSY 6103 Évaluation behaviorale et intervention **3 cr.**
Analyse descriptive et critique des instruments d'évaluation : entrevue, questionnaires, jeux de rôle, etc. Liens avec les objectifs d'intervention : bases théoriques et empiriques. Étude de cas cliniques. Concomitant des stages.

PSY 6106 Contributions psychologiques à la santé **3 cr.**
Techniques d'interventions comportementales dans la prévention et le traitement des problèmes de santé.

PSY 6107 Gestion du stress **3 cr.**
Origines et conséquences du stress. Vulnérabilité et différences individuelles de réactivité aux situations de stress. Techniques de base en gestion du stress. Application à diverses populations cibles.

PSY 6127 Thérapie cognitivo-comportementale **3 cr.**
Bases historiques et philosophiques. Évaluation, planification du traitement et intervention. Application aux troubles de l'axe I et II. Progrès, changement, relation et évaluation comparée de l'efficacité.

PSY 6129 Lecture en psy. behaviorale et cognitive **3 cr.**
Analyse critique et discussion d'articles de recherche en psychologie clinique behaviorale.

PSY 6133 Troubles anxieux **3 cr.**
Notion d'anxiété et examen de certains états considérés anxieux en termes de leur validité clinique, étiologie et réponse aux traitements.

PSY 6228 Théorie du cadre psychanalytique **3 cr.**
À partir de l'approche psychanalytique de l'appareil psychique, établissement des fondements rationnels du cadre thérapeutique, de la méthode et des modalités qui lui sont spécifiques et des effets qui s'y produisent.

PSY 6253 Interventions familiales **3 cr.**
Étude critique des approches : fondements, méthodes utilisées, notions théoriques, pratiques et concepts de base. Approches structurales, stratégiques, psychodynamiques, centrées sur les solutions, narratives.

PSY 6263 Psychologie communautaire **3 cr.**

État des connaissances acquises en psychologie communautaire : théorie et principes de bases; prévention, développement communautaire; intervention, consultation, etc.

PSY 6274 Séminaire avancé de psychodynamique **3 cr.**

Examen détaillé et critique d'une problématique analytique telle qu'elle se présente dans le champ théorique, clinique ou social.

PSY 6275 Auteurs psychanalytiques contemporains **3 cr.**

Étude de l'oeuvre d'auteurs psychanalytiques ayant marqué la pensée et la pratique psychanalytique contemporaine.

PSY 6276 Transfert contre-trans. psychothérapie **3 cr.**

Approfondissement des théories psychanalytiques de l'intervention. Psychothérapie et psychanalyse. Aménagements techniques. Transfert - contre transfert. Intégration des théories de la psychopathologie et de la technique.

PSY 6303 Théories en psychologie sociale **3 cr.**

Compréhension, intégration et analyse critique de certaines théories contemporaines en psychologie sociale. Les thèmes choisis varient d'année en année.

PSY 6322 Identité sociale et personnelle **3 cr.**

Étude du phénomène identitaire dans une perspective interdisciplinaire théorique/appliquée. Analyse des contributions de la psychologie clinique et sociale, du constructivisme de l'égo-écologie et de la psychologie culturelle.

PSY 6327 Violence dans le couple **3 cr.**

Violences dans les relations conjugales et chez les jeunes couples. Contextes, processus et conséquences. Mesure, dépistage et intervention. Liens entre violence conjugale et autres formes de violence dans la famille.

PSY 6329 Mauvais traitements envers les enfants **3 cr.**

Violence et négligences parentales : définitions et quantifications du phénomène, diversités des manifestations, conséquences pour l'enfant, facteurs de risques associés, modèles explicatifs, interventions curatives et préventives.

PSY 6332 Comparaisons des sexes **3 cr.**

Différences sexuelles dans certains comportements. Accent particulier sur ce que veut dire « différence sexuelle » et sur les controverses concernant les origines biologiques et environnementales.

PSY 6333 Psychologie légale **3 cr.**

Études des paramètres psychologiques du processus judiciaire. Domaines particuliers, le jury : sélection et fonctionnement; le témoignage oculaire; responsabilité criminelle et troubles mentaux; aptitude à subir un procès.

PSY 6343 Étude de l'enfant/approche psychosociale **3 cr.**

Étude de l'enfant en interaction avec sa famille, ses pairs et son environnement. Problématiques particulières : violence familiale, obésité, maladie, solitude, agressivité, etc. Intervention préventive.

PSY 6344 Relations psychosociales enfant-famille **3 cr.**

Interprétations contemporaines de la nature de liens parents - enfants et des effets de ces liens sur le développement intellectuel, social et affectif de l'enfant.

PSY 6347 Psychologie du bonheur **3 cr.**

Concept et mesure. Bonheur, émotion, cognition et motivation. Théories explicatives. Influences personnelles, interpersonnelles et sociales. Bonheur et cycle de vie. Potentiel d'intervention.

PSY 6352 Psychologie des femmes **3 cr.**

Problèmes particuliers aux femmes : puberté, maternité, ménopause, viol et autres agressions, etc., dans les contextes des facteurs biologiques et culturels (ex. représentations dans les médias, traitements différents).

PSY 6356 Études de cas: paraphilies **3 cr.**

Stratégies d'évaluation et de traitement des différents désordres sexuels ou paraphilies (DSM IV-TR). Cas cliniques de la communauté et du milieu carcéral. Dangerosité et conditions de sécurité pendant les traitements.

PSY 6407 Séminaire en psy. cognitive et neuropsy. **3 cr.**

Critique des recherches et formulations théoriques contemporaines des principaux chercheurs en sciences cognitive et neuropsychologique incluant le développement de la sénescence. Études et interprétation de publications actuelles.

PSY 6408 Sensation et motricité : bases nerveuses **3 cr.**

Approfondissement des connaissances des bases neurologiques de la sensation et de la motricité. Étude de publications sur l'organisation anatomique, l'activité électrophysiologique et neuropsychologique des systèmes concernés.

PSY 6411 Neuropsychologie-méthodes d'intervention **3 cr.**

Entrevue-rapport avec le patient et sa famille. Plan de traitement. Réinsertion du patient. Rééducation cognitive. Efficacité relative des approches thérapeutiques. Rôle du neuropsychologue dans l'équipe multidisciplinaire.

PSY 6412 Neuropsychologie de la mémoire **3 cr.**

Dysfonctionnement de la mémoire dans diverses pathologies cérébrales et leur explication, méthodes d'évaluation de la mémoire en neuropsychologie clinique, stratégies d'intervention.

PSY 6413 Neuropsychopathologie I **3 cr.**

Analyse clinique et théorique des perturbations de la mémoire, de la vision, de l'audition, de la somesthésie, de l'attention et des praxies. Les syndromes commissuraux et lobaires.

PSY 6415 Neuropsychologie de la sénescence **3 cr.**

Sénescence normale et pathologique. Diagnostic différentiel des démences : syndrome organique cérébral, démence de Korsakoff, démence de type Alzheimer et démence d'origine vasculaire.

PSY 6416 Perception. Théories et recherches **3 cr.**

Étude comparative de quelques théories de la perception. Analyse de l'influence de ces théories sur les recherches contemporaines. Étude critique de recherches courantes influencées par l'une ou l'autre des théories.

PSY 6417 Processus perceptifs **3 cr.**

Rôle de l'expérience précoce (environnement enrichi ou appauvri) : effets perceptifs et physiologiques. Les études génétiques de la perception. Les comparaisons interculturelles. L'adaptation perceptive.

PSY 6418 Neuropsychologie du jeune enfant **3 cr.**

Effets de lésions cérébrales chez l'enfant. Syndromes de l'enfance. Conséquences de maladies neuropédiatriques courantes. Syndromes et déficits amnésiques partiels de l'enfant. Modes d'évaluation neuropsychologique.

PSY 6423 Neuropsychologie cognitive humaine **3 cr.**

Ce cours vise à mettre en relation les modèles de la cognition humaine et les phénomènes neuropsychologiques, dans le but de mieux saisir tant le fonctionnement mental du sujet normal que celui du cérébrolésé.

PSY 6441 Neuropsychologie de la musique **3 cr.**

Tout comme le langage, la musique est une faculté spécifiquement humaine et universelle. L'étude de ses principes de fonctionnement et d'organisation cérébrale permet ainsi d'en aborder les fondements biologiques.

PSY 6497 Internat en neuropsycho. clinique 1 **12 cr.**

Intégration à un service de psychologie agréé par le Département : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas, à des lectures; supervision.

PSY 6498 Internat en neuropsycho. clinique 2 **12 cr.**

Intégration à un service de psychologie agréé par le Département : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas, à des lectures; supervision.

PSY 6499 Internat en neuropsycho. clinique 3 **12 cr.**

Intégration à un service de psychologie agréé par le Département : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas, à des lectures; supervision.

PSY 6552 Intervention de couple **3 cr.**

Le but du cours est de familiariser l'étudiant avec un modèle assez compréhensif mais pratique de l'étiologie diagnostique et du traitement avec des problèmes de couples. Diverses problématiques seront traitées plus en détail.

PSY 6568 Toxicomanies **3 cr.**

Classification des drogues; aspects biochimiques, sociologiques et psychologiques (dynamique, humaniste, behavioral) de la toxicomanie, traitement psychosocial et modes d'intervention.

PSY 6603 Inadaptation et marginalisation **3 cr.**

Conception d'inadaptation et de marginalité. Caractéristiques psychologiques, sociales et éducatives des populations marginales et exceptionnelles. Approches éducatives et rééducatives.

PSY 6606 Psychologie et pluralisme ethnoculturel **3 cr.**

Étude psychologique des réactions des individus et des collectivités au pluralisme ethnoculturel. Contributions de la psychologie à une éducation visant l'adaptation au pluralisme ethnoculturel.

PSY 6607 Évaluation neuropsy. : enfant/adolescent **3 cr.**

Plusieurs syndromes sont observés uniquement chez les enfants (syndrome de West, dysphasie congénitale). Ce cours doit porter sur ces différents syndromes et surtout sur le mode d'évaluation du jeune enfant.

PSY 6616 Perspectives actuelles sur l'adolescence **3 cr.**

Perspectives théoriques sur l'adolescence. Courants de recherche actuels. Analyse critique des pratiques professionnelles auprès des adolescents.

PSY 6624 Intervention en psycho. de l'éducation 1 **3 cr.**

Étude et analyse critique de divers modes d'intervention auprès de l'enfant à l'école et dans sa famille en fonction des problématiques les plus courantes dans la consultation psychologique auprès de jeunes d'âge scolaire.

PSY 6632 La communication dans la famille **3 cr.**

Modes de communication parent - enfant. Interactions entre enfants. Aspects verbaux et non verbaux. Rôles de divers facteurs (pratiques éducatives, types de famille, âge, sexe). Habiletés et compétences sociales chez l'enfant.

PSY 6671 Clinique du fonctionnement mental **3 cr.**

Modèles psychanalytiques du fonctionnement mental Survol de la contribution d'auteurs-des (Bion, etc.) et conceptualisation de phénomènes cliniques pertinents (mentalisation, etc.). Évaluation et traitement psychanalytique.

PSY 6675 Intervention enfants/adolescents **3 cr.**

Bases théoriques, techniques et pratiques de l'intervention auprès des enfants et des adolescents. Fondements et concepts de base. Thérapie par le jeu. Illustrations vidéo du processus.

PSY 6676 Problématique clinique : milieu scolaire **3 cr.**

Études des problématiques les plus courantes dans la consultation psychologique auprès des jeunes d'âge scolaire. Implication des intervenants du milieu scolaire et des parents.

PSY 6678 Modèles d'interventions brèves **3 cr.**

Présentation de modalités d'interventions brèves en psychothérapie. Seront étudiées une ou plusieurs des approches suivantes : béhaviorale-cognitive, béhaviorale, dynamique à court terme, interpersonnelle, gestion de crise.

PSY 6679 Intervention de groupe **3 cr.**

Cadre et règles. Facteurs thérapeutiques : espoir, universalité, information, catharsis, identification, cohésion, facteurs existentiels. Structure, soutien, confrontation. Groupe familial d'origine. Les étapes.

PSY 6709 Divorce et médiation familiale **3 cr.**

Recherches empiriques et cliniques sur l'adaptation des parents au divorce. Modèle de prévention et d'intervention : counseling de couple, thérapie familiale, groupe de parole d'enfants et médiation familiale.

PSY 6712 Évaluer la performance au travail **3 cr.**

Enjeux métriques, sociaux, politiques et utilitaires de l'évaluation de la performance. Modèles théoriques et processus d'implantation, développement et expérimentation des instruments, feed-back aux acteurs.

PSY 6716 Consulter en milieu de travail **3 cr.**

L'étude des aspects politiques, psychosociaux et systémiques de la dynamique de la consultation, i.e. l'établissement, le maintien et la terminaison du partenariat entre le consultant, le client et le système-client.

PSY 6717 Diagnostiquer l'organisation **3 cr.**

Maîtriser le processus générique de tout diagnostic et développer le cadre conceptuel et instrumental propre au diagnostic organisationnel tant au niveau de la VD (l'efficacité) que des VI (les déterminants organisationnels).

PSY 6732 Développer le personnel **3 cr.**

L'apprentissage des phases d'un programme de perfectionnement : l'exploration de la demande initiale, le diagnostic des besoins, la formulation d'objectifs et, en regard du programme, sa conception, son animation, son évaluation, sa gestion.

PSY 6733 Gestion psychologique des conflits **3 cr.**

Gérer les conflits implique de décortiquer leur dynamique et leur structure, d'identifier les paramètres (situationnels et personnels) de la situation concrète, d'intervenir avec des cadres de référence génériques et spécifiques.

PSY 6734 Développer l'organisation **3 cr.**

Prendre appui sur les tensions internes et les pressions externes, en plus de la dynamique même du changement, pour développer l'organisation, tant dans les phases d'analyse, de planification que d'exécution.

PSY 6775 Évaluation des programmes d'intervention **3 cr.**

Les différents types, modèles et méthodes d'évaluation des programmes d'intervention psychosociale. Étude des besoins; étude de faisabilité; évaluation des processus d'implantation; évaluation de l'efficacité du programme.

PSY 6792 (Ré)organiser le travail **3 cr.**

Analyse critique des théories, stratégies et techniques de transformation de l'organisation du travail à des fins d'efficacité et/ou de mieux-être. Expérimentation sur le terrain. Évaluation du processus et des résultats.

PSY 6793 Sélection du personnel **3 cr.**

Conception de programme de sélection à partir de l'analyse de l emploi identification des attributs lies au succès en emploi utilisation d'outils de sélection en considérant les aspects légaux et organisationnels.

PSY 6799 Favoriser la santé au travail **3 cr.**

Contexte historique et socio-économique de la santé au travail, pertinence actuelle, modèles des déterminants, indicateurs et modérateurs de la santé, détection des problèmes de santé, interventions, et critères d'efficacité en intervention.

PSY 6803 Psychométrie avancée **3 cr.**

Principales théories de la mesure en psychologie Étude approfondie de l'utilité la validité et fidélité et des problématiques complexes de l'évaluation. Méthodes d'élaboration particulières à chaque type d'instrument.

PSY 6811 Recherche en psychophysio-ergonomie **3 cr.**

Examen des théories, des méthodes et des problèmes de recherche contemporains en psychophysiologie - ergonomie. Analyse critique de projets de recherche et des résultats de recherches expérimentales.

PSY 6827 Psychologie ergonomique **3 cr.**

Attention, fatigue et vigilance. Effort, performance et rendement à la tâche. Concepts et mesures de charge mentale. Astreintes et contraintes. Analyse du travail selon les exigences de la tâche et les habiletés individuelles.

PSY 6855 Stage de recherche **3 cr.**

En collaboration

Dans divers champs de recherche, acquisition d'habiletés ou de techniques. Possibilité d'entreprendre cet apprentissage à l'extérieur.

PSY 6902 Étude de cas et multiethnicité **3 cr.**

Séminaires de discussions de cas, selon des diversités d'approches et de problématiques dans des perspectives multiculturelles basées sur les résultats de la recherche et de la pratique professionnelle.

PSY 6908 Modèles formels : psy. cog. et neuropsy. **3 cr.**

Modèles formels de différentes fonctions cognitives (perception, mémoire, langage). Modèles symboliques et modèles numériques : connexionistes et autres.

PSY 6911 Problèmes de psycholinguistique **3 cr.**

Théories, modèles et résultats expérimentaux concernant les représentations et les processus psychologiques impliqués dans la compréhension et la production du langage naturel.

PSY 6912 Psychologie du discours **3 cr.**

Travaux récents sur la représentation symbolique et le langage figuré (métaphore et métonymie). Analyse du discours et structures narratives.

PSY 6916 Fonctions cognitives et langage **3 cr.**

Études théoriques et factuelles de divers aspects fonctionnels du développement et de l'exercice du langage : représentations, communication, sémantique et pragmatique. Langues naturelles, langues artificielles.

PSY 6921 Cognition et sexe des individus **3 cr.**

Similitudes et différences dans les comportements cognitifs (de types verbal, spatial, logico-mathématique) féminins et masculins. Corrélats et déterminants. Évolution à travers le cycle de vie. Hypothèses explicatives.

PSY 6922 Cognition et environnement **3 cr.**

Confrontation des conceptions piagétiennes touchant les notions d'espace ou de temps avec les données, méthodes et hypothèses de la psychologie de l'environnement.

PSY 6923 Interaction en apprentissage, au travail **3 cr.**

Théorie et pratique de méthodes qui haussent l'investissement des ressources personnelles dans l'exécution de tâches, l'apprentissage, la résolution de conflits et la prise de décision en équipe ou en groupe.

PSY 6924 Psychologie : questions épistémologiques **3 cr.**

Discussion de certaines des problématiques et controverses qui caractérisent la psychologie. Par exemple, validité des interprétations statistiques, controverse inné-acquis, approche expérimentale versus postmoderne, etc.

PSY 6925 Normalité, enfant, famille et culture **3 cr.**

Réponses aux questions que les parents posent par rapport à la normalité du comportement de leur enfant. Comportements sources de conflits dans le couple et les aspects environnementaux et culturels liés aux questions.

PSY 6926 Pratiques psychanalytiques **3 cr.**

La méthode psychanalytique, outil de recherche-intervention dans divers champs. L'inconscient et son incidence dans la psychopathologie, dans la vie courante et dans la culture. Rapport avec les disciplines connexes.

PSY 6927 Structure psychique et caractère **3 cr.**

Développement, composantes et organisation du caractère. Relations d'objet intériorisées, affect et pulsion, mécanismes de défenses, développement du sourmoi. Discussion de cas cliniques choisis. Recherches contemporaines.

PSY 6929 Psychologie de la conscience **3 cr.**

Évaluation des études et des formulations théoriques sur les états normaux et altérés de la conscience. Mécanismes cérébraux et physiologiques, contrôle insconscient du comportement, parapsychologie.

PSY 6933 Théorie de la psychologie clinique **3 cr.**

Racines historiques de la psychologie clinique. Ses bases conceptuelles et empiriques. Les résultats de recherche récentes.

PSY 6934 Expertise et psychologie béhaviorale **3 cr.**

Séminaire sur l'approche béhaviorale et le rôle de témoin-expert dans des cas d'agressions sexuelles.

PSY 6936 Troubles du sommeil **3 cr.**

Techniques d'évaluation et de traitement des troubles du sommeil chez l'enfant et chez l'adulte. Liens entre le sommeil et la psychopathologie.

PSY 6937 Intervention: troubles mentaux graves **3 cr.**

Catégories diagnostiques et symptômes liés à la psychose. Modèles en réadaptation psychiatrique et étude critique des interventions individuelles, familiales, de groupe, et des programmes basés sur les données probantes.

PSY 6946 Traumatisme et intervention **3 cr.**

Étude des théories et des résultats empiriques sur l'effet de divers traumatismes vécus dans l'enfance. Exploration des modèles et des stratégies d'intervention. Approfondissement du syndrome post-traumatique chronique.

PSY 6947 Théories relationnelles/intersubjectives **3 cr.**

Exploration des théories de la psychologie du soi, des systèmes motivationnels et de l'intersubjectivité. Analyses du développement du soi et de la psychopathologie. Implications thérapeutiques.

PSY 6954 Internat clinique 1 **6 cr.**

Intégration à un service de psychologie agréé par la Clinique universitaire de psychologie et par le programme : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas. Lectures, supervisions.

PSY 6955 Internat clinique 2 **6 cr.**

Intégration à un service de psychologie agréé par la Clinique universitaire de psychologie et par le programme : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas. Lectures, supervisions.

PSY 6957 Stage clinique 1 **6 cr.**

Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie clinique.

PSY 6958 Stage clinique 2 **6 cr.**

Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie clinique.

PSY 6961 Intervention psychologique /Orthophonie **3 cr.**

Exposé de divers problèmes comportementaux présentés par les enfants, les adolescents et les adultes. Présentation des méthodes utilisées en intervention et de leurs fondements.

PSY 6968 Thérap. relationnelles/intersubjectives **3 cr.**

Exploration des applications thérapeutiques des approches relationnelles et de la psychologie du soi. Intervention à court et à long termes.

PSY 6969 Motivation au changement **3 cr.**

Rôle de la motivation dans le processus de changement. Le modèle des stades de changement et ses applications. Évaluation de ressources et des résistances, approches et interventions motivationnelles.

PSY 6974 Développements en psychologie cognitive **3 cr.**

Étude des développements récents dans l'étude de la mémoire et de la pensée. Présentation de nouveaux phénomènes empiriques. Analyse des débats théoriques émergents.

PSY 6975 Catégorisation : du percept au concept **3 cr.**

Théories de la catégorisation. Formation de catégories et développement des concepts. Niveaux de catégorisation et types de catégories. Modèles formels. Pathologies liées à la catégorisation.

PSY 6976 Techniques expérimentales en cognition **3 cr.**

Instruments les plus fréquemment utilisés dans les laboratoires de psychologie cognitive et de neuropsychologie (ordinateur, Matlab, Mathematica, écran, écouteur, microphone, caméra vidéo, électroencéphalogramme, etc.).

PSY 6977 Modélisation des processus cognitifs **3 cr.**

Introduction aux techniques avancées : analyse de Fourier, distribution de temps de réponse, simulation de Monte Carlo, analyse en composantes principales et en composantes indépendantes, logiciels (Mathematica, Matlab).

PSY 6979 Questions actuelles en cognition **3 cr.**

Familiarisation avec des recherches actuelles portant sur la mémoire, l'attention, la catégorisation, la reconnaissance des objets, des visages, etc.

PSY 6981 Mémoire : aspects cognitifs **3 cr.**

La mémoire chez l'humain. Persistance sensorielle. Mémoire à court terme. Mémoire à long terme. Mémoire sémantique. Modèles formels des phénomènes de mémoire.

PSY 6982 Attention : mémoire et décision **3 cr.**

Phénomènes d'attention qui suivent la perception et précèdent l'action. Études des phénomènes d'attention centrale qui touchent la perception, la mémoire, la décision et l'action. Modèles de l'attention centrale.

PSY 6991 L'attention en psy. cogn. et neuropsy. **3 cr.**

Présentation des phénomènes liés à l'attention sélective et préattentive : écoute dichotique, paradigmes de recherches sériels et parallèles, vacillement attentionnel, distributions de temps de réponses. Examen des théories de l'attention.

PSY 6992 Électrophysiologie de l'attention **3 cr.**

Étude de la méthode des potentiels reliés aux événements (PRE) et de son application dans l'étude des phénomènes d'attention en perception et en cognition.

PSY 7229 Psychopathologie adulte **3 cr.**

Tempérament, caractère, symptômes, structure. DSM-IV-TR. Développement et organisation du caractère. Troubles de la personnalité. Étude d'entités cliniques choisies : phénoménologie clinique, historique, étiologie, évolution.

PSY 7236 Psychopathologie: enfants et adolescents **3 cr.**

Se familiariser avec les psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent selon une perspective développementale. Intégrer les connaissances empiriques sur les facteurs bio-psycho-sociaux de risque et les traitements.

PSY 7311 Critiques des théories de l'inadaptation **3 cr.**

Analyse historique, critique et formelle de théories explicatives du développement de l'inadaptation et des approches méthodologiques utilisées pour les vérifier.

PSY 7312 Dév.et inadaptation:concepts, méthodes 1 **3 cr.**

Concepts statiques, dynamiques du développement, formes quantitatives, qualitatives du changement chez les individus. Rapport entre variables et méthodes pour expliquer l'inadaptation. Méthodes statistiques pour opérationnaliser concepts et mesures.

PSY 7414 Évaluation neuropsychologique **3 cr.**

Neuropsychologie clinique : historique et définition; techniques d'entrevue; histoire de cas et dossiers médicaux; localisation cérébrale et relation avec les tests neuropsychologiques. Rédaction de rapports. Études de cas.

PSY 7423 Psychopharmacologie clinique 1 **1 cr.**

Principes de base de neuroanatomie et de neurochimie pour éclairer l'action des principales classes d'agents pharmacologiques utilisés en clinique. Médication et intervention psychosociale. Collaboration interprofessionnelle.

PSY 7424 Psychopharmacologie clinique 2 **3 cr.**

Notions approfondies de psychopharmacologie pour éclairer l'action des principales classes d'agents pharmacologiques en fonction des syndromes cliniques. Effets secondaires et interactions. Préalable(s) : PSY 7423.

PSY 7485 Stage en neuropsychologie clinique 1 **4.5 cr.**

Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la neuropsychologie clinique.

PSY 7486 Stage en neuropsychologie clinique 2 **4.5 cr.**

Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la neuropsychologie clinique.

PSY 7495 Internat neuropsycho. clinique 1 **18 cr.**

Intégration à un service psychologique agréé par le secteur : initiation à la pratique; participation à des séminaires, à des discussions de cas; lectures; supervision.

PSY 7496 Internat neuropsycho. clinique 2 **18 cr.**

Intégration à un service psychologique agréé par le secteur : initiation à la pratique; participation à des séminaires, à des discussions de cas; lectures; supervision.

PSY 7719 Évaluer le personnel **3 cr.**

L'appréciation des caractéristiques dynamiques d'un individu, nonobstant un poste spécifique, en fonctionnement (actuel et prévisionnel), en mode normal, stressé et ultra-stressé à partir d'un modèle intégrateur de l'être humain au travail.

PSY 7779 Stage en psychologie trav./org. 1 **3 cr.**

Stage d'initiation dans lequel l'étudiant sera initié à la totalité du processus gérant le lien poste-personne sur la base des compétences.

PSY 7787 Stage en psychologie trav./org. 2 **6 cr.**

Formation supervisée faisant le tien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie industrielle - organisationnelle et centrée sur l'apprentissage des techniques de recherche sur le terrain.

PSY 7796 Internat en psychologie trav./org. 1 **18 cr.**

Immersion prolongée en organisation de manière à réaliser ou participer à une intervention substantielle de recherche et (ou) d'intervention en collaboration avec l'équipe de psychologues industriels en place.

PSY 7797 Internat en psychologie trav./org. 2 **18 cr.**

Immersion prolongée en organisation de manière à réaliser ou participer à une intervention substantielle de recherche et (ou) d'intervention en collaboration avec l'équipe de psychologues industriels en place.

PSY 7798 Arrimer carrière et phases de vie **3 cr.**

Analyse critique des théories et modèles de la carrière, expérimentation des instruments de mesure et des entretiens d'élucidation, élaboration de réalignement de carrière.

PSY 7903 Organisation professionnelle et éthique **3 cr.**

Principales problématiques éthiques en psychologie professionnelle. Analyse des codes de déontologie et des lois reliées à la pratique professionnelle. Organisation professionnelle locale, nationale et internationale.

PSY 7905 Évaluation: enfants et adolescents 1 **3 cr.**

Modèles d'évaluation clinique des enfants et des adolescents : Aspects pratiques et théoriques, méthodes objectives et projectives, démarche inférentielle, évaluation continue, DSM-IV, développement normal et pathologique.

PSY 7906 Évaluation: adultes **3 cr.**

Différentes modalités de l'évaluation, accueil, bilan, examen mental, évaluation du risque de violence et suicide, structure et phases de l'entrevue d'évaluation, évaluation diagnostique, DSM-IV-TR.

PSY 7907 Fondements empiriques de l'intervention **3 cr.**

Fondements théoriques et empiriques de l'intervention. Diversité des faits cliniques et empiriques, des écoles et des orientations. Données probantes et principes organisateurs. Limites épistémologiques et pensée clinique.

PSY 7915 Évaluation: enfants et adolescents 2 **3 cr.**

Évaluation cognitive, affective, de personnalité des enfants/adolescents. Instruments psychométriques et échelles de dépistage standardisés : WISC-IV, Rorschach (Exner), CBCL. Interprétation, pistes d'intervention.

PSY 7916 Évaluation des adultes par les tests **3 cr.**

Évaluation clinique des fonctions cognitives et de la personnalité des adultes : WAIS-III, MMPI-2 et Rorschach (Exner). Diagnostic différentiel : troubles cognitifs, personnalité pathologique, planification d'un traitement.

PSY 7919 Méthodes de recherche en psycho clinique **3 cr.**

Principes de base de la recherche empirique et quantitative en psychologie clinique; consommation critique et éclairée de la recherche; notions et procédés avancés issus de développements récents en recherche.

PSY 7948 Stage: relation **3 cr.**

Études pratiques de l'importance des habiletés relationnelles dans les interactions psychologue-client.

PSY 7949 Stage: évaluation **6 cr.**

Initiation à l'évaluation clinique par entrevue et à l'aide des tests. Formation pratique portant sur la maîtrise de certains instruments d'évaluation psychologique, soit pour les adultes, les enfants, ou les adolescents.

PSY 7950 Stage avancé d'évaluation - enfants **3 cr.**

Practicum supervisé. Diagnostic différentiel. DSM-IV-TR. SCID. Pratique avancée de l'interprétation des principaux tests utilisés en clinique adulte. Intelligence, fonctions cognitives, personnalité.

PSY 7951 Stage avancé d'évaluation - adultes **3 cr.**

Practicum supervisé. Passation de tests auprès d'une clientèle clinique. Intelligence, fonctions cognitives, personnalité. Principaux instruments d'évaluation. Normes. Testing. Interprétation.

PSY 7952 Stage: intervention clinique 1 **6 cr.**

Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie clinique.

PSY 7953 Stage: intervention clinique 2 **6 cr.**

Formation supervisée plus avancée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie clinique.

PSY 7954 Practicum supervision et consultation **3 cr.**

Intégration de la supervision et de la consultation aux compétences de base déjà acquises, en lien avec des expériences diverses : internat, stages et cours offerts à des étudiants des différents cycles.

PSY 7956 Internat clinique **36 cr.**

Intégration à un service de psychologie agréé par la Clinique universitaire de psychologie et correspondant aux critères nationaux d'accréditation des programmes.

PSY 7990 Analyse critique en psychologie clinique **3 cr.**

Développement d'outils d'analyse critique des opinions, des idées et des théories en psychologie clinique, en réévaluant la validité conceptuelle de textes classiques et/ou contemporains.

PSY 7991 Acceptation du projet d'essai doctoral **12 cr.**

PSY 7992 Acceptation de l'essai doctoral **12 cr.**

PTM - Pathologie et microbiologie (méd. vét.)

PTM 6450A à H Stage : pathologie des mammifères **2 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Participation aux activités de la salle de nécropsie des mammifères. Familiarisation avec les lésions macroscopiques, interprétation des lésions tissulaires microscopiques et corrélation entre les lésions observées et les données cliniques.

PTM 6451A à F Stage : laboratoire médical **2 cr.**
En collaboration
Participation aux activités des laboratoires de diagnostic clinique. Instrumentation et routine de laboratoire, valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.

PTM 6452A à F Stage : microbiologie **2 cr.**
Serge Messier et collaborateurs
Prélèvement, conservation et expédition des spécimens; isolement et identification des germes et techniques sérologiques de routine. Lecture et interprétation des résultats. Discussions sur les principaux groupes de micro-organismes des infections.

PTM 6453A à F Stage : pathologie aviaire 1 **2 cr.**
Martine Boulianne et collaborateurs
Participation aux activités du laboratoire de diagnostic en pathologie aviaire. L'emphase porte sur les nécropsies, la bactériologie et la sérologie.

PTM 6454 Pathologie des oiseaux de fantaisie **1 cr.**
En collaboration
Généralités. Nutrition. Reproduction et croissance. Structure des plumes. La mue. Pathologie du plumage. Dysplasie thyroïdienne. Anesthésie et chirurgie. Nosographie des principales maladies, traitements.

PTM 6458A à F Stage : pathologie aviaire 2 **2 cr.**
Martine Boulianne et collaborateurs
Participation aux activités du laboratoire de diagnostic en pathologie aviaire. L'emphase porte sur les nécropsies, la bactériologie et la sérologie. Une période est réservée pour un stage dans un abattoir de volailles.

PTM 6461A à G Stage : pathologie porcine **2 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Participation aux travaux de diagnostic des maladies porcines. Stage dans un abattoir de porcs.

PTM 6461H Stage : pathologie porcine **2 cr.**
Collaborateurs
Participation aux travaux de diagnostic des maladies porcines. Stage dans un abattoir de porcs.

PTM 6461J et K Stage : pathologie porcine **2 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Participation aux travaux de diagnostic des maladies porcines. Stage dans un abattoir de porcs.

PTM 6547 Maladies bactériennes et fongiques **4 cr.**
Serge Messier et collaborateurs
Caractéristiques principales des agents infectieux. Signes cliniques des infections avec leur physiopathologie. Diagnostic clinique et utilisation du laboratoire en vue de préciser l'étiologie et établir une thérapeutique. Contrôle thérapeutique.

PTM 6551 Méthodes épidémiologiques **5 cr.**
Denise Bélanger
Mesure du taux de morbidité dans une population et choix des programmes de contrôle en tenant compte des aspects économiques. Cueillette et évaluation des données en salubrité des aliments.

PTM 6554 Parasitoses des animaux de compagnie **2 cr.**
Alain Villeneuve
Études de principales espèces parasitaires rencontrées chez les chiens et les chats, des techniques de diagnostic utilisées ainsi que des programmes de traitement et de prévention. Étude de cas cliniques.

PTM 6555 Immunologie vétérinaire préventive **3 cr.**
Amer Silim et collaborateurs
Formation des anticorps et vaccination. Réactions immunitaires. Typage. Dépistage en masse. Programmes de vaccination. Tests sérologiques.

PTM 6556 Virus pathogènes et chlamydia **3 cr.**
Carl Gagnon et collaborateurs
Exposés sur les aspects généraux des maladies virales, les méthodes de travail en virologie, les différents groupes de virus pathogènes. Travaux pratiques.

PTM 6557 Entomologie vétérinaire préventive **2 cr.**
Revue des espèces d'arthropodes nuisibles à la production animale, particulièrement ceux qui sont responsables d'épidémies. Conditions prédisposantes aux infestations. Méthodes préventives et curatives.

PTM 6559 Épidémiologie des zoonoses **3 cr.**
Denise Bélanger et collaborateurs
Exposés et discussions sur un nombre de zoonoses choisies selon leur importance, leur caractère d'exemple et leur actualité.

PTM 6561 Maladies animales exotiques **2 cr.**
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Importance économique. Mécanismes de prévention : règlements, contrôle portuaire, inspection des viandes. Symptomatologie et diagnostic.

PTM 6568 Principes écologiques **1 cr.**
En collaboration
Écologie générale. Principes d'écologie appliquée au milieu rural en relation avec les maladies animales.

PTM 6601 Statistiques appliquées vétérinaires **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Denise Bélanger
Rappel des notions de base. Tests d'hypothèses (paramétriques et non paramétriques), intervalle de confiance, mesures d'association, tables de survie. Utilisation d'un logiciel statistique avancé (SAS/SPSS/BMDP) et d'un chiffrier.

PTM 6602 Toxicopathologie **3 cr.**
Michel Morin
Lésions causées par les intoxications spontanées et expérimentales chez les animaux. Rôle du pathologiste vétérinaire dans l'évaluation de l'innocuité de nouveaux produits utilisés chez les humains ou les animaux. Rôle du pathologiste vétérinaire. Préalable(s) : (PTM 6601 ou MMV 6686) et PTM 6650 et PTM 6651 et PTM 6652 et PTM 6657 et PTM 6659 , D.M.V.

PTM 6603 Prise de décision en gestion de santé **3 cr.**
Michel Bigras-Poulin
Épidémiologie et outils de décision dans la gestion d'un programme de santé animale. Contrôle des maladies. Théorie de la décision, systèmes d'information et outils de gestion de projets; géomatique et aide multicritère à la décision.

PTM 6604 Pathogenèse bactérienne 1 **3 cr.**
Josée Harel et collaborateurs
Étude des mécanismes de pathogénicité des bactéries. Ce cours présente plusieurs de ces mécanismes tels que déclenchés par les bactéries. Cours cyclique.

PTM 6605 Pathogenèse bactérienne 2 **3 cr.**
Michael Mourez et collaborateurs
Relations entre bactéries pathogènes et leurs hôtes. Conséquences avec emphase sur la biologie cellulaire de l'hôte. Exemples de ces relations dans le cadre d'une infection. Cours cyclique.

PTM 6637A à C Production animale et santé publique 1 **2 cr.**
Daniel Perron et collaborateurs
Introduction aux notions de base et mise à jour des connaissances en régie, en gestion et en production animale (animaux de rente) appliquées en médecine réglementée.

PTM 6638A à C Production animale et santé publique 2 **2 cr.**
Daniel Perron et collaborateurs
Introduction aux notions de base et mise à jour des connaissances en régie, en gestion et en production animale (animaux de rente) appliquées en médecine réglementée.

PTM 6648 Épidémiologie 3 **3 cr.**
Michel Bigras-Poulin
Erreurs en épidémiologie : classification, mesures et interprétation. Analyse de données en utilisant des modèles avec erreurs de mesures. Modèles structuraux. Contrôle de qualité et impact sur la sensibilité et la spécificité des mesures. Préalable(s) : PTM 6674.

PTM 6649 Épidémiologie 4 **3 cr.**
Michel Bigras-Poulin
Analyses multivariées pour le traitement de données d'enquêtes épidémiologiques ou de banques de données médicales. Épistémologie de l'analyse rétrospective. Méthodes multivariées : analyse en composantes principales, analyse de correspondance, etc. Préalable(s) : PTM 6674.

PTM 6650 Pathobiologie **3 cr.**
Michel Morin et collaborateurs
Pathologie moléculaire des lésions cellulaires. Inflammation. Lésions tissulaires d'origine immunitaire. Théories sur l'oncogénèse. L'emphase est mise sur la pathologie comparée.

PTM 6651 Pathologie systémique 1 **3 cr.**
Michel Morin et collaborateurs
Étude détaillée des lésions histopathologiques des mammifères affectant les différents systèmes organiques. Une corrélation est établie entre les troubles fonctionnels et les lésions macroscopiques et microscopiques.

PTM 6652 Pathologie systémique 2 **3 cr.**
Pierre Hélie et collaborateurs
Suite de PTM 6651.

PTM 6654 Pathologie aviaire **2 cr.**
André Dallaire et Stéphane Lair
Étude détaillée des lésions histologiques rencontrées dans les maladies des oiseaux et affectant les différents systèmes.

PTM 6655 Techniques anatomo-pathologiques **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Michel Morin et collaborateurs
Techniques histologiques. Microscopie par fluorescence et par contraste de phase. Emploi du microscope électronique. Macro et microphotographie en pathologie.

PTM 6656 Hématologie vétérinaire **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Christian Bédard
Prélèvement et évaluation de la moelle osseuse. Production et destruction érythrocytaire, indices de production érythrocytaire, anémies. Production et destruction leucocytaire, formule leucocytaire. Pathophysiologie du système immunitaire, etc.

PTM 6657 Pathologie systémique 3 **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Hélie et collaborateurs
Suite de PTM 6652.

PTM 6658 Immunologie vétérinaire **4 cr.**
Khyali Ram Mittal et collaborateurs
Mécanismes de résistance contre les maladies infectieuses. Immunologie des systèmes. Hypersensibilité, auto-immunité et déficits immunitaires. Immunomodulation et immunothérapie. Groupes sanguins, greffes, immunologie tumorale. Cours cyclique.

PTM 6659 Lésions tumorales des animaux **3 cr.**
Monique Doré et collaborateurs
Classification, caractéristiques biologiques et étude morphologique détaillée des tumeurs et lésions pseudotumorales affectant les différents systèmes des animaux domestiques.

PTM 6660 Helminthologie **3 cr.**
Alain Villeneuve
Étude des helminthes d'importance médicale et vétérinaire. Distribution géographique, pathologie, pathogénie, diagnostic, pronostic, traitement, prophylaxie et symptomatologie clinique des helminthiases.

PTM 6666Z Bactériologie et mycologie vétérinaires **5 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Serge Messier et collaborateurs
Caractères servant à l'identification et la classification des bactéries et fungi rencontrés chez les animaux ou dans les aliments; facteurs associés à la pathogénicité et la virulence des principaux germes pathogènes.

PTM 6669 Diagnostic sérologique **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Khyali Ram Mittal
Immunodiagnostic des principales maladies bactériennes, virales et fongiques des animaux. Séparation, caractérisation et marquage des immunoglobulines.

PTM 6671 Virologie vétérinaire **3 cr.**
Carl Gagnon
Description et classification des virus d'importance vétérinaire. Pathogénie des infections virales. Études des interactions virus et cellules hôtes : états de latence, intégration, infections non cytolytiques.

PTM 6672 Maladies virales: diagnostic, prévention **3 cr.**
Carl Gagnon et collaborateurs
Modes de transmission des infections virales. Influences des facteurs d'environnement. Diagnostic des maladies virales. Études des vaccins. Prévention et vaccination. Interférence et interféron.

PTM 6673 Diagnostic pathologique **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Richard Drolet et collaborateurs
Diagnostic anatomopathologique des maladies des mammifères domestiques à partir de nécropsies.

PTM 6674 Épidémiologie 1 **3 cr.**
Michel Bigras-Poulin
Développement des concepts épidémiologiques et introduction aux concepts de systèmes et de modèles. Méthodes de design expérimental et de design épidémiologique. Statistiques associées aux designs précédents. Évaluation de la littérature.

PTM 6675 Épidémiologie 2 **3 cr.**
Michel Bigras-Poulin
Modèles et analyses associés aux designs expérimentaux. Régression, analyse des variances et variables confondantes. Calculs de l'espérance de vie et analyse de survie. Modèles et analyses non temporelles associés au design épidémiologique. Préalable(s) : PTM 6674.

PTM 6676 Instrumentation **3 cr.**
Daniel Dubreuil et collaborateurs
Principaux instruments et différentes techniques utilisés pour l'étude des microorganismes : électrophorèse, chromatographie, techniques immunologiques, dosages biochimiques, microscopie électronique, clonage génétique. Cours cyclique.

PTM 6677 Ateliers de recherche **1 cr.**
Daniel Dubreuil et collaborateurs
Sous la supervision d'un professeur, chaque étudiant doit présenter une critique d'un article scientifique. Il doit de plus participer activement à toutes les séances se rapportant à ce cours.

PTM 6678A à C Stage : pathologie 1 **3 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Participation aux activités de nécropsie et de biopsie. Familiarisation avec les lésions macroscopiques, interprétation des lésions microscopiques et corrélation entre les lésions tissulaires observées et les données cliniques.

PTM 6678D et E Stage : pathologie 1 **3 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Participation aux activités de nécropsie et de biopsie. Familiarisation avec les lésions macroscopiques, interprétation des lésions microscopiques et corrélation entre les lésions tissulaires observées et les données cliniques.

PTM 6678F Stage : pathologie 1 **3 cr.**
Participation aux activités de nécropsie et de biopsie. Familiarisation avec les lésions macroscopiques, interprétation des lésions microscopiques et corrélation entre les lésions tissulaires observées et les données cliniques.

PTM 6679A à E Stage : pathologie 2 **3 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Suite de PTM 6678.

PTM 6679F Stage : pathologie 2 **3 cr.**
Suite de PTM 6678.

PTM 6680A à E Stage : pathologie 3 **3 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Suite de PTM 6679.

PTM 6680F Stage : pathologie 3 **3 cr.**
Suite de PTM 6679.

PTM 6681A à E Stage : pathologie 4 **3 cr.**
Richard Drolet et collaborateurs
Suite de PTM 6680.

PTM 6681F Stage : pathologie 4 **3 cr.**
Suite de PTM 6680.

PTM 6682 Pathologie systémique 4 **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Hélie et collaborateurs
Étiopathogénie, lésions macroscopiques et microscopiques des maladies des animaux de laboratoire (rats, souris, cobayes, singes et autres).

PTM 6683 Pathologie systémique 5 **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Hélie et collaborateurs
Étude en profondeur de l'étiopathogénie et des lésions macroscopiques et microscopiques des maladies des poissons, des mammifères marins et des animaux de la faune.

PTM 6686 Intervention: santé publique vétérinaire **3 cr.**
Alexander Thompson et collaborateurs
Présentation des principes de base du système d'information géographie (SIG), épidémiologie spatiale et statistiques spatiales.

PTM 6687A à C Science et hygiène des viandes 1 **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Les altérations physico-chimiques lors de la transformation du muscle en viande. L'innocuité des viandes. Les propriétés fonctionnelles des protéines dans la transformation de la viande.

PTM 6688A à C Science et hygiène des viandes 2 **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Daniel Perron, Sylvain Quessy et collaborateurs
Les principes et les problèmes dans la conservation des viandes. L'initiation aux principes de la charcuterie séchée et fermentée. Les toxi-infections alimentaires et l'étiquetage nutritionnel. Laboratoire sur la fabrication de charcuteries.

PTM 6690A à E Stage : laboratoire médical 1 **3 cr.**
Michel Desnoyers et collaborateurs
Participation aux activités des laboratoires de diagnostic clinique. Discussion sur la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats en fonction des données cliniques.

PTM 6691A à E Stage : laboratoire médical 2 **3 cr.**
Christian Bédard et collaborateurs
Suite de PTM 6690.

PTM 6692A à E Stage : laboratoire médical 3 **3 cr.**
Michel Desnoyers et collaborateurs
Suite de PTM 6691.

PTM 6693A à E Stage : laboratoire médical 4 **3 cr.**
Christian Bédard et collaborateurs
Suite de PTM 6692.

PTM 6694A à E Stage : virologie **3 cr.**
Carl Gagnon et collaborateurs
Participation aux activités du laboratoire de virologie. Instrumentation et routine de ce laboratoire. Discussions sur la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.

PTM 6695A à E Stage : microbiologie 1 **3 cr.**
Serge Messier et collaborateurs
Participation aux activités du laboratoire de microbiologie. Instrumentation et routine de ce laboratoire. Discussions de la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.

PTM 6695F Stage : microbiologie 1 **3 cr.**
Participation aux activités du laboratoire de microbiologie. Instrumentation et routine de ce laboratoire. Discussions de la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.

PTM 6696A à E Stage : microbiologie 2 **3 cr.**
Serge Messier et collaborateurs
Suite de PTM 6695. Ce stage pourrait être fait à l'extérieur.

PTM 6696F Stage : microbiologie 2 **3 cr.**
Suite de PTM 6695. Ce stage pourrait être fait à l'extérieur.

PTM 6697A à E Stage : microbiologie 3 **3 cr.**
Serge Messier et collaborateurs
Suite de PTM 6696. Ce stage pourrait être fait à l'extérieur.

PTM 6697F Stage : microbiologie 3 **3 cr.**
Suite de PTM 6696. Ce stage pourrait être fait à l'extérieur.

PTM 6698A à E Stage : microbiologie 4 **3 cr.**
Serge Messier et collaborateurs
Suite de PTM 6697. Ce stage pourrait être fait à l'extérieur.

PTM 6698F Stage : microbiologie 4 **3 cr.**
Suite de PTM 6697. Ce stage pourrait être fait à l'extérieur.

PTM 6699A à E Stage : immunologie **3 cr.**
Khyali Ram Mittal
Participation aux activités en immunologie. Familiarisation avec l'instrumentation. Discussion sur la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.

RAD - Radiologie - diagnostique

RAD 6000 Princ. d'imagerie par résonance magnét. **14 cr.**
Manon Bélair et Pierre Charles Milette
Ce cours abordera les principes de production d'images à partir de résonance magnétique, les différentes séquences d'acquisition, l'utilisation des produits de contraste.

RAD 6005 Introduction à l'IRMF **3 cr.**
Introduction pratique à l'IRMF anatomique et fonctionnelle. Contenu : physique de base, devis expérimentaux, séquences d'acquisitions, analyses statistiques, applications en neurosciences cognitives et en clinique.

RAD 6010 Stage d'IRM en neuroradiologie **14 cr.**
Manon Bélair
Ce stage abordera les sujets suivants : la sémiologie de la neuroradiologie (normale et pathologique) à la résonance magnétique, incluant l'étude du cerveau, de la colonne et du cou.

RAD 6020 Stage d'IRM en musculosquelettique **14 cr.**
Étienne Cardinal
Ce stage abordera les sujets suivants : la sémiologie de la radiologie musculosquelettique (normale et pathologique) à la résonance magnétique incluant l'étude du squelette, des muscles, des tendons et des articulations.

RAD 6030 Stage d'IRM en abdomino-vasculaire **14 cr.**
Pascale Audet
Ce stage abordera les sujets suivants : la sémiologie de la radiologie abdominale (normale et pathologique) à la résonance magnétique incluant l'étude de la cavité abdominale, de la cavité pelvienne et du réseau vasculaire abdominal et périphérique.

REA - Réadaptation (générale)

REA 6002 Théories sensorimotrices en réadaptation **3 cr.**
Daniel Bourbonnais et Robert Forget

Fondements théoriques des approches sensorimotrices utilisées en réadaptation pour améliorer la fonction motrice. Bases neurophysiologiques et effets des stimulations sensorielles. Analyse et critique de ces approches. Cours cyclique.

REA 6004 Recherches en réadaptation **3 cr.**
Daniel Bourbonnais et Bonnie Swaine

Introduction aux devis de recherche utilisés en réadaptation -Rédaction de demandes de subvention et d'écrits scientifiques -Critique d'articles scientifiques en réadaptation - synthèse d'une problématique en réadaptation.

REA 6005 Notions avancées d'électromyographie **3 cr.**
Bertrand Arsenault et Denis Gravel

La contraction musculaire. Notions de biophysique de l'enregistrement de signaux biologiques. Contenu fréquentiel du signal électromyographique. Modes d'enregistrement et de transformation du signal. Applications de l'électromyographie. Cours cyclique.

REA 6006 Électromyographie du système locomoteur **3 cr.**
Bertrand Arsenault et Denis Gravel

Fondements physiologiques et technologiques reliés à l'électromyographie. Effets des différents traitements du signal électromyographique. Lectures dirigées sur un thème choisi et expérimentation en laboratoire. Préalable(s) : REA 6005.

REA 6007 Évaluation en réadaptation **3 cr.**
Élisabeth Dutil, Denis Gravel et collaborateurs

Théories de la mesure en réadaptation. Analyse d'instruments de mesure clinique utilisés en réadaptation pour évaluer les déficiences, les incapacités et les handicaps.

REA 6008 Notions avancées de pathokinésiologie **3 cr.**
Sylvie Nadeau et collaborateurs

Mesures biomécaniques et électromyographiques dans l'étude du mouvement et dans les analyses de tâches fonctionnelles chez le sujet normal et ayant des déficiences neurologiques et musculo-squelettiques. Lien entre les déficits et la performance. Cours cyclique.

REA 6009 Problématique spécifique en réadaptation **3 cr.**
Jacqueline Rousseau et Bonnie Swaine

Analyse critique de différentes techniques, approches et méthodologies de recherche applicables au domaine de la réadaptation.

REA 7000 Critique d'approches en réadaptation **3 cr.**

Ce cours vise à développer la pensée critique à l'égard des interventions dans le domaine de la réadaptation et des domaines connexes.

REI - Relations industrielles

REI 6170 Stratégies en santé-sécurité du travail **3 cr.**
Marcel Simard

Analyse du contexte socio-économique et institutionnel de la SST, des fonctions et des enjeux de la gestion stratégique de la SST aux plans du financement, de la réparation et de la prévention des lésions professionnelles.

REI 6175 Psychodynamique du travail **3 cr.**

Analyse des dimensions subjectives de l'expérience du travail et du rapport aux risques objectifs du travail. Sous-cultures de métier, d'entreprise, des sexes et santé-sécurité au travail.

REI 6300 Séminaire sur la négociation collective **3 cr.**
Guylaine Vallée

La négociation comme phénomène social et organisationnel, mode de gestion et mode de règlement des conflits; nature et problèmes contemporains de la négociation collective; rapports entre négociation et négociation collective.

REI 6600 Théories et modélisation **3 cr.**
Jean Charest et Patrice Jalette

Évolution des approches théoriques de l'objet et du champ des relations industrielles. Analyse critique de différents modèles conceptuels utilisés pour l'étude de problèmes contemporains en relations industrielles.

REI 6600T Théories et modélisation **3 cr.**
Patrice Jalette

Évolution des approches théoriques de l'objet et du champ des relations industrielles. Analyse critique de différents modèles conceptuels utilisés pour l'étude de problèmes contemporains en relations industrielles.

REI 6601 Méthodologie et analyse de données **3 cr.**
Jean-Guy Bergeron

Principales opérations méthodologiques de construction d'un projet de recherche. Analyses qualitative et quantitative de données. Obligatoire à la maîtrise.

REI 6604 Formation et perfectionnement **3 cr.**

Politiques publiques en matière de formation de la main-d'oeuvre; perspectives nationale et internationale. La stratégie de formation de l'organisation; analyse des besoins; design et évaluation de programmes de formation. Développement de carrière.

REI 6605 Syndicalisme et représ. des salariés **3 cr.**
Guylaine Vallée

Les enjeux; l'impact des politiques gouvernementales; les conséquences des changements socioéconomiques dans l'emploi; les modes de regroupement des employeurs; la diversité des formes de représentation.

REI 6606 La réorganisation du travail **3 cr.**

Les nouvelles formes d'organisation du travail et surtout le travail en équipe : modèles sociotechnique et japonais et leurs variantes. Gestion des enjeux : formation, rémunération, discipline, emploi, sécurité, rapports collectifs.

REI 6607 Stratégies des acteurs/marché du travail **3 cr.**
Jean Charest

Défis contemporains du marché du travail. Politiques publiques relatives à l'emploi et au marché du travail. Nouveaux modèles d'intervention des acteurs, innovations institutionnelles et stratégies dans l'entreprise en matière d'emploi et de travail.

REI 6608 La gestion du changement **3 cr.**
Vincent Rousseau

Facteurs internes et externes générateurs de changements. Diagnostic, gestion et évaluation du changement en fonction de l'intégration stratégique et des plans de développement. Méthodes et procédures de changement. Rôle des acteurs.

REI 6609 Développements récents en administration **3 cr.**
Pierre Durand

Réflexion sur la gestion moderne des organisations dans le contexte des relations industrielles et de la gestion des ressources humaines. Stratégies actuelles et défis des organisations. Gestion de projet, marketing, production, finances.

REI 6610 Rémunération, équité et performance **3 cr.**
Stéphane Renaud

Analyse critique des systèmes de rémunération. L'État, la gestion individuelle et collective de la rémunération; leurs impacts sur l'équité et la performance des individus, des groupes et des entreprises.

REI 6611 Aspects internationaux des R.I. **3 cr.**
Tania Saba

Phénomène de globalisation; stratégies, pratiques de gestion des ressources humaines et relations du travail dans un contexte de globalisation; codes de conduite; organisations et normes sociales internationales; étude de cas.

REI 6612 Gestion des employés en difficulté **3 cr.**
Diane Veilleux

Analyse des paradigmes d'efficacité et de justice organisationnelle. Types de relations entre employeur et employés. Comportements déviants et psychologiques; problèmes de santé des employés : déterminants, cadre juridique, conséquences et gestion.

REI 6613 Stratégies des ressources humaines **3 cr.**
Victor Haines

Le processus de management stratégique; les entités RH à aligner et les activités du GRH correspondantes; les stratégies RH spécifiques à différents contextes; le rôle des professionnels en RH.

REI 6613T Stratégies des ressources humaines **3 cr.**

Le processus de management stratégique; les entités RH à aligner et les activités du GRH correspondantes; les stratégies RH spécifiques à différents contextes; le rôle des professionnels en RH.

REI 6614 Équité en emploi et équité salariale **3 cr.**
Marie-Thérèse Chicha
Égalité et discrimination. Principes de mise en oeuvre des programmes d'équité en emploi et d'équité salariale. Rôle des syndicats. Influence des systèmes de relations industrielles et des politiques publiques. Égalité et restructuration économique.

REI 6615 Problèmes contemporains en R.I. **3 cr.**
Marie-Thérèse Chicha
Approfondissement d'un thème ou d'un problème important en relations industrielles. Le séminaire peut porter sur un problème ou un thème différent chaque année ou chaque trimestre.

REI 6616 Stratégies en relations du travail **3 cr.**
Modèles stratégiques en relations du travail. Tendances socio-économiques, implications pour les parties en RT et impacts sur les enjeux en négociation collective. Rôle stratégique des professionnels en relations du travail.

REI 6617 L'État et les enjeux contemporains en RI **3 cr.**
Jean-Michel Cousineau
Étude des principales transformations socio-économiques influençant les RI. Approches diverses des fondements théoriques de l'État en RI. Enjeux contemporains qui en découlent pour l'État et les politiques publiques en RI.

REI 6618 Planification et gestion de la relève **3 cr.**
Principes et pratiques de la planification stratégique des ressources humaines. Analyse des stratégies de gestion de la relève qui favorisent le développement et le renouvellement des ressources humaines.

REI 6619 Méthodes de résolution des conflits **3 cr.**
Développement des méthodes et habiletés en négociation collective et résolutions de conflit par des simulations. Préparation de négociation et analyse des coûts.

REI 6620 Évaluation de politique/programme en RI **3 cr.**
Analyse des fondements logiques de l'évaluation des politiques publiques et programmes en RI, au niveau macro et des milieux de travail. Principales méthodologies d'évaluation. Application à des cas québécois et canadiens.

REI 6623 Travail dirigé 1 **6 cr.**
Adnane Belout et Michel Coutu
Méthodes de recherche appliquée telles que l'analyse coûts-bénéfices, l'étude de cas organisationnel et l'analyse jurisprudentielle. Application d'une de ces méthodes à un cas concret et rédaction d'un rapport.

REI 6624 Travail dirigé 2 **6 cr.**
Adnane Belout et Michel Coutu
Méthodes de recherche appliquée telles que les audits, le sondage de perceptions, le développement d'indicateurs et de tableaux de bord. Application d'une des méthodes à un cas concret et rédaction d'un rapport.

REI 6625 Évaluation de la GRH **3 cr.**
Adnane Belout
Rappel des modèles d'efficacité organisationnelle, concepts d'évaluation, d'audit et de contrôle en gestion des ressources humaines, objectifs des évaluations et obstacles rencontrés, approches d'évaluations qualitatives et quantitatives.

REI 6700 Relations du travail **6 cr.**
Analyse des organisations syndicales; théories, structures et processus de négociation collective; encadrement juridique des rapports collectifs; convention collective; arbitrage de griefs; problèmes contemporains de relations du travail.

REI 6701 Gestion des ressources humaines **6 cr.**
Les activités de base; les nouveaux modes de gestion; l'alignement des activités selon les besoins organisationnels; les rôles assumés par les professionnels des ressources humaines.

REI 6702 Politiques publiques et emploi **3 cr.**
Brahim Boudarbat et Jean-Michel Cousineau
Fondements théoriques de la dynamique du marché du travail et de ses enjeux pour les acteurs en relations industrielles. Analyse des problèmes contemporains relatifs à l'emploi. Rôle des politiques publiques dans la régulation du marché du travail.

REI 6703 Aspects juridiques des RI **3 cr.**
Guylaine Vallée et Diane Veilleux
Introduction au droit du travail et à la méthodologie juridique. Contrat d'emploi et lois normatives du travail. Cadre juridique de la négociation et l'application de la convention collective de travail.

REI 7100 Dynamiques de l'organisation **3 cr.**
Étude des développements théoriques et empiriques relatifs aux changements organisationnels fondamentaux. Nouvelles structures, dynamiques d'innovation et mécanismes de régulation dans les organisations privées et publiques.

REI 7110 Théories en G.R.H. **3 cr.**
Victor Haines
Analyse des principales théories qui guident et orientent la recherche en G.R.H. Intégration des théories à l'analyse d'activités: la dotation, l'évaluation du rendement, le développement de carrière, la rémunération, etc.

REI 7156 Rôle et activités de la fonction RH **3 cr.**
Tania Saba
Analyse des concepts et modèles théoriques utiles à la compréhension de la fonction R.H. : gestion stratégique et culturelle des R.H., milieux de travail à haute performance et dynamique des nouvelles relations d'emploi.

REI 7199 Développements récents en G.R.H. **3 cr.**
Analyse d'un thème ou d'une problématique importante en G.R.H. Le séminaire peut porter sur un thème différent chaque année.

REI 7200 Théories des relations industrielles **3 cr.**
Gregor Murray
Analyse de l'évolution historique ainsi que des fondements et des renouvellements théoriques du champ d'étude des relations industrielles. Obligatoire au doctorat.

REI 7220 Rôle de l'État dans les R.I. **3 cr.**
Jean Charest
Étude théorique et empirique du rôle des gouvernements dans les relations industrielles. Politiques du travail et de l'emploi face aux enjeux contemporains en R.I.

REI 7225 Syndicalisme et relations du travail **3 cr.**
Gregor Murray
Perspectives historiques, théoriques et comparatives sur le syndicalisme et son renouvellement dans différents contextes sociaux et régimes de relations du travail.

REI 7299 Développements récents en rel.du travail **3 cr.**
Analyse d'un thème ou d'une problématique importante dans les relations du travail, le syndicalisme ou le droit du travail. Le séminaire peut porter sur un thème différent chaque année.

REI 7300 Théories de la négociation collective **3 cr.**
Théories traditionnelles et théories nouvelles : approche institutionnelle, modèles économiques, pouvoir de marchandage, théorie des jeux, sciences du comportement.

REI 7360 Travail, diversité et pol. publiques **3 cr.**
Marie-Thérèse Chicha
Impacts de la mondialisation et de la diversité sur le marché du travail et les politiques de l'emploi : flexisécurité, intégration des immigrés, salaire minimum, égalité en emploi, marchés transitionnels, sécurité du revenu.

REI 7399 Développements récents en pol. publiques **3 cr.**
Analyse d'un thème ou d'une problématique importante en politiques gouvernementales et marché du travail. Le séminaire peut porter sur un thème différent chaque année.

REI 7400 Aspects juridiques des R.I. **3 cr.**
Guylaine Vallée
Fondements et fonctions du droit du travail dans une perspective nationale, comparative et internationale; aspects méthodologiques de l'étude du droit en relations industrielles; problèmes juridiques en relations du travail.

REI 7450 Aspects internationaux des R.I. **3 cr.**
Réflexion approfondie sur les phénomènes d'intégration économique et leurs incidences sur les R.I. approche comparative dans l'analyse de problèmes particuliers en R.I. ; analyse des dimensions internationales des R.I.

REI 7510 Méthodes de recherche en R.I. **3 cr.**
Alain Marchand
Analyse et application des méthodes quantitatives et qualitatives utilisées dans le cadre de la recherche en relations industrielles. Obligatoire au doctorat.

REI 7906 Séminaire de thèse **6 cr.**
Exposés des projets de thèse: rapport sur l'avancement des travaux, difficultés rencontrées, etc. Confrontation des projets aux vues des autres participants ; réflexions

épistémologiques et méthodologiques. L'étudiant ne peut s'inscrire au séminaire avant d'avoir réussi l'examen de synthèse.

REI 7917 Recherche **14 cr.**

SAB - Santé buccale

SAB 6000 Thérapie préprothétique 1 **1 cr.**
René Voyer
L'influence de la santé du parodonte sur les plans de traitement en prosthodontie. La restauration des dents traitées endodontiquement et leur utilisation comme piliers. Séminaires interdisciplinaires.

SAB 6040 L'équilibrage d'occlusion **1 cr.**
Athena Papadakis et collaborateurs
Le rétablissement de l'occlusion par meulage sélectif, correction des troubles de l'articulation associés aux maladies parodontales, au bruxisme, aux occlusions croisées et autres.

SAB 6062 Céphalométrie **2 cr.**
Jack Turkewicz
Radiographie des structures osseuses de la face et du crâne. Tracés des radiographies, leur interprétation et leur usage dans le diagnostic et les plans de traitement. La céphalométrie sur ordinateurs.

SAB 6064 Contention orthodontique **1 cr.**
Athena Papadakis
Étude des problèmes rencontrés pendant la période de contention. Discussion et évaluation des différentes méthodes de contention.

SAB 6065 Fentes palatines et labiales **1 cr.**
Hicham El-Khatib et collaborateurs
Origines, causes et effets des fentes palatines et labiales. Travail d'équipe dans le traitement des cas.

SAB 6069 Orthophonie **1 cr.**
Michèle Bergeron et collaborateurs
Introduction à l'étude de l'expression de la parole normale articulée; revue des différentes pathologies de la parole et du langage; analyse et interprétation des troubles et défauts de la parole reliés aux malformations oro-faciales.

SAB 6071 Techniques avancées **2 cr.**
Léonardo Abelardo
Démonstrations portant sur les techniques de fabrication d'appareils préventifs et correctifs employés plus fréquemment chez les enfants. L'étudiant doit arriver à maîtriser lui-même certaines de ces techniques.

SAB 6100 Préclinique orthodontique-pédiatrique **1 cr.**
Hicham El-Khatib
Ce cours prépare le résident en dentisterie pédiatrique à exécuter le pliage des fils et à fabriquer plusieurs appareils orthodontiques.

SAB 6101 Diagnostic orthodontique-pédiatrique **2 cr.**
Hicham El-Khatib
Ce cours prépare le résident en dentisterie pédiatrique à poser un diagnostic clinique orthodontique et à élaborer un plan de traitement approprié.

SAB 6102 Biomécanique orthodontique-pédiatrique **2 cr.**
Hicham El-Khatib
Ce cours expose le résident en dentisterie pédiatrique aux divers mécanismes utilisés en orthodontie qui permettent la réalisation de différents mouvements dentaires. Exploration des lois physiques qui régissent ces mouvements.

SAB 6165 Séminaires d'orthodontie 1 **2 cr.**
Viken Masseredjian et Claude Remise
Étude critique du diagnostic et des plans de traitement à la lumière des résultats observés durant les périodes de clinique.

SAB 6166 Séminaires d'orthodontie 2 **2 cr.**
Viken Masseredjian et Claude Remise
Étude critique du diagnostic et des plans de traitement à la lumière des résultats observés durant les périodes de clinique.

SAB 6290 Orthodontie pédiatrique **1 cr.**
David J. Flam
Exposition des résidents aux notions de base et spécialisées d'orthodontie propres à l'interception orthodontique pratiquée en dentisterie pédiatrique.

SAB 6300 Dentisterie préventive **2 cr.**
Daniel Pierre Kandelman et collaborateurs
Concepts de prévention et mesures préventives axés sur les besoins de la communauté. Éducation sanitaire bucco-dentaire. Application des méthodes préventives en cabinet privé et motivation du patient. Rôle des auxiliaires dentaires.

SAB 6307 Orthodontie interceptive **2 cr.**
Morris Wechsler
Prévention des malocclusions par intervention directe ou indirecte sur les causes qui les occasionnent. Les traitements au cours de la dentition mixte.

SAB 6308 Séminaires de techniques orthodontiques **3 cr.**
Hicham El-Khatib et collaborateurs
Revue des différentes techniques en usage aujourd'hui en orthodontie : edgewise, Begg, twin-arch, appareils amovibles et autres.

SAB 6311 Photographie et dentisterie **1 cr.**
Claude Remise et Morris Wechsler
Principes photographiques de base et leurs applications à la photographie intra et extra buccale. Infographie.

SAB 6314 Analyse de cas 1 **1 cr.**
Lionel Cudzinowski
Séminaires sur des cas présentant des problèmes variés en dentisterie pédiatrique. Par ces présentations, l'étudiant doit se conformer aux exigences du Collège royal des dentistes du Canada et de l'American Academy of Pediatric Dentistry.

SAB 6317 Analyse de cas 2 **1 cr.**
Léonardo Abelardo
Séminaires sur des cas présentant des problèmes variés en dentisterie pédiatrique. Par ces présentations, l'étudiant doit se conformer aux exigences du Collège royal des dentistes du Canada et de l'American Academy of Pediatric Dentistry.

SAB 6321 Enseignement de la technique edgewise **2 cr.**
Ezra Kleinman
Les principes de base de la technique d'edgewise sont discutés. Des exercices pratiques viennent compléter la théorie.

SAB 6325 Croissance et développement **4 cr.**
Morris Wechsler
La croissance des structures cranio-faciales (tissus durs et tissus mous) et leur développement de la naissance à la maturité. Les diverses théories sur la croissance. Recension des écrits.

SAB 6326 Orthodontie préclinique **1 cr.**
Claude Remise et collaborateurs
Ce cours enseigne à l'étudiant la manipulation des pinces et des fils orthodontiques, la taille des modèles d'étude et la fabrication de certains appareils orthodontiques en laboratoire. Obligatoire au Certificat en orthodontie.

SAB 6327 Séminaires d'orthodontie 3 **2 cr.**
Claude Remise et collaborateurs
Étude critique du diagnostic et des plans de traitement à la lumière des résultats observés durant les périodes de clinique.

SAB 6329 Laboratoire d'orthodontie clinique **3 cr.**
Jack Turkewicz
Application des principes de base des différentes techniques utilisées en clinique. Sessions sur articulateurs.

SAB 6330 Cliniques d'orthodontie 1 **12 cr.**
Claude Remise et collaborateurs
Traitement de plusieurs patients : soit par la technique "segmented arch", soit par la technique "edgewise", soit par appareils myofonctionnels, etc.

SAB 6332 Cliniques d'orthodontie 2 **12 cr.**
Claude Remise et collaborateurs
Traitement de patients réguliers et de cas porteurs de fentes palatines et labiales. Les principales techniques employées sont : segmented arch, edgewise, appareils myofonctionnels.

SAB 6333 Cliniques d'orthodontie 3 **9 cr.**
Claude Remise et collaborateurs
Finition des traitements chez la majorité des patients réguliers et des cas porteurs de fentes palatines et labiales.

SAB 6334 Sédation et anesthésie générale **1 cr.**
Hélène Buithieu
Initiation des participants aux différentes méthodes de sédation utilisées en dentisterie pédiatrique. Sédation consciente, profonde et anesthésie générale.

SAB 6336 Orthodontie préparatoire à la chirurgie **4 cr.**
Athena Papadakis et collaborateurs
Diagnostic, plan de traitement, préparation orthodontique préchirurgie, assistance en salle d'opération, orthodontie postchirurgie, contention. Exposition aux techniques chirurgicales.

SAB 6337 Clinique de douleurs **1 cr.**
Anne Charbonneau
Mise en pratique des notions sur l'établissement d'un diagnostic différentiel; planification; exécution d'un plan de traitement pour les patients atteints de douleurs et dysfonctions bucco-faciales.

SAB 6338 Notions théoriques des douleurs **1 cr.**
Anne Charbonneau
Cours théorique sur l'établissement d'un diagnostic différentiel; planification; exécution d'un plan de traitement pour les patients atteints de douleurs et dysfonctions bucco-faciales.

SAB 6339 Implications multidisc. en orthodontie **1 cr.**
Athena Papadakis et collaborateurs
Présentations de conférenciers invités et échanges avec les étudiants pour permettre à l'étudiant(e) d'agrandir le champ de ses connaissances cliniques et de mieux comprendre les relations entre l'orthodontie et les autres disciplines dentaires.

SAB 6340 Dentisterie pédiatrique 1 **3 cr.**
Hélène Buithieu et collaborateurs
Croissance et développement des structures buccales de l'enfant. Dentisterie pour enfant. Notions sur la carie et les maladies parodontales.

SAB 6341 Cliniques et tournées dirigées 1 **10 cr.**
Léonardo Abelardo, Hélène Buithieu, Lionel Cudzinowski, Hicham El-Khatib et collaborateurs
Suivi de l'évolution des traitements de dentisterie pédiatrique. Prise en charge de ces patients, soins de dentisterie pédiatrique requis. Consultations aux patients hospitalisés présentant des problèmes particuliers.

SAB 6342 Dentisterie pédiatrique 2 **2 cr.**
Hélène Buithieu et collaborateurs
Croissance et développement des structures buccales de l'enfant. Dentisterie pour enfant. Physiologie et pathologie de l'occlusion primaire, mixte et permanente. Notions sur la carie et les maladies parodontales.

SAB 6343 Cliniques et tournées dirigées 2 **13.5 cr.**
Léonardo Abelardo, Hélène Buithieu, Lionel Cudzinowski, Hicham El-Khatib et collaborateurs
Suivi de l'évolution des traitements de dentisterie pédiatrique. Prise en charge de ces patients, soins de dentisterie pédiatrique requis. Consultations aux patients hospitalisés présentant des problèmes particuliers.

SAB 6344 Travaux bibliographiques **1 cr.**
Hélène Buithieu
Présentation écrite des résultats obtenus à la suite de recherche bibliographique, de recherche clinique ou expérimentale en rapport avec un aspect de la dentisterie pédiatrique.

SAB 6345 Urgence dentaire pédiatrique **5 cr.**
Hélène Buithieu et collaborateurs
Ce cours permet d'acquérir les notions nécessaires à la réalisation d'un traitement dentaire pédiatrique d'urgence. L'étudiant apprend l'examen clinique d'urgence, la collaboration avec l'équipe médicale, les soins et le suivi des patients.

SAB 6365 Diagnostic et plan de traitement 1 **2 cr.**
Athena Papadakis
Éléments nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de traitement en orthodontie.

SAB 6367 Biomécanique dentaire 1 **3 cr.**
Claude Remise
Étude des lois physiques s'appliquant aux mouvements dentaires. Étude poussée de divers mécanismes utilisés en thérapie orthodontique.

SAB 6368 Biomécanique dentaire 2 **4 cr.**
Claude Remise
Étude des différents mécanismes appliqués en thérapie orthodontique. Discussions de cas avec détermination des aspects mécaniques des plans de traitement. Recension des écrits.

SAB 6369 Diagnostic et plan de traitement 2 **2 cr.**
Athena Papadakis
Étude détaillée du diagnostic et du plan de traitement des cas cliniques. Discussions de cas simples et de cas compliqués associés avec des présentations de cas faites par les étudiants.

SAB 6401 Appareils myofonctionnels **1 cr.**
Morris Wechsler
Description des appareils myofonctionnels; indications et contre-indications.

SAB 6403 Principes d'orthodontie clinique **1 cr.**
Jack Turkewicz
Principes de base des différentes techniques utilisées en clinique.

SAB 6404 Administration pratique **1 cr.**
Ezra Kleinman
Donner aux étudiants une base et un aperçu général de l'administration d'un bureau d'orthodontiste.

SAB 6405 Évaluation : littérature scientifique **2 cr.**
Gilles Lavigne et collaborateurs
Méthodologie utilisée en recherche et notions de statistiques descriptives et inférentielles nécessaires à une évaluation objective des articles scientifiques que les étudiants auront à dépouiller au cours de leur carrière.

SAB 6501 Organisation des services dentaires **1 cr.**
Organisation et planification des services dentaires dans le réseau du Québec et dans le secteur privé. Étude des ressources et de leur développement. Revue des programmes de soins dentaires dans le monde.

SAB 6504 Nutrition et santé dentaire publique **2 cr.**
Monique Julien
Alimentation et principaux problèmes de santé à travers le monde (santé dentaire en particulier). Méthodes de collecte et analyse de données nutritionnelles. Modification des comportements alimentaires : approches et stratégies adaptées.

SAB 6505 Épidémiologie, prévention et recherche **3 cr.**
Daniel Pierre Kandelman et collaborateurs
Épidémiologie de la carie, des maladies parodontales et des malocclusions. Utilisation des indices; modes d'utilisation des mesures préventives et efficacité de ces méthodes. Revue et analyse des principales recherches en dentisterie préventive.

SAB 6507 Santé dentaire des populations à risque **3 cr.**
Daniel Pierre Kandelman
Les recherches en épidémiologie dentaire mettent en évidence certains groupes comme étant plus exposés aux problèmes de santé bucco-dentaires. Marqueurs de risque, identification des populations, interventions préventives communautaires.

SAB 6508 Promotion de la santé dentaire **1 cr.**
Anne Charbonneau
La plupart des maladies bucco-dentaires peuvent être prévenues par l'adoption d'une attitude et d'un comportement préventifs. Le cours démontre comment utiliser ces moyens dans une activité de promotion de santé dentaire communautaire.

SAB 6601 Recension des écrits **1 cr.**
Athena Papadakis et collaborateurs
Revue critique des écrits les plus récents dans le domaine de l'orthodontie. Chaque étudiant expose son projet de recherche, les résultats sont discutés. Exposition à divers aspects de la recherche en orthodontie ou aux disciplines reliées.

SAB 6603 Analyses de cas traités **2 cr.**
Les étudiants présentent des cas entièrement traités : analyse des résultats et des méthodes thérapeutiques utilisées.

SAB 6604 Séminaires de recherche en méd. dentaire **1 cr.**
Adel Kauzman et collaborateurs
Conférences données par des professeurs dans le domaine de la médecine dentaire et des sciences connexes. Les candidats(es) à une maîtrise (clinique) devront par deux fois faire une présentation orale de leur projet de recherche.

SAB 6610 Méthodologie de la recherche **1 cr.**
Claude Remise et collaborateurs

SAB 6611 Projet de recherche et rédaction mémoire **30 cr.**

SAB 6613 Recherche **10 cr.**

SAB 6614 Mémoire **10 cr.**

SCI - Sciences de l'information

SCI 6051 Introduction aux sc. de l'information **3 cr.**
Concepts de base en sciences de l'information. Évolution des supports d'information. Institutions, professionnels, associations, milieux de travail, déontologie. Information et société : contextes social et économique.

SCI 6052 Information documentaire numérique **3 cr.**
Vue d'ensemble de la gestion d'information documentaire numérique. Historique. Fichiers. Métadonnées système et applicatives. Normalisation. Recherche textuelle. SGBD textuels et relationnels. Langages de balisage, Web.

SCI 6055 Traitement et analyse documentaires **3 cr.**
Principes, modèles, activités, outils et produits du traitement et de l'analyse documentaires. Description, contrôle d'autorité, indexation, classification. Normes, langages documentaires, formats d'encodage. Concomitant(s) : SCI 6052.

SCI 6057 Sources et recherche d'information **3 cr.**
Présentation et typologie des sources d'information. Besoins d'information et service de référence. Évaluation des sources d'information et des résultats de recherche. Langage, stratégies et techniques de recherche d'information. Concomitant(s) : SCI 6052.

SCI 6058 Intro. à la gestion de services d'info. **3 cr.**
Concepts et fonctions de gestion de services d'information: planification, organisation, direction, évaluation. Pouvoir et politique, gestion du changement. Gestion des ressources humaines, financières, matérielles, etc.

SCI 6060 Méth. de recherche sc. de l'information **3 cr.**
Processus de recherche scientifique. Principales méthodes en sciences de l'information. Analyse critique de projets de recherche. Collecte et analyse des données. Questionnaires. Statistiques descriptives et inférentielles. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6111 Politique de gestion des archives **3 cr.**
Définition, justifications, composantes : législation, ressources, plan d'action. Organisation des archives à des fins administratives et de recherche. Politiques nationales. Typologie des services. Outils de gestion.

SCI 6112 Évaluation des archives **3 cr.**
L'évaluation intellectuelle : définition, perspectives historiques, problématique. Principes directeurs. Valeurs et fonctions. Processus, critères et outils. Calendrier de conservation. Approches. Évaluation financière.

SCI 6113 Description et diffusion des archives **3 cr.**
Traitement et description. Normes nationales et internationales. Contrôle d'autorité et contrôle du vocabulaire. Moyens et outils de diffusion. Utilisation des archives.

SCI 6114 Diplomatique contemporaine **3 cr.**
Typologie des archives contemporaines. Documents et dossiers essentiels. Contexte de création et d'utilisation. Analyse, identification et inventaire. Conditions d'authenticité et de validité dans l'environnement numérique.

SCI 6115 Classification archivistique **3 cr.**
Classification des archives à des fins administratives et à des fins de recherche. Principes, méthodes et outils de classification et de repérage. Organisation des archives électroniques. Indexation. Métadonnées.

SCI 6116 Archivistique audiovisuelle et numérique **3 cr.**
Intégrité, authenticité, fiabilité d'un contenu audiovisuel et numérique. Identification et positionnement documentaire. Caractérisation de l'information associée, tension signification-support.

SCI 6117 Fondements de l'archivistique **3 cr.**
Fondements et principes. Discipline archivistique. L'archiviste. Archivistique intégrée. Gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives. Introduction aux fonctions archivistiques. Archivistique internationale.

SCI 6121 Organisation : information et documents **3 cr.**
Principes théoriques de l'organisation de l'information et des ressources documentaires imprimées et numériques. Classifications documentaires encyclopédiques (Dewey, LC, CDU). Classifications documentaires spécialisées. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6055.

SCI 6122 Gestion et développement des collections **3 cr.**
Analyse des besoins et politiques. Outils de repérage et de choix. Critères de choix. Éthique et aspects légaux. Méthodes d'évaluation et élagage. Processus d'acquisition. Bibliothèques virtuelles et livres électroniques. Préalable(s) : SCI 6051.

SCI 6123 Gestion des technologies en bibliothèque **3 cr.**
Revue des systèmes et technologies utilisés en bibliothèque. Sélection, évaluation et appel d'offres. Processus d'informatisation et de migration. Gestion et maintenance des systèmes. Normes. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6124 Gestion des services en bibliothèque **3 cr.**
Organisation, fonctionnement et gestion des différents types de bibliothèques. Services techniques et publics. Interaction bibliothèque-clients. Évaluation. Construction et aménagement. Sécurité. Avenir des bibliothèques. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6058.

SCI 6131 Architecture d'information documentaire **3 cr.**
Modèles d'intervention professionnelle et approches générales pour la mise sur pied de systèmes d'information documentaire numérique. Méthodologies, modélisation. Types d'outils. Authenticité, intégrité. Interopérabilité. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6132 Systèmes de documents structurés **3 cr.**
Rappel sur les formats de documents et les langages de balisage. Historique. Concepts de base. XML et normes périphériques. Validation, stylage. Chaînes de traitement et méthodologies d'implantation. Ingénierie documentaire. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6133 Indexation et condensation **3 cr.**
Principes, méthodes et outils pour l'indexation et la condensation de documents de divers genres. Vocabulaire libre, thésaurus et vedettes-matière. Contrôle de vocabulaire et mise à jour de thésaurus. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6055.

SCI 6134 Outils ling. et gestion documentaire **3 cr.**
Application d'outils linguistiques à la chaîne documentaire pour la gestion (semi-)automatique de textes. Principes et fonctionnement des outils. Constitution de corpus. Applications à divers types d'analyses documentaires. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6055.

SCI 6135 Indexation de collections numériques **3 cr.**
Principes, méthodes, outils pour l'indexation de collections de documents numériques. Métadonnées : types, buts, normes, encodage. Approches traditionnelles, sémantiques, automatiques et collaboratives. Types de collections. Concomitant(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6055.

SCI 6136 Fouille de documents **3 cr.**
Concepts et techniques pour l'extraction et l'organisation automatiques d'informations. Méthodes descriptives et prédictives pour l'analyse de corpus documentaires. Visualisation de l'info. Applications en sciences de l'info. Préalable(s) : SCI 6052 et SCI 6055.

SCI 6141 Gestion stratégique de l'information **3 cr.**
Stratégie, politiques et culture d'information. Fonctions d'information. Audit. Gestion des connaissances. Rôles des professionnels de l'information. Valeur de l'information. Évaluation. Pathologies informationnelles. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6142 Veille stratégique **3 cr.**
Pôles de veille. Planification, organisation et évaluation du processus de veille. Ressources d'information en veille. Éthique. Protection de l'information. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6057.

SCI 6143 Comportement info. d'utilisateurs **3 cr.**

Besoins d'information de types d'utilisateurs: étudiants, gestionnaires, diverses professions, etc. Collecte, utilisation et circulation de l'information. Méthodes pour étudier les besoins d'information et son utilisation. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6060.

SCI 6144 Systèmes d'information organisationnels **3 cr.**

Architecture des systèmes d'information. Évaluation de produits et services d'information. Intranets. Collecticiels. Bases de données. Data mining. Processus d'affaires. Gestion des documents électroniques. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6305 Bibliothèques publiques **3 cr.**

Histoire, mission, législation et rôle social. Statistiques, normes et structures organisationnelles. Environnement politique et réseaux. Financement. Services. Milieux urbain et rural. Architecture, aménagement. Avenir. Préalable(s) : SCI 6051.

SCI 6306 Bases de données documentaires **3 cr.**

Fonctions d'un SGBD. Modèles relationnel et hypertextuel. SQL. Méthodes de développement d'applications. Accès Web. Contrôle de qualité. Préalable(s) : SCI 6052.

SCI 6307 Description des documents **3 cr.**

Approfondissement des normes de description des documents. Contrôle d'autorité. Formats de communication et d'échange des données descriptives. Politiques de description. Préalable(s) : SCI 6055.

SCI 6308 Documents visuels et sonores **3 cr.**

Gestion de l'information visuelle et sonore : image fixe, image en mouvement, son. Types de collections. Acquisition, traitement, stockage et repérage. Métadonnées, classification et indexation. Numérisation. Préservation.

SCI 6314 Gestion avancée de services d'info. **3 cr.**

Planification stratégique et opérationnelle des ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles. Mesures d'évaluation d'un service d'information. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6058.

SCI 6315 Form. aux compétences informationnelles **3 cr.**

Formation des formateurs. Théories de l'apprentissage et approches pédagogiques. Formation à l'usage de l'information. Guides, tutoriels et programme de formation. Les étapes d'élaboration d'une activité de formation. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6318 Marketing des services d'information **3 cr.**

Analyse et diagnostic des services d'information, segmentation des usagers, positionnement, offre de services, ciblage. Communication marketing. Plan stratégique. Préalable(s) : SCI 6051.

SCI 6322 Recherche d'information en ligne **3 cr.**

Principes, modèles et services de repérage d'information. Techniques, langages et stratégies avancées de recherche en ligne, appliquées à divers types d'information, de documents et de systèmes. Travail avec des utilisateurs. Préalable(s) : SCI 6052 et SCI 6057.

SCI 6338 Politiques d'information **3 cr.**

Identification, description et analyse de politiques en regard de leur impact sur l'organisation. Production, accès, diffusion, propriété intellectuelle et production de l'information. Contextes législatif et réglementaire. Préalable(s) : SCI 6051.

SCI 6339 Services d'information pour les jeunes **3 cr.**

Sources d'information en littérature de jeunesse. Intérêts de lecture et comportements informationnels des jeunes. Activités de promotion de la lecture et formation aux habiletés d'information en milieux public et scolaire. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6343 Sujets spéciaux **3 cr.**

Thèmes et problématiques d'actualité.

SCI 6344 La lecture, le livre et l'édition **3 cr.**

La lecture et le livre en tant que phénomènes socioculturels et moyens de communication. La chaîne du livre. Les habitudes de lecture. Le marché du livre. L'édition traditionnelle et numérique. La censure.

SCI 6345 Sources d'info.: domaine des affaires **3 cr.**

Repérage, évaluation et gestion des sources d'information pour les organisations des secteurs public et privé; techniques spécifiques de recherche; développement de produits et services ciblés. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6057.

SCI 6346 Sources d'info. : sc. humaines, sociales **3 cr.**

Revue des sources d'information dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et de la littérature. Interrogation, évaluation, sélection et promotion. Besoins et comportements informationnels des clientèles. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6057.

SCI 6347 Sources d'info. : sc. pures, appliquées **3 cr.**

Revue des sources d'information dans le domaine des sciences pures et appliquées. Interrogation, évaluation, sélection et promotion des sources. Besoins et comportements informationnels des clientèles. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6057.

SCI 6348 Sémiotique documentaire **3 cr.**

Étude des signes, de leur production, transmission et interprétation dans les systèmes d'information documentaire. Applications : Web, interfaces, images, produits documentaires, trio données-information-connaissances. Préalable(s) : SCI 6051.

SCI 6355 Économie du document **3 cr.**

Introduction à l'économie du document, des médias et des bibliothèques dans le cadre des transformations découlant du numérique. Présentation du processus de redocumentarisation. Repositionnement des services documentaires.

SCI 6365 Bibliothèques scolaires et apprentissage **3 cr.**

Organisation du milieu scolaire québécois. Programmes d'études au primaire et secondaire. Rôle pédagogique de la bibliothèque et du bibliothécaire. Collaboration avec les enseignants. Compétences informationnelles des élèves. Préalable(s) : SCI 6051.

SCI 6370 Histoire du livre et des bibliothèques **3 cr.**

Évolution historique du livre et des bibliothèques. Le livre considéré sous ses trois aspects de production, diffusion et consommation. Les particularités de l'histoire du livre et des bibliothèques au Canada et au Québec.

SCI 6372 Aspects intern. et comp. de l'inform. **3 cr.**

Approche internationale et comparée en sciences de l'information. Politiques nationales et internationales d'information. Organisations et associations internationales. Coopération internationale.

SCI 6373 Programmation documentaire **3 cr.**

Introduction à la programmation procédurale et orientée-objet. Développement d'applications documentaires dans un langage de scriptage orienté-objet. Aperçu d'autres langages. Notions d'algorithmique et de complexité. Préalable(s) : SCI 6051 et SCI 6052.

SCI 6375 Méth.qualitatives en sc.de l'information **3 cr.**

Principales méthodes de recherche qualitatives utilisées en sciences de l'information. Outils pour réaliser une étude utilisant l'approche qualitative. Logiciels d'analyse de données qualitatives. Préalable(s) : SCI 6060.

SCI 6399 Gestion de projet dans service d'info. **3 cr.**

Cycle de vie d'un projet. Dimensions stratégiques et opérationnelles. Direction d'équipe et communication. Gestion du temps, des coûts, de la qualité, des risques. Constitution et gestion de l'équipe de travail. Concomitant(s) : SCI 6051 et SCI 6052 et SCI 6058.

SCI 6772 Séminaire : bibliothèques de recherche **3 cr.**

Mission et fonctions des bibliothèques de recherche. Enjeux et développement. Relations avec le monde académique et de la recherche. Chercheurs et l'information. Production et édition scientifique. Évolution et tendances. Préalable(s) : SCI 6051.

SCI 6850 Recherche individuelle **3 cr.**

Recherche individuelle d'un étudiant sur un sujet accepté et supervisé par un professeur.

SCI 6865 Stage **6 cr.**

Stage de 36 jours dans une organisation, obligatoire pour l'orientation professionnelle, relié au cheminement de l'étudiant. Préalable(s) : 39 crédits dont tous les crédits des cours de base obligatoires.

SCI 6916 Projet dirigé **6 cr.**

Travail de niveau supérieur sur un sujet particulier ou intervention dans un milieu permettant d'appliquer les connaissances et habiletés acquises en gestion de l'information.

SCI 6925 Mémoire **21 cr.**

Recherche théorique ou appliquée sur un sujet particulier.

SCI 6995 Stage **6 cr.**

Stage de 36 jours dans une organisation, obligatoire pour l'orientation professionnelle et relié à l'orientation choisie. Préalable(s) : Cours obligatoires de l'orientation

SCI 6996 L'information dans les organisations **4 cr.**

Enjeux des entreprises dans la mondialisation. Dynamiques de l'économie internationale et impact sur les activités microéconomiques. Place et rôles de l'information et de la connaissance dans l'économie internationale. Module 1

SCI 6997 Stratégies et prise de décision **5 cr.**

Planification stratégique : diagnostic, formulation stratégique, gestion du processus de planification, pilotage de la mise en oeuvre. Politique de service: conception, développement, diffusion et valorisation. Module 2

SCI 6998 Management et direction **6 cr.**

Habiletés de direction et leadership. Management par projet dans le secteur de l'information documentaire. Conduite du changement. Module 3

SCI 6999 Ressources et performance **6 cr.**

Gestion financière et contrôle de gestion avancé. Gestion des fournisseurs et des processus de contractualisation. Gestion des ressources humaines et développement des compétences. Évaluation de la performance et de l'impact. Module 4

SCV - Sciences de la vision

SCV 6001 Séminaire de recherche **1 cr.**
Elvire Vaucher

Présentation orale du projet de recherche de l'étudiant accompagnée d'un document écrit.

SCV 6002 Conférences en sciences de la vision **2 cr.**
Elvire Vaucher et équipe de professeurs

Présentation de développements récents en sciences de la vision par dés conférenciers invités. Les étudiants sont tenus d'assister à toutes les séances lors des sessions d'automne et d'hiver.

SCV 6003 Les bases de la fonction visuelle **3 cr.**

SCV 6004 Nouveautés en sciences de la vision **2 cr.**

Présentation et discussion des découvertes récentes en optique, biologie cellulaire et moléculaire, pharmacologie, anatomie, physiologie, électrophysiologie, psychophysique, imagerie et réadaptation.

SCV 6005 Practicum de recherche **2 cr.**

Stage d'initiation à la recherche. Analyse critique de la littérature. Mise au point d'un protocole expérimental. Méthodes d'analyse.

SCV 6006A Stage de recherche 1 **3 cr.**

Projet de recherche effectué dans un laboratoire de l'École ou dans un milieu accrédité par le Comité des études supérieures.

SCV 6006B Stage de recherche 2 **3 cr.**

Projet de recherche effectué dans un laboratoire de l'École ou dans un milieu accrédité par le Comité des études supérieures.

SCV 6007 Neurophysiologie de la vision **3 cr.**
Maurice Ptito

Étude approfondie des mécanismes neurophysiologiques qui sous-tendent les fonctions de la rétine, des voies visuelles, du cortex visuel primaire et des cortex extrastriés.

SCV 6008 Optométrie expérimentale **2 cr.**

Théorie et application de techniques diagnostiques de porte dans l'examen oculovisuel. Formation, indications et contre-indications de diverses procédures diagnostiques.

SCV 6009 L'optique de l'oeil **3 cr.**

Étude approfondie des éléments de la dioptrique oculaire des aberrations optiques et de ta réponse accommodatrice de l'oeil. Modélisations. Études des techniques de mesure.

SCV 6010 Psychophysique de la vision **3 cr.**
Jocelyn Faubert

Psychophysique de la perception des attributs visuels tels le mouvement, la forme, la luminance, la couleur, la texture et le relief.

SCV 6011 Méthodologie et statistiques appliquées **3 cr.**
Jocelyn Faubert

Interprétation des données scientifiques en milieu clinique. Utilisation des bases de données, sources bibliographiques et outils informatiques. Statistiques appliquées dans les sciences de la vision.

SCV 6012 Travail dirigé de recherche **5 cr.**

Projet de recherche gradué de nature expérimentale ou clinique conduisant au dépôt d'un rapport scientifique.

SCV 6013 Physiologie et métabolisme de la cornée **3 cr.**
Claude Giasson

Physiologie de la cornée. Imagerie in vivo de la cornée. Étude de diverses altérations cornéennes.

SCV 6014 Lectures dirigées **2 cr.**

À l'aide d'un programme de lectures, l'étudiant approfondira ses connaissances dans un domaine particulier en sciences de la vision et soumettra un rapport écrit sur le thème choisi.

SCV 6900 Recherche **3 cr.**

SCV 6901 Recherche **3 cr.**

SCV 6902 Recherche **12 cr.**

SCV 6903 Recherche **6 cr.**

SCV 6904 Mémoire **12 cr.**

SHA - Sciences humaines appliquées

SHA 7015 Épistémologie: sc. humaines appliquées **3 cr.**

Étude de questions épistémologiques concernant la production et la validation du savoir en sciences humaines appliquées.

SHA 7040 Méthodologies de la recherche appliquée **3 cr.**
Marianne Kempeneers et Jean Poupart

Débats relatifs aux problèmes théoriques, méthodologiques, pratiques et éthiques associés à la démarche de recherche, dans une perspective interdisciplinaire et appliquée.

SHA 7050 Examen général de doctorat **cr.**

SHA 7055 Séminaire sur l'interdisciplinarité **3 cr.**
Gilles Bibeau

Démarche de synthèse interdisciplinaire de recomposition des savoirs théoriques et pratiques et d'articulation des découpages disciplinaires et paradigmatiques, en fonction d'un choix d'objets d'analyse.

SHA 7065 Séminaire sur l'intervention **3 cr.**

Théories, épistémologies et valeurs de l'intervention. Problèmes pratiques et éthiques communs aux diverses formes d'intervention professionnelle. Les modes de régulation et leurs interactions.

SHA 7100 Séminaire de thèse **3 cr.**
Claude Lessard

Séminaire où les étudiants confrontent leurs projets de thèse aux vues des autres participants, en identifient les problèmes théoriques et méthodologiques.

SMC - Sciences cliniques

SMC 6011 Néphrologie : physiologie rénale **3 cr.**
Alain Bonnardeaux et collaborateurs

Circulation rénale et filtration glomérulaire. Transport des solutés dans chacun des segments du néphron. Métabolisme rénal. Fonction endocrine du rein. Rôle du rein dans l'homéostase hydroélectrolytique et acido-basique. (année impaire) Cours cyclique.

SMC 6015 Physiologie, physiopathologie digestives **3 cr.**
Pierre Poitras et collaborateurs
Connaissances requises à la compréhension avancée de la physiologie du système digestif et des maladies qui y sont rattachées. Motricité, sécrétion, absorption du tube digestif. Fonction hépatique. Cours cyclique.

SMC 6020 Physiologie de la reproduction **3 cr.**
François Dubé et collaborateurs
Fonctions testiculaire et ovarienne. Fécondation et embryogenèse précoce. Principes de reproduction assistée. Signalisation hormonale. Grands syndromes en obstétrique et gynécologie. Sujets d'actualité en reproduction.

SMC 6023 Endocrinologie **3 cr.**
Pierre D'Amour et collaborateurs
Action des hormones dans le contrôle des grandes fonctions de l'organisme humain.

SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire **5 cr.**
Jacques Drouin
Progrès récents sur génome et chromosomes, réplication, transcription, traduction, maturation des protéines, récepteurs membranaires, signalisation intracellulaire, cycle cellulaire, cancer et oncogène, apoptose et développement.

SMC 6061 Génétique médicale **3 cr.**
Grant Mitchell
Mise à jour des acquisitions récentes dans le domaine de la génétique médicale et discussion sur l'application de ces données en médecine moderne.

SMC 6904 Mémoire **37 cr.**

SMC 6908 Mémoire **35 cr.**

SMC 6910 Mémoire **35 cr.**

SMC 6915 Mémoire **38 cr.**

SMC 7010 Thèse **78 cr.**

SMC 7011 Thèse **80 cr.**

SMC 7015 Séminaire de thèse **3 cr.**
Développement de compétences pratiques à la recherche biomédicale en santé musculo-squelettique par l'approfondissement du projet de thèse, des présentations par des conférenciers invités et des discussions en groupe.

SMC 7020 Thèse **78 cr.**
Le projet doit être accepté par le directeur du programme de médecine d'assurance et expertise.

SMC 7030 Thèse **78 cr.**

SMC 7905 Thèse **78 cr.**

SMC 7910 Thèse **87 cr.**

SMC 7911 Thèse **79 cr.**

SOI - Sciences infirmières (soins infirmiers)

SOI 6031 Enseignement clinique en soins inf. **3 cr.**
En collaboration
Principes d'apprentissage et d'enseignement des soins infirmiers. Structure d'un enseignement clinique : objectifs, processus - contenu, moyens de réalisation et d'évaluation.

SOI 6100 Étude de la discipline infirmière **3 cr.**
En collaboration
Mise en perspective et interrelation des concepts centraux de la discipline infirmière : personne, santé, environnement, soin, sous l'angle de différentes conceptions et théories en sciences infirmières. Obligatoire.

SOI 6102 Recherche et pratique infirmière **3 cr.**
Processus de recherche pour le développement des savoirs alimentant la pratique infirmière. Analyse et critique d'études; recherche documentaire. Pratiques infirmières » exemplaires « fondées sur des résultats probants.

SOI 6103 Recherche en sciences infirmières **3 cr.**
En collaboration
Notions fondamentales des approches de recherche qualitatives, quantitatives. Élaboration d'une problématique à partir de savoirs cliniques et d'écrits empiriques et théoriques. Accent sur l'analyse, la synthèse, la critique de travaux de recherche. Obligatoire.

SOI 6113 Séminaire en chronicité et réadaptation **3 cr.**
Chantal Cara et Louise Gagnon
Étude de théories, concepts et approches en soins infirmiers relatifs à la chronicité et à la réadaptation de personnes atteintes de conditions chroniques ainsi que de leur famille.

SOI 6121 Approche systémique familiale **3 cr.**
Fabie Duhamel et collaborateurs
Étude de concepts théoriques qui facilitent la compréhension des phénomènes de santé dans une perspective familiale systémique. Analyse de stratégies d'intervention auprès de familles aux prises avec une problématique de santé.

SOI 6127 Approche communautaire **3 cr.**
En collaboration
Étude systématique de la nature et des fondements des soins infirmiers communautaires. Concepts épidémiologiques, théories et modèles psychosociaux et éducatifs utilisés en santé communautaire auprès de groupes-cibles à divers âges de la vie.

SOI 6128 Intervention en santé communautaire **3 cr.**
En collaboration
Évaluation et stratégies d'intervention liées à la promotion de la santé et à la prévention de la maladie dans la communauté. Applications en milieu communautaire.

SOI 6129 Perspectives internationales et soins **3 cr.**
En collaboration
Problèmes de santé internationale et étude des contextes politiques, socioculturels et économiques qui influencent le rôle de l'infirmière en soins de santé primaires.

SOI 6139 Thèmes spéciaux en soins infirmiers **3 cr.**
En collaboration
Cours portant sur un domaine spécifique lié soit à la recherche, soit à l'étude d'un concept ou encore à l'analyse d'une problématique de soins.

SOI 6141 Recherche (séminaire de mémoire) **3 cr.**
En collaboration
Présentation par l'étudiant(e) de sa problématique dans le contexte des écrits existants, de l'approche théorique proposée, de l'identification de la méthode et des analyses avec l'aide des professeurs et des collègues. Obligatoire à la maîtrise avec mémoire.

SOI 6143 Mémoire **18 cr.**

SOI 6144 Sém. stage: exper. cons. soins. infirm. **3 cr.**
En collaboration
Travaux, présentations et discussions visant l'intégration des habiletés de pratique avancée en fonction du rôle de l'infirmière clinicienne spécialisée et d'une clientèle cible. Obligatoire à la maîtrise avec stage, orientation « infirmière clinicienne spécialisée ».

SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé **3 cr.**
Étude des dimensions sociales et politiques des soins de santé dans un contexte d'interdisciplinarité. Impact sur le rôle du personnel infirmier et des autres membres de l'équipe de soins.

SOI 6156 Recherche (projet de mémoire) **3 cr.**

SOI 6157 Stage de pratique spécialisée **12 cr.**
Pratique supervisée en soins infirmiers dans un domaine de spécialisation. Deux/trois jours/semaine pour deux trimestres. Vise à développer la capacité d'intervention lors de situations complexes de soins. Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage.

SOI 6161 Probl. et interv. inf. en périnatalité **6 cr.**
Analyse et critique de concepts pertinents à la santé des familles en croissance : différentes phases du cycle de la maternité et de la paternité, en contexte de gestion normale, à risque ou auprès de populations vulnérables. Développement de divers savoirs propres à une pratique infirmière de niveau avancé. Une expérience clinique est incorporée au cours.

SOI 6162 Probl. et interv. inf. : enfant et adol. **6 cr.**

Analyse de l'interaction des éléments personnels, de l'environnement et du développement des potentialités psychiques et physiques d'enfants, d'adolescents et de jeunes. Analyse d'approches biopsychosociales d'intervention en situations complexes. Une expérience clinique est incorporée au cours.

SOI 6163 Probl. et interventions chez l'adulte **6 cr.**

Étude de théories, concepts et approches liées à la santé des adultes et de leur famille et ayant des implications pour les soins infirmiers. Application des nouvelles connaissances à une problématique spécifique. Une expérience clinique est incorporée au cours.

SOI 6165 Probl. et interventions en psychiatrie **6 cr.**

Analyse de théories et recherches relatives aux dimensions psychosociale et biophysiologique de problèmes de santé mentale. Étude d'approches intrapsychiques et interpersonnelles guidant l'intervention psychothérapeutique de l'infirmière. Une expérience clinique est incorporée au cours.

SOI 6167 Probl. et interv. à la personne âgée **6 cr.**

Facteurs influençant la qualité de vie des personnes âgées dans leur milieu naturel et en établissement de santé. Étude d'interventions infirmières en pratique avancée face à des problèmes associés au vieillissement et à des situations complexes. Une expérience clinique est incorporée au cours.

SOI 6168 Interv. supervisée auprès de la famille **6 cr.**
Fabie Duhamel et collaborateurs

Expérience clinique supervisée qui permet la mise en application d'approches thérapeutiques en nursing familial. Développement et raffinement d'habiletés d'interventions systémiques auprès de familles aux prises avec une problématique de santé.

SOI 6171 Approches de recherche qualitative **3 cr.**

Approfondissement de diverses approches en recherche qualitative pertinentes au développement des connaissances en sciences infirmières et mise en application de procédures de collecte et d'analyse de données qualitatives.

SOI 6173 Rôles de l'inf. en pratique avancée **3 cr.**
En collaboration

Approfondissement de connaissances en regard des divers rôles de l'infirmière en pratique avancée : expert clinique, agent de changement, éducatrice, chercheur, partenaire et collaboratrice.

SOI 6177 Développ. progr. et gestion de projets **3 cr.**
Nicole Ricard

Étude du processus et développement d'habiletés quant à la conception, l'implantation et l'évaluation de projets cliniques en sciences infirmières.

SOI 6190 Séminaire d'intégration en enseignement **3 cr.**

Travaux, présentations et discussions visant le développement d'une pratique réflexive de son enseignement théorique et clinique auprès d'étudiantes en sciences infirmières. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option « formation en soins infirmiers ». Concomitant au stage.

SOI 6191 Sémin. d'intégration en administration **3 cr.**

Travaux, présentations et discussions visant l'intégration des connaissances et une réflexion sur l'expérience de stage spécialisé en administration des services infirmiers. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option « administration des services infirmiers ». Concomitant au stage.

SOI 6202 Éthique et conceptions des soins **3 cr.**
Jocelyne St-Arnaud

Étude des liens entre l'épistémologie, la bioéthique et les théories en sciences infirmières. Discussions des enjeux éthiques propres aux soins infirmiers.

SOI 6215 Concepts en prévention des infections **3 cr.**

Contexte de la prév. et du contrôle des infec. au Québec. Connaissances avancées en infec. nosocomiales, dans un contexte de soins hospitaliers et communautaires. Épidémiologie et biostatistique appliquées à la prév. des infec.

SOI 6216 Environnement et prév. des infections **3 cr.**

Prévention et contrôle des infections dans des populations et secteurs de soins spécifiques. Risques liés à la gestion de l'environnement. Gestion des risques infectieux chez les intervenants de la santé.

SOI 6217 Stratégies en prévention des infections **3 cr.**

Activités de l'infirmière spécialiste: surveillance des infections nosocomiales, gestion d'une épidémie, conception de stratégies. Développement d'un programme de formation.

SOI 6218 Sém. discipline inf. et prév. infections **3 cr.**

Intégration des aspects théoriques et pratiques à partir des activités réalisées en prévention et contrôle des infections. Exploration des défis et des pistes novatrices d'intervention dans ce domaine. Concomitant(s) : SOI 6219.

SOI 6219 Intervention inf. en prév. infections **9 cr.**

Pratique supervisée reliée à la gestion d'un projet en prév. et contrôle des infections. Développement de compétences à intervenir en contexte hospitalier ou communautaire. Intégration au projet d'une activité de formation.

SOI 6230 Amélioration de la qualité des soins **3 cr.**
Raymond Grenier

Étude des divers concepts utilisés dans le domaine de la mesure et évaluation des soins infirmiers. Analyse du cycle de la qualité dans une perspective d'amélioration continue.

SOI 6231 Pratique réflexive et perspectives **3 cr.**

Cours d'intégration. Analyse critique de sa pratique à l'aide d'une conception ou théorie en sciences infirmières. Approfondissement du rôle de clinicienne, consultante, éducatrice et chercheure. Utilisation des données de recherche.

SOI 6261 Continuum d'intervention en santé **1 cr.**

Concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Approches globales de la santé. Stratégies d'intervention infirmière en santé publique. Défis et pratique professionnelle en promotion de la santé.

SOI 6262 Santé publique en contexte pluriethnique **1 cr.**

Enjeux d'intervention en santé publique dans un contexte d'immigration et de pluriethnicité. Planification et analyse tenant compte des déterminants sociaux de la santé. Défis et stratégies d'intervention infirmière.

SOI 6263 Risques et dangers en santé du travail **1 cr.**

Concepts de risques et dangers en santé du travail. Dimensions sociales et scientifiques de la gestion des risques. Stratégies de gestion des risques et intervention infirmière. Analyse dans un contexte de santé publique.

SOI 6265 Travail dirigé **15 cr.**

Travail de nature analytique qui porte sur une problématique de santé ou sur une stratégie de pratique infirmière avancée, de formation en soins infirmiers ou d'administration des services infirmiers. Obligatoire à la maîtrise avec travail dirigé.

SOI 6301 Stage spécialisé en enseignement **12 cr.**

Expérience supervisée d'enseignement en sciences infirmières visant le développement de savoirs expérienciels et l'intégration d'attitudes et d'habiletés à la supervision clinique et à la transmission de connaissances. Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option « formation en soins infirmiers ».

SOI 6302 Stage spécial. en admin. des serv. inf. **12 cr.**

Expérience supervisée auprès d'une gestionnaire de services infirmiers visant le développement d'attitudes et d'habiletés à l'administration et l'intégration des nouvelles connaissances. Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option « administration des services infirmiers ».

SOI 6415 Séminaire de stage : inf. praticienne **3 cr.**

Intégration des habiletés de pratique avancée en fonction du rôle de l'infirmière praticienne et d'une clientèle cible; liens entre la théorie et la pratique clinique. Obligatoire à l'orientation « infirmière praticienne », concomitant aux stages de l'infirmière praticienne.

SOI 6500 Évaluation clinique avancée **5 cr.**

Développement des habiletés requises pour un examen physique avancé en mettant l'accent sur l'interaction intervenant/client, sur la collecte d'information subjective et objective et sur l'analyse des données recueillies. Préalable(s) : SOI 1408 ou SOI 3231.

SOI 6504 Évaluation clinique avancée - 1ère ligne **2 cr.**

Développement des habiletés requises pour l'examen physique avancé dans un contexte de soins de 1re ligne. Évaluation de l'état de santé de clientèles spécifiques: nourrisson, enfant, adolescent et femme enceinte.

SOI 6900 Organisation des services infirmiers **3 cr.**
Danielle D'Amour
Lien entre la discipline infirmière et la théorie des organisations. Analyse de l'organisation des services infirmiers dans des environnements de soins complexes et en transformation.

SOI 6910 Ressources humaines infirmières **3 cr.**
Analyse des enjeux de gestion des ressources humaines infirmières. Leadership et habiletés à exercer les fonctions liées à la GRH : diagnostic des problèmes, élaboration et mise en oeuvre de stratégies, évaluation.

SOI 6920 Transfert de connaissances : intégration **3 cr.**
Développement de compétences à prendre des décisions basées sur des données probantes. Modèles et stratégies de transfert de connaissances en vue de leur utilisation dans les milieux.

SOI 7000 Théorie en sciences infirmières **3 cr.**
En collaboration
Analyse critique de la nature de la théorie et du processus d'élaboration et de vérification de théories en sciences infirmières. Obligatoire au doctorat. Préalable(s) : SOI 6100.

SOI 7001 Méthodes de recherche en sc. infirmières **3 cr.**
En collaboration
Étude et discussion de méthodes de recherche appliquées à divers types de problèmes en sciences infirmières. Obligatoire au doctorat.

SOI 7002 Étude de la mesure **3 cr.**
En collaboration
Revue des théories de la mesure et étude de diverses approches de la mesure et des techniques d'élaboration d'instruments de collecte des données. Les mesures pertinentes à la pratique des sciences seront évaluées.

SOI 7003 Séminaire avancé en sciences infirmières **3 cr.**
En collaboration
Séminaire thématique relatif aux domaines de soins infirmiers pertinents aux intérêts des étudiants. Ces thèmes seront étudiés en fonction de variables inhérentes à la personne. Les étudiants discuteront les thèmes pertinents à leur recherche. Obligatoire au doctorat.

SOL - Sociologie

SOL 6005 Travaux approfondis 1 **3 cr.**
Cette formule permet à un professeur et aux étudiants d'approfondir une problématique de recherche dans le prolongement d'un séminaire thématique.

SOL 6006 Travaux approfondis 2 **3 cr.**
Cette formule permet à un professeur et aux étudiants d'approfondir une problématique de recherche dans le prolongement d'un séminaire thématique.

SOL 6007 Travaux approfondis 3 **3 cr.**
Cette formule permet à un professeur et aux étudiants d'approfondir une problématique de recherche dans le prolongement d'un séminaire thématique.

SOL 6008 Travaux approfondis 4 **3 cr.**
Cette formule permet à un professeur et aux étudiants d'approfondir une problématique de recherche dans le prolongement d'un séminaire thématique.

SOL 6009 Stages dans le milieu 2 **6 cr.**
Claire Durand
Le stage permet d'approfondir des aspects du métier de sociologue (élaboration d'un instrument, collecte de données, analyses, intervention, etc.) dans un milieu externe. Il est intégré à la formation de l'étudiant.

SOL 6013 Module de travail dirigé **3 cr.**
Cette activité permet au professeur et à l'étudiant de tracer un programme de travail en vue de la réalisation d'une démarche de recherche reliée au mémoire.

SOL 6014 Fondements théoriques 1 **3 cr.**
Professeur(s) invité(s)
À partir de l'étude d'un objet, ces cours visent à développer dans une perspective comparative et critique différentes approches analytiques utilisées en sociologie.

SOL 6015 Fondements théoriques 2 **3 cr.**
Jacques Hamel
À partir de l'étude d'un objet, ces cours visent à développer dans une perspective comparative et critique différentes approches analytiques utilisées en sociologie.

SOL 6016 Fondements théoriques 3 **3 cr.**
À partir de l'étude d'un objet, ces cours visent à développer dans une perspective comparative et critique différentes approches analytiques utilisées en sociologie.

SOL 6019 Stages dans le milieu 1 **3 cr.**
Le stage permet d'approfondir des aspects du métier de sociologue (élaboration d'un instrument, collecte de données, analyses, intervention, etc.) dans un milieu externe. Il est intégré à la formation de l'étudiant.

SOL 6021 Atelier de recherche 1 **3 cr.**
Les ateliers comportent trois types d'activités: définition de la problématique; sélection d'un aspect particulier et construction d'un plan d'investigation; réalisation du plan de recherche individuel et production de rapports de recherche.

SOL 6022 Atelier de recherche 2 **6 cr.**
Les ateliers comportent trois types d'activités : définition de la problématique; sélection d'un aspect particulier et construction d'un plan d'investigation; réalisation du plan de recherche individuel et production de rapports de recherche.

SOL 6043 La sociologie aux États-Unis **3 cr.**
Jean-Guy Vaillancourt
Étude des divers courants de la sociologie aux États-Unis en rapport avec l'évolution de cette société. L'accent est mis sur les contributions importantes à la théorie sociologique contemporaine aux États-Unis.

SOL 6051 Sociologie des femmes **3 cr.**
Les sujets traités seront choisis parmi les débats théoriques actuels relatifs aux rapports sociaux de sexe. Seront examinés les paradigmes et problématiques servant d'inspiration aux recherches en cours de la sociologie des femmes.

SOL 6210 Analyse quantitative avancée **3 cr.**
Claire Durand
Principales méthodes d'analyse multidimensionnelle liées à la mesure et à la prédiction; modèles intégrateurs; nouveaux développements. Préalable(s) : Formation de base en méthodes quantitatives et maîtrise d'un logiciel statistique.

SOL 6211 Modèles multiniveaux et longitudinaux **3 cr.**
Éric Lacourse
Application de modèles multiniveaux aux données de type hiérarchique, transversales et longitudinales. Introduction aux courbes de croissance et aux approches par classification des trajectoires.

SOL 6212 Analyse du discours **3 cr.**
Gilles Houle
Sa visée est moins de rendre compte de techniques ou de méthodes d'analyse, que de présenter quelques-unes des principales problématiques méthodologiques, en insistant sur les liens entre théorie et méthode. Ce séminaire porte sur l'analyse de contenu ou analyse de discours.

SOL 6214 Analyse des données institutionnelles **3 cr.**
Jean Renaud
Cours de méthodologie avancée portant sur l'analyse historique et institutionnelle.

SOL 6216 Analyse psychosociologique **3 cr.**
Cours de méthodologie avancée portant sur cette orientation.

SOL 6220 Sociologie mathématique **3 cr.**
Jean Renaud
Développements récents dans l'application des modèles mathématiques aux problèmes sociologiques. Contenu variable selon la spécialité du professeur.

SOL 6312 Sociologie du développement **3 cr.**
Anne Calves
Réflexion critique sur les principales approches théoriques en sociologie du développement et historique des politiques et institutions guidant le développement international. Tour d'horizon de quelques débats et enjeux sociaux plus spécifiques.

SOL 6313 L'État et l'économie **3 cr.**
Arnaud Sales
Sphères publique et privée, société civile. Théories de l'État et des politiques publiques; modalités d'intervention de l'État; stratégies de développement; globalisation et transformation de l'État.

SOL 6315 Transformations sociales et théorie **3 cr.**
Barbara Thériault
Réflexion sur la relation d'interdépendance entre histoire et construction théorique en sociologie à partir de l'étude des grands bouleversements sociaux qui ont marqué le "court 20e siècle".

SOL 6316 Sociologie de l'économie **3 cr.**
Paul Sabourin
Ce séminaire pose l'économie comme objet d'une sociologie de la connaissance. Examen de plusieurs perspectives, particulièrement à propos de questions comme les stratégies économiques québécoises et la technologie.

SOL 6317 Bourdieu et le métier de sociologue **3 cr.**
Ce séminaire porte sur le raisonnement sociologique, envisagé à la lumière des positions développées par Pierre Bourdieu. S'interroger sur son oeuvre invite à débattre de la spécificité de la sociologie par rapport aux autres types de connaissances.

SOL 6444 Sociologie des organisations **3 cr.**
Camille Legendre
Ce séminaire analyse divers types d'organisations. Il s'adresse à tout étudiant qui veut appliquer les théories des organisations à l'étude concrète d'une ou de plusieurs organisations.

SOL 6446 Droit et changement social **3 cr.**
Aspects théoriques et analytiques de l'intervention de l'État et des élites politiques dans nos sociétés. Sens et efficacité des législations au point de vue du changement et capacité pour les individus ou les groupes de « mobiliser » la loi.

SOL 6447 Épistémologie et méthodol. qualitative **3 cr.**
Jacques Hamel
Ce séminaire aborde les questions que soulèvent les méthodes qualitatives : 1) du statut de la connaissance sociologique; 2) de la représentativité dite théorique et 3) de la rigueur des procédés dont font foi les méthodes de collecte et d'analyse. 1) du statut de la connaissance sociologique; 2) de la représentativité dite théorique et 3) de la rigueur des procédés dont font foi les méthodes de collecte et d'analyse.

SOL 6448 Méthodes de sondage **3 cr.**
Claire Durand
Méthodologie spécifique à l'enquête par questionnaire. Couvre l'élaboration d'un questionnaire d'enquête structuré et d'un plan d'échantillonnage à partir d'une problématique de recherche définie par l'étudiant.

SOL 6449 Analyse des réseaux sociaux **3 cr.**
Normand Carpentier
Considérations méthodologiques et théoriques concernant les données relationnelles. Couvre les notions de structure, culture et fonctions des réseaux. L'étudiant remet des travaux liés à sa problématique de recherche.

SOL 6500 Études de cas **3 cr.**
Paul Sabourin
Étude de phénomènes complexes à partir de leur situation dans l'espace-temps social. Recherche des dimensions empiriques par la mise en relation de matériaux diversifiés. Analyses synthétique, diachronique et comparative.

SOL 6510 Classes sociales et mouvements sociaux **3 cr.**
Pierre Hamel
Comparaison de courants d'analyse des classes sociales et mouvements sociaux. Examen de thèmes à l'intérieur de ces problématiques : critique de la qualité des concepts et des approches et examen de leur application à des situations sociales.

SOL 6520 Travail et syndicalisme **3 cr.**
Mona Josette Gagnon
Ce cours a pour objet les grands débats théoriques actuels concernant le syndicalisme et est l'occasion de confronter les différentes approches disciplinaires utilisées en sciences sociales pour analyser les enjeux qui se posent au syndicalisme.

SOL 6535 Sociologie de la pauvreté **3 cr.**
Paul Sabourin
Le séminaire traite des idéologies de la pauvreté et des fondements communs aux approches sociologiques et économiques relatives à ce phénomène : culture de la pauvreté, exclusion, désaffiliation sociale, etc.

SOL 6541 Inégalités sociales et parcours de vie **3 cr.**
Paul Bernard
Analyse des inégalités sociales avec l'approche des parcours de vie: la vie se déroule dans la durée; elle est faite de multiples facettes en interaction (famille, éducation, santé, emploi) et ancrée dans des milieux sociaux.

SOL 6570 Sociologie des professions **3 cr.**
Objectifs : examiner comment la pensée sociologique construit les corps professionnels en objet d'analyse; analyser les effets de la professionnalisation des activités sociales; comprendre l'autorité de l'expertise dans les sociétés contemporaines.

SOL 6650 Santé et bien-être **3 cr.**
Andrée Demers
Étude critique des déterminants sociaux de la santé et du bien-être. Thèmes traités : inégalités sociales, capital social, réseaux sociaux, industries médicales, acteurs sociaux et politiques sociales.

SOL 6651 Sociologie de la santé **3 cr.**
Analyse de la mise en place et de la transformation de l'organisation sociosanitaire dans les sociétés industrielles avancées, en particulier au Québec. Examen des moyens de prise en charge et des effets de l'intervention.

SOL 6652 Sociologie de l'éducation **3 cr.**
Rapports éducation et classes sociales, éducation et politique, éducation et économie. Analyse de l'éducation comme mode de travail idéologique.

SOL 6653 Sociologie de la santé mentale **3 cr.**
Étude des perspectives sociologiques dans une approche interdisciplinaire de la santé mentale et de la maladie; déterminants sociaux de la santé et de l'expérience de maladie; politiques de soins et services en santé mentale.

SOL 6654 Sociologie des politiques sociales **3 cr.**
Deena White
Approches comparatives relatives à l'étude des politiques sociales et des États providence en transformation. Régimes de politiques, instruments et acteurs, impact structurant sur les sociétés, débats actuels.

SOL 6655 Communauté, modernité et postmodernité **3 cr.**
Deena White
Éclipse et résurgence de la communauté en tant que concept sociologique et mode d'organisation sociale : identités, rapports, public-privé-communautaire et local-national-global; société civile et associations.

SOL 6657 Famille et société **3 cr.**
Marianne Kempeneers
Étude des dimensions idéologique, institutionnelle, relationnelle et socioéconomique de la « famille ». Seront également examinés les changements qui se sont opérés autant dans les pratiques familiales que dans les rapports de parenté.

SOL 6658 Sociétés et vieillissement **3 cr.**
Le but de ce séminaire est d'augmenter la sensibilisation et les connaissances sur les problèmes que vivent et vivront les personnes âgées, i.e. aspects démographiques, économiques, sociaux et politiques. Cours cyclique.

SOL 6690 Approches sociologiques des toxicomanies **3 cr.**
Andrée Demers
La construction sociale des toxicomanies. Normes, déviances, contrôle social. Déterminants sociaux et culturels. Réseaux sociaux et culturels. Réseaux et influence. Interventions de l'État. Apport de la sociologie à la prévention et à la rééducation.

SOL 6720 L'interaction dans les petits groupes **3 cr.**
Structure des petits groupes : attraction, interaction, influence, normes et leadership. Cours cyclique.

SOL 6810 Culture et sociologie critique **3 cr.**
Ce séminaire se propose d'aborder tous les problèmes que posent la théorie et la pratique d'une sociologie critique dans le domaine de la culture, à l'échelle internationale et québécoise, et particulièrement ceux de la domination culturelle.

SOL 6820 Sociologie - connaissance et culture **3 cr.**

L'influence des cadres socioculturels sur les formes de connaissance et leur légitimité. Une définition de la culture dans ses aspects matériels et symboliques est proposée. Il est fait état des principaux débats contemporains qui dominent le champ.

SOL 6830 Idéologie: approches psychosociologiques **3 cr.**

Relations entre les conduites et les représentations sociales. Dimensions cognitive, conative et axiologique (normes et valeurs) des symboles, des attitudes ou des représentations sociales.

SOL 6840 Sociologie de la littérature **3 cr.**

Élaboration de modèles théoriques et analyses d'oeuvres romanesques.

SOL 6850 Sociologie de la science **3 cr.**

Marcel Fournier

Les grands courants de la littérature en sociologie de la science. Place et fonction de l'activité scientifique par rapport à d'autres formes de pensée et d'activité sociale. Conditions sociales du développement de l'activité scientifique au Québec.

SOL 6855 Savoirs, globalisation et politiques **3 cr.**

Ce séminaire examine les outils et les concepts nécessaires pour comprendre et pour agir dans la nouvelle économie/société globalisée du savoir.

SOL 6857 Inégalités, discrimination, intervention **3 cr.**

Rapports sociaux inégalitaires: dimensions fondamentales. Discriminations et préjugés. Trajectoires et bien-être. Théories de la reconnaissance et complémentarité des savoirs. L'intervention repensée.

SOL 6861 Culture et société de l'information **3 cr.**

Céline Lafontaine

Analyse du concept de société de l'information et des mutations culturelles et sociales liées aux technologies de l'information. Débats théoriques autour de la cyberculture.

SOL 6870 Épistémologie sociologique **3 cr.**

Ce séminaire a pour but d'approfondir la réflexion sur diverses facettes du processus de connaissance sociologique. On y discutera de la sociologie comme science, comme interprétation et comme praxis critique.

SOL 6915 Relations ethniques et postcolonialité **3 cr.**

Sirma Bilge

Cours avancé sur les relations ethniques (racisme, nationalisme, colonialisme). Étude des concepts constitutifs du champ et de leur articulation avec d'autres rapports de domination via les théories postcoloniales, subalternes, féministes.

SOL 6920 Les inégalités ethnolinguistiques **3 cr.**

Christopher McAll

Par quels processus et mécanismes sociaux les porteurs de caractéristiques correspondant aux grands clivages sociaux (ethniques, linguistiques, sexuels) sont-ils inégalement répartis sur les variables de statut, de classe, etc.

SOL 6930 Ville et métropolisation **3 cr.**

Pierre Hamel

Étude des défis que relèvent les villes et métropoles. Nouvelles exigences de la gestion urbaine dans le contexte de la mondialisation. Gouvernance urbaine, redéfinition du cadre de l'action publique. Cosmopolitisme et nouvelle citoyenneté urbaine.

SOL 6940 Séminaire de recherche : thème choisi **3 cr.**

Christopher McAll

Séminaire théorique ou thématique portant sur un thème choisi. Aborde une thématique non couverte par les autres séminaires, de façon temporaire (professeur invité, nouveau séminaire en élaboration).

SOL 6941 Séminaire de projet de mémoire **3 cr.**

Séminaire permettant aux étudiants de progresser de façon systématique et structurée dans l'élaboration de la problématique et de la méthodologie de leur recherche de maîtrise.

SOL 6945 Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Ce séminaire permet aux professeurs invités de développer leur enseignement dans le cadre du programme.

SOL 6946 Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Ce séminaire permet aux professeurs invités de développer leur enseignement dans le cadre du programme.

SOL 6950 Biomédecine, biotechnologies et société **3 cr.**

Ce séminaire interdisciplinaire analyse les enjeux sociaux, culturels et économiques relatifs au développement de la biomédecine et des biotechnologies à partir notamment des concepts de biopouvoir et de biopolitique.

SOL 7010 Séminaire général **6 cr.**

Marcel Fournier

Le séminaire vise à développer le décloisonnement des champs d'intérêt des étudiants tout en étant le lieu où l'on fait état des préoccupations fondamentales de la discipline et particulièrement du raisonnement sociologique.

SOL 7020 Séminaire de thèse **3 cr.**

Deena White

Le séminaire permet aux étudiants de présenter leur projet de thèse à leurs collègues. Il y a discussion et remise de travaux critiques par chacun d'eux sur chacun d'eux.

SOL 7040 Travaux dirigés **3 cr.**

Cette activité permet au professeur et aux étudiants de tracer un programme de travail en vue de la réalisation d'une démarche de recherche reliée à la thèse.

SOM - Sciences infirmières et médecine

SOM 6000 Recherche en soins de première ligne **6 cr.**

Programme visant l'acquisition d'habiletés de recherche en équipe interdisciplinaire en partageant des expériences pratiques de recherche en soins de première ligne avec des étudiants et des chercheurs chevronnés canadiens.

SOM 6417 Stage de pratique infirmière avancée **19 cr.**

Développement d'habiletés avancées dans l'exercice des rôles de l'inf. praticienne. Intégration de connaissances spécialisées en physiopathologie et en pharmacologie aux savoirs infirmiers dans un domaine de spécialisation.

SOM 6427 Stage pratique inf.avancée - néphrologie **2 cr.**

SOM 6428 Stage pratique inf.avancée - cardiologie **3 cr.**

SOM 6429 Stage pratique inf. avancée - 1re ligne **3 cr.**

SOM 7000 La programmation et l'évaluation **3 cr.**

Louise Potvin

Dans ce cours, les programmes sont conceptualisés comme des systèmes complexes qui se modifient continuellement en interaction avec leur environnement. Cette conception pose des problèmes nouveaux pour leur évaluation.

SPU - Santé publique

SPU 7001 Séminaire en santé publique **3 cr.**

François Béland et collaborateurs

Séminaire interdisciplinaire permettant aux étudiants d'approfondir un ou plusieurs sujets reliés à leur spécialisation et de se familiariser avec les diverses techniques de recherche employées dans le domaine de la santé publique.

SPU 7002 Séminaire en organisation **3 cr.**

Régis Blais et collaborateurs

L'analyse des systèmes et organisations de santé et des déterminants de l'utilisation des services.

SPU 7003 Séminaire en épidémiologie **3 cr.**

Mark Daniel et collaborateurs

Ce séminaire vise l'approfondissement des connaissances sur les domaines d'application des méthodes épidémiologiques : les maladies infectieuses; le cancer; les maladies cardiovasculaires; la reproduction; la nutrition.

SPU 7004 Séminaire en promotion de la santé **3 cr.**

Katherine Frohlich et collaborateurs

Communications persuasives. Changement d'attitude. Changement de comportement. Support social et comportements de santé. Éducation sanitaire. Méthode d'apprentissage. Action sociopolitique. Marketing social.

SPU 7005 Séminaire en toxicologie **3 cr.**
Kannan Krishnan et collaborateurs
Préparation d'une monographie sur un agent chimique ou une classe d'agents chimiques à potentiel toxique rencontré(s) dans l'environnement : étude descriptive de la toxicité, caractérisation des mécanismes d'action, appréciation du risque toxique.

SPU 7006 Séminaire en gestion des organisations **3 cr.**
Claude Sicotte et collaborateurs
Essence d'une organisation professionnelle réglementée. Buts des organisations et des professionnels. Particularités du design et de la structure des organisations professionnelles.

SPU 7010 Approche épistémologique en santé **3 cr.**
Réflexion épistémologique sur la santé qui vise à construire des cadres conceptuels susceptibles de réorienter les représentations, les méthodologies et le champ des possibles du domaine de la santé.

SPU 7011 Analyser, comprendre le système de santé **3 cr.**
André-Pierre Contandriopoulos et Paul Lamarche
Analyser le fonctionnement dynamique des systèmes de santé et des systèmes de soins et en comprendre les fondements épistémologiques et disciplinaires.

SPU 7013 La recherche en santé publique **3 cr.**
Nicole Leduc
Ce séminaire traite des enjeux méthodologiques, de la compréhension des techniques d'analyse, des revues systématiques des documents.

SPU 7014 Séminaire d'intégration **6 cr.**
Série d'activités visant à provoquer des occasions permettant aux praticiens et aux praticiennes de développer une attitude réflexive à l'égard de leurs pratiques.

SPU 7017 Analyse: politiques, décisions publiques **3 cr.**
Ce séminaire vise à mieux comprendre les caractéristiques des politiques et des décisions publiques et à s'approprier des outils conceptuels et méthodologiques pour juger du bien-fondé des politiques et décisions. Cours cyclique.

SPU 7019 Population, santé et développement **3 cr.**
Pierre Fournier, Slim Haddad et Victor Piché
Intégration de la variable population au développement. Relations entre les politiques de développement, les environnements culturels, sociologiques et macroéconomiques et la santé. Enjeux de santé publique et développement.

SPU 7501 Évaluation des interventions en santé **3 cr.**
Astrid Brousselle et François Champagne
Ce séminaire vise à consolider les connaissances et à fournir des compétences (cognitives, fonctionnelles, comportementales et déontologiques) en évaluation des interventions en santé. Préalable(s) : ASA 6178.

SPU 7502 Séminaire en transfert de connaissances **3 cr.**
Comprendre les principales approches théoriques. Savoir analyser un processus de valorisation et de communication des connaissances. Maîtriser les techniques et stratégies dans le champ de la santé.

SRL - Sciences des religions

SRL 6110 Phénoménologie de la religion **3 cr.**
Histoire des religions et phénoménologie de la religion. Formes principales d'apparition du religieux. Expériences religieuses et profanes du monde: catégorisation.

SRL 6120 Théories de la religion **3 cr.**
Panorama multidisciplinaire des études de la religion. Origine et devenir des sciences des religions dans les temps modernes. Dimensions anthropologique, historique, herméneutique, socioculturelle de l'approche théorique de la religion.

SRL 6130 Islam et modernité **3 cr.**
L'Islam dans le monde moderne. Étude d'un thème ou d'une question particulière. Mouvements fondamentalistes, réformistes, modernistes, pan-islamistes, nationalistes.

SRL 6200 Sciences de la nature et religion **3 cr.**
Le dialogue entre sciences et religion: neurosciences, cosmologies. Aspects historique, éthique, rapport aux grandes traditions religieuses. Étude d'un thème ou d'une question particulière.

SRL 6201 Religion et spiritualités nouvelles **3 cr.**
Analyse des nouveaux courants spirituels: histoire, doctrine, pratiques, membership et leadership. Nouvelles approches de la spiritualité. Religion instituée et expérience spirituelle.

SRL 6202 Psychanalyse, identité et religion **3 cr.**
Expériences religieuses et renversements des montages fondateurs. Constitution du privé et du politique. Problématique psychanalytique de la violence faite à la condition même du vivant. Pluralité et processus identitaires.

SRL 6203 Religion, culture et société **3 cr.**
Études de cas et intervention. Diversité culturelle et religieuse des sociétés contemporaines. Nouvelles configurations du religieux dans l'espace public: incidences sociales, politiques, économiques, juridiques, éthiques.

SRL 6204 Sciences des religions (T.D.) **3 cr.**
Travail dirigé en sciences des religions.

SRL 6205 Sectes et nouveaux mouvements religieux **3 cr.**
Croire à l'extrême. Selon les travaux en cours, des aspects anthropologiques, historiques, psychologiques, ou sociologiques seront abordés.

SRL 6210 Religion, politique et droit **3 cr.**
Relations entre les États et les religions : histoire et situation actuelle. Comparaison entre le Canada, les États-Unis et quelques pays d'Europe. Liberté de conscience et de religion. Accommodements raisonnables. Laïcité.

SRL 6220 Éducation et religion **3 cr.**
Rapports entre religion et éducation au Québec et ailleurs: histoire et situation actuelle. Enseignement de la religion et contexte social et culturel. Place des religions à l'école: croyances et laïcité.

SRL 6230 Traumatismes, croyances et spiritualités **3 cr.**
Rapports entre traumatismes, croyances, vie spirituelle et résilience. Recherches empiriques. Facteurs déterminant l'impact du traumatisme: événements, contexte, genre, récit. Stress post-traumatique et croyances religieuses.

SRL 6240 Femmes et religions **3 cr.**
Conditions des femmes dans les religions. Documents internationaux sur les religions et les droits des femmes. Impacts et approches féministes sur les sc. des religions. Solidarité globale des femmes autour des questions religieuses.

SRL 6250 Identités, pouvoirs et dialogues **3 cr.**
Théorie des multiples identités et dynamiques de pouvoir, au coeur de la gestion des conflits et de la pratique des dialogues entre personnes de cultures, religions et visions du monde différentes en contexte de globalisation.

SRL 6301 Textes religieux du Proche-Orient ancien **3 cr.**
Civilisations de la Mésopotamie et de l'Égypte. Contextes culturel et religieux. Étude de textes représentatifs: cosmologies, mythes, rituels, prières, codes lois, recueils de sagesse.

SRL 6305 Géopolitique des religions **3 cr.**
Extensions géographique, démographique, économique et culturelle des principaux systèmes religieux et leurs influences sur la vie politique. Échanges, interférences, conflits entre les aires culturelles.

SRL 6310 Histoire des religions **3 cr.**
Évaluation de l'évolution des croyances, pratiques, rites et mythes des grands systèmes religieux, dans une perspective historique et anthropologique, selon la méthode comparative. Analyses chronologiques et thématiques.

SRL 6315 Religion et économie **3 cr.**
Position théorique et politique des religions concernant les activités économiques et leurs théorisations. Etude historique et positive des relations entre le monde de l'économie et de la finance et celui des religions.

SRL 6320 Religion, droit et justice **3 cr.**
Évolution comparée de la pensée religieuse et de la réflexion juridique au regard 1) de l'élaboration du droit privé et 2) de l'organisation et du fonctionnement des services publics de la justice.

SRL 6325 Médiation interculturelle et religieuse **3 cr.**
Analyse théorique et pratique des interrelations entre les cultures et les religions. Lexicologie, typologie, histoire, contenu et méthode de la rencontre, du dialogue et de la médiation dans le domaine religio-culturel.

SRL 6330 Religion, art et patrimoine **3 cr.**

Relations du religieux avec la création artistique et la préservation du patrimoine. De l'inspiration monopolistique à l'interdit ou au rejet. Statut épistémologique des arts et du patrimoine dans les religions.

SRL 6400 Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Ce séminaire permet aux professeurs invités de développer leur enseignement en sciences des religions.

SRL 6401 Questions spéciales **3 cr.**

Étude d'une oeuvre ou d'un problème particulier en sciences des religions.

SRL 6402 Lectures dirigées en sc. des religions **3 cr.**

Constitution d'un dossier de lecture (thème ou oeuvre, état du savoir...) sur une question religieuse d'intérêt pour le ou les participants. Utilisation des outils de référence et de recherche. L'encadrement peut être individuel ou collectif.

SRL 6601 Stage SR 1 (exploration) **6 cr.**

Mise en situation d'insertion professionnelle. Supervision de cet exercice. Séminaire d'intégration. Éléments théoriques sur l'intervention.

SRL 6602 Stage SR 2 (intégration) **6 cr.**

Mise en situation d'insertion professionnelle. Supervision de cet exercice. Séminaire d'intégration. Éléments théoriques sur l'intervention.

SRL 6650 Rapport de stages **6 cr.**

Synthèse personnelle de l'intervention professionnelle de l'étudiant : forces et faiblesses; enjeux sociaux, culturels et réflexifs; orientations futures.

SRL 6660 Essai **6 cr.**

Problématisation d'une question issue du stage. Exploration réflexive de quelques pistes de réponse à ce questionnement.

SRL 6815 Recherche 1 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Méthodologie. Élaboration d'une problématique. Première revue de littérature. Choix et enregistrement du sujet de recherche.

SRL 6820 Recherche 2 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Orientation de la recherche. Méthode et plan. Habileté et outils techniques. Rédaction du projet ou d'une étape de l'étude.

SRL 6825 Projet de mémoire **4 cr.**

SRL 6840 Mémoire **20 cr.**

SRL 7400 Théorie de la religion 2 **3 cr.**

Séminaire de niveau doctoral en théorie de la religion. Histoire de la discipline. Approches théoriques. Enjeux de la multidisciplinarité. Questions particulières en théorie de la religion.

SRS - Résidence en médecine dentaire

SRS 6001 Sc. fondamentales et sc. connexes 1 **2 cr.**

Préparation des étudiants à comprendre et à adapter les traitements qui s'imposent à des clientèles particulières. Sciences du comportement, pharmacologie, physiologie, pathologie, immunologie, bactériologie.

SRS 6002 Sciences fondamentales 2 **1 cr.**

Augmentation des connaissances dans un domaine particulier et plus développé dans un centre hospitalier. Matières à option : croissance et développement, génétique, anatomie, autres.

SRS 6003 Sciences médicales 1 **2 cr.**

Compréhension et interprétation des examens et tests de laboratoire utiles à la médecine dentaire. Médecine interne, hématologie, endocrinologie, physiologie cardiopulmonaire, néphrologie, etc.

SRS 6004 Sciences médicales 2 **2 cr.**

Enseignements de différentes matières médicales dont l'étudiant tirera profit selon les motivations et l'orientation qu'il envisage de donner à l'exercice de sa profession. Matières à option : pédiatrie, gériatrie, physiatrie, autres.

SRS 6005 Sciences dentaires 1 **2 cr.**

Thérapeutique et prévention pour clientèles particulières. Matières : médecine buccale, dentisterie préventive, dentisterie de restauration.

SRS 6006 Sciences dentaires 2 **3 cr.**

L'étudiant suivra des cours avancés en sciences dentaires afin de lui donner une plus grande compétence dans le domaine de soins à une clientèle particulière. Matières : dentisterie pédiatrique, périodontie, chirurgie, prothèse, endodontie.

SRS 6007 Stages en médecine 1 **4 cr.**

Problèmes liés à la médecine d'urgence : salle d'urgence et de réveil, réanimation et soins intensifs. Rotations : anesthésie-réanimation, soins intensifs, salle d'urgence.

SRS 6008 Stages en médecine 2 **4 cr.**

Minimum de trois stages dans des services spécialisés susceptibles d'apporter de nouvelles connaissances. Rotations à option : oncologie, néphrologie, pédiatrie, gériatrie, oto-rhyno-laryngologie, physiatrie, autres.

SRS 6009 Stages en médecine dentaire **19 cr.**

Mise en application des connaissances acquises en dispensant des soins à une clientèle particulière. Le résident devra présenter, lors d'un congrès, une revue de littérature et une étude de cas portant sur un problème clinique.

SRS 6010 Stages en médecine 3 **15 cr.**

Stage en oncologie, douleur, pneumologie, neurologie, dermatologie, ORL, rhumatologie, psychiatrie, pharmacologie, radiologie. (liste non exhaustive)

SRS 6011 Stages approfondis en médecine dentaire **15 cr.**

Stage de résidence en chirurgie maxillo-faciale, radiologie, médecine buccale, douleur et dysfonctions orofaciales, xérostomie/halitose, apnées/ronflement. (liste non exhaustive)

SST - Santé et sécurité du travail

SST 6000 Séminaire d'intégration **1 cr.**

Pierre Durand et Marcel Simard

La problématique pluridisciplinaire et diachronique de la SST en tant que principe intégrateur : état de la question, enjeux, perspective de développement.

SST 6100 Sciences sociales et SST **3 cr.**

Marcel Simard

Analyse critique des divers courants de théories et de recherches sociales appliquées à la SST.

SST 6200 Problém. des maladies professionnelles **3 cr.**

Pierre Durand

Les problèmes médicaux, légaux, et administratifs liés à l'indemnisation, la réadaptation et la prévention des maladies professionnelles, surtout les traumatismes musculosquelettiques, les maladies pulmonaires et les dermatoses.

SST 6300 Droit et gestion de la réparation **3 cr.**

Aspects administratifs et légaux de la SST et les enjeux actuels de la SST. Examen critique des différentes procédures légales et administratives. Gestion stratégique du dossier de réparation de l'employé et de l'employeur.

SST 6400 Gestion stratégique de la prévention **3 cr.**

Pierre Durand

Le cours a pour objet la gestion stratégique de la santé et de la sécurité du travail, incluant les aspects stratégiques du dossier SST et les fondements et méthodes de la gestion stratégique de la SST.

SST 6450 Gestion financière de la SST **3 cr.**

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de maîtriser tous les aspects du régime de financement des lésions professionnelles et de recommander les stratégies pour réduire le coût à l'entreprise.

SST 6500 Projet d'intervention **2 cr.**

Pierre Durand

Réalisation dans le cadre d'une équipe multidisciplinaire d'un projet d'intervention intégrant les différentes composantes de la SST. Le cours insistera sur la méthodologie des études scientifiques et de la gestion de projet.

STO - Stomatologie

STO 6000 Imagerie crânio-faciale **1 cr.**
Manon Paquette
Utilisation des clichés radiographiques en réhabilitation crânio-faciale. Notions de tomodensitométrie.

STO 6011 Gérodontologie **1 cr.**
Daniel Pierre Kandelman
Sensibiliser les étudiants aux problèmes spécifiques des personnes âgées et à risques.

STO 6015 Thérapie préprothétique 2 **1 cr.**
Viken Masseredjian et collaborateurs
Revue des interventions chirurgicales susceptibles d'améliorer les bases ostéomuqueuses et le contour vestibulaire. Guides chirurgicaux et attelles de guérison. Traitements orthodontiques et réhabilitation prothétique.

STO 6020 Histologie et embryologie dentaire **1 cr.**
Antonio Nanci
Recherches récentes sur le développement et la biologie cellulaire des tissus dentaires et du parodonte. Ultrastructure des tissus dentaires mous et durs. Facteurs impliqués dans l'histogenèse.

STO 6041 Pharmacologie buccodentaire avancée **1 cr.**
Pierre J. Blanchet
Étude approfondie de la pharmacodynamie dans ses applications les plus importantes en médecine buccale. Analyse et discussion de travaux récents sur les substances nouvelles proposées à la thérapeutique dentaire.

STO 6300 Pathologie buccale avancée **2 cr.**
Adel Kauzman et collaborateurs
Rappels de pathologie buccale : carie dentaire, parodontopathies, pulpopathies, dysfonction de l'articulation temporo-mandibulaire, tumeurs odontogéniques, osseuses, salivaires, des tissus mous, phénomènes dégénératifs.

STO 6303 Anatomie de la tête et du cou **1 cr.**
Aldo-Joseph Camarda
L'anatomie topographique et appliquée de la région maxillo-faciale. L'accent est surtout mis sur les applications de l'anatomie aux domaines de l'orthodontie, de la dentisterie pédiatrique et de la prosthodontie.

STO 6304 Génétique médicale **1 cr.**
Emmanuelle Lemyre
Génétique humaine. Évaluation et transmission des caractères et des anomalies cranio-faciales. Malformations congénitales et syndromes génétiques. Caryotype humain et anomalies. Maladies métaboliques. Génétique moléculaire. Diagnostic prénatal.

STO 6306 Le tissu osseux **1 cr.**
Antonio Nanci et collaborateurs
Développement et formation de l'os. Remaniement interne du tissu osseux. Mécanismes de calcification et d'ossification. Métabolisme de l'os. Implants et reconstruction osseuse.

STO 6307 Physiologie neuromusculaire **2 cr.**
Gilles Lavigne et collaborateurs
Étude des sensations orales. La physiologie de la position de la mandibule, des lèvres et de la langue, de la déglutition, de la mastication et des habitudes orales. Réflexes.

STO 6310 Chirurgie pédiatrique **1 cr.**
Aldo-Joseph Camarda
Exposition des résidents aux notions de base et aux notions spécialisées de chirurgie dans un but diagnostic et d'établissement d'un plan de traitement.

STO 6312 Microbiologie buccodentaire avancée **1 cr.**
Jean Barbeau
Rappel de la physiologie bactérienne, d'immunologie générale et buccale, de la physiologie et la structure des biofilms oraux et interaction hôte-bactérie.

STS - Statistiques sociales

STS 6010 Stat. sociales et politiques publiques **3 cr.**
Ce cours identifie les questions sociales et économiques interpellant la société; les sources de statistiques sociales pouvant y apporter un éclairage et les outils utilisés par diverses disciplines pour les étudier.

STS 6015 Analyse longitudinale des stat. sociales **3 cr.**
Ce cours vise à comprendre les fondements de l'analyse longitudinale des statistiques sociales, les principes de la gestion de ces données et à choisir et utiliser les modèles appropriés à l'étude de divers processus sociaux.

STS 6020 Séminaire de projet **3 cr.**
Ce cours permet aux étudiants de formuler une question de recherche, de faire une revue de littérature, de construire une problématique, de choisir les instruments méthodologiques et de défendre leur projet devant un groupe.

STS 6915 Stage **15 cr.**
Ce stage permet aux étudiants d'appliquer ce qu'ils ont appris à l'étude d'une question de politiques publiques et de démontrer leur capacité de communiquer, de rédiger et de présenter leurs résultats.

STS 7800 Examen général de doctorat **cr.**

STS 7900 Recherche et thèse **87 cr.**

STT - Statistique

STT 6005 Théorie de l'échantillonnage **3 cr.**
Sondages avec probabilités inégales, stratifiés, en grappes, à plusieurs degrés. Estimation par le quotient et la régression, optimalité. Coûts; non-réponse; population de référence et population-mère; inférence bayésienne.

STT 6100 Méthodes avancées d'inférence **3 cr.**
Principes d'inférence; estimation ponctuelle et distribution des estimateurs, approximation normale, point de selle et « bootstrap »; tests d'hypothèses; robustesse, inférence bayésienne, pseudo- et quasi vraisemblance, estimation non paramétrique.

STT 6115 Théorie de la décision bayésienne **3 cr.**
Concepts élémentaires : paradigme bayésien, principe de vraisemblance, loi a priori et a posteriori. Information a priori, lois a priori non informatives et fonctions de perte. Estimation ponctuelle, région PHDP, cote de Bayes. Calcul bayésien.

STT 6220 Méthodes de rééchantillonnage **3 cr.**
Étude du « bootstrap ». Estimation du biais et de l'écart-type. Intervalles de confiance et tests. Applications diverses, incluant la régression et les données dépendantes. Étude du « jackknife », de la validation croisée et du sous-échantillonnage.

STT 6300 Méthodes asymptotiques **3 cr.**
Notions de probabilités. Comportement asymptotique des moments et quantiles échantillonnaux. Normalité asymptotique de transformation; stabilisation de la variance. Loi asymptotique du test du khi-deux. Théorie asymptotique en inférence paramétrique.

STT 6315 Analyse statistique multidimensionnelle **3 cr.**
Loi multinormale. Estimation du vecteur moyen et de la matrice de covariances. Loi de Wishart. Test de Hotelling. Test d'égalité des matrices de covariances. Test de corrélation multiple. Classement des observations.

STT 6410 Analyse de la variance **3 cr.**
Rappels et compléments sur la théorie du modèle linéaire : moindres carrés, théorèmes de Gauss-Markov et de Cochran, inférence. Modèle à effets fixes et aléatoires. Plan incomplet. Plan à mesures répétées.

STT 6415 Régression **3 cr.**
Rappels sur la régression linéaire multiple. Diagnostics. Transformations, moindres carrés pondérés, méthodes robustes, régression « ridge ». Régression non linéaire. Modèles spécifiques : logistique, probit, de Poisson.

STT 6510 Méthodes d'analyse biostatistique **3 cr.**
Analyse factorielle avec mesures répétées. Analyse de covariance. Plans croisés. Cas d'un ou plusieurs facteurs. Analyses paramétriques et non paramétriques.

STT 6515 Analyse de données multivariées **3 cr.**

Comparaison de plusieurs populations. Représentations graphiques. Analyse en composantes principales, factorielle, des correspondances, canonique, discriminante. Classification. Mesures de redondance.

STT 6530 Consultation statistique 1 **1.5 cr.**

Participation à des projets de consultation statistique incluant les aspects informatiques, une présentation orale et écrite des résultats. Aspects éthiques de la consultation.

STT 6531 Consultation statistique 2 **1.5 cr.**

Participation à des projets de consultation statistique incluant les aspects informatiques, une présentation orale et écrite des résultats. Aspects éthiques de la consultation.

STT 6615 Séries chronologiques univariées **3 cr.**

Méthodes graphiques. Estimation des paramètres d'un processus stationnaire. Inversibilité et prévision. Modèles ARMA, ARIMA et estimations de paramètres. Propriétés des résidus. Séries saisonnières. Données aberrantes.

STT 6905 Travaux dirigés et rapport **21 cr.**

STT 6910 Stage et rapport **21 cr.**

STT 6971 Méthodes de biostatistique **3 cr.**

Statistique descriptive, estimation et tests d'hypothèses. Analyse de la variance, de données discrètes, non paramétrique. Régression.

SVS - Service social

SVS 6004 Méthodologie de l'intervention 1 **3 cr.**
Lyse Montminy et Gilbert Renaud

Principes fondamentaux et principales approches utilisées en service social. Analyse des situations - problèmes, des phases et des stratégies d'intervention. Étude de cas. Obligatoire au programme de l'année préparatoire.

SVS 6005 Méthodologie de l'intervention 2 **3 cr.**
Lyse Montminy et Gilbert Renaud

Étude approfondie de l'intervention auprès de diverses catégories de population et dans divers contextes institutionnels : milieu scolaire, juridique, hospitalier, psychiatrique, industriel, communautaire, etc. Obligatoire au programme de l'année préparatoire. Préalable(s) : SVS 6004. Concomitant(s) : SVS 6007.

SVS 6007 Stage (année préparatoire) **12 cr.**

Approfondissement des connaissances analytiques et méthodologiques de base dans un champ d'intervention sociale. Le stage est d'une durée de 80 jours, à raison de 4 jours par semaine, de janvier à juin. Il est obligatoire au programme de l'année préparatoire. Concomitant(s) : SVS 6005.

SVS 6045 Lien social et société contemporaine **3 cr.**
Pierre-Joseph Ulysse

Analyse du processus socio-historique d'individualisation et de ses effets sur le lien social et sur l'identité. Recomposition du lien social dans les sociétés contemporaines.

SVS 6095 Interventions féministes **3 cr.**

Origines, fondements théoriques et méthodologiques et recherches sur les modes d'intervention féministe. Utilisation des habiletés et des stratégies féministes. Modalités individuelle et de groupe.

SVS 6161 Médiation familiale **4 cr.**

La médiation dans le domaine familial et, en particulier, dans celui du divorce. Techniques de négociation et planification des responsabilités. Impact du divorce sur le couple et les enfants. Cours menant à l'accréditation en médiation familiale.

SVS 6355 Politiques sociales **3 cr.**
Pierre-Joseph Ulysse

Les politiques sociales au Québec et au Canada : réformes et enjeux. Analyse et modèles des politiques sociales et leurs effets redistributifs et de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

SVS 6405 Prévention en service social **3 cr.**

Séminaire de recherche axé sur la validation des théories d'action préventive en service social.

SVS 6414 Vieillissement et intervention **3 cr.**
Oscar E. Firbank

Intervention sociale auprès des personnes du troisième et du quatrième âge et de leur milieu. Transitions propres à l'avance en âge et modalités de prise en charge individuelle et collective. Évaluation des programmes et des politiques.

SVS 6415 Enjeux et protection de l'enfance **3 cr.**

Analyse des courants scientifiques dominants en maltraitance, de leur influence sur la pratique du service social en protection de l'enfance et du rôle de la Direction de la Protection de la Jeunesse face à la maltraitance.

SVS 6424 Communautés et intervention **3 cr.**
Christian Jetté

Analyse des approches et pratiques en action communautaire, de leur évolution, leurs fondements et méthodologies.

SVS 6425 Travail social international **3 cr.**

Analyse des forces sociales, économiques et politiques qui sous-tendent différents modèles de développement social international et les pratiques de travail social qui leur sont associées.

SVS 6435 Santé mentale et intervention **3 cr.**

Analyse des courants et enjeux de l'intervention en santé mentale : processus d'exclusion, expérience subjective des problèmes et stratégies d'appropriation du pouvoir individuelles et collectives.

SVS 6445 Familles en difficulté et intervention **3 cr.**

Analyse des théories et modèles d'intervention préconisés dans l'accompagnement des familles en difficulté. Approfondissement d'une méthodologie, d'habiletés et d'attitudes propres à l'intervention auprès de ces familles.

SVS 6455 Éthique et dynamique sociétale **3 cr.**

Analyse des dimensions éthiques reliées à la pratique du service social : justice sociale, justice distributive, droits de la personne, citoyenneté, liberté, autodétermination, individualisme et responsabilité sociale.

SVS 6460 Toxicomanies et travail social **3 cr.**

Impact différencié des toxicomanies à diverses étapes de la vie et les exigences des approches et des modes d'intervention spécifiques d'adaptation qu'il pose.

SVS 6465 Problèmes sociaux et enjeux sociaux **3 cr.**

Analyse transversale des problèmes sociaux rencontrés dans la pratique du service social, des enjeux qui leur sont reliés et de la dynamique sociétale qui les sous-tend.

SVS 6473 Violence conjugale et intervention **3 cr.**
Sonia Gauthier

Problématique de la violence conjugale. Théories explicatives du phénomène et mesure de sa prévalence. Modèles d'intervention psychosociaux et sociojudiciaires. Intervention auprès de clientèles particulières.

SVS 6475 Analyse organisationnelle **3 cr.**

Analyse du fonctionnement des organisations de service social : principaux modèles d'analyse organisationnelle, outils d'analyse, rapports entre les pratiques professionnelles et les processus de gestion.

SVS 6501 Fondements théoriques de la recherche **3 cr.**

Approfondissement des connaissances concernant les principales approches et méthodes de recherche utilisées en service social et développement de l'analyse critique de rapports et articles de recherche sociale.

SVS 6502 Fondements théoriques du service social **3 cr.**

Examen critique des théories liées à la pratique du service social. Grandes théories des sciences humaines et sociales, changements des sociétés contemporaines et enjeux pour l'intervention en service social.

SVS 6503 Méthodes de recherche qualitative **3 cr.**

Formation théorique, épistémologique et pratique à la cueillette, l'analyse et à l'interprétation des données d'entretiens de type qualitatif, d'observation in situ et de matériel documentaire.

SVS 6512 Recherche-action **3 cr.**
Guylaine Racine

Présentation de la recherche-action et de ses diverses modalités ainsi que son utilité pour l'analyse des problèmes sociaux et de pratiques sociales.

SVS 6520 Méthodes de recherche évaluative **3 cr.**
Sonia Gauthier
Historique et conceptions du social sous-jacentes à l'évaluation : contrôle, participation et acteurs sociaux. L'évaluation des cas, des pratiques et des programmes d'action sociale.

SVS 6525A Sujets spéciaux **3 cr.**
Marie Lacroix
Cours ad hoc conçu par un professeur invité ou un professeur de l'École et portant sur un domaine spécifique touchant la recherche, l'analyse de la problématique ou l'étude des modèles de pratique.

SVS 6525B Sujets spéciaux **3 cr.**
Cours ad hoc conçu par un professeur invité ou un professeur de l'École et portant sur un domaine spécifique touchant la recherche, l'analyse de la problématique ou l'étude des modèles de pratique.

SVS 6765 Intervention ethnoculturelle **3 cr.**
Marie Lacroix
Phénomène d'immigration : historique et contexte contemporain. Lois sociales affectant les immigrants. Accessibilité aux services sociaux. Modalités théoriques et pratiques de l'intervention interculturelle.

SVS 6933 Stage de pratique spécialisée **9 cr.**
Approfondissement d'une intervention dans un domaine d'expertise de l'École de service social. Il est d'une durée de 60 jours à raison de 2 jours par semaine durant les sessions d'automne et d'hiver. Concomitant(s) : SVS 6934.

SVS 6934 Séminaire de stage **3 cr.**
Élaboration d'une réflexion critique à l'égard de la pratique d'intervention expérimentée dans le stage. Travail sur le canevas présidant à la rédaction de l'essai critique.

SVS 6935 Essai critique de stage **9 cr.**
Travail d'analyse critique où est approfondi un aspect relié à l'expérience de stage et où s'articulent expérimentation et réflexion. Contribution au développement des connaissances dans le domaine de pratique du stage.

SVS 6944 Séminaire de recherche (mémoire) **3 cr.**
Ce séminaire encadre les étudiants dans l'élaboration de leur projet de recherche : problématisation, objectifs, cadre théorique ou conceptuel, choix méthodologiques, stratégie d'analyse et enjeux éthiques.

SVS 6945 Mémoire **24 cr.**

SVS 7000 Évolution de la pensée et des théories **3 cr.**
Lourdès Rodriguez Del Barrio
Étude des origines et du développement de la théorie en service social. Analyse de l'impact des changements matériels, culturels et idéologiques sur son évolution. Effets des changements en sciences sociales sur la théorie et l'intervention.

SVS 7001 Séminaire de thèse **3 cr.**
Claire Chamberland
Ce séminaire offre l'occasion aux étudiants et professeurs du doctorat d'explorer divers problèmes de recherche soulevés par les projets de thèse. Les implications de la recherche de l'étudiant sur la pratique constituent un aspect important.

SVS 7002 Séminaire : les pratiques d'intervention **3 cr.**
Étude comparative de différents modèles d'intervention en service social quant à leur logique interne et leur efficacité pratique. Les modèles sont analysés quant à leurs origines, valeurs, objectifs, modes d'intervention et leur efficacité.

SVS 7003 Séminaire sur les politiques sociales **3 cr.**
Oscar E. Firbank
Analyse des politiques sociales et de leur impact sur le service social et les clientèles qu'elles touchent. Étude des interactions entre les politiques sociales et les modes de gestion des organismes de service social chargés de leur application.

SVS 7004 Méthodologie : recherche quantitative **3 cr.**
Problèmes rencontrés dans l'utilisation des méthodes quantitatives dans la recherche en service social. Types de recherches quantitatives utiles pour l'analyse des politiques sociales. Rendement obtenu par l'emploi de méthodes d'analyse alternative.

SVS 7005 Méthodologie de la recherche qualitative **3 cr.**
Revue des principales méthodes de recherche qualitative et étude des problèmes reliés à l'utilisation de ces méthodes. On s'intéressera en particulier aux analyses résultant de leur emploi.

SVS 7006 Tutorat **3 cr.**
Ce cours d'approfondissement est centré sur les politiques sociales ou la recherche ou la pratique.

THB - Études bibliques

THB 6110 Méthode historico-critique **3 cr.**
Interprétation critique du texte biblique à l'aide d'une méthode historique, à travers les étapes suivantes: critique des sources, du genre littéraire, de la rédaction, histoire de la tradition et quête d'historicité.

THB 6120 Méthodes synchroniques **3 cr.**
Épistémologie, concepts heuristiques, étapes d'analyse, principes interprétatifs d'une ou de plusieurs approches littéraires de la bible: narratologie, sémiotique, analyse structurelle, rhétorique.

THB 6130 Hébreu biblique avancé **3 cr.**
Consolidation des éléments de morphologie. Approfondissement de l'analyse syntaxique basée sur les recherches récentes dans ce secteur. Traduction suivie d'un livre biblique. Critique textuelle de l'Ancien Testament.

THB 6140 Grec biblique avancé **3 cr.**
Traduction et analyse syntaxique de textes du Nouveau Testament. Développement de l'autonomie dans la résolution des difficultés grammaticales. Critique textuelle du Nouveau Testament.

THB 6210 Dieu dans l'expérience d'Israël **3 cr.**
À partir d'une grille issue de la » process theology ", analyse des propositions théologiques contenues dans le Pentateuque et les premiers prophètes et dégager les intuitions fondamentales pour une interprétation contemporaine.

THB 6220 Jugement et espérance chez les prophètes **3 cr.**
Étude des manières dont les prophètes d'Israël ont porté un jugement critique sur les crises sociales, politiques et religieuses de leur époque et suscité une espérance ancrée dans leur foi au Dieu de l'alliance.

THB 6230 Voies spirituelles : psaumes et sagesse **3 cr.**
Les expériences humaines et spirituelles dans les psaumes et la littérature de sagesse. Rapport à soi-même, à Dieu, aux autres et au monde proposé dans ces textes. Pertinence pour la quête spirituelle contemporaine.

THB 6310 Regards bibliques sur Jésus, Christ **3 cr.**
Jésus de l'histoire : reconstitution du personnage et de son oeuvre. Le Christ de la foi : naissance du mouvement chrétien, formation des traditions littéraires des Évangiles et des christologies néo-testamentaires.

THB 6320 Identité et agir chrétiens chez Paul **3 cr.**
Lecture rhétorique, narrative et intertextuelle d'une lettre de Paul de Tarse. Apport théologique et impact sur le lecteur, croyant et non-croyant : comment repenser l'identité et l'éthique chrétiennes aujourd'hui?

THB 6330 La théologie de Jean **3 cr.**
Travail en séminaire sur des questions controversées portant sur l'un ou l'autre des écrits johanniques du Nouveau Testament (évangile, lettres, apocalypse). Accent placé sur la théologie produite par là mise en discours.

THB 6410 Théologies bibliques **3 cr.**
Diversité des discours théologiques dans la Bible. Possibilité d'une synthèse théologique: approches, méthodes, difficultés. Examen d'un thème spécifique ou d'une oeuvre représentative.

THB 6420 Littérature juive en marge de la Bible **3 cr.**
La littérature hellénistique et palestinienne du judaïsme du Second Temple: pseudépigraphes, textes de Qumrân, Philon d'Alexandrie, Flavius Josèphe, apocalyptique, targums. État des recherches et étude de textes choisis.

THB 6430 La Bible questionnée par l'archéologie **3 cr.**
Apport de l'archéologie à l'étude de la Bible. Confrontation des textes aux données archéologiques: problèmes, contradictions ou confirmations, nouvelles propositions. Cours donné sur le Web ou stage en Israël / Palestine.

THB 6460 Lectures dirigées en exégèse biblique **3 cr.**

Constitution d'un dossier de lecture (thème ou texte biblique, état de la question dans un secteur exégétique). Utilisation des outils de référence et de recherche du domaine biblique. Peut se donner individuellement.

THB 6520 Questions spéciales **3 cr.**

Étude d'une oeuvre ou d'un problème particulier en études bibliques.

THB 6550 Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Ce séminaire permet aux professeurs invités de développer leur enseignement en études bibliques.

THB 6600 Traduction biblique, hier et aujourd'hui **3 cr.**

Théories de la traduction appliquées à la Bible. Traductions marquantes. Sens grammatical et lexical. Fonction, rôles et visées du traducteur. Équivalences dynamiques et fonctionnelles. Distance temporelle et culturelle.

THB 6610 Traduction du Premier (Ancien) Testament **3 cr.**

Atelier et/ou lecture dirigée sur un texte de l'Ancien Testament. Application des principes et des procédures de traduction biblique. Traduction critique et commentée. Préalable(s) : THB 6600.

THB 6620 Traduction du Second (Nouveau) Testament **3 cr.**

Atelier et/ou lecture dirigée sur un texte du Nouveau Testament. Application des principes et des procédures de traduction biblique. Traduction critique et commentée. Préalable(s) : THB 6600.

THB 6815 Recherche 1 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Méthodologie. Élaboration d'une problématique. Première revue de littérature. Choix et enregistrement du sujet de recherche.

THB 6820 Recherche 2 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Orientation de la recherche. Méthode et plan. Habiletés et outils techniques. Rédaction du projet ou d'une étape de l'étude.

THB 6835 Essai en traduction biblique **15 cr.**

Production critique d'une traduction d'un texte de l'Ancien Testament ou du Nouveau Testament. Mise en application méthodologique de morphologie et de syntaxe. Justification de traduction et comparaison.

THB 7001 Séminaire d'exégèse biblique **3 cr.**

Lecture suivie et analyse d'un texte du Premier ou du Deuxième Testament sous tous les aspects exégétiques : critique textuelle, contexte historique, philologie, caractéristiques littéraires, interprétation, réception, etc.

THB 7110 SEMINAIRE DE RECHERCHE 1 **3 cr.**

Séminaire interdisciplinaire de recherche (rencontres mensuelles). Intégration de la démarche intellectuelle. Articulation des étapes de la recherche. Présentation du projet de recherche. Interaction avec des collègues.

THB 7111 Recherche **3 cr.**

Première version du projet de thèse.

THB 7120 Séminaire de doctorat 2 **3 cr.**

Séminaire obligatoire et interdisciplinaire pour les étudiants en deuxième année au Ph.D. (rencontres mensuelles). Deuxième présentation du projet de thèse. Interaction avec des collègues.

THL - Théologie

THL 6100 Interprétation théologique et biblique **3 cr.**

Révélation et texte. Herméneutique et théologie. Conceptions, enjeux, présupposés et critères de l'interprétation. Acte de lecture. Problèmes particuliers posés par la lecture de textes bibliques et théologiques.

THL 6160 Dieu en question **3 cr.**

Pertinence de la figure chrétienne de Dieu dans le contexte oecuménique, interreligieux et sociétal actuel. La Trinité: au coeur de la foi chrétienne, mais en désuétude en Occident moderne. Dieu créateur. Dieu sauveur.

THL 6170 Figures de Jésus et messianismes **3 cr.**

Tensions constitutives du champ de la christologie. Situation de la pertinence de l'événement Jésus Christ en rapport avec les indicateurs d'une postmodernité: pluralisme et unicité, sens de l'histoire et place du langage.

THL 6180 Église et sacrements **3 cr.**

L'Église et les Églises. Mission de l'Église, multiplicité des voies religieuses et paix mondiale. Sacrements de l'Église et ritualités sociales multiples.

THL 6260 Histoire et théologie de la spiritualité **3 cr.**

Interprétation théologique de traditions marquées par des cultures et des civilisations différentes. Expérience spirituelle saisie dans ses racines historiques et ses pratiques actuelles.

THL 6270 Anthropologie et singularité chrétienne **3 cr.**

La singularité chrétienne face aux tournants de l'anthropologie. Implications théologiques. Création, grâce et salut. Approche théologique de thèmes tels que: corporalité, naturalité, culture, langage, temporalité.

THL 6280 Questions d'éthique théologique **3 cr.**

Articulations de la théologie et de l'éthique: déplacements et autonomisation. Dieu et le bien. Responsabilité. Histoire de l'interprétation de l'éthique du mouvement de Jésus. « Fin de l'éthique » dans le discours théologique.

THL 6360 Mondialisation, Églises et théologie **3 cr.**

Origines, ampleur et dynamique d'une mondialisation paradoxale. Confrontation entre néolibéralisme et altermondialisme. Déplacements provoqués dans les Églises et la théologie par ce défi. Engagement sollicité.

THL 6370 L'inconscient dans la praxis théologique **3 cr.**

Apports de la découverte freudienne à la compréhension de l'humain, conséquences pour le travail théologique. Histoire de leurs différends, contributions contemporaines: phénomène mystique, résurrection, désir, universalisme.

THL 6380 Théologies et dialogue interreligieux **3 cr.**

De la théologie chrétienne des religions aux théologies du dialogue interreligieux. Foi chrétienne et enjeux doctrinaux, philosophiques et sociétaux du dialogue interreligieux actuel.

THL 6390 La violence comme défi au christianisme **3 cr.**

La violence comme réalité humaine et question théologique fondamentale. Le christianisme aux prises avec la violence théologique.

THL 6470 Théologies et éthiques contextuelles **3 cr.**

Séminaire lié au Centre de théologie et d'éthique contextuelles québécoises (CETECQ). Problématique de la contextualité en théologie et en éthique. Mise en oeuvre d'une approche contextuelle à propos d'une question spécifique.

THL 6480 Nag Hammadi et la gnose **3 cr.**

Description et typologie des doctrines gnostiques; leur importance pour l'histoire du christianisme ancien et de la théologie. Le corpus de Nag Hammadi et ses problèmes méthodologiques. Étude de textes ou de thèmes.

THL 6550 Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Séminaire permettant à des professeures ou professeurs invités de développer leur enseignement en études théologiques.

THL 6560 Théologie systématique 1 **3 cr.**

Étude d'un auteur ou d'une auteure, d'une oeuvre, d'une époque ou d'une problématique particulière de théologie systématique.

THL 6570 Théologie systématique 2 **3 cr.**

Étude d'un auteur ou d'une auteure, d'une oeuvre, d'une époque ou d'une problématique particulière de théologie systématique.

THL 6590 Lectures dirigées **3 cr.**

Constitution individuelle ou collective d'un dossier de lecture (thème ou oeuvre, état du savoir...) sur une question théologique d'intérêt pour le ou les participants. Utilisation des outils de référence et de recherche.

THL 6815 Recherche 1 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Méthodologie. Élaboration d'une problématique. Première revue de littérature. Choix et enregistrement du sujet de recherche.

THL 6820 Recherche 2 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Orientation de la recherche. Méthode et plan. Habiletés et outils techniques. Rédaction du projet ou d'une étape de l'étude.

THL 7001 Élaboration d'une synthèse théologique **3 cr.**

Séminaire d'explication et d'intégration, à partir de son parcours propre, des composantes d'une synthèse théologique cohérente et personnelle, en confrontation avec les autres participants et avec des auteurs de référence.

THL 7110 SEMINAIRE DE RECHERCHE 1 **3 cr.**

Séminaire interdisciplinaire de recherche (rencontres mensuelles). Intégration de la démarche intellectuelle. Articulation des étapes de la recherche. Présentation du projet de recherche. Interaction avec des collègues.

THL 7111 Recherche **3 cr.**

Selon le cheminement pédagogique choisi, recherche de synthèse théologique (L.Th. terminale) ou première version du projet de thèse (Ph.D.). Lié à l'activité THL 7110.

THL 7120 Séminaire de recherche 2 **3 cr.**

Séminaire obligatoire et interdisciplinaire pour les étudiants en deuxième année au Ph.D. (rencontres mensuelles). Deuxième présentation du projet de thèse. Interaction avec des collègues.

THP - Théologie pastorale (pratique)

THP 6110 Observation et analyse en praxéologie **3 cr.**

Observation, analyse, problématisation d'une pratique sociale ou religieuse. Approche praxéologique. Statut et éthique de l'observation. Méthodes empiriques en théologie pratique. Instruments de travail.

THP 6111 Herméneutique théologique de l'action **3 cr.**

Herméneutique du texte et de l'action. Statut et pertinence de l'interprétation théologique en praxéologie. Interprétation d'une pratique. Planification d'une intervention. Prospective. Préalable(s) : THP 6110.

THP 6112 La communication en pastorale **3 cr.**

Communication et communication religieuse. Modèles de communication en sciences humaines et en théologie. Analyse de pratiques. Communication et révélation dans les pratiques pastorales.

THP 6200 Jeunes, générations et spiritualité **3 cr.**

Diversité de la culture et de la spiritualité des jeunes (adolescents et jeunes adultes). Religion, pastorale et âges de la vie (mouvements et pratiques). Rapports de générations. Analyse de questions particulières.

THP 6201 Communautés, service et ministères **3 cr.**

Communautés chrétiennes d'aujourd'hui. Rapport à une société séculière et diversifiée. Situation socioculturelle et religieuse des fidèles et des ministres. Mission, services, ministères et coresponsabilité.

THP 6202 Pastorale des communautés culturelles **3 cr.**

Données démographiques. Expérience migratoire et rapports interculturels. Problématiques sociale et ecclésiale. Représentations sociales et religieuses. Analyse de pratiques, problématique et pistes d'intervention pastorale.

THP 6203 Soins spirituels et milieux de santé **3 cr.**

Normes gouvernementales. Enjeux, défis, contraintes organisationnelles de l'animation spirituelle. Inventaire d'expérimentations ici et à l'étranger. Modèles et outils de gestion (procédures, programme d'activités, etc.).

THP 6204 Enjeux socio-politiques et pastorale **3 cr.**

Fondements de l'engagement ecclésial vis-à-vis des défis socio-politiques. Diagnostic sociétal et interprétation théologique. Orientations pastorales conséquentes. Spécificité de la pastorale sociale. Analyse de pratiques.

THP 6205 Christianisme et transmission **3 cr.**

Problématique de la transmission et situation actuelle. Christianisme et culture : défis et enjeux de la transmission. Lieux et pratiques de la transmission de la foi aujourd'hui. Études de cas.

THP 6206 Pratiques sacramentelles, foi et culture **3 cr.**

Ritualités et liturgies dans la modernité. Originalité et recomposition des pratiques liturgiques chrétiennes en regard de la culture. Rôle de la parole et de la gestuelle. Relation aux autres pratiques pastorales.

THP 6207 Pratiques catéchétiques **3 cr.**

Nouveau contexte socio-culturel et ecclésial relatif à l'éducation de la foi. Analyse des discours sur les pratiques catéchétiques. Modèles d'intervention, approches et démarches. Études de cas.

THP 6301 La souffrance, interpellation radicale **3 cr.**

La souffrance, défi pour la pensée et la foi. Expérience, sens et non-sens. Crise et traumatisme religieux. La religion comme ressource. La Shoah et autres cataclysmes. Tradition chrétienne. Accompagnement, rites, solidarité.

THP 6302 Pastorale et abus sexuels **3 cr.**

Problématique contemporaine. Pouvoir, spiritualité, sexualité. Dimensions spirituelles et religieuses. Critique théologique. Traumatismes et rapports à Dieu. Interpellations pastorales. La pastorale comme situation à risque.

THP 6303 Agir pastoral et culture contemporaine **3 cr.**

Redéfinition du religieux et du spirituel au Québec et en Occident. Incidences sur les pratiques ecclésiales, sacramentaires, éthiques. L'action pastorale dans la culture. Redéfinitions des professions liées au religieux.

THP 6304 Bible et éducation de la foi **3 cr.**

Objectifs et principes de l'éducation de la foi. Place de la Bible dans cette démarche. Analyse critique et expérimentation de différentes approches et outils. Éléments d'andragogie et d'animation.

THP 6305 Pastorale et enjeux éthiques **3 cr.**

Analyse de situations où se posent des questions éthiques majeures. Interprétation théologique et pastorale. Accompagnement de personnes en situation de crise. Cheminements éthiques et modèles d'intervention pastorale.

THP 6400 Séminaire d'études de cas **3 cr.**

Études de cas d'intervention pastorale (problème, dossier, situation, préoccupation) présentés par les étudiants à partir de leurs pratiques actuelles ou de leur expérience. Exercices de consultation.

THP 6402 Animation de groupe en pastorale **3 cr.**

Problèmes d'animation en pastorale. Connaissance d'instruments d'animation selon divers types de groupes et de milieux. Habilitation sous mode d'exercices.

THP 6403 Accompagnement spirituel **3 cr.**

Formation à l'accompagnement spirituel. Approches théoriques. Analyse de pratiques. Ce cours présuppose que l'étudiant fait ou a fait de l'accompagnement spirituel et qu'il est prêt à réfléchir en groupe sur sa pratique.

THP 6501 Théologie pratique 1 **3 cr.**

Étude de questions, de problématiques ou d'ouvrages relatifs à la théologie pratique.

THP 6502 Théologie pratique 2 **3 cr.**

Étude de questions, de problématiques ou d'ouvrages relatifs à la théologie pratique.

THP 6504 Lectures dirigées **3 cr.**

Constitution individuelle ou collective d'un dossier de lecture (thème ou oeuvre, état du savoir...) sur une question théologique d'intérêt pour le ou les participants. Utilisation des outils de référence et de recherche.

THP 6550 Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Étude de questions, de problématiques ou d'ouvrages relatifs à la théologie pratique autour d'un professeur invité.

THP 6601 Stage 1 **6 cr.**

Mise en situation de responsabilités pastorales. Supervision de cet exercice. Séminaire d'intégration.

THP 6602 Stage 2 **6 cr.**

Mise en situation de responsabilités pastorales. Supervision de cet exercice. Séminaire d'intégration. Préalable(s) : THP 6601.

THP 6610 Stage clinique en milieu de santé 1 **12 cr.**

Milieu hospitalier et relation d'aide. Diagnostic pastoral. Lecture théologique des situations cliniques. Observation puis intervention supervisée (appels de garde, situation de crise, accompagnement spirituel, rituels).

THP 6610I Stage clinique en milieu de santé 1 **12 cr.**

Milieu hospitalier et relation d'aide. Diagnostic pastoral. Lecture théologique des situations cliniques. Observation puis intervention supervisée (appels de garde, situation de crise, accompagnement spirituel, rituels).

THP 6620 Stage clinique en milieu de santé 2 **12 cr.**

Formation avancée à l'accompagnement spirituel, à la réflexion théologique et bioéthique. Création de rituels adaptés. Participation aux rencontres multidisciplinaires. Animation dans le milieu (liturgie et sensibilisation).

THP 6620I Stage clinique en milieu de santé 2 **12 cr.**

Formation avancée à l'accompagnement spirituel, à la réflexion théologique et bioéthique. Création de rituels adaptés. Participation aux rencontres multidisciplinaires. Animation dans le milieu (liturgie et sensibilisation).

THP 6650 Rapport de stages **12 cr.**

Synthèse personnelle de l'intervention pastorale de l'étudiant : forces et faiblesses; conséquences sociopastorales, ecclésiales et théologiques; orientations futures. Cours obligatoire à l'orientation "Avec stages".

THP 6810 Projet de recherche **2 cr.**

THP 6815 Recherche 1 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Méthodologie. Élaboration d'une problématique. Première revue de littérature. Choix et enregistrement du sujet de recherche.

THP 6820 Recherche 2 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Orientation de la recherche. Méthode et plan. Habiletés et outils techniques. Rédaction du projet ou d'une étape de l'étude.

THP 7001 Questions de théologie pratique **3 cr.**

Herméneutique de l'action et théologie. Étude critique des approches et situation du projet de l'étudiant dans celles-ci. Questions de méthode. Rapport aux sciences humaines. Élaboration d'un discours de théologie pratique.

THP 7110 Séminaire de recherche 1 **3 cr.**

Séminaire interdisciplinaire de recherche (rencontres mensuelles). Intégration de la démarche intellectuelle. Articulation des étapes de la recherche. Présentation du projet de recherche. Interaction avec des collègues.

THP 7111 Recherche **3 cr.**

Première version du projet de thèse.

THP 7120 Séminaire de recherche 2 **3 cr.**

Séminaire obligatoire et interdisciplinaire pour les étudiants en deuxième année au Ph.D. (rencontres mensuelles). Deuxième présentation du projet de thèse. Interaction avec des collègues.

TRA - Traduction

TRA 6001 Méthodologie de la recherche **3 cr.**

Démarches et approches méthodologiques de la recherche en sciences humaines applicables en traduction. Courants de recherche théorique et appliquée en traduction et dans les domaines connexes.

TRA 6002 Épistémologie **3 cr.**

Apprentissage de la démarche et de la pensée scientifiques dans le domaine traductologique.

TRA 6003 Théories de la traduction **3 cr.**

Georges Bastin

Approfondissement d'un thème ou d'une question d'actualité en traductologie.

TRA 6004 Traduction et société **3 cr.**

Rôle de la traduction dans la production de l'identité. Contact des cultures par la traduction. Critères de traduction et choix de société. La traduction comme discours social.

TRA 6005 Processus de traduction et apprentissage **3 cr.**

Louise Audet

Expériences de traduction/interprétation : observation des démarches et stratégies personnelles; modèles d'apprentissage et approches psychocognitives. Différentes paires de langues admises, après approbation par le professeur.

TRA 6007 Langues de spécialité **3 cr.**

Marie-Claude L'Homme

Exploration des différents aspects des langues de spécialité dans leurs rapports à la traduction et à la rédaction spécialisées.

TRA 6008 Traductique **3 cr.**

Marie-Claude L'Homme

Utilisation et fonctionnement général des systèmes de traduction automatique et de traduction assistée par ordinateur, ainsi que les divers outils d'aide à la traduction.

TRA 6011 Approches contemporaines en terminologie **3 cr.**

Fondements théoriques de la terminologie. Terme, langue spécialisée et corpus textuels. Répertoires terminologiques et dictionnaires. Aménagement terminologique et politique linguistique.

TRA 6101 Rédaction et révision avancées **3 cr.**

Georges Bastin

Approfondissement des méthodes de rédaction, de révision unilingue et bilingue de textes pragmatiques. Organisation et typologie textuelles.

TRA 6104 Traduction scientifique **3 cr.**

Jacques Lethuillier

Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes scientifiques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.

TRA 6105 Traduction technique **3 cr.**

Jacques Lethuillier

Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes techniques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.

TRA 6106 Traduction commerciale **3 cr.**

Jeanne Dancette

Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes commerciaux. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.

TRA 6107 Traduction économique **3 cr.**

Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes économiques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.

TRA 6109 Traduction juridique **3 cr.**

Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes juridiques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.

TRA 6111 Traduction administrative **3 cr.**

Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes administratifs. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.

TRA 6112 Traduction informatique **3 cr.**

Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle, menée sur des textes informatiques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.

TRA 6115 Traduction littéraire et comparée **3 cr.**

Hélène Buzelin

Exercice de la traduction de textes littéraires de genres différents. Réflexion sur la spécificité de la démarche en général et appliquée aux différents genres. Critères et méthodes d'évaluation des textes traduits.

TRA 6117 Terminologie appliquée **3 cr.**

Méthodologie de la recherche terminologique. Organisation de la profession. Grilles de compétence. Éléments de déontologie.

TRA 6118 Traduction biomédicale **3 cr.**
Sylvie Vandaele
Simulation de la traduction professionnelle de textes traitant des disciplines médicales classiques et connexes (biologie cellulaire et moléculaire). Réflexion sur la démarche et optimisation conciliant rapidité et qualité.

TRA 6119 Traduction pharmaceutique **3 cr.**
Sylvie Vandaele
Simulation de la traduction professionnelle de textes traitant du médicament (conception, étude, homologation). Réflexion sur la démarche et optimisation conciliant rapidité et qualité.

TRA 6301 Atelier de localisation **3 cr.**
Patrick Drouin
Spécificités de la localisation. Apprentissage de logiciels de localisation et de logiciels associés (éditeur, gestion terminologique, mémoire de traduction...). Pages Web. Élaboration, gestion et exécution d'un court projet de localisation.

TRA 6302 Projet personnel en localisation **3 cr.**
Patrick Drouin
Réalisation d'un projet de localisation de logiciel nécessitant l'utilisation d'une gamme variée d'outils de localisation. Enseignement personnalisé sous forme de tutorat. Préalable(s) : TRA 3400G et TRA 6301.

TRA 6515 Projet en milieu professionnel **6 cr.**
Réalisation d'un projet de traduction en milieu professionnel.

TRA 6601 Difficultés du français contemporain **3 cr.**
Révision et approfondissement de la connaissance du français écrit (difficultés de linguistique interne et externe). Norme et usage.

TRA 6602 Rédaction générale et professionnelle **3 cr.**
Objectifs et stratégies de communication; types de discours; planification et structuration des documents; rédaction de différents genres de textes pour divers publics et selon des objectifs variés.

TRA 6603 Documentation et terminologie **3 cr.**
Marie-Claude L'Homme
Initiation aux techniques documentaires. Types d'information et de supports. Sources d'information. Évaluation de la documentation. Dictionnaires. Terminologie ponctuelle.

TRA 6604 Introduction à la traduction **3 cr.**
Gilles Bélanger
Définition et critères de la traduction; modes et genres. Principes de base, processus et méthode. Exercices d'application.

TRA 6605 Courants théoriques en traduction **3 cr.**
Présentation des principaux travaux de réflexion en traduction depuis les années 50. Examen des rapports entre théorie et pratique. Étude des méthodes fondées sur l'analyse des langues, des textes et des discours.

TRA 6606 Traduction scientifique et technique **3 cr.**
Gilles Bélanger
Acquisition par la pratique d'une méthode d'analyse et de traitement des problèmes spécifiques à la traduction scientifique et technique.

TRA 6607 Traduction commerciale et économique **3 cr.**
Jeanne Dancette
Acquisition par la pratique d'une méthode d'analyse et de traitement des problèmes spécifiques à la traduction commerciale et économique.

TRA 6608 Traduction juridique et administrative **3 cr.**
Judith Lavoie
Acquisition par la pratique d'une méthode d'analyse et de traitement des problèmes spécifiques à la traduction juridique et administrative.

TRA 6609 Traduction médico-pharmacologique **3 cr.**
Sylvie Vandaele
Acquisition par la pratique d'une méthode d'analyse et de traitement des problèmes spécifiques à la traduction médico-pharmacologique.

TRA 6610 Traduction littéraire **3 cr.**
Alexis Nuselovici Nouss
Exercice de la traduction de textes littéraires. Réflexion sur la spécificité de la démarche.

TRA 6803 Techniques d'interprétation consécutive **3 cr.**
Initiation à la théorie et à la pratique de l'interprétation consécutive. Rôle et place sur le marché professionnel de la traduction. Explication, démonstration et enseignement des techniques et des modalités de travail.

TRA 6804 Acquisition de connaissances thématiques **3 cr.**
Jacques Lethuillier
Langues de spécialité : description en compréhension et en extension dans la perspective de leur apprentissage, envisagé comme une préparation à la traduction spécialisée.

TRA 6805 Interprétation consécutive (B à A) **3 cr.**
Georges Bastin
Pratique intensive de l'interprétation consécutive (anglais-français) en laboratoire. Préalable(s) : TRA 6803.

TRA 6806 Interprétation consécutive (A à B) **3 cr.**
Georges Bastin
Pratique intensive de l'interprétation consécutive (français-anglais) en laboratoire. Préalable(s) : TRA 6803.

TRA 7100 Lectures dirigées en traduction **3 cr.**
Georges Bastin
Ce premier séminaire est offert aux deux options et consiste en la lecture de monographies que l'étudiant pourra inclure dans le bloc des domaines obligatoires à couvrir lors de l'examen de synthèse.

TRA 7200 Séminaire de thèse **3 cr.**
Articulation de la problématique, choix du cadre théorique et de la démarche méthodologique en fonction de l'orientation dans l'option « Traductologie » ou « Terminologie ». Présentation de résultats préliminaires de recherche.

TXL - Toxicologie

TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie **3 cr.**
Robert Tardif, Jean-Philippe Weber et collaborateurs
Principes des diverses méthodes analytiques applicables au domaine de la toxicologie. Études critiques des limites utiles de ces méthodes.

TXL 6010 Introduction à la toxicologie **3 cr.**
Michèle Bouchard et collaborateurs
Principes généraux de toxicologie. Absorption, distribution, biotransformation et excrétion des substances étrangères. Dépistage des effets toxiques des substances sur les systèmes physiologiques.

TXL 6012 Toxicologie des médicaments **3 cr.**
Robert Tardif et collaborateurs
Classification des réactions toxiques aux médicaments. Les réactions toxiques envisagées en fonction des systèmes physiologiques. Réglementation pertinente au domaine.

TXL 6014 Toxicologie de l'environnement **3 cr.**
Bernadette Pinel-Alloul et collaborateurs
Principes généraux de la toxicologie de l'environnement. Les effets toxiques de l'activité humaine sur la faune et la flore. Équilibre des écosystèmes. Réglementation pertinente au domaine.

TXL 6016 Toxicologie agro-alimentaire **3 cr.**
Jérôme Del Castillo et collaborateurs
L'utilisation des produits toxiques dans le domaine agro-alimentaire. Les effets toxiques de ces produits sur les végétaux et les animaux qui servent à la consommation humaine. La réglementation pertinente au domaine.

TXL 6030 Évaluation du risque toxique 1 **3 cr.**
Robert Tardif
Préparation d'une monographie sur un agent chimique d'utilisation courante. Interprétation des épreuves de toxicité. Définition du seuil toxique et évaluation du risque toxique. Discussion critique du bien-fondé de la norme actuelle.

TXL 6031 Évaluation du risque toxique 2 **3 cr.**
Robert Tardif
Préparation d'une monographie sur un agent chimique posant problème quant à l'évaluation du risque toxique. Analyse critique des données disponibles. Discussion sur les perspectives de solution. Formulation de recommandations.

TXM - Toxicomanie

TXM 6003 Séminaire d'approfondissement **3 cr.**
Problématiques des toxicomanies. Intégration et mise en pratique des connaissances. Rencontres de groupe relatives au stage ou travail dirigé, exposés et discussions critiques.

TXM 6005 Substances, dimensions neurobiologiques **3 cr.**
Les classes de psychotropes, la consommation, les mécanismes d'action et de développement de la dépendance. Effets sur l'organisme, intoxication, intervention médicale, sevrage, réhabilitation.

TXM 6016 Les usages et les interdits de drogues **3 cr.**
Histoire des drogues; conduites addictives et contextes sociaux; nouveaux contextes d'usages et nouvelles finalités : finalités de sensation, de thérapie et de performance.

TXM 6017 Enjeux normatifs et éthiques **3 cr.**
Drogue et jeunes; drogue et jeunes de la rue, drogue et parentalité, drogue et économie clandestine, drogue et multiculturalisme. Les aspects de compréhension soulevés sont par exemple : les significations, les perceptions, le contexte particulier de consommation, la distance culturelle de ces groupes avec les intervenants, les représentations individuelles et sociales.

TXM 6018 Méth. recherche et phénom. des drogues **3 cr.**
Compréhension et critique des méthodes et des outils de recherche : groupe de discussions, récit narratif, recherche-action, analyse de besoin, de contexte, de clientèle, recherche évaluative. Comprendre les avantages et les inconvénients, la pertinence, les fondements, les applications et les résultats attendus de ces méthodes de recherche.

TXM 6019 Expériences novatrices et anal. critique **3 cr.**
Analyse des expériences novatrices qui forment le paysage du domaine des drogues et réflexion sur les enjeux sociaux, économiques, légaux et éthiques; analyse des résistances et de théories qui les sous-tendent.

TXM 6020 Projet d'intégration **6 cr.**
Protocole de recherche contextualisée développé dans le cadre du cours TXM6018. L'étudiant devra le réaliser en lien avec un milieu de pratique ou de recherche.

TXM 6025 Travail dirigé **15 cr.**
Travail dirigé pour compléter le cheminement de maîtrise.

URB - Urbanisme

URB 6011 Atelier d'intégration **3 cr.**
Constitution d'un dossier-synthèse sur un territoire urbain en vue d'une intervention. Contextes social, économique, culturel et spatial. Intégration de diverses perspectives d'analyse pour dégager le potentiel d'intervention.

URB 6020 Atelier d'intervention **6 cr.**
Formulation d'un projet d'intervention en urbanisme et élaboration de stratégies de mise en oeuvre. Choix des moyens, montage institutionnel et financier. Appréciation des conditions de réalisation, des coûts et des bénéfices.

URB 6280 Théorie de la planification et urbanisme **3 cr.**
Perspective historique sur les théories et les pratiques de la planification. Théories de la planification et urbanisme. Place, rôle et enjeux méthodologiques, éthiques et politiques de la planification en urbanisme.

URB 6284 Développement économique urbain **3 cr.**
Analyse de l'armature urbaine, théories de la croissance urbaine et modèles de prévision. Éléments d'économie spatiale et marché immobilier. Localisation des activités industrielles et commerciales et des équipements : analyse et stratégies.

URB 6287 Cadres juridiques de l'urbanisme **3 cr.**
Contexte institutionnel de l'aménagement. Politiques et orientations gouvernementales. Outils juridiques de planification, d'intervention et de mise en oeuvre en urbanisme. Pouvoirs de réglementation. Interventions foncières et autres outils.

URB 6288 Gestion du territoire et géomatique **3 cr.**
SIURS et gestion du territoire. Base géographique et données multi-sources (cadastre, évaluation foncière, inventaires, enquêtes, etc.) Modélisation et traitement des données du territoire. Études de cas en gestion locale. Cartographie thématique.

URB 6646 Projet de recherche **3 cr.**
Énoncé du sujet de recherche, de la problématique et des choix méthodologiques. Préalable(s) : URB 6730.

URB 6648 Stratégie de recherche **6 cr.**
Recherches théoriques et empiriques relatives à la problématique du sujet de mémoire. Rédaction d'un rapport sur le cadre théorique et sur la méthodologie de recherche. Préalable(s) : URB 6647.

URB 6652 Travail dirigé de fin d'études **6 cr.**
Exercice académique individuel portant sur une problématique ou un problème d'urbanisme en PED et faisant l'objet d'un rapport.

URB 6658 Travail dirigé 1: stratégie de recherche **3 cr.**
Recherche documentaire et rédaction d'une problématique sur le sujet déjà défini. Établissement d'un plan de travail et cueillette d'informations détaillées.

URB 6670 Travail individuel de recherche **3 cr.**
Recherche individuelle, qui peut être complémentaire au travail dirigé, ou au stage.

URB 6671 Stage en milieu professionnel **3 cr.**
Compte rendu d'une expérience de travail en milieu professionnel.

URB 6672 Activité spéciale **3 cr.**
Compte rendu d'un voyage d'études, participation à une clinique d'urbanisme, etc.

URB 6730 Méthodes de recherche en urbanisme **3 cr.**
La recherche en urbanisme, fondamentale, appliquée ou comme projet d'urbanisme. Étapes d'une recherche. Définition d'un sujet et formulation d'une problématique. Formulation d'une stratégie de recherche. Formule séminaire.

URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain **3 cr.**
Modèles de développement immobilier et formation des espaces résidentiels. Stratégies de promotion immobilière résidentielle. Phases et études de montage d'une opération. Évaluation multicritère des projets. Enquêtes sur les modes d'habiter.

URB 6742 Dynamique des habitats urbains **3 cr.**
Transformation de l'habitat urbain. Évolution des modes de vie. Ménages, cycle de vie et pratiques spatiales. Dynamiques sociales de valorisation/appropriation et de dévalorisation/désinvestissement. Tendances récentes, nouveaux espaces résidentiels.

URB 6751 Analyse de milieu et design urbain **3 cr.**
Méthodes d'analyse de milieu et de site : éléments naturels et construits, traces et tracés. Processus et méthodes de conception, de production et d'évaluation d'un projet d'aménagement en milieu urbain et périurbain.

URB 6753 Méthodes et pratiques de design urbain **3 cr.**
Courants d'analyse en design urbain. Approfondissement des méthodes contextuelles, appliquées à des espaces urbains centraux et périurbains. Prototypes d'éléments morphologiques de la ville, paramètres de composition dans une perspective historique. Préalable(s) : URB 6751 ou URB 6752.

URB 6754 Formation de l'espace urbain **3 cr.**
La ville et la contrainte géographique. Les règles de formation et de transformation des formes urbaines élémentaires. Morphogénèse et morphologie concrètes. Structuration de l'espace métropolitain.

URB 6761 Gestion des services urbains **3 cr.**
Rôle des équipements collectifs et des services urbains dans la ville. Acteurs et modèles de gestion. Équité et efficacité. Modalités de financement et de fonctionnement.

URB 6762 Planification des infrastructures **3 cr.**
Prévision de la demande spatialisée. Étude des options de localisation, analyse des impacts sur l'utilisation du sol et sur les valeurs foncières. Modalités de gestion et de financement.

URB 6767 Urbanisme, mobilité et accessibilité **3 cr.**

Déplacements, transport et mobilité des personnes et marchandises. Mobilité et motilité. Urbanisaion, mobilité, accessibilité, insertion sociale et urbanisme. Les motifs, les temps et les lieux de la mobilité contemporaine.

URB 6771 Développement urbain durable **3 cr.**

Dimensions théoriques et stratégiques du développement urbain durable. Agenda Brun et planification environnementale dans les pays développés et en développement. Rôle et moyens des acteurs. Procédés et stratégies.

URB 6772 Éval. environnementale/planif. de projet **3 cr.**

Dimensions et méthodologie de l'évaluation environnementale. Production de l'étude d'impacts. Implication des publics; stratégies et procédures de consultation. Arrimage aux processus de planification des projets et de décision.

URB 6773 Gestion environnementale du territoire **3 cr.**

Gestion intégrée du territoire et des ressources naturelles. Espaces protégés. Modèles d'organisation formels et informels, concertés ou associatifs. Stratégies d'action. Études de cas.

URB 6774 Aménagement, risques et enjeux urbains **3 cr.**

Risques, catastrophes, changements climatiques. Dimensions théoriques et stratégiques : vulnérabilité, résilience, pratiques viables. Implications en planificatin urbaine et territoriale. Rôles et moyens des acteurs.

URB 6850 Urbanisme dans les PED **3 cr.**

Spécificités des problèmes urbains dans les PED. Stratégies pour la production et le financement de l'habitat et des services urbains. Gestion participative, partenariat public-privé, rôle des ONG. Étude de cas.

URB 6851 Développement communautaire et urbanisme **3 cr.**

Nouveaux enjeux urbains, action communautaire et pratiques éthiques en urbanisme. Diversité socioculturelle; équité et solidarité sociospatiales. Démocratie locale et participation des citoyens. Développement local et partenariats communautaires.

URB 6853 Analyse spatiale et géomatique **3 cr.**

SIG évolués en gestion urbaine et environnementale. Modèles complexes de données. Requêtes spatiales et attributaires. Opérateurs topologiques. Analyse de groupes. Maillage des lieux; facteurs de localisation. Perspectives 3D. Progiciels spécialisés. Préalable(s) : URB 6288.

URB 6857 Financement international de l'habitat **3 cr.**

Implication des institutions internationales dans le montage et le financement de projets urbains dans les PED. Complexité des réseaux d'acteurs, contraintes institutionnelles lors de la mise en oeuvre. Rôle de l'assistance technique.

URB 6859 Séminaire : gestion urbaine et PED **3 cr.**

Analyse comparative des stratégies et politiques de gestion urbaine dans les PED. Potentiels et limites des transferts d'expertise et de technologie. Applications à la gestion foncière, l'habitat et la gestion des services urbains.

VSS - Vieillissement, santé et société

VSS 6001 Qu'est-ce que vieillir? **3 cr.**

Ce cours vise à sensibiliser au phénomène du vieillissement en abordant différentes représentations du vieillissement, en approfondissant la notion du vieillissement réussi et en introduisant un modèle interdisciplinaire du bien vieillir.

VSS 6002 La personne vieillissante **3 cr.**

Ce cours discute des étapes du vieillissement; distingue le normal du pathologique; voit les effets de certains syndromes gériatriques et psychoaffectifs et analyse les facteurs associés au bien-être et à la vulnérabilité.

VSS 6003 Pers. vieillissantes/Aspects soc. santé **3 cr.**

Ce cours vise à permettre aux étudiants de saisir l'importance de la dimension sociale du vieillissement et de réfléchir de façon critique sur les orientations sociales relatives au vieillissement.

VSS 6004 Approches/pers. âgées et leurs aidants **3 cr.**

Ce cours vise à munir les étudiants, à partir de leur expérience professionnelle, d'approches interdisciplinaires en vue d'enrichir leur pratique auprès des personnes âgées et de leurs proches.

VSS 6006 Santé, vieillissement/méth. rech. appl. **3 cr.**

Développement de la capacité de fonder sa pratique sur les résultats de la recherche, d'avoir un esprit critique face aux recherches diffusées et de développer une sensibilité aux enjeux spécifiques de la recherche.

VSS 6007 Séminaire d'intégration **3 cr.**

Développement de la capacité d'analyser les problèmes avec une vision holistique des questions. Développer la conscience des dimensions interdisciplinaires des questions abordées.

VSS 6008 Travail dirigé **15 cr.**

VSS 6900 Mémoire **24 cr.**

Registrariat

Secteur des publications

annuaires@regis.umontreal.ca

www.etudes.umontreal.ca

Téléphone : 514-343-5734

Adresse postale :

Université de Montréal

Registrariat

C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec)

H3C 3J7

Adresse géographique :

Pavillon J.-A.-DeSève

2332, boul. Édouard-Montpetit

3e étage

Montréal

Métro
Édouard-Montpetit